



**HAL**  
open science

## Les passeurs de la mémoire Havraise : histoire, mémoire et identité au havre du XVIème au XIXème siècle

Hervé Chabannes

► **To cite this version:**

Hervé Chabannes. Les passeurs de la mémoire Havraise : histoire, mémoire et identité au havre du XVIème au XIXème siècle. Histoire. Université du Havre, 2013. Français. NNT : . tel-00849427

**HAL Id: tel-00849427**

**<https://theses.hal.science/tel-00849427>**

Submitted on 31 Jul 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LES PASSEURS

## DE LA MÉMOIRE HAVRAISE

*HISTOIRE, MÉMOIRE ET IDENTITÉ AU HAVRE*

*DU XVI<sup>E</sup> AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE*

HERVÉ CHABANNES

**Volume I**

**Thèse de Doctorat d'Histoire moderne  
préparée sous la direction du Professeur Éric  
Wauters**

**UFR de Lettres et Sciences Humaines  
Université du Havre**

**Soutenance le 31 mai 2013**

**Jury : Michel Cassan (PU, rapporteur), Rosemary H. Sweet  
(PU, rapporteur), Vincent Milliot (PU), Éric Wauters (PU),  
Clarisse Coulomb (MCF) et Éric Saunier (MCF).**



**« Faute d'avoir son histoire écrite, une ville est souvent condamnée à s'ignorer elle-même ».**

A. E. Borély, 1880<sup>1</sup>.

**« L'abbé Pleuvry ayant fait remettre au Bureau 50 exemplaires de son Histoire du Havre le 25 octobre 1769, il lui sera envoyé environ 60 livres de café. »**

Délibération du Conseil de ville, 27 octobre 1769<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> A. E. BORÉLY, *Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement*, tome I, p. VIII-IX.

<sup>2</sup> AMH, BB 70.



# REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ici tous ceux qui ont oeuvré d'une façon ou d'une autre à l'aboutissement de ce projet, et tout particulièrement ceux sans lesquels cette thèse n'aurait tout simplement pas vu le jour. Ma sincère reconnaissance va donc tout d'abord à Éric Saunier, maître de conférences à l'Université du Havre, et Éric Wauters pour avoir toujours soutenu mes travaux, même les plus infimes, et pour avoir constamment encouragé ce projet un peu fou ; Jean-Baptiste Gastinne pour la communication de sa thèse et son soutien chaleureux et indéfectible en toutes circonstances ; Dominique Rouet pour son érudition sans faille et ses talents de paléographe ; ainsi que Jean et Anne Bourienne, Claude et Jacqueline Briot, Édouard Delobette, Jean-Christophe Germain, Françoise Guyot, Aline Lemonnier-Mercier, Claude Malon, Jean-Pierre Robichon, Benjamin Steck et Philippe Valetoux pour leur aide ponctuelle, les précieux renseignements fournis ou tout simplement leurs encouragements chaleureux, de ceux qui donnent l'envie de poursuivre sa route.

Une pensée particulière pour Dominique Toussaint, Denis Lefèvre-Toussaint et Emmanuèle Plas pour leur accueil toujours amical et compréhensif et pour le libre accès qu'ils m'ont généreusement donné à leurs collections ainsi qu'aux archives familiales.

Un premier grand coup de chapeau aux génies de l'informatique qui ont su trouver les solutions techniques adéquates en lieu et place de l'ignorant que je suis en la matière : Franck Bigot, Jean-Mathieu Étancelin, Bruno Lionack et surtout Pierre Bidois, Brendan Chabannes et André Fabbri qui y ont passé un temps infini alors qu'ils avaient bien d'autres projets en tête ; et un second grand coup de chapeau à Claire ainsi qu'à Marie Le Hénaff et à Catherine Blondel pour leur coup de main décisif sur la frappe de ce travail, une tâche que je sais ô combien ingrate.

Enfin, une pensée émue pour mes très chers amis Philippe Cuvette et Francis Pedu qui se passionnaient, entre autres, pour mes travaux mais qui ont malheureusement quitté ce monde sub-lunaire trop tôt pour en voir l'aboutissement.

# LISTE ALPHABÉTIQUE DES ABRÉVIATIONS USITÉES

## Archives et bibliothèques

- ADC : Archives départementales du Cher (Bourges).
- ADG : Archives départementales de la Gironde (Bordeaux).
- ADML : Archives départementales de Maine-et-Loire (Angers).
- ADO : Archives départementales de l'Orne (Alençon).
- ADS : Archives départementales de la Seine (Paris).
- ADSM : Archives départementales de la Seine-Maritime (Rouen).
- AMB : Archives municipales de Beaune (Côte-d'Or).
- AMG : Archives municipales de Gainneville (Seine-Maritime).
  - AMH : Archives municipales du Havre (Seine-Maritime).
- AMHonf : Archives municipales de Honfleur (Calvados).
  - AMM : Archives municipales de Montivilliers (Seine-Maritime).
  - AMN : Archives municipales de Nantes (Loire-Atlantique).
  - AMP : Archives municipales de Paris (Seine).
- AN : Archives nationales (Paris).
  - BMA : Bibliothèque municipale d'Alençon (Orne).
  - BMB : Bibliothèque municipale de Bayeux (Calvados).
  - BMC : Bibliothèque municipale de Caen (Calvados).
  - BMCh : Bibliothèque municipale de Cherbourg (Manche).
  - BMCou : Bibliothèque municipale de Coutances (Manche).
  - BMH : Bibliothèque municipale du Havre.
  - BMM : Bibliothèque municipale de Montivilliers (Seine-Maritime).
  - BMR : Bibliothèque municipale de Rouen (Seine-Maritime).
  - BNF : Bibliothèque nationale de France.
  - BUC : Bibliothèque universitaire de Caen (Calvados).
  - GGHSM : Bibliothèque du Groupement Généalogique du Havre et de la Seine-Maritime (Le Havre).
  - MBAC : Bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Caen (Calvados).
  - MHNH : Muséum d'Histoire naturelle du Havre, Collection Lesueur.
  - SHAT/SHD : Service Historique de l'Armée de Terre/Service Historique de la Défense (Vincennes).
  - SHED : Bibliothèque de la Société Havraise d'Études Diverses (Le Havre).

## Autres abréviations

- B : acte de baptême.
- BMI : registre de baptêmes, mariages et inhumations.
- BMS : registre de baptêmes, mariages et sépultures.
- D : acte de décès.
- FA : Fonds ancien du Havre (antérieur à 1789).
- FC : Fonds contemporain du Havre (1871-1985).

- FM : Fonds moderne du Havre (1800-1870).
- FR : Fonds révolutionnaire du Havre (1789-1799).
- I : acte d'inhumation.
- LH : commune du Havre.
- M : acte de mariage.
- Ms, ms : manuscrit.
- N : acte de naissance.
- ND : paroisse Notre-Dame du Havre.
- NMD : registre de naissances, mariages et décès.
- SF : paroisse Saint-François du Havre.

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

C'est en étudiant, dans le cadre d'une Maîtrise d'Histoire moderne, la vie et les œuvres d'un écrivain havrais méconnu, Jean-Baptiste Denis Lesueur, que l'idée de ce projet de recherche a peu à peu émergé. En effet, étant alors amené à discuter de l'authenticité d'une histoire manuscrite du Havre qui lui était attribuée par la tradition depuis 175 ans, nos investigations se sont heurtées à un obstacle inattendu : l'apparent désert historiographique havrais. Aucune synthèse traitant de l'histoire des histoires et des historiens du Havre n'existait en dehors d'un court article publié voici 34 ans ; aucune biographie non plus qui soit un tant soit peu solide et étayée par des recherches en archives, hormis un court et bien vague article sur Guillaume de Marceilles et des données approximatives sur Lesueur et Le Véziel. Et pourtant, les quelques recherches entreprises à cette occasion dans les Archives et la Bibliothèque municipales du Havre avaient laissé entrevoir un pan entier de l'histoire havraise resté totalement inexploré au détriment de la connaissance du passé de la ville. L'importance du corpus potentiel semblait justifier à lui seul l'étude spécifique du cas havrais. C'est ce qui nous a conduit à proposer de mener un travail de recherche tout d'abord sur une histoire des historiens havrais puis, sur les conseils avisés de MM. Éric Saunier et Éric Wauters, sur la problématique des rapports entre le passage de la mémoire écrite et la construction d'une identité locale à travers l'histoire des hommes et des textes qui ont passé cette mémoire durant les trois premiers siècles et demi d'existence du port et de la ville du Havre.

Mais que recouvre précisément ce terme de *mémoire* ? Le mot est issu du latin *memoria* qui signifie à la fois *aptitude à se souvenir* et *ensemble de souvenirs*. Employé au pluriel *memoriae*, il prend le sens de *recueil de souvenirs* en latin classique, puis de *monuments commémoratifs* en latin ecclésiastique. Le mot est dérivé de *memor* signifiant *qui se souvient* et *qui fait se souvenir*<sup>3</sup> et présente, selon le Larousse<sup>4</sup>, six nuances qui vont toutes nous intéresser à des degrés divers. Les voici :

« 1°. La fonction générale grâce à laquelle l'homme emmagasine, conserve, puis ultérieurement, réactualise ou utilise des informations qu'il a rencontrées au cours de son existence ;

2°. Cette même fonction, considérée comme un lieu abstrait où viennent s'inscrire les notions, les

---

<sup>3</sup> Étymologie empruntée au *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la dir. d'Alain REY, Paris, Le Robert, 1995 (2<sup>e</sup> éd.).

<sup>4</sup> *Grand usuel Larousse : Dictionnaire encyclopédique*, Paris, Larousse-Bordas, 1997.

faits ;

3°. L'aptitude à se souvenir en particulier de certaines choses dans un domaine donné ;

4°. L'image mentale conservée de faits passés qui reste dans le souvenir des hommes, d'un groupe ;

5°. Le souvenir qu'on a d'une personne disparue, d'un événement passé ; ce qui, de cette personne, de cet événement restera dans l'esprit des hommes. »

La mémoire est donc une notion qui présente des facettes fortement nuancées puisque ce terme évoque une entité tout à la fois individuelle et collective, d'ordre physique, psychique ou intellectuel.

Quant à la notion d'identité qui va fonder notre travail, nous reprendrons à notre compte la définition qu'en donnait tout récemment l'historien Alain Leménorel :

« L'identité, c'est à la fois le besoin de s'identifier à une communauté, définie par des valeurs partagées, le souci d'être identifié par les autres, et la volonté d'affirmer sa différence ou sa spécificité<sup>5</sup>. »

S'interroger sur les rapports et interactions entre mémoire et identité revient par conséquent à faire en quelque sorte l'archéologie de cette mémoire havraise en recherchant toutes les traces tangibles. Parmi celles-ci, nous focaliserons notre attention sur les traces écrites. Publiés ou non, tous les textes paraissant exprimer une réelle volonté de recueil et de passage de la mémoire de la communauté havraise seront pour nous un objet d'étude afin de déterminer s'ils participent ou non, et le cas échéant de quelle manière, à la construction et à l'affirmation d'une identité spécifiquement havraise. C'est donc non seulement à une histoire des textes, c'est-à-dire des histoires, mémoires, chroniques, annales et autres que nous allons nous livrer, mais également à une histoire des auteurs eux-mêmes, c'est-à-dire des historiens, chroniqueurs, mémorialistes, annalistes et autres passeurs de la mémoire havraise depuis les origines de la cité.

Dans la mesure où nous serons amené tout au long de cette partie à nous interroger sur l'histoire et ses passeurs de même que sur l'histoire de l'histoire, il convient de préciser dès à présent la définition des termes employés. Notons tout d'abord que le mot même d'*histoire* est pour le moins ambigu dans la langue de Voltaire puisqu'il désigne à la fois la connaissance du passé et le récit qui l'exprime, contrairement à la langue anglaise, par exemple, qui opère subtilement une distinction entre les deux sens en employant un terme propre pour chaque notion, à savoir respectivement *history* et *story*, ou encore la langue allemande qui fait de même en usant des termes respectifs de *Geschichte* et *Historie*.

Ceci posé, le terme français qui désigne cette science qui consiste à faire l'histoire de

---

<sup>5</sup> In *Les Havrais se dopent-ils à la maritimité ? Identité portuaire et environnement socio-culturel*, publié par John BARZMAN et alii in *Environnements portuaires*, Le Havre, Rouen, Publications des Universités du Havre et de Rouen, 2003, p. 53.

l'histoire, l'*historiographie*, possède aussi deux sens qui correspondent en fait aux deux angles différents et complémentaires sous lesquels la façon d'élaborer et d'écrire l'histoire est envisagée, à savoir :

- Primo, *l'histoire littéraire des livres d'histoire*, autrement dit une histoire d'auteurs et de livres qui décrit l'évolution des thèmes et des formes, dégage des influences et des modèles culturels ;
- Secundo, *l'histoire des doctrines et des analyses historiques* qui permet de mesurer les conquêtes successives du savoir au-delà d'une simple galerie d'historiens<sup>6</sup>.

Notre ambition est donc bien de nous livrer à une étude historiographique du Havre, mais pas seulement puisque nous envisageons d'autres récits que les seules histoires. Par conséquent, nous nous attacherons à examiner d'autres acteurs de cette historiographie que les seuls historiens.

Comme certaines chroniques, les mémoires, les autobiographies, les recueils de souvenirs, les journaux intimes et « personnels », voire de voyage, relèvent d'un genre plus général que les spécialistes désignent sous le vocable d'écrits du for privé. Ceux-ci font depuis quelque temps déjà l'objet d'un programme de recherche à l'échelle nationale associant la plupart des universités françaises réunies autour du Centre Roland-Mousnier<sup>7</sup> avec le soutien du Centre National de la Recherche Scientifique. Ajoutons que ces écrits du for privé recouvrent aussi deux autres formes de passage de la mémoire qui nous intéresseront au premier chef. Il s'agit des *livres de famille*, sur lesquels les chefs de famille enregistraient les naissances, mariages et décès des membres de la famille, et des *livres de raison* qui sont des livres de famille mêlant aux indications généalogiques des comptes ou des observations plus personnelles. C'est dire tout l'intérêt que présentent pour la recherche historique ces sources essentielles de la compréhension du passé.

Nombre d'historiens de renom<sup>8</sup> ont étudié l'historiographie française, mais aussi antique (grecque et romaine par exemple). La démarche historique, ses méthodes et ses buts sont devenus un sujet d'histoire parce que si la démarche même est restée peu ou prou égale à travers les époques, les méthodes et les buts de l'histoire ont évolué tant pour des raisons objectives - progrès techniques dans la recherche et la lecture des traces du passé - que subjectives - variation des certitudes des historiens liée au contexte socioculturel dans lequel ils vivent<sup>9</sup>.

<sup>6</sup> Définition empruntée à l'*Encyclopaedia Universalis*, article *Histoire*, chapitre consacré à l'*Histoire de l'histoire*.

<sup>7</sup> de l'Université de Paris-IV Sorbonne, sous la direction du professeur Bardet. L'identification et le recensement de ces écrits est en cours depuis juin 2003 dans les collections des bibliothèques et archives publiques pour la période de la fin du Moyen Âge à 1914.

<sup>8</sup> Comme Henri-Irénée Marrou en 1961 ou Georges Lefebvre en 1971.

<sup>9</sup> Marie-Paule CAIRE-JABINET, *L'histoire en France du Moyen Âge à nos jours : Introduction à l'historiographie*, Paris, Flammarion, 2002.

L'historiographie est enseignée à l'Université et nombreux sont les ouvrages sur ce thème qui est aussi un sujet de recherche. En effet, comprendre l'histoire des historiens revient essentiellement à considérer chacune des générations historiennes pour son œuvre, son apport à l'historiographie et à la pensée historique, tout en l'envisageant au regard de son propre temps et de ses enjeux de mémoire. L'histoire de l'histoire et des historiens passe donc d'abord par la mise en perspective des différents modes de pensée des historiens avec la société dans laquelle ils évoluaient, afin de souligner les conquêtes, les ruptures, la formation progressive d'un sens critique, d'une pensée et d'un patrimoine scientifiques. Cette première problématique qui traverse l'historiographie française actuelle pourrait s'exprimer ainsi : comment l'historien fait-il de l'histoire ? Partant de quels concepts, voire de quels a priori, et en subissant quelles pressions ? Quelle est l'évolution des territoires de recherche ?<sup>10</sup>

La seconde problématique est le rapport entre mémoire et identité qui est établi avec l'histoire depuis l'Antiquité grecque et romaine par les historiens, ethnographes et biographes grecs eux-mêmes ainsi que le souligne l'historienne Marianne Baslez dans un ouvrage récent<sup>11</sup>. Celle-ci emploie même les termes de « *passeurs de la culture et de l'identité grecques* »<sup>12</sup> pour définir leur contribution au maintien de ces dernières en dépit de la domination impériale romaine durant plusieurs siècles.

Sur le plan de la France, selon les historiens Yves-Marie Bercé et Philippe Contamine<sup>13</sup> :

« La connaissance ou la vision qu'a une nation de son propre passé fait partie intégrante de l'identité de cette nation [...]. Il existe, il a sans doute toujours existé un lien assez fort entre le sentiment national français d'une part, et d'autre part aussi bien l'élaboration que la diffusion de l'historiographie française. »

Mais, nous disent-ils un peu plus loin<sup>14</sup> :

« Bien d'autres formes historiographiques que l'histoire de France ont vu le jour : dès le Moyen Âge, l'on trouve des biographies, des histoires de règnes, d'évènements, de villes, de provinces, d'abbayes, d'évêchés [...]. Il serait donc très faux de penser que l'histoire n'ait été qu'au service du sentiment national. En particulier, le lien est au moins aussi puissant entre histoire et chrétienté (ou christianisme). »

Le lien entre mémoire et identité est par ailleurs démontré par le travail de recherche accompli depuis une quinzaine d'années par les universités de Bretagne. Un récent ouvrage de

---

<sup>10</sup> Philippe TÉTART, *Petite histoire des historiens*, Paris, A. Colin, 1998.

<sup>11</sup> Marianne BASLEZ, *Les sources littéraires de l'histoire grecque*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 58 et p. 194-204.

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 197.

<sup>13</sup> In *Histoires de France, historiens de la France : Actes du Colloque international, Reims, 1993*, Paris, Société de l'Histoire de France, 1994, p. 10.

<sup>14</sup> *Ibidem*, p. 16.

synthèse publié sous la direction de Noël-Yves Tonnerre sous le titre *Chroniqueurs et historiens de la Bretagne du Moyen Âge au milieu du XX<sup>e</sup> siècle*<sup>15</sup>, reprenant les résultats de plusieurs thèses consacrées depuis peu à l'historiographie bretonne, aux historiens et aux chroniqueurs, démontre clairement que l'histoire a toujours joué un rôle essentiel dans l'affirmation de l'identité de la Bretagne. On remarque en outre que ce travail approfondi sur l'écriture de l'histoire régionale a non seulement permis de renouveler les méthodes d'analyse et les connaissances sur le sujet, mais qu'il a aussi singulièrement stimulé l'édition des sources.

Claire Dolan, professeure à l'Université Laval de Québec, a fait paraître en 1992 un article intitulé *L'identité urbaine et les histoires locales publiées du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle en France*<sup>16</sup>, qui apporte des éclairages essentiels sur cette problématique, en particulier sur les enjeux de pouvoir sous-tendus tant sur le plan national que sur le plan local et sur le contexte culturel qui se trouve en toile de fond. C'est là un apport considérable qui a d'ailleurs été réutilisé par François Guillet pour la Normandie comme nous le verrons plus loin.

L'identité française, dit-elle, a longtemps été étudiée sous l'angle du centre, c'est-à-dire d'une construction lente du sentiment national à partir du pouvoir central. Dans cette construction, au fil des siècles, l'historiographie a souligné le rôle fondamental qu'a joué l'histoire pour bâtir une « *mythologie monarchique et nationale* »<sup>17</sup>, et même l'utilisation méthodique d'une histoire « *corrigée* » par la monarchie pour édifier l'État<sup>18</sup>. Claire Dolan souligne l'intérêt de changer de point de vue et de considérer l'identité nationale à partir du local :

« Le pouvoir local, essentiel porteur des identités urbaines, tout en continuant à tirer parti d'un système symbolique sur lequel reposent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les revendications autonomistes des villes face au pouvoir royal, s'inscrit dans ce contexte de centralisation et d'unification. Dans ce système symbolique, les marqueurs identitaires qui consignent la mémoire locale ne manquent pas : les monuments, les cartes, les histoires sont autant de traces d'une représentation complexe, en pleine construction. »<sup>19</sup>

L'auteure de ces lignes souligne ensuite dans le corps de son article tout l'apport que ces histoires, notamment urbaines, peuvent fournir à la construction des identités urbaines mais aussi les limites de leur utilisation. Sur le plan méthodologique, une étude sérieuse de l'identité urbaine suppose une bonne connaissance de la société en question et du contexte local qui passe nécessairement par une exploitation profonde des archives locales et la mise en contexte des

<sup>15</sup> Publié par les Presses de l'Université de Rennes et l'Institut Culturel de Bretagne en 2001.

<sup>16</sup> Dans le *Canadian Journal of History / Annales Canadiennes d'Histoire*, publié par les Presses de l'Université du Saskatchewan, tome XXVII, août 1992, p. 227-292.

<sup>17</sup> Selon Georges HUPPERT, cité par Claire DOLAN, *op. cit.*

<sup>18</sup> Selon Yves-Marie BERCÉ, à propos de Richelieu, cité par Claire DOLAN.

<sup>19</sup> Claire DOLAN, *op. cit.*, p. 279.

productions locales aux fins de restitution de la place des auteurs dans la société, des commandes reçues, de la réception des œuvres. Qui écrit ? Qui paie ? Les réponses à ces questions éclairent naturellement ce qui est écrit. D'autre part, il s'agit de considérer les œuvres dans un mouvement littéraire et culturel plus large qui peut lui-même avoir influé sur la construction ou la transformation de l'identité urbaine.

Claire Dolan propose ensuite une typologie en deux groupes principaux rangés d'après leurs formes : le genre des *Annales* et celui des *Histoires et Antiquités*. Le premier regroupe en effet les narrations chronologiques des principaux événements de la ville, année après année. S'y trouvent parfois mêlés des événements relevant de l'histoire du royaume et l'auteur émet parfois un jugement, une évaluation « *qui tracent aisément les contours d'une mémoire* »<sup>20</sup>. Par ailleurs, généralement, les auteurs se défendent d'écrire des *Annales* arguant qu'ils choisissent de relater ou non certains faits. Le second groupe se caractérise par des textes ne comportant ni jugement, ni évaluation, où l'histoire de la ville est comme hors du temps et où le plan est plus thématique que chronologique. On y décrit les caractères qui confèrent à la ville sa spécificité, comme son gouvernement, ses édifices et ses traits géographiques.

L'auteur constate dans cette étude une nette évolution des genres :

« Entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'attrait pour les Antiquités se propage, puis s'estompe pour laisser la place aux Annales<sup>21</sup> qui racontent et organisent sous forme de récits, les événements qui marquent la cité. Le moment de leur parution, l'espace géographique dans lequel elles s'insèrent et les genres historiques qu'elles adoptent constituent donc autant de variables qui teintent les histoires urbaines et modifient leur analyse dans la perspective de l'identité locale<sup>22</sup> ».

À la suite de l'analyse serrée de 24 textes, Claire Dolan conclut que si les histoires nationales contribuent à définir la conscience nationale, il n'en est pas de même pour les histoires locales qui « *ne soutiennent pas quant à elles une identité urbaine claire. Seules, parmi elles, les Antiquités mettent en place une réelle spécificité de la ville par rapport à ses voisines* »<sup>23</sup>. Pour cette historienne, la mutation des genres de la production globale d'histoires locales du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle qui montre un glissement progressif des *Antiquités* aux *Histoires* n'est pas que le reflet d'une mode littéraire en rapport avec un contexte culturel. Elle est aussi le reflet de l'insertion progressive « *des villes dans un système de production historique où l'identité pour soi n'a plus de*

---

<sup>20</sup> Claire DOLAN, *op. cit.*, p. 281.

<sup>21</sup> C'est ainsi que l'évaluation de l'ampleur du mouvement littéraire à partir de la production globale d'histoires locales imprimées montre le chiffre de 189 du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle dont 20 % d'*Antiquités* (38) et 80 % d'*Histoires* (151) avec un net mouvement des premières vers les secondes (Claire DOLAN, *op. cit.*, p. 281). Parmi ces *Histoires* ne figure qu'une seule œuvre havraise, celle de Jacques Olivier Pleuvry.

<sup>22</sup> Claire DOLAN, *op. cit.*, p. 282.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 292.

sens »<sup>24</sup> ; autrement dit, les productions historiques sont le reflet de l'évolution politique du royaume. C'est donc le reflet d'une modification des enjeux politiques car « *l'identité urbaine, sous l'Ancien Régime, ne se définit pas autrement que dans un système de pouvoir* »<sup>25</sup>. Par conséquent, c'est clairement un enjeu de pouvoir local pour les instances municipales et ceux qui participent de leur pouvoir, tandis que, d'une façon générale pour les historiens ecclésiastiques, les enjeux sont différents. En effet, « *l'identité pour eux est tout autant une identité religieuse, et le royaume, dans cette perspective, peut tout à fait constituer un principe organisateur efficace* »<sup>26</sup>. Naturellement cela reste à nuancer au regard des situations locales car les ecclésiastiques érudits et auteurs peuvent aussi être enracinés dans la ville et se sentir porteurs de la parole et des intérêts de leurs milieux d'origine. Il est donc clair que la position sociale des auteurs « *doit être considérée comme fondamentale et son élucidation doit constituer la base d'une étude approfondie de ces textes* »<sup>27</sup>.

Mais l'identité urbaine n'est-elle pensable que politiquement ? Le discours majoritaire qui définit l'identité urbaine est un discours politique et civique porté par les élites politiques urbaines qui conçoivent la ville d'abord comme une entité politique. « *L'identité urbaine se confond alors avec l'identité municipale* »<sup>28</sup>. Mais pour la population urbaine, ce cadre politique n'est pas le seul cadre de référence ; il y a d'autres communautés d'intérêts. Il y a donc plusieurs identités auxquelles chacun participe et que le chercheur doit avoir à cœur de restituer le plus précisément possible.

Une autre historienne, Myriam Yardéni, a contribué à la même époque à l'historiographie des histoires locales. Cependant elle se limite à la problématique du rapport entre les histoires locales et la naissance de l'identité française au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>, période durant laquelle, affirme-t-elle, la motivation à écrire l'histoire locale est essentiellement due au patriotisme envers sa province ou sa ville. C'est une sorte de « *sous-produit de la grande floraison qui caractérise l'étude et l'écriture de l'histoire* » durant ce siècle. Mais c'est aussi le produit de l'esprit et de la mentalité « Renaissance » et des grandes crises politiques et religieuses qui ont traversé le siècle et posé le problème des libertés individuelles et collectives, et des origines. D'où la problématique de l'époque : comment est-on un bon Français au XVI<sup>e</sup> siècle, tout en restant Normand par exemple ? Étudier les histoires locales sous cet angle permet, dit-elle, de comprendre « *la naissance de cette identité française qui puise paradoxalement ses racines dans son patriotisme local* »

---

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 293.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Myriam YARDENI, « Histoires de villes, histoires de provinces et naissance d'une identité française au XVI<sup>e</sup> siècle », extr. du *Journal des Savants*, janvier-juin 1993, p. 111-134.

*très fort et très conscient* »<sup>30</sup>. Tandis que les historiens de la France élaborent incontestablement la conscience nationale française autour de la gloire de la monarchie et de la nation, les historiens locaux se situent sur un autre plan. Ils « *cherchent à mettre en évidence la contribution spécifique de leur province ou de leur ville à la France sur un plan plus global, sans se soucier des circonstances du moment* »<sup>31</sup>. Il s'agit donc d'exalter l'importance de leur patrie « *pour démontrer les avantages que la France en tire en richesses, commerce, érudition ou renommée* »<sup>32</sup> en ayant recours à l'histoire. Car, nous dit l'auteure :

« Cette France n'est pas la même pour tous. Dans chaque histoire provinciale, dans chaque histoire urbaine, on exalte comme qualités typiquement françaises les siennes propres. C'est ainsi que pour la Normandie et les Normands, c'est la vocation maritime, les horizons largement ouverts sur l'Occident et sur le monde, les échanges et le flux des peuples et des marchandises qui caractérisent avant tout la France »<sup>33</sup>.

Ce recours à l'histoire permet d'insister sur les périodes communes ou identiques avec la France et d'exalter ainsi la fidélité et la loyauté au roi, et de rechercher ainsi par ricochet l'unité historique à défaut d'une identité française suffisamment forte dans les provinces pour supporter et tolérer les différences.

Sur le plan de la définition des bornes chronologiques de cette enquête, le premier terme s'impose naturellement en raison de la fondation de la ville et du port du Havre en 1517 par le roi François I<sup>er</sup>. En revanche, le second terme est plus difficile à fixer. Nous avons primitivement choisi de passer outre la Révolution et la Restauration et de pousser jusqu'aux années 1830 et 1840 qui voient l'histoire de France et l'histoire locale marquées par le triomphe du romantisme et où « *les passions l'emportent [encore] sur les prétentions scientifiques* » selon l'expression de Philippe Tétart<sup>34</sup>. En effet, il faudra attendre le milieu du siècle et les travaux de l'Allemand Léopold Von Ranke ou du Français Numa Denis Fustel de Coulanges<sup>35</sup> pour faire de l'histoire une « *science pure* » autrement dit autonome, fondée sur l'étude de la société et de sa culture dans la rigueur et l'objectivité. Cette borne chronologique fixée par l'historiographie française est remise en cause par le développement précoce du goût de l'histoire en Normandie<sup>36</sup>. C'est qu'en effet, malgré

---

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>34</sup> In *Petite histoire des historiens*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 50.

<sup>35</sup> Numa Denis Fustel de Coulanges (1830-1889) et Léopold Von Ranke (1795-1886) furent dans leurs pays respectifs comme en Europe les hérauts de la science historique. Voir à cet égard les notices biographiques très complètes qui leur sont consacrées dans l'encyclopédie en ligne *Wikipedia* : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Numa\\_Denis\\_Fustel\\_de\\_Coulanges](http://fr.wikipedia.org/wiki/Numa_Denis_Fustel_de_Coulanges) ; et [http://fr.wikipedia.org/wiki/Leopold\\_von\\_Ranke](http://fr.wikipedia.org/wiki/Leopold_von_Ranke) .

<sup>36</sup> Guy VERRON, « Le goût de l'histoire et le développement des recherches érudites en Normandie au début du XIX<sup>e</sup> »

quelques avancées épistémologiques au XVIII<sup>e</sup> siècle, le mouvement national ainsi décrit sera anticipé sur le plan local, et tout particulièrement en Normandie, par la création des premières sociétés savantes dès la fin des années 1820 et le début de la décennie suivante. Ces cercles de sociabilité érudite forment rapidement un réseau très dense dont les membres s'intéressent tout spécialement à l'histoire. Le Havre n'échappe pas à ce mouvement qui verra en 1833 la fondation de la Société Havraise d'Études Diverses<sup>37</sup>. Celle-ci se penchera dès 1837 sur le concept d'histoire locale<sup>38</sup> et publiera nombre de travaux au caractère scientifique bien affirmé à partir des années 1840. C'est à la même époque qu'on verra paraître dans la ville une revue culturelle et politique qui fonde sa légitimité sur la mémoire sous le titre évocateur d'*Archives du Havre*<sup>39</sup>. Par ailleurs, c'est dès 1818 que fut instituée par les pouvoirs publics la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure qui se trouva être ainsi la première institution de ce genre chargée officiellement d'opérer le recensement de tous les monuments archéologiques et historiques sur le territoire du département<sup>40</sup>. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'un des passeurs de la mémoire havraise, Louis Augustin Pinel, fut membre de cette Commission dès ses débuts, de 1818 à 1825.

Étudier la notion de mémoire rapportée à l'identité urbaine impose d'identifier une communauté humaine historiquement et territorialement bien définie. Or le grand mouvement de réunification du Havre avec une partie de ses communes suburbaines, envisagé dès la Révolution, ne fut en partie réalisé qu'en 1852. C'est en cette année-là en effet que la totalité de la commune d'Ingouville, la partie basse de celle de Sanvic et une grande partie de Gravelle-Leure, dont l'ancienne commune de Leure<sup>41</sup>, furent réunies au Havre par décret impérial pour permettre à celle-ci de se développer sur les plans urbanistique, industriel et portuaire dans un territoire adapté à ses ambitions. Le Havre, donc, change radicalement de dimension en ce début du règne de l'empereur Napoléon III en annexant ses voisines qui toutes lui étaient antérieures. Cet acte posé par le souverain à l'égard du Havre port stratégique de Paris, à la suite de sa visite comme président de la République en 1849 et dans la droite ligne des rois de France et de Napoléon I<sup>er</sup>, le fut non seulement pour agrandir considérablement la ville mais surtout afin de la rebâtir avec de nouveaux édifices publics adaptés à ses nouvelles dimensions et ambitions (hôtel de ville,

---

siècle », publié dans le *Recueil d'études offert à Gabriel Désert*, Caen, Annales de Normandie, 1992 (Cahiers n°24).

<sup>37</sup> Toujours active depuis cette date.

<sup>38</sup> Avec l'ingénieur Pierre François Frissard, premier président de la Société jusqu'à cette date et l'un des passeurs de la mémoire havraise.

<sup>39</sup> À laquelle contribua l'avocat et historien local A. Labutte qui collabora aussi à la *Revue du Havre* à peu près contemporaine fondée et dirigée par Joseph Morlent, autre passeur de la mémoire havraise.

<sup>40</sup> Thierry GASNIER, « Le local » in *Les lieux de mémoire*, sous la dir. de Pierre NORA, Paris, Gallimard, 1997, p. 3423-3475.

<sup>41</sup> Voir pour cette question Hervé CHABANNES, dir. scient., *Dictionnaire historique des rues du Havre, Présentation historique*, Le Havre et Rouen, Archives municipales du Havre et Éditions des Falaises, 2011.

sous-préfecture, douanes, casernes, banques, prison, fortifications, etc). C'est la raison pour laquelle lorsque Napoléon III revint visiter Le Havre le 5 août 1857, il fut officiellement et littéralement qualifié par les autorités municipales de « *refondateur* » de la ville aux côtés de François I<sup>er</sup>, ce qui fut même gravé dans le marbre sur le fronton du nouvel hôtel de ville<sup>42</sup>.

Sur le plan culturel et pour ce qui concerne notre quête historiographique, une autre raison tout aussi impérative nous conduit à repousser la limite chronologique de notre étude jusqu'aux années 1860 et même légèrement au-delà. Elle est liée à celui que nous pourrions qualifier de dernier véritable passeur de la mémoire havraise dans l'ancienne tradition : Joseph Morlent. Établi au Havre pour des raisons purement professionnelles en 1822<sup>43</sup>, il s'intéresse à l'histoire et à la mémoire havraise dès son arrivée, publie dès 1825 et oeuvrera dans ce but comme auteur, éditeur, imprimeur, archiviste, bibliothécaire, archéologue, conservateur de musée et historiographe jusqu'à sa mort dans cette ville en 1861, léguant aux Havrais un fabuleux héritage qui fructifiera avec la première véritable et grande histoire de la ville publiée par Borély dans les années 1880. Argument supplémentaire : Morlent fut aussi l'historiographe de la commune de Gravelle-Leure issue de la fusion de 1832 et à l'occasion de son morcellement au profit du Havre et de sa renaissance sous le nom de Gravelle-Sainte-Honorine en 1852. La mort en 1861 - au moment même où l'on abattait la vénérable Tour François-I<sup>er</sup>, symbole de la fondation de la ville et de l'antique identité havraise - de ce dernier maillon d'une longue chaîne mémorielle née notamment avec Guillaume de Marceilles en 1587-1594, qu'il publiera pour la première fois en 1847, sonne pour nous le glas d'une époque et le passage à l'histoire « positiviste » pour lors communément admise et qui se réalisera peu à peu jusqu'à s'épanouir pleinement avec Borély en 1880-1885.

L'écriture de l'histoire havraise et le passage de la mémoire de la ville s'inscrivent-ils dans une culture spécifique ? Quelle est la proportion de textes publiés ou non du vivant de leurs auteurs ? Quelles sont les formes de leur publication ? Les passeurs de la mémoire havraise sont-ils membres ou clients l'élite urbaine ? Sont-ils porteurs de valeurs et de pratiques culturelles originales ? Pourquoi, pour qui écrivent-ils ? Quels sont les enjeux individuels et collectifs de ces écrits ? Y a-t-il affirmation d'une identité havraise fondée sur la transmission de la mémoire collective et d'une culture spécifique ? Le cas échéant, quelles en furent les formes et les phases éventuelles ? Cette identité havraise, si elle existe bel et bien, est-elle un reflet de la mentalité et de l'idéologie des négociants échevins ? Telle est, telles sont les principales problématiques que

---

<sup>42</sup> Bâti de 1855 à 1859 et totalement détruit sous les bombes anglaises en septembre 1944.

<sup>43</sup> Coïncidence curieuse, c'est aussi la date précise du départ du port militaire pour Cherbourg, faisant dès lors du Havre un port exclusivement de commerce. Il est vrai qu'à son arrivée, Joseph Morlent exerçait le métier de... douanier.

nous nous proposons d'étudier sur les trois premiers siècles et demi de l'histoire du Havre.

Nous procéderons par conséquent dans une première partie à la reconstitution d'une historiographie havraise totalement méconnue et nous nous interrogerons sur la place qu'elle occupe dans une historiographie normande plus large, non sans inscrire le tout dans la problématique des rapports entre la mémoire et l'identité provinciales. Nous consacrerons une deuxième partie à l'étude détaillée des hommes et des textes qui firent successivement ou simultanément oeuvre de passage de la mémoire havraise, qui témoignèrent personnellement ou encore qui collaborèrent à l'écriture de l'histoire de leur cité, depuis son monument fondateur composé à l'extrême fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à ses refondateurs regroupés en un étrange atelier d'écriture historique au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en poursuivant par la belle floraison du Siècle des Lumières. Nous verrons comment se forgea une identité spécifiquement havraise, pourquoi, comment et par qui celle-ci se transmet génération après génération, et enfin comment nombre d'intellectuels havrais désorientés par la tourmente révolutionnaire cherchèrent à renouer avec cette antique identité collective et à la sauvegarder malgré tout, de la Restauration au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous étudierons dans une troisième partie un cas particulier dans le processus d'écriture de l'histoire havraise mettant en jeu les mémoires individuelle et collective sur la longue durée, de la fin du XVI<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et ce dans un processus quasi continu passant du charrier communal au mémorial municipal pour aller vers l'histoire. Dans une quatrième et dernière partie, nous tâcherons dans un premier temps de définir les spécificités culturelles havraises, de situer précisément cette ville portuaire d'importance moyenne au sein du mouvement culturel général de l'écriture des histoires urbaines françaises, d'approfondir les rapports entre ce que nous savons de la culture havraise et la pratique de ce genre singulier qu'est la biographie, et enfin d'exposer ce que nous pouvons connaître de l'état des filiations intellectuelles détectées chez les passeurs de la mémoire havraise des origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans un second et dernier temps, nous tenterons de déterminer les processus de construction de la mémoire collective havraise, de soupeser le poids relatif de l'identité maritime dans ce même processus, et enfin de dégager la nature précise ainsi que les phases et les formes revêtues par l'identité collective urbaine havraise telles qu'elles sont reflétées et transmises par les textes des passeurs de la mémoire.

# PREMIÈRE PARTIE : LA RECONSTITUTION D'UNE HISTORIOGRAPHIE HAVRAISE

## I. L'HISTORIOGRAPHIE NORMANDE

### 1. L'historiographie normande, la mémoire et l'identité provinciale

L'historiographie normande était quasiment muette sur ces problématiques jusqu'à la publication de la thèse de François Guillet en 2001<sup>44</sup>. Agrégé d'université, docteur en Histoire et spécialiste de l'histoire culturelle à l'époque moderne, l'auteur a travaillé sous la direction d'Alain Corbin pour réaliser le premier travail universitaire de grande ampleur consacré à la construction d'une représentation régionale à travers l'exemple de la Normandie. C'est dans cette province puis région que s'est en effet élaborée une image forte sous la forme d'une longue quête identitaire parallèlement à la construction du sentiment national français et anglais. Pour l'auteur<sup>45</sup>,

« L'histoire constitue le socle de la conscience provinciale, où les Normands ont un rôle particulièrement important. La conscience du temps écoulé forme une dimension essentielle du lien social et fonde l'appartenance à la province ; dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les érudits provinciaux, confrontés à une perte de sens de l'identité normande, commencent à se pencher sur le passé provincial. Un savoir historique s'édifie sur la province ; il donne naissance à une discipline dont elle est le berceau et apparaît, en France, comme une création normande : l'archéologie médiévale ».

#### 1.1. La construction d'un savoir historique

De fait, François Guillet consacre sa seconde partie au passé normand et plus particulièrement un très long chapitre à la construction d'un savoir historique<sup>46</sup>, brossant un tableau très détaillé de l'historiographie normande tout en insistant sur ses spécificités par rapport au contexte français et sur l'importance de son rôle dans la construction de l'identité régionale. L'évolution de l'historiographie consacrée à la province ne se sépare pas, constate-t-il, de l'évolution des méthodes de l'histoire. La première phase consiste en une histoire à caractère édifiant inspirée des modèles antiques et centrée sur les grands personnages et les grandes

---

<sup>44</sup> François GUILLET, *Naissance de la Normandie : Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, Caen, Annales de Normandie, 2001.

<sup>45</sup> François Guillet, *op. cit.*, p. 8.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 183 et suivantes.

institutions. S'y ajoute par la suite, sous l'impulsion des mauristes<sup>47</sup>, puis de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une histoire élaborée à partir des textes et des documents étudiés désormais selon des méthodes critiques.

Par ailleurs, François Guillet distingue quatre catégories d'auteurs aux buts différents : tout d'abord, les érudits normands « *pour qui l'histoire est un élément de fierté provinciale ou locale* » ; puis les érudits extérieurs à la province qui viennent y chercher des éclaircissements quant à une époque donnée ou une théorie quelconque mais qui ne s'intéressent pas à l'histoire normande. Les Normands d'adoption et les mauristes qui poursuivent en Normandie des recherches entreprises auparavant et ailleurs, ou qui effectuent des recherches pour le compte d'entreprises menées au niveau national, forment le troisième groupe. Le quatrième enfin est constitué par les Anglais à la redécouverte de la Normandie médiévale monumentale.

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, la connaissance historique s'est approfondie en France, et plus spécifiquement en Normandie en raison de l'importance conjointe de plusieurs facteurs locaux. En effet, l'existence d'un marché de lecteurs potentiels chez un public lettré composé d'officiers de robe et de nobles, associée à la présence d'académies provinciales prestigieuses et de sociétés savantes actives, à l'existence de structures d'enseignement comme l'Université de Caen, les nombreux collèges et établissements religieux importants, tout ceci donc explique l'essor de l'histoire en Normandie. Un essor confirmé par les recherches menées sur la lecture qui montrent que l'histoire tient la seconde place après les ouvrages religieux dans les bibliothèques privées de la noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette production d'ouvrages historiques reflète une conscience historique profondément enracinée qui s'appuie sur un glorieux passé et qui contribue à maintenir une identité régionale à travers les vicissitudes de l'histoire.

## **1.2. Les histoires urbaines et provinciales et l'identité normande**

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, remarque François Guillet, de nombreuses études historiques ont vu le jour dont une part notable est restée manuscrite comme certaines histoires locales<sup>48</sup>. En dépit d'une grande diversité dans les œuvres normandes, il parvient à distinguer deux grands types de production historique : les études locales appliquées aux villes de la province dites « *histoires urbaines* », et les études consacrées à la province entière, principalement par les académies.

Reprenant la typologie élaborée par Claire Dolan, François Guillet distingue trois phases dans l'élaboration des histoires urbaines<sup>49</sup>. Le genre des *Antiquités* forme la première de ces phases

<sup>47</sup> Les moines érudits de la Congrégation de Saint-Maur qui ont beaucoup fait pour la publication des sources de l'histoire médiévale.

<sup>48</sup> des villes d'Alençon et d'Argentan par exemple.

<sup>49</sup> Nous laisserons de côté son exposé sur les histoires de la province qui s'écartent de notre problématique.

qui se développe à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et qui concerne aussi d'autres villes du royaume. Ce genre est caractérisé par un contenu centré sur les monuments à partir desquels se déploie une description historique qui prend la forme d'une série de notices successives ne respectant pas la chronologie. Deux ouvrages, consacrés l'un à Rouen<sup>50</sup> et l'autre à Caen<sup>51</sup> illustrent cette phase et auront une longue influence sur l'historiographie provinciale. Ce type d'ouvrage témoigne d'une certaine vision de la province et de son passé qui relègue au second plan l'exactitude historique et met au premier plan l'urbanité, marquant la spécificité de la ville non par rapport au royaume, comme le feront les histoires urbaines publiées aux siècles suivants, mais par rapport aux autres villes. Il s'agit donc de fournir « *une identité pour soi à la ville* »<sup>52</sup>, quitte à se fonder sur une origine mythique.

À partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'érudition locale se transforme. Les *Antiquités* laissent la place à d'autres types d'histoires qui s'apparentent à des *Annales* dont les exemples les plus fameux sont tous deux consacrés à l'histoire de Rouen<sup>53</sup> :

« [Ces récits] s'organisent sur le mode du récit chronologique et ne contiennent plus aucune allusion au passé mythologique. [...] L'intérêt pour les récits d'événements a supplanté l'intérêt pour les recueils de curiosités. [...] De plus, il ne s'agit plus désormais de marquer les spécificités de la ville, mais d'insérer son histoire dans une histoire plus vaste, celle du royaume. »<sup>54</sup>

Comme le montre la préface de Servin à son *Histoire de Rouen*, les historiens s'efforcent désormais de justifier leur travail et d'expliquer à leurs lecteurs l'intérêt de ces histoires particulières qui racontent des événements qui n'ont pas l'importance d'événements nationaux.

Dans sa troisième phase, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'érudition connaît un essor sans précédent et redéfinit ses méthodes et ses objectifs en raison de la laïcisation progressive des pratiques savantes et du développement important de réseaux de sociabilité concurrents des académies<sup>55</sup> qui permettent à leurs membres d'échanger des informations et de

« [...] communier dans leurs activités. [...] Ces réseaux deviennent ainsi des lieux où se construit une véritable histoire savante. Ces érudits d'un type nouveau jouent un rôle important dans la recherche historique sur la province et dans sa diffusion »<sup>56</sup>.

---

<sup>50</sup> Le *Recueil des Antiquitez et Singularitez de la Ville de Rouen*, de Noël TAILLEPIED, Rouen, 1587, réédité en 1610 et en 1657.

<sup>51</sup> *Les Recherches et Antiquitez de la Province de Neustrie, à présent Duché de Normandie, [...] et de la Ville et de l'Université de Caen*, de Charles de BOURGUEVILLE DE BRAS, Caen, 1588, réédité en 1833.

<sup>52</sup> Claire DOLAN citée par F. GUILLET, *op. cit.*, p. 188, note n° 17.

<sup>53</sup> *L'Histoire de la Ville de Rouen* de François FARIN (1668) et *L'Histoire de Rouen* d'Antoine Nicolas SERVIN (1775).

<sup>54</sup> Claire DOLAN citée par F. GUILLET, *op. cit.*, p. 189.

<sup>55</sup> Cabinets de lecture, loges maçonniques, sociétés savantes...

<sup>56</sup> François GUILLET, *op. cit.*, p. 190.

Et de citer en exemples les œuvres de Charles Desmarquets<sup>57</sup>, prototype du notable qui se consacre à l'histoire locale dans un souci de recherche du bien public, et de Pierre Joseph Odolant-Desnos<sup>58</sup> ; en effet, ces œuvres sont représentatives de cette phase culturelle normande en ce que leurs auteurs relient expressément l'histoire locale aux particularités culturelles et économiques de leur patrie, endossant ainsi « *un rôle social de gardiens de la mémoire locale* », et qu'ils ont recours à « *des méthodes critiques souvent rigoureuses* ». Toutes caractéristiques qui font d'eux « *des mémorialistes de leur région* »<sup>59</sup>.

Cependant, si François Guillet cite abondamment la production historique sur les villes de Caen et Rouen, et plus rarement Alençon, Argentan, Dieppe ou Falaise, son ouvrage ignore totalement l'historiographie havraise. Raison de plus pour tâcher de comprendre les raisons de ce silence et pour tenter d'en combler modestement les lacunes.

## 2. Le désert historiographique havrais

La constatation déjà effectuée lors de recherches pour le mémoire de Maîtrise et l'absence de références à l'historiographie havraise dans la thèse de François Guillet nous ont donc conduit à rechercher la production locale sur ce thème. Après de longues et minutieuses investigations dans les bibliothèques de la ville, nous pouvons affirmer que cette historiographie se résume à un bref article de l'historien Philippe Manneville publié en 1979<sup>60</sup>.

Seule et unique étude historiographique havraise qui embrasse 450 ans d'histoire havraise en moins d'une dizaine de pages, de Guillaume de Marceilles aux premières publications de Jean Legoy, contemporaines de cet article. Philippe Manneville, lui-même historien du Havre et de la Normandie et membre de plusieurs sociétés d'histoire, dresse un tableau rapide des historiens et de l'évolution des écrits historiques consacrés à la ville en choisissant de ne présenter que les plus connus, généralement publiés : Guillaume de Marceilles, l'abbé Pleuvry, Dubocage de Bléville et Marie Le Masson Le Golft pour l'Ancien Régime. Seul le premier auteur est quelque peu documenté quant à sa biographie, les autres passent comme des fantômes désincarnés. Les trois siècles d'historiographie havraise de l'époque moderne sont donc révélés au public havrais en trois pages pour s'achever sur la présentation très succincte d'une *Histoire du Havre* restée à l'état

---

<sup>57</sup> 1722-1809 ; François GUILLET, *op. cit.*, p. 190.

<sup>58</sup> 1722-1801 ; *Mémoires chronologiques pour servir à l'Histoire de Dieppe*, 1785.

<sup>59</sup> François GUILLET, *op. cit.*, p. 192.

<sup>60</sup> Philippe MANNEVILLE, « Historiens et histoires du Havre et des Havrais », extr. du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1979, p. 1-9.

de manuscrit qu'il attribue à Jean-Baptiste Lesueur. Nous avons établi en d'autres circonstances que cette attribution est erronée puisque la composition de ce texte est antérieure d'un siècle à sa possession par son auteur supposé<sup>61</sup>. Philippe Manneville conclut ce bref exposé par ces quelques mots :

« Nous ne citerons pas tous les ouvrages écrits sur Le Havre et traitant de son histoire, soit dans son ensemble, soit concernant une tranche de celle-ci, ou traitant de son commerce et faisant place à quelques chapitres d'histoire. La liste serait longue, fastidieuse, d'autant plus que tous ces auteurs se sont plus ou moins répétés, faisant plus œuvre de compilation que d'historiens, et n'essayant même pas de critiquer leurs références et leurs sources »<sup>62</sup>.

Aucune étude historiographique n'ayant été menée sur ces malheureux « *compileurs* » rejetés dans l'anonymat, cette vision de l'historiographie havraise nous semble déjà susceptible d'être un objet d'étude en soi. En effet, le désert historiographique havrais n'est-il pas le produit de cette vision propagée par les historiens locaux eux-mêmes selon laquelle en dehors du témoignage de Guillaume de Marceilles, de Pleuvry et de Dubocage de Bléville<sup>63</sup>, il n'existe aucun véritable travail d'histoire et de mémoire avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ? Car l'essentiel de cet article porte sur les histoires et les historiens à partir des années 1840 à 1860 avec Labutte, Lemâle, Borély, Garsault, Beaucamp et Legrix. Le XX<sup>e</sup> siècle sera caractérisé par un choix d'auteurs composé curieusement non pas d'historiens mais d'écrivains à la recherche « *des impressions, d'un esprit de la ville* » comme Leplay, Gosse, Spalikowski et Guillemard<sup>64</sup>. Cette énumération l'amène à saluer la parution récente du premier volume de l'ouvrage de l'historien havrais Jean Legoy, *Le Peuple du Havre et son histoire*, véritable histoire de la ville et de ses habitants depuis les origines<sup>65</sup>.

Tout laisse donc à penser que cet article visait moins à esquisser les contours d'une étude historiographique havraise à venir qu'à saluer la publication attendue des travaux d'un compagnon de route comme le suggère cet étrange aveu figurant quasiment en fin de l'article, en guise de pré-conclusion :

« Que de chemin parcouru depuis Guillaume de Marceilles ! mais aussi quelle évolution dans la conception des ouvrages ! Nous n'essaierons pas ici de les caractériser sur le plan de l'historiographie [...] »<sup>66</sup>.

---

<sup>61</sup> Voir notre ouvrage issu de notre mémoire de Maîtrise d'Histoire : *Le rêve brisé de Jean-Baptiste Denis Lesueur : Un bourgeois havrais des Lumières dans la tourmente révolutionnaire (1750-1819)*, Luneray, Éditions Bertout, 2004.

<sup>62</sup> Philippe MANNEVILLE, *op. cit.*, p. 3.

<sup>63</sup> qui ont tous deux publié une histoire de la ville au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>64</sup> Philippe MANNEVILLE, *op. cit.*, p. 8.

<sup>65</sup> dont les quatre volumes seront publiés successivement en 1979, 1982, 1984 et 2002.

<sup>66</sup> Philippe MANNEVILLE, *op. cit.*, p. 8.

Cette ébauche n'a apparemment guère encouragé la recherche contemporaine à explorer ce formidable champ d'investigation qu'est l'historiographie du Havre. Nombreux en effet furent les passeurs de la mémoire havraise depuis les origines de la ville, encore fallait-il chercher à connaître les hommes, leurs œuvres et leurs contextes historiques.

## II. RECONSTITUER L'HISTORIOGRAPHIE HAVRAISE

Reconstituer l'historiographie havraise ne fut pas chose facile et consacrer quelques lignes à la méthode d'enquête, aux problèmes rencontrés et aux outils élaborés au fur et à mesure des besoins ressentis ne semble pas inutile ici, ne serait-ce que pour suivre et comprendre le cheminement du chercheur.

### 1. Le repérage des textes

La première étape de ce travail a consisté en effet à repérer de la façon la plus exhaustive possible tous les textes publiés ou non qui faisaient manifestement oeuvre de passage de la mémoire havraise. Il fallut pour cela dans un premier temps identifier tous les chercheurs, érudits, antiquaires ou historiens qui s'étaient intéressés peu ou prou, directement ou indirectement, à l'écriture de l'histoire du Havre ou encore à l'histoire de l'écriture, de la littérature et des littérateurs havrais. Toutes les bibliographies et biographies normandes et havraises datant des années 1850 à 1920 furent retrouvées et méthodiquement consultées dans les bibliothèques du Havre et de Rouen.

Un dépouillement systématique et exhaustif des publications des sociétés savantes locales (Société Havraise d'Études Diverses, Association des Amis du Vieux Havre, Centre Havrais de Recherche Historique, Société Libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, Commission Départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure...) sur la période qui s'étend de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années les plus récentes fut également mené à bien afin de repérer toute trace de textes susceptibles d'entrer dans notre champ de recherche. Enfin, il fut aussi procédé à l'analyse fine des catalogues des fonds patrimoniaux de chacune des bibliothèques publiques de Haute et de Basse-Normandie ainsi que la Bibliothèque nationale. Les inventaires et répertoires des Archives municipales de toutes les communes un tant soit peu importantes de Haute-Normandie (Le Havre, Fécamp, Harfleur, Yvetot, Dieppe, Rouen, Montivilliers, etc.) ainsi que celles de Honfleur passèrent également au crible de même que ceux des Archives départementales de la Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados sans négliger pour autant les Archives nationales et le Service Historique de la Défense pour ses dépôts de Vincennes et de Cherbourg. Il en fut enfin de même pour certaines institutions havraises soit à vocation patrimoniale comme les Musées Historiques municipaux, soit présentant un potentiel patrimonial important comme le Port autonome, la Chambre de Commerce ou encore le Muséum d'Histoire naturelle.

Il convient de citer ici, parmi les écrits érudits qui constituèrent pour cette étape de notre recherche une source particulièrement pertinente, l'extraordinaire travail d'inventaire, quasiment similaire au nôtre, qui fut mené au début des années 1880 par Alexis Guislain Lemâle et Charles Gustave Roessler pour être publié dans le *Havre d'Autrefois*, véritable conservatoire de la mémoire écrite et figurée du Havre. Et c'est d'ailleurs ce même ouvrage ainsi que les bio-bibliographies havraises de Lechevalier publiées à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle qui nous mirent sur la piste des grandes collections patrimoniales privées, et singulièrement celle de la famille Toussaint qui, constituée dès le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et bien que partiellement amputée au gré des aléas de l'histoire mouvementée du Havre, n'en est pas moins restée elle aussi une sorte de conservatoire de la mémoire écrite collective de la cité comme nous aurons à plus d'une reprise l'occasion de l'explicitier.

## **2. L'authentification des textes : à la recherche des auteurs**

Ceci effectué, la phase suivante consista à retrouver physiquement puis à vérifier systématiquement et méthodiquement l'existence actuelle des textes cités dans des sources imprimées souvent vieilles de plus d'un siècle voire de 150 à 180 ans. Il nous fallut par conséquent nous rendre dans tous les lieux de conservation pour retrouver, lire, analyser, décrire les textes repérés de façon à cerner précisément leur date de composition ou de rédaction et leur propos afin de les classer dans ou hors de notre corpus d'étude. Nous présenterons ci-après l'ensemble de ces textes et la dite répartition accompagnée de sa justification.

Cette opération fut certes quelque peu fastidieuse mais elle s'est en fin de compte et comparativement révélée plutôt aisée pour ce qui relevait de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce fut en effet une toute autre chanson pour les manuscrits datant du premier quart de ce même siècle ainsi que pour la plupart de ceux des siècles antérieurs, singulièrement au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les descriptions bibliographiques ou archivistiques élaborées voici 100 à 150 ans manquaient effectivement de précision voire étaient tout ou partie erronées, tantôt quant à la datation, tantôt quant à l'auteur. Par ailleurs, nombre de manuscrits étaient parfaitement anonymes ou attribués faussement à certains auteurs et / ou ne portaient pas de date, sans compter ceux qui avaient disparu corps et biens sans laisser de trace. Dans ces circonstances, force nous fut donc de procéder systématiquement à des analyses diplomatiques internes et externes de chacun des documents de façon non seulement à les situer dans le temps avec le maximum de précision mais aussi à distinguer primo entre date de composition et date de

rédaction ; secundo le document original de sa copie voire de ses copies successives ; et tertio l'auteur du copiste, le continuateur de l'auteur originel, etc... Un travail long et difficile, non exempt d'imprécisions et de lacunes, mais pour lequel nous nous devons de remercier Dominique Rouet, conservateur des collections patrimoniales de la Bibliothèque municipale du Havre, qui nous a initié à certaines techniques propres à ces spécialistes de la diplomatique que sont les chartistes. Ce cheminement, ces analyses, ces enquêtes détaillées, le lecteur les retrouvera tout au long des deuxième et troisième parties.

En outre, que le ou les auteurs soient identifiés avec certitude ou qu'ils restent hypothétiques, putatifs voire simplement probables, nous avons méthodiquement procédé à leur égard à des enquêtes biographiques élargies s'appuyant sur les sources archivistiques, bibliographiques ou documentaires existantes pour tenter de situer avec le maximum de précision ces auteurs dans leur temps et dans le maillage serré de la société urbaine havraise qui leur était contemporaine, ceci aux fins de corréliser écriture et position sociale et de tâcher de saisir les enjeux personnels et collectifs de cet effort de passage de la mémoire havraise. Cela nous conduisit logiquement à l'élaboration d'outils biographiques comme des tableaux généalogiques brassant les collatéraux le plus largement possible ainsi qu'une base de données patronymiques permettant de croiser les informations et de détecter finement toute trace, si infime fût-elle, de contacts, d'accointances et de liens de parenté établis entre les auteurs d'une part ou, de l'autre, entre ces mêmes passeurs de la mémoire et leur propre environnement social, familial, professionnel, culturel, intellectuel et religieux.

Enfin, la construction de frises chronologiques sur le temps long, c'est-à-dire de la fondation de la ville en 1517 jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, visait à présenter un panorama susceptible d'embrasser d'un seul coup d'oeil la position tant des textes que des hommes les uns par rapport aux autres sur une échelle temporelle afin de saisir les contemporanéités. Il permit de constater l'absence réelle de rupture du lien mémoriel collectif tout au long de ces trois siècles et demi, ouvrant ainsi la porte à la constitution d'un corpus original tant par son étude portée sur la longue durée que par sa prise en compte inédite de l'immense face immergée de l'iceberg que représentent les textes non imprimés comme nous l'allons voir.

### **3. L'exploitation des sources secondaires**

Tout ceci s'est appuyé naturellement sur la recherche et l'exploitation des sources secondaires. Nous évoquons ici les sources mobilisées que nous qualifions ainsi car elles ont eu

pour rôle d'éclairer les sources primaires en recueillant le maximum d'informations sur leurs contextes historiques de composition, de rédaction, de diffusion, de publication, voire de continuation et de réutilisation ultérieure, et plus particulièrement de mieux connaître leurs auteurs et leur environnement. Concrètement, nous avons eu recours à des sources archivistiques locales, pour la plupart conservées aux Archives municipales du Havre comprenant les archives communales havraises mais aussi des communes aujourd'hui annexées au Havre (Ingouville, L'Eure / Leure, Graville, Bléville, Sanvic et Rouelles). Nous avons également consulté les archives de la Marine au Havre et celles de la fabrique de la paroisse Notre-Dame qui comportent nombre de documents issus des activités des confréries religieuses et charités locales depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. De même, nous avons fréquenté quelques petits fonds privés comme les fonds Eyriès ou Legoy, ainsi que les archives de l'Hôpital du Havre depuis 1538.

À la Bibliothèque municipale du Havre, les fonds mobilisés ont été celui des Manuscrits (cote Ms)<sup>67</sup>, le Fonds Normand (cotes N et NM) et la Réserve (cote R). Plus accessoirement, nous avons eu recours aux Archives départementales de la Seine-Maritime pour, en particulier, ses archives notariales, source précieuse depuis longtemps reconnue par les historiens pour écrire l'histoire des familles, et d'autres fonds spécifiques au Havre comme les Fonds Richard, Priem, Bégouen-Demeaux<sup>68</sup>, de l'Amirauté, de la paroisse Notre-Dame, etc....

Nous avons classé nos sources secondaires en quatre grandes catégories. La première rassemble les instruments de recherche et catalogues décrivant les fonds d'archives et les collections bibliographiques qui ont permis le travail de repérage des sources primaires et secondaires. La deuxième énumère auteur par auteur toutes les sources archivistiques permettant de situer chacun d'entre eux sur les plans chronologique, sociologique, économique et culturel, et de repérer les liens éventuels qu'ils peuvent avoir noués entre eux. Ce travail minutieux de mise en relation de chaque individu et chaque texte avec son milieu global s'est appuyé pour l'essentiel sur quelques séries homogènes conservées dans les Archives municipales et permettant de recueillir le maximum d'informations. C'est ainsi que les généalogies familiales des individus ont été reconstituées à partir des actes paroissiaux du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution (Fonds Ancien, sous-série GG) et des actes d'état civil depuis 1792 (Fonds Révolutionnaire et Moderne, sous-séries E). L'on a pu ainsi déterminer l'ancienneté de l'implantation des familles au Havre, les alliances matrimoniales, les liens parentaux, les carrières et l'évolution des positions sociales en se basant sur les titres et les professions déclarés. Les niveaux de fortune et leurs aléas ont parfois pu être mesurés, lorsque c'était possible, en se basant sur les minutes des déclarations de propriétés dans le terrier du Havre (Fonds Ancien, sous-série CC), ainsi que sur les documents fiscaux

<sup>67</sup> Parmi lesquels les Papiers Eyriès, Morlent et Roessler.

<sup>68</sup> Revenu aux AMH en 2008.

révolutionnaires particulièrement précis en la matière (sous-série G). Les archives des inventaires après décès conservés dans les archives notariales aux Archives départementales de la Seine-Maritime se sont parfois révélées très précieuses pour avoir un état des bibliothèques personnelles et donc une image à peu près précise du niveau culturel des individus.

Autre source importante d'information sur la vie de la cité et sur le rôle joué par les individus étudiés, les registres de délibérations du Conseil de ville sous l'Ancien Régime (sous-série BB dans le Fonds Ancien), du Conseil général de la commune sous la Révolution puis du Conseil municipal (sous-séries D2). La plupart des événements individuels et collectifs ayant fait l'objet de débats et de décisions y sont soigneusement consignés. La collection débute au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, avec parfois de grosses lacunes dans les périodes les plus anciennes, mais se révèle particulièrement précieuse pour sa précision et la qualité de ses informations.

La troisième catégorie de sources secondaires concerne des sources archivistiques plus générales que celles précédemment évoquées. Elles présentent, en effet, l'intérêt de donner une vue à la fois collective et sur une longue période chronologique de la société havraise, permettant ainsi de resituer les auteurs dans un réseau social, au milieu de leurs parents et amis, voire au milieu de leurs patrons et clients. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la sociabilité religieuse dont on sait depuis longtemps l'importance à l'époque moderne. Les Archives municipales et départementales conservent en particulier de belles séries de registres de membres des charités et confréries religieuses havraises sur plus de deux siècles, du début du XVII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces données ont été, lorsque c'est possible, confrontées aux éléments biographiques recueillis auprès des autres sources primaires et secondaires. Cet outil s'est révélé le plus pertinent durant l'Ancien Régime, le tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle étant bien entendu peu favorable à l'épanouissement de cette sociabilité religieuse. En ce qui concerne la sociabilité des loges maçonniques, dont l'importance s'est avérée finalement moins grande que prévu, nous sommes appuyé sur les travaux d'Éric Saunier qui font autorité en la matière<sup>69</sup>. Le fonds d'archives de l'Hôpital du Havre a lui aussi été mis à contribution, son mode particulier d'administration ayant donné lieu à une forme de sociabilité bourgeoise liée à l'échevinat. La série E consacrée à l'administration comporte notamment les registres de délibérations de cette institution de 1680 à l'An II. Elle a été complétée par le versant municipal. La liasse cotée GG 546 (Fonds Ancien) regroupe ainsi toutes les propositions pour l'élection des administrateurs et des receveurs de l'Hôpital sur un siècle, de 1694 à 1788. Enfin le fonds donné par l'historien havrais Jean Legoy aux Archives municipales du Havre comprend un fichier nominatif de personnalités

---

<sup>69</sup> Éric SAUNIER, *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : 6000 francs-maçons de 1740 à 1830*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 1998.

havraises de tous métiers et de toutes époques qui s'est avéré une source particulièrement précieuse<sup>70</sup>.

La quatrième et dernière catégorie de sources secondaires rassemble les sources imprimées, c'est-à-dire tous les ouvrages à vocations nationale et normande d'abord, puis spécifiquement havraise ensuite, qui ont permis de rassembler toutes les informations biographiques et bibliographiques sur nos passeurs de la mémoire havraise, et ce des premières années du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle.

### **III. LES PASSEURS DE LA MÉMOIRE HAVRAISE : UNE RICHESSE MÉCONNUE**

#### **1. Les textes : état des lieux**

Un recensement minutieux, qui s'est naturellement voulu le plus exhaustif possible, dans les collections publiques du Havre, de Montivilliers, d'Harfleur, de Rouen et autres lieux a donc permis de dresser une liste de 65 textes et d'au moins une quarantaine d'auteurs, sans compter une vingtaine de textes anonymes, ayant délibérément fait œuvre de passage de la mémoire spécifiquement havraise des origines de la ville aux années 1860. Un corpus considérable dont l'importance était largement insoupçonnée. En effet seule une très faible partie de ce corpus était repérée comme telle et une partie encore plus restreinte avait fait l'objet de publications comme le montrent les quelques chiffres suivants.

Après un travail de repérage et de localisation des sources primaires potentielles, il fallut opérer une sélection des documents pour ne conserver dans notre étude que ceux qui répondaient aux critères de l'enquête et aux termes de la problématique. Autrement dit, les documents que nous retiendrons sont tous ceux qui, quelle que soit leur forme (journal, mémoires, annales, chronique, histoire, etc...), manifestent de la part de leur(s) auteur(s) la démarche volontaire de collecter et de transmettre spécifiquement la mémoire havraise aux générations futures, que cette mémoire soit individuelle, familiale, institutionnelle ou autre. Il faut aussi nécessairement que ces auteurs et ces textes s'inscrivent dans la période chronologique considérée, à savoir de la fondation de la ville et du port par François I<sup>er</sup> en 1517 aux années 1860. La modification des critères de sélection a pu faire que certains textes primitivement sélectionnés se sont trouvés écartés par la suite, et inversement d'aucuns qui n'avaient pas été retenus dans un premier temps

---

<sup>70</sup> Sous la cote 517W, et plus particulièrement 517W6-9.

ont été réintégrés dans le corpus. Il s'est trouvé aussi quelques textes qui avaient fait l'objet d'une première sélection et qui ont été rejetés après une analyse fine. Nous signalerons et argumenterons tous les cas de figures. Cette liste exposera par conséquent tout d'abord les textes écartés de notre étude en justifiant les choix opérés, puis se portera plus longuement sur les sources sélectionnées.

### 1.1. Les textes écartés

**a. Les textes bien repérés comme passeurs de la mémoire havraise mais qui sortent du cadre chronologique** que nous nous sommes fixé pour ce travail.

- *Honfleur et Le Havre : Huit jours d'une royale infortune*, par Césaire François Adolphe d'HOUDETOT, publié à Paris au Dépôt de la Librairie et au Havre chez Alphonse Lemâle en 1850 (59 p.)<sup>71</sup>. Cet aristocrate, né<sup>72</sup> et résidant habituellement au Havre et dans sa région, fut membre de la Société Havraise d'Études Diverses. Cet ouvrage est un témoignage historique relatant son propre rôle et celui de certains Havrais pour faciliter la fuite en Angleterre du roi Louis-Philippe et de la famille royale par le port du Havre lors de la Révolution de 1848. Publié deux ans seulement après les faits, dans une période pour le moins troublée sur le plan politique, quels sont les enjeux personnels et collectifs de ce travail de mémoire ? Pour qui et pourquoi témoigne-t-il si rapidement ? La question, disions-nous dans notre précédent mémoire, méritait d'être étudiée de près dans le contexte havrais, et ce d'autant plus que l'auteur semble invoquer des motivations d'histoire et de mémoire associées au nom du Havre. Enquête faite, il s'avère tout d'abord que l'auteur, surtout connu à l'époque pour ses oeuvres cynégétiques, publia une seconde édition de son témoignage sous le même titre toujours à Paris<sup>73</sup> mais cette fois « *augmentée de documents qui prouvent la vérité historique de cette publication* ». Un envoi en exergue et en conclusion ainsi libellé : « *Rien pour les Partis, tout pour l'Histoire* » avait pu nous laisser croire à une oeuvre à caractère historique mais il s'agit en fait uniquement de son propre témoignage des événements survenus à Honfleur, à Trouville et au Havre. Nous sommes là en présence d'un plaidoyer *pro domo* en faveur de la dynastie en exil ponctué de plaintes déchirantes contre ses grands malheurs et d'imprécations sans fin contre ses « *tortionnaires* ». Il ne s'agit par conséquent en aucun cas d'un document visant à contribuer à la mémoire de la ville ou à son histoire.

---

<sup>71</sup> AMH, HIS043.

<sup>72</sup> En 1799, et décédé en 1869.

<sup>73</sup> Imprimerie du Remquet, Paris, 1851, in-8° de 92 p.

**b. Les textes qui revêtent un aspect historique certain et qui s'inscrivent tout à fait dans notre période chronologique mais qui relèvent d'un genre différent.** Composés en effet de 1667 à 1812, nombre de ces documents sont en réalité des rapports et des enquêtes à caractères administratif, militaire, naval, fiscal et économique, voire tout ou partie de tout cela à la fois. Rédigés dans la plupart des cas sur commande par des représentants au Havre du pouvoir central, ces textes ont pour unique fonction d'aider ce dernier à prendre des décisions concernant la place. Certains de ces personnages sont originaires de la ville mais la plupart sont ce que les Cauchois appellent des « *horsains* ». Cependant, nous avons vu précédemment que ce n'est pas là un critère de sélection opérant. Quoi qu'il en soit, ces documents n'ont de toute évidence aucunement vocation à transmettre la mémoire havraise, bien qu'ils présentent souvent une introduction ou un léger développement à caractère historique sur la ville et sur le port. Indéniablement sources d'histoire urbaine fort précieuses pour Le Havre, ces éléments nous ont néanmoins conduit à écarter ces textes de notre corpus après un examen minutieux pièce à pièce :

- *Portrait de la Ville et Citadelle du Havre de Grâce avec les avantages de son port et de ses rades, présenté à Monseigneur le Duc de Saint-Aignan son Gouverneur. 1667.*<sup>74</sup> Bourgeois et échevin du Havre, « *Capitaine entretenu pour le Roi dans la Marine* », Adrien Godefroy de Nipiville (1610-1675) dresse ici un état détaillé du port, de la ville et des fortifications qui vise à convaincre le gouverneur et le pouvoir royal de mobiliser les moyens nécessaires à la sécurité de la navigation en luttant contre l'incessant afflux de galets qui obstrue périodiquement l'entrée du port, mettant ainsi la Marine royale et le commerce en danger. C'est donc là le premier d'une série de textes similaires qui se succéderont sur ce thème jusqu'en 1812.

- *Description de Graville par le Sieur Combart, bailli de Graville*<sup>75</sup>. Il s'agit, précise la notice du bibliothécaire, de « *la copie d'un manuscrit conservé dans les anciennes archives du Marquisat* » de Graville. Ce document daté de 1688 était susceptible, en dépit de son titre qui le situe clairement à Graville, d'apporter un témoignage sur Le Havre, une comparaison toujours utile ou encore de citer des sources havraises. Il s'agit en fait d'un rapport dressant l'état de ses possessions féodales et de ses revenus fiscaux par le bailli Adrien Combart (vers 1640-après 1688) à son seigneur et maître Louis Charles d'Orléans, entre autres marquis et haut-justicier du village. Cet état comprend bien une partie décrivant « *ses agréments, son*

---

<sup>74</sup> BMH, Ms 361, 16 f. Le manuscrit a été publié par G. Priem dans le *Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre* n°28, 1971.

<sup>75</sup> BMH, Ms 379, non relié, 31 f.

*antiquité d'aussi loin qu'on la peut rechercher [...] »* mais l'aspect historique est réduit à sa plus simple expression pour faire une large place aux questions de revenus et de fiscalité. Il n'y a par conséquent aucun souci de transmission de la mémoire locale dans ce texte.

- ***Mémoires et remarques sur l'importance de la ville et citadelle du Havre de Grace avec des instructions pour rendre son port un des meilleurs de la mer***, par Jean-Baptiste Monteguy<sup>76</sup> Sieur de La Montagne, Commandant dans la grosse tour et ancienne forteresse du Havre<sup>77</sup>. Cet auteur étant cité depuis 150 ans comme un des premiers historiens du Havre, une étude s'imposait naturellement. Il n'en est rien. Il s'agit en fait d'un rapport au gouverneur du Havre, le duc de Saint-Aignan, pour exposer les atouts du port du Havre, les causes et les effets de son mauvais entretien et les remèdes à y apporter.

- ***Brève explication de la ville du Havre tirée des anciennes archives de la ville***<sup>78</sup>. Ce manuscrit de quelques pages seulement fait partie d'une liasse de plusieurs mémoires et placets très polémiques du sieur Du Rocher Puel sur le port du Havre et les travaux à y faire pour l'améliorer. L'auteur se présente comme un « *ancien officier et ingénieur expert en la Marine* ». La partie historique de ce mémoire ne vise qu'à situer ses arguments dans une perspective plus longue.

- ***Mémoire sur Le Havre de Grace***. Ce manuscrit anonyme daté de 1727 et épais de 125 pages en grand format, est conservé dans la bibliothèque de la Conservation des Musées Historiques du Havre sans toutefois porter de cote. Il s'agit en fait d'une description détaillée de la ville et du port sur les plans géographique, historique, militaire, administratif, fiscal et économique, structuré pour répondre à 19 questions dont seule la première se rapporte à l'histoire. Bien que l'on n'ait aucune information sur son auteur ni sur le contexte précis de composition, on peut néanmoins déduire de ces quelques éléments que ce document est vraisemblablement la réponse à une vaste enquête ordonnée par le pouvoir central pour avoir une connaissance précise de l'état des ports de Normandie et de leurs fortifications. S'inscrivant dans la longue lignée des rapports de l'administration de la Marine royale évoquée plus haut, ce n'est manifestement pas un texte d'initiative havraise visant à passer la mémoire locale.

---

<sup>76</sup> Et non Montegny comme l'ont rapporté par erreur tous les historiens et biobibliographes du Havre.

<sup>77</sup> BMH, Ms 364 et AN, Marine, 3 JJ 122, Côtes Nord de la France, pièce n°14, 33 f. 1691.

<sup>78</sup> AN, Marine, 3 JJ 122, Côtes Nord de la France, liasse n°16, 1712-1713.

- ***Mémoire sur la ville du Havre***<sup>79</sup>. Ce manuscrit, dont l'érudit havrais Georges Priem a publié des extraits commentés et annotés en 1976<sup>80</sup>, est l'œuvre de François Sicard, Commissaire de la Marine alors en fonctions au Havre. La consultation des archives municipales nous indique qu'il les exerça au moins de 1721 à 1735<sup>81</sup>, ce qui laisse d'ailleurs à penser que Sicard fut vraisemblablement à l'origine du *Mémoire sur Le Havre de Grace* évoqué précédemment. La forme est différente en ce sens qu'il ne s'agit pas de réponses apportées à une enquête centralisée, mais les informations données sont identiques.

- ***Mémoire sur Le Havre de Grace, histoire des fortifications et du port***<sup>82</sup>. Ce texte est dans le même cas de figure que les précédents puisqu'il s'agit d'un rapport sur l'état de la ville, du port et de ses fortifications, agrémenté d'une petite introduction historique, et dressé par Gourdon de L'Églisère, Directeur des Fortifications de Normandie basé au Havre, à l'intention du Ministre de la Marine<sup>83</sup>.

- ***Mémoire portatif et Journal pour Le Havre, 1756, 1757 et partie de 1758***<sup>84</sup>. Il s'agit en fait d'un mémoire « *commencé en 1756, rectifié en 1757 et achevé en may 1758* » rédigé par Jean Duportal (ou Du Portal), connu au Havre comme Directeur des Fortifications de Normandie et Lieutenant Général des armées du Roi. Ce document a été envoyé au maréchal duc de Belle-Île et au comte de Virieu-Beauvoir, Lieutenant du Roi au Havre, dans le but d'améliorer les défenses côtières et les fortifications de la ville et du port contre d'éventuels bombardements anglais<sup>85</sup>.

- ***Mémoire historique, critique et anecdotique du Havre, qui comprend ses accroissements successifs, ses fortifications, son port et ses rades, son bassin, ses bâtiments militaires, leurs dimensions, leurs usages... ; mêmes détails pour la citadelle et généralement tout ce qui constitue l'état actuel de cette place représentée par un ancien et un nouveau plan accompagnés de leurs légendes particulières ; suivi d'un Abrégé des projets qui ont été proposés***

---

<sup>79</sup> AN, Marine, C<sup>4</sup> 159 ; ADSM, Fonds Priem, 17 F 15 ; AMH, HIS052 (photocopie du précédent). L'original est daté de 1730 et comporte 61 pages.

<sup>80</sup> Georges PRIEM, « Le Havre en 1730 d'après le Mémoire de Sicard », extr. du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1976, p. 8-21.

<sup>81</sup> AMH, GG 89, Baptêmes, mariages, inhumations, Notre-Dame, 12 avril 1721 ; et GG 241, idem Saint-François, 9 décembre 1735.

<sup>82</sup> SHAT, Archives du Génie, Château de Vincennes, section 1, carton 1, article 8. 32 f., 1749.

<sup>83</sup> Il le fut de 1749 à 1754 ; ses successeurs seront dans cet ordre Dutrou de Villétang (1754-1758), Jean Duportal (1758-1759) et le Colonel Gallon (1759-1760).

<sup>84</sup> BMH, Ms 395, 51 f.

<sup>85</sup> Événement dramatique qui survint en 1759.

*pour les augmentations dont elle peut être susceptible, auxquelles on a ajouté les nouvelles découvertes et vérifications, et terminé enfin par des réflexions relatives aux augmentations et améliorations de cette place.* Ce manuscrit, daté de 1764-1765, était conservé dans les collections de la Bibliothèque de Tours sous le numéro 1191 jusqu'à sa destruction pendant la Seconde Guerre Mondiale. Les descriptions faites par les bibliographes A. Lechevalier<sup>86</sup> et É. Frère<sup>87</sup>, de même que les extraits publiés par Charles Gustave Roessler en 1883<sup>88</sup> démontrent que le contenu du document tient les promesses de son titre-programme. Colonel d'infanterie, Ingénieur en chef du port du Havre et Directeur des Fortifications depuis janvier 1759, Gallon a succédé à Jean Duportal dans ses fonctions. L'aspect historique est manifestement très réduit dans ce rapport qui n'a pas plus que ses semblables le souci de la mémoire havraise.

- *Mémoire historique de situation et de défense sur la Place du Havre et dépendances, destiné à faire connaître l'état et les propriétés de la place et de ses ouvrages, et ses rapports avec les places voisines et avec la guerre offensive et défensive. Rédigé conformément à l'article 86 du Décret impérial du 24 décembre 1811 à l'effet d'être déposé dans le Secrétariat de la place avec les cartes et plans ordonnés par le même article*<sup>89</sup>. Le titre montre suffisamment sans qu'il soit besoin d'entrer dans les détails que le contexte de rédaction de ce document s'inscrit sans ambiguïté dans la lignée des rapports militaires sur la place du Havre. Précisons seulement que l'histoire havraise n'occupe logiquement que le premier chapitre<sup>90</sup> dont l'intitulé démontrera s'il en est encore besoin que ce n'est évidemment pas le souci de la mémoire de la ville qui préoccupe l'auteur Sénermont : « *Chapitre Ier : Historique de la place considérée dans ses rapports avec la défense en contenant un précis chronologique des événements militaires, dans lesquels elle a joué un rôle* ».

- *Les églises de l'arrondissement du Havre*, ouvrage publié par l'abbé Désiré Benoît Cochet en deux volumes successifs en 1844 et 1846<sup>91</sup>. Né en 1812 à Sanvic<sup>92</sup> d'un père artilleur de la Marine, ce célèbre archéologue normand a-t-il œuvré à la mémoire spécifiquement havraise ? La question mérite d'être posée. Il s'agit en fait d'un ouvrage

---

<sup>86</sup> In *Bibliographie méthodique*, Le Havre, 1901, notice n°992.

<sup>87</sup> In Édouard FRÈRE, *Manuel du Bibliographe normand*, Rouen, 1858-1860, notice *Gallon*.

<sup>88</sup> In *Le Havre d'Autrefois*, § « Plans et vues » (p. 9, 10, 22, 35-40), § « Église Notre-Dame » (p. 4), § « Entrée de la citadelle en 1690 » (p. 4), et § « Tour François I<sup>er</sup> » (p. 3-4), Le Havre, 1883.

<sup>89</sup> SHAT, Archives du Génie, Château de Vincennes, section 1, carton 1, article 8. 29 f., 1812.

<sup>90</sup> Fort de 3 pages...

<sup>91</sup> Ouvrage réimprimé en fac-similé chez G. Montfort à Brionne (Eure) en 1977 (AMH, ARC006 et ARC007).

<sup>92</sup> Commune aujourd'hui annexée au Havre.

d'érudition en architecture et en archéologie chrétiennes consacré certes à l'arrondissement du Havre mais l'abbé Cochet est l'auteur d'une immense oeuvre dans cette spécialité qui s'est attachée à l'étude de l'ensemble de la Haute-Normandie. Rien, dans cette oeuvre, ne permet d'affirmer qu'il fut particulièrement attentif à la mémoire de sa ville natale. Néanmoins, il a beaucoup collaboré avec des passeurs de la mémoire havraise comme Joseph Morlent et nous le retrouverons à ce moment-là.

**c. Les textes qui répondent indéniablement aux critères chronologiques et de passage de la mémoire locale mais qui sortent de notre cadre géographique** pour s'intéresser soit à l'abbaye de Montivilliers, soit à la ville d'Harfleur<sup>93</sup>. Bien que faisant partie aujourd'hui de l'agglomération havraise, ces deux institutions étaient à l'époque moderne fortes d'une identité propre bien affirmée car appuyée sur une ancienneté bien supérieure à celle du Havre. C'est la raison pour laquelle l'intégration de ces textes dans notre étude n'aurait fait que nuire à notre démonstration, et c'est pourquoi nous les en écarterons :

- *Le Registre journalier des choses mémorables et dignes de remarque qui sont arrivées en ceste abbaye de Monstieviller et se sont passées tant au Corps de la Communauté qu'ès personnes particulières d'icelle depuis l'année 1601*<sup>94</sup>. L'original est conservé à la Bibliothèque municipale de Montivilliers, relié tête bêche avec le suivant.

- *L'Histoire et description de l'abbaye de Monstieviller en Normandie ; par Jehan Bain, prestre, natif de la ville de Rouen, confesseur des dames religieuses de la dite abbaye ; en l'an 1612*<sup>95</sup>. On le voit, il s'agit d'un journal et d'une histoire internes à la communauté des religieuses de l'abbaye de Montivilliers, tant par leur auteur, Jehan Bain (décédé en 1632) que par les événements rapportés et le lieu considéré. Nous sortons à l'évidence de notre problématique sur la mémoire et l'identité du Havre.

- *Les Antiquités de la Ville d'Harfleur, recherchées par le Sieur de La Motte, Eschevin en la dite ville. Avec quelques discours qui ont été prononcez à Monseigneur le Duc de Saint-Aignan*<sup>96</sup>, par François de La Motte (décédé en 1711) et publiées au Havre chez

---

<sup>93</sup> Toutes deux situées dans l'arrondissement du Havre.

<sup>94</sup> BMH, Ms 755, 235 f., 1601-1614, copie fin XIX<sup>e</sup> siècle par l'érudit Ernest Dumont.

<sup>95</sup> 53 f.

<sup>96</sup> ADSM, Fonds Harfleur, Archives antérieures à 1790, série II, II 5, 216 p.

Jacques Gruchet en 1676. Ce texte a été réédité en l'an VII (1799) selon le bibliophile normand Émile Lesens qui en a réalisé une réimpression en fac-similé d'après l'édition originale<sup>97</sup>. Ce document ne doit à l'évidence pas être retenu dans une étude portant sur la mémoire et l'identité havraises. Cependant, nous croiserons le chemin de François de La Motte lorsque nous aurons à étudier les documents de l'histoire du Havre composés au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Cet ouvrage a en effet vraisemblablement joué un rôle déclencheur dans la quête de la mémoire havraise de cette époque, non pas en tant que modèle mais précisément parce qu'il venait de faire la preuve que faute d'archives et de traces écrites, une ville aussi ancienne et prestigieuse que l'était Harfleur aux yeux des Havrais contemporains, se révélait soudain au grand jour quasiment sans passé et sans mémoire. Il fut aussi sans doute l'inspirateur d'un passeur de la mémoire havraise et maire d'Harfleur à la veille de la Révolution, Jean-Baptiste Le Tellier.

- **Deux brochures de Charles Gaspard TOUSTAIN DE RICHEBOURG** (1746-1836) respectivement intitulées *Scie d'Harfleur* et *Sur la Scie d'Harfleur* et imprimées au Havre chez Stanislas Faure en 1824 et 1825<sup>98</sup>. Ces documents sont consacrés à l'histoire de la tradition harfleuraise de la fête de la Scie le jour de Mardi Gras par un aristocrate qui n'eut, semble-t-il, que des rapports épisodiques avec Le Havre. Ils ne concernent donc pas directement la mémoire de la ville. Notons cependant que cette étude historique, bien que propre à la ville d'Harfleur, est citée par un passeur de la mémoire havraise, Guillaume Antoine Sery, dans son *Spicilège*<sup>99</sup>. Enfin, bien que s'étant beaucoup intéressé à l'histoire, Toustain de Richebourg n'a rien écrit sur Le Havre<sup>100</sup>.

#### **d. Certains textes conservés dans les collections publiques havraises pourraient laisser croire d'après leur titre qu'ils présentent un intérêt historique ou mémoriel pour la ville.**

Il s'avère après examen qu'ils ne répondent à aucun de ces critères. C'est pourquoi ces sources ont été écartées.

- **La Liste des hivers rigoureux, depuis l'an 220 de l'ère chrétienne, jusqu'en 1731**<sup>101</sup> est une brève compilation anonyme d'informations empruntées à des sources historiques

<sup>97</sup> avec commentaires et bibliographie, à Rouen, chez E. Cagniard, en 1888 (AMH, BA0047).

<sup>98</sup> AMH, BA0155 (une seule cote pour les deux brochures).

<sup>99</sup> *Origine de la Scie d'Harfleur* in *Spicilège ou Farrago*, p. 198-199 et p. 69 du cahier supplémentaire rassemblé sous la même reliure et intitulé *Propriétés des familles du Havre* (AMH, BAGF5900, vers 1825).

<sup>100</sup> La Bibliothèque municipale de Montivilliers conserve nombre de ces écrits dans son Fonds ancien.

<sup>101</sup> BMH, Ms 345, 10 p., 1731.

diverses et concernant toute l'Europe. Non seulement l'auteur ne mentionne pas Le Havre mais il ne comporte aucune évocation d'un quelconque événement un tant soit peu à caractère historique.

- **Les Observations météorologiques faites au Havre de 1799 à 1806**<sup>102</sup> se présentent sous la forme d'un petit manuscrit anonyme. Dans la mesure où il concernait Le Havre et avait fait partie de la collection du géographe, explorateur et érudit havrais Jean-Baptiste Benoît Eyriès cédée par son frère Alexandre<sup>103</sup> à la Bibliothèque municipale, ce document était susceptible de présenter un intérêt historique et mémoriel local en dépit d'un titre peu alléchant. Il n'en est rien. Il n'est en effet composé que de statistiques thermiques sèches, sans commentaires, probablement relevées dans un but d'observation scientifique.

- **L'Almanach des bizarreries humaines, ou Recueil d'anecdotes sur la Révolution destiné à l'instruction des petits et des grands, dédié par un homme qui a peu de mémoire à ceux qui n'en ont point du tout**, par Jacques Charles Bailleul (1762-1843) à Paris chez A. Bailleul en l'an V (1796)<sup>104</sup>. Avocat puis juge de paix au Havre, député de la ville à la Convention, Bailleul aurait pu témoigner dans ce texte des premières années de la Révolution dans sa ville. Il n'en est rien. Cet ouvrage ne répond par conséquent à aucun de nos critères.

- **L'Histoire de notre paroisse**, qui figure dans les manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814) à la Bibliothèque municipale du Havre<sup>105</sup>. Se pourrait-il qu'un Havrais du Siècle des Lumières aussi célèbre, curieux et érudit que cet homme eût laissé un témoignage de son enfance havraise ? Vain espoir. Il s'agit là encore de tout autre chose sans aucun rapport avec sa ville natale.

#### - **Le Journal manuscrit de Louis Constant AUMONT.**

En 1920, l'historien Alphonse Martin publie dans le *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses* un article sous le titre *Fragments d'histoire locale contemporaine, 1847-1848*<sup>106</sup>. Son commentaire précise alors :

---

<sup>102</sup> BMH, Ms 444, pièce n°3, 34 p., vers 1806.

<sup>103</sup> que nous rencontrerons à de nombreuses reprises dans ce travail.

<sup>104</sup> BNF, LC 22-334, 156 p. Une réédition datant de 1889 figure sous la même cote, de même qu'à la Bibliothèque municipale de Nantes.

<sup>105</sup> BMH, Ms 146, manuscrit B, f° 110.

<sup>106</sup> « Fragments d'histoire locale contemporaine : 1847-1848 », extr. du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 2<sup>e</sup> trim. 1920, p. 123-129.

« Il s'agit [...] du journal resté manuscrit, d'un Havrais, Monsieur Aumont, fils d'un entrepreneur de Gravelle, qui nous a laissé sur les années 1847-1848 des faits et des incidents locaux très intéressants en ce sens que ce sont les images fidèles de ce qui avait frappé le narrateur. Nous nous bornerons à extraire quelques passages de ces annales en éliminant ce qui a plutôt rapport à des souvenirs de famille, d'atelier ou de température ; nous prendrons comme point de départ l'inauguration du chemin de fer et les préludes de la Révolution du 24 février 1848 [...] ».

S'agirait-il d'un nouveau passeur de la mémoire havraise ? Cette première lecture nous l'avait fait croire comme tel et donc sélectionner parmi ceux-ci. Il est fort dommage que l'historien havrais Alphonse Martin ne dise rien du document lui-même<sup>107</sup>. Comment est-il parvenu entre ses mains quelques soixante-dix ans après les faits ? C'est tout juste s'il précise qu'il recèle aussi des « *souvenirs de famille, d'atelier ou de température* ». Qualifié tantôt d'« *annales* », tantôt de « *journal* », voire même de « *livre de raison ou de maison* », son organisation au jour le jour le ferait davantage entrer dans la catégories des journaux ou diaires. Quoi qu'il en soit, nous sommes bel et bien en présence d'une volonté délibérée de conserver la mémoire, mais a priori davantage par devers soi. Les évènements décrits, quoique soigneusement sélectionnés par Alphonse Martin, eussent pu en effet se produire dans n'importe quelle ville et l'on ne décèle nullement d'attachement spécifique au Havre, à sa petite patrie en somme.

À ce point de raisonnement, il convient de s'interroger sur l'auteur que l'historien présente quelque peu péremptoirement comme « *un Havrais, Monsieur Aumont, fils d'un entrepreneur de Gravelle* ». Force est de constater qu'Alphonse Martin ne s'est guère posé de questions à cet égard. Les annuaires et almanachs du Havre pour les années 1845 à 1852 attestent effectivement la présence de 1847 à 1850 d'une entreprise ainsi référencée : « *Aumont (veuve), cours Napoléon, à Gravelle* »<sup>108</sup>. Le fait est confirmé par les archives des recensements de population qui mentionnent bien en 1846 la présence d'une famille <sup>Aumont demeurant cours Napoléon</sup> mais qui les ignorent en 1841 et en 1851<sup>109</sup>. Qui sont-ils à cette date de 1846 ? Marie Cécille veuve Aumont, « *maîtresse paveur* », 31 ans ; Céline (3 ans) et Élise (1 an et demi) Aumont, « *leurs filles* » ; et enfin Constant Aumont, paveur, 22 ans. Il n'y a aucune mention de lien de parenté entre Constant Aumont et Marie Cécille veuve Aumont. S'il est bien question d'un « *entrepreneur de Gravelle* », il ne peut s'agir que de ces derniers. Le journal de Constant Aumont montre en effet que l'auteur est entrepreneur et paveur puisque l'un des chantiers sur lequel il travaille est le pavage du « *nouveau boulevard jusqu'à la porte d'Ingouville, sur le terrain du Génie* » et

<sup>107</sup> Ses propres papiers d'érudit conservés aux Archives municipales du Havre (non cotés) n'évoquent aucunement de document.

<sup>108</sup> AMH, ANN1845-1852. Le cours Napoléon qui chevauche pour lors les limites territoriales du Havre et de Gravelle est l'actuel cours de la République, au Havre.

<sup>109</sup> AMH, Fonds Gravelle, Recensements de population, F1.1 (1831), F1.2 (1841), F1.3 (1846 et 1851).

qu'il embauche et paie jusqu'à plusieurs dizaines d'ouvriers<sup>110</sup>. La présence d'une veuve Aumont qualifiée de « *maîtresse paveur* » sous-entend que son mari décédé devait être le patron de l'entreprise. L'âge de leur plus jeune fille montre que le décès de ce dernier n'a pu survenir plus de trois ans auparavant. L'état civil de l'ancienne commune de Gravelle renferme bien un acte de décès d'un certain Jean-Baptiste Pierre Aumont dressé le 25 mai 1846 à son domicile du cours Napoléon<sup>111</sup>. Il exerçait, est-il précisé, la profession de paveur et était âgé de 32 ans. Né à Petit-Couronne de feu Pierre Nicolas Aumont et de Clotilde Sévestre, il était l'époux de Louise Pauline Cécille. La déclaration de décès a été faite par Constant Louis Aumont, paveur, âgé de 22 ans et frère du défunt. Trois autres actes d'état civil concernent cette famille : l'acte de naissance<sup>112</sup> de Constance Élise, fille de Jean-Baptiste Pierre Aumont et son épouse le 6 février 1845, évoquant le père comme un « *entrepreneur de pavage* » ; les actes de naissance puis de décès cinq jours plus tard de leur fils Pierre Émile, né posthume<sup>113</sup>. Notre écrivain est donc sans conteste Constant Louis Aumont né en 1824 à Petit-Couronne, dans l'agglomération rouennaise, et venu s'établir au Havre en 1845 dans l'entreprise de pavage de son frère aîné à l'occasion des grands chantiers de voirie ouverts à cette époque en lien avec la construction du chemin de fer et de la gare ferroviaire qui sera inaugurée en 1847. Son frère meurt dès 1846 mais l'entreprise reste gérée par sa belle-soeur Louise Pauline Cécille jusqu'en 1850. En 1851, la société n'est plus référencée ni à Gravelle, ni au Havre, ni dans une quelconque commune suburbaine, et les Aumont ne figurent plus dans les recensements de population tout comme ils n'y étaient pas répertoriés avant 1845. Ils n'ont donc séjourné au Havre que cinq ans, le temps d'exécuter les chantiers de voirie pour lesquels leur entreprise avait été sélectionnée, puis ils sont repartis soit dans la région rouennaise soit sous d'autres cieux au gré des marchés publics. On ne peut par conséquent en aucun cas qualifier Constant Aumont de « *Havrais* » comme le fait un peu légèrement Alphonse Martin, et son journal personnel, que nous n'avons malheureusement pas pu localiser en dépit de tous nos efforts en raison de son intérêt potentiel, ne peut en aucun cas être considéré comme un texte havrais passant la mémoire havraise.

- **Le Journal manuscrit de Louise CHAUSSÉ**, épouse de Martin Pierre Foäche. L'original était conservé dans le fonds d'archives privées de la famille Bégouen-Demeaux aux Archives

---

<sup>110</sup> A. Martin, *art. cit.*, p. 128.

<sup>111</sup> AMH, Fonds Gravelle, NMD, 1846 (5Mi139). Il est décédé la veille.

<sup>112</sup> AMH, Fonds Gravelle, NMD, 1845 (5Mi138).

<sup>113</sup> AMH, Fonds Gravelle, NMD, 1846 (5Mi139), naissance le 19 décembre 1846 ; et AMH, Fonds Gravelle, NMD, 1846 (5Mi140) : décès le 24 décembre 1846.

départementales de la Seine-Maritime à Rouen<sup>114</sup> jusqu'au transfert intégral de celui-ci aux Archives municipales du Havre en 2008 sur la demande de la famille<sup>115</sup>. Il a fait l'objet d'une transcription et d'une publication sans commentaire ni note par Laurent Bégouën-Demeaux sous le titre « *Le « Journal » de Madame Foäche : tenu de 1803 à 1825 et jour par jour par Madame Martin-Pierre Foäche née Louise Chaussé (Le Havre, 1748-1826)* »<sup>116</sup>. Notons qu'il manque manifestement la partie antérieure à 1803 dont l'importance est d'ailleurs difficile à évaluer précisément. Ce document et donc cet auteur faisaient primitivement partie des passeurs de la mémoire havraise. Après lecture et étude minutieuse de l'original et de ses deux transcriptions, force est de constater que nous sommes en présence d'un journal tenu par une grande bourgeoise – Louise Chaussé par son mariage avec Martin Pierre Foäche s'est trouvée apparentée avec les Bégouën-Demeaux – pour son intérêt strictement personnel. Il n'y a là aucune volonté exprimée ou non de passage de la mémoire à la postérité quelle qu'elle soit par ailleurs. Seuls sont en effet notés les dîners en ville, les invitations à domicile, les séjours à la campagne, les problèmes de santé et les évènements familiaux comme les naissances, les mariages ou les deuils. L'auteure ne s'extrait pour ainsi dire jamais de sa sphère familiale en notant sommairement d'innombrables petits faits sans pour autant jamais aller vers l'intime. Objet d'histoire sans doute lors d'une étude qui resterait à mener au Havre sur les écrits du for privé, mais en aucun cas il ne s'agit présentement d'un maillon dans la chaîne des passeurs de la mémoire havraise. C'est pourquoi nous l'avons en fin de compte sorti de notre corpus.

## 1.2. Les textes retenus

Pour constituer ce corpus totalement insouçonné jusqu'à présent, il nous a fallu passer systématiquement et méthodiquement au crible les archives et bibliothèques publiques du Havre et de sa région (Montivilliers, Harfleur, Sainte-Adresse, Fécamp, etc) puis de Haute-Normandie (Rouen bien entendu pour sa bibliothèque municipale mais aussi pour les Archives départementales, Dieppe, etc) et enfin de Basse-Normandie, une région fort bien pourvue en bibliothèques patrimoniales, qu'elles soient municipales (Caen, Bayeux, Alençon, Falaise, Cherbourg, Honfleur, Coutances) ou encore universitaires (Caen), sans oublier les ressources

---

<sup>114</sup> ADSM, Fonds Bégouën-Demeaux, carton 16 et microfilmé sous la cote 1 Mi 658.

<sup>115</sup> Le reclassement est en cours ; il est coté en sous-série 4Z. Une duplication du microfilm des ADSM contenant le *Journal* de Louise Chaussé est conservé aux AMH sous la cote 1Mi292.

<sup>116</sup> À Paris, par Laurent Bégouën-Demeaux en 1993. (AMH, HIS119, et Bibliothèque des Musées Historiques du Havre, sans cote).

parisiennes avec la Bibliothèque et les Archives nationales et enfin le Service Historique de la Défense à Vincennes en particulier pour ses archives de la Marine tellement pertinentes pour une ville et un port comme Le Havre.

Parallèlement à ce travail, il a également fallu mener une enquête approfondie dans les irremplaçables catalogues et inventaires bibliographiques (Lechevalier, Oursel, Frère, etc) et les ouvrages biographiques élaborés tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux premières années du XX<sup>e</sup>. Ce sont eux qui nous ont livré ces minuscules et précieux indices qui nous permis de partir ensuite en quête de documents signalés dans telle ou telle collection privée 80, 100 voire 150 ou 180 ans auparavant. C'est ainsi que nous avons noué des contacts extrêmement fructueux avec MM. Toussaint et Lefèvre-Toussaint et que nous avons pu retrouver dans l'ancienne et prestigieuse collection Toussaint quelques rares manuscrits havrais que l'on croyait disparus dans la tourmente de la Seconde Guerre Mondiale. C'est ainsi aussi que nous avons retrouvé quelques textes originaux dans les archives privées de telle ou telle famille, Millot, Toussaint ou encore Bégouen-Demeaux. C'est ainsi enfin que MM. Toussaint et Lefèvre-Toussaint ont décidé en septembre 2009 de remettre à la Ville du Havre une importante partie de la collection familiale.

Il convient maintenant de présenter en détail les sources primaires, autrement dit les textes qui constituent le corpus de notre thèse.

## 1. Guillaume ANFRAY (abbé)

- *Galerie Havraise ou Feuilles Civiques* : Notices imprimées indépendantes et sans titre rassemblées par Toussaint Bonvoisin sous le titre : « *Recueil des Feuilles Civiques de l'abbé Anfray, prêtre habitué à Notre-Dame du Havre et fondateur de la Miséricorde, publiées à Winchester, imprimerie de Mr. Robbins et Jacob, et à Winton, imprimerie de Robbins, 1792-1802. Mises en ordre et accompagnées de gravures et autres documents par M<sup>r</sup> Toussaint Bonvoisin du Havre* »<sup>117</sup>, 59 p. Ont été repérés et utilisés un second exemplaire « *avec addition de M. Blanchet, Conservateur de la Bibliothèque de Montivilliers* »<sup>118</sup>, et un troisième et ultime exemplaire conservé dans les archives privées de la famille Bégouen-Demeaux parce que celle-ci entretenait alors de bons rapports avec l'abbé Anfray et Toussaint Bonvoisin<sup>119</sup>.

## 2. ANONYME

---

<sup>117</sup> BMH, R 1294.

<sup>118</sup> BMH, Ms 524.

<sup>119</sup> ADSM, Fonds Bégouen-Demeaux, carton 5, liasse 25. Depuis 2008, ce fonds est aux AMH dans la sous-série 4Z. Le texte d'Anfray est également microfilmé aux AMH sous la cote 1Mi290.

- *Antiquitez de la Ville Française et Havre de Grace*<sup>120</sup>, s. d. [1712], 55 f.

### 3. ANONYME

- *Histoire du Havre de Grace*, 93 p., attribuée à Jean-Baptiste Denis LESUEUR, s.d. [1712]<sup>121</sup>.

### 4. ANONYME

- *Différents extraits les plus intéressants tirés d'un manuscrit sur l'histoire du Havre de Grace*<sup>122</sup>, 8 p. [vers 1720].

### 5. ANONYME

- *Antiquitez de la Ville Française du Havre de Grace*, suivi de la *Relation du bombardement du Havre de Grace en 1759* puis de la *Relation du Voyage du Roi au Havre de Grace en 1749*, 1712-1750, 75 f.<sup>123</sup>.

### 6. ANONYME

- *Antiquitez de la Ville Française du Havre de Grace*, [1712], 100 f., incomplet (lacune de 4 f. au début)<sup>124</sup>.

### 7. ANONYME

- *Antiquitez de la Ville Française et Havre de Grace*, 56 f., [1712]<sup>125</sup>.

### 8. ANONYME

- **Le même**, sans titre, 56 f., [1712]<sup>126</sup>.

### 9. ANONYME

- *Mémoire sur Le Havre de Grace*, portant un ex-libris de Jean GASQUEREL, 114 f., 1712 et continuation anonyme de 1712 à 1733<sup>127</sup>.

---

<sup>120</sup> BMM, Ms n° 6.

<sup>121</sup> AMH, II 27.

<sup>122</sup> AMH, II 23.

<sup>123</sup> BMM, Ms 7 et 1Mi449.

<sup>124</sup> BMM, Ms 21 et 1Mi450.

<sup>125</sup> BMH, Ms 357.

<sup>126</sup> BMH, Ms 358.

<sup>127</sup> BMH, Ms 456.

#### 10. ANONYME

- *Mémoire sur Le Havre de Grace*, portant un ex-libris de Jean GASQUEREL. 1712, 78 f. Copie vers 1821 avec dessins aquarellés<sup>128</sup>.

#### 11. ANONYME

- *Histoire de la Ville Française et Havre de Grace*, attribuée à Jean GASQUEREL, [1712], 228 p.<sup>129</sup>.

#### 12. ANONYME

- *Histoire du Havre de Grace*, attribuée à Jean GASQUEREL, [1712], 200 p., avec plans et cartes<sup>130</sup>.

#### 13. ANONYME

- *Antiquitez du Havre de Grace et des lieues [sic] adjacents, recherchez avec soin de plusieurs personnes curieuses*, 1712-1735, 181 p., portant un ex-libris de LAIGNEL DE L'ORMERIE et un second de LE TELLIER d'Harfleur<sup>131</sup>.

#### 14. ANONYME

- *Antiquitez du Havre de Grace et des lieues [sic] adjacents, recherchez avec soin de plusieurs personnes curieuses*, 1712-1735, 175 p.<sup>132</sup>.

#### 15. François LE VÉZIEL

- *Origines de la Ville du Havre de Grace recherchées de différents auteurs curieux, recueillis par François Le Véziel, ancien bourgeois natif de la dite ville*, 1712-1735. Copie datant de 1806-1810 et faite à l'initiative du maire Guillaume Antoine SERY dans le registre intitulé *Archives du Havre*, Tome 1<sup>er</sup><sup>133</sup>.

#### 16. François LE VÉZIEL

- *Origines de la Ville du Havre de Grace recherchées de différents auteurs curieux, recueillis par François Le Véziel, ancien bourgeois natif de la dite*

---

<sup>128</sup> BMH, Ms 728.

<sup>129</sup> BMH, Ms 356.

<sup>130</sup> BMR, Ms Y 221.

<sup>131</sup> BMH, Ms 458.

<sup>132</sup> BMH, Ms 457.

<sup>133</sup> AMH, II 23.

*ville*, 1712-1735. Exemple signalé par Joachim Darsel à la Bibliothèque municipale de Rouen en 1971 sous la cote F73; il est introuvable aujourd'hui et il semblerait que cette cote n'ait jamais existé.

#### 17. *Archives de Gravelle-L'Eure*

- **Registre manuscrit** fort de 488 p. et daté de 1845-1850 comprenant des copies de documents gravillais depuis le XIV<sup>e</sup> siècle par Joseph MORLENT, bibliothécaire municipal du Havre, et Vincent LEQUESNE, secrétaire de mairie, sur l'initiative de l'érudite et maire de Gravelle Alexandre EYRIÈS au moment précis de l'annexion d'une partie de sa commune par Le Havre<sup>134</sup>. Voir aussi les œuvres de J. Morlent.

#### 18. *Archives du Havre, Volume I*

- **Registre manuscrit** fort de 524 p., plans 1587-1830. Il comprend des documents d'archives communales de 1587 à 1720, des mélanges historiques de l'Ancien Régime et enfin une chronologie municipale à l'initiative du maire Guillaume Antoine SERY de 1806 à 1821, poursuivie par son successeur André BÉGOUEN-DEMEAUX de 1821 à 1830<sup>135</sup>.

#### 19. *Archives du Havre, Volume II*

- **Registre manuscrit** fort de 558 p., 1830-1836. Mélanges historiques de l'Ancien Régime et de la Révolution, chronologie municipale de 1830 à 1836 et biographies havraises. Poursuite du volume précédent par les maires Michel DELAROCHE de 1830 à 1831 et Adrien François LE MAISTRE de 1831 à 1836<sup>136</sup>.

#### 20. *Archives du Havre, Volume III*

- **Registre manuscrit** fort de 600 p. env. dont 196 p. écrites, 1836-1844. Chronologie municipale poursuivie par Adrien LE MAISTRE de 1836 à 1844<sup>137</sup>.

#### 21. Pierre BIOT (abbé)

- *Extraits en forme de remarques compilées par M. Biot, prêtre de la paroisse St François, touchant la ville du Havre de Grace.* Elles sont dites « continuées

---

<sup>134</sup> AMH, FM. D3.3.

<sup>135</sup> AMH, FM. D3.3.

<sup>136</sup> AMH, FM. D3.3.

<sup>137</sup> AMH, FM. D3.3.

et achevées par Pierre Paul Claude VIEILLARD, 1731-1732 ». Publiées en 1891 par l'abbé Jean-Baptiste Lecomte in *Mélanges de la Société d'Histoire de Normandie*. L'original a été en possession de ce dernier et était considéré comme perdu jusqu'en 2004. Il a été retrouvé en 2006 dans le cadre de nos recherches dans l'ancienne collection Toussaint et offert en 2009 par M. Dominique Toussaint à la Bibliothèque municipale du Havre.

## 22. Jean-Baptiste de CLIEU (abbé)

- *Apocalypsis Novi Orbis Systema*.- Le Havre : Simon Terrier, 1694-1701, 8 vol.<sup>138</sup>. Ouvrage de théologie publié entièrement en langue latine. Les têtes de chapitres contiennent des témoignages détaillés sur l'histoire havraise durant l'époque où il fut curé de la ville, de 1669 à 1719. Seuls des extraits ont été traduits en français par l'abbé Jean-Baptiste LECOMTE in *Messire de Clieu, les Églises et le Clergé de la Ville du Havre* en 1851.
- *Canticum Canticorum, primum et antiquissimum Christiani Orbis Systema*.- Le Havre : Simon Terrier, 1704 et 1709, 2 vol.<sup>139</sup>.
- *Retraite de dix jours. Par un prestre du Séminaire de Nostre Dame et de Saint Charles du Havre de Grace*.- Le Havre : V<sup>ve</sup> Jacques Gruchet, 1687<sup>140</sup>. Ces deux derniers ouvrages sont des traités de théologie et de catéchisme sans nul souci de mémoire havraise.

## 23. Famille DUBOCAGE (de BLÉVILLE)

- *Recueil de Règlements et Ordonnances et autres choses curieuses*, manuscrit, 1000 p.<sup>141</sup>. Écrit par Nicolas II Dubocage, continué par son fils Michel Joseph I<sup>er</sup> Dubocage puis par son petit-fils Michel Joseph II Dubocage de Bléville, de 1690 à 1752. Contient plusieurs témoignages historiques sur la ville du Havre. Le *Recueil de Règlements* (ms 528) contient en outre deux récits de la visite de Louis XV au Havre en 1749 (p. 244 à 264 puis p. 266 à 269) par Michel Joseph II Dubocage de Bléville. Ils pourraient permettre de confirmer l'attribution à celui-ci du récit officiel de cet événement qui fut également publié intégralement par Alexis Guislain Lemâle et Charles Gustave Roessler in *Le Havre d'Autrefois*

<sup>138</sup> BMH, R 771/1-8 et BMH, R 1323 pour le 1<sup>er</sup> vol. de 1694.

<sup>139</sup> BMH, R 207/1-2.

<sup>140</sup> BMH, R 772, R 772 bis et N 3201.

<sup>141</sup> BMH, Ms 528.

(*op. cit.*) en 1883.

- *Relation de l'arrivée du Roi au Havre de Grace, le 19 septembre 1749 et des fêtes qui se sont données à cette occasion.*- Paris : H. L. Guérin et L. F. Delatour, 1753, 16 p.<sup>142</sup>. Récit voulu et financé par les Officiers municipaux du Havre ; texte attribué ultérieurement à Michel Joseph II Dubocage de Bléville (cf. A. Lechevalier, 1901).

- *Relation du voyage du Roi au Havre : Extrait d'une lettre écrite à un particulier.*- Rouen : J. J. Le Boullanger, 1749. 4p.<sup>143</sup>. Publié par P. Le Verdier à Rouen, Imp. Lâiné, en 1929<sup>144</sup>, XII + 8 p. Attribué à Michel Joseph II Dubocage de Bléville.

- *Mémoire sur le port, la navigation et le commerce du Havre de Grace ; et sur quelques singularités de l'histoire naturelle des environs* par Michel Joseph II Dubocage de Bléville.- Le Havre : P. J. D. G. Faure, 1753 (2 parties en un vol., la 1<sup>ère</sup> de 111 p. et 6 f. préliminaires, la 2<sup>nde</sup> de 136 p. et 2 f. préliminaires)<sup>145</sup>.

#### 24. Robert DÉSSERT puis Jacques et François MENNESSIER

- *Livre de raison, Livre de famille, Mémoires* de Robert Désert. Document aujourd'hui disparu, figurant dans les archives familiales (descendance Lemasson à Montivilliers) au début du XX<sup>e</sup> siècle. Signalé et décrit par Alphonse MARTIN in « Une famille d'échevins havrais : Mœurs et Coutumes du XVII<sup>e</sup> siècle », extr. du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 4<sup>e</sup> trim. 1894, p. 563-586.

#### 25. Augustin Prosper LEGROS

- *Description du Havre ou Recherches morales et historiques sur les habitans, le port et les principaux établissemens de cette ville, avec une notice sur les personnages célèbres qui y sont nés.*- Paris : Fournier-Favreux,

<sup>142</sup> AMH, non coté, 2 exemplaires dont 1 illustré.

<sup>143</sup> BMC, Br 3580 ; BMUC, Section Droit-Lettres, NRA III HAV/1 17370.

<sup>144</sup> AMH, BA4731.

<sup>145</sup> Le manuscrit est conservé aux AN sous la cote Ms Nouvelles acquisitions n° 359 ; deux exemplaires imprimés sont conservés sous les cotes BMH, R 1267 et BMM, NA 35450.

1825. 259 p.<sup>146</sup>.

- *Tableau du Havre. N° 43 : Anecdote sur Louis XVI au Havre*, ms<sup>147</sup>. Publié dans la *Description du Havre*.

- *Précis historique sur la Ville du Havre depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à Charles X.*- Le Havre : Imp. du Commerce A. Thouret, 1826. 48 p.<sup>148</sup>.

- *Le Havre*, ms, 12 f., s.d [1829]<sup>149</sup>. Probablement une notice à insérer dans son *Manuel de l'étranger au Havre*<sup>150</sup>.

- *Manuel de l'étranger au Havre et dans les environs et sur les rives de la Seine depuis cette ville jusqu'à Rouen*, 129 f., 1829<sup>151</sup>. Projet de publication comprenant des notices historiques sur la ville, le port, les édifices, les communes environnantes, ainsi que des biographies de Havrais.

## 26. Pierre Thomas LE MARSIS (abbé)

- *Légende et Panégyrique de saint François d'Assise.*- Le Havre : Imp. Gilbert et C<sup>ie</sup>, 1814, 24 p. À la suite de ce cantique religieux, ce volume contiendrait, selon A. Lechevalier, des « notes intéressantes sur Le Havre », à savoir des notes historiques sur le couvent des Pénitents, sur celui des Capucins et sur l'église Saint-François. Il est malheureusement totalement introuvable tant dans les collections publiques que dans les archives et bibliothèques du diocèse du Havre (fondé en 1974) et de l'archidiocèse de Rouen.

## 27. Jean LE MASSON

- *Annales maritimes, 1516-1765*, ms, env. 45 f., 1763-1765<sup>152</sup>. Bien que non signées, ces annales maritimes sont très vraisemblablement de la main du père de Marie Le Masson Le Golfst et se trouvent dans les papiers que celle-ci a légué à la Bibliothèque municipale de Rouen. Elles semblent bien avoir été une des sources de son *Coup d'œil sur l'état ancien et présent du Havre*. Leur authentification par nos soins et l'analyse ne laissent guère de place au doute comme nous le verrons en temps utile.

<sup>146</sup> BMH, N 1386 et N 1386 bis.

<sup>147</sup> BMR, Ms n° 44 (suppl. 716).

<sup>148</sup> BMH, N 1351.

<sup>149</sup> BMH, Ms 359.

<sup>150</sup> BMH, Ms 375.

<sup>151</sup> BMH, Ms 375.

<sup>152</sup> BMR, Ms G 16, Papiers Dicquemare et Le Masson Le Golfst.

## 28. Marie LE MASSON LE GOLFT

- *Coup d'œil sur l'état ancien et présent du Havre*, ms, 451 f., 1778<sup>153</sup>. Quelques extraits ont été publiés par Philippe Manneville en 1999 dans une édition annotée et commentée, à Rouen, Société de l'Histoire de Normandie.
- *Annales depuis 1778 par l'auteur du Coup d'œil sur l'état ancien et présent du Havre, pour servir de suite à cet ouvrage*, ms, 1778-1790<sup>154</sup>. Annales publiées intégralement par Philippe Manneville en 1999 dans une édition annotée et commentée, à Rouen, Société de l'Histoire de Normandie.
- *Entretien sur Le Havre*.- Le Havre : s. n., 1781. 171 p.<sup>155</sup>. Il semble s'agir d'une petite partie de son *Coup d'œil sur l'état ancien et présent du Havre*.

## 29. Jean-Baptiste Denis LESUEUR

- *Histoire du Havre de Grace*, ms, 94 p.<sup>156</sup>. Attribué sans doute par erreur à Jean-Baptiste Denis Lesueur depuis 1823 par le biographe havrais Jérôme Balthazar Levée.
- **Cinq fiches biographiques havraises** qu'il projetait d'insérer dans un ouvrage plus vaste<sup>157</sup>.
- *Mémoire historique inédit sur l'origine du port du Havre, suivi de celui sur l'importance de la construction des digues et épis pour sa conservation, et la sûreté de la navigation à l'embouchure de la Seine*, ms, 33 p.<sup>158</sup>. Copie manuscrite d'une brochure probablement imprimée en 1808. Le texte est lui-même partiellement une reprise de l'*Histoire du Havre de Grace*.
- *Essai sur les rives maritimes de la cy-devant province de Normandie*. Projet d'ouvrage rédigé entre 1811 et 1813, inachevé et jamais publié<sup>159</sup>. L'auteur s'est beaucoup intéressé à l'histoire du Havre, mais aussi à celles des villes normandes et de la Normandie en général dans de vastes projets liés à la valorisation de la navigation intérieure et du commerce maritime au long cours<sup>160</sup>.

<sup>153</sup> BMR, Ms Y 45, et copie début XX<sup>e</sup> siècle par Philippe Barrey (extraits) sous la cote AMH, BA3627.

<sup>154</sup> BMR, Ms Y 45 (à la suite du précédent) et copie début XX<sup>e</sup> siècle par Philippe Barrey (extraits). AMH, BA3627.

<sup>155</sup> BMH, N 1352 ; BMC, FN A 1292 ; BMCh ; et MBAC, Bibliothèque Mancel 696.

<sup>156</sup> AMH, II27.

<sup>157</sup> MHNH, pièces n° 03.063-1, 2 et 3, 03.064 et 03.066.

<sup>158</sup> BMH, Papiers Morlent, Ms 451, *Documents relatifs à l'Histoire du Havre et de ses environs*, pièce n° 18.

<sup>159</sup> MHNH, Collection Lesueur, nombreuses cotes.

<sup>160</sup> Voir notre mémoire de Maîtrise sur le personnage, *op. cit.*

### 30. Jean-Baptiste LE TELLIER

- *Recherches historiques sur la Ville d'Harfleur*, par Le Tellier, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien maire et échevin de la dite ville, ms, 7 f., 1776<sup>161</sup>.
- *Recherches historiques sur la Ville d'Harfleur*, par Le Tellier, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien maire et échevin de la dite ville, ouvrage imprimé en 1786, 10 p.<sup>162</sup>.
- *Recherches historiques sur la Ville d'Harfleur*, par Le Tellier, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien maire et échevin de la dite ville, ouvrage réimprimé en 1841 chez Lepetit à Ingouville, totalement introuvable aujourd'hui. Les travaux de Le Tellier sur sa ville d'Harfleur se conjuguent avec son récit de la visite de Louis XVI au Havre en 1786. Ils sont par ailleurs éclairants pour les rapports mémoriels qu'entretiennent les deux villes depuis Guillaume de Marceilles au XVI<sup>e</sup> siècle et François de La Motte au XVII<sup>e</sup>.
- *Voyage de Louis XVI dans sa province de Normandie*.- Philadelphie [Paris] : s. n., 1787. 95 p., 2 exemplaires<sup>163</sup>.
- *Voyage de Louis XVI dans sa province de Normandie*, réimprimé à Paris en 1824 par et chez Lacourière avec une dédicace à la duchesse d'Angoulême. 164 p.<sup>164</sup>.
- *Voyage de Louis XVI dans sa province de Normandie*, réimprimé en fac-similé à Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Maritime) par les Éditions Fontenelle en 1991<sup>165</sup>.

### 31. Guillaume Florentin LIBERGE

- *Ephémérides havraises : Combats et bombardements, tempêtes, naufrages et incendies de 1796 à 1839*, 44 p., inachevé (s'arrête en janvier 1836)<sup>166</sup>.
- *Notes et observations météorologiques faites au Havre depuis 1820 à*

---

<sup>161</sup> BMM, Ms 8.

<sup>162</sup> BMH, NM 309.

<sup>163</sup> BMH, R 1043 et BMH, N 1177.

<sup>164</sup> BMH, N 1176.

<sup>165</sup> BMH, N 5008 ; édition épuisée aujourd'hui.

<sup>166</sup> BMH, R 1615.

1855, 1290 p.<sup>167</sup>. Il ne s'agit pas a priori d'un travail de mémoire ce qui le place hors de notre propos, mais nous le conservons dans le corpus des textes car il peut éclairer la personnalité de l'auteur.

### 32. Guillaume Jean Louis de MARCEILLES

- *Mémoires sur la fondation et origine de la Ville Française de Grace composez par Maître Guillaume de Marceilles, Conseiller du Roy et son Premier Procureur en ladite ville. Dédiez à Mons<sup>r</sup> l'admiral de Villartz*, ms, 65 f., copie du début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>168</sup>. Il a longtemps semblé qu'il s'agissait là du seul exemplaire manuscrit connu, l'original rédigé dans les années 1594-1597 ayant disparu sans laisser de trace et la seconde copie signalée à la Bibliothèque du Havre par J. Morlent en 1847 ayant disparu également. Nos recherches ont permis d'en retrouver deux copies manuscrites datées du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les collections Toussaint et Lefèvre-Toussaint. Elles sont malheureusement incomplètes, l'une étant amputée du début et l'autre de la fin. Nos travaux ont permis d'impulser le projet d'une édition universitaire de ce texte fondateur qui devrait aboutir fin 2012<sup>169</sup>.

- *Mémoires sur la fondation et origine de la Ville Française de Grace composez par Maître Guillaume de Marceilles, Conseiller du Roy et son Premier Procureur en ladite ville. Dédiez à Mons<sup>r</sup> l'admiral de Villartz*, publié par et chez Joseph Morlent, au Havre, en 1847 (48 p.). Une édition précieuse et de bon aloi mais très insuffisante avec nos critères actuels, d'où le projet de réédition en cours.

### 33. François MILLOT

- *Mémoire d'échevinage et détails du bombardement du Havre en 1759 par François Millot, échevin et négociant*. Le manuscrit original était réputé disparu depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nos recherches ont permis de le localiser dans la collection Toussaint en 2006. Il a été remis à la Bibliothèque municipale du Havre par MM. Toussaint et

---

<sup>167</sup> BMH, Ms 513.

<sup>168</sup> BMH, Ms 355.

<sup>169</sup> Avec la collaboration de Dominique Rouet, conservateur adjoint chargé des collections patrimoniales à la Bibliothèque municipale du Havre, et de Jean-Baptiste Gastinne, docteur en Histoire, une préface d'Éric Wauters et des illustrations de Yves Boistelle. L'ouvrage soutenu par la Ville et l'Université du Havre (laboratoire CIRTAI) paraîtra aux éditions L'Écho des Vagues à Rouen.

Lefèvre-Toussaint en septembre 2009.

- ***Marguillage de Notre Dame commencé en 1756***, par François Millot, échevin et négociant. Même remarque que pour le précédent.

- ***Mémoire d'échevinage***.- Extraits publiés par Pierre François FRISSARD dans le *Recueil des Publications de la S.H.E.D.* en 1837, p. 23-26<sup>170</sup>. Publication avec l'aide de Victor Armand TOUSSAINT.

- ***Mémoire d'échevinage***.- Une copie manuscrite des extraits du *Mémoire d'échevinage* figure dans les Papiers de Joseph Morlent conservés à la Bibliothèque municipale du Havre<sup>171</sup>. Celle-ci fut réalisée à partir du texte publié en 1837 par Frissard dans son *Histoire du Port du Havre* et dans le *Recueil des Publications de la S.H.E.D.* en 1837, p. 23-26<sup>172</sup>.

- ***Mémoire d'échevinage***.- Une copie manuscrite des extraits publiés par Frissard en 1837 figure dans le registre municipal intitulé *Archives du Havre*, Tome 2, p. 141-160<sup>173</sup>. Il s'agit d'un travail réalisé par Joseph Morlent à partir du texte publié en 1837 par Frissard dans son *Histoire du Port du Havre* et dans le *Recueil des Publications de la S.H.E.D.* en 1837, p. 23-26<sup>174</sup>.

- ***Mémoire d'échevinage et détails du bombardement du Havre en 1759 par François Millot, échevin et négociant ; suivi du Marguillage de Notre Dame commencé en 1756***. Publiés intégralement, à partir de l'original conservé dans les archives familiales, par son arrière-petit-fils Victor Armand TOUSSAINT in *Mélanges de la Société d'Histoire de Normandie*, 1<sup>ère</sup> série, 1891, p 381-503<sup>175</sup>.

### 34. Guillaume MOREL

- ***Registre de différentes œuvres en vers et en prose de M<sup>r</sup> M<sup>el</sup> et autres***, sous-titré *Registre Curieux appartenant à M<sup>r</sup> Sery, [...] du Havre*. La première page porte un titre plus explicite : *Quelques œuvres et discours en vers et en prose prononcés en public, et lettres pour les affaires de la Communauté du Havre et en son particulier à plusieurs personnes de qualité*.

---

<sup>170</sup> AMH, PER 104.

<sup>171</sup> BMH, Ms 451, pièce n° 20.

<sup>172</sup> AMH, PER104.

<sup>173</sup> AMH, FM. D3.3.

<sup>174</sup> AMH, PER104.

<sup>175</sup> BMH, SHN 38-1.

*De Mons<sup>r</sup> Guille Morel, vivant en 1647 et Eschevin de la Ville du Havre en 1658, et encore en 1669.* Registre manuscrit et relié de 455 p., portant un ex-libris de Guillaume Antoine Sery ainsi que la mention de son acquisition en 1779 et de sa continuation par celui-ci<sup>176</sup>. Ce registre sera mentionné dans le *Spicilège ou Farrago* de Sery commencé précisément en 1779.

### 35. Joseph MORLENT

- *Le Havre ancien et moderne et ses environs : Description statistique de son port ; état de son commerce ; tableau de ses relations avec l'Ancien et le Nouveau-Monde ; biographie de ses hommes célèbres ; Flore complète ; notices sur Montivilliers, Lillebonne, Harfleur, Gravelle, Sanvic, Honfleur, etc....*- Le Havre : Chapelle ; Paris : Pillet aîné, 1825. 300 + 274 p.<sup>177</sup>. Réimprimé en fac-similé par les Éditions du Bastion en 2007. L'histoire du Havre prend une place significative dans cet ouvrage.
- *Voyage historique et pittoresque sur la Seine du Havre à Rouen par les bateaux à vapeur.*- Le Havre : Stanislas Faure, 1826.
- *Voyage historique et pittoresque sur la Seine du Havre à Rouen par les bateaux à vapeur.*- 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée du même en 1827.
- *Voyage historique et pittoresque sur la Seine du Havre à Rouen par les bateaux à vapeur.*- 3<sup>e</sup> édition augmentée à Rouen, chez Frère, en 1829. Réimpression en fac-similé par les Éditions de Fontenelle à Saint-Wandrille en 1991<sup>178</sup>.
- *Voyage historique et pittoresque sur la Seine du Havre à Rouen par les bateaux à vapeur.*- 4<sup>e</sup> édition en 1836.
- *Voyage historique et pittoresque sur la Seine du Havre à Rouen par les bateaux à vapeur.*- 5<sup>e</sup> édition en 1841.
- *Voyage historique et pittoresque sur la Seine du Havre à Rouen par les bateaux à vapeur.*- 6<sup>e</sup> édition en 1844.
- *Voyage historique et pittoresque sur la Seine du Havre à Rouen par les bateaux à vapeur.*- Trois éditions anglaises en 1837, 1839 et 1841 chez Frère, et une 4<sup>e</sup> en 1843 chez Le Brument à Rouen. Dans ce dernier

---

<sup>176</sup> AMH, non coté.

<sup>177</sup> AMH, HIS012.

<sup>178</sup> AMH, TOUR015.

ouvrage, nous sommes davantage en présence de guides touristiques où l'histoire prend une place marginale mais où l'identité locale et régionale est forte.

- ***Guide du Voyageur au Havre.***- Le Havre : Stanislas Faure, 1827. 163 p.<sup>179</sup>.

- ***Guide du Voyageur au Havre.***- 2<sup>ème</sup> édition sur ses propres presses au Havre en 1834 et en 1835<sup>180</sup>. Même remarque que précédemment : la part strictement consacrée à l'histoire locale s'amenuise pour devenir un véritable guide touristique.

- ***Le Havre et son arrondissement par une Société d'artistes et d'hommes de lettres sous la direction de M. J. Morlent, Auteur du Hâvre ancien et moderne.***- Le Havre : J. Morlent éd., 1840<sup>181</sup>.

- ***Le Havre et son arrondissement.***- Le même que précédemment sous forme de manuscrit avec ex-libris de Charles Gustave Roessler. 150 p.<sup>182</sup>. *Guide du touriste au Havre et dans les environs* publié au Havre chez les Frères Costey en 1860<sup>183</sup>.

- ***Archives de Gravelle-L'Eure.***- Registre manuscrit recueillant des copies de documents anciens intéressant l'histoire de Gravelle ainsi qu'une notice historique sur le modèle des trois volumes intitulés *Archives du Havre*. Joseph Morlent a été chargé du classement des archives et de la rédaction d'une partie de ce recueil par le maire Alexandre Eyriès en 1845 et 1846<sup>184</sup>.

Nombre d'écrits de J. Morlent dépassent la limite chronologique de 1833 que nous nous étions initialement fixée. Ces œuvres sont dans la continuité et la filiation de ses travaux commencés dans les années 1820 et 1830, ainsi que dans celle d'autres sources antérieures dont il s'est apparemment inspiré, et ce jusqu'à son décès en 1861.

### 36. Officiers Municipaux du Havre

---

<sup>179</sup> AMH, TOUR034.

<sup>180</sup> AMH, TOUR016 et 017.

<sup>181</sup> AMH, HIS018 et BA0024 bis.

<sup>182</sup> BMH, Ms 734.

<sup>183</sup> AMH, TOUR018.

<sup>184</sup> AMH, FM. D3.3. Voir la notice sur cette source dans ce même paragraphe.

- *Relation de ce qui s'est passé au Havre pendant le séjour de S[a]. M[ajesté] les 27 et 28 juin 1786*, ms, 7 p., août 1786<sup>185</sup>.

- *Relation de ce qui s'est passé au Havre pendant le séjour de S[a]. M[ajesté] les 27 et 28 juin 1786*.- Copie manuscrite du précédent par l'archiviste Philippe Barrey vers 1925<sup>186</sup>.

### 37. Jacques Olivier PLEUVRY (ou PLEUVRI)

- *Histoire, Antiquités et Description de la Ville et du Port du Havre de Grace, avec un Traité de son Commerce, et une Notice des Lieux circonvoisins de cette Place*.- Paris : Chenault (et Guillyn), 1765. 290 p.<sup>187</sup>.

- *Histoire, Antiquités et Description de la Ville et du Port du Havre de Grace, avec un Traité de son Commerce, et une Notice des Lieux circonvoisins de cette Place*.- Paris : Dufour, en 1769 (XXIV + 316 p.)<sup>188</sup>. Il s'agit là d'une nouvelle édition revue, corrigée et augmentée.

- *Histoire, Antiquités et Description de la Ville et du Port du Havre de Grace, avec un Traité de son Commerce, et une Notice des Lieux circonvoisins de cette Place*.- 3<sup>e</sup> édition « d'après la 2<sup>nd</sup>e édition » de 1769, en 1796, chez Le Picquier, au Havre (270 p.). A. Lechevalier (in *Bibliogr. méthodique, op. cit.*, notice n° 1389) la qualifie de « *bien inférieure aux précédentes* »<sup>189</sup>.

- *Tables chronologiques des principales époques et des plus mémorables évènements de l'histoire universelle, tant sacrée que profane, depuis le commencement du monde jusqu'au temps présent*. Ouvrage de format in-12 paru probablement à Paris à la mi-1787, selon Marie Le Masson Le Golft qui est la seule à l'évoquer (in *Annales depuis 1778, op. cit.*, p. 155, fin déc. 1787). Il semble avoir totalement disparu. Bien que non consacré à la mémoire havraise, ce document aurait pu éclairer les méthodes et les conceptions de l'auteur en matière d'histoire.

---

<sup>185</sup> AMH, BB 72.

<sup>186</sup> AMH, AA 32.

<sup>187</sup> ADSM, Bib 7 ; BMR, N 144-1 ; BMC, FN A 1270 ; BUC, Section Droit-Lettres, N RA III 245887 ; MBAC, Bibliothèque Mancel 1564 ; et BMCou 8630.

<sup>188</sup> BMR, Mbt p.15.777 ; BMA, cote inconnue ; et MBAC, Bibliothèque Mancel 675.

<sup>189</sup> BMH, N 1404 ; AMH, BA2869 ; BMB, Fonds Ancien N 7/97 ; BMCh, Fonds Ancien 6584.

### 38. Charles Pierre PORÉE (abbé)

- *Mémoires sur Le Havre*, ms, vers 1792-1797, 42 p., un seul exemplaire connu, inachevé<sup>190</sup>. Ouvrage d'histoire locale destiné aux enfants Bégouen-Demeaux et Bonvoisin dont il fut le précepteur particulier lors de leur exil, en Angleterre tout d'abord puis en Allemagne, pendant la Révolution. Toussaint Bonvoisin était très proche de l'abbé Anfray et figure lui-même parmi les passeurs de la mémoire havraise.

- *Personnes distinguées en divers genres parmi les habitants du Havre dont la mémoire doit être précieuse à leurs concitoyens*, ms, vers 1792-1797, 16 p., un seul exemplaire connu, inachevé. Constitue la suite du précédent. Composé et conservé dans les mêmes conditions que le précédent.

### 39. Guillaume Antoine SERY

- *Spicilege ou Farrago*, ms, 1779-1836, 633 p. Un seul volume rescapé sur les deux signalés par l'auteur<sup>191</sup> ; le second a disparu aujourd'hui et tous nos efforts pour le retrouver sont restés vains. Il recèle de très nombreuses occurrences historiques sur Le Havre : évènements, familles, généalogies, mairie, commerce, etc... Il s'agit de « mélanges » à vocation de mémoire havraise directement inspirés du Manuscrit de Guillaume Morel que Sery a acquis précisément en 1779 et qu'il a continué<sup>192</sup>.

- *Archives du Havre*, tome I, que Sery a pris l'initiative de continuer sous la forme de « *mélanges historiques et chronologiques* », prolongé par les tomes II et III, et enfin le volume *Archives de Gravelle-L'Eure* rédigé par Joseph Morlent sur l'initiative d'Alexandre Eyriès et sur le même modèle<sup>193</sup>. Il s'agit en fait d'un cartulaire communal ouvert en 1587 à l'occasion du nouveau règlement municipal imposé par le gouverneur Brancas de Villars, poursuivi jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup>

---

<sup>190</sup> ADSM, Fonds Bégouen-Demeaux, Carton 1, liasse n° 1, dossier 26 et microfilmé sous la cote 1Mi547 ; et AMH, 1Mi290 (duplication de 1Mi547). Aujourd'hui, ce fonds privé a été transféré aux Archives municipales du Havre dans la sous-série 4Z.

<sup>191</sup> AMH, BAGF5900.

<sup>192</sup> AMH, non coté.

<sup>193</sup> AMH, II 23 et FM. D 3.3.

siècle, repris dans les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> puis transformé en 1806-1810 par Sery en véritable mémorial havrais dans la réalisation duquel Morlent prit dans les années 1840 une part très importante.

#### 40. Charles Jérôme TESNIER

- *Observations faites de ce qui s'est passé dans l'hotel de ville par moy Charles Hierosme Tesnier, Clerc Sergent de l'hotel commun de la Ville du Havre de Grace*, ms, 94 f. cahier, 1717-1725<sup>194</sup>.

- *Observations faites de ce qui s'est passé dans l'hotel de ville.*- Il s'agit du même document publié intégralement par Alphonse Martin en 1926 dans les *Mélanges* de la Société d'Histoire de Normandie (10<sup>e</sup> série).

#### 41. Pierre Philippe Urbain THOMAS

- *Souvenirs d'un Vieillard*, ms, 822 p., écrit vers 1836-1837<sup>195</sup>. Outre de nombreuses informations d'ordres biographique et bibliographique sur l'auteur lui-même, cet ouvrage manuscrit comprend une partie autonome intitulée *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse* (p. 1 à 55), complétée par un *Supplément aux Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse* (p. 555 à 582) qui concernent directement l'histoire et la mémoire havraises pour la période de 1783 à 1796. Il s'agit de souvenirs d'évènements vécus que l'auteur a couchés sur le papier 50 ans après les faits. Ils restent néanmoins d'une grande précision.

- *Keepsake : Anecdotes du Siècle dernier, recueillies par M. Didyme, de plusieurs Sociétés scientifiques et littéraires.*- Honfleur, 1842-1845. 193 f. Anecdotes historiques normandes et havraises dont plusieurs figurent déjà dans le précédent et dont quelques-unes furent ensuite publiées par ses soins dans les *Recueils des publications* de la S.H.E.D. dont il fut membre<sup>196</sup>. Le terme « anecdote » relativise leur intérêt pour notre étude mais la prise en compte de ce texte s'avère néanmoins utile. Par ailleurs, les bibliothèques municipales du Havre et de Honfleur conservent chacune une importante collection de manuscrits de cet

---

<sup>194</sup> BMH, Ms 705.

<sup>195</sup> BMH, Ms 351.

<sup>196</sup> BMH, Ms 352.

auteur. Nous n'avons indiqué ici que ceux intéressant directement notre objet.

#### 42. Jacques TRUPEL (abbé)

- *Lettre à M... sur le passage de Sa Majesté Louis XVI d'Honfleur au Havre, et son séjour en cette ville.*- Le Havre : Stanislas Faure, 1786. 29 p. Ce document a totalement disparu des collections publiques locales. Il ne nous en reste que l'extrait suivant.

- **Extrait de la même Lettre** publié par Charles Roessler et Alexis Guislain Lemale in *Le Havre d'Autrefois*, op. cit., 1883.

Il s'agit d'un récit complémentaire du moment important que fut la visite du roi Louis XVI au Havre en 1786. Il vient en contre-point du récit de Jean-Baptiste Le Tellier.

#### 43. Jacques Augustin GAILLARD

- **23 fiches biographiques** restées anonymes mais bien de la main de J. A. Gaillard, conservées dans les Papiers Morlent, vers 1812<sup>197</sup>.

- *Précis chronologique des Principaux évènements arrivés au Havre de Grace depuis sa fondation*, cahier anonyme mais bien de la main de J. A. Gaillard, 125 p., vers 1814-1824<sup>198</sup>.

- *Notice sur la Ville du Havre*, anonyme. Retraces l'histoire du Havre de 1445 à 1541. Publiée in *Almanach du Havre.*- Le Havre : Stanislas Faure, 1825. 140 p.<sup>199</sup>.

- *Notice sur la Ville du Havre*, anonyme. Poursuit l'histoire du Havre de 1541 à 1563. Publiée in *Almanach du Havre.*- Le Havre : Stanislas Faure, 1826. 147 p.<sup>200</sup>. Il n'y aura pas de suite dans les éditions ultérieures contrairement à l'intention d'origine. Ces deux notices sont très vraisemblablement tirées de son *Précis chronologique des Principaux évènements arrivés au Havre de Grace depuis sa fondation*. Lui-même n'était qu'un élément d'un plus vaste projet qui devait paraître sous le titre *Biographie de la Ville du Havre de Grace*.

---

<sup>197</sup> BMH, Ms 453.

<sup>198</sup> BMH, Ms 559.

<sup>199</sup> AMH, ANN1825.

<sup>200</sup> AMH, ANN1826.

- *Note manuscrite sur Jacques Augustin Gaillard (1750-1825)*, par son ami et maire de Gravelle-Leure Alexandre EYRIÈS, 1854 ; elle est reliée avec divers opuscules imprimés de la main de Gaillard concernant les mesures et le système métrique<sup>201</sup>. Cette reliure contient les œuvres non historiques de Gaillard et une notice biographique détaillée mais aussi et surtout une source primaire intitulée *Planches, gravures, dessins, destinés pour la Biographie sur la Ville du Havre de Grace. Armoiries de la Ville, pour servir de vignette au titre de l'ouvrage, si c'est possible ;* et comprenant la liste des 30 illustrations promises. Nous avons par ailleurs déjà rencontré cet Alexandre Eyriès à propos du registre mémorial gravillais dont la rédaction avait été confiée à Joseph Morlent en 1845-1846.

#### 44. Jérôme Balthazar LEVÉE

- *Biographie ou Galerie historique des hommes célèbres du Havre qui se sont fait un nom par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus, etc., etc., depuis la fondation de cette ville par François I<sup>er</sup>, en 1516, jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.*- Paris : A. Chassériau et Mongie ; Le Havre : Chapelle, 1823. 116 p., in-8°<sup>202</sup>.

- *Biographie ou Galerie historique des hommes célèbres du Havre qui se sont fait un nom par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus, etc, etc, depuis la fondation de cette ville par François I<sup>er</sup>, en 1516, jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle,* suivi d'un **Supplément** comprenant une *Notice géographique sur Le Havre*, un *Supplément à la Biographie des Hommes célèbres du Havre* et une *Biographie des Hommes célèbres du Havre, nés depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle [...]*.- Paris : C. J. Trouvé ; Le Havre : Chapelle, 1828. 116 + 104 p., in-8°<sup>203</sup>. Il est noter ses liens avec le général baron Pierre Michel Rouelle, ainsi qu'avec l'abbé Anfray et Jacques Augustin Gaillard.

#### 45. Louis Augustin PINEL

---

<sup>201</sup> BMH, Ms 863.

<sup>202</sup> AMH, HIS051 ; et SHED, Fonds Normand n°572.

<sup>203</sup> BMH, N 1387 (3 exemplaires).

- *Essais archéologiques, historiques et physiques sur les environs du Havre*.- Le Havre : Stanislas Faure, 1824. 64 p.<sup>204</sup>. Seuls deux exemplaires complets sont connus à ce jour. L'un se trouve depuis fort longtemps à la Bibliothèque municipale. Sous la même reliure, postérieure à l'original, on trouve trois notes manuscrites de 2 p. chacune, la première signée par Alexandre Eyriès, et les deux autres par Jacques Augustin Gaillard ; l'autre exemplaire vient d'entrer dans la bibliothèque historique des Archives municipales du Havre.

#### 46. Noël Eugène DELAMARE

- *Les Célébrités Havraises*, recueil de biographies. Charles Vesque signale en 1867 que Delamare « avait entrepris il y a quelques années, une Biographie intéressante des Célébrités havraises » à laquelle il avait eu lui-même accès<sup>205</sup> et dont la composition semble dater de la fin des années 1850. Primitivement écarté comme sortant de notre cadre chronologique, il a été réintégré dans cette étude.

#### 47. Pierre François FRISSARD

- *L'Histoire du Port du Havre* publiée au Havre chez Alphonse Lemâle en 1837 (405 p., plans)<sup>206</sup>. Première publication sur l'histoire du port (et de la ville...) depuis les travaux de Dubocage de Bléville et Pleuvry au milieu du siècle précédent, cet ouvrage paraît être une importante collaboration au passage de la mémoire havraise mais sous un angle technique et militaire. Cette hypothèse est corroborée par le rôle que Frissard joua comme membre fondateur et premier président de la Société Havraise d'Études Diverses de 1834 à 1837 ; les premiers recueils conservent en effet la trace de sa forte contribution à l'élaboration du concept d'histoire locale dans les travaux de la société savante dès 1837. C'est encore lui qui se trouve être le premier à publier la même année et par le même canal des extraits commentés du *Mémoire d'échevinage* de François MILLOT resté manuscrit depuis sa composition en 1759. On retrouve ce même article recopié vers 1844

---

<sup>204</sup> BMH, N 1424.

<sup>205</sup> In *Notice sur quelques enfants du Havre [...]*, Le Havre, 1867, p. 25.

<sup>206</sup> AMH, BA0473.

dans le deuxième registre intitulé *Archives du Havre*, autre vecteur important du passage de la mémoire havraise. Nous savons enfin que Frissard publia en 1853 une *Notice sur le Vieux Havre*, alors qu'il a quitté la ville depuis une quinzaine d'années, signe manifeste d'un attachement à celle-ci<sup>207</sup>. Primitivement écarté comme sortant de notre cadre chronologique, il a été réintégré dans cette étude.

#### 48. Alexandre Auguste GUILMETH

- *La Description géographique, monumentale et statistique des arrondissements du Havre, d'Yvetot, de Neufchatel et d'une partie des arrondissements de Dieppe et de Rouen*, et dont les six volumes furent publiés à Rouen chez De Berdalle de Lapommeraye de 1836 à 1842. Le premier volume est consacré au Havre. *L'Histoire de la ville et des environs du Havre, d'Ingouville, de Montivilliers, de Criquetot L'Esneval et de Fécamp*, est du même auteur. La première édition parut à Rouen en 1836-1837 et la seconde en 1842 (280 p.). Il convient de signaler aussi l'existence d'un autre ouvrage présentant des notices historiques sur quelques autres communes de l'arrondissement du Havre<sup>208</sup>. Un historien du Havre, de sa région et de la Normandie en général certes, mais son rôle de passeur de la mémoire havraise reste à démontrer. Primitivement écarté comme sortant de notre cadre chronologique, Guilmeth a été réintégré dans cette étude dans le chapitre consacré à Joseph Morlent, à ses méthodes de travail, à son réseau, à ses collaborateurs comme Labutte et à ses rivaux.

#### 49. Thomas Augustin LABUTTE

- *L'Esquisse historique sur Le Havre*, publiée à Paris chez Jules Bréauté en 1833, devait figurer dans un ouvrage plus vaste paru sous le titre d'*Histoire pittoresque de la Normandie*. Une édition entièrement refondue et augmentée (241 pages) de *L'Esquisse historique sur Le Havre* fut publiée à part en 1841 à Honfleur chez E. Dupray. Entre 1833 et

---

<sup>207</sup> In *L'Investigateur : Journal de l'Institut Historique de France*, 228<sup>e</sup> et 229<sup>e</sup> livraisons, novembre et décembre 1853 ; publié par De Beau à Saint-Germain-en-Laye en 1854, 27 p. Notons au passage que Frissard présida cet Institut de 1847 à sa mort.

<sup>208</sup> *Notices historiques sur quelques localités de l'arrondissement du Havre (Cantons de Lillebonne, Saint-Romain-de-Colbosc, Goderville et Bolbec)*, Paris, Delaunay, 1841. 2<sup>e</sup> éd. corrigée en 1842.

1872, Labutte a par ailleurs publié de nombreux ouvrages historiques sur la Normandie en général, et sur la région d'Honfleur en particulier. Labutte présente l'intérêt d'avoir été un proche collaborateur d'un célèbre passeur de la mémoire havraise, Joseph Morlent, au moins dans sa revue parue sous le titre *Archives du Havre* dans les années 1837 à 1840. Primitivement écarté comme sortant de notre cadre chronologique, il a donc été réintégré dans cette étude.

#### 50. Césaire Augustin OURSEL

- Le *Mémoire sur trois stations maritimes antérieures à la fondation du port du Havre*, publié en 1836 dans le *Recueil des Publications* de la Société Havraise d'Études Diverses. L'auteur a laissé d'intéressantes réflexions sur l'histoire locale dans le même recueil. Primitivement écarté comme sortant de notre cadre chronologique, il a été réintégré dans cette étude en contre-point des travaux de Frissard.

#### 51. Amandus Ferdinand ROESSLER

- *L'Histoire de la vie de A. F. Roessler contée par lui-même*<sup>209</sup>. Ses deux frères puînés, Charles Gustave et Paul Ernest Roessler, se feront également connaître comme archéologues et leurs noms apparaissent dans la liste des membres de la Société Havraise d'Études Diverses. Le premier, surtout, est bien repéré comme historien et archéologue au Havre dans les années 1866-1886 et pour ses accointances avec Alexis Guislain Lemâle. Amandus Ferdinand nous intéresse pour avoir laissé à la postérité son journal manuscrit et illustré tenu lorsqu'il était collégien puis commis de négociant au Havre de 1859 à 1862. L'auteur, si jeune soit-il<sup>210</sup>, déclare rédiger son journal dans l'intention de laisser une trace à la postérité. C'est dans cet esprit qu'il s'est attaché à décrire et dessiner une ville en pleine transformation ainsi que ses environs immédiats, de même que nombre de sites et monuments historiques aujourd'hui disparus. Primitivement écarté comme sortant de notre cadre chronologique, il a été réintégré dans cette étude.

---

<sup>209</sup> BMH, Ms 710 à 720.

<sup>210</sup> Il a 14 ans lorsqu'il le commence.

Cet état des lieux selon le critère de la publication des sources, précisément, permet de constater qu'un tiers seulement de celles-ci n'a jamais été publié et qu'un autre tiers n'a été publié que partiellement. Encore faut-il préciser que ces dernières n'ont le plus souvent fait l'objet que d'une évocation rapide au sein d'articles plus larges, évocation pouvant aller jusqu'à la citation de courts extraits. Nous constatons par ailleurs que seules onze de ces sources ont été publiées au cours du XX<sup>e</sup> siècle, soit 40 % des sources publiées mais seulement 20 % du nombre total des textes ; d'autre part, on ne compte que cinq sources publiées dans les cinquante dernières années, soit 20 % de l'ensemble des sources publiées et seulement 5 % du nombre total de textes. Quant au dernier tiers qui regroupe les documents qui ont fait l'objet de publications complètes au moins une fois, seuls deux sur vingt l'ont été au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Encore pouvons-nous affirmer que ce fut dans la dernière décennie (en 1991 et 1999). Deux autres le furent à un demi-siècle d'intervalle (1847 et 1891) et à plus d'un siècle des publications récentes ; toutes les autres l'ont été avant les années 1830.

Cela signifie par conséquent que 90 % des textes des passeurs de la mémoire havraise ont été publiés depuis plus de cent ans et que 80 % d'entre eux n'ont pas été mis à la disposition des Havrais depuis près de deux siècles<sup>211</sup>. Par ailleurs, non seulement les textes publiés l'ont été depuis fort longtemps, mais ils n'ont survécu aux vicissitudes de l'histoire qu'en très petit nombre, souvent un ou deux exemplaires, conservés dans les collections patrimoniales, et ils sont de ce fait peu accessibles au citoyen ordinaire qui de toutes façons n'en soupçonne pas même l'existence.

Majoritairement donc, les textes recherchés sont restés à l'état de manuscrits, parfois inachevés, et n'ont jamais été publiés. Nombre d'entre eux sont anonymes et les conditions de leur composition sont inconnues. Certains d'entre eux ont même disparu depuis plus d'un siècle et leur existence n'est connue qu'à travers de brèves descriptions et de rares extraits publiés par des érudits locaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ces chiffres et cet état des lieux montrent à quel point le travail de publication des sources de l'histoire et de la mémoire havraises reste à faire. Cette situation nous a amené à prendre un parti méthodologique face à l'important travail de recherche, de localisation, d'identification puis d'analyse codicologique et diplomatique tant externe qu'interne des textes qu'ont induit cette étude et le projet de thèse qu'elle sous-tend, à commencer par l'élaboration d'une typologie des formes revêtues par ces textes.

---

<sup>211</sup> Non comprises nos propres publications en 2006, 2011 et 2012.

## 2. Essai de typologie des formes rencontrées

Il nous faut tenter de définir les différents acteurs et les formes que prend cette écriture de l'histoire et le passage de la mémoire car les *historiens* y côtoient notamment des *annalistes*, des *chroniqueurs*, des *mémorialistes* et des *journalistes*<sup>212</sup> qui se distinguent les uns des autres essentiellement par la nature des œuvres qu'ils composent et laissent à la postérité. Car si tous font œuvre de mémoire, leurs objectifs diffèrent sensiblement.

L'*historien* peut naturellement être défini comme l'auteur d'ouvrages d'*histoire*. Nous entendons par là tout ouvrage de synthèse historique qui étudie le passé de la ville et cherche à le reconstituer en se basant sur une étude critique des sources (archives publiques ou privées, tradition orale, témoignages oculaires, traces archéologiques, etc...) et en considérant la suite des événements dans leur enchaînement chronologique.

Le *chroniqueur* est, quant à lui, auteur de *chroniques* historiques, c'est-à-dire de recueils de faits historiques relatés le plus souvent par des contemporains dans l'ordre chronologique de leur succession mais la critique des sources y est rare.

L'*annaliste* est compris comme l'auteur de simples *Annales*, c'est-à-dire d'ouvrages rapportant les événements en suivant strictement l'ordre chronologique, année par année, sans toujours d'ailleurs une vision d'ensemble. Le récit débute souvent avec les origines ou la fondation de la ville avec de fréquentes références à un mythe antique lorsque la mémoire ou les preuves font défaut. C'est ce dernier trait qui fait caractériser les *Annales* sous le terme plus spécifique d'*Antiquités*.

Le *mémorialiste* est l'auteur de *mémoires* considérées comme étant la relation écrite qu'un individu fait des événements qui se sont déroulés durant sa vie et dans lesquels il a joué un rôle ou dont il a été le témoin. Il marque ainsi sa volonté d'être le témoin de son temps avec un certain recul dû au passage des années.

Celui que nous appelons le « *journaliste* » et qui est parfois dénommé *diariste*, tient un *journal* personnel ou encore un *diariste*, et ce au quotidien, sans le recul des années. Encore qu'il faille nuancer le terme de *journal* car il en existe plusieurs types tels que le *journal intime* dans lequel l'auteur relate ce qui le touche intimement, nous dirions tout ce qui relève de sa sphère privée. Le *journal* que nous qualifierons de « *personnel* » faute de mieux, s'il s'attache aussi à narrer les événements au jour le jour à la première personne du singulier, reste cependant cantonné pour sa part – et c'est là ce qui le caractérise – à la sphère publique, professionnelle par

---

<sup>212</sup> Selon Georges LEFEBVRE in *La naissance de l'historiographie moderne*, Paris, Flammarion, 1971.

exemple comme nous aurons l'occasion de le vérifier avec le « *Journal* » de Charles Jérôme Tesnier qui relate tout ce qui se passe à l'hôtel de ville pendant les quelques années durant lesquelles il exerce ses fonctions de clerc-sergent au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ou encore les journaux dits « *d'échevinage* » ou de « *marguillage* » tels que ceux rédigés par François Millot au milieu du même siècle. Il existe enfin les *journaux de voyage, de guerre, de marche ou de mer* mais ces formes excèdent les limites de notre champ d'étude.

Le *livre de raison ou de famille* est un livre tenu par le chef de famille dans lequel il relate pour mémoire les événements familiaux jugés importants comme les naissances, mariages et décès, l'économie domestique, éventuellement les faits politiques (guerres), économiques (prix des denrées), climatiques (inondations, tempêtes, etc) ou sanitaires (épidémies) ayant eu un impact sur la famille. Il peut contenir des pièces d'archives privées, des comptes domestiques ou commerciaux voire des témoignages oculaires d'événements locaux extraordinaires comme une révolte de régiment, les funérailles d'une duchesse ou une entrée royale. Le *livre de famille* se distingue du *livre de raison* en ce qu'il est plus centré sur la vie domestique alors que l'autre peut aller vers des activités commerciales familiales. Ces livres qui ne relèvent que partiellement du genre des écrits du for privé sont fréquemment tenus sur deux voire trois générations ou plus.

Ces *témoignages d'événements locaux extraordinaires* peuvent aussi avoir été consignés par les témoins oculaires eux-mêmes dans des pièces écrites autonomes qui n'ont pas d'autre justification que de se rappeler de l'événement en question. Parfois également, le *témoin*, pour telle ou telle raison qui lui appartient, décide de partager son émoi ou encore ses convictions avec ses concitoyens et il procède à l'impression et à la diffusion de sa relation auprès de son réseau ou de la population, la faisant ainsi passer de la sphère privée à la sphère publique. Ce genre semble fort prisé au XVIII<sup>e</sup> siècle lors des visites royales en général, et au Havre en particulier en 1749 et en 1786 pour les visites respectives de Louis XV et de Louis XVI.

Il est un genre littéraire qui fit florès durant toute la période moderne et qui est représenté dès le XVII<sup>e</sup> siècle au Havre, nous voulons parler de celui des *mélanges*, parfois aussi désignés sous des termes au sens voisin comme *florilège*, *compilation* ou plus rarement *spicilège*. Il s'agit effectivement d'un *mélange* de pièces de différents genres rassemblées par le même individu et conservées pour mémoire. On trouve pêle-mêle dans ces cahiers ou registres des poèmes, poésies, maximes, pensées, proverbes, récits, témoignages, événements familiaux et domestiques, anecdotes, généalogies, récits d'événements extraordinaires, lettres officielles, copies de papiers publics ou gazettes, etc. Il arrive que ces mélanges comportent aussi des vers latins ou grecs, des formules religieuses ou encore des extraits de pièces théâtrales. C'est un écrit qui relève essentiellement du for privé mais des nuances locales ou individuelles peuvent exister.

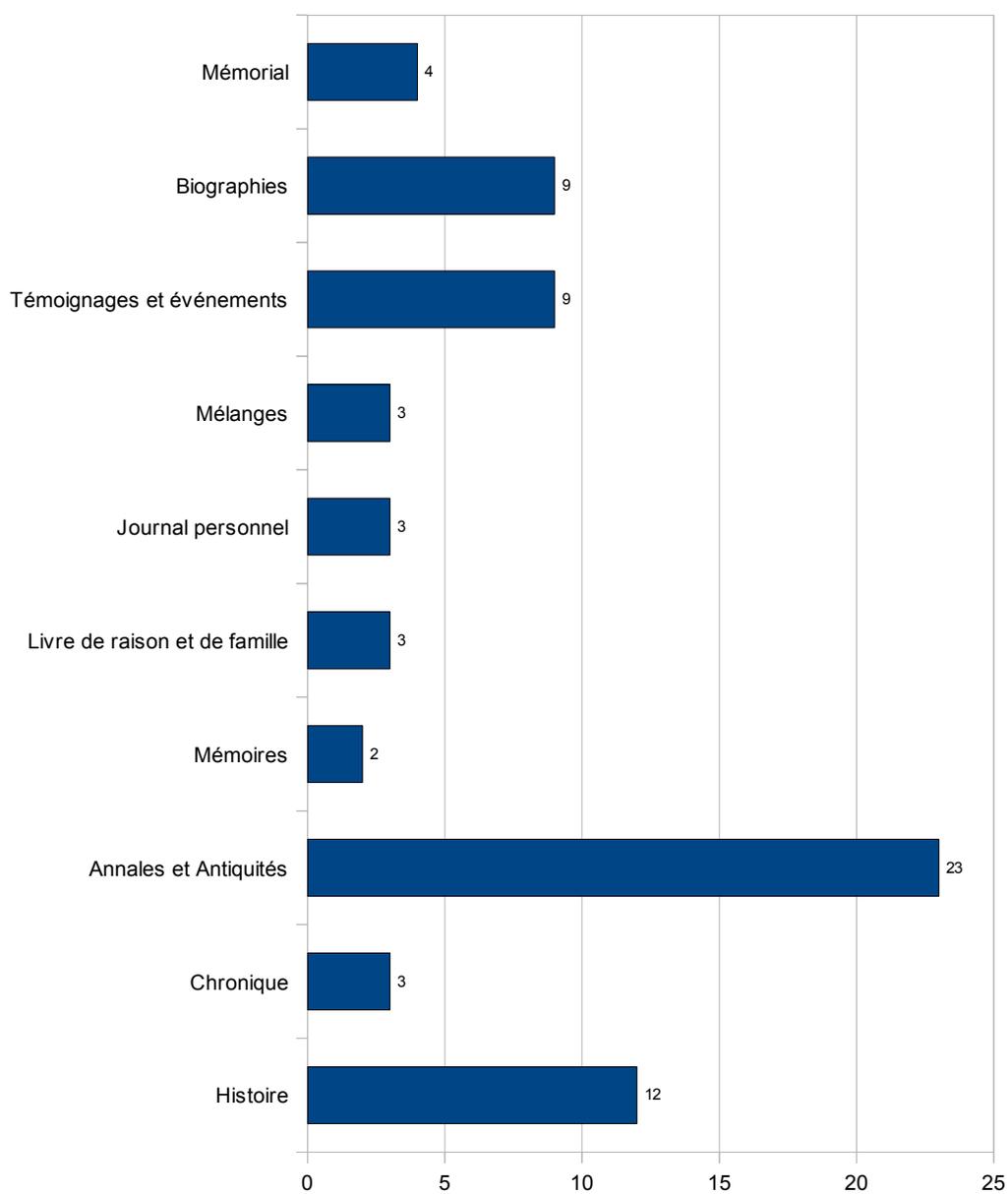
Le genre de la *biographie* témoigne aussi d'un sens du passage de la mémoire et de l'histoire, et son développement spectaculaire au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles puis tout au long du siècle de l'histoire invite naturellement à le prendre en compte tant dans un contexte général que pour ce qu'il est.

Enfin, il convient d'ajouter ici un type nouveau que nos recherches récentes ont permis de détecter mais que nous n'avions pas évoqué dans notre mémoire de DEA. Il s'agit de ce que nous appellerons le *mémorial* et que nous définirons ainsi : un recueil de faits et d'évènements dans la tradition orale comme dans la mémoire écrite, sur la foi des archives, pour le compte d'une institution et par un spécialiste appointé à cet effet. C'est tout particulièrement le cas pour les municipalités du Havre et de Gravelle lorsqu'elles chargent dans les années 1840-1850 un historiographe de rassembler dans un seul document tous les éléments constitutifs de la mémoire collective.

### **3. État statistique et chronologique des sources**

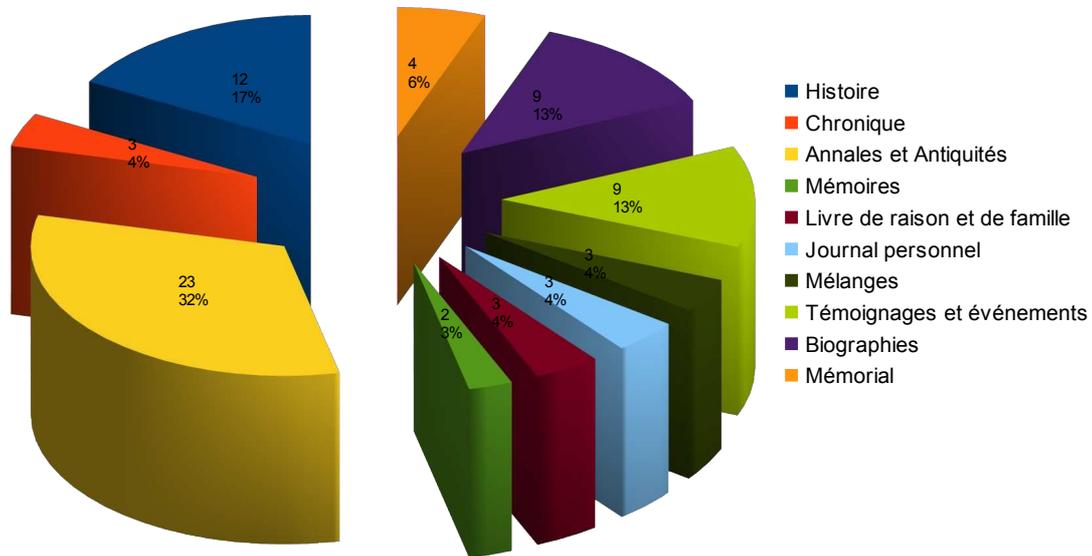
Nous avons procédé tout d'abord à l'étude de la répartition des 65 sources par types de formes, d'où il appert que le premier type représenté quantitativement est celui des *Annales et Antiquités* qui, avec 23 textes, forme à lui seul près du tiers de l'ensemble (32 %). Il est suivi par les *Histoires* dont les 12 textes représentent près d'un cinquième de l'ensemble, soit 18 %. Les *Biographies*, avec 9 textes, sont au même niveau que les *Témoignages et évènements extraordinaires*, avec une proportion égale de 14 %. Suivent les *Mémoriaux* au nombre de 4, soit 6 %, puis ensemble les *Chroniques*, les *Mélanges*, les *Journaux personnels* et les *Livres de famille et de raison* au nombre de 3 chacun, soit 5 %, enfin les *Mémoires* au nombre de 2 (3 %).

## Répartition par type de source



Tous les types sont représentés mais les proportions varient en fonction des périodes

## Répartition proportionnelle par type de source



chronologiques comme le montre le tableau de répartition suivant<sup>213</sup> :

- 12 *Histoires*, dont 6 au XVIII<sup>e</sup> et 6 au XIX<sup>e</sup> siècle.
- 3 *Chroniques*, toutes du XVI<sup>e</sup> siècle mais l'une est une copie du XVIII<sup>e</sup> d'un texte du XVI<sup>e</sup> siècle.
- 23 *Annales et Antiquités*, dont 1 seule relève du XVII<sup>e</sup> siècle, 20 du XVIII<sup>e</sup> et 2 du XIX<sup>e</sup>.
- 2 *Mémoires*, toutes deux du même auteur et sur la même période, à savoir au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.
- 3 *Livres de famille et de raison*, par définition sur la longue durée, dont l'un couvre tout le XVII<sup>e</sup> siècle, un autre court de la fin du XVII<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup>, tous deux sur trois générations, et enfin un dernier qui couvre l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 3 *Journaux personnels*, tous datant de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 3 *Mélanges*, dont l'un est de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup>, le deuxième de la première moitié du XVIII<sup>e</sup>, et enfin le troisième, inspiré par le premier, qui date du tournant des XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.
- 9 *Témoignages et récits d'évènements extraordinaires*, dont l'un date de la fin du XVII<sup>e</sup>

<sup>213</sup> Le nombre de 71 références est différent des 65 textes recensés car certains documents peuvent relever de deux ou trois types différents.

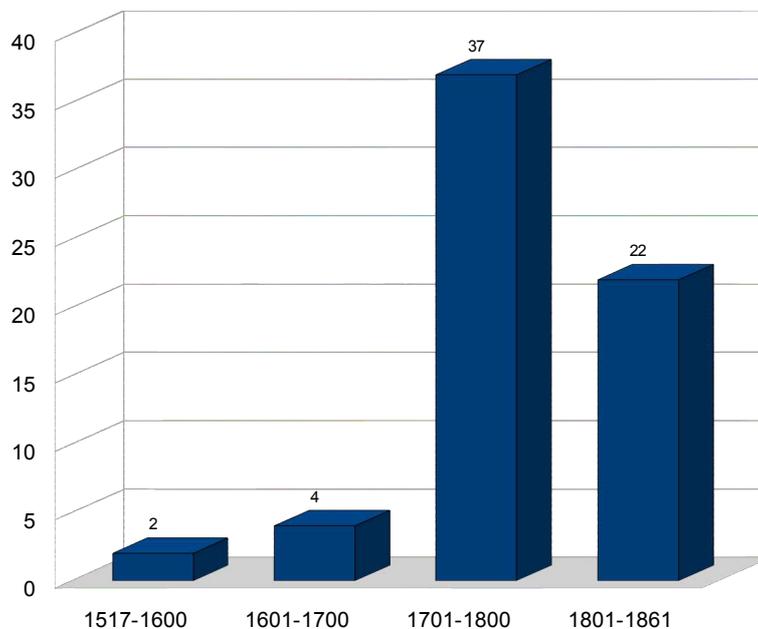
siècle, un autre court de la fin du XVII<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup>, 5 relèvent du XVIII<sup>e</sup> siècle et enfin le dernier date du début du XIX<sup>e</sup>.

- 9 *Biographies*, toutes groupées de l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> au premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.
- 4 *Mémoriaux*, tous rédigés vers le mitan du XIX<sup>e</sup> siècle même s'ils portent sur des périodes beaucoup plus anciennes.

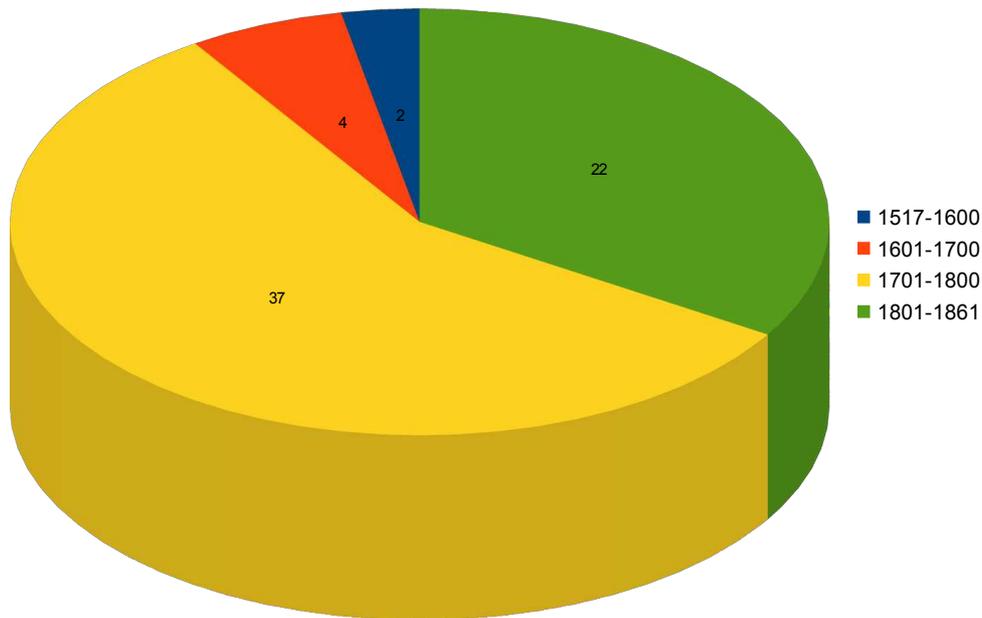
Autre angle d'analyse, une répartition des types de formes ainsi définis par grandes périodes chronologiques :

- Le XVI<sup>e</sup> siècle voit 3 textes, avec une prédilection pour les *chroniques*.
- Le XVII<sup>e</sup> siècle voit 4 textes, également répartis entre *Livre de raison*, *Journaux personnels*, *Mélanges* et *Témoignage*.
- Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit 37 textes, avec une prédilection pour les *Annales et Antiquités* et les premières *Histoires*.
- La première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle voit quant à elle 22 textes, avec une prédilection pour le genre des *Biographies*.

Répartition des sources par période de composition



## Répartition proportionnelle des sources par période de composition



Le XVIII<sup>e</sup> siècle apparaît donc largement dominant avec plus de la moitié des textes écrits, suivi par la première moitié du XIX<sup>e</sup> qui, en dépit de sa brièveté, représente encore un tiers de l'ensemble, signe manifeste de l'explosion de l'érudition et de l'écriture historique et mémorielle. Viennent ensuite le XVII<sup>e</sup> avec moins du dixième des sources puis enfin le XVI<sup>e</sup> extrêmement minoritaire. Mais cette faible proportion de ces deux périodes pourrait être aussi la conséquence de la disparition pure et simple des sources lors des événements destructeurs qu'a connus la ville comme l'occupation protestante puis anglaise suivie du siège par le roi Charles IX pendant les guerres de religion<sup>214</sup>, et les bombardements suivis d'une destruction partielle de la ville en 1694, 1759, 1796-1801 et de 1940 à 1944, sans compter les destructions d'archives dans les institutions ou les familles au cours des temps.

Ces chiffres sont complétés par la grande frise chronologique des auteurs et des textes<sup>215</sup> dont le premier enseignement est de démontrer que le fil du passage de la mémoire havraise ne s'est interrompu à aucun moment d'une génération à l'autre sur plus de trois siècles d'histoire. D'autre part, à chacune de ces générations, des passeurs de la mémoire havraise ont coexisté dans le temps et dans l'espace. Nous verrons que des relations se sont nécessairement établies et ont selon toute apparence influé sur la forme et le fond de ces textes. La frise chronologique a aussi pour but de visualiser avec précision dans le temps la trajectoire de chacun de ces textes de sa

<sup>214</sup> en 1562-1563.

<sup>215</sup> Voir en annexe.

composition à son sort final actuel, quel qu'il soit, avec tous les évènements connus, heureux ou malheureux, qu'ils ont subis. Par ailleurs, il permet une vue d'ensemble qui situe les documents les uns par rapport aux autres afin de mettre en évidence les influences, les filiations et les continuations ou d'éventuels dialogues entre les textes. Enfin, il facilite l'évaluation de ce que nous pourrions appeler la « densité historiographique » et de ses variations selon les époques.

Quoi qu'il en soit, cet état des lieux général montre bien d'une part la richesse et la diversité des formes représentées, et d'autre part que cet extraordinaire foisonnement et sa remarquable continuité sont restés jusqu'à ce jour totalement méconnus des historiens. Cette ignorance a vraisemblablement joué un rôle dans la réputation faite au Havre tout au long de son histoire, et particulièrement pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, de ville d'inculture.

# DEUXIÈME PARTIE : ÉCRIRE L'HISTOIRE D'UNE VILLE NEUVE : LES HOMMES ET LES TEXTES

Fondée en 1517 par le roi François I<sup>er</sup> dans le dessein d'en faire un grand port d'armateurs et de négociants tant pour le cabotage national et européen que pour le commerce maritime au long cours sur les « *mers océanes* », la Ville Française du Havre de Grace<sup>216</sup> était aussi conçue par son fondateur pour être destinée à contrôler militairement l'estuaire de la Seine et l'approvisionnement de la capitale dans un contexte général d'incessantes guerres européennes et d'âpre rivalité franco-anglaise.

**Première construction de la ville du Havre de Grace en 1517 et état vers 1530.**

**Plan de François Le Véziel, manuscrit de 1733 (AMH, II23).**

En 1541, François I<sup>er</sup> « *saisit en sa main* » la totalité du territoire de la ville en devenir dont la propriété était disputée entre le seigneur de Graville et Guyon Le Roy sieur du Chillou, son premier gouverneur royal, et il décida de s'adjoindre l'aide experte de l'urbaniste italien Jérôme Bellarmato afin de bâtir deux nouveaux quartiers, ceux dits de Saint-François et des Barres. En 1544, le même roi étendit de nouveau la ville vers l'est en annexant une partie du village de Leure nommée Percanville, ce qui eut pour effet de doubler la surface de la nouvelle cité. Mais un contexte général de crise rendit celle-ci trop coûteuse à fortifier, trop difficile à défendre tout en étant encore insuffisamment peuplée. Force fut donc à son successeur Henri II de revenir sur cette décision dès l'année 1552 et d'abandonner le nouveau quartier de Percanville. Les fortifications orientales constituées de fossés et levées de terre, furent alors abandonnées et ramenées devant les quartiers de Saint-François et des Barres.

**Accroissement de la ville du Havre de Grace en 1544 et abandon du quartier de Percanville en 1551.**

**Plan de François Le Véziel, manuscrit de 1733 (AMH, II23).**

---

<sup>216</sup> Tel fut le nom original donné à la ville en hommage à son fondateur, à la France et en référence au lieu de son implantation, la crique de *Grasse* ou *Grace*. L'appellation vernaculaire était « *Le Hable neu(f)* ».

L'occupation de la ville successivement par les Huguenots puis par les Anglais en 1562-1563, enfin le siège que le roi Charles IX dut lui faire subir pour la reprendre convainquirent ce dernier de la nécessité de construire une citadelle pour renforcer son flanc sud-est, entre terre et estuaire. Celle-ci sera bâtie de 1564 à 1574, à l'emplacement exact du tout nouveau quartier des Barres qui pour ce faire sera totalement arasé. A cette date, la ville ne comptait donc plus que les deux quartiers de Notre-Dame et de Saint-François.

**Citadelle de Charles IX bâtie en 1564-1574 à l'emplacement qu'au quartier des Barres.**

**Plan de François Le Véziel, manuscrit de 1733 (AMH, II23).**

En 1628, le cardinal de Richelieu, gouverneur du Havre, fit entièrement rebâtir la citadelle de Charles IX dans le but de la moderniser afin qu'elle soit en mesure de défendre au mieux le port et la ville mais aussi pour qu'elle puisse les contrôler en cas de nouvelle sédition. Le Havre connut bien vite les formes les plus variées de l'activité maritime, pêche (du hareng, de la morue, de la baleine), course, commerce, marine royale, expéditions navales et de découvertes transatlantiques, avec la prépondérance tantôt de l'une, tantôt de l'autre. Le plus souvent commandités par des commerçants rouennais jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, les capitaines le furent progressivement par des armateurs havrais de plus en plus indépendants et travaillant en rapport direct avec le Conseil du roi et les négociants parisiens.

**Nouvelle citadelle de Richelieu bâtie en 1628 et reprise des fortifications sous Louis XIV en 1688.**

**Plan de François Le Véziel, manuscrit de 1733 (AMH, II23).**

C'est avec Richelieu<sup>217</sup> et Colbert que Le Havre infléchit sa vocation navale et militaire primitive vers l'essor maritime et commercial pour finalement s'affirmer au premier rang des ports atlantiques français à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est que, derrière Le Havre, pèse tout le poids de Paris, le plus grand marché de consommation français, en particulier de produits de luxe provenant de pays lointains et nécessitant l'emploi de navires au trop fort tonnage pour remonter la Seine jusqu'à Rouen. Selon l'historien Jean Meyer<sup>218</sup> :

« Ainsi se dessinent les traits spécifiques du port du Havre. Prévu comme un arsenal, Le Havre a été, tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, l'un des premiers ports morutiers de France, pour devenir au XVIII<sup>e</sup>

---

<sup>217</sup> qui fut entre autres gouverneur du Havre. Toute cette description est empruntée à Alain CORVISIER, dir., *Histoire du Havre et de l'estuaire de la Seine*, Toulouse, Privat, 1987 (2<sup>e</sup> éd.).

<sup>218</sup> in *Histoire du Havre et de l'estuaire de la Seine*, p. 77.

d'abord entrepôt parisien et rouennais, puis l'un des quatre grands ports coloniaux français. Plus encore, Le Havre devient, en période de disette, le grand port d'importation des grains et des farines de l'espace balte ou américain<sup>219</sup>. C'est dire que Le Havre est devenu bien plus qu'un avant-port, et que son importance économique dépasse, et de beaucoup, le « poids » d'une petite ville de moins de 20 000 habitants. C'est qu'il a su sécréter une élite singulièrement entreprenante qui n'a pas hésité à voler de ses propres ailes contre les négociants de Rouen ».

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, Le Havre devient aussi un des premiers chantiers de construction navale civile et militaire, ce qui explique l'importance des relations avec les pays du nord de l'Europe, producteurs et transporteurs des matières premières nécessaires. Pour toutes ces raisons et aussi pour son rôle de foyer actif pour la guerre de course, bien que petit par la taille, Le Havre est devenu suffisamment dangereux aux yeux des Anglais pour mériter deux bombardements massifs de la ville et du port en 1694 et en 1759<sup>220</sup>.

#### **Plan du Havre en 1778 (AMH, Fonds Chaubry, 49Z10).**

A la veille de la Révolution, Le Havre est un port sujet à d'importants travaux depuis 1787, tant pour des raisons militaires qu'économiques. En pleine croissance démographique, la ville, sans compter sa banlieue peuplée, s'est alors hissée au troisième rang en Normandie avec une population d'environ 20 000 habitants, après Caen (38 000) et Rouen (75 000). Alors que cette dernière, grande place commerciale et financière, tend à devenir un port de transit et d'entrepôt à vocation nationale, Le Havre, par ses qualités nautiques, accueille les navires les plus grands et les plus pressés. De 1765 à 1790, son trafic portuaire se développe rapidement, la flotte havraise connaissant une forte croissance notamment entre 1784 et 1789, moment pendant lequel les installations portuaires s'améliorent notablement. Devenu le second port français pour le commerce triangulaire, l'essor de l'importation des denrées coloniales (café, sucre, coton) permet l'ascension sociale spectaculaire de familles d'armateurs et de négociants.

#### **Plan du Havre en 1787 montrant en rouge le projet d'agrandissement de la ville et du port dans le cadre du plan dit Lamandé. (AMH, Fonds Chaubry, 49Z10).**

Cependant, de 1793 à 1799, les transports maritimes se ressentent durement de la conjoncture militaire<sup>221</sup> et du manque d'entretien des installations portuaires. La situation du port du Havre est d'ailleurs catastrophique puisque sa flotte de commerce perd les neuf dixièmes de

---

<sup>219</sup> Comme nous le montrera le rôle joué par l'un des passeurs de la mémoire havraise, Michel Joseph II Dubocage de Bléville, dans les années 1730 à 1750.

<sup>220</sup> Évènements qui donneront lieu à plusieurs récits et témoignages oculaires.

<sup>221</sup> Du fait de la guerre maritime contre l'Angleterre et la Hollande et du blocus anglais contre les ports français.

son tonnage durant cette période. Les constructions navales s'effondrent en dépit des commandes militaires et le taux d'emploi chute de 80 %.

Devenu sous-préfecture par la réforme administrative de l'An VIII, puis préfecture maritime, Le Havre n'en continua pas moins à souffrir des mêmes maux sous l'Empire.

#### **Plan du Havre en 1810 (AMH, 1Fi147).**

La première puis la seconde Restauration virent la manifestation de sentiments majoritairement royalistes tant de la part de la population que des notables. La reprise du commerce avec le retour de la paix en Europe allait provoquer un afflux de population nouvelle. La ville toute entière était tournée vers la mer et vivait au rythme du port sous la houlette d'une élite négociante descendante des grandes familles de l'Ancien Régime. Le retour de la dynastie des Bourbons au pouvoir avec les règnes de Louis XVIII de 1814-1815 à 1824 puis de Charles X de 1824 à 1830 coïncida au Havre avec la réalité de l'extension de la ville et du port jointe à la nécessité de donner un nouvel élan au commerce maritime. Pour cela, l'oligarchie au pouvoir au Havre n'avait d'autre choix que de solliciter sans cesse le pouvoir central et les formidables capacités financières des membres de la famille royale rentrée d'exil, et les visites princières se multiplièrent dès 1817. La ville close<sup>222</sup> fut bientôt saturée et une nouvelle ville surgit des marais dans les années 1820 et 1830. Le faubourg rural et manufacturier d'Ingouville devint peu à peu industriel dans sa partie basse et résidentiel dans sa partie haute. Ce mouvement se poursuivra jusqu'à la fin des années 1870. A l'est, dans la plaine alluviale, l'antique commune de Leure, réduite à un misérable village d'à peine 200 âmes, fut annexée en 1832 par son immense voisine Gravelle qui prit alors le nom de Gravelle-Leure. L'année 1838 vit les premiers grands projets d'assainissement, d'industrialisation et d'urbanisation de Leure sur initiative privée. Des rues furent tracées et ce quartier de Gravelle-Leure connut un réel essor à partir de 1852, essor qui se poursuivra jusque dans les années 1880 grâce à l'extension de la zone industrielle et portuaire et à l'arrivée du chemin de fer. Car en parallèle, le port avait fait l'objet d'un vaste chantier d'extension et de réaménagement pour s'adapter aux nouvelles exigences du trafic maritime et rattraper le retard pris depuis la Révolution.

#### **Plan du Havre en 1844 (AMH, 1Fi009).**

En 1852, le gouvernement décida d'annexer au Havre la totalité de la commune

---

<sup>222</sup> D'imposants remparts entourés d'un triple fossé empli d'eau de mer furent bâtis de 1811 à 1814.

d'Ingouville, la partie basse de Sanvic (quartiers des Gobelins et de Saint-Vincent) ainsi que la partie ouest de Gravelle-Leure (quartier de Sainte-Marie). Le nouveau centre de Gravelle se rassembla autour de l'antique prieuré Sainte-Honorine et la nouvelle commune ainsi démembrée prit le nom de Gravelle-Sainte-Honorine. Les nouveaux quartiers nord et ouest (le Perrey) s'urbanisèrent massivement dans un mouvement qui durera jusque dans les années 1875 à 1880.

**Plan du Havre en 1853 (AMH, 1Fi149).**

C'est encore sous le Second Empire, précisément en 1854, qu'il fut décidé de combler les fossés puis de démolir les remparts de la ville. Les fortifications devaient être remplacées par les forts dits de Sainte-Adresse, de Frileuse et de Tourneville pour la ville haute, des Neiges et de la Floride pour le port et l'estuaire, ainsi que par les batteries côtières du littoral jusqu'à Dollemard. Cette gigantesque opération de démolition durera jusqu'en 1865 et s'accompagnera de la construction sur les espaces ainsi gagnés en pleine agglomération d'une nouvelle ville qui, achevée vers 1880, sera pourvue des édifices publics les plus modernes : hôtel de ville, sous-préfecture, palais de justice, bourse, caserne militaire, caserne des douanes et bien sûr gare de chemin de fer.

**Projet de la « nouvelle ville » esquissé en 1854 (AMH, 1Fi023).**

Ainsi, la réunion au Havre d'une partie de Gravelle-Leure, du bas Sanvic et d'Ingouville permettait d'obtenir une seule entité administrative étendue quasiment à toute l'agglomération de façon à programmer et réussir son développement sur les plans urbanistique, économique, industriel, portuaire et démographique, en tenant compte du chemin de fer arrivé en 1847 et de l'accroissement incessant du tonnage des navires.

.../...

**Plan évolutif du Havre de sa fondation à nos jours  
(SIG de la Ville du Havre pour les AMH, 2011).**

C'est donc dans ce cadre géographique, historique et chronologique rapidement esquissé que prend place notre étude sur les passeurs de la mémoire havraise. À tout seigneur tout honneur, place au véritable fondateur de l'histoire, de la mémoire et de l'identité havraises, Guillaume de Marceilles.

# I. UNE MÉMOIRE FONDATRICE : GUILLAUME DE MARCEILLES, 1517-1594

## 1. Des origines familiales lointaines et obscures

Paradoxalement, aucune étude biographique complète n'a été menée ni publiée à ce jour sur Guillaume de Marceilles qui joua, nous le verrons, un rôle si fondamental pour la ville du Havre. En 1847, lorsqu'il publie ce texte dont Jules Dorey venait tout juste d'offrir une copie manuscrite à la bibliothèque municipale<sup>223</sup>, Joseph Morlent lui consacre à peine deux pages ; et encore ces deux pages sont-elles fort approximatives, y compris ses dates de naissance et de décès qu'il avance sans justification aucune. Dans le second tome d'une série de trois registres manuscrits intitulés *Archives du Havre*, une brève notice quelque peu antérieure consacrée à « Jean Louis de Masseilles » n'est guère plus explicite et tout aussi fautive<sup>224</sup>. Elle a malgré tout le mérite de démontrer que même le patronyme de l'auteur est sujet à caution. Jérôme Balthazar Levée, dans sa *Biographie ou Galerie historique des hommes célèbres du Havre*, se garde bien de l'évoquer dans la première édition datée de 1823, sans doute par excès de prudence devant la rareté des sources et leur douteuse fiabilité. Ce choix dut lui être reproché puisqu'il corrige cette lacune dans sa seconde édition publiée cinq ans plus tard mais il se contente de la simple mention d'une date de décès le 2 février 1600 sans plus d'informations. Guillaume Antoine Sery évoque bien la famille de Marceilles dans ses *Recherches sur quelques familles du Havre*<sup>225</sup> mais il ne mentionne curieusement que deux de ses petits-fils prénommés Georges et Philippe et dont le mérite personnel semble bien obscur. La liste des notices biographiques rédigées par Jacques Augustin Gaillard vers 1812 s'intéresse aussi à Guillaume de Marceilles mais sa fiche personnelle a disparu. Nous savons seulement qu'il le faisait naître en 1530. Il est fort probable cependant que ses informations en l'espèce ne devaient guère être plus précises, particulièrement lorsque l'on connaît les sources de son ouvrage historique inachevé<sup>226</sup>. Quant à l'abbé Pleuvry<sup>227</sup> et à Dubocage de Bléville<sup>228</sup>, ils ne le citent même pas parmi leurs prédécesseurs ou leurs sources, alors qu'ils se

---

<sup>223</sup> Quoiqu'il évoque l'existence de deux exemplaires connus.

<sup>224</sup> AMH, FM, D3.3, tome 2, 1843, p. 482. Nos récentes recherches sur ce registre montrent qu'il a été composé de 1841 à 1843 à l'initiative du maire Adrien Le Maistre qui en a confié la réalisation à... Joseph Morlent. (AMH, FC, D3.2.4 bis).

<sup>225</sup> Insérées dans son *Spicilège ou Farrago*, manuscrit personnel rédigé de 1779 à 1836 ; ces *Recherches* ont été composées vers 1821 et sont paginées séparément (AMH, BAGF5900, *Recherches*, p. 28).

<sup>226</sup> Voir à ce sujet Hervé CHABANNES, *Les manuscrits retrouvés de Jacques Augustin Gaillard : Une Histoire du Havre et des Havrais écrite de 1810 à 1824*, Rouen, Éditions PTC, 2006.

<sup>227</sup> Jacques Olivier PLEUVRY, *Antiquités et description de la ville et du port du Havre de Grace*, Paris, 1765 (1<sup>ère</sup> éd.) et 1769 (2<sup>e</sup> éd.).

<sup>228</sup> Michel Joseph DUBOCAGE DE BLÉVILLE, *Mémoire sur le port, la navigation et le commerce du Havre de Grace*, Le Havre, Imp. P. J. D. G. Faure, 1753.

sont amplement inspirés de ses mémoires pour composer leurs ouvrages publiés au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les travaux plus récents d'Alfred Touroude<sup>229</sup>, de Charles Vesque<sup>230</sup>, de Charles Le Goffic<sup>231</sup> ou de Marcellin Blanadet<sup>232</sup> pour le XIX<sup>e</sup> siècle, ou de Philippe Manneville<sup>233</sup> pour le XX<sup>e</sup> ne font que reprendre ces rares informations sans les vérifier. À peine pourrait-on signaler un article paru dans la presse havraise le 2 octobre 1970 sous la signature de Pierre Montigny, évoquant rapidement le doute planant sur la date de son décès, soit en 1598 soit en 1600 selon lui. L'article repris par Gaston et Jean Legoy dans leur fichier historique<sup>234</sup> est tout aussi laconique et erroné. Enfin, le dossier biographique conservé par les Archives municipales est désespérément vide, symptôme criant de la vacuité historiographique dans laquelle est plongé Guillaume de Marceilles depuis sa mort.

Ainsi, le premier et unique témoin du premier siècle havrais qui a délibérément fixé par écrit la mémoire de cette période fondatrice de notre ville n'est pas même situé avec précision et certitude dans le temps, et, aussi incroyable que cela puisse paraître, l'on ignore encore tout ou presque de sa vie, de ses origines et de sa famille au point que le doute plane même sur son propre patronyme. Néanmoins, bien que les sources soient fort rares, dispersées et très partielles, une enquête longue et minutieuse a permis de rassembler un certain nombre d'informations sur Guillaume de Marceilles et sur son environnement familial, religieux et politique. La mise en perspective des pièces de ce grand puzzle historique permet de mieux appréhender l'homme et le contexte de composition de ses *Mémoires*.

La question des origines de la famille de Marceilles est fort complexe, pour commencer en raison des difficultés soulevées par un patronyme revêtant des formes extrêmement variables, parfois même employées concomitamment dans un même document officiel et par plusieurs de ses membres. C'est ainsi que l'on relève les variantes suivantes, classées par ordre de fréquence d'apparition : de Marceilles, de Masseilles, de Marseilles, de Marceille, de Masseille, de Marseille, de Maseilles, de Maseille, de Marcelles, de Marcelle, de Macelle, Masselles, Masselle, Macelle, de Marseul, de Marceul, de Macieux, de Massieux. Il est à noter que la particule n'est pas toujours détachée et qu'elle est parfois, mais rarement, absente. Remarquons aussi au passage qu'il s'agit là

---

<sup>229</sup> Alfred TOUROUDE, *Les écrivains havrais : Études biographiques et littéraires*, Le Havre, E. Touroude, 1865.

<sup>230</sup> Charles VESQUE, *Notices sur quelques enfants du Havre qui ont illustré leur pays [...] ou des nouveaux noms à donner aux rues du Havre*, Le Havre, Albert Mignot, 1867, p. 13 (à propos de la rue Breuillette).

<sup>231</sup> Charles LE GOFFIC, *Morceaux choisis des écrivains havrais*, Le Havre, Imp. du Commerce, 1895, p. 7-23.

<sup>232</sup> Marcellin BLANADET, « Guillaume de Marceilles, premier historien de la ville du Havre », in *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 2<sup>e</sup> trim. 1895, p. 135-142. Il s'attarde davantage sur son rôle pendant le siège de la ville en 1562-1563 sur la base des *Mémoires*.

<sup>233</sup> Philippe MANNEVILLE, « Histoires du Havre : De Guillaume de Marceilles à Jean Legoy », in revue *Encrages*, Le Havre, mars 1979, p. 16-19 ; et « Historiens et histoires du Havre et des Havrais », in *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1979, p. 1-9.

<sup>234</sup> AMH, Fichier Legoy, 517W, Historiens.

manifestement d'un patronyme construit lui-même sur un toponyme, autrement dit qu'il pourrait bien indiquer une plus ou moins lointaine origine géographique. C'est là une piste que nous explorerons en son temps. Quoiqu'il en soit, il n'existe aucune trace d'une quelconque famille de ce nom dans le Pays de Caux avant l'arrivée attestée de Jehan, père de Guillaume, à Gravelle en 1519. Par ailleurs, cette famille n'est pas recensée dans le registre des fiefs de la région en 1503<sup>235</sup>. D'où peut-elle provenir ? Une liste des principaux propriétaires de maisons du Havre en 1627 publiée par Borély<sup>236</sup> évoque un certain « *Pierre Dalenson, sieur de Marceille* » qui ne peut être à cette époque que Pierre de Marceilles, fils de Guillaume et pour lors procureur du roi en fonctions. Cette curieuse appellation de « *Dalenson* » serait-elle l'indice d'une origine familiale dans la région d'Alençon ? L'hypothèse n'est peut-être pas si absurde qu'il y paraît à première vue. Néanmoins, ce Pierre de Marceilles étant de la troisième génération havraise, convenons qu'il peut difficilement de ce fait être qualifié d'originaire d'Alençon. Après vérifications, il s'avère que Borély semble avoir opéré une confusion avec un autre individu du nom de Dalenson/Dallenson qui demeure effectivement au Havre à cette époque comme le montre la même liste, page suivante, qui mentionne un autre « *Capitaine Pierre Dalenson* ». Ces deux Dalenson se paraient en effet du titre de sieurs de Mireville, un patronyme qu'une lecture trop rapide par l'historien lui aura fait transcrire par erreur « *de Marceilles* »<sup>237</sup>. Toutefois, cette erreur fut en fin de compte plutôt fructueuse puisqu'elle nous mit sur la trace d'une famille d'officiers royaux répondant au nom de de Marceilles et bien présente en Basse-Normandie dans ces mêmes années, notamment en qualité de capitaines des châteaux de Domfront et de Saint-Lô<sup>238</sup>. Les sources utilisées font cependant elles-mêmes remarquer d'une part que nous ignorons presque tout de cette famille, et de l'autre que son origine géographique n'était certainement pas normande. En effet, le doute sur ses racines se manifeste très tôt comme l'indique cette remarque datée du XVII<sup>e</sup> siècle et citée par la même source : « *venue d'Anjou selon les uns, du Berry selon d'autres, elle acheta la seigneurie de La Chastellière en 1548* ». Des documents relatifs à cette famille, est-il précisé, sont conservés

---

<sup>235</sup> A. BEAUCOUSIN, *Registre des fiefs et arrière-fiefs du bailliage de Caux en 1503*, Rouen, A. Lestringant, 1891.

<sup>236</sup> A. E. BORÉLY, *Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement*, Le Havre, 1880-1885, tome 2, p. 328.

<sup>237</sup> ADSM, 2 E 70/227, Tabellionage du Havre : « *1<sup>er</sup> avril 1642 - Pierre Dallenson, écuyer, sieur de Mireville, conseiller du roi, Président de l'Election de Montivilliers, y demeurant, vend à honorable homme Guillaume DUDE, bourgeois marchand au Havre, un corps de logis situé au Havre, paroisse Notre-Dame, donnant sur les rues d'Albanie autrement rue des Galions et sur la rue Française, tel qu'il appartenait à feu Pierre Dallenson, vivant écuyer, sieur de Mireville, son père; le dit corps de logis à lui délaissé par son père lors de son traité de mariage avec damoiselle Marie Le Boullenger; la dite vente faite moyennant la somme de 3.500 livres tournois* ». Nous devons cette information et cette transcription à M. Jean-Christophe Germain que nous remercions vivement pour cette coopération.

<sup>238</sup> Comme l'indique une lettre du directeur des Archives Départementales de l'Orne reçue sur notre demande d'enquête en 2004. La même missive indique par ailleurs qu'une notice publiée dans la série d'articles intitulée *Armorial du Pays Bas-Normand* est consacrée à cette famille ; voir Jean DURAND de SAINT-FRONT, *Le Pays Bas-Normand*, 4<sup>e</sup> trim. 1965, p. 121. Domfront et Saint-Lô sont aujourd'hui situés respectivement dans les départements de l'Orne et de la Manche.

parmi les collections généalogiques du Cabinet des Titres de la Bibliothèque nationale<sup>239</sup>. Toujours d'après Jean Durand de Saint-Front, ces documents donnent « *six degrés de cette famille jusqu'à François de Marseilles, seigneur de La Chastellière, ancien vicomte de Domfront, vivant en 1660, qui déclare porter pour armes : d'azur à trois gerbes d'or* ». Or il se trouve que le *Nobiliaire de Normandie*<sup>240</sup> signale simultanément un de Marseilles et un de Masseilles<sup>241</sup> qui sont tous deux également décrits comme « *écuyer, sieur de La Cour-Fortin, élection de Montivilliers* », maintenus nobles le 20 avril 1667 pour le premier et le 12 novembre 1670 pour le second. Il s'agit manifestement d'un seul et même individu connu et recensé sous deux patronymes voisins, une ambiguïté déjà relevée dans le cas de Guillaume. Indice probant, non seulement ces deux personnages portent les mêmes armoiries mais leur description héraldique coïncide exactement avec celles de leurs homonymes contemporains de la région d'Alençon : « *d'azur à trois gerbes d'or* ». Le *Nouveau nobiliaire de France*<sup>242</sup> confirme et le fait et la parenté entre les deux familles tout en précisant que la branche bas-normande avait déjà vu sa noblesse confirmée lors de l'enquête précédente de 1599.

Revenons à ce sieur de La Cour-Fortin que nous connaissons assez bien grâce aux détails généalogiques portés dans le manuscrit original de l'enquête de La Galissonnière en 1666-1670<sup>243</sup>. Il s'agit en effet de Jean de Marceilles, écuyer, demeurant à Saint-Laurent de Brèvedent<sup>244</sup>, fils de Gabriel et petit-fils de Nicolas, ce dernier étant par ailleurs qualifié d' « *homme d'armes de la compagnie de Monsieur le Vice-Amiral de France* » dans un document daté de 1613<sup>245</sup>. Tous deux étaient seigneurs de la Cour-Fortin et descendaient en droite ligne de Nicolas de Marceilles, l'oncle paternel de Guillaume<sup>246</sup>. Lors de cette enquête en recherche de noblesse, Jean de Marceilles est reconnu noble en compagnie de ses trois frères Charles, Georges et François ainsi que son cousin « *consanguin* » Alexandre, lui-même fils de Pierre et petit-fils de Guillaume. Le fait est d'ailleurs confirmé par la brève notice de Sery, évoquée plus haut, sur Georges et Philippe de Marceilles nés au Havre respectivement en 1596 et 1599<sup>247</sup>. Ce même manuscrit original de l'enquête de La Galissonnière pour la généralité de Rouen donne exactement les mêmes informations pour les membres d'une famille noble dénommée de Marseul ou de Marceul. Celles-ci coïncident dans les

<sup>239</sup> In vol. 430 des *Dossiers Bleus*, dossier n°11536.

<sup>240</sup> Publié à Paris à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (sans date) par E. de Magny à la Librairie Héraldique d'A. Aubry.

<sup>241</sup> Lors de l'enquête sur la recherche de noblesse menée par La Galissonnière de 1666 à 1670.

<sup>242</sup> Louis d'IZARNY-GARGAS, Jean-Jacques LARTIGUE et Jean de VAULCHIER, *Nouveau nobiliaire de France : Recueil de preuves de noblesse*, Versailles, Mémoires & Documents, 1998, tome 3, p. 69.

<sup>243</sup> ADSM, F 936, *Recherche de noblesse*, La Galissonnière, 1666-1670.

<sup>244</sup> Commune aujourd'hui située dans l'arrondissement du Havre, département de la Seine-Maritime.

<sup>245</sup> ADSM, 2 E 70/132, Tabellionage du Havre, procuration du 18 août 1613 signée par Nicolas de Marceilles, sieur de La Cour-Fortin et Pierre de Marceilles, sieur d'Aplemont et procureur du roi au Havre.

<sup>246</sup> Voir tableau généalogique en annexe.

<sup>247</sup> Dans son *Spicilège*, *op. cit.*, *Recherches sur quelques familles du Havre*, p. 28. Voir tableau généalogique en annexe pour plus de clarté.

moindres détails (armes, prénoms, filiations, localisation), démontrant à l'évidence que les de Masseille(s), de Marceille(s) et de Marseul / Marceul ne sont qu'une seule et même famille dont le patronyme varie à l'infini. Cette dernière notice donne en outre un détail intéressant qui n'apparaît nulle part ailleurs : « *Il se trouve un Pierre Marseul, sieur du Pont-Morin, du lieu de Saint-Aubin des Bois, vicomté de Vire, annobli au camp de Mantes au mois de may 1593 [...], le dit annoblissement vérifié le 14 février 1594* »<sup>248</sup>. Cette allusion au camp de Mantes est légèrement erronée. Pendant le siège de Paris, Henri IV reçoit à Mantes le 20 janvier 1594 (et non 1593) la reine douairière Louise, veuve d'Henri III, qui vient lui demander justice du meurtre de son mari. Ce geste politique ouvrira la route à la trêve de Saint-Denis, à la reconnaissance d'Henri IV comme roi de France par la haute noblesse catholique, à son sacre à Chartres le 27 février puis au ralliement de la Normandie sous le gouvernement du chef ligueur André Brancas de Villars aussitôt après. Il est troublant de voir un Pierre de Marceul / Marceilles anobli au camp de Mantes en ces jours de ralliement cruciaux pour le royaume et pour la Normandie, au moment même où Guillaume rendait l'âme comme nous le verrons plus bas.

Quoi qu'il en soit, le lien de parenté entre les pionniers havrais établis par la suite dans le Pays de Caux et les officiers militaires bas-normands de Saint-Lô, de Domfront et de Vire est avéré. Toutefois, c'est au Havre que l'antériorité de la présence en Normandie de la famille de Marceilles est établie, et nous avons vu qu'elle était réputée à Alençon pour être originaire d'Anjou ou du Berry. En nous basant sur l'hypothèse que ce patronyme avait été autrefois formé sur un nom de lieu qui eût pu être un nom de fief familial, nous avons recherché tous les toponymes présentant une forme voisine. D'où il appert que s'il n'en existe aucun sous la forme Marcelle(s), trois ont pu être identifiés sous la forme Marseille<sup>249</sup>, un sous la forme Marseilles<sup>250</sup> et enfin un sous la forme Masseilles<sup>251</sup>. Notons qu'il n'y a aucune occurrence pour aucun de ces toponymes en Anjou, et écartons d'emblée les Marseille, petits ou grands, pour nous concentrer sur le village de Marseilles-lès-Aubigny qui présente l'immense intérêt de se situer en plein cœur du Berry historique. Si nous ajoutons à cela que la graphie du nom de cette commune fut couramment Marceilles au cours du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, voici à n'en pas douter quelques coïncidences troublantes mais, faut-il le préciser, il n'y a dans tout ceci pas le commencement de l'ombre d'une preuve et l'enquête menée auprès des Archives départementales du Cher à Bourges resta malheureusement vaine<sup>252</sup>.

<sup>248</sup> ADSM, F 936, *Recherche de noblesse*, La Galissonnière, 1666-1670. Saint-Aubin des Bois est un village aujourd'hui situé dans le canton de Saint-Sever-Calvados, arrondissement de Vire, département du Calvados.

<sup>249</sup> Marseille dans le département des Bouches-du-Rhône, bien entendu, et deux Marseille-le-Petit, l'un en Charente-Maritime et l'autre dans l'Oise.

<sup>250</sup> Marseilles-lès-Aubigny, canton de Sancergues, arrondissement de Bourges, département du Cher.

<sup>251</sup> Masseilles, canton de Grignols, arrondissement de Langon, département de la Gironde.

<sup>252</sup> Lettre de M. Vaillant, Direction des Archives départementales du Cher, Bourges, le 5 juillet 2010.

Certes, l'existence d'une famille De Masseilles est bel et bien attestée en Anjou aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Cependant, la description des armoiries familiales - « *de gueules, une fasce échiquetée en or, de sable de trois traits, accostés de sept fusées d'argent quatre et trois* »<sup>253</sup> - était de nature à nous convaincre que nous étions en présence d'un cas classique d'homonymie. Nous en étions là de nos réflexions lorsqu'une rencontre tout à fait impromptue avec un chercheur ayant rassemblé sur la question quelques « *glanes généalogiques* » angevines<sup>254</sup> nous convainquit aisément de poursuivre l'enquête dans cette direction car, affirmait-il, cette famille angevine et les de Marceilles du Pays de Caux semblaient bien en fin de compte et selon les données partielles en sa possession n'en faire qu'une seule et unique. C'est alors qu'un premier indice surgit - curieusement - du *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Claude Larousse qui, pour illustrer l'emploi du terme « *fuseau* » dans le vocabulaire spécifique à l'héraldique, emprunte quelques exemples à cette littérature dont celui-ci :

« Masseilles de la Courfortin, en Normandie : de gueules, à la fasce échiquetée d'argent et de sable de quatre tires, accompagnés de sept fuseaux garnis de fil de second émail, quatre en chef et trois en pointe »<sup>255</sup>.

Voilà qui contredisait radicalement les armes « *d'azur à trois gerbes d'or* » si unanimement décrites plus haut, et voilà surtout qui montrait d'étranges similitudes avec les armoiries angevines données et confortées par d'autres sources dignes de confiance telles que l'*Armorial général de l'Anjou* de Joseph Denais<sup>256</sup>, la *Recherche de noblesse* de La Galissonnière pour cette dernière province<sup>257</sup> ou encore le *Catalogue des Gentilshommes des Provinces de Touraine, Anjou et Maine*<sup>258</sup>. Quant au *Nobiliaire universel de France* qui se présente comme un « *catalogue des gentilshommes qui ont fait leurs preuves devant les généalogistes du roi pour être admis aux écoles royales et au service militaire* », il opère un inédit et subtil distinguo entre « *Masseilles* » et « *Marseilles* » :

---

<sup>253</sup> François BLUCHE, *Les pages de la Grande Écurie : Dictionnaire généalogique (1668-1790)*, Paris, Les Cahiers Nobles, n°28-30, tome 3 ; cité in Étienne ARNAUD, *Répertoire de généalogies françaises imprimées*, Paris, Berger-Levrault, 1986, tome 2, p. 475.

<sup>254</sup> Il s'agit de Monsieur Jean-Christophe GERMAIN que nous ne remercierons jamais assez pour sa généreuse coopération et ses précieux documents et références ; nous reprenons ici ses propres termes.

<sup>255</sup> Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Larousse, 1872, p. 888-889.

<sup>256</sup> Joseph DENAIS, *Armorial général de l'Anjou*, Angers, Germain & G. Grassin, 1879-1884, article « Masseilles (de) » : « *de gueules, à la fasce losangée de deux traits d'argent et de sable, de six pièces accompagnées de sept fusées d'argent, quatre en chef et trois en pointe* ».

<sup>257</sup> Citées par Mr Germain : « *De gueules, à sept fuseaux d'argent aux pointes d'or, quatre en chef et trois en pointe, avec une fasce de sable échiquetée d'argent* ».

<sup>258</sup> BNF, Ms fr. 32264 : « *de gueules, à la fasce échiquetée d'argent et de sable de trois, accompagnés de sept fusées d'argent, quatre en chef et trois en pointe* ».

« - MASSEILLES, écuyer, sieur de la Cour-Fortin, élection de Montivilliers, maintenu le 12 novembre 1670 : de gueules, à la fasce échiquetée d'argent et de sable de quatre tires, accompagnés de sept fuseaux rangés d'argent ».  
- MARSEILLES, écuyer, sieur de la Cour-Fortin, élection de Montivilliers, maintenu le 20 avril 1667 : d'azur à trois gerbes d'or »<sup>259</sup>

Autrement dit, le sieur de la Cour-Fortin, sous ses deux patronymes presque similaires et par ses doubles armoiries, est manifestement considéré en 1667-1670 comme étant l'héritier des de Masseilles / de Marseilles du Pays de Caux, de la généralité d'Alençon et d'Anjou. Et c'est à nouveau notre chercheur impromptu mais néanmoins fort bien informé qui va non seulement nous mettre sur la voie mais aussi produire le chaînon manquant tant espéré<sup>260</sup> :

« Dud[it] jour et an [30 août 1613], devant led[it] Frecquet nott[air]e  
chez M<sup>e</sup> Pierre de Masseilles, avant midy,  
**Fut present Nicolas de Masseilles escuier s[ieu]r de la Cour-  
Fortin dem[euran]t a Saint-Roumain de Collebossc & Pierre de  
Marceilles aussy escuier s[ieu]r d'Aplemont dem[euran]t en la  
ville de Grace** lesquels ont passe procuration a  
Jacques de Marceilles escuier par cy devant commandant  
pour le service du Roy a une compagnie de gens  
de pied francoize tenant garnison pour le service  
du Roy en lad(ite) ville avec [espace en blanc]  
Auxquels ect par espetyal lesd[its] fre[res] constituants  
**ont donne pouvoir aud[it] s[ieu]r constitue de se transporter  
au pays d'Anjou** po[ur] f[air]e diligence suivant l'arret  
de la cour des aydes en normandie du vingt  
trois de may dernier **de recouvrer ung contrat  
passe devant J[ean] Duchesne nott[air]e a Angers le s[ept ou seize ?]  
jo[ur] d'aoust mil quatre centz vingt quatre  
portant recoignoissance du traicte de mariage  
y incere passe soubz seing prives le neuf  
de may mil quatre centz vingt deux entre  
nob[le] ho[mm]e Guill[aum]e de Masseilles filz puisne de  
nob[le] ho[mm]e Pierre de Masseilles et led[it] Pierre de M[asseilles]  
en son vivant escuier s[ieu]r de Fontayne Million** et [f<sup>o</sup> 183 r<sup>o</sup>]  
de dam[oise]lle Jacqueline Duval d'une part et dam[oise]lle  
Jeane de Vallaynes fille de Jacques de Vallaynes  
escuier et de dam[oise]lle Francoize Descarreaux d'aulture part  
par lequel led[it] Pierre donna [deux mots rayés]  
entre aultres choses aud[it] Guill[aume] la terre  
vulgairement appelée la Feugere assize en la  
paroisse de Chervoise **et aultres contracts passe  
devant les nott[aires] Royaulx de Beaufort en Vallee  
le vingt deux[ie]me jo[u]r de septembre mil quatre  
centz trente deux par lequel led[it] Guill[aume] de  
Masseilles escuier ho[mm]e d'armes de la compagnie**

<sup>259</sup> Nicolas VITON de SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, Paris, Éditions Bachelin-Deflornne, 1872-1878, tome 6, p. 159 et 161.

<sup>260</sup>

ADSM, 2 E 70/132, Tabellionage du Havre, f<sup>o</sup>182 v<sup>o</sup> et 183 r<sup>o</sup>. Document transcrit et aimablement communiqué en septembre 2012 par Mr Jean-Christophe Germain.

**du s[ieu]r de Torsy vend a Jehan Dumont lad[ite]**  
**terre de la Feugere** et d'iceulx contractz  
 prendre extraictz collationnez sur le registre ou  
 de mons[ieu]r le procureur general du Roy en  
 l'election d'Angers ect ou lesd[its] registres et  
 contractz en original ne se trouveroient et auroient  
 estes perdus a cause des troub[les] advenues en ce  
 Royaume ou par quelque aultre accident  
 pour raison du long temps prendra attestation  
 devant personnes publiques en p[rese]nce dud[it]  
 procureur du Roy de lad[ite] perte et non  
 recouvrance a ceste fin f[air]e en p[rese]nter telles  
 requestes [dans l'interligne : et poursuites] que besoing sera par devant tous juges qu'il  
 appartiendra po[u]r l'effect que dessus  
 et en obtenir actes vaillab[les] devant lesd[its] juges  
 p[rese]nt led[it] procureur du Roy en l'eslection d'Angers  
 ou son substitut suivant led[it] arrest de la  
 cour des aydes dud[it] vingt trois[ie]me may dernier  
 mesme de relever po[u]r et au nom desd[its] freres  
 constituants tous et tels contractz et actes qu'il  
 appartiendra par extraictz d'iceulx et en f[air]e f[air]e  
 l'approbation [dans l'interligne : d'iceux instance et requeste desdits freres constituants]  
 p[rese]nt led[it] procureur du Roy ect  
 generalmente &... Jacoyt...&...  
 P[rese]nts Pierre Vauchel m<sup>e</sup> menuisier  
 et Pierre de la Briere [dans l'interligne : m<sup>e</sup> serrurier] bourgeois de la dite ville de Grace  
 approuve en gloze et poursuites d'iceulx instance  
 et requestes desd[its] fr[eres] constituants<sup>261</sup>  
 [signé] Demarseilles                      Demarseilles  
 Pierre Vauchel [avec sa marque]      Pierre Delabriere »

D'où il appert primo que les de Marceilles du Havre et de la Cour-Fortin sont bel et bien originaires d'Anjou et qu'ils y ont des racines communes et fort anciennes puisqu'elles remontent au moins à deux siècles ; et secundo que dès l'année 1422, ils se faisaient appeler de Masseilles et figuraient déjà dans la petite noblesse militaire comme le montre le double qualificatif de « *noble homme* » et d'écuyer employé à leur égard. Enfin, précision importante, ce lointain ancêtre Pierre de Masseilles est également désigné comme « *sieur de Fontaine-Milon* ».

Milon ou Fontaine-Milon est un petit bourg du Baugeois situé au coeur de l'Anjou, entre Angers et Baugé, sur la route de Saumur<sup>262</sup>. Le patronyme de Masseilles est en effet bien référencé dans les dictionnaires nobiliaires de cette province. C'est ainsi que l'on apprend que la tenure seigneuriale de Fontaine-Milon était en 1438 en possession d'un certain Jean de Masseilles, écuyer, et qu'il avait à ce titre deux vassaux qui lui devaient service : Pierre de Beauvau, chevalier, et le sieur de la Fontaine-Guérin. Le même document signale qu'en 1480, Pierre de Masseilles, écuyer,

<sup>261</sup> Pierre de Marceilles, sieur d'Aplemont, et Nicolas de Marceilles, sieur de la Cour-Fortin, ne sont pas frères mais cousins comme le montre l'enquête de La Galissonnière de 1666 et ainsi que l'illustre le tableau généalogique qui figure en annexe.

<sup>262</sup> Département du Maine-et-Loire, arrondissement d'Angers, canton de Seiches-sur-le-Loir.

n'est seigneur que de la moitié de la tenure et seigneurie de Fontaine-Milon<sup>263</sup>. Par ailleurs, un autre Jean de Masseilles, fils de Jean, est répertorié comme chambellan du duc d'Alençon et émissaire spécial du roi Henri III durant les guerres de religion, un siècle plus tard<sup>264</sup> ; et une inscription sur la cloche, fondue précisément en 1739, de l'église du Vieil-Baugé, près de Baugé et de Fontaine-Milon, indique que la marraine de celle-ci se nommait :

« Marie Anne de Masseilles, Demoiselle, Dame de la terre, fiefs et seigneurie de Léchiné, fille mineure de haut et puissant seigneur Louis de Masseilles, chevalier, seigneur de Million et autres lieux, et de Louise Le Vacher de La Chaise, vivante Dame de la dite terre de Léchiné »<sup>265</sup>.

Enfin, l'*Armorial général de la Touraine* donne cette notice<sup>266</sup> :

« MASSEILLES (de), écuyers, seigneurs de Milon, de Cothereau (XVI<sup>e</sup> s.), de Fontaine-Milon, de Launay, de la Gaudraye (XVII<sup>e</sup> s.), d'Athée (XVIII<sup>e</sup> s.). Catherine Jeanne LE BASCLE, veuve de Louis de Masseilles de Milon, comparut, par fondé de pouvoir, à l'Assemblée électorale de la noblesse de l'Anjou, en 1789.

De gueules, à la fasce losangée d'argent et de sable, accompagnée de sept fuseaux d'argent, 4, 3 ».

Le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire* de Célestin Port donne quelques précisions quant à ce chambellan Jean de Masseilles déjà entrevu et exact contemporain des Havrais Guillaume et Pierre de Marceilles<sup>267</sup> :

« MASSEILLES (Jean de), fils de Jean de Masseilles, écuyer d'écurie du duc d'Anjou, et de Jeanne Berruyer, né à Fontaine-Milon le 7 février 1548 n. s., était en 1575 gentilhomme ordinaire du duc d'Alençon, qui l'envoya cette année visiter de sa part la reine de Navarre, et par brevet du 6 février 1576 le nomma capitaine de « *mil harquebuziers françoys* ». Il paraît avoir vécu dans l'amitié particulière du prince. En 1585, il partit avec M. de Montalais pour Alexandrie, Jérusalem et Constantinople et était de retour dès la fin de 1586. On le retrouve en 1591 « *perclus de tous ses membres* ». Il vivait encore en 1599, ainsi que la D<sup>elle</sup> Jarry, sa femme, qu'il avait épousée le 26 février 1582. »

La consultation des Archives départementales de Maine-et-Loire à Angers donne de précieuses indications pour situer avec davantage de précision la position sociale de cette famille

---

<sup>263</sup> Pierre Louis Joseph de BÉTANCOURT, *Noms féodaux, ou Noms de ceux qui ont tenu fiefs en France, depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusque vers le milieu du XVIII<sup>e</sup>*, extraits des Archives du royaume, Paris, 2<sup>e</sup> édition, 1867, tome 3, p. 342, 347 et 348 ; et *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, tome 28, 1912, p. 204 : « Inventaire des titres de la Beschère », pièce n°180, quittance datant de 1474 et relative au règlement d'une dette de René de Beauvau à l'endroit du « *dit de Masseilles, seigneur de la moitié de la terre de Fontaine-Milon [...]* ».

<sup>264</sup> In *Revue historique et archéologique du Maine*, tome 2, 1877, p. 290.

<sup>265</sup> « Épigraphe du département de Maine-et-Loire », notice n°602, in *Répertoire archéologique de l'Anjou*, Commission archéologique de Maine-et-Loire, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers, Angers, 1858-1869, p. 1-2.

<sup>266</sup> J. X. CARRÉ de BUSSEROLLE, *Armorial général de la Touraine*, Tours, Société archéologique de Touraine, tome 19, 1866-1867, p. 638.

<sup>267</sup> Célestin PORT, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, Angers, Archives départementales de Maine-et-Loire, 1876-1878, notice « Masseilles ».

de petite noblesse militaire<sup>268</sup>. Elle confirme une implantation en Anjou dans les premières années du XV<sup>e</sup> siècle, laissant néanmoins dans l'ombre son origine géographique antérieure. Il apparaît cependant que si la famille de Masseilles est souvent associée aux grands seigneurs féodaux d'Anjou, de Touraine, du Poitou et du Berry dès le XV<sup>e</sup> et tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, elle semble connaître ensuite une éclipse relative au XVII<sup>e</sup> puis tomber franchement dans l'obscurité au XVIII<sup>e</sup>. Une analyse confirmée par les archives concernant la seigneurie et châtellenie de Fontaine-Milon<sup>269</sup> et le fief de Fougeré / Fougeroux<sup>270</sup> à propos duquel Célestin Port donne ces quelques précisions<sup>271</sup> :

« Fougeré, ancien fief et seigneurie, sis commune de Fontaine-Milon, qui possédait double hôtel noble, au château du Grand et Petit-Fougeré. Il fut aux mains de la famille de Souvigné dès 1400, puis, vers 1500, passa aux de Masseilles qui l'avaient encore en 1722 ».

Cette dernière information reste toutefois à relativiser puisque d'autres sources montrent, comme nous l'allons voir bientôt, que ce fief était déjà dans la famille de Masseilles dès 1409. La lecture du *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* nous apprend en effet que les seigneurs de Masseilles constituaient la neuvième et dernière branche de la grande et puissante famille féodale de Bastard, seigneurs du Poitou et du Berry depuis le XI<sup>e</sup> siècle, ainsi décrite :

« Les seigneurs de Masseilles, du Fougeroux, de La Ménardièrre, etc, marquis de La Cressonnière et barons du Petit-Château, en Poitou (sortis des vicomtes de Fussy vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, éteints dans les mâles avant 1655) »<sup>272</sup>.

La première mention d'un seigneur de Masseilles dans la généalogie de cette famille emonte au mariage vers 1460-1470 entre Benoîte de Bastard et son cousin Louis de Bastard appelé Louis du Fougeroux, « *fils de Guillaume III de Bastard, écuyer, seigneur de Marseille et du Fougeroux, et de Andrée Cresson de La Cressonnière* »<sup>273</sup>. En outre, détail qui a toute son importance, le frère de l'épousée, un certain Jean II dit Jeannot de Bastard, chevalier et huitième vicomte de Fussy en Berry, né vers 1440 et mort le 15 août 1548, se trouvait être

---

<sup>268</sup> ADML, fonds ancien, série E, Seigneuries, familles, communautés d'habitants, corporations (1070-XVIII<sup>e</sup> s.) ; et plus particulièrement E 3307, Titres de familles, famille de Masseilles, 1492-XVIII<sup>e</sup> s.

<sup>269</sup> ADML, fonds ancien, E 556, Titres féodaux, Châtellenie de Fontaine-Milon, 1561-1565 ; et E 573, *ibidem*, 1533.

<sup>270</sup> ADML, fonds ancien, E 579, Titres féodaux, Seigneurie de Fontaine-Milon, fief de Fougeré, 1582-1765 ; et E 580, *ibidem*, 1548-1775.

<sup>271</sup> Célestin PORT, *op. cit.*, notice « Fougeré ».

<sup>272</sup> Gabriel O'GILVY puis Pierre Jules de BOURROUSSE de LAFFORRE, *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne : Revue des familles d'ancienne chevalerie ou anoblies de ces provinces, antérieures à 1789, avec leurs généalogies et leurs armes ; Traité héraldique sous forme de dictionnaire*, Paris, Dumoulin, 1856-1883, tome 3, p. 398 et suiv.

<sup>273</sup> Gabriel O'GILVY puis Pierre Jules de BOURROUSSE de LAFFORRE, *op. cit.*, p. 427.

« le premier homme d'armes et lieutenant de la compagnie de monseigneur de Graville, amiral de France, et l'un des cent gentilshommes du roi Charles VIII, lors de la conquête de Naples (1492-1495), à laquelle il assista. [...] »<sup>274</sup>.

D'autres informations indiquent également un étroit cousinage avec la famille noble poitevine du Taut : « *Jeanne du Taut, fille de Louise [de] Bastard, épousa Jean de Vignerot, dont les descendants furent ducs de Richelieu et d'Aiguillon* »<sup>275</sup>. Notons à cet égard que ces derniers seront également gouverneurs royaux du Havre tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. Qui était ce « *monseigneur de Graville, amiral de France* » actif à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle et à la veille de la fondation du Havre ? Il s'agit ni plus ni moins que de Louis Malet de Graville (v. 1440-1516), conseiller et chambellan de trois rois (Louis XI, Charles VIII et Louis XII) et de la régente Anne de Beaujeu, gouverneur de Normandie, amiral de France et seigneur de Graville<sup>276</sup>. C'est en grande partie sur les terres de Graville que seront bâtis la ville et le port du Havre l'année suivant sa mort, et c'est en qualité de receveur de la terre et seigneurie de Graville que s'établira au Havre Jehan de Marceilles, père de Guillaume, l'année même de sa mort, en 1516. La coïncidence n'est-elle pas quelque peu troublante ?

Mais ce n'est pas tout car la *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* réserve en effet d'autres révélations intéressantes<sup>277</sup>. Guillaume I<sup>er</sup> de Bastard, écuyer, né vers 1360-1365, fils du quatrième vicomte de Fussy, fut sous Charles VI, de 1390 à 1415, lieutenant général du sénéchal de Berry à Bourges avant de se fixer à Poitiers dans la familiarité du Dauphin de France, le futur Charles VII. Il épousa en 1390 la fille du maître d'hôtel du duc de Berry puis de Charles VI. Son neveu Guillaume II de Bastard, né vers 1392-1395, s'allia vers 1409 avec N. Bouer de Masseilles et du Fougeroux, fiefs sur lesquels il exerça la suzeraineté « *du chef de sa femme* ». Détail important, il n'est nullement fait référence pour ce premier seigneur berrichon de Masseilles à une possession territoriale locale et encore moins localisée contrairement au Fougeroux / Fougeré et aux autres nombreux petits fiefs qu'ils possédaient pour lors. Ce fief de Masseilles est à ce point « délocalisé » qu'en 1458, lorsque Guillaume III de Bastard, sieur de Masseilles et du Fougeroux, rend hommage à son seigneur féodal, il le fait auprès de René d'Anjou au titre du Fougeré / Fougeroux situé dans la sénéchaussée de Fontaine-Milon, elle-même sise dans cette enclave féodale qui relève de ce dernier, mais il importe de noter que la seigneurie de Masseilles n'est manifestement pas comprise dans cet hommage<sup>278</sup>. C'est donc que la famille seigneuriale de ce

---

<sup>274</sup> *Ibidem.*

<sup>275</sup> *Ibidem.*

<sup>276</sup> Voir à cet égard Mathieu DELDICQUE, *Entre Moyen Âge et Renaissance ? La commande artistique de l'amiral Louis Malet de Graville (v. 1440-1516)*, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, Paris, École nationale des Chartes, 2012, pour son chap. intitulé « *Nouveau regard sur la biographie de Louis Malet de Graville* », p. 57-88.

<sup>277</sup> Gabriel O'GILVY puis Pierre Jules de BOURROUSSE de LAFFORRE, *op. cit.*, p. 528-529.

<sup>278</sup> *Ibidem.* René d'Anjou (1409-1480), duc d'Anjou (1434-1480) et pair de France, roi de Naples et de Sicile (1434-1480),

nom est originaire d'une autre province, et ce d'autant plus que nous avons vu que la seigneurie de Masseilles était entrée dans la famille des Bastard de Fussy par mariage avec une certaine N. Bouer de Masseilles vers 1409. La copie d'actes notariés transcrits ci-dessus et réalisée à Angers en 1613 à la demande expresse de Pierre de Marceilles, sieur d'Aplemont, et de Nicolas, sieur de La Cour-Fortin, nous révèle un certain Pierre de Masseilles, écuyer et co-seigneur de Fontaine-Milon et du Fougeré / Fougeroux, vivant entre 1422 et 1432 et père d'au moins deux fils dont le puîné, nommé Guillaume, est en 1432 qualifié d' « *homme d'armes de la compagnie du sieur de Torsy* »<sup>279</sup>. L'aîné était probablement cet autre Jean de Masseilles qualifié de « *sieur de Milon* » en 1438 et de « *sieur de Verdelle* » du chef de sa femme Marie de Bernay épousée en 1430<sup>280</sup>.

Cette co-seigneurie perdura jusqu'en 1493-1499, date à laquelle il est enfin possible de retrouver la trace du second co-seigneur. Il s'agit de Jean de Maillé<sup>281</sup>, rejeton de la puissante maison angevine des Maillé-Brézé dont certains membres s'illustraient à la même époque notamment comme maréchaux héréditaires de Normandie ; l'un d'entre eux, Louis de Brézé, sera d'ailleurs cité à ce titre dans ses *Mémoires* par Guillaume de Marceilles dès la fondation du Havre.

On le voit, Jehan de Marceilles, le père du chroniqueur, n'est à l'évidence pas arrivé au Havre ou plutôt à Gravelle tout à fait par hasard tant les liens sont nombreux entre sa famille établie en Anjou un siècle auparavant et les hommes qui créèrent les conditions de la fondation quasiment ex-nihilo d'un nouveau port et d'une ville royale dans le Chef de Caux. Cette famille relevant de la noblesse d'épée de longue date, il semble que Jehan et Guillaume de Marceilles soient les premiers à entrer dans la robe. Enfin, il demeure quasi certain que leur origine familiale est à rechercher toujours plus loin.

Dans ces circonstances, la piste aquitaine du toponyme Masseilles paraissait particulièrement prometteur tant cette forme patronymique est fréquente pour désigner la famille de Marceilles. Une recherche dans cette direction nous mena aux Archives départementales de la Gironde. Si aucun lien entre patronyme et toponyme n'a pu être formellement établi quant au terme de Masseilles, cette enquête a néanmoins bel et bien permis de retrouver les traces d'une famille répondant simultanément aux noms de de Marceille, de Marseille ou de Marselle. Celle-ci a demeuré au cours du XVI<sup>e</sup> siècle dans la paroisse Saint-Pierre de Bordeaux, rue Bonaventure où elle possédait un bel hôtel particulier clos de murailles au moins dès 1516 et vraisemblablement

---

possède un château à Baugé, chef-lieu de la sénéchaussée où se trouvent Seiches-sur-le-Loir, Fougeré et Fontaine-Milon.

<sup>279</sup> ADSM, 2 E 70/132.

<sup>280</sup> *Revue historique et archéologique du Maine-et-Loire*, tome 68, 1910, p. 18-19. Voir les tableaux généalogiques rejetés en annexes et qui ont été également construits sur les données livrées par l'article de Bernard MAYAUD, « De Masseilles », in *Septième Recueil de Généalogies angevines*, Nantes, 1987, p. 267-278. Nous devons ce rare document à l'aimable coopération de Mr Jean-Christophe Germain.

<sup>281</sup> Ambroise LEDRU, L.-J. DENIS et Eugène VALLÉE, *La maison de Maillé : Histoire généalogique et preuves*, Paris, Alphonse Lemerre éditeur, 1905, p. 126-127 et 276.

dans la génération qui a précédé ; elle y menait apparemment un train de vie noble. Les membres de cette famille repérés à cette occasion se prénommaient Hunault ou Humaud, Pierre et Étienne. Détail important quant à sa position sociale, la rue Bonaventure prit le nom de rue Marseille ou Marceille semble-t-il dès le milieu du siècle, au plus tard vers 1573. Nous perdons leur trace en 1584 : l'hôtel particulier ne leur appartient plus et un seul membre de la famille est cité lors de l'enquête<sup>282</sup>. Pour troublantes que soient ces informations, rien malheureusement ne permet d'établir un quelconque lien avec leurs homonymes de Normandie. Tout au plus pouvons-nous noter que la rareté de ce patronyme, l'étrange parallélisme et la similitude dans la variation de ses formes graphiques et enfin les coïncidences de dates laissent à penser que ce lien est très vraisemblable, voire probable.

Poursuivie logiquement dans les archives communales de Bordeaux, notre enquête rebondit alors en faisant apparaître un certain « *Marcelha, capitaine de Lengon* » dans les registres de délibérations de la Jurade de la ville<sup>283</sup> pour les années 1406 à 1409, soit un peu plus d'un siècle avant la fondation du Havre mais au moment même où une famille de Masseilles s'établissait en Anjou. Les mêmes registres pour les années 1414 à 1420 mentionnent une correspondance suivie entre les jurats de Bordeaux et un certain « *Marcille, capitaine de Saint-Macaire* »<sup>284</sup>. Ville prospère au Moyen Âge et aujourd'hui située dans l'arrondissement de Langon tout comme le village de Masseilles, Saint-Macaire subit de nombreux assauts durant la guerre de Cent Ans, et singulièrement en 1420 sa prise par l'armée bordelaise. Sans doute ce capitaine de guerre du nom de Marcille a-t-il pris une part décisive à cet assaut puisqu'il fut aussitôt chargé du gouvernement de Saint-Macaire pour le compte de la ville de Bordeaux. Ce fait d'armes pourrait même être à l'origine non seulement de la fortune familiale mais aussi de sa position sociale apparemment éminente à Bordeaux et cela expliquerait du même coup les raisons du déplacement des Marcille / Marceilles du bourg originel de Masseilles vers la capitale aquitaine. Par ailleurs, une enquête complémentaire montre que la rue Bonaventure, « *rua Bonaventura* » en gascon, apparaît dans la trame urbaine bordelaise dès 1357 et qu'elle prend le nom de « *rua de Marceille* », toujours en

---

<sup>282</sup> ADG, Fonds ancien, série G, clergé séculier, propriétés et seigneuries foncières à Bordeaux, paroisse Saint-Pierre de Bordeaux : G 2617, registre 1499-1595, reconnaissance pour une maison sise rue Marceille, anciennement rue Bonaventure, et confrontant à une maison qui a appartenu à Hunault et Pierre de Marceille (26 mai 1573, f°72) ; G 2639, registre 1396-1696, reconnaissance pour un emplacement contigu à l'hôtel et l'autre moitié de la muraille de Humaud de Marselle (5 avril 1516) ; G 2652, registre 1384-1724, rue Marseille, enquête : déposition de Pierre Maignon, maître maçon, âgé de 98 ans qui parle d'un immeuble sis « *en la ruhe de Bonneventure, à présent appelée ruhe Marseille* », et déposition d'Étienne de Marselle qui mentionne une maison ayant jadis appartenu « *à ceulx qui portent le nom de Marselle* » (3-5 janvier 1584).

<sup>283</sup> La Jurade est l'équivalent du Conseil de ville havrais et les jurats des échevins ; voir GOUNOUILHOU, *Registres de la Jurade : Délibérations de 1406 à 1409*, Bordeaux, 1873 (Archives Municipales de Bordeaux, cote BIB H 9 4). La ville citée sous le nom de « *Lengon* » est bien sûr l'actuelle Langon.

<sup>284</sup> GOUNOUILHOU, *Registres de la Jurade : Délibérations de 1414 à 1416 et de 1420 à 1422*, Bordeaux, 1883 (Archives Municipales de Bordeaux, cote BIB H 9 5).

langue gasconne, précisément en 1537, nom qu'elle portera jusqu'à sa disparition en 1676 au moment de l'agrandissement du Château Trompette<sup>285</sup>. Ces nouvelles données démontrent non seulement la parfaite homonymie prévalant alors entre les patronymes et toponymes Marceille(s), Marcelle, Marcille, Marceille ou Marcelha, mais encore que la famille bordelaise qui a laissé son nom à la rue où elle avait bâti sa demeure était très vraisemblablement originaire de la région de Langon et plus particulièrement de la ville de Masseilles dont elle tirait son propre nom. N'oublions pas en effet que la graphie « *lh* » est strictement équivalente en gascon au « *ill* » de la langue d'oïl (français et normand par exemple). Et c'est donc tout naturellement que la graphie de ce patronyme a dû évoluer de Marcelha à Marcelhe, puis en Marcille, Marcelle(s) ou Marseille (s) et enfin en Marceille(s) ou Marseille(s) au fur et à mesure que cette famille a migré vers le nord et la Normandie. Et nous savons que l'équivalence et l'ambiguïté entre Masseille(s) et Marceille(s) persisteront dans les documents officiels, dans la tradition érudite havraise, et souvent jusque dans les signatures des membres de la famille eux-mêmes, jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire pendant plus de quatre cents ans. L'absence totale d'études généalogiques ou d'armoiries empêche malgré tout d'établir un lien incontestable entre cette famille et les de Masseilles angevins du XV<sup>e</sup> et les de Marceilles normands du XVI<sup>e</sup> siècle mais tout semble bel et bien converger vers l'hypothèse d'une origine familiale à Masseilles dont elle porte le nom. Originaire de ce village, donc, une branche de la famille serait demeurée à Bordeaux et une autre, la cadette vraisemblablement, a fort bien pu, métier des armes et Guerre de Cent Ans obligent, finir par s'établir en Anjou, dans le Berry, en Poitou, à Alençon, à Graville et dans la ville neuve du Havre de Grace. Si certaines pièces du puzzle semblent irrémédiablement perdues, faisant ainsi craindre de ne jamais connaître le fin mot de cette histoire, un ultime détail vient toutefois confirmer la validité de ce raisonnement. Le *Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIII<sup>e</sup> siècle*, transcrits et publiés au début du XX<sup>e</sup> par Charles Bémont, en compte notamment plusieurs qui concernent des personnages du nom de Masseilles<sup>286</sup>. C'est ainsi qu'un certain « *Arnaldus Guillelmi de Marselhas, chevalier* » est directement transcrit par l'historien en « *Arnaud Guillaume de Masseilles* ». De même, ce personnage est explicitement relié à la paroisse de « *Messalhos* » transcrite en « *Masseilles* » et située dans le département de la Gironde, arrondissement de Bazas, canton de Grignols. Nous parlons par conséquent bel et bien de la même localité. Par ailleurs, la paroisse dite de « *Marselhas* » est transcrite également par « *Masseilles* » et localisée exactement de la même façon. Ainsi, non seulement nous observons la

---

<sup>285</sup> Le Château Trompette était le nom donné à la grande citadelle bâtie alors pour défendre Bordeaux. Pour l'histoire de la rue Marceille / Marceille / Marseille, voir GOUNOUILHOU, *Archives Historiques de la Gironde*, tome 25, Bordeaux, 1887, p. 196-198.

<sup>286</sup> Charles BÉMONT, *Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1914, p. 360 et 426.

réalité tangible d'une stricte équivalence entre les toponymes « *Messalhos* », « *Marselhas* » et « *Masseilles* », dans lesquels soit dit en passant le son « r » est déjà fluctuant, mais cette équivalence est également valable pour le patronyme noble clairement associé au toponyme dans un contexte féodal. Il y a donc fort à parier que tous les de Marselhas, Marcelha, de Masseilles, de Marseilles, de Marceilles, qu'ils soient bordelais, angevins, berrichons, poitevins, tourangeaux, bas-normands ou encore cauchois soient bel et bien les descendants du chevalier gascon Arnaud Guillaume de Marselhas vivant au XIII<sup>e</sup> siècle.

## 2. Une forte position sociale à Gravelle et au Havre

Revenons au Havre dont Jehan<sup>287</sup> de Marceilles, le père de Guillaume, fut l'un des premiers habitants comme le montre le *Procès verbal de la mesure de divers lieux et places fieffés en la ville du Havre* qui fut ordonné et réalisé par arrêt du Parlement de Rouen en septembre 1524, et qui évoque ainsi sa demeure :

« La place Jehan de Marcelles, d'un costé Pierre Leger, d'autre costé la rue qui maine des queys à l'esglise, d'un bout la rue qui maine des Bares à l'esglise et d'autre bout Pierres Vastel et Jehan Caval, et rapporté contenir par ledit mesureur quatre vingtz cinq piedz carrez »<sup>288</sup>.

Une incidente ultérieure montre qu'il y habite toujours en 1532, que sa demeure est à présent sise dans la nouvelle rue Saint-Éloy, qu'il en est propriétaire de même que de son terrain et qu'il paie ses impôts fonciers au seigneur de Gravelle<sup>289</sup>. Ce n'est pas tout. En 1532 toujours, le contentieux à propos de la dépendance féodale des terrains sur lesquels la nouvelle ville se bâtit donne lieu à une enquête ordonnée par François I<sup>er</sup> pour évaluer l'indemnité de compensation que ce dernier devra verser aux seigneurs de Gravelle aux fins d'expropriation et pour faire du Havre une cité et un port relevant exclusivement de l'autorité royale. Cette procédure se déroule d'août à octobre et, parmi les individus assignés à comparaître devant le conseiller au parlement de Rouen mandaté pour ce faire, se trouve Jehan de Marceilles qualifié de « *recepteur en partie de la seigneurie de Gravelle* »<sup>290</sup>. Il devra se présenter ès qualités le 23 septembre « *et à icelluy jour*

---

<sup>287</sup> Jehan est bien sûr la forme archaïque du prénom Jean. Nous garderons cependant cette forme ancienne pour le distinguer de ses descendants homonymes.

<sup>288</sup> S. de Merval, *op. cit.*, Document XLVII, p. 248. Comprendre : « *La place de Jean de Marceilles est bornée d'un côté par celle de Pierre Léger, de l'autre côté par la rue qui mène des quais à l'église, sur le troisième côté par la rue qui mène des Barres à l'église, et enfin sur le dernier côté par les places de Pierre Vastel et de Jean Caval ; l'arpenteur a mesuré une superficie de 85 pieds carrés* ».

<sup>289</sup> *Ibid.*, Document LXXX, p. 377.

<sup>290</sup> *Ibid.*, Document LXXX, p. 321.

*apporter ses papiers de recepte, journal, comptes et papiers [sic] depuis qu'il a été commis à la dicte recepte* ». Il en sera de même pour « *Guillaume Marye, lieutenant<sup>291</sup>, nagueres tutteur des enffans myneurs de Estienne Marye, son frere* », qui précéda Jehan de Marceilles dans l'office de receveur de la seigneurie de Graville<sup>292</sup>. Ce procès verbal des auditions et des évènements est d'une grande précision et il permet, au fil des pages, de dresser un portrait relativement fin du personnage<sup>293</sup>. Il apparaît en effet à cette lecture que Jehan de Marceilles est de petite noblesse, avec rang d'écuyer, et qu'il est titulaire d'un office seigneurial de receveur fiscal de la terre de Graville sous la responsabilité de Jehan de La Masure, sieur de Fontaines, écuyer, lieutenant particulier du bailli de Caux en la vicomté de Montivilliers et fermier général de la seigneurie de Graville. En tant qu'agent seigneurial, c'est lui qui est chargé de recouvrer et d'enregistrer les baux, loyers et fermages tant pour les terres agricoles et laisses de mer (droit de varech, d'échouage, etc...) que pour les terrains bâtis dans l'enceinte de la nouvelle ville qui relèvent du seigneur de Graville. Nous savons en outre qu'il était entré en fonctions en 1519<sup>294</sup>, date à laquelle il avait pris la succession d'Étienne Marye (ou Marie), lequel était aussi écuyer, exerçait depuis 1509 et mourut titulaire de sa charge en cette même année 1519. Le frère d'Étienne, un certain Guillaume Marye, écuyer, est pour lors avocat, lieutenant général et receveur de la vicomté de Montivilliers. Il avait assuré l'intérim pour la fonction de son frère pendant la maladie de ce dernier et jusqu'à sa mort, soit de 1516 à 1519, au nom de l'épouse et des enfants du défunt. Tous ces détails biographiques et techniques ont leur importance, ne serait-ce que parce que Guillaume Marye déclare alors officiellement que Jehan de Marceilles est son beau-frère<sup>295</sup> : « *Dit que depuis l'an 1519, Jehan de Marcelles, beau-frère du dict depposant, a eu la charge de la dicte recepte et encore de present l'exerce [...]* ». Nous ne pouvons cependant pas en déduire nécessairement que Jehan est également son beau-frère depuis 1519 encore que la chose soit fort probable. Nous voyons en effet que les frères Marye ont apparemment manœuvré en 1519 pour conserver dans leur famille la survivance de cet office de receveur seigneurial, afin d'en faire bénéficier l'époux de leur sœur, puisqu'il était alors impossible qu'une femme fût titulaire d'un office. Autre information : Jehan déclare être âgé de 45 ans<sup>296</sup>, ce qui situe sa naissance en 1487 mais nous en ignorons toujours le lieu. Quant à Guillaume Marye, il déclare être âgé d'environ 44 ans. Jehan arrive donc sans doute dès 1519 dans la ville nouvelle du Havre fondée seulement deux années auparavant, pour y prendre pour épouse une

<sup>291</sup> De la vicomté de Montivilliers.

<sup>292</sup> S. de Merval, *op. cit.*, Document LXXX, p. 322. Ce sont ses deux beaux-frères comme nous allons le voir.

<sup>293</sup> *Ibid.*, Document LXXX, p. 326, 328, 329, 334, 335, 341, 342, 345-351, 354-358, 377, 409, 416, 417 et 473.

<sup>294</sup> Toutes les dates indiquées par les documents transcrits par S. de Merval sont portées en nouveau style, c'est-à-dire selon le calendrier grégorien.

<sup>295</sup> *Ibid.*, Document LXXX, p. 417.

<sup>296</sup> *Ibid.*, Document LXXX, p. 409. Cette déclaration est faite lors de l'audience du 26 septembre 1532.

demoiselle Marye<sup>297</sup> et pour succéder ainsi à son beau-frère défunt Étienne Marye dans l'office de receveur de la seigneurie de Gravelle<sup>298</sup>.

Tout porte à croire que Jehan, pour lors âgé de 32 ans, provient d'un autre fief du seigneur de Gravelle et vidame de Chartres Louis de Vendôme, où il fut formé à son métier pour prendre ses fonctions au Havre au moment précis où celui-ci jouait contre le roi une partie délicate qui mettait en jeu de gros intérêts économiques et politiques. Jehan est donc probablement un expert dans sa partie, bien introduit auprès de son seigneur et protecteur, toutes caractéristiques qui ont pu le faire rapidement apparaître comme un excellent parti matrimonial aux yeux d'une famille Marye attentive à préserver ses intérêts. Ajoutons à cela que l'une et l'autre parties se meuvent dans le même univers social de la petite noblesse, notamment titulaire de charges judiciaires et fiscales. Enfin, il n'est pas inutile de remarquer en passant que Jehan a raisonnablement pu arriver au Havre dès 1517 ou 1518 pour se former aux subtilités politiques et techniques locales ainsi qu'aux finesses d'un droit normand très particulier dans l'ombre de Jehan de La Measure, fermier général de la seigneurie de Gravelle, et y côtoyer sa future belle-famille.

En 1531, une autre enquête avait été menée par Jehan Lesueur, conseiller au Parlement de Rouen, dans le projet de supprimer à court terme la Prévôté de Leure, circonscription fiscale royale devenue inutile car faisant obstacle au développement du commerce du Havre<sup>299</sup>. Jehan de Marceilles y est identifié avec ce détail supplémentaire : l'adjectif ou plutôt le surnom « *le jeune* » est accolé systématiquement à son patronyme. Cette qualification intrigante figure à nouveau dans un document de treize ans postérieur à ce dernier. En effet, le contrat de vente d'un hôtel particulier – qui deviendra par la suite le premier hôtel de ville du Havre – passé en 1544 entre les frères Du Plessis, héritiers de Guyon Le Roy, sieur du Chillou, et Régnard, un bourgeois marchand de Montivilliers, précise que le vendeur est gentilhomme de la Maison de Gravelle, et Jehan de Marceilles figure parmi les cautionnements pris en amont de la vente le 23 avril : « *Jehan de Marcelles, écuyer, le Jeune, demurant en la ville Françoise de Grace, receveur de la terre et seigneurie de Gravelle* »<sup>300</sup>. Cette formule « *le jeune* » utilisée à deux reprises, en 1531 et en 1544, de façon systématique pour désigner le père de Guillaume ne peut signifier autre chose que la présence simultanée au Havre à la même époque d'un parent à la fois homonyme et plus âgé que lui. Lorsque l'on sait que cette appellation coutumière permettait généralement de distinguer le fils du père plutôt que deux frères pour lesquels on employait plus volontiers les termes d'« aîné » et de

---

<sup>297</sup> Le mariage dut avoir lieu à Montivilliers, ville de résidence de la famille Marye et donc de l'épousée, mais les archives paroissiales du Havre et de cette cité sont inexistantes pour cette période. Il n'y en a donc aucune trace écrite.

<sup>298</sup> Les sources sont muettes sur le sort des enfants d'Étienne Marye.

<sup>299</sup> AMH, AA 8, Suppression de la Prévôté de Leure, enquête et rapport, 1531-1532, acte dressé le 27 février 1531.

<sup>300</sup> AMH, DD 54, Caution de 1 500 livres par Jehan de Marceilles le jeune, 16 novembre 1544.

« cadet » (ou encore de « puîné »), nous pouvons légitimement penser que nous sommes là en présence des seuls indices de la présence au Havre du fondateur de la dynastie, le père de Jehan et grand-père de Guillaume qui était certainement aussi prénommé Jehan. La probabilité de ce dernier fait est d'autant plus forte qu'il n'était pas rare que le père décidât de donner à son fils aîné le même nom de baptême que le sien même si l'usage voulait souvent que l'enfant portât le nom de son parrain ou de sa marraine. On s'arrangeait d'ailleurs le plus souvent pour combiner les deux traditions en lui donnant plusieurs prénoms<sup>301</sup>. Deux autres remarques sur cette mention datant de 1544 : primo, il est bon de remarquer que Jehan n'est plus receveur « *en partie* » mais en totalité ; secundo, il se porte caution pour la somme faramineuse de 1 500 livres, ce qui sous-entend nécessairement qu'il est dès cette époque à la tête d'une belle fortune, fait que nous confirmerons par la suite.

Un tiers de siècle après cette affaire de 1544, précisément en 1577, un document conservé dans les archives de la Ville<sup>302</sup> livre trois informations importantes pour notre enquête. Voici l'affaire : Guillaume intenta et gagna un procès contre le vidame de Chartres, seigneur de Graville et héritier de François de Vendôme, pour être enfin remboursé du montant de la caution de 1 500 livres avancée par son père Jehan en 1544. Ce fait confirme premièrement l'excellente santé d'une fortune familiale capable de se passer pendant 33 ans d'une somme grosso modo équivalente à la valeur d'un bel immeuble urbain. Seconde information : non seulement Guillaume est bien attesté comme étant le fils légitime de Jehan mais il est en outre qualifié d'« *aîné* ». La troisième est que Jehan est décédé à cette date sans que nous ne sachions malheureusement ni où, ni quand. Il est cependant fort vraisemblable qu'il a dû mourir avant 1562 car Guillaume ne l'évoque plus du tout lorsqu'il relate les événements de l'occupation anglaise et du siège de la ville par Charles IX tandis que son père était alors un notable de premier plan comme nous allons le voir.

Nous savons en effet par le récit qu'en fait son fils<sup>303</sup> que Jehan assumait en 1536 la charge de trésorier principal de la paroisse Notre-Dame et qu'à ce titre, il fit « *allonger et augmenter* » les piliers de pierre de l'église. Autrement dit, il fit agrandir la nef pour l'adapter à l'accroissement constant de la population de la nouvelle ville. Il apparaît à cette lecture que Jehan devait dès cette époque occuper une place éminente dans la communauté des premiers habitants du Havre sans quoi il n'eût eu la prérogative ou le pouvoir de prendre une décision de cette importance.

Ce qui est vrai sur le plan de la sociabilité et des responsabilités religieuses devrait l'être aussi sur le plan civique ou politique puisque ces deux aspects étaient alors étroitement

---

<sup>301</sup> Ce qui sera le cas pour Guillaume qui, si l'on se fie à la tradition, portait en outre les prénoms de Jean et Louis. Son parrain était vraisemblablement son oncle maternel Guillaume Marye.

<sup>302</sup> AMH, DD 54, Sentence obtenue par G. de Marceilles contre Jean de Ferrières, 1577.

<sup>303</sup> *Mémoires*, § 34.

imbriqués. Si l'on ajoute à cela que sa position d'officier fiscal pour le seigneur de Graille devait être proportionnée au pouvoir réel de ce dernier sur une ville dont le foncier lui appartenait de droit et de fait en très grande partie, nous pouvons en déduire que Jehan devait jouir d'une position sociale et politique éminente dans la nouvelle ville. En effet, un acte sur parchemin conservé dans les archives de la paroisse Notre-Dame et datant du 26 mai 1540<sup>304</sup> mentionne explicitement Jehan de Marceilles parmi les quatre notables « *esleus conseillers sur le fait du gouvernement de la ville* » de Grace. C'est Guillaume lui-même qui fournit les explications nécessaires<sup>305</sup> ; l'organisation du corps de ville, écrit-il, comprend notamment quatre échevins élus pour quatre ans et renouvelables par quart chaque année ; ils sont choisis parmi les officiers royaux, les conseillers, les bourgeois et habitants de la ville<sup>306</sup>. Son père compta donc parmi eux et il le resta au moins jusqu'au début de l'année 1552. Cette année-là, en effet, un « *Demarcelle* » figure dans le conseil de ville énuméré dans un document relatif à l'hôtel de ville<sup>307</sup>.

Par ailleurs, Guillaume cite un événement historique survenu au Havre dont le récit permet de compléter le tableau de la position sociale de son père dans la ville. En effet, lorsqu'en 1550 la reine douairière d'Écosse regagna la France avec sa cour, elle débarqua au Havre<sup>308</sup> où elle fut accueillie à la descente de sa nef par Jehan de Marceilles ; il la mena ensuite « *par la main* » jusqu'à l'hôtel de ville où elle fut logée pour la nuit avant de reprendre la route pour Paris dès le lendemain. Et d'ajouter ce détail significatif :

« À sa suite estoient entre autres seigneurs d'Écosse le Comte de Horteley, la dame sa femme, le mareschal d'Ecosse et autres qui tous logèrent en la maison de mon dit père »<sup>309</sup>.

Lorsque survient cet événement, Guillaume est adulte ; l'on peut dès lors accorder foi à son témoignage que nous n'avons d'ailleurs nulle raison de mettre ici en doute. Celui-ci renforce l'image d'un Jehan de Marceilles comme édile de premier plan au moins de 1536 à 1552 dans cette ville neuve qu'il a fortement contribué à créer presque ex-nihilo pendant plus de trente années. Ajoutons que ce dernier détail démontre à l'évidence que cet homme disposait d'une des plus honorables demeures de la ville et qu'il devait asseoir sa notabilité sur une situation financière

<sup>304</sup> AMH, Fonds Notre-Dame, 4Z46, Fondations du siècle 1500, charte émise par la vicomté de Montivilliers, 26 mai 1540.

<sup>305</sup> *Mémoires*, § 20.

<sup>306</sup> Le gouvernement de la ville sera réorganisé par le roi Henri III en 1587 sur le modèle de la charte royale accordée à la ville de Dieppe. Une copie authentique de la charte havraise datant de cette même année 1587 est conservée dans les archives de la ville (AMH, II 23, registre *Archives du Havre*, tome 1).

<sup>307</sup> AMH, DD 5, fieffe du terrain sur lequel est édifié l'hôtel de ville, copie incomplète du XVII<sup>e</sup> siècle d'un original daté du 2 février 1551 (ancien style, soit 1552 du calendrier grégorien).

<sup>308</sup> Il s'agit de Marie de Guise, veuve en premières noces du duc de Longueville, et en secondes noces de Jacques V Stuart, roi d'Écosse. Reine douairière, elle était française ou plus exactement lorraine. Elle débarqua au Havre le 25 septembre 1550.

<sup>309</sup> *Mémoires*, § 44.

personnelle très confortable. Il y a fort à parier que cette position éminente, ses protections seigneuriales et son réseau politique, social et familial patiemment bâti au cours de ces trois ou quatre décennies de travail durent jouer un rôle clef dans l'attribution à son fils aîné Guillaume de la première charge de procureur du roi, dès lors qu'elle fut créée au Havre en 1556. Sans trop de doute pourrions-nous même avancer que Jehan était encore vivant à cette époque bien que nous ignorions tout de sa date de décès, et ce pour les mêmes raisons : toute l'affaire reposant sur son réseau personnel, la réussite de sa manœuvre laisse nécessairement supposer qu'il est toujours en vie. Par contre, il était vraisemblablement décédé lors de la prise de la ville par les Protestants et les Anglais en 1562 puis lors de son siège et de sa reprise par Charles IX en 1563, sans quoi en effet Guillaume n'eût point manqué de relater les initiatives qu'eût nécessairement prises cet homme de premier plan pour contribuer à résoudre la grave crise que traversait alors sa chère ville.

La connaissance de sa parentèle est par ailleurs susceptible d'apporter de nouveaux éléments. Qu'en savons-nous ? Peu de choses à vrai dire. Nous avons déjà évoqué la branche cousine présente dans la généralité d'Alençon au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, pourvue de charges militaires importantes à Domfront et à Saint-Lô, mais il est, dans l'état actuel des choses, impossible d'affirmer si elle y était installée antérieurement ou postérieurement à l'arrivée des deux Jehan père et fils au Havre. En revanche, la recherche de noblesse menée par La Galissonnière dans l'élection de Montivilliers en 1666-1670<sup>310</sup> permet de reconstituer sommairement une bonne partie de l'arbre généalogique de la branche cadette Nicolas de Marceilles, fils de Jehan et frère de Guillaume<sup>311</sup>. Celui-ci a en effet fait souche en Pays de Caux et l'on suit cette branche familiale sur cinq générations et près de deux siècles, jusqu'aux premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sans entrer dans des détails infinis et d'ailleurs de peu d'utilité ici, il est cependant bon de remarquer que l'arrière-arrière-petit-neveu de Jehan qui portait le même prénom que lui - et dont nous avons déjà parlé plus haut à propos de ses armoiries - était écuyer et seigneur de La Cour-Fortin, près de Saint-Laurent de Brèvedent, chose que nous savons déjà, mais aussi qu'il s'est allié par mariage à la famille Le Neuf de Tourneville<sup>312</sup> en épousant à Graville en 1684 Françoise, fille de Jacques, écuyer, sieur d'Offrainville, garde du sel et procureur du roi au Havre<sup>313</sup>. On le voit, près d'un siècle après la mort de Guillaume, sa famille évolue toujours dans la petite noblesse de robe mais elle s'est tournée vers la terre.

Revenons à Guillaume et à son proche environnement familial. Son père Jehan épousa donc,

---

<sup>310</sup> ADSM, F 936, *Recherche de noblesse*, La Galissonnière, 1666-1670.

<sup>311</sup> Voir tableau généalogique en annexe.

<sup>312</sup> L'ancien fief de Tourneville est aujourd'hui un quartier du Havre.

<sup>313</sup> Le 24 février 1684 (AMH, 5Mi133).

vraisemblablement à Montivilliers, une demoiselle Marye dont nous ignorons tout si ce n'est qu'elle représentait une formidable opportunité. Nos recherches ont permis de retrouver la trace de sept frères et sœurs de Guillaume avec néanmoins une légère incertitude sur la filiation de trois d'entre eux, à savoir Pierre<sup>314</sup>, Françoise<sup>315</sup> et Anne<sup>316</sup>. Nous sommes en revanche certains de celle de trois autres sœurs : Marguerite<sup>317</sup>, Louise<sup>318</sup> et Catherine<sup>319</sup> ; peu de choses à en dire devant la rareté des informations si ce n'est que les mariages avec les familles Marc et Le Galois / Le Gallois, connus ultérieurement comme marchands et bourgeois importants, semblent être les indices d'une stratégie d'alliance matrimoniale avec le monde du commerce. Il reste enfin Étienne de Marceilles, seul frère de Guillaume véritablement attesté ; et sans le témoignage de ce dernier, nous ignorerions jusqu'à son existence<sup>320</sup>. Évoquant en effet la mort de Charles de Mouy, sieur de La Mailleraye et gouverneur du Havre, en 1562, ainsi que le transport de son corps de Paris à Dreux pour y être inhumé, Guillaume nous apprend incidemment que son frère Étienne était pour lors écuyer et capitaine dans la compagnie de gens d'armes de ce grand seigneur, ajoutant cet élément fondamental pour comprendre les puissants liens unissant ces deux familles : Étienne fut élevé comme page dans la maison de ce dernier durant sa jeunesse comme cela se pratiquait à l'époque dans les liens de vassalité. Cette information, pour ponctuelle et limitée qu'elle soit, révèle par conséquent que la famille de Marceilles fut dès ses origines de noblesse d'épée et non exclusivement de robe, c'est-à-dire anoblée pour services rendus sous la robe des officiers judiciaires ou fiscaux. Elle nous montre par ailleurs qu'elle était dans la vassalité de la haute noblesse de Normandie et du royaume, fournissant à son service aussi bien des hommes d'épée que des hommes de plume. Un fait qui vient en appui de ce que nous savons du statut social de la branche bas-normande connue comme étant de petite et moyenne noblesse militaire de même que les probables aïeux gascons du siècle précédent. Enfin, elle inaugure une tradition de fidélité et de loyauté aux gouverneurs royaux du Havre promise à une belle pérennité comme nous allons le voir à propos de Guillaume et de sa descendance.

Approchons-nous de Guillaume Jean Louis de Marceilles à présent. Nous avons évoqué au début de cette étude le paradoxe qui réside dans le fait que le premier mémorialiste de la ville

---

<sup>314</sup> Pierre de Marceilles est signalé comme parrain du jeune Pierre Trenchard en 1574 (AMH, 5Mi1).

<sup>315</sup> Françoise de Marceilles est également la marraine d'un nouveau-né en 1574 (AMH, 5Mi1).

<sup>316</sup> Anne de Marceilles est née à Port de Grace (ancien nom du Havre). Elle s'y marie en 1556 avec un certain Honoré Le Bonhomme (AMH, 5Mi1).

<sup>317</sup> Marguerite de Marceilles est née à Port de Grace. Elle se marie à Sanvic le 23 avril 1544 avec Alain Simon (AMH, 5Mi131). Elle sera la marraine de Jacques, fils de Guillaume, en 1567 (AMH, 5Mi1).

<sup>318</sup> Louise de Marceilles épouse Jehan Le Galois à Notre-Dame le 10 août 1577. Elle fut aussi la marraine d'un nouveau-né le 27 octobre 1575 (AMH, 5Mi1).

<sup>319</sup> Catherine de Marceilles épouse Antoine Marc à Saint-Michel d'Ingouville en décembre 1563 (AMH, BA2044). Un certain Guillaume Marc sera le parrain de Nicolas, fils de Guillaume, en 1571 (AMH, ND, B, le 1<sup>er</sup> décembre 1571).

<sup>320</sup> Voir *Mémoires*, § 63.

nouvelle fût à ce point méconnu. Cette méconnaissance va bien au-delà d'un simple doute sur sa date de décès. En effet, toutes nos sources le concernant, de seconde main faut-il le rappeler, le font naître au Havre précisément le 1<sup>er</sup> janvier 1530 mais aucune n'avance la moindre preuve de cette assertion. L'historien se doit naturellement d'être sceptique quant à cette date de naissance répétée auteur après auteur, génération après génération, sans que cette affirmation n'ait été dûment vérifiée sur pièces. D'où vient cette dernière ? Le mystère est d'autant plus épais qu'il n'y a aucune trace des actes de baptême, de mariage ou de sépulture se rapportant à sa personne, ni dans les archives de la paroisse, ni dans celles des communes concernées. Nous n'avons en outre retrouvé aucun document officiel qui, comme dans le cas de son père en 1532, l'eût fait comparaître en stipulant du même coup son âge à un moment bien datable. Le scepticisme naturel de l'historien est renforcé par certains indices livrés par ses *Mémoires*, notamment au 37<sup>e</sup> chapitre qui, tout bref qu'il soit, opère ainsi une césure à la date de 1547 dans un récit jusque là linéaire :

« Et est ce que j'ai pu recueillir des choses mémorables du temps de ce grand roy François jusques à son decedz où j'en ai parlé en la plus part tanquam testis oculatus ».

Ce que nous pourrions rétablir en français moderne ainsi : « *Voici [ou S'achève ici] ce que j'ai pu recueillir des faits mémorables du temps de ce grand roi François I<sup>er</sup> jusqu'à son décès ; j'en ai parlé pour la plupart comme témoin oculaire* ». Guillaume affirme donc qu'il fut le témoin oculaire de la plupart des événements qu'il relate pour la période de 1515 à 1547, soit durant les trente-deux années du règne de François I<sup>er</sup>. S'il était effectivement né en 1530 comme il est partout affirmé, il semble difficile d'admettre qu'il pût se revendiquer comme témoin oculaire avant qu'il ne fût lui-même âgé d'au moins une dizaine d'années, soit vers 1540. Nous sommes à l'évidence loin du compte et, pour donner du crédit à son affirmation si tant est qu'elle en ait besoin<sup>321</sup>, il conviendrait logiquement de le vieillir d'au moins dix ans. La chose est-elle possible ? Est-elle vraisemblable au regard des données en notre possession ?

Nous savons déjà que son père Jehan s'établit au Havre à l'âge de 32 ans en 1519 au plus tard et qu'il succéda dès cette année-là à Étienne Marye dans la charge de receveur de Gravelle. Nous savons par ailleurs que ce dernier était fort malade au point de n'être plus en capacité d'assumer sa charge et d'y être officiellement remplacé dès 1516 par son frère Guillaume, titulaire d'un autre office auprès de la vicomté de Montivilliers. Faute d'enfants majeurs, le problème de la survivance de la charge d'Étienne dans la famille Marye se posait donc avec acuité dès cette date. La nécessité de la conserver était d'autant plus impérative que la mort prochaine d'Étienne semblait inéluctable et que la responsabilité de sa femme et de ses enfants incomberaient

---

<sup>321</sup> Nous ne voyons à nouveau aucune raison de mettre sa parole en doute sur ce genre d'information purement factuelle.

nécessairement à son frère Guillaume. Une seule et unique solution s'offrait alors à eux : transmettre cette charge d'officier fiscal au futur époux de leur soeur qui restait opportunément à marier, et ce sans attendre. Tout porte donc à croire que Jehan épousa l'héritière des Marye au plus tard en 1519, sans attendre la mort d'Étienne, et même vraisemblablement plus tôt, soit entre 1516 et 1519. Tergiverser plus longtemps eût en effet signifié pour chacun des acteurs prendre le risque évidemment impossible de laisser échapper une situation intéressante à tous égards puisque ces charges ne se transmettaient pas héréditairement. Si l'on admet ainsi que ce mariage pût être contracté dès 1516-1519, il devient alors très vraisemblable que le fils aîné de Jehan de Marceilles vît le jour entre 1517 et 1520.

Cette hypothèse n'entre pas en contradiction avec la façon dont Guillaume relate les évènements. Il semble en effet commencer à recourir à sa propre mémoire à compter de 1531. Flottante au début, comme lors du récit de la catastrophe de la Male Marée restitué à travers la parole paternelle<sup>322</sup>, celle-ci devient de plus en plus précise au fil des pages et du temps qui passe jusqu'à cette année-là comme si notre témoin et sa mémoire passaient des limbes de la prime enfance à la clarté relative de l'adolescence puis enfin à la netteté de l'âge adulte, en un mot des souvenirs parentaux à la mémoire personnelle. Une anecdote que Guillaume relate nous semble à cet égard particulièrement significative et même plutôt probante. Qu'on en juge. Évoquant le grand mât de la gigantesque nef la *Grande Françoise* construite dans les toutes premières années du Havre, voici ce qu'il écrit<sup>323</sup> :

« Ce gros mât [...] était composé et assemblé de plusieurs pièces de bois et, quoiqu'il fût fort long, **on se souvient** de la chose suivante : étant sur le perrey de ce lieu de Grâce [...], **lorsqu'avec un petit caillou on frappait quelques petits coups du côté du gros bout, on entendait fort bien en approchant l'oreille contre l'autre côté combien de coups on avait frappé.** [...] Bref, **quiconque a vu la nef** qui était du port de deux mille tonneaux, estimait qu'on en n'avait jamais fait de plus grande. »

Cette anecdote, unique en son genre dans son ouvrage, a manifestement été vécue par un Guillaume de Marceilles qui semble se souvenir de cet épisode non sans quelque attendrissement plus de soixante années après les faits ; un tout jeune enfant, en fait, que l'on imagine émerveillé à la fois par le gigantisme de ce mât qu'il a bel et bien vu, touché et sur lequel il a dû grimper comme l'aurait fait n'importe quel gosse, et fasciné par cette trouvaille de même qui entend pour

---

<sup>322</sup> *Mémoires*, § 5. La Male Marée est le nom que donna la tradition havraise au raz-de-marée qui submergea en 1525 la jeune ville bâtie au péril de la mer dont elle n'était protégée que par un cordon naturel de galets. La catastrophe détruisit une centaine de maisons et fit autant de victimes. L'adjectif « *Male* » a le double sens de « *mauvaise* » et « *diabolique* ». Une liturgie particulièrement spectaculaire se mit aussitôt en place pour perpétuer ce douloureux souvenir, célébrer la mémoire des victimes et remercier Dieu d'avoir permis aux rescapés de survivre. Elle fut scrupuleusement respectée jusqu'à la Révolution.

<sup>323</sup> Voir *Mémoires*, § 6, selon le texte modernisé par nos soins.

la première fois de sa vie résonner clairement une pièce de bois de cette taille exceptionnelle. Pour que la chose fût alors possible, autrement dit non seulement pour que son souvenir soit net mais aussi pour que notre jeune témoin ait eu la possibilité de circuler, librement ou accompagné, et d'accéder à ce chantier sensible malgré la surveillance dont ce dernier faisait l'objet, il faut nécessairement que notre jeune témoin oculaire, tout fils de notable qu'il fût, ait été âgé d'au moins six à dix ans. Or il se trouve que cette nef avait été mise en chantier entre 1518 et 1520, au plus tard en 1521 comme l'explique dans sa thèse Jean-Baptiste Gastinne<sup>324</sup> :

« Construite dans la fosse de l'Eure à une lieue seulement de la ville nouvelle, la grande nef Françoise est presque achevée au début de l'année 1521<sup>325</sup>. D'après Robert J. Knecht, le roi lui-même serait venu la voir alors qu'il inspectait les défenses côtières de Normandie en janvier 1522<sup>326</sup>. Cependant, le grand mât n'était toujours pas dressé le 18 août 1522<sup>327</sup> et il semble que le gigantesque vaisseau n'ait été terminé qu'en 1524<sup>328</sup>. [...] Mais ce géant des mers ne put jamais franchir les jetées du Havre. Une première tentative fut peut-être entreprise vers 1525 car la régente ordonne le versement de 3 000 livres tournois l'année suivante pour les réparations de la grande nef Françoise et les gages de ses officiers. Après la captivité du roi, il faut attendre l'année 1532 et l'alliance franco-anglaise contre les Turcs<sup>329</sup> pour assister aux préparatifs d'un nouvel armement [...] ».

Guillaume n'a donc en aucun cas pu voir le jour en 1530 mais nécessairement dix à treize ans auparavant, autrement dit quasiment en même temps que le jeune Port ou Havre de Grace. De ce fait très simple et plutôt symbolique provient peut-être sa volonté d'écrire et de passer à la postérité les mémoires de sa ville soeur...

Nous ignorons tout de la jeunesse et de la formation de Guillaume qui a malheureusement laissé fort peu de traces dans les archives locales. Le peu que nous sachions, c'est à lui que nous le devons, et nous nous prenons à regretter qu'il fût si laconique à son propre égard. En 1552, l'érection du Havre en chef-lieu d'une circonscription juridique autonome détachée de celle de Montivilliers<sup>330</sup> dont dépendait la ville depuis sa fondation, permit au roi Henri II de créer entres autres institutions un nouvel office de procureur royal qui fut attribué à Guillaume de Marceilles le 28 septembre 1556<sup>331</sup>. Il est à noter que ce titre de procureur du roi était porté depuis le XIV<sup>e</sup>

<sup>324</sup> Jean-Baptiste GASTINNE, *Le Havre du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : Genèse d'une ville et d'une population urbaine*, thèse d'Histoire moderne, Université Paris-IV Sorbonne, 2008, chap. 4, p. 104-107.

<sup>325</sup> BN, Ms fr., 25 720 f° 167 : mandement au trésorier Robertet d'achever le paiement de la somme de 2 875 livres tournois sur le fait de la marine pour le parachèvement de la grande nef appelée *La Françoise*, en construction au lieu de Saint-Nicolas-de-l'Eure.

<sup>326</sup> Robert J. KNECHT, *Un prince de la renaissance : François I<sup>er</sup> et son royaume*, Paris, Fayard, 1998, p. 181.

<sup>327</sup> *Letters and Papers, Foreign and Domestic of the Reign of Henry VIII*, éd. J. S. Brewer, J. Gairdner et R. H. Brodie, Londres, 1862-1910, tome 3, n°2446.

<sup>328</sup> Robert J. Knecht, *op. cit.*, p. 375.

<sup>329</sup> Les 30 avril et 23 juin 1532, François I<sup>er</sup> et Henry VIII s'entendent pour monter une flotte de 1 500 hommes contre les Infidèles. Le 20 octobre de la même année, ils se rencontrent à Boulogne pour envisager une croisade contre les Turcs (Michel Vergé-Franceschi, *op. cit.*, p. 119).

<sup>330</sup> Édité royal de Villers-Cotterêts, février 1552. Voir aussi les *Mémoires*, § 45.

<sup>331</sup> Voir *Mémoires*, § 47.

siècle par des avocats qui, dans les tribunaux, représentaient les intérêts privés du roi. Ils étaient rapidement devenus les représentants des intérêts de la collectivité et avaient ainsi constitué peu à peu le ministère public. Désormais véritables magistrats attachés aux diverses juridictions royales et hiérarchisés et subordonnés aux procureurs généraux, en l'occurrence auprès du Parlement de Normandie à Rouen, ils n'en étaient en fait que les substituts dans une circonscription donnée<sup>332</sup>.

Guillaume de Marceilles l'annonce lui-même, il est avocat et écuyer<sup>333</sup> ; il fut donc le premier représentant des intérêts du roi dans le nouveau Bailliage du Havre où il était de droit et de fait le chef du parquet de la juridiction, et ce au moment où la nouvelle ville et le nouveau port relevaient désormais uniquement de l'autorité royale à l'exclusion de tout autre lien de féodalité. D'où sa proximité politique avec tous les gouverneurs royaux sur le long terme dont nombre d'actes privés familiaux seront les indices comme nous le verrons ultérieurement. Nous savons qu'il assumait cette fonction tout au long de sa vie, probablement jusque vers 1589, date à laquelle il semble s'être retiré au profit de son fils Pierre<sup>334</sup>. Que nous en dit-il ? Bien que peu prolixe sur sa propre personne, il apparaît cependant davantage dans ses *Mémoires* à compter de cette date de 1556 et livre à la postérité de rares mais utiles informations quant à son propre rôle et à sa position dans la ville. C'est ainsi que nous savons qu'il travaillait au prétoire aménagé avec le tribunal du roi au-dessus de la halle aux grains<sup>335</sup>. C'est lui qui mena en 1561 l'enquête criminelle sur l'assassinat dans le bois des Vieux, près de Rouen, de son confrère Robert Hacquet, au retour d'une mission officielle à la cour<sup>336</sup> ; lui qui enquêta sur l'accident d'artillerie qui fit un mort et un blessé grave au sein des troupes royales en 1558<sup>337</sup> ; lui encore qui fut chargé de mener le procès des soldats du roi qui tuèrent une douzaine de bourgeois et habitants lors d'une émeute sanglante le 3 mai 1559, soldats qui furent de ce fait soit exécutés, soit fouettés ou dégradés et bannis de la ville<sup>338</sup> ; lui enfin qui fit l'évaluation des dédommagements à verser par le roi Charles IX aux habitants dont les belles demeures durent être démolies en 1573 pour permettre la construction d'une citadelle à l'est des fortifications<sup>339</sup>, dans le quartier de Barres.

---

<sup>332</sup> Voir à ce sujet Marcel MARION, *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Picard, 1993 (réimp. éd. 1923) ; Michel MOURRE, dir., *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Paris, Bordas, 1978 ; et Lucien BÉLY, dir., *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 1996, article « *Gens du roi* ».

<sup>333</sup> Voir *Mémoires*, § 47.

<sup>334</sup> En tant que procureur du roi, Pierre de Marceilles « *tient la juridiction de l'Amirauté en l'absence du juge ordinaire* », lit-on à l'occasion d'une sentence de prise par un corsaire datée du 4 novembre 1589. La même source indique que Guillaume est encore en fonctions en 1585. (AMH, FC. S14.8, Notes et manuscrits de Philippe Barrey, collection d'autographes).

<sup>335</sup> Voir *Mémoires*, § 49.

<sup>336</sup> *Ibid.*, § 46. Robert Hacquet, avocat et lieutenant du bailli de Caux au Havre, avait été procureur syndic de la ville de 1543 à 1547.

<sup>337</sup> *Ibid.*, § 58.

<sup>338</sup> *Ibid.*, § 59.

<sup>339</sup> *Ibid.*, § 79.

Selon son propre témoignage<sup>340</sup>, Guillaume de Marceilles fit partie des autorités civiles qui furent expulsées de la ville dès sa prise en 1562 par les protestants parce que catholiques. Les Havrais huguenots les suivirent en exil fort peu de temps après son occupation effective par le corps expéditionnaire anglais envoyé à cet effet par la reine Élisabeth I<sup>ère</sup> et commandé par Warwick. Le siège du Havre par les troupes royales dura jusqu'à sa reconquête par Charles IX le 28 juillet 1563. Trois jours plus tard, le 31 juillet, tandis que le conseil du roi délibérait encore sur la nécessité stratégique de démanteler ou non Le Havre, Guillaume prit l'initiative de rassembler sur son nom vingt-cinq des bourgeois et officiers royaux pour constituer en urgence une députation auprès de la reine mère Catherine de Médicis qui résidait avec le roi au manoir de Vitanval. Quels en étaient les enjeux ? Tout simplement sauver leurs propres têtes. En effet, leur rôle dans cette affaire était mal compris et sur le point d'être assimilé à de la haute trahison ; il importait par conséquent au plus haut point de convaincre rapidement le roi de ce qu'ils n'avaient jamais cessé d'être fidèles à la couronne et qu'ils s'étaient efforcés dans ces difficiles circonstances de servir au mieux ses intérêts. C'est Guillaume, en sa qualité de procureur du roi, qui fut élu député pour cette tâche difficile auprès de la reine et, chose remarquable qui en dit long sur son crédit auprès de la dynastie régnante, il obtint l'audience désirée apparemment sans difficulté aucune. Autre sujet d'étonnement pour le lecteur contemporain, avant même de solliciter leur pardon et leur confirmation dans leurs charges d'officiers royaux, ce qu'il obtiendra, Guillaume demanda en priorité à la reine d'exiger du comte Warwick, chef du corps expéditionnaire anglais vaincu, qu'il restituât les « *chartes des franchises et privilèges, lettres et papiers* » de la ville dont il s'était saisi et qu'il s'appêtait à emporter en Angleterre dès le lendemain. Alors que le royaume était en pleine guerre religieuse et civile, que Le Havre, ville royale comblée de faveurs par les rois depuis François I<sup>er</sup>, venait d'être l'objet et à l'origine d'une guerre étrangère avec l'ennemi héréditaire, alors que le conseil du roi était encore en train de statuer sur l'existence et l'avenir mêmes du Havre, Guillaume de Marceilles parvint à obtenir de la reine mère et régente du royaume, et par conséquent de Charles IX, non seulement le pardon pour la ville, pour ses officiers royaux, pour ses bourgeois et pour ses habitants, catholiques cela va sans dire, mais en sus il réussit à sauver les archives communales, autrement dit l'existence juridique, les droits et privilèges, la mémoire de la communauté havraise. Cette formidable proximité avec le pouvoir royal perdurera puisque c'est Guillaume qui accueillera en personne le roi Henri III lors de sa visite au Havre en 1576<sup>341</sup>. Enfin, en 1590, Guillaume de Marceilles fait lui-même état de la haute protection dont il avait bénéficié en la personne de Marie de Batarnay, de son vivant comtesse du

---

<sup>340</sup> *Ibid.*, § 74.

<sup>341</sup> *Ibid.*, § 83.

Bouchage, épouse du maréchal de Joyeuse, gouverneur royal du Languedoc, et surtout mère de feu Anne de Joyeuse, gouverneur de Normandie en 1583 et gouverneur du Havre de 1584 à sa mort en 1587. De Marceilles va même jusqu'à employer le terme d' « *amitié* » pour qualifier la relation que cette dernière portait « *à moi, à ma femme, maison et famille* »<sup>342</sup>.

Cependant, hormis ces quelques éléments, force nous est de reconnaître que nous savons encore trop peu de choses sur le personnage de Guillaume, et il faut recourir à d'innombrables recherches indirectes pour tâcher d'en connaître un peu plus sur son action au sein de la communauté des habitants. À l'image de son père, Guillaume fut en effet un membre éminent de la paroisse Notre-Dame et nombreux sont les passages des *Mémoires* où il évoque le long chantier de construction de l'église et le rôle exclusif joué par les bourgeois de la ville dans cette œuvre pieuse<sup>343</sup>. L'abbé Lecomte confirme ses dires dans l'histoire ecclésiastique du Havre qu'il a publiée en 1851 sur la base des archives paroissiales<sup>344</sup>. Le nom de Guillaume de Marceilles apparaît en effet comme trésorier en titre de la paroisse en 1564, c'est-à-dire sitôt après la reprise de la ville sur les Anglais et les Protestants par les troupes royales et catholiques, puis à nouveau en 1575 pour diriger l'opération de reconstruction de l'église Notre-Dame. Il est bien entendu à ce titre spécialement chargé de la collecte des fonds auprès des bourgeois, et nous le voyons aussi s'engager personnellement pour la somme de dix livres annuelles durant les six premières années que durera le chantier. Il en est de ce fait l'un des plus gros contributeurs. Ce rôle de premier plan est confirmé par d'autres éléments plus subtils mais fort révélateurs, à savoir le choix des parrains et marraines de ses propres enfants lors de leur baptême, ainsi que leur devenir lorsque l'on peut le connaître.

Guillaume épousa à Notre-Dame au début des années 1560<sup>345</sup> une demoiselle Carel qui reste pour nous une parfaite inconnue et dont nous ignorerions même jusqu'au patronyme sans son évocation dans une source postérieure d'un siècle<sup>346</sup>. Huit enfants naquirent de cette union, six garçons et deux filles : Françoise<sup>347</sup>, Marguerite<sup>348</sup> et Charles<sup>349</sup> n'ont guère laissé de traces ;

<sup>342</sup> *Ibid.*, § 90. Voir aussi Borély et Blanadet, *op. cit.*, basés sur les *Mémoires*, § 74. Pour sa proximité idéologique avec le parti ultra-catholique de la Ligue, lire Jean-Baptiste GASTINNE, « La Saint-Barthélemy au Havre : La fin d'un rêve protestant » in *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n°64, 2006, p. 117-148, et sa thèse *Le Havre du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : Genèse d'une ville et d'une population urbaine*, Université Paris-IV Sorbonne, 2008.

<sup>343</sup> Voir *Mémoires*, § 34 par exemple.

<sup>344</sup> Voir Jean-Baptiste LECOMTE, *Messire de Clieu, les églises et le clergé de la ville du Hâvre de Grâce (1516-1851)*, Le Havre, 1851, p. 72-74, 89, 91 ainsi que la liste des trésoriers p. 289.

<sup>345</sup> Date déduite de celles des baptêmes de plusieurs enfants en 1564-1565.

<sup>346</sup> Et encore cette source est-elle hésitante puisqu'elle écrit à son propos « *Françoise Carel ou Corel* » (ADSM, F 936, *Recherche de noblesse*, La Galissonnière, 1666-1670).

<sup>347</sup> Françoise de Marceilles, baptisée à Notre-Dame le 25 mars 1568 (AMH, 5Mi13).

<sup>348</sup> Marguerite de Marceilles, baptisée à Notre-Dame le 13 décembre 1573. Elle épousera dans la même paroisse Marin de Vainnes en 1595 (AMH, 5Mi13). Notons incidemment que ce personnage est connu comme bourgeois de la ville et qu'il fut capitaine quartier de 1576 au milieu des années 1580 ; il est aussi connu comme un partisan de la Ligue catholique. Nous remercions vivement J.-B. Gastinne pour ces informations.

<sup>349</sup> Charles de Marceilles, baptisé à Notre-Dame le 15 décembre 1565 (AMH, 5Mi13).

Balthazar fut prêtre et curé, sans plus d'information<sup>350</sup> ; Jacques est signalé comme écuyer et capitaine d'une compagnie d'infanterie royale en 1595<sup>351</sup> ; Nicolas sera moine, infirmier puis prieur de l'abbaye de Fécamp en 1590<sup>352</sup>. Arrêtons-nous quelques instants sur Corbeyran dont le prénom quelque peu exotique pour des Cauchois évoque un parrainage riche d'informations. En effet, son acte de baptême<sup>353</sup> précise que le parrain était ni plus ni moins que Corbeyran de Cardaillac, sieur de Sarlabos, le nouveau gouverneur royal du Havre depuis la reprise de cette dernière l'année précédente<sup>354</sup>. Il était le second successeur de Charles de Mouy, sieur de La Mailleraye, décédé en 1562 et dans la maison duquel avait été élevé comme page Étienne, frère de Guillaume<sup>355</sup>. Les *Mémoires* de ce dernier évoquent d'ailleurs positivement et abondamment son action. Quant à la marraine, elle n'est pas moins intéressante puisqu'il s'agit de Guillemette de La Platière qui fut abbesse de Montivilliers de 1560 à 1589<sup>356</sup>. Un choix révélateur des hautes protections féodales, religieuses - très catholiques - et politiques recherchées avec succès par Guillaume de Marceilles dans la continuité de l'œuvre bâtie par son père Jehan et dont nous trouverons un écho une génération plus tard chez son fils et successeur Pierre.

Nous ignorons la date de naissance de Pierre de Marceilles mais il est fort probable qu'il fut l'aîné de la fratrie puisque Guillaume résignera l'office de procureur en sa faveur, semble-t-il vers l'année 1589 comme nous l'avons déjà vu. Bien que cette décision ait pu être prise simplement en considération de son âge déjà avancé, nous ne pouvons nous empêcher de penser que l'avènement au trône de France d'un roi huguenot cette même année en la personne d'Henri IV a pu jouer un rôle dans sa décision. Quoiqu'il en soit, Pierre de Marceilles exercera cette charge jusqu'en 1635, date à laquelle il sera remplacé par un certain Denis Barbey<sup>357</sup> qui ne paraît présenter aucun lien de parenté avec lui. Il s'agit donc probablement là de la date de son propre décès. Lors de son mariage avec Guillemette de Parisy<sup>358</sup> en 1593, il est mentionné comme sieur d'Aplemont<sup>359</sup> ; il sera

---

<sup>350</sup> Balthazar de Marceilles est signalé en 1599 à Notre-Dame comme parrain de Philippe, fils de son frère Pierre (AMH, 5Mi13).

<sup>351</sup> AMH, FC. S.14.8, Notes et manuscrits de Philippe Barrey, collection d'autographes.

<sup>352</sup> Nicolas de Marceilles, baptisé à Notre-Dame le 1<sup>er</sup> décembre 1571 (AMH, 5Mi1). Il a laissé sa marque sur quelques ouvrages de la bibliothèque monastique aujourd'hui conservés à la Bibliothèque municipale du Havre par suite des confiscations révolutionnaires (information communiquée par D. Rouet).

<sup>353</sup> Corbeyran de Marceilles, baptisé à Notre-Dame le 7 août 1564 (AMH, 5Mi13).

<sup>354</sup> Sarlabos restera gouverneur du Havre jusqu'en 1584, soit durant presque tout le reste de la carrière de Guillaume de Marceilles.

<sup>355</sup> Le protestant Gaspard de Coligny, sieur de Chatillon et amiral de France, fut le successeur immédiat de Charles de Mouy de 1561 à 1562.

<sup>356</sup> Voir à ce sujet Ernest Dumont, « L'abbaye de Montivilliers », in *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1874-1875, p. 349-391, et plus particulièrement p. 366.

<sup>357</sup> Borély, *op. cit.*, tome 2, p. 310, 352-355 et 412. Denis Barbey ou Barbé fut trésorier de Notre-Dame en 1612 (Lecomte, *op. cit.*, p. 289), échevin de 1614 à 1617 et fonda le couvent des Ursulines pour sa fille en 1627 (ADSM, D 394). Nous remercions vivement J.-B. Gastinne pour ces informations.

<sup>358</sup> Le mariage fut célébré le 1<sup>er</sup> février 1593 à l'église Notre-Dame (AMH, 5Mi13).

<sup>359</sup> L'ancien fief d'Aplemont a donné son nom à un quartier actuel du Havre.

par ailleurs signalé en 1607 comme échevin du Havre<sup>360</sup>, et en 1616 comme trésorier de la paroisse Notre-Dame à l'image de son père Guillaume et de son grand-père Jehan<sup>361</sup>. Deux filles et cinq garçons naquirent de cette union : Françoise qui épousera un cousin du nom de Jean Alexandre de Marceilles<sup>362</sup> ; Suzanne, qui se maria en 1638 avec un certain Georges Martin<sup>363</sup> ; Alexandre qui demeurera à Graville<sup>364</sup> et dont la noblesse sera confirmée en 1666-1670 ; Antoine<sup>365</sup>, sieur de Villeprey, qui épousera Angélique de Vallérane et dont le fils également prénommé Antoine<sup>366</sup>, sieur de Villeprey, se maria en 1669 avec Suzanne de Raullin, fille de Jean, écuyer, seigneur et patron du Mesnil-Durdent. De cette union furent vraisemblablement issus les trois derniers membres de la famille de Marceilles recensés dans la région havraise : Jeanne, Françoise et Anne, filles de Pierre, probable fils d'Antoine et Suzanne de Marceilles<sup>367</sup>. Il reste enfin trois fils, dont deux sont avérés : Philippe<sup>368</sup> et Georges<sup>369</sup>. Quant au troisième, Robert, dont nous n'avons pu retrouver la trace dans les actes paroissiaux fort lacunaires, son existence est étrangement signalée en 1606 par un voyageur français au Maroc. En effet, deux lettres d'Arnoult de Lisle adressées à Villeroy, membre du conseil d'État et du conseil privé du roi Henri IV, mentionnent la présence à ses côtés lors de son voyage à Marrakech du « *nommé le sieur de Masseilles, qui a servy monseigneur de Montpentier* ». Ce dernier est identifié par l'éditeur de ces lettres et documents comme étant Henri de Bourbon, duc de Montpensier (1573-1608). Quant au « *sieur de Masseilles* », il est précisé en note<sup>370</sup> qu'il s'agit

« probablement [de] Robert de Marseilles, qui est mentionné comme résidant à Marrakech dans un

<sup>360</sup> AMH, GG 1, BMI, ND, 1583-1628. Il n'y a aucune trace de son échevinage dans les archives communales car cette période est lacunaire dans les registres des causes et délibérations du Conseil de ville (série BB).

<sup>361</sup> Lecomte, *op. cit.*, p. 289.

<sup>362</sup> Françoise de Marceilles, baptisée à Notre-Dame le 11 juillet 1604 (AMH, 5Mi13). Leur fils sera baptisé à Saint-François le 20 mai 1645 et aura pour parrain son oncle maternel Philippe de Marceilles, (AMH, GG 180, BMI, SF, 1634-1645).

<sup>363</sup> Le 2 février à Notre-Dame. Elle avait été baptisée dans la même paroisse le 17 octobre 1610 (AMH, GG 1, BMI, ND, 1583-1628).

<sup>364</sup> Il épouse Catherine Le Chevalier, veuve de Jean Toutain, le 3 novembre 1637 à Harfleur, paroisse Saint-Martin (AMH, GEN140).

<sup>365</sup> Baptisé à Notre-Dame le 15 juillet 1600.

<sup>366</sup> Son mariage sera célébré à Saint-Martin du Manoir (arrondissement du Havre) le 13 février 1669 (AMH, GEN140). Il avait été établi un contrat devant notaire le 17 octobre 1668 (ADSM, Tabellionage du Havre, 2 E 70/315). Nous devons ces informations à l'aimable coopération de Mr Jean-Christophe Germain.

<sup>367</sup> Elles sont toutes trois signalées comme membres de la Charité Notre-Dame de Sainte-Adresse en 1706 et en 1736 (AMH, GG 528).

<sup>368</sup> Philippe de Marceilles fut baptisé à Notre-Dame le 12 juin 1599. Son parrain était son oncle paternel Balthazar, prêtre et curé (AMH, GG 14, BMI, ND, 1595-1599). Il est encore en vie en 1645 puisqu'il est signalé à cette date comme parrain de Marguerite, fille de sa soeur Françoise.

<sup>369</sup> Georges de Marceilles est né au Havre le 15 février 1596 (AMH, GG 14, BMI, ND, 1595-1599 ; et *Spicilège de Sery, Recherches sur quelques familles du Havre*, BAGF5900, p. 28).

<sup>370</sup> Henry de CASTRIES, *Les sources inédites de l'histoire du Maroc. Première série, Dynastie saadienne. Archives et bibliothèques de France*, Paris, E. Leroux puis G. Geuthner, 1905-1926, tome 2, p. 330-331 (pièce n°XCVI : Lettre de A. de Lisle à Villeroy, datée de Marrakech le 29 janvier 1606) et p. 336-337 (pièce n°XCVII : Lettre de A. de Lisle à Villeroy, datée de Marrakech le 10 avril 1606).

acte successoral du 23 juin 1598 (Archives du Calvados, série F, registre des plaids de Roncheville, années 1598-1599) et dans une attestation de trafiquants chrétiens établis à Marrakech du 7 juillet 1609 (I<sup>ère</sup> série, Pays-Bas, t. 1, p. 348). Il était frère de Pierre de Marseilles, sieur d'Aplemont, conseiller et procureur du roi au Havre ».

Une hypothèse confortée en effet par l'archiviste et historien havrais Philippe Barrey citant une procuration qu'il avait faite depuis le Maroc à son frère Pierre en 1595<sup>371</sup>, et surtout confirmée très officiellement par les dits plaids de la vicomté de Roncheville<sup>372</sup> :

1598, 23 juin.- « Ont esté appellez les héritiers de Jehan Le Pelley, du mestier de la mer, **vers M<sup>e</sup> Pierre de Marceylles, sieur d'Aplemont, stipullant pour son frère Robert de Marceylles**, de présent demeurant en la ville de Marocques, pays de Barbarye, au sujet du paiement de 568 liv. 14 s. 9 d. t. restant de la somme de 1 049 livres que led. Robert de Marceilles avait payée pour la rédemption de la personne de Jehan Le Pelley, alors détenu au pays de Barbarie, suivant l'obligation datée du 7 juillet 1595, reconnue en la ville de Maroc ».

Quoi qu'il en soit, la familiarité soulignée de ce Robert de Marseilles avec Henri de Bourbon, duc de Montpensier, renforce l'idée que cette famille d'apparence plutôt simple quoique vivant noblement demeurait en fait dans l'entourage immédiat des puissants de son siècle. Une idée confortée également par Georges de Marceilles dont le parrain est à nouveau un gouverneur du Havre en la personne de Georges Brancas de Villars qui vient tout juste de succéder dans cette charge à son frère André tué au combat l'année précédente<sup>373</sup> et qui restera en fonctions jusqu'en 1626. Il est curieux de remarquer qu'André et Georges Brancas de Villars furent aussi marquis de Gravelle et que la fortune havraise des Marceilles paraît ainsi étroitement liée à cette maison au moins de 1519 à 1637, soit pendant plus d'un siècle. Nous noterons au passage que les *Mémoires* de Guillaume ne tarissent pas d'éloges à l'égard d'André Brancas de Villars, amiral de France, qu'ils s'achèvent sur sa glorification guerrière et religieuse et qu'elles lui sont tout spécialement dédiées.

### 3. Une mémoire fondatrice

Arrêtons-nous à présent sur ces *Mémoires de la fondation et origine de la ville Française du*

---

<sup>371</sup> Philippe BARREY, « Les Normands au Maroc au XVI<sup>e</sup> siècle », in Julien HAYEM, dir., *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France*, 5<sup>e</sup> série, Paris, Librairie Hachette & Cie, 1917, p. 1-44, et tout particulièrement p. 19, note 2.

<sup>372</sup> Cités par Charles et Paul BRÉARD, *Documents relatifs à la marine normande et à ses armements aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles pour le Canada, l'Afrique, les Antilles, le Brésil et les Indes*, Rouen, A. Lestringant, Librairie de la Société de l'Histoire de Normandie, 1889, p. 38-39. La ville de « Marocques » ou « Maroc » désigne celle que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Marrakech. Nous devons également ces informations à l'aimable coopération de Mr Jean-Christophe Germain.

<sup>373</sup> Au siège de Doullens, près d'Amiens, en Picardie, le 24 juillet 1595.

*Havre de Grace* pour tenter de caractériser la nature de l'œuvre d'un homme que le même Stéphano de Merval qualifiait d' « *annaliste* ». Seuls trois manuscrits existent aujourd'hui, tous trois conservés à la Bibliothèque municipale du Havre. Voici encore quelques années, nous n'avions connaissance que d'un seul exemplaire existant. Les deux autres, nous le verrons, proviennent de l'ancienne collection Toussaint et ont été offerts à la Ville en septembre 2009 par Dominique Toussaint et Denis Lefèvre-Toussaint. Le plus ancien d'entre eux se nomme à présent le Manuscrit Dorey<sup>374</sup> d'après le nom de son donateur. C'est la seule copie complète du texte qui nous soit parvenue. L'orthographe et la syntaxe ont conservé leurs archaïsmes propres à une langue de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Une mention de la main de Joseph Morlent indique : « *Donné à la Bibliothèque publique du Havre par M. Jules Dorey, receveur municipal, le 3 septembre 1847* ». Transcrite après la mort de l'auteur, comme en témoigne le titre, cette copie a sans doute été réalisée au début du XVII<sup>e</sup> siècle selon Dominique Rouet, archiviste-paléographe et conservateur des collections patrimoniales de la Bibliothèque municipale :

« Seuls deux filigranes sont exploitables pour tenter de dater le papier utilisé : le premier (f. 35 et 48) est une grappe de raisin du type Briquet 13084-13085, se rapprochant d'un papier fabriqué à Lyon ou au Puy durant la dernière décennie du XVI<sup>e</sup> siècle. Le second filigrane est un pot à deux anses couronné, visible sur les premiers feuillets de garde, ajoutés au moment de la reliure du volume. Il se rapproche de motifs remarquables sur des papiers du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Si l'analyse des filigranes ne permet donc pas de dater précisément le manuscrit, elle paraît toutefois caractériser une copie réalisée durant les décennies suivant immédiatement la mort de l'auteur »<sup>375</sup>.

Le Manuscrit dit Lefèvre-Toussaint provient de l'ancienne collection Victor Toussaint. Continuons avec Dominique Rouet :

« Ce manuscrit incomplet qui commence aujourd'hui au milieu du chapitre 10 donne un état du texte datant du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle : les références ajoutées à la fontaine de la Citadelle, à l'exécution des criminels place des Canibales, la belle porte d'Ingouville situent la copie après le gouvernement de Richelieu. Ce manuscrit présente une version parfois réécrite du texte de Marceilles, en une langue modernisée dans les tournures et la syntaxe et la transformation de l'emploi de la première personne du narrateur, en troisième personne. Le découpage en paragraphes est respecté ».

Enfin, le Manuscrit dit Duchemin provient également de l'ancienne collection Victor Toussaint. Nous avons par ailleurs établi que ce volume a vraisemblablement été copié pour un certain Louis Charles Duchemin, conseiller au Bailliage du Havre en 1778<sup>376</sup>. Il regroupe plusieurs

<sup>374</sup> BMH, Ms 355. 65 f. Petit volume relié en basane mouchetée. Frontispice sous forme de médaillon.

<sup>375</sup> Nous devons toutes ces informations intégralement à Dominique Rouet. Ces données seront publiées dans la réédition des *Mémoires de la fondation et origines de la ville Française du Havre de Grace* de Guillaume de Marceilles que nous ferons paraître fin 2012 à Rouen, chez L'Écho des Vagues, en collaboration avec Jean-Baptiste Gastinne et le même Dominique Rouet.

<sup>376</sup> Voir partie consacrée aux *Antiquitez du Havre de Grace* de Jean Laignel et compagnie qui est en effet rassemblé sous la même reliure.

textes sous le titre *Remarques et mémoires sur la fondation de la ville du Havre de Grace*. Le texte des *Mémoires* de Marceilles est incomplet, s'arrêtant au chapitre 62. L'orthographe et la syntaxe ont été modernisées, mais le découpage en paragraphes numérotés a été conservé.

On le voit, son manuscrit original n'ayant pas été conservé, il est aujourd'hui impossible de connaître avec précision le titre qu'il lui avait lui-même donné, s'il différait de celui que la postérité nous a laissé ni même si son auteur lui en avait donné un expressément. Quant à la nature même de son œuvre, une lecture attentive suffit à nous convaincre qu'il ne s'agit en aucun cas de mémoires au sens classique du mot et déjà largement en usage de son vivant, à savoir la relation de ses souvenirs personnels voire de sa propre action politique, militaire ou autre en la situant dans son contexte. En d'autres termes, il ne s'agit pas ici d'un récit mémoriel basé sur ses faits et gestes personnels accomplis durant sa propre vie. Très rares en effet sont les occurrences nous renseignant sur le personnage de Guillaume de Marceilles lui-même. Il s'agit bien davantage des mémoires de la jeune ville écrits sur la base des souvenirs de son père et surtout des siens. D'annales, il n'est pas question puisque son texte ne se présente pas dans un ordre purement chronologique exposé soigneusement année après année. De chronique non plus car même si la progression de l'exposé est logiquement basée sur l'écoulement du temps, le déroulement est loin d'être strictement chronologique et tout porte à croire que la composition s'est faite quasiment d'un seul jet à la fin de sa vie et non au fur et à mesure des événements. Il n'est enfin ici pas davantage question d'histoire au sens propre du terme car il n'y a guère de mise en perspective des causes et de leurs effets et encore moins d'analyse des faits, toutes choses qui caractérisent cette discipline. Par conséquent, lorsque le titre actuellement connu emploie le terme de « *mémoires* » complété par « *de la fondation et origine de la ville Française du Havre de Grace* », force est de reconnaître qu'il est parfaitement approprié à son propos. Il ne s'agit en effet aucunement des mémoires de Guillaume de Marceilles mais bel et bien de celles de la ville et du port du Havre. Il y a par conséquent de fortes chances pour que ce véritable titre-programme soit bel et bien celui que Guillaume de Marceilles avait donné à son œuvre.

Cette analyse est renforcée par l'intention qu'affiche l'auteur lui-même dès son préambule dédié à son protecteur André Brancas de Villars qui se trouve aussi être le gouverneur du Havre. Une dédicace qui est une déclaration d'intention d'une grande clarté et précision. Il fait référence explicitement aux histoires urbaines de Rouen, écrite et publiée par Noël Taillepied en 1587<sup>377</sup>, et de Caen, par Charles de Bourgueville de Bras en 1588<sup>378</sup>, en insistant bien sur le fait qu'il

---

<sup>377</sup> Noël TAILLEPIED, *Recueil des Antiquitez et Singularitez de la ville de Rouen ; avec un progrez des choses memorables y advenues depuis sa fondation jusques à present*, Rouen, R. Du Petit-Val, 1587.

<sup>378</sup> Charles de BOURGUEVILLE DE BRAS, *Les Recherches et Antiquitez de la province de Neustrie, à present duché de Normandie, comme des villes remarquables d'icelle, mais plus speciallement de la ville et université de Caen*, Caen, Impr. de J. de Fevre, 1588.

a cherché à les « *imiter en pareil cas* ».

Une semblable affirmation nous oblige à étudier d'un peu plus près le contexte de production de ces deux oeuvres car le profil et les motivations de ces deux personnages sont susceptibles d'éclairer les intentions de Guillaume de Marceilles. En effet, fils d'un avocat du roi au présidial de Caen et écuyer, Charles de Bourgueville de Bras, né à Caen en 1504 et décédé dans cette ville en 1593, est peu ou prou un homme de la même génération. Officier royal dont la famille semble avoir été anoblie à la fin du siècle précédent et dont le réseau familial est entièrement composé de ramifications au sein de la petite noblesse urbaine de robe et d'épée (écuyers et chevaliers), il exerça les fonctions de lieutenant général de la vicomté de Caen dès 1533. Seigneur de Bras et de Brucourt, villages des environs de Caen et de Lisieux, Bourgueville est aussi un ancien officier de la cour du roi François I<sup>er</sup> dont il écrivit un panégyrique à l'occasion de son entrée triomphale à Caen en 1532<sup>379</sup>. Nommé lieutenant général du bailli de Caen en 1541, il résilia sa charge la même année pour se consacrer non seulement aux belles-lettres mais également à la réfutation des idées de la Réforme protestante<sup>380</sup> par la publication en 1564 et en 1579 de deux brochures théologiques. Voici par conséquent un homme fortement imprégné de catholicisme et de monarchisme sans pour autant être réputé fanatique ou ligueur. Un fait dramatique vient cependant éclairer d'un jour particulier l'écriture de ses *Recherches et antiquitez de la province de Neustrie* en 1588. En effet, son fils Guillaume de Bourgueville de Brucourt, l'unique survivant d'une grande fratrie, fut tué dans les rangs catholiques le 20 octobre 1587 à la bataille de Coutras aux côtés du duc Anne de Joyeuse, bataille qui vit l'éclatante victoire du protestant Henri de Navarre, le futur Henri IV<sup>381</sup>. Il y a là incontestablement bon nombre de points communs avec le parcours personnel et familial ainsi qu'avec l'environnement mental et idéologique de Guillaume de Marceilles, et l'idée fait son chemin que le contexte de guerre civile et religieuse pourrait bien avoir un rapport direct avec ces travaux d'édition dans lesquels Charles de Bourgueville se lance à l'âge somme toute très avancé de 84 ans.

Son ouvrage est en effet dédié à François de Bourbon (1542-1592), duc de Montpensier et Dauphin d'Auvergne, qui fut nommé lieutenant général et gouverneur de la Normandie par le roi

---

<sup>379</sup> Charles de BOURGUEVILLE DE BRAS, *Entrée triomphante du roi François I<sup>er</sup> faite en la ville et université de Caen, en l'an mil cinq cent trente deux, avec l'ordre très exquis en icelui tenu*, publié à Caen par Goussiaume de Laporte en 1863.

<sup>380</sup> Charles de BOURGUEVILLE DE BRAS, *Athéomachie et Discours de l'immortalité de l'âme et résurrection des corps*, Paris, Martin Le Jeune, 1564; et *Les Discours de l'église, religion et de la justice*, Paris, N. Chesneau, 1579.

<sup>381</sup> Charles de Bourgueville de Bras, *op. cit.*, préface de l'édition de 1833, Caen, T. Chalopin (dont un exemplaire provenant de la Bibliothèque de l'Université de Harvard, États-Unis, est disponible sous forme numérique sur le site Internet de Google en avril 2012), *Notice sur Charles de Bourgueville et sur ses ouvrages*, p. VII-XVI. Cette notice a été rédigée par G. S. Trébutien sur la base des travaux de l'abbé de La Rue. Voir aussi François Armand de GOURNAY, *Étude sur la vie et les ouvrages de Charles de Bourgueville, sieur de Bras*, Caen, B. de Laporte, 1971 ; et Louise THÉODORE, *Note historique et critique sur Charles de Bourgueville, sieur de Bras*, Caen, A. Hardel, 1852, réimp. à Genève chez Slatkine Reprints en 1971.

Henri III précisément en 1588 . Il y a donc fort à parier que l'impression de cet opuscule fut financée voire commandée directement par ce dernier. Zélé catholique sans être partisan de la Sainte Ligue, François de Bourbon se rallia à Henri IV dès la mort de son prédécesseur en 1589. C'est là vraisemblablement la seule et unique raison pour laquelle la famille de Charles de Bourgueville, apparemment très ligueuse, fit détruire la plupart de ses livres après sa mort en 1593<sup>382</sup>.

Pour ce qui nous concerne plus directement, la préface de l'auteur n'évoque la nécessité de conserver la mémoire que lorsqu'il s'agit des hauts faits des rois et des princes, du temps des Athéniens et des Romains comme de celui des Français. À cette fin, il estime que le recours à l'écrit est absolument indispensable :

« De mesme il nous seroit fort difficile de referer les proesses remarquables de noz Rois de France [...] si plusieurs sçavans ne les eussent publiees par leurs Annales et Croniques, dont il seroit difficile à la postérité d'en parler, et dont les gestes demeureroient comme ensevelis aux tenebres d'oubly, si les historiens n'y avoient mis la main, faisans par leurs escripts revivre les Princes, et illustrer et éterniser leurs noms. ».

Quelques lignes plus bas, l'auteur rend également hommage à la ville « *de sa nativité* » et évoque sa petite patrie :

« Ce que j'en ay entrepris a esté en partie pour satisfaire aux prières d'aucuns de mes amis, comme aussi pour le devoir dont je suis obligé vers ma patrie et ville de ma nativité [...] »<sup>383</sup>.

Quant à l'ouvrage à proprement parler, la première moitié décrit minutieusement l'ensemble de la province de Normandie, Haute et Basse réunies, en considérant les aspects géographiques, économiques, militaires, fiscaux, ecclésiastiques, etc ; la seconde se concentre sur la ville et l'université de Caen. On le voit, lorsque Bourgueville de Bras se lance dans cette histoire provinciale et urbaine, sa motivation semble davantage reposer sur le prestige royal, princier ou nobiliaire que sur une quelconque identité urbaine dont il ne semble pas ressentir la nécessité. Il ne fait enfin aucune référence aux deux histoires urbaines de Taillepied parues pourtant l'année précédente et s'intéressant à deux grandes villes normandes.

Il s'avère en effet que Noël Taillepied (1540-1589) fut un auteur prolifique. Moine franciscain de l'ordre des Cordeliers né à Pontoise, il fit des études de théologie dans cette ville avant de se rendre à Paris puis de revenir l'enseigner, tout d'abord dans sa ville natale puis à Rouen. Il mourut sous l'habit des capucins dans un couvent d'Angers<sup>384</sup>. Ville farouchement ligueuse pendant les

---

<sup>382</sup> *Notice sur Charles de Bourgueville et sur ses ouvrages*, p. XVI et 9.

<sup>383</sup> *Ibidem*, p. 5-7.

<sup>384</sup> Jean-Claude ARNOULD, *Les Antiquités de Rouen selon Noël Taillepied*, Journée d'études sur le thème des

guerres de religion et en particulier dans ces années 1587-1588<sup>385</sup>, Pontoise, capitale du Vexin français, faisait alors partie du gouvernement de Normandie et Taillepied s'illustra à cette époque par ses controverses théologiques contre la Réforme protestante. C'est en 1587 qu'il publia à Rouen, où il vivait pour lors, un *Recueil des Antiquitez et Singularitez de la ville de Pontoise*<sup>386</sup> qui fut alors dédié à un certain Nicolas Fournier, bourgeois de Pontoise. Son « *Épître* » ou préface la justifie ainsi :

« On cognoit assez que votre feu père le sire Guillaume Fournier (que Dieu absolve) fut de son temps gouverneur de ville du temps des troubles, durant lesquels mania tant bien les affaires qu'il preserva le pays et la ville du pillage et de l'hérésie qui y commençoit à couvrir et pulluler [...] ».

Cet ouvrage fut suivi en la même année 1587 du *Recueil des Antiquitez et Singularitez de la ville de Rouen*<sup>387</sup>. Ce dernier fut dédié au cardinal Charles I<sup>er</sup> de Bourbon (1523-1590), prince du sang, archevêque de Rouen et primat de Normandie depuis 1550. Oncle du futur Henri IV, il fut considéré par les Ligueurs à la mort du duc d'Alençon en 1584 comme l'héritier du trône de France, excluant de la succession tous les princes protestants. La Ligue catholique le proclamera roi sous le nom de Charles X en 1589 au lendemain de l'assassinat de Henri III, mais lui-même reconnâtra Henri IV comme roi légitime dès 1590. Fut-ce une commande ? Tout semble l'indiquer mais il est difficile de pousser plus loin cette enquête qui sort du cadre que nous nous sommes fixé. Quoi qu'il en soit, il nous paraît aller de soi que Noël Taillepied fit financer par ce haut et puissant seigneur une histoire urbaine de la métropole siège de son primat et de son archevêché au moment même où la lutte religieuse et pour le pouvoir royal se précipite.

Par ailleurs, Taillepied affirme s'être directement inspiré d'une histoire « *de la cité et université de Paris* »<sup>388</sup> qui aurait été écrite par un certain Gilles Corrozet. Cet écrivain, imprimeur et libraire parisien est en effet l'auteur d'une histoire urbaine parisienne plutôt précoce puisqu'elle est datée de 1532 mais elle est restée manuscrite<sup>389</sup>. Il en publia une version revue et augmentée en

---

« *Antiquités de ville* » organisée le 25 juin 2003 par le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance sous la dir. de L. Demonet, Université François-Rabelais de Tours (umr6576.cesr.univ-tours.fr).

<sup>385</sup> Stéphane-Marie MORGAIN, « Pontoise, la Ligue et le Carmel : La mystique au service de l'union politique autour de l'année 1605 », in *Revue de l'Histoire des Religions*, n°3-2010, p. 335-354.

<sup>386</sup> Publié par Georges L'Oiselet en 1587 et disponible en ligne sur le site Internet de la Bibliothèque Nationale de France : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k108625t/f1.image> (avril 2012). Il a été réédité à Pontoise en 1876 par Alexandre Seyès.

<sup>387</sup> Il sera réédité en 1610 à Rouen chez Martin Le Mesgissier. Un exemplaire de cette édition provenant des collections de la Bibliothèque de Lausanne est disponible en ligne sous forme numérique sur le site Internet de Google (avril 2012).

<sup>388</sup> N. Taillepied, *Recueil des Antiquitez et Singularitez de la ville de Rouen*, 2<sup>e</sup> éd. de 1610, préface, p. IV.

<sup>389</sup> Gilles Corrozet (1510-1568). Voir à cet égard l'article qui lui est consacré dans l'encyclopédie en ligne *Wikipedia* : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Gilles\\_Corrozet](http://fr.wikipedia.org/wiki/Gilles_Corrozet). Intitulée *La fleur des Antiquitez de la noble et triumpante ville et cité de Paris*, elle ne sera publiée en l'état qu'en 1874 par Paul Lacroix, P. L. Willem et P. Daffis, et enfin rééditée en 1945 aux Éditions de l'Ibis, toujours à Paris.

1550 sous le titre des *Antiquitez, Chroniques et Singularitez de Paris, ville capitale du Royaume de France* qui furent rééditées une première fois de son vivant en 1561, puis une seconde fois en 1586 par sa fille sous le titre simplifié des *Antiquitez et Singularitez de Paris*<sup>390</sup>, un titre qui inspira à l'évidence ceux des deux histoires urbaines de Taillepied. L'initiative de Guillaume de Marceilles semble dès lors s'inscrire dans un mouvement plus général englobant effectivement les villes normandes sur un modèle parisien antérieur mais revivifié en 1586 et qui paraît donner le coup d'envoi de tous ces écrits réalisés fort rapidement dans un contexte d'ardente lutte religieuse. Un enjeu de mémoire et d'histoire pour les communautés urbaines concernées dont l'Église catholique semble s'être habilement saisie en Normandie.

Comme Charles de Bourgueville de Bras et Noël Taillepied, Guillaume de Marceilles a en effet dédié son ouvrage au représentant du pouvoir royal dans la ville ; comme eux encore, il écrit dans un contexte provincial normand, également dans un contexte de grave crise politique, militaire et religieuse ; comme eux toujours, il est natif de la ville dont il va parler ; et comme eux enfin, il est idéologiquement proche de la Ligue. Le Havre en cette fin du XVI<sup>e</sup> siècle, argumente-t-il, a atteint le troisième rang des « *premières et principales* » villes du « *pays, duché et province de Normandie* ». Son histoire, bien que récente, doit être écrite pour passer la mémoire à la postérité. Il s'agit de fixer les « *singularités de notre ville depuis sa construction* » selon des termes également employés par Corrozet pour son histoire de Paris et par Taillepied pour ses histoires de Rouen et de Pontoise, et qui dit « *singularités* » dit recherche d'une identité urbaine particulière. Il s'agit en outre de « *faire connaître aux bourgeois et habitants présents et à venir* » les causes et les circonstances de la fondation et de la croissance de la ville, le roi fondateur, et enfin la source et la nature de « *tant de biens, privilèges, franchises et libertés à eux octroyés* », toutes choses dont le souvenir sera utile. Et c'est bien sur cette notion de mémoire ou de souvenir que Guillaume de Marceilles ouvre sa dédicace ; ou plus exactement, il fait son ouverture sur la terrible amnésie dont est frappée la voisine et aïeule du Havre, Harfleur, qui a totalement perdu la mémoire de ses origines et de son histoire :

« [Ses] principaux bourgeois [m'] ont exprimé leurs regrets de n'avoir pu découvrir, quelque recherche qu'ils en eussent faite, par quel roi, prince ou seigneur leur ville [...] avait été bâtie, fondée et dotée, pour le faire rédiger par écrit, afin d'en laisser la mémoire à leur postérité »<sup>391</sup>.

Ce projet apparemment mûrement réfléchi et débattu, cette intention affichée d'imiter en tout les exemples de Bourgueville de Bras et de Taillepied, ce besoin de partager ce texte avec les

---

<sup>390</sup> Imprimée chez Nicolas Bonfons, gendre de Gilles Corrozet.

<sup>391</sup> Voir à cet égard les travaux historiques de deux maires échevins d'Harfleur, l'un au XVII<sup>e</sup> siècle, François de La Motte, et l'autre au XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean-Baptiste Le Tellier dans la partie consacrée à ce dernier.

Havrais « *présents et à venir* », tout cela suggère fortement de sa part une intention de publication par voie d'impression à Rouen, par exemple, car Le Havre à cette époque ne compte encore aucun imprimeur-libraire. Mais si Guillaume de Marceilles forma un tel projet, ce qui nous semble hautement probable, sa mort survenue très vraisemblablement le 2 février 1594 comme nous l'allons voir bientôt, vint brusquement y mettre un terme, laissant son ouvrage orphelin. Son fils Pierre, procureur du roi, était sans doute bien placé pour le faire aboutir mais la guerre civile et étrangère n'était pas achevée et les événements se précipitèrent dangereusement jusqu'à l'exécution sommaire du gouverneur André Brancas de Villars par les Espagnols au siège de Doullens le 24 juillet 1595. La chose aurait-elle été possible auparavant ? En 1591-1593, les circonstances n'étaient guère favorables à un projet de ce genre tandis que la guerre civile et religieuse de la Ligue contre Henri IV faisait rage. Brancas de Villars lui-même, général ligueur, s'enferma du 11 novembre 1591 au 20 avril 1592 dans Rouen assiégée par les troupes de Henri IV, résista victorieusement puis poursuivit la guerre à travers la Normandie. Ce ne sont donc pas un manque de volonté de la part de l'auteur ni un quelconque handicap culturel havrais qui empêchèrent à jamais cette publication comme le montre ce manuscrit auquel il ne manque plus que la date et vraisemblablement l'approbation officielle d'un Villars bien occupé par ailleurs.

Cependant, il reste deux questions étroitement liées à résoudre : quand Guillaume a-t-il rédigé ses *Mémoires*, et est-on également fondé à douter de la date communément admise de son décès au jour du 2 février 1600 ? Nous venons de le voir, Guillaume de Marceilles a dédié son œuvre à un amiral de Villars manifestement en fonctions et bien vivant au moment où il écrivait ces mots. Furieux ligueur et général redoutable, Villars avait été nommé amiral par la Ligue catholique dès 1591. La date de leur rédaction ne peut par conséquent être antérieure à cette date ni postérieure à l'exécution de ce dernier par les Espagnols au siège de Doullens le 24 juillet 1595. Par ailleurs, le texte s'interrompt après le récit du siège de Rouen par Henri IV sans que le roi fût parvenu à la prendre en raison de la formidable défense de Villars<sup>392</sup>. Le Havre, Pont-Audemer, Neufchatel-en-Bray, Verneuil-sur-Avre et le Mont-Saint-Michel étaient en outre encore entre les mains des Ligueurs. La mention datée la plus tardive évoque la célébration de messes à Notre-Dame en décembre 1593<sup>393</sup>. Guillaume a donc écrit jusqu'à la toute fin de l'année 1593 mais pas au-delà du 25 février 1594. C'est en effet la date précise du traité de ralliement à Henri IV signé à Chartres par son héros Villars, traité qui précède de deux jours seulement le sacre du roi

---

<sup>392</sup> Le siège de Rouen se déroula du 11 novembre 1591 au 20 avril 1592. Pour toutes ces questions, lire Maurice JUSSELIN, *Projet de traité soumis par Henri IV à Villars Brancas pour la pacification de la Normandie (Chartres, 25 février 1594)*, Chartres, Archives départementales de l'Eure-et-Loire, s. d. [vers 1894], p. 1-2.

<sup>393</sup> *Mémoires*, § 39.

dans la même ville. Vivant, Guillaume n'eût certes pas manqué de notifier dans ses *Mémoires* un événement politique et religieux d'une telle importance, tout douloureux fût-il pour le fervent ligueur catholique qu'il semble avoir été. Tout porte donc à croire que Guillaume rendit l'âme dans les toutes premières semaines de l'année 1594, avant le 25 février. Or il se trouve qu'Alphonse Martin donnait cette date dès 1917 puisqu'il écrivait alors que Guillaume de Marceilles était « mort au Havre en 1594, d'après cette mention du registre du trésor de Notre-Dame, figurant dans la liste des sépultures de cette année : la fosse de Monsieur le Procureur du Roi De Marceilles »<sup>394</sup>. Il aurait donc été inhumé dans la nef de l'église Notre-Dame qui fut si chère à son père et à son cœur. Le fait est effectivement confirmé par les archives de la paroisse Notre-Dame dans les comptes de l'église, au chapitre des recettes pour les « droits de fosse » de l'année 1594, sans toutefois que soient précisés les jour et mois du décès de Guillaume de Marceilles<sup>395</sup>. Peut-être est-il réellement mort un 2 février ? La chose est probable après tout, et il ne dut guère survivre à la « trahison » de son héros ligueur Villars ainsi qu'au sacre du roi huguenot Henri IV. Peut-être même sont-ce ces nouvelles qui le firent passer de vie à trépas ? Pour peu qu'il fût en mauvaise santé, il n'est pas à exclure en effet qu'un coup aussi rude pût être fatal au vieillard et au ligueur qu'il était...

Quoi qu'il en soit, Guillaume de Marceilles et sa famille furent étroitement liés à la ville du Havre, aux rois et aux gouverneurs royaux dès ses origines et ils en furent pendant trois générations et durant plus d'un siècle des citoyens de tout premier plan. Lui-même fut le premier témoin, le premier mémorialiste de ce Port de Grace devenu ensuite Le Havre de Grace dont il a sauvegardé la mémoire pour la postérité : un témoin indirect de 1517 à 1536, un témoin direct en 1541-1551, un acteur de premier plan dans la vie municipale à compter de 1556 et véritablement un acteur et un témoin engagé à partir du siège de la ville en 1562-1563. Sans son témoignage, nous ne saurions rien ou si peu de ces premiers moments de l'existence de la ville et du port. Il réussit en outre à sauver les archives communales, autrement dit l'existence juridique, les droits et privilèges, la mémoire de la communauté havraise à un moment si critique de son existence qu'elle a bien failli disparaître tout bonnement en cette année 1563. Sans l'action résolue, sans sa présence d'esprit, sans sa connaissance des enjeux individuels et collectifs, nous aurions aussi perdu les « chartes des franchises et privilèges, lettres et papiers » de la ville et donc la matière brute de l'histoire de ses cinquante premières années. Depuis plusieurs siècles et près de l'achèvement d'un cycle de cinq cents ans de vie, les générations successives ont manifesté leur reconnaissance à cet homme qui a posé les fondations de notre mémoire civique. Mais paradoxalement, ce

---

<sup>394</sup> Alphonse MARTIN, *IV<sup>e</sup> Centenaire du Havre : Origines du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Le Havre, Imp. H. Micau, 1917, p. 83.

<sup>395</sup> ADSM, Fonds de l'Église Notre-Dame du Havre, 55 JP 1, registre des comptes 1579-1596, droits de fosse année 1594 (relevé et signalé par Jean-Baptiste Gastinne).

premier passeur de la mémoire havraise est toujours resté quasiment méconnu et nous espérons avoir quelque peu contribué à mieux le connaître pour mieux lui rendre hommage.

Quant à ses *Mémoires*, elles féconderont directement ou indirectement la plupart des écrits historiques et mémoriels ultérieurs jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Plus que d'une fécondation, il conviendrait plutôt de parler d'une fondation de la mémoire écrite havraise. En effet, plus d'un siècle après sa disparition, les refondateurs de cette mémoire, constitués en un étrange et original atelier d'écriture de l'histoire havraise initié par le mercier Jean Laignel, continué par son fils du même nom et amplifié par l'avocat Jean Gasquerel, le cordonnier François Le Véziel et Pierre Biot, le petit abbé sonneur de cloches<sup>396</sup>, commenceront par se réclamer de lui et à se proclamer ses héritiers avant de s'inspirer largement de ses écrits non sans lui porter d'ailleurs un regard très critique. Les histoires du Havre publiées respectivement en 1753 par Dubocage de Bléville et en 1765 par l'abbé Pleuvry, de même que l'oeuvre historique de Marie Le Masson Le Golft, de Louis Augustin Pinel, de Jacques Augustin Gaillard, d'Augustin Prosper Legros, de l'abbé Lecomte ou encore de Joseph Morlent, des années 1778-1780 au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, lui sont largement redevables même si tous ne l'ont pas explicitement reconnu. Quant à l'opinion qu'en avait l'élite cultivée havraise du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit près de deux cents ans après sa mort, il suffit de savoir que ses *Mémoires* furent utilisées en 1767 par la Ville du Havre pour servir de preuve dans un grave contentieux juridique porté devant le conseil du roi et portant sur la propriété de l'hôtel de ville. Étant dans l'incapacité totale de fonder ses droits sur une pièce conservée dans les archives municipales, le Corps de ville décida en effet de « *chercher à suppléer à ce défaut* » en allant quérir ces preuves manquantes dans la mémoire écrite connue et reconnue de tous à l'époque<sup>397</sup> :

« Le [Procureur du Roy] croit devoir observer [à l'assemblée] que les differens auteurs qui ont écrit sur les antiquités de la ville du Havre sont tous uniformes sur le sujet dont il s'agit : [...] M. de Marseille, Procureur du roy au Havre et qui a pareillement fait un traité sur la fondation et origine de la dite ville, et qu'il a dédié à M. de Villars, Lieutenant général du gouverneur de Normandie, nous apprend, article 4 de son traité, que pendant le temps que le dit sieur de Chillou commençoit à faire travailler aux dits bâtimens et construction de la ville, il auroit fait bâtir de ce temps la dite maison et hôtel de ville où il se tenoit [... qui] fut depuis acquise au tems du feu roy Henry 2 par les bourgeois et habitans de la dite ville de leurs deniers communs du feu sieur de Richelieu, messire Louis Duplessis, héritier de son épouse demeurée seule fille du dit sieur de Chillou. [...] L'exposant estime donc que faute de pouvoir trouver les titres de propriété de la Maison de ville, vu la confusion qui se trouve dans les archives, on doit y suppléer par les extraits des traités et pièces, cy dessus cités, ou par aucun d'iceux, afin de mettre en état M. le Lieutenant général et MM. du Corps de Ville d'exécuter incessamment la susdite délibération du vingt de ce mois à laquelle sera jointe celle qui sera prise aujourd'huy sur cet objet.

<sup>396</sup> Dont le récit inédit illustré par des plans originaux vient d'être publié : Hervé CHABANNES et Dominique ROUET, *Jean Laignel. Antiquitez du Havre de Grace : Une histoire inédite écrite en 1711*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Collection Histoire & Patrimoine, 2011.

<sup>397</sup> Délibérations du 24 décembre 1766 au 10 mai 1768, f° 74 v° - 76 (AMH, BB 69).

Guillaume de Marceilles, à défaut d'être annaliste, historien ou chroniqueur, peut sans crainte être qualifié de mémorialiste, et il s'affiche d'emblée comme le fondateur et le premier passeur de la mémoire havraise ; par là-même, il contribue aussi à poser le premier jalon de l'histoire de la jeune ville du Havre ainsi qu'à fonder son identité singulière. Cependant, on le voit, le paradoxe est total : la qualité et la fiabilité de son œuvre sont à ce point connues et reconnues depuis quatre siècles que la plupart de ses successeurs n'ont pas hésité à se réclamer de lui et à puiser faits et événements dans ses *Mémoires*, et que la Ville est allée jusqu'à se servir de ses écrits pour étayer sa défense au plus haut niveau juridique de l'Ancien Régime en plein siècle des Lumières, et l'on a cependant longtemps tout ignoré ou presque de l'homme qu'il fut.

## II. LE XVII<sup>e</sup> SIÈCLE : DES ÉCRITS DU FOR PRIVÉ À LA MÉMOIRE URBAINE

### 1. Le livre de raison de la famille d'échevins et armateurs Désert-Menessier

C'est lors de la parution en 1883 du monumental ouvrage intitulé *Le Havre d'Autrefois* conçu et publié par Alexis Guislain Lemâle et Charles Gustave Roessler que le public havrais contemporain entendit pour la première fois parler de la famille Désert-Menessier et de ses archives datant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Tantôt référencés sous le nom de « *Documents Mennessier* », de « *Registre Mennessier* », ou encore de « *Mémoires de Robert Désert, bourgeois de la ville Française de Grace* », tous les documents cités renvoient unanimement à des « *Archives Lemasson* » conservées, dit-on, soit à Montivilliers, soit à la Bibliothèque municipale du Havre<sup>398</sup>. Il semble à première vue et sur la foi de trop brefs extraits dont la source n'est guère explicitée, qu'il s'agisse de papiers familiaux et commerciaux provenant d'une dynastie havraise d'échevins et armateurs à la pêche de la morue qui aurait été active des années 1570 à l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle. On y trouvait notamment des notes chronologiques d'événements relatifs à la vie familiale et aux affaires commerciales principalement de ce Robert Désert mais aussi des faits relatifs à la vie communale et des décisions prises par le Conseil de ville au sein duquel il siégeait.

La probable présence de ces archives familiales dites « *Lemasson* » à la Bibliothèque municipale du Havre nous les y fit rechercher et c'est ainsi que nous pûmes consulter deux liasses

---

<sup>398</sup> *Le Havre d'Autrefois*, op. cit., respectivement aux p. 23, 12, 27 et 28.

de documents. La première est ainsi décrite au catalogue : « *Le Havre de Grace au XVII<sup>e</sup> siècle, documents tirés des archives Lemasson, de Montivilliers* »<sup>399</sup> ; et la seconde : « *Documents relatifs à l'histoire du Havre au XVII<sup>e</sup> siècle, tirés des archives Lemasson, de Montivilliers. Filiation de Jacques De Vault, pilote royal, et de Mennessier, échevin* »<sup>400</sup>. Dès le premier regard, il apparaît comme une évidence qu'il ne s'agit pas de documents originaux mais de copies fidèles et soignées réalisées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette analyse est confirmée par la présence à la fin du Manuscrit 363 de la copie d'une lettre du maire du Havre adressée à « *Mesdemoiselles Lemasson à Montivilliers* » et datée du 9 août 1883, à l'occasion, par conséquent, de la publication du *Havre d'Autrefois* de Lemâle et Roessler. Que leur écrit le maire ? Il accuse réception

« de deux cahiers manuscrits contenant divers documents relatifs à la ville du Havre au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces documents offrent un sérieux intérêt et les copies que vous avez bien voulu en adresser à la Bibliothèque municipale du Havre sont exécutées avec un soin qui sera apprécié par les historiens de notre ville [...] ».

S'ensuivent les remerciements d'usage et les formules classiques de politesse. Nous apprenons donc ainsi que ces demoiselles Lemasson de Montivilliers sont alors en possession de ces archives de la famille Désert-Mennessier, qu'il faut y ajouter un certain pilote royal du nom de Jacques De Vault et enfin qu'elles ont offert la copie soignée d'une sélection de ces documents à la bibliothèque de la ville à la demande expresse du maire au moment-même de la finalisation du *Havre d'Autrefois*.

Quels sont ces documents ? Pour l'essentiel, il s'agit de pièces administratives directement liées à l'activité d'armateurs à la pêche morutière à Terre-Neuve : achats de navires, armements, comptes de campagnes, droits sur le sel et sur la vente du poisson, subventions royales, etc. On y trouve aussi les traces de leurs intéressements dans des compagnies à chartes, des mentions de décès familiaux sous les patronymes Désert, Mennessier et De Vault / Desvault, une liste des échevins, conseillers, procureurs-syndics et receveurs municipaux de 1669 à 1689 dans laquelle ces mêmes noms apparaissent en effet souvent, des discours et correspondances officiels adressés au gouverneur royal du Havre, des copies de lettres patentes du XVI<sup>e</sup> siècle, les attendus d'un procès entre le bailliage du Havre et le marquisat de Gravelle, des emprunts de la commune ainsi qu'une généalogie familiale. C'est bel et bien une partie du XVI<sup>e</sup> et tout le XVII<sup>e</sup> siècle havrais, avec l'aventure de la pêche de la morue sur les bancs de Terre-Neuve qui occupait alors essentiellement ce port, qui surgissent ainsi en pleine lumière par le truchement de ces copies de documents tirés des archives familiales Désert-Mennessier. Mais l'essentiel est ailleurs puisqu'il s'agit là, nous

---

<sup>399</sup> BMH, Ms 362, 29 f.

<sup>400</sup> BMH, Ms 363, 25 f.

dit-on, d'une sélection opérée dans un fonds plus important conservé par les demoiselles Lemasson de Montivilliers. Quelques mots portés sur le Manuscrit 363 nous incitent à pousser l'enquête au-delà d'archives qui, pour intéressantes qu'elles soient sur le plan de l'histoire économique et maritime, n'apportent somme toute que peu ou pas d'eau à notre moulin du passage de la mémoire havraise :

« Cette note, le résumé de l'édit de Henri II (mars 1551) sur les fiefes du Havre, et le procès du duc d'Enghien contre les officiers du bailliage du Havre sont extraits d'un registre de comptes écrit par Jacques Mennessyer, avocat du roy et eschevin au Havre, fils de François Mennessyer aussi eschevin et de Françoise Désert [...] »<sup>401</sup>.

L'existence de ce « *registre de comptes* » de la famille Mennessier sera confirmée, onze ans plus tard, précisément en 1894, par l'historien et érudit havrais Alphonse Martin. Ce dernier publia en effet cette année-là auprès de la Société Havraise d'Études Diverses un article<sup>402</sup> qui, pour évoquer les moeurs et les coutumes du XVII<sup>e</sup> siècle, s'appuie un unique document qu'il désigne comme étant « *un livre de raison ou de famille* » provenant « *des ancêtres de Mademoiselle Angèle Lemasson de Montivilliers* ». Et d'évoquer les familles Désert, Desvaux et Mennessier dont les alliances, naissances et décès seraient minutieusement consignées dans ce qu'il qualifie de « *mémorial* » et d'« *Annales intimes* »<sup>403</sup> de Robert Désert, depuis son propre mariage en 1617 jusqu'à l'année précédant son décès en 1641. Ce dernier note en effet dans son livre tous les événements familiaux, et Alphonse Martin en cite un certain nombre. Il touche également à son activité commerciale et d'armateur comme les mouvements de navires, l'état du port et la question de la liberté des mers au gré des conflits internationaux, ainsi qu'à son action d'échevin comme le rendement des octrois et des impôts perçus au profit de la Ville, le fonctionnement de l'hospice pour les pauvres ou enfin la santé publique. C'est ainsi qu'il évoque la lutte contre la contagion grâce au « *lieu de santé de Saint-Roch* » dont il était administrateur dans les années 1635-1639. Selon Alphonse Martin, si son gendre François III Mennessier (1610-1674) ne semble guère avoir poursuivi cette collecte mémorielle menée de son vivant par Robert Désert, il n'en a pas moins consigné dans le même registre le récit circonstancié d'un violent différend qui opposa en 1646 les soldats en garnison à la citadelle aux officiers du Grenier à Sel, événement littéralement extraordinaire dont il fut partie prenante. Nicolas Dubocage, bourgeois qui sera placé dans des circonstances très voisines en 1719, agira de la même façon en consignant soigneusement le détail

---

<sup>401</sup> BMH, Ms 363, p. 13.

<sup>402</sup> Alphonse MARTIN, « Une famille d'échevins havrais : moeurs et coutumes du XVII<sup>e</sup> siècle », in *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 4<sup>e</sup> trim. 1894, p. 563-586.

<sup>403</sup> Respectivement p. 570 puis p. 580.

des évènements dans son livre de famille<sup>404</sup>. Quant à Jacques Mennessier (1649-1702), fils de François III et également échevin, il poursuivra la collecte à la façon de son aïeul Robert Désert en notant par exemple le tremblement de terre ressenti en Normandie en 1692 ou encore le festin qu'il offrit en 1699 à plusieurs dizaines de convives à l'occasion de la prise d'habit de sa fille<sup>405</sup>. Nous n'en saurons guère plus car Alphonse Martin interrompt sur cette anecdote sa description du livre de famille. Cependant le Manuscrit 362 que nous avons évoqué ci-dessus comprend également « *quelques notes extraites du registre de comptes de Jacques Mennessier* »<sup>406</sup> qui montrent que ce dernier a suivi l'exemple de son grand-père en notant ses comptes d'armement et ses diverses participations financières au moins de 1668 à 1701, y compris avec son frère François IV Mennessier<sup>407</sup>.

Nous sommes incontestablement en présence d'un phénomène de passage de la mémoire. De collecte mémorielle individuelle, Robert Désert l'a peu à peu élargie à sa famille proche puis à son entourage immédiat en y incorporant les évènements professionnels et ceux relatifs à ses fonctions communales, fonctions qui furent largement transmises dans la famille durant trois générations et sur près d'un siècle, de 1617 à 1702. Cet égodocument est donc bien devenu un document du for privé avant de prendre un caractère semi-public tant sont étroitement imbriqués les aspects personnels, familiaux et communautaires pour ne pas dire communaux. La présence du récit détaillé d'une émeute de soldats contre les institutions royales et communales montre que la mémoire de la famille Désert-Mennessier semble fonctionner de la même façon que celle de la famille Dubocage à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, autrement dit que l'identité familiale se confond avec l'identité de la classe dirigeante dont elle fait partie qui se fond à son tour dans une identité urbaine dont elle est devenue l'un des éléments constitutifs au terme de près d'un siècle écoulé. Certes, il convient en l'occurrence d'être particulièrement prudent dans la mesure où nous ne pouvons en juger qu'à travers le filtre et le regard de Lemâle, Roessler et surtout d'Alphonse Martin. Ajoutons que la façon dont ces éléments ont intégré le mémorial havrais par le biais du *Havre d'Autrefois* et du maire du Havre en 1883 et d'Alphonse Martin en 1894 montre à s'y méprendre que ce n'est vraisemblablement pas sans une certaine fierté que les demoiselles Lemasson, près de deux siècles après, firent copier une – bien faible – partie des archives et papiers de leurs ancêtres en ayant tout à fait conscience de contribuer à la mémoire et à l'histoire du Havre.

Mais ces demoiselles Lemasson étaient-elles véritablement les héritières de cette ancienne

---

<sup>404</sup> Voir à cet égard la partie consacrée aux Dubocage (de Bléville). A. Martin, *op. cit.*, p. 580-583.

<sup>405</sup> A. Martin, *op. cit.*, p. 585-586.

<sup>406</sup> BMH, Ms 362, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup> - 15 r<sup>o</sup>.

<sup>407</sup> Né en 1655 et décédé en 1685. Voir en annexe le tableau généalogique familial de la famille Désert-Mennessier.

tradition et de cette identité havraise ? La question mérite d'être vérifiée et les documents originaux méritent tout autant d'être retrouvés si la chose se peut. Nous nous sommes donc mis en quête de ces « *archives Lemasson* » plus d'un siècle après leur dernière évocation. Nos recherches dans les archives de l'état civil du Havre et de Montivilliers montrent que les demoiselles Lemasson citées par le maire du Havre en 1883 se prénommaient l'une Blanche Aimée Élisabeth<sup>408</sup> et l'autre Angèle Marie Marguerite<sup>409</sup>. Cette dernière est indubitablement la personne à laquelle eut affaire Alphonse Martin en 1894, et également au sujet de laquelle le *Bulletin paroissial de Saint-Sauveur de Montivilliers* écrit ces quelques lignes lors de l'annonce de son décès aux paroissiens en 1913 : « *Elle se livra passionnément à l'étude des manuscrits provenant de l'abbaye et des paroisses d'autrefois [...]* »<sup>410</sup>. Ce bref éloge funèbre nous confirme l'existence d'un certain goût pour l'histoire et la mémoire. Angèle Lemasson connaissait donc apparemment fort bien la valeur historique et mémorielle des papiers familiaux séculaires dont elle se retrouva la seule et unique dépositaire par la force des choses, après la mort de sa dernière soeur en 1896. Car comme le démontre l'enquête généalogique que nous avons menée, Angèle Lemasson était effectivement au moment de sa mort la seule survivante, sans descendance, de la famille Désert-Menessier<sup>411</sup>. Fille de Frédéric Achille Lemasson (1783-1839), petite-fille de Marie Angélique de Fondimare (1749-1829), l'épouse de Pierre Clément Lemasson, arrière-petite-fille de Charles Claude Augustin de Fondimare (1729-1775) lui-même issu du mariage de son père Jacques Sébastien de Fondimare (1687-1731), conseiller et avocat du roi aux bailliage et vicomté du Havre, et de sa mère Marie Angélique Mennessier<sup>412</sup>. Cette dernière est enfin la fille de l'échevin Jacques Mennessier (1649-1702), fils de François (1610-1674) et petit-fils de Robert Désert. Angèle Lemasson est donc bel et bien la descendante en ligne directe et sur sept générations de Robert Désert.

Que sont aujourd'hui devenues ces archives historiques si précieuses pour l'histoire havraise ? Lors du décès d'Angèle Lemasson en 1912, il n'existe apparemment plus aucun héritier direct puisque tous ses frères et soeurs l'ont précédée dans la tombe, y compris Achille Louis Clément Lemasson, notaire à Villeneuve-Saint-Georges qui mourut dans cette ville sans

---

<sup>408</sup> Née à Montivilliers le 11 septembre 1836 et décédée célibataire dans la même ville le 30 décembre 1896. Nos remerciements vont à Madame Annie Lecaude, au Service de l'état civil de Montivilliers pour sa sympathique collaboration.

<sup>409</sup> Née à Montivilliers le 11 décembre 1834 et décédée célibataire dans la même ville le 30 septembre 1912.

<sup>410</sup> Article intitulé « Mademoiselle Lemasson » in *Bulletin paroissial de Saint-Sauveur de Montivilliers*, n°31, janvier 1913 (BMM, cote 6388/1). L'étude généalogique montre qu'il n'existe aucun lien de parenté entre cette famille Lemasson et les Le Masson et Le Masson Le Golf.

<sup>411</sup> Voir le tableau généalogique détaillé en annexe.

<sup>412</sup> ADSM, 18 BP, Fonds du Vicomté du Havre, Tutelles, émancipations et curatelles, 1653-1742 : 18 BP 84, acte de tutelle du 12 juin 1731 concernant les enfants De Fondimare.

descendance après son épouse en 1908<sup>413</sup>. Nous avons bien retrouvé la trace d'un neveu né à Monaco en 1850 mais la piste s'arrête là<sup>414</sup>. Il semble par conséquent plus que probable qu'Angèle Lemasson ait eu recours aux services de l'étude notariale de Montivilliers, et ce d'autant plus qu'elle était elle-même issue d'une dynastie d'avocats et de notaires et qu'elle était apparentée aux Lefebvre, notaires à Montivilliers. À son décès en 1912, c'est Lecarpentier qui officiait après avoir pris la succession de ces derniers. Il avait donc de ce fait hérité de toutes les anciennes minutes du notariat de Montivilliers en association avec Dubosc<sup>415</sup>. Ces archives notariales sont aujourd'hui conservées par l'étude De Geuser mais tous nos efforts pour y retrouver les documents relatifs à la succession d'Angèle Lemasson, et par là-même pour connaître le sort qu'elle avait réservé aux archives familiales et au « *mémorial* » Désert-Menessier, sont restés vains. Une seule chose est certaine : ces documents ne sont jamais entrés dans aucune collection publique de la région, ni au Havre, ni à Montivilliers et encore moins à Rouen.

L'enquête familiale dans les Archives municipales du Havre<sup>416</sup> conforte la vision que nous avaient donnée de Robert Désert et des Mennessier les Manuscrits 362 et 363 conservés à la Bibliothèque municipale. Robert Désert est né en 1571. Il est le fils de Robert I qui fut trésorier de la paroisse de Notre-Dame en 1598 et échevin de 1611 à son décès en 1614. Probablement drapier de métier, ce dernier y avait épousé Catherine Baillehastre en 1564, au lendemain de la reprise de la ville sur les Anglais en 1563<sup>417</sup>. Revenons à Robert II Désert qui, drapier de métier, épousa en premières noces en 1596 une veuve qui décéda sans descendance en 1617<sup>418</sup>. Il se remaria sans attendre avec Marguerite Desvaux ou De Vaulx, fille du célèbre pilote royal Jacques II Desvaux<sup>419</sup> qui était aussi cosmographe du roi et membre de ce que l'on a dénommé plus tard l'école normande d'hydrographie. Frère de Pierre, également pilote royal du Havre et échevin de 1601 à 1603, fils de Jacques I, et petit-fils de Robert Desvaux qui était originaire de Pont-Audemer<sup>420</sup> et qui vint s'établir au Havre entre 1531 et 1540, Jacques II était né au Havre vers 1555-1560 et il y mourut en 1597<sup>421</sup>. La famille Desvaux avait également fait alliance en 1620 avec Guillaume Toustain, sieur de Drumare et chef d'escadre, qui sera échevin du Havre en 1632 tout comme son

---

<sup>413</sup> Commune située à l'époque dans le département de la Seine-et-Oise, aujourd'hui dans le Val-de-Marne.

<sup>414</sup> Fernand Rey, né en 1850 à Monaco.

<sup>415</sup> *Almanach du Commerce du Havre*, année 1912.

<sup>416</sup> Et les précieuses informations communiquées par Jean-Baptiste Gastinne lors de l'entretien du 31 mai 2007. Nous l'en remercions vivement.

<sup>417</sup> AMH, BMI, Ingouville, 1550-1620. Les actes de catholicité sont alors dressés à Saint-Michel d'Ingouville en raison des destructions subies par la ville du Havre et l'église Notre-Dame.

<sup>418</sup> Selon les recherches de Jean-Baptiste Gastinne, elle se nommait Isabeau Patille.

<sup>419</sup> Patronyme orthographié tantôt De Vaulx, tantôt Devaulx, voire Devaux, Desvaux, Desvaulx ou encore De Vaux...

<sup>420</sup> Actuellement dans le département de l'Eure, arrondissement de Bernay, canton de Pont-Audemer.

<sup>421</sup> Danièle BAVEREL, Pascale GOUTAGNY et Josette MÉASSON, *Les cartographes et les nouveaux mondes, une représentation normande des grandes découvertes : Une lecture historique, symbolique et mathématique des cartes normandes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Bonsecours (76), Éditions Point de Vues, 2011, p. 213-215.

frère Nicolas Toustain, sieur de La Marguerite, le sera de 1640 à 1643, et comme le fut leur père Nicolas Toustain, sieur du Castillon, de 1598 à 1600.

Tout naturellement, Robert Désert fit partie des notables de la ville au moins dès 1619<sup>422</sup> puis il fut élu et réélu échevin par ses pairs de 1628 à 1639<sup>423</sup>. À ce titre, il sera également nommé administrateur du « lieu » ou « *pré de santé* » de Saint-Roch qui accueillait les lépreux ainsi que l'hospice pour les pauvres et les vieillards. Drapier de métier à l'origine, il se lancera dès 1617 dans l'armement pour la pêche de la morue sur les bancs de Terre-Neuve en prenant des parts de navires au port du Havre<sup>424</sup>, avec sans doute quelque réussite sans quoi il n'eût pas fait une telle carrière à la tête de la ville. Quand il meurt le 19 avril 1641<sup>425</sup>, il est considéré comme un membre éminent de la ploutocratie maritime havraise. Ses trois filles lui permirent de nouer de solides alliances avec la bourgeoisie de robe, confortant ainsi notablement la position sociale de la famille. C'est ainsi que Catherine, née en 1620, épousa l'avocat Louis Berry en 1637 ; Charlotte née en 1623 sera mariée en 1655 à un certain Jacques Desvarieux dont nous ignorons tout, et se remariera en 1667 avec Martin Foache, héritier d'une dynastie d'armateurs morutiers et échevins promise à un bel avenir jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle ; mais surtout l'aînée Françoise, née en 1618, épousa en 1636 François III Mennessier.

La famille Mennessier<sup>426</sup> s'était établie au Havre en 1595, en provenance de Fécamp avec François I, le grand-père de François III, qui semble bien avoir déjà été échevin. François III Mennessier naquit en 1610 à Pierrefiques<sup>427</sup>, près d'Étretat, où sa famille possédait une maison de campagne, du mariage de Jean Mennessier et Marie Labbé<sup>428</sup>. Nous ignorons tout de la position sociale de son père et de ses oncles paternels François II et Robert Mennessier qui décéderont respectivement en 1641 et 1644. François III était avocat et il fut « *esleu et nommé par deux fois eschevin de la dite ville [du Havre], [charge] qu'il a exercée plusieurs années à la satisfaction et soulagement de toute la Communauté des habitants* »<sup>429</sup>. Il fut nommé conseiller du roi en 1669 et le resta jusqu'à sa mort au Havre le 4 février 1674<sup>430</sup>. Son fils aîné Jacques Mennessier fut à son tour

---

<sup>422</sup> BMH, Ms 363, document n°3, copie d'une délibération de la Ville portant sur les emprunts contractés en 1619 ; sa signature y figure.

<sup>423</sup> BMH, Ms 362, f° 12, copie des comptes de la Ville pour l'année du 1<sup>er</sup> octobre 1628 au 30 septembre 1629 ; sa signature y figure. Voir aussi A. Martin, *op. cit.*, p. 578-579.

<sup>424</sup> BMH, Ms 362, f° 14, armement au Havre de la *Catherine* en 1617 et de la *Fleurie* en 1618 pour la pêche de la morue à Terre-Neuve ; et f° 15, reconnaissance signée par le capitaine Jehan Marion datée du 10 septembre 1619 au profit de Robert Désert pour 500 livres tournois investies par ce dernier dans son navire pour pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve.

<sup>425</sup> AMH, BMI, ND, 1641.

<sup>426</sup> Patronyme connu sous de nombreuses formes : Menecier, Mennecier, Mennessyer, Le Ménecier, Le Mennessier, Le Mennesier ou Mennessier. Nous avons adopté cette dernière qui est la plus courante au XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>427</sup> Aujourd'hui situé dans l'arrondissement du Havre, canton de Criquetot L'Esneval.

<sup>428</sup> A. Martin, *op. cit.*, p. 572 ; il est né le 1<sup>er</sup> février 1610 (BMH, Ms 362, f° 9).

<sup>429</sup> De 1645 à 1647 puis de 1660 à 1663 selon Jean-Baptiste Gastinne (entretien du 31 mai 2007).

<sup>430</sup> BMH, Ms 362, f° 2 v°, copie d'un document municipal authentique daté du 18 décembre 1674.

avocat, conseiller de ville et échevin de 1687 à 1692 tout en étant subdélégué de l'Intendant de Normandie de 1686 à sa mort survenue le 17 septembre 1702<sup>431</sup>. Il épousa Jeanne de Martonne, fille de Jean de Martonne, sieur de Vergetot, échevin du Havre de 1654 à 1657. Le couple eut de nombreux enfants dont les destinées méritent d'être brièvement exposées ici en raison des tout aussi nombreuses alliances ainsi contractées qui, nous allons le voir, vinrent consolider significativement les positions familiales acquises dans la bourgeoisie de robe. C'est ainsi que Marie Thérèse épousa en 1717 Jean Le François, avocat et conseiller du roi, et que Marie Angélique se maria en 1716 avec Jacques Sébastien de Fondimare, avocat et fils d'avocat. D'autres mariages permirent aussi d'en acquérir de nouvelles comme celui en 1718 de Marie Anne avec Charles Nicolas Le Gallois, sire de Beaujeu, écuyer et officier de la marine royale. Une stratégie d'ascension sociale qui visait donc également la petite noblesse d'épée. Quant au seul fils survivant de Jacques, François IV Mennessier (1673-1717), il fut avocat au Parlement de Normandie à Rouen et se fit connaître sous le nom de Le Mennessier de Coquereauville. Resté célibataire, il mourut le 17 mai 1717 et les témoins de son inhumation étaient deux avocats bien connus : Simon Eustache et surtout Jean Gasquerel qui figure parmi les passeurs de la mémoire havraise<sup>432</sup>.

Enfin, pour compléter ce tableau, de nombreux membres des familles citées ci-dessus furent des trésoriers comptables de la paroisse de Notre-Dame : Robert Désert père en 1598, Robert Désert fils en 1625, François III Mennessier en 1648, Jacques Mennessier en 1682, Jean Berry en 1685 (et marguillier en 1689) ; ou encore furent membres de la Charité du Saint-Sacrement comme Pierre Desvaux en 1621, Robert Désert fils de 1628 à 1632, Gilles Toustain de Drumare en 1628 ou encore François III Mennessier en 1648-1649<sup>433</sup>. Selon Jean-Baptiste Gastinne, ce n'est certes pas là l'effet du hasard puisque ce sont précisément ces échevins influents qui suscitèrent la fondation de cette confrérie de façon à unir la population havraise dans la foi catholique dans le cadre de la Contre-Réforme<sup>434</sup>.

Robert Désert, François et Jacques Mennessier firent par conséquent clairement partie de l'élite sociale, politique et économique havraise du XVII<sup>e</sup> siècle, mélange de bourgeoisie moyenne des corporations de métiers d'artisanat venue progressivement aux affaires par le biais des armements morutiers, et de bourgeoisie de robe aspirant à des alliances profitables avec le grand commerce et la noblesse. Le souvenir de cette épopée marchande fut volontiers entretenu et

---

<sup>431</sup> BMH, Ms 363, f° 13.

<sup>432</sup> AMH, GG 85, BMI, ND, 1717. Décédé le 16 mai, il est inhumé le 17. Coquereauville est une des formes anciennes du toponyme Caucriauville, ancien fief situé sur le plateau dominant Harfleur. Il a aujourd'hui laissé son nom à un quartier périphérique du Havre construit dans les années 1970.

<sup>433</sup> J.-B. Lecomte, *Messire de Clieu...*, *op. cit.*, p. 91, 99 et 289.

<sup>434</sup> Entretien avec Jean-Baptiste Gastinne le 31 mai 2007.

conservé tant que la prospérité était au rendez-vous, vraisemblablement dans un souci de mémoire administrative et financière mais fort probablement aussi dans une perspective de transmission intra-familiale, de beau-père en fils et en petit-fils. Il y a donc bien là une démarche que l'on pourrait caractériser de volontaire pour autant que l'on puisse en juger, de façonner une identité familiale mais aussi de classe, une classe devenue peu à peu dirigeante dans la cité en dépit de sa roture et grâce à son catholicisme rigoureux. Et de fait, cette somme d'identités familiales particulièrement liées au destin et au pouvoir municipaux joua vraisemblablement un rôle important au XVII<sup>e</sup> siècle dans la pérennisation et dans le passage d'une identité marchande, négociante et maritime havraise pétrie de pratique religieuse ultra-catholique et par conséquent sans doute violemment anti-protestante. Néanmoins, nous ne pouvons que regretter que cette formidable source de l'histoire économique, maritime, religieuse, familiale, institutionnelle et culturelle du Havre ait disparu dans le courant du dernier siècle, nous réduisant à de bien faibles conjectures fondées sur quelques extraits copiés par nos prédécesseurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et non sur les documents originaux comme chez les Dubocage.

## 2. Les annales havraises de Bailleul sous Louis XIV

Il existe dans les Papiers Le Masson Le Golft, conservés à la Bibliothèque municipale de Rouen dans le département des manuscrits<sup>435</sup>, un petit carnet fort de 23 pages reliées et couvertes d'une écriture semblant dater du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous le titre de *Notes de Bailleul du Havre*. Un examen attentif permet de constater qu'il s'agit d'une série de courtes notices classées dans l'ordre chronologique et couvrant la période de 1665 à 1685, manifestement prises sur le vif par un témoin oculaire du nom de Bailleul et recopiées en 1763 par un curieux resté dans l'anonymat. Une comparaison minutieuse de ce carnet avec des documents autographes authentifiés comme étant de la main de l'abbé Dicquemare<sup>436</sup> et conservés dans ces mêmes Papiers Le Masson Le Golft démontre sans l'ombre d'un doute que le dit curieux ne peut être que le grand savant havrais des Lumières lui-même. La chose ne doit guère nous étonner lorsque l'on connaît les liens<sup>437</sup> qui unissaient l'abbé à son élève Marie Le Masson Le Golft et lorsque l'on sait que celle-ci hérita à sa mort de ses documents scientifiques et de ses papiers d'érudit<sup>438</sup>.

<sup>435</sup> BMR, Ms G 16.

<sup>436</sup> Jacques François Dicquemare (1733-1789). Voir Laure MARIN, *L'abbé Dicquemare, un homme d'église naturaliste (1733-1789)*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université du Havre, 1999.

<sup>437</sup> Aline LEMONNIER-MERCIER, « L'abbé J. F. Dicquemare (1733-1789), Marie Le Masson Le Golft (1749-1826) : Deux « intellectuels » havrais du siècle des Lumières », in *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n°62, 2004, p. 153-171.

<sup>438</sup> Marie Le Masson Le Golft (1749-1826), intellectuelle et historienne havraise. Pour en savoir plus, se reporter

Mais revenons à notre manuscrit. L'abbé Dicquemare semble avoir mis un point d'honneur à le copier en respectant scrupuleusement la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation et la langue de l'auteur. Il nous laisse malheureusement dans l'ignorance totale de la provenance et de l'état original du document ainsi que de celle de son auteur qui n'avait pourtant vécu qu'un siècle avant lui. Nous en sommes donc réduits aux conjectures, et ce d'autant plus que ce Bailleul ne parle guère de lui. On peut cependant tenter d'esquisser son portrait d'après le contenu de son manuscrit. Bailleul s'intéresse beaucoup en effet aux événements politiques, diplomatiques et militaires qui affectent alors le royaume de France, au premier rang desquels les hostilités incessantes qui opposent le roi Louis XIV à une bonne partie de l'Europe. Dans ce contexte, il est manifeste que les guerres maritimes contre l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne le préoccupent au plus haut point pour leur impact immédiat sur les activités du port de pêche, de commerce et de guerre qu'est alors Le Havre. D'autre part, parmi les événements havrais qui retiennent son attention, beaucoup revêtent aussi un caractère éminemment maritime. Ainsi de l'aménagement du port, du creusement du canal Vauban, des naufrages et échouements de navires ou de l'essor du commerce international. Ses autres centres d'intérêt, la fiscalité, l'hôpital, le commerce urbain, dénotent vraisemblablement un bourgeois de moyenne condition tenant boutique, un marchand ou un artisan. Ajoutons enfin que ses commentaires satisfaits sur l'abjuration forcée des Huguenots et la destruction du Prêche protestant de Sanvic dès la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 nous montrent ce bon catholique sous un jour nettement intolérant voire presque fanatique<sup>439</sup> :

« Ce 22<sup>eme</sup> de J<sup>er</sup> 1673 M<sup>rs</sup> de la prétendüe religion ou huguenots de cette ville ont quemandé d'aller a la garde<sup>440</sup> avec les catholiques par l'ordre de M<sup>gr</sup> le Duc de S<sup>t</sup> Agnan notre gouverneur. [...]

Le 30<sup>eme</sup> de N<sup>bre</sup> 1685 tous les huguenots ou calvinistes ont tous abjuré l'hérésie de Calvin au Havre<sup>441</sup>.

Le 4<sup>eme</sup> de S<sup>bre</sup> 1685 l'on que mansit après midi a jeter bas le prêche<sup>442</sup> de Sanvic dessus la Côte, et les matériaux donné à l'hôpital général d'icy. [...]

Le 23<sup>eme</sup> N<sup>bre</sup> 1685 M<sup>r</sup> Le Goisiteur archevêque de Roüen a fait son entrée au Havre.

Ce 24<sup>eme</sup> N<sup>bre</sup> 1685, M<sup>r</sup> l'Intendant<sup>443</sup> est arrivé icy pour les huguenots et plusieurs ont fait abjuration d'hérésie. [...] ».

---

principalement à N. N. OURSEL, *Une Havraise oubliée : Marie Le Masson Le Golft (1749-1826)*, Évreux, Imp. de l'Eure, 1908 ; et Philippe MANNEVILLE, *Le Havre au jour le jour de 1778 à 1790 [...]*, Rouen, Société de L'Histoire de Normandie, 1999. Voir aussi la partie que nous consacrons à cet important passeur de la mémoire havraise.

<sup>439</sup> BMR, Ms G 16, *Notes de Bailleul du Havre*. Voir transcription publiée par nos soins in « Un témoignage inédit de la vie quotidienne havraise au temps du Roi Soleil : Les *Notes de Bailleul du Havre* », in *Bulletin de liaison du Centre Havrais de Recherche Historique*, n°79, novembre 2007, p. 21-25. C'est nous qui soulignons.

<sup>440</sup> La garde bourgeoise de la ville comme le devait tout bourgeois du Havre.

<sup>441</sup> Suite à l'Édit de Fontainebleau du 18 octobre 1685 portant révocation de l'Édit de Nantes de 1598. C'est le retour officiel à l'intolérance religieuse et aux persécutions contre les Protestants.

<sup>442</sup> C'est-à-dire le temple protestant.

<sup>443</sup> Il s'agit de René de Marillac, ancien Intendant du Poitou où il s'était déjà illustré en 1681 pour avoir inauguré le recours aux dragonnades aux fins de pousser les Protestants à l'abjuration ou à l'exil.

Par ailleurs, la langue employée par l'auteur doit être aussi regardée comme constituant un indice important. Force est de constater que l'orthographe et la syntaxe sont pour le moins médiocres, allant parfois jusqu'à l'écriture phonétique comme le montrent les quelques extraits suivants :

« Ce 12<sup>eme</sup> d'avril 1666 l'on **que mansi**<sup>444</sup> a travailler au **patardyaux**<sup>445</sup> du bassin de ce lieu. [...] Ce 18<sup>eme</sup> de juillet 1667 l'on **posi** la premiere pierre de la muraille du pont, par M<sup>gr</sup> de S<sup>t</sup> Agnant gouverneur de ce lieu. [...] Ce 25<sup>eme</sup> de juillet 1667 l'on **que mansi** la riviere de Harfleur pour la faire venir ici. [...] Cette année 1669 l'on **que mansi** a vandre les premières marchandises de la Compagnie de **Maris Gascecal**<sup>446</sup> au magasin de ce lieu ce jourd'huy 25<sup>e</sup> de may. [...] Cette année 1669 l'on fit la lecture de la registre que le Roy a donné par lequel veut que la **polisse** soit donnée par Messieurs de la Ville. La ditte lecture fut faite par M<sup>r</sup> l'Intendant de la Province ce 25<sup>e</sup> de may. [...] Cette année 1669, M<sup>r</sup> Duclieu a print possession de la Cure de ce lieu, ce 27<sup>e</sup> de may<sup>447</sup>. Cette année 1669, le Roy a prins l'hospital de ce lieu pour faire des magasins et a payé vingt deux milles livres 30<sup>e</sup> de may. [...] Cette année 1669 l'on a fait achat de la **maison des chants**<sup>448</sup> par le prix de neuf mille cent livres, pour faire l'hôpital de ce lieu lequel doit porter le titre de Grand **Opital** Général de S<sup>t</sup> Jean Baptiste. Le dit achat fait le 30<sup>e</sup> de may. Ce 17<sup>eme</sup> de juin 1669, l'on a placé la premiere pierre de la murailles des bares du Perray. [...] Ce 22<sup>eme</sup> de S<sup>bre</sup> 1669 l'on a mis **liau**<sup>449</sup> dans la riviere d'Harfleur pour la faire venir au Havre. [...] Ce 25<sup>eme</sup> de N<sup>bre</sup> 1672 Fouquéreux a donné un coup de bâton sur la tête d'un petit garçon âgé de 16 ans et **lui fit un trou dans l'église**<sup>450</sup> **duquel trou il tombit du sang sur les quariaux** de l'église de cette paroisse de Notre Dame du Havre, aussi tôt M<sup>r</sup> le Curé fit fermer l'église et fit quitter les messes que l'on disoit dans la dite église, disant que l'église étoit polluée. [...] Le 7<sup>eme</sup> de juin 1673 **les flotes de France et d'Angleterre ont été trouvé la flote de Hollande** dans les bancs de Flézingue ou le combat **commencit** a midy et **durit** jusqu'à 10 heures du soir. **On cet** que les Hollandois ont perdu 6 gros navires **et nous qu'un** [...] ».

On le voit, Bailleul a même recours à de nombreux normandismes, autant de traces d'une langue qu'il écrit comme il la parle, une langue populaire qui fleure bon le terroir et qui évoque irrésistiblement l'actuel parler québécois. Notre homme n'est à l'évidence ni un lettré ni un professionnel de l'écriture et de la parole

Faute d'informations un tant soit peu plus précises qu'un simple patronyme et une fourchette chronologique d'une vingtaine d'années entre 1665 et 1685, et sans autre repère fiable tel qu'une date de baptême, de réception en bourgeoisie ou encore d'élection au Conseil de ville, il

<sup>444</sup> « *L'on que mansi* » : sic pour « *que l'on commença* ».

<sup>445</sup> « *patardyaux* » : sic pour « *bâtardeaux* ».

<sup>446</sup> Ce terme obscur pourrait désigner la Compagnie de Madagascar.

<sup>447</sup> Jean-Baptiste de Clieu, qui sera curé du Havre jusqu'à son décès en 1719. C'est l'un des passeurs de la mémoire havraise. Voir la partie qui lui est consacrée.

<sup>448</sup> Sic pour « *maison des champs* ».

<sup>449</sup> « *liau* » : sic pour « *l'eau* ».

<sup>450</sup> Lire : « *Il lui fit, dans l'église, un trou dans la tête* ».

nous faut bien avouer que retrouver la trace de ce Bailleul dans les archives revient concrètement à rechercher une aiguille dans une botte de foin. Ajoutons que ce nom de famille typiquement normand était alors non seulement très répandu au Havre mais aussi qu'on peut le trouver simultanément et indifféremment sous des formes aussi diverses que Bailleul, Baillieu, Bayeul, Bayeux ou encore Bailleux... Sur les cinq individus présentant le profil esquissé d'après le texte et repérés comme tels dans les archives communales du Havre, deux sont à écarter d'emblée parce que leurs actes d'état civil nous apprennent avec certitude soit qu'ils sont nés trop tard soit qu'ils sont décédés avant la date de 1685<sup>451</sup>. Seuls trois candidats restent donc en lices :

1°. Guillaume Bailleul ou de Bailleul, marchand drapier et bourgeois du Havre, capitaine quartenier de la garde bourgeoise en 1660, trésorier de l'église Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu vers 1651-1652 et conseiller échevin. Il semble être né au Havre vers 1628<sup>452</sup> mais sa date de décès est incertaine : soit en 1678<sup>453</sup>, sinon avant 1688, date de décès de sa veuve Marie de Saint-Léger<sup>454</sup>, sans beaucoup plus de précision. L'état civil n'apporte malheureusement guère d'information décisive pour son identification faute de filiation et en raison de la présence d'un exact homonyme à la même époque. Selon Édouard Delobette, qui nous a aimablement fourni cette information, les traces laissées dans les archives d'un litige entre une certaine veuve Bailleul et Jacob Quesnel, marchand acheteur de sucres au Havre, le 10 septembre 1681, et une autre affaire entre cette même veuve Bailleul d'une part et de l'autre les sieurs Cousselague, David Godin, Mouchel, Eustache, Godin aîné sur la vente de 90 barriques de sucres le 15 octobre 1681, autorisent clairement d'identifier cette veuve Bailleul avec Marie de Saint-Léger. Son époux Guillaume (de) Bailleul est donc forcément décédé avant cette date, vraisemblablement en 1678<sup>455</sup>. Il ne peut guère dans ces conditions avoir poursuivi ses notes jusqu'en 1685. Cependant, faute d'avoir eu en mains l'original, son épouse peut avoir ressenti cette nécessité, et ce d'autant plus qu'elle s'est montrée capable de poursuivre l'activité commerciale de son mari.

2°. Nicolas Bailleul (1640-1703), échevin de 1696 à sa mort<sup>456</sup>, administrateur de l'Hôpital et cousin au deuxième degré du précédent, exerçant la profession d'avocat. Deux obstacles demeurent. Primo, pourquoi aurait-il interrompu ses notes en 1685, soit près de deux

---

<sup>451</sup> Il s'agit de Guillaume Bailleul, signalé comme échevin et décédé en 1684 (AMH, GG 55, BMI, ND, 1684, le 13 janvier), et de Jacques Bailleul, capitaine quartenier de la garde bourgeoise décédé en 1682 (AMH, GG 53, BMI, ND, 1682).

<sup>452</sup> Il est le fils d'un autre Guillaume Bailleul, marchand drapier.

<sup>453</sup> AMH, GG 49, BMI, Notre-Dame 1678 : le 19 avril, inhumation d'un Guillaume Bailleul, conseiller du roi et de l'Hôtel de ville, âgé de 50 ans ce qui le fait naître vers 1628.

<sup>454</sup> AMH, GG 58, BMI, ND, 1688 : le 7 avril, inhumation de Marie de Saint-Léger, veuve de Guillaume (de) Bailleul, marchand drapier et conseiller échevin.

<sup>455</sup> ADMSM, 216 BP 119 et 355. Nous remercions Édouard Delobette pour cette précieuse information.

<sup>456</sup> AMH, BB 83-87, Élections, 1692-1721.

décennies avant son décès ? Secundo, et objection de plus de poids, il nous semble difficile d'imaginer un avocat, professionnel de l'écriture et de la parole, s'exprimant dans cette langue populaire et patoisante y compris pour un usage strictement privé.

3°. Guillaume Bailleul, dont on ne sait rien si ce n'est qu'il fut le père du précédent et qu'il se maria au Havre en 1635<sup>457</sup>. Difficile néanmoins de l'imaginer saisi d'un besoin soudain de rédiger ce type de notes 30 à 50 ans après son mariage, autrement dit à un âge avancé situé environ entre ses 60 et ses 80 ans. Cependant, rien ne l'interdit et les motivations du chroniqueur sont inconnues...

Pour conclure, on voit qu'il ne ressort de cette enquête aucune certitude quant à l'auteur de cette chronique bien que tout semble bien converger vers la troisième hypothèse. Quoi qu'il en soit, ce texte a été vraisemblablement rédigé dans un milieu social proche de la bourgeoisie commerçante et de l'échevinat havrais. Si laconique et si lacunaire qu'il soit, ce document inédit est certes un témoignage rare et précieux de la mentalité et des préoccupations de cette couche de la société havraise sous le règne du Roi Soleil mais il démontre surtout qu'il y a bien eu de la part de ce bourgeois inconnu une volonté certaine de passer la mémoire havraise en faisant référence aux éléments identitaires fondamentaux légués par Guillaume de Marceilles : une fidélité absolue au roi, une catholicité militante pour ne pas dire combattante, un sentiment anglophobe et surtout anti-protestant très virulent et, conséquence logique, Le Havre comme sentinelle avancée pour la protection du royaume contre ces derniers ; enfin, une ville de commerce maritime.

### **3. De la théologie à la mémoire urbaine du Havre chez l'abbé de Clieu.**

#### ***3.1. Des origines dieppoises et aristocratiques***

Jean-Baptiste de Clieu<sup>458</sup> est né dans la paroisse Saint-Jacques de Dieppe en juin 1629. Cette famille bourgeoise dieppoise avait été anoblie pour faits d'armes en 1589<sup>459</sup> ; c'est ainsi que les De Clieu sont entrés en possession des fiefs de Neufvillette et de Derchigny, tous deux situés dans le Dieppois. Son père Jean de Clieu était officier dans la marine royale et il fut conseiller et échevin de la ville de Dieppe. Son oncle paternel Mathieu II de Clieu était prêtre et il était le supérieur de la Maison de l'Oratoire, toujours à Dieppe. Quant à son aïeul paternel, Mathieu I<sup>er</sup> de Clieu, il avait

---

<sup>457</sup> AMH, GG 4, M, ND, 1633-1638 ; le 14 février 1635, avec Anne Le Lettier.

<sup>458</sup> Son patronyme est parfois orthographié Desclieux, Declieu, Declieux ou encore Duclieu.

<sup>459</sup> Michel Claude GUIBERT, *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Dieppe*, « Liste des bourgeois anoblis de Dieppe », manuscrit écrit de 1740 à 1764 et publié en 1878 par Michel HARDY, Dieppe, A. Renaux et A. Leblanc. Édition en fac-similé publiée en 1976 aux Éditions Culture et Civilisation, Bruxelles, p. 402-403.

été intendant de la flotte royale au même port. Son frère Mathieu III était écuyer et sieur de Derchigny et il servit vraisemblablement dans l'armée royale. Les trois enfants de ce dernier, ses neveux par conséquent, se distinguèrent particulièrement. L'aîné, Gabriel de Clieu (1687-1774), chevalier et commandeur de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, exerça la charge de lieutenant général de l'île de la Guadeloupe avant d'être nommé gouverneur de la Martinique où il eut l'idée d'acclimater la culture du café avec le succès que l'on sait<sup>460</sup>. Il acquit le fief d'Anglesqueville-sur-Sâne, près de Dieppe, en 1732. Le puîné, sieur de Neufvillette, fut lieutenant général du Bailliage d'Arques au moins de 1715 à 1735. Quant au benjamin, il est davantage connu au Havre puisque Mathieu IV de Clieu de Derchigny, chevalier et conseiller du roi, fut tout d'abord Commissaire de la Marine au port du Havre<sup>461</sup> avant d'être nommé vers 1748 Intendant de la Marine pour la Normandie, en poste au Havre<sup>462</sup>. Une famille noble d'origine bourgeoise et dieppoise, par conséquent, qui fournit des officiers supérieurs de terre comme de mer et de hauts administrateurs pour le service du roi. Ceux qui ne servent pas sous les armes entrent dans les ordres tels l'Oratorien Mathieu II et Jean-Baptiste. Nous verrons l'influence qu'eut cet oncle paternel sur ce dernier.

### **3.2. Formation intellectuelle et idéologique**

Paradoxalement, car cet homme fut le maître absolu des trois paroisses et des consciences havraises durant un demi-siècle, fort peu de sources évoquent l'homme d'église qu'était Jean-Baptiste de Clieu. Son neveu Gabriel figure en bien meilleure place dans la galerie des hommes illustres de la Normandie et des Antilles<sup>463</sup>. Son seul et unique biographe est son compatriote, compère et homonyme l'abbé Jean-Baptiste Lecomte qui publia en 1851 une histoire ecclésiastique du Havre qui faisait la part belle à l'abbé de Clieu ainsi que l'indique le titre choisi : *Messire de Clieu, les églises et le clergé de la ville du Hâvre-de-Grâce (1516-1851)*<sup>464</sup>. L'abbé Lecomte, pour lors vicaire à l'église Saint-François du Havre, ouvre son livre par une *Notice sur Messire de*

---

<sup>460</sup> Catherine de BEAUNEY-COTELLE, *Hommage au chevalier Gabriel de Clieu : La fabuleuse histoire du café au siècle des explorateurs dieppois*, Derchigny-Graincourt, Association de Clieu, 1995.

<sup>461</sup> Au moins dès 1709. Voir AMH, BB 28, Délibérations et causes ordinaires, 1708-1709. Il est nommé dans un acte daté des 30 et 31 décembre 1709.

<sup>462</sup> AMH, GG 382, BMI, Saint-Michel d'Ingouville, 1748-1749. Le 17 mai 1749, bénédiction de la chapelle Saint-Mathieu sise sur la Côte d'Ingouville, dans le manoir qu'occupe Messire Mathieu de Clieu, chevalier, seigneur de Derchigny, Intendant de la Marine de la Province de Normandie.

<sup>463</sup> Jean-Paul HERVIEU, « Les Normands aux Antilles : Étude de quelques personnages (administrateurs, militaires, religieux) », in *La Normandie et l'outre-mer : Actes du 35<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie*, Granville, 18-22 octobre 2000, Caen, Annales de Normandie, 2001, p. 79-82.

<sup>464</sup> Voir la partie consacrée à l'abbé Lecomte. Son ouvrage n'a survécu qu'en très petit nombre. Voir les AMH et la BMH.

Clieu fort détaillée<sup>465</sup>. Bien que très laudateur – il le qualifie d'entrée d' « *homme admirable* » et de « *prêtre distingué* » - ce texte peut néanmoins permettre de brosser un portrait point trop flou de Jean-Baptiste de Clieu car Lecomte a mené son enquête sur la base, annonce-t-il, « *de l'examen, de l'étude et de l'appréciation de ses oeuvres* »<sup>466</sup> ainsi que de « *quelques papiers de famille échappés à la révolution de 93, de factums imprimés et de pièces inédites conservées au chartrier de l'église Notre-Dame du Havre* ». Et de citer également « *les archives de la ville [et] les titres de la Maison de Saint-Charles* ». Cette appellation désigne, nous le verrons, le séminaire de prêtres institué au Havre par l'abbé de Clieu dont les archives ont aujourd'hui disparu. S'intéresser à ce dernier, c'est lire :

« cette page jusqu'alors inédite de l'histoire ecclésiastique et religieuse de la ville du Havre-de-Grâce, les grands événements qui signalèrent sur ce rivage les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, la peste de 1690, la famine de 1693, le bombardement de 1694 ».

Et d'ajouter ces mots précieux pour notre quête :

« De Clieu, acteur et témoin de ces grands drames, a noté tous les faits avec une merveilleuse précision ; il entre dans les plus minutieux détails, et il est très regrettable que **le registre de ses notes quotidiennes, véritable journal de l'histoire de la ville**, ne soit pas parvenu jusqu'à nous »<sup>467</sup>.

Nos recherches sont également restées vaines, il n'y a pas eu de miracle et nous ne pouvons que joindre nos regrets à ceux de l'abbé Lecomte. Cinquante années de vie quotidienne havraise notées sur le vif de 1669 à 1719 par un homme dans cette position de chef de l'église locale et avec ce regard aigu, c'eût été une formidable source pour l'histoire et l'historiographie de cette ville. Quoi qu'il en soit, il appert que Jean-Baptiste de Clieu peut dignement figurer parmi les passeurs de la mémoire havraise, et ce d'autant plus qu'une petite partie de ses notes a été préservée. L'abbé Lecomte joua en l'occurrence un rôle essentiel dans cette affaire sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

Que nous dit-il de cet homme en général, et de l'ecclésiastique en particulier ? Outre les rares informations généalogiques et familiales exposées ci-dessus, que le jeune Jean-Baptiste encore dans l'enfance fut formé par son oncle paternel Mathieu II qui était prêtre de la congrégation de l'Oratoire et qui avait été « *un des disciples et écoliers du très-éminent Cardinal de Bérulle* »<sup>468</sup>. Cette congrégation devant produire « *des hommes profondément érudits* », ce fut là la

---

<sup>465</sup> J.-B. Lecomte, *op. cit.*, p. 5-66.

<sup>466</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>467</sup> *Ibid.*, p. 7-8. C'est nous qui soulignons.

<sup>468</sup> *Ibid.*, p. 8-9.

formation intellectuelle et morale du jeune homme qui maîtrisait à l'âge de dix ans le latin et le grec, copiait des cartes marines, et dont « *le délassement favori était l'étude de l'histoire et de la géographie* »<sup>469</sup>. Il fera de brillantes études de théologie à la Sorbonne sous la direction d'Antoine de Poussé qui devint par la suite curé de Saint-Sulpice. Et c'est précisément au séminaire de Saint-Sulpice de Paris qu'il se prépara à la prêtrise.

Ces informations ne sont pas indifférentes car elles en disent long sur les affinités intellectuelles et idéologiques de Jean-Baptiste de Clieu. En effet, le cardinal Pierre de Bérulle (1575-1629) est le fondateur à Paris de la Société de l'Oratoire de Jésus et Marie Immaculée de France sur le modèle de la congrégation de l'Oratoire fondée à Rome au XVI<sup>e</sup> siècle et dont la règle fut approuvée par le pape en 1612. Il s'agit là d'un ordre séculier, autrement dit un ordre monastique et obéissant à une règle mais composé exclusivement de membres du clergé séculier comme des prêtres ou des chanoines. Le but poursuivi par Bérulle et ceux que l'on désigne sous le vocable d'oratoriens est d'élever le niveau religieux, spirituel et moral du clergé français – qu'ils jugeaient alors fort médiocre – en particulier par le truchement de l'enseignement et de la formation des prêtres. Cet ordre fut rapidement en rivalité ouverte avec les Jésuites. Soulignons que le cardinal de Bérulle fut également un homme d'État puisque la reine mère et régente du royaume Marie de Médicis (1575-1642) le fit chef du Conseil du roi en raison de l'influence qu'il avait sur le parti dévot opposé au cardinal de Richelieu<sup>470</sup>. Un parti dévot farouche partisan d'un ordre moral rigoriste et de l'éradication du protestantisme, qui s'incarna dans la Compagnie du Saint-Sacrement fondée en 1627<sup>471</sup>. Parmi les disciples de Bérulle et les membres de la dite Compagnie, tous acteurs de l'école française de spiritualité alliant mysticisme, dévotion et prosélytisme, se trouvait le curé de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris, un certain Jean Jacques Olier dit de Verneuil (1608-1657) qui fonda à Paris en 1645 la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. Cette société de vie apostolique s'inscrit parfaitement dans l'esprit d'évangélisation et de contre-réforme – autrement dit de lutte théologique et idéologique contre le protestantisme – tel qu'il avait été prôné par le Concile de Trente (1545-1563). Ce dernier recommandait en particulier la création de séminaires diocésains destinés à former les prêtres dans une vie en communauté quasi monacale sous le contrôle de prêtres éducateurs. Cette politique ne fut

---

<sup>469</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>470</sup> Durant la minorité de Louis XIII, de 1610 à 1617. Bérulle ne sera nommé cardinal qu'en 1627. Pour toutes ces informations et les suivantes sur ce sujet, se référer à l'*Encyclopaedia Universalis* et aux articles en ligne chez *Wikipedia*. Le cardinal Armand Jean Duplessis (1585-1642), duc de Richelieu, fut gouverneur du Havre de 1626 à sa mort. Son petit-neveu Armand Jean de Vignerod Duplessis (1629-1715), duc de Richelieu, puis sa nièce Marie Madeleine de Vignerod (1604-1675), duchesse d'Aiguillon, lui succédèrent respectivement de 1642 à 1650 puis de 1650 à 1661. Voir à cet égard Hervé CHABANNES, *Liste chronologique des Gouverneurs du Havre, de leurs Lieutenants et des Lieutenants du Roi des origines à la Révolution (1517-1791)*, Le Havre, Archives Municipales du Havre, 2005.

<sup>471</sup> Elle sera supprimée par Louis XIV en 1666.

appliquée en France qu'un siècle plus tard, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Le premier de ces séminaires diocésains fut précisément celui de Saint-Sulpice, grand adepte de la dévotion mariale, où nous retrouvons Jean-Baptiste de Clieu en 1653<sup>472</sup>. Sulpicien donc, formé par un oncle oratorien et oratorien lui-même, ce dernier baigne par conséquent dans un univers idéologique congréganiste anti-protestant, évangéliste et partisan d'un ordre moral extrêmement rigoriste, mais également dans un univers d'érudition puisqu'il est reçu docteur en théologie à la Sorbonne, ferré en grec et en latin, et aussi plus tard, nous apprend l'abbé Lecomte, en hébreu. Lecomte d'ailleurs ne dit rien ou si peu des années qui précèdent sa nomination à la cure du Havre en 1669 si ce n'est qu'il étudia les textes sacrés et profanes à Dieppe. Il nous paraît probable qu'il rejoignit les Oratoriens dieppois dans l'attente d'une mission d'évangélisation en Orient dont Lecomte suggère à demi-mot que c'était là « *le rêve de sa vie* » et qu'il « *ne voulait pour rien au monde assumer les charges énormes des pasteurs* »<sup>473</sup>. Ce sentiment doit être exact car Lecomte avait sous les yeux les papiers personnels de l'abbé de Clieu et nous ne voyons aucune raison pour qu'il ait travesti la vérité à cet égard.

En 1669, donc, sur présentation du marquis de Graville, détail qui dénote de puissantes protections familiales, féodales et vraisemblablement une proximité idéologique, l'archevêque de Rouen pourvut cet homme fait, âgé déjà d'une quarantaine d'années, de la cure de Saint-Michel d'Ingouville qui comprenait aussi les « annexes » de Notre-Dame et de Saint-François du Havre, et qui comptait un clergé fort de 70 prêtres. La cure avait été rendue vacante par la résiliation de son prédécesseur Michel Bourdon<sup>474</sup>, fondateur du Séminaire de Saint-Charles en 1660, un établissement connu également sous le nom de Communauté ecclésiastique de Notre-Dame du Havre de Grâce. Cette fondation approuvée, parrainée et financée par l'archevêque de Rouen, le roi Louis XIV, le gouverneur royal du Havre et le Corps de ville était tout simplement constituée sur le modèle et dans le même but que le séminaire de Saint-Sulpice de Paris.

Un étrange document retrouvé entre les pages du registre autographe de l'échevin contemporain Guillaume Morel confirme ce sentiment<sup>475</sup>. Datée d'octobre 1671, cette brochure imprimée est intitulée *Lettre envoyée au sieur Curé du Havre par son Prédécesseur*. Il s'agit en fait des instructions et recommandations adressées expressément à Jean-Baptiste de Clieu par l'abbé Michel Bourdon parti à Limoges pour y établir un semblable séminaire sulpicien. Ce bon curé

<sup>472</sup> J.-B. Lecomte, *op. cit.*, p. 9.

<sup>473</sup> *Ibid.*, p. 10. Les Oratoriens et les Sulpiciens ont formé et envoyé de nombreux missionnaires outre-mer, en particulier en Nouvelle-France (actuel Québec et ancienne Acadie).

<sup>474</sup> L'abbé Michel Bourdon, natif du Havre, avait été obligé de se démettre en 1669 à la suite du soufflet qu'il avait reçu en 1668 de la part d'un officier de garnison qui avait été l'objet d'un terrible sermon en chaire. Il mourra évêque à Limoges en 1706. (AMH, manuscrit de Guillaume Morel, non coté, f° 88).

<sup>475</sup> AMH, manuscrit de Guillaume Morel, non coté. Guillaume Morel (1621-1696) fut échevin du Havre dans les années 1660 puis de 1685 à 1692 jusqu'à son bannissement pour malversations. Il figure parmi les passeurs de la mémoire havraise avec son registre tenu de 1647 à 1692.

brosse à son successeur un sombre tableau du clergé et des marguilliers havrais et lui ordonne la mise en oeuvre et la réalisation d'un véritable programme de reprise en main et de redressement moral du troupeau dont il est dorénavant le pasteur. Il est aisé de reconnaître la main et l'idéologie du parti dévot, des Oratoriens, des Sulpiciens et de la Contre-réforme dans ce terrible programme méthodique en 29 points visant à contrôler parfaitement les esprits. De Clieu n'aura de cesse durant les cinquante années de son sacerdoce havrais d'appliquer de gré ou de force cette mise au pas de son clergé et son intégration dans le séminaire Saint-Charles, quitte pour cela à faire venir de jeunes séminaristes tout droit issus de l'Oratoire de Dieppe<sup>476</sup>. Il en sera de même des charités et confréries religieuses, des fabriques paroissiales et de leurs marguilliers ainsi que du Collège<sup>477</sup> et de l'Hospice<sup>478</sup>, toutes institutions composées de membres d'une bourgeoisie havraise naturellement peu encline à se laisser imposer des décisions politiques et financières contraires aux intérêts communaux ou encore à se laisser déposséder de places réservées aux rejetons des meilleures familles. Les procès succèdent donc aux procès sans interruption dès sa prise de fonctions et jusqu'au milieu des années 1680<sup>479</sup>.

Durant tout son ministère, l'abbé de Clieu n'eut également de cesse de promouvoir, en bon sulpicien, la dévotion mariale, surtout dans une cité où le terrain pouvait sembler plutôt favorable. Un culte à la Vierge Marie renforcé en effet par la présence d'une église placée depuis les origines sous le vocable de Notre-Dame et par l'existence du toponyme de Grasse / Grace qui devint bien vite « *Grâce* » sous sa plume par un habile glissement sémantique et sans doute aussi par l'opération du Saint-Esprit venu en renfort dans cette affaire d'importance. L'abbé Lecomte, en bon ecclésiastique révérend cet « *homme admirable* » et ce « *prêtre distingué* », se fait largement le propagateur de la légende inventée alors pour l'occasion par Jean-Baptiste de Clieu soi-même dans quatre opuscules aujourd'hui disparus et publiés vers 1685 sous le titre générique de *Traité du culte pur de la bienheureuse Vierge Marie*<sup>480</sup>. Lecomte n'omet bien entendu nullement de préciser que tous ses ouvrages théologiques ou liturgiques étaient systématiquement dédiés à cette dernière et qu'il lui consacra solennellement la ville afin de la préserver lors du grand bombardement anglo-hollandais de juillet 1694<sup>481</sup>.

Que dire de plus si ce n'est qu'il mourut à son poste à l'âge de 90 ans le 6 mai 1719<sup>482</sup>. Il fut

---

<sup>476</sup> J.-B. Lecomte, *op. cit.*, p. 11.

<sup>477</sup> Voir A. ANTHIAUME, *Le Collège du Havre*, 1905, p. 51-52, 56-57 et 59-60, à propos de la nomination des régents du Collège en 1686.

<sup>478</sup> En 1669 et en 1686. le curé du Havre y siégeait de droit comme administrateur. Voir Alphonse MARTIN, *Histoire de l'Hôpital général du Havre et du Pré-de-Santé de Saint-Roch*, Paris, Fécamp, Dumoulin, L. Durand, 1879, p. 13-21, 26 et 183.

<sup>479</sup> J.-B. Lecomte, *op. cit.*, p. 11.

<sup>480</sup> *Ibid.*, p. 19. Titre original en latin : *De culto puro Virginis*.

<sup>481</sup> *Ibid.*, p. 21-29.

<sup>482</sup> AMH, GG 87, BMI, ND, 1719 (le 7 mai). Il est donc mort au Havre et non à Paris comme le mentionnent par erreur

inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Notre-Dame en présence de toute la ville mais il n'eut cependant pas droit à des obsèques municipales officielles comme le relate un observateur contemporain, Charles Jérôme Tesnier, pour lors cleric-sergent à l'hôtel de ville et qui fut témoin ès-qualités des délibérations et des hésitations du Corps de ville réuni en assemblée plénière :

« Le 6 du mois de may 1719, monsieur Du Clieu, de Dieppe, curé du Havre depuis cinquante-deux ans, âgé de viron quatre-vingt-neuf à quatre-vingt-dix ans, est décédé ledit jour 6 de may. Messieurs de Ville mirent entr'eux en délibération d'aller à son enterrement en Corps, mais comme il n'y avoit point d'exemple qu'on y eust esté pour pareil cas, n'estant mort icy de curé depuis un très-longt temps, et qu'il n'avoit aucun rang ni voix dans l'hôtel de ville, ils résolurent de n'y point aller ; ils demandèrent mesme avis à plusieurs anciens eschevins qui trouverent que cela ne luy estoit point deub, et que le Corps de Ville ne devoit rendre aucuns honneurs qu'à ceux qui le méritoient en ayant quelque rang parmi eux. Ainsy, ils n'y allèrent point, quoy qu'ils eussent eu envie de le faire pour marquer par là à sa parenté l'estime et le respect qu'ils avoient pour luy, et ce qu'ils devoient à sa mémoire »<sup>483</sup>.

Plusieurs décennies de contentieux entre l'église et l'hôtel de ville ne s'effacent manifestement pas si vite et leurs hésitations semblent plutôt provenir, prudemment et politiquement, de l'attention nécessairement marquée à l'égard de « *sa parenté* » en la personne bien entendu de son neveu Mathieu IV de Clieu de Derchigny, Commissaire de la Marine au port du Havre et promis à une belle carrière, bref un homme qui compte et sur lequel l'on doit pouvoir compter sur le long terme. Théologien, évangéliste, missionnaire, porteur d'une pratique religieuse et d'une morale rigoristes, érudit, Jean-Baptiste de Clieu a certes marqué son époque durant son demi-siècle de sacerdoce mais il a aussi heurté de nombreuses convictions et des intérêts innombrables. Il est fort vraisemblable qu'il put se maintenir à la place éminente qui fut la sienne dans la ville grâce au soutien royal aux séminaires de prêtres sulpiciens, grâce aussi au réseau actif de ces derniers et des Oratoriens, grâce au marquis de Graille et enfin parce que la famille de Clieu avait elle-même gagné en puissance en Normandie et au Havre.

### **3.3. Son impact sur la mémoire et l'identité urbaines havraises**

L'oeuvre écrite de Jean-Baptiste de Clieu est importante. Outre le traité de dévotion mariale que nous avons déjà évoqué, le curé du Havre et docteur en théologie de la Sorbonne est l'auteur de plusieurs autres traités dans cette discipline, des ouvrages venant appuyer son oeuvre d'enseignant et de directeur du séminaire des prêtres de Saint-Charles. Il existe à la Bibliothèque municipale du Havre trois exemplaires d'un ouvrage anonyme intitulé *Retraite de dix jours, par*

---

certaines sources. Son inventaire après décès est conservé aux ADSM sous la cote 2 E 70/491, 1719-1727.

<sup>483</sup> BMH, Ms 705, f° 37-38, Charles Jérôme Tesnier, *Observations de ce qu'il s'est passé dans l'hôtel de ville, 1717-1728*. L'auteur se trompe lorsqu'il parle d'un ministère de 52 ans au lieu de 50 en réalité.

un *Prestre du Seminaire de Nostre-Dame et de Saint-Charles du Havre de Grace*, un traité de théologie et de catéchisme bien éloigné de notre objet<sup>484</sup>. C'est le seul qui fut publié en langue française ; tous les autres le furent intégralement en latin.

De 1694 à 1701, il publia au Havre chez l'imprimeur Simon Terrier son oeuvre majeure, également théologique, rassemblant huit volumes sous le titre *Apocalypsis Novis Orbis Systema*<sup>485</sup> ; puis de 1704 à 1709 le *Canticum Canticorum, primum et antiquissimum Christiani Orbis Systema* en deux volumes, toujours chez Simon Terrier<sup>486</sup>. Dix volumes en quinze ans, sans compter la responsabilité des paroisses, sa fonction d'administrateur de l'hôpital, la direction du séminaire Saint-Charles, l'enseignement des futurs prêtres, l'encadrement des prêtres en poste, les relations avec les autorités constituées, ses nombreux procès, les offices, les fêtes et célébrations, les processions et la tenue du « *registre de ses notes quotidiennes* » malheureusement perdu.

Pas totalement perdu, fort heureusement, car l'abbé de Clieu a émaillé son oeuvre théologique et liturgique de notes mémorielles sur sa ville d'adoption. Une démarche apparemment étrange pour des ouvrages imprimés et publiés dont l'objet ne pouvait nécessairement souffrir une quelconque trace de futilité. Leur présence pourrait néanmoins signifier tout simplement que son goût ancien pour l'histoire ne l'a jamais quitté et qu'il devait ressentir une certaine nécessité, surtout l'âge venant, de passer la mémoire à la postérité. Toutefois, chez un homme public formé aux techniques retorses des Sulpiciens et des Oratoriens et habitué depuis tant d'années à calculer et à soupeser chacun de ses actes et chacune de ses paroles orales et écrites, il semble difficile pour l'observateur d'imaginer que c'est là l'unique raison de la présence de ces notes mémorielles. De la même façon qu'il a agi sur les esprits, sur les rites collectifs, sur les traditions, sur les légendes et sur la mémoire communautaire pour infléchir la formation d'une identité urbaine conforme à l'idéologie dont il est le porteur, n'aurait-il pas aussi cherché à mobiliser la mémoire écrite et l'histoire du temps présent pour tendre tout uniment vers le même but ? Dans ces circonstances, l'historien se joint à l'hagiographe pour affirmer à nouveau de concert mais pour des raisons bien distinctes qu'il est vraiment « *très regrettable que le registre de ses notes quotidiennes, véritable journal de l'histoire de la ville, ne soit pas parvenu jusqu'à nous* ».

C'est son *Apocalypsis Novis Orbis Systema* qui rassemble toutes les incidentes relatives soit à sa vie privée, soit à l'histoire contemporaine de la ville. Nous pouvons nous en faire une idée précise grâce à l'abbé Lecomte qui a traduit du latin à l'intention de ses concitoyens – ou de ses

---

<sup>484</sup> BMH, R 772, R 772 bis et N 3201. Publié chez la veuve de Jacques Gruchet, au Havre, en 1687. Attribué unanimement à Jean-Baptiste de Clieu par tous les bibliographes normands du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>485</sup> Ou en français *Système du Nouvel Univers de l'Apocalypse* (BMH, R 771).

<sup>486</sup> Ou en français *Le Cantique des cantiques, ou Système primitif et antique de l'Univers chrétien* (BMH, R 207).

paroissiens ? - et publié les passages en question dans son ouvrage. Le deuxième volume, publié en 1695, rapporte en effet les circonstances du bombardement du Havre par la flotte anglo-hollandaise en juillet de l'année précédente<sup>487</sup>. Son récit, pour précis qu'il soit, est fortement empreint de religiosité et d'anglophobie, et c'est l'occasion pour le prêcheur de mettre en valeur l'action de l'Église et de la Vierge par sa propre intercession. Un récit moral, édifiant, visant à évangéliser les foules, un genre poussé à un point tel que l'observateur ne peut que douter de la véracité de son témoignage. C'est bien sûr l'occasion, et nous en avons parlé, de faire admettre la dévotion mariale en mettant ostensiblement la ville sous la protection de Notre-Dame et en lui attribuant l'échec relatif des ennemis qui n'ont pas réussi à la détruire de fond en comble comme ils l'avaient fait de Dieppe, sa ville natale, quelques semaines plus tôt. Le miracle est évident, grâce à quoi la ville elle-même put enfin devenir unanimement mariale.

À titre de comparaison, le récit donné par un autre témoin de ces événements relativise et le rôle de la Vierge et le tranquille courage du pasteur. Et s'il exprime quelque reconnaissance pour le prêtre et son secours spirituel dans l'adversité, il n'en oublie pas pour autant l'action des hommes. Ce témoin n'est autre que Nicolas II Dubocage (1636-1711), capitaine de la marine marchande et bourgeois. Voici un extrait de sa *Relation du bombardement du Havre en l'année 1694*<sup>488</sup> :

« Sur les neuf heures, Monsieur de Clieu, prestre docteur de Paris et Curé de la ville ayant appris qu'il y avoit plusieurs endroits de l'église renversés par les bombes quy y avoient tombé, s'avança vers la dite église Notre Dame et fit prendre à un clerc un flambeau afin de l'accompagner pendant qu'il porteroit le Saint Sacrement en l'église de Saint François quy étoit plus éloignée et par conséquent moins exposée à la fureur des ennemis. Pendant ce temps, il tomba une bombe sur l'aile droite de la paroisse Notre Dame quy renversa entierement la voute et la contretable de la chapelle de Saint Alexis, ce quy fit beaucoup de peur au sieur curé et au clerc qui l'accompagnoit. Aussitôt la paleur s'empara de leur visage et croyoient estre ensevelis tous vivants sous les ruines de l'église. Monsieur le Curé ayant repris ses sens et étant un peu rassuré, prit promptement le Saint Sacrement et les vases dorés, et s'avança en droit chemin vers Saint-François avec le clerc qui l'accompagnoit, ne voulant pas rester plus longtemps dans un lieu où sa vie n'étoit point en sureté. On sonna quelques coups de cloches pour engager quelqu'un à accompagner Jésus Christ.

Après qu'il eût passé le pont, il y eut encore plusieurs personnes qui s'avancèrent vers le Saint Sacrement, tous saisis d'une si grande frayeur qu'ils se laissoient tantôt tomber, et tantôt se heurtoient les pieds contre les pavés qu'on avoit retirés de leur place, afin que s'il tomboit quelques bombes dans la rue, elles s'enfonçassent dans le sable sans causer aucun dommage. Ce fidele et charitable pasteur voyant l'état déplorable où son pauvre troupeau étoit réduit par la crainte et les fatigues, leur fit une petite exhortation leur souhaitant la victoire sur leurs ennemis, les consolant,

<sup>487</sup> J.-B. Lecomte, *op. cit.*, p. 21-28.

<sup>488</sup> Hervé CHABANNES, « Bombardement naval, révolte de soldats et funérailles ducales au Havre sous Louis XIV, la Régence et Louis XV (1694, 1720 et 1735) : Trois récits inédits tirés des papiers de la famille Dubocage (de Bléville) », in *Haute-Normandie Archéologique*, bulletin n°15 du Centre de Recherches Archéologiques de Haute-Normandie et de la Société Normande d'Études Préhistoriques et Historiques, 2010 (2011), p. 81-89. Nicolas II Dubocage est le père du capitaine, navigateur et découvreur Michel Joseph I<sup>er</sup> (1676-1727) et le grand-père du négociant et maire échevin du Havre Michel Joseph II (1707-1756). Voir aussi la partie consacrée aux Dubocage de Bléville.

les engageant à prendre patience et à mettre leur confiance en Dieu. Ensuite il leur donna la benediction du Saint Sacrement, leur donna encore quelques regles à observer, après quoy il leur ordonna de se retirer et de retourner à leur ouvrage.

Aussitôt qu'il eût fini son exhortation, chacun se retiroit à son employ, et ils n'eurent pas beaucoup moins de peine cette nuit qu'ils en avoient eu depuis le commencement du combat. Car la flotte ennemie ayant resolu de renverser entierement cette ville, tira un grand nombre de bombes dont plusieurs tomberent sur six ou sept maisons de la rue du Vivier, appelée depuis ce temps là la rue Bombardée, et y mirent le feu. Monseigneur le Duc de Choiseul qui n'étoit pas moins occupé à ce qu'y pouvoit estre avantageux aux bourgeois qu'utile et necessaire à la ville, y fit apporter un prompt secours par le moyen duquel on arreta l'incendie, faute de quoy une grande partie de la ville estoit en danger d'estre brulée. Mais ce vaillant et genereux capitaine, ne s'espargnant pas luy mesme pour la conservation de la ville et des biens des citoyens, donna par ses paroles et ses actions l'exemple à tout le monde qu'y se fit un point d'honneur et un plaisir de l'imiter et de luy obeir, et par le prompt remede qu'on y apporta, il n'y eut que ces six ou sept maisons de bruleez. Ainsy toute la ville ne luy a pas moins d'obligation que les maisons voisines qui furent pour ainsy dire arrachées à la fureur des flammes. Et quoique pendant cette journée ils ayent jetté plus de 900 bombes ayant combattu jusqu'à deux heures du matin, comme je l'ay dit cy dessus, cependant la ville ne fut pas beaucoup endommagée<sup>489</sup>. »

Quant à l'atelier d'écriture de l'histoire havraise initié par Jean Laignel et continué par Jean Laignel de L'Ormerie, Jean Gasquerel et François Le Véziel, s'il évoque bien entendu longuement cet épisode vécu par chacun d'entre eux dans ses *Antiquitez du Havre de Grace*<sup>490</sup>, il ne mentionne aucunement le rôle spectaculaire voulu par le curé de Clieu. Il est vrai qu'ils étaient tous bourgeois de la ville et marguilliers de l'église Saint-François et qu'en tant que tels ils avaient peut-être quelques bonnes raisons pour ne pas vouloir s'en souvenir. Quant à Le Véziel, son grand-oncle paternel François Jean Le Véziel (1600-1685), prêtre choriste de Notre-Dame, se battit avec force procès pour faire valoir les anciens privilèges du clergé havrais et échapper ainsi à l'embrigadement dans le séminaire Saint-Charles. C'est ainsi qu'il se fit le porte-parole des choristes avec son confrère Jean Lambert pour imprimer un *factum* en 1675 contre le curé de Clieu. Ils étaient alors soutenus par les échevins, les marguilliers et les charités. Les actions successives et procès durèrent jusqu'en 1685. De même, il avait déjà dû éprouver la rudesse du nouveau curé lorsqu'il était régent du Collège de 1668 à 1673, ainsi qu'il avait probablement contré l'abbé oratorien Michel Bourdon puisqu'il est déjà signalé comme prêtre choriste en 1652<sup>491</sup>.

Le troisième volume de l'*Apocalypsis Novis Orbis Systhema* publiée par l'abbé de Clieu est paru en 1696 et donne des précisions sur la liturgie catholique en usage dans l'archidiocèse de Rouen et sur le fonctionnement de son ministère<sup>492</sup>. Il relate par ailleurs la visite en grandes pompes de l'archevêque venu au Havre pour confirmer la fondation en 1662 de la Confrérie du

<sup>489</sup> BMH, Ms 528, f°185-191.

<sup>490</sup> Hervé CHABANNES et Dominique ROUET, *Jean Laignel. Antiquitez du Havre de Grace : Une histoire inédite écrite en 1711*, Rouen, PURH, collection *Histoire & Patrimoines*, 2011, p. 176-188.

<sup>491</sup> J.-B. Lecomte, *op. cit.*, p. 14-15.

<sup>492</sup> *Ibid.*, p. 29-36.

Saint-Sacrement des Capitaines de navires et Pilotes, élément supplémentaire de la reprise en mains spirituelle des gens de mer. Il décrit aussi le tremblement de terre ressenti au Havre le 18 septembre 1693<sup>493</sup>, nouveau fléau divin et nouvelle occasion pour le pasteur oratorien de spéculer sur les terreurs de ses ouailles et de glorifier le nom du Seigneur tout-puissant ainsi que la Vierge Marie protectrice de la cité. Le quatrième volume, paru également en 1696, relate les effets de la terrible épidémie de peste qui frappa la Haute-Normandie et notamment la région du Havre en 1690, tuant plusieurs milliers de ses paroissiens<sup>494</sup>. Nouvelle catastrophe, nouveaux prêches pour fortifier la dévotion et la foi aveugle. Ce que ne manque pas de répéter le bon curé du Havre en faisant ensuite le récit de la terrible famine qui frappa le royaume en général et la région du Havre en particulier à la fin de l'année 1693 et au début de 1694. L'occasion d'affirmer que, grâce à l'esprit religieux de ses habitants, « *nous n'eûmes à déplorer la perte de personne par la faim, tant fut grande la charité au Havre* »<sup>495</sup>. Ajoutons enfin qu'en 1696, la Vierge Marie sauva aussi la ville et le port des effets diaboliques et dévastateurs d'une éclipse solaire<sup>496</sup>.

Le thème de la lutte contre « *l'hérésie* » protestante revient comme une antienne, pour la plus grande satisfaction d'ailleurs de Jean-Baptiste Lecomte qui communique avec lui dans l'exécration « *des ministres de l'erreur, des faux prophètes qui s'épuisent à prêcher le mensonge* ». Et son biographe d'ajouter ces mots ô combien significatifs :

« Il lutta en vaillant champion **contre l'hérésie qui avait causé tant de maux dans sa ville** [...], et on peut dire avec vérité qu'il a **déprotestantisé** Le Hâvre »<sup>497</sup>.

Il enchaîne aussitôt, innocemment, sur le récit circonstancié d'un heurt entre des protestants et une procession catholique en janvier 1681. Notons au passage primo que le bon abbé Lecomte écrit bien « *dans sa ville* », ce qui pourrait fort bien être l'indice que l'abbé de Clieu, dans sa propre expression, a fait sienne la ville du Havre. Ce serait là un indice important dans le processus du passage de la mémoire. Secundo, en évoquant « *l'hérésie qui avait causé tant de maux dans sa ville* », on voit ici poindre la tranquille affirmation que l'identité havraise ne peut être que catholique, dans la fidélité à Dieu et au roi, et que le Huguenot étant traître par définition, il ne peut qu'être rejeté hors de la communauté des habitants. Quant au terme délicat de « *déprotestantisation* » prononcé et même publié en plein XIX<sup>e</sup> siècle de la part d'un vicaire de l'église Saint-François, dans une ville aussi cosmopolite qu'est Le Havre à cette époque, il conforte

---

<sup>493</sup> *Ibid.*, p. 36-39.

<sup>494</sup> *Ibid.*, p. 39-41.

<sup>495</sup> *Ibid.*, p. 41-42.

<sup>496</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>497</sup> *Ibid.*, p. 44. C'est nous qui soulignons.

d'une part notre analyse de la tactique de captation mémorielle et identitaire par le sulpicien Jean-Baptiste de Clieu, et d'autre part, il caractérise son biographe qui, ce disant, fait et fera plus tard, comme nous le verrons en temps utile, oeuvre de passage de la mémoire havraise.

Venons-en au cinquième volume de l'*Apocalypsis Novis Orbis Systhema* publiée par l'abbé de Clieu en 1697. Il y fait, toujours dans un but édifiant, le récit des différentes missions catholiques envoyées au Havre depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le sixième volume, édité en 1698, ne fait qu'évoquer sa propre maladie qui le fit passer cette année-là très près du trépas. Quant au septième volume, publié en 1700, il évoque longuement le retour à la prospérité, à la paix, au commerce, à la navigation après toutes les calamités vécues les années précédentes. Et de célébrer Louis Le Grand grâce auquel tout cela peut exister. Il mentionne aussi la tenue des actes paroissiaux, en particulier des inhumations<sup>498</sup>.

On le voit, c'est peu et beaucoup à la fois. Certes, tous ces récits constitutifs de l'histoire du Havre ne sont pas mobilisés dans l'oeuvre théologique de Jean-Baptiste de Clieu uniquement dans un souci de mémoire locale. Ce sont là des *exempla*, des artifices d'orateur, employés ainsi depuis les origines de l'Église pour prêcher et convaincre le troupeau catholique de la puissance divine et de la protection insigne et manifestement efficace que Notre-Dame a daigné accorder à la ville du Havre. Seules la dévotion, la foi et l'obéissance aveugles du peuple chrétien permettront bien sûr que cette protection soit pérenne en écartant les ennemis, les bombes, les séismes, la famine, la peste et l'apocalypse d'une éclipse solaire. Mais ces *exempla* sont à l'évidence puisés dans les désormais fameuses « *notes quotidiennes* » de notre curé, notes qui ne sont pas qu'un simple réservoir de sermons. Nul doute en effet que le terrible souvenir de tous ces fléaux des années 1690 à 1695 ne durent pas peu agir sur les esprits des habitants. Le fort sentiment anglophobe qui devait alors régner sur la cité joint à des années de propagande ultra-catholique et anti-protestante durent en outre vraisemblablement revivifier la liturgie et les cérémonies communautaires instituées au lendemain des guerres de religion et de la reprise du Havre sur les Anglais en 1563. L'abbé de Clieu contribua par conséquent fortement, durant les cinquante années de son sacerdoce, à renforcer une mémoire et une identité havraises composées de ces éléments originels rapportés par Guillaume de Marceilles : maritime et commerciale, certes, mais surtout militaire, fidèle à son roi, ultra-catholique, résolument anglophobe et anti-protestante. Et cerise sur le gâteau, soulignée par son compatriote dieppois, son identité est aussi cauchoise avant que d'être normande. En effet, l'abbé Lecomte le cite qui évoque en 1694 « *la ville du Havre de Grâce, capitale de la haute province des Cauchois* »<sup>499</sup>.

---

<sup>498</sup> *Ibid.*, p. 55-56.

<sup>499</sup> *Ibid.*, p. 27.

Ainsi, ce XVII<sup>e</sup> siècle, le deuxième de l'existence de cette ville neuve qu'est Le Havre, est un siècle de reprise en main politique, idéologique et religieuse aux fins de « *déprotestantiser* » cette citadelle bâtie au péril de la mer pour protéger et enrichir le royaume de France. C'est le prix à payer pour prouver sa loyauté à l'égard du pouvoir royal et pour retrouver sa faveur perdue. Peu d'écrits de cette période sont parvenus jusqu'à notre siècle mais ils marquent nettement le passage des écrits du for privé vers la mémoire collective.

### **III. DE LA CHRONIQUE ET DES ANNALES À L'HISTOIRE URBAINE : LA FLORAISON DU SIÈCLE DES LUMIÈRES**

#### **1. L'atelier de fabrication de l'histoire havraise Laignel & Compagnie**

##### **1.1. Une source exceptionnelle et méconnue**

Lorsque le 30 octobre 1753, Michel Joseph II Dubocage de Bléville, armateur, négociant et maire-échevin du Havre présente sa demande d'anoblissement pour services rendus à la couronne, il appuie officiellement ses prétentions sur ce qu'il désigne comme un « *extrait d'anciens mémoires manuscrits intitulés : Histoire de la Ville Française de Grâce* » afin de prouver le rôle éminent qu'avait joué son aïeul, l'ingénieur hydrographe Georges II Boissaye Dubocage (1661-1717), dans le creusement du canal Vauban en 1667 sous les ordres de Colbert<sup>500</sup>. Ce manuscrit, copié de la main même du maire-échevin, existe toujours, conservé à la Bibliothèque municipale du Havre<sup>501</sup>. Ce dernier a porté sur sa première page ce commentaire : « *Je n'ay pü savoir quel est l'auteur de cette Histoire. De Bléville* ». Ainsi, dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un négociant havrais parvenu au fait des honneurs et des responsabilités communales n'hésite-t-il pas à fonder ses prétentions à l'anoblissement sur un manuscrit dont il ignore - ou feint d'ignorer - l'auteur. Et ce n'est pas tout : ce même manuscrit fut aussi l'une des principales sources de ses *Mémoires sur la Navigation, le Port et le Commerce du Havre de Grâce* publiés précisément en

---

<sup>500</sup> BMH, Ms 529, *Pièces relatives à la famille Dubocage de Bléville*. Il sera bel et bien anobli.

<sup>501</sup> BMH, Ms 356.

1753<sup>502</sup>.

Très exactement quatorze ans plus tard, le 30 octobre 1767, le Corps de ville se réunit dans le but de délibérer sur un important objet. Il s'agit en effet ni plus ni moins que de tenter de résoudre à l'avantage de la Ville le contentieux juridique qui l'oppose au gouverneur du Havre au sujet de la propriété controversée de l'Hôtel de Ville. La date est officiellement arrêtée : cette affaire devra être arbitrée par le Conseil du roi le 24 décembre suivant. Or, comme le constate amèrement le secrétaire greffier de la Ville Nicolas Amelin<sup>503</sup>, il lui est impossible de fournir les titres de propriété de cet édifice qu'il n'a, affirme-t-il, jamais vus, et qui, à sa connaissance, ne sont pas conservés dans les archives de la Ville. S'ils y sont, ajoute-t-il, il lui faudrait longtemps pour les trouver « *attendu la confusion qui règne dans les papiers, occasionnée par l'événement de deux bombardements*<sup>504</sup> *et par l'enlèvement des papiers de la ville par les Anglois qui, suivant la tradition, les transportèrent au château de Vitanval*<sup>505</sup> ». Les échevins sont par conséquent dans l'incapacité totale de fonder leurs droits sur une quelconque preuve indiscutable conservée dans les archives. Le Corps de ville assemblé doit donc se résigner à reconnaître « *les inconvénients du défaut d'inventaire des titres voulus par l'Édit [royal]* » et décide par conséquent de « *chercher à suppléer à ce défaut* » en allant quérir ces preuves manquantes dans la mémoire écrite connue et reconnue de tous à l'époque<sup>506</sup> :

« Le [Procureur du Roy] croit devoir observer [à l'assemblée] que les differens autheurs qui ont écrit sur les antiquités de la ville du Havre sont tous uniformes sur le sujet dont il s'agit :

1°. Il se trouve dans un manuscrit intitulé *Mémoire ou Antiquité de la Ville du Havre* et qui est répandu et regardé comme le traité de ce qui s'est passé anciennement dans cette ville, au chapitre premier de l'origine et fondation de la ville du Havre, que la grosse tour et l'hôtel de ville furent les principaux ouvrages du S. de Chillou lors gouverneur de la ville du Havre et chargé de la construction d'icelle ; qu'il fit construire cet hôtel à ses dépens etc... ; mais que sous le règne de Henry 2, le dit hôtel de ville fut depuis acquis par les bourgeois du lieu des deniers communs de la ville des héritiers représentant le dit sieur de Chillou et que cet achat fut fait avant le nouvel affieffement des plans de la dite ville sous ce roy en 1553.

2°. M. de Marseille, Procureur du roy au Havre et qui a pareillement fait un traité sur la fondation et origine de la dite ville, et qu'il a dédié à M. de Villars, Lieutenant général du gouverneur de Normandie, nous apprend, article 4 de son traité, que pendant le temps que le dit sieur de Chillou commençoit à faire travailler aux dits bâtimens et construction de la ville, il auroit fait bâtir de ce temps la dite maison et hôtel de ville où il se tenoit [... qui] fut depuis acquise au tems du feu roy Henry 2 par les bourgeois et habitans de la dite ville de leurs deniers communs du feu sieur de Richelieu, messire Louis Duplessis, héritier de son épouse demeurée seule fille du dit sieur de Chillou.

3°. La même chose résulte d'un *Mémoire en forme de remarques sur la Ville du Havre* complété par M. Biot, prestre de ce lieu. Il rapporte que M. de Chillou fit bâtir entre autres la maison de ville pour

<sup>502</sup> Michel Joseph DUBOCAGE DE BLÉVILLE, *Mémoires sur le port, et le commerce du Havre de Grâce ; et sur quelques singularités de l'Histoire naturelle des Environs*, Au Havre de Grâce, chez P. J. D. G. Faure, 1753.

<sup>503</sup> Délibérations du 24 décembre 1766 au 10 mai 1768, f° 74 v° - 76 (AMH, BB 69).

<sup>504</sup> En 1694 et en 1759.

<sup>505</sup> Lors de l'occupation de la ville en 1562-1563.

<sup>506</sup> Délibérations du 24 décembre 1766 au 10 mai 1768, f° 74 v° - 76 (AMH, BB 69).

luy et les siens et ensuite il dit que l'hôtel de ville, après avoir été baty, fut acquis par les bourgeois de la ville du lieu de leurs deniers communs sous le règne de Henry 2 de messire François Duplessis, neveu du cardinal de Richelieu, héritier de M. de Chillou viron l'an 1553.

4°. L'on voit dans le premier tome de la *Description Géographique et Historique de la Haute-Normandie* imprimée en 1740 chez Didot [...] que la maison de la Ville du Havre avait été bâtie par le sieur de Chillou pour luy même, qu'Anne Le Roy sa fille fut la seconde femme de François Duplessis sieur de Richelieu, duquel mariage vint Louis Duplessis ayeul du cardinal de Richelieu, et que ce fut de ce Louis Duplessis que les habitans acquirent la Maison du dit sieur de Chillou vers l'an 1550 pour en faire leur hôtel commun. L'auteur de cette description ajoute par une note marginale qu'il a puisé ce passage dans des *Mémoires* anonymes du Havre qui vraisemblablement sont cy dessus cités.

5°. M. l'abbé Pleuvery qui a écrit l'*Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre*, imprimé en 1765 chez Chenaut à Paris au Palais, dit pareillement page 26 que le dit S. de Chillou fit faire à ses dépends le bâtiment de l'hôtel de ville pour y loger, mais que sous le règne de Henry 2, les bourgeois s'unirent pour en faire l'acquisition vers l'année 1550 et l'achetèrent de Louis Duplessis, fils de François Duplessis bisayeul du cardinal de Richelieu, qui l'avait eu pour la dot d'Anne Le Roy fille et héritière du dit S. de Chillou.

6°. On assure qu'il pourroit se trouver dans les anciennes minutes d'un dépôt public (quel ?) un contract passé devant les notaires du Havre le 24 juillet 1559 que les bourgeois et habitans de la Ville du Havre, corps et communauté et leurs successeurs prennent à fief de la fille de Régnard une petite place sur laquelle il y avait une vieille maison sur la rue St Adresse auparavant d'Estimauville proche et joignant l'hôtel commun de ce lieu de Grâce, que son père auroit eu acquis du feu sieur du Chillou, gouverneur du Havre, et alors faisant la dite place fiefée partie de la cour du derrière du dit hôtel de ville.

L'exposant estime donc que faute de pouvoir trouver les titres de propriété de la Maison de ville, vu la confusion qui se trouve dans les archives, on doit y suppléer par les extraits des traités et pièces, cy dessus cités, ou par aucun d'iceux, afin de mettre en état M. le Lieutenant général et MM. du Corps de Ville d'exécuter incessamment la susdite délibération du vingt de ce mois à laquelle sera jointe celle qui sera prise aujourd'huy sur cet objet. [Signé] Costé ».

Suivent la décision prise que cette délibération sera envoyée au roi avec celles des 9 et 10 juillet et celle du 20 octobre ainsi que les signatures des membres du Conseil.

Ainsi, en l'absence de pièces d'archives permettant à la Ville de produire des titres de propriété authentiques pour faire prévaloir ses droits sur le bâtiment de l'Hôtel de Ville, les échevins se tournent vers les traités d'histoire pour établir les faits. Le premier cité est un *Mémoire ou Antiquités de la Ville du Havre*, manuscrit, est-il affirmé, « *qui est répandu et regardé comme le traité de ce qui s'est passé anciennement dans cette ville* ». Or il se trouve que les extraits que nous venons de produire sont la copie quasiment mot à mot du Manuscrit Laignel. Cela indique clairement qu'en 1767, ce document était largement diffusé dans l'élite sociale, culturelle et politique havraise ; de plus qu'il était déjà anonyme ; enfin, que sa réputation de véracité et de fiabilité dans les faits qu'il rapporte était à ce point communément admise que l'on pouvait prendre le risque de le produire devant le Conseil du roi.

Laissons de côté pour le moment les « *traités* » de Guillaume de Marceilles et de l'abbé Biot, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, pour nous concentrer quelques instants sur la quatrième source évoquée par les échevins, à savoir la *Description géographique et historique de la*

*Haute-Normandie* publiée en 1740 par Dom Toussaint Duplessis<sup>507</sup>. Le greffier municipal donne en effet cette précieuse indication à l'issue de sa démonstration : « *L'auteur de cette description ajoute par une note marginale qu'il a puisé ce passage dans les Mémoires anonymes du Havre qui vraisemblablement sont cy dessus cités* ». De fait, dans son premier tome consacré au Pays de Caux, Duplessis livre au lecteur ses sources bibliographiques et archivistiques. Il s'avère que la presque totalité des données historiques concernant l'histoire du Havre depuis sa fondation jusqu'à l'année 1728 renvoie à un « *Mémoire du Havre* » anonyme<sup>508</sup> qui se trouve être, comparaison faite, le Manuscrit Laignel de L'Ormerie, copie et continuation du Manuscrit Laignel comme on le verra ci-après. Ainsi, non seulement le manuscrit ici publié fut manifestement regardé par les élites havraises du XVIII<sup>e</sup> siècle comme un document si fiable que l'on pouvait se permettre de le produire en appui tantôt à une demande d'anoblissement, tantôt pour faire valoir les revendications de la Ville sur la propriété de son propre Hôtel de Ville, mais il semble bien qu'il fut aussi considéré par les élites culturelles havraises et normandes comme la meilleure et la plus complète source fiable sur l'histoire du Havre, au point d'en publier nombre d'extraits, et ce dès 1740.

Mais comment un document de cette réputation et de cette qualité, écrit manifestement en 1711, pouvait-il déjà être anonyme une trentaine d'années seulement après sa composition ? Les historiens et chroniqueurs havrais du XVIII<sup>e</sup> siècle, Michel Joseph Dubocage de Bléville déjà cité et, surtout, l'abbé Jacques Olivier Pleuvry dont les écrits sont évoqués par les échevins en 1767, se sont largement inspirés de cette source pour élaborer leurs œuvres mais sans jamais les citer expressément et surtout sans pouvoir sortir l'auteur de l'anonymat. Or, près de trois siècles après qu'elle eut été composée et en dépit de toutes les destructions dont a été victime cette ville, nos recherches ont permis de retrouver la trace de vingt-trois copies, dont six ont malheureusement disparu, et parfois fort récemment. L'étude comparative des dix-huit rescapées permet de constater plusieurs caractéristiques :

- a. Le prototype initial remonte au plus tard à l'année 1711 ;
- b. Les auteurs et/ou les copistes se sont succédé sur plus d'un siècle, de 1719 à 1821 ;
- c. Les copies sont nombreuses, les versions et variantes sont multiples et parfois simultanées ;
- d. Certaines versions rectifient, complètent voire continuent l'œuvre du prototype au-delà de 1711, tout au long du siècle jusqu'en 1806-1810 ;
- e. Plusieurs versions sont illustrées par des plans colorés représentant les états successifs

---

<sup>507</sup> Toussaint DUPLESSIS, *Description géographique et historique de la Haute Normandie, divisée en deux parties ; dont la première comprend le pays de Caux ; & la seconde le Vexin*, Paris, Nyon, Didot, Giffart, 1740.

<sup>508</sup> Toussaint Duplessis, *op. cit.*, vol. 1, chapitre *Seizième Siècle*, § 183 à 206.

du site de l'estuaire puis de la ville et de ses fortifications depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> ;

f. Tous les textes se présentent sous la forme de chroniques visant à écrire l'histoire du site de l'embouchure de la Seine, puis des villes et des ports qui s'y sont succédé et enfin de la ville du Havre depuis sa fondation ;

h. Tous affirment vouloir écrire objectivement cette histoire en se basant sur des sources sûres :

- Les auteurs anciens pour l'Antiquité (Ammien Marcellin et Jules César) ;
- Les historiens français comme François Eudes de Mézeray (1610-1683), Jean de Serres (1540-1598) et Scipion Dupleix (1569-1661) ;
- Les *Mémoires de la fondation et origine de la ville Française du Havre de Grâce*, de Guillaume de Marceilles, déjà évoqués et composés vers 1594 ;
- Les sources de l'histoire normande comme la *Chronique de Normandie* et les travaux de l'historien rouennais Noël Taillepied en 1587 ;
- La description monumentale du port et de la ville du Havre par l'ingénieur havrais Adrien Godefroy de Nipiville en 1667<sup>509</sup> ;
- Les archives, qu'elles soient seigneuriales (marquisat de Gravelle et des seigneuries d'Orcher et de Gueldres), ecclésiastiques (paroissiales, archiépiscopales), notariales, judiciaires, communales (Le Havre, Harfleur, Leure) ou encore fiscales (Prévôté de Leure) ;
- L'observation des sites et l'étude des ruines subsistant dans l'estuaire, prémices de l'archéologie moderne ;
- La mémoire vivante des témoins oculaires, à commencer par l'auteur lui-même et souvent au moins à la génération qui précède, ce qui leur permet de remonter jusque vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

i. Tous les textes présentent en outre une structure commune. Après une préface s'attachant à évoquer le peuplement et l'urbanisation de l'estuaire de la Seine dans l'Antiquité gallo-romaine et au Moyen Âge ainsi, bien sûr, que les anciennes activités maritimes et navales et les installations portuaires afférentes, le texte est organisé chronologiquement règne par règne, sur le modèle des *Mémoires* de Guillaume de Marceilles mais d'une façon nettement plus systématique.

---

<sup>509</sup> *Le portrait de la ville et citadelle du Havre de Grâce avec les avantages de son port et de ses rades présenté à Monseigneur le Duc de Saint Aignan son Gouverneur*, [Le Havre], 1667 (BMH, Ms 361).

j. Enfin, et ce n'est pas la moindre de leurs qualités, toutes les copies ont en commun une lecture critique des sources et opèrent méthodiquement une confrontation des points de vue. Cet aspect, ajouté au choix judicieux des sources documentaires, donne à l'ensemble une coloration de sérieux et de rigoureux dans le propos qui a vraisemblablement beaucoup œuvré à lui conférer cette belle réputation d'authenticité et de fiabilité.

Quoi qu'il en soit, les problèmes d'authentification et de datation se posent en ces termes : de tous ces manuscrits, lequel comporte le texte originel ? Quelles sont les copies de première, de seconde ou de troisième génération ? Qui est le premier auteur ? Qui sont les continuateurs ? Quels liens ces derniers ont-ils entretenus avec le premier auteur et entre eux ? Pourquoi ont-ils écrit ? Qui sont les simples copistes, quand ont-ils écrit et si possible pourquoi ? Seul un travail minutieux de critique interne et externe (aspect, support et textes eux-mêmes), accompagné d'une comparaison quasiment terme à terme entre les différents manuscrits existants peut permettre de tenter d'y répondre en prenant en compte tous les paramètres :

- Matériels : qualité de la reliure, format, datation des filigranes quand il s'en présente, couverture (parchemin, papier, carton, etc...) ;
- Textuels : écriture, graphie, langue employée (orthographe, grammaire, vocabulaire...), encres, erreurs manifestes de copies, blancs, ratures...
- Tous indices externes (sur couverture, pages de gardes, ex-libris...) et internes (notes marginales, hors texte, dans le texte) susceptibles d'apporter des informations sur la date de la copie, le copiste, l'auteur, le continuateur, l'illustrateur, un collaborateur, une institution...
- Les illustrations et plans (dates, signatures, etc...) ;
- Et encore les dates et indices temporels divers... Car il ne suffit pas de dresser une sorte de généalogie des manuscrits pour en trouver le prototype, encore faut-il situer cet ensemble dans le temps et l'espace. De la même façon, identifier les auteurs, les continuateurs, les copistes par un patronyme reste insuffisant. Qui sont-ils ? Pourquoi ont-ils pris la plume et pour qui ? En un mot, d'où parlent-ils ? Les enquêtes sur les textes se doublent par conséquent d'enquêtes biographiques de façon à comprendre les liens qui les unissent éventuellement, et par là même à saisir pourquoi cette histoire du Havre eut un tel impact sur les Havrais durant un bon siècle.

## 1.2. Généalogie des manuscrits

L'analyse diplomatique comparative des manuscrits, tant externe qu'interne, selon les méthodes, les principes et les critères évoqués précédemment permet d'opérer une classification en six groupes distincts et d'esquisser une sorte de généalogie de ces manuscrits<sup>510</sup>.

**Le premier groupe** rassemble les manuscrits de première génération, à savoir le prototype originel attribué au maître mercier et bourgeois Jean Laignel (1668-1738)<sup>511</sup> daté au plus tard de la fin 1711 ou du début de l'année 1712, et sa continuation immédiate rédigée entre 1719 et 1733 par son fils, le capitaine et pilote Jean Laignel de L'Ormerie (1693-1757), intitulée *Antiquitez du Havre de Grâce et des lieues [sic] adjacents, recherchez avec soin de plusieurs personnes receully*<sup>512</sup>. Ce dernier signe explicitement ses dessins, cite son père comme premier auteur et donne suffisamment d'éléments biographiques pour le situer avec précision. Un second ex-libris figurant sur le manuscrit Laignel de L'Ormerie indique que ce dernier document a appartenu par la suite à Jean-Baptiste Le Tellier (1718-1804), officier d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et maire d'Harfleur de 1777 à 1790. Cette possession lui donna vraisemblablement l'idée de composer et de publier ses propres *Recherches historiques sur la Ville d'Harfleur*<sup>513</sup>. Une copie du Manuscrit Laignel de L'Ormerie, datant semble-t-il du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, fut conservée à la Bibliothèque municipale du Havre<sup>514</sup> mais sa disparition a été malheureusement constatée dans les années 1970.

**Le deuxième groupe** rassemble les manuscrits de deuxième génération, issus d'une copie disparue du Manuscrit Laignel réalisée en 1712 par l'avocat havrais Jean Gasquerel (1672-1719). Les deux manuscrits Gasquerel numéros 1<sup>515</sup> et 2<sup>516</sup> portent tous deux le même titre, *Mémoire sur le Havre de Grâce*, et datent respectivement du milieu des années 1730 et de 1821. Il est à noter au passage qu'ils présentent tous deux une continuation postérieure au décès de Jean Gasquerel, de 1719 à 1733, qui est la copie exacte de la continuation du Manuscrit Laignel de L'Ormerie. Le second est une copie intégrale de troisième génération du premier. Ce groupe comprend un autre manuscrit intitulé *Histoire du Havre de Grâce* copié vers 1767-1768 par l'abbé Jacques François Dicquemare (1733-1789) et superbement relié en plein cuir<sup>517</sup>. Ce savant en a réutilisé les plans

---

<sup>510</sup> Voir tableau généalogique des manuscrits renvoyé en annexe.

<sup>511</sup> Cette source sera ci-après désignée Manuscrit Laignel (BMM, Ms 21).

<sup>512</sup> Ci-après désigné Manuscrit Laignel de L'Ormerie (BMH, Ms 458).

<sup>513</sup> Le Tellier, *Recherches historiques sur la Ville d'Harfleur*, s. l. [Harfleur], 1786 (BMM, Ms 8).

<sup>514</sup> Manuscrit Laignel de L'Ormerie n°2 (BMH, Ms 457).

<sup>515</sup> Manuscrit Gasquerel n°1 (BMH, Ms 457).

<sup>516</sup> Manuscrit Gasquerel n°2 (BMH, Ms 456).

<sup>517</sup> Manuscrit Dicquemare (BMR, Ms Y 221).

dans un *Mémoire à la Direction des Fortifications de Haute-Normandie* en 1768<sup>518</sup>. La copie de l'ex-libris de l'avocat Jean Gasquerel ne laisse aucun doute sur ses origines mais dans ce cas précis le texte s'interrompt en 1711, à l'image du Manuscrit Laignel.

**Le troisième groupe** rassemble les manuscrits de deuxième génération, issus du travail de copie mais aussi de complément et de continuation, réalisé par le maître cordonnier et bourgeois du Havre François Le Véziel (1668-1738), dont le probable original disparu était encore signalé à la Bibliothèque municipale de Rouen en 1971<sup>519</sup> et s'intitulait *Origines de la Ville du Havre de Grâce*. Fort heureusement, une copie de ce texte fut réalisée vers 1806-1810 sur l'initiative du maire du Havre Guillaume Antoine Sery (1751-1836)<sup>520</sup> dans un registre communal intitulé *Archives du Havre* et rassemblant des pièces probatoires depuis 1587<sup>521</sup>. Il est à noter que les mentions marginales visant à donner des informations complémentaires à la date de la copie sont toutes de la main de Sery. Il y a ajouté aussi une *Notice sur l'Hôpital de cette ville, extraite d'un manuscrit de 1712*. Quant au texte original, il date manifestement de 1733-1734 et dit explicitement s'appuyer sur « *un manuscrit de 1712* ».

**Le quatrième groupe** rassemble les manuscrits de deuxième génération, issus d'une ou plusieurs copies inconnues du Manuscrit Laignel mises en circulation probablement entre 1712 et 1719, c'est-à-dire avant la rédaction des Manuscrits Laignel de L'Ormerie et Le Véziel.

- Le Manuscrit Millot peut être daté du premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle par son papier filigrané caractéristique de cette période. Son ex-libris « *Millot fils aîné* » indique qu'il a appartenu au bourgeois et négociant Pierre Paul Millot (1749-1794), fils de l'échevin François Millot (1711-1789). Bien que la copie ne soit pas de sa main, c'est vraisemblablement ce dernier qui en est à l'initiative car nous connaissons son goût pour la transmission de la mémoire havraise<sup>522</sup>. Ce manuscrit a figuré depuis cette époque dans les archives familiales Millot, puis Toussaint au XIX<sup>e</sup> siècle où nos investigations l'y ont localisé après plus d'un siècle de silence<sup>523</sup>.

---

<sup>518</sup> Papiers Le Masson Le Golft, Dossier n°1 (BMR, Ms G 16).

<sup>519</sup> Sous la cote F 73 selon Joachim DARSEL, « L'Amirauté en Normandie : tome IV. Amirauté du Havre – Harfleur (deuxième partie) », in *Annales de Normandie*, Caen, mars 1971, p. 31, note infrapaginale n°153.

<sup>520</sup> Il le fut de 1800 à 1821. Négociant, il figure par ailleurs parmi les passeurs de la mémoire havraise par son recueil de mélanges intitulé *Spicilège ou Farrago* (AMH, BAGF5900) rédigé de 1779 à sa mort en 1836 à l'imitation de l'échevin Guillaume Morel (1619-1696) dont il avait acquis le manuscrit en 1779.

<sup>521</sup> AMH, II 23, f° 314 à 424 (sauf f° 373-375).

<sup>522</sup> Ses *Mémoires d'échevinage et de marguillage*, rédigés dans les années 1750 ainsi que son livre de raison le font figurer en bonne place parmi les passeurs de la mémoire havraise.

<sup>523</sup> M. Dominique Toussaint vient d'en faire don en septembre 2009 à la Bibliothèque municipale où il est conservé sous la cote Ms 1218.

- Le Manuscrit Lesueur<sup>524</sup> mérite une mention toute particulière. Cette copie à la calligraphie particulièrement soignée dans ses premiers feuillets, imitant à s’y méprendre la typographie, semble dater des années 1730. Une note marginale figurant à la page 79 montre toutefois qu’il ne peut en aucun cas avoir été rédigé antérieurement au 21 novembre 1732. Les vignettes qui l’illustrent, dessins originaux imitant la gravure en taille douce, sont signées par un certain J. Bellet dont on ne sait rien. Initialement relié en parchemin et intitulé *Antiquitez du Havre de Grâce*, il reçut une nouvelle couverture en papier et le nouveau titre d’*Histoire du Havre de Grâce* à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est à noter que cette belle résolution du copiste d’imiter l’art typographique n’a guère tenu la distance puisque l’écriture se banalise dès le onzième feuillet. L’histoire de ce curieux manuscrit a pu être reconstituée en partie. Conservé aujourd’hui aux Archives municipales, l’archiviste du début du XX<sup>e</sup> siècle qui le décrivit alors attribua par erreur sa composition à l’officier d’Amirauté Jean-Baptiste Denis Lesueur (1750-1819) en raison de la présence d’un ex-libris de sa main. Néanmoins nos recherches ont démontré qu’il n’avait pu en aucun cas en être l’auteur et qu’il n’en fut que le simple propriétaire entre 1792 et 1819<sup>525</sup>. Ce qui est nouveau, par contre, c’est que parmi ses papiers, conservés à la Bibliothèque municipale de Rouen, Marie Le Masson Le Golft ajoute de sa main une mention datée de 1777, ainsi libellée : « *Notice d’un manuscrit intitulé Histoire du Havre de Grâce duquel est un cartel dessiné par Bellet que je crois appartenir à M. Dorey notaire* »<sup>526</sup>. Mais il y a mieux. Les mêmes Papiers Le Masson Le Golft contiennent des annales maritimes manuscrites indubitablement de la main de son père le capitaine Jean Le Masson (1711-1765), annales manifestement inspirées de nos *Antiquitez* avec cependant une importante coloration maritime, ce qui renforce l’idée d’une rédaction par un marin. Or il se trouve qu’un des manuscrits de l’histoire du Havre conservés à la Bibliothèque municipale du Havre<sup>527</sup>, malheureusement sans titre, est non seulement sans doute de la même main mais il contient aussi à la fin cette précision apportée par le copiste :

« Là finissent les Mémoires qui m’ont été prêtés par Mrs les notaires du Havre. J’y ai

<sup>524</sup> Manuscrit Lesueur (AMH, II 27), actuellement en cours de restauration (avril 2012).

<sup>525</sup> Voir Hervé CHABANNES, *Le rêve brisé de Jean-Baptiste Denis Lesueur : un bourgeois havrais des Lumières dans la tourmente révolutionnaire (1750-1819)*, Luneray, Bertout, 2004, p. 130-134.

<sup>526</sup> BMR, Ms G 16, dossier n°3.

<sup>527</sup> Manuscrit Le Masson (BMH, Ms 358).

fait quelques additions selon que je les ai trouvées dans l'Histoire de France, ou que je l'ai appris de témoins oculaires. Cette année 1711 est celle de ma naissance. Je ne me donnerai donc pas pour témoin oculaire des faits qui suivent de près ceux qui sont rapportés ci-dessus. Ce que je rapporterai du temps de mon enfance sera fondé sur les témoignages de gens sensés et dignes de foi »<sup>528</sup>.

On ne peut que regretter que la continuation de 1711 à 1763, promise par le copiste, ait disparu corps et biens si l'on en juge par la qualité de l'information contenue dans ses annales maritimes. Il apparaît cependant clairement que ce manuscrit est une copie du Manuscrit Lesueur, lui-même copié sur l'initiative du notariat du Havre dans les années 1730 avant d'être prêté à Jean Le Masson pour ses propres travaux d'érudition. Et c'est donc sa fille Marie Le Masson Le Golft qui le retrouva en 1777 pour s'en inspirer à son tour comme le montre sa notice évoquée ci-dessus. Où l'on voit que le travail d'érudition de Jean Laignel a engendré une envie semblable chez Jean Le Masson qui avait, selon toute vraisemblance, l'intention d'écrire une histoire politique, religieuse et maritime du Havre, vaste projet dont a hérité sa fille et qu'elle a mené à bien et à sa façon avec son *Coup d'œil sur l'état ancien et présent du Havre*<sup>529</sup> en 1778, ses *Annales depuis 1778*<sup>530</sup> et la publication en 1781 de ses *Entretiens sur le Havre*<sup>531</sup>, ouvrage pédagogique à l'intention des élèves du Collège.

- Enfin, le Manuscrit Marine<sup>532</sup> sous la forme d'un cahier joliment calligraphié et fort de 109 pages pour un format de 26 x 22,5 centimètres. Intitulé *Histoire du Havre de Grâce*, il est l'exacte réplique au mot près du Manuscrit Lesueur évoqué précédemment tant par son texte, y compris pour les quelques notes marginales, que par son orthographe, et semble être lui aussi sorti du greffe du notariat du Havre à peu près à la même époque, c'est-à-dire entre 1732 et 1750. Rien ne permet cependant de savoir quand et comment cet exemplaire est parvenu dans les archives centrales de la Marine royale ni pour quelle raison précise.

**Le cinquième groupe** comprend des manuscrits de la troisième génération, issus d'une

---

<sup>528</sup> *Ibid.*, p. 105, année 1711.

<sup>529</sup> BMR, Ms Y 45.

<sup>530</sup> *Annales depuis 1778 par l'auteur du Coup d'œil sur l'état ancien et présent du Havre, pour servir de suite à cet ouvrage. 1778-1790*, BMR Ms Y 45, et Philippe Manneville, *op. cit.*

<sup>531</sup> *Entretiens sur le Havre*, Le Havre, s. n., 1781 (BMH, N 1352). Voir partie consacrée à cette auteure.

<sup>532</sup> Manuscrit Marine, conservé au Service historique de la Défense à Vincennes, Département de la Marine, sous la cote Ms 107. Nous devons sa redécouverte et son signalement à Aline Lemonnier-Mercier.

ou de plusieurs autres copies inconnues du Manuscrit Laignel.

- Citons tout d'abord le Manuscrit Dubocage de Bléville<sup>533</sup> déjà évoqué auparavant pour avoir servi de preuve à l'intéressé lors de sa demande d'anoblissement en 1753. Il a aussi servi de source primaire pour la rédaction de son *Mémoire sur le port, la navigation et le commerce du Havre de Grâce* publié la même année.
- Trois autres manuscrits portent le titre d'*Antiquitez de la Ville Française et Havre de Grâce*. Il s'agit des Manuscrits Dumont, Dorion et Lescan. Le Manuscrit Dumont<sup>534</sup> est une copie fidèle du Manuscrit Laignel. Une note marginale ajoutée au folio 55 lors de l'évocation du tremblement de terre des 27 et 28 novembre 1757 permet de le dater d'environ 1758. D'autres notes portées en marge des folios 29, 34, 35 et 37 laissent à penser que cette copie pourrait avoir été réalisée pour le compte de l'administration communale, sur le modèle du Manuscrit Ville du Havre<sup>535</sup> copié dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, et intitulé *Différents extraits les plus intéressants [sic] tirés d'un manuscrit de l'Histoire du Havre de Grâce*.
- Quant au Manuscrit Dorion<sup>536</sup>, il est exactement contemporain et semblable au Manuscrit Dumont ; comme lui, il provient de la collection de l'érudite Montivillon qui fut bibliothécaire à Montivilliers à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il en diffère néanmoins en ce qu'il a été augmenté par l'abbé François Augustin Dorion (1711-1790), prêtre à Notre-Dame du Havre et chapelain des Ursulines. Outre le texte que nous connaissons, on y trouve en effet trois relations autonomes ; deux, sensiblement différentes, du bombardement du port et de la ville par les Anglais en 1759, et une du voyage de Louis XV au Havre en 1749.
- Le Manuscrit Lescan<sup>537</sup>, enfin, se distingue par la présence évidente de trois copistes différents dont l'un a ajouté un chapitre de seize pages intitulé, par fidélité à son modèle, *Mémoires sous Louis XV, depuis 1715 jusques...* Cette continuation ignore cependant les travaux de Laignel de L'Ormerie et de Le Véziel, et se poursuit jusqu'à l'année 1776. Le texte est malheureusement extrêmement succinct, l'écriture fort peu soignée et les ratures sont innombrables au point d'en gêner la lecture. Deux des copistes ont laissé leurs noms : un certain Delabrière, dont nous ne savons rien faute d'information complémentaire un tant soit peu précise, et un

---

<sup>533</sup> Manuscrit Dubocage de Bléville, BMH, Ms 356.

<sup>534</sup> Manuscrit Dumont, BMM, Ms 6. Il provient de la collection du libraire et bibliothécaire Montivillon, Ernest Dumont (1847-1919).

<sup>535</sup> AMH, II 23 in registre « *Archives du Havre* » déjà cité pour contenir le Ms Le Véziel.

<sup>536</sup> Manuscrit Dorion, BMM, Ms 7.

<sup>537</sup> Manuscrit Lescan, BMH, Ms 357.

nommé « Yves Lescan fils » pour lequel nous sommes en mesure de déterminer avec certitude que ce personnage était né à Brest en 1718, qu'il s'installa au Havre vers 1747, fut breveté pilote en 1751 et capitaine de navire en 1767. La même année, il fut admis comme bourgeois de la ville. Il décédera en 1795<sup>538</sup>.

- Un cinquième manuscrit, plutôt original, complète ce groupe. Sous le titre général des *Remarques et les Mémoires sur la fondation de la Ville du Havre de Grâce*, on trouve successivement une copie partielle des *Mémoires* de Guillaume de Marceilles, un traité des *Places du Pays de Caux et de l'embouchure de la Seine célèbres dans l'Histoire* ainsi qu'une copie fort incomplète – il manque les chapitres 5 et 8 – du Manuscrit Laignel. La première page porte cette indication : « *Ce manuscrit appartient à Mr Duchemin, conseiller au bailliage du Havre* ». Il s'agit là, sans aucun doute possible, de Louis Charles Duchemin (1738-1784), qui fut par ailleurs avocat au Parlement de Paris. Coïncidence, il était apparenté par sa belle-soeur à Jean-Baptiste Le Tellier<sup>539</sup> que nous avons déjà rencontré comme propriétaire du Manuscrit Laignel de L'Ormerie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Le sixième groupe** rassemble les écrits singuliers de l'abbé Pierre Biot. Nous savons peu de choses de cet humble personnage. Fils de Jacques Biot et de Marie Leroux, il naît au Havre en 1661, perd son père en 1664, entre au séminaire et devient prêtre choriste à Notre-Dame en 1686 avant de se retirer à Saint-François en 1697<sup>540</sup>. C'est en 1698 qu'il succède à son cousin Jacques Biot (1661-1697) récemment décédé à la charge officielle de gardien des horloges de la Ville, charge qui consiste aussi à « *sonner la retraite des bourgeois et habitants* » lors de la fermeture quotidienne des portes<sup>541</sup>. Il l'exerça scrupuleusement jusqu'en 1730, date à laquelle il lui fallut y renoncer en raison de son âge et de ses infirmités<sup>542</sup>. Monsieur Dominique Toussaint nous a communiqué un manuscrit intitulé *Extrait en forme de remarques compileez par M. Biot, prestre de la paroisse de Saint-François, touchant la Ville du Havre de Grâce*, dont la première page porte ce titre simplifié : *Remarques sur la Ville du Havre de Grâce*. Voici ce que précisent les dernières lignes :

« Achevé ceci sur l'original qu'avoit fait le sieur Biot prestre, décédé en 1731, qui a gouverné jusqu'à son décès les horloges de Notre-Dame, Saint-François, et les montres du Perrey et porte d'Ingouville [...]. Ce 1<sup>er</sup> mars 1732 ».

<sup>538</sup> AMH, dossier biographique Lescan, B 9.

<sup>539</sup> AMH, BMI, ND, 1768. Le 23 janvier, Gabriel Robert Duchemin, frère de Louis Charles, épouse une demoiselle Le Vasseur qui est la sœur de l'épouse de Jean-Baptiste Le Tellier. Voir partie consacrée à cet historien d'Harfleur.

<sup>540</sup> Jean-Baptiste LECOMTE, *Messire de Clieu, les Eglises et le Clergé de la Ville du Havre de Grâce (1516-1851)*, Dieppe, 1851, p. 128, 129 et 231 ; et A. Anthiaume, *Le Collège du Havre*, Le Havre, 1905, t. I, p. 323-324.

<sup>541</sup> AMH, BB 43, Causes ordinaires et délibérations, 1698-1699, 1<sup>er</sup> février 1698.

<sup>542</sup> AMH, BB 21, Causes ordinaires et délibérations, 1730-1733, 23 novembre 1730.

Ce Manuscrit Toussaint est donc une copie réalisée en 1732 d'un texte original composé par l'abbé Biot entre 1727 et 1731 comme le montre sans ambiguïté son analyse interne. Quant aux nombreux ex-libris et mentions diverses qu'il présente, ils ne nous permettent malheureusement pas d'identifier ce copiste manifestement proche de l'auteur mais ils livrent suffisamment d'indices pour esquisser une brève histoire de ce manuscrit. Ils nous apprennent en effet que celui-ci a appartenu à une certaine Anne Louise Osmond<sup>543</sup> qui l'a légué à sa nièce maternelle Suzanne Antoinette Sophie Pégot-dit-Gaye (1778-1840). Il semble ensuite être entré en la possession du curé de Notre-Dame Jean-Baptiste Bénard (1794-1873) qui exerça jusqu'en 1868, probablement par voie de don ou de legs à la fabrique. L'abbé Bénard le communique vers 1860 à l'érudit Jean-Baptiste Lecomte (1819-1880), vicaire à Saint-François, membre de la Société Havraise d'Études Diverses et historien ecclésiastique<sup>544</sup>, qui l'intègre à sa collection. C'est ainsi qu'Alexis Guislain Lemâle y fait référence cette même année 1860 dans son ouvrage intitulé *Le Havre sous les Ducs de Saint-Aignan*. La mort du prêtre, en 1880, conduit le manuscrit dans la collection de l'avocat Victor Armand Toussaint (1813-1899), dans la famille duquel il restera jusqu'à nos jours. Le texte fut partiellement publié par l'abbé A. Tougard en 1905<sup>545</sup>. Notons enfin au passage que la couverture du manuscrit est un parchemin du début du XVII<sup>e</sup> siècle tiré des archives de la paroisse de Saint-François<sup>546</sup>. Les érudits et bibliothécaires havrais crurent longtemps que ce manuscrit était unique en son genre jusqu'à ce que le docteur Paul Hélot<sup>547</sup> en découvre par hasard un autre exemplaire chez un ferrailleur de Rouen en 1960. Selon la description qu'en fit l'érudit havrais Georges Priem au cours d'une conférence donnée pour la Société Havraise d'Études Diverses la même année<sup>548</sup>, ce Manuscrit Hélot porte le même titre et son contenu est exactement semblable à celui que nous connaissons. Cependant la qualité générale de la copie apparaît plus médiocre et la langue est qualifiée de corrompue.

<sup>543</sup> Anne Louise Osmond, née en 1755, fille de Guillaume Jean Osmond, sergent de l'Amirauté et du grenier à sel puis huissier au bailliage du Havre.

<sup>544</sup> Jean-Baptiste Lecomte, *op. cit.* Une note manuscrite autographe de cet abbé, datée de 1860, est glissée dans le manuscrit. Voir partie consacrée à cet auteur.

<sup>545</sup> « Extrait en forme de remarques compilées par M. Biot, prêtre de la paroisse de Saint-François, touchant la Ville du Havre de Grâce », in *Mélanges de la Société de l'Histoire de Normandie*, année 1905, p. 352-382. Contrairement à ce qu'affirme dans cet article l'abbé Tougard sur la foi d'une interprétation quelque peu audacieuse des ultimes lignes du manuscrit, ces *Remarques compilées* ne furent pas « *continué et achevées par Pierre Paul Vieillard* ». La comparaison faite avec sa signature autographe portée en 1734 sur l'acte de vente d'une maison lui appartenant (AMH, Fonds de l'Église Notre-Dame, 4 Z 54) le démontre en effet aisément. Ce Pierre Paul Vieillard (1694-1748), par ailleurs marchand cirier et apparenté à Jean-Baptiste Denis Lesueur, ne fut en l'occurrence que le successeur de l'abbé Biot à la charge des cloches et horloges de la Ville.

<sup>546</sup> Une information que nous devons à notre ami archiviste-paléographe Dominique Rouet.

<sup>547</sup> Paul Hélot (1901-1964), adjoint au maire de Rouen chargé des Beaux-Arts de 1940 à 1944, membre de la Société des Amis des Monuments Rouennais et de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, était connu comme bibliophile et féru d'histoire locale.

<sup>548</sup> « *Une nouvelle version du manuscrit de l'abbé Biot* Remarques sur la Ville du Havre de Grâce », manuscrit, 15 octobre 1960 (ADSM, Fonds Georges Priem, 17 F 8).

En quoi le travail de l'abbé Biot est-il singulier, selon notre propre expression ? Bien que construit sur la même trame chronologique que le Manuscrit Laignel, la première partie du texte, manifestement rédigée en 1727, présente de notables différences jusqu'aux années 1660 tandis que la deuxième partie, composée en 1731, évolue vers une copie intégrale et littérale de son modèle avec quelques rares ajouts personnels. Ni simple copie à proprement parler, ni création intellectuelle autonome, il s'agit à nos yeux davantage d'une variante du texte original dont la composition a vraisemblablement été facilitée par sa proximité sociologique et religieuse avec les Laignel, Le Véziel et Gasquerel comme nous le verrons par la suite. La mort de l'abbé Pierre Biot au début de l'année 1731 expliquerait néanmoins qu'il ait pu ignorer les travaux en cours de Jean Laignel de L'Ormerie et ceux de François Le Véziel puisque ceux-ci ne furent achevés respectivement qu'en 1733 et en 1734.

À cette étape de l'enquête, quelques questions demeurent. Ces conditions d'écriture et de réécriture apparemment si singulières et ces échanges intellectuels, si fertiles pourraient-ils être les indices d'une sorte d'atelier d'écriture collective ? Qui sont ces personnages, quelles positions sociales occupent-ils et quelles relations entretiennent-ils mutuellement ?

### 1.3. Un atelier d'écriture original

Il est en effet temps de dire quelques mots sur les quatre principaux auteurs que sont Jean Laignel, Jean Laignel de L'Ormerie, Jean Gasquerel et François Le Véziel. Que savons-nous de ces personnages ? Humbles citoyens du Havre, ces hommes ne sont connus que par les traces, fort ténues et partielles, qu'ils ont laissées dans les archives de la Ville.

**Jean Laignel** est né au Havre le 28 octobre 1668 du mariage célébré en 1660 entre Jean Laignel (1634-1674), boulanger au Havre, et Charlotte Tanquereul. Installé comme mercier, il est désigné comme maître de sa corporation dans son acte d'inhumation dans l'église Saint-François dont il était marguillier, le 10 septembre 1738<sup>549</sup>. Il avait épousé en 1691 Marie Deschamps, une alliance avec les familles Rouzée, Tesnier, Décultot et Sery qui l'introduisit dans la petite bourgeoisie de la boutique et de la robe. C'est ainsi que par son épouse les Laignel ont pour cousins éloignés les passeurs de la mémoire Guillaume Antoine Sery, déjà évoqué, et Charles Jérôme Tesnier<sup>550</sup> ainsi qu'un certain François Le Véziel qui présente la particularité d'être l'exact contemporain de Jean Laignel. Les archives du Vicomté du Havre concernant les tutelles,

---

<sup>549</sup> AMH, GG 244, BMI, Saint-François, 1738. Il était décédé la veille.

<sup>550</sup> Charles Jérôme Tesnier fils (1695-1747), bourgeois et cleric-sergent de la Ville, auteur d'un précieux *Journal* professionnel tenu de 1717 à 1728 (BMH, Ms 705). Voir partie consacrée à ce passeur de la mémoire.

émancipations et curatelles montrent enfin que le père de l'avocat Jean Gasquerel fut nommément désigné en 1676 pour figurer dans le conseil de la famille Laignel, lorsqu'il s'agit de désigner un tuteur pour Jean et ses sœurs, devenus orphelins de père et mère<sup>551</sup>. De même, en 1731, les sœurs et le fils de Laignel, Françoise, Marie Laurence et Jean, figurent dans la succession du frère de Jean Gasquerel désigné comme « *leur cousin* »<sup>552</sup>. Enfin, lorsque sa fille Marguerite est inhumée à Notre-Dame, le 9 septembre 1692, Jean Gasquerel est l'un des deux témoins de ce triste évènement<sup>553</sup>. Dernière information livrée par les archives à propos de Jean Laignel : il est élu bourgeois notable dans le quatrième quartier du Havre le 29 décembre 1707 pour toute l'année 1708<sup>554</sup>. Jean Laignel fait donc partie de cette petite bourgeoisie havraise qui profite de l'essor économique sans précédent du Havre dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle pour se hisser socialement. Fils de boulanger, maître d'une des corporations artisanales les mieux considérées et les mieux placées pour profiter de l'accroissement des échanges maritimes, il s'allie à des marchands (Rouzée et Deschamps), des petits robins (Tesnier), des capitaines (Brocques) et à des futurs négociants (Sery).

Né le 9 août 1693<sup>555</sup>, son fils, **Jean Laignel de L'Ormerie**, poursuit cette stratégie d'ascension sociale paternelle en épousant Marie Françoise Delacroix, fille d'un marchand et apparentée à la dynastie des Houssaye, tous liés au monde portuaire. Il suivit les traces de son père comme bourgeois du Havre et marguillier à Saint-François mais sortira de la boutique pour se faire capitaine de navire et pilote. C'est lui-même qui l'affirme dans son manuscrit<sup>556</sup> :

« L'auteur s'est fait recevoir capitaine et pilote le 17<sup>e</sup> mars 1717 par Monsieur Dubocage, suivant sa lettre de reception de l'amirauté du Havre ; et j'ay aussy aprins l'hydrographie sous le dit sieur Georges Boissaye sieur Du Bocage en se temps là, hydrograffe du roy, entretenu en ce port du Havre de Grâce ».

Une information que confirment les archives de l'Amirauté du Havre<sup>557</sup>. Nous ignorons tout du reste de sa vie, hormis qu'il eut trois enfants dont deux moururent en bas âge. La survivante, Marie Françoise, née en 1740, épousera en 1779 Pierre Toussaint Boullenger, procureur du roi au bailliage de Montivilliers et avocat, issu d'une dynastie de marchands merciers bourgeois du

---

<sup>551</sup> ADSM 18 BP 90, Vicomté du Havre, tutelles, émancipations et curatelles, 29 mai 1676.

<sup>552</sup> Terrier du Havre, Minutes des déclarations, 1757-1762 (AMH, CC 45, n°886 et CC 56).

<sup>553</sup> AMH, Tables décennales des Inhumations, Notre-Dame, 1669-1699.

<sup>554</sup> AMH, BB 85, Élections, 1707-1710, f° 31.

<sup>555</sup> AMH, GG 61, BMI, ND, 1693 ; il fut baptisé le 11 août.

<sup>556</sup> Lorsqu'il évoque l'ouverture de l'École d'Hydrographie en 1681.

<sup>557</sup> Amirauté du Havre (ADSM, 216 BP 388, 17 mars 1717). L'acte de réception est publié en annexe. Il signe « *Laignel de L'Ormerie* ». Le sieur Georges Boissaye Dubocage dont il est ici question est l'aïeul déjà cité de Michel Joseph Dubocage de Bléville, qui décédera peu de temps après.

Havre. Son épouse meurt en 1753<sup>558</sup> et il la suit dans la tombe le 16 janvier 1757<sup>559</sup> à l'âge de 64 ans. Ultime question : pourquoi ce nom de L'Ormerie qu'il arbore dès 1717 ? Comme nombre de bourgeois commençant à s'enrichir, il rêvait d'une notabilité à particule sans toutefois pouvoir prétendre à l'anoblissement. Il a vraisemblablement accolé à son patronyme le nom d'une terre ou d'une ferme achetée dans l'arrière pays, soit à Criquetot-L'Esneval, soit à Rolleville où existent des hameaux de ce nom<sup>560</sup>.

**Jean Gasquerel** est né le 15 août 1672 au Havre, fils de Jean Gasquerel, très probablement avocat, et de Jeanne Plainpel. Il est, par sa mère, apparenté à cette vieille famille anoblie de notables havrais ainsi qu'aux De Martonne, noblesse de robe depuis plusieurs générations. Il épouse en 1707<sup>561</sup> Marie Anne Bailleul, fille de l'avocat Nicolas Bailleul et soeur de l'avocat du même nom ; sa mère était une demoiselle Hacquet, héritière d'une des plus anciennes familles de la bourgeoisie de robe havraise. Les oncles et frères de Jean sont capitaines de navires ou prêtres. Avocat lui-même, il fut par ailleurs élu administrateur de l'Hôpital en 1717 pour trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1718<sup>562</sup>, mais la mort le faucha brutalement avant l'achèvement de son mandat. En effet, tombé gravement malade le 14 août 1719, il sera inhumé dans l'église Notre-Dame à peine huit jours plus tard<sup>563</sup>. Nous avons vu que les Laignel avaient bénéficié à deux reprises de l'aide de leurs cousins Gasquerel dans des conseils de famille. La réciproque est tout aussi vraie. Ainsi, lorsque Jean Gasquerel laisse après son décès trop précoce un jeune garçon âgé de 10 ans prénommé Jean Nicolas, Jean Laignel figure dans le conseil de famille chargé de statuer sur le sort de l'orphelin aux côtés des frères et beaux-frères du défunt. Il est officiellement qualifié à cette occasion de « *cousin du mineur* »<sup>564</sup>. Notons enfin que Jean Gasquerel est par ailleurs l'auteur d'un magnifique plan du Havre en couleurs. Daté de 1695, celui-ci comprend aussi un dessin représentant le bombardement du Havre par la flotte anglo-hollandaise en 1694, scène vue du Cap de La Hève<sup>565</sup>.

Né le 17 janvier 1668<sup>566</sup>, **François Le Véziel**, lointain cousin des Laignel et Gasquerel, est le

---

<sup>558</sup> AMH, GG 259, BMI, SF, 1753 (le 11 septembre).

<sup>559</sup> AMH, GG 263, BMI, SF, 1757. Il est mort l'avant-veille.

<sup>560</sup> Charles de ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, *Dictionnaire topographique du département de la Seine-Maritime*, Paris, 2<sup>e</sup> édition, 1984.

<sup>561</sup> AMH, GG 74, BMI, ND, 1707 (le 2 février).

<sup>562</sup> AMH, BB 87, Élections, 1714–1721, séance du 28 décembre 1717, f° 21 v° à 22 v°.

<sup>563</sup> AMH, GG 87, BMI, ND, 1719 ; et AMH, Fonds Hôpital, série E, carton 2, Délibérations du Bureau de l'Hôpital Général, 1718-1723.

<sup>564</sup> ADMS, 18 BP 84, Vicomté du Havre, Tutelles, émancipations et curatelles, 30 août 1719.

<sup>565</sup> Ce plan a été acquis par la BMH en février 2009.

<sup>566</sup> AMH, GG 39, BMI, ND, 1668.

fils aîné du bourgeois et maître de la corporation des cordonniers du Havre Adrien Le Véziel<sup>567</sup> (vers 1639 -1712). Son grand-oncle François était vicaire et prêtre choriste à Notre-Dame. Cet homonyme avait laissé un si vif souvenir dans la mémoire de ses contemporains de par les fonctions de régent du collège du Havre qu'il avait longtemps exercées<sup>568</sup> que la confusion entre les deux individus a été souvent opérée, comme en témoigne une mention sur la première page du Manuscrit Millot. Ce personnage prendra la suite de son père comme cordonnier puis maître cordonnier dès 1707<sup>569</sup>. Il épouse en 1702<sup>570</sup> Anne Toinette Décultot, héritière d'une dynastie de marchands et artisans, tandis que son frère Adrien s'établit comme marchand à Honfleur. François Le Véziel décède à l'âge de 70 ans et est inhumé le 3 mars 1738<sup>571</sup> dans l'église Saint-François dont il était le marguillier et le trésorier, tout comme l'étaient les Laignel. Cette proximité dans les activités paroissiales et religieuses dénote une fréquentation commune des mêmes milieux sociaux, familiaux et intellectuels que les Laignel et Jean Gasquerel. Les archives des charités religieuses montrent en outre que ce dernier fut membre de la Charité Notre-Dame en compagnie de l'abbé Pierre Biot, au moins de 1703 à 1708<sup>572</sup>, et qu'il côtoya Adrien Le Véziel, le père de François, au sein de la Charité Saint-Sébastien<sup>573</sup>. Jean Laignel, Jean Laignel de L'Ormerie, Jean Gasquerel, François Le Véziel et Pierre Biot se connaissaient donc à plus d'un titre, se fréquentaient tant dans leur vie publique que dans leur vie privée et étaient tous issus de la petite bourgeoisie havraise. Comment dans ces conditions a été conçue, rédigée puis diffusée cette Histoire du Havre ? Peut-on parler de réalisation collective, voire d'atelier d'écriture ? Quelles hypothèses pour quel scénario ?

Le Manuscrit Laignel, par sa langue, son archaïsme, ses défauts et l'usage constant de la première personne du singulier, est sans conteste le manuscrit de première génération d'où procèdent tous les autres. Achievé en 1711, ce manuscrit circule alors anonymement dans un cercle restreint grâce à l'avocat Jean Gasquerel qui en détient une copie par ses liens privilégiés avec l'auteur. Plusieurs copies en sont tirées au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la base d'une version améliorée de cette première génération, ce qui explique que tous soient organisés sur le même plan général.

La mort de Jean Gasquerel en 1719 coïncide avec la date de reprise du manuscrit de seconde génération, tout aussi original que le premier et rédigé vers 1728-1733 par Jean Laignel de

---

<sup>567</sup> AMH, BB 11, Causes de l'Hôtel de Ville, 1683 (le 2 janvier).

<sup>568</sup> François Le Véziel (1600-1685) fut régent du Collège de 1648 à 1673. Voir Albert Anthiaume, *Le Collège du Havre*, Le Havre, 1905, p. 56-57, 98 et 278-279. Voir aussi la partie consacrée à Jean-Baptiste de Clieu qu'il a côtoyé.

<sup>569</sup> AMH, HH 39, Cordonniers, 1683-1790. Voir les années 1708, 1712, 1718 et 1723.

<sup>570</sup> AMH, GG 69, BMI, ND, 1702 (le 5 septembre).

<sup>571</sup> AMH, Tables décennales des inhumations, Saint-François, 1615-1792.

<sup>572</sup> AMH, Fonds de l'Église Notre-Dame, Charité Notre-Dame, registres des membres en 1703, 1706 et 1708, 4 Z 32-34.

<sup>573</sup> AMH, Fonds de l'Église Notre-Dame, Charité Saint-Sébastien, registre des membres en 1702, 4 Z 20.

L'Ormerie, fils de Jean Laignel et marguillier à Saint François. Cet homme est incontestablement l'auteur de cette deuxième version du manuscrit modernisée, corrigée et illustrée de plans en couleurs tracés de sa main et explicitement signés. Or celui-ci déclare, en reprenant le travail de son prédécesseur, qu'il va relater « *ce qui s'est passé de plus remarquable du temps de [son] père et du [sien] jusqu'aujourd'hui* ». Et comme l'auteur du Manuscrit Laignel avait bien précisé que c'est lui qui avait choisi cette forme de relation, tout porte à croire que Jean Laignel a repris, corrigé, complété et continué l'œuvre de son père jusqu'à sa propre époque en 1733. Et ce d'autant plus facilement que les recherches généalogiques ont montré que le père de Jean Laignel était encore en vie à cette époque, qu'il portait lui-même le nom de Jean Laignel, qu'il était maître mercier au Havre et marguillier à Saint-François et, enfin, que ses dates de vie sont exactement les mêmes que celles de François Le Véziel.

C'est ce même François Le Véziel qui est l'auteur d'un manuscrit de l'histoire du Havre, fidèle copie du Manuscrit Laignel datée de 1733-1734, auquel il a ajouté quelques compléments avec la reproduction d'une partie de ses plans. N'écrit-il pas à plusieurs reprises qu'il se fonde sur un « *extrait particulier d'un autre mémoire sur le Havre, écrit en 1712* »<sup>574</sup>. Cette hypothèse d'une élaboration par le mercier Jean Laignel jusqu'à la fin de l'année 1711, puis d'une première copie et d'une diffusion par son cousin Jean Gasquerel dès 1712, puis d'une copie de seconde génération reprise, corrigée et complétée par son fils Jean Laignel de L'Ormerie entre 1724 et 1733, copiée à nouveau et complétée par Pierre Biot en 1727-1731 et par François Le Véziel en 1733-1734, expliquerait qu'un état intermédiaire du manuscrit ait pu être mis en circulation dès 1712 puis ait été copié tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle sans que quiconque ait su ou pu l'authentifier. Dès 1740, l'historien de la Normandie Dom Duplessis, puis vers 1750-1753 pour Michel Joseph II Dubocage de Bléville, et enfin en 1767-1768 pour les échevins de la ville du Havre, le manuscrit a été diffusé dans l'état primitif et personne n'a été pour lors en capacité d'en identifier l'auteur, un humble mercier.

Ultimes arguments pour valider l'hypothèse d'une première rédaction par Laignel père, reprise par son fils : le manuscrit paternel est rédigé dans une langue laborieuse et truffée de « normandismes » dont la prononciation est parfois rendue de façon phonétique ; les fautes d'orthographe et de grammaire abondent et la graphie est malhabile, difficile, hachée...<sup>575</sup> Tout d'abord, aucun copiste, si médiocre soit-il, n'aurait réalisé un tel travail à partir d'un original rédigé en bon langage, ce qui plaide pour son caractère premier. Ensuite, tous ces indices vont

---

<sup>574</sup> AMH, II 23, f° 320 entre autres.

<sup>575</sup> Comme le lecteur curieux pourra aisément s'en convaincre en se reportant au texte original publié par Dominique ROUET et nous-même in *Jean Laignel. Antiquitez du Havre de Grace : Une histoire inédite écrite en 1711*, Rouen, PURH, collection *Histoire & Patrimoines*, 2011.

manifestement dans le sens d'une rédaction non seulement par des non professionnels de l'écriture, quoique bien documentés, mais encore par des individus porteurs d'une culture populaire spécifiquement locale. Ceux-là pourraient fort bien être des boutiquiers havrais à la formation littéraire très sommaire. Enfin, compte tenu de l'état linguistique et calligraphique de ce manuscrit, seul un fils respectueux issu du même milieu et porteur de la même culture aurait pu le prendre au sérieux. Toute autre personne, et d'autant plus si elle eût été plus instruite, aurait tout simplement disqualifié ce texte au premier regard.

Enfin, s'il était encore besoin de valider un peu plus l'hypothèse d'un atelier collectif qui aurait repris à son compte un deuxième état du manuscrit, après qu'il fut issu de l'esprit de Jean Laignel, on pourrait simplement souligner cette étrange coïncidence : le titre des deux Manuscrits Laignel de L'Ormerie indique explicitement que les « *Antiquitez* » du Havre sont « *recherchées et recueillies de plusieurs personnes* » ; celui du Manuscrit Le Véziel n° 2 évoque clairement une histoire du Havre « *recherchée avec soin de plusieurs personnes curieuses* » ; et enfin la variante de l'abbé Biot parle de « *remarques compilées* ». Saurons-nous un jour le fin mot de cette énigme ?

Une histoire urbaine d'une ville portuaire écrite par un marchand mercier, continuée par un capitaine de navire et propagée par un petit avocat, un cordonnier et un abbé sonneur de cloches et gardien des horloges publiques, voilà qui n'est certes pas banal au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ; surtout lorsque l'on se souvient que ce même texte servira de preuve à la Ville dès 1767-1768 - soit seulement trente ans après la mort de son premier auteur et dix ans après celle de son second - pour faire valoir ses droits de propriété sur l'hôtel de ville au nom d'une fiabilité admise par tous sans même en connaître les auteurs ; et surtout, enfin, si l'on se rappelle que Michel Joseph II Dubocage de Bléville lui-même, grand négociant et maire-échevin, s'était appuyé sur ce texte dans les mêmes circonstances quatorze ans auparavant pour constituer son dossier d'anoblissement.

Il reste que tous ces hommes ont œuvré de concert pour passer la mémoire havraise aux générations futures, une mémoire fondée sur une identité urbaine constituée des éléments apportés par le fondateur Guillaume de Marceilles : une ville portuaire voulue et pérennisée par le roi, qui doit tout au roi à commencer par une loyauté sans faille, une véritable sentinelle posée sur l'estuaire de la Seine et au péril de la mer pour protéger le royaume des attaques anglaises et contre les protestants, une cité qui ne peut se définir que comme catholique et comme base de départ pour toutes les expéditions navales et maritimes, pour le commerce ou pour la pêche. Autre leçon importante : parce qu'il a renoué avec la tradition orale et les écrits des origines, parce qu'il a fixé par écrit les événements du second siècle de l'histoire de la ville, ce travail a

profondément et durablement irrigué l'érudition et l'histoire de la ville pendant plus d'un siècle, jusqu'au début des années 1820, voire jusqu'aux années 1860. Le démontre amplement l'intérêt manifesté à son égard par des auteurs aussi divers dans leurs motivations que Michel Joseph II Dubocage de Bléville, l'abbé Pleuvry, Marie Le Masson Le Golft et son père Jean Le Masson, Jean-Baptiste Denis Lesueur, Guillaume Antoine Sery, Jacques Augustin Gaillard, l'abbé Jean-Baptiste Lecomte et l'érudit et imprimeur Alexis Guislain Lemâle, voire même le jeune Amandus Roessler à partir de 1859<sup>576</sup>.

## 2. Charles Jérôme Tesnier et ses annales municipales de 1717 à 1728

La famille du chroniqueur municipal Charles Jérôme Tesnier est originale dans notre étude en ce qu'elle s'est constituée autour de charges administratives et financières municipales durant un siècle, de 1686 à 1782. Le premier Tesnier repéré dans les archives est un certain Sylvain dont nous ne savons que fort peu de choses : il n'est pas originaire du Havre car nous ne retrouvons aucun acte le concernant personnellement. Il y a même fort peu de chances qu'il y ait demeuré car, lorsque son fils aîné Christophe décède au Havre à l'âge de 78 ans en 1749, son acte d'inhumation mentionne que ce dernier était natif de Beaugency, près d'Orléans<sup>577</sup>, et que son père était commis aux octrois. Cependant rien n'indique que Sylvain Tesnier ait exercé cette charge au Havre. C'est en 1686 que l'on trouve la première trace d'un Tesnier dans les archives havraises. Il s'agit de la réception de Charles Jérôme I, père de notre héros, à la charge municipale de crieur public sur la présentation d'un certain Jean Hamel<sup>578</sup>. Une fin d'année plutôt faste puisqu'il sera élu aussitôt après par le conseil de ville à la charge de clerc-sergent<sup>579</sup>. Après sa réélection en décembre 1688, une lettre de la duchesse de Saint-Aignan, l'épouse du gouverneur du Havre, au maire échevin Thibaut témoigne de sa satisfaction pour cette continuation ainsi que d'un vif intérêt pour Tesnier et son collègue Le Lièvre<sup>580</sup>. C'est ainsi que les archives ponctuent la carrière de Charles Jérôme Tesnier père en 1699 « *pour avoir fait un rôle général de tous les bourgeois et habitants* »<sup>581</sup> ; en 1700, pour une gratification particulière<sup>582</sup>, de même qu'en 1702 « *pour son*

<sup>576</sup> Lorsqu'il rédige *l'Histoire de sa vie*, à partir de 1859, le jeune Amandus Roessler consulte encore le Manuscrit Laïgnel pour étayer ses recherches et les observations réalisées sur le terrain (BMH, Ms 711).

<sup>577</sup> AMH, GG 117, BMI, ND, 1749 (le 13 mai).

<sup>578</sup> AMH, BB 15, Causes, 5 janvier 1685 – 28 décembre 1686, le 16 novembre.

<sup>579</sup> AMH, BB 82, Élections, 1684-1692, le 30 décembre 1686.

<sup>580</sup> AMH, BB 99, Personnel de la Ville, 1635-1785, lettre du 8 janvier 1689. Il s'agit vraisemblablement de l'épouse de François Honorat de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, qui fut gouverneur du Havre de 1664 à sa mort en 1687.

<sup>581</sup> AMH, CC 119, Comptes des recettes et dépenses, 1698-1703.

<sup>582</sup> AMH, BB 22, Causes ordinaires, assemblées générales et délibérations, 1700, le 23 janvier, location des ouvroirs de la Ville.

*efficacité à recouvrer la capitation près des imposés pauvres et insolvable* »<sup>583</sup> ; en 1704 où il est successivement commis aux quêtes<sup>584</sup> et nommé à la charge d'huissier-audiencier<sup>585</sup> ; en 1705 où il doit s'entremettre dans un contentieux entre la ville, la paroisse et l'hôpital Saint-Jean-Baptiste à propos de l'aumône des pauvres<sup>586</sup>. En 1712, à l'annonce de la mort du régisseur des octrois le 22 février, le procureur syndic de la commune fait apposer les scellés sur ses papiers et son coffre-fort et Charles Jérôme Tesnier père est nommé pour en remplir les fonctions par intérim jusqu'à la désignation du nouveau régisseur en janvier 1713<sup>587</sup>.

La même année 1713, Charles Jérôme Tesnier fils, notre chroniqueur, est nommé commis aux octrois :

« Depuis la paix, le commerce commençant à s'ouvrir et les octrois augmentant considérablement [...], il est nécessaire de donner un nouveau commis pour le travail de bureau ; le fils de Tesnier est nommé aux appointements de 20 livres par an »<sup>588</sup>.

C'est là le début de sa carrière tandis que celle de son père se poursuivra ainsi, dans la confiance et l'efficacité, jusqu'à sa mort en 1731, date à laquelle sa charge de clerc-sergent sera transmise à son fils puîné Pierre Nicolas (1710-1733)<sup>589</sup> qui lui-même la transmettra après sa mort prématurée à son oncle paternel Christophe Tesnier<sup>590</sup>. Ce dernier enfin en fera hériter son petit neveu Charles Jérôme Tesnier III, fils de Charles Jérôme Tesnier II, et petit-fils du fondateur de la lignée Charles Jérôme I<sup>591</sup>. Pourquoi Charles Jérôme II, le fils aîné, n'a-t-il pas succédé à son propre père comme le voulaient les usages, et pourquoi son frère puîné Pierre Nicolas l'a-t-il supplanté ? Aurait-il démérité aux yeux de la Ville ou du gouverneur alors que la famille semble connue honorablement ? Beaucoup mieux que cela : Charles Jérôme II a obtenu la charge de clerc-sergent de Le Lièvre, le collègue de son père, au nez et à la barbe du fils de ce dernier, et ce dès 1717 alors qu'il n'a que 22 ans<sup>592</sup>. Voici le récit qu'il en donne lui-même dans son manuscrit<sup>593</sup> intitulé *Observations faites de ce qui s'est passé dans l'hôtel de ville* :

« Aussitôt que le dit Sieur Le Lievre fut decedé, j'alloy chez M<sup>r</sup> le Lieutenant de Roy, chez M<sup>r</sup> le Major<sup>594</sup> pour les prier de vouloir bien m'accorder leur protection pour obtenir l'employ dudit Sieur

<sup>583</sup> AMH, BB 24, Règlements et causes ordinaires, le 13 mai.

<sup>584</sup> AMH, CC 120, Comptes des recettes et dépenses, 1704.

<sup>585</sup> AMH, BB 85, Élections, 1703-1710.

<sup>586</sup> AMH, BB 26, Causes ordinaires et délibérations, 1705, les 1<sup>er</sup>, 4 et 8 août.

<sup>587</sup> AMH, BB 30, Causes ordinaires et délibérations, 1711-1712.

<sup>588</sup> AMH, BB 31, Causes ordinaires et délibérations, 1713, le 9 décembre.

<sup>589</sup> AMH, BB 89, Élections, 1729-1735.

<sup>590</sup> AMH, BB 89, Élections, 1729-1735. En janvier 1735.

<sup>591</sup> AMH, BB 91, Élections, 1743-1750, en 1748.

<sup>592</sup> AMH, BB 87, Élections, 1714-1721.

<sup>593</sup> BMH, Ms 705, f<sup>o</sup> 2.

<sup>594</sup> C'est-à-dire le commandant de la citadelle.

Le Lievre. J'allay aussy chez Messieurs Le Tournois, Fouquet, Duval d'Épremesnil, Rebut Duheautre, Maires Eschevins, M<sup>r</sup> Le Noble Syndic, M<sup>r</sup> Morel Receveur, et le Sieur Thibaut Greffier, qui me promirent tous et à mon père qui estoit avec moy que je pourrois conter<sup>595</sup> là dessus de leur part. »

Première étape : accompagné de son père Charles Jérôme I, lui-même cleric-sergent depuis plus de trente années, faire sa cour auprès des maires-échevins et des chefs de l'administration municipale ainsi que des autorités royales dans la ville, le major de la citadelle et le lieutenant de roi qui représente le gouverneur lui-même à la cour de Versailles. Il s'agit ici de Jean du Vivier (ou des Viviers) qui fut en charge de 1695 à 1719. Rappelons que Charles Jérôme II n'est lui-même pas un inconnu puisqu'il est commis aux octrois depuis quatre ans, un poste de confiance vraisemblablement sous haute surveillance.

Voici la seconde étape<sup>596</sup> :

« Messieurs les eschevins ne manquèrent pas le lendemain d'escrire à Monseigneur le Duc de Mortemart la mort dudit Sieur Le Lievre pour, par luy, y pourvoir. [...] Messieurs de Ville me proposèrent pour remplir cet employ et escrivirent en ma faveur. Ce fut M<sup>r</sup> Thibaut qui fit la lettre qu'il signa, pour donner encore plus de force, M<sup>gr</sup> le Duc se confiant fort au Sieur Thibaut. Mon pere et moy ne manquèrent pas [sic] de prendre la liberté de luy escrire pour le suplier de vouloir bien m'accorder la faveur de remplir le dit employ. Mon pere escrivit aussy à Madame la Duchesse de Beauvilliers pour la prier de m'obtenir la mesme grace de M<sup>gr</sup> le Duc de Mortemart. »

Ce dernier n'est autre que Louis de Rochechouart, pair de France et gendre de Paul de Beauvilliers auquel il a succédé en 1714 dans la charge de gouverneur du Havre. Quant à la duchesse dont il est question ici, il s'agit de la veuve de Paul de Beauvilliers (1648-1714) et belle-mère du duc de Mortemart, Henriette Louise Colbert<sup>597</sup>. Tesnier poursuit ainsi son récit des péripéties de sa nomination :

« Le 29<sup>e</sup> du mois de septembre [...], M<sup>r</sup> Thibaut receut une lettre de M<sup>gr</sup> le Duc pour réponse à la lettre que Messieurs de Ville luy avoit escrite, et celle de mon pere. M<sup>r</sup> Thibaut eut la bonté de me la communiquer pour me faire voir que Monseigneur avoit eu pour moy la bonté de me recevoir. Quand tous Messieurs les Eschevins l'eurent leüe, M<sup>r</sup> Thibaut m'en fit faire une copie que j'allay de sa part porter à Mr Du Vivier qui me marqua estre bien aise que cela eust ainsy reussy ».

S'ensuivent la copie de la lettre du duc de Mortemart, la mention que la charge de Porte-Clefs, que les Tesnier ne briguaient pas probablement pour des raisons tactiques, avait été confiée au gendre de Le Lièvre, et enfin son élection, simple formalité, et sa réception par le conseil de ville avec sa prestation solennelle de serment. Ce qu'il ressort clairement de ce témoignage, c'est que notre chroniqueur municipal Charles Jérôme Tesnier II dispose d'un solide

---

<sup>595</sup> *Conter* : sic pour *compter*.

<sup>596</sup> BMH, Ms 705, f° 2-3.

<sup>597</sup> Fille de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seigneley, et petite-fille du grand Colbert, née en 1660.

et efficace réseau tissé, pour l'essentiel, durant les trente années d'exercice de son père. Ses deux adversaires, le gendre et héritier du titulaire et « *le Sieur Chauvin, fils du Sieur Chauvin commis du Sieur Thibaut* », sont aisément écartés dans cette course grâce à l'appui sans faille du Corps de ville, du major de la citadelle, du lieutenant de roi et même de la famille qui gouverne Le Havre au nom du roi depuis 1664, les Beauvilliers de Saint-Aignan. À cet égard, nous ne pouvons nous empêcher d'établir un rapprochement entre l'origine apparemment orléanaise des Tesnier et la situation de la famille ducale. Peut-être y a-t-il là la trace d'un lien ancien qui aurait provoqué le déplacement des Tesnier vers Le Havre ; simple supposition dénuée de preuves écrites...

Quoi qu'il en soit, voici Charles Jérôme Tesnier II pourvu de la charge de cleric-sergent de la ville aux côtés de son père. Selon Alphonse Martin, « *la charge de cleric-sergent tenait l'avant-dernier rang dans l'ordre des préséances* » parmi les officiers municipaux. Leurs attributions consistaient à crier et afficher publiquement les adjudications de fournitures à faire à la Ville, les ordonnances des échevins et enfin à assigner devant ces derniers les habitants convaincus d'avoir contrevenu aux règlements de police urbaine<sup>598</sup>. Nous avons vu qu'ils étaient également chargés de poursuivre les débiteurs de la commune. Jeune encore – né en 1695<sup>599</sup>, il n'a alors que 22 ans – il exercera son métier trente années durant jusqu'à sa mort en 1747 à l'âge de 53 ans<sup>600</sup>. Bien qu'il n'y ait aucune trace d'un quelconque Tesnier dans les requêtes pour réceptions en bourgeoisie relevées de 1627 à 1789, l'acte d'inhumation de sa soeur Geneviève Angélique en 1739 précise que feu leur père Charles Jérôme I était bourgeois<sup>601</sup>. Il y a par conséquent de fortes chances pour que son fils Charles Jérôme II ait été aussi reçu en bourgeoisie. Allié par sa mère à la famille Rouzée<sup>602</sup>, une dynastie de marchands et d'échevins remontant au premier siècle havrais, il compte parmi ses collatéraux les familles Laignel, Sery, Brocques et Gasquerel, toutes situées dans les classes moyennes de la ville. Notons au passage cette parenté avec quatre passeurs de la mémoire havraise : Jean Laignel, son fils Jean Laignel de L'Ormerie, Jean Gasquerel et enfin Guillaume Antoine Sery. Les trois premiers furent actifs en tant que tels quasiment en même temps que Tesnier, entre 1711 et 1728, tandis que Sery ne le sera qu'un siècle plus tard. Charles Jérôme II épousa en 1727 Marie Catherine Hellard<sup>603</sup> issue d'une famille de la bourgeoisie à talents. Enfin, lorsqu'en 1753 fut dressé un acte d'émancipation pour deux de ses enfants mineurs et orphelins, le conseil de famille était composé, outre leur frère aîné Charles Jérôme III, de cousins maternels et

---

<sup>598</sup> Alphonse Martin, in *Mélanges de la Société de l'Histoire de Normandie*, Rouen, A. Lestringant, 1926, p. 89-158 (p. 92).

<sup>599</sup> AMH, GG 63, BMI, ND, 1694-1695.

<sup>600</sup> AMH, GG 115, BMI, ND, 1747 (le 12 mai).

<sup>601</sup> AMH, GG 108, BMI, ND, 1739 (le 9 décembre). Elle était née en 1697.

<sup>602</sup> Marie Rouzée, fille de Pierre Rouzée, était née en 1668 et elle épousa Charles Jérôme Tesnier I le 21 avril 1692 (AMH, GG 60, BMI, ND, 1691-1692).

<sup>603</sup> AMH, GG 95, BMI, ND, 1727 (le 9 juillet). Décédée en 1753.

paternels comptant deux prêtres curés, un maître cordier, un avocat, un épicier, un boucher, un marchand de fer, un drapier, un brasseur de cidre et un négociant. Tout ceci confirme une position sociale solidement établie dans la classe moyenne.

C'est en 1748, un an après le décès de son père, que Charles Jérôme III succède à son grand-oncle Christophe Tesnier dans sa charge de *clerc-sergent*<sup>604</sup>. Reconduit successivement en 1755 puis en 1759<sup>605</sup>, il le sera jusqu'à la fatale année 1782 où l'on retrouve la trace d'une procédure de destitution à son encontre. Il est en effet accusé d'avoir proféré des injures envers une cabaretière dans l'exercice de ses fonctions de *clerc-sergent de la Ville* et de *commissaire de police*. Le Conseil de ville, constatant « *les graves sujets de plainte* » qui se sont accumulés contre lui, décide de le destituer de ses fonctions « *sauf à lui de se pourvoir par devant nous aux fins d'obtenir une pension en raison de son âge et de la longueur de ses services* »<sup>606</sup>. Charles Jérôme III s'empresse alors de saisir cette proposition de sortie honorable qui lui est faite pour ses 34 années d'exercice et parce que ses « *ancêtres ont servi la Ville depuis le 9 décembre 1686, il lui est accordé une pension de retraite de 425 livres par an.* »<sup>607</sup>

C'est sur cette sortie bien peu glorieuse que s'achève l'épopée municipale des Tesnier dont la position sociale, certes solide et confortable, n'a guère évolué tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Contrairement à tant d'autres familles qui sont parvenues à s'élever socialement durant cette période de croissance économique, les Tesnier sont restés stables. Il est vrai que pour les deux dernières générations, le jeu des alliances matrimoniales n'a guère pu jouer.

.../...

---

<sup>604</sup> AMH, BB 91, Élections, 1743-1750.

<sup>605</sup> AMH, BB 94, Élections, 1755-1763, le 30 décembre 1755 pour 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1756 ; et le 29 décembre 1759 pour la même durée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1760.

<sup>606</sup> AMH, FF 64, Causes de police, 1781-1783, décision du 15 octobre 1782.

<sup>607</sup> AMH, BB 67, Causes ordinaires et délibérations, décision du 17 août 1782.



Charles Jérôme II est en effet le seul survivant de sa fratrie et surtout le seul à avoir convolé en justes noces puisque trois de ses sœurs sont mortes en bas âge et que la quatrième ne s'est jamais mariée ; quant à ses deux frères, l'un, Sylvain François, est décédé à l'âge de 19 ans, et l'autre, Pierre Nicolas, à 23 ans, tous deux sans descendance. Enfin, des neuf enfants de Charles Jérôme II, deux garçons et quatre filles moururent en bas âge, une cinquième à 22 ans, avant mariage, un garçon entra dans les ordres et Charles Jérôme III resta célibataire. Seule une fille se maria mais cette union se fit en 1755, soit huit ans après le décès de son père et deux après celui de sa mère ; on ne peut donc guère parler de stratégie matrimoniale dans ces tristes conditions<sup>608</sup>.

Il appert néanmoins à l'étude de ces archives que notre passeur de la mémoire Charles Jérôme II, qui vécut de 1695 à 1747 et qui écrivit ses *Observations faites de ce qui s'est passé dans l'hôtel de ville* de 1717 à 1728, le fit précisément au moment où la famille Tesnier pouvait légitimement se sentir sinon puissante du moins en cours d'ascension sociale et de consolidation de ses positions dans la société urbaine havraise, membre qu'elle était de la bourgeoisie de robe municipale, connue honorablement, reconnue et soutenue par les représentants de l'autorité royale. Les maires-échevins, le Conseil de ville, l'administration communale, le lieutenant de roi, le gouverneur et la duchesse de Beauvilliers eux-mêmes, membres de la première aristocratie du royaume les avaient choisis pour leurs compétences techniques, certes, mais sans doute aussi pour leur fidélité et loyauté sans faille à la monarchie et à leur propre famille. C'est dans ces conditions et vraisemblablement dans cet état d'esprit que Charles Jérôme II prend la plume dans les tous premiers jours de ses nouvelles fonctions et de l'année 1718. Il y a là un lien évident entre les faits, et c'est bien entendu une chronique très municipale qu'écrira Tesnier.

Son manuscrit original est conservé à la Bibliothèque municipale du Havre depuis moins d'un siècle mais nous ignorons de quelle façon il entra dans ses collections. Lors de sa publication intégrale en 1926, son éditeur l'historien Alphonse Martin livre au lecteur quelques éléments de l'histoire du manuscrit<sup>609</sup>. Il explique ainsi qu'en 1865, celui-ci était la possession d'Albert de Larbre, plus connu sous la forme Delarbre, généalogiste, fils et petit-fils de magistrats municipaux du Havre et de Sainte-Adresse. Son père Julien était issu d'une famille de négociants havrais, administrateur de l'hôpital, et il est, précise-t-il, décédé dans ses fonctions de maire de Sainte-Adresse. En 1926, au moment de sa publication, le manuscrit appartient à Le Verdier, érudit et bibliophile rouennais notoire, qui l'avait acquis peu de temps auparavant chez un libraire parisien. L'abbé Lecomte, ajoute-t-il, en avait publié en 1851 quelques courts extraits relatifs à la

---

<sup>608</sup> AMH, tables mariages, ND, 1533-1792.

<sup>609</sup> Alphonse Martin, in *Mélanges de la Société de l'Histoire de Normandie*, Rouen, A. Lestringant, 1926, p. 89-158 (BMH, SHN 38.10).

démolition de la chapelle de la citadelle ou à la mort de l'abbé De Clieu en 1719<sup>610</sup>.

Nos propres recherches montrent par ailleurs que ce texte était repéré et connu d'au moins un érudit dès l'année 1820, soit une génération plus tôt. En effet, la *Notice sur Le Havre*, datée de cette année-là, qui se trouve incluse dans le *Spicilège ou Farrago* de Guillaume Antoine Sery, un florilège ou mélange de textes divers en prose et en vers composé entre 1779 et 1836, est dans sa deuxième partie indubitablement une copie abrégée et synthétique des *Observations* de Tesnier<sup>611</sup>. Or il se trouve que non seulement Sery était, nous l'avons vu, un cousin éloigné de Tesnier à un siècle de distance, mais aussi que sa propre soeur s'était alliée à la famille Delarbre / De Larbre, propriétaire du manuscrit. Il nous paraît par conséquent fort vraisemblable que Sery en eût connaissance par ce truchement.

Quoi qu'il en soit, et sans qu'on en connaisse les détails, ce manuscrit fut conservé au Havre jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle mais il échappa aux bibliographes havrais et normands de la fin du siècle et du début du XX<sup>e</sup> comme Frère, Oursel et Lechevalier qui ne l'évoquent aucunement. Il se présente sous la forme d'un cahier manuscrit fort de 94 pages au format de 10 centimètres sur 14,5 et portant le titre original : *Observations faites de ce qui s'est passé dans l'hôtel de ville par moy Charles Hierosme Tesnier, Clerc-Sergent de l'hotel commun de la Ville du Havre de Grâce*. Ce titre général est aussitôt suivi, en quelque sorte en guise de sous-titre, des circonstances de sa réception comme tel puisque c'est manifestement là pour lui l'alpha de son récit et de sa véritable vie professionnelle : « [...] receu le neuf octobre de l'année 1717 au lieu et place du Sieur Sébastien Le Lievre Clerc-Sergent dudit hotel de ville et pourveu aussy de la moitié de la charge de Porte-Clefs qui deceda le 22<sup>e</sup> de Septembre 1717 ».

Il s'agit en fait d'un journal des affaires publiques de la Ville qu'a eu à connaître Tesnier dans le cadre de ses fonctions. C'est ainsi qu'il relate, dans l'ordre chronologique des évènements, tout ce qui se rapporte aux relations entre la Ville et d'une part les institutions religieuses (clergé, paroisses et archevêché), et d'autre part les institutions politiques, militaires et judiciaires émanant du pouvoir central comme le gouverneur, le lieutenant de roi, le major du régiment d'infanterie caserné dans la citadelle, l'état-major de la marine royale, l'amirauté, le bailliage ou encore le procureur du roi. Il peut s'agir aussi du roi en sa cour de Versailles en personne, notamment lorsque la question essentielle des privilèges municipaux à préserver ou à proroger se trouve en balance. Tesnier rapporte aussi tout ce qui a trait aux cérémonies publiques : funérailles d'échevins, du lieutenant de roi (Du Vivier en 1719) ou du curé du Havre (De Clieu, également en

---

<sup>610</sup> A. Martin, *op. cit.*, introduction, p. 89-94. Voir aussi J.-B. Lecomte, *Messire de Clieu, les églises et le clergé du Havre de Grâce (1516-1851)*, Le Havre, 1851. Les abbés Lecomte et De Clieu font partie de notre corpus de passeurs de la mémoire havraise.

<sup>611</sup> AMH, BAGF5900, p. 212-216. Guillaume Antoine Sery (1751-1836) figure dans notre corpus des passeurs de la mémoire havraise.

1719), victoires des armées royales, naissances princières, installation d'un nouveau curé ou d'un lieutenant de roi. Sont aussi soigneusement décrits l'annonce ritualisée d'évènements royaux comme la maladie du roi, les députations envoyées à la cour, le problème récurrent de l'endettement de la Ville ; et l'on y trouve également des copies de documents officiels jugés importants, le détail des élections échevinales et les nominations d'officiers. Tenu avec un grand souci du détail et de la précision de 1718 au 22 août 1724, avec une courte reprise de mai à septembre 1728, cette chronique ne consigne véritablement que les évènements relatifs à la Ville, c'est-à-dire à la vie de l'institution municipale et de la cité à proprement parler. Tesnier n'expose à aucun moment ses motifs pour ce faire et n'évoque sa propre personne que dans les quatre premiers feuillets consacrés aux péripéties de sa nomination. Nous sommes bel et bien en présence d'un égodocument mais qui n'est aucunement un écrit du for privé. Ce n'est en effet pas sa propre action, si méritoire fût-elle, qui est ici mise en avant mais la cité elle-même dans son organisation et sa vie communautaire, la *communauté des habitants* selon l'antique expression consacrée. L'auteur s'annonce, s'identifie puis se retire et note durant sept ans les moindres faits qu'il juge dignes de mémoire. Aucun indice ne nous met sur la piste des causes de l'interruption de son travail de collecte journalière durant l'été 1724 tout d'abord, puis pendant quatre longues années et encore moins de celles qui présidèrent à sa reprise pendant quatre mois en 1728 avant son arrêt définitif. Il n'empêche. Durant ces sept années, Tesnier a collecté et consigné, à titre apparemment privé, toutes les informations relatives à la vie de la cité dont il avait connaissance professionnellement sous un titre qui sonne comme un cri public sur une place de marché. Comment ne pas voir dans cette démarche à long terme une réelle volonté de préservation de la mémoire d'une ville à qui sa famille et lui-même devaient tout depuis deux générations ? Et ce au moment même où Le Havre sort de la terrible crise économique, frumentaire, climatique et politique de la fin du règne de Louis XIV ? Tout se passe comme si Tesnier avait ressenti la nécessité de conserver la mémoire des étapes de la renaissance du Havre puis, avec l'amélioration progressive de la situation, il s'était lassé et était passé à autre chose, à commencer par la fondation d'une famille avec son propre mariage en 1727 et la naissance de son premier enfant en 1728. Il est tout de même troublant de constater que sa chronique commence par la séance du 9 octobre 1717 qui porte deux décisions à l'ordre du jour<sup>612</sup> :

- 1°. « Députer au conseil [du roi] quelqu'un pour obtenir de Louis Quinze régnant<sup>613</sup> la confirmation de tous les privilèges de la Ville » ;
- 2°. « Faire la réception d'un cleric-sergent au lieu et place du Sieur Sébastien Le Lièvre ».

---

<sup>612</sup> BMH, Ms 705, p. 6-8.

<sup>613</sup> Louis XV règne depuis la mort de Louis XIV le 1<sup>er</sup> septembre 1715 mais n'étant âgé que de cinq ans, c'est le régent Philippe d'Orléans qui gouvernera en son nom jusqu'à sa majorité en 1723.

Un nouveau règne, une nouvelle ère, une nouvelle époque pour la ville royale du Havre qui doit nécessairement faire confirmer ses privilèges, et une nouvelle vie pour le jeune Charles Jérôme Tesnier. Il faudra six mois de séjour à Paris pour le sieur Thibaut « *pour y aller tacher d'obtenir la confirmation des privilèges de notre dite ville* ». Parti le 11 octobre 1717, deux jours après la réception officielle de Tesnier, il n'en revint que le 13 avril 1718, mais non sans la confirmation des privilèges par le jeune roi<sup>614</sup>. Et le journal de Tesnier ne commence vraiment qu'à cette date du 13 avril 1718, vécue vraisemblablement comme une re-naissance ou plutôt une refondation de la ville du Havre deux siècles exactement après sa fondation par François I<sup>er</sup>. En cela, il nous apparaît que Tesnier fait véritablement œuvre de passage de la mémoire. L'on sent incontestablement une volonté de passer cette mémoire à la postérité, pas à sa famille mais aux Havrais, à ses concitoyens qu'il fréquente quotidiennement à l'hôtel de ville, à la communauté des habitants dont il est un membre actif.

Et quelle ville décrit-il ? Une ville fidèle au roi, une ville royale qui doit son existence à tout instant à la monarchie. Une ville catholique et qui ne peut être, compte tenu de son histoire et son identité, que catholique une génération seulement après la révocation de l'édit de Nantes. Et la religion imprègne chaque acte public de la municipalité, de même que la moindre conversion d'un Huguenot est un événement fêté par la communauté. De même, Le Havre est une citadelle, une sentinelle qui veille sur la Seine, sur la mer et sur le royaume grâce à ses soldats, à son port et à sa marine de guerre prête à tout moment à se dresser contre l'Anglais<sup>615</sup>. C'est un véritable hymne à la bourgeoisie municipale havraise et aux classes moyennes urbaines.

### **3. Dubocage et Pleuvry : les premières publications, enjeux et rivalités**

#### ***3.1. De Nicolas Dubocage à Michel Joseph II Dubocage de Bléville : trois générations de passeurs de la mémoire maritime et négociante havraise (1636-1756)***

La famille Dubocage (de Bléville) est intéressante à plus d'un égard : pour sa place singulière dans la société portuaire havraise tout d'abord ; pour sa trajectoire d'ascension sociale, ensuite ; et pour les rapports étroits que l'on peut établir entre cette trajectoire familiale, les stratégies mises en œuvre et l'écriture de l'histoire urbaine entre la fin du règne de Louis XIV et l'apogée de celui de Louis XV ; et enfin pour sa contribution à l'élaboration d'une identité

---

<sup>614</sup> BMH, Ms 705, p. 10.

<sup>615</sup> *Ibidem*, p. 33 par exemple.

culturelle maritime et négociante havraise, et ce à un moment qui correspond précisément au décollage économique portuaire de cette ville royale toute neuve.

### **Le contexte familial et social**

Le plus ancien représentant de cette famille à avoir été repéré au Havre et semble-t-il le fondateur de cette véritable dynastie qui aura des prolongements jusqu'aux premières années du XX<sup>e</sup> siècle, est un certain Nicolas Dubocage, identifié comme « *chirurgien major en la ville et citadelle de ceste ville* » au moment où, en 1641, il demanda à être reçu en bourgeoisie. Son présentateur et parrain n'est malheureusement pas nommé par les sources non plus que sa région d'origine mais son patronyme nous fait tourner notre regard vers la Basse-Normandie. Il est cependant précisé « *qu'il faict sa demeure en ceste ville depuis l'année 1637* »<sup>616</sup>. Il y était vraisemblablement arrivé par le hasard des affectations militaires, avec sa petite famille composée de son épouse Charlotte, née Chédru, et de son fils aîné Nicolas qui était né l'année précédente. Il était donc membre de l'état-major de la citadelle royale, et lors du baptême de son fils puîné Pierre en 1641, le parrain de ce dernier était le « *commandant pour le roy en la ville et citadelle du Havre de Grace* »<sup>617</sup>. Nous ne savons rien de plus de cet aïeul, si ce n'est qu'il mourut probablement en 1663 sans pour autant en avoir l'absolue certitude<sup>618</sup>.

Son fils aîné Nicolas II Dubocage a mené une carrière de capitaine de la marine marchande comme l'indique l'acte d'inhumation de sa veuve en 1714<sup>619</sup>. Son acte de décès au Havre en 1711 précise en outre qu'il avait été reçu en bourgeoisie comme son père<sup>620</sup>. Les trois filles nées de son union vers 1664 avec Marie Debufresnil (ou Dubufresnil, parfois Dufresnil), dont nous ne savons rien, contractèrent des alliances matrimoniales dans le monde des corporations : un futailleur, un tourneur-brouettier et un graissier. En épousant en 1705 Marie Jeanne Boissaye Dubocage(1682-1728)<sup>621</sup>, l'unique fils survivant de Nicolas II, le capitaine de frégate Michel Joseph né en 1676<sup>622</sup>, réussit sans conteste une belle alliance qui lui permit de prendre pied dans la ploutocratie maritime havraise. Son épouse était en effet une des filles de l'ingénieur hydrographe du roi Georges I<sup>er</sup> Boissaye Dubocage (1626-1696) qui fit notamment percer le canal Vauban sur l'ordre de Colbert en 1667 et qui œuvra à l'amélioration des conditions nautiques du port du Havre. Elle est en outre la sœur de Georges II Boissaye Dubocage (1661-1717), également

<sup>616</sup> AMH, BB 3, Causes de l'Hôtel de Ville, 1639-1642, f°185-186.

<sup>617</sup> AMH, GG 180, B, SF, 1634-1645, le 15 octobre.

<sup>618</sup> Nous remercions ici vivement Jacqueline Briot à qui nous sommes redevables de la plupart de ces informations relatives à la généalogie de la famille Dubocage. Voir aussi son article intitulé « Rue Bellarmato, au chevet de l'église Saint-François », in *Bulletin de liaison du Centre Havrais de Recherche Historique*, n°75, novembre 2005, p. 5.

<sup>619</sup> AMH, GG 81, BMI, ND, 1713-1714, le 11 juin.

<sup>620</sup> AMH, GG 78, BMI, ND, 1710-1711, le 30 mars.

<sup>621</sup> AMH, GG 339, BMI, Saint-Michel d'Ingouville, 1705, le 17 février.

<sup>622</sup> AMH, GG 47, BMI, ND, 1676, le 28 janvier.

ingénieur et professeur d'hydrographie au port du Havre, et de Louis, écrivain de la marine (décédé en 1739). Quant aux sœurs de son épouse, l'une, Marie Françoise (1673-1740), venait tout juste d'épouser en 1704 Jean Feret, capitaine de navire et membre d'une antique dynastie havraise de capitaines marchands ; et l'aînée, Anne Françoise (née en 1657), s'était unie en 1697 avec un certain Charles Damaize, conseiller du roi, procureur royal au bailliage d'Harfleur puis maire perpétuel de cette ville<sup>623</sup>. Ce n'est pas tout. La mère de son épouse, Anne Périer (1637-1693), était issue de l'ancienne famille havraise qui avait fourni depuis les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle et qui donnera jusqu'au premier tiers du XIX<sup>e</sup> nombre de capitaines marchands, d'officiers de port et d'officiers généraux de la marine royale dans les ports du Havre, de Dunkerque ou de Toulon. Tous ou presque étaient alors des roturiers anoblis ou sur le chemin de l'anoblissement<sup>624</sup>.

Passons rapidement sur les exploits de corsaire, d'officier de marine, de navigateur ou encore de négociant de ce Michel Joseph I<sup>er</sup> Dubocage puisqu'ils ont fait en 2011 l'objet d'un colloque très complet et dont les actes ont été publiés<sup>625</sup>. Toujours est-il que son formidable enrichissement et sa belle prospérité lui permirent, à la façon des cousins Périer, d'acquérir les fiefs et vavassories de Gainneville le 14 avril 1718 puis de Bléville le 26 janvier 1719. Il prit aussitôt le nom de ce dernier bien que n'étant pas noble mais c'était là un usage fort courant<sup>626</sup>. Lors de son décès en 1727, Michel Joseph I<sup>er</sup> sera qualifié de conseiller du roi et président du Grenier à Sel, un office fort lucratif relevant du fisc royal qu'il transmettra à son fils comme nous le verrons. Il était aussi marguillier de l'église Saint-François et avait été trésorier de la paroisse au moins en 1707.

L'unique rejeton de cette union prestigieuse naquit en 1707<sup>627</sup> sous le nom de Michel Joseph II et, parvenu à l'âge adulte après des études dans des collèges de Rouen et de Paris, il poursuivit avec un beau succès l'ascension sociale dont avait probablement rêvé son père mort prématurément, à l'imitation des cousins Périer. Il épousa en effet en 1729 Marie Madeleine Jacqueline Guerreau (1711-1769), native de Dunkerque et fille du commissaire ordonnateur de la

---

<sup>623</sup> AMH, tables des BMI, ND, SF et Saint-Michel d'Ingouville, 1533-1792 ; pour Charles Damaize, voir aussi ADSM, Vicomté du Havre, 18 BP, Tutelles, curatelles, émancipations, 18 BP 84, acte du 9 août 1719 concernant les orphelins Feret.

<sup>624</sup> Michel VERGÉ-FRANCESCHI, *Les officiers généraux de la marine royale, 1715-1774 : Origines, condition, services*, Paris, Librairie de l'Inde, 1990 (thèse de doctorat 1987), p. 355-363.

<sup>625</sup> Colloque « *Dubocage de Bléville, Clipperton et la Chine* », Le Havre, 1<sup>er</sup> et 2 avril 2011, dans le cadre des célébrations nationales 2011 du Ministère de la Culture, organisé par la Ville du Havre (Musées Historiques), l'Université de Metz (CEGUM), l'Université du Havre (CIRTAI), le Centre Havrais de Recherche Historique et l'Association « Clipperton : Projets d'Outre-Mer ». Actes publiés en 2011 par les *Cahiers Havrais de Recherche Historique* dans une livraison hors-série.

<sup>626</sup> Léon BRAQUEHAIS, *Histoire de Bléville*, Le Havre, Lepelletier, 1884, p. 40-47 et 167-170 ; Jérôme Balthazar LEVÉE, *Biographies havraises*, Paris, Chassériau, 1823, p. 42-45. Bléville, ancienne commune suburbaine, fait aujourd'hui partie intégrante du Havre. Quant à la commune de Gainneville, elle est située dans l'arrondissement et l'agglomération du Havre.

<sup>627</sup> AMH, GG 214, BMI, SF, 1707, le 5 mai ; son parrain était son oncle maternel Georges II Boissaye Dubocage.

marine au Havre Jean Philippe Guerreau<sup>628</sup>. Il obtint par ailleurs l'anoblissement au rang d'écuyer pour services rendus à la couronne et explicitement sur la réputation de son père, en décembre 1753. L'acte fut dûment enregistré en la Cour des Aides de Normandie le 11 mai 1754<sup>629</sup> et sa lettre royale d'anoblissement datée du 2 août 1754<sup>630</sup> précisait que :

« [...] Notre cher et aimé Michel Joseph Dubocage de Bléville, à l'exemple de son père, s'est rendu recommandable entre les négociants les plus accrédités et que sa sagesse dans la conduite de son commerce, sa prudence dans ses entreprises, sa fidélité dans les correspondances, sa vigilance pour procurer le bien général, sa bonne foi dans les engagements et son exactitude à les remplir lui ont acquis la grande réputation dont il jouit et lui ont mérité une confiance qui lui a procuré de fréquentes occasions de se rendre utile à notre service ; nous avons trouvé juste de l'en récompenser par des marques d'honneur qui passent à sa postérité [...] ».

Tout est dit. Devenu l'un des négociants et armateurs les plus importants sur la place, associé à des collègues ou financiers rouennais et parisiens grâce à l'action de son père dès 1722<sup>631</sup>, il s'était de fait imposé comme un rouage incontournable de l'économie maritime havraise, important massivement des blés d'Allemagne ou du riz de Camargue en cas de disette pour approvisionner Le Havre, Rouen et la capitale<sup>632</sup>, ou encore des bois de marine pour les arsenaux de Rochefort ou du Havre<sup>633</sup>. À titre d'exemple, c'est lui qui présenta et cautionna pour sa réception en bourgeoisie en 1734 un futur grand nom du négoce maritime havrais puis français : Jacques François Bégouen-Demeaux<sup>634</sup>. Un rôle économique de premier plan, par conséquent, qui se traduisit logiquement dans l'organisation sociale havraise. Il obtint en effet dès 1734 la charge de président du Grenier à Sel<sup>635</sup> qu'occupait son père jusqu'à son décès en 1727, et il conserva cet office relevant du fisc royal jusqu'à sa propre mort. Par ailleurs, sur le plan politique, Michel Joseph II fut élu à trois reprises maire échevin par ses pairs de 1736 à 1747 et resta membre du Conseil de ville jusqu'en 1751. Il représenta enfin la Ville dans le conseil d'administration de l'Hôpital de 1749 à 1751<sup>636</sup>.

Lorsqu'il mourut soudainement en 1756 à l'âge de 49 ans des suites d'une maladie qui

---

<sup>628</sup> AMH, GG 235, BMI, SF, 1729, le 27 septembre.

<sup>629</sup> Gérard d'ARUNDEL DE CONDÉ, *Dictionnaire des anoblis normands (1600-1790)*, G. d'Arundel de Condé, 1975, p. 289.

<sup>630</sup> AMH, dossier biographique Dubocage de Bléville, B 5.

<sup>631</sup> Édouard DELOBETTE, « Les mutations du commerce maritime du Havre, 1680-1763 », in *Annales de Normandie*, n°1-2003, p. 67 et suiv. Voir aussi sa thèse sur les négociants du Havre au XVIII<sup>e</sup> siècle référencée dans notre bibliographie générale.

<sup>632</sup> AMH, BB 46, Délibérations et causes ordinaires, 1738-1740, 16 mai 1739. Les blés proviennent de Dantzic et de Hambourg.

<sup>633</sup> AMH, Fonds Marine, correspondance ministérielle reçue, approvisionnements, lettre du 16 octobre 1750.

<sup>634</sup> AMH, BB 44, Délibérations et causes ordinaires, 1734-1736, 11 septembre 1734. Natif de Montebourg, éléction de Valognes, il demeurait au Havre depuis 5 ans.

<sup>635</sup> AMH, BB 44, Délibérations et causes ordinaires, 1734-1736, 11 septembre 1734.

<sup>636</sup> AMH, BB 90-91, Élections, 1736-1742 et 1743-1750.

l'emporta en sept jours<sup>637</sup>, il ne laissa apparemment que des regrets parmi ses pairs ainsi qu'en témoigne une lettre que le duc de Saint-Aignan, gouverneur royal, adressa à cette occasion au Conseil de ville :

« J'ai été véritablement affligé [...] de la perte que nous avons faite du pauvre Monsieur de Bléville. Je connaissais par bien des endroits son attachement pour moi, et vous lui aviez de grandes obligations : des amis tels que lui ne se peuvent assez regretter. Je viens de m'employer pour tâcher de procurer à sa veuve la garde-noble de ses enfants qu'il lui importe d'obtenir du roi. [...] »<sup>638</sup>.

Son appartenance à l'Académie de Rouen, sur laquelle nous reviendrons, suscita aussi la publication d'un *Éloge de Dubocage de Bléville* dès 1757<sup>639</sup>. Car Michel Joseph II était certes un armateur, un négociant, un financier et un homme politique mais c'était aussi un intellectuel vivement intéressé par l'histoire naturelle, l'histoire de sa ville et la mémoire, un intérêt qui semble bien avoir été prégnant dans la famille sur trois générations. Et ce sont leurs descendants qui, un siècle et demi plus tard, feront don des manuscrits ancestraux à la bibliothèque publique de la ville.

### **Les manuscrits Dubocage de Bléville : du simple témoignage mémoriel aux enjeux de carrière**

La Bibliothèque municipale du Havre conserve en effet depuis un peu plus d'un siècle, grâce aux dons de leurs lointains descendants Holker effectués en 1906 et 1915<sup>640</sup>, plusieurs manuscrits ayant appartenu successivement à Nicolas II et aux deux Michel Joseph père et fils. On y trouve sous des titres probablement apocryphes :

- Un *Recueil de mémoires provenant de la bibliothèque de Dubocage de Bléville* fort de 375 feuillets<sup>641</sup>. Il s'agit d'un ensemble de documents techniques et juridiques relatifs à l'armement de navires et à la navigation, pourvu d'une table des matières et datant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette documentation a vraisemblablement été rassemblée pour son usage professionnel par Michel Joseph I<sup>er</sup> puis léguée à son fils Michel Joseph II.
- Un *Recueil de règlements et ordonnances du roi et autres choses curieuses ayant appartenu à Dubocage de Bléville*<sup>642</sup>. Fort de 1033 pages réunies sous une même reliure,

<sup>637</sup> AMH, GG 262, BMI, SF, 1756, le 16 juin. Il sera inhumé dans l'église de Bléville, son fief depuis à peine deux ans.

<sup>638</sup> AMH, AA 40, Décès d'anciens échevins, cérémonies funèbres, 1681-1787, lettre du 4 juillet 1756. *Garde-noble* : terme de jurisprudence féodale ; droit qu'avait le survivant de deux époux nobles, de jouir du bien des enfants, venant de la succession du prédécédé, jusqu'à un certain âge des enfants, à la charge de les nourrir, entretenir et élever, sans rendre aucun compte (Littré).

<sup>639</sup> BMR, Fonds de l'Académie de Rouen, cote P 109. L'auteur en était M. Le Cat, secrétaire perpétuel pour les sciences à l'Académie.

<sup>640</sup> AMH, FC, R2.6.4, Bibliothèque, don de manuscrits, livres anciens et livres rares, 1875-1924.

<sup>641</sup> BMH, Ms 527 (legs Holker en 1915).

<sup>642</sup> BMH, Ms 528 (legs Holker en 1906).

pourvu d'une table des matières par ordre alphabétique et couvrant une période qui s'étend de 1664 à 1751, ce recueil, au sens littéral du terme, comprend un ensemble fort désordonné de documents techniques et juridiques dont la plus grande partie est logiquement en rapport avec l'exercice des métiers de navigateur, d'hydrographe, d'armateur et de négociant maritime.

- Des *Pièces relatives à la famille Dubocage de Bléville*<sup>643</sup> comprenant des commissions et brevets de marine de Michel Joseph I<sup>er</sup> ainsi que des documents se rapportant à son voyage autour du monde effectué de 1707 à 1716. On y trouve aussi des documents relatifs aux transports de blés et de bois de marine exécutés pour le compte du gouvernement respectivement en 1725-1726 et de 1749 à 1754 ; un projet d'armement en course en 1755 ; et enfin des *Observations sur le flux et le reflux de la mer* faites au Havre en 1701 et 1702 par Georges Boissaye Dubocage fils.

- Le Journal de bord du « vaisseau » la *Découverte*, capitaine Michel Joseph I<sup>er</sup>, à son retour de la Chine jusqu'au Havre de 1712 à 1716<sup>644</sup>.

Voici des documents assez rares susceptibles de contribuer à écrire l'histoire de la navigation ou du négoce maritime mais tel n'est pas le but que nous poursuivons. Le *Recueil de règlements et ordonnances du roi et autres choses curieuses ayant appartenu à Dubocage de Bléville* se présente certes sous les atours d'une documentation technique et juridique bien austère mais il recèle par ailleurs quelques surprises de taille pour l'histoire locale, surprises qui étaient plus ou moins annoncées dans l'expression usitée d'« *autres choses curieuses* ». On y trouve en effet des copies de règlements et ordonnances du roi concernant le commerce maritime et la guerre de course de 1690 à 1752 ; des copies de lettres officielles des négociants du Havre adressées à la Chambre de Commerce de Normandie à Rouen ou au roi pour défendre leurs intérêts ; des arrêts du conseil d'État de 1731 à 1752 ; des récits de voyages maritimes aux Indes ou à Riga, dans la Baltique ; des itinéraires terrestres ; une longue correspondance officielle datant de 1664 ; mais aussi des textes bibliques en latin et en français, des odes, des bouts rimés, des récits de combats navals contre les Anglais, des études hydrographiques et cartographiques provenant des Boissaye Dubocage.

Tous ces documents se présentent sous des formats fort variés et ont été reliés dans un tel désordre tant chronologique que thématique qu'il est impossible de s'y repérer sans la table alphabétique des matières. La reliure elle-même date manifestement des années 1753 à 1756 et elle rassemble des pièces soit produites soit reçues par trois générations de Dubocage et jugées

<sup>643</sup> BMH, Ms 529 (legs Holker en 1915).

<sup>644</sup> BMH, Ms 530 (legs Holker en 1915).

importantes. L'analyse des formats, des cahiers internes, des dates de composition et des écritures, notamment de la table des matières, montre sans ambiguïté que ce travail fut organisé, relié et décrit par Michel Joseph II en personne.

Venons-en à ces morceaux d'histoire havraise disséminés dans ce recueil au gré de la fantaisie du relieur. Ils se présentent sous la forme de témoignages relatifs à certains événements historiques survenus au Havre à la fin du règne de Louis XIV, sous la Régence et au début du règne de Louis XV. Ces fragments de mémoire havraise ont été soigneusement consignés, conservés et transmis dans la famille Dubocage sur trois générations, à commencer par Nicolas II Dubocage en 1681 lorsqu'il relate ce qui nous paraîtrait aujourd'hui relever de l'anecdote ou du fait divers mais qui revêtait à l'époque une grande importance aux yeux des contemporains : il s'agit en effet de la *Relation d'un accouchement monstrueux au Havre le 13 octobre 1681*<sup>645</sup>. Beaucoup plus intéressante à nos yeux la *Relation du bombardement du Havre en 1694* par la flotte anglo-hollandaise qui venait d'anéantir la ville et le port de Dieppe<sup>646</sup>. Nombre de détails de ce récit montrent que ce journal des événements relevés du 25 au 31 juillet est sans nul doute le fait d'un témoin oculaire qui était un ancien navigant, un ancien combattant et qui plus est membre de la bourgeoisie havraise. Très rares sont les récits de ce tragique épisode à avoir été conservés et c'est là sans conteste le plus complet et le plus détaillé qui existe<sup>647</sup>. La volonté de passer la mémoire à sa postérité de la part de Nicolas II Dubocage a ici joué à plein et la qualité de ce texte est telle que nous avons pris l'initiative de publier ce témoignage historique fort éclairant<sup>648</sup>.

Michel Joseph I<sup>er</sup> suivra l'exemple de son père en relatant à son tour un événement resté méconnu, le *Détail de la révolte du Régiment de Laval au Havre, de concert avec huit compagnies d'invalides de la garnison*<sup>649</sup>. Explicitement daté de l'année 1719, ce récit semble avoir été rédigé quelques années après les événements dans le souci d'en conserver la mémoire. En effet, les traces laissées par cet épisode dans les archives militaires montrent qu'il eut lieu non pas en 1719 mais très précisément le 28 janvier 1717. Loin d'être anecdotique, cette mutinerie militaire oubliée s'inscrit dans le grand mouvement des rébellions populaires de la fin du règne de Louis XIV et elle installera durablement une méfiance du pouvoir central à l'égard des bourgeois du Havre

---

<sup>645</sup> BMH, Ms 528, p. 224-225. Il s'agit de septuplés, événement naturellement extraordinaire ; pas un ne vécut au-delà d'une journée.

<sup>646</sup> BMH, Ms 528, p. 185-191.

<sup>647</sup> Voir le récit qu'en font en 1711 le mercier Jean Laignel et l'avocat Jean Gasquerel in Hervé CHABANNES et Dominique ROUET, *Jean Laignel. Antiquitez du Havre de Grace : Une histoire inédite écrite en 1711*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, coll. Histoire & Patrimoines, 2011, p. 177-187.

<sup>648</sup> Voir à ce sujet Hervé CHABANNES, « Bombardement naval, révolte de soldats et funérailles ducales au Havre sous Louis XIV, la Régence et Louis XV (1694, 1717 et 1735) : Trois témoignages inédits tirés des papiers de la famille Dubocage (de Bléville) », in *Haute-Normandie Archéologique*, bulletin n°15 du Centre de Recherches Archéologiques de Haute-Normandie et de la Société Normande d'Études Préhistoriques et Historiques, 2010 (2011), p. 81-89.

<sup>649</sup> BMH, Ms 528, p. 230-233.

soupçonnés de complicité dans cette affaire<sup>650</sup>. Et de nouveau, non seulement la volonté d'en passer la mémoire est flagrante mais c'est là encore le seul récit détaillé d'un témoin oculaire de ces événements dans la ville, une qualité précieuse qui nous a conduit à le publier en compagnie du précédent.

Le récit suivant est intéressant car en changeant de témoin, nous changeons non seulement de génération mais aussi de méthodes. Nous trouvons en effet une courte relation intitulée *Service pour Madame la Duchesse de Saint-Aignan*<sup>651</sup>. Il s'agit en fait des pompes funèbres célébrées au Havre le 28 janvier 1735 en mémoire de la défunte épouse du gouverneur royal de la ville, décédée à Rome à la fin de l'année précédente<sup>652</sup>. Ce service funèbre fut organisé par la bourgeoisie du Havre dont était membre Michel Joseph II, et par le conseil de ville auquel il aspirait et pour lequel il obtint le suffrage de ses pairs dès la fin de la même année<sup>653</sup>. Deux observations s'imposent à cet égard. Premièrement, c'est le seul et unique récit de cet événement qui soit conservé au Havre. Il est vrai que ça n'offre pas tout l'intérêt des témoignages précédents mais il manifeste une belle continuité familiale de cette volonté de garder la mémoire des événements marquants de l'histoire de la ville. Deuxièmement, il illustre bien la méthode de Michel Joseph II car il s'avère à l'examen qu'il a pris l'initiative personnelle de publier ce récit dans la célèbre gazette dédiée au roi et connue sous le titre de *Mercure de France*, et ce dès le mois de mars<sup>654</sup> ; il manifestait publiquement ainsi du même coup et la fidélité de cette ville royale au roi et à son gouverneur en s'imposant comme son propre porte-parole, et sa propre fidélité à la dynastie régnante et aux ducs de Saint-Aignan qui gouvernaient alors Le Havre depuis un demi-siècle. Nous avons vu en quelle estime le même duc de Saint-Aignan tiendra Michel Joseph II à la nouvelle de son décès vingt ans plus tard.

Il est des carrières qui se bâtissent tôt et nous voyons que Michel Joseph II a rapidement saisi les enjeux personnels de ce qui devait certes être une mise en scène publique d'un événement privé dans le but de rendre visibles les attributs du pouvoir mais qui était avant tout une cérémonie collective, pour en faire un véritable reportage public diffusé dans toute la bonne société regnicole. Il réitérera l'opération quelques quatorze années plus tard mais à une toute

---

<sup>650</sup> Ce que confirme le seul historien havrais à évoquer l'évènement un siècle après les faits mais il le situe en 1720. Voir à ce sujet Hervé CHABANNES, *Les manuscrits retrouvés de Jacques Augustin Gaillard : Une histoire du Havre et des Havrais écrite de 1810 à 1824*, Rouen, Éditions PTC, 2006, p. 62. Pour la datation et le contexte, voir Jean NICOLAS, *La rébellion française : Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Seuil, 2002, p. 407.

<sup>651</sup> BMH, Ms 528, p. 234-238.

<sup>652</sup> A. E. BORÉLY, *Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement*, Le Havre, Lepelletier, 1800-1881, tome III, livre VIII, chap. I, p. 286. C'était l'épouse de Paul Hippolyte de Beauvilliers (1684-1776), duc de Saint-Aignan et gouverneur du Havre de 1719 à sa mort.

<sup>653</sup> AMH, BB 44, Délibérations et causes ordinaires, 1733-1736, 14 janvier 1735 ; et BB 89, Élections, 1729-1735.

<sup>654</sup> *Le Mercure de France*, année 1735, p. 601 et suiv. Cité par Alexis Guislain LEMALE, *Le Havre sous le gouvernement des ducs de Saint-Aignan*, Le Havre, 1860, p. 121-122. *Le Mercure de France*, fondé en 1672, est conservé à la Bibliothèque nationale de France.

autre échelle. Le recueil comprend en effet deux relations de la visite que le roi Louis XV fit au Havre le 19 septembre 1749. La ville n'avait pas accueilli de souverain depuis le règne de Henri IV car ni Louis XIII ni Louis XIV n'avaient jugé bon de s'y rendre. Cette visite revêtait par conséquent un caractère exceptionnel et historique pour la ville, ses bourgeois et ses habitants. Au-delà du symbole et du prestige d'une visite royale, les enjeux collectifs liés au développement du port et de son économie maritime étaient particulièrement importants, surtout à un moment où le négoce maritime havrais tendait à s'affranchir de la tutelle financière rouennaise. Quoi de mieux pour y parvenir que d'attirer les formidables capitaux dormants de l'aristocratie de cour qui ne manquera pas de suivre le roi en foule à l'occasion de cette visite royale ? À ce point précis, lorsque l'on sait que l'élite havraise est majoritairement une bourgeoisie d'affaires liée au commerce maritime national et international, nous ne pouvons nous empêcher de penser que les enjeux économiques de la collectivité ne peuvent qu'avoir des résonances personnelles et devenir ipso facto des enjeux individuels avec de belles perspectives d'enrichissement personnel et, pourquoi pas ?, d'anoblissement à la clef. Quoi de plus normal dans ces circonstances que d'en retrouver le récit dans les papiers familiaux d'un négociant, armateur et échevin très impliqué dans la vie municipale et très lié, comme nous l'avons vu, à la monarchie et à son représentant le gouverneur duc de Saint-Aignan ?

Revenons sur ces textes qui, pour manifester la volonté d'en garder la mémoire personnelle et collective, n'en sont pas pour autant dénués d'enjeux individuels ainsi que nous allons le voir. Notre recueil comprend donc un premier document intitulé *Relation de qui s'est passé à l'arrivée et pendant le séjour du Roy au Havre*<sup>655</sup>. Ce simple récit des événements, dénué de tout artifice, semble bien être le premier état, la première rédaction du second texte intitulé quelque peu différemment : *Relation de l'arrivée du Roy au Havre et des fêtes qui se sont données à cette occasion*<sup>656</sup>. Comparaison faite, nous sommes là sans nul doute en présence de l'original d'une brochure imprimée et publiée anonymement la même année 1749 exactement sous le même titre<sup>657</sup>. Cette même brochure, devenue rarissime aujourd'hui, sera à son tour le prototype de la relation officielle de cette visite royale, une relation somptueusement illustrée qui sera publiée en 1753 sous le même titre et à grands frais par la Ville du Havre puis distribuée à toute la cour de Versailles sous des reliures toutes plus fastueuses les unes que les autres<sup>658</sup>. Le rôle de Michel

---

<sup>655</sup> BMH, Ms 528, p. 266-269.

<sup>656</sup> BMH, Ms 528, p. 244-264.

<sup>657</sup> AMH, BA6452, imprimée à Rouen chez Nicolas Besongne fils en 1749.

<sup>658</sup> AMH, BATGF6462, 6463 et 6464. Voir à ce sujet Hervé CHABANNES, Dominique ROUET et Aline LEMONNIER-MERCIER, *Le voyage de Louis XV au Havre*, exposition publiée en ligne sur le site des AMH en 2010 : <http://archives.ville-lehavre.fr>. Voir aussi Aline LEMONNIER-MERCIER, « Septembre 1749, le pouvoir en représentation : Louis XV au Havre, motivations et conséquences », in *Cahiers du Centre Havrais de Recherche Historique*, n°67, 2009, p. 139-156. Nous la remercions vivement pour son aide.

Joseph II dans cette affaire semble si évident que l'hypothèse de sa paternité avait déjà été suggérée par Lemâle et Roessler lors de sa publication intégrale dans *Le Havre d'Autrefois* en 1883<sup>659</sup> et qu'elle a été reprise par l'érudit Lechevalier dans sa *Bibliographie méthodique* publiée en 1901<sup>660</sup> mais la démonstration n'avait jamais pu en être faite sur pièces. Ce texte manuscrit, dont l'existence était restée quasiment ignorée jusqu'à ce jour, en apporte donc la preuve tout comme il prouve indubitablement que son projet de publication officielle existait bel et bien dans l'esprit de Michel Joseph II dès 1749 puisqu'il l'écrit lui-même noir sur blanc<sup>661</sup>.

Il convient d'ajouter à cet égard que l'historien havrais Jacques Augustin Gaillard, généralement très bien informé bien qu'écrivant plus d'un demi-siècle après ces événements, précise dans la notice biographique qu'il lui a consacrée, que Michel Joseph II avait d'une part été chargé de la négociation et de l'organisation générale de la visite royale au Havre quoique n'étant plus échevin à cette date, et d'autre part que le duc de Saint-Aignan, gouverneur, et Derchigny, intendant de la marine, lui avaient effectivement confié la lourde responsabilité de la réalisation des magnifiques gravures qui visaient à rehausser le prestige du récit officiel. Et de lier explicitement tout ceci à son anoblissement, à la « protection » personnelle dont il jouissait de la part du gouverneur royal ainsi qu'à la présentation de son ouvrage personnel au roi<sup>662</sup>. Certes Gaillard rédigea cette notice en 1812 mais à cette date le fils aîné de Michel Joseph II, Étienne Joseph Dubocage de Bléville, vivait toujours à Gainneville et les deux hommes se connaissaient très vraisemblablement<sup>663</sup>.

C'est cependant Michel Joseph II lui-même qui va apporter la réponse à cette question lancinante de ces enjeux personnels, et ce de sa propre main. Parmi les « *pièces curieuses* » de cet étrange recueil familial figure en effet un document intitulé *Lettre d'un auteur au public*<sup>664</sup>. Sous ce titre quelque peu anodin se cache manifestement un projet de lettre ouverte à l'opinion publique havraise, c'est-à-dire adressée à ses compères du Corps de ville et du Commerce et destinée à la publication afin de répondre à un libelle anonyme qui l'accusait alors de confondre allègrement intérêt public et intérêts privés. Elle est datée du 23 octobre 1749, soit un peu plus d'un mois après la visite royale mais nous ignorons si elle fut effectivement imprimée et publiée. En voici quelques extraits particulièrement éclairants :

---

<sup>659</sup> Alexis Guislain LEMALE et Charles Gustave ROESSLER, *Le Havre d'autrefois*, Le Havre, Imp. du Commerce, 1883.

<sup>660</sup> A. LECHEVALIER, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, Le Havre, Micaux, 1901, p. 108, notice n°1482.

<sup>661</sup> Dans le Ms 528, p. 264, comme dans la brochure imprimée en 1749, p. 11, dernier paragraphe.

<sup>662</sup> Né en 1750, actif professionnellement dès 1767, l'ancien commissaire de la marine Gaillard était très bien introduit dans l'élite sociale havraise ; voir Hervé Chabannes, *Les manuscrits retrouvés [...]*, op. cit., p. 12-34.

<sup>663</sup> Né en 1747 et décédé à Gainneville en 1822, trois ans avant Gaillard : ils sont de la même génération.

<sup>664</sup> BMH, Ms 528, p. 272-273.

« Les différents jugements qu'on a porté de la *Relation* que je viens de donner au public en sont la preuve. Dès qu'elle a paru, elle a été impitoyablement frondée par des auteurs peu charitables [...] ».

Michel Joseph reconnaît donc bien être l'auteur de la *Relation* anonyme imprimée qui sera le prototype du récit officiel. Continuons :

« Si [mon panégyriste] me connaissait mieux, il n'ignorerait pas que je n'ai pas besoin du crédit de Madame de Pompadour pour être anobli, cet honneur m'ayant été transmis par un ancêtre ».

L'attaque avait donc été directe et elle devait être présente dans les esprits de tous ses pairs en cette année 1749. La défense de Dubocage n'est d'ailleurs guère convaincante. Nous savons en effet, et chacun de ses contemporains ne pouvait que le savoir, que si son prétendu « ancêtre », qui n'est autre que son propre père Michel Joseph I<sup>er</sup>, avait fait l'acquisition des seigneuries de Bléville et de Gainneville, cela ne faisait nullement de ce dernier un noble ni le véritable seigneur de ces terres. Il existe à cet égard deux ultimes pièces à conviction qui sont conservées dans les archives de la ville. Le 12 septembre 1749, soit une semaine avant la visite de Louis XV, une lettre de la chancellerie royale adressée aux échevins annonçait l'intention du monarque d'anoblir « *le maire, un échevin et le procureur du roy syndic de la ville* », et ce « *à l'occasion de son voyage au Havre* ». Et trois jours après son départ, le Corps de ville reçut une seconde missive qui confirmait la promesse royale de délivrer trois lettres de noblesse mais celle-ci les informait que le choix du roi sur le troisième nom n'était pas encore arrêté<sup>665</sup>. On le voit, l'enjeu était de taille et les jeux étaient loin d'être faits en 1749. Et Dubocage ne sera effectivement anobli que quatre ans plus tard, en 1753, l'année précise où seront publiés coup sur coup le grand livre officiel et prestigieux financé à très grands frais par la Ville du Havre pour valoriser la visite royale de 1749, et ses propres *Mémoires sur le port, la navigation et le commerce du Havre de Grace* dont le manuscrit date de 1746<sup>666</sup>.

### **Écriture savante, passage de la mémoire et stratégie d'ascension sociale chez Michel Joseph II Dubocage de Bléville**

Michel Joseph II Dubocage de Bléville est avant tout un négociant maritime, certes, mais la tradition familiale le conduisit vraisemblablement très tôt à s'intéresser aussi à l'histoire naturelle. Rentré en 1716 d'un grand voyage autour du monde qui avait duré neuf années, son père Michel Joseph I<sup>er</sup> avait en effet constitué le tout premier cabinet de curiosités du Havre et il l'y avait sans

---

<sup>665</sup> AMH, BB 123, Lettres de noblesse, 12 et 22 septembre 1749.

<sup>666</sup> BNF, Ms Nouv. Acq. n°339.

doute initié<sup>667</sup>. Par ailleurs, sa famille proche et élargie était, nous l'avons vu, composée de brillants officiers de marine, de navigateurs de première force comme son propre père et les cousins Périer, ainsi que de professionnels de l'écriture, de l'hydrographie et de la cartographie comme ses oncles maternels Louis et Georges II Boissaye Dubocage. Certes ce dernier était mort en 1717 alors que Michel Joseph II n'était âgé que d'une dizaine d'années mais d'une part plusieurs de ses travaux figurent parmi les « *pièces curieuses* » de notre recueil, signe que ce souvenir restait très présent dans la mémoire familiale, et de l'autre la survivance de la charge était restée dans la famille en la personne du cousin maternel Frémont.

Michel Joseph II publia dès 1745, dans le cadre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Rouen dont il était membre associé, une étude intitulée *Sur la fontaine du château d'Orcher*<sup>668</sup>. Elle fut suivie en 1755 d'un *Traité des eaux minérales et ferrugineuses de Bléville*<sup>669</sup>, puis, en 1756, de ses observations *Sur les secousses d'un tremblement de terre éprouvées au Havre, à Bléville et à Gainneville* qu'il publia dans le *Journal de Verdun*<sup>670</sup>, et enfin, la même année, d'une note sur les *Mouvements extraordinaires de l'eau du bassin du Havre et des mares du pays de Caux*<sup>671</sup>.

Se piquant de littérature, il publia aussi en 1745 deux contes intitulés respectivement *La Princesse Coque d'œuf* et *Le Prince Bonbon*, bluettes tout à fait typiques de la production féminine de cour contemporaine<sup>672</sup>. Notons qu'il avait pris soin en l'occurrence de les faire paraître sous le pseudonyme d'*Egacobud*, parfait anagramme de son propre patronyme Dubocage.

Son goût pour les curiosités naturelles le poussa assez logiquement vers les antiquités et les fouilles archéologiques auxquelles il fut le premier Havrais à se livrer dès le milieu du siècle. Il faudra en effet attendre Louis Augustin Pinel à la fin des années 1780 pour entendre à nouveau parler d'archéologie au Havre. C'est ainsi que Michel Joseph II s'intéressa vivement à la découverte fortuite en 1750 d'un cimetière gallo-romain à Grainville-L'Alouette, près d'Étretat, au point de s'y rendre en 1755 pour y effectuer des fouilles. Il mit ainsi au jour 150 vases en terre cuite et en verre ainsi que des monnaies dont il emporta une partie, rédigea un procès-verbal de fouilles, en dressa un plan et dessina plusieurs planches pour représenter ces objets. Tout ceci fut

---

<sup>667</sup> Éric TUNCQ, *Voyage en pays négociant : Le Havre au Siècle des Lumières : Gens de culture ou gens de commerce ?*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Rouen, 1992, p. 213-216 ; et Charles LE GOFFIC, *Morceaux choisis des écrivains havrais*, Le Havre, Imp. du Commerce, 1894, p. 100-113.

<sup>668</sup> In *Mémoires de l'Académie de Rouen*, tome I<sup>er</sup> (1744-1750), année 1745, p. 70-73. Son oncle Georges II Boissaye Dubocage en était membre en 1710. Voir Édouard FRÈRE, *Manuel du Bibliographe normand ou Dictionnaire bibliographique et historique*, Rouen, A. Le Brument éditeur, 1858-1860, p. 115-116.

<sup>669</sup> Édouard Frère, *op. cit.*, p. 116.

<sup>670</sup> *Journal de Verdun*, année 1756, p. 48-51. C'est le terrible séisme qui détruisit de fond en comble la ville de Lisbonne le 1<sup>er</sup> novembre 1755.

<sup>671</sup> A. LECHEVALIER, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, Le Havre, Micaux, 1901, p. 11, notice n°32.

<sup>672</sup> A. Lechevallier, *ibidem*.

communiqué vers 1823 au même Pinel, autre passeur de la mémoire havraise pour lors membre de la Commission départementale des Antiquités, et publié par l'abbé Cochet en 1857 dans son ouvrage intitulé *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*<sup>673</sup>.

Son ouvrage majeur, en préparation, nous l'avons vu, depuis 1746, et publié en 1753<sup>674</sup>, reflète fidèlement ses deux pôles d'intérêt intellectuel, d'un côté le commerce maritime et de l'autre l'histoire naturelle. Le titre choisi est d'ailleurs significatif à cet égard : *Mémoires sur le port, la navigation et le commerce du Havre de Grace ; et sur quelques singularités de l'histoire naturelle des environs*. Il est composé de deux parties bien distinctes. La première comprend trois chapitres en 111 pages :

1° l'origine du Havre, son ancien port, ses premiers armements, ses accroissements et son commerce ;

2° l'état actuel du Havre et son commerce intérieur ;

3° le commerce maritime du Havre indiquant le nombre de navires qui y sont armés ou qui le fréquentent.

La seconde partie traite en quatre chapitres et quelques 136 pages de quelques phénomènes naturels observés dans les environs immédiats du Havre : un banc pétrifié, des fossiles, des mines de fer, des eaux minérales, un banc de poudingue, le bernard-l'ermite et une fontaine pétrifiante<sup>675</sup>. L'ouvrage est dédié par l'auteur au roi lui-même dans une dédicace fort éclairante sur laquelle nous reviendrons, et elle porte l'approbation de la censure royale de même que l'autorisation d'imprimer émanant de l'Académie de Rouen, datées respectivement des 22 mai et 9 juin 1753.

Revenons à la dédicace de l'auteur au roi Louis XV qui mérite de s'y arrêter quelques instants :

« Sire,

Ce jour à jamais glorieux pour la ville du Havre, ce jour où il est permis à ses députés de venir jusqu'aux pieds du Trône, porter leurs hommages et leurs respects, doit être pour tous ses habitants un jour de grâces et de faveurs. J'ose en profiter, Sire, pour offrir à Votre Majesté mes remarques sur quelques particularités d'un lieu que vous avez honoré de votre auguste présence. La protection éclatante que vous daignez accorder aux objets que je traite, justifie ma témérité. Votre Majesté, qui ne se plaît qu'à faire des heureux, peut en augmenter aujourd'hui le nombre en laissant tomber un regard favorable sur ce faible ouvrage et sur son auteur.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très humble, très obéissant et très fidèle sujet et serviteur ».

---

<sup>673</sup> *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 78-93 et pl. n°87. Voir aussi du même auteur *La Seine-Inférieure historique et archéologique*, Paris, E. Derache, 1866, p. 380-381. Concernant Pinel, voir la partie qui lui est consacrée dans cette étude.

<sup>674</sup> Au Havre chez P. J. D. G. Faure (BMM, cote N.A35450).

<sup>675</sup> Il est à remarquer que les deux parties distinctes pouvaient être reliées et vendues séparément ainsi qu'il est indiqué à la suite des errata : « *La seconde partie de cet ouvrage, n'ayant aucun rapport avec celle-ci, elles se vendent séparément* » [sic].

Le message est on ne peut plus clair : Michel Joseph II établit clairement un lien entre le rôle primordial qu'il a joué dans la préparation, l'organisation et le bon déroulement de la visite royale au Havre en 1749 ; il rappelle ensuite au roi la protection dont il jouit de sa part par le truchement, nous ne l'ignorons pas, de sa favorite la marquise de Pompadour et du gouverneur royal le duc de Saint-Aignan ; et enfin, il lui dédie cet ouvrage personnel en « *profitant* », le mot est de lui, de la députation officielle municipale venue lui offrir le grand livre magnifiquement relié et illustré relatant son voyage en septembre 1749. Le libelle paru cette année-là et si faiblement réfuté par Michel Joseph II avait donc touché très juste sur ce point. Quoi qu'il en soit, sa stratégie s'avéra payante puisqu'il fut anobli dès le mois de décembre de cette même année 1753.

Revenons au texte sur la ville et le port. Bien que Michel Joseph II affirme dès les premières lignes du premier chapitre sur l'origine du Havre « *ne pas prétendre faire ici l'histoire du Havre* », le tiers de son discours n'en est pas moins un discours historique liant étroitement histoire urbaine et histoire maritime, ville, pêche et négoce maritime, chantant au passage le panégyrique des rois qui firent Le Havre depuis sa fondation. Au-delà du texte politique servant les enjeux personnels et collectifs que nous connaissons bien à présent, il manifeste clairement malgré tout sa volonté de transmettre cette mémoire aux Havrais de sa classe sociale. N'oublions pas que c'est là le premier ouvrage havrais à caractère véritablement historique, même si ce dernier aspect n'est que partiel, à être imprimé. Celui qui l'inspira largement et lui servit de source, les *Antiquitez du Havre de Grace*, ne l'a jamais été bien qu'il fût écrit en 1711 et continué jusqu'à la fin des années 1730<sup>676</sup>. Nous savons que Michel Joseph II en avait en effet copié un exemplaire complet de sa propre main, exemplaire qui lui servit en outre à constituer son dossier personnel de demande d'anoblissement en valorisant l'œuvre hydrographique au service de Louis XIV de son aïeul maternel Georges I<sup>er</sup> Boissaye Dubocage lors de la construction du canal Vauban sur l'ordre de Colbert en 1666-1667. Un extrait en ce sens fut en effet dûment « *collationné sur l'original* », authentifié et paraphé par Mathieu de Clieu de Derchigny, intendant de la marine au Havre, sur la demande expresse de Michel Joseph II à la date du 30 octobre 1753<sup>677</sup>, soit quelques semaines seulement avant la députation à la cour et son anoblissement effectif.

Le second ouvrage d'histoire havrais à avoir été publié le fut en 1765 par un certain abbé Jacques Olivier Pleuvry (1717-1788) sous le titre *Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre de Grace*<sup>678</sup>. Voici ce qu'il écrit dans sa préface :

---

<sup>676</sup> H. Chabannes et D. Rouet, *Jean Laignel. Antiquitez du Havre de Grace, op. cit.*, voir la présentation historique.

<sup>677</sup> BMH, Ms 529, *Pièces relatives à la famille Dubocage de Bléville, Extrait d'anciens mémoires manuscrits intitulés « Histoire de la Ville Française du Havre de Grace »*, p. 323.

<sup>678</sup> Publiés à Paris chez Guillyn, rééditions en 1769 et en 1796.

« Il y a quelques années qu'un négociant du Havre, associé de l'Académie de Rouen (M. du Bocage) fit imprimer un mémoire sur la navigation et le commerce de ce port. [...] Le premier chapitre de ce traité fait connaître plusieurs évènements de l'histoire du Havre. [...] Ce mémoire ne m'empêchera [...] point de publier mon ouvrage, 1° parce que ce chapitre ne contient que 35 pages petit in-12 gros caractère, ce qui n'est rien moins que l'histoire du Havre comme l'auteur en convient ; 2° parce que mon ouvrage était composé bien avant ce mémoire de M. du Bocage, qui m'avait prié de lui communiquer mon manuscrit, qu'il a eu entre ses mains plus de six semaines. Je ne soupçonnais pas alors qu'il eût intention de rien faire imprimer sur l'article du Havre »<sup>679</sup>.

Après avoir signalé que Dubocage s'était contenté de répéter les erreurs publiées par le père Daniel quant à la date de la fondation de la ville que ce dernier avait malencontreusement située au milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>680</sup>, il ajoute perfidement :

« Il parut trop fort à ce négociant [...] qu'un jeune homme de vingt ans entreprit de réformer un historien célèbre, et [...] il a réimprimé la même erreur dans son mémoire. »

Or il se trouve que cet abbé Jacques Olivier Pleuvry naquit au Havre précisément le 29 décembre 1717<sup>681</sup> ; son témoignage indigné indique par conséquent que Michel Joseph II lui avait emprunté son manuscrit original dès 1738 alors qu'il était déjà maire-échevin. Ce faisceau d'indices tend donc à montrer que Dubocage nourrissait dès cette époque le dessein d'utiliser ce manuscrit à des fins personnelles probablement étroitement liées à cette volonté d'anoblissement qui semble l'avoir tarauté une bonne partie de son existence. Il reste une question subsidiaire : pourquoi l'abbé Pleuvry a-t-il donc tant tardé à publier son ouvrage s'il était prêt dès cette époque ? Nous en reparlerons sous peu.

Ainsi donc, il apparaît jusqu'à l'évidence que le recours au passage de la mémoire et à l'écriture de l'histoire locale a été instrumentalisé à des fins personnelles par Michel Joseph II Dubocage de Bléville dès 1735 à l'occasion de la cérémonie funèbre en l'honneur de feu la duchesse de Saint-Aignan, et surtout dans une stratégie à long terme de 1738 à 1753 afin de réaliser en sa personne le rêve d'ascension sociale de toute une dynastie de navigateurs, d'armateurs et de négociants par l'anoblissement. Et cet anoblissement a été obtenu de longue lutte en s'appuyant sur une mémoire et une histoire spécifiques à l'élite havraise, fondées non pas exclusivement sur une culture classique faite de belles lettres mais aussi sur une culture technique maritime et négociante valorisant le commerce, la géographie, les sciences naturelles, les sciences nautiques... et l'histoire. Et c'est exactement en ces termes que Pleuvry lui-même, l'humble abbé et

<sup>679</sup> Pleuvry, *op. cit.*, préface, p. XIII-XIV.

<sup>680</sup> Le père jésuite Gabriel Daniel (1649-1728), d'origine havraise, avait publié en 1713 son *Histoire de France* à l'initiative et sur les fonds de la Compagnie de Jésus.

<sup>681</sup> AMH, GG 85, BMI, ND, 1717 ; il sera baptisé le lendemain. Les deux personnages sont donc de la même génération.

le malheureux rival du puissant Dubocage de Bléville, exprimera la spécificité culturelle havraise, le rejoignant en cela au-delà de leurs différences sociales, et s'élevant avec force contre la réputation d'inculture qu'avait faite alors au Havre le célèbre Piganiol de La Force.

### 3.2. Jacques Olivier Pleuvry : le premier auteur d'une véritable histoire publiée du Havre

#### L'homme : origines et position sociales

Jacques Olivier Pleuvry<sup>682</sup> naquit au Havre, dans la paroisse Notre-Dame, le 29 décembre 1717. Il fut baptisé le lendemain en présence de ses parents unis en légitime mariage et de ses parrain Olivier Caumont « *qui a dit ne sçavoir écrire* » et marraine Catherine Lenoir<sup>683</sup>. Nous ignorons presque tout de son père prénommé Georges hormis qu'il est né vers 1676 et décédé en 1730, et davantage encore de sa mère Marie Barbe Lenoir. Ses tantes paternelles Madeleine (1673-1737) et Marie Anne (1686-1785) Pleuvry épousèrent respectivement en 1703 et 1705 un menuisier et un chirurgien de marine<sup>684</sup>. Ce sera tout car il est impossible de remonter au-delà de son grand-père Michel, lui-même fils d'un Jean Pleuvry dont nous ne connaissons que le prénom. Il en est de même pour sa propre génération puisqu'il est le benjamin d'une fratrie de quatre enfants : son frère aîné Pierre (1710-1745) qui épousa en 1744 une demoiselle Lecorney ; le puîné Georges Guillaume, né en 1707 ; et enfin sa soeur Marie Barbe (1712-1762) qui se maria en 1747 avec un certain Jean-Baptiste Jacques Buisson. Les archives et les diverses sources restent obstinément muettes quant aux professions exercées et à leur position dans la société havraise. Une seule certitude : Jacques Olivier Pleuvry était d'humble extraction et son enfance se déroula dans le dénuement pour ne pas parler de véritable pauvreté. Il fit ses études au Collège du Havre<sup>685</sup>, une scolarité qui dut être singulièrement brillante si l'on en juge par cette pièce datée du 22 septembre 1733, alors qu'il n'a pas encore quinze ans<sup>686</sup> :

« Étienne Bernard Le Clerc, Pierre Martin Baillehache et Jacques Olivier Pleuvry demandent à remplacer François Bennotot, sous-diacre, qui a joui pendant plusieurs années des arrérages d'une partie des 185 livres de rente sur l'Hôtel de Ville de Paris, que les demoiselles Le Prévost [...] avaient données à la Communauté [de ville] par contrat du 26 février 1724, pour être à faire étudier à Rouen ou à Paris en philosophie et en théologie, un écolier pauvre de cette ville pour le mettre en état de

<sup>682</sup> Son patronyme revêt des formes différentes selon les sources : Pleuvery, Pleuvri, Plevery ou Peulvry. Il signera lui-même ses écrits Pleuvri mais la graphie la plus communément admise est bien Pleuvry.

<sup>683</sup> AMH, GG 85, BMI, ND, 1717 (le 30 décembre).

<sup>684</sup> AMH, tables BMI, ND, 1701-1792.

<sup>685</sup> L'abbé Anthiaume l'affirme, archives en mains ; ces documents ont aujourd'hui disparu. Voir A. ANTHIAUME, *Le Collège du Havre : Contribution à l'histoire de l'enseignement secondaire en France et particulièrement au Havre (1579-1865)*, Le Havre, Imp. du Havre-Éclair, 1905, p. 362.

<sup>686</sup> AMH, BB 44, Délibérations et causes ordinaires, 1733-1736, le 22 septembre 1733.

parvenir aux ordres sacrés.

La Compagnie décide que Baillehache et Le Clerc jouiront de cette rente ensemble et qu'après eux, Pleuvry l'aura en entier. »<sup>687</sup>

Et de fait, sept ans plus tard, en 1740, une nouvelle délibération du Corps de ville accordera la même rente Le Prévost à un autre écolier « à la place de Pleuvry qui en a joui plusieurs années »<sup>688</sup>. La dite rente lui a donc été octroyée au moins de 1734 ou 1735 à 1740, c'est à dire jusqu'à ses 23 ans révolus. C'est donc en cette année 1740 qu'il acheva ses études supérieures de philosophie et de théologie sans que nous ne soyons en mesure de déterminer s'il les a poursuivies à Rouen ou à Paris et encore moins dans quel établissement, ce qui eût été du plus grand intérêt. Nommé sous-vicaire à l'église Notre-Dame du Havre, il devint vicaire le 10 novembre 1743 avant de poursuivre sa carrière ecclésiastique à Paris dès la fin de l'année 1745<sup>689</sup>. Cet élément et la rapidité avec laquelle il fut appelé à Paris laissent supposer que c'est bien dans cette dernière ville qu'il a poursuivi ses études supérieures et qu'il s'est fait remarquer mais rien n'est moins certain, faute de preuve.

Nous ne savons rien de cette carrière si ce n'est qu'elle se déroula toute entière dans la capitale du royaume au point que lorsqu'il prendra sa retraite au milieu des années 1760, pour raisons de santé nous dit-il<sup>690</sup>, il le fera à Paris où il s'éteindra le 11 décembre 1788 à l'âge de 71 ans<sup>691</sup>. S'il revint dans sa ville natale, ce dut être épisodiquement pour rendre visite à ses proches. Encore pourrions-nous noter que parmi ceux-ci, seule sa soeur Marie Barbe atteignit l'année 1762. Ses contacts avec Le Havre durent par conséquent s'espacer singulièrement à partir de cette date, ce qui se ressentirait dans son Histoire du Havre selon l'abbé Guillaume Anfray qui fut son contemporain mais qui ne semble pas l'avoir connu personnellement<sup>692</sup>.

Voici donc à nouveau un historien du Havre atypique ; atypique parce que né pauvre de parents si obscurs que les archives de l'état civil elles-mêmes restent incapables de nous livrer ne serait-ce qu'une indication sur la profession de son père, de ses frères et beaux-frères. Autre curiosité, ce prêtre obscur et inconnu écrit et publie sur ses vieux jours une Histoire du Havre qui fera l'objet de trois éditions dont deux de son vivant, en 1765 et 1769, et une posthume en 1796,

<sup>687</sup> Un autre passeur de la mémoire, Jérôme Balthazar Levée, bénéficiera un demi-siècle plus tard, en 1787, d'une bourse semblable fondée par la demoiselle Démard. Concernant ces bourses d'études, voir AMH, GG 537, Bourses, 1724-1781.

<sup>688</sup> AMH, BB 46, Délibérations et causes ordinaires, 1738-1740, le 7 avril 1740.

<sup>689</sup> Anthiaume, *op. cit.*, p. 292-297, en particulier p. 295. Charles Vesque, dans son *Histoire des rues du Havre*, Le Havre, J. Brenier, 1876, p. 575, donne des dates sensiblement différentes mais nous donnons la préférence à Anthiaume qui, contrairement à Vesque, travailla sur la base des archives du Collège et des archives paroissiales.

<sup>690</sup> PLEUVRY, *Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre de Grace*, 1<sup>ère</sup> édition, Paris, Guillyn, 1765, préface, p. XVII.

<sup>691</sup> Anthiaume, *op. cit.*, p. 296.

<sup>692</sup> Guillaume Anfray (1731-1807), autre passeur de la mémoire et auteur d'un ouvrage publié en 1802 et intitulé *Feuilles civiques ou Galerie havraise* qui rassemble principalement des biographies d'ecclésiastiques. Cité par Anthiaume, *op. cit.*, p. 296.

soit huit années seulement après son décès et en pleine Révolution. Il faut donc que cet ouvrage ait répondu à une attente pour qu'il ait rencontré un succès aussi durable, et en outre qu'il ait eu quelques qualités intrinsèques aux yeux de ses contemporains.

## L'œuvre écrite de Jacques Olivier Pleuvry

### Le littérateur et moraliste

Plevry publia des brochures de dissertations littéraires dès 1747 : un *Discours sur la gloire des héros*, chez la Veuve David à Paris en 1747 (in-12) ; un *Examen de cette proposition : nous naissons poètes, nous nous faisons orateurs*, Paris, 1747 (in-12) ; et un *Panegyrique de saint Louis*, Paris, 1757, in-4°. Selon nos sources<sup>693</sup>, Fréron en fit, dans sa revue *L'Année littéraire*, une « mention très honorable ». Cet élément est intéressant pour situer la qualité intellectuelle et littéraire de sa production car Élie Fréron (1718-1776) s'était forgé avec cette redoutable revue critique fondée en 1754 une réputation d'exigence littéraire et philosophique. Puis, vers la fin de sa vie, au tournant des années 1770 et 1780, l'abbé Pleuvry se tourna vers la morale et la religion avec de nouvelles publications : ses *Sermons sur les mystères et sur la morale*, imprimés à Paris chez Mérigot en 1778 (in-12) ; puis ses *Sermons sur la morale, et Panegyriques*, toujours à Paris chez Valade en 1780 (in-12)<sup>694</sup>.

On le constate, plus qu'un théologien, Pleuvry est bel et bien ce que l'on appelait un « littérateur » qui restera toujours un amateur d'histoire comme nous le verrons par la suite et comme nous le montre son ultime production publiée un an seulement avant sa mort, en 1787, et intitulée *Tables chronologiques des principales époques et des plus mémorables évènements de l'histoire universelle, tant sacrée que profane, depuis le commencement du monde jusqu'au temps présent*<sup>695</sup>. Un programme ô combien ambitieux auquel Pleuvry devait songer depuis longtemps mais qu'il n'a semble-t-il pas eu le temps de parachever si l'on en juge par le commentaire lapidaire qu'en donna sa contemporaine havraise Marie Le Masson Le Golft dans ses *Annales depuis 1778* à la date de décembre 1787 :

« Vers le milieu de l'année, il a paru un petit in-douze intitulé *Tables chronologiques [...]*, par M. l'abbé Pleuvry, notre concitoyen. Cet ouvrage ne paraît pas remplir son objet. »<sup>696</sup>

---

<sup>693</sup> J.-M. QUÉRARD, *La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique*, Paris, Firmin-Didot Frères, 1835, tome 7, p. 211 ; et *Bibliographie universelle classique ou Dictionnaire historique portatif*, Paris, Charles Gosselin, 1829, 2<sup>e</sup> partie (lettres H-R), p. 2401.

<sup>694</sup> BMH, cote R 2575, acquisition en 2004.

<sup>695</sup> Paru à Paris chez la Veuve Duchesne en 1787 ; le format est controversé selon les sources : tantôt in-12, tantôt in-18 ou encore in-24.

<sup>696</sup> Marie Le Masson Le Golft (1749-1826), autre passeur de la mémoire havraise, dans ses *Annales depuis 1778* publiées en 1999 par Philippe Manneville sous le titre *Le Havre au jour le jour de 1778 à 1790* à la Société d'Histoire de Normandie, p. 155.

## L'historien

Plevry ne s'est pas intéressé à l'histoire par hasard et nombre d'indices montrent qu'il s'y est consacré bien avant 1765, date de la première édition de son *Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre de Grace*<sup>697</sup>. Brillant étudiant, ses aptitudes durent être remarquées en haut lieu puisqu'il fut appelé à Paris après quelques années seulement de vicariat au Havre, contrairement à ses camarades qui firent des carrières ecclésiastiques soit dans leur ville natale, soit dans le diocèse de Rouen<sup>698</sup>. Nous ignorons absolument dans quel but il fut appelé à Paris ni par qui mais Plevry lui-même laisse échapper dans la préface de son ouvrage historique quelques informations d'ordre personnel qui sont lourdes de sens. Pour cela, ces quelques lignes méritent d'être citées en dépit d'une certaine redondance pour ses rapports avec Dubocage de Bléville<sup>699</sup> :

« Il y a quelques années qu'un négociant du Havre, associé de l'Académie de Rouen, (M. du Bocage), fit imprimer un mémoire sur la navigation et le commerce de ce port<sup>700</sup>. [...] Le premier chapitre de ce traité fait connaître plusieurs événements de l'histoire du Havre ; il y a [...] quelques fautes que nous serons obligés de relever dans le cours de cet ouvrage. [...] Ce mémoire n'empêchera donc point de publier mon ouvrage, [...] 2° **parce que mon ouvrage était composé bien avant ce mémoire de M. du Bocage, qui m'avait prié de lui communiquer mon manuscrit, qu'il a eu entre les mains plus de six semaines.** Je ne soupçonnais pas alors qu'il eût intention de rien faire imprimer sur l'article du Havre. Cependant, quel que soit l'usage qu'il ait fait de mon cahier, **il ne s'est pas rendu à ce que je disais de la méprise du Père Daniel, sur l'antiquité du Havre. Il parut trop fort à ce négociant, ainsi qu'à d'autres personnes de cette ville, qu'un jeune homme de vingt ans** entreprit de réformer un historien célèbre ; et sans vouloir goûter mes raisons, sans pourtant les combattre formellement, il a réimprimé la même erreur dans son mémoire. [...] **Le Père Griffet, jésuite, qui travaillait à donner une nouvelle édition de l'ouvrage de son confrère, quand j'arrivai à Paris,** quoiqu'il fût bien plus intéressé que M. du Bocage à défendre le Père Daniel, jugea tout autrement de ma dissertation, il me combla d'éloges, **m'invita à travailler encore sur cet auteur,** et enfin il a imprimé mot pour mot cette dissertation dans les remarques qu'il ajoute à la fin des volumes, pour orner ou pour corriger le Père Daniel. On peut la lire sous le titre de la ville d'Harfleur ; et quoiqu'il ne me nomme point [...], mes amis savent que ce sont mes raisons qu'il a reçues sur le refus de mes compatriotes [...]. »

D'où il appert, et nous ne voyons guère de raison de douter de ses paroles :

- Primo, que son ouvrage sur l'histoire du Havre, qui ne sera publié qu'en 1765, était « *composé* », autrement dit achevé et prêt à l'impression lorsqu'il avait « *vingt ans* ». Né à l'extrême fin de l'année 1717, cela nous renvoie en 1737 ou en 1738, à l'époque où il n'était qu'un étudiant certes brillant mais pauvre, boursier de la Ville et ne pouvant

<sup>697</sup> À noter qu'un sous-titre ajoute : « *Avec un traité de son commerce, et une notice des lieux circonvoisins de cette place* », pour les trois éditions.

<sup>698</sup> Anthiaume, *op. cit.*

<sup>699</sup> Plevry, *Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre de Grace*, 1<sup>ère</sup> édition, Paris, Guillyn, 1765, préface, p. XIV-XVII. C'est nous qui soulignons les phrases importantes à nos yeux.

<sup>700</sup> La ponctuation, l'orthographe et les parenthèses sont strictement de Plevry.

se prévaloir d'aucun nom ni d'aucun protecteur. Par ailleurs, Pleuvry nous livre les raisons du report sine die de son projet de publication. Sa carrière ecclésiastique l'en a en effet détourné et il n'a pu y revenir qu'à l'heure de la retraite :

« Des occupations plus sérieuses et plus du genre de mon état m'ont fait abandonner pendant longtemps l'histoire des antiquités du Havre ; je ne comptais pas même y revenir, quand la délicatesse de ma santé m'ayant obligé de faire ma retraite, j'ai repris ce travail, que j'ai tâché de rendre utile<sup>701</sup>. »

- Secundo, nous l'avons vu précédemment, que Dubocage, maire échevin en 1737-1738 et première fortune de la ville<sup>702</sup>, connaissait l'existence et la qualité de son travail et qu'il a manifestement abusé de sa position sociale dominante pour en tirer à lui tout le profit.
- Tertio, que dès son arrivée à Paris, donc dans le courant de l'année 1746, il a collaboré rien de moins qu'avec le célèbre père Griffet pour lors occupé à préparer une nouvelle édition revue et corrigée de l'*Histoire de France* du père Daniel, historien qui fut fort renommé de son vivant et dont la famille était honorablement connue au Havre.
- Et enfin quarto, que sa démarche, sa méthode et ses découvertes historiques relatives au Havre furent validées de facto par l'intellectuel et historien de haut niveau qu'était Griffet envers et contre les « autorités » havraises dont Dubocage de Bléville. Deux mots s'imposent en effet à propos de cette affaire : le père Gabriel Daniel (1649-1728) était l'auteur, entre autres nombreuses œuvres, d'une *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie française* publiée en 1713 et régulièrement réimprimée jusqu'en 1742. La Compagnie de Jésus, qui en était l'éditrice, confia alors au père Henri Griffet (1698-1771) la mission de refondre, corriger et augmenter la première édition pour en publier une seconde qui verra le jour en 17 volumes de 1755 à 1760<sup>703</sup>. Il est à noter que le père Daniel était connu et l'est encore de nos jours pour figurer parmi les fondateurs de la méthodologie historique. Quant à Griffet, il a publié de son côté plusieurs ouvrages dont une *Histoire du règne de Louis XIII* en 1758-1760 ainsi qu'un *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'Histoire* qui fit date<sup>704</sup>.

On le voit, Jacques Olivier Pleuvry fut véritablement à très bonne école en matière d'écriture

---

<sup>701</sup> Pleuvry, *op. cit.* préface, p. XVII.

<sup>702</sup> Voir la partie consacrée à M. J. Dubocage de Bléville où les enjeux de cette publication sont analysés.

<sup>703</sup> Louis Gabriel MICHAUD, *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, Michaud Frères, 1811-1828.

<sup>704</sup> À Liège, chez J. F. Bassompierre, en 1769.

historique, et tout laisse à penser qu'il fit partie de l'équipe de collaborateurs de Griffet dès 1745-1746 et au moins jusqu'à la parution du premier volume de la seconde édition de l'*Histoire de France* du père Daniel en 1755.

### ***Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre de Grace***

Quoiqu'il en soit, comment son ouvrage fut-il reçu dans sa ville natale en 1765, sachant que son rival Dubocage était décédé depuis déjà neuf années ? Fraîchement, il faut bien le dire. L'ancien notable et échevin Dubocage avait incontestablement laissé un souvenir ému dans la ville et nul doute que sa famille était très attentive à sa réputation. Il semble bien que Pleuvry se soit passé de tout avis ou de toute autorisation de la part du Corps de Ville. À sa décharge, il y était oublié depuis belle lurette et vivait à l'heure parisienne depuis des lustres. Il prit cependant la peine d'en offrir un exemplaire à la Ville par le truchement de l'imprimeur Faure et de protester de ses louables intentions dans une lettre que nous avons retrouvée dans les archives communales<sup>705</sup> :

« Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer par le moyen de Mr Faure, un exemplaire de l'Histoire du Havre, que j'ai fait imprimer à Paris. Je vous prie d'agréer cet ouvrage comme un témoignage de l'amour que j'ai toujours eu pour ma patrie, et de l'intérêt que j'ai toujours pris à sa prospérité ou à ses infortunes. J'ai eu dessein de travailler pour sa gloire et pour son utilité. Je ne me flatte pas d'avoir réussi. Du moins j'espère que vous me tiendrez compte de mon zèle [...].

Plevry, prêtre. »<sup>706</sup>

Devant ce bel hymne à sa ville natale, pour ce manifeste de patriotisme, et donc de l'identité havraise, dont il dit qu'il a présidé à la réalisation d'une œuvre historique qui l'habite depuis près de trois décennies, quelle put être la réaction du Corps de ville ? Rien ou si peu : il recevra en guise de réponse un simple billet de remerciement très convenu et très sec... deux mois plus tard.

Bien différente sera la réception de la seconde édition revue, corrigée et augmentée en 1769. Apparemment plus à l'aise que lors de la première édition quatre ans auparavant, sans doute parce qu'il a rencontré entretemps un certain succès éditorial, Pleuvry offrit cette fois à la Ville un lot de cinquante exemplaires de son livre. Une manœuvre habile visant vraisemblablement à ce que l'homme qui compte puisse en recevoir un gratuitement. La réaction du Conseil de ville fut cette fois quasi immédiate, ménageant une belle surprise à notre auteur qui ne s'attendait probablement pas à tant d'égards... en nature<sup>707</sup> :

<sup>705</sup> AMH, GG 542, Instruction publique, pièces diverses, 1753-1788, lettre de J. O. Pleuvry du 6 septembre 1765.

<sup>706</sup> Il déclare demeurer à Paris « rue du Plâtre, à la première porte cochère à gauche, en entrant par la rue Saint-Jacques. »

<sup>707</sup> AMH, BB 70, Délibérations, 1768-1777, le 27 octobre 1769.

« L'abbé Pleuvry ayant fait remettre au Bureau 50 exemplaires de son Histoire du Havre le 25 octobre 1769, il lui sera envoyé environ 60 livres de café ».

Ce à quoi vraisemblablement encore tout esbaubi répondit Pleuvry le 15 novembre suivant<sup>708</sup> :

« Monsieur,

J'ai reçu samedi dernier par la voiture le sac de café que m'ont envoyé (port franc) Messieurs les Officiers Municipaux de la Ville du Havre. Je suis bien sensible à leur politesse et à la vôtre, et à la bonté que vous avez eue de m'en prévenir. [...] ».

Certes, le café produit et importé par l'industrie des négociants havrais est déjà emblématique de l'identité de cette ville mais il faut bien avouer qu'il est difficile de trouver un plus beau symbole de la culture négociante havraise bien éloignée des belles lettres classiques. Pleuvry lui-même caractérise clairement la culture des élites havraises dans son chapitre consacré aux *Personnes célèbres de la ville du Havre*<sup>709</sup> :

« Il ne faut pas s'attendre à voir paraître dans une ville où l'on est occupé principalement du commerce, une quantité de Littérateurs, comme dans quelques autres cantons de la Province de Normandie. C'est pour n'avoir pas fait cette attention, que Piganiol de La Force<sup>710</sup> a avancé qu'il n'y avait pas de ville en France où l'on cultivât moins les lettres qu'au Havre de Grâce. Ce reproche serait sanglant, s'il pouvait être pris dans toute l'étendue des termes. Il est vrai qu'il n'y a point de palinod au Havre comme à Rouen, à Caen et à Dieppe, ni aucun exercice public de littérature, puisqu'on n'y enseigne que les humanités, et que cet enseignement n'est, à proprement parler, qu'une simple école. Il est vrai que les Habitants n'ayant aucune occasion d'écrire et de disputer, se livrent à la dissipation des sociétés et aux agréments de leur ville. Mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'on y méprise les lettres ; on trouve dans beaucoup de maisons de très bonnes bibliothèques, et les esprits y sont très disposés aux belles connaissances. C'est à celle de la Marine que s'attache le plus grand nombre des Citoyens, qui y réussissent fort bien ; et quelques uns ont fait des livres de pilotage qui sont lus partout avec utilité. Plusieurs cependant se sont appliqués à d'autres sciences, et nous allons commencer par deux personnes bien connues des Gens de Lettres, Monsieur et Mademoiselle de Scudéri. [...] ».

Voici donc un littérateur habitué à la société parisienne, si humble soit sa condition, qui caractérise avec une belle lucidité la culture maritime et négociante havraise, et qui plus est qui s'oppose à la réputation d'inculture qu'avait faite à la ville le féroce Piganiol de La Force en arguant que culture il y a bel et bien mais que sa nature différente n'empêche pas les gens cultivés de s'intéresser aux belles lettres. Ce faisant, il caractérise par la même occasion l'identité partagée

<sup>708</sup> BMH, Ms 391, autographe n°230, lettre de l'abbé Pleuvry datée de Paris, le 15 novembre 1769.

<sup>709</sup> Pleuvry, *op. cit.*, éditions de 1769 et 1796, p. 174-175. L'idée est déjà présente dans celle de 1765 mais elle est exprimée avec moins de force.

<sup>710</sup> Jean Aimar Piganiol de La Force (1673-1753), littérateur, géographe et historiographe royal fort renommé au siècle des Lumières, à l'occasion d'un voyage au Havre.

au moins par les élites cultivées havraises. Monsieur l'abbé Pleuvry méritait sans nul doute davantage que 60 livres de café de la part des échevins...

Une autre forme de reconnaissance, typiquement havraise, ne tarda pas à arriver, et ce dès la première édition de 1765. En effet, le sérieux du travail d'historien de Pleuvry servira d'argument pour la Communauté de ville dès 1767 dans un contentieux avec le gouverneur royal pour ni plus ni moins que la propriété de l'hôtel de ville<sup>711</sup>. Faute d'avoir su conserver les archives communales, son ouvrage historique est invoqué par la Ville comme preuve à côté des *Mémoires* de Guillaume de Marceilles et des *Antiquitez du Havre de Grace* de Jean Laignel<sup>712</sup> dans un recours au Conseil du roi. La victoire de la Ville dans ce difficile et emblématique procès ne dut pas peu contribuer au succès de son ouvrage et à en faire monter le prix jusqu'à 60 livres de café pour 50 livres d'histoire havraise comme nous l'avons vu.

Quelques années plus tard, le même greffier de la Ville qui avait suggéré cette solution aux échevins, un certain Nicolas Amelin, fut député à Paris et à Versailles auprès du duc de Saint-Aignan, gouverneur du Havre, pour obtenir confirmation par le roi Louis XVI de l'ancien privilège d'exemption pour la ville de l'obligation de fournir des hommes aux milices provinciales. Le 26 janvier 1775, il écrivit de la cour au Conseil de Ville pour annoncer qu'il avait aussi rencontré M. de Sartine, le ministre de la Marine, pour évoquer avec lui les travaux à faire au port du Havre. Comme il doit incessamment le rencontrer à nouveau sur cette question vitale, il veut lui laisser tous les mémoires et documents justificatifs et les argumentaires utiles. Et voici ce qu'il écrit notamment aux échevins :

« [...] Je vous prierais aussi, Messieurs, d'avoir la complaisance de me dire le nom de l'imprimeur chez lequel M. l'abbé Pleuvery a fait imprimer l'Histoire du Havre. J'aurais le projet d'en remettre un à M. de Sartine pour lui faire connaître qu'il s'est fait dans ce port de grands armements pour le Roi et qu'il s'y en peut encore se faire en s'occupant de son entretien et en extirpant les bancs qui le rendent dangereux [...]»<sup>713</sup>.

Ainsi donc, nous constatons qu'à deux reprises en huit années, les deux éditions successives de *Histoire du Havre* de Jacques Olivier Pleuvry servirent au plus haut niveau et dans des enjeux collectifs extrêmement importants à convaincre le pouvoir central de la spécificité et du rôle essentiel de la ville et du port du Havre. Et petite revanche sur Dubocage de Bléville, tout échevin et négociant qu'il fut, son ouvrage n'est jamais cité dans cette affaire.

Revenons à présent sur son *Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre de Grace*. Ouvrage original conçu par un homme pétri d'identité havraise, féru d'histoire et ferré

<sup>711</sup> AMH, BB 69, Délibérations, 1766-1768, du 10 juillet au 30 octobre 1767.

<sup>712</sup> Voir parties consacrées à ces passeurs de la mémoire havraise.

<sup>713</sup> AMH, EE 2, Milice provinciale, 1774-1775, lettre du 26 janvier 1775.

dans les techniques de recherches des sources d'archives, dans leur critique et leur mise en perspective, l'*Histoire du Havre* de Pleuvry n'hésite pas à discuter tous les faits avancés par ses prédécesseurs et qui lui paraissent mal établis. Il en est ainsi de l'ouvrage de Dubocage de Bléville, bien sûr, mais aussi de ce qui regarde Le Havre dans l'*Histoire de France* du père Daniel ainsi que de sa première source, les *Mémoires de la fondation et origine de la ville Française de Grâce* de Guillaume de Marceilles. Confrontant sources écrites, tradition orale, mémoire monumentale et archives, qu'elles soient municipales, paroissiales ou autres, il pousse son enquête et remet en cause ce qui fut écrit sur l'existence d'un Havre avant François I<sup>er</sup>, et ce dès l'Antiquité. Sa méthode et les buts poursuivis sont explicités dès sa préface et de fait, il suivra fidèlement son programme point par point.

Concernant les écrits antérieurs à son époque, il évoque clairement le témoignage de Guillaume de Marceilles qu'il situe assez précisément dans le temps, mais il fait aussi rapidement allusion aux différentes versions des *Antiquitez du Havre de Grace* lorsqu'il écrit ces mots<sup>714</sup> :

« À l'égard des temps postérieurs [à la fondation et à la rétractation de la seconde enceinte de la ville], j'ai suivi pour le fond des relations particulières qui se sont conservées dans cette ville, observant d'écarter les minuties et les choses douteuses, pour ne rapporter que ce qui est constant et digne d'être lu. »

L'analyse de son propre texte montre incontestablement que ces *Antiquitez*, sous leurs diverses versions, l'ont directement inspiré. Il est même d'ailleurs fort probable que c'est leur lecture dans les années 1735 à 1737 qui l'a conduit à concevoir un ouvrage personnel qui passe du stade des annales et antiquités à l'histoire à proprement parler. Son titre est d'ailleurs visiblement un hommage à ces textes : *Histoire, antiquités et description du Havre de Grace*.

Son propos historique, confrontant archives, documents, témoignages écrits, plans anciens et observations de terrain, vise donc bien à écrire une véritable histoire de la ville et du port depuis la formation de la vallée alluvionnaire dans l'estuaire et les premiers établissements humains jusqu'à son époque en passant par la fondation et les différentes étapes de l'évolution de leur construction. Il s'est donc bien rendu en personne sur place afin d'étudier les ruines des établissements antérieurs puis il a cherché à les situer dans le temps à l'aide des anciens plans et archives :

« J'ai été obligé de consulter les monuments qui subsistent ou qui ont été ruinés, de notre connaissance ; et par de très anciens plans que j'ai découverts, où toutes les lignes de ce terrain sont visiblement marquées, j'ai entrevu l'état primitif du rivage de la Seine, et joignant à cela le secours des premières chartes et celui des traditions non-écrites, j'ai débrouillé cette narration, et marqué le

---

<sup>714</sup> Pleuvry, *op. cit.*, préface, p. XIX.

plus exactement qu'il m'a été possible, ce qui pique le plus la curiosité, comme la première enceinte, l'augmentation ou le changement des anciens ouvrages, la situation et le cours de la fameuse crique au milieu de ces marais<sup>715</sup>. »

Et d'ajouter que son propos historique sur Le Havre s'appuiera sur l'histoire de France puisque « *l'histoire du Havre tient à l'histoire générale par bien des faits importants*<sup>716</sup> ». Elle se poursuivra par une galerie de Havrais illustres tous célébrés pour leur érudition ou leurs talents littéraires, continuera par une description physique et monumentale de la ville et des environs « *qui pourra faire plaisir à ceux qui aiment les voyages* », et s'achèvera sur un traité de son commerce maritime.

La conclusion de sa préface, à l'issue de son programme éditorial, affiche clairement ses intentions quant au passage de la mémoire havraise en particulier, et à l'intérêt de l'écriture la plus précise possible des histoires urbaines en général :

« Quoique Le Havre ne soit encore que dans son troisième siècle, j'ai regardé cette antiquité<sup>717</sup> comme suffisante pour donner droit d'en faire l'histoire ; d'autant plus que l'on mêle déjà de l'obscurité dans son origine, et qu'on lui dispute son Fondateur<sup>718</sup> ; outre qu'on n'a pas bien connu jusqu'alors l'étymologie de son nom, qui pourtant est fort claire<sup>719</sup>. Quand il se serait écoulé moins de temps depuis sa fondation, il n'en serait pas moins convenable d'en faire le récit, pour fixer les époques, et régler les jugements de la postérité. Faute de cette précaution, l'origine de la plupart des villes est inconnue, et livrée aux caprices de l'imagination des Auteurs qui la couvrent de fables, et y mettent la confusion, au lieu de l'éclaircir et de la débarrasser de vaines conjectures. Il est très utile encore de faire l'histoire d'un établissement même nouveau, pour prévenir les inconvénients de la suite des âges, pour assurer les titres, conserver la connaissance et la possession des privilèges. Ajoutez que par les histoires des villes s'amasse un fonds plus riche et plus certain pour le corps de l'histoire d'un royaume, qui devient par là plus aisée, plus complète ou plus curieuse<sup>720</sup>. »

Il faut conserver les archives d'une ville non seulement pour leur rôle fondamental dans la conservation de la mémoire administrative et juridique nécessaire à la bonne gestion et à la préservation des privilèges, mais encore parce qu'elles sont la matière brute de son histoire particulière, elle-même constitutive de l'histoire générale du royaume. Il y a chez Pleuvry une véritable réflexion de fond sur le rôle politique, juridique et socio-économique tant de la conservation des archives que de l'écriture de l'histoire qui semble bien résulter d'une longue fréquentation professionnelle de ces documents et de ces techniques. Et même s'il ne l'évoque pas directement, tout son propos tend vers la notion d'identité havraise : être Havrais, c'est être aux avants-postes du royaume de France, au péril de ses ennemis - saxons, scandinaves, anglais ou

---

<sup>715</sup> *Ibidem*, p. XVIII-XIX.

<sup>716</sup> *Ibidem*, p. XX.

<sup>717</sup> Le terme d'antiquité est pris ici dans le sens d'ancienneté.

<sup>718</sup> La majuscule est de Pleuvry.

<sup>719</sup> Et sur laquelle il se trompe néanmoins.

<sup>720</sup> Pleuvry, *op. cit.*, préface, p. XXI-XXIII.

bataves - et de la mer pour œuvrer à sa protection militaire et navale et à sa prospérité. D'où son port, sa ville, ses fortifications, sa citadelle, sa flotte et ses habitants tant marins et soldats que marchands audacieux, tous sentinelles du royaume<sup>721</sup>.

Cette histoire du Havre fut véritablement la seule à avoir été imprimée et diffusée largement dans toute la province – on en trouve par exemple des exemplaires nombreux dans toutes les bibliothèques communales de Haute et de Basse Normandie – et peut-être même dans le royaume et elle fit autorité jusqu'au premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. La meilleure preuve de ce succès de librairie est que l'on jugea nécessaire une réimpression de la seconde édition en pleine Révolution, en 1796, alors que Pleuvry était mort depuis déjà huit ans<sup>722</sup>. Et l'œuvre de l'abbé fécondera l'ensemble de l'écriture historique havraise ultérieure, parallèlement aux *Antiquitez* dont il s'était en partie inspiré. C'est ainsi que, fait curieux, de 1788 à 1804, le marchand quincailler François Toussaint Bonvoisin (1741-1815) utilisera une copie manuscrite de sa propre main de l'édition de 1765 pour consigner à son tour tous les événements survenus au Havre depuis l'année 1759, date à laquelle Pleuvry avait interrompu son fil chronologique. Intitulé *Fragments de l'histoire du Havre tirés de l'Histoire, antiquités et description de la dite ville par Mr l'abbé Pleuvry, citoyen du dit lieu, né le 30 décembre 1717, ouvrage imprimé en 1765*<sup>723</sup>, il se présente en trois cahiers : une *Première partie de 1516 jusqu'en 1759* qui est en effet une copie intégrale de l'ouvrage de Pleuvry ; une *Suite de l'Histoire du Havre de Grace : Seconde partie depuis 1759 jusqu'en 1788* ; et enfin une autre *Suite de l'Histoire du Havre de Grace : ouvrages, agrandissements de la ville, faits arrivés lors et pendant la Révolution – Troisième partie* qui se prolongera jusqu'en 1804. L'abbé Jacques Olivier Pleuvry a donc suscité par ses écrits mémoriels et historiques un autre passeur de la mémoire qui s'est assigné pour tâche de consigner et de passer à la postérité un demi-siècle supplémentaire d'histoire havraise, et quel demi-siècle !

#### **4. De la mémoire personnelle et familiale à l'écriture de l'histoire urbaine : la fabrique Millot-Toussaint (1727-1867)**

##### **4.1. François Millot (1711-1789), l'échevin et mémorialiste du Havre**

###### **Le négociant et échevin**

---

<sup>721</sup> *Ibidem*, p. I-XIII.

<sup>722</sup> Au Havre, il est vrai, chez Le Picquier, et non à Paris comme les deux premières éditions.

<sup>723</sup> BMM, Ms 70.

Grâce à l'ouverture très récente des archives de la famille Millot-Toussaint<sup>724</sup> et aux travaux de l'historien du négoce maritime havrais du XVIII<sup>e</sup> siècle Édouard Delobette<sup>725</sup>, la vie de François Millot est aujourd'hui sortie de l'ombre, du moins dans ses grandes lignes. Nous le devons aussi en grande partie à lui-même puisque ses archives comprennent plusieurs documents mémoriels dont un journal qui s'est avéré pour cela fort utile. Nous reprendrons donc ici les principaux éléments susceptibles de situer François Millot dans la société havraise de son temps.

Le premier d'entre eux, c'est que les Millot ne sont ni Havrais ni même Normands. Ils sont en effet originaires de Dijon, en Bourgogne, où le grand-père de François, Thomas Millot, exerçait la profession de tailleur d'habits pour l'élite de cette capitale provinciale. Son père Thibault Gaspard naquit à Dijon en 1672 et suivit la famille qui s'établit à Paris dans les années 1690 pour se lancer dans le métier de la toilerie<sup>726</sup>. Et c'est à Paris que les Millot firent la connaissance des Leclerc, prospères marchands merciers dont le chef de famille, Henry, s'était enrichi comme directeur de la manufacture royale de draps d'Elbeuf. Une double et solide alliance économique et matrimoniale fut alors conclue. Catherine Charlotte Millot, sœur de Thibault Gaspard, épousa Louis Paul Leclerc qui viendra s'établir au Havre en 1712 comme armateur et négociant, y sera reçu en bourgeoisie et obtiendra même la charge de receveur de l'Amiral. C'est ce même Leclerc qui présentera à la bourgeoisie havraise en 1722 son cousin germain François Millot dit le Gros, négociant au Havre et à Saint-Domingue<sup>727</sup>, puis 21 ans plus tard son neveu François Millot, celui auquel nous nous intéressons<sup>728</sup>. Quant à Thibault Gaspard, il épousa la sœur de Louis Paul Leclerc, Marie Anne, à Paris, paroisse Sainte-Opportune, le 13 janvier 1703.

Quelques mots sur les alliances contractées par les sœurs de Marie Anne et Louis Paul Leclerc avant de revenir sur les Millot : Louise Anne convola avec un conseiller du roi et auditeur de la Chambre des Comptes de Rouen ; Henriette Opportune avec le gouverneur royal de la ville de Louviers ; et Simone avec le négociant parisien Robinet qui s'associera par la suite aux Millot pour le négoce colonial de Saint-Domingue. L'un des enfants issus du mariage de Louis Paul Leclerc et de Catherine Charlotte Millot, François Paul Leclerc, contractera mariage avec une

---

<sup>724</sup> Nous exprimons ici nos remerciements à Messieurs Dominique Toussaint et Denis Lefèvre-Toussaint pour nous avoir libéralement communiqué tous leurs anciens papiers familiaux. Une partie d'entre eux a été remise à la BMH en 2009 et en 2011.

<sup>725</sup> Qui a travaillé pour partie sur les papiers familiaux sus-cités et sur les résultats de nos recherches généalogiques et biobibliographiques. Voir son article fondateur sur ce sujet : Édouard DELOBETTE, « D'Isigny à Saint-Domingue : François Millot « l'Américain », négociant et échevin du Havre au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Des galères méditerranéennes aux rivages normands : Recueil d'études en hommage à André Zysberg*, Caen, Annales de Normandie, *Cahier des Annales*, n°36, 2011, p. 137-151.

<sup>726</sup> Nous devons ces informations aux recherches d'Édouard Delobette. Voir *op. cit.*

<sup>727</sup> AMH, BB 37, Causes et délibérations, le 12 février 1722. Il était natif d'Isigny (Calvados).

<sup>728</sup> AMH, BB 47, Causes et délibérations, le 13 mars 1743. À cette date, Louis Paul Leclerc est receveur de l'Amiral de France au port du Havre. Leclerc avait quant à lui été présenté à la bourgeoisie par le marchand Simon Eustache le 13 février 1719 (AMH, BB 35, Causes et délibérations).

demoiselle Lestorey de Boulogne au milieu du siècle ; quant à Louis Nicolas Joachim Leclerc, il succédera à son père dans la charge prestigieuse et rémunératrice de receveur de l'Amiral au port du Havre. On le voit, les Leclerc, issus d'une riche famille commerçante parisienne, s'établirent dès les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle au Havre où ils conquirent aussitôt une place éminente dans le commerce maritime puis dans la bourgeoisie de robe liée aux intérêts royaux<sup>729</sup>.

Thibault Gaspard Millot s'établit à Rouen peu après son mariage en 1703, y fut reçu en bourgeoisie la même année puis partit en 1715 s'installer à Decize<sup>730</sup>, en Bourgogne, probablement poussé par la nécessité en raison de la grave crise économique qui frappait alors le royaume<sup>731</sup>. Six de ses douze enfants survécurent. L'aîné, Gaspard François, né à Rouen en 1703, s'établira au Cap-Français, à Saint-Domingue, où il épousera en 1736 une demoiselle Chesnel, fille d'un propriétaire terrien<sup>732</sup>. Pierre (1707-1760) ira de même à Saint-Domingue, également dans le cadre de la maison de négoce familiale, ainsi que Paul Guillaume (1715-1742) et Marie Catherine (1709-1743). Marie Charlotte (décédée en 1778) épousera Pierre Le Trésor à Osmanville, près d'Isigny, contractant ainsi une alliance avec une puissante famille de la bourgeoisie de robe de Caen et de Bayeux<sup>733</sup>.

Quant à François Millot, il naquit et fut baptisé à Rouen le 21 octobre 1711<sup>734</sup>. On lui donna pour parrain son cousin germain homonyme distingué dans la tradition familiale par le surnom de « le Gros »<sup>735</sup>. Lorsque ses parents partirent s'établir à Decize, ils confièrent le jeune François âgé de tout juste cinq ans à la veuve de son oncle paternel François Millot dit l'Aîné, marchand à Isigny, et au fils de ces derniers, son parrain François Millot le Gros. Il y reçut « *une éducation catholique empreinte de dévotion à pédagogie du miracle héritée des prédicateurs du XVII<sup>e</sup> siècle* » selon Édouard Delobette qui ajoute qu'il n'alla s'instruire ni au collège ni en pension privée<sup>736</sup>. Il fut exclusivement formé par la famille et principalement aux arcanes du commerce à commencer par celui des beurres dont Isigny était déjà la capitale. François le Gros, son parrain et mentor, voyageait alors fréquemment entre Isigny et Le Havre où, nous l'avons vu, il finit par être reçu en bourgeoisie en 1722. La fermeture de la maison de commerce d'Isigny en 1731 – il a alors vingt ans – et l'essor du grand commerce colonial havrais poussèrent le jeune François à parfaire son apprentissage dans le négoce. Il se rendit alors au Havre où, de 1733 à 1736, il put explorer toutes

---

<sup>729</sup> Journal manuscrit de François Millot, transcrit par Dominique Toussaint en 2006, archives familiales Millot-Toussaint.

<sup>730</sup> Decize, département de la Nièvre, arrondissement de Nevers.

<sup>731</sup> É. Delobette, *op. cit.*

<sup>732</sup> Gaspard François Millot décéda en 1771.

<sup>733</sup> Denis Lefèvre-Toussaint conserve encore les portraits peints du couple Le Trésor. Osmanville et Isigny se situent aujourd'hui dans le département du Calvados.

<sup>734</sup> Paroisse Saint-Etienne des Tonneliers (Journal de famille, transcription d'actes de catholicité datée de 1777).

<sup>735</sup> Né à Isigny, paroisse Saint-Georges (Calvados), il décéda au Cap-Français, à Saint-Domingue, en 1749.

<sup>736</sup> É. Delobette, *op. cit.*, p. 9.

les ficelles du métier dans la maison Eustache dirigée par son oncle maternel Louis Paul Leclerc, et toujours sous la houlette de son cousin François Millot le Gros. Leclerc a alors des intérêts dans la pêche morutière, le commerce colonial, alors à ses débuts, mais aussi dans différents trafics maritimes avec l'Espagne, le Portugal ou encore la Pologne.

En 1736, le jeune François partit achever sa formation par un séjour de six années dans le comptoir familial du Cap-Français, à Saint-Domingue, qui avait été fondé en 1726 par son frère aîné Gaspard François. De retour au Havre en septembre 1742 pour y fonder sa propre maison de négoce, il épousera l'année suivante à Rouen Louise Thérèse Anceaume, fille de feu Jean Anceaume, grand négociant rouennais<sup>737</sup>. Les témoins de cette union sont tous marchands ou négociants de Rouen et à la tête de puissants réseaux commerciaux ouverts sur le Sénégal, la Guadeloupe, Saint-Domingue, Cadix et l'Amérique espagnole<sup>738</sup>. Bien établi comme négociant et armateur en s'appuyant sur des relations soigneusement choisies, François Millot veilla dès lors à conforter et accroître sa position au Havre en se faisant recevoir en bourgeoisie la même année sur présentation de son oncle maternel Leclerc comme nous l'avons vu.

La stratégie matrimoniale mise en œuvre par Millot par l'intermédiaire de ses propres enfants lui permit de consolider davantage ses positions en contractant des alliances avec d'importantes familles négociantes. Sa fille Louise Thérèse (1745-1782) épousa en effet en 1772 Denis François Eustache, veuf en premières noces d'une fille de Michel Joseph II Dubocage de Bléville<sup>739</sup>. L'époux est alors qualifié de négociant, fils de feu Simon Eustache, négociant, et frère du témoin Armand Eustache, négociant. Ancienne famille de l'oligarchie havraise, les Eustache sont associés en affaires avec les Leclerc et les Millot. Ajoutons qu'un certain Nicolas Eustache, ancien échevin, avait été témoin du mariage de Louis Paul Leclerc et de Louise Raguenet au Havre en 1716, et que ce dernier s'était remarié avec une demoiselle de Longuemare, autre membre de l'oligarchie havraise, en 1728<sup>740</sup>. Quant à Louis Antoine Chaussé qui est également cité comme témoin de ce mariage Millot-Eustache, il est inspecteur de la Manufacture royale de tabacs du Havre et avait un mois auparavant accordé son propre fils Florentin Georges Chaussé en mariage à Gasparde Élisabeth Millot (1754-1796)<sup>741</sup>, la sœur de Louise Thérèse. Au moment de son mariage, en 1772, ce dernier est qualifié de négociant et l'on retrouve Pierre Jacques Lestorey de Boulogne parmi les témoins. Il y a là aussi André Lucien Jorel de Parmentier et Jacques Achille Delafraye, tous également contrôleurs de la manufacture de tabacs. Le second s'établira peu après comme

---

<sup>737</sup> BMR, Fonds Ancien, paroisse Saint-Michel de Rouen, registre 473, mariage célébré le 9 janvier 1743. Son épouse décédera au Havre (ND) en 1788.

<sup>738</sup> É. Delobette, *op. cit.*, p. 3.

<sup>739</sup> AMH, GG 140, BMI, ND, 1772 (le 24 novembre). Il s'agissait de Catherine Charlotte Pauline Dubocage de Bléville (AMH, GG 133, BMI, ND, mariage le 22 janvier 1765).

<sup>740</sup> AMH, GG 84, BMI, ND, 1716 (le 16 juin), et GG 96, BMI, ND, 1728 (le 18 octobre).

<sup>741</sup> AMH, GG 140, BMI, ND, 1772 (le 19 octobre).

armateur et négociant. Antoine Chaussé, frère de l'époux, est dit conseiller du roi et « *maître particulier des eaux et forêts d'Arques* »<sup>742</sup>. En 1788, lors du décès de sa belle-mère Louise Thérèse Anceaume<sup>743</sup>, Florentin Georges Chaussé est mentionné comme « *receveur des gabelles et trésorier de la marine en ce port* » du Havre, de même que lors du décès de son beau-père François Millot l'année suivante<sup>744</sup>. Les Chaussé s'allièrent parallèlement aux grands négociants havrais qu'étaient alors les Bégouen-Demeaux, les Le Chibelier et les Foäche. Ce faisant, Millot travaillait donc à réussir son intégration au sein de l'élite économique et politique havraise comme le montre à l'évidence la présence de Pierre Jacques Lestorey de Boulogne, négociant au Havre mais aussi anobli au rang d'écuyer et seigneur féodal de Saint-Denis-Chef-de-Caux<sup>745</sup> au nombre des témoins de ce mariage Millot-Eustache. Enfin l'union recherchée permettait non seulement de consolider une alliance avec les Eustache mais également avec la famille Le Couteux dont était issue la mère de l'époux et qui était pour lors fort recherchée pour ses talents et sa brillante réussite en matière d'armement, de négoce, de finance et de banque principalement sur les places de Rouen et de Paris.

Sa fille aînée Marie Louise (1743- ap. 1782) épousa pour sa part en 1760 Vincent Bernard Augustin Toussaint (1728-1782), fils aîné de Vincent Toussaint, ancien maire échevin du Havre, et de Marie Madeleine Maraine<sup>746</sup>. Ce dernier était originaire de Neufchatel-en-Bray et s'était établi au Havre en 1722. Il avait été reçu en bourgeoisie en 1735 sur présentation du négociant et échevin Jean-Baptiste Couradin<sup>747</sup>. Parmi les témoins, un nouveau nom : Jean-Baptiste Dorey, notaire au Havre, « *frère en loi de la contractante* ». C'est de cette union des familles de négociants et d'échevins Toussaint et Millot que naîtra en 1813 Victor Armand Toussaint. Nous aurons alors l'occasion de regarder de plus près cette filiation.

Le fils aîné de François Millot, Pierre Paul (1749-1794), lui succèdera à la tête de sa maison de commerce dès 1778 et épousera en 1779 une certaine Angélique Couzier, de Paris, dont nous ignorons paradoxalement tout<sup>748</sup>.

Enfin, et ce sera la dernière donnée généalogique pour achever de caractériser la position de François Millot dans la société havraise, ce dernier figure en tête du conseil de tutelle institué

---

<sup>742</sup> AMH, GG 140, BMI, ND, 1772 (le 19 octobre). Il s'agit d'Arques-la-Bataille (département de la Seine-Maritime, arrondissement de Dieppe, canton d'Offranville).

<sup>743</sup> AMH, GG 156, BMI, ND, 1788 (le 16 mai).

<sup>744</sup> AMH, GG 157, BMI, ND, 1789 (le 1<sup>er</sup> avril). François Millot est décédé la veille, 30 mars 1789, c'est-à-dire exactement le même jour que l'abbé Jacques François Dicquemare.

<sup>745</sup> Autrement dit Sainte-Adresse, commune suburbaine aujourd'hui intégrée à l'agglomération havraise. Les Lestorey de Boulogne, ou de Boulogne si l'on modernise quelque peu l'orthographe de leur patronyme, sont alliés à l'ancienne famille Baudry également liée au commerce maritime.

<sup>746</sup> AMH, GG 128, BMI, ND, 1760 (le 26 mars).

<sup>747</sup> AMH, BB 44, Causes et délibérations, le 19 août 1735.

<sup>748</sup> Le 22 avril 1779 à Paris, paroisse Saint-Eustache, selon le Journal de famille de François Millot transcrit par Dominique Toussaint en 2006, archives familiales Millot-Toussaint.

en 1755 pour régler le sort des trois enfants devenus orphelins de leur père Pierre Leclerc, fils de Pierre Paul et « *négociant français établi à Lisbonne au Portugal* ». Ce conseil est composé des Leclerc, « *marchands fabricant à Elbeuf* » ou négociant et du cousin Germain Robinet, négociant au Havre. Parmi les proches de la famille, voici Émar Baudry (négociant), Joseph Paul Baudry (marchand mercier), David Lainé (négociant), Pierre Jacques Lestorey de Boulogne fils (négociant), Jean Girard (négociant) et Charles Daniel Ancel (bourgeois)<sup>749</sup>.

On le voit jusqu'à l'évidence. François Millot s'est constitué patiemment et méthodiquement un solide réseau d'affaires et de sociabilité basé sur des alliances matrimoniales et sur l'entreprise familiale de négoce et d'armement. Bourgeois en vue figurant dans l'élite économique de la ville, il ne pouvait naturellement pas rester à l'écart des responsabilités politiques et communautaires. En décembre 1747, Millot se présenta contre deux autres candidats pour être élu administrateur de l'Hôpital général. Ses deux rivaux à l'exercice de cette responsabilité sont Charles Plainpel de Prébois et Michel Joseph II Dubocage de Bléville. Il fut refusé par le Conseil de ville, et il en fut de même l'année suivante, en décembre 1748<sup>750</sup>, lorsqu'il présenta de nouveau sa candidature contre Mathieu de Longuemare, un cousin éloigné, et... Michel Joseph II Dubocage de Bléville. Remarquons au passage que les 32 membres du Conseil de ville sont à cette date tous des négociants et des armateurs parfois au commerce colonial comme lui<sup>751</sup>. Ces échecs successifs sur des élections somme toute secondaires montrent que son intégration n'est vraisemblablement pas encore acquise. Après tout, on ne le connaît vraiment sur la place que depuis quatre ans et il est de coutume en la matière de se montrer sinon méfiant du moins circonspect, surtout en cette contrée du finistère cauchois. Il prit donc son mal en patience, oeuvrant sans doute à bâtir pierre par pierre son réseau social et à gagner peu à peu les esprits et la confiance de ses pairs. Ce travail de longue haleine et cette patience finirent par porter leurs fruits, et même de beaux fruits, puisque sept années plus tard, il fut élu à l'unanimité non pas à la charge d'un simple administrateur de l'hôpital comme précédemment mais directement à celle autrement plus honorable et prestigieuse de maire échevin. Ce mandat de quatre ans devait débiter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1756<sup>752</sup>. Le temps passé avait sans doute permis à ses pairs de mieux connaître sa personnalité, certes, mais aussi et surtout ses activités, ses affaires, son sérieux, son dynamisme. Son réseau de sociabilité familiale et économique dans lequel Millot avait beaucoup misé a vraisemblablement joué le rôle qu'il attendait de lui. Et qu'importe si ses rivaux

<sup>749</sup> ADSM, Bailliage du Havre, 17 BP 143, acte de tutelle du 25 avril 1755.

<sup>750</sup> AMH, GG 546, Proposition de candidats au poste d'administrateur de l'Hôpital général du Havre.

<sup>751</sup> É. Delobette, *op. cit.*, p. 11.

<sup>752</sup> AMH, BB 94, Élections, 1755-1763. Il est élu précisément le 28 décembre 1755. Le registre mentionne à cette occasion deux clerks-sergents de l'hôtel de ville que nous connaissons : Charles Jérôme Tesnier et Denis Balthazar Lesueur, père de Jean-Baptiste Denis Lesueur.

étaient de parfaits inconnus<sup>753</sup>, l'essentiel n'est-il pas dans le résultat ? Parmi ses électeurs, l'on compte en effet nombre de patronymes connus car égrenés au fil des pages précédentes : Baudry, Eustache, Le Chibelier, Foäche, Dubocage de Bléville, Lestorey de Boulogne père et fils, Toussaint, de Longuemare, etc...

À l'issue de son mandat, en décembre 1759, tandis que le Corps de ville lui propose de le reconduire dans sa charge, c'est Millot lui-même, selon ses dires, qui refusa les offres de ses pairs tant il avait été épuisé par ses responsabilités lors du grand bombardement du Havre par une flotte anglo-hollandaise l'été précédent :

« J'avois étté fort sollicité de continuer encore 4 ans d'échevinat mais le trop de peine pour les 4 ans de mon exercice me fit preferer Messieurs de trouver bon ma retraite, a quoy ils parurent consentir avec beaucoup de peine »<sup>754</sup>.

Le 30 décembre 1761, il fut élu pour trois années administrateur de l'Hôpital général à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1762 en lieu et place d'Émar Baudry<sup>755</sup>. Son engagement au service de la cité s'arrêtera là. Son fils aîné Pierre Paul Millot suivra logiquement son chemin puisqu'il sera élu notable en décembre 1780 et trésorier de l'Hôpital général en décembre 1784<sup>756</sup>, marguillier et trésorier comptable de la Fabrique Notre-Dame en 1788<sup>757</sup>, membre du Conseil général du Département en 1790, juge au Tribunal de Commerce en 1792 avec son frère puîné Pierre François jusqu'à son décès en 1794<sup>758</sup>.

Marguillier et trésorier comptable de la Fabrique Notre-Dame, François Millot le fut aussi parallèlement à sa charge publique de maire échevin du 1<sup>er</sup> janvier 1756 à la fin décembre 1759<sup>759</sup>. Cette charge de trésorier comptable de la Fabrique Notre-Dame était traditionnellement dévolue aux notables de vieille souche havraise. Aussi n'est-il pas peu surprenant qu'un homme nouveau comme François Millot ait pu y accéder. Tous ces éléments montrent véritablement la consolidation de la position des Millot dans la société urbaine du Havre, tant au sein du monde économique que dans ses dimensions politique et religieuse. Malheureusement, la pérennisation de cette belle situation sociale voire la poursuite de son ascension furent brutalement interrompues car la plupart des membres de la famille Millot établis à Saint-Domingue passèrent

---

<sup>753</sup> Nicolas Hébert et Pierre François Mallard qui ne figurent aucunement parmi l'élite socio-économique havraise au point que l'on en vient à se demander si tout cela ne fut pas quelque peu factice et arrangé entre gens de bonne compagnie.

<sup>754</sup> Dans son *Mémoire d'échevinage*, p. 116 ; cité par E. Delobette, *op. cit.*, p. 11.

<sup>755</sup> AMH, GG 546, Proposition de candidats au poste d'administrateur de l'Hôpital général du Havre.

<sup>756</sup> Fait signalé par Marie Le Masson Le Golft dans ses *Annales depuis 1778* publiées en 1999 par Philippe Manneville, Rouen, Société d'Histoire de Normandie, p. 56 et 115.

<sup>757</sup> J.-B. LECOMTE, *Messire de Clieu, les églises et le clergé du Havre*, Le Havre, 1851, p. 289.

<sup>758</sup> É. Delobette, *op. cit.*, p. 12. Pierre François Millot mourut quant à lui l'année précédente, en 1793.

<sup>759</sup> J.-B. Lecomte, *op. cit.*, Le Havre, 1851, p. 289.

prématurément de vie à trépas avant la Révolution, son épouse mourut en 1788, lui-même en mars 1789<sup>760</sup> et ses deux fils établis au Havre trépassèrent successivement en 1793 et 1794, éteignant ainsi le nom des Millot au Havre. Ce dernier ne survivra que par la branche alliée des Toussaint pour s'aller incarner trois générations plus tard dans un autre passeur de la mémoire havraise, Victor Armand Toussaint.

### **Le mémorialiste**

François Millot a laissé dans ses papiers personnels soigneusement conservés jusqu'à ce jour par ses descendants, plusieurs écrits manifestant sa volonté de conserver des traces mémorielles. Il y a tout d'abord un livre de famille qu'il semble tenir soigneusement durant près d'une soixantaine d'années, de 1727 à 1788<sup>761</sup>. Il s'agit en fait d'un simple carnet au format de 19 centimètres sur 12, fort d'une trentaine de pages couvertes d'une petite écriture serrée fort difficile à lire et pour tout dire rédigées dans une langue française très fautive comme nous pourrions le constater par les quelques citations qui suivent. Comparaison faite avec des documents autographes authentifiés dans les archives communales havraises du temps de son échevinat et du fait de son écriture extrêmement caractéristique, il n'y a guère de doute sur son authentification. Si toutefois il en subsistait encore, celui-ci serait levé dès la première page du carnet par la teneur de sa relation en quelques dates de l'histoire de la famille de François Millot de sa fondation en 1703 à 1727 : « *François Millot qui fait le present [carnet] a été envoyé à Isigny en Basse Normandie en 1716 [...]* ». Prototype même du livre de famille, Millot note méticuleusement dans cet égodocument tous les événements qui le concernent personnellement : famille proche et éloignée, affaires, mariages, naissances, décès, voyages d'affaires, armements de navires, etc... L'ultime événement noté de sa main est le bref récit de la longue agonie de son épouse, fortement imprégné de tristesse et de religiosité :

« Ma chere femme Louïze Therese Anceaume attaquée de paralisie suite d'apoplexie de il y a trois ans. Par tous les remedes possible je lay secourue et faite vivre jusqu'au mercredy 14 may a 11 h 1/2 du soir quelle a rendu son ame a Dieu apres 4 jours d'agonye quelle a suporté avec connoissance et avec une tranquillité quy ma prouvé aussy la tranquillité de son ame et soutenue de la bonté du Bon Dieu tout puissant ce quy ne donne aucun doutte quelle est dans la beatitude celeste. Intercede le Bon Dieu pour son ame Mary et ses enfans, etant decedée dans mes bras sans le moindre changement de figure et son visage d'ange »<sup>762</sup>.

<sup>760</sup> Son inventaire après décès dressé le 31 mars 1789 (ADSM, 2 E 70/661) indique une bibliothèque bien peu fournie tournée essentiellement vers la théologie, la morale et surtout le négoce. Voir à cet égard Éric TUNCQ, *Voyage en pays négociant : Le Havre au Siècle des Lumières : Gens de culture et gens de commerce*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Rouen, 1992, p. 9 ; Séverine MARIE, *Les sociétés portuaires et le livre au XVIII<sup>e</sup> siècle : Le Havre et Dieppe*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université du Havre, 2000, p. 16, 18, 20, 68, 75 et 81 ; et enfin É. Delobette, *op. cit.*, p. 9-10.

<sup>761</sup> Manuscrit de l'ancienne collection Dominique Toussaint, offert à la BMH en septembre 2009.

<sup>762</sup> La transcription respecte rigoureusement le texte original écrit de la main de François Millot. Son défaut

Une main autre que la sienne reprend ensuite la plume à la date du 31 mars 1789 pour signaler le décès de « *Monsieur François Millot* » ; puis note à la date du 18 décembre 1788 celui d'Anne Barbe Anceume « *sœur de notre mère* », et enfin au 12 janvier 1793 celui de « *Pierre François Millot mon frère* ». L'auteur de ces quelques lignes plus que laconiques n'est donc autre que Pierre Paul, le fils aîné de François Millot, qui les suivra dans la tombe l'année suivante 1794.

Curieusement, ce mémorial personnel et familial tenu méticuleusement durant six décennies n'évoque à aucun moment ni son échevinat ni son élection au marguillage. Il n'est pas question non plus de l'épisode marquant du grand bombardement de 1759 alors qu'il mentionne la déclaration de guerre en 1755 et 1756. Un document du for privé, donc, témoin du goût de la conservation de la mémoire de François Millot, mais il ne saurait nullement être ici question d'histoire ni même de témoignage. Il y a bien eu transmission de cette mémoire mais rien n'indique qu'il l'ait lui-même souhaitée. Tout porte à croire au contraire que c'est là un document à caractère véritablement personnel si ce n'est intime et qu'il n'a pas eu d'écho en dehors d'un étroit cercle familial. Quoi qu'il en soit, ce document est devenu une source de première main pour écrire l'histoire du négoce et des négociants havrais du XVIII<sup>e</sup> siècle, et c'est bien en ce sens que l'a exploité en 2011 l'historien Édouard Delobette<sup>763</sup>.

Le second document est également un carnet au format de 16 centimètres sur 10, fort de 22 pages. Intitulé *Marguillage de Notre-Dame*, il porte en guise de sous-titre cette mention : « *Commencé en 1756* »<sup>764</sup>. À présent que nous avons identifié sans aucun doute possible l'écriture de François Millot, nous sommes en mesure d'affirmer que ce second carnet est bien de sa propre main. De plus, l'auteur l'ouvre par ces mots sans ambiguïté aucune : « *Le vendredi 26 Decembre 1755, grande messe Nostre Dame. Jay François Millot etté élu marguiller en laditte parroisse par 141 voix [...]* ».

De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'un journal des faits et évènements, et des décisions prises sous sa responsabilité au sein du conseil de fabrique durant ses quatre années de mandat comme trésorier comptable de la paroisse. L'ensemble est rythmé par la relation des cérémonies religieuses plus ou moins solennelles, des fêtes et des processions qui font l'année liturgique de la paroisse. On y trouve enfin des comptes annuels, l'exécution du budget en quelque sorte, ainsi que tout ce qui concerne les travaux d'entretien de l'église. Il est à remarquer que sa démarche ressemble étonnamment à celle du clerc-sergent Charles Jérôme Tesnier et son journal des

---

d'instruction est patent.

<sup>763</sup> Grâce notamment à la transcription fidèle et méticuleuse qu'en a faite en 2006 Dominique Toussaint et qui est en notre possession.

<sup>764</sup> Manuscrit de l'ancienne collection Dominique Toussaint, également offert à la BMH en septembre 2009.

*Observations* faites à l'hôtel de ville une génération plus tôt, de 1717 à 1728. Notons qu'à chaque fois que Millot est à l'initiative d'une action, il parle à la première personne du singulier. Par ailleurs, contrairement au livre de famille, Millot y évoque le bombardement de 1759 mais très brièvement et la raison en est évidente : du fait que l'église Notre-Dame en a subi les effets, le trésorier paroissial qu'il était a nécessairement dû prendre ses responsabilités en faisant rapidement réparer les dégâts occasionnés par les bombes ennemies :

« Le 4 juillet 1759, les Anglois ont bombardé la ville pendant 52 heures. Deux bombes ont tombé sur l'église. Une a crevé la voute du milieu vis à vis la porte collateralle du costé de levangille et ensuite a tombé contre la ballustre du coeur, la roulée au banc de Saint Sebastien et c'est enfouitte<sup>765</sup> dessous d'ou je lay faict tirer et enchainser dans la chapelle de Saint Sebastien.

Une autre a crevé la croupe de la voute et la clef sur l'autel de la Vierge, froissé le pittaphe de [illisible] de la contre table quy a déchiré le tableau et a resté étteinte sur une éttablie quy [y] étoit pour lors a cause que lon doroit l'autel du haut en bas. Les soldats d'artillerye l'enleverent, [c'est] pourquoy elle na pû estre mise enchainnée ocmme celle cy dessus.

En novembre, jay convenu avec M<sup>r</sup> Morisse quy conduisoit les ouvrages du Prétoire<sup>766</sup> et il a fait retablir les voutes, et tout a esté remis en bon état et solide avant ma sortye du marguillage ».

Son marguillage et son carnet s'achèvent en effet quasiment sur ces mots. Il y a là de nouveau clairement une volonté manifeste de conserver la trace, le souvenir de ses actes ou des évènements dans lesquels il a joué quelque rôle. Cependant tout plaide pour un document du for privé voire même un égodocument. Il ne semble en effet ainsi entretenir que sa propre mémoire. Néanmoins nul ne sait l'usage réel qu'il en fit et ce d'autant plus qu'il n'a guère pris, apparemment, la peine de l'expliquer. Toujours est-il que ses héritiers conservèrent pieusement ces documents qui participèrent dès lors de la constitution de la mémoire et de l'identité collectives des familles Millot et Toussaint, une identité si étroitement associée à la ville du Havre et à son histoire dont l'ancêtre fondateur fut partie prenante en tant que maire échevin, qu'elle finit par se confondre véritablement avec l'identité urbaine elle-même dont elle partage les éléments fondamentaux.

Le troisième document est de loin le plus intéressant ou tout du moins le plus signifiant à nos yeux. Intitulé *Mémoire d'échevinage et Détails du Bombardement*, il est incontestablement couvert de l'écriture si caractéristique de François Millot<sup>767</sup>. Il est en outre attribué dès la page de titre à « *François Millot, Négociant et Échevin* ». D'un format de 25 centimètres sur 19, ce cahier est épais de 116 pages non foliotées. Il saute d'emblée aux yeux de l'observateur que le titre calligraphié n'est pas de la main de François Millot. Il dut être tracé postérieurement car Millot semble s'être contenté d'un bref titre sous la forme d'un « *Échevinage* » porté en marge du premier

<sup>765</sup> Sic pour « *s'est enfouie* ». Nous respectons scrupuleusement la prose de François Millot.

<sup>766</sup> Le nouveau prétoire, l'actuel Muséum d'Histoire naturelle, était en construction depuis l'année précédente 1758 ; son architecte était en effet dénommé Morisse.

<sup>767</sup> Manuscrit de l'ancienne collection Dominique Toussaint, également offert à la BMH en septembre 2009.

feuillet. Ce manuscrit est dès les premières pages identifié et contextualisé par l'auteur comme son *Mémoire de marguillage* et son livre de famille :

« Le 28<sup>e</sup> decembre 1755 j'ay eü (moy François Millot négociant au Havre) l'honneur d'estre élu un des Maires Eschevins Lieutenant de Police au Corps de la ville Française du Havre de Grace a la pluralité unanime lors l'election ce dit jour ».

Rédigé à la première personne du singulier, il relate son mandat dès le premier jour de son élection en précisant soigneusement et méticuleusement la composition du Corps de ville qui l'a ainsi élu à l'unanimité, comme s'il faisait étalage de l'ampleur de son réseau de relations urbaines, et de la belle réussite qui en a logiquement découlé. Puis, non pas au jour le jour mais à chaque fois qu'il le juge nécessaire, Millot note tous les événements qui ont affecté de près ou de loin l'administration de la cité et du port de commerce en une période particulièrement agitée puisque la guerre contre l'Angleterre menace et qu'elle sera finalement déclarée, note-t-il, dès le 17 juin 1756.

Le Havre, ville royale et sentinelle avancée sur la frontière maritime avec l'ennemi, se doit dès lors de tout faire pour protéger le royaume. Les maires échevins deviennent dans ce contexte guerrier les responsables de la défense de la ville par le moyen de la garde bourgeoise et se doivent de tout mettre en oeuvre pour faciliter le vie des troupes amenées afin de renforcer les défenses côtières et de préparer une « *descente* » en Angleterre, autrement dit un débarquement : acheminement et stockage des munitions et des vivres militaires, port de commerce devenu port de guerre, réquisition des matelots de la pêche et du commerce dans la marine royale, logement des officiers dans la ville, chez les bourgeois précisément, et des troupes dans les camps militaires bâtis hors de la ville, visites d'officiers d'état-major tous membres de la haute aristocratie, relations avec les gouverneurs royaux du Havre et de Normandie, approvisionnement de la population, renchérissement des denrées et du logis, etc.

Millot y relate également le decorum et les rituels civiques et religieux lors d'occasions solennelles comme les fêtes et processions ou encore les décès d'échevins comme celui de Michel Joseph II Dubocage de Bléville le 16 juin 1756. Et de décrire par le menu les cérémoniaux patronnés par le lieutenant du roi et du gouverneur visant à célébrer la grandeur royale à l'annonce de chaque victoire des armes françaises. Chaque événement noté au fur et à mesure donne lieu à un récit allant d'une ou deux lignes jusqu'à une ou deux pages, le plus long étant celui extrêmement circonstancié du grand bombardement de juillet 1759 qui en compte une douzaine. Cet événement dramatique semble en effet avoir mis à rude épreuve le Corps de ville, composé uniquement de roturiers, faut-il le rappeler, confrontés à l'arrogance aristocratique

d'officiers généraux venus défendre une ville, des biens et une population pour lesquels ils n'avaient manifestement qu'indifférence et dédain. Et Millot nous fait bien comprendre que son rôle de représentant et de défenseur des intérêts de la communauté des habitants l'avait mis à plus d'une reprise en position délicate si ce n'est dangereuse.

Que faut-il en retenir ? Fidèle à son habitude, Millot ouvre son cahier et prend soin de conserver la trace des événements survenus durant son mandat d'échevin. Commencé le jour de son élection le 28 décembre 1755, il s'achève au jour ultime de son échevinat le 1<sup>er</sup> janvier 1760 avec, comme nous l'avons vu, l'exposé des causes du refus de se présenter derechef à cette charge en dépit d'une réélection assurée tant il a donné toute satisfaction au Corps de ville. Pourquoi donc prit-il la peine de recueillir à part la mémoire de son échevinat tout comme celle, exactement contemporaine, de son marguillage ? Car il s'agit bien de mémoire, et il agit également ainsi pour ce qui concerne sa famille. Curieusement, en effet, Millot rédige simultanément et parallèlement trois mémoires distincts alors qu'il aurait pu se contenter plus simplement de n'ouvrir qu'un seul cahier qui aurait rassemblé ses mémoires dans un seul récit mêlant famille, affaires privées, fonctions municipales et paroissiales, quitte à les distinguer dans la forme. Non seulement Millot n'a laissé aucune indication susceptible d'éclairer les raisons de sa démarche mais nous ignorons également l'usage qu'il faisait de ces écrits. Étaient-ils intimes et personnels ? Ouverts à la cellule familiale stricto sensu ? Au cercle élargi ? aux amis ? aux confrères ? aux compères de la paroisse ? Le mystère est total, et il est d'autant plus épais que les archives familiales n'ont conservé de François Millot que de très rares fragments de lettres commerciales datant des années 1777 et 1778<sup>768</sup>.

L'on pourrait donc qualifier François Millot de mémorialiste quand bien même l'on éprouverait de sérieux doutes d'une part sur sa volonté délibérée de passer la mémoire aux générations montantes, et de l'autre sur sa claire conscience et son désir de passer une mémoire spécifiquement havraise. En revanche, ses documents mémoriels témoignent avec force de la réalité de la conscience aigüe chez François Millot d'une identité urbaine havraise partagée par l'oligarchie au pouvoir et basée sur la ville portuaire négociante, catholique, bourgeoise, fidèle et loyale à la couronne et véritable sentinelle maritime et frontalière protégeant le royaume contre les entreprises de l'ennemi anglais. Seule la composante identitaire anti-protestante ne semble pas exprimée mais comment imaginer qu'elle fût absente ? On la sent bel et bien sous-jacente dans la liturgie communautaire et civique qu'il relate si soigneusement et à laquelle notre Havrais nouveau a délibérément adhéré par sa réception en bourgeoisie et par son serment de fidélité au roi, à la religion catholique et aux institutions municipales. Et son élection à l'échevinat est bien la

<sup>768</sup> Ces quelques fragments garnissaient la reliure de quelques manuscrits et ont été retrouvés et reconstitués par Dominique Toussaint.

validation unanime, publique et collective par la communauté d'habitants de la réalité de son adhésion à l'ensemble des valeurs fondant et constituant l'identité havraise. Ses mémoires ne sont-ils pas tout simplement pour François Millot une façon toute personnelle d'exprimer sa volonté de faire sienne cette identité urbaine si nouvelle pour lui ?

#### **4.2. Victor Armand Toussaint, le passeur de la mémoire havraise**

##### **L'héritier de François Millot**

Toutefois, si le Journal familial et le *Mémoire de marguillage* de François Millot restèrent dans l'ombre des archives familiales, une ombre épaissie, nous l'avons vu, par la terrible série de décès qui fit disparaître tous les porteurs havrais du patronyme Millot entre 1788 et 1794, il n'en fut pas de même du *Mémoire d'échevinage*. Celui-ci sera en effet diffusé dans les milieux intellectuels havrais un demi-siècle plus tard, en 1837. Et l'acteur de cette diffusion, de cette transmission de la mémoire personnelle et familiale vers la mémoire urbaine ne sera autre que Victor Armand Toussaint si l'on en croit l'ingénieur Pierre François Frissard qui en donna communication d'un extrait lors d'une séance publique de la Société Havraise d'Études Diverses. Voici ce qu'en dit alors Frissard<sup>769</sup> :

« Vous avez appris, Messieurs, qu'il existait entre les mains de notre collègue, M<sup>r</sup> Toussaint<sup>770</sup>, un mémoire manuscrit laissé par M<sup>r</sup> Millot, l'un de ses ancêtres, et ancien échevin de la ville du Havre ».

S'ensuivent des considérations sur la « fraîcheur » de ce témoignage oculaire et une relation détaillée de la matière de ce manuscrit, et indirectement, de son intérêt historique. Certes, le mot n'est pas prononcé mais ce n'est sans doute pas par hasard si Frissard<sup>771</sup>, président fondateur de la Société Havraise d'Études Diverses née seulement quatre ans auparavant, en vient à faire partager ce texte aux membres de la société. Il l'avait en effet exploité comme source pour écrire son *Histoire du port du Havre* publiée précisément en cette même année 1837<sup>772</sup>.

Le même Frissard tira de cette conférence un article publié en septembre et octobre 1837 dans la revue *Archives du Havre*<sup>773</sup>, une nouvelle revue fondée la même année et très lue par les élites havraises et à laquelle collaborait d'ailleurs Victor Toussaint. Voici comment il introduisit ce

<sup>769</sup> In *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, année 1837, p. 23-27.

<sup>770</sup> Victor Toussaint est en effet membre de la Société Havraise d'Études Diverses.

<sup>771</sup> Né en 1787, mort en 1854. Ingénieur portuaire, il fut en poste au Havre de 1828 à 1838. Voir partie consacrée à Frissard.

<sup>772</sup> Au Havre, chez Alphonse Lemâle, Imprimerie du Commerce, 405 pages et un atlas cartographique. Voir p. 23 et 84.

<sup>773</sup> AMH, *Archives du Havre : Recueil commercial, scientifique et littéraire*, 5<sup>e</sup> cahier, septembre 1837, p. 261-274, et 6<sup>e</sup> cahier, octobre 1837, p. 345-361.

long extrait du *Mémoire d'échevinage* :

« Un de mes collaborateurs, M<sup>r</sup> Toussaint, ayant bien voulu me confier un mémoire d'échevinage, rédigé avec une scrupuleuse exactitude par son bisaïeul, M<sup>r</sup> Millot, depuis le 28 décembre 1755 jusqu'à la fin de 1759, j'ai pensé que quelques extraits de ce mémoire, qui permettraient d'établir une comparaison entre les moeurs de nos ancêtres et les nôtres, ne seraient pas sans intérêt. [...] »

La lecture de ce manuscrit prouve que son auteur était ami de son pays ; il ne craignait pas de faire des démarches, des observations, des remontrances même, lorsqu'il croyait les intérêts de ses concitoyens compromis, et malgré les progrès de près d'un siècle, M<sup>r</sup> Millot serait aujourd'hui un excellent échevin ».

Si le haut fonctionnaire qui s'est fait l'historien du port du Havre pour les besoins de ses travaux d'extension voyait dans ce document à la fois un curieux témoignage et une précieuse source d'information, il est par ailleurs fort probable que le jeune Victor Toussaint<sup>774</sup>, en facilitant la publication localement, avait en tête des enjeux mémoriels plus profonds, davantage liés à l'ancienne identité havraise négociante et maritime dont son bisaïeul était porteur. Joseph Morlent ne s'y trompa pas, lui qui copia soigneusement de larges extraits de l'article de Frissard dans le mémorial municipal commandé par le maire et négociant Adrien François Le Maistre en 1844 et connu comme le deuxième volume des *Archives du Havre*<sup>775</sup>. Il en reprit également de larges extraits dans son ouvrage *Le Havre et son arrondissement* publié en 1840, à l'occasion de la description du bâtiment du prétoire, et on en trouve aussi dans ses papiers personnels conservés dans la Bibliothèque municipale<sup>776</sup>.

Près d'un demi-siècle plus tard, en 1883, dans leur monumentale publication intitulée *Le Havre d'Autrefois*<sup>777</sup>, les auteurs Charles Gustave Roessler et Alexis Guislain Lemàle eurent à leur tour explicitement recours, pour relater les détails du bombardement anglo-hollandais de 1759, « aux mémoires manuscrits de M<sup>r</sup> Millot, échevin du Havre » qui sont alors conservés dans la « bibliothèque de M<sup>r</sup> V. Toussaint ». Le dit chapitre est notamment illustré « d'après un tableau du temps, appartenant à M<sup>r</sup> V. Toussaint », un tableau dont il est indiqué :

« Ce tableau est encore dans la famille de M<sup>r</sup> Millot, qui l'avait sans doute fait peindre comme souvenir du bombardement. C'est probablement lui et Madame Millot qui sont représentés sur le premier plan, occupés à distribuer des secours aux pauvres femmes qui se sont réfugiées sur la Côte ».

Une tradition qui s'est maintenue dans la famille jusqu'à nos jours<sup>778</sup>. Victor Toussaint ne se

<sup>774</sup> Né en 1813, il était alors âgé de 24 ans.

<sup>775</sup> AMH, FM, D3.3, vol. 2, f° 141-160. La revue et le mémorial municipal portent le même titre : *Archives du Havre*.

<sup>776</sup> J. Morlent, *op. cit.*, p. 120. C'est la copie du texte utilisé par Frissard dans son *Histoire du port du Havre*, p. 23 ; et BMH, Ms 451, pièce n°20.

<sup>777</sup> *Op. cit.* Chapitre « *Bombardement du Havre par la flotte anglaise, le 4 juillet 1759* », cahier n°36.

<sup>778</sup> Selon leurs descendants Denis Lefèvre-Toussaint et Dominique Toussaint.

contenta finalement pas de confier le manuscrit ancestral à d'autres érudits pour être rendu public. Lui-même, bien des années plus tard, à la toute fin de sa vie, prit l'initiative de publier intégralement le *Mémoire d'échevinage* en le faisant suivre du *Mémoire de marguillage*<sup>779</sup>. L'ensemble s'intitule *Mémoires d'échevinage et détails du bombardement du Havre en 1759 par François Millot, échevin et négociant*. Il est précédé d'une préface de sa main donnant des explications sur le manuscrit et présentant l'histoire de la famille Millot-Toussaint, sa généalogie et quelques lettres de bourgeoisie. Il explique essentiellement l'intérêt de cette nouvelle publication cinquante-quatre ans après celle de Frissard en arguant que non seulement cette édition est pour la première fois intégrale mais en outre qu'elle est complétée par le *Mémoire de marguillage* qui était jusque là resté inédit. Enfin et surtout, Toussaint assène que les extraits publiés par Frissard<sup>780</sup> et repris par Borély dans son *Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement* publiée en 1880-1883, étaient « *peu exacts* » et qu'il lui importe de rectifier cela. On voit donc un Victor Toussaint oeuvrer dès 1837 pour rendre publique la mémoire personnelle, familiale et restée confidentielle de son bisaïeul, et achever le passage de cette mémoire par une publication exacte, scrupuleuse, contextualisée et surtout historicisée. Grâce à Victor Toussaint, la mémoire familiale, l'égodocument est passé dans la mémoire et surtout dans l'histoire havraise.

Mais qui est précisément ce Victor Toussaint ? Que savons-nous de lui hormis le fait qu'il était membre de la rédaction de la revue culturelle *Archives du Havre* à la fin des années 1830 et que c'est grâce à son alerte lancée à ce moment-là que les archives historiques de la Ville furent finalement sauvées en dépit de l'affaire dite des « vieux papiers » ?

Nous puiserons la plupart de nos informations concernant la famille Toussaint dans le cahier intitulé *Généalogie des familles Acher et Toussaint* et provenant des archives familiales. Selon Denis Lefèvre-Toussaint, arrière-petit-fils de Victor Armand Toussaint, cette généalogie a été pour l'essentiel réalisée vers 1908-1914 par son grand-père Marcel Victor Toussaint puis complétée au début des années 1950<sup>781</sup>. Fort de 200 pages, remontant aux premières années du XVII<sup>e</sup> siècle et explorant toutes les branches collatérales, ce cahier démontrerait à lui seul s'il en était besoin l'importance de la mémoire collective si présente au sein de la famille Toussaint.

Il appert à la lecture de ce précieux document que Victor Armand Toussaint était né au Havre le 21 novembre 1813 et qu'il était le fils du négociant Gaspard Augustin Toussaint (1770-1848) et de Marie Françoise Millot (1780-1856). Cette dernière, sa mère, était elle-même issue de l'union de Pierre Paul Millot (1749-1794) et Angélique Couzier (1757-1825) ; elle était

---

<sup>779</sup> Dans les *Mélanges de la Société de l'Histoire de Normandie*, 1<sup>ère</sup> série, Rouen, A. Lestringant, 1891, p. 381-503. (BMH, SHN 38-1).

<sup>780</sup> Et donc copiés par J. Morlent.

<sup>781</sup> Nous remercions ici vivement M. Denis Lefèvre-Toussaint pour nous avoir communiqué ce document en 2007.

conséquentement la petite-fille par sa mère de François Millot l'échevin et mémorialiste. Ce dernier est donc bien le bisaïeul de Victor Armand Toussaint. Le père de ce dernier, Gaspard Augustin Toussaint, était un négociant associé aux frères Millot dans le commerce maritime et colonial. La société *Millot Frères*, nous dit-on, changea de raison sociale en l'An III (1794), date du décès de Pierre Paul Millot, et prit le nom de *Veuve Millot Fils aîné & Toussaint*, puis, en 1814, de *Veuve Millot, Gaspard Toussaint & Compagnie*. Elle travailla par la suite sous différentes autres raisons sociales au gré des événements familiaux jusqu'à l'année 1848 où elle devint exclusivement *Toussaint* pour être finalement cédée en 1890. Notons au passage que Gaspard Toussaint fut conseiller municipal au Havre à partir de 1829 en compagnie de Pierre François Frissard<sup>782</sup>. Il était lui-même, comme nous l'avons vu précédemment, issu du mariage en 1760, au Havre, de Vincent Bernard Augustin Toussaint (1728-1782) et de Marie Louise Millot (1743-1822), soeur de Pierre Paul et fille de l'échevin François Millot. Il y a donc eu une double union à une génération d'intervalle entre cousins germains vraisemblablement afin de préserver et consolider les intérêts économiques mis en commun depuis deux générations. Tout comme les Millot, les Toussaint étaient une famille de « horsains » établis au Havre dans la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle afin de profiter de son spectaculaire essor économique et intégrés dans les institutions municipales vers le milieu du siècle.

Revenons à Victor Armand Toussaint. Il fit, lit-on, son droit à l'université de Caen, devint avocat à l'âge de 21 ans en 1834 et prononça sa première plaidoirie en 1836. il épousa en 1859 Julie Éléonore Acher (1834- ap. 1902), fille de Jean-Baptiste Auguste Acher (1800-1875) connu comme négociant, juge au Tribunal de Commerce, administrateur de la Banque de France et conseiller municipal du Havre de 1830 à 1865. Les Acher étaient alliés aux Lescan, une dynastie de capitaines de navires. Le grand-père de son épouse, Léon ou Léonor Auguste Acher (1762-1823) avait été également un important négociant de la place au point d'avoir été élu président du Tribunal de Commerce. Enfin, il était cousin au second degré par son épouse du constructeur de navires bien connu, Jacques Augustin Normand (1839-1906). Ultimes précisions concernant les frères de Victor Armand Toussaint. L'aîné Charles Théodore (1803-1885) fit une belle carrière de négociant et fut membre de la Chambre de Commerce du Havre de 1855 à sa mort ; ses quatre fils firent tous carrière dans le négoce maritime ou la banque. Quant au puîné Louis Alexandre (1807-1884), il s'établit comme négociant et industriel à Flers (Orne) dont il fut le maire. Enfin, le propre fils d'Armand Victor Toussaint, prénommé Marcel Victor (1868-1956), fit au Havre une carrière remarquable de juge.

---

<sup>782</sup> AMH, FM, D1.7.11.

## Un avocat engagé dans la cité, érudit et collectionneur

Tous les biographes et bibliographes havrais et normands qualifient systématiquement Victor Armand Toussaint d' « *avocat et historien* ». Adjoint au maire du Havre de 1849 à 1858 puis de nouveau en 1874, vice-président de la commission administrative du mont-de-piété de 1863 à 1870, ordonnateur du Bureau de Bienfaisance de 1849 à 1879, il a par ailleurs, nous dit-on, été élu et réélu bâtonnier de l'ordre des avocats du Havre à douze reprises<sup>783</sup>. Nous le savons par ailleurs membre, avec son père Gaspard Augustin, de la Société des Amis des Arts du Havre en 1839-1840, au moment de sa fondation, et il en exerça la vice-présidence au moins de 1841 à 1845<sup>784</sup>. Enfin, une délibération du conseil de fabrique de la paroisse Notre-Dame datée de 1887 montre qu'il en est alors le président ; et une note manuscrite posthume datée de 1903 précise que Victor Toussaint avait été membre du même conseil de 1862 à sa mort en 1899<sup>785</sup>.

Dans sa notice biobibliographique publiée en 1860, Édouard Frère donne cette intéressante appréciation : « *C'est principalement à son zèle patriotique que sont dus les accroissements de la bibliothèque et du musée du Havre* »<sup>786</sup>. Ce fait est confirmé par le bibliothécaire en personne, Joseph Morlent. Dans son rapport sur ses dix années d'activité adressé au maire du Havre en 1857, il cite en effet à plusieurs reprises Victor Toussaint comme donateur de livres et d'objets archéologiques au musée-bibliothèque<sup>787</sup>. Ce goût pour l'archéologie s'est notamment exercé à la fin des années 1830 et au début des années 1840 précisément en compagnie non seulement de Joseph Morlent mais également de l'abbé Cochet et du dessinateur et naturaliste Charles Alexandre Lesueur qui fut à la même époque le fondateur et le premier conservateur du Muséum d'Histoire naturelle. Les circonstances de leurs découvertes fortuites puis les fouilles archéologiques elles-mêmes menées sur des sites gallo-romains à Sainte-Adresse, à Ingouville et à Gravelle entre 1839 et 1846 sont rapportées par l'historien Alphonse Martin dans son *Histoire du Chef de Caux et de Sainte-Adresse* publiée en 1881, du vivant de Victor Toussaint<sup>788</sup>. Les résultats et analyses relatifs à ces fouilles furent quant à eux publiés conjointement par Toussaint et Morlent dans la *Revue du Havre* fondée et dirigée par ce dernier.

C'est en effet à la même époque, de 1837 à 1841, que Toussaint collabore activement à la revue *Archives du Havre* avec l'avocat honfleurais Thomas Augustin Michel dit Labutte, également

---

<sup>783</sup> *Dictionnaire biographique illustré de la Seine-Inférieure*, Rouen 1909, p. 1056-1059 ; N. N. OURSEL, *Nouvelle biographie normande*, Paris, Alphonse Picard, 1886-1888, p. 524 ; Léon BRAQUEHAIS, *Nouvelles biographies havraises*, Le Havre, Imp. T. Leclerc, 1886, p. 66-70 ; et Édouard FRÈRE, *Manuel du Bibliographe Normand*, Rouen, A. Le Brument, 1858-1860, p. 570.

<sup>784</sup> AMH, FM, R2.1.9 et 10.

<sup>785</sup> AMH, Fonds Notre-Dame, 4 Z 86.

<sup>786</sup> Édouard FRÈRE, *Manuel du Bibliographe Normand*, Rouen, A. Le Brument, 1858-1860, p. 570.

<sup>787</sup> AMH, FM, R2.6.2. Tout comme Morlent lui-même, d'ailleurs. Il y fit également la connaissance de Guillaume Florentin Liberge et de ses *Ephémérides havraises*. Voir partie consacrée à ce passeur de la mémoire.

<sup>788</sup> *Op. cit.*, p. 44-58. Cet ouvrage a été publié à Fécamp.

collaborateur de Morlent dans la rédaction de la *Revue du Havre* et dans son grand projet de *Normandie pittoresque*, et enfin avec Frissard, président fondateur de la Société Havraise d'Études Diverses dont Toussaint fut un membre actif et le secrétaire de 1836 à 1840. Il y fit paraître plusieurs articles relatifs à l'économie, au commerce colonial, aux tribunaux de commerce, au droit commercial, à la justice de paix<sup>789</sup>. Il publia également toute sa vie durant article sur article dans le domaine de la jurisprudence commerciale et maritime<sup>790</sup> et s'intéressa de près aux projets d'extension de la ville et du port du Havre<sup>791</sup>. Mais aussi et surtout Victor Toussaint s'est fait connaître comme collectionneur et historien.

Comme collectionneur, quelques mots devraient suffire à le caractériser. Une vente publique eut lieu en effet au Havre au lendemain de son décès, du 3 au 7 juillet 1899, en rapport avec la « *bibliothèque de M. Victor Toussaint : livres, portraits, vignettes, dessins, plans, gravures, autographes, documents, jetons* »<sup>792</sup>. Bien que diminuée par des ventes<sup>793</sup> et en dépit des désastreuses destructions subies durant la Seconde Guerre Mondiale<sup>794</sup>, c'est encore une grande et belle collection de pièces manuscrites originales qui entra à deux reprises dans les collections publiques de la Bibliothèque municipale du Havre en 2009 et en 2011, tous documents en rapport avec l'histoire et la mémoire de la ville depuis ses origines, sans compter le premier don effectué par Marcel Victor Toussaint en 1934<sup>795</sup>. Et ce goût de l'histoire et de la mémoire est renforcé par la présence dans sa collection de deux manuscrits des *Mémoires de la fondation et origine du Havre de Grace* de Guillaume de Marceilles ainsi que d'une copie datant du XVIII<sup>e</sup> siècle des *Antiquitez du Havre de Grace* de Jean Laignel et portant un ex-libris au nom de « *Millot fils aîné* », autrement dit Pierre Paul Millot, fils de l'échevin et mémorialiste François Millot.

### **L'historien du Havre**

Comme historien, il publia plusieurs courtes études directement en rapport avec l'histoire du Havre : *L'archevêque de Rouen et les écoles du Havre en 1761* (au Havre, Albert Mignot, s.d., in-12) ; *Notice historique sur l'ancien hôtel de ville du Havre* (au Havre, Labottière, 1842, in-8° de 12

---

<sup>789</sup> *Commémoration du Centenaire de la fondation de la Société Havraise d'Études Diverses, 1833-1933*, Le Havre, 1933, p. 291, 309, 326, 391 et 396 ; et *Recueils des Publications* de 1836 à 1841.

<sup>790</sup> A. LECHEVALIER, *Biobibliographie des écrivains de l'arrondissement du Havre*, Le Havre, SHED, 1902-1903, p. 184, notices n°6085 à 6091.

<sup>791</sup> P. F. FRISSARD, *Histoire du port du Havre*, « *Projet de M. Toussaint* », p. XV – XVIII.

<sup>792</sup> A. LECHEVALIER, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, Le Havre, SHED, 1901, p. 130, notice n°1767.

<sup>793</sup> Une autre vente avait eu lieu en janvier 1880. Le catalogue pesait 150 p. in-8°. A. LECHEVALIER, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, Le Havre, SHED, 1901, p. 130, notice n°1767.

<sup>794</sup> Selon les témoignages des propriétaires Dominique Toussaint et Denis Lefèvre-Toussaint recueillis en 2006 et 2007.

<sup>795</sup> Voir le catalogue publié par la BMH à l'occasion du premier don et de l'exposition qui s'en est ensuivie du 19 au 26 septembre 2009, p. 2-6.

pages) ; *Les trois hôtels de ville du Havre* (au Havre, Costey Frères, 1859, in-8° de 55 pages) ; *Précis historique sur les statues de Bernardin de Saint-Pierre et de Casimir Delavigne, érigées au Havre le 9 août 1852* (au Havre, Carpentier & C<sup>ie</sup>, in-8° de 147 pages publié par ordre du Conseil municipal)<sup>796</sup> ; *Épisode de l'Histoire du Havre pendant la Révolution*<sup>797</sup> ; *Casimir Delavigne*<sup>798</sup> ; *Note sur l'origine des noms des villes d'Harfleur et de Honfleur*<sup>799</sup> ; et enfin *Notice sur d'Après de Mannevillette, hydrographe* (au Havre, Carpentier & C<sup>ie</sup>, in-8° de 11 pages)<sup>800</sup>.

En 1857, Victor Toussaint composa et fit paraître un document dont le but était clairement de faire mémoire, et ce tout à fait dans l'antique tradition des entrées royales de l'Ancien Régime dont étaient si friands les échevins. Il s'agit en effet du *Voyage au Havre de Leurs Majestés Impériales les 5 et 11 août 1857*, une « relation écrite sur des documents officiels » forte de 54 pages in-8°<sup>801</sup>. Napoléon III avait en effet été présenté par les élites politiques havraises comme le « refondateur » du Havre en raison des immenses travaux qu'il avait autorisés et engagés aux fins de démolir les fortifications, agrandir la ville et le port et étendre la commune vers le nord et vers l'est en annexant le Bas-Sanvic, la totalité d'Ingouville et une grande partie de Graille-Leure.

En 1862, il publia à 110 exemplaires chez Costey Frères des *Pièces historiques relatives au siège du Havre par Charles IX en 1563* avec une préface de sa main qui fait explicitement référence aux *Mémoires* de Guillaume de Marceilles, à l'*Histoire du Havre* de l'abbé Pleuvry, à des « histoires manuscrites » dont les quelques citations permettent de reconnaître les *Antiquitez du Havre de Grace* de Jean Laignel, et enfin aux récents travaux de Frissard. Les documents originaux qu'il rend publics ne sont certes pas havrais mais Toussaint fait là indubitablement oeuvre d'histoire même s'il ne fait pas à proprement parler oeuvre d'historien. Les intentions affichées sont d'ailleurs modestes : « Nous croyons donc rendre service à ceux qu'intéresse l'histoire de notre ville en reproduisant fidèlement le texte » de ces pièces relatives au siège du Havre<sup>802</sup>. Parmi celles-ci, une *Lettre de Charles IX sur le siège du Havre* dont il précise en note que sa source est « extraite des notes et manuscrits de feu Joseph Morlent, bibliothécaire au Havre »<sup>803</sup>.

Tout cela reste néanmoins fort peu de choses et semble aujourd'hui bien anecdotique. Son oeuvre écrite relative à l'histoire havraise ne peut guère suffire à nos yeux à justifier véritablement la qualification d' « historien » du Havre que lui ont attribuée peut-être un peu

<sup>796</sup> A. LECHEVALIER, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, Le Havre, SHED, 1901, p. 68, notices n°941 et 942 ; p. 117, notice n°1599 ; et p. 125, notice n°1712.

<sup>797</sup> In *Revue de Rouen*, 2<sup>e</sup> semestre 1844, p. 87-97 et 129-141.

<sup>798</sup> In *Revue de Rouen*, 1<sup>er</sup> semestre 1844, p. 139-162.

<sup>799</sup> In *Revue de Rouen*, 2<sup>e</sup> semestre 1845, p. 273-275.

<sup>800</sup> Édouard FRÈRE, *Manuel du Bibliographe Normand*, Rouen, A. Le Brument, 1858-1860, p. 570.

<sup>801</sup> A. LECHEVALIER, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, Le Havre, SHED, 1901, p. 117, notice n°1600.

<sup>802</sup> V. Toussaint, *op. cit.*, Préface, p. XIII.

<sup>803</sup> *Ibid.*, p. 81. Morlent était mort l'année précédente.

généreusement les biobibliographes locaux et régionaux, sans doute parce qu'ils ont composé leurs travaux de son vivant et qu'ils ont eu égard à sa position sociale et à sa notoriété d'alors. Toutefois, en 1867, dans une légère incidente rédigée dans une brochure censée proposer de nouveaux noms aux nouvelles rues du Havre, voici ce qu'écrivit Charles Vesque à propos du chroniqueur havrais François Le Véziel que nous connaissons bien :

« Son manuscrit offre de précieux renseignements dont tous nos historiens ont su tirer bon profit. Il en existe une copie aux archives de la ville<sup>804</sup>, et l'original est entre les mains de M<sup>r</sup> Victor Toussaint, avocat, auquel nous devons **d'importants travaux sur l'histoire du Havre. M<sup>r</sup> Toussaint prépare depuis longtemps une histoire complète et riche en renseignements inédits sur notre cité** ; les précédentes publications de ce bibliophile distingué font désirer avec impatience **le moment où son nouveau travail verra le jour** »<sup>805</sup>.

Ainsi, par cette simple allusion de Charles Vesque noyée dans une publication dont c'était loin d'être le propos central, le lecteur apprend incidemment que Victor Toussaint formait en 1867 et « *depuis longtemps* » le projet d'écrire une histoire du Havre. C'est là la seule et unique trace de ce projet. Que peut valoir cette affirmation tranquillement publiée du vivant même de Victor Toussaint, faut-il le rappeler ? Né au Havre en 1830 et décédé dans la même ville en 1899, Charles Vesque fit toute sa carrière comme rédacteur au *Courrier du Havre* dès 1852. Élève de Joseph Morlent et également historien amateur, il publie lui-même brochures et ouvrages sur Le Havre dès les années 1860 et semble avoir fréquenté d'assez près Victor Toussaint. Rien ne permet en l'occurrence de mettre en doute cette information qui fut certainement publiée à la suite de confidences et sous le contrôle de l'intéressé. Nous apprenons ainsi par le truchement de Charles Vesque que Toussaint ne se contentait pas d'être, par ses collections de manuscrits, d'ouvrages, de plans, d'estampes et d'objets archéologiques, par ses dons publics aussi, un passeur de la mémoire de la cité et de sa famille étroitement liée à cette même cité depuis deux siècles et demi, ou encore d'écrire quelques brèves monographies historiques de taille et d'intérêt inégaux. Victor Toussaint avait en outre l'ambition d'écrire « *une histoire complète et riche en renseignements inédits sur notre cité* », cette histoire du Havre tant attendue et qu'appelait de ses vœux au même moment l'écrivain havrais Alfred Touroude et que réalisera enfin Borély de 1880 à 1885, encore du vivant de Toussaint. Une histoire urbaine dont il ne reste que cette ombre fugace car Toussaint mourut trente-deux ans plus tard sans jamais l'avoir publiée ni probablement écrite, du moins dans l'état actuel de nos connaissances. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que regretter que Victor Toussaint, pur produit de l'oligarchie havraise sur 150 ans, ne soit parvenu à réaliser son beau et

<sup>804</sup> Sur l'initiative du maire Guillaume Antoine Sery en 1806-1810, dans le premier volume des *Archives du Havre* (AMH, II 23).

<sup>805</sup> Charles VESQUE, *Notices sur quelques Enfants du Havre qui ont illustré leur pays [...]*, Le Havre, Albert Mignot, 1867, notice « *Rue de la Fonderie* », p. 35-36.

ambitieux projet. Mais il y a fort à parier que cette mémoire eût été majoritairement négociante et maritime, dans la plus pure tradition héritée de son bisaïeul François Millot dont le fantôme semble l'avoir accompagné toute sa vie durant.

## 5. L'atelier familial Le Masson Le Golft : des annales maritimes havraises à l'écriture de l'histoire, l'éducation et la pédagogie

### 5.1. Marie Le Masson Le Golft, une intellectuelle havraise bien connue

Bien repéré par l'historiographie havraise et régionale voici un siècle<sup>806</sup>, le rôle d'intellectuelle des Lumières de Marie Le Masson Le Golft a été beaucoup étudié ces dernières années<sup>807</sup>. Sa formation intellectuelle par le savant abbé naturaliste Jacques François Dicquemare (1733-1789), ami de son père Jean Le Masson<sup>808</sup>, et par le célèbre navigateur et hydrographe Jean-Baptiste d'Après de Manneville (1707-1780), également ami de son père, son goût pour les sciences naturelles, l'histoire et l'éducation, son appartenance à de nombreuses sociétés savantes et littéraires, à plusieurs académies à l'image de son mentor Dicquemare, sa correspondance fournie avec les sommités scientifiques de son temps sont aujourd'hui des faits suffisamment bien établis, connus et décrits pour ne pas s'y appesantir ici. Née en 1749 au sein de l'univers maritime et négociant havrais, elle y restera attachée toute sa vie durant, même après son établissement à Paris en 1790 puis à Rouen en 1797, et ses premiers écrits sont tout particulièrement consacrés au Havre. Dans la mesure où ils ont fait l'objet de minutieuses descriptions et analyses, nous ne nous y attarderons guère sauf pour les caractériser quelque peu et les mettre en perspective dans cette étude.

Elle publia en effet de 1776 à 1780 plusieurs articles consacrés aux sciences naturelles<sup>809</sup>, suivis de deux ouvrages, l'un paru en 1781 sous le titre *Entretien sur Le Havre* et sur lequel nous reviendrons ultérieurement, l'autre publié en 1784 et intitulé *Balance de la Nature*<sup>810</sup>. En 1786, son

---

<sup>806</sup> Noémie Noire OURSEL, *Une Havraise oubliée : Marie Le Masson Le Golft (1749-1826)*, Évreux, Imp. de l'Eure, 1908.

<sup>807</sup> En particulier par l'historienne havraise Aline Lemonnier-Mercier. Voir ses articles « Mademoiselle Marie Le Masson Le Golft : Une intellectuelle pédagogue au Havre au XVIII<sup>e</sup> siècle » in *Femmes éducatrices au Siècle des Lumières*, Actes du colloque de Rennes, 22 au 24 juin 2006, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 157-166 ; et « L'abbé J.-F. Dicquemare (1733-1789) et Marie Le Masson Le Golft (1749-1826) : Deux intellectuels havrais du Siècle des Lumières » in *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n°62, 2004, p. 153-171. Nous tenons ici à la remercier pour les informations précieuses qu'elle nous a transmises.

<sup>808</sup> Lettre de Marie Le Masson Le Golft à l'Intendant de la Marine Chardon datée du 31 mars 1789, deux jours après la mort de l'abbé Dicquemare (N. N. Oursel, *op. cit.*, p. 49).

<sup>809</sup> *Ibid.*, p. 28-29.

<sup>810</sup> *Ibid.* Imprimé chez Barrois l'aîné, à Paris.

nouvel ouvrage en préparation depuis trois années, fait véritablement date dans les milieux scientifiques et lui ouvre les portes de nombreuses académies de France et d'Europe. Il s'agit de *l'Esquisse d'un tableau du genre humain sous-titré Où l'on aperçoit d'un seul coup d'oeil les religions et les moeurs des différents peuples, les climats sous lesquels ils habitent et les principales variétés de forme et de couleur de chacun d'eux*<sup>811</sup>. C'est en 1788 qu'elle publie ses *Lettres sur l'Éducation*, douze lettres écrites depuis 1784 et rassemblées dans cet opuscule. Elle continuera à produire des articles sur les sciences naturelles jusque vers 1810.

En l'An II, le jeune naturaliste havrais Stanislas Levillain<sup>812</sup> offre sa collection privée à la commune et propose de créer un muséum d'histoire naturelle<sup>813</sup>. Celle-ci s'appuie aussitôt sur le District de Montivilliers dont elle dépend alors administrativement, pour réquisitionner et regrouper les cabinets de curiosités des émigrés parmi lesquels figure en bonne place celui de l'abbé Guillaume Anfray composé de « *beaucoup d'objets d'histoire naturelle, et quelques livres* ». À la demande du Comité d'Instruction publique formé pour étudier la question, Levillain suggère aussi une liste « *des personnes qui pourraient vous être utiles pour la formation du Muséum* » parmi lesquelles figure « *la citoyenne Le Masson Le Golft, pour l'histoire naturelle, auteur de plusieurs ouvrages* ». Établie à Paris à cette époque, elle ne donnera pas suite, et nous avons même tout lieu de penser qu'elle dut être hostile à un projet, si utile fût-il, mené par une municipalité jacobine radicale et bâti sur les confiscations des biens des émigrés, à commencer par l'abbé Anfray qu'elle connaissait si bien et qui était l'ami de son mentor l'abbé Dicquemare décédé en 1789. Quoiqu'il en soit, ce projet de muséum d'histoire naturelle ne vit pas le jour et il faudra pour Le Havre attendre le retour au Havre en 1837 de Charles Alexandre Lesueur pour en créer un de toutes pièces en 1844 sur la base de ses collections privées offertes à la Ville<sup>814</sup>.

Un document autographe daté de 1793, tandis qu'elle séjourne à Paris, indique que Marie Le Masson Le Golft « *professe la géographie, l'histoire et le dessin* ». C'est en effet le cas depuis l'année 1790, à Paris, auprès de particuliers puis ce le sera ensuite, de 1797 à 1799, dans un pensionnat de Rouen<sup>815</sup>.

Deux mots concernant ses rapports avec le milieu intellectuel havrais. Outre Dicquemare et d'Après de Mannevillette, la correspondance retrouvée dans ses papiers personnels conservés à

---

<sup>811</sup> *Ibid.*, p. 37-38.

<sup>812</sup> Stanislas Levillain (1774-1802) participera peu après aux deux grandes expéditions de découvertes commandées par le capitaine Nicolas Baudin, la première aux Antilles à bord de la *Belle Angélique*, de 1796 à 1798, et la seconde aux Terres australes sur ordre du Premier Consul Bonaparte, de 1800 à 1804, sur le *Naturaliste* et le *Géographe*. Il mourra en mer en 1802. Les familles Lesueur et Levillain étaient très proches, et Charles Alexandre Lesueur (1778-1846), fils de Jean-Baptiste Denis Lesueur, était le meilleur ami de Stanislas Levillain.

<sup>813</sup> AMH, FR, R2.29. Muséum, An II.

<sup>814</sup> De retour des États-Unis où il avait séjourné 22 ans. Il en sera le premier conservateur en 1845-1846.

<sup>815</sup> N. N. Oursel, *op. cit.*, p. 56-57 et p. 63.

la Bibliothèque municipale de Rouen<sup>816</sup> montre qu'elle entretenait des liens intellectuels avec Jacques Augustin Gaillard, l'abbé Anfray<sup>817</sup> et Louis Augustin Pinel. Pour la petite histoire, mais cette information souligne également les liens divers et variés qui pouvaient unir les passeurs de la mémoire havraise, il semblerait bien qu'en janvier 1806 Pinel ait cherché à lui venir en aide en raison de la gêne dans laquelle elle était tombée en lui proposant dans un premier temps de devenir la gouvernante de ses enfants devenus orphelins de mère, puis dans un second temps un mariage qui n'eut jamais lieu<sup>818</sup>.

## 5.2. Le Coup d'oeil sur l'état ancien et présent du Havre, une Histoire du Havre méconnue

Revenons aux écrits havrais de Marie Le Masson Le Golft. La Bibliothèque municipale de Rouen conserve, nous venons de le voir, les papiers personnels que cette dernière lui a légués par testament après sa mort survenue dans cette ville le 3 janvier 1826, papiers comprenant également ceux de l'abbé Dicquemare. Dans ces archives personnelles se trouve notamment un volumineux manuscrit intitulé *Histoire du Havre* et divisé en deux parties bien distinctes bien que formant un ensemble logique et cohérent dans l'esprit de son auteure comme le montrent les sous-titres et la reliure unique<sup>819</sup>.

La première partie est forte de 451 pages et s'intitule *Coup d'oeil sur l'état ancien et présent du Havre*. Daté par son auteure de l'année 1778, il est dédié spécifiquement aux « *Écoliers du Collège du Havre* » et porte cet exergue : « *À tous les coeurs bien nés, que la patrie est chère* ». La page de titre est calligraphiée et porte en chiffres romains la date de 1779 ; une mention en haut de la première page donne cette instruction manifestement adressée à un imprimeur : « *Ici il y aura une vignette aux armes de la ville avec les deux phares<sup>820</sup>, des instruments de guerre et de commerce, etc., ci-jointe* ». L'intention est claire : ce manuscrit est la version achevée et corrigée d'un ouvrage destiné à la publication, et ce dès l'an 1779<sup>821</sup>. Comme le titre l'indique, le propos de cette première partie est de dresser un état de la ville du Havre, pour son histoire et son passé depuis le milieu du XV<sup>e</sup> siècle tout d'abord, puis au présent arrêté très exactement à l'année 1778. Conçu comme une méthode pédagogique, l'ouvrage se présente sous la forme d'un dialogue entre la professeure Marie Le Masson Le Golft et un collégien fictif âgé d'environ seize ans. Ce dialogue est structuré en neuf grandes parties dénommées « *Entretiens* » et illustré par une galerie de 52

---

<sup>816</sup> BMR, Ms G 16.

<sup>817</sup> Lettre de l'abbé Anfray datée de 1798 qui précise entre autres choses qu'il fait « *usage de votre Entretien sur Le Havre* ». Citée par N. N. Oursel, *op. cit.*, p. 96.

<sup>818</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>819</sup> BMR, Ms Y 45. La pagination est indépendante.

<sup>820</sup> Les phares du cap de la Hève, bâtis et mis en service deux ans plus tôt.

<sup>821</sup> La manuscrit porte des traces de relecture et de correction sur toute sa longueur.

plans de ville, dessins ou « *tableaux* » représentant des scènes particulières de toutes époques et prétextes à des développements pédagogiques. Ces derniers sont minutieusement décrits dans le discours, ce qui nous laisse à penser, de prime abord, que l'auteure avait probablement imaginé d'illustrer ainsi son projet d'ouvrage.

Entrons dans les détails car ils sont extrêmement instructifs. **Le premier *Entretien*** porte sur l'histoire du site et de la ville du Havre de l'année 1450 à la mort du roi François I<sup>er</sup> en 1547<sup>822</sup>. Il est illustré par sept « *tableaux* » ainsi présentés :

- 1°. *Fondation du Havre – 1516.*
- 2°. *La Male Marée – 1525.*
- 3°. *La [Grande] Françoise – 1533.*
- 4°. *Jacques V, roi d'Écosse – 1536.*
- 5°. *Rembarquement du roi d'Écosse – 1537.*
- 6°. *Clôture de la ville – 1541.*
- 7°. *François I<sup>er</sup> voit brûler le Caracon.*

**Le deuxième *Entretien*** poursuit le récit de l'histoire de la ville de 1547 à sa reprise sur les Anglais en 1563<sup>823</sup>. Il est illustré par dix autres « *tableaux* » :

- 8°. *Entrée de Henri II au Havre – 1549.*
- 9°. *La reine d'Écosse au Havre – 1549.*
- 10°. *Retranchement de la ville sous Henri II – [1550].*
- 11°. *Plaids royaux – 1551.*
- 12°. *Pillage de l'église Notre-Dame – 1562<sup>824</sup>.*
- 13°. *Le clocher assiégé – 1562.*
- 14°. *Le Havre aux Anglais – 1562.*
- 15°. *Le siège du Havre – 1563.*
- 16°. *Départ des Anglais – 1563.*
- 17°. *Les chartes rendues aux citoyens – [1563].*

Autrement dit, concernant ce dernier « *tableau* », il s'agit de la restitution des archives communales qui avaient été dérobées par les Anglais. À cet égard, il n'est pas inutile de souligner

---

<sup>822</sup> BMR, Ms Y 45, *Coup d'oeil*, p. 1-30.

<sup>823</sup> *Ibid.*, p. 31-64.

<sup>824</sup> Pillage par les protestants (BMR, Ms Y 45, p. 50).

l'insistance de l'auteure sur cet épisode de la restitution des archives qu'elle estime fort important, archives qu'elle caractérise ainsi : « *les chartes de nos franchises, privilèges, lettres et autres pièces concernant les affaires de la ville* ». Ce souci pour la mémoire administrative, juridique et historique de la ville démontre aussi qu'elle a lu les *Mémoires de la fondation et origine du Havre de Grace* de Guillaume de Marceilles qu'elle cite d'ailleurs à plusieurs reprises. Nombre de passages, en particulier les réflexions sur l'état du site du Havre d'avant la fondation de la ville à proprement parler, montrent qu'elle s'est aussi sans doute appuyée sur les *Antiquitez du Havre de Grace* de Jean Laignel ou ses continuateurs. Enfin, les différents épisodes des guerres de religion sont pour elle l'occasion de rappeler en des termes très durs pour les protestants le rôle que ces derniers tinrent dans le pillage des églises havraises. Deux siècles ont passé mais l'intolérance est toujours là, il faut bien le reconnaître, y compris dans l'esprit de cette jeune femme des Lumières.

**Le troisième *Entretien*** poursuit cette histoire du Havre de 1563 à 1694<sup>825</sup> et comporte vingt nouveaux « *tableaux* » :

18°. *Nouvelle conjuration des Huguenots – 1569.*

19°. *Henri III au Havre – 1576.*

20°. *Un soldat s'empare de la tour*<sup>826</sup> *– 1578.*

21°. *Harfleur démantelé – 1590.*

22°. *Massacre des trois Raulin – 1599.*

23°. *Henri IV au Havre – 1603.*

24°. *Construction de nouveaux ouvrages.*

25°. *La reine d'Angleterre et la princesse sa fille débarquent au Havre – 1644.*

26°. *Harfleur défendu – 1648.*

27°. *Les princes prisonniers – 1650.*

28°. *Punition des traîtres – 1652*<sup>827</sup>.

29°. *Entrée du duc de Saint-Aignan – 1644.*

30°. *Revue du Gouvernement*<sup>828</sup> *à Fongueusemare – 1674.*

31°. *Arrivées de Messieurs de Colbert et de Vauban par le canal – 1669.*

32°. *Ventes des marchandises de la Chine – 1670.*

---

<sup>825</sup> *Ibid.*, p. 64-114.

<sup>826</sup> Il s'agit de la Grosse Tour dite aussi ultérieurement Tour François I<sup>er</sup>.

<sup>827</sup> Les tableaux n°26, 27 et 28 sont des épisodes de la Fronde qui se sont déroulés au Havre.

<sup>828</sup> Comprendre la revue et les exercices militaires des milices territoriales et gardes bourgeoises de l'ensemble du territoire du Gouvernement du Havre afin d'être prêts à repousser une éventuelle tentative de débarquement anglais sur les côtes de cette portion du Pays de Caux.

- 33°. *Excuses faites au corps municipal – 1675.*
- 34°. *Le pont rompu pendant une procession – 1681.*
- 35°. *Les Mandarins envoyés de Siam débarquent au Havre – 1684.*
- 36°. *Inauguration de la statue de Louis XIV – 1687.*
- 37°. *Embarquement des troupes contre l'Angleterre – 1694.*

Une étude attentive du texte de même que l'état des sources disponibles à son époque montrent que Marie Le Masson Le Golft n'a pu qu'avoir recours à une version des *Antiquitez* de Jean Laignel pour composer toute la partie relative au grand XVII<sup>e</sup> siècle, autrement dit de l'avènement de Henri IV à la régence de Philippe d'Orléans, ainsi que nous le verrons ci-après.

**Le quatrième *Entretien*** achève cette histoire dialoguée de la ville en couvrant la période courant de l'année 1694, de sinistre mémoire, à son présent, en 1778<sup>829</sup>. Il est illustré par douze nouveaux tableaux :

- 38°. *Premier bombardement [du Havre] – 1694.*
- 39°. *La digue renversée – 1705.*
- 40°. *Actions de grâces pour la convalescence du roi – 1744.*
- 41°. *Publication de la paix – 1749.*
- 42°. *Louis XV au Havre – 1749.*
- 43°. *Mariage [de filles] à la naissance de Monseigneur le duc de Bourgogne – 1751.*
- 44°. *Parc, travaux et exercices de l'artillerie [de marine] – 1756.*
- 45°. *L'armée de Frileuse<sup>830</sup> – 1756.*
- 46°. *Apparition de l'armée navale d'Angleterre – 1758.*
- 47°. *Construction de bateaux plats et second bombardement [du Havre] – 1759.*
- 48°. *Combat des carcassières- 1759.*
- 49°. *Obsèques de Monseigneur le duc de Saint-Aignan – 1776.*

Ce quatrième *Entretien* confirme notre analyse des précédents, singulièrement en ce qui concerne le récit détaillé du bombardement du Havre par une flotte anglo-hollandaise durant l'été 1694. L'auteure précise en effet à ce propos : « *J'ai quelque part une Épître héroïcomique composée*

<sup>829</sup> BMR, Ms Y 45, *Coup d'oeil*, p. 115-184.

<sup>830</sup> Il s'agit du campement au lieu-dit de Frileuse, aujourd'hui intégré au Havre dans le quartier du même nom, d'une armée d'invasion de l'Angleterre.

alors qui appuie encore nos Mémoires et la tradition »<sup>831</sup>. Elle a donc bel et bien puisé ces informations très précises dans des « Mémoires » relatant l'histoire du Havre au XVII<sup>e</sup> siècle. L'Épître en question est en effet reproduite dans certaines variantes et/ou continuations du manuscrit original des *Antiquitez du Havre de Grace* de Jean Laignel. Si les manuscrits Lesueur<sup>832</sup>, Marine et Le Véziel l'ignorent totalement, on la retrouve en revanche dans le manuscrit Laignel de L'Ormerie.

Mais ce n'est pas tout. Le programme iconographique élaboré et exposé par Marie Le Masson Le Golft à l'extrême fin de son *Coup d'oeil* lui fait dire par le truchement de son jeune interlocuteur que ce beau livre relié serait « le premier et le plus précieux de sa bibliothèque »<sup>833</sup>. Or il se trouve que l'inventaire après décès de la même Marie Le Masson Le Golft signale parmi les ouvrages de sa propre bibliothèque un « manuscrit sur la ville du Havre avec plans lavés »<sup>834</sup>. Ce dernier, relié en pleine peau, est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque municipale de Rouen<sup>835</sup>. Copie anonyme de quatrième génération des *Antiquitez du Havre de Grace* de Jean Laignel par le canal de l'avocat Jean Gasquerel, ce manuscrit, comparaison faite avec des documents autographes et authentifiés portant son propre seing conservés dans les papiers Le Masson Le Golft<sup>836</sup>, est indubitablement de la main de l'abbé Dicquemare. Il s'agit en outre d'une copie mot pour mot du manuscrit Gasquerel<sup>837</sup>. Il est par ailleurs troublant de constater que non seulement cet opuscule est soigneusement relié en pleine peau pour figurer honorablement dans la bibliothèque d'un savant, mais qu'il contient également l'Épître héroïcomique ainsi qu'une belle série de plans lavés. Nul doute que nous sommes par conséquent bel et bien en présence du manuscrit relié de l'abbé Dicquemare dont avait hérité Marie Le Masson Le Golft à sa mort en 1789 et qui figurait en bonne place dans sa propre bibliothèque. Nous ne saurons sans doute jamais pour quelle raison cet ouvrage fut séparé du legs de cette dernière, le laissant ainsi anonyme et isolé des papiers Dicquemare et Le Masson. Quoi qu'il en soit, ces plans du manuscrit Dicquemare ajoutés à ceux dessinés par le même abbé Dicquemare pour une commande officielle de la Direction des Fortifications de Normandie en 1768<sup>838</sup> forment un ensemble cohérent qui compose très exactement le programme iconographique évoqué par Marie Le Masson Le Golft

---

<sup>831</sup> BMR, Ms Y45, *Coup d'oeil*, p. 118.

<sup>832</sup> Un manuscrit que son père Jean Le Masson puis elle-même ont eu entre les mains comme nous le verrons ultérieurement.

<sup>833</sup> BMR, Ms Y45, *Coup d'oeil*, p. 447-448.

<sup>834</sup> ADSM, 2 E 6/247, Étude Chicot, p. 12, en date du 18 mars 1826. Nous remercions Mme Lemonnier-Mercier à qui nous devons ces informations.

<sup>835</sup> BMR, Ms Y 221.

<sup>836</sup> BMR, Ms G 16.

<sup>837</sup> Voir partie consacrée à l'atelier d'écriture de Jean Laignel, Jean Laignel de L'Ormerie, Jean Gasquerel, François Le Véziel et Pierre Biot.

<sup>838</sup> BMR, Ms G 16, dossier 1 : *Plans et cartes concernant Le Havre de Grace, avec des instructions relatives communiqués à la Direction des Fortifications de Normandie*, par l'abbé Dicquemare, 1768. Il s'agit d'une commande officielle.

dans son *Coup d'oeil*.

Voici enfin une autre remarque qui peut s'avérer importante et sur laquelle nous reviendrons ultérieurement. Alors que son récit de l'histoire du Havre devient extrêmement succinct entre les années 1714 à 1744<sup>839</sup>, semblant dénoter un sérieux déficit de sources, il reprend énormément d'ampleur à partir de 1747 et jusqu'en 1767, avec deux caractéristiques : primo, un développement très important accordé à la visite de Louis XV au Havre en 1749<sup>840</sup> ; et secundo, un intérêt soudain et une profusion de détails techniques relatifs à la chose maritime en général et aux armements navals en particulier sur toute la période. Il ne fait guère de doute pour nous qu'il y a là l'indice que l'auteure a utilisé de nouvelles sources. Lesquelles ? Concernant le voyage de Louis XV, elle cite<sup>841</sup> le récit officiel publié par la municipalité en 1753 sous le titre *Relation de l'arrivée du Roy au Havre de Grace et des fêtes qui se sont données à cette occasion*, dont nous savons qu'il avait été décidé et en grande partie rédigé par Michel Joseph II Dubocage de Bléville<sup>842</sup>. Mais ce n'est à l'évidence pas là sa seule source. Il faudra y revenir de même que sur la source férue d'histoire navale et maritime havraise.

Ce quatrième *Entretien* s'achève donc en l'année 1778, le « *présent* » de Marie Le Masson Le Golft, et clôt par conséquent le récit historique.

Avec le **cinquième *Entretien*** commence un nouveau cycle<sup>843</sup>. L'auteure le consacre dans son intégralité à peindre une série de portraits de Havrais illustres. Plus exactement, elle brosse six portraits particuliers et détaillés - Georges et Madeleine de Scudéry, Marie Madeleine Pioche de la Vergne marquise de La Fayette, Jean-Baptiste d'Après de Manneville, les abbés Clémence et... Dicquemare<sup>844</sup> - auxquels succède une galerie de treize personnages : Jean Garet, Guillaume Nicolas Hantier, F. Lambert, François Cassé, Nicolas Le Tournois, Jacques et Samson Le Cordier, Michel Joseph I<sup>er</sup> et Michel Joseph II Dubocage de Bléville, Jacques Olivier Pleuvry, Jacques II Duval d'Éprèmesnil, Jean François-Xavier Cousin de Grainville et Jean-Baptiste Jacques Laignel. Tous ces personnages, ou presque, doivent leur notoriété havraise à leur savoir, qu'il s'agisse d'histoire, d'érudition antique, de belles lettres ou encore de sciences. Dans ce dernier cas, les sciences naturelles et nautiques sont sur-représentées. Ce fait n'est guère fait pour nous surprendre compte tenu des goûts et des compétences bien connues de Marie Le Masson Le Golft. Deux remarquent s'imposent ici : primo, l'ouvrage de Dubocage de Bléville sur Le Havre est cité

---

<sup>839</sup> BMR, Ms Y 45, *Coup d'oeil*, p. 123-125.

<sup>840</sup> *Ibid.*, p. 128-138.

<sup>841</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>842</sup> Voir partie consacrée à la famille Dubocage de Bléville.

<sup>843</sup> BMR, Ms Y45, *Coup d'oeil*, p. 185-242.

<sup>844</sup> Ce dernier est de loin le plus détaillé de tous.

très rapidement, sans rien de plus, tandis que celui de Pleuvry est présenté comme étant un « *ouvrage très répandu* » qu'il faut non seulement avoir lu mais encore dont il faut disposer dans sa bibliothèque au point qu'elle précise dans son dialogue avoir prévu d'en faire présent à son élève fictif pour conclure leurs *Entretiens*<sup>845</sup>. Cet avis tranche nettement sur celui de l'abbé Anfray qui le juge avec une grande sévérité dans ses biographies havraises rédigées en exil entre 1792 et 1802<sup>846</sup>.

**Les sixième, septième et huitième *Entretiens*** sont intégralement consacrés à une description minutieuse, rigoureuse et extrêmement détaillée de la ville du Havre sous tous ses aspects, en déambulant méthodiquement dans ses quatre quartiers<sup>847</sup>. Les dialogues s'amorcent à la vue des rues, des places, des édifices publics, des fontaines, des monuments, des administrations et juridictions, des fortifications, des institutions royales, judiciaires, urbaines, commerciales et religieuses. Rien n'échappe à sa sagacité et au jeu permanent des questions et des réponses. Cinq « *tableaux* » viennent en outre les illustrer, portant ainsi à 54 leur nombre total. La réalité urbaine ainsi décrite entraîne tout naturellement l'accentuation de certains thèmes selon ce qui se trouve sous les yeux du professeur et de son élève. Le sixième *Entretien* porte ainsi davantage sur les institutions de la cité royale : le gouverneur et son lieutenant, le corps de ville, la bourgeoisie, le collège<sup>848</sup>. Le septième *Entretien* présente un tropisme plus religieux<sup>849</sup>. Il est à remarquer à ce propos que l'abondance de renseignements fort précis sur l'histoire, les édifices et les coutumes religieuses spécifiquement havraises dénote à nouveau l'existence d'une source inconnue que nous nous emploierons ultérieurement à identifier tant que faire se peut. Le huitième *Entretien*, enfin, porte massivement sur le port<sup>850</sup>, détaillant les quais, écluses, sas, barres, bassins et jetées, mais aussi le trafic maritime, la navigation, la signalisation maritime avec les tout nouveaux phares bâtis sur le cap de la Hève. Elle nous fait aussi entrer dans les bureaux et ateliers de la marine royale : arsenal, forges, poulisserie, corderie, charpenterie, sculpture, parc au bois, chantier naval, caserne. Enfin, elle nous propose une visite guidée de la citadelle. C'est pour l'auteure, et il n'est certes pas indifférent de le noter, l'occasion de se livrer à un véritable plaidoyer pour la marine, qu'elle soit de guerre ou de commerce, ainsi qu'à un vibrant hommage à la culture

---

<sup>845</sup> *Ibid.*, p. 235-236. Il convient de préciser ici que Pleuvry (1717-1788) est encore en vie au moment où elle écrit ces lignes. Nous n'avons guère d'indices d'une rencontre mais la chose est cependant tout à fait possible dans la mesure où, bien qu'agé, Pleuvry comptait encore de la famille proche au Havre dans ces années 1778 à 1788..

<sup>846</sup> Voir partie consacrée à l'abbé Guillaume Anfray.

<sup>847</sup> De courts extraits des *Entretiens* n°VI à IX ont été publiés en 1999 par Philippe MANNEVILLE in *Le Havre au jour le jour : Édition d'un manuscrit de Marie Le Masson Le Goult*, Rouen, Société d'Histoire de Normandie, p. 227-251 ; soit un vingtième de l'ensemble mais Ph. Manneville en projetait une édition intégrale (voir introduction, p. 16).

<sup>848</sup> BMR, Ms Y45, *Coup d'oeil*, p. 243-290.

<sup>849</sup> *Ibid.*, p. 291-341.

<sup>850</sup> *Ibid.*, p. 342-395.

négociante et maritime havraise<sup>851</sup>. Venant d'une femme des Lumières, amatrice de belles-lettres et de sciences, pédagogue de métier, le propos n'est pas sans signification pour nous.

**Le neuvième et dernier *Entretien*** fait sortir la professeure et son élève de la ville close et les fait parcourir le faubourg d'Ingouville, notamment pour s'attarder sur l'histoire, l'édifice et l'institution de l'Hospice ou Hôpital de Saint-Jean-Baptiste, et sur la source de Trigauville<sup>852</sup>. Ils explorent aussi le vallon de Vitanval et le cap de la Hève, du côté de Sainte-Adresse, en proposant un 55<sup>e</sup> et ultime « *tableau* » qui présente une vue du Havre et de ses environs. Ils s'attardent enfin longuement sur la description scientifique d'une « *collection d'histoire naturelle des environs du Havre* » qui est à l'évidence celle de l'abbé Dicquemare<sup>853</sup>, et sur une carte générale du gouvernorat du Havre.

Nous l'avons dit, ce manuscrit est la version achevée d'un ouvrage que Marie Le Masson Le Golft projetait de publier dès l'année 1779. Ce projet ne fut jamais réalisé en l'état et nombre de corrections et d'ajouts datés portés en marge du manuscrit montrent qu'elle y songeait encore dix ans plus tard, en 1789. Elle parvint néanmoins à en faire paraître au Havre, en 1781, une version réduite quasiment à la dixième partie sous le titre *Entretien sur Le Havre*. Un ouvrage pour lequel elle reçut d'innombrables félicitations et encouragements<sup>854</sup> et qui fut acheté à 18 exemplaires par le collège de la ville pour servir de prix de récompense aux élèves méritants<sup>855</sup>. Marie Le Masson Le Golft évoque elle-même les réactions à la publication de son « *opuscule* » dans ses *Annales depuis 1778* à la date du 5 mars 1781 :

« Lundi 5 mars, j'envoie à Messieurs Taveau, Le Picard et Trupel, professeurs du Collège, onze exemplaires de mon *Entretien sur Le Havre*, pour eux et le meilleur écolier de chaque classe. Ces messieurs m'ont fait l'honneur de me visiter en corps, et de distribuer aux premiers écoliers dans une composition exprès les exemplaires à ce destinés [...] »<sup>856</sup>.

Le lendemain 6 mars, elle envoie le même « *opuscule* » au Conseil de ville ainsi qu'au comte de Virieu-Beauvoir, lieutenant pour le roi au gouvernement du Havre. Ces deux institutions représentant respectivement le pouvoir municipal et le pouvoir royal, lui répondent aussitôt et elle donne copie de ces lettres dans ses *Annales* :

« Mardi 6 mars 1781, j'envoie cet opuscule à la ville ; le Bureau s'est assemblé le 7, et vertu d'une

<sup>851</sup> *Ibid.*, p. 357-360. Dans son 53<sup>e</sup> *tableau*. Voir son texte reproduit dans notre quatrième partie, chap. I, § 1.

<sup>852</sup> *Ibid.*, p. 396-451.

<sup>853</sup> Comme le montrent les papiers Dicquemare (BMR, Ms G 16).

<sup>854</sup> Voir N. N. Oursel, *op. cit.*, p. 8-13.

<sup>855</sup> Éric TUNCQ, *op. cit.* en bibliographie, p. 69.

<sup>856</sup> BMR, Ms Y 45, *Annales depuis 1778*, p. 77-78.

délibération, m'a écrit la lettre ci-jointe :

Mademoiselle,

Nous avons lu avec intérêt l'ouvrage que vous avez pris la peine de nous envoyer sur la ville du Havre, et la lettre pleine de sages réflexions qui y étoit jointe. Nous nous félicitons, Mademoiselle, d'avoir en vous une concitoyenne qui occupe une partie de ses talents à fixer l'attention publique sur sa patrie ; et si nous ne craignons pas de blesser votre modestie, nous ajouterions à l'éloge que le censeur royal a fait de votre travail »<sup>857</sup>.

Quant au lieutenant du gouverneur, voici sa lettre datée du 9 mars :

« J'ai reçu, Mademoiselle, la lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et votre *Entretien sur Le Havre* que j'ai lu avec attention ; il remplit d'autant plus l'objet qu'il est de la plus grande exactitude. Je sais d'ailleurs que vous travaillez beaucoup et avec succès, ce qui vous donnera une place distinguée parmi vos plus célèbres concitoyens. Je serai toujours très charmé lorsque vous voudrez bien me faire part de vos productions qui sont très utiles et très agréables. [...] »<sup>858</sup>.

Dans sa lettre accompagnant l'exemplaire envoyé à l'abbé Clémence, Marie Le Masson Le Golft emploie pour qualifier son ouvrage cette expression : « *Que produira l'auteur après tant de grands cris, la montagne en travail enfante une souris* »<sup>859</sup>, cherchant sans doute à signifier par là que son grand projet s'était trouvé réduit à la portion congrue, moins qu'un *opus*, un simple « *opuscule* ». Dans une seconde lettre à ce même correspondant qu'elle recopie dans ses *Annales*, elle remercie ce dernier pour ses encouragements par ces quelques mots : « [...] *Vous avez plus d'indulgence que nos concitoyens. Quelque petite que soit la souris, elle leur a causé un terrible effroi. [...]* »<sup>860</sup>. Ce à quoi réplique l'abbé Clémence :

« Mademoiselle,

Je ne puis concevoir comment un ouvrage tel que le vôtre a pu allarmer [sic] nos compatriotes. Leur terreur panique vient de me procurer l'avantage de le lire une seconde fois. Je le trouve plein de patriotisme, de religion, de décence, de justesse et d'agrément, tel en un mot qu'il me parut être à la première lecture. Il faut être plus que *marcou* pour montrer les griffes à une aussi jolie souris. [...] »<sup>861</sup>.

La municipalité aurait-elle dissuadé Marie Le Masson Le Golft de publier ses *Entretiens* dans leur intégralité ? D'où provient cet effroi éprouvé par ses concitoyens ? Le simple fait qu'une jeune femme<sup>862</sup> soit savante, qu'elle écrive avec quelque talent et qu'elle réussisse ce qu'elle entreprend ? Il est vrai qu'elle ouvrait alors la voie et était pour lors la première Havraise

<sup>857</sup> *Ibid.*, p. 59, 7 mars 1781.

<sup>858</sup> *Ibid.*, p. 59, 9 mars 1781.

<sup>859</sup> *Ibid.*, p. 60, lettre du 7 mars 1781. Célèbre Havrais, l'abbé Clémence résidait alors à Rouen.

<sup>860</sup> *Ibid.*, p. 64, lettre du 25 juillet 1781.

<sup>861</sup> *Ibid.*, p. 64, lettre du 6 août 1781. Le terme *marcou* est synonyme de *matou*, un chat mâle.

<sup>862</sup> Née en 1749, elle n'est alors âgée que de 31 ans.

intellectuelle...

Quoi qu'il en soit, cet « *opuscule* » ne pouvait que susciter des regrets dans l'esprit de Marie Le Masson Le Golft, regrets qu'elle laissa transparaître dans sa conclusion en écrivant que cet ouvrage n'était que « *superficiel* » et qu'il aurait fallu « *12 entretiens comme celui-ci* » pour approfondir les choses. Et d'ajouter à l'intention de son jeune élève fictif, pour souligner l'importance qu'elle accorde au quotidien aux connaissances historiques :

« Pour en mieux juger, il faut que vous écoutiez, que vous consultiez les hommes les mieux instruits de l'Histoire de notre ville et de ses vrais intérêts ; je vous y invite : pourriez-vous un jour la servir utilement, sans bien la connoître ? [...] »<sup>863</sup>.

Enfin, et cette précision n'est pas la moins intéressante, dès la première page de son *Entretien sur Le Havre*, l'auteure fait explicitement référence à la lecture publique de l'« *un de [ses] manuscrits sur l'état ancien et présent du Havre, et que cette lecture occupa 9 séances [qui comprenaient] 55 tableaux de notre Histoire et des Portraits de nos Concitoyens dont [elle a] orné [sa] Galerie* ». Neuf séances de lecture publique qui pourraient fort bien correspondre à ses neuf *Entretiens*. Rien n'indique que ce pût être là un éventuel palliatif à la difficulté de publier ; bien au contraire, tout incline à penser que Marie Le Masson Le Golft avait imaginé tous les moyens de médiatiser, dirions-nous de nos jours, son oeuvre ou plutôt de la partager tant avec les collégiens qu'avec ses concitoyens. Elle avait donc vraisemblablement monté ce que nous appellerions une véritable exposition conjuguant le texte écrit, la parole et l'image sous la forme de son programme iconographique composé de plans, de vues, de scènes tel qu'elle le décrit dans son *Coup d'oeil* qui dès lors porte bien son nom. Une vision étonnamment moderne et pédagogique de la difficile vulgarisation scientifique en matière d'histoire locale. Cette vision semble d'ailleurs avoir quelque peu influencé les travaux de l'abbé Porée quelque quatorze années plus tard car l'approche pédagogique que dénotent les manuscrits de ce précepteur particulier des enfants Bégouen-Demeaux et Bonvoisin pendant la Révolution n'est pas sans rappeler le lointain écho de l'imagination fertile de Marie Le Masson Le Golft. Il reste cependant bien difficile d'aller au-delà d'une simple intuition tant les conditions faites à ce dernier étaient loin d'être satisfaisantes en la matière.

### **5.3. L'histoire au jour le jour : les Annales depuis 1778**

Venons-en à présent à la seconde partie de son *Histoire du Havre*. Intitulée *Annales depuis*

---

<sup>863</sup> *Entretien sur Le Havre*, p. 170-171.

1778, ce nouveau manuscrit est fort de 457 pages et porte ce sous-titre on ne peut plus explicite : « *Par l'auteur du Coup d'oeil sur l'état ancien et présent du Havre, pour servir de suite à cet ouvrage* ». Son titre est en revanche assez curieux car davantage que d'*Annales*, il nous paraît que cette oeuvre se rapproche plutôt du genre de la *chronique* voire du journal puisque l'auteure note tous les évènements marquants survenus dans la ville et le port non pas à proprement parler au jour le jour mais au rythme moyen de trois à dix occurrences mensuelles. Ce travail commencé le 8 février 1778 s'interrompt le 16 octobre 1790 sur ces mots : « *Je n'ai pu continuer ces Annales allant à Paris* »<sup>864</sup>. Contrairement au précédent qui ne le fut que très partiellement ainsi que nous le disions précédemment<sup>865</sup>, ce second manuscrit a été publié intégralement, non par Marie Le Masson Le Golft bien entendu, mais en 1999 par l'historien havrais Philippe Manneville, une publication accompagnée d'une présentation et d'un appareil critique<sup>866</sup>.

Les principaux thèmes abordés dans ces *Annales* portent sur la guerre d'Indépendance américaine pendant laquelle le port du Havre joua un rôle non négligeable, les débuts de la Révolution - bien que l'auteure ait été gravement malade une grande partie de l'année 1789 et qu'elle ait quitté la ville à la fin de 1790 - , le commerce maritime, les agrandissements de la ville et du port, et enfin tout ce qui fait le quotidien d'une cité durant douze ans. Il apparaît clairement à la lecture attentive de ces *Annales* que Marie Le Masson Le Golft a manifestement cherché à faire oeuvre de mémoire, d'une mémoire spécifiquement havraise, en collectant par transmission écrite et orale le passé et le présent du Havre, et qu'elle a en outre délibérément travaillé elle-même pour la transmettre à son tour à la nouvelle génération montante et aux générations à venir.

#### **5.4. La question des sources : les annales de Jean Le Masson**

À cette étape de notre enquête, il reste néanmoins la question pendante des sources mystérieuses de son histoire sur les plans maritime et religieux. Quelles peuvent-elles être ? Nous avons vu en effet que l'écriture du *Coup d'oeil* change du tout au tout lorsque Marie Le Masson Le Golft aborde les années 1740 à 1760, des années à la fois proches et lointaines pour une femme née en 1749. Sa source est donc nécessairement antérieure au moins d'une génération. Une étude attentive de ses papiers légués à la Bibliothèque municipale de Rouen<sup>867</sup> permet d'en faire un rapide inventaire. Le premier dossier comprend des plans et cartes datés de 1768 et destinés

<sup>864</sup> BMR, Ms Y 45, *Annales depuis 1778*, p. 456.

<sup>865</sup> De même l'archiviste havrais Philippe Barrey a copié dans les années 1920 des *Extraits* du *Coup d'oeil* sur l'original mais de façon très partielle puisque nous ne comptons qu'une cinquantaine de faits relatés contre 131 pages complètes pour les *Annales* (AMH, BA0233).

<sup>866</sup> Philippe Manneville, *Le Havre au jour le jour : Édition d'un manuscrit de Marie Le Masson Le Golft*, Rouen, Société d'Histoire de Normandie.

<sup>867</sup> BMR, Ms G 16.

par l'abbé Dicquemare à la Direction des Fortifications de Normandie. On y trouve également les légendes et commentaires de ces plans historiques restituant les différents états de la ville et du port depuis leur fondation par François I<sup>er</sup> en 1517. Nous avons vu précédemment que cet ensemble reflétait très exactement le programme iconographique de Marie Le Masson Le Golft pour son *Coup d'oeil*.

Le deuxième dossier comprend un manuscrit fort de 107 pages non reliées<sup>868</sup> reprenant une histoire du Havre sous forme d'annales non pas divisées en règnes mais en siècles comme le montrent les subdivisions suivantes :

- *Le Havre avant 1500,*
- *Le Havre depuis 1500,*
- *Le Havre depuis 1600,*
- *Le Havre depuis 1700.*

Ces annales s'interrompent en 1775 mais l'écriture est unique et uniforme depuis le début jusqu'à 1765. Les rares compléments postérieurs sont manifestement d'une autre main. Il convient d'y ajouter un *Supplément des mémoires de la Ville du Havre sous Louis XIII* comprenant un carnet intitulé *Copie des Notes de Bailleul du Havre*. Celui-ci est une copie indubitablement de la main de l'abbé Dicquemare d'un texte rédigé par un certain Bailleul et datant des années 1665 à 1685, autrement dit sous le règne de Louis XIV. Nous avons étudié ce document par ailleurs ; par conséquent nous ne nous y attarderons pas ici<sup>869</sup>. Notons que ces annales se présentent généralement sous forme de notes et de brouillons raturés, et qu'elles ne sont véritablement rédigées et détaillées que pour la partie qui concerne les années 1740 à 1765. Comparaison faite avec des documents autographes, l'écriture de ces annales est trop dissemblable et ne peut de ce fait en aucun cas être attribuée ni à Marie Le Masson Le Golft ni à l'abbé Dicquemare. Précisons enfin que la thématique dominante de ces annales anonymes est essentiellement à tonalité maritime et navale : travaux portuaires, armements militaires, armements au commerce, noms de navires, etc. L'ensemble devient d'une grande précision à partir de l'année 1744 pour s'interrompre en 1765 et reprendre cahin-caha d'une autre main jusqu'en 1767 puis enfin jusqu'en 1776 d'une troisième main.

Ce n'est pas tout. Le troisième dossier comprend d'autres brouillons, notes de lecture et notices portant cette fois exclusivement sur l'histoire religieuse du Havre. Le tout est clairement inscrit dans un projet plus général d'histoire havraise. Tous ces manuscrits sont sans aucun doute de la même écriture que les annales maritimes précitées. Plusieurs documents de la main de Marie

---

<sup>868</sup> Au format de 20 x 30 cm.

<sup>869</sup> Voir Deuxième partie, chap. II, § 2 : *Les annales havraises de Bailleul sous Louis XIV*.

Le Masson Le Golft complètent cette thématique : des notes sur les églises, sur les cloches de Notre-Dame bénies en 1779, sur la Maison de la Miséricorde refondée et rebâtie par l'abbé Anfray de 1788 à 1791. Nous y trouvons enfin un feuillet de sa main ainsi libellé : « *Notice d'un manuscrit intitulé Histoire du Havre de Grace à la tête duquel est un cartel dessiné par Bellet que je crois appartenir à M<sup>r</sup> Dorey, notaire. 1777* ». Cette description désigne le seul manuscrit des *Antiquitez du Havre de Grace* qui puisse lui correspondre à savoir le manuscrit dit Lesueur qui a donc appartenu au notariat du Havre incarné par la dynastie Dorey<sup>870</sup>. Non seulement ce fait nous renseigne sur la circulation de ces manuscrits de l'histoire du Havre ainsi que sur les sources de Marie Le Masson Le Golft mais il est aussi l'indice qu'en 1777, cette jeune femme semble le découvrir dans des papiers plus ou moins familiers et se souvenir de son origine comme si sa redécouverte cette année-là lui avait donné l'idée d'écrire à son tour sur l'histoire de sa ville. Ces papiers ne pourraient-ils pas tout simplement provenir de son propre père ? Ce serait après tout assez logique. En effet, son père Jean Le Masson est décédé en 1765, l'année même où s'interrompent les annales maritimes anonymes figurant dans ses papiers. Son souvenir devait rester très vif dans l'esprit d'une jeune fille âgée alors de 16 ans dont la mère, qui plus est, vivra jusqu'en 1805.

Un autre manuscrit de l'histoire du Havre dans la lignée des *Antiquitez du Havre de Grace* va contribuer à résoudre cette énigme. Une note du Manuscrit 358 conservé à la Bibliothèque municipale du Havre, sans titre ni mention d'auteur et encore moins de copiste, qui se trouve placée à la toute fin du texte, dans sa relation des événements de l'année 1711<sup>871</sup>, donne cette précision :

« Là finissent les mémoires qui m'ont été prêtés par M<sup>rs</sup> les Notaires du Havre. J'y ai fait quelques additions selon que je les ai trouvés [sic] dans l'histoire de France, ou que je l'ai appris de témoins oculaires. **Cette année 1711 est celle de ma naissance.** Je ne me donnerai donc pas pour témoin oculaire des faits qui suivent de près ceux qui sont rapportés ci-dessus. Ce que je rapporterai du temps de mon enfance sera fondé sur des témoignages de gens sensés et dignes de foi. »

Suivent de la même écriture quelques feuilles reliées entre elles mais non au cahier lui-même, et donnant la liste des gouverneurs du Havre jusqu'en 1664, celle des curés jusqu'en 1754 (la date de 1762 est portée mais non renseignée) et une seconde liste de ces derniers complétée jusqu'en 1763. Le manuscrit est malheureusement incomplet car il manque la plus grande partie de la continuation promise depuis 1711 jusqu'en 1763 par le copiste né en 1711. L'étude comparative du Manuscrit 358 et des annales anonymes tant maritimes que religieuses

---

<sup>870</sup> Voir Deuxième partie, chap. III, § 1 : *L'atelier de fabrication de l'histoire havraise Laignel et C<sup>ie</sup>*.

<sup>871</sup> BMH, Ms 358, p. 105, entre le récit de la cérémonie funèbre pour le Dauphin et le tremblement de terre du 6 octobre 1711.

figurant dans les papiers Le Masson Le Golft démontre sans l'ombre d'un doute que leurs écritures sont parfaitement semblables dans leurs moindres détails. Nous sommes par conséquent en présence d'un seul et même copiste pour les deux séries de manuscrits. D'autre part, le Manuscrit 358 est une copie fidèle du Manuscrit Lesueur illustré par Bellet et dont Marie Le Masson Le Golft dira 14 ans plus tard, en 1777, qu'elle croit qu'il appartient « à M<sup>r</sup> Dorey, notaire. ». Elle aurait donc « hérité » en quelque sorte d'un manuscrit prêté en 1763 à un Havrais né en 1711, féru de choses religieuses et ferré en matière navale et maritime. Par ailleurs, le Manuscrit 358 comporte des éléments originaux relatifs aux gouverneurs et aux curés du Havre que l'on retrouve mot pour mot dans les annales anonymes. Enfin, le père de Marie Le Masson Le Golft est précisément né en 1711 comme l'écrit lui-même le copiste du Manuscrit 358. Dieppois d'origine, Jean Le Masson n'est venu s'établir au Havre qu'en 1733, à l'âge de 22 ans. Or, si les annales anonymes - dont il est dit qu'elles devaient être reconstituées à partir de témoignages oculaires pour la période de son enfance - commencent bien en 1712, c'est à partir des années 1730 que les notices s'étoffent significativement et surtout à compter de 1742 qu'elles gagnent réellement en précision et en densité informatives. Or il s'agit bel et bien de souvenirs d'un capitaine de la marine de commerce et qui plus est bourgeois du Havre. Seuls deux personnages présentant ce profil auraient pu voir leurs écrits personnels figurer dans les papiers personnels de Marie Le Masson Le Golft et auprès des travaux de l'abbé Dicquemare sans qu'il ne soit nécessaire de les authentifier : ceux de son père le capitaine Jean Le Masson et ceux de son oncle également capitaine de navire Joseph Antoine Le Golft. Ce dernier étant né en 1727 et non en 1711, il ne peut en aucun cas être candidat au rôle d'auteur. Indice supplémentaire : la comparaison entre l'écriture authentifiée de Jean Le Masson et celle commune à la fois à ces annales anonymes et au Manuscrit 358 montre d'importantes ressemblances. Le document de référence ne présente malheureusement pas de texte même court car il ne s'agit que de simples signatures au bas d'actes officiels établis à l'occasion de sa réception en bourgeoisie havraise en 1754 ou des baptêmes de ses enfants<sup>872</sup>.

Ainsi, bien qu'il soit difficile dans ces circonstances d'être absolument formel faute de preuve absolue et définitive, tout semble néanmoins converger vers une validation de l'hypothèse selon laquelle Jean Le Masson, capitaine de navire né à Dieppe en 1711 et décédé au Havre en 1765, avait bel et bien pris l'initiative vers 1763 d'écrire des *Mémoires du Havre* fondés sur une copie qu'il avait prise des *Antiquitez du Havre de Grace* augmentée de notes de lecture, de souvenirs personnels et de témoignages oculaires « de gens sensés et dignes de foi ». Ce projet d'histoire du Havre, à forte tonalité maritime et religieuse, s'est trouvé interrompu en pleine

---

<sup>872</sup> AMH, BB 53, Délibérations et causes ordinaires, 1753-1755 ; GG 117, BMI, ND, 1749 ; GG 119, BMI, ND, 1751.

élaboration par le décès prématuré de l'auteur à l'âge de 54 ans en 1765<sup>873</sup>.

Cependant, une main autre que celle de sa fille Marie semble avoir amorcé une continuation ou une reprise du chantier abandonné jusque vers 1767. Et cette main pourrait bien être celle de son beau-frère Joseph Antoine Le Golft sous la forme de notices et de notes de lecture postérieures, peut-être avec une volonté de mise en ordre. Ce dernier était apparemment assez bien placé pour lui succéder dans cette tâche. Son propre père Joseph Le Golft, originaire de Paris, avait été élève de Georges Boissaye Dubocage à l'École d'hydrographie du Havre en 1715-1716<sup>874</sup>. Vraisemblablement reçu capitaine, il s'établit définitivement au Havre en 1718 et obtint sa réception en bourgeoisie dix ans plus tard<sup>875</sup>. Les archives de l'Amirauté l'identifient comme « marchand » intéressé dans des armements au commerce en 1726 et en 1729<sup>876</sup>. Joseph Antoine Le Golft lui-même était né au Havre en 1727<sup>877</sup> et il sera reçu à son tour pilote en 1763 puis capitaine au long cours en 1764<sup>878</sup>. Son dossier aux archives de l'Inscription maritime<sup>879</sup> montre qu'il enchaîna voyage sur voyage pour les Antilles, Saint-Domingue, la côte d'Afrique et l'île de France de 1765 à sa disparition en mer entre 1774 et 1775, avec une rare pause de dix mois à terre au Havre d'août 1766 à juin 1767, tous éléments susceptibles de coïncider avec la poursuite des annales de Jean Le Masson jusqu'en 1767. Par ailleurs, différentes sources d'archives dénotent une grande proximité entre ces deux hommes. Joseph Antoine Le Golft est en effet domicilié chez son beau-frère au moins de 1755 à 1763<sup>880</sup>. Il sera le parrain de son neveu Jean Luc Joseph Le Masson né en 1751<sup>881</sup> et qui sera marin à son tour<sup>882</sup>. Enfin, les archives de la paroisse Notre-Dame indiquent que si Jean Le Masson fut membre de la Confrérie du Saint-Sacrement des Capitaines de navires de 1749 à 1765, Joseph Antoine Le Golft l'y côtoya dès 1756<sup>883</sup>. Tous les indices convergent vers une sauvegarde, une poursuite - certes légère mais ce sont des capitaines au long cours... - et

<sup>873</sup> AMH, GG 133, BMI, ND, 1765. Il est décédé le 15 novembre et inhumé le lendemain.

<sup>874</sup> Archives Nationales, Marine, B3.235, 1715-1716. Nous remercions Jacqueline Briot pour ces informations.

<sup>875</sup> AMH, BB 40, le 28 novembre 1726. il était originaire de la paroisse Saint-Eustache de Paris. Son présentateur est Romain Delacour, notaire, conseiller du roi et contrôleur du Grenier à Sel. Il décèdera le 24 novembre 1746 (AMH, BMI, ND, 1746).

<sup>876</sup> ADSM, 216 BP 92, 11 et 12 avril 1726, et 216 BP 437, 24 janvier 1729. Nous remercions Jacqueline Briot pour ces informations.

<sup>877</sup> AMH, GG 95, BMI, ND, 1727, le 20 mai.

<sup>878</sup> AMH, Fonds Marine, Classes, carton 3, liasse 36, exemption accordée pour être reçu capitaine, lettre du 2 mai 1764.

<sup>879</sup> ADSM, 6 P5 10, dossier personnel de Joseph Antoine Le Golft, f° 39, n°154. Nous remercions Jacqueline Briot pour ces informations.

<sup>880</sup> ADSM, C 341, Capitation 1755 : 1<sup>er</sup> quartier, maison L'Écorney, un sieur Le Golft, officier navigant, vit avec Jean Le Masson, capitaine de navire. Nous remercions Jacqueline Briot pour ces informations.

<sup>881</sup> AMH, GG 119, BMI, ND, 1751 (le 28 juillet).

<sup>882</sup> Comme le démontre une lettre du ministre de la Marine Sartine au commissaire du Havre Mistral datée du 2 octobre 1776 et évoquant l'intercession de Marie Le Masson Le Golft auprès du ministre au bénéfice de son frère qui a déserté le navire *Le Joseph* à Port-au-Prince (AMH, Fonds Marine, Classes, 1776).

<sup>883</sup> AMH, Fonds Notre-Dame, 4 Z 1 et 4 Z 5, Confrérie du Saint-Sacrement, rôles des capitaines de navires, 1744-1787. De 1756 à 1758, J. A. Le Golft y figure curieusement sous le nom de « *Masson Golfe* » ou encore « *Le Masson Golfe* ». Ce patronyme n'est donc pas de l'unique invention de Marie Le Masson Le Golft. On l'y trouve jusqu'en 1772, dernière année où sont tenus les rôles.

surtout une transmission du projet paternel d'histoire havraise de Jean Le Masson vers sa fille Marie par le truchement de Joseph Antoine Le Golft bien que le rôle de ce dernier ne soit que conjectures faute tenir des preuves irréfutables. N'oublions pas non plus dans cet effort collectif le rôle de l'abbé Dicquemare que Marie Le Masson Le Golft qualifie d' « *ami* » de son père et qui fut son précepteur, toujours l'abbé Dicquemare qui reprend les travaux sur l'histoire du Havre de Jean Le Masson en 1768 et dont les plans et dessins tirés des *Antiquitez du Havre de Grace* deviendront certains des « *tableaux* » du *Coup d'oeil sur l'état ancien et présent du Havre* de Marie.

Mais si cette dernière a hérité du goût pour l'histoire, des travaux inachevés et des sources documentaires de son père mort trop tôt, lorsqu'elle les reprend treize ans plus tard, les projets ont changé littéralement de nature et de dimension. Elle les a tout d'abord achevés sur le plan de la recherche et sur celui de la rédaction, et surtout elle a considérablement innové sur la forme allant jusqu'à combiner le texte, le son et l'image dans un dialogue interactif d'une étonnante modernité. Mais ce qui demeure, c'est cette volonté de transmettre à ses contemporains et aux générations futures la mémoire du Havre et par là-même une identité urbaine fondée sur sa position de sentinelle maritime du royaume et de base avancée pour le commerce international, source d'enrichissement et de prospérité pour le pays, avec un fonds de forte tradition catholique comme l'indique sa correspondance avec l'abbé Clémence, et de sentiment anti-protestant et anglophobe. Et c'est un travail de passage de cette mémoire identitaire directement issu du milieu navigant, chose ô combien originale...

## **6. Jacques Trupel et Jean-Baptiste Le Tellier : la mémoire havraise et l'amnésie harfleuraise**

### ***6.1. L'abbé Jacques Trupel (1755-1805) et l'identité urbaine du Havre***

C'est le 28 juin 1786 que le roi Louis XVI rendit visite à sa bonne ville du Havre dans le cadre d'un voyage à travers la Normandie qui avait notamment pour but d'inspecter le nouveau port de guerre de Cherbourg. Il y était venu donner le coup d'envoi au projet d'agrandissement de la ville et du port qui constituait déjà l'un des principaux enjeux du voyage de son aïeul Louis XV près de quarante ans plus tôt en 1749. Cette visite était, pour cette ville portuaire étroitement liée au pouvoir royal depuis sa fondation, un événement historique d'autant plus important que chacun savait à quel point le jeune monarque était conscient des enjeux de la guerre et du commerce sur mer. Le déroulement de cette visite royale est à ce jour bien connu, notamment par

les travaux d'Edgar Poulet<sup>884</sup> et de J. M. Gaudillot<sup>885</sup> qui énumèrent les sources que nous allons utiliser.

Comme en 1749 avec notamment les écrits de Michel Joseph II Dubocage de Bléville, il y eut quelques initiatives visant à relater les faits pour mieux les faire connaître, les valoriser et en conserver la mémoire tout en flattant la communauté urbaine. C'est ainsi que le Corps de ville est à l'origine d'un récit officiel rédigé par les officiers municipaux sous le titre *Relation du Voyage du roi Louis XVI au Havre en 1786* et consigné dans le registre des délibérations du Conseil de ville<sup>886</sup>. Il s'agit là d'une simple description des faits depuis l'annonce officielle de la visite royale par l'Intendant de la Généralité de Rouen le 10 juin 1786 jusqu'à la fin de celle-ci le 28 juin. Un document qui s'achève sur ces mots qui, tel un soupir, expriment tout le soulagement ressenti par des échevins en responsabilité : « *Il n'est arrivé aucun accident au Havre pendant le séjour de Sa Majesté* ». Par ailleurs, les archives communales conservent la trace de la correspondance échangée au lendemain de cette visite royale entre les officiers municipaux du Havre, le duc d'Harcourt, gouverneur de Normandie, le comte de Buzançais, gouverneur du Havre, et le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, à propos de leur demande en obtention, comme en 1749, de lettres de noblesse au bénéfice de deux des échevins et du procureur du roi. Le lettre du cabinet ministériel est assez éclairante sur les enjeux :

« Ne doutez pas, Messieurs, que si le Ministre me fait l'honneur de me consulter sur votre demande en obtention de lettres de noblesse, je me fasse un véritable plaisir de vous être favorable. Je vous fais, Messieurs, bien des remerciements de la relation que vous m'avez procurée. J'y ai fait les additions que contient votre seconde lettre, et je l'ai fait insérer, ainsi que vous l'avez désiré, dans le *Journal de Normandie* [...] »<sup>887</sup>.

La *Relation du Voyage du roi Louis XVI au Havre en 1786* a donc été diffusée dans les milieux autorisés à Paris et a été composée pour être portée à la connaissance du public dans ce que nous appellerions de nos jours une opération de propagande ou de communication. Cependant, à la différence du voyage de Louis XV en 1749, celui de son successeur ne suscita aucune publication prestigieuse voire luxueuse de la part de la Ville du Havre comme celle qui avait été réalisée par Michel Joseph II Dubocage de Bléville en 1753<sup>888</sup>.

<sup>884</sup> Edgar POULET, « Visite de Louis XVI au Havre », in *Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre*, n°13, 1933, p. 31-54.

<sup>885</sup> J. M. GAUDILLOT, dir., *Le voyage de Louis XVI en Normandie, 21-29 juin 1786*, Caen, Caron & C<sup>ie</sup>, 1967, p. 89-94 et p. XXXII, XXXIII et XLIX.

<sup>886</sup> AMH, BB 72, Délibérations de la Communauté de ville du Havre de Grace, 1785-1790, f° 9-12. Une copie en a été faite vers 1919 par l'archiviste Philippe Barrey (AMH, AA 32).

<sup>887</sup> AMH, BB 122, Lettres de noblesse, 1749-1786. Lettres datées de Paris les 5, 7 et 8 juillet 1786.

<sup>888</sup> Voir partie consacrée à ce passeur de la mémoire havraise.

Tout laisse cependant à penser que c'est bien elle qui est derrière le récit publié par l'abbé et professeur Jacques Trupel dans les jours qui suivirent la visite royale sous le titre *Lettre à M\*\*\* sur la passage de Sa Majesté Louis XVI, d'Honfleur au Havre et son séjour dans cette ville*<sup>889</sup>. Selon l'abbé Anthiaume, en effet,

« Les édifices publics et même certaines rues avaient été, pour la circonstance, magnifiquement décorés. Les inscriptions qui se lisaient sur les monuments et dans la rue Saint-Michel avaient été composées, à la demande de la Municipalité, par les abbés Taveau et Trupel<sup>890</sup>. Ces inscriptions ont été reproduites dans une brochure, maintenant presque introuvable, et dont l'auteur est précisément l'abbé Trupel. Sous forme de lettre, l'abbé Trupel fait le récit des fêtes données au Havre en l'honneur du roi ».

Cette brochure de 28 pages se présente donc exactement sous la même forme et dans le même contexte d'écriture que celle qui avait été publiée dès septembre 1749 par Dubocage de Bléville. Dans la mesure où le décor avait fait l'objet d'une commande municipale, il eût été logique que le récit de la visite royale et sa publication fissent aussi partie de la dite commande comme semblent bien le confirmer les premières lignes de sa *Lettre* adressée à un correspondant fictif<sup>891</sup> :

« Monsieur,

J'aime trop ma patrie pour ne pas céder à vos instances, en recueillant, comme vous me le demandez, tout ce qui a rapport au séjour de Sa Majesté Louis XVI au Havre [...] ».

Nous connaissons ces décors élaborés par les abbés Taveau et Trupel par le récit qu'en fit ce dernier selon un extrait publié en 1883 dans *Le Havre d'Autrefois*<sup>892</sup>. Les allégories choisies nous semblent tout à fait représentatives de l'identité havraise de cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La première figure en effet une personnification de la cité relevée et rajeunie par Louis XVI ; c'est une glorification du rôle tenu par ce dernier dans la décision tant attendue d'agrandir le port et la ville. La deuxième allégorie regroupe les quatre institutions qui fondent la ville et le port : la Municipalité, le Commerce, l'Amirauté et le Bailliage. La troisième enfin célèbre le rôle du

---

<sup>889</sup> Chez P. J. D. G. Faure. Le permis d'imprimer porte en effet la date du 11 juillet 1786. Voir Alexis Guislain LEMALE et Charles Gustave ROESSLER, *Le Havre d'Autrefois*, « Voyage de Louis XVI au Havre », p. 2.

<sup>890</sup> Tous deux professeurs au collège de la ville. A. ANTHIAUME, *Le Collège du Havre*, Le Havre, Imprimerie du Havre-Éclair, 1905, tome I, p. 77. Albert Anthiaume a eu accès aux archives du Collège aujourd'hui disparues.

<sup>891</sup> Cité par A. Anthiaume, *op. cit.*, tome I, p. 77. En dépit de tous nos efforts, le document original est aujourd'hui introuvable ; seuls quelques rares extraits ont été republiés par la suite.

<sup>892</sup> Voir Alexis Guislain Lemâle et Charles Gustave Roessler, *Le Havre d'Autrefois*, « Voyage de Louis XVI au Havre », p. 2.

monarque dans la guerre victorieuse de l'indépendance américaine contre l'Angleterre, le relèvement de la marine et la protection du commerce. Tous les marqueurs identitaires du Havre tels que les perçoivent et veulent les faire paraître les membres du Conseil de ville aux yeux des Havrais, bien sûr, mais aussi du roi, de la cour, des élites régnicoles et de l'ensemble du royaume, sont donc bien présents. Certes tous ces éléments font partie intégrante d'une commande institutionnelle mais il n'est pas inutile d'en savoir un peu plus sur cet abbé Trupel en 1786.

Peu de choses ont en réalité été écrites sur Jacques Trupel et la courte notice biographique que lui a consacrée son ancien élève Jérôme Balthazar Levée n'est pas véritablement instructive<sup>893</sup>. L'enquête dans les archives de l'état civil indique qu'il naquit et fut baptisé au Havre, paroisse de Notre-Dame, le 8 juin 1755<sup>894</sup>. Son père Jacques est absent à sa naissance, son parrain sait tout juste écrire et sa marraine est illettrée. Ses parents s'étaient unis dans la même paroisse l'année précédente et leur acte de mariage<sup>895</sup> livre quelques indications sur le milieu familial. Jacques Trupel père est âgé de quarante ans, exerce la profession de scieur de long et demeure au Havre depuis vingt ans. Né en 1714, ce dernier s'est donc établi dans cette ville en 1734, probablement pour travailler sur les chantiers navals havrais, précisément comme le père de Levée. Il est enfin originaire de Saint-Jean de la Neuville, près de Fauville-en-Caux<sup>896</sup>. Son épouse Marie Louise Valentin est la fille d'un tonnelier. Âgée de trente-cinq ans, elle est native du diocèse de Lisieux, réside au Havre également depuis vingt ans et ne sait pas signer. Élève brillant, le jeune Jacques Trupel put faire ses humanités au Collège du Havre pour se destiner à l'état ecclésiastique. Il reçut le diaconat à Rouen en septembre 1777 et la prêtrise deux ans plus tard<sup>897</sup>. Et c'est à la fin de l'année 1780 qu'il fut nommé professeur auxiliaire au Collège du Havre sous la direction de l'abbé Taveau comme le rapporte Marie Le Masson Le Golft dans ses *Annales depuis 1778* :

« Mercredi 18 octobre [...]. À la rentrée des classes on place un troisième professeur [sic], M. Trupel, au Collège ; il n'est point nommé par la ville et est aux frais des deux premiers »<sup>898</sup>.

Quant à l'abbé Philippe Thomas Jacquemin Taveau, né au Havre en 1744 et issu d'une ancienne famille de notables havrais, il était l'un des fils du négociant Pierre Thomas Taveau ;

---

<sup>893</sup> J. B. Levée, *Biographies havraises*, édition 1823, p. 104-106. Voir aussi la partie consacrée à Levée.

<sup>894</sup> AMH, GG 123, BMI, ND, 1755.

<sup>895</sup> AMH, GG 122, BMI, ND, 1754 (le 8 janvier).

<sup>896</sup> Actuellement dans l'arrondissement du Havre, canton de Bolbec.

<sup>897</sup> Anthiaume, *op. cit.*, tome I, p. 76.

<sup>898</sup> À la date du 18 octobre 1780. Marie Le Masson Le Golft, *Annales depuis 1778*, publiées sous le titre *Le Havre au jour le jour de 1778 à 1790* par Philippe Manneville, Rouen, Société d'Histoire de Normandie, 1999, p. 53. Le fait est confirmé par Anthiaume, *op. cit.*, tome I, p. 72-74.

ancien curé d'Héberville et professeur de rhétorique, il était pour lors le régent du Collège<sup>899</sup>. Refusant de prêter le serment civique exigé par le gouvernement révolutionnaire en 1792, il partira en exil en Angleterre en compagnie des abbés Guillaume Anfray, Pierre Thomas Le Marsis et Charles Pierre Porée, et il y achèvera sa vie en 1798.

L'abbé Trupel est promu en octobre 1782 au grade de second régent chargé des classes de Quatrième et de Cinquième<sup>900</sup> et il en deviendra à son tour le régent principal en 1791. Ses péripéties de prêtre insermenté et jacobin, a contrario de ses confrères cités ci-dessus, durant la Révolution et sa carrière agitée de professeur au Havre mériteraient certes un détour mais ce serait perdre de vue notre objet<sup>901</sup>. Détail intéressant, Trupel est professeur et régent auxiliaire lorsqu'en juillet 1781 Marie Le Masson Le Golft offre à l'établissement un exemplaire de son *Entretien sur Le Havre* et que le Collège, séduit par la qualité pédagogique de son ouvrage, en achète 18 exemplaires pour servir de prix aux écoliers méritants. Et c'est en cette même année 1781 que la même Marie Le Masson Le Golft offre au Collège un des tableaux qu'elle a réalisés pour ses conférences et entretiens élaborés sur la base de son *Coup d'oeil sur l'état ancien et présent du Havre*, un tableau que l'abbé Trupel lui confiera pour le protéger pendant la Révolution et qu'elle restituera à son tour au Collège en 1820<sup>902</sup>.

Ajoutons que l'abbé Trupel fut le professeur de Jérôme Balthazar Levée lorsqu'il fit ses humanités au Collège, et que ce dernier y exerça également comme professeur un court moment en 1791-1792 sous la direction de Trupel, sans compter qu'ils eurent tous deux un parcours personnel très comparable et des affinités révolutionnaires certaines<sup>903</sup>. Il fut également le professeur d'un autre passeur de la mémoire havraise, Pierre Philippe Urbain Thomas (1776-1854), qui l'évoque affectueusement à plusieurs reprises dans ses *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse* et à propos duquel il écrit qu'outre les langues latine et française, l'histoire ecclésiastique et romaine et la doctrine chrétienne, il avait ajouté à son enseignement avec talent l'Histoire de France et la géographie<sup>904</sup>.

Lorsqu'en 1786 la municipalité charge les deux régents du Collège, qu'elle rémunère sur ses deniers, de concevoir un programme allégorique susceptible d'exprimer monumentalement et symboliquement au roi Louis XVI tout le prix qu'elle attache à sa personne et à sa visite ainsi qu'au lien qui unit la ville à la monarchie, ce n'est donc pas par hasard si elle s'adresse à un abbé

---

<sup>899</sup> J. B. Levée, *Biographies havraises*, édition 1823, p. 99-103.

<sup>900</sup> Un fait confirmé par les archives (AMH, BB 96, Élections, 1779-1788).

<sup>901</sup> Il mourra à Gainéville, près du Havre, le 14 mars 1805 (Anthiaume, *op. cit.*, tome I, p. 169).

<sup>902</sup> Anthiaume, *op. cit.*, tome I, p. 262. Voir aussi la partie consacrée à Marie Le Masson Le Golft.

<sup>903</sup> Anthiaume, *op. cit.*, tome I, p. 355 ; et J. B. Levée, *Biographies havraises*, édition 1823, p. 106. Voir aussi la partie consacrée à Levée.

<sup>904</sup> BMH, Ms 351, p. 577.

Taveau issu de ses rangs, pair parmi les pairs, et à un brillant intellectuel. Et nul doute que l'abbé Trupel fut également chargé d'en faire le récit pour célébrer l'évènement et en conserver la mémoire. Tout ce processus s'inscrit par conséquent bel et bien dans une volonté non seulement de passage de la mémoire à la postérité mais aussi d'affirmation d'une identité urbaine singulière fondée sur des marqueurs déjà bien identifiés : la fonction maritime commerciale et guerrière, la sentinelle avancée contre l'Anglais, la fidélité au roi et à la monarchie et la contribution décisive à la prospérité du royaume. Mais en cette fin du Siècle des Lumières et à la veille du nouvel édit de tolérance qui sera pris l'année suivante au profit des protestants, remarquons qu'il n'est à aucun moment question du sentiment anti-huguenot qui était encore si fort deux générations plus tôt.

## **6.2. Jean-Baptiste Le Tellier (1718-1804), entre amnésie harfleuraise et mémoire havraise**

Une autre personnalité fit la relation du voyage de Louis XVI mais celle-ci prit l'initiative de prendre la plume, sans une quelconque commande institutionnelle. Il s'agit de Jean-Baptiste Le Tellier, maire d'Harfleur<sup>905</sup> et par ailleurs auteur d'une courte histoire de sa ville. Le Tellier naquit à Rouen le 8 février 1718 selon son acte de décès dressé à Harfleur 86 ans plus tard<sup>906</sup>. Il était le fils de Michel Jean-Baptiste André Le Tellier, né vraisemblablement à Rouen en 1688 et décédé à Harfleur en 1766, et de Catherine Françoise Hue dont le frère Étienne avait contracté alliance dans la famille Eustache, ancienne dynastie de négociants, d'armateurs et d'échevins du Havre. Son père Michel Jean-Baptiste André est repéré comme maître tapissier établi à Rouen au moment de la naissance de Jean-Baptiste<sup>907</sup>, puis on le retrouve comme officier des gardes-côtes à Harfleur<sup>908</sup> et enfin reçu en bourgeoisie au Havre<sup>909</sup>. Un itinéraire personnel plutôt atypique pour ne pas dire exceptionnel à cette époque...

Les archives de l'état civil d'Harfleur indiquent en outre que Jean-Baptiste Le Tellier fit une carrière militaire comme officier dans l'infanterie royale et qu'il l'acheva avec le grade de capitaine dans le régiment d'Austrasie. Cette information est confirmée par les Archives de la Guerre qui

---

<sup>905</sup> Harfleur est aujourd'hui une petite commune suburbaine de l'agglomération du Havre.

<sup>906</sup> Groupement Généalogique du Havre et de la Seine-Maritime (GGHSM), microfilms de l'état civil de la commune d'Harfleur, acte de décès du 8 messidor An XII (27 juin 1804). Il était mort la veille et avait été baptisé en 1718 dans la paroisse Saint-Maclou de Rouen.

<sup>907</sup> SHD Vincennes, Archives de la Guerre, Fonds des pensions du Trésor royal, dossier personnel de Jean-Baptiste Le Tellier, cote 1 YS 8994.

<sup>908</sup> GGHSM, Harfleur, acte d'inhumation du 20 août 1766.

<sup>909</sup> AMH, GG 121, BMI, ND, 1753. Lors du mariage de sa fille Marie Catherine Françoise le 27 novembre 1753 avec Jean François Adrien Fouquet, Michel Jean-Baptiste André Le Tellier est qualifié de bourgeois du Havre. Un des témoins est « *Simon Eustache, négociant au Havre, cousin maternel de ladite* ».

donnent l'année 1763 comme date de sa mise à la retraite<sup>910</sup>. Il épousa en 1767 à Heuqueville<sup>911</sup> Marie Anne Le Vavasseur, fille de Jean, conseiller du roi pour l'Élection de Montivilliers. Apparentée à la famille Taveau, son épouse compte par ailleurs un beau-frère nommé Robert Gabriel Duchemin, docteur en médecine à Paris et au Havre, lui-même frère de Louis Charles Duchemin (1738-1784), conseiller du roi et assesseur au Bailliage du Havre. Le beau-père de son épouse est donc l'avocat au Parlement de Rouen et maire échevin du Havre Louis Gabriel Duchemin (1708-1766) qui figure parmi les copistes et diffuseurs des *Antiquitez du Havre de Grace* de Jean Laignel dans les années 1770.

La première soeur de Jean-Baptiste Le Tellier, Françoise Marguerite (1721-1794), épouse en 1767 à Harfleur un certain Nicolas Bésuquet, officier de la Monnaie à Rouen dont on sait qu'il s'établira comme négociant au Havre par la suite. Sa seconde soeur est restée célibataire mais on remarque primo qu'elle est née en 1731 au Havre, indice d'une installation de la famille dans cette ville dès cette date, et secundo que sa marraine est l'épouse de Le Prévost-Tournion, procureur du roi en l'Amirauté du Havre, un notable de premier rang dans la société urbaine havraise<sup>912</sup>. Pour compléter le tableau de la position sociale des Le Tellier, notons que le fils puîné de Jean-Baptiste, Jean Joseph<sup>913</sup>, eut pour parrain un certain Jean Joseph Compoinct, « *seigneur et patron de Heuqueville* » dont nous savons par ailleurs qu'à la même époque il était capitaine général de la Capitainerie de la milice garde-côte d'Étretat<sup>914</sup>. Quant à son fils aîné Jean-Baptiste Jacques Le Tellier<sup>915</sup>, il s'illustrera comme ingénieur du port du Havre de 1824 à 1828, et c'est Pierre François Frissard qui prendra sa succession à ce poste. Il achèvera sa carrière avec le rang d'inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées.

Jean-Baptiste Le Tellier traversa donc tout le XVIII<sup>e</sup> siècle avec des attaches dans la meilleure part des sociétés urbaines du Havre, de Montivilliers et d'Harfleur et des alliances jusqu'à la métropole normande. Mais ce n'est pas tout. Les archives communales d'Harfleur montrent qu'il figure parmi les notables de la ville qui participent aux délibérations du Conseil de ville en mai 1765 ou encore à l'élection d'un échevin en décembre 1770. Il est élu maire d'Harfleur pour trois années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1777, reconduit en décembre 1779 puis en décembre

---

<sup>910</sup> SHD Vincennes, Archives de la Guerre, Fonds des pensions du Trésor royal, dossier personnel de Jean-Baptiste Le Tellier, cote 1 YS 8994.

<sup>911</sup> Le village de Heuqueville est aujourd'hui situé dans l'arrondissement du Havre, canton de Criquetot-L'Esneval.

<sup>912</sup> AMH, GG 99, BMI, ND, 1731, le 7 novembre. Le parrain est un autre Jean-Baptiste Le Tellier, cousin paternel, prêtre de la Sorbonne et curé d'Émalleville.

<sup>913</sup> GGHSM, Harfleur, acte de baptême du 16 mars 1774.

<sup>914</sup> ADSM, *Inventaire général des archives antérieures à 1790 : Archives civiles, série C (n°2215-2969) et série D (n°547-564)*, tome 2, Rouen, Lecerf, 1903. Cote C 2239, Milice, 1734-1779 : Compoinct de Heuqueville est repéré en 1777.

<sup>915</sup> Né le 16 novembre 1767 et décédé le 16 novembre 1841 à Harfleur. Il demeurait au Mont-Cabert.

1782<sup>916</sup>. Redevenu simple échevin à sa descente de charge en décembre 1785, il est réélu maire au 1<sup>er</sup> janvier 1789 mais son mandat de trois ans sera interrompu dès 1790 par les nouvelles dispositions prises à cet égard par la Révolution<sup>917</sup>. Il aura par conséquent été échevin de 1765 à 1790 et maire en titre de la ville d'Harfleur de 1777 à 1785 et de 1789 à 1790. Enfin, à partir de 1786, Le Tellier arbore fièrement la décoration de chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis<sup>918</sup>, ce qui est confirmé par son dossier de pension de retraite d'officier ouvert en 1763 comme nous l'avons déjà signalé. En tant que maire d'Harfleur, Le Tellier joua un rôle non négligeable dans l'affaire de la réhabilitation du canal Vauban lors de la pétition lancée à cet effet en 1789 par l'officier d'Amirauté Jean-Baptiste Denis Lesueur auprès des autorités locales et des négociants du Havre<sup>919</sup>.

Revenons à présent au voyage de Louis XVI en Normandie et au Havre en juin 1786 pour étudier ce que Le Tellier a apporté en la matière. Un peu plus d'une année après l'évènement, voici ce que relate Marie Le Masson Le Golft à la date du vendredi 14 septembre 1787 :

« Il paroît ici quelques exemplaires d'un in-douze intitulé *Voyage de Louis XVI dans sa province de Normandie*, sans nom d'auteur. On a cependant su que cet ouvrage étoit dû à M. Le Tellier du Lycée du Palais Royal, connu par quelq'autres ouvrages ».

Et de poursuivre en citant l'anecdote rapportée par l'auteur et qui décrit le roi cherchant par tous les moyens à rencontrer l'abbé Jacques François Dicquemare lors de sa visite, sans toutefois y parvenir parce que ce dernier était pendant ce temps parti dans une de ses courses naturalistes sur les falaises et les grèves et qu'il était pour cette raison resté introuvable<sup>920</sup>. Nous n'avons aucune raison de ne pas nous fier à notre méticuleuse annaliste lorsqu'elle tire Le Tellier de son anonymat, et ce d'autant plus que celui-ci s'était fait connaître l'année précédente 1786 par une brochure intitulée *Recherches historiques sur la ville d'Harfleur, par Mr Le Tellier, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, ancien Maire, et Échevin de la dite ville*<sup>921</sup>. Nous reviendrons sous peu sur cette publication historique. Attardons-nous entretemps sur l'autre

<sup>916</sup> ADSM, Fonds des archives communales d'Harfleur, 3 E 6/52, 53, 55 et 56.

<sup>917</sup> MHNH, Papiers Lesueur, pièces n°02-032 et 02-035. Les maires sont élus au suffrage universel à compter de 1790.

<sup>918</sup> Ordre militaire d'élite créé en 1693 par Louis XIV.

<sup>919</sup> MHNH, Papiers Lesueur, pièces n°02-032 et 02-035 ; Frissard, *Histoire du port du Havre*, 1837, p. 247-249 ; et Hervé CHABANNES, *Le rêve brisé de Jean-Baptiste Denis Lesueur : Un bourgeois havrais des Lumières dans la tourmente révolutionnaire (1750-1819)*, Luneray, Bertout, 2004, p. 83-86.

<sup>920</sup> Marie Le Masson Le Golft, *Annales depuis 1778*, publiées sous le titre *Le Havre au jour le jour de 1778 à 1790* par Philippe Manneville, Rouen, Société d'Histoire de Normandie, 1999, p. 152.

<sup>921</sup> 0 pages sans mention d'imprimeur. L'exemplaire conservé à la BMH sous la cote Ms 309 provient de la collection E. Seguin et porte cette mention sur la 2<sup>e</sup> page de couverture : « *Cet opuscule a été réimprimé en 1841 chez Lepetit à Ingouville en in-12* ». Un second exemplaire figure dans les collections de la BMM sous la cote Ms 8.

information apportée par Marie Le Masson Le Golft d'un Le Tellier « *du Lycée du Palais Royal* ».

Cet établissement vit le jour sous le nom de Musée de Monsieur. Fondé à Paris par l'aéronaute François Pilâtre de Rozier pour donner des cours publics de lettres et de sciences, sa séance inaugurale se tint le 11 décembre 1781 selon l'historien Hervé Guénot<sup>922</sup> :

« Installé d'abord rue Saint-Avoye puis rue des Bons-Enfants, Pilâtre emménage au Palais Royal, rue de Valois, en décembre 1784. La mort tragique du physicien en juin 1785 faillit être fatale au Musée. Finalement les membres de cette collectivité se réunirent, réorganisèrent la société et lui donnèrent le titre de Lycée ».

Devenu le Lycée Républicain en 1793, il prendra le nom d'Athénée de Paris en 1802 puis d'Athénée Royal en 1814. Des quelques lycées en activité à Paris dans les années 1785-1787 qu'aurait pu fréquenter Le Tellier, l'ancien Musée de Monsieur fondé par Pilâtre de Rozier est le seul à avoir entretenu un rapport étroit avec le Palais Royal au point de porter son nom. Il est donc sans doute celui dont fut membre Le Tellier. L'information livrée par Marie Le Masson Le Golft est d'autant plus fiable que son mentor l'abbé Dicquemare fréquentait Pilâtre de Rozier au sein de l'Académie de Rouen. Enfin, Dicquemare et elle-même étaient fort proches, nous le savons, de l'autre savant abbé havrais, Guillaume Anfray, qui fit précisément dans ces années-là des expériences remarquées d'aérostation sur sa propriété d'Ingouville<sup>923</sup>. L'appartenance de Le Tellier au Lycée du Palais Royal qui se tournait alors vers un enseignement scientifique caractéristique de la culture des Lumières, montre que cet homme n'était pas insensible aux valeurs spécifiques de cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : modernité, désir de répandre l'instruction, étude des sciences, foi dans le progrès et exaltation de la liberté et de l'égalité<sup>924</sup>. Un lieu d'enseignement, certes, mais aussi un lieu de sociabilité réunissant savants, hommes de lettres, artisans autour de lectures publiques de textes littéraires, historiques ou scientifiques ; dans un cabinet de physique comme au Lycée du Palais Royal ; dans la constitution de réseaux de correspondance en France et à l'étranger ; dans l'organisation d'expositions de peintures, de sculptures ou autour d'inventions et de découvertes. Au-delà de cette pratique culturelle, le montant de la souscription aux Lycées et Musées est souvent fort cher et celui du Palais Royal est l'un des plus onéreux de Paris, ce qui la rend de facto très élitiste. L'on y étudie « *au sein de la bonne compagnie* », dans « *une véritable académie pour les*

---

<sup>922</sup> Hervé GUÉNOT, « Musées et lycées parisiens (1780-1830) », in *Dix-Huitième Siècle*, n°18, 1986, p. 249-267 (citation p. 250).

<sup>923</sup> Aline LEMONNIER-MERCIER, « L'abbé Jacques François Dicquemare (1733-1789) et Marie Le Masson Le Golft (1749-1826) : Deux « intellectuels » havrais du Siècle des Lumières », in *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n°62, 2004, p. 153-171, et plus particulièrement p. 156-157.

<sup>924</sup> Hervé Guénot, *art. cit.*, p. 252-259.

*gens du monde* »<sup>925</sup>.

Revenons aux *Recherches historiques sur la ville d'Harfleur* publiées par Le Tellier en 1786. Dix pages imprimées, c'est bien peu, qui se présentent sous la forme d'annales et Antiquités depuis ses origines mythiques sous Jules César jusqu'à la date de 1643, puis passant brusquement de 1643 à 1777, date à laquelle, écrit l'auteur, « *les Habitans délibèrent de faire célébrer à perpétuité* » chaque 4 novembre une grand'messe en souvenir de la reprise de la ville sur les Anglais par les 104 volontaires de 1435, avec *Te Deum* et prières pour le roi et sa famille<sup>926</sup>. C'est d'ailleurs probablement le maire Le Tellier lui-même qui est à l'origine de ce retour à la tradition par une cérémonie religieuse mémorielle, un acte que nous pouvons interpréter sans trop de risque de nous tromper comme une quête d'identité urbaine pour sa ville d'Harfleur. Ce sentiment est renforcé par le fait suivant signalé par l'érudite normand Émile Lesens dans son introduction à la publication qu'il donne en 1888<sup>927</sup> des *Antiquités de la ville d'Harfleur, par François de La Motte, échevin* :

« En janvier 1787, un sieur Letellier, chevalier de Saint-Louis, ancien maire d'Harfleur, sous le pseudonyme de Schwartz Kirshen, fut soupçonné d'être l'auteur d'une lettre et d'une histoire manuscrite de la dite ville. Ce manuscrit, qui faisait partie du fonds de l'Intendance [...], n'a pas été retrouvé. La lettre avait pour but d'indiquer les moyens de rendre à Harfleur sa prospérité passée. Cette lettre et ce manuscrit furent envoyés au comte de Vergennes, ministre, qui les retourna à M. de Villedeuil, intendant de la généralité de Rouen, en lui recommandant de faire examiner le tout par une personne instruite qui aurait surtout des connaissances locales. Un sieur Oursel fut chargé de cette mission »<sup>928</sup>.

Et de décliner dans le détail le plan imaginé par Le Tellier, d'après le rapport du sieur Oursel, dont tout indique que Le Tellier y associe étroitement mémoire, identité urbaine et écriture de l'histoire.

Certes, Le Tellier est attaché à Harfleur et il l'évoque beaucoup. Il s'est néanmoins également intéressé au Havre avec lequel il n'était pas sans lien comme nous l'avons vu dans l'analyse de son histoire familiale. C'est ainsi qu'un des deux manuscrits originaux des *Antiquitez du Havre de Grace*, rédigé par Jean Laignel et continué jusqu'en 1738 par son fils Jean Laignel de

---

<sup>925</sup> *Ibid.*, p. 263.

<sup>926</sup> Il s'agit d'un épisode de la Guerre de Cent Ans. Harfleur était occupée depuis 1415. Ces 104 volontaires étaient des Harfleurais conduits par le chevalier Jehan de Grouchy.

<sup>927</sup> À Rouen chez Espérance Cagniard. L'ouvrage de François de La Motte avait été publié pour la première fois en 1676 chez Jacques Gruchet, imprimeur au Havre. Un exemplaire issu de cette première édition est conservé dans le fonds des archives d'Harfleur aux ADSM sous la cote II 5. Il a vraisemblablement inspiré Le Tellier même s'il n'en souffle mot...

<sup>928</sup> Émile LESENS, *Antiquités de la ville d'Harfleur, par François de La Motte, échevin*, Introduction, p. XIII-XVIII.

L'Ormerie porte lisiblement son ex-libris au nom de « *Le Tellier, d'Harfleur* »<sup>929</sup>. Enfin, c'est en 1787 que Le Tellier fit paraître à Paris son *Voyage de Louis XVI dans sa province de Normandie*<sup>930</sup> qui est un récit détaillé, circonstancié et... quelque peu hagiographique de ce voyage, un éloge vibrant pour le jeune monarque éclairé<sup>931</sup>. D'ailleurs la dynastie restaurée des Bourbons ne s'y est pas trompée qui en a fait imprimer une nouvelle édition en 1824 avec cette mention étrange : « *Manuscrit trouvé dans les papiers d'un auguste personnage* » et une dédicace à « *S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême* »<sup>932</sup>.

Ancien officier d'infanterie décoré de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis qui distinguait l'élite guerrière du royaume, catholique fervent et adulateur du roi Louis XVI, héritier de grandes familles de notables et d'officiers royaux normands avec de solides attaches au Havre, à Rouen et à Harfleur, maire-échevin de cette ville pendant un quart de siècle, Jean-Baptiste Le Tellier a mis ses supposés talents littéraires au service d'une monarchie éclairée conforme aux valeurs culturelles de cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a aussi tenté d'écrire une histoire de sa ville d'Harfleur, probablement sur le modèle de son confrère et prédécesseur l'échevin François de La Motte un siècle plus tôt. Son goût pour l'histoire locale et pour la mémoire ainsi que son combat pour ressusciter l'identité urbaine d'une ville en profond déclin depuis qu'elle est entrée dans l'ombre du Havre, tous ces éléments sont bien réels bien que les indices en fussent fort ténus. Ce n'est cependant pas la mémoire et l'identité havraises qui motivent son écriture mais « *cette époque [...] trop intéressante pour n'en pas transmettre à la postérité les moindres détails [...]* »<sup>933</sup>.

La démarche de Le Tellier vient donc faire un contrepoint pour le moins intéressant à celle contemporaine de l'abbé Jacques Trupel au sujet d'un seul et même événement. Un contraste qui vient souligner qu'un Trupel, porte-parole de la municipalité havraise, se fait du même coup le héraut d'une identité urbaine spécifiquement havraise pour en faire part aux membres de la communauté des habitants et la passer à la postérité, tandis qu'un Le Tellier, maire d'Harfleur, célèbre tout autant la monarchie mais échoue véritablement à trouver une identité propre à sa ville en dépit de l'ouvrage de l'échevin François de La Motte qui, si bien placé qu'il fût pour ce faire, ne put guère avoir recours à des archives anciennes pour la plupart disparues par suite des innombrables guerres dont elle fut le malheureux théâtre. Guillaume de Marceilles ne soulignait-il pas déjà en 1594 l'amnésie totale dont était frappée la cité aïeule du Havre ? Et n'est-ce pas

---

<sup>929</sup> BMH, Ms 458.

<sup>930</sup> Le lieu d'édition mentionné est littéralement *Philadelphie*, une métaphore fréquemment usitée dans la République des Lettres pour désigner Paris. Deux exemplaires sont conservés à la BMH sous les cotes R 1043 et N 1177.

<sup>931</sup> J. M. Gaudillot, *op. cit.*, p. 3-58 et p. XXXV-XXXVI.

<sup>932</sup> Chez Lacourière, libraire-éditeur à Paris (BMH, N 1176). Réimprimé en fac-similé à Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Maritime) par les Éditions Fontenelle en 1991 (BMH, N 5008). Le Tellier n'est jamais mentionné.

<sup>933</sup> J.-B. Le Tellier, *Voyage de Louis XVI [...]*, *op. cit.*, 1787, p. 7 (BMH, R 1043).

précisément cette terrible amnésie qui le poussa à passer dès la première génération havraise la mémoire et surtout une certaine identité urbaine à tous les Havrais « *présents et à venir* »<sup>934</sup> ?

## **IV. PRÉSERVER L'IDENTITÉ HAVRAISE TRADITIONNELLE MALGRÉ LES BOULEVERSEMENTS RÉVOLUTIONNAIRES (1794-1851)**

### **1. L'atelier Bonvoisin, Anfray & Porée durant la Révolution**

#### **1.1. François Toussaint Bonvoisin (1741-1815) et ses travaux mémoriels**

François Toussaint Bonvoisin, marchand quincaillier et bourgeois du Havre, est aujourd'hui mieux connu qu'il ne l'était voici encore quelques années. En effet, nos recherches dans le cadre du Master 2 permirent de redécouvrir à la Bibliothèque municipale de Montivilliers son œuvre écrite ainsi qu'une partie des archives familiales léguées au conservateur Blanchet en 1861<sup>935</sup>. L'immense intérêt historiographique de ses quelques 6 000 manuscrits, dont le monumental *Précis de la Révolution française*, suscita alors la recherche universitaire en la personne d'Éric Saunier, maître de conférences à l'Université du Havre, dont les travaux furent publiés dès 2008<sup>936</sup>. Le *Précis* lui-même, fort de près de 4 100 pages, a fait l'objet d'une publication en ligne en 2011 accompagnée d'un appareil critique avec l'appui de l'Université du Havre et du CIRTAI<sup>937</sup>.

Nos propres recherches convergent avec les données biographiques publiées par Éric Saunier. Jacques Bonvoisin, le père de François Toussaint, était en effet un marchand mercier natif

<sup>934</sup> Selon la formule consacrée qui ouvre traditionnellement les chartes royales. Voir à cet égard la partie consacrée à Guillaume de Marceilles.

<sup>935</sup> Hervé CHABANNES, « La Révolution vécue et racontée par un bourgeois de Montivilliers ou la redécouverte des manuscrits de François Toussaint Bonvoisin à la Bibliothèque de Montivilliers », in *Bulletin annuel de l'association Montivilliers Hier Aujourd'hui Demain*, n°14, décembre 2006, p. 48-56.

<sup>936</sup> Éric SAUNIER, « La passion des Havrais pour le monde colonial à travers le Précis de la Révolution de François Toussaint Bonvoisin », in *Études Normandes*, n°2-2008, 2<sup>e</sup> trimestre 2008, p. 39-46 ; et « Autour de la valorisation d'une richesse patrimoniale de la bibliothèque Condorcet : Les écrits de la Révolution de Toussaint Bonvoisin », in *Bulletin annuel de l'association Montivilliers Hier Aujourd'hui Demain*, n°17, septembre 2010, p. 26-42.

<sup>937</sup> Éric SAUNIER, « *Le Précis de la Révolution relativement à Louis XVI: Respec du aux Rois et aux Puissances* » (1792-1803), <http://precis-revolution-esaunier.fr> .

en 1710 d'Isques-sur-Mer, près de Boulogne, où s'étaient unis ses propres parents. Durant un bref séjour à Rouen, il épousa Catherine Reine Pilon dont il eut en 1738 un fils prénommé Jacques François. Celui-ci fera une carrière de capitaine des navires marchands et épousera en 1772 une demoiselle Le Chartier issue de la petite noblesse cauchoise et dont le père, François Le Chartier, était écuyer, sieur de La Jugannière et Lieutenant du premier chirurgien du Roi<sup>938</sup>. Il est à noter qu'à cette occasion François Toussaint, qualifié de « *marchand mercier* » fut le témoin de son demi-frère, aux côtés de Thomas Charles Viger, capitaine de navires, de Benoît Bernier, inspecteur au lestage, tous deux beaux-frères de l'épousée, et de Pierre Simon Pouchin, charpentier. Cette partie de la famille proche est donc clairement sur la voie de l'ascension sociale étroitement liée à l'essor commercial et maritime havrais dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. À la suite du décès de son épouse, Jacques Bonvoisin père s'unit en secondes noces à Boulogne vers 1740 avec Suzanne Moulin, et il s'installa aussitôt après au Havre. Il sera reçu bourgeois dans cette ville précisément le 19 juin 1743<sup>939</sup> sur caution du perruquier Jean Lemaître. Un seul garçon, François Toussaint, naquit de cette union en 1741<sup>940</sup>. Nous ignorons tout de la formation intellectuelle de ce dernier. Sans doute pouvons-nous déceler une réticence probable à entrer dans la carrière de marchand puisque, bien que son père décédât en 1770<sup>941</sup>, François Toussaint n'entra dans la corporation des merciers en reprenant la maîtrise de son père que quelques années plus tard, au début du règne de Louis XVI<sup>942</sup>. De même, il se maria assez tard, à l'âge de 42 ans, avec Marie Henriette Ribert, fille de feu Pierre Charles Ribert, bourgeois du Havre<sup>943</sup>. Quatre des cinq témoins sont aussi des bourgeois de la ville : Étienne Guillaume Louis Le Forconnay (beau-père de la contractante), Pierre Marin Nicolas Le Sage, Pierre et Jean-Pierre Tholmer (ou Tolmer). Le cinquième, Jacques Marie Le François, est procureur du roi. À cette occasion, François Toussaint est qualifié de « *marchand quincaillier* » et non plus de « *marchand mercier* » comme l'était son père et comme il l'était dix ans auparavant. Que s'est-il passé ? Nous l'ignorons, les archives restent muettes à cet égard, mais il le restera longtemps comme le stipulent les actes de baptême de ses fils Louis Toussaint en 1785<sup>944</sup>, Benjamin Benoît en 1788<sup>945</sup>, Armand Frédéric en 1790<sup>946</sup> et enfin Victor Henri en 1795<sup>947</sup>. Au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à sa mort en 1815 à

<sup>938</sup> AMH, GG 278, BMI, SF, 1772, le 25 novembre. Jacques François Bonvoisin fut baptisé dans la paroisse de Saint-Cande-le-Vieil à Rouen en janvier 1738. Il décédera après 1793.

<sup>939</sup> AMH, BB 48, Délibérations et causes ordinaires, 1743-1745.

<sup>940</sup> AMH, GG 109, BMI, ND, 1741, le 1<sup>er</sup> novembre.

<sup>941</sup> AMH, GG 138, BMI, ND, 1770, le 7 février. Les témoins étaient ses deux fils.

<sup>942</sup> Éric SAUNIER, *Le Précis de la Révolution*, publié en 2011 sur Internet, biographie intitulée « Toussaint Bonvoisin, mercier ordinaire du Havre de Grâce (1741-1815) ».

<sup>943</sup> AMH, GG 152, BMI, ND, 1784, le 15 mai. Elle était née au Havre en 1753.

<sup>944</sup> AMH, GG 156, BMI, ND, 1788, le 23 décembre.

<sup>945</sup> AMH, GG 153, BMI, ND, 1785, le 5 avril.

<sup>946</sup> AMH, GG 158, BMI, ND, 1790, le 4 mai.

<sup>947</sup> AMH, FR, E7, B, LH, 1<sup>er</sup> arrondissement, An III (le 19 nivose).

Montivilliers, où il s'établit en 1802, il est qualifié de négociant<sup>948</sup>.

Pour achever de situer avec précision François Toussaint Bonvoisin dans la société havraise, il ne semble pas inutile de citer l'existence d'un acte d'émancipation daté de 1784 et concernant la jeune Victoire Sophie Émelie Eyriès, née en 1771, fille de feu Hugues Eyriès, ancien capitaine des navires marchands devenu négociant, et de Marie Jeanne Le Couvreur, son épouse<sup>949</sup>. Bonvoisin figure en effet dans le conseil de famille réuni par le Bailliage du Havre en cette occasion en sa qualité de « *cousin* » ; il est qualifié de « *marchand quincaillier* ». Il y côtoie des négociants bien connus sur la place du Havre, tous apparentés avec la jeune demoiselle Eyriès : Jean-Baptiste Georges et Jean Louis Oursel, Charles et Philippe Nicolas Le Couvreur, Emmanuel Jore (à Rouen), Pierre Nicolas Guérard et Étienne Ménager, ainsi que l'avocat Charles Joseph Bunel, le greffier du Bailliage François Salomon Hellard, le commissionnaire des rouliers Jean-Baptiste Carpentier et enfin le capitaine de navire Pierre Antoine Thomas (1729-1800), père du futur passeur de la mémoire Pierre Philippe Urbain Thomas (1776-1854). Cet acte d'émancipation donne donc une idée assez précise du réseau familial au sens large sur lequel pouvait probablement s'appuyer Bonvoisin. Membre de la corporation des merciers et quincailliers, lié au monde du négoce, il ne s'implique aucunement dans les instances politiques et sociales de la ville, ne se distinguant en rien en cela de la classe commerçante moyenne à laquelle il appartient. S'il est ordinaire sur le plan sociologique, Bonvoisin montre en revanche un profil culturel plutôt exceptionnel, en tout cas bien peu représentatif de sa classe sociale, la petite bourgeoisie des villes. En effet, Éric Saunier a démontré<sup>950</sup> qu'il ne s'intéressait aucunement aux questions économiques dans ses nombreux écrits tandis qu'il se sentait extrêmement concerné par les questions politiques et religieuses. Porteur d'une vaste culture religieuse marquée par le jansénisme, c'est, selon Éric Saunier, un homme des Lumières catholiques<sup>951</sup>. Sa forte dévotion, sa religiosité restent malgré tout individuelles puisqu'on ne le trouve dans aucune confrérie religieuse locale.

Conservés à la Bibliothèque municipale de Montivilliers sous les cotes Manuscrits 55, 56 et 59, les papiers de la famille Bonvoisin se révèlent à l'étude avoir été écrits en partie de la main de

---

<sup>948</sup> Acte de décès de son fils Benjamin Benoît Bonvoisin à Montivilliers le 23 juin 1860. François Toussaint est décédé le 14 août 1815 et son épouse en 1835.

<sup>949</sup> ADSM, Bailliage du Havre, 17 BP 164, acte d'émancipation du 4 décembre 1784. Hugues (1732-1784) et Dominique Lazare Eyriès (né 1744), originaires de La Ciotat, fondèrent une maison de négoce colonial au Havre. Victoire Sophie Émelie Eyriès épousera en 1789 le procureur du roi et passeur de la mémoire Louis Augustin Pinel (1752-1833).

<sup>950</sup> Éric SAUNIER, *Le Précis de la Révolution*, publié en 2011 sur Internet, biographie intitulée « Toussaint Bonvoisin, mercier ordinaire du Havre de Grâce (1741-1815) ».

<sup>951</sup> Éric SAUNIER, conférence sur les manuscrits Bonvoisin donnée à l'Université du Havre, CIRTAI, le 3 février 2009 (non publiée).

Benjamin Benoît, le peintre, et de Louis Toussaint, le professeur, tous deux fils de François Toussaint. Cependant un petit cahier manuscrit<sup>952</sup> intitulé *Avis et recommandation pour Benjamin Bonvoisin* daté du 20 avril 1798 et signé par Toussaint Bonvoisin permet sans l'ombre d'une hésitation d'identifier son écriture et de lui attribuer la paternité non seulement des Manuscrits 55 et 56<sup>953</sup> mais également celle du *Précis de la Révolution française*<sup>954</sup>, tous manuscrits qui étaient restés parfaitement anonymes jusqu'à présent aux yeux des bibliographes et érudits normands et havrais des deux derniers siècles. Le Manuscrit 59 contient par ailleurs, pour ce qui concerne notre objet, nombre de documents relatifs à l'abbé Guillaume Anfray sur lesquels nous reviendrons ultérieurement, ainsi qu'une correspondance avec la famille Bégouen-Demeaux tantôt évoquant le séjour commun de leurs enfants en Allemagne avec leur précepteur l'abbé Charles Pierre Porée sous le pseudonyme de Pieters pendant la Révolution, tantôt évoquant leurs affaires communes de négoce. Le Manuscrit 55 est un cahier de cinq pages daté du 22 mai 1791 et intitulé *Sentiments d'un bon citoyen et patriote*. Il contient les « lamentations » d'un homme dévot face aux menées anti-cléricales de la Révolution. Quant au Manuscrit 56, daté de juin 1793, il porte le titre de *Croquis ou Idée de la Révolution française : Obéissance et respect aux loix*, et est sous titré *Idée de la Révolution française dans l'ordre de la Providence*. Ce sont là 21 pages de réflexions d'un homme très pieux et fervent catholique sur les causes du déclenchement de la Révolution et sa signification théologique. Il fait également porter ses réflexions sur une constitution qui serait plus conforme à ses vœux d'une France catholique et monarchique en dépit de l'exécution de Louis XVI et d'une politique de déchristianisation.

Le *Précis de la Révolution française* s'inscrit tout à fait dans cet esprit. Ce document fut localisé par nos soins grâce à un article d'histoire locale publié en 1861 par l'abbé Jean-Baptiste Lecomte dans lequel il évoquait « *les curieux manuscrits de Monsieur Toussaint Bonvoisin, enfant du Havre, et père de M. Bonvoisin, peintre de mérite, décédé l'année dernière à Montivilliers où il a laissé les plus honorables souvenirs* ». En note, il précisait même qu'« *[il devait] cette communication à M. Blanchet, bibliothécaire à Montivilliers* »<sup>955</sup>. A. Lechevalier a bien mentionné ce précieux document dans sa fameuse *Biobibliographie des Écrivains de l'Arrondissement du Havre* publiée en 1902, mais en l'attribuant à Louis Toussaint confondu avec son père François Toussaint. Celui-ci sombra donc dans l'oubli et resta ignoré des érudits et des chercheurs pendant près d'un siècle et demi avant d'être « redécouvert » récemment à la Bibliothèque municipale de

---

<sup>952</sup> BMM, Ms 59, liasse 2.

<sup>953</sup> Sans compter les dates de 1791 et 1793 ; à cette époque, seul François Toussaint Bonvoisin était en mesure de la rédiger.

<sup>954</sup> BMM, Ms 71.

<sup>955</sup> In « Notice sur la Grosse Tour du Havre dite depuis la Tour François I<sup>er</sup> », extr. du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1860-1861, p. 349.

Montivilliers. Il se présente comme un ensemble complet et cohérent de 44 cahiers manuscrits et reliés comptant très exactement un total de 4094 pages couvertes par l'écriture si caractéristique de François Toussaint Bonvoisin. Cet ensemble est regroupé sous le titre général de *Précis de la Révolution française relativement à Louis XVI. Respec du [sic] aux Rois et aux Puissances*. Son analyse révèle qu'il s'agit d'un journal tenu quasi quotidiennement d'octobre 1792 au 12 janvier 1803, soit durant un peu plus de dix années, aux fins de consigner avec précision les événements survenus en France. Le but poursuivi par l'auteur est clairement exprimé<sup>956</sup> :

« Pour moi qui vous a toujours été sujet respectueux et fidèle et soumis, j'aurai toujours gravé dans ma mémoire vos bienfaits, vos malheurs et votre fin dernière. J'écris pour laisser à mes enfants l'histoire de nos calamités et leur faire connaître quel étoit le bon Prince sous le règne duquel ils sont nés. Trop jeunes encore pour en concevoir la perte et en pleurer avec moi la fin, je leur laisserai cet écrit comme une pièce la plus chère à mon cœur (l'amour de mon Roi) et la plus estimable de ma fortune. Ils y verront les sentiments d'un Père religieux soumis à son Dieu, à sa Religion et à son Roy. Ils y verront nos malheurs actuels, nos pertes et nos disgrâces ; puissent-ils ne pas en éprouver les suites. »

La condamnation à mort du roi Louis XVI, l'abolition de la monarchie et la proclamation de la République en septembre 1792 convainquent cet homme que nous savons profondément attaché à l'ordre ancien, c'est-à-dire à la personne du roi et à l'Eglise catholique, qu'une époque est révolue et qu'il a commencé à vivre une période de bouleversements radicaux. Il décide alors d'en conserver la mémoire à l'intention de ses enfants Louis Toussaint et Benjamin Benoît beaucoup trop jeunes alors pour en suivre le déroulement et en comprendre le sens. Et c'est seulement lorsqu'il sera sûr qu'ils devenus assez grands pour cela qu'il en interrompra le fil :

« Ici se termine le *Précis de l'histoire de la Révolution française*. Comme je n'ai écrit que pour mes enfants en bas âge et pour leur laisser quelques notes, quelques idées des malheurs que nous avons soufferts pendant ces tristes temps, qu'ils sont d'âge maintenant pour suivre le cours et en prendre toute connaissance, je me borne donc et je termine le projet que je m'étois proposé »<sup>957</sup>.

Ce document, complété par de nombreuses coupures de journaux contemporains, se révèle donc particulièrement intéressant pour tenter de comprendre comment les hommes de cette époque ont vécu ces événements inouïs, et ce d'autant plus que l'auteur a couché sur le papier le résultat de ses propres réflexions comme nous l'avons vu pour les manuscrits 55 et 56. En d'autres termes, une pièce rare et inestimable qui permet à l'historien d'appréhender ce qui laisse le moins de traces matérielles, la mentalité des individus et leur perception des événements, donnant ainsi de la chair à l'Histoire. Bien que largement consacré au recensement et à l'enregistrement des faits

<sup>956</sup> Voir Cahier n°1, p. 15. Il s'adresse au roi Louis XVI au lendemain de sa condamnation à mort.

<sup>957</sup> Cahier n°44, p. 31, janvier 1803. Louis Toussaint (17 ans) et Benjamin Benoît (14 ans) viennent de rentrer de leur exil en Allemagne.

nationaux ou ayant eu lieu dans d'autres villes telles que Lyon, Toulon, Bordeaux, etc..., ce texte ne néglige pas pour autant Le Havre dont il relate les événements selon un rythme mensuel. L'impact de la Révolution sur la société havraise l'intéresse particulièrement. Non seulement Bonvoisin veut passer la mémoire de cette période exceptionnelle à tous points de vue mais en outre il collecte des informations dans le but d'écrire une histoire locale, d'une part pour lui-même et il les réutilise dans le Manuscrit 70, et de l'autre il travaille pour son ami l'abbé Anfray exilé en Angleterre depuis 1792<sup>958</sup> et sur lequel nous reviendrons.

Cette écriture mémorielle dialectique entre Révolution française et histoire havraise, laquelle s'appuie sur les écrits des abbés Pleuvry, Anfray et Porée, le pousse vers la problématique de l'identité havraise à travers l'identité négociante. Il a en effet parfaitement conscience d'appartenir, étant Havrais, au monde spécifique des villes portuaires maritimes et négociantes comme Bordeaux, Toulon, tandis qu'il marque du désintérêt pour l'intérieur du pays, un intérieur qui commence à Rouen. Concernant sa sensibilité havraise, Éric Saunier fait ressortir trois caractéristiques de la culture locale :

- un certain anti-protestantisme (en dépit de son jansénisme) qui affirme que la Révolution et la Constitution civile du clergé relèvent de la responsabilité des protestants (tolérés en 1787-1788 et surtout 1789).
- l'importance de la relation à l'Angleterre et son ambivalence oscillant entre une anglophilie de circonstance et une anglophobie dominante, rendant la Révolution anglaise responsable de la française.
- l'intérêt pour le monde colonial et la nostalgie post-révolutionnaire, alors qu'il n'est pas directement concerné par cette évolution<sup>959</sup>.

Quant au Manuscrit 70, l'analyse comparative des écritures, le contexte de rédaction et le renvoi fréquent et explicite au *Précis de la Révolution française* par son auteur<sup>960</sup> démontrent indubitablement que ce manuscrit strictement anonyme est bel et bien de la main de François Toussaint Bonvoisin bien que ne figurant pas dans ses papiers. Intitulé *Fragments de l'histoire du Havre tirées [sic] de l'Histoire, Antiquités et Description de la dite ville par M<sup>r</sup> l'abbé Pleuvry, citoyen du dit lieu, né le 30 X<sup>bre</sup> 1717, ouvrage imprimé en 1765*, le premier des trois cahiers, est sous-titré « *Première partie, depuis 1516 jusqu'en 1759* ». Épais de 98 pages foliotées et pourvu d'une table des matières en fin de volume, ce premier manuscrit s'avère à l'étude être une copie intégrale et fidèle

---

<sup>958</sup> Éric Saunier, *op. et conférence cités* ; voir aussi communication prononcée le 4 mai 2011 et à paraître en 2012 sous le titre « L'attachement des habitants du Havre aux colonies et à la traite des Noirs ». L'abbé Anfray est un autre passeur de la mémoire.

<sup>959</sup> Éric Saunier, *conférence citée*.

<sup>960</sup> Par exemple dans le 3<sup>e</sup> cahier, p. 26 : « Voyez le *Précis de la Révolution française*, 3<sup>e</sup> partie, page 23 ».

de la première édition effectivement datée de 1765 de l'ouvrage de l'abbé Jacques Olivier Pleuvry (1717-1788)<sup>961</sup> paru sous un titre très voisin : *Histoire, Antiquité et Description de la Ville et du port du Havre de Grace, avec un traité de son Commerce et une notice des lieux circonvoisins*.

Le second cahier est également épais de 98 pages et s'intitule *Suite de l'histoire du Havre de Grace. Seconde partie depuis 1759 jusqu'en 1788* ; il comprend aussi une table en fin de volume. Les huit premières pages achèvent la copie intégrale de l'histoire de Pleuvry sur le bombardement du Havre par les Anglais en 1759 comme dans son modèle de l'édition de 1765, copie suivie d'une continuation sous forme d'annales jusqu'en 1788. La suite est un curieux mélange de la description monumentale de la ville<sup>962</sup>, de son commerce maritime<sup>963</sup> et des notices biographiques copiées sur Pleuvry<sup>964</sup>, alternant avec des copies d'articles de journaux dûment référencés<sup>965</sup> et des ajouts dont il précise systématiquement qu'il sont « *tirés d'un manuscrit d'un ami* » ou encore « *d'un de mes amis concitoyens* »<sup>966</sup>. Cet ami ne peut être l'abbé Anfray puisqu'il le cite nommément à plusieurs reprises, notamment lorsqu'il évoque la refondation de la Maison de la Miséricorde en 1788 ou l'exil du clergé havrais en 1792<sup>967</sup>. Par ailleurs, Bonvoisin complète les notices biographiques des Havrais célèbres en puisant l'information dans les *Mémoires sur Le Havre* de Michel Joseph II Dubocage de Bléville<sup>968</sup> mais surtout dans les « *Entretiens sur Le Havre de M<sup>elle</sup> Le Masson* »<sup>969</sup>. À l'occasion des notices biographiques consacrées à l'abbé Pierre Biot et à Guillaume de Marceilles, il précise en incidente<sup>970</sup> : « *Ses Remarques [de Biot] sur cette ville et les Mémoires de M<sup>r</sup> de Marseille ont été consultées dans ces derniers temps-ci et ont également rendu bon service relativement aux terrains de la nouvelle ville* ». Bonvoisin ne se contente donc pas de copier l'ouvrage de Pleuvry, il va aux sources antérieures, en l'occurrence pour comprendre les états successifs du Havre depuis sa fondation. Et puisque nous évoquons les biographies, voici ce qu'écrit Bonvoisin lorsqu'il évoque l'abbé Clémence : « *J'ai copié cet article d'après le manuscrit d'un de nos concitoyens qui s'occupe de l'histoire des hommes qui ont illustré Le Havre de Grace* »<sup>971</sup>. Nous tâcherons d'éclaircir ultérieurement le mystère de cette source anonyme.

Le troisième et dernier cahier est fort de 93 pages et porte ce long titre : *Suite de l'histoire*

---

<sup>961</sup> Voir étude consacrée à ce passeur de la mémoire havraise.

<sup>962</sup> BMM, Ms 70, p. 63 à 97.

<sup>963</sup> *Ibid.*, p. 55 à 62.

<sup>964</sup> Ainsi p. 28 à 55.

<sup>965</sup> Ainsi p. 8 des « Observations sur les phares du Chef de Caux, vulgairement appelés les feux de la Hève », un article de Noël de La Morinière paru dans le *Journal de Rouen* du jeudi 9 février 1792.

<sup>966</sup> Ainsi p. 10, 21, 37, 38, 39 et 43.

<sup>967</sup> Ainsi p. 17 et 18.

<sup>968</sup> Ainsi p. 49.

<sup>969</sup> Concernant les abbés Clémence et surtout Dicquemare, p. 45-48. Voir notice consacrée à Marie Le Masson Le Golf et à Michel Joseph Dubocage de Bléville fils.

<sup>970</sup> BMM, Ms 70, p. 39. Voir notices consacrées à ces deux passeurs de la mémoire.

<sup>971</sup> *Ibidem*, p. 40.

*du Havre de Grace : Ouvrages, agrandissements de la ville. Faits arrivés lors et pendant la Révolution. 3<sup>e</sup> partie.* On y trouve la copie intégrale du chapitre de l'abbé Pleuvry consacré aux « *Environs du Havre* »<sup>972</sup> augmentée de différentes notices complémentaires sur la « *Marnière d'Écrainville rapportée par Anfray* »<sup>973</sup>, « *Les Phares de la Hève proche Le Havre* » en 1775 et 1790<sup>974</sup> et la destruction des fortifications pour l'agrandissement de la ville de 1782 à 1790<sup>975</sup>. S'ensuivent les « *Faits arrivés au Havre lors et pendant la Révolution* »<sup>976</sup>. Présentés chronologiquement de 1789 à 1802, il s'agit de brèves notices spécifiquement havraises visant à continuer l'œuvre de Pleuvry et renvoyant systématiquement et très précisément à son *Précis de la Révolution française*. Il en ajoute d'autres en fin de volume, au fur et à mesure de l'évolution des événements. C'est ainsi qu'il décrit l'état du port en janvier et août 1801, qu'il relate la réouverture des églises en 1802 et le retour des prêtres exilés depuis dix ans dont son ami l'abbé Anfray, la visite du Premier Consul Bonaparte au Havre le 12 septembre 1802 et enfin un énième bombardement de la ville et du port du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août 1804<sup>977</sup>. La table des matières (p.91) est restée inachevée. Ce manuscrit est donc rédigé en temps réel, annoté, augmenté au fur et à mesure que les événements surviennent de 1792 à 1804, en interaction étroite avec son *Précis de la Révolution française* plus général.

Mais qui peut donc être ce mystérieux « *concitoyen* » et « *ami* » de Bonvoisin qui lui a « *prêté son manuscrit* », document dans lequel il a puisé nombre d'informations relatives à « *l'histoire des hommes qui ont illustré Le Havre de Grace* » ? Bonvoisin fait explicitement référence à cette source lorsqu'il évoque l'hôpital, la Miséricorde et les personnages d'Anfray, Clémence, Mauduit, Choppin, Biot et de Marceilles. Or parmi ceux-ci, Mauduit et Biot n'ont été évoqués que par Anfray, Porée et Levée, et Chopin / Choppin que par Porée et Levée. Ce dernier, Jérôme Balthazar Levée<sup>978</sup>, n'écrira ses biographies havraises qu'en 1823 et 1828 et son profil de prêtre défroqué et jacobin ne peut en aucun cas le faire qualifier d'ami par un Bonvoisin dévot et profondément monarchiste. Ajoutons qu'entre 1792 et 1804, Levée n'est plus au Havre ; il s'inspirera a posteriori de l'œuvre de l'abbé Anfray. Quant à ce dernier, il s'est exilé précisément en 1792 et ne rentrera d'Angleterre qu'en 1802, après la signature du Concordat et la réouverture des églises. Nous avons vu par ailleurs que Bonvoisin le cite et le nomme dès qu'il le peut. Certes, il est aussi qualifié d'ami mais il ne peut en aucun cas être cet ami humble et anonyme qui a écrit un tel manuscrit, et ce d'autant plus que nous connaissons la production d'Anfray publiée en Angleterre. Il ne reste donc plus qu'un seul candidat, l'abbé Pierre Charles Porée (1757-1800),

<sup>972</sup> Jusqu'à la page 19.

<sup>973</sup> En 1778, p. 19.

<sup>974</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>975</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>976</sup> *Ibidem*, p. 23 à 47.

<sup>977</sup> *Ibidem*, p. 60 à 90.

<sup>978</sup> Voir notice consacrée à ce passeur de la mémoire

vicaire de Notre-Dame depuis 1790, exilé en Angleterre avec l'abbé Anfray en 1792 où il est employé comme précepteur des enfants Bégouen-Demeaux et... Bonvoisin pendant la Révolution. C'est un ami très proche tant par l'esprit que par les opinions politiques et religieuses. Il se trouve, et nous le verrons en détail ultérieurement, que l'abbé Porée a bel et bien écrit des *Mémoires sur Le Havre* à forte tonalité historique rédigées en 1794 dont une partie est intitulée *Personnes distinguées en divers genres parmi les habitants du Havre dont la mémoire doit être précieuse à leurs concitoyens*. Ces documents ont été retrouvés dans les archives familiales Bégouen-Demeaux conservées aux Archives municipales du Havre<sup>979</sup>. Force est de constater que les notices biographiques consacrées à Biot et à Chopin, datables du courant de l'année 1792, au plus tard début 1793, se retrouvent intégralement et mot pour mot dans le manuscrit de Bonvoisin. Il est donc désormais clair que l'ami très cher, le concitoyen et l'inspirateur de ce dernier ne peut être que l'abbé Charles Pierre Porée.

Nous voyons par conséquent s'esquisser une collaboration à trois personnages, deux ecclésiastiques réfractaires émigrés, l'un, l'abbé Guillaume Anfray (1731-1807), intellectuel havrais reconnu pour ses dessins des monuments du Havre<sup>980</sup>, ses ascensions de montgolfières et son cabinet d'histoire naturelle<sup>981</sup> ; l'autre, l'abbé Charles Pierre Porée, ancien professeur et précepteur particuliers des enfants Bégouen-Demeaux et Bonvoisin ; et enfin François Toussaint Bonvoisin, resté sur place, collectant des informations, consignait les faits et notant soigneusement tout ce qui fera histoire. Car ne nous y trompons pas : c'est un chantier en cours de l'élaboration de l'histoire havraise que nous a laissé ce singulier atelier. Comme le relève fort justement Éric Saunier<sup>982</sup> à la lecture de la correspondance entre Bonvoisin et Anfray conservée dans le Manuscrit 59, ce dernier avait commencé à écrire une « *histoire du Havre* », intégrant les événements révolutionnaires. De son exil anglais, privé des moyens et des sources de son étude, l'abbé Anfray demanda à Bonvoisin de « *tenir note de toutes ces époques, en peu de mots, car toutes ces années-ci sont des années intéressantes pour l'histoire de notre cité* ». Et Bonvoisin d'écrire « *en peu de mots* » les 4 093 pages de son *Précis* ainsi que les 289 pages du Manuscrit 70 en s'inspirant à l'occasion de ceux de leur ami commun l'abbé Porée. La mort de ce dernier à Leipzig en 1800 interrompra le chantier mais Bonvoisin contribua significativement à l'oeuvre inachevée de l'abbé Anfray par la collecte d'informations, par la mise en ordre de ses notices imprimées au fur et à mesure en Angleterre de 1792 à 1802 et par son rôle dans la diffusion du document dans un réseau

---

<sup>979</sup> AMH, Fonds Bégouen-Demeaux, coté 52 Z et en cours de classement.

<sup>980</sup> L'église Notre-Dame, le Logis du Roy, etc... (AMH, AA 15).

<sup>981</sup> AMH, FR, R29, projet de création d'un Muséum d'histoire naturelle, An II. Le cabinet d'histoire naturelle de l'abbé Anfray a été confisqué après son émigration.

<sup>982</sup> Éric Saunier, in *Le Précis de la Révolution* en ligne, chapitre consacré à « *la structure du récit* ».

choisi à partir de 1802<sup>983</sup>.

À présent que sommes un tant soit peu parvenu à caractériser le travail de Bonvoisin concernant l'histoire du Havre, que savons-nous de ses amis et partenaires dans cet étrange atelier quelque peu malmené par les événements ?

### **1.2. L'abbé Guillaume Anfray (1731-1807) et sa Galerie havraise**

Guillaume Anfray est né et baptisé à l'église Notre-Dame du Havre le 25 août 1731, fils de Guillaume lui-même natif de La Poterie, près d'Antifer, vers 1691, et de sa seconde épouse Marie Anne Feuilloley. Tout ce que nous savons de son père, c'est qu'il fut reçu en bourgeoisie au Havre le 18 août 1708 sur présentation de Louis Séraphin Chauvin<sup>984</sup>. Il n'est fait nulle part mention de sa profession, ni à cette occasion, ni lors de son mariage à Notre-Dame le 9 janvier 1730<sup>985</sup>, ni même enfin dans les actes de baptêmes de Guillaume ou de sa sœur Marie Madeleine Modeste le 13 mars 1737<sup>986</sup>. Cette dernière épousa en 1754 un membre de la vieille famille havraise Plainpel<sup>987</sup> qui venait de s'allier avec les Raisin-Duperron. Autant d'indices pour situer la famille Anfray dans la moyenne bourgeoise commerçante tout comme les Bonvoisin. La réussite sociale semble en ce cas moins brillante mais tous les témoignages concordent pour affirmer que Guillaume hérita de son père une belle fortune qu'il consacra en partie à la reconstruction en 1788 de la Maison de la Miséricorde, une œuvre d'éducation pour les orphelins<sup>988</sup>. L'abbé Anthiaume, toujours bien informé pour avoir consulté les archives du Collège et de l'archevêché, en fait un ancien et brillant élève du Collège du Havre puis du collège royal archiépiscopal de Bourbon de la Compagnie de Jésus, à Rouen ; il affirme enfin qu'il fit son séminaire à Caen. Devenu prêtre, écrit-il, et « possédant un assez riche patrimoine, l'abbé Anfray n'accepta aucun bénéfice et préféra se consacrer uniquement au service des Indigents »<sup>989</sup>.

Augustin Prosper Legros, qui l'a connu, écrit en 1825 que la guinguette de Bellevue, qu'il qualifie d' « *une des plus agréables de la Côte d'Ingouville* », était autrefois sa demeure et que l'abbé Anfray y recevait la bonne société havraise dans ses jardins et ses bosquets, sur la terrasse dominant la ville, pour des « *feux d'artifices, des concerts d'harmonie, des ascensions de ballon [et]*

---

<sup>983</sup> BMH, Ms 524, *Feuilles Civiques* de l'abbé G. Anfray, Winchester et Winton, Angleterre, 1792 à 1802 ; et BMH, R 1294, même références, contenant deux notices biographiques sur Anfray et deux lettres de 1807. Voir aussi lettre de Toussaint Bonvoisin à Bégouen-Demeaux le 23 messidor An X (12 juillet 1802) pour lui faire parvenir ses *Feuilles civiques* de la part de son « ami » Anfray. (AMH, 1Mi547).

<sup>984</sup> AMH, BB 28, Délibérations et causes ordinaires, 1708-1709.

<sup>985</sup> AMH, GG 98, BMI, ND, 1730.

<sup>986</sup> AMH, GG 105, BMI, ND, 1737.

<sup>987</sup> AMH, GG 122, BMI, ND, 1754.

<sup>988</sup> Anthiaume, *Le Collège du Havre*, p. 320-321 ; et J. A. Gaillard, BMH, Ms 559, année 1788.

<sup>989</sup> Anthiaume, *ibidem*.

*des exercices de saltimbanques [qui s'y] succédaient sans relâche »<sup>990</sup>.*

Bénéficiant manifestement d'un train de vie fort agréable<sup>991</sup>, Anfray consacra en effet sa fortune à un autre objet : les sciences naturelles. Nous avons déjà évoqué son cabinet renommé qui sera confisqué sous la Révolution. Il y a aussi les « *ascensions de ballon* » mentionnées ci-dessus par Legros. Marie Le Masson Le Golft, dans ses *Annales depuis 1778*<sup>992</sup>, témoigne du fait : le 28 mai 1784, l'abbé Le Sable, prêtre du Havre, a en effet fait s'élever un aérostat dans le jardin de la maison d'Ingouville de Guillaume Anfray, et ce six mois seulement après que Pilâtre de Rozier eût réalisé la première ascension d'un ballon libre<sup>993</sup>. Ajoutons qu'Anfray, abbé savant, curieux, artiste et amateur d'histoire était lié d'amitié avec l'abbé Jacques François Dicquemare (1733-1789) qui était de sa génération et qui, comme lui, était un ecclésiastique savant, féru des sciences naturelles et d'histoire locale. Il est troublant de constater que Dicquemare côtoyait Pilâtre de Rozier à l'Académie de Rouen et qu'il était le professeur et ami de Marie Le Masson Le Golft (1749-1826)<sup>994</sup> qui, elle-même, écrira sur l'histoire du Havre. Anfray est donc bien reconnu par le microcosme des intellectuels havrais.

Sur le plan religieux, outre le financement d'une nouvelle Maison de la Miséricorde, Anfray offrit en 1783 à l'église Notre-Dame un magnifique ciboire en argent doré et entièrement ouvragé d'une valeur de cent louis<sup>995</sup>. C'est sans doute cette réputation qui le fit élire député des quarante ecclésiastiques composant le clergé du bailliage du Havre pour l'assemblée des États Généraux de l'Élection de Caudebec le 5 mars 1789<sup>996</sup>, puis pour accueillir et haranguer au nom du clergé havrais les députés de Paris venus informer Le Havre de la venue d'une Assemblée Constituante le 20 juillet suivant<sup>997</sup>. Il fut aussi élu officier municipal dans la municipalité de Pierre Duval le 3 février 1790. Ce jour-là, Marie Le Masson Le Golft note ces mots :

« Entre les personnes qui composent cette nouvelle municipalité, nous distinguerons toujours M. Anfray, prêtre, dont la modestie, l'étendue des connaissances, la bienfaisance, la générosité, etc., sont le partage »<sup>998</sup>.

---

<sup>990</sup> A. P. LEGROS, *Description du Havre ou Recherches morales et politiques sur les habitants, le port et les principaux établissements de cette ville*, Paris, Fournier-Favreux, 1825, p. 203-204.

<sup>991</sup> De son propre aveu, il était aussi propriétaire d'une ferme et d'une marnière à Écrainville (arrondissement du Havre), in *Feuilles civiques*, 2<sup>e</sup> notice sur J. F. Dicquemare (1792-1801).

<sup>992</sup> Publiées par Philippe MANNEVILLE in *Le Havre au jour le jour de 1778 à 1790 : Édition d'un manuscrit de Marie Le Masson Le Golft*, Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 1999, p. 110.

<sup>993</sup> Précisément le 2 novembre 1783. La chose est confirmée par les AMH (FF 73).

<sup>994</sup> Aline LEMONNIER-MERCIER, « L'abbé Jacques François Dicquemare (1733-1789) et Marie Le Masson Le Golft (1749-1826) : Deux « intellectuels » havrais du Siècle des Lumières », in *Cahiers du Centre Havrais de Recherche Historique*, n° 62, 2004, p. 156-157.

<sup>995</sup> Marie Le Masson Le Golft, *op. cit.*, p. 102.

<sup>996</sup> *Ibidem*, p. 168.

<sup>997</sup> *Ibidem*, p. 175.

<sup>998</sup> *Ibidem*, p. 188.

Réélu malgré lui à la fin de son mandat en novembre 1790, il en démissionnera aussitôt ne s'estimant pas à la hauteur de la charge qu'on lui propose<sup>999</sup>. L'on peut aussi penser que l'évolution politique de la Révolution qui débat alors de la Constitution civile du clergé le mettait ainsi en porte-à-faux avec ses convictions politiques et religieuses puisqu'il refusa peu après de prêter le serment exigé du clergé et qu'il fut ainsi contraint d'émigrer en Angleterre le 5 septembre 1792<sup>1000</sup>. Établi tout d'abord à Gosport, près de Portsmouth, il dut évacuer la zone littorale après la déclaration de guerre avec la France en 1793 et s'établit à Winchester en compagnie d'autres ecclésiastiques havrais exilés. Parmi ceux-ci, le vicaire de Notre-Dame depuis 1790 Charles Pierre Porée qu'il côtoya durant deux ans dans cette ville anglaise en tant que confrère et compatriote, certes, mais aussi et surtout comme ami commun de la famille Bonvoisin et précepteur des enfants de François Toussaint Bonvoisin jusqu'à leur départ pour Brême en 1794<sup>1001</sup>. Anfray résida, semble-t-il plutôt confortablement, dans cette ville de Winchester pendant dix années et ne rentra au Havre qu'au lendemain de la signature du concordat le 1<sup>er</sup> juillet 1802. Il y mourut le 16 septembre 1807 et la municipalité havraise reconnaissante donna son nom à une nouvelle rue de la ville en 1822<sup>1002</sup>.

C'est durant son exil anglais de Winchester que l'abbé Anfray rédigea et publia ce qu'il nomme ses *Feuilles Civiques* et que les érudits ont parfois désigné sous le nom de *Galerie havraise*<sup>1003</sup>. Il s'agit en effet d'une galerie de portraits de Havrais illustres imprimés sur dix ans, de 1792 à 1802, à Winchester puis à Winton, sur de simples feuilles numérotées. Rassemblées sous une chemise, nous pouvons y lire cette mention qui est identique sur les trois exemplaires :

« Recueil des Feuilles Civiques de l'abbé Anfray, prêtre habitué à Notre-Dame du Havre et fondateur de la Miséricorde, publiées à Winchester, imprimerie de M<sup>rs</sup> Robbins et Jacob, et à Winton, imprimerie de Robbins, 1792-1802. Mises en ordre et accompagnées de gravures et autres documents par M<sup>r</sup> Toussaint Bonvoisin du Havre ».

Le manuscrit 524, ajoute : « avec addition de M. Blanchet, conservateur de la bibliothèque de Montivilliers ». Connaissant les rapports entre Blanchet et Benjamin Benoît Bonvoisin qui lui avait légué les papiers familiaux, il est fort probable que cet exemplaire ait appartenu à son père François Toussaint<sup>1004</sup>. Le fait est confirmé par A. Lechevalier qui précise à propos des *Feuilles*

---

<sup>999</sup> AMH, FR, K8, Renouveau partiel de la municipalité, novembre 1790 ; et FR, D2.3, même titre.

<sup>1000</sup> Anthiaume, *Le Collège du Havre*, op. cit., p. 322.

<sup>1001</sup> H. VOIMENT, « Benjamin Bonvoisin », in *Bulletin paroissial de Montivilliers*, 1911, p. 4 ; et Maurice BÉGOUEN-DEMEAUX, *Mémorial d'une famille du Havre : Stanislas Foache, négociant de Saint-Domingue (1737-1806)*, Paris Société d'Histoire des Colonies françaises et Librairie Larose, 1951, p. 168.

<sup>1002</sup> Anthiaume, *Le Collège du Havre*, op. cit., p. 322-323.

<sup>1003</sup> Nous n'en avons repéré que trois exemplaires dont deux sont conservés à la BMH sous les cotes R 1294 et Ms 524. Le troisième figure dans le Fonds Bégouen-Demeaux, cote 52 Z, aux AMH.

<sup>1004</sup> C'est le plus complet avec 32 feuilles contre 24 pour les deux autres exemplaires.

*Civiques* : « L'exemplaire le plus complet que l'on connaisse est celui qui appartient à M. Léon Braquehais, provenant de M<sup>r</sup> Blanchet, de Montivilliers, qui le tenait lui même de M. Toussaint Bonvoisin [...] »<sup>1005</sup>. Et l'érudit Ernest Dumont qui l'a consulté en 1887-1888 précise dans son *Manuel du bibliographe havrais*<sup>1006</sup> qu'il contenait alors une note signée « G<sup>me</sup> A ...y ». Voici les termes employés par Guillaume Anfray soi-même :

« L'auteur des Feuilles Civiques n'a pu les terminer au gré de ses désirs comme il s'étoit flatté dans une terre étrangère, à raison de ses infirmités ; il lui restoit encore l'article des littérateurs à achever, celui des artistes à finir complètement et celui des navigateurs du Havre et auteurs de cartes et autres ouvrages nautiques. Il possédoit tous les matériaux nécessaires pour compléter cet ouvrage concernant ses concitoyens qu'il a toujours respectés et chéris.

G<sup>me</sup> A...y  
P[rêtre] »

Dumont précise bien que nous sommes là en présence d'une « note de l'abbé Anfray, copiée par Toussaint Bonvoisin et joint à son exemplaire des Feuilles civiques qui est aujourd'hui en la possession de M. Blanchet, bibliothécaire de Montivilliers », un M. Blanchet que Dumont connaissait très bien depuis sa jeunesse au début des années 1860<sup>1007</sup>. Première conclusion, les liens entre Anfray, Toussaint puis Benjamin Bonvoisin, Blanchet, Dumont et enfin Lechevalier deviennent soudain plus clairs. Seconde conclusion, nous savons à présent que le projet initial de Guillaume Anfray n'avait pas abouti pour des raisons de santé mais qu'il avait réuni la documentation nécessaire à une galerie présentant aussi les littérateurs, les artistes, les navigateurs et les cartographes, rééquilibrant l'impression d'une histoire majoritairement ecclésiastique (24 feuilles sur 32). Il est à noter qu'il a une nette attirance pour les savants, naturalistes, cartographes, hydrographes, historiens, spécialistes des langues et textes de l'Antiquité, poètes et littérateurs plutôt que pour les théologiens ou simples prêtres vertueux. Dans ce dernier cas de figure, la plupart des ecclésiastiques mentionnés sont des prêtres du Havre qu'il a bien connus et qui sont morts en exil à ses côtés pendant la Révolution. Il reste cependant bien difficile de définir son projet éditorial. Une notice consacrée à l'« Église du Havre de Grace »<sup>1008</sup> donne néanmoins quelques indications :

« La retraite paisible [...] où, depuis plus de 7 ans, je vis [...] à l'abri des orages, me fournit

<sup>1005</sup> Dans sa *Bibliographie méthodique*, Le Havre, 1901, p. 133, notice n°1798.

<sup>1006</sup> BMH, Ms 754. Il est resté à l'état de manuscrit inachevé mais a inspiré la *Bibliographie méthodique* d'A. Lechevalier parue de 1900 à 1903.

<sup>1007</sup> Ernest Dumont (1847-1920), natif du Havre, s'est beaucoup intéressé à l'histoire et à l'archéologie de la région havraise, tout particulièrement à Harfleur et à Montivilliers. Voir Alphonse Martin, « Notice biographique sur Ernest Dumont », in *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 2<sup>e</sup> trimestre 1920, p. 136-143.

<sup>1008</sup> AMH, Fonds Bégouen-Demeaux, 52 Z ou 1Mi547, notice n°2, p. 1. Imprimé en 1800. Les majuscules sont de l'auteur.

continuellement l'occasion de penser à mes concitoyens, soit vivants, soit morts. Ceux principalement qui ont terminé leur carrière dans un pénible et glorieux Exil pour la Foy, me paroissent plus particulièrement avoir des Droits au souvenir respectueux de leurs Confrères, anciens Amis et Concitoyens, auxquels je me glorifie d'appartenir.

Dans l'intention où je suis d'en conserver par vénération un petit mémorial pour Moi et les Miens, je l'édifierai par le souvenir de leurs vertus, je me souviendrai avec satisfaction et honneur qu'ils appartiennent à l'Église du Havre de Grace, ma Patrie, qu'ils en sont aujourd'hui la gloire. [...] Pour remplir mon objet, je me contenterai de recueillir soigneusement et de conserver quelques Époques principales de leur vie et les Dates autant exactes que je le pourrai, étant contemporain, et m'en donnant la peine et tout le soin nécessaire ; d'autres viendront ensuite, et d'une main exercée peindront des tableaux édifiants dont j'aurai tracé que de faibles ébauches, suffisantes à la vérité pour Moi et les Miens. »

Pour compléter cette déclaration d'intention, il convient d'ajouter que chacune des *Feuilles civiles* porte à la fin cette mention imprimée en petits caractères : « *Pour ma Famille, quelques Amis, et Moi. G. A...Y, P.* », autrement dit « *Guillaume Anfray, prêtre* ». Enfin, détail troublant, si la presque totalité de ses *Feuilles* est bien datée par ses soins de 1792 à 1802, il en reste malgré tout une qui porte la date du 15 septembre 1788<sup>1009</sup>. Nous y voyons un indice que le projet éditorial de l'abbé Anfray n'a jamais vraiment été défini clairement. Il semble avoir commencé dès avant la Révolution à former un projet de *Galerie havraise* formée de personnages illustres décédés, y adjoindre des ecclésiastiques exemplaires qu'il a connus comme le vieil organiste Frérot décédé à près de 80 ans. Interrompu par ses activités philanthropiques - la construction de la Maison de la Miséricorde en 1788, inaugurée début 1789 - puis par les événements révolutionnaires, ses fonctions municipales en 1789 et 1790 et la Constitution civile du clergé en 1791, il n'a semble-t-il guère eu le temps d'y revenir que dans l'inaction de l'exil à partir de 1792. Les années passant, les mauvaises nouvelles s'accumulant - l'émigration des ecclésiastiques, la fermeture des monastères puis des églises, la politique de déchristianisation et la terreur - les confrères mourant en exil (Taveau, Saffray, Mahieu, Bruzent et Porée) comme il le note en 1800 à la suite de la déclaration reproduite ci-dessus, il décida alors de rédiger un mémorial des martyrs, ce qu'il fit. Et c'est la modification de la situation politique avec l'achèvement de la Révolution et la signature du Concordat en 1801 qui semblent l'avoir décidé à revenir vers une *Galerie havraise* tournée vers l'ensemble des hommes illustres natifs du Havre, tout particulièrement dans les domaines qui le passionnent : les sciences naturelles, l'hydrographie, la cartographie mais aussi l'histoire, la littérature et la poésie.

Sa mauvaise santé l'empêchera de réaliser son projet puisqu'il n'aura pas même la force de reprendre ses *Feuilles Civiques* à son retour au Havre en juillet 1802. Le rôle de son ami Bonvoisin est véritablement important comme nous l'avions précédemment souligné car c'est lui qui le tint

---

<sup>1009</sup> Il s'agit de la notice n°8 portant sur E. Frérot, organiste au Havre, né en 1710 et décédé le 1<sup>er</sup> mars 1788 ; il l'a bien sûr côtoyé.

régulièrement informé de la situation politique nationale et havraise, qui collecta les informations nécessaires à la rédaction de ses *Feuilles* et enfin qui veilla à diffuser dans son réseau cette œuvre disparate et désordonnée, pour tout dire inachevée, comme le montrent les mentions manuscrites citées plus haut et comme les confirment ses lettres conservées dans les papiers Bonvoisin<sup>1010</sup>, dans l'un des exemplaires<sup>1011</sup> et dans les archives de la famille Bégouen-Demeaux<sup>1012</sup>.

Bien qu'inachevée, réservée à un petit nombre et diffusée assez confidentiellement, la *Galerie havraise* de Guillaume Anfray fécondera un demi-siècle plus tard l'œuvre de l'historien et abbé Jean-Baptiste Lecomte, principalement son histoire des églises et du clergé du Havre<sup>1013</sup>. Mais c'est surtout Jérôme Balthazar Levée, l'ancien jeune prêtre défroqué dès le déclenchement de la Révolution et jacobin enthousiaste, qui répondra à l'appel posthume d'Anfray qui l'avait d'ailleurs connu à Notre-Dame entre 1787 et 1792. Il reprendra, corrigera et complétera les *Feuilles civiques* en élargissant sa *Galerie havraise* à tous les personnages s'étant illustrés dans les sciences, les arts, la littérature, la navigation, le commerce ou encore la guerre. Le titre choisi pour ses deux éditions de 1823 et 1828 est d'ailleurs significatif : *Biographie ou Galerie historique des hommes célèbres du Havre*, et il reconnaîtra bien volontiers tout ce qu'il lui devait dans une notice consacrée à Anfray et dont l'esquisse était dans les papiers Bonvoisin et Bégouen-Demeaux.

Quant à Porée, il faut bien dire qu'Anfray l'a assez mal connu puisque né en 1757, il n'a pris ses fonctions de vicaire à Notre-Dame qu'en 1790. De plus, la période était fort agitée et confuse et Porée n'était après tout qu'un jeune prêtre parmi quarante autres. Ils se sont en revanche connus plus intimement en Angleterre de 1792 à 1794, ayant en outre une amitié commune avec François Toussaint Bonvoisin. Mais Porée n'ayant guère eu le temps ni l'occasion de s'illustrer, le seul écho le concernant dans les *Feuilles Civiques* d'Anfray le fait figurer parmi les prêtres qui « *sont morts dans leur honorable exil pour la Foi* » aux côtés des abbés Saffray, Taveau, Mahieu et Bruzent :

« M<sup>r</sup> Charles Pierre Porée, prêtre habitué en l'église de Notre-Dame du Havre où il est né le 4 de Décembre 1757, retiré dans la Révolution en Allemagne, est allé demeurer à Leipzig où il est mort le 17 février 1800 âgé de 43 ans »<sup>1014</sup>.

Il est temps en effet de s'intéresser au troisième homme de cet atelier, le plus humble, le plus discret, le plus méconnu mais certes pas le plus insignifiant, Charles Pierre Porée.

---

<sup>1010</sup> BMM, Ms 59.

<sup>1011</sup> BMH, R 1294.

<sup>1012</sup> AMH, 52 Z.

<sup>1013</sup> J.-B. LECOMTE, *Messire de Clén, les églises et le clergé du Havre de Grace (1516-1851)*, Le Havre, 1851.

<sup>1014</sup> In *Feuilles Civiques*, exemplaire du Fonds Bégouen-Demeaux, AMH, 1Mi547, notice n°2 sur l' « *Église du Havre de Grace* », p. 7.

### 1.3. Charles Pierre Porée (1757-1800) et son Mémoire sur Le Havre

Charles Pierre Porée naît le 3 décembre 1757 de l'union légitime de Charles Porée et de Geneviève Lemaître à Notre-Dame du Havre le 1<sup>er</sup> juillet 1755<sup>1015</sup>. Sa mère est née à Bordeaux-Saint-Clair, dans le Pays de Caux, vers 1734 ; son grand-père maternel est simple journalier, autrement dit ouvrier agricole, et son oncle maternel et parrain, Pierre Lemaistre, est qualifié de prêtre vicaire dans le village de Cuverville. Son père était né en 1726 à Notre-Dame du Havre et il y avait eu un premier mariage suivi d'un veuvage en 1754<sup>1016</sup>. Il est maître dans la corporation des carleurs, terme local pour désigner les savetiers, et l'on retrouve sa trace dans les archives de la Ville relatives à cette corporation et datant de 1758<sup>1017</sup>. Ces documents relatifs à la réalisation de chefs-d'œuvre par des compagnons sont rédigés et signés de la main de Charles Porée. Il décédera, toujours au Havre, en 1785<sup>1018</sup>. Que savons-nous de son ascendance ? La recherche dans les actes paroissiaux montre que le père de Charles Pierre Porée était lui-même le fils de Jacques, originaire de Mannevillette, né vers 1690 et décédé au Havre en 1727. Ce dernier avait épousé en 1722, toujours au Havre, une demoiselle Périer native de Saint-Barthelémy<sup>1019</sup>. Il n'y a aucune mention de profession mais il ne sait pas écrire non plus que son cousin germain François. Notons au passage qu'un homme de ce nom, qualifié de boucher forain, sera reçu en bourgeoisie en 1737 après vingt ans de résidence permanente au Havre<sup>1020</sup>. Peut-être s'agit-il de son cousin, nous l'ignorons. La seule précision apportée à l'occasion de son mariage, c'est que Jacques est le fils d'un autre François Porée et qu'il demeure au Havre depuis environ onze ans. Il s'y est donc installé à l'âge de 22 ans vers 1711. Son frère Jean-Baptiste est calfat. Il est donc vraisemblable que Jacques fut lui-même ouvrier agricole, qu'il s'établit au Havre pour y trouver un métier plus rémunérateur et qu'il parvint à faire de son fils Charles un apprenti carleur.

Charles Pierre semble bien être seul survivant des six enfants issus du mariage de Charles et Geneviève Lemaistre entre 1756 et 1769<sup>1021</sup>. Très doué à l'école, et vraisemblablement sous l'influence de son parrain le prêtre Pierre Lemaistre, il fit de brillantes études au Collège du Havre. Entré aussitôt dans les ordres, il fut successivement acolyte et clerc de l'œuvre à Notre-Dame en 1778, sous-diacre en 1779, diacre puis choriste en 1780, et enfin ordonné prêtre en 1782. Il partit ensuite à l'Université de Caen, probablement pour y parfaire sa formation littéraire, philosophique et rhétorique afin de se destiner au professorat<sup>1022</sup>. Revenu au Havre au bout de cinq années

<sup>1015</sup> AMH, GG 123, BMI, ND, 1755.

<sup>1016</sup> AMH, GG 122, BMI, ND, 1754 (le 18 juillet). Avec Marie Jeanne Méley.

<sup>1017</sup> AMH, HH 40, Savetiers-carleurs, 1705-1768.

<sup>1018</sup> AMH, GG 153, BMI, ND, 1785 (le 25 avril).

<sup>1019</sup> AMH, GG 90, BMI, ND, 1722 (le 20 avril).

<sup>1020</sup> AMH, BB 45, Délibérations et causes ordinaires, 1736-1738, (le 24 mai 1737).

<sup>1021</sup> AMH, GG 124, 127, 130, 133 et 137.

<sup>1022</sup> J.-B. Lecomte, *op. cit.*, p. 162-163 ; et Anthiaume, *Le Collège du Havre, op. cit.*, p. 362-363.

d'études, il y enseigna au Collège selon le témoignage d'un certain Pierre Philippe Urbain Thomas qui le signale en 1789-1790 comme étant son professeur de rhétorique<sup>1023</sup>. C'est en 1790 que Porée est engagé par le grand négociant Jacques François Bégouen-Demeaux pour être le précepteur particuliers de ses trois fils André, Maxime et Victor. Il les accompagna en exil tout d'abord à Winchester en Angleterre, de 1792 à 1794, où il côtoya au quotidien l'abbé Guillaume Anfray et eut en outre à instruire les deux fils aînés de François Toussaint Bonvoisin. L'état de guerre entre la France et l'Angleterre fit partir tout ce petit monde qui s'installa dans la ville libre de Brême où ils restèrent jusqu'en 1798. Ils y furent rejoint par quatre nouveaux élèves, Paul Bégouen, Jules Foäche, et les deux puînés Bonvoisin. Porée faisait donc la classe à neuf enfants de tous âges et de tous niveaux. C'est en 1798 que Porée et sa classe reprirent la route pour s'établir cette fois à Leipzig, en Basse-Saxe, où ils restèrent jusqu'à la mort de maladie du professeur le 17 février 1800<sup>1024</sup>.

De cette époque d'exil et d'études, les archives familiales Bégouen-Demeaux conservent les cours manuscrits de l'abbé Porée dont Louis Toussaint, l'aîné des enfants Bonvoisin, écrira trente ans plus tard<sup>1025</sup> :

« Il renouvela ses soins avec un zèle infatigable, et composa plusieurs ouvrages dignes de voir le jour tels que la *Chronologie de l'Histoire de France*, des cartes et des plans de toutes les parties du monde et beaucoup d'autres morceaux très précieux propres à faciliter l'étude des sciences et de l'histoire ».

Que trouve-t-on dans ces cours ? Une chronologie de l'histoire sainte, un cours de versification française, trois de géographie (Europe, Afrique, Asie), une méthode d'emploi « *des instruments renfermés dans l'étui de mathématiques ordinaires* », un cours de trigonométrie rectiligne et enfin des traductions d'odes de poètes latins<sup>1026</sup>, tous documents pédagogiques conçus et rédigés par Porée auxquels il faut ajouter la chronologie évoquée plus haut. Encore faut-il considérer qu'il ne s'agit là que d'épaves rescapées des vicissitudes de l'histoire, surtout lorsque l'on sait que le professeur est mort à Leipzig.

Mais ce n'est pas tout. Le Fonds Bégouen-Demeaux renferme un double document de la main de Porée qui semble bien, nous l'avons vu, être la source tant évoquée et même citée dans le manuscrit de l'histoire du Havre de François Toussaint Bonvoisin. Intitulé *Mémoires sur Le Havre*, non signé mais authentifié indubitablement par une étude comparative des écritures<sup>1027</sup>, ce

---

<sup>1023</sup> BMH, Ms 351, f° 7. Pierre Philippe Urbain Thomas (1776-1854) écrit ses souvenirs vers 1836-1852. C'est l'un de nos passeurs de la mémoire.

<sup>1024</sup> H. VOIMENT, « Benjamin Bonvoisin », in *Bulletin Paroissial de Montivilliers*, 1911, p. 3-8. Porée avait pris dès 1792 le pseudonyme de Pieters.

<sup>1025</sup> *Ibidem*, p. 8. Louis Toussaint Bonvoisin décéda en 1825.

<sup>1026</sup> AMH, Fonds Bégouen-Demeaux, 52Z.

<sup>1027</sup> Le Fonds Bégouen-Demeaux comprend plusieurs lettres autographes de l'abbé Porée.

document se présente comme un cahier fort de 65 pages. Largement inachevé, sa lecture attentive permet de dater sa rédaction peu après l'année 1788<sup>1028</sup>. Structuré non pas simplement chronologiquement mais selon 27 thèmes pouvant à loisir être augmentés, sa finalité pédagogique apparaît clairement. Ce qui apparaît tout aussi clairement, c'est que l'abbé Porée n'a pas eu le temps d'alimenter les rubriques thématiques souvent très incomplètes et parfois totalement lacunaires. L'exil forcé l'a manifestement coupé de ses sources. Ce travail a donc dû être engagé vers 1790 et s'est trouvé interrompu et asséché en émigrant en septembre 1792. Il ne paraît pas inutile de dresser la liste des thèmes sélectionnés de façon à appréhender son approche de l'histoire havraise et à deviner éventuellement ses méthodes de retransmission et donc du passage de l'histoire et de la mémoire havraise à ses élèves :

1°. *Premier état du Havre.*

2°. *Premières fortifications construites au Havre.*

3°. *Premières expéditions militaires faites au Havre.*

4°. *Fondation de la ville du Havre.*

5°. *Chantier de marine royale établi au Havre.*

6°. *Second armement militaire fait au Havre.*

7°. *Première colonie française en Amérique partie du Havre.*

8°. *Le Havre pris par les Huguenots et livrés aux Anglois.*

9°. *Siège du Havre par l'armée royale de Charles IX.*

10°. *Colonie de la Floride partie du Havre.*

11°. *Changements faits aux fortifications de la ville sous Louis XIII.*

12°. *Améliorations faites aux fortifications du Havre sous Louis XIV.*

13°. *Expédition militaire préparée au Havre sous Louis XV en 1759 pour une descente en Angleterre.*

14°. *Essai des cônes tronqués, pour le nouveau port de Cherbourg, fait au Havre en 1786.*

15°. *Augmentation de la ville et du port du Havre sous Louis XVI.*

16°. *Expédition militaire préparée au Havre pour une descente en Angleterre en 1779.*

17°. *Entreprises des Anglois contre Le Havre.*

18°. *Chartes diverses des rois de France accordées au Havre.*

19°. *Édifices publics et particuliers.*

- *L'Église Notre-Dame.*

---

<sup>1028</sup> Paragraphe intitulé « Évènement particulier » évoquant la découverte d'une tête d'auroch lors du creusement du bassin en janvier 1788.

- *L'Église Saint-François.*
- *L'Église et couvent des Ursulines.*
- *L'Hôtel de ville.*
- *Le Prétoire.*
- *Le Poids le Roi.*
- *La Douane.*
- *L'Arsenal de la Marine.*
- *La Miséricorde.*
- *La Bourse.*

20°. *Fontaines publiques.*

21°. *Usages particuliers dans Le Havre.*

22°. *Évènement particulier.*

23°. *Rois de France qui ont honoré Le Havre de leur présence.*

24°. *Rades du Havre.*

25°. *Commerce du Havre.*

26°. *Gouvernement militaire du Havre.*

27°. *Personnes distinguées en divers genres parmi les habitants du Havre, dont la mémoire doit être précieuse à leurs concitoyens.*

- *M<sup>r</sup> Biot.*
- *Georges de Scudéry.*
- *Madeleine de Scudéry.*
- *Dom Garet, religieux bénédictin.*
- *Marie Madeleine de La Fayette.*
- *Adrien Mauduit.*
- *Du Bocage de Bléville [père].*
- *Dom Le Tournois, religieux bénédictin.*
- *D'Après de Mannevillette.*
- *Du Bocage de Bléville [fils].*
- *Guillaume Joseph Clémence<sup>1029</sup>.*
- *Charles Chopin.*
- *Jacques François Dicquemare.*

Bien qu'erronée, la notice biographique consacrée à l'abbé Biot présente deux intérêts. Le

---

<sup>1029</sup> Il mentionne sa mort à Rouen le 9 août 1792.

premier, c'est qu'il précise que son manuscrit intitulé les *Remarques compilées* a été utilement consulté en 1792 et 1793 pour régler un contentieux relatif aux terrains destinés à l'agrandissement de la ville. Ce fait est exact puisque ses papiers conservés dans le Fonds Bégouen-Demeaux contiennent un mémoire à ce sujet adressé par les propriétaires à l'administration territoriale et qu'il a été imprimé au Havre en 1792<sup>1030</sup>. Par conséquent, il permet de dater le manuscrit entre 1788 et 1794. Plus fondamental, dans cette notice, Porée livre quelques réflexions personnelles relatives à ses sources :

« Ce sont les *Mémoires* et les *Remarques historiques* de ces deux premiers écrivains de la ville<sup>1031</sup>, qui sont pour les habitants les premières sources où ils peuvent puiser les plus anciennes connoissances historiques de leur pays, et trouver les monumens de leur origine. [...] Il est heureux qu'il y ait eu dans tous les temps des hommes de bonne volonté, soigneux de recueillir et de mettre en écrit les faits dont ils ont été les témoins. Ils travaillent pour la postérité qui tôt ou tard leur rend le juste tribut de reconnaissance qui leur est dû. Tout habitant du Havre soigneux de connoître sa patrie doit s'acquitter de ce tribut d'hommage envers M<sup>r</sup> Biot leur concitoyen et leur premier historien ».

Ce bel hommage aux passeurs de la mémoire havraise donne une idée du projet que formait vraisemblablement l'abbé Porée et qu'il aurait sans doute été en mesure de réaliser si la Révolution n'avait bouleversé sa destinée en le contraignant à émigrer.

Plus curieux encore. Nous avons démontré auparavant que Porée était sans nul doute « *l'ami et le concitoyen* » qui fournissait à Bonvoisin les informations relatives à « *l'histoire des hommes qui ont illustré leur ville* ». Comparaison faite cette fois entre la notice de Porée et celle de l'abbé Anfray, datée de 1794, il s'avère que ce dernier en a non seulement reproduit le texte mais qu'il a laissé de côté la réflexion sur les sources de l'histoire havraise et s'est littéralement approprié le dernier paragraphe que nous venons de citer pour en faire ceci :

« Il est heureux qu'il y ait dans tous les temps des Hommes de bonne volonté, soigneux de recueillir et de mettre en écrits les faits dont sont les témoins : ils travaillent pour la Postérité, qui, tôt ou tard, leur en fait [sic] gré. **Tel est le tribut que j'aime à payer, la dette que j'acquitte avec satisfaction et l'hommage de reconnaissance que je rends aujourd'hui, avec plaisir, à M<sup>r</sup> Biot, Prêtre, du Havre de Grace, et mon concitoyen** »<sup>1032</sup>.

Bonvoisin avait opéré la même modification mais été resté à la première personne du pluriel<sup>1033</sup>. Nos trois passeurs de la mémoire havraise œuvrent dans le même esprit : ils sont les maillons d'une chaîne mémorielle et transmettent cette mémoire et cette histoire havraises à la

<sup>1030</sup> AMH, 1Mi565. *Observations adressées à MM. les administrateurs du département de la Seine-Inférieure par les propriétaires d'un terrain assis au marais d'Ingouville [...]*, Le Havre, Imprimerie Patry, 1792.

<sup>1031</sup> Guillaume de Marceilles et l'abbé Biot, qu'il vient de citer. Un manuscrit regroupant notamment ces deux œuvres est en circulation en 1778. Anciennement dans la collection Toussaint, il est aujourd'hui conservé à la BMH.

<sup>1032</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>1033</sup> BMM, Ms 70, 2<sup>e</sup> cahier, p. 38-39.

postérité. Mais là où Porée affirme un principe général applicable à « *tout habitant du Havre* », Bonvoisin le personnalise et Anfray le fait sien. Nous aurions même tendance à dire qu'il le privatise. Et nous en voulons pour preuve cette insistance répétée à chaque notice que cette mémoire collectée, par d'autres, l'est, selon sa propre expression, pour « *Moi et les Miens* ». Une étrange conception de la mémoire collective, non dénuée de paradoxe. Mais cette attitude, tout comme cette quête éperdue et inachevée de la mémoire, sont vraisemblablement dues à la situation de crise vécue par la France en général, par Le Havre en particulier puisque la ville portuaire se trouve placée en première ligne, et singulièrement par nos trois personnages qui vécurent dans leur chair les bouleversements révolutionnaires.

Il reste que la thématique développée par Porée fait la part belle à quelques thèmes récurrents que l'on retrouve également chez Bonvoisin : l'identité maritime ; le commerce et les colonies ; le sentiment ant-protestant ; l'ambivalence ami/ennemi avec l'Angleterre ; Le Havre, vigie et ville frontière protégeant le royaume ; la marine et la guerre maritime. De même, les personnages « *illustres* » choisis font aussi bien honneur à la religion qu'aux belles lettres mais aussi à la navigation, aux sciences nautiques, à la géographie et au négoce.

Tous les ingrédients de l'identité havraise contemporaine sont donc présents et renforcés en ce tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et ce d'autant plus qu'ils sont composés, bien qu'inachevés, dans une période de crise et de bouleversement. Mais la volonté de passage de la mémoire est renforcée significativement par l'enjeu pédagogique et éducatif clairement affirmé par Bonvoisin et Porée. Peut-on pour autant parler d'atelier d'écriture ou de passage de la mémoire ? Bien qu'informel et ballotté par les événements révolutionnaires, il y a bel et bien un travail à trois plumes même si la dispersion géographique et les difficultés de communication les gênèrent considérablement. Cependant rien ne prouve que ce travail fut concerté. Bien au contraire, chacun a œuvré avec ses propres objectifs et moyens sans qu'il y ait eu de volonté commune mais tous ont convergé dans l'idée de contribuer à forger ou tout du moins transmettre une certaine idée de l'identité havraise. Enfin, nous remarquons que, comme un siècle auparavant, au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, un atelier de fabrication de l'histoire s'est constitué informellement et qu'il fut composé de représentants de la moyenne bourgeoisie et des classes populaires urbaines.

Ultime réflexion : la structure du manuscrit *Mémoire sur Le Havre* de Charles Pierre Porée n'est pas sans rappeler l'*Entretien sur Le Havre* publié par Marie Le Masson Le Golft en 1781, soit quelques douze à treize ans auparavant. Le fait est d'autant plus troublant que son ouvrage était également à vocation pédagogique et qu'elle l'avait dédié « *à Messieurs les Écoliers du Collège du*

*Havre* »<sup>1034</sup>. L'abbé Porée a-t-il été influencé par Marie Le Masson Le Golft ? C'est possible mais rien ne le prouve comme rien ne démontre qu'ils ont pu nouer des relations intellectuelles. Le fait d'avoir été contemporains et d'avoir fréquenté tous deux les abbés Anfray et Dicquemare ne suffit pas. Néanmoins, les papiers Le Masson Le Golft conservés à la Bibliothèque municipale de Rouen<sup>1035</sup> contiennent entre autres sept lettres de Toussaint Bonvoisin datées de 1798 à 1802 montrant une grande proximité, une sensibilité voisine ainsi qu'une correspondance régulièrement entretenue. Elles nous informent enfin que Marie Le Masson Le Golft fut le professeur de dessin du jeune Benjamin Benoît Bonvoisin tout comme Charles Pierre Porée fut son précepteur.

#### **1.4. L'abbé Pierre Thomas Le Marsis (1766-1814)**

Pierre Thomas Le Marsis naquit le 26 janvier 1766 dans la paroisse Saint François du Havre. Il est le fils d'un maître boulanger et d'une paysanne de La Cerlangue née Henry<sup>1036</sup> qui s'étaient mariés au Havre en 1765<sup>1037</sup>. Son père Pierre Le Marsis était né à Saint-Jouin en 1738 d'un couple de laboureurs établi à Mannevillette. Il avait été reçu bourgeois du Havre en 1762 alors qu'il n'était encore que garçon boulanger, sur présentation de Jean Guérard, un notable honorablement connu<sup>1038</sup>, et avait contracté une première union matrimoniale la même année avec Françoise Carpentier, native de Saint-Nicolas-de-la-Taille<sup>1039</sup>, mais la jeune femme était décédée en 1764<sup>1040</sup>. Huit ans plus tard, il se portera lui-même caution pour la réception en bourgeoisie de son propre frère Jacques Philippe, également maître boulanger et établi au Havre depuis plusieurs années<sup>1041</sup>. Un autre frère, Nicolas, né à Saint-Jouin en 1744, mourut au Havre en 1764<sup>1042</sup>, ce qui nous semble être l'indice d'une « émigration » groupée des trois frères de la campagne vers la ville au moment où celle-ci requiert de plus en plus de main d'œuvre pour soutenir son développement économique. Une famille de modeste extraction et d'origine rurale, par conséquent, mais qui parvient néanmoins à se faire une place honorable dans le monde des

---

<sup>1034</sup> Marie LE MASSON LE GOLFT, *Entretien sur Le Havre*, Le Havre, 1781, préface, p. I à VIII.

<sup>1035</sup> BMR, Ms G 16, dossier VI.

<sup>1036</sup> AMH, GG 272, BMI, SF, 1766. On rencontre aussi les graphies Le Marcis, Lemarsis ou Lemarcis. Nous avons adopté la plus fréquente.

<sup>1037</sup> AMH, GG 133, BMI, ND, 1765. Le 7 mai. L'époux était veuf en premières noces de Françoise Charpentier (1728-1764) ; l'épousée demeurait au Havre depuis 8 ans.

<sup>1038</sup> AMH, BB 57, Délibérations et causes ordinaires, 1759-1762, le 14 mai 1762.

<sup>1039</sup> La Cerlangue, Saint-Jouin-Bruneval, Mannevillette et Saint-Nicolas-de-la-Taille sont aujourd'hui quatre communes de l'arrondissement du Havre situées respectivement dans les cantons de Saint-Romain-de-Colbosc, de Criquetot-L'Esneval, de Montivilliers et de Lillebonne.

<sup>1040</sup> Mariage à Saint-François le 4 mai 1762 (AMH, GG 268, BMI, SF, 1762) ; Inhumation de Françoise Carpentier le 14 septembre 1764 (AMH, TD, I, SF, 1615-1792).

<sup>1041</sup> AMH, BB 63, Causes de police, 1770-1772, le 5 octobre 1770.

<sup>1042</sup> AMH, GG 270, BMI, SF, 1764.

corporations urbaines.

Plusieurs biographes et historiens havrais se sont intéressés au personnage de Pierre Thomas Le Marsis qui a laissé le souvenir d'un ecclésiastique illustre de par sa piété et son dévouement aux pauvres ainsi que par une réputation de « *martyr* » de la Révolution grâce à quoi il figure humblement mais honorablement au panthéon des ecclésiastiques havrais. C'est sans doute pourquoi l'on compte parmi ses biographes les abbés Jean-Baptiste Lecomte<sup>1043</sup> et Albert Anthiaume<sup>1044</sup> ainsi que Jérôme Balthazar Levée<sup>1045</sup>. On trouve aussi quelques éléments de seconde main dans les papiers de Joseph Morlent<sup>1046</sup> et dans l'*Histoire des rues du Havre* de Charles Vesque<sup>1047</sup>.

Élève de l'abbé Philippe Thomas Taveau au Collège du Havre, il fait sa philosophie et sa théologie à l'Université de Caen puis reçoit la tonsure à Bayeux en 1785, les ordres mineurs et le sous-diaconat à Rouen en septembre 1787, le diaconat un an plus tard et enfin la prêtrise à Lisieux en 1790. Prêtre choriste à Saint-François du Havre dès la fin de l'année 1789, il refuse de prêter serment à la Constitution civile du clergé en 1791 et, comme la plupart des membres du clergé havrais, il choisit de s'exiler et s'embarque pour l'Angleterre le 5 septembre 1792. Installé tout d'abord à Portsmouth puis à Southampton, il s'établit enfin à Winchester où il côtoie notamment les abbés Taveau et Porée ainsi que Guillaume Anfray durant dix années jusqu'à leur retour au Havre, de conserve, le 1<sup>er</sup> juillet 1802. Nommé vicaire à l'église Saint-François le 7 août suivant, il se distingue alors par ses talents de prêcheur et fonde la Confrérie du Sacré-Cœur à Notre-Dame en 1804, puis la Maison de la Providence en 1806<sup>1048</sup>. Très malade dès 1812, il s'éteint le 19 août 1814 dans sa 49<sup>e</sup> année<sup>1049</sup>.

L'abbé Lecomte, qui écrit en 1850-1851 et affirme avoir utilisé, outre les archives paroissiales, une notice biographique rédigée par l'abbé Labbé, neveu de Le Marsis, cite un ouvrage imprimé au Havre chez Gilbert & Compagnie entre 1812 et 1814, petit in-8° de 24 pages à vocation religieuse. Il s'agit en effet d'un panégyrique de saint François d'Assise prononcé par l'abbé Le Marsis dans l'église du même nom et précédé d'une *Instruction sur la fête des Saints Patrons* et de la *Légende de Saint François d'Assise*<sup>1050</sup>. À la fin de l'opuscule se trouvent insérés un

---

<sup>1043</sup> J. B. LECOMTE, *Messire de Clieu, les églises et le clergé de la ville du Havre de Grace (1516-1851)*, Le Havre, 1851, p. 237-238.

<sup>1044</sup> A. ANTHIAUME, *Le Collège du Havre*, Le Havre, 1905, p. 350-351.

<sup>1045</sup> J. B. Levée, dans ses *Biographies havraises*.

<sup>1046</sup> BMH, Ms 455.

<sup>1047</sup> Charles VESQUE, *Histoire des rues du Havre*, Le Havre, Brenier & C<sup>ie</sup>, 1876, Tome 2, p. 333-335.

<sup>1048</sup> La Maison de la Providence est une école gratuite pour filles pauvres.

<sup>1049</sup> AMH, FM, E 79, D, Le Havre, 1814, acte n°177.

<sup>1050</sup> Le Marsis a également fait imprimer un second opuscule regroupant des cantiques, des instructions religieuses et des règlements pour la Confrérie du Sacré-Cœur et pour celle du Saint Sacrement alors en projet (Lecomte, *op. cit.* p.247-248).

cantique en l'honneur du saint, la *Légende de Sainte Honorine, vierge et martyre au Pays de Caux* et une *Note explicative des tableaux qui se trouvent dans l'église Saint-François du Havre*. Mais ce n'est pas tout, et c'est bien ce qui fait l'intérêt de Le Marsis car il a estimé nécessaire d'ajouter à cette œuvre que l'on pourrait qualifier de liturgique, quelques « *Notes historiques intéressantes* » portant sur :

- Le couvent des Pénitents fondé à Ingouville en 1659 ;
- Le couvent des Capucins fondé au quartier des Barres en 1590 ;
- La fondation du Havre ;
- Les réparations faites à l'église Saint-François en 1811.

Ce choix étrange consistant à mêler liturgie et « *notes historiques* » même si la religion n'est jamais loin, nous a naturellement fait rechercher l'opuscule décrit par l'abbé Lecomte en 1851 et signalé successivement par Charles Vesque en 1867<sup>1051</sup>, par A. Lechevalier en 1902<sup>1052</sup>, et enfin par l'abbé Anthiaume en 1905<sup>1053</sup>. C'est la dernière fois que ce petit ouvrage a été vu ; il est aujourd'hui totalement introuvable. Aucune des bibliothèques publiques ni de Haute ni de Basse-Normandie, aucun service d'archives, qu'elles soient municipales ou départementales, ni même la Bibliothèque nationale de France n'en connaissent l'existence<sup>1054</sup>. Le service des Archives historiques de l'actuel Évêché du Havre n'en a trouvé aucune trace et les recherches sont également restées vaines dans d'autres dépôts comme les Archives archidiocésaines de Rouen<sup>1055</sup>. La tentative de passage de la mémoire havraise de Pierre Thomas Le Marsis a échoué.

Néanmoins, si maladroite fût-elle, celle-ci n'en témoigne pas moins du besoin ressenti par cet ecclésiastique, enfant du Havre, de renouer après les bouleversements révolutionnaires qui l'ont fait s'exiler durant dix années chez l'ennemi héréditaire des Havrais, avec la mémoire longue de la ville. Une mémoire religieuse, certes, mais une mémoire urbaine puisqu'elle plonge jusqu'à la fondation de la ville et à celles des couvents. Il n'est pas anodin de constater que l'abbé Le Marsis est de la même génération et a reçu la même formation, avec une histoire familiale assez semblable et une mémoire havraise sans doute partagée, que l'abbé Charles Pierre Porée et le prêtre défroqué et jacobin Jérôme Balthazar Levée. Ils se sont connus, ont subi la même formation intellectuelle, se sont fréquentés dans les mêmes endroits, ont eu les mêmes maîtres comme les

<sup>1051</sup> Charles VESQUE, *Notice sur quelques enfants du Havre [...]*, Le Havre, A. Mignot, 1867, p. 49.

<sup>1052</sup> A. LECHEVALIER, *Bio-bibliographie des écrivains de l'Arrondissement du Havre*, SHED, 1902, p. 114.

<sup>1053</sup> Anthiaume, *Le Collège du Havre*, *op.cit.*, p.351, note n°3. Il précise qu'un exemplaire figurait dans la collection Seguin à cette époque.

<sup>1054</sup> Recherches effectuées : BMH, BMR, BMM, AMH, ADSM, AMR, BNF, Catalogues collectifs des bibliothèques publiques pourvues de collections patrimoniales en Basse-Normandie et en France.

<sup>1055</sup> Nos vifs remerciements vont à Monsieur Roger Leroi qui a activement et gracieusement effectué toutes ces recherches à notre demande en 2003-2004.

abbés Taveau et Anfray. Certains se sont exilés, souvent ensemble comme Anfray et Le Marsis mais également Porée durant les premières années anglaises, et la plupart se sont retrouvés après la tourmente, sauf Porée mort en exil. Certes Levée n'a pas serré dans ses bras ni Anfray, mort en 1807, ni Le Marsis, mort en 1814, mais nous avons vu que leurs retrouvailles sont intellectuelles puisque Levée s'est largement inspiré de la galerie de portraits brossée par le même Anfray pour composer ses *Biographies havraises* en 1823 et 1828, un ouvrage qui fait la part belle à la célébration de la mémoire de ses anciens condisciples dans un Havre reconcilié. Il est donc plus que temps de se pencher sur le personnage ô combien intéressant et paradoxal de Jérôme Balthazar Levée.

## 2. Les biographies havraises de Jérôme Balthazar Levée

De nombreuses notices biographiques et bibliographiques ont été consacrées à Jérôme Balthazar Levée mais la plupart d'entre elles, publiées ou non, sont fort succinctes et parfois erronées ou approximatives. La plus complète parut en 1827, c'est à dire un an avant son décès soudain à l'âge de 58 ans, sous la forme d'une simple notice dans un dictionnaire biographique<sup>1056</sup>. Si complète qu'elle soit, cette notice laisse dans l'ombre certains épisodes comme son activisme jacobin sous la Révolution, devenu particulièrement gênant depuis la restauration des Bourbons sur le trône de France. Cet aspect « autorisé » est renforcé par le fait que Levée lui-même prend bien soin de renvoyer ses lecteurs à cette biographie lorsqu'il vient à évoquer sa propre personnalité dans la seconde édition de sa *Biographie ou Galerie historique des hommes célèbres du Havre* en 1828<sup>1057</sup>. Quels sont les enjeux et les causes de cette opacité ? Quel est l'impact de cette partie « inavouable » de sa vie sur ses motivations et ses choix d'écriture ? C'est ce qu'une enquête dans les archives sur cette période permettra de déterminer.

### 2.1. Un petit clerc défroqué, jacobin repent et professeur d'université

Si la notice biographique autorisée par Levée lui-même laisse dans l'ombre les origines sociales et familiales de notre « *littérateur* », ou encore son rôle dans la région havraise durant la Révolution, elle présente néanmoins l'intérêt d'être la seule à nous informer sur les diverses étapes de sa carrière à partir des années 1795, en particulier sur celle qu'il mena dans l'enseignement, et

---

<sup>1056</sup> A. V. ARNAULT, A. JAY, E. JPUY et J. NORVINS, *Biographie nouvelle des contemporains [...]*, Paris, Dufour & C<sup>ie</sup>, Ledentu, 1827, Tome 11, p. 439-440.

<sup>1057</sup> In *Biographie ou Galerie historique des hommes célèbres du Havre*, 3<sup>e</sup> partie, p. 73.

de fournir une trame chronologique fiable que nous ne retrouvons nulle part ailleurs.

### Les origines familiales et sociales

Jérôme Balthazar Levée, nous dit cette notice biographique, naquit au Havre le 5 septembre 1769, ce que confirme son acte de baptême dans la paroisse Notre-Dame<sup>1058</sup>, et il est issu « *d'une ancienne famille de Basse-Normandie* » précise encore son biographe. Les archives nous apprennent que son père, Gilles François Jacques Levée (parfois orthographié Le Vée) était un maître charpentier natif en 1735 de la paroisse Notre-Dame de Mathieu, dans le diocèse de Bayeux, lui-même fils de Jacques Levée et Marie Le Provost, tous deux originaires de Mathieu<sup>1059</sup>. Son père Gilles François Jacques épousa le 10 février 1763 au Havre Marie Madeleine Cauchon, fille de Jacques Cauchon et d'Élisabeth Dupré, native de Cherbourg en 1734<sup>1060</sup>. Cet acte de mariage nous apprend encore que sa mère résidait alors au Havre sans ses parents depuis déjà 13 ans et que son père s'y était installé à l'âge de 20 ans dès 1755, très probablement comme charpentier de marine, attiré par le formidable essor du port du Havre et des constructions navales. Si sa famille était « *ancienne* » – mais laquelle ne l'est pas ? –, elle n'en était pas moins socialement plutôt modeste comme le confirme le mariage de la propre sœur de Jérôme Balthazar en 1804 avec un simple calfat<sup>1061</sup>. Son autre sœur et un de ses frères décédèrent avant d'atteindre l'âge adulte<sup>1062</sup>. Quant à l'aîné de la fratrie, Jean Jacques François, il mourut sur l'échafaud à Paris pendant la Révolution à l'âge de 27 ans en 1793. Nous ne savons de lui que ce que Jérôme Balthazar nous livre, à savoir qu' « *il a sauvé la vie de beaucoup de personnes* » dans ces circonstances tragiques<sup>1063</sup>.

### Une enfance orpheline et une formation intellectuelle ecclésiastique

Le 19 décembre 1771, le père Gilles François Jacques mourut prématurément à l'âge de 36 ans, « *ruiné* », nous dit-on, « *par un naufrage et des malheurs inattendus* »<sup>1064</sup>, laissant une veuve avec quatre enfants âgés de 9 mois à 6 ans<sup>1065</sup>. Jérôme Balthazar n'avait alors que 2 ans. Sa mère<sup>1066</sup> le confia alors à une amie charitable, tonnelière de son état, une certaine Marguerite Guérard

<sup>1058</sup> AMH, GG 137, BMI, ND, 1769.

<sup>1059</sup> Aujourd'hui commune de Mathieu, canton de Douvres-la-Délivrande, arrondissement de Caen, Calvados.

<sup>1060</sup> AMH, GG 131, BMI, ND, 1763; voir le tableau généalogique de la famille Levée figurant en annexe.

<sup>1061</sup> AMH, FM, E 36, LH, M, An XII (1804). Marie Madeleine Levée était née en 1771 à Notre-Dame au Havre et les témoins sont calfats et mâteurs, autrement dit ouvriers des chantiers navals.

<sup>1062</sup> Louise Victoire (1765-1777) et Charles Louis (1764-1771).

<sup>1063</sup> In *Biographie ou galerie historique*, édition de 1823, p. 8, note n° 1 ; il n'est pas né en 1767 comme l'annonce Levée mais le 12 mai 1766 (AMH, GG 134, BMI, ND, 1766).

<sup>1064</sup> Arnault et alii, *op. cit.*, p. 439.

<sup>1065</sup> L'un de ses enfants, Charles Louis, est décédé la même année.

<sup>1066</sup> Elle se remariera par la suite avec Jean Le Mercier et décèdera le 25 juillet 1812, à 78 ans (AMH, FM, E 77, D, LH, 1812).

veuve Prière, qui se chargea généreusement de son éducation<sup>1067</sup>. C'est ainsi que notre jeune Levée eut le privilège pour un orphelin de sa classe sociale de suivre une scolarité au Collège du Havre de 7 à 18 ans, c'est à dire de 1776 à 1787. Selon l'abbé Anthiaume<sup>1068</sup> qui eut accès aux archives du collège aujourd'hui disparues, il y « *obtint de beaux succès scolaires* » et remporta tous les prix de rhétorique.

C'est en 1785, alors âgé de 16 ans, qu'il reçut la tonsure des mains du Cardinal de La Rochefoucault, archevêque de Rouen, « *qui lui donna un bénéfice simple, afin de continuer ses études d'une manière avantageuse* »<sup>1069</sup>.

Le 8 octobre 1787, sur la caution du curé Mahieu, la Ville du Havre accorda à Jérôme Balthazar la bourse dite "Démare" d'un montant de cent livres par an<sup>1070</sup>. Fondée en 1769 par un contrat passé entre Anne Démare et l'Hôpital Général de la Ville, cette bourse était financée par un legs aux échevins pour être remise à un pauvre se destinant à la prêtrise<sup>1071</sup>. Les années 1787 et 1788 furent donc consacrées à des études de théologie couronnées par sa réception à l'examen. Il partit alors les parfaire au séminaire de Sées<sup>1072</sup> où il reçut les quatre ordres mineurs en 1789, l'année même de la Révolution. Sitôt celle-ci déclenchée, il manifesta sa volonté d'abandonner la prêtrise pour embrasser la carrière d'avocat ou celle de médecin mais il se heurta au refus catégorique de sa mère, et probablement aussi à la réprobation unanime de sa famille d'accueil et des autorités municipales et ecclésiastiques qui avaient financé ses études et lui avaient ménagé un état.

### **Le Jacobin enthousiaste**

C'est alors que la Révolution survint à point pour favoriser ses plans. Fin 1789<sup>1073</sup>, Levée profita du désordre ambiant pour abandonner de son propre chef l'état ecclésiastique et s'engagea comme commis dans une maison de commerce de la place. Cette information est corroborée par une lettre autographe datée du 7 février 1791<sup>1074</sup> par laquelle il propose aux officiers municipaux du Havre un quatrain qu'il a composé en hommage à Mirabeau qui vient de mourir. Le secrétaire de mairie a annoté en marge ces quelques mots : « *Cy-devant abbé et curé d'œuvre, aujourd'hui commis de négociant* ».

Cultivant durant ses loisirs les mathématiques et les langues anciennes, il parvint à

---

<sup>1067</sup> Arnault et alii, *op. cit.*, p. 439 ; et LEVEE, *op. cit.*, préface, p.10.

<sup>1068</sup> Anthiaume, *Le Collège du Havre [...]*, *op. cit.*, Tome 1, p. 355.

<sup>1069</sup> Arnault et alii, *op. cit.*, p. 439.

<sup>1070</sup> AMH, BB 72, Délibérations, 1785-1790 (f° 27, 8 octobre 1787).

<sup>1071</sup> AMH, BB 70, Délibérations, 1768-1777 (f° 23, 15 décembre 1769).

<sup>1072</sup> Arrondissement d'Alençon, département de l'Orne, siège d'un évêché.

<sup>1073</sup> Il a alors 20 ans.

<sup>1074</sup> BMH, Ms 392, pièce n°176.

persuader son ancien professeur, l'abbé Trupel<sup>1075</sup>, devenu Principal du Collège, de l'y embaucher comme professeur adjoint dès 1790, une situation qu'il ne conserva que peu de temps (jusqu'en 1791) et vraisemblablement en parallèle avec son emploi de commis.

C'est toujours en 1791 qu'il trouva à s'employer quelque temps au greffe du Tribunal civil et qu'il fut intégré comme sous-officier d'artillerie dans une compagnie de la Garde Nationale chargée de défendre la ville en ces temps troublés<sup>1076</sup>.

Les premières années de la Révolution, en particulier de 1792 à 1794, trouvèrent en Jérôme Balthazar un jacobin convaincu et enthousiaste. Sans doute ses origines sociales modestes, son enfance pauvre, et ses démêlés avec les autorités familiales, civiles et ecclésiastiques qui se ligüèrent toutes pour contrecarrer ses espérances y furent-elles pour quelque chose mais rien ne nous permet de dépasser le stade des hypothèses en cette matière. Quoi qu'il en soit, il adhéra à la Société patriotique Saint-Charles dès le 11 juin 1792<sup>1077</sup>. Un mois plus tard, précisément le 14 juillet 1792, il s'enrôla dans le Bataillon des Volontaires du Havre avec le grade de sergent-major, où il fut aussitôt élu membre du conseil d'administration et porte-drapeau<sup>1078</sup>. Il n'y servira que 15 mois car il sera rapatrié au Havre en octobre 1793 à la suite d'une « *crise de paralysie* »<sup>1079</sup>.

C'est vraisemblablement durant ces mois de guerre pour défendre la République qu'il noua une amitié durable avec un camarade de combat qui jouera un grand rôle dans la composition et la publication de ses biographies entre 1823 et 1828 et que nous retrouverons aussi lorsque nous en viendrons à étudier les écrits de Jacques Augustin Gaillard. Cet homme est Pierre Michel Rouelle, alors jeune volontaire havrais, et qui fera carrière dans les armées de la République, du Consulat et de l'Empire avant de revenir au Havre sous la Restauration avec le grade de général et le titre envié de baron d'empire. Les deux jeunes hommes avaient plus d'un point commun : en effet, Rouelle était quasiment du même âge que Levée<sup>1080</sup> et il était le fils d'un menuisier originaire de l'arrondissement de Bayeux<sup>1081</sup>. Il n'est pas invraisemblable de penser que les deux familles aient pu être liées antérieurement à cet épisode, ne serait-ce que par cette proximité des origines géographiques, professionnelles, sociales et des générations mais rien, cependant, ne permet de l'affirmer. Toujours est-il que cette amitié de jeunesse contractée dans le Bataillon des Volontaires du Havre perdurera par delà les années et l'éloignement physique. Mais n'anticipons pas, nous reviendrons en détail sur la carrière et la personnalité du général Rouelle lorsque nous croiserons

---

<sup>1075</sup> L'abbé Jacques Trupel figure parmi nos passeurs de mémoire havraise.

<sup>1076</sup> Arnault et alii, *op. cit.*, p. 439.

<sup>1077</sup> Elle avait été fondée le 8 février 1791. Voir Armelle PONSOT, *Les Jacobins au Havre (10 août 1792-9 thermidor An II)*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Rouen, 1983, vol. 2, Répertoire, fiche sur Jérôme Balthazar Levée.

<sup>1078</sup> Ce bataillon sera incorporé par la suite dans le 9<sup>e</sup> Régiment de la Seine-Inférieure.

<sup>1079</sup> Arnault et alii, *op. cit.*

<sup>1080</sup> Il était né au Havre le 21 juin 1770, il est donc plus jeune de 10 mois.

<sup>1081</sup> Se reporter à la généalogie familiale de Pierre Michel Rouelle en annexe.

de nouveau sa route un quart de siècle plus tard.

De retour au Havre en octobre 1793, Levée entra aussitôt au Comité de Correspondance de la Société patriotique Saint-Charles devenue entre-temps la Société Populaire. C'est aussi à la fin de cette année-là qu'il obtint une place de Commis dans l'administration de la Marine au port du Havre. C'est pendant ces quelques mois de travail dans cet emploi qu'il fit vraisemblablement la connaissance de Jacques Augustin Gaillard, alors Sous-Commissaire de la Marine au Havre et par conséquent son supérieur hiérarchique. Bien que leurs opinions politiques fussent alors opposées<sup>1082</sup>, nous nous plaisons à imaginer que cette cohabitation a pu faire germer dans l'esprit de Levée l'idée de ses futures *Biographies havraises* au contact du passionné d'histoire locale et de biographies qu'était Gaillard. Mais rien ne vient conforter cette séduisante hypothèse, sans compter que l'époque n'était pas à la littérature et qu'un abîme séparait le jeune et humble commis du Sous-Commissaire, chef adjoint de l'administration de la Marine au Havre<sup>1083</sup>.

La biographie de Levée<sup>1084</sup> que nous avons suivie d'assez près jusque là, escamote singulièrement sa période jacobine la plus enflammée dont il ne pouvait guère se targuer en 1827. Son itinéraire devient alors plus difficile à reconstituer avec certitude car il a laissé peu de traces dans les archives publiques et n'a malheureusement légué aucun papier personnel à la postérité. Il est vraisemblable aussi qu'un homme de cette expérience se soit employé à brouiller les pistes par la suite précisément pour protéger ses arrières dans un contexte politique hostile. On peut néanmoins affirmer qu'au début de 1794, Levée a abandonné la Marine pour fonder un école privée dont il est le professeur à son propre domicile<sup>1085</sup>, afin de pallier la désorganisation du Collège alors perturbé par l'absence prolongée des professeurs ecclésiastiques qui avaient choisi de s'exiler en Angleterre pour fuir la persécution contre les prêtres réfractaires. Une enquête concernant l'instruction publique au Havre et datée du 15 au 18 ventôse An II (5 au 8 mars 1794) mentionne bien Levée comme professeur. Ce document montre qu'il proposait aux autorités de tenir une école publique parallèlement à son petit établissement privé. Il enseigne, dit-il, la grammaire française, la géographie et l'histoire, et se destine aux enseignements secondaires « *s'ils ont lieu* »<sup>1086</sup>.

Décidément très énergique ou doué d'un certain don d'ubiquité, il exerçait à la même époque les fonctions de commissaire de police adjoint. L'abbé Anthiaume, toujours bien renseigné,

---

<sup>1082</sup> Voir partie consacrée à Gaillard. Les Jacobins le frappent de destitution et l'emprisonnent quasiment au même moment.

<sup>1083</sup> Qui aurait pu être son père ; il était né en 1750.

<sup>1084</sup> Arnault et alii, *op. cit.*

<sup>1085</sup> A. Ponsot, *op. cit.*, à la date du 16 février 1794 ; A. Anthiaume, *op. cit.*, p. 356 ; et Borély, *Histoire de la Ville du Havre : 1789-1815*, Tome 1, p. 290-291.

<sup>1086</sup> AMH, Fonds Legoy, 517W6, Universitaires.

nous le décrit en effet accompagnant « *le maire du Havre, François Bayle, et quelques officiers municipaux, pour procéder à la levée des scellés qui avaient été apposés chez un négociant du Havre* »<sup>1087</sup>. Toujours membre actif de la Société Populaire, il fut élu au sein de son Comité d'Instruction le 13 février 1794, en devint le secrétaire le 5 mars suivant et fut nommé le jour même membre du Comité de Subsistance auprès du Représentant du Peuple Siblot. Dès le lendemain, il fut désigné pour surveiller l'esprit public des campagnes du Pays de Caux<sup>1088</sup>. L'abbé Anthiaume a retrouvé aux Archives départementales le discours enflammé de Levée, prononcé le 29 mars 1794 devant les membres de la Société Populaire et républicaine du village de Dampierre-la-Source<sup>1089</sup> « *contre le fanatisme et la tyrannie des prêtres* ». Notre abbé a beau jeu alors d'ironiser sur le clerc défroqué qui prononça tant de violentes diatribes anti-cléricales en 1794 et finit par rédiger quelque trente ans plus tard des biographies presque hagiographiques de prêtres havrais exilés par la déchristianisation révolutionnaire...

Le 3 mai 1794, Levée fut à nouveau désigné, à la demande du District de Montivilliers et du Représentant du Peuple Siblot, pour le recensement des grains à Rouen, Gournay et Neufchâtel<sup>1090</sup>.

Non content d'exercer successivement, alternativement ou simultanément les fonctions de commis de négociant, ou de la Marine, de professeur au Collège ou à son domicile, de commissaire de police, il assumait des responsabilités importantes – le contrôle de l'approvisionnement et de l'esprit public – au sein d'une Société Populaire omnipotente et parcourut les campagnes cauchoises pour galvaniser les paysans « *contre la tyrannie des prêtres* ». Faisant montre d'une activité militante inlassable, Levée trouva encore le temps et l'énergie pour écrire discours et pièces de théâtre à la gloire de la Révolution. C'est ainsi que l'abbé Anthiaume nous le montre prononçant le 31 décembre 1793 dans sa ville un discours qui fit alors sensation contre « *la froideur des optimistes en Révolution* »<sup>1091</sup>. Le 9 janvier 1794, Levée se distingua particulièrement lors de la fête civique d'inauguration des bustes de Marat et Lepeletier en prononçant un discours public qui exaltait la mémoire de « *ces deux Illustres Victimes de la Tyrannie [sic]* », au point que le Conseil Général jacobin de la Commune en vota séance tenante et à l'unanimité l'impression aux frais de la Ville<sup>1092</sup>. Quelques jours après, le 18 janvier, Jérôme Balthazar proposa au Conseil pour le lendemain « *de parler au Peuple et de prononcer un Discours civique, sur l'Intérêt que chacun doit prendre à la Chose Publique, pour servir de suite à celui que je prononçai la précédente Décade de ce*

<sup>1087</sup> Anthiaume, *op. cit.*, p. 356-357. L'épisode est confirmé par les archives (AMH, FR. D1.8, f° 73).

<sup>1088</sup> A. Ponsot, *op. cit.* ; avec Dartel et Alexandre Lejeune.

<sup>1089</sup> Anthiaume, *op. cit.*, p. 357.

<sup>1090</sup> Aujourd'hui Gournay-en-Bray et Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime). Voir A. Ponsot, *op. cit.*

<sup>1091</sup> Anthiaume, *op. cit.*, p. 356. Cet épisode est confirmé par les archives (AMH, FR. D3.1.14 : Lettre de J. B. Levée au Conseil Général de la Commune datée du 18 janvier 1794).

<sup>1092</sup> Borély, *op. cit.*, Tome 2, p. 122-127 ; confirmé le jour même par la délibération du Conseil Général de la Commune du 20 nivôse An II (9 janvier 1794.), AMH, FR. D1.5, f° 50-53. En dépit de nos recherches, le texte de ce mémorable discours est resté introuvable.

mois, *Contre la froideur des Optimistes en Révolution* », discours dans lequel il voit un « *moyen de servir [sa] patrie* »<sup>1093</sup>. Une note en marge précise que la dite lettre a été lue au Conseil le même jour. Compte tenu des circonstances, il semble fort probable que Jérôme Balthazar Levée ait effectivement prononcé ce discours. Le 16 février suivant, il fut à nouveau désigné pour faire un discours à l'occasion de la fête de l'abolition de l'esclavage qui vient tout juste d'être décrétée, fête qui eut lieu le 10 mars suivant<sup>1094</sup>. En outre, ajoute l'abbé Anthiaume<sup>1095</sup>, Levée composa pour le théâtre du Havre « *quelques pièces de circonstance* » en 1793 et 1794, sans plus de précisions. Ces pièces ayant disparu, nous supposons qu'il devait s'agir de pièces édifiantes visant à promouvoir les idées jacobines radicales auprès de la population havraise.

Après la chute de Robespierre en thermidor (août 1794), Levée réintégra la Marine et s'embarqua comme « *sous-chef civil* » à bord de la corvette *La Constance*<sup>1096</sup>. Il navigua alors quelques semaines, s'éloignant prudemment du Havre où son zèle révolutionnaire et jacobin ne lui avait pas fait que des amis. Il débarqua cependant assez vite, probablement dès décembre 1794, « *le service de la mer étant incompatible avec sa santé* »<sup>1097</sup>.

C'est durant cette période à la Marine comme navigant que Levée fit la connaissance de Pierre Philippe Urbain Thomas<sup>1098</sup>, lequel évoquera leur amitié ambiguë dans ses *Souvenirs de Jeunesse*<sup>1099</sup> écrits sur ses vieux jours, comme nous le verrons plus loin.

### **Le professeur exilé**

En 1795, Levée jugea alors prudent de s'éloigner du Havre<sup>1100</sup> et nous le retrouvons employé à l'état-major de la 36<sup>e</sup> demi-brigade<sup>1101</sup>, puis secrétaire du Payeur général de la Division basée à Bruges<sup>1102</sup>, alors sous domination des armées de la République française. C'est dans cette ville qu'en 1796, il se présenta au Concours Général pour les chaires de professeur à l'École Centrale du Département de la Lys. Fin 1796 ou début 1797, il y fut nommé professeur de belles-lettres puis administrateur de l'établissement, fonctions qu'il exercera jusqu'en 1808. Il sera

---

<sup>1093</sup> AMH, FR. D3.1.14. Lettre de J. B. Levée au Conseil Général de la Commune en date du 29 nivôse An II (18 janvier 1794) ; les majuscules sont de l'auteur.

<sup>1094</sup> Ponsot, *op. cit.*

<sup>1095</sup> Anthiaume, *op. cit.*, p. 356.

<sup>1096</sup> Épisode cité par tous ses biographes, confirmé par son certificat de bonne vie et mœurs et de civisme délivré par le Conseil Général de la Commune le 27 octobre 1794 alors qu'il est en mer (AMH, FR. D1.8, f° 73).

<sup>1097</sup> Arnault et alii, *op. cit.*

<sup>1098</sup> Pierre Philippe Urbain Thomas (1776-1854), fils d'un capitaine de marine marchande du Havre, figure parmi nos passeurs de la mémoire havraise. Voir la partie qui lui est consacrée.

<sup>1099</sup> BMH, Ms 351. Levée qualifie Pierre Philippe Urbain Thomas d'« *ami* » et d'« *ancien condisciple* » dans le *Supplément* à son édition de 1828 de sa *Biographie havraise* (p. 3-5).

<sup>1100</sup> C'est aussi l'analyse de Richard Cobb in « L'armée révolutionnaire au Havre-Marat et dans le district de Montivilliers », extrait des *Annales de Normandie*, 1953, p. 297.

<sup>1101</sup> Arnault et alii, *op. cit.*, ainsi que tous les détails sur sa carrière professorale.

<sup>1102</sup> En Belgique ; Bruges fut le chef-lieu du département français de la Lys jusqu'en 1815.

même durant quatre années membre du Jury d'instruction publique.

Le 11 janvier 1808, il fut nommé comme professeur et censeur au Lycée de Bruges, charges qu'il exercera jusqu'en mars 1810. Entre-temps, l'Empire le nomma Officier titulaire de l'Université de France. Et en mars 1810, après 15 ans d'exil, il obtint un poste de professeur de rhétorique au Lycée et à la Faculté des Lettres de Caen.

En 1814, la Restauration le mit à la retraite « *sous prétexte de ses infirmités et son âge trop avancé* » alors qu'il n'a que 45 ans<sup>1103</sup>, et ce en dépit de tous ses efforts de réconciliation avec le nouveau régime monarchique qui se traduisirent par une série d'écrits flagorneurs à l'égard des Bourbons. Dès cette année 1814, en effet, et alors que la monarchie n'est pas encore stabilisée, Jérôme Balthazar Levée publia ses *Conseils d'un Français à ses Compatriotes, à l'occasion du rétablissement de l'auguste famille des Bourbons sur le trône de France*<sup>1104</sup> ainsi qu'une *Ode sur l'heureux retour de Sa Majesté Louis XVIII, roi de France, au milieu de ses sujets, à son entrée dans la capitale*<sup>1105</sup>. Désormais domicilié à La Chapelle-Saint-Denis<sup>1106</sup>, puis à Paris même, Levée ne manqua alors pas une occasion de faire publiquement allégeance au roi. Ainsi, lorsqu'il parvint enfin à publier le premier volume du *Théâtre Complet des Latins*<sup>1107</sup> en 1820, prit-il bien soin d'y insérer une dédicace à « *Monsieur Frère du Roi* » dont la flagornerie chantournée est fort éloignée du prêtre défroqué et du jacobin passionné de ses jeunes années révolutionnaires. De même, les événements dynastiques survenus en 1824 et 1825 furent pour lui à nouveau l'occasion de mettre sa plume au service de la monarchie en publiant une *Ode sur la mort de Louis XVIII et sur l'avènement au trône de S. M. Charles X*<sup>1108</sup>, dont il prend soin d'envoyer un exemplaire à la Ville du Havre, ainsi que des *Stances sur le sacre de S. M. Charles X*<sup>1109</sup>.

La fin de sa vie semble être marquée par la misère et la nécessité. Officier de l'Université retraité de force précocément, sa pension devait être fort maigre et ses biographes<sup>1110</sup> nous signalent qu'il était chargé de famille et dans un dénuement tel « *que les élèves des frères Sevestre, directeurs de théâtre dans la banlieue de Paris, à qui il donnait des leçons de français, durent se cotiser pour payer les frais de son inhumation et laisser quelques secours à sa veuve et à ses cinq enfants* »<sup>1111</sup>. La date de ce décès restait incertaine puisque certains biographes la plaçaient en 1828

---

<sup>1103</sup> Arnault et alii, *op. cit.*, p. 440. Le règlement de comptes politiques est clairement sous-jacent.

<sup>1104</sup> À Paris en 1814, in-8° de 12 pages.

<sup>1105</sup> À Paris en 1814, in-8° de 8 pages.

<sup>1106</sup> Commune aujourd'hui réunie à Paris (actuel quartier de la Gare du Nord).

<sup>1107</sup> En collaboration avec Lemonnier chez A. Chasseriau, à Paris, en 15 volumes de 1820 à 1823. (BMH, 32627).

<sup>1108</sup> À Paris en 1824, in-8° de 8 pages ; la séance du Conseil municipal du 14 février 1825 en fait mention (AMH, FM. D2.6, f° 43).

<sup>1109</sup> À Paris en 1825, in-8° de 8 pages.

<sup>1110</sup> Charles Vesque, *Histoire des rues du Havre*, p. 155 ; et Joseph MORLENT in *Archives du Havre*, Tome 2 (AMH, FM. D3.3).

<sup>1111</sup> Cité in Anthiaume, *Le Collège du Havre, op. cit.*, Tome 1, p. 357-358.

et d'autres en 1835, ne s'accordant que sur le lieu, Paris. Nous donnerons donc raison à Joseph Morlent et à Prosper Legros : Jérôme Balthazar Levée est bien décédé à son domicile parisien<sup>1112</sup> le 12 septembre 1828<sup>1113</sup> à l'âge de 59 ans, laissant en effet une épouse, Marie Costenoble, âgée de 55 ans. Les deux témoins étaient son fils François Benjamin Levée, 28 ans, ouvrier typographe demeurant à Paris, et son gendre, Jean Roy, ferblantier. La date et le lieu de son mariage ne sont pas évoqués mais compte tenu de l'âge de François Benjamin, il faut remonter au moins aux années 1799-1800, date à laquelle il était à Bruges depuis trois à quatre ans et où il vivra encore dix ans. Il semble par conséquent fort probable que Jérôme Balthazar Levée ait fondé une famille durant ce séjour brugeois<sup>1114</sup>, famille qu'il lui fallait bien nourrir dans ce contexte de misère.

Mais il est temps de considérer en détail le parcours littéraire d'un homme qui se présente lui-même à deux reprises dans ses ouvrages, en 1823 puis en 1828, comme un « *Officier de l'Université Royale de France, Membre de la Société Grammaticale et de la Société royale académique des Sciences de Paris, du Cercle Littéraire de Lyon et de plusieurs autres Société savantes.* »<sup>1115</sup>

## 2.2. Œuvres écrites : biographies havraïses et restauration monarchique

### Le « *littérateur* » classique

Nous l'avons vu, Jérôme Balthazar Levée s'est illustré très tôt au Havre en cherchant à mettre sa plume au service des causes qu'il défendait, sous la forme de discours, d'odes, de stances et de pièces de théâtre, tout particulièrement pendant sa période jacobine en 1793-1794, puis lors de la première Restauration en 1814 et enfin lors de la mort de Louis XVIII et de l'avènement de Charles X.

Levée a également fait preuve d'une grande érudition en publiant des traductions de poèmes et poésies<sup>1116</sup> et en dirigeant la traduction et la publication de classiques latins de 1816 à 1823, les *Œuvres de Cicéron* en 31 volumes<sup>1117</sup> et le *Théâtre Complet des Latins* en 15 volumes<sup>1118</sup>, deux travaux de longue haleine qui ont fait date à l'époque. En 1817, il édita un *Dictionnaire des Épithètes françaises*, ainsi qu'un volume de *Discours et poésies* de sa propre composition, lus ou prononcés à Bruges et à Paris, en 1827.

---

<sup>1112</sup> au 5, rue de Cracy dans le 6<sup>e</sup> arrondissement.

<sup>1113</sup> Acte dressé le 13 septembre 1828 (ADP, cote V 2 E / 11592).

<sup>1114</sup> Voir tableau généalogique de la famille Levée en annexe.

<sup>1115</sup> In *Biographie ou Galerie historique du Havre*, préface, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> éditions, 1823 et 1828.

<sup>1116</sup> *Les Vers à soie, suivi du Jeu des Echecs, poèmes et poésies fugitives*, traduits de Vida de Crémone et de Pierre Dorville. Paris, 1809, in-8°.

<sup>1117</sup> À Paris, chez Fournier, de 1816 à 1818.

<sup>1118</sup> À Paris, chez Chassériau, de 1820 à 1823.

L'abbé Anthiaume<sup>1119</sup> évoque enfin l'épisode de cette comédie en cinq actes et en vers que Levée avait composée et qu'il proposa à la municipalité de faire jouer à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle du Havre en juin 1823. Mais il se heurta au refus du directeur de la salle. Les Archives municipales conservent la copie de la lettre<sup>1120</sup> que le Maire lui adressa pour l'en informer et pour lui proposer de renvoyer son manuscrit à Paris par l'intermédiaire de « *notre bon concitoyen le Général Rouelle* » alors conseiller municipal du Havre. Leur proximité est donc de notoriété publique et il est fort possible que ce dernier ait été son intermédiaire havrais en cette affaire. La justification du refus apporté par le Maire mérite tout de même un léger détour pour sa saveur particulière. En effet, écrivait-il, « *notre public, composé en majeure partie d'individus qui ont plus sacrifié à Plutus qu'aux Muses, serait effarouché d'une comédie en cinq actes et en vers* ». Certes, voici une façon polie d'éconduire un compatriote tout en évitant de froisser la susceptibilité du général Rouelle et de déjuger le directeur du théâtre qui, dans le bureau du Maire, a vraisemblablement usé de métaphores plus senties pour jauger la qualité littéraire de cette œuvre. Cependant, si Jérôme Balthazar Levée devait apparaître aux yeux de ses contemporains bien meilleur latiniste que tragédien, le recours officiel à l'argument d'une élite culturelle havraise incapable d'apprécier une tragédie composée dans le goût classique et ce auprès d'un dramaturge célèbre dans tout le pays pour ses propres traductions du théâtre latin, reste pour le moins une attitude étrange. Les Havrais auraient-ils intégré la réputation de ville d'inculture qui était faite à leur cité ?

### **La première édition de la *Galerie havraise***

C'est en la même année 1823 que Levée fit paraître son ouvrage biographique havrais, de son titre complet tout à fait dans le goût de son époque : *Biographie ou Galerie historique des hommes célèbres du Havre qui se sont fait un nom par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus, etc., etc., depuis la fondation de cette ville par François I<sup>er</sup>, en 1516, jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>1121</sup>.

L'ouvrage dut être achevé à la fin de l'année 1822 car Levée en offrit un exemplaire à la Ville du Havre dès le 22 avril 1823. En témoigne la lettre qui accompagnait ce don<sup>1122</sup>, dans laquelle il annonçait par ailleurs au Maire qu'il formait en outre le projet d'écrire « *la Biographie des Havrais nos contemporains et de nos marins célèbres* ». Il concluait modestement en souhaitant

---

<sup>1119</sup> À qui nous devons cette bibliographie complète ; *op. cit.*, p. 357-359.

<sup>1120</sup> AMH, Série continue de copies de lettres du maire. D2.27 (1822-1824), f° 147 : lettre du 28 juillet 1823 répondant à celle de Levée datée du 25 juin 1823.

<sup>1121</sup> Deux exemplaires seulement ont été repérés : l'un conservé aux AMH (HIS051) et l'autre dans le Fonds Normand de la Bibliothèque de la SHED (n°72).

<sup>1122</sup> AMH, FM, R2.3.5. Bibliothèque municipale : dons de particuliers et achats, 1822-1868.

« *partager un jour quelques fleurons de la Couronne dont le front de MM. Casimir De la Vigne et Ancelot<sup>1123</sup> a été orné par vos mains* ». La réponse du Maire, conservée elle aussi, est sobre et convenue : il remercie, accepte le don et promet d'envoyer le livre à la bibliothèque publique<sup>1124</sup>.

Édité simultanément à Paris chez A. Chassériau & Mongie, et au Havre chez Chapelle, cet ouvrage de 116 pages comporte une introduction de 12 pages où l'auteur expose ses motivations, ses intentions et son programme, suivie de 48 notices biographiques présentées dans l'ordre alphabétique des patronymes puis d'une table alphabétique des mêmes patronymes. L'exercice biographique n'est pas nouveau pour Jérôme Balthazar Levée puisque les œuvres théâtrales latines qu'il a traduites et publiées de 1820 à 1823 sont toutes précédées de notices biographiques des auteurs. C'est donc un genre qu'il pratique couramment, même si ce travail avait été réalisé à l'époque avec l'aide de trois collaborateurs<sup>1125</sup> ; il n'en était pas moins le directeur de la publication et son principal artisan.

Mais c'est aussi un genre très prisé en ce tout début de XIX<sup>e</sup> siècle en France en général comme au Havre en particulier. En effet, on ne compte plus les dictionnaires biographiques, à commencer par la célèbre *Biographie Universelle* des frères Michaud<sup>1126</sup>, publiée en 85 volumes de 1811 à 1862<sup>1127</sup> et à laquelle collaborèrent plusieurs érudits havrais comme Jean-Baptiste Benoît et Alexandre Eyriès, ou encore Jacques Augustin Gaillard dès les débuts de l'entreprise comme nous le verrons par la suite.

Notons au passage l'apparementement étroit des titres des œuvres de Michaud et de Levée, comme le montre le développement suivant :

*Biographie universelle ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leur talents, leurs vertus ou leurs crimes.*

On le voit, cette simple comparaison terme à terme montre que Levée semble s'être directement inspiré de ce concept en vogue à l'époque, n'excluant dans son programme que les hommes célèbres par leurs crimes, rubrique qu'il eût peut-être été difficile de valoriser auprès de ses dignes compatriotes.

Cette convergence va même au delà puisque Louis Gabriel Michaud publia dès 1815 une

---

<sup>1123</sup> Poètes et littérateurs havrais particulièrement en vogue à l'époque. À noter que c'est un discours de C. Delavigne qui sera lu à l'inauguration de la Salle de spectacle peu de temps après, discours fort critiquable aux dires des contemporains comme Jacques Augustin Gaillard (BMH, Ms 559, année 1823).

<sup>1124</sup> D'où il a d'ailleurs disparu aujourd'hui ; la réponse est datée du 11 juin 1823. AMH, Série continue de copies de lettres du Maire. D2.27 (1822-1824), f° 113.

<sup>1125</sup> L'abbé Lemonnier, décédé avant la publication, en tant que coauteur, Amaury Duval, de l'Académie des Inscriptions, et Alexandre Duval, de l'Académie française. Voir son *Théâtre complet des Latins*, *op. cit.*

<sup>1126</sup> Louis Gabriel (1772-1858) et Joseph François (né en 1769) ; nous aurons l'occasion d'en reparler en détail lorsque nous aborderons la vie et les œuvres de Jacques Augustin Gaillard.

<sup>1127</sup> Une série complète est conservée à la BMH sous la cote 35837.

*Biographie des hommes vivans* (sic) en 5 volumes<sup>1128</sup> dont il est en grande partie l'auteur ou le réviseur. Or Levée n'annonce-t-il pas à la fin de son introduction<sup>1129</sup> :

« Malgré tous mes soins et ma bonne volonté, il a pu échapper à ma mémoire plusieurs noms dans cet essai biographique. Je prie mes concitoyens de m'aider à les rectifier dans un supplément que je placerais en tête de la *Biographie des hommes vivans* de notre ville, que je me propose de publier cette année. »

Ce qui d'ailleurs ne put se réaliser en cette année 1823 ni même en 1828 puisque sa préface de la seconde édition revue, corrigée et augmentée, publiée cette année-là comporte exactement la même annonce<sup>1130</sup> en dépit de la présence dans cette nouvelle livraison d'une partie consacrée aux « *hommes célèbres du Havre nés depuis le milieu du 18<sup>e</sup> siècle [...]* ». Mais nous y reviendrons en détail ultérieurement.

Une autre source d'inspiration, avouée cette fois, est signalée par ses soins dans cette seconde édition. En effet, dans l'article consacré au poète Cousin de Grainville<sup>1131</sup>, il cite les « *intéressants Mémoires historiques et biographiques publiés par M. P. J. Ét. V. Guilbert, aux lumières desquelles j'ai eu plus d'une fois recours dans la composition de mon opuscule* ». Il s'agit en fait très précisément des *Mémoires biographiques et littéraires, par ordre alphabétique, sur les hommes qui se sont fait remarquer dans le Département de la Seine Inférieure par leurs écrits, leurs actions, leurs talents* publiés à Rouen en 1812 par Philippe Jacques Étienne Vincent Guilbert<sup>1132</sup>. Sur la forme comme sur le fond ou sur la méthode, on le voit, Levée s'est largement inspiré de ses prédécesseurs parmi lesquels il nous faut réserver une place particulière à l'abbé havrais Anfray. Le ton général de l'ouvrage de Levée, le choix des personnages faisant la part belle au clergé du Havre, et parmi celui-ci plus particulièrement aux ecclésiastiques réfractaires qui s'étaient exilés pendant la Révolution<sup>1133</sup>, tout nous laissait supposer une forte influence de l'abbé Anfray que Levée avait côtoyé dans sa jeunesse. Une dette à son égard que Levée reconnaît bien volontiers, non pas dans sa préface mais dans la notice biographique qu'il lui consacre dès l'édition de 1823<sup>1134</sup>. En effet, écrit-il à propos de son ouvrage<sup>1135</sup>, « *j'ai profité plus d'une fois de ses lumières*

---

<sup>1128</sup> Selon Hugo P. THIÈME, *Bibliographie de la littérature française de 1800 à 1930*, Paris, E. Droz, 1933, Tome II, L-Z, notice sur L. G. Michaud ; et J.-M. QUÉRARD, *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique [...]*, Paris, Firmin-Didot, 1834 (Tome 6).

<sup>1129</sup> J. B. Levée, *op. cit.*, p. 11 et 12.

<sup>1130</sup> *Ibid.*, édition de 1828, préface, p. 11.

<sup>1131</sup> *Ibid.*, édition de 1828, préface, p. 56.

<sup>1132</sup> Chez l'éditeur F. Mari, en 2 volumes in-8° ; un exemplaire est conservé à la BMH sous la cote N 3351.

<sup>1133</sup> Dont l'abbé Pierre Thomas Le Marsis (1766-1814) qui figure parmi les passeurs de la mémoire havraise.

<sup>1134</sup> J. B. Levée, *op. cit.*, p. 13 à 15.

<sup>1135</sup> Rédigée et publiée notice par notice durant son exil à Winchester de 1792 à 1802, cette œuvre inachevée, car interrompue par la maladie de son auteur, est aussi connue sous le titre de *Feuilles Civiques*. (BMH, R 1294 et Ms 524).

dans la rédaction de cette *Biographie* ; et je l'ai fait avec d'autant plus de confiance, que ses notes sont rédigées avec une intégrité remarquable<sup>1136</sup>. »

Pourquoi Levée s'est-il consacré à un tel ouvrage, lui qui s'était fait un nom dans les genres dramatique et poétique et surtout dans la traduction des Latins ? N'oublions pas non plus qu'il avait quitté Le Havre un peu précipitamment pour son rôle durant la Terreur et qu'il n'y était plus revenu depuis trente ans. La préface de son ouvrage jette sur cette question de fond un éclairage intéressant. Levée ouvre ainsi son *Introduction*<sup>1137</sup> :

« Une Biographie qui ne contiendrait qu'une cinquantaine d'articles, destinés à perpétuer le souvenir de quelques personnes célèbres, nées dans une ville dont la population ne surpasse guère les 20 600 habitants, sera-t-elle digne de fixer l'attention de toute la France ? Et si elle n'intéresse que les concitoyens dont le biographe entreprend l'apologie, l'auteur ne travaille-t-il pas en pure perte ? Telles sont les deux questions que l'on m'a faites et que je me suis faites moi-même. [...] Je réponds donc à l'une et à l'autre, que rien n'est plus utile aux progrès de la science, des arts et de la littérature, à ceux même de la vertu, que de rassembler les exemples les plus éclatans que peuvent offrir à nos yeux [...] les plus petites villes [...], surtout quand ses exemples sont multipliés dans une proportion toujours croissante depuis plusieurs siècles, et sur un même point de notre territoire. Chaque ville, chaque bourg, chaque hameau ne fait-il point partie de l'état ? [...] Rendre dans le pays qui nous a vus naître, la vertu, l'honneur et le désir de la gloire héréditaires, c'est, je le crois, servir ses concitoyens et l'humanité : c'est donc se proposer un but d'utilité publique ; c'est mériter l'estime des autres, et payer à sa patrie une dette sacrée ».

Voilà pour les raisons du choix du genre biographique et voilà pour le choix du Havre. Le souci de mémoire est donc clairement exprimé et mis en relation avec l'identité de la ville du Havre dans un rapport de nécessité réciproque. Mais ce souci de reconnaissance à sa petite patrie et tout ce flot d'excellentes raisons peuvent-ils justifier à eux seuls ce regain soudain d'intérêt pour sa ville natale après trente années d'exil volontaire et une vie littéraire consacrée à tout autre chose ? Une réconciliation avec les élites havraises qu'il avait largement contribué à opprimer pendant la Terreur était-elle possible, souhaitable ou plus prosaïquement utile, et ce d'autant plus que cet ouvrage a été rédigé parallèlement à l'immense tâche que représentait l'édition du *Théâtre des Latins* ? Or un tel livre ne pouvait intéresser que cette « clientèle » havraise...

La réponse à cette question pourrait bien tenir dans les quelques lignes qui suivent immédiatement l'exposé des motifs cité ci-dessus :

« Tels sont les motifs qui m'ont déterminé à dédier aux instances d'un illustre ami, d'un de nos braves compatriotes, que sa modestie m'oblige à ne pas nommer. Je le remercie publiquement de m'avoir offert une occasion favorable de consacrer le peu de loisirs que m'ont laissé d'immenses travaux, à la mémoire des personnes célèbres dont Le Havre s'honore d'avoir été le berceau depuis sa fondation, jusqu'aux premières années du 19<sup>e</sup> siècle<sup>1138</sup>. ».

<sup>1136</sup> J. B. Levée, *op. cit.*, p. 14.

<sup>1137</sup> *Ibid.*, p. 1 et 2.

<sup>1138</sup> *Ibid.*, préface, p. 2 et 3.

Autrement dit, si Levée s'est lancé dans ce travail en dépit de son « *immense travail* » de publication du *Théâtre des Latins*, c'est parce qu'il n'a pas su résister aux arguments convaincants d'un « *illustre ami, un de nos braves compatriotes* ». Étant données sa situation financière désastreuse à cette époque et ses charges familiales, les arguments en question étaient vraisemblablement au moins sonnants et trébuchants.

Qui peut donc être cet « *illustre ami* » ? L'expression « *illustre* » jointe à celle de « *brave compatriote* » ne peuvent à cette époque s'employer qu'au sens propre. Il s'agit donc d'un homme originaire du Havre, devenu fameux pour ses exploits guerriers et sa bravoure au combat. Nous n'en connaissons qu'un qui soit assez intime avec Levée pour parler d'amitié et dont la relation avec l'auteur soit au Havre suffisamment de notoriété publique, tout au moins dans le petit cercle des élites culturelles et politiques, pour que l'allusion à sa personne soit transparente pour tous ses lecteurs havrais : c'est bien sûr le général baron Pierre Michel Rouelle. Nous avons vu en effet qu'en juillet 1823, le maire du Havre s'était servi de Rouelle comme intermédiaire pour rendre à Levée le manuscrit de la comédie en cinq actes qu'il proposait pour l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle du Havre<sup>1139</sup>. La vieille amitié entre eux date probablement de leur enfance, nous l'avons vu, et de la proximité vraisemblable entre les deux familles. Leurs origines géographiques et leurs conditions sociales sont très proches et leurs pères exerçaient des métiers suffisamment voisins pour qu'il se soient fréquentés. Mais ce ne sont là que des suppositions. Une chose est certaine : ils ont tous les deux fait partie du Bataillon de Volontaires du Havre parti défendre la Nation et la Révolution en 1792 contre la coalition des monarchies européennes. Pour des raisons de santé, nous l'avons vu, l'épopée a tourné court pour Jérôme Balthazar Levée. Mais Pierre Michel Rouelle a débuté ainsi une brillante carrière militaire qui lui a fait parcourir l'Europe durant 23 années de guerres révolutionnaires puis napoléoniennes. Sans entrer dans des détails inutiles, il convient de brosser ici un tableau rapide de la vie du Général Rouelle<sup>1140</sup> dont le biographe le plus précoce et le plus complet fut précisément... Jérôme Balthazar Levée en 1828<sup>1141</sup>. Notons au passage que son ami lui consacre une notice exceptionnelle par sa longueur et ses développements puisqu'elle ne compte pas moins de seize pages alors que la longueur moyenne de celles-ci est d'environ une page et demie à deux pages.

Pierre Michel Rouelle naquit au Havre en 1770 d'un père menuisier natif de Canchy<sup>1142</sup> en

---

<sup>1139</sup> AMH, Série continue de copies de lettres du Maire. D2.27, f° 147 (28 juillet 1823).

<sup>1140</sup> Pour en savoir plus, voir Georges SIX, *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814)*, Paris, Georges Saffroy, 1934, p. 395.

<sup>1141</sup> J. B. Levée, *op. cit.*, 2<sup>e</sup> partie, p. 77 à 93 (1828).

<sup>1142</sup> Canton d'Isigny, arrondissement de Bayeux, département du Calvados.

Basse-Normandie, et d'une mère, Marie-Anne Dubuc, native d'Hattenville<sup>1143</sup>, venus s'installer au Havre peu avant sa naissance sans doute pour travailler sur les chantiers de construction navale comme la famille Levée. Il s'engagea comme volontaire pour défendre la République à l'âge de 22 ans alors qu'il était commis de négociant, tout comme Levée<sup>1144</sup>. Dès lors, il n'eut de cesse de se distinguer par sa bravoure sur tous les champs de bataille. En effet, de 1792 à 1795, il servit dans l'armée du Nord en Hollande, puis de 1795 à 1799 dans l'armée d'Italie. En 1799, on le retrouve dans l'armée de l'Ouest contre les Chouans, puis dans l'armée des Grisons (Suisse) jusqu'en 1802. De 1802 à 1805, il était au Camp de Boulogne qui préparait alors l'invasion de l'Angleterre, puis rejoignit la Grande Armée en 1805 où il se fit remarquer pour sa bravoure par les plus grands dignitaires de l'Empire jusqu'à l'Empereur lui-même lors de la bataille d'Austerlitz. De 1808 à 1814, enfin, il servit comme officier supérieur dans la difficile guerre d'Espagne.

Durant toutes ces années, il accumula les distinctions et les grades pour accéder aux grades de général et maréchal de camp et à la dignité de baron à la veille de la Restauration. Il ne rentra en France que le 8 juin 1814, après la première Restauration et fut même nommé chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et fait commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'honneur par Louis XVIII.

Nommé commandant militaire du département de la Saône-et-Loire en août 1814, il conserva son commandement pendant et après les Cent Jours, en dépit d'une dénonciation anonyme<sup>1145</sup>. C'est durant ce séjour à Mâcon que Rouelle rédigea et publia son *Rapport sur la défense du Fort de Sagonte et de la ville de Murviedro*<sup>1146</sup> pour valoriser son action d'officier supérieur durant la guerre d'Espagne et se garantir contre d'éventuelles manœuvres hostiles en ces temps incertains et troublés. Ce rapport militaire (et politique) comporte en outre une curieuse *Note historique sur Sagonte*, longue de huit à dix pages selon l'édition, qui propose une histoire de la ville espagnole depuis ses origines antiques jusque vers 1811. Ce document, plutôt incongru dans ce contexte, dénote un goût affirmé pour l'histoire antique punique et latine ainsi qu'une solide culture classique, ce qui nous semble très étonnant quant à son auteur. Comment ce général qui a subi un siège anglo-espagnol particulièrement difficile durant plusieurs mois aurait-il eu le loisir de s'intéresser d'aussi près à l'histoire de Sagonte / Murviedro ? Où et comment ce simple fils de menuisier parti à la guerre à 22 ans aurait-il appris non seulement l'histoire antique

---

<sup>1143</sup> Arrondissement du Havre, canton de Fauville-en-Caux, Seine-Maritime. Voir le tableau généalogique de la famille Rouelle en annexe.

<sup>1144</sup> Christophe DURAND, *Les Volontaires Nationaux inscrits au Havre (juillet 1791-mars 1793)*, Maîtrise d'Histoire moderne, Université du Havre, 1998, p. 94-97.

<sup>1145</sup> *Ibid.*

<sup>1146</sup> Publié à Mâcon (Saône-et-Loire) chez Moiroux (44 p., in-4°), et à Paris chez Valade (32 p., in-4°) en 1814, il fait le récit de cet épisode de la campagne d'Espagne qui a duré de juillet 1813 à mai 1814. Ces deux documents sont conservés à la BMH sous les cotes respectives R 271 et R 271 bis.

espagnole mais en plus à rédiger cette note si documentée ? Se posent en outre les problèmes de l'identification des sources, de leur lecture et de leur exploitation à des fins historiques, à supposer qu'il les ait eues sous les yeux, et du savoir-faire que cela suppose. Rouelle n'est rentré d'Espagne qu'en juin 1814 après une véritable « anabase » avec son armée à travers la péninsule ibérique révoltée ; il n'a en aucun cas pu, matériellement et intellectuellement, avoir ni les moyens ni le loisir de rédiger ce document lui-même. D'ailleurs le rapport ne l'a été qu'une fois installé dans son commandement à Mâcon et ce travail était évidemment pour lui, à tous points de vue, une priorité vitale dans le contexte politique de l'époque.

S'il n'a pas été en capacité de l'écrire, serait-il possible qu'il l'ait demandé à son ami Levée que nous savons versé en histoire ancienne, universitaire et latiniste renommé ? Lors de la première Restauration en 1814, les deux amis sont dans une situation similaire. Levée et Rouelle sont tous deux des hommes nouveaux, purs produits de la Révolution et de l'Empire. Leurs réseaux personnels, patiemment construits au cours de cette période, devaient être logiquement ceux d'individus qui s'étaient faits seuls, à force de travail et loin des centres de pouvoir. Des réseaux dont on peut déduire qu'ils étaient à présent réduits à néant puisque constitués d'hommes renversés par la nouvelle donne politique. Cette impasse politique qui ne leur laissait aucun autre choix possible et cette similitude des situations personnelles lors de la chute de l'Empire, ont probablement resserré leurs liens et leur ont vraisemblablement donné l'idée d'une entraide mutuelle. Il n'existe malheureusement pas de preuve de tout ceci mais un indice nous semble aller dans le sens de l'hypothèse d'une rédaction de cette note par Levée. Dans la notice biographique qu'il consacre à son ami Rouelle, son évocation de l'épisode du siège de Murviedro<sup>1147</sup> lui fait inmanquablement amener cette remarque qu'il s'agit là de « *l'antique Sagonte* ». Lorsqu'un peu plus bas, l'auteur revient sur cette affaire, il se fait plus prolix :

« J'ai dit plus haut que cette ville est l'ancienne Sagonte, que la présence et le nom d'Annibal avait rendue célèbre tant de siècles auparavant. On voit encore près de ses murs les restes du temple de Diane, et, sur le même emplacement, on remarque à la fois le travail des Sagontins, celui des Romains et celui des Maures »<sup>1148</sup>.

Nous y voyons un indice tendant à montrer que Levée a rédigé cette notice pour son ami le général baron Rouelle. Un échange de services dont bénéficiera à son tour Levée en 1823 lorsque son ami jouera les intermédiaires entre la Ville du Havre et lui-même pour tenter de faire représenter sa comédie en cinq actes à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle, et surtout pour la publication de sa *Biographie ou Galerie havraise* que Rouelle a

---

<sup>1147</sup> Levée, *op. cit.*, édition de 1828, 2<sup>e</sup> partie, p. 84.

<sup>1148</sup> *Ibid.*, p. 88.

vraisemblablement financée sur ses fonds.

En effet, contrairement à Levée, ce dernier en avait les moyens car sa mise en disponibilité de l'armée peu de temps auparavant lui permit non seulement de rentrer en héros au Havre le 3 août 1815<sup>1149</sup> mais aussi de profiter de sa notoriété pour s'y ménager une position de notable en vue. C'est ainsi que lors de la visite au Havre du duc d'Angoulême et Grand Amiral de France en octobre 1817, Rouelle réclama auprès de la municipalité « *la faveur d'être convoqué pour attendre le prince à son arrivée avec les principales autorités de la ville* »<sup>1150</sup>. Bien que n'en faisant pas partie, il obtint cette insigne faveur comme en attestent les archives<sup>1151</sup>. Par ailleurs, en 1818, Pierre Michel Rouelle épousa Louise Antoinette Sézille, fille du négociant Pierre Sézille et de Louise Thérèse Papillon, elle-même issue d'une dynastie de négociants havrais<sup>1152</sup>. Les témoins de cette union comptent deux parents de la mariée, dont l'un est Inspecteur général des Forêts à Louviers (Eure) et l'autre négociant au Havre, et deux amis des mariés, Guillaume Duboc-Delessert et François Armand Lambert, tous deux bien connus comme négociants sur la place du Havre. En outre, son train de vie semble être à la hauteur de cette nouvelle notabilité puisque les recensements de population de 1818, 1820 et 1823, signalent que le couple avait à son service une femme de chambre, une cuisinière et un portier<sup>1153</sup>. Enfin le baron Rouelle fut nommé membre du Conseil municipal sur une ordonnance du roi Louis XVIII en date du 21 avril 1819<sup>1154</sup>. Il y fut installé dès la séance du 15 mai 1819 en même temps que les grands négociants Jean Jacques Joseph Lahoussaye, Pierre Édouard Petit, Bourlet-Hattinger, le baron André Bégouen-Demeaux<sup>1155</sup>, Adrien François Le Maistre<sup>1156</sup>, Melon Decaen et Bruneaux aîné. Il dut d'ailleurs à cette occasion prêter serment de fidélité au roi et à la Charte constitutionnelle. Il le restera jusqu'à sa mort à l'âge de 63 ans, le 13 février 1833<sup>1157</sup> et la commune de Gravelle donnera en 1838 son nom à la rue du hameau de Tourneville où se trouvait sa propriété de campagne<sup>1158</sup>.

## La seconde édition de la *Galerie havraise*

On le voit, tandis que Pierre Michel Rouelle réussissait brillamment non seulement son

---

<sup>1149</sup> Christophe Durand, *op. cit.*, p. 97.

<sup>1150</sup> AMH, FM. K3.2.3. Visite du duc d'Angoulême, 1817. Lettre du Commissaire général de police du Havre au Maire datée du 18 octobre.

<sup>1151</sup> AMH, Série continue de copies de lettres du Maire. D2.24, octobre 1817.

<sup>1152</sup> Le 31 janvier 1818, AMH, FM. E 46 ; la mariée est plus jeune que lui de 27 ans. Voir tableau généalogique de la famille Rouelle en annexe.

<sup>1153</sup> AMH, FM. F1.7 (1818), F1.8 (1820) et F1.9 (1823).

<sup>1154</sup> AMH, FM. D<sup>1</sup>.4. Délibérations du Conseil municipal. 1818-1821. Guillaume Antoine Sery est maire depuis 1800 et le restera jusqu'en 1821.

<sup>1155</sup> qui succèdera à Sery en 1821 en tant que maire du Havre.

<sup>1156</sup> qui succèdera à Bégouen-Demeaux en 1830 en tant que maire du Havre et exercera jusqu'en 1848.

<sup>1157</sup> AMH, 5Mi38.

<sup>1158</sup> AMH, Délibération du Conseil municipal de Gravelle du 13 janvier 1838. La commune de Gravelle a été réunie au Havre avec la rue du Général-Rouelle qui existe encore de nos jours.

retour dans sa ville natale la tête haute mais aussi sa reconversion et son adaptation à la nouvelle donne politique et économique née de l'effondrement de l'Empire et de la Restauration des Bourbons, son ami Jérôme Balthazar Levée dut, quant à lui, multiplier les gages de fidélité au nouveau régime sans parvenir réellement à convaincre, faute probablement de fortune personnelle qui lui eût permis de revendiquer comme son ami la notabilité, mais sans doute aussi parce que les élites havraises avaient bonne mémoire et solide rancune quant à son rôle actif durant l'épisode révolutionnaire. Le sort de Jean-Baptiste Denis Lesueur, avec un parcours différent, avait déjà démontré toute la difficulté de se faire une place dans le nouvel ordre social, politique et économique de la Restauration.

C'est sans doute la raison pour laquelle Levée publia en 1828 une seconde édition corrigée, revue et augmentée de sa *Biographie ou Galerie havraise*<sup>1159</sup> car, aux 116 pages révisées de la première édition, l'auteur ajouta un *Supplément* qui comprend une *Notice géographique sur Le Havre* de 7 pages<sup>1160</sup>, suivie d'un *Supplément à la Biographie des hommes célèbres du Havre* de 33 pages<sup>1161</sup>. Il reprit donc intégralement 55 des 58 notices de la première édition<sup>1162</sup> auxquelles il en ajouta 43 nouvelles. Ce sont donc au total 98 personnalités qui furent étudiées. Cet ensemble est précédé de la liste commentée des personnes auxquelles il aurait voulu consacrer une notice mais pour lesquelles il a finalement dû renoncer soit parce qu'il a manqué de renseignements, soit parce qu'« *il s'est heurté à la modestie de certains* »<sup>1163</sup>. Parmi ceux-ci, Levée cite Gaillard comme étant « *connu de chacun de nous [...] par son zèle infatigable à constater les monumens et les faits qui peuvent honorer notre ville* »<sup>1164</sup>, et Thomas qu'il qualifie ainsi en quelques mots : « *mon ancien disciple, mon ami* »<sup>1165</sup>. Rappelons que tous deux s'étaient connus dans l'administration de la Marine en 1793 et 1794 après avoir fait leurs études au Collège du Havre. En outre, compte tenu d'une part de l'écart de sept années qui les sépare et d'autre part de l'expression « *disciple* » employée par Levée pour le qualifier, il semble plus que probable que Thomas fut son élève bien que ce dernier n'évoquât que l'abbé Porée<sup>1166</sup> parmi ses professeurs dans ses *Souvenirs d'un Vieillard*<sup>1167</sup>. Cette probabilité est encore renforcée par un autre témoignage de Thomas qui précise dans le même document qu'il était encore au Collège en 1791 alors que nous savons que Levée y

---

<sup>1159</sup> Simultanément à Paris chez C. J. Trouvé et au Havre chez Chapelle. Seuls quatre exemplaires ont pu être localisés ; trois sont conservés à la BMH sous la cote N 1387 (220 p.) et un a été très récemment acquis par les AMH.

<sup>1160</sup> Levée, *op. cit.*, p. 7-14 de la 2<sup>e</sup> partie.

<sup>1161</sup> Levée, *op. cit.*, p. 14-47 de la 2<sup>e</sup> partie.

<sup>1162</sup> Les trois notices abandonnées étaient très succinctes et manifestement l'information lui faisait toujours défaut en 1828.

<sup>1163</sup> Levée, *op. cit.*

<sup>1164</sup> Jacques Augustin Gaillard figure parmi les passeurs de la mémoire havraise.

<sup>1165</sup> Pierre Philippe Urbain Thomas (1776-1854), qui eut une vie aussi dangereuse que Rouelle mais sur mer, fait partie des passeurs de la mémoire havraise.

<sup>1166</sup> Charles Pierre Porée (1757-1800) compte parmi les passeurs de la mémoire havraise.

<sup>1167</sup> BMH, Ms 351, f<sup>o</sup> 7.

enseigna sous l'autorité de Jacques Trupel précisément en 1790 et 1791<sup>1168</sup>. Cependant le véritable intérêt du témoignage de Thomas réside ailleurs. En effet, les quelques lignes<sup>1169</sup> qu'il lui consacre dans ces *Souvenirs* rédigés vers 1836 et 1837, méritent d'être citées pour leur éclairage nettement discordant avec la biographie autorisée de 1827. Après avoir précisé qu'il fut son « *camarade* » dans les bureaux de la Marine du Havre dans les années 1793 et 1794, voici ce qu'il raconte :

« Appartenant à une famille pauvre, [Levée] avait projeté de suivre la carrière ecclésiastique. [...] Mais quoiqu'il eût déjà, je crois, reçu les ordres mineurs, dès qu'il entrevit le revirement de la médaille, il changea bout pour bout comme on dit dans la Marine. Au bonnet carré du clerc, il substitua le bonnet rouge du Sans-Culotte ; au lieu d'être apôtre d'un lieu de paix, il se fit apôtre de la République, accomplit quelques missions de ce genre dans l'étendue du District, et [...] il fit quelques pièces patriotiques pour célébrer quelques événements d'alors. [...] On pense bien que le camarade, apôtre, auteur et républicain n'était pas un commis fort exact. [...]. Il put cependant obtenir une place de Professeur au lycée de Mayenne<sup>1170</sup>, plus tard au Collège de Caën ; mais quoi qu'il eût chanté et l'Empereur et les Bourbons, il perdit la place et fut obligé d'être maître de français pour les élèves de MM. Sevestre, Directeurs des Théâtres de la Banlieue de Paris. Il est mort en 1828, je crois, ne laissant rien à sa veuve et à ses enfants, pas même de quoi pourvoir aux frais de sépulture, dont MM. Sevestre eurent la charité de se charger. »

Après ce regard aigu et sans complaisance que porte cet « *ami* » sur les inconstances politiques et les échecs domestiques de Levée, il enchaîne ainsi :

« Il a publié entr'autres une biographie havraise, in-8° de 104 pages, dont le principal objet fut de rendre publique celle du Général Baron Rouelle, qui a, dit-on, fort généreusement payé l'article qui lui est consacré ».

Lorsque Thomas écrit ces lignes, c'est un retraité féru de sciences sociales, politiques, économiques et naturelles, passionné d'histoire et d'érudition, membre de plusieurs sociétés savantes et membre fondateur de la Société Havraise d'Études Diverses qui s'exprime. C'est donc un homme qui pèse ses mots et vérifie ses informations. Et ce dernier trait confirme ce que nous lisions entre les lignes et ce que nous avons déduit des éléments présents dans les archives, à savoir non seulement que le général Rouelle a probablement suggéré et financé la première édition de 1823, mais qu'il a en outre joué un rôle central dans la seconde édition de 1828 dans laquelle sa propre notice biographique revêt des proportions démesurées par rapport aux autres.

En effet dès le 6 janvier 1828, une lettre<sup>1171</sup> du maire du Havre Bégouen-Demeaux à Levée fait référence à sa missive du 9 décembre 1827 et lui explique que le Conseil municipal réuni le 5 janvier a accédé à sa demande d'une « *allocation* » de 500 Francs pour couvrir les frais

<sup>1168</sup> BMH, Ms 351, f° 293 v°.

<sup>1169</sup> BMH, Ms 351, f° 298 v° à 299 v°.

<sup>1170</sup> Affirmation erronée de la part de Thomas puisque nous savons qu'il exerça à Bruges.

<sup>1171</sup> AMH, Série continue des copies de lettres du Maire. D2.31 (1827-1828), f° 77.

d'impression de la seconde édition car il a pris en compte « *sa position malheureuse* » et qu'il est « *père de famille* ». Le Conseil souhaite ainsi, écrit-il, « *encourager cet auteur qui s'est fait avantageusement connaître par la publication de plusieurs ouvrages et notamment celui du Théâtre complet des Latins*<sup>1172</sup> ». Néanmoins, le maire émet une réserve quant à son projet de biographie des contemporains<sup>1173</sup> :

« Je ne puis cependant vous dissimuler l'opinion unanime du Conseil qu'il serait à désirer que vous fussiez encore à tems [sic] de supprimer la partie de votre ouvrage que vous m'annoncez devoir contenir la biographie des contemporains. Il convient d'attendre pour parler des hommes que la mort ait ôté à ce qu'on peut en dire **toute apparence d'une influence personnelle**. »

L'allusion à son marché avec Rouelle est transparente pour qui connaît l'affaire. Mais ce dernier y voyait vraisemblablement un enjeu personnel immédiat et futur d'importance et son influence a dû s'exercer efficacement puisque le livre a bel et bien paru pourvu d'une *Biographie des hommes célèbres du Havre, nés depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle* comprenant la belle notice attendue sur Rouelle et... une notice flatteuse sur le maire du Havre André Bégouen-Demeaux<sup>1174</sup>.

Sitôt paru, Levée en expédia plusieurs exemplaires à la Ville pour sa Bibliothèque publique<sup>1175</sup> par l'intermédiaire du général Rouelle et en se recommandant de lui<sup>1176</sup>. Le maire réagit aussitôt positivement, montrant à quel point leur stratagème avait réussi au delà des leurs espérances :

« Mr Levée, à Paris.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et M<sup>r</sup> le Général s'est acquitté de la Commission que vous lui aviez donnée de me remettre plusieurs exemplaires de votre ouvrage. Je me suis empressé de prendre connaissance des additions que vous y aviez faites et je me fais un plaisir de vous annoncer que je les ai vues avec beaucoup d'intérêt. Permettez-moi de vous remercier de la manière obligeante dont vous vous exprimez à mon égard [...]<sup>1177</sup>. »

Signalons enfin au passage que la vanité de Monsieur le Maire en fut si flattée qu'un tiré à part de sa notice biographique figure encore dans les archives de la famille Bégouen-Demeaux<sup>1178</sup>.

Ainsi donc, on peut en conclure que la *Biographie ou Galerie havraise* de Jérôme Balthazar Levée fut bel et bien le produit d'une commande de son mécène et ami le baron Rouelle qui

<sup>1172</sup> AMH, Délibérations du Conseil Municipal. 1828-1830. Séance du 5 janvier 1828, f° 3.

<sup>1173</sup> AMH, Série continue des copies de lettres du Maire, D2.31 (1827-1828), f° 77.

<sup>1174</sup> Levée, *op. cit.*, 1828, 2<sup>e</sup> partie, p. 54 et 56.

<sup>1175</sup> AMH, FM. D1.17.8, Minutes du Conseil Municipal, 1828. La séance du 2 juillet accuse réception de l'envoi de Levée daté du 15 juin.

<sup>1176</sup> AMH, FM. R2.3.5. Lettre de J. B. Levée au Maire du Havre datée du 15 juin 1828. N'oublions pas que Rouelle est membre du Conseil depuis 1819.

<sup>1177</sup> AMH, Série continue des copies de lettres du Maire. D2.32 (1828-1829), f° 62. Lettre à J. B. Levée du 16 juillet 1828.

<sup>1178</sup> AMH, Fonds Bégouen-Demeaux, Carton 3, Liasse 2. Voir Laurent BÉGOUEN-DEMEAUX, *Inventaire des Papiers Bégouën-Demeaux*, Paris, Laurent Bégouën-Demeaux, 1987, p. 40.

souhaitait de cette façon stabiliser sa situation matérielle et politique lorsqu'il comprit que la monarchie perdurerait, et probablement aussi laisser une trace de ses exploits guerriers dans la grande épopée des armées françaises républicaines et impériales. Et bien lui en a pris car c'est à notre connaissance la seule biographie existante de ce personnage et nous ne devons qu'à Levée la préservation de sa propre mémoire. Quant à notre héros, il mourut trop tôt pour récolter les fruits de tous ses efforts et Rouelle hérita de ses papiers dont certains semblent bien concerner un autre passeur de la mémoire havraise, Jacques Augustin Gaillard, qu'il fréquenta au Conseil municipal pendant quelques années.

Quant à son œuvre, elle trouvera un prolongement dans celle de son cadet Augustin Prosper Legros<sup>1179</sup> qui, de son propre aveu, s'est largement inspiré de son aîné pour écrire son *Précis historique sur la Ville du Havre depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à Charles X*<sup>1180</sup> ainsi que sa *Description du Havre, ou Recherches morales et historiques sur les habitans, le port et les principaux établissemens de cette ville, avec une notice sur les personnages célèbres qui y sont nés*<sup>1181</sup>. Cet auteur rédigea même une notice biographique sur Levée dont on retrouve la trace dans l'inventaire des papiers qu'il a légués à la Bibliothèque municipale ; mais le document a malheureusement disparu<sup>1182</sup>.

Né dans l'humble famille d'un charpentier de marine venu chercher de l'ouvrage au Havre au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Jérôme Balthazar Levée a donc connu une vie pleine de vicissitudes, commencée et achevée dans la misère. Orphelin de père dès sa plus tendre enfance, sauvé de la pauvreté grâce à la charité d'une femme qui lui permit par chance d'échapper au destin peu enviable des individus de sa condition en lui offrant une éducation soignée, notre héros parvint à obtenir un état ecclésiastique à la veille de la Révolution à force de travail et par la grâce de la philanthropie d'Ancien Régime. Ayant peu de goût pour cet état, c'est vraisemblablement l'immobilisme et la rigidité de cette société qui le jeta à 20 ans, plein de flamme et d'enthousiasme, dans les bras d'une Révolution toujours plus radicale pour laquelle il déploya une énergie et une activité considérables, pour ne pas dire un activisme jacobin dont le zèle finit par se retourner contre lui dès le renversement de Robespierre. Homme aux talents multiples, brillant intellectuel à la vaste culture classique, il fut contraint d'exercer toutes sortes de métiers faute d'en avoir appris un seul qui puisse le nourrir. Nous l'avons vu, sa biographie autorisée publiée en 1827 laisse dans l'ombre les origines sociales de la famille, les années de misère et l'épisode sans-culotte pour valoriser la carrière d'enseignant et l'œuvre du « *littérateur* », poète, traducteur et latiniste, comme

---

<sup>1179</sup> Né au Havre en 1791 et décédé dans la même ville en 1832 ; c'est aussi un autre passeur de la mémoire havraise.

<sup>1180</sup> Publié au Havre chez A. Thouret en 1826 (48 p.). BMH, N 1351.

<sup>1181</sup> Publié à Paris chez Fournier-Favreux en 1825 (259 p.). AMH, BA0015 et BA0015bis.

<sup>1182</sup> Il comptait 4 feuillets manuscrits non datés et figure toujours dans *le Catalogue des Manuscrits* sous la cote Ms 377.

pour souligner l'injustice morale subie à la Restauration, mais aussi le préjudice économique puisqu'il lui fallut survivre et nourrir sa famille avec une simple retraite d'officier de l'université. Ce contexte est d'autant plus essentiel pour comprendre l'œuvre de mémoire havraise de Levée que les enjeux politiques et économiques personnels prédominent et sont récurrents tout au long de sa vie littéraire, et plus particulièrement à partir de la Restauration en 1814-1815.

Un travail de mémoire, donc, incontestablement lié à l'identité havraise, écrit par un Havrais et pour des Havrais et visant à valoriser la spécificité du port, de la ville et de ses habitants. Mais ce travail répond aussi à des motivations très personnelles, d'une part littéralement la survie physique et économique de Levée lui-même et de sa famille, et de l'autre la valorisation des actes de bravoure et de patriotisme du général Rouelle de façon à lui permettre une adaptation politique et économique à la nouvelle société née de la Restauration.

Levée, le biographe repent, entretint donc des rapports étroits avec Pierre Michel Rouelle, et lointains avec le Sous-Commissaire de la Marine Jacques Augustin Gaillard, cousin de Louis Augustin Pinel. Nous verrons que Rouelle joua, à plus d'un titre, les intermédiaires entre ces deux personnages et par là-même un rôle non négligeable dans le passage de la mémoire havraise dans le premier tiers de ce XIX<sup>e</sup> siècle.

### **3. Jean-Baptiste Denis Lesueur et l'identité normande et maritime du Havre**

#### **3.1. Des origines à la Révolution : une ascension sociale préparée de longue date**

##### **L'ascension d'une famille de petits bourgeois**

Né d'une famille installée de longue date au Havre, Jean-Baptiste Denis Lesueur appartient à une dynastie de boutiquiers et de commerçants. Son grand-père, Charles Alexandre (1675-1737) est en effet signalé comme aubergiste de la fin des années 1690 à sa mort. Né de son premier lit, son fils aîné Pierre Charles (1715-1767) épouse en 1745<sup>1183</sup> la fille d'un brasseur de cidre et exerce successivement les activités de marchand de vin, de marchand de bois, puis de garde-magasin. Toutefois, ses enfants, Marie Anne (1751-1813) qui épouse en 1774 un marinier dans la famille de marchands et marins Decaen, et Jean Charles (1757-1807), qui se marie en 1793 avec une fille de laboureur et exerce au sein de l'Amirauté du Havre successivement les fonctions subalternes mais néanmoins qualifiées de jaugeur de navires, de commis de la Marine et de receveur de l'Octroi, témoignent des affinités progressives de cette famille avec le négoce maritime contrôlant la ville.

---

<sup>1183</sup> AMH, dossier biographique Lesueur, de même que les références généalogiques suivantes.

Le troisième et dernier de ses cousins germains, né en 1760 et prénommé Denis Jean-Baptiste, se marie en 1787 avec la fille d'un maître menuisier et devient officier de la marine marchande. Les professions des enfants nés d'un second lit, Denis Balthazar, son futur père, et Marie Anne Marguerite (née en 1729), confirment cette évolution. Celle-ci épouse un certain Vallonde lequel succédera en 1757 à son beau-frère Denis comme cleric-sergent à l'Hôtel de Ville<sup>1184</sup> alors que Denis poursuit une remarquable carrière à l'Amirauté, qui le distingue nettement de la boutique paternelle et le conduit à exercer de prestigieuses charges royales. Dans ce contexte, le père de Jean-Baptiste Denis Lesueur ne fait que consacrer cette évolution tout en assurant l'ascension sociale de cette famille.

Né en 1725 du second mariage de son père Charles Alexandre avec Marie Anne Quartier<sup>1185</sup>, Denis épouse en effet à 20 ans, en 1745<sup>1186</sup>, Marie Anne Morel (1719-1772) qui n'est autre que l'une des cinq filles du dernier représentant de la dynastie des capitaines-négociants, armateurs et échevins, Guillaume François Morel, une dynastie que nous avons évoquée pour les écrits de Guillaume Morel au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est cette ascendance que Lesueur s'attachera à mettre en valeur dans ses écrits car ce mariage permet à son propre père de sortir de la boutique paternelle et d'accéder à l'administration municipale en même temps qu'à un milieu social nettement supérieur à celui de sa sœur ou de son demi-frère. Les actes d'état civil qui jalonnent sa vie et les apports des archives de la Ville permettent de reconstituer brièvement une carrière confirmant cette évolution. Dès l'époque de son mariage et jusqu'au 22 novembre 1750, date de la naissance de son fils Jean-Baptiste Denis<sup>1187</sup>, Denis Lesueur est mentionné comme commis au greffe de l'Amirauté. Peu de temps auparavant, le 12 octobre 1750, il est élu cleric-sergent par le Corps de ville pour deux années, une élection confirmée par le duc de Saint-Aignan, gouverneur du Havre, le 4 novembre<sup>1188</sup>. Ayant dû quitter ses premières fonctions à l'Amirauté au commencement de l'année 1751, il est réélu cleric-sergent à l'Hôtel de Ville pour un mandat de quatre ans<sup>1189</sup> à la fin de 1752, mandat reconduit pour une période équivalente le 29 décembre 1756<sup>1190</sup>. Jusqu'en mars 1757, il n'est donc titulaire d'aucune charge d'officier et c'est à cette date qu'il exerce, parallèlement à sa profession, une charge de buraliste sous les ordres de Pierre Alexandre de Cantelou, receveur et régisseur des octrois de la Ville. Enfin, il est nommé à la charge de greffier de l'Amirauté à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1758<sup>1191</sup> et, en 1766, l'acte d'inhumation de sa nièce Aimable

---

<sup>1184</sup> AMH, BB 99.

<sup>1185</sup> ou Quartier / Cartier ; AMH, GG 47.

<sup>1186</sup> AMH, GG 113.

<sup>1187</sup> AMH, GG 118.

<sup>1188</sup> AMH, BB 91.

<sup>1189</sup> AMH, BB 94.

<sup>1190</sup> AMH, BB 94.

<sup>1191</sup> AMH, BB 55.

Victoire précise qu'il est devenu greffier de la Subdélégation de la Ville<sup>1192</sup>. Courant 1767, Denis sera nommé greffier en chef de l'Amirauté et de la Subdélégation, comme en témoigne l'acte de mariage de sa fille Anne Félicité, titre qu'il gardera jusqu'à sa retraite en 1777. En 1776, il sera même désigné pour exercer par intérim pendant quelques mois la charge de subdélégué en remplacement de M. Oursel décédé et en attendant la nomination de son successeur<sup>1193</sup> après avoir été, de 1771 à 1775, chargé par l'Amiral de France de suivre pour son compte le projet de construction des phares de La Hève en liaison avec la Chambre de Commerce de Normandie, maître d'œuvre de l'opération. Dès 1772, il fait entrer son fils unique Jean-Baptiste Denis, alors âgé de 22 ans, comme commis au greffe de l'Amirauté dans le but d'assurer sa succession dans cette charge, ce qu'il obtiendra de l'Amiral cinq ans plus tard, en avril 1777. Denis meurt le 16 novembre 1778, à l'âge de 54 ans ; son acte d'inhumation<sup>1194</sup> le présente comme ancien greffier de l'Amirauté et receveur des droits de l'Amiral, ultime charge qui semble ne lui avoir été conférée qu'après son départ du greffe.

Alors que son demi-frère a exercé une carrière de marchand et a contracté union dans son milieu professionnel, et que ses neveux ont au mieux pu faire carrière en tant qu'officiers de la marine marchande ou commis-jaugeur de navires à l'Amirauté, Denis, en trente années de carrière, a donc franchi un palier social en quittant la boutique paternelle pour assurer de plus hautes fonctions administratives liées à l'office dont il est détenteur et, dans ce contexte, son souci paraît naturellement d'avoir cherché à consolider cette position sociale nouvelle en associant très tôt son fils à ses fonctions pour que cette charge reste dans la famille et lui assure un bel avenir. Une habile stratégie d'alliances matrimoniales pour ses enfants vient compléter la politique mise en place. Consolider à tout prix, tel semble en effet avoir été le mot d'ordre de Denis qui, comme tout homme nouveau, a dû mesurer le coût d'une ascension sociale réussie. A priori, il ne peut pas prétendre à des alliances directes avec la haute bourgeoisie négociante ou judiciaire, ou encore moins avec l'étroite noblesse locale. Il ne dispose en effet d'aucune fortune à proprement parler. Cependant, l'alliance qu'il a contractée par son mariage avec une demoiselle Morel le rapproche de la famille Vieillard. Or, trois des fils de Pierre Paul Claude Vieillard, marchand épicier, sont capitaines marchands. Munies d'une dispense au troisième degré de consanguinité, les trois filles de Denis Lesueur – Anne Félicité (née en 1746), Anne Armande (née en 1752) et Marie Anne (née en 1756) – épouseront ainsi respectivement les trois fils Vieillard : Pierre Augustin (1740-1801) en 1767, Daniel Alexandre (1748-1820) en 1773 et Grégoire François (1745-1799) en 1776. Jean-Baptiste Denis épouse, quant à lui, en 1772 Charlotte Geneviève Thieullent (1755-1795), qui

---

<sup>1192</sup> AMH, GG 134 ; le 27 avril.

<sup>1193</sup> MHNH, pièce n°01.010 ; lettre de Decrosne à Denis Lesueur, 1776.

<sup>1194</sup> AMH, GG 146.

est la fille unique d'un capitaine de navire, Robert Jean-Baptiste Thieullent, et de Marie Marguerite Lagenet (1731-1808), laquelle est issue d'une famille de négociants dont nous aurons l'occasion de reparler. Ainsi, il apparaît clairement que Denis réussit de manière progressive à consolider sa position en assurant avec succès le passage de sa famille de la boutique vers le monde maritime au moment même où le trafic commercial du Havre bénéficie d'une croissance économique remarquable. Par sa position, ses alliances et ce réseau déjà établi, Jean-Baptiste Denis Lesueur saura profiter de cette situation. Il se situe donc tout au bout d'une chaîne familiale marquée par sa volonté d'ascension sociale. Le choix des prénoms du fils de Denis fut d'ailleurs le signe emblématique de ce processus. Il fut en effet prénommé Jean-Baptiste car il eut pour parrain Jean-Baptiste Plainpel de Heuqueville, lieutenant général de l'Amirauté, et pour marraine son épouse. Ce dernier est un pur produit de la grande bourgeoisie havraise ayant réussi à s'insérer dans l'élite négociante. Il est l'exemple parfait de la réussite sociale des roturiers d'Ancien Régime qui, enrichis et pourvus d'un office royal assurant le confort financier, se font accepter par l'élite de la cité. La consultation des requêtes pour réceptions en bourgeoisie déposées au Havre entre 1627 et 1789<sup>1195</sup> permet de retrouver la position de l'arrière-grand-père de Jean-Baptiste Denis Lesueur. Pierre Le Seux / Le Sueur fut en effet reçu en bourgeoisie le 29 avril 1673 sur la garantie d'un certain Charles Duprey<sup>1196</sup>. De même, Denis Lesueur est mentionné à six reprises entre 1752 et 1768 pour s'être porté garant au profit de candidats parmi lesquels on retrouve nombre de futurs notables havrais, ce qui fait de Denis un authentique bourgeois dès 1752. Les archives de la Garde bourgeoise de la ville de 1671 à 1789 sont à cet égard riches d'enseignement complémentaires. Elles signalent la présence de l'oncle paternel de Lesueur parmi les notables en 1755<sup>1197</sup>. Ce qui signifie que son aïeul Pierre, son oncle et son père ont bénéficié du statut de bourgeois du Havre avec ses privilèges et ses devoirs. Fils et descendant de bourgeois depuis trois générations, né au Havre, bénéficiant de ce statut et membre de la Garde bourgeoise en 1789, Jean-Baptiste Denis Lesueur est aussi porteur des valeurs de la petite bourgeoisie commerçante et catholique soucieuse de s'intégrer à l'élite comme le montrent les noms de ses parents et alliés, les Morel, Vieillard, Lagenet, Petit et Thieullent, tous membres de la bourgeoisie havraise. Les Lesueur sont donc parvenus, en trois générations et en trois quarts de siècle seulement, à se hisser de la boutique aux charges les plus prestigieuses au sein de l'Hôtel de Ville et de l'Amirauté. Après les efforts de consolidation des positions familiales opérés par son père Denis, le rôle de Jean-Baptiste Denis sera d'assurer la consécration de sa famille.

---

<sup>1195</sup> Relevés en 2001 par P. Aubry dans la série BB du Fonds Ancien des Archives municipales du Havre.

<sup>1196</sup> AMH, BB 7.

<sup>1197</sup> AMH, EE 14.

## L'Amirauté ou la poursuite d'une ascension

Il semble bien que Jean-Baptiste Denis Lesueur ait pu bénéficier de la voie ouverte par son père en lui succédant dans sa charge le moment venu. L'abbé Anthiaume<sup>1198</sup> nous rappelle que ce processus d'ascension eut pour socle l'acquisition d'une solide éducation. Il le cite en effet comme élève du Collège du Havre où il aurait poursuivi ses études primaires et secondaires. Selon lui, il y serait entré vers l'âge de 7 ans en 1757, pour y étudier jusque vers ses 18 ans en 1768. Dans cet établissement, on enseignait alors les sciences et les mathématiques, le français, les langues vivantes, le latin, le grec, l'histoire, la géographie et la religion. Peu adaptées aux enfants de négociants, ces humanités classiques étaient donc destinées aux futurs ecclésiastiques et aux juristes auxquels se rattache notre jeune homme. C'est sur les bancs du Collège qu'il fréquenta quelques futurs notables havrais proches du négoce ou encore quelques futurs passeurs de la mémoire havraise comme Guillaume Anfray (1731-1807), dont Lesueur rédigea la notice nécrologique en 1789 ; Louis Augustin Pinel (1752-1833), futur avocat, procureur du roi, juge de paix et négociant, un homme de sa génération qu'il côtoiera dans quelques affaires d'argent et dans la loge maçonnique la *Fidélité* ; et enfin Guillaume Antoine Sery (1751-1836), futur membre de la Chambre de Commerce et maire du Havre, auquel Lesueur adressera nombre de ses écrits sous l'Empire.

Nous ignorons ainsi tout de ses activités pour les années 1769 à 1771. Compte tenu du fait que sa carrière à l'Amirauté avait été programmée de longue date, nous pensons qu'il a peut-être été placé en apprentissage chez un juriste ou dans un pensionnat de Rouen ou de Caen pour y suivre de études supérieures de droit. Quoi qu'il en soit, il entra à l'âge de 22 ans, en 1772, comme commis aux écritures à l'Amirauté. Plus que cela, il était considéré comme l'héritier et le successeur de son père Denis, greffier en chef, ainsi que le filleul du lieutenant général. Cinq ans plus tard, l'Amiral accorda d'ailleurs à Jean-Baptiste Denis le droit de succéder à son père dans sa charge à un âge encore précoce : 27 ans. Quelles étaient ses fonctions ? Le greffier en chef authentifiait les actes et les minutes par sa signature, dressait procès-verbal des auditions et était le dépositaire des décisions de sa juridiction. Cet office vénal, donné à bail à condition que le bénéficiaire fût majeur et catholique, était susceptible de conférer la noblesse au premier degré au terme d'au moins vingt années de carrière<sup>1199</sup>.

Durant sa carrière, Lesueur eut à vivre des événements importants comme la Guerre d'Indépendance américaine de 1778 à 1783, la visite du roi Louis XVI au Havre en juin 1786, le traité de commerce et de navigation avec l'Angleterre de 1786-1787 et l'expérience malheureuse

---

<sup>1198</sup>A. ANTHIAUME, *Le Collège du Havre : 1579-1865*, Le Havre, 1905.

<sup>1199</sup>François Bluche, dir., *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, 1990.

des Paquebots du roi en 1787-1788. Celle-ci visait à établir des lignes régulières entre la métropole, ses colonies et les États-Unis au départ des grands ports atlantiques comme Le Havre et Bordeaux. Un registre des comptes de l'Amirauté<sup>1200</sup> signale que Lesueur est encore titulaire de la charge de Greffier en chef à la veille d'une Révolution qui mit un point final à sa carrière au sein de cette institution en raison de l'abolition des privilèges et de la vénalité des offices en 1789-1790. Ayant remplacé les amirautés par des tribunaux de commerce sous la pression des négociants en 1791-1792, à un moment où les vingt ans de services pour l'Amiral de France auraient pu laisser espérer à Lesueur un anoblissement au premier degré sur le modèle de ses protecteurs Plainpel de Heuqueville, la Révolution mit fin à sa carrière professionnelle même s'il ne renonça jamais à réintégrer une Amirauté pour laquelle les projets de restauration fleuriront sous l'Empire. Candidat officiellement à un poste semblable à trois reprises en 1800, en 1806 et en 1809 comme nous le montre sa correspondance de l'époque<sup>1201</sup>, il plaida à cette époque avec vigueur en faveur de cette installation dans l'un de ses mémoires<sup>1202</sup> publiés en 1814 lors de la Première Restauration de Louis XVIII. Par ailleurs, de 1800 à sa mort, il se présentera systématiquement comme un « *ex-officier de l'Amirauté du Havre* ». C'est dire à la fois le prestige qu'il attachait à cette fonction et la désillusion que la Révolution semble avoir provoqué chez cet homme qui pensait sans doute avoir atteint la consécration en 1789. Nous y reviendrons.

Toutefois, l'Amirauté est surtout le lieu où se contractent les alliances avec le monde du négoce qui semblent avoir entraîné Lesueur vers des activités illicites<sup>1203</sup>. Dans les différents mémoires rédigés<sup>1204</sup> sous l'Empire et la Restauration, Lesueur vante d'ailleurs ses mérites comme armateur entre 1782 et 1789. Il déclare alors avoir pris des intérêts dans l'armement au commerce avec la Côte d'Afrique, les Antilles et les États-Unis d'Amérique au départ des ports du Havre, de Lorient, de Bordeaux et de La Rochelle. Évoquant aussi ses intérêts dans la pêche de la morue au port de Granville, il indique son rôle dans la guerre de course contre les Anglais pendant la Guerre d'Indépendance américaine au Havre et à Dunkerque. Comment en effet un officier d'Amirauté a-t-il pu s'enrichir dans le commerce triangulaire, la pêche à Terre-Neuve ou la course alors que sa fonction le lui interdisait formellement ? Il devait, selon toute vraisemblance, avoir recours à des prête-noms dans ses prises de participation. Il faut savoir que la pratique courante dans ce domaine consistait à prendre des participations au soixantième ou au cent vingtième de la valeur totale de l'armement avec une prise de risques et de bénéfices en proportions. Une

---

<sup>1200</sup> AMH, 56W1, avril-juin 1787.

<sup>1201</sup> MHNH, pièces n°02.006, 63.031 et 63.036.

<sup>1202</sup> MHNH, pièce n°02.100 ; *Mémoire pour le rétablissement de l'Amirauté*, 1814.

<sup>1203</sup> Hervé Chabannes, « Les pratiques illicites d'un officier de l'Amirauté du Havre au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », article à paraître dans les *Annales de Normandie*, Caen, en 2012.

<sup>1204</sup> Particulièrement MHNH, pièce n°01.023, *Le Sueur, ex-officier d'Amirauté à ses concitoyens*, 1806.

recherche sur ces pratiques dans les sources d'archives et les travaux historiques spécialisés nous a permis de repérer un certain nombre d'associations qui font référence à des hommes étroitement liés à Lesueur et qui lui seront associés clairement dans des affaires commerciales ultérieures. Il s'agit de *Thieullent*, d'*A. Colleville Fils & Compagnie*, de *Vieillard l'Aîné*, de *Vieillard & Colleville*, de *Vieillard & Moulin* et enfin de *Colleville Fils & Compagnie*. Ainsi les historiens Patrick Villiers<sup>1205</sup> et Nicolas Aubin<sup>1206</sup> ont recensé trente armements au Havre durant cette période dont sept ou huit, selon les sources, par *Thieullent & Colleville* en 1778, en 1779 et en 1780. Or il existe un mémoire contenu dans le dossier de contentieux financier entre l'équipage du navire corsaire *Duguay-Trouin* et ses armateurs *A. Colleville & Thieullent* datant de mars 1780 qui expose au ministre de la Marine les doléances du dit équipage face à l'inertie qu'il reproche au Lieutenant Général de l'Amirauté Joseph Louis Plainpel de Heuqueville dans l'instruction de sa plainte contre les armateurs du navire<sup>1207</sup>. Le post-scriptum à cette lettre datée du 24 mars 1780 est particulièrement éclairant :

« Il est, Monseigneur, de notoriété publique dans cette ville que sous les noms de Colleville & Veuve Thieullent, **c'est un membre de l'Amirauté, gendre de cette veuve**, qui est le principal armateur du *Duguay-Trouin*. Mais ce qui doit encore exciter l'indignation de Votre Grandeur, c'est l'audace avec laquelle, au mépris de votre clairvoyance, il ose dans ce temps cy commettre une injustice sans exemple durant le cours des précédentes guerres. »

Il ne peut s'agir que de Jean-Baptiste Denis Lesueur, seul et unique gendre de Marguerite Lagenet, veuve Thieullent, et officier de l'Amirauté. La preuve est donc ainsi faite que Lesueur armait clandestinement à la course dans les associations repérées sous les noms évoqués ci-dessus, semble-t-il au vu et au su de tous ceux qui s'intéressaient à la chose, et probablement aussi des autorités chargées du contrôle de ses activités. Car, en dépit du fait que le ministre en personne ait ordonné à son commissaire sur place de « *prendre des informations secrètes sur les faits contenus dans ce mémoire, particulièrement sur la conduite des officiers de l'Amirauté, et l'intérêt qu'ils sont suspectés d'avoir dans les armements en course* », force est de constater que la plainte en question n'a apparemment pas abouti. En effet, le *Duguay-Trouin* fut encore armé comme corsaire par les mêmes armateurs en 1781<sup>1208</sup> et la visite d'inspection du Commissaire Chardon au Havre en juillet 1783<sup>1209</sup> s'est apparemment déroulée sans anicroche alors qu'il était notamment chargé de vérifier que les officiers des amirautés respectaient bien lois et ordonnances

<sup>1205</sup> Patrick VILLIERS, « Le Havre, port de guerre au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Les ports normands, un modèle ?*, Rouen, PURH, 1999.

<sup>1206</sup> Nicolas AUBIN, *La guerre de course havraise pendant la Guerre d'Indépendance américaine*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne, Université du Havre, 1999.

<sup>1207</sup> AMH, Fonds Marine, Prises et courses, 1736-1789, non coté.

<sup>1208</sup> AMH, Fonds Marine, Prises et courses, 1736-1789, non coté.

<sup>1209</sup> AMH, Fonds Marine, Prises et courses, 1736-1789, non coté.

sur les prises et les armements corsaires. L'explication de ce silence réside sans doute dans le fait que Lesueur était loin d'être le seul officier à pratiquer ce genre d'activités illicites et lucratives. Personne à l'Amirauté, à commencer par le Lieutenant Général Plainpel de Heuqueville, n'avait personnellement intérêt à y mettre bon ordre. Mais ce n'est semble-t-il pas la raison principale. Lesueur insiste beaucoup en effet dans ses écrits sur son rôle dans l'affaire de la prise du paquebot anglais la *Betsy* en s'attribuant tout le mérite de la saisie par le corsaire le *Furet* des papiers militaires secrets destinés à l'amirauté britannique, documents qui permirent à la France de reconquérir peu après sa colonie du Sénégal. Les archives du Havre et de la Marine confirment l'existence de cet épisode peu connu de la Guerre d'Indépendance américaine survenu début septembre 1778 dans la Manche. Sitôt en possession des documents du capitaine anglais, l'armateur inconnu en évalua la valeur politique et militaire<sup>1210</sup> et s'empressa de les faire parvenir au ministre de la Marine Sartine. Celui-ci réagit aussitôt en envoyant au Sénégal un corps expéditionnaire sous le commandement du marquis de Vaudreuil dès novembre 1778 et la colonie put être reconquise à l'extrême fin de l'année et placée pour un an sous le commandement de Jacques Joseph Eyriès, par ailleurs capitaine du port du Havre. Le capitaine du corsaire fut récompensé par la remise solennelle d'une épée d'honneur au nom du roi pour son exploit en octobre de la même année<sup>1211</sup>. Mais il reste un léger détail intrigant dans cette belle mise en scène : une lettre. Une simple lettre du ministre Sartine au Commissaire de la Marine au Havre Mistral datée du 14 décembre 1778<sup>1212</sup> qui accorde la liberté au capitaine anglais de la *Betsy* à la condition qu'il soit échangé précisément avec « *le capitaine Vieillard commandant le navire la Thémis, pris par le corsaire le Fortuné et prisonnier à Falmouth* ». Or il se trouve que le dit capitaine Vieillard est l'un des beaux-frères et associés de Lesueur. N'est-il en effet pas étrange de voir le roi et son ministre de la Marine accorder discrètement à Lesueur la libération de son beau-frère comme récompense d'un service rendu à la monarchie dans le cadre d'un exercice illégal de l'armement maritime ? La tentation est grande d'en déduire non seulement que ses spéculations illicites étaient parfaitement connues par les autorités locales et par le ministre de la Marine mais encore qu'elles pouvaient même être discrètement encouragées compte tenu des enjeux militaires et économiques en cause. On pourrait pousser le raisonnement jusqu'à imaginer que c'est précisément le rôle qu'a joué Lesueur dans cette affaire qui conduira Sartine à fermer les yeux sur la malheureuse dénonciation dont il fera l'objet quinze mois plus tard de la part des marins du

---

<sup>1210</sup> Ils décrivaient sans fard l'état de faiblesse et de vulnérabilité de la colonie et demandaient des renforts d'urgence. Colonie française précieuse pour son comptoir d'esclaves, le Sénégal avait été conquis par les Anglais pendant le conflit précédent et leur était resté par le traité de 1763. Une lettre d'un certain Hamel, datée du 21 septembre 1778, confirme la capture et la conscience aiguë de l'importance de l'événement au Havre (BMH, Ms 452).

<sup>1211</sup> AMH, EE 86.

<sup>1212</sup> AMH, Fonds Marine, non coté.

Furet...

Lesueur s'engage également et de manière toute aussi illicite dans les activités de la traite et du négoce maritime classique. En effet, entre le début de 1776 et la fin de 1778, on apprend que *A. Colleville Fils & Compagnie*<sup>1213</sup> armèrent *L'Arada* pour deux voyages successifs avec Grégoire Vieillard pour capitaine, au départ du Havre. Il s'agissait d'acheter des esclaves noirs à la Côte de Guinée et de les revendre aux planteurs de la Martinique et de Saint-Domingue. Parallèlement, le même armateur envoya *La Rose* vendre des esclaves du Sénégal à Saint-Domingue. On peut légitimement supposer que Lesueur plaça des fonds dans ces opérations, de même que dans plusieurs voyages pour le commerce des denrées coloniales dont les **sources**<sup>1214</sup> font état, de 1774 à 1786, entre Le Havre et la Martinique (en 1774-1775, capitaine Alexandre Vieillard) ou au Port-au-Prince (à Saint-Domingue, 1784-1786). Enfin, en 1787, un registre des droits perçus par l'Amirauté sur le cabotage européen<sup>1215</sup> montre que quatre des armements énumérés ont été opérés par des proches de Lesueur : Vieillard, Moullin et Benoist.

### Des pratiques sociales novatrices

La politique de rapprochement de Lesueur envers le monde négociant passe par des stratégies précises qu'il convient de resituer. L'insertion dans la sociabilité religieuse est le premier pan de celles-ci. La famille Lesueur était de confession catholique au moins depuis les années 1670. Les archives de l'église Notre-Dame conservées aux Archives municipales du Havre montrent que Lesueur fut membre de 1771 à 1791 de la Charité du Saint-Sacrement<sup>1216</sup>, une confrérie religieuse instaurée par et pour les professionnels du monde maritime un siècle plus tôt. Apparemment adepte d'une sociabilité religieuse traditionnelle pendant une vingtaine d'années, son adhésion dès avant le début de sa carrière professionnelle à l'Amirauté (1772) à une confrérie rassemblant tous ceux qui comptent au Havre dans le monde maritime, jointe à un prudent retrait – il est resté Frère Servant tout ce temps-là et n'est jamais passé à la Maîtrise – démontrent en réalité l'existence d'une pratique sociale raisonnée, tout à la fois soucieuse des convenances et du développement d'un réseau professionnel stratégique et utilitaire.

Il semble également avoir adhéré à un catholicisme tolérant. Dans un contexte d'assouplissement des lois intolérantes qui prévalaient jusque là, l'édit de novembre 1787, promulgué par Louis XVI, reconnaissait enfin aux protestants, après un siècle d'oppression, une

---

<sup>1213</sup> AMH, HH 69 ; et Jean METTAS, *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, tome 2, p. 464, 467 et 472.

<sup>1214</sup> AMH, HH 69 ; et Pierre DARDEL, *op. cit.* **Retrouver coordonnées de son bouquin**

<sup>1215</sup> AMH, 56 W 1.

<sup>1216</sup> AMH, Fonds Notre-Dame du Havre, 4 Z 5, registre des membres de la Charité du Saint-Sacrement du Havre pour l'année 1772 ; et 4 Z 6, registres idem pour les années 1782, 1783, 1784 et 1791.

existence légale en officialisant et régularisant leurs actes d'état civil. Il apparaît, si l'on se réfère aux registres paroissiaux constitués entre 1788<sup>1217</sup> et 1792<sup>1218</sup>, que de nombreux grands négociants havrais avec lesquels il se trouvait en relations d'affaires étaient des protestants. Certains d'entre eux fréquentèrent Lesueur au sein de la loge la *Fidélité* avant la Révolution, une loge qui initia aussi des Juifs convertis bien que regroupant majoritairement des catholiques<sup>1219</sup>. Ainsi, Lesueur, bourgeois et catholique, fréquentait au quotidien des protestants dans sa vie professionnelle et dans la sphère privée alors qu'il ne fut apparemment membre d'aucune confrérie religieuse. Sans doute attaché aux traditions et aux rites catholiques, il dut pratiquer une religion de façon distanciée, ce que semble confirmer son appartenance à une loge maçonnique. Cette pratique sociale, en théorie condamnée par l'Église depuis 1738, lui permit aussi de resserrer ses liens avec le monde négociant.

Lesueur adhéra en effet à la *Fidélité*, la loge maçonnique la plus ancienne du Havre qui, fondée en 1744, fut active jusqu'en 1815. Il y apparaît comme Maître dans un tableau de loge de 1785. Il est en outre mentionné sur le même tableau comme officier. Il était alors Frère Terrible, terme qui, de nos jours, correspond au Grand Expert, le Frère chargé de garantir le respect du rituel. Il semble donc qu'il ait été considéré comme un homme expérimenté et connaisseur en la matière depuis sans doute quelques années. Cela laisse supposer qu'il est porteur d'une appartenance plus ancienne que l'on peut situer vers 1782. En 1787, il devint Secrétaire et, à ce titre, était chargé du greffe de la loge. En 1789, bien que membre actif, il n'assumait alors plus aucune charge d'officier. Mais le plus significatif est que Lesueur démissionna en juin 1793, à la veille de la Terreur, pour revenir le 24 juin 1795 figurer parmi les Frères qui réveillèrent cette loge catholique et conservatrice au lendemain du retour des modérés au pouvoir. Il était alors aux côtés de son neveu Pierre Augustin Vieillard<sup>1220</sup> et de ses associés et parents Jean-Baptiste Antoine Moullin et Jacques Adrien Benoist. Il figurait encore sur les tableaux de loge après cette date, en 1796 et en 1806 puis en disparut en 1812, ce qui s'explique par son départ définitif du Havre pour Paris en juin 1811. Il est donc très probable qu'il démissionna de l'atelier cette année-là. Quoi qu'il en soit, Lesueur a été franc-maçon dans la loge *La Fidélité* du Havre durant près de trente ans. Par cet engagement, on a la preuve qu'à la différence de ses aïeux, il expérimenta une forme de sociabilité laïcisée dans laquelle il pouvait concilier sa stratégie d'ascension sociale et son goût pour la spiritualité et pour les spéculations intellectuelles et philosophiques. La présence de Lesueur dans cette loge élitiste où la haute bourgeoisie négociante et les officiers royaux

---

<sup>1217</sup> AMH, GG 296.

<sup>1218</sup> ADSM, 4 E 3409.

<sup>1219</sup> Éric SAUNIER, *Révolution et sociabilité en Normandie*, Rouen, 1998.

<sup>1220</sup> Fils de son beau-frère Pierre Augustin Vieillard.

pouvaient librement fréquenter la petite noblesse militaire en garnison au Havre ou en fonction dans les juridictions havraises, et ce dès 1782, démontre non seulement son désir d'ascension sociale mais aussi, cooptation oblige, son acceptation pleine et entière par le milieu qu'il ambitionnait de fréquenter. Sur le plan politique, sa fidélité personnelle à l'égard d'une loge stigmatisée pendant la Révolution par les Jacobins pour ses positions monarchistes, catholiques, bourgeoises et conservatrices, montre l'ancrage de Lesueur dans le monde du négoce, ce qui n'est pas sans signification quant à ses écrits et à son rôle dans le passage de la mémoire havraise.

Ainsi donc, jusqu'à la veille et même jusqu'aux toutes premières années de la Révolution, on peut affirmer que Lesueur est un bourgeois de robe, héritier des privilèges conquis par son père dans une vie de labeur consacrée à se hisser hors de la boutique et porteur de pratiques nouvelles. Il n'a pas eu en effet à lutter pour conquérir et conserver sa position sociale mais il lui faut néanmoins travailler pour acquérir un nom respecté du négoce sur la place du Havre, dût-il recourir à des moyens illicites, même si ces pratiques, pour clandestines qu'elles soient, sont généralisées et connues de tous. Parfaitement adapté au milieu élitiste et affairiste pour lequel il a été formé, Lesueur cherche donc, par tous les moyens, à se hisser plus haut, dans le cercle restreint des grands négociants anoblis, comme le sont les Plainpel de Heuqueville, les Bégouen Demeaux ou les Lestorey de Boulogne. Pourvu de bonnes relations, d'un patrimoine conséquent et des états de service de son père, sa stratégie sociale lui permet de caresser les plus hautes espérances lorsque survient la Révolution, avec la suppression de la vénalité des charges et l'abolition des privilèges qui l'accompagnent.

### **3.2. De la Révolution à sa mort : un bourgeois des Lumières incapable de s'adapter aux événements**

#### **Une carrière brisée par la Révolution**

Survenant alors que notre héros semble irrésistiblement pousser son ascension sociale, l'événement révolutionnaire va cependant interrompre brutalement celle-ci en raison de l'incapacité de Lesueur à s'adapter à la nouvelle réalité sociale. En effet, si ce fut un homme riche qu'il aborda la période révolutionnaire, celle-ci lui fit souffrir un sérieux revers de fortune. C'est là une situation peu surprenante qui prend sa source dans le fait que sa richesse était fondée sur une charge d'officier d'Amirauté qui permettait nombre d'activités lucratives plus ou moins licites, et dont les bénéfices étaient aussitôt réinvestis dans la pierre ou les spéculations commerciales. La Révolution, en abolissant les privilèges et la vénalité des charges, a tari cette formidable source de richesses.

Le 4 août 1789, la Constituante proclama en effet la suppression de la vénalité des offices et le remboursement des charges aux fins d'une justice gratuite pour tous les citoyens. Les 9 et 13 août 1791, la loi portant suppression des tribunaux d'amirauté, receveurs, maîtres de quais, experts, visiteurs et tous autres préposés à la police et au service maritime des ports de commerce, fut publiée. Elle instituait par ailleurs des tribunaux de commerce devant connaître toutes les affaires de commerce de terre et de mer, mais seulement en matière civile. Du 2 au 6 décembre 1791, se déroulèrent les élections au Tribunal de Commerce<sup>1221</sup> du Havre. Lesueur présenta bien sa candidature au poste de président pour la section de l'Ouest mais il échoua nettement avec une seule voix sur 96 électeurs. Il essaya alors d'être élu premier juge (sur un collège qui en comprenait cinq) dans la même section mais n'obtint à nouveau qu'une voix sur les 48 votants. Il renonça alors à présenter sa candidature aux autres postes de juges. En dépit d'un score ridiculement faible, Lesueur n'avait donc pas hésité à faire acte de candidature aux plus hautes fonctions parmi les grands noms du négoce havrais. Les difficultés de la passation de pouvoir entre l'Amirauté et le Tribunal de Commerce allaient cependant en décider autrement. Dès le 7 décembre 1791, lendemain de l'élection, une lettre de la municipalité<sup>1222</sup> invita les nouveaux membres élus du Tribunal de Commerce à organiser la passation des pouvoirs avec l'Amirauté. Il fallut attendre le 10 mai 1792<sup>1223</sup> pour l'organiser concrètement. Une longue querelle juridique s'engagea alors entre les anciens officiers de l'Amirauté nouvellement nommés au Tribunal de Commerce menés par Lesueur et la municipalité, querelle qui vira peu à peu à l'affrontement politique dans un contexte de radicalisation révolutionnaire. Le 28 janvier 1794, la nouvelle municipalité jacobine, installée trois jours plus tôt, prit une initiative lourde de conséquences pour Lesueur :

« Le Conseil [général de la Commune du Havre] instruit que Jean-Baptiste Denis Lesueur, Greffier du Tribunal de Commerce, a éprouvé le refus du visa du Comité de Surveillance sur son Certificat de civisme, considérant qu'il est fonctionnaire public élu par le peuple, dénonce au Représentant du Peuple [Siblot] le dit Lesueur, pour être par lui statué ce qu'il appartiendra<sup>1224</sup> ».

Déclaré suspect par le nouveau régime, Lesueur aurait pu être emprisonné, destitué, suspendu mais les archives se taisent sur son sort jusqu'à l'installation d'une nouvelle municipalité modérée et la chute des Jacobins le 6 octobre 1794. Le nouveau Représentant du Peuple, Sautereau, installa alors un Tribunal de Commerce « *régénéré* »<sup>1225</sup> composé de membres

<sup>1221</sup> AMH, FR, K33. Voir aussi Philippe MANNEVILLE, « L'élection des premiers juges du tribunal de Commerce du Havre (1791) » in *Annales de Normandie*, n°45, 1995.

<sup>1222</sup> AMH, Série continue des copies de lettres D2, registre 2.

<sup>1223</sup> AMH, Série continue des copies de lettres D2, registre 3, f° 95 et suivants.

<sup>1224</sup> AMH, FR, D1.5, f° 86.

<sup>1225</sup> AMH, FR, F2.2 ; et Série continue des copies de lettres D2, registre 8, f°s 21 et 22.

nommés par le pouvoir central et non plus élus, dont Lesueur revenu au poste de greffier. Restauré officiellement dans ses fonctions au Tribunal de Commerce qui a, nous l'avons vu, à connaître toutes les causes au civil en matière de contentieux commercial sur terre comme sur mer, Lesueur poursuivit malgré tout ses activités négociantes à la manufacture de tabacs, dans les assurances maritimes et dans les armements pour les Iles ou les États-Unis . Il ne semble alors pas avoir modifié ses anciennes pratiques datant de l'époque révolue des privilèges honnis par les négociants. Il continua en effet résolument à confondre ses intérêts privés et particuliers avec l'intérêt général. On le voit ainsi armer sous son propre nom deux navires pour le négoce de vins de Bordeaux en mars, et un troisième en mai 1795 pour des produits manufacturés à destination de New-York<sup>1226</sup>. Les membres du Tribunal de Commerce semblent alors l'avoir mis en demeure de choisir entre son métier de greffier et celui de négociant, ultimatum qui dut se situer entre le 7 août et le mois d'octobre. En effet, au 6 août 1795, à la date du décès de son épouse Charlotte Thieullent<sup>1227</sup>, il apparaît toujours comme greffier tandis que le recensement de population, qui se déroula d'octobre à décembre<sup>1228</sup>, le mentionne pour la première fois comme négociant, une situation qui ne sera plus démentie par la suite.

L'instabilité qui a marqué son évolution depuis 1789 paraît alors s'accroître, et, en novembre 1800, face au désastre financier de l'armement de sa flottille sur la Seine à Saint-Cloud, il osa même réclamer au gouvernement un poste de fonctionnaire le temps de se refaire une santé financière<sup>1229</sup>. En 1814 enfin, Lesueur publie à l'intention du roi deux mémoires visant explicitement à appuyer une demande d'emploi public dans la future Amirauté afin d'échapper à l'indigence. Il s'agit de la *Notice sur les services maritimes rendus par la famille Lesueur*<sup>1230</sup> et du *Mémoire en faveur du rétablissement des sièges des Amirautés aux Tribunaux maritimes*<sup>1231</sup>. Dès le 30 mai, soit moins d'un mois après la Première Restauration de la monarchie, une députation d'anciens officiers d'amirautés fit allégeance à Louis XVIII à Paris, contre la promesse de rétablir l'Amirauté. Cela fut aussitôt fait en la personne du nouvel Amiral de France, Louis Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, et plusieurs allusions à cet événement dans son mémoire suggèrent<sup>1232</sup> que Lesueur, alors résidant à Paris, y participa activement. Cependant les troubles des Cent Jours et de la Seconde Restauration en 1815, ajoutés à l'immense cohorte de nobles émigrés rentrés dans les bagages du roi, éclipsèrent encore le vieil et obscur officier d'Amirauté en le rejetant dans l'ombre des anciens privilèges restaurés. Il mourut en 1819 sans jamais avoir été rétabli dans la charge

---

<sup>1226</sup> MHNH, pièce n°01.012.

<sup>1227</sup> AMH, FR, E 36.

<sup>1228</sup> AMH, FR, F1.51.

<sup>1229</sup> MHNH, pièce n°02.006, *Le Sueur Directeur de la Flottille maritime sur la Seine, à ses concitoyens*.

<sup>1230</sup> MHNH, pièce n°01.020.

<sup>1231</sup> MHNH, pièce n°02.100.

<sup>1232</sup> MHNH, pièce n°02.100.

dont il s'estimait spolié par la Révolution.

Ainsi, on remarque que Lesueur n'a tout à la fois jamais renoncé à son statut d'officier de l'Amirauté, et qu'il n'a pas pu ou pas su prendre le train de la Révolution. Il n'a été en fin de compte greffier au Tribunal de Commerce que durant trois années pendant lesquelles rien n'a pu se faire en raison de la suspicion générale à son égard. Et il fut placé dans l'obligation, impossible pour lui, de choisir entre son poste et ses activités d'armateur et de négociant. Dès le moment où, vers 1800, la conjoncture économique catastrophique le réduisit à la ruine, et jusqu'à sa mort, Lesueur se présentait invariablement comme un « *ex-officier de l'Amirauté du Havre* » (sa correspondance est toujours libellée ainsi) et cherchait constamment à recouvrer une place dans une Amirauté sans cesse en projet de restauration. Tous ses efforts furent vains. Il ne parvint en effet jamais à l'obtenir jusqu'à paraître trop vieux et trop misérable quand son heure put enfin sonner.

### **Les infortunes d'un manieur d'argent**

Le mémoire rédigé et imprimé par Lesueur entre 1806 et novembre 1807<sup>1233</sup> est riche d'informations sur l'importance de ses mésaventures coloniales. Ses établissements de commerce à la Martinique et à la Guadeloupe avaient vraisemblablement été fondés vers 1791 dans le but de négocier les denrées coloniales dont le commerce était alors si lucratif. Or, l'intérêt du document en question réside dans le fait que Lesueur y précise qu'il a formé ces établissements pour assurer l'avenir de ses enfants. Malheureusement, le 1<sup>er</sup> février 1793, on sait que la France déclara la guerre à la Hollande et à l'Angleterre. Le 23 mars 1794, la prise de la Martinique par les Anglais fut une double catastrophe pour Lesueur. En effet, son fils aîné et homonyme Jean-Baptiste Denis et son gendre Jean-Baptiste Antoine Moullin, marins soldats, qui combattaient sous les ordres des généraux Rochambeau et Pélardey, y furent blessés. Le premier succombera à ses blessures après dix ans de souffrances sans jamais avoir pu revoir les siens tandis que le deuxième put être rapatrié en France. D'autre part, la conquête anglaise lui fit perdre non seulement tout ce qu'il y possédait mais aussi tout espoir de reconstruire. Un mois plus tard, le 20 avril, ce fut au tour de la Guadeloupe de tomber aux mains des Anglais. Sa reprise par les troupes françaises en décembre de la même année ne changea malheureusement rien aux nouvelles pertes subies par Lesueur. C'est donc dans un climat de catastrophe que sombra le rêve colonial de Lesueur. La crise et la faillite qui suivirent cet épisode douloureux, provoquèrent de graves contentieux financiers entre associés. Par ailleurs, celles-ci s'alimentèrent d'un second échec : celui de la manufacture de tabacs.

---

<sup>1233</sup>BMH, Ms 864 ; *Lesueur, ex-officier d'Amirauté, à ses concitoyens*.

Lesueur évoque en effet à plusieurs reprises dans ses écrits son rôle à la tête d'une manufacture de tabacs à Montivilliers, dans les locaux de l'abbaye, sous la raison sociale *Gode, Raisin et Compagnie*. Cette dernière avait été fondée au capital actions de 240 000 livres, divisé en quarante parts de 6 000 livres<sup>1234</sup>. À côté des bourgeois négociants havrais Nicolas Augustin Gode et Jean Josse Didier Raisin-Duperron, on trouve Lesueur<sup>1235</sup> et sa belle-mère la veuve Thieullent, un Vieillard, probablement son beau-frère Alexandre<sup>1236</sup>, Charles Le Couvreur et Louis Augustin Pinel<sup>1237</sup>. Notons au passage que c'est la troisième fois que l'on retrouve Pinel dans l'entourage immédiat de Lesueur. Philippe Barrey<sup>1238</sup> nous apprend que l'apport de capital initial avait été insuffisant et que la société avait dû emprunter des sommes considérables à 5 % pour achever les installations et s'approvisionner. Les approvisionnements se firent grâce aux ventes par adjudications des stocks de tabacs de l'ancienne manufacture royale, qui se déroulèrent de décembre 1791 à début 1792<sup>1239</sup>. Gode, Raisin, Vieillard et Thieullent y participèrent activement, de même que Lesueur qui figure dans les sources comme la caution de Gode. L'activité de la manufacture débuta en fait dans le courant de l'année 1792. Malheureusement pour ses projets, la conjoncture se révéla difficile. En effet, dès 1793, l'Enquête nationale datée du 26 juin<sup>1240</sup> évoque bien les trois manufactures établies « *dans les environs* », mais pour préciser que « *par le haut prix et la rareté des matières, elles languissent et ont pour ainsi dire cessé leurs travaux* ». Non seulement la guerre contre l'Angleterre et la Hollande déclarée le 1<sup>er</sup> février provoqua de graves difficultés d'approvisionnement en matières premières - les tabacs sont alors importés de Hollande et de Virginie - et de débouchés, mais elle eut aussi pour effets une hausse vertigineuse de leur coût et son inévitable corollaire, une contrebande massive en provenance des îles anglo-normandes et bien entendu largement favorisée par les Anglais<sup>1241</sup>. L'Enquête nationale de l'An IV signale la dissolution de la société en germinal An IV (mars-avril 1796)<sup>1242</sup>. Voici donc un second projet anéanti.

Toutefois, à cela, Lesueur sut ajouter une activité d'assureur maritime, connue par un seul document conservé dans ses papiers personnels<sup>1243</sup>. Il s'agit d'un grand cahier manuscrit intitulé *Livre d'assurances appartenant au Citoyen Lesueur, signataire de sa Compagnie d'Assurances établie*

<sup>1234</sup> Philippe BARREY, « Les débuts de la grande industrie havraise : l'enquête de l'An VI », in *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1916, p. 17-45.

<sup>1235</sup> BMM, Archives municipales, série F, sous-série F II, liasse 37.

<sup>1236</sup> AMH, FR, F2.64.

<sup>1237</sup> AMH, FR, G 122 pour Le Couvreur et G 118 pour Pinel.

<sup>1238</sup> Philippe BARREY, *op. cit.*

<sup>1239</sup> AMH, FR, F2.64, 66 et 71.

<sup>1240</sup> AMH, FR, F2.7.

<sup>1241</sup> AMH, FR, F2.64 et 66.

<sup>1242</sup> BMM, Archives municipales, série F, sous-série F II, liasse 37.

<sup>1243</sup> MHNH, pièce n°01.012.

en cette ville sous la direction des Citoyens : G. et D. Thurninger, Kien et C<sup>ie</sup> et Jean-Baptiste Denis Lesueur, signataires ; Alexandre Vieillard, Caissier ; J. A. Benoist, Commis aux Assurances. Il est tenu très précisément du 8 Brumaire An III au 5<sup>e</sup> jour complémentaire de l'An IV, soit du 29 octobre 1794 au 26 septembre 1796, et répertorie mensuellement 166 opérations d'assurances numérotées pour un total de 169 navires<sup>1244</sup> sous la forme d'un grand tableau détaillant les dates des polices, les noms des assurés, des navires et des capitaines, leurs provenances et leurs destinations, les objets (c'est-à-dire les cargaisons) et le montant des capitaux assurés, les taux, les montants et le terme des primes ainsi que les pertes et avaries éventuelles. Les archives sont muettes sur les origines de cette Compagnie d'Assurances comme sur sa fin rapide compte tenu du grave contexte de crise de l'économie maritime havraise à cette époque et de la tendance lourde à la baisse des activités observée en 1796. Elle n'a en effet pu franchir le cap de l'année 1802 car elle n'est pas répertoriée dans l'*Almanach de la Marine* parmi les onze compagnies d'assurances maritimes existantes alors<sup>1245</sup>. Lesueur ne renonça pas pour autant aux assurances puisqu'il proposa au gouvernement, dans un mémoire aujourd'hui perdu<sup>1246</sup> et écrit entre 1796 et 1800, une « assurance générale de toutes les maisons et habitations dans les villes, bourgs et campagnes, dans toute la France, contre les incendies », mais il n'obtint manifestement pas le succès escompté. C'est donc là encore un échec pour Lesueur, et ce n'est pas le dernier.

Lesueur s'est également investi dans d'autres aventures novatrices. André Maury<sup>1247</sup> affirme en effet, en se basant sur les papiers de Lesueur que celui-ci décida, à la suite de l'expérience réussie de la remontée de la Seine du Havre à Paris menée en 1796 par les ingénieurs Forfait et Sganzin, de

« [...] créer une Compagnie de Navigation sur la Seine : il fit construire 10 ou 12 bélandres<sup>1248</sup> semblables à celles qui naviguaient sur les fleuves de Flandre et de Hollande. Ayant obtenu l'appui du Conseil d'Etat, la Compagnie fit construire les bélandres mais, par suite de dispositions prises par le Gouvernement, ces embarcations furent employées à des travaux du port de Cherbourg ».

Malheureusement, André Maury ne précise pas sur quel document il s'appuie pour livrer cette affirmation. Quoi qu'il en soit, dans son *Mémoire sur les moyens du Gouvernement actuel de la France de contraindre l'Angleterre à la paix*<sup>1249</sup>, Lesueur signale en note que le gouvernement du

<sup>1244</sup> Et non 209 comme le précise par erreur Philippe Manneville dans sa biographie de Lesueur parue en 1979 (*op. cit.*) ; de même, nous avons légèrement corrigé la fourchette chronologique qu'il indiquait alors.

<sup>1245</sup> *Almanach de la Marine pour Le Havre de Grâce*, Le Havre, Imp. S. Faure, An XI (1802-1803), AMH, ANN1802.

<sup>1246</sup> MHNH, pièce n° 01.023, *Lesueur ex officier d'Amirauté, à ses concitoyens*, 1806.

<sup>1247</sup> André MAURY, « Une victime civile de la Révolution : Jean-Baptiste Denis Lesueur », in *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1971, p. 29.

<sup>1248</sup> Bélandre : navire de transport à fond plat.

<sup>1249</sup> MHNH, pièce n°01.024, p. 27.

Consulat<sup>1250</sup> souhaite alors « *favoriser la navigation directe de la Seine à la mer, par des primes et encouragements pour les premiers bâtiments pontés de 100 tonneaux qui se livreront à cette navigation* ». Il précise ensuite que lui-même l'a sollicité depuis un an. Ce mémoire ayant été publié le 11 novembre 1800, cela date la dite mesure des premiers jours du Consulat, en novembre 1799. Quelques années plus tard, il signale dans un autre mémoire<sup>1251</sup> qu'il avait envoyé au gouvernement à la même époque un mémoire imprimé « *visant à rendre navigable à de petits bâtiments de 100 à 120 tonneaux le canal de la Seine du Havre à Paris* ». C'est peut-être à ce document qu'André Maury faisait allusion en 1971. Lesueur complète ses arguments en reproduisant in extenso<sup>1252</sup> en note la lettre que lui adressa personnellement à l'époque le Ministre de la Marine et des Colonies Forfait, à la date du 8 juin 1800, pour lui annoncer que le Conseil d'Etat venait de prendre la décision de subventionner la construction et l'armement de tels bâtiments pour la navigation fluviale du Havre à Paris, et que lui-même pourrait en bénéficier à cet effet. Celui-ci a-t-il fondé une Compagnie de navigation sur la Seine et construit et armé une flottille de 10 à 12 bélandres ? Rien ne permet de mettre en doute le travail d'André Maury mais la correspondance entre le préfet maritime du Havre, duquel relevait la navigation de la Seine jusqu'à Caudebec, et le ministre de la Marine<sup>1253</sup> reste muette. Nous pouvons cependant confirmer l'accord du ministre pour la construction mais pas la réalité de la construction et de l'armement en tant que tels. Si Lesueur est passé aux actes, ce ne fut donc probablement pas en 1800, tout accaparé d'abord puis ruiné ensuite qu'il fut par l'affaire de la Flottille maritime sur la Seine à Paris.

Le 11 vendémiaire An IX (3 octobre 1800) Lesueur fit paraître à Paris un mémoire intitulé *Le Sueur, directeur de la Flottille maritime sur la Seine, à ses concitoyens*<sup>1254</sup> dont l'objectif avoué était, disait-il, de « *défendre mon honneur et me conserver dans l'estime de mes concitoyens* » à la suite du désastre financier retentissant de cette affaire. Implicitement, le document visait à demander au gouvernement de le sauver de la ruine. Le document fait le récit des événements et expose les causes imprévisibles du désastre afin de se disculper aux yeux de l'opinion parisienne et havraise. Il s'agit d'un récit qui mérite qu'on s'y arrête car il nous en dit long sur l'homme dans le sens où il nous permet de percevoir les motivations de Lesueur et ses méthodes d'organisation. Par ailleurs, il renforce véritablement le sentiment identitaire havrais en faisant spectaculairement montre de son savoir-faire maritime à grande échelle devant le public parisien, autorités et badauds confondus. Ses motivations sont au nombre de trois : trois ans de blocus, dit-il, ont ruiné

<sup>1250</sup> Au pouvoir par le coup d'État des 18 et 19 Brumaire (5 et 6 novembre 1799).

<sup>1251</sup> MHNH, pièce n°01.023, *Le Sueur, ex-officier d'Amirauté, à ses concitoyens*, 1806.

<sup>1252</sup> MHNH, pièce n°01.024, p.27.

<sup>1253</sup> AMH, Fonds Marine, Correspondance entre le ministre de la marine et le commissaire général au Havre, 6 P 9.

<sup>1254</sup> MHNH, pièce n°02.006 ; et AMH, FM, O3.3.7 : *Le Sueur, Directeur de la Flottille maritime, à ses concitoyens*, 1800.

l'économie du Havre et sa fortune, il lui faut malgré tout nourrir sa famille et, animé par le patriotisme, il veut, par un spectacle nouveau et imposant de combats navals simulés sur la Seine, sensibiliser les Parisiens aux choses de la marine, stimuler son étude et sa pratique, notamment dans la jeunesse et démontrer les enjeux de la navigation maritime et fluviale. Pour trouver les financements de la construction de la flottille, il fit alors appel à l'aide du gouvernement, contracta un emprunt bancaire et ouvrit une souscription publique par actions de 500 Francs chacune. « *Plusieurs capitalistes en prirent* », dit-il, mais à la date où il écrit son mémoire, au lendemain des événements, certaines promesses de souscription lui étaient encore dues. L'affaire ne sera donc commercialement rentable qu'à la condition de faire une publicité importante à cet événement et de faire payer les entrées au grand public venu en masse. Lesueur fit donc construire à Rouen vingt-deux bâtiments et une bélandre de cent tonneaux. Puis il recruta officiers et équipages. La flottille, achevée fin juillet 1800, arriva au Pecq, près de Saint-Germain-en-Laye, le 25 août. Passons rapidement sur les innombrables péripéties auxquelles Lesueur dut faire face moyennant des surcoûts toujours plus prohibitifs et surtout non financés ainsi que sur les problèmes liés à une organisation déficiente. Toujours est-il que le jour dit, le travail était inachevé. Le public parisien se pressa en foule, bouscula sans peine les faibles obstacles et profita gratuitement du spectacle<sup>1255</sup> au grand dam de Lesueur. Ainsi, non seulement les pertes financières étaient incommensurables, mais Bonaparte, qui s'était rendu à l'improviste à Saint-Cloud pour assister à la première représentation du 27 fructidor (14 septembre 1800), préféra finalement y renoncer en raison des mouvements de foule<sup>1256</sup>. Le lendemain 15 septembre, la représentation se déroula dans les mêmes conditions et, pour la troisième et dernière journée, le 17 septembre, les barrières furent enfin rétablies. Mais il était trop tard, et le public, qui en avait largement profité avant, ne fut plus au rendez-vous. Les « *papiers publics* » ne tarirent pas d'éloges<sup>1257</sup> et saluèrent amplement son initiative pour populariser la Marine. Le spectacle, dit-il, est apprécié des connaisseurs, surtout de la part des « *personnes instruites et recommandables* » et « *des marins distingués* » que Lesueur a pris soin de trier sur le volet et d'inviter à ses frais. Bref, selon son expression, ce fut un immense succès « *sous les rapports de la gloire* » mais un véritable désastre financier car les recettes ne couvraient qu'un dixième des dépenses et il était le seul garant :

« Accablé d'engagemens onéreux, vexé par mes agens, victime de la calomnie, abandonné de

---

<sup>1255</sup> Il s'agissait d'un spectacle en 5 tableaux faisant manœuvrer simultanément les 22 navires : 1° *La marche des deux escadres* ; 2° *L'appareil des manœuvres* ; 3° *Le combat des deux frégates* ; 4° *L'attaque générale* ; 5° *La prise d'un fort*.

<sup>1256</sup> MHNH, pièce n°01.024, p. 38 et 39 (nov. 1800).

<sup>1257</sup> MHNH, pièce n°01.024, p. 38.

tous, seul et isolé dans le monde, telle est en deux mots mon actuelle et déplorable existence »<sup>1258</sup>.

En écrivant ces lignes, il sait que la vente de la flottille pour apurer les dettes est prévue pour le 6 octobre 1800, soit trois jours après la publication du mémoire. Mais Lesueur ne perd pas courage face à une telle adversité :

« J'ai pour moi le sentiment de l'honneur qui m'anime, et la conviction intime que mon établissement aurait été utile au pays »<sup>1259</sup>.

Toujours convaincu du bien fondé de son idée et de la nécessité nationale d'entraîner la jeunesse aux métiers de la marine de guerre dans des écoles spécialisées alliant enseignements pratique et théorique, il va jusqu'à exposer un véritable petit projet pédagogique<sup>1260</sup> qui propose de consacrer les matinées à la théorie nautique conjuguant dessin et mathématiques, et les après-midi aux manœuvres maritimes à proprement parler. Les enfants, dit-il, sans quitter leurs familles, apprendraient un métier à l'abri des tentations et des dangers de la rue. Il achève son mémoire<sup>1261</sup> en s'adressant directement au gouvernement pour lui demander de s'intéresser à ses travaux et de les soutenir, de sauver de la ruine « *un particulier qui voulait être utile* » ou, à défaut, de lui octroyer au moins un emploi public pour survivre et soutenir sa famille le temps de régler ces problèmes. Rien ne nous permet d'affirmer que le gouvernement lui vint en aide. On peut même penser que celui-ci, à la lumière de ce qui a été écrit dans ce paragraphe et dans le précédent, a quelque peu incité Lesueur à se lancer dans cette aventure à haut risque.

Il dut patienter treize années pour former à nouveau des projets d'armement en s'enthousiasmant cette fois pour cette révolution technique qu'était la vapeur. La correspondance qu'il échangea avec son fils Charles Alexandre alors aux États-Unis entre juin 1816 et juin 1817 montre en effet un homme très intéressé par la navigation à la vapeur, fluviale en particulier. Une lettre<sup>1262</sup> du fils au père, envoyée de Philadelphie en juin 1816, décrit ainsi l'importance prise aux États-Unis par la navigation intérieure fluviale et insiste sur la profusion, étonnante à ses yeux, de bateaux à vapeur de tous types et de toutes tailles. Et de suggérer ceci :

« On pourrait établir une liaison du Havre à Rouen, de Caudebec au Havre, du Havre à Honfleur, ou plutôt d'Harfleur à Honfleur. Cela rendrait les communications plus fréquentes qu'elles ne le sont ».

---

<sup>1258</sup> MHNH, pièce n°02.006, p. 8.

<sup>1259</sup> MHNH, pièce n°02.006, p. 9.

<sup>1260</sup> MHNH, pièce n°02.006, p. 9.

<sup>1261</sup> MHNH, pièce n°02.006, p. 10.

<sup>1262</sup> MHNH, pièce n°45.031, 2 juin 1816.

Lesueur réagit aussitôt<sup>1263</sup> en lui envoyant une *Note instructive à remplir par Monsieur Le Sueur de présent aux États-Unis de la part de son père*, qui lui demande de lui faire parvenir le plus rapidement possible les dessins des bateaux à vapeur avec les renseignements les plus complets et les plus détaillés sur les plans nautiques, mécaniques et techniques :

« [...] parce que son père pourra en tirer un grand profit ici. Ils lui sont demandés pour faire activer la navigation des bateaux à vapeur sur la Seine et ils seront très utiles à une Compagnie puissante formée à Paris qui destine à cette navigation, plus de 2 millions qu'elle y emploiera. Cette Compagnie est de plus protégée par un privilège et a pour actionnaires les principaux capitalistes de Paris ».

Charles Alexandre s'empresse de répondre à son père et lui communique toutes les informations souhaitées accompagnées des dessins par courrier en date du 30 juin 1817 et parvenu à Paris en septembre 1817<sup>1264</sup>. Une partie de ces informations est d'ailleurs aussitôt publiée par les soins de Lesueur dans les *Annales, politiques, morales et littéraires*, probablement autant pour des motifs « scientifiques » que commerciaux<sup>1265</sup>. Jean-Pierre Busson<sup>1266</sup> indique que la première compagnie de navigation à vapeur en France fut fondée en 1814 à Paris et navigua sur la Seine sur l'initiative privée des armateurs Pierre Andriel et Pierre Pajol<sup>1267</sup>. Cette Compagnie obtint un privilège royal de Louis XVIII après le succès de la traversée de la Manche par le bateau à vapeur l'*Élise* qu'ils avaient acheté en Angleterre. Celui-ci réussit en effet à rallier Le Havre depuis New Haven, puis à remonter la Seine jusqu'à Paris pour revenir ensuite à Rouen du 18 mars au 14 avril 1816. Le privilège en question, évoqué par Lesueur, donna à cette Compagnie le monopole pour l'établissement d'un service de bâtiments à vapeur entre Paris et Rouen. En juin 1816, Andriel et Pajol se séparèrent. L'un partit tenter la même aventure au Royaume de Naples et l'autre conserva la Compagnie, le bateau et le privilège. Pierre Pajol obtint la même année de pouvoir constituer une flottille sur la Seine et fit construire deux remorqueurs à Rouen, le premier baptisé l'*Espérance* et d'une capacité de 110 tonneaux en 1816, et le second de 200 tonneaux en 1817. Cependant, faute de rentabilité immédiate en raison des trop nombreux problèmes mécaniques et des difficultés de navigation sur un fleuve dont le cours n'était pas du tout aménagé, la Compagnie dut cesser ses activités en 1818. Il est vrai aussi que le Gouvernement ne commença à s'intéresser véritablement à la question qu'en 1819. Il ressort donc de tout ceci que Lesueur eut des intérêts dans la Compagnie *Andriel & Pajol* puis *Pajol* tout court, et que les

<sup>1263</sup> MHNH, pièce n°45.090, non datée ; nous dirions entre septembre 1816 et mars 1817, compte tenu d'un délai d'acheminement d'environ 2 mois et demi.

<sup>1264</sup> MHNH, pièce n°45.091.

<sup>1265</sup> MHNH, pièce n°45.348 ; parution le jeudi 16 octobre 1817 dans le n°670.

<sup>1266</sup> Jean-Pierre BUSSON, « Quelques aspects des débuts de la construction navale et de la navigation à vapeur particulièrement à Rouen et au Havre de 1816 à 1828 », in Michel MOLLAT, dir., *Les origines de la navigation à vapeur*, Paris, 1970.

<sup>1267</sup> Pierre Claude Pajol (1772-1844), par ailleurs fameux général d'Empire et homme politique.

informations recueillies aux États-Unis par Charles Alexandre, par l'intermédiaire de son père, servirent à construire le deuxième navire à vapeur. Lesueur figura donc parmi les pionniers qui crurent au développement de la navigation à vapeur en France, mais sa mauvaise étoile le poursuivait et il dut perdre dans cet échec ses dernières forces, trahi en quelque sorte par l'indifférence du roi et du gouvernement en lesquels il avait mis toute sa confiance. Le programme de son projet d'ouvrage sur les *Recherches historiques sur la navigation de la Seine* n'avait-il pas été modifié dans une ultime version publiée en 1816 pour prendre en compte les innombrables avantages des « *steam-boats* » ? Et n'avait-il pourtant pas pris soin de le dédicacer<sup>1268</sup> à Louis XVIII ?

### Un bilan catastrophique

Le 15 juin 1811, Lesueur quitta Le Havre<sup>1269</sup>, sa famille et ses amis pour aller habiter Paris. Il s'installa dans l'appartement que l'État avait mis à la disposition de son fils Charles Alexandre pour les services rendus à la Nation comme peintre naturaliste pendant l'Expédition aux Terres Australes de 1800 à 1804, et, depuis son retour, dans le travail de longue haleine de publication des observations scientifiques de cette expédition ordonnée par Bonaparte. Les raisons qui le poussèrent à quitter Le Havre, sont inconnues mais on peut penser qu'il fuyait une ville ruinée par les effets des guerres révolutionnaires et napoléoniennes, en particulier par le blocus maritime britannique depuis le tournant du siècle. Une part importante de la population avait émigré pour fuir le chômage, la misère et la crise économique. Aucune activité lucrative n'y était plus possible depuis 1799-1800. Par ailleurs, le réseau sur lequel il s'appuyait souffrait de nombreux départs et de décès. Ses enfants étaient tous majeurs et autonomes, ou décédés de même que sa belle-mère. La loge *La Fidélité* subit une grave crise en 1810 qui toucha sans doute moralement ce franc-maçon de l'ancienne époque. La loge vivotera et s'éteindra d'ailleurs quelques années plus tard entre les mains de son gendre Jean-Baptiste Moullin, faute d'avoir su s'adapter aux nouvelles réalités sociales. En fait peu de choses le retenaient au Havre en 1811 alors qu'à Paris, il y avait tant à faire pour soutenir de toutes ses forces les intérêts et les travaux de son fils Charles Alexandre en butte aux difficultés depuis la mort de son collègue et ami François Péron en décembre 1810. En outre, il s'agissait de défendre ses propres intérêts, notamment en publiant nombre de mémoires et en faisant anti-chambre pour retrouver un emploi public. Enfin, dans la situation financière où il se trouvait, bénéficier d'un logement gratuit n'était certes pas à négliger. En effet, début 1814, Lesueur était démuné de ressources puisque le père et le fils vivaient à deux

---

<sup>1268</sup> AMH, FM, O3.3.7 : *Le Sueur, Directeur de la Flottille maritime, à ses concitoyens*, 1800., p. 9 à 11 ; et MHNH, pièce n°02.004.

<sup>1269</sup> AMH, FM, I2.6.1 : Déclaration de changement définitif de résidence.

sur la seule pension de Charles Alexandre <sup>1270</sup>. Ces années furent la plupart du temps occupées à écrire mémoires et ouvrages et à livrer bataille pour son fils. Les deux Restaurations monarchiques entrecoupées par les Cent Jours laissèrent la France exsangue, d'autant plus que Paris et une grande partie du pays furent occupées par les armées étrangères. Le 1<sup>er</sup> février 1817, une lettre adressée à son fils<sup>1271</sup> décrit alors longuement les difficultés quotidiennes liées à la vie chère et Lesueur s'y plaint de sa santé qui devient précaire. Il est plein d'amertume et vitupère contre les « *intrigueurs* » qui tirent leur épingle du jeu malgré tout. En outre, en janvier, Lesueur fut affecté d'une fluxion de poitrine qui mit sa vie en danger<sup>1272</sup>. L'année 1818 ne fut guère meilleure puisqu'elle vit s'effondrer ses ultimes espoirs de fortune dans la faillite de la Compagnie de navigation à vapeur Pajol. En novembre<sup>1273</sup>, Lesueur tomba gravement malade pendant au moins deux semaines et resta convalescent quelques temps. L'année 1819 ne vit aucune amélioration à sa situation en dehors de petites victoires pour Charles Alexandre. Le 5 juillet, il s'éteignit dans sa soixante-neuvième année à la suite d'une longue maladie, à Paris, dans l'appartement de son fils situé dans la Maison des Artistes (ou de la Sorbonne) au n°11 de la rue de la Sorbonne.

Lesueur semble avoir laissé très peu de choses derrière lui ainsi que le montre l'inventaire après décès qui fut dressé par le notaire parisien Maître Noël<sup>1274</sup> : pas d'argent et 14 Francs de hardes pour une dette cumulée de 5 434,40 Francs, une somme considérable qui démontre que Lesueur vivait chichement et à crédit depuis au moins trois ans, y compris pour ses frais de bouche et d'habillement au quotidien. Nous comprenons mieux dans ces conditions son acharnement à décrocher par tous les moyens un emploi public et que l'écriture, à cette époque, relevait pour lui davantage de la survie matérielle que de l'exercice mondain. Ainsi, si la première partie de son existence nous montre un homme parfaitement à l'aise dans son milieu et profitant de ses privilèges et de ses réseaux relationnels pour s'enrichir et gravir les échelons du mérite et de la notabilité jusqu'à espérer faire partie de l'élite havraise, la seconde partie semble avoir été marquée par les effets néfastes de la Révolution, puis malmenée durement par le Consulat, l'Empire et même la Restauration qu'il appelait pourtant de ses vœux. Economiquement ruiné par les guerres et le blocus maritime comme tant de Havrais, Lesueur n'a pas su s'adapter aux transformations sociales radicales de cette époque et semble être resté mentalement un homme du XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1270</sup> MHNH, pièce n°63.058 ; lettre de Charles Alexandre à son père, datée du 25 février 1814.

<sup>1271</sup> MHNH, pièce n°24.108.

<sup>1272</sup> MHNH, pièce n°24.106.

<sup>1273</sup> MHNH, pièces n°63.072 et n°63.076.

<sup>1274</sup> AN, Minutier central des notaires de Paris, Étude LXI / 753 (Étude de Jacques Louis NOËL le Jeune).

### 3.3. Les écrits de Jean-Baptiste Denis Lesueur

#### Une oeuvre méconnue et inachevée : motivations, thèmes et méthodes

C'est dès 1823, grâce à Jérôme Balthazar Levée, que l'œuvre de Lesueur est mentionnée dans sa *Biographie ou Galerie historique des hommes célèbres du Havre*<sup>1275</sup>. Néanmoins, hormis sa profession et ses dates de naissance et de décès, seule figure une brève liste de ses œuvres, accompagnée de quelques dates. Il s'agit de :

- *Histoire du Havre de Grace*, sans date ;
- *Le Sueur, directeur de la Flottille maritime sur la Seine, à ses concitoyens*, 1800 ;
- *Notice sur l'Expédition française aux Terres Australes, ordonnée en l'An VIII, et exécutée par les deux corvettes de l'Etat le Géographe et le Naturaliste [...]*, 1804 ;
- *Mémoire sur le Canal Vauban [...]*, 1807 ;
- *Recherches historiques sur la navigation de la Seine depuis la mer jusqu'à Paris*, 1816.

Cinq écrits, une biographie réduite à sa plus simple expression et le mérite d'être le père du célèbre Charles Alexandre Lesueur, tels sont les titres de gloire que Lesueur semble laisser à la postérité. C'est à peu près dans ces termes laconiques que sera reprise sa biographie par tous les successeurs de Jérôme Balthazar Levée jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, après les quelques compléments ajoutés par Alexandre Eyriès dans la *Biographie universelle ancienne et moderne* en 1842<sup>1276</sup>. Édouard Frère lui consacre une notice encore plus courte dans son *Manuel du bibliographe normand*<sup>1277</sup> publié en 1858 puisqu'il ne cite que trois de ses œuvres parmi « *plusieurs écrits* », sans plus de précisions. Il va même jusqu'à opérer une confusion avec son fils Charles Alexandre, dont la notice suit immédiatement, puisqu'il le qualifie de « *naturaliste* » et ignore totalement les fonctions qu'il a vraiment exercées. Charles Vesque<sup>1278</sup>, en 1876, lui attribue bien deux mémoires supplémentaires sur la fiscalité et sur la lutte contre la puissance maritime anglaise mais ces affirmations ne sont appuyées sur aucun élément concret et elles ne seront d'ailleurs pas reprises par les suivants qui se contenteront de répéter sans discussion les éléments fixés précédemment. C'est le cas de Charles Le Goffic<sup>1279</sup> qui ne lui consacre que cinq lignes en 1894, et du bibliographe

---

<sup>1275</sup> Édité à Paris chez Chassériau et au Havre chez Chapelle ; p. 73-75.

<sup>1276</sup> Publiée à Paris par L.-G. Michaud ; notice sur J.-B. D. Lesueur dans le supplément, tome 71, p. 417.

<sup>1277</sup> Édouard FRÈRE, *Manuel du bibliographe normand ou Dictionnaire bibliographique et historique*, Rouen, A. Le Brument, 1858 ; notice sur J.-B. D. Lesueur dans le tome II, p. 227.

<sup>1278</sup> Charles VESQUE, *Histoire des rues du Havre*, Le Havre, Imp. Brenier, 1876, vol. 2.

<sup>1279</sup> Charles LE GOFFIC, *Morceaux choisis des Écrivains havrais*, Le Havre, Imp. du Commerce, 1894 ; notice p. 401.

A. Le Chevalier en 1901<sup>1280</sup> et en 1902-1903<sup>1281</sup>. L'abbé Anthiaume<sup>1282</sup>, en 1905, n'apporta rien de neuf si ce n'est le fait que Lesueur avait été un élève du Collège du Havre, de même que son fils Charles Alexandre.

Ce n'est qu'en 1951 qu'Alain Krebs<sup>1283</sup> s'intéressa à nouveau à Lesueur, toujours à travers le prisme de son fils mais sans apporter d'éléments nouveaux quant à son œuvre. Il faut en fait attendre André Maury<sup>1284</sup> en 1971 pour avoir une idée beaucoup plus précise sur sa vie et surtout sur ses œuvres. Directeur du Muséum d'Histoire naturelle du Havre, l'auteur s'est appuyé sur ses propres papiers conservés dans la Collection Lesueur pour écrire un article, le fonds n'étant alors ni classé, ni inventorié. L'énumération manque cruellement de précisions. Bien que partiel, ce travail n'en a pas moins eu le mérite de faire sortir de l'ombre de Charles Alexandre la personnalité et les œuvres de son père en évoquant ses travaux sur les ports du Havre et d'Étretat, sur la défense côtière, sur le rétablissement des Amirautés en 1814 et sur les prémices de la navigation à vapeur sur la Seine en 1817. Ses écrits, dit-il, contiennent « *des pensées philosophiques ou morales, des faits historiques peu connus et des indications souvent ignorées* ». C'est cependant à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la naissance de Charles Alexandre Lesueur en 1978 que l'historien havrais Philippe Manneville publia<sup>1285</sup> deux études, l'une sur ce personnage, sa famille et son enfance, et l'autre sur son père. Basés sur les travaux de Charles Le Goffic, Charles Vesque et André Maury, ces articles s'appuient aussi largement sur les Archives municipales du Havre et sur une vingtaine de documents de Lesueur parmi les principaux conservés dans la Collection Lesueur pour brosser un tableau bref mais vivant de la famille Lesueur sur trois générations. Il dresse en outre une liste des mémoires dans laquelle il inclut par erreur l'*Histoire du Havre de Grace* dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Cette étude, considérée par son auteur comme étant « *encore loin d'être complète* », n'évalue alors qu'à une petite dizaine le nombre de ses notices, travaux et mémoires écrits. Ce faisant, il a cependant le mérite de multiplier par deux le nombre de ce que biographes et bibliographes lui attribuaient depuis plus d'un siècle et demi.

Après avoir dépouillé ses archives personnelles, les Archives et la Bibliothèque

---

<sup>1280</sup>A. LE CHEVALIER, *Biographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, Le Havre, SHED, 1901 ; notices n°439, 561, 1383, 1570 et 1571.

<sup>1281</sup>A. LE CHEVALIER, *Bio-Bibliographie des écrivains de l'arrondissement du Havre*, Le Havre, SHED, 1902-1903 ; notices n°5055 et 5056.

<sup>1282</sup>A. ANTHIAUME, *Le Collège du Havre*, *op. cit.*

<sup>1283</sup>Alain KREBS, « L'œuvre de Charles Alexandre Lesueur, peintre naturaliste », extr. de la revue *Porte Océane* n°76, août-septembre 1951, p. 11- 20.

<sup>1284</sup>André MAURY, « Une victime civile de la Révolution : Jean-Baptiste Denis Lesueur », extr. du *Recueil des Publications de la SHED*, 1971, p. 24-34.

<sup>1285</sup>Philippe MANNEVILLE, *op. cit.*, in *Annales du Muséum du Havre*, fasc. n°14, février 1979.

municipales du Havre et en comptant ceux qui proviennent des Collections nationales retrouvés et copiés par Jacqueline Bonnemains, nous sommes en mesure d'affirmer que ce ne sont pas moins de 42 écrits et projets d'écrits qui peuvent être attribués à Jean-Baptiste Denis Lesueur, parmi lesquels un seul reste incertain<sup>1286</sup>. Les 41 écrits restants se composent, pour reprendre sa propre terminologie, de 26 mémoires de 4 à 43 pages, longs en moyenne de 10 à 20 pages ; de 4 notices de 1 à 20 pages, en moyenne de quelques feuillets ; de 5 projets d'ouvrages inachevés sous forme de plans, d'intentions, de parties rédigées et de notes de lectures comprenant pour l'un d'entre eux deux brochures de souscription imprimées de 9 et 11 pages ; et enfin de 7 articles publiés dans des journaux parisiens. 8 de ces écrits sont connus sous la forme de manuscrits achevés et 6 sont des brouillons plus ou moins organisés. 15 ont été imprimés et 13 l'ont probablement été parce que nous savons qu'ils furent envoyés au gouvernement. Mais ils ne sont connus que par les allusions qu'y fait l'auteur dans ses autres écrits. Des allusions suffisamment précises cependant pour en connaître les thèmes et les dates approximatives de rédaction.

Lesueur rédigea, imprima et publia force mémoires de l'avènement du Consulat à la Restauration tant pour défendre ses propres intérêts que ceux de son fils Charles Alexandre. Nous avons vu qu'il ne perdait jamais totalement de vue ces derniers dans le choix des sujets traités qui avaient souvent un rapport plus ou moins direct avec ses affaires privées. Mais il ne faudrait pas voir en Lesueur un cynique mercantile uniquement préoccupé de ses intérêts ; il fit aussi preuve d'un sens aigu de l'intérêt public et travailla fréquemment dans ce sens. Officier de l'Amirauté du Havre durant vingt années et fils d'un ancien greffier qui fit une carrière équivalente, Lesueur est riche d'une expérience technique, juridique et commerciale portant sur quatre décennies dans le domaine maritime. C'est un professionnel qui connaît bien les dossiers concernant tous les aspects du port du Havre. Il connaît aussi les hommes de métier qu'il côtoie chaque jour, négociants, capitaines, ingénieurs ou armateurs. Nous avons vu que lui-même exerça des activités d'armateur à la course, à la pêche de la morue et au commerce, qu'il s'intéressa à la pêche baleinière, et qu'il avait en outre une expérience de négociant en denrées coloniales, en produits manufacturés, en vins, voire en traite esclavagiste avec les ports français, européens, antillais et américains. D'autre part, il connaît aussi tous les aspects et toutes les conséquences des guerres maritimes avec l'Angleterre et sait la fragilité d'une économie basée exclusivement sur l'importation de matières premières comme le tabac. Enfin, il s'est personnellement intéressé de très près à la navigation à voile et à vapeur sur la Seine entre Paris et Le Havre, et a, comme tous ses contemporains, certainement mesuré le formidable intérêt stratégique, politique et commercial de cette place comme principal port d'approvisionnement de la capitale et de sa région. Partant de

---

<sup>1286</sup> AMH, FR, O3.13 : *Mémoire sur le Canal d'Harfleur*, 1791.

là, il a parfaitement mesuré l'intérêt des canaux et des voies navigables pour intensifier à moindre coût la circulation des hommes et des marchandises, et par ce moyen pour stimuler les échanges commerciaux et faire naître ainsi la prospérité. C'est d'ailleurs l'objet que recherche Lesueur. Il s'agit de grandir en prospérité et en richesse, la sienne bien sûr et celle de tous ses proches, comme celle des peuples en général. Ses écrits vont aller systématiquement explorer cette voie : il faut veiller à donner du travail à tous, à faire diminuer la misère, à diffuser le bonheur par le commerce et la prospérité, à ramener la paix si nécessaire aux échanges, et surtout à développer à cet effet la navigation intérieure et le négoce maritime international dans la sécurité totale. Tous ses thèmes favoris semblent réunis dans une oeuvre<sup>1287</sup> publiée en 1800 : *Mémoire sur les moyens de procurer en peu d'années au Trésor Public un revenu de 400 millions et plus pour favoriser l'Agriculture, le Commerce, la Navigation, les Sciences et les Arts, et de rendre à la France sa prospérité en faisant sur son propre territoire des conquêtes*. Les conquêtes en question sont à faire sur les marais pour les assainir et les drainer afin de les transformer en plaines fertiles, nouveaux territoires susceptibles de nourrir la population. N'oublions pas qu'à cette époque, la crise économique, née du blocus maritime des ports français opéré par les Britanniques pour lutter contre Napoléon I<sup>er</sup>, provoque des disettes populaires. En outre, il n'a probablement pas échappé à l'auteur la part prise par les émeutes frumentaires dans le déclenchement des événements révolutionnaires de 1789. C'est dans cet état d'esprit qu'on le voit préconiser toutes sortes d'actions visant à bâtir une vraie flotte de guerre capable de garantir la liberté des mers contre les prétentions anglaises<sup>1288</sup> ; à fortifier le port du Havre et l'estuaire de la Seine en construisant entre autres un port de guerre à Étretat<sup>1289</sup> sur le modèle de l'ingénieur Lamblardie ; à analyser les erreurs commises par le gouvernement lors de la signature du traité<sup>1290</sup> de commerce avec l'Angleterre en 1786-1787 et ses conséquences sur le commerce maritime de la France ; à faire du port du Havre un outil à la hauteur de son potentiel et des hautes ambitions qu'on lui souhaite<sup>1291</sup> ; à rétablir des services maritimes publics réguliers entre la France et ses colonies<sup>1292</sup> sur l'idée qui avait prévalu mais échoué avec les Paquebots du Roi en 1787-1788 ; et à organiser une véritable police des pêches maritimes<sup>1293</sup>. Enfin, nombre de ses travaux insistent sur les bienfaits du développement d'un véritable réseau intérieur de voies fluviales sur le modèle des précurseurs Colbert et Vauban un bon siècle plus tôt<sup>1294</sup>. Les projets d'ouvrages qui se sont succédé de 1811 à

---

<sup>1287</sup> Malheureusement perdue ; évoquée in MHNH, pièces n°02.004, 02.018 et 01.020.

<sup>1288</sup> MHNH, pièces n°02.105, 01.024, 03.076.

<sup>1289</sup> BMH, Ms 864.

<sup>1290</sup> MHNH, pièce n°02.107.

<sup>1291</sup> AMH, FR, O3.13 ; MHNH, pièces n°01.020, 02.025, 02.068, 03.008 et 03.058 ; et BMH, Ms 451, pièce n°18.

<sup>1292</sup> MHNH, pièce n°01.023.

<sup>1293</sup> BMH, Ms 864.

<sup>1294</sup> MHNH, pièces n°01.023, 01.024, 02.004, 02.006, 02.018, 02.015, 02.025 ; et AMH, FR, O3.13.

1818 devaient tous peu ou prou traiter de ce problème, qu'il s'agisse de l'*Essai sur les rives maritimes de la Normandie*<sup>1295</sup>, des *Recherches historiques sur la Navigation de la Seine*<sup>1296</sup> ou de son projet de réédition augmentée et commentée du *Mémoire sur la Navigation intérieure* de Vauban<sup>1297</sup>.

Par ailleurs, à côté de ces deux aspects, on doit insister sur la méthode de travail adoptée par cet auteur. Dans cette perspective, nous remarquons que son inventaire après décès<sup>1298</sup> mentionne, parmi ses nombreux créanciers, l'existence d'un « Monsieur Lesueur » (un homonyme) à qui il doit « 40 F pour travaux d'écriture », ainsi que d'un « Sieur Garet, pour avoir copié un manuscrit des hauts faits de Henri IV, 175 F ». Nous voyons donc ici que Lesueur a recours à des « petites mains » dans au moins deux cas de figures : soit pour recopier sur place des documents qu'il avait au préalable repérés dans les archives ou les bibliothèques publiques, soit pour mettre au propre des textes qu'il avait rédigés de sa main afin de les présenter à l'impression. Par ailleurs, la liste des sources d'information auxquelles il fait référence dans ses écrits, achevés ou non, montre une grande variété de genres : ce sont des archives municipales, royales ou nationales, des documents administratifs et juridiques municipaux ou de l'Amirauté, des travaux érudits et scientifiques, des rapports officiels, des ouvrages historiques et techniques, des tableaux statistiques, des récits de voyage et de navigation. Les noms des auteurs, le sérieux de leurs études, leur spécialisation, le souci de la mise à jour des informations, le renvoi systématique à ses sources dénotent chez Lesueur un professionnalisme de l'écriture et de la synthèse technique éprouvé. Notons, car cet aspect revêt une certaine importance pour ce qui nous préoccupe ici, qu'il introduit systématiquement le sujet par un rappel historique restituant les enjeux dans le temps et sur la durée, et ce quel que soit le thème traité.

Son réseau personnel, maçonnique et professionnel lui permet aussi d'obtenir d'excellentes sources d'information sur les sujets qui lui tiennent à cœur. C'est ainsi que nous avons vu Pierre Alexandre Laurent Forfait jouer un rôle dans ses écrits et ses affaires d'armement vers 1799-1801. Nous savons par ailleurs que Lesueur avait de bons rapports professionnels avec l'ingénieur et professeur d'hydrographie Jean-Baptiste Degaulle qui exerça au Havre et à Honfleur et qu'il côtoyait depuis 1772 dans le cadre de l'Amirauté. En juillet 1808<sup>1299</sup>, celui-ci lui envoya même un exemplaire de son dernier mémoire sur les travaux à entreprendre pour l'amélioration du port du Havre en lui demandant son avis sur la question et sur son travail. Lesueur dispose par ailleurs dans sa documentation de plusieurs travaux de Jean-Baptiste Degaulle sur le port du Havre qui

---

<sup>1295</sup> MHNH, pièce n°03.008.

<sup>1296</sup> AMH, FR, O3.7 ; MHNH, pièces n°02.001 à 02.004, 02.018 ; BMH, Ms 864.

<sup>1297</sup> MHNH, pièces n°02.014, 02.018 et 03.065.

<sup>1298</sup> AN, Minutier Central des Notaires de Paris, ÉTUDE LXI/753.

<sup>1299</sup> MHNH, pièce n°03.069, lettre du 22 juillet 1808.

durent lui servir pour ses propres écrits<sup>1300</sup>. Lors du décès de ce dernier, il rédigea à sa mémoire une notice nécrologique flatteuse<sup>1301</sup>. De même, il entretint des rapports d'amitié avec l'un des spécialistes des questions maritimes et fluviales de l'époque, le Rouennais Simon Barthélemy Joseph Noël de la Morinière<sup>1302</sup>, dont il cite fréquemment les travaux et sur lequel il s'appuya pour défendre les intérêts de Charles Alexandre.

### Écriture, histoire, mémoire, identité et sensibilité idéologique

Parmi ses 41 écrits recensés entre 1791 et 1818, il est un mémoire qui vise à restaurer le canal dit de Vauban et qui comprend nécessairement une forte connotation historique tout simplement parce qu'il fallait y avoir recours pour convaincre le pouvoir central de la nécessité de renouveler l'action du grand ministre qui avait fait creuser ce canal en 1667<sup>1303</sup>. Le plus intéressant à cet égard est cependant son projet d'ouvrage malheureusement resté inachevé et que Lesueur prévoyait de publier en 1813 sous ce titre complet : *Essai sur les rives maritimes de la ci-devant province de Normandie, précédé d'un Mémoire historique sur la Marine, le Commerce et la Navigation des peuples anciens et modernes jusque sous le règne de Louis XIV ; sur les Découvertes faites par les Français antérieures à celles où Christophe Colomb aborda dans le Nouveau Monde ; et sur les Hommes célèbres qui jusqu'à ce jour ont illustré la Marine ou qui comme Hommes d'État ont consacré leurs veilles à sa prospérité*<sup>1304</sup>. On le constate à la lecture de ce véritable titre-programme, Lesueur s'intéresse à la marine, à la navigation, au commerce maritime, à la guerre sur mer pour ce qui concerne les rivages normands. Cet ouvrage aurait dû être publié en plusieurs volumes à partir de 1813<sup>1305</sup> mais il n'a jamais paru, sans qu'on en connaisse clairement les raisons car rien dans ses papiers personnels ne l'explique. Ce projet sera doublé en 1814 par un autre ouvrage qui devait être fort de 400 pages et qui était cette fois consacré aux *Recherches historiques sur la Navigation de la Seine, depuis la mer jusqu'à Paris, avec l'exposé des moyens de perfectionner cette Navigation d'après les expériences faites sur ce fleuve, le seul en France qui, sans le secours de l'art, unisse directement la Métropole à l'Océan*<sup>1306</sup>. Un prospectus de souscription daté de mai 1816<sup>1307</sup> annonce que le projet en avait été soumis en guise d' « *hommage* » à Louis XVIII dès décembre

<sup>1300</sup> MHNH, pièces n°03.070 et 03.071.

<sup>1301</sup> Le 15 avril 1810. Notice nécrologique cotée MHNH, pièce n°03.072 (il était né en 1732).

<sup>1302</sup> MHNH, pièce n°24.100, lettre du 10 janvier 1817 ; et MHNH, pièce n°24.108, lettre du 1<sup>er</sup> février 1817 : « *C'est celui de mes amis que je vois le plus souvent* ». Sur le personnage, voir Éric WAUTERS, *Noël de La Morinière (1765-1822) : Culture, sensibilité et sociabilité entre l'Ancien Régime et la Restauration*, Paris, Honoré Champion, 2001.

<sup>1303</sup> *Mémoire sur le canal de Vauban creusé en 1667, entre Le Havre et Harfleur, pendant le règne de Louis XIV, sous le ministère de Colbert ; accompagné des avantages qui résulteront de sa perfection*, première version en 1800 et seconde version en 1802 (AMH, FR, O3.13). Imprimé à Rouen chez F. Mari, 14 p.

<sup>1304</sup> MHNH, pièce n°03.008.

<sup>1305</sup> MHNH, pièce n°02.020.

<sup>1306</sup> MHNH, pièce n°02.001-004 ; BMH, Ms 864 ; AMH, FM, O3.3.7.

<sup>1307</sup> MHNH, pièce n°02.002.

1814 et que sa publication en avait été encouragée par le Ministre de l'Intérieur « *par une faveur spéciale* ». Le document final sera un volume in-quarto de 380 à 400 pages imprimées comprenant 18 à 20 gravures, dont plusieurs en couleurs, et des cartes du cours de la Seine du Havre à Paris. « *Ces gravures, annonce-t-il, seront exécutées par des artistes distingués d'après les dessins pris sur les lieux par Charles Alexandre Lesueur* ». La livraison est prévue pour octobre 1816. Le détail des neuf chapitres<sup>1308</sup>, puis des douze de la version de 1817<sup>1309</sup> fait apparaître l'étroite coïncidence entre les thèmes abordés dans ce nouveau projet et ceux de *l'Essai sur les rives maritimes de la Normandie* et montre que la structure et le contenu de l'ouvrage restent hésitants jusqu'en 1817. Quelles que soient les causes du report incessant du projet de publication, peut-être autant si ce n'est davantage dues à une mauvaise définition éditoriale qu'à des soucis économiques ou à un contexte personnel et politique difficile, ses papiers personnels, ses notes, les sources consultées et les rares éléments rescapés indiquent que Lesueur avait bel et bien mis, dans l'un et l'autre projet, Le Havre au cœur de ses développements. Qu'il s'agisse en effet de navigation maritime ou fluviale, de guerre, de commerce ou d'expéditions de découvertes, Le Havre est la clef de voûte de ce dispositif, en lien étroit avec le pouvoir central parisien, quel qu'il soit. Le Havre est donc le principal port de commerce et de guerre de Normandie, protégeant et approvisionnant Paris et Rouen, face à la belliqueuse Angleterre. La sentinelle postée sur une frontière maritime dangereuse mais aussi la source de la richesse, de l'abondance, de la prospérité, de la paix et des découvertes scientifiques et géographiques depuis sa fondation.

Non seulement Lesueur accorde une place essentielle à la fondation du Havre et à son rôle depuis le XVI<sup>e</sup> siècle mais il insiste par ailleurs sur l'importance de l'Histoire et le rôle de la mémoire. Il prend en effet toujours soin de présenter systématiquement un historique du domaine qu'il se charge de nous expliquer. Toutes ses démonstrations comportent nécessairement des exemples et des arguments historiques au même titre qu'il y en a des techniques, des juridiques ou économiques. Une note en bas de page d'un mémoire écrit pour renforcer la puissance maritime de la France en 1799<sup>1310</sup>, évoque la nécessaire approche scientifique dans les expéditions de découverte qui doit être transmise à la postérité. C'est pour lui l'occasion de proposer un texte qui nous paraît un manifeste pour l'Histoire et qui reflète tout à la fois des préoccupations scientifiques, philosophiques, morales et politiques :

« Si l'Histoire est la vie des morts, elle doit être aussi l'école des vivants. Sans elle, les hommes passeraient comme l'ombre dont il ne reste aucune trace, et les événements auxquels ils ont eu part, les traits de vertu et de courage qui peuvent servir d'exemple à la postérité s'évanouiraient de même

<sup>1308</sup> MHNH, pièces n°02.008 et 02.009-1.

<sup>1309</sup> MHNH, pièce n°02.009-2.

<sup>1310</sup> MHNH, pièce n°02.105 ; *Vues sur les moyens d'accroître les forces maritimes de la France*, p. 9.

et seraient comme eux entraînés dans l'oubli ».

Très concrètement, Lesueur plaide<sup>1311</sup> ensuite pour la nécessité absolue de donner une structure à l'Histoire en privilégiant la chronologie, et de s'intéresser autant à l'histoire ancienne que moderne, à l'histoire tant nationale qu'étrangère car, dit-il, « *toute leçon est profitable* ». Il conclut en établissant un lien entre mémoire et avenir :

« L'étude des évènements de son propre pays nous touche personnellement pour la part que nos Pères y ont eue et pour l'influence qu'ils ont quelquefois sur nos affaires domestiques. Enfin ce sont des héritages que nous laissons à nos enfans et qui peuvent se transmettre d'âge en âge et se perpétuer de famille en famille au milieu d'une grande Société ».

Lesueur exprime ainsi clairement non seulement la nécessité sociale d'une écriture de l'histoire mais également celle du passage de la mémoire, élément structurant de l'identité des individus, des familles et de la société toute entière.

L'analyse de ses papiers et de ses sources montre indubitablement qu'il s'est penché sur l'histoire et la mémoire de sa ville natale, tout particulièrement dans son projet d'*Essai sur les rives maritimes de la Normandie*. Un certain nombre de ses notes de lecture et brouillons porte en effet sur la description du port et du canal Vauban<sup>1312</sup> ; sur le bombardement du Havre par les Anglais en 1759 ainsi que sur l'armement de chaloupes canonnières destinées à sa défense la même année et en 1760<sup>1313</sup> ; sur les armements au long cours par la Compagnie des Indes jusqu'à Louis XIV<sup>1314</sup> ; sur une description physique du Havre, quartier par quartier, avec ses portes et les établissements de la marine royale (artillerie, mathématiques), bureaux des officiers, magasins d'approvisionnement, armurerie, corderies, etc, et le chantier naval civil<sup>1315</sup> ; l'épisode de la nef *La Grande Françoise* qu'il situe en 1538<sup>1316</sup> ; l'existence d'Harfleur au Moyen Âge, l'envasement de son port, le recul du littoral, les effondrements de falaises au cap de la Hève, Saint-Denis-Chef-de-Caux, la fondation du Havre<sup>1317</sup> ; ainsi que quelques biographies havraises consacrées au canonier vice-amiral Nicolas François Augustin Duval (1715-1791) et à son fils le maire et négociant Pierre Jean Duval (1731-1800)<sup>1318</sup>, aux abbés Guillaume Anfray (1731-1807) et Jacques François Dicquemare (1733-1789)<sup>1319</sup> ou encore au navigateur et hydrographe

---

<sup>1311</sup> Ce texte est confirmé par un brouillon de 2 pages manuscrites conservé sous la cote MHNH, pièce n°03.009.

<sup>1312</sup> MHNH, pièce n°03.054.

<sup>1313</sup> MHNH, pièce n°03.053.

<sup>1314</sup> MHNH, pièce n°03.055.

<sup>1315</sup> MHNH, pièces n°03.056, 057 et 060.

<sup>1316</sup> MHNH, pièce n°03.056.

<sup>1317</sup> MHNH, pièces n°03.052 et 078.

<sup>1318</sup> MHNH, pièce n°03.063. Ce sont des copies de notices signées P. J. H. Liot.

<sup>1319</sup> MHNH, pièce n°03.063-2.

Jean-Baptiste d'Après de Manneville (1707-1780)<sup>1320</sup>. Son dossier intitulé *Notes pour l'Histoire du Havre de Grâce et de la Normandie maritime* comprend trois notices recensant les sources d'information à rassembler. L'une d'entre elles<sup>1321</sup> donne la liste précise « *des pièces et renseignements à se procurer sur la Ville du Havre aux fins de contribuer à son historique qui doit entrer dans l'ouvrage* » :

- 1°. Un extrait de la relation du bombardement du Havre par les Anglais en 1759 ;
- 2°. La relation des combats navals soutenus par les Havrais durant cette guerre ; suivent les noms et le nombre de navires, des capitaines engagés...
- 3°. Les relations des bombardements anglais sur Le Havre en l'an VI et l'an XII ;
- 4°. La notice des fêtes et cérémonies en 1786 pour l'accueil de Louis XVI ;
- 5°. Idem pour les voyages de Napoléon en 1802 et 1810 ;
- 6°. Une notice historique des marins et navigateurs, naturalistes et voyageurs « *dignes d'être cités* » depuis les ouvrages de Pleuvry et Dubocage de Bléville ; et de « *toutes les personnes qui jusqu'à nos jours se sont distinguées dans la carrière qu'elles ont parcourue et appartenant à la ville du Havre* ».
- 7°. Enfin, Lesueur demande la recension de tous les faits mémorables survenus au Havre.

Une version légèrement différente<sup>1322</sup> précise à son correspondant que les documents historiques sur les combats navals des années 1750 sont à rechercher dans les archives de la ville ; qu'en ce qui concerne les bombardements des Ans VI et XII, il faut « *se procurer les feuilles publiques ou le Bulletin de M. Stanislas Faure* »<sup>1323</sup> ; que les relations des voyages de Louis XVI en 1786 et de Napoléon en 1802 et 1810 ont été imprimées et sont consultables « *à la Municipalité du Havre* » ; et enfin que la publication des ouvrages de Dubocage de Bléville et de Pleuvry datent respectivement « *de 1756 et 1759* ». Il se trompait dans ce dernier cas puisque nous savons que Dubocage de Bléville publia son ouvrage en 1753, et Pleuvry en 1765 pour la première édition et 1769 pour la seconde. Il n'est cependant pas anodin de constater que ces deux auteurs figuraient parmi ses sources privilégiées. Lesueur conclut ses conseils par ces mots<sup>1324</sup> :

« L'auteur [...] accueillera avec reconnaissance les notes qu'on voudra bien lui transmettre, se réservant de faire mention du nom des personnes qui voudront bien contribuer et prendre part à ce travail ».

---

<sup>1320</sup> MHNH, pièce n°03.064.

<sup>1321</sup> MHNH, pièce n°03.008.

<sup>1322</sup> MHNH, pièce n°03.051.

<sup>1323</sup> C'est-à-dire les journaux du Havre publiés par Stanislas Faure.

<sup>1324</sup> MHNH, pièce n°03.008.

Les lettres en question<sup>1325</sup> sont quasiment les seules à faire mention de la méthode et des correspondants : il conclut en s'adressant nommément à « MM. Le Chevalier l'ainé, Suriray<sup>1326</sup> et Poulet<sup>1327</sup> » pour leur demander d'effectuer les recherches dont il a besoin, et en demandant en outre à Le Chevalier de lui envoyer une copie de la relation de voyage de son frère Louis en Afrique et quelques dessins et gravures de combats navals. En avril 1813, un certain Lair<sup>1328</sup>, membre de la Société d'Agriculture de Caen, répond à quelques questions sur l'histoire et le commerce de la ville posées par le docteur Jacques Armand Simon Suriray explicitement pour le compte des travaux de Lesueur. Ils se connaissent manifestement et collaborent dans une sorte de réseau de coopération scientifique semble-t-il basé sur des liens intellectuels et maçonniques.

Basé à Paris où il pouvait fréquenter archives, bibliothèques et ministères, Lesueur utilise donc son réseau de correspondants pour rassembler les matériaux nécessaires à ses travaux sous quelque forme que ce soit dans les lieux-ressources des villes étudiées comme Le Havre et Caen. C'est ainsi qu'en 1817, il est en mesure de rédiger sa *Chronologie des ouvrages modernes publiés et Mémoires communiqués en faveur de la navigation intérieure de la France*<sup>1329</sup>, véritable bibliographie critique et chronologique rassemblant une centaine de documents sur le thème de la navigation intérieure de la France depuis 1776. Ses papiers<sup>1330</sup> montrent qu'il avait l'intention de la publier en complément d'une nouvelle édition des textes de Vauban<sup>1331</sup> sur ce même thème, d'une biographie de l'ingénieur et d'une introduction de sa composition.

Par ailleurs, nous savions que Lesueur avait été propriétaire d'un manuscrit des *Antiquitez du Havre de Grace* puisque son nom, écrit de sa main, y figure sous la forme d'un ex-libris<sup>1332</sup>. Nous avons alors démontré que, contrairement à ce que nombre de biographes, bibliographes, historiens et archivistes avaient affirmé, il ne pouvait en aucun cas en être l'auteur<sup>1333</sup>. Nous avons aussi montré dans les parties de cette étude consacrées à l'atelier Laignel, aux *Antiquitez du Havre de Grace* ainsi qu'à Marie Le Masson Le Golf, que le père de cette dernière, Jean Le Masson, avait obtenu cette histoire manuscrite du notariat du Havre vers les années 1763-1765, que sa fille Marie l'avait retrouvée en 1777 dans ses papiers et qu'elle l'avait utilisée pour la composition de

---

<sup>1325</sup> MHNH, pièces n°03.051 et 062, non datées ; le contexte documentaire les situe entre 1811 et mars 1814.

<sup>1326</sup> Le docteur Jacques Simon Armand Suriray (1769-1846), membre de la loge maçonnique havraise *L'Aménité* de 1807 à 1828 ; voir Fanny AUDOUS, *Un exemple de mémoire havraise : Jacques Simon Armand Suriray : un « horsain mémorable »*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne, Université du Havre, 1998.

<sup>1327</sup> Nous manquons de précisions sur ces frères Lechevalier et sur ce M. Poulet.

<sup>1328</sup> MHNH, pièce n°03.164, lettre de Lair à Suriray de Caen le 7 août 1813. Il s'agit probablement de l'académicien Pierre Noël Aimé Lair (1769-1853) qui, selon Éric Saunier (*op. cit.*), était par ailleurs franc-maçon.

<sup>1329</sup> MHNH, pièce n°02.018.

<sup>1330</sup> MHNH, pièces n°02.014 et 03.065.

<sup>1331</sup> Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707), ingénieur militaire.

<sup>1332</sup> Conservé aux AMH sous la cote II 27, il porte le titre particulier d'*Histoire du Havre de Grace*. Voir parties consacrées à l'atelier Laignel et consorts ainsi qu'à Jean Le Masson et Marie Le Masson Le Golf.

<sup>1333</sup> Voir notre mémoire de maîtrise *Le rêve brisé de Jean-Baptiste Denis Lesueur*, *op. cit.*, p. 102-104.

son *Coup d'oeil sur l'état ancien et présent du Havre* achevé en 1778. Nous savions tout ceci, donc, mais faute de certitude, nous nous contentions alors d'émettre l'hypothèse que ce manuscrit servit également de source pour les travaux historiques de Lesueur entre 1811 et 1815<sup>1334</sup>.

Or il se trouve qu'un cahier manuscrit rassemblant dix-neuf documents différents et intitulé *Documents relatifs à l'Histoire du Havre* et de ses environs est conservé à la Bibliothèque municipale du Havre parmi les papiers rassemblés et donnés par Joseph Morlent<sup>1335</sup>. La pièce n°18 est ainsi intitulée : « *Chapitre VII – Mémoire historique sur l'origine du port du Havre, suivi des moyens à employer pour sa conservation et la sûreté de la navigation à l'embouchure de la Seine* ». la première page est plus explicite : « *Mémoire historique inédit sur l'origine du port du Havre, suivi de l'importance de la construction des digues et épis pour sa conservation et la sûreté de la navigation à l'embouchure de la Seine ; adressé au Gouvernement en 1808 par l'auteur* ». Un sous-titre ajoute cette précision : « *Inédit sur l'origine du Hâvre, ses rivages, depuis la pointe du Hoc jusque sous le cap de la Hève* ».

Ce document est indubitablement de la main de Lesueur et il s'agit là d'un de ses mémoires évoqués dans sa correspondance dont nous connaissions précisément le titre et la date de rédaction mais dont nous pensions que le texte était perdu<sup>1336</sup>. Le double titre et la forme sous en-tête d'un « *Chapitre VII* » montre que Lesueur avait manifestement projeté de reprendre ce mémoire de 1808 pour l'intégrer à son *Essai sur les rives maritimes de Normandie*. Quel est donc ce « *Mémoire historique inédit sur l'origine du Hâvre, ses rivages, depuis la pointe du Hoc jusque sous le cap de la Hève* » ? Tout simplement une copie littérale du manuscrit intitulé *Histoire du Havre de Grâce* qu'il avait alors entre les mains, ou plus exactement de l'introduction de cette *Histoire* laquelle s'achève sur la précision que Guillaume de Marceilles n'évoquait nullement dans ses *Mémoires* la construction de la grande digue qui barrait autrefois la petite rade à partir du cap de la Hève. C'est pour Lesueur l'occasion d'une note instructive sur ses sources :

« Note de l'auteur :

Il a dû paraître étonnant que nos historiens modernes tels que MM. Dubocage de Bléville et Pleuvry, qui ont écrit *l'Histoire du Havre de Grâce* publiée en 1753, et 1768<sup>1337</sup>, et qui ont eu à leur disposition les archives de la Ville n'ayant fait aucune mention de cette même digue. Le mémoire de M. Godefroy de Nipiville<sup>1338</sup> qui aurait dû se trouver dans les archives de la ville du Havre paraît s'être trouvé perdu dans leur déplacement pendant les divers bombardements que cette place a

<sup>1334</sup> *Ibidem*, p. 104.

<sup>1335</sup> BMH, Ms 451.

<sup>1336</sup> MHNH, n°01.020. Évoqué dans notre mémoire de maîtrise *Le rêve brisé de Jean-Baptiste Denis Lesueur, op. cit.*, annexe n°6, *Liste chronologique des 42 écrits et projets d'ouvrages de J.-B. D. Lesueur de 1791 à 1818*, p. 3. Nous n'en connaissons que le titre et la date.

<sup>1337</sup> Lesueur se trompe à nouveau : 1765 et 1769 pour les deux éditions successives.

<sup>1338</sup> Écrit en 1667. Un exemplaire se trouve aujourd'hui à la BMH : *Portrait de la ville et citadelle du Havre de Grâce avec les avantages de son port et de ses rades*, par Jacques Godefroy de Nipiville (1610-1675), BMH, Ms 361. Il s'agit d'un rapport militaire.

éprouvés de la part des Anglais depuis... [sic] jusqu'à nos jours, mais il doit se trouver incontestablement dans les archives du Ministère de la Marine et des Colonies d'après le rapport qui en a été fait, ou dans celles du Ministère de la Guerre qui avait dans ses attributions les travaux des fortifications et ceux du port du Havre ».

On le voit, Lesueur maîtrise parfaitement les arcanes de l'archivage public, en particulier de l'État, de même que les recherches en bibliothèques et dans les archives communales. Il ressort de tout ceci qu'il était bien sur le point de publier un ouvrage d'histoire normande et maritime dans lequel Le Havre se taillait apparemment la part du lion de par sa position géostratégique de grand port maritime et fluvial pour les marines de guerre et de commerce. Lesueur a incontestablement le goût de l'histoire, une conscience aiguë du rôle social de celle-ci de même que de l'importance du passage de la mémoire collective pour se forger individuellement et collectivement une identité. Enfin, tous les écrits de Lesueur montrent que l'identité havraise est selon lui indissociable de la Normandie, de sa maritimité, de son rôle de sentinelle vis-à-vis de l'Angleterre, de sa relation privilégiée avec le pouvoir central, qui peut être royal ou impérial, dans un lien de loyauté et de fidélité cimenté par la religion catholique. Étant donné l'ampleur de son éditorial, nous ne pouvons que regretter la perte d'une grande partie de ses manuscrits. Enfin, notons que si Lesueur est de la même génération que certains passeurs de la mémoire havraise comme Louis Augustin Pinel, Jacques Augustin Gaillard et Marie Le Masson Le Golft et s'ils se sont fréquentés de-ci de-là, il n'existe aucune trace d'une quelconque affinité intellectuelle affirmée entre eux et lui, hormis peut-être en ce qui concerne Pinel qu'il côtoya une année durant en loge maçonnique et dont il fut l'associé à plusieurs reprises dans des affaires d'argent. Avouons cependant que cela est bien peu significatif.

#### **4. Les souvenirs havrais de Pierre Philippe Urbain Thomas**

Pierre Philippe Urbain Thomas naquit au Havre le 10 septembre 1776<sup>1339</sup>, fils de Pierre Antoine Thomas (1729-1800) et de Marie Jeanne Françoise Le Prévost (1731-ap. 1800). Le père était absent ce jour-là et nous notons la présence de son parrain Philippe Nicolas Le Couvreur. Pierre Antoine Thomas, capitaine de la marine de commerce né au Havre en 1729, avait en effet épousé en 1763 une demoiselle Le Prévost<sup>1340</sup>, fille de Jean-Baptiste Nicolas, né en 1706, et de Marie Françoise Nicole Le Couvreur, née en 1705, et petite-fille de l'ingénieur du port Étienne Le Prévost

---

<sup>1339</sup> AMH. GG 144, ND, 1776. Il est baptisé le jour de sa naissance le 10 septembre et non le 11 comme il est souvent indiqué dans les quelques notices biographiques qui lui ont été consacrées.

<sup>1340</sup> AMH, TD, M., Le Havre, 1553-1792. Le 23 novembre à Notre-Dame.

qui a laissé de magnifiques plans du Havre dressés dans les années 1700 à 1704<sup>1341</sup>. Ce mariage permit par conséquent à la famille Thomas de faire alliance avec la prestigieuse dynastie d'armateurs et négociants Le Couvreur de même qu'avec les Le Prévost. Car les Thomas étaient d'implantation relativement récente dans la ville comme le montrent les données généalogiques. C'est en effet le grand-père de Pierre Philippe Urbain, Marc Antoine Thomas, qui le premier vint s'établir au Havre comme le montre son acte de réception en bourgeoisie en date du 1<sup>er</sup> mars 1734<sup>1342</sup>. Il y est en effet spécifié qu'il était natif de la paroisse Sainte-Marguerite de Paris et qu'il demeurait alors au Havre depuis quatorze ans. Son présentateur se nommait Charles Gamot, clerc-sergent à l'Amirauté du Havre. Par son acte de décès au Havre, en 1766 à l'âge de 70 ans<sup>1343</sup>, nous en déduisons qu'il était né vers 1696. Nous ignorons tout des activités de cet aïeul fondateur de la lignée havraise mais sa proximité affichée avec un officier de l'Amirauté et son établissement au Havre en 1720 en provenance de la capitale sont les indices d'une profession relative à l'économie maritime. Les alliances matrimoniales contractées par les oncles et tantes paternels de Pierre Philippe Urbain sont apparemment moins prestigieuses socialement que celle de son père puisqu'il n'y a aucune mention des professions<sup>1344</sup>. Tout juste savons-nous par son acte de réception en bourgeoisie en 1756 que son oncle par alliance et cousin Étienne Thomas, originaire de Harfleur, était maître boulanger<sup>1345</sup>. On le voit, les Thomas sont des hommes nouveaux établis au Havre au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui s'efforcèrent de se hausser dans l'échelle sociale de cette ville portuaire alors en pleine expansion. Bourgeois du Havre dès 1734, Marc Antoine réussit à faire contracter une alliance matrimoniale fructueuse à son fils aîné Pierre Antoine et à lui faire pénétrer le monde fermé de la société maritime.

Néanmoins, ce dernier n'avait aucunement projeté de faire de son fils unique Pierre Philippe Urbain un capitaine de navire ou un négociant. Il le destinait tout simplement à l'état ecclésiastique. C'est sans doute pourquoi il poursuivit ses études primaires et secondaires au Collège du Havre, des études « *très brillantes* » si l'on en croit l'abbé Anthiaume qui écrivait ces mots sur la foi des archives de l'établissement<sup>1346</sup>. Il remporta en effet, précise-t-il, en rhétorique le « *prix d'éloquence* » le 23 août 1791, ce qui dénote une solide formation littéraire classique. Il fit même dans ces années-là partie de la troupe théâtrale du Collège qui se produisait avant la distribution des prix<sup>1347</sup>.

---

<sup>1341</sup> BMH, Ms 272 et 273.

<sup>1342</sup> AMH, BB 44, Délibérations et causes ordinaires, 1733-1736.

<sup>1343</sup> AMH, TD, I, ND. Le 16 mars 1766.

<sup>1344</sup> Augustin Étienne, né en 1736 et marié en 1767 avec une demoiselle Liebray ; Jacques Antoine (1733-1789), avec une demoiselle Debray ; et Marie Jeanne Élisabeth, née en 1732 et mariée avec un cousin Thomas en 1757.

<sup>1345</sup> AMH, BB 55, Délibérations et causes ordinaires, 1756-1758, le 23 décembre 1756.

<sup>1346</sup> A. Anthiaume, *Le Collège du Havre*, p. 381-382.

<sup>1347</sup> *Ibid.*, p. 255-257 ; Anthiaume évoque à cet égard un manuscrit de la Bibliothèque municipale de Rouen conservé sous la cote U1286(a) qui montre qu'il joua le 24 août 1790.

C'est Pierre Philippe Urbain lui-même qui témoigne de la suite dans ses *Souvenirs d'un Vieillard*<sup>1348</sup>, livrant du même coup l'explication du changement radical de stratégie familiale :

« J'étais destiné à l'état ecclésiastique. Les gens de mon âge se souviendront que c'était une des plus honorables, j'ajouterai une des plus lucratives professions que pût embrasser un jeune homme à qui la famille pouvait donner une éducation quelque peu soignée et pour qui s'offrait quelque protection. Or c'était le cas où je me trouvais. Un prêtre de mes parents avait obtenu par le moyen de puissantes recommandations un prieuré qui, sans l'obliger à résidence, lui donnait 4 000 livres de rente. Il attendait un bénéfice d'un revenu plus élevé et devait me résigner le premier quand il aurait obtenu celui-ci. Je pouvais donc espérer fournir une carrière heureuse sinon brillante. Ma vie, mes habitudes, mes études avaient été dirigées dans ce but ».

Tout est dit, mais la Révolution vint bouleverser les plans familiaux sagement établis de si longue date. En effet, lorsqu'il se présenta au séminaire de Rouen à la fin de l'année 1792 pour y poursuivre des études de théologie et accéder à la prêtrise, le grand vicaire invoqua le contexte politique très hostile à l'Église et aux ecclésiastiques pour recommander à son père d'attendre que la situation s'améliorât car, leur disait-il, « *la religion ne succombera pas, sans doute, mais il y aura du danger à en être le ministre* ». Et Thomas de conclure ainsi :

« Mon père, reconnaissant les conseils du grand vicaire, me ramena sous le toit paternel, fort triste de ne point avoir été admis à porter la soutane et le petit collet, et de ne pouvoir à quinze ans être appelé M. l'abbé. Il en était déjà de mon futur bénéfice comme du pot-au-lait de la crémère »<sup>1349</sup>.

Quelques semaines plus tard, il entra comme « *commis sans appointements* » dans l'administration de la marine ainsi que le montre une lettre adressée au ministre et faisant un état du personnel employé à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1793<sup>1350</sup>. L'appréciation de ses mérites, alors qu'il n'a que 16 ans, vaut d'être citée : « *Jeune sujet fort instruit et réunissant déjà beaucoup de qualités morales qui doivent le distinguer un jour* ». En effet, à peine une année plus tard, un courrier semblable qualifie sa position professionnelle de « *secrétaire du chef principal des bureaux civils de la marine* », ce qui, en des termes plus contemporains, signifie qu'il était le secrétaire particulier du chef de l'administration de la marine au port du Havre, à l'âge de 17 ans seulement faut-il le rappeler<sup>1351</sup>. C'est, remarquons-le, à cette époque qu'il côtoya dans les bureaux de la Marine son ancien professeur du Collège Jérôme Balthazar Levée, jacobin enthousiaste et futur rédacteur de biographies havraises<sup>1352</sup>. S'ensuivit pour Thomas une brillante carrière dans l'administration maritime. En 1795, le voici détaché momentanément des bureaux du port du Havre pour

<sup>1348</sup> BMH, Ms 351, partie intitulée *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*, p. 31, rédigée vers 1836.

<sup>1349</sup> *Ibidem*, p. 31-32.

<sup>1350</sup> AMH, Fonds Marine, Correspondance envoyée, Affaires courantes, année 1792.

<sup>1351</sup> AMH, Fonds Marine, correspondance envoyée, AA 23, f° 91, lettre du 26 ventôse An II (14 février 1794).

<sup>1352</sup> Ms 351, p. 298-299 et p. 568. J. B. Levée (1769-1828) publiera cet ouvrage en deux éditions successives, en 1823 et 1828. Voir partie consacrée à ce passeur de la mémoire havraise.

accompagner un Représentant du Peuple chargé par le Comité de Salut Public de l'inspection des ports de mer situés entre la Seine et la mer du Nord. C'est ainsi qu'il visita les ports de Rouen, Honfleur, Fécamp, Saint-Valery-en-Caux, Dieppe, Le Tréport, Saint-Valéry-sur-Somme, s'intéressant à l'amélioration des infrastructures de guerre, de commerce et de pêche, à la navigation de la Seine et des rivières, aux arsenaux de marine, aux manufactures chargées des approvisionnements, et ainsi de suite<sup>1353</sup>. Début 1796, il paraît faire partie de l'équipe chargée de réunir ou de faire construire une immense flottille de chaloupes canonnières et de bateaux canonnières sur les côtes de la Manche aux fins de préparer un débarquement en Angleterre<sup>1354</sup>. Affecté à Toulon<sup>1355</sup> courant 1796 pour participer aux préparatifs de l'expédition militaire sur Malte sous le commandement du jeune général Bonaparte, il participa au débarquement en Égypte et assista au désastre d'Aboukir. Appelé par l'amiral Brueys, il prit les fonctions de sous-commissaire de la marine à Alexandrie le 1<sup>er</sup> juin 1798 puis fut chargé en 1799 de l'administration maritime des deux branches inférieures du Nil et de la partie supérieure du fleuve jusqu'où pouvaient alors naviguer les petits bâtiments armés en guerre. Après la reddition des troupes françaises face à la coalition anglo-ottomane et le traité de Guizeh, le général Belliard - qui commandait en chef le corps expéditionnaire en lieu et place de Bonaparte rentré en France exécuter le coup d'état du 18 Brumaire - chargea Thomas d'organiser le rembarquement des 12 500 hommes à destination de Marseille. De 1802 à 1806, il fut affecté au port de Brest et collabora activement à la commission chargée de construire et d'armer, dans la troisième région maritime, les bâtiments destinés à la flotte d'invasion de l'Angleterre réunie à Boulogne. Nommé sous-inspecteur à Flessingue<sup>1356</sup> en 1806, puis à Rochefort en 1809, il fut promu au grade de commissaire en 1816 puis muté à l'île Bourbon (La Réunion) dont il dirige l'administration jusqu'en 1824. Thomas fut par conséquent absent, et souvent très éloigné, de sa ville natale, durant vingt-neuf des trente-et-une années que dura sa carrière militaire.

Pierre Philippe Urbain Thomas rentra en France par Le Havre<sup>1357</sup> précisément le 1<sup>er</sup> février 1825. Il s'y installa tout d'abord et travailla à un tableau statistique sur l'île Bourbon qui fit date par son objet et surtout par sa méthode originale brassant topographie, population, agriculture, commerce, etc. Il fit suivre cet essai d'un projet de colonisation de l'intérieur qui est encore considéré par les chercheurs contemporains comme l'un des meilleurs ouvrages sur l'île de La

---

<sup>1353</sup> Ms 351, p. 47-54.

<sup>1354</sup> *Ibidem*, p. 55.

<sup>1355</sup> Tous ces détails figurent dans la notice biographique parue dans *L'Écho Honfleurais* du 22 janvier 1854 dont le journaliste A. Roelants précise que c'est Thomas lui-même qui l'avait rédigée avant sa mort.

<sup>1356</sup> Dans les Pays-Bas annexés par la France.

<sup>1357</sup> Tous ces détails sont autobiographiques. Voir BMH, Ms 351, p. 477 et suiv., notamment le chapitre intitulé « *Souvenirs récents* », p. 738 et suiv.

Réunion pour cette époque<sup>1358</sup>. Lequel essai fut publié à Paris chez Bachelier & Selligie en deux volumes en 1828 et reçut un prix de l'Académie des Sciences<sup>1359</sup>. Il collabora aussi activement « à un journal commercial que publiait sous le titre *Le Phare une association de négociants du Havre* »<sup>1360</sup>.

Le Havre dut dès lors lui paraître trop petit ou peut-être trop « marchand ». Toujours est-il qu'il s'établit à Paris probablement en cette année 1828, Paris où « *l'appelaient ses goûts pour la littérature* » et où il sera « *reçu membre de plusieurs sociétés savantes* »<sup>1361</sup>. C'est ainsi que la seconde partie de sa vie, autrement dit les trois décennies qui courent de février 1825 à sa mort en janvier 1854, sera entièrement consacrée aux sciences et à la littérature ; et parmi cette dernière un peu à l'histoire et à la mémoire havraise.

Durant son séjour à Paris, de 1828 à 1831, Thomas enseigna l'économie publique auprès de la Société des Méthodes d'Enseignement et il collabora comme rédacteur à la Section de Géographie, Statistiques et Économie publique du *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie*. Il était par ailleurs membre de la Société Française de Statistique Universelle et de l'Académie de l'Industrie Française<sup>1362</sup>. Il publia enfin un *Mémoire sur le port et la ville de Rochefort* en 1828 ainsi qu'un essai intitulé *De l'affranchissement des Noirs dans la colonie inter-tropicale* en 1829<sup>1363</sup>.

Thomas revint habiter dans sa ville natale en 1831<sup>1364</sup> puis il repartit en 1833 s'installer à Rouen. Il adhéra la même année à la Société Libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure dont il devint aussitôt le secrétaire puis le président en 1834-1835<sup>1365</sup>. Durant la même période, il devint membre honoraire de la nouvelle Société d'Émulation Littéraire du Havre, et membre correspondant la Société Havraise d'Études Diverses fondée en 1833<sup>1366</sup>. Il est à noter à cet égard que lorsqu'il commence à rédiger ses *Souvenirs d'un Vieillard* vers 1836-1837, il se présente d'emblée avec toutes ses appartenances à diverses sociétés scientifiques et littéraires. C'est ainsi que nous savons qu'il fut en outre membre des Académies de Littérature, Sciences et Arts de Rochefort - probablement à la suite de la publication de son ouvrage relatif à cette ville - et de Toulon, de la Société Philotechnique de l'île Bourbon ainsi que correspondant de la Société Académique de Falaise et de l'Association Normande.

---

<sup>1358</sup> J. RYCKEBUSH, *Inventaire des ouvrages concernant l'île Bourbon, l'île de La Réunion [...] des origines à 1930*, Paris, R. Chamonal, 2005, Tome III, notices sur P. P. U. Thomas, n°7775-7777, p. 143.

<sup>1359</sup> BMH, Ms 212, auto-biographie de Thomas, p. 1.

<sup>1360</sup> Ms 351, p. 1.

<sup>1361</sup> *L'Écho Honfleurais*, 22 janvier 1854.

<sup>1362</sup> BMH, Ms 351, p.1.

<sup>1363</sup> A. Lechevalier, *Bio-bibliographie des écrivains de l'arrondissement du Havre*, p. 182.

<sup>1364</sup> Ms 351, p. 504.

<sup>1365</sup> *Ibidem*, p. 541. Ses discours et mémoires ès qualités ont été regroupés par ses soins in BMH, Ms 212, *Mélanges de sciences et de littérature*, Volume I, p. 649-690.

<sup>1366</sup> *Ibidem*, p. 548.

Avant de le suivre dans ses activités intellectuelles à Rouen, il est bon de revenir quelques instants sur son adhésion à la Société d'Émulation Littéraire du Havre qui est moins connue que la Société Havraise d'Études Diverses. Fondée le 1<sup>er</sup> janvier 1833, ses statuts sont rédigés à la même époque et l'autorisation d'exercer lui est accordée par le maire et le sous-préfet le 26 avril 1834<sup>1367</sup>. Thomas ne figure pas parmi les membres fondateurs dressée à cette date contrairement à Joseph Morlent qui se dit également « *membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires et directeur de la Revue du Havre* »<sup>1368</sup>. Si l'article 1<sup>er</sup> de ses statuts précise bien que « *la Société d'Émulation Littéraire du Havre est essentiellement et seulement littéraire* », l'article 20 demande « *l'autorisation de faire dans les bibliothèques de la ville les recherches nécessaires à l'histoire de la Normandie* ». Et d'ajouter : « *Les personnes qui possèdent des manuscrits ou des livres rares et curieux sont invitées à permettre que la Société en prenne copie* ».

Cette volonté de se consacrer pour partie à l'histoire locale et aux anciens manuscrits, dont un des moteurs est vraisemblablement Joseph Morlent, rejoint les préoccupations non pas scientifiques mais littéraires de Thomas qui a déjà publié une *Histoire de Rochefort* malheureusement inachevée. Concernant Le Havre, il y a aussi manifestement un enjeu de passage de la mémoire. C'est en 1835 en effet que Thomas prononce plusieurs conférences devant ses pairs de la Société Havraise d'Études Diverses sous le titre évocateur « *Quelques pages de l'histoire du Havre, extraits de mémoires inédits* ». Il s'agit ni plus ni moins de ses « *Souvenirs de jeunesse* » soigneusement consignés dans son volume auto-biographique des *Souvenirs d'un vieillard*, seule partie quasiment à évoquer une société, une ville et un port antérieurs ou contemporains de la Révolution. Ces « *simples éphémérides historiques* » pour reprendre le mot du rapporteur au moment de leur publication dans le compte-rendu annuel des travaux de la société l'année suivante<sup>1369</sup> font bel et bien œuvre de passage de la mémoire sous la forme d'un témoignage, à la marge de l'histoire. Et le propos liminaire de Thomas à cette série de conférences donne une idée assez précise de sa réflexion à l'égard des études historiques<sup>1370</sup> :

« [...] On s'était borné d'abord aux faits les plus brillants, mais on est venu à penser que raconter des conquêtes ou des intrigues, ce n'est pas écrire l'histoire. On a voulu savoir quelles avaient dû être les causes de la grandeur et de la décadence des peuples. Ce que les écrivains antérieurs avaient, à leur manière, publié en histoire générale n'a pas suffi, et pour atteindre le but nouveau que l'on se proposait, il a fallu chercher ce que contenaient et les anciennes chroniques enfouies dans la poussière des monastères, refuges des écrivains naïvement véridiques, et les chartriers des anciennes familles contemporaines de la monarchie, qui conservaient, avec un soin précieux, les preuves écrites des faits et gestes de leurs ayeux aux mœurs chevaleresques. Les archives des villes, depuis

<sup>1367</sup> AMH, FM, R2.1.6.

<sup>1368</sup> Voir partie consacrée à Joseph Morlent (1793-1861).

<sup>1369</sup> SHED, *Résumé analytique des travaux de la troisième année*, par J. B. Millet-Saint-Pierre, Le Havre, Imp. J. Morlent, 1836, p. 18-24.

<sup>1370</sup> *Ibidem* p. 19 et 20. La coupure a été opérée par le rapporteur.

l'affranchissement des communes, ont fourni parfois de précieux documents.

Mais toutes ces recherches, toutes ces découvertes, il les fallait coordonner. Le gouvernement a choisi dans les différentes parties de la France, les hommes qui depuis de longues années, ont consacré leurs veilles à ces travaux. Depuis, des hommes instruits dans les sciences historiques ont formé une société dont le début présage des succès. Des produits de ces investigations, de leur rapprochement, peuvent naître des ouvrages importants ; mais quels que soient les efforts isolés de ces hommes laborieux, nous aurons longtemps à regretter les congrégations qui s'occupaient de ces pénibles recherches. L'esprit d'égoïsme est trop fort au temps où nous vivons pour espérer la mise en commun des opérations de chacun, et cependant la vie d'un homme est insuffisante pour élever ces grands monuments ; il faut, comme cela était chez les Bénédictins, plusieurs existences mises bout à bout. Chez eux l'ouvrage entrepris était, quelle que fut sa durée, conduit à fin, dans le même esprit, parce qu'à celui qui le commençait étaient adjoints un collaborateur plus jeune, un aide plus jeune encore qui s'identifiaient au travail commencé et avaient perpétuellement des successeurs livrés aux mêmes soins, aux mêmes recherches, avec le même zèle, la même volonté d'arriver au but, sans s'écarter de la route primitivement tracée ».

Thomas est donc un partisan de l'écriture des histoires urbaines et régionales particulières sur la foi des archives ecclésiastiques, municipales ou autres. Mais seuls les Bénédictins savaient faire ce travail de longue haleine, s'occuper, pour reprendre ses mots, « *de ces pénibles recherches* ».

Laissons de côté cette nostalgie pour les ordres monastiques de l'Ancien régime, et en particulier pour les mauristes, nous en connaissons l'origine. Son goût pour le passage de la mémoire et l'écriture de l'histoire locale est autrement plus intéressant pour notre propos. Le seul écho que nous ayons perçu d'un travail de Thomas sur l'histoire du Havre remonte à l'an 1844. Le rapporteur des travaux de la Société Havraise d'Études Diverses publiés en 1845 signale que Thomas a fourni « *plusieurs articles aux Annales Maritimes et Coloniales* » sous le titre générique de *Documents pour l'Histoire du Havre* :

« Ce sont des détails curieux, extraits de divers anciens manuscrits, se trouvant à la bibliothèque royale<sup>1371</sup> et chez un armateur, sur l'armement de trois galéasses en 1537, sur d'autres dépenses maritimes de l'an 1522 et sur les œuvres d'un pilote du Havre, Jacques Devaulx, en 1583 ».

Malheureusement pour sa ville natale, l'essentiel de ce travail ne se fit pas puisqu'il alla demeurer à Rouen de 1833 à 1836 puis s'établit définitivement à Honfleur en 1836. Et c'est à Honfleur qu'il donna libre cours à son goût pour la littérature et l'histoire en publiant anonymement au Havre chez Joseph Morlent dès 1836 un voyage pittoresque en bateau à vapeur destiné aux premiers touristes et intitulé *Du Havre à Honfleur, promenade maritime*<sup>1372</sup>. Voici ce qu'en rapporte le *Résumé analytique des travaux de la Société Havraise d'Études Diverses* publié en 1836 sous la plume de Busche :

<sup>1371</sup> L'actuelle Bibliothèque nationale. *Résumé analytique des travaux de la SHED*, années 1844 et 1845, p. 14.

<sup>1372</sup> Référencé dans la *Bibliographie Normande* de N.N. Oursel, 1<sup>er</sup> supplément, Rouen, 1888, p. 158. Édouard Frère le lui attribue aussi dans son *Manuel du Bibliographe Normand*, Rouen, 1858-1860, p. 561-562.

« L'auteur ne s'est pas borné à une simple description des lieux, il a su mêler à ses indications des souvenirs historiques, des détails intéressants sur quelques usages des localités qu'il nous montre, enfin plusieurs de ces anecdotes dont le souvenir se rattache avec agrément à celui des lieux et donne, pour ainsi dire, la vie à une nature muette et immobile [...] »<sup>1373</sup>.

Il est intéressant de constater que cet opuscule a été publié au Havre chez Joseph Morlent imprimeur, au moment précis où ce même Morlent publiait sous sa propre plume des guides touristiques emprunts de pittoresque.

C'est en 1840 que Thomas publia une *Histoire de la ville de Honfleur*<sup>1374</sup> et pour laquelle il préparera, sans toutefois aboutir, une seconde édition quelques années plus tard<sup>1375</sup>. C'est aussi en 1840 qu'il adressa une lettre à Thomas Augustin Michel dit Labutte, collaborateur de Joseph Morlent dans le projet de *Normandie pittoresque*, pour lui reprocher son manque de rigueur dans son récent *Essai historique et pittoresque de l'arrondissement de Pont-Lévêque*<sup>1376</sup> qui comprend un développement sur Honfleur. Il fera la même démarche vers 1844 en adressant à la Société Havraise d'Études Diverses ses *Observations et remarques sur les volumes : Arrondissement du Havre, de la Normandie pittoresque* des mêmes Morlent et Labutte<sup>1377</sup>. Voici ce qu'en dit le rapporteur :

« Beaucoup de ces critiques sont de peu d'importance [...]. Les autres reproches sont un peu minutieux, tel celui d'avoir passé sous silence les revers de velours violet de la garde nationale du Havre à l'époque de la première fédération [...] ».

Son goût de l'érudition et les responsabilités qu'il exerça quelque temps dans la direction du *Journal de Honfleur*<sup>1378</sup> le firent proposer comme conservateur de la Bibliothèque municipale de cette ville de 1842 à 1847<sup>1379</sup>, puis comme secrétaire-archiviste de la Chambre de Commerce de Honfleur le 22 mai 1852<sup>1380</sup>, fonction qu'il exerça jusqu'à sa mort à l'âge de 78 ans en janvier 1854<sup>1381</sup>.

Historien, Thomas ne le fut certes pas et son *Histoire de la Ville de Honfleur* ne peut guère

---

<sup>1373</sup> *Résumé analytique des travaux de la SHED*, 1836, *op. cit.*, p. 24-25.

<sup>1374</sup> Publiée chez E. Dupray à Honfleur. BM Honfleur, n°348.

<sup>1375</sup> BMH, Ms 381 et Ms 382, « *Additions et rectifications préparées pour une seconde édition de l'Histoire de la ville de Honfleur* ».

<sup>1376</sup> Voir partie consacrée à Joseph Morlent. BMH, Ms 214, « *Mélanges de sciences et de littérature* », Volume 3, p. 1.

<sup>1377</sup> *Résumé analytique des travaux de la SHED*, 1844-1845, *op. cit.*, p. 13-14. Voir aussi la partie consacrée à Joseph Morlent et à Labutte.

<sup>1378</sup> Ms 351, p.140. De son arrivée à sa mort. C'était, dit-il, pour aider un ami havrais venu à Honfleur y fonder une imprimerie et un journal.

<sup>1379</sup> Elle avait été créée l'année précédente. Ms 351, p. 385-387.

<sup>1380</sup> *Ibidem*.

<sup>1381</sup> *L'Écho Honfleurais*, 15 et 22 janvier 1854.

être qualifiée d'ouvrage historique quoi qu'il en eût. Passeur de la mémoire, certes il le fut, mais Thomas a essentiellement consacré ses écrits à ses propres mémoires dont il a soigneusement veillé à les transmettre à la postérité, allant jusqu'à rédiger à l'avance, nous l'avons vu, sa propre notice biographique. Ainsi ses *Souvenirs d'un Vieillard*, manuscrit relié épais de 822 pages, sont-ils remarquablement organisés et structurés, les rendant prêt à la publication. Une impression confirmée par cette notice placée en préambule des « *Suppléments* » à ses différents « *Souvenirs* »<sup>1382</sup> :

« Quelque soin que j'aie pris à me rappeler mes souvenirs avant de les écrire, j'en ai omis quelques uns. Je les ai réunis à mesure qu'ils se présentent et les colloque en *Supplément* sous les mêmes rubriques. Si quelque fois il y avait lieu de les mettre au jour, ce serait un travail facile que de les classer parmi ceux qui précèdent. »

Il nous apparaît clairement que Thomas a ici parfaitement conscience de l'intérêt historique de ses *Souvenirs*, autrement dit de ses mémoires, et il espère à l'évidence une publication par la postérité<sup>1383</sup>. Thomas a non seulement conscience de la valeur de son témoignage mais il a en outre, nous l'avons vu, la volonté explicite de passer la mémoire spécifiquement havraise puisqu'il s'est beaucoup démené pour publier son témoignage en 1836-1844 par voie de conférences et de parutions essentiellement par la Société Havraise d'Études Diverses. Toutefois, seule la partie de ses *Souvenirs d'un Vieillard* intitulée « *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse* »<sup>1384</sup> concerne Le Havre et en relate les événements survenus de 1783 à 1796. Quatorze années seulement, et rapportées quatre décennies plus tard, en 1836-1837, selon une présentation très littéraire et contextualisée. Il ne s'agit en aucun cas de simples souvenirs sèchement additionnés sans réflexion ni mise en perspective. Certes, ils se présentent dans l'ordre chronologique mais ce qui lui importe, c'est bien la restitution véritable de la société antérieure à la Révolution, si différente du moment où il écrit. Il restitue à cet effet les décors, les costumes, les coutumes, les mentalités « *d'une ville qui ne vit que du commerce maritime* » tout en prenant du recul sur les événements. En voici quelques extraits qui devraient permettre d'en saisir tout le sel à la fois littéraire et historiographique, de même qu'à comprendre le ton et la méthode. Voici comment débute son récit<sup>1385</sup> :

« Le premier événement public qui se présente à ma mémoire est la publication de la paix de

---

<sup>1382</sup> Ms 351, p. 553.

<sup>1383</sup> Ce qui est en projet auprès des Publications des Universités de Rouen et du Havre grâce au travail en cours de Florent Clatot, doctorant à l'Université du Havre.

<sup>1384</sup> Ms 351, p. 3-55 puis p. 555-582, soit près de 80 pages au total.

<sup>1385</sup> Ms 351, p. 3 et 4.

1783<sup>1386</sup>. Né pendant la guerre, la guerre était pour moi l'état normal. Des côtes bordées de batteries, hérissées de canons, les portes de la ville fermées à la nuit tombante, les remparts interdits au public, l'autorité militaire exerçant partout et sur tous son active surveillance, tout cela me semblait chose naturelle, et tellement que, pendant toute ma vie, je n'ai pu m'empêcher de regarder l'état de paix comme un état d'exception, comme ne pouvant jamais être habituel.

Il me semble encore voir arriver le courrier qui apportait cette nouvelle, couvert de lauriers et de rubans, appelant le peuple par les claquements réitérés de son fouet, répétant à perdre haleine : La Paix ! La Paix ! Lorsque le peuple répondait à ses cris par ceux de Vive le Roi ! je ne concevais point alors la portée de cette impression de la reconnaissance des habitants d'une ville qui ne vit que du commerce maritime. Je ne savais pas que ce commerce ne peut avoir quelque existence réelle si la paix ne permet de naviguer librement et avec sécurité, qu'il ne peut procurer de bénéfices si les peuples ne se communiquent les divers produits de leur art et de leur industrie, par des échanges également avantageux à tous. Ce qui me frappait uniquement dans ces démonstrations, c'était leur pompe intérieure ; c'étaient les réjouissances publiques ; c'était la cérémonie de la publication du traité que firent les échevins précédés des hoquetons<sup>1387</sup> dont le costume bizarre et blasonné aux armes de la ville attirait mon attention enfantine ; c'était le feu de joie allumé sur la place publique par le Lieutenant du Gouverneur ; c'étaient les illuminations générales.

[...] Après le traité de paix, vint le traité de commerce si malheureusement conclu par M. de Vergennes<sup>1388</sup>. Le port fut bientôt empli de navires anglais, la ville encombrée de marchandises anglaises. Croira-t-on que jamais je n'ai pu voir d'un œil tranquille le pavillon d'une nation dont la longue vitalité nous a causé tant de maux ? Que jamais je n'ai pu entendre sans impatience cette langue dure et sifflante ? tant est grande la force des premières impressions ! »

S'ensuit une longue digression raisonnée sur son irrépressible anglophobie. Et de poursuivre ainsi :

« À propos de ce traité, c'est ici le lieu de rappeler, quoique certes je ne fusse pas en état de réfléchir, que si les consommateurs trouvèrent au premier moment quelque avantage à se procurer à bas prix les marchandises dont nous inonda l'Angleterre, nos fabriques en éprouvaient une atteinte funeste et qui eut longtemps des conséquences désastreuses. [...] Ces réflexions n'appartiennent pas, quant à moi, à l'époque dont je parle : mais elles naissent aujourd'hui de la persistance avec laquelle on semble vouloir se lancer de nouveau dans une voie qui nous fut si fatale, oubliant déjà une si funeste expérience.

J'étais au collège et assez heureux pour suivre honorablement le cours des études préliminaires que l'on y faisait. Elles étaient peu fortes et se bornaient aux humanités. Les jeunes gens qui se destinaient à l'Église, ou au barreau, ou à la médecine, allaient compléter leur instruction aux séminaires de Rouen ou à l'université de Caen : la plupart se destinait à la prêtrise. Les autres entraient dans les comptoirs des négociants ou simplement suivaient la profession de leurs pères, n'y apportant que ce qu'ils avaient retenu de la langue française, quelques leçons de morale religieuse, oubliant bientôt le peu de latin qu'ils avaient appris pendant les six à sept ans qu'ils avaient inutilement passés dans cet établissement gratuit. Nous avions entre autres pour condisciple le fils d'un brouettier qui au bout du temps s'est mis à pousser sa brouette. C'était un temps bien utilement employé ! ».

---

<sup>1386</sup> Préliminaires en janvier-février ; traité signé à Versailles le 3 septembre 1783, qui mit fin à la guerre d'Amérique. La paix ne sera publiée que le 3 novembre. L'auteur a tout juste 7 ans.

<sup>1387</sup> Hoqueton : n. m. XII<sup>e</sup> siècle, *alqueton*. Emprunté, par l'intermédiaire de l'espagnol, de l'arabe *al qutun*, « le coton ». Dans le vêtement militaire médiéval, casaque parfois matelassée, parfois brodée, que portaient notamment les archers et les officiers de police. *Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les archers ont porté le hoqueton*. Par méton. Archer portant cette casaque. *Les hoquetons du grand prévôt*. Par anal. Toute sorte de casaque grossière. (*Dictionnaire de l'Académie française*, 9<sup>e</sup> éd., version informatisée : <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>).

<sup>1388</sup> En 1786.

Suivent sur ce ton enlevé et décapant les études au collège, la visite de Louis XVI en 1786, les travaux d'agrandissement de la ville et l'extension du port à partir de 1787, les fortifications de la ville, les États Généraux, la Révolution, la Fête de la Fédération, l'expulsion des prêtres, la guerre maritime avec l'Angleterre, et ainsi de suite. Ce témoignage circonstancié et distancié livré par un esprit aigu et observateur forme un tableau d'une grande précision – une remarque qui est d'ailleurs valable pour l'ensemble de ses *Souvenirs* -, véritable manifeste d'une identité havraise pérenne en dépit des bouleversements révolutionnaires, une identité fondée sur le commerce maritime, la guerre sur mer, l'anglophobie, le catholicisme et la fidélité au pouvoir central fort : le roi avant la Révolution, Napoléon consul et empereur et malgré tout la monarchie contemporaine quoique bien affaiblie. Et toujours présent, Le Havre, citadelle placée en sentinelle au confluent de la mer et du fleuve pour protéger la capitale de l'ennemi anglais. Porteur de cette identité très forte en dépit d'une absence de trente années et bien que demeurant sur l'autre rive de l'estuaire, Pierre Philippe Urbain Thomas non seulement l'affirme et le revendique haut et fort, mais il contribue à sa façon à la célébrer et la consolider auprès des jeunes générations en se faisant le passeur de cette mémoire par delà les bouleversements révolutionnaires<sup>1389</sup>.

## 5. La *Biographie* de la ville du Havre selon Jacques Augustin Gaillard

### 5.1. Du horsain humble fonctionnaire de la Marine au notable havrais

D'un tempérament discret et effacé, toujours au second rang, Jacques Augustin Gaillard, qui avait travaillé une grande partie de sa vie à rassembler et passer la mémoire du Havre, n'a laissé que fort peu de traces dans la mémoire de ses concitoyens. Seul Jérôme Balthazar Levée évoque son nom en 1828<sup>1390</sup>, soit trois ans après sa mort, en quelques lignes lapidaires parce que, explique-t-il, « *il s'est heurté à la modestie de certains* » et n'a pu lui consacrer de notice biographique. Gaillard, écrit-il, était « *connu de chacun de nous [...] pour son zèle infatigable à constater les monumens [sic] et les faits qui peuvent honorer votre ville* », une opinion confortée plus tard dans le siècle par un érudit qui l'avait bien connu, Alexandre Eyriès<sup>1391</sup>. Ce dernier est en effet le seul érudit qui se soit intéressé à la vie et aux œuvres de Gaillard si l'on excepte deux notices

---

<sup>1389</sup> L'ensemble des *Souvenirs d'un Vieillard* a fait l'objet d'études et de transcriptions par trois étudiants dans le cadre de Maîtrises/ Master 1 d'Histoire moderne sous la direction d'Éric Saunier à l'Université du Havre, à savoir Rodolphe DESCHAMPS en 2005, Frédéric LONGUEMARE en 2006 et Florent CLATOT depuis 2008. Ce dernier poursuit actuellement la recherche sur ce thème.

<sup>1390</sup> J. B. LEVÉE, *op. cit.*, 1828, 2<sup>e</sup> partie, p. 3 à 5.

<sup>1391</sup> Alexandre Joseph Eyriès (1778-1862), négociant, érudit et maire de Gravelle.

insignifiantes de Charles Vesque<sup>1392</sup>. C'est en 1854 qu'Alexandre Eyriès<sup>1393</sup> rédigea une *Notice sur Jacques Augustin Gaillard* en vue d'une publication dans le *Journal de l'Arrondissement du Havre*, comme en témoigne Charles Vesque par ailleurs à deux reprises<sup>1394</sup>. Cette notice<sup>1395</sup> de deux pages manuscrites est accompagnée des copies de ses actes de baptême et de décès, et donne les principales dates de sa vie ainsi que la liste de ses travaux achevés et en projet au moment de son décès en 1825. Suivent sous la même reliure quatre brochures imprimées entre 1795 et 1806. Nous reviendrons bien entendu en détail sur son œuvre par la suite, mais tout d'abord il convient de répondre à cette question : Qui était Jacques Augustin Gaillard ?

### Les origines familiales et sociales

Né le 19 décembre 1750 et baptisé le lendemain dans la paroisse Saint-François du Havre, Jacques Augustin était le fils de Pierre Gaillard et de Françoise Pinel, mariés au même lieu en 1742<sup>1396</sup>. Au moment de son mariage, Pierre Gaillard était écrivain du roi et on apprend qu'il était natif de Frontignan<sup>1397</sup>, fils lui-même de Jean Gaillard et Antoinette Sicard, tous deux de cette même ville. Âgé de 44 ans au moment de cette union, c'est vraisemblablement par une mutation dans les bureaux de la marine royale au port du Havre qu'il est arrivé dans la région à une date inconnue. Les rares traces conservées dans les archives communales nous permettent de suivre d'assez loin sa carrière havraise. En effet, en 1751, à l'occasion de l'achat d'une maison dans la petite rue Royale<sup>1398</sup>, nous apprenons qu'il exerçait alors la profession de commis aux classes. Deux ans plus tard, son nom apparaît pour une affaire d'alignement concernant la dite maison<sup>1399</sup> et le voici désigné comme trésorier des Invalides de la Marine. Lors de son décès au Havre en 1771<sup>1400</sup>, le scribe précise que Pierre Gaillard est un « *Ancien Ecrivain du Roy et Trésorier des Invalides de la Marine* ».

Ce parcours professionnel rapidement esquissé est heureusement complété par le fonds des archives de la Marine au Havre. C'est en effet à la date précise du 7 juin 1734 qu'un brevet d'écrivain ordinaire de la Marine fut délivré par le roi à Pierre Gaillard et qu'il fut affecté au port

---

<sup>1392</sup> in *Notices sur quelques enfants du Havre [...]*, Le Havre, 1867, p. 43-44 ; et *Histoire des rues du Havre*, Le Havre, 1878, tome II, p. 382-383.

<sup>1393</sup> et non son frère Jean-Baptiste Benoît comme annoncé par erreur dans le catalogue des manuscrits de la BMH.

<sup>1394</sup> Charles VESQUE, *op. cit.* L'information est invérifiable car ce journal n'a été préservé que pour la seule année 1844 (BMH, N 6121).

<sup>1395</sup> BMH, Ms 863.

<sup>1396</sup> AMH, GG 248, BMI, SF, 1742.

<sup>1397</sup> Arrondissement de Montpellier, département de l'Hérault, aujourd'hui dans l'agglomération de Sète (dont le port fut créé en 1666 par Louis XIV et Colbert).

<sup>1398</sup> Dite aussi rue d'Édreville ou des Treize Portes. AMH, CC 60. Terrier du Havre. Minutes des déclarations, n°1248. 1757-1762.

<sup>1399</sup> AMH, BB 52. Délibérations et causes ordinaires. 1751-1753 (19 juin 1753).

<sup>1400</sup> AMH, GG 277. BMI, SF, 1771 (le 20 février).

du Havre<sup>1401</sup>. Officier de la marine royale, l'écrivain ordinaire veillait à l'administration dans les magasins et arsenaux et sur les vaisseaux du roi. Dès le 12 juillet de la même année, il fut nommé par le roi trésorier des Invalides de la Marine et de l'Amirauté du Havre, à la place du Sieur Bailly décédé<sup>1402</sup>. Quinze ans plus tard, le 1<sup>er</sup> mars 1749, Pierre Gaillard fut promu commis ordinaire des classes au Havre dont un brevet lui fut délivré par le roi<sup>1403</sup>. Ses fonctions consistaient cette fois en l'administration des rôles des officiers et matelots tant de la marine royale que des gens de mer (civils). Le 10 mars, il fut confirmé à ce poste pour le compte de l'Amirauté par le duc de Penthièvre, amiral de France<sup>1404</sup>. Onze années plus tard, le 14 février 1760, Pierre Gaillard bénéficia d'un ordre du roi pour sa retraite en tant que commis ordinaire des classes au port du Havre<sup>1405</sup> ; Cette retraite lui fut accordée en raison de son âge (il a 62 ans) et de ses « *infirmités* ». Il percevra une pension de 500 livres jusqu'à la fin de sa vie, payable sur la caisse des Invalides de la Marine dont il est a priori toujours le trésorier en activité, ce que confirment trois documents budgétaires daté de novembre 1762<sup>1406</sup>, janvier<sup>1407</sup> et décembre 1765<sup>1408</sup>.

Enfin, le père de Jacques Augustin est évoqué une ultime fois, le 7 juillet 1771, lorsque le roi décida d'accorder une gratification « *à la Veuve de Pierre Gaillard, Trésorier des Invalides de la Marine* »<sup>1409</sup>, décédé, nous le savons, le 20 février précédent. La veuve en question était bien entendu Françoise Pinel qu'il avait épousée en 1742.

Arrêtons-nous quelques instants sur cette alliance contractée avec une ancienne famille de notables havrais. La mère de Jacques Augustin était née en 1712 du mariage en 1704 à Saint-Michel d'Ingouville de Pierre Pinel<sup>1410</sup>, capitaine de navire et bourgeois du Havre depuis trois générations, et d'Hélène Énouf-dit-Marais. Pierre Gaillard avait donc réussi à contracter une alliance avec l'élite maritime et négociante havraise alors en pleine ascension sociale et économique. La reconstitution de la généalogie des Pinel montre par ailleurs que Jacques Augustin Gaillard et Louis Augustin Pinel étaient des cousins germains du même âge et que l'alliance de ces deux familles avait probablement permis aux Gaillard d'entrer dans le cercle étroit de l'élite bourgeoise havraise.

Par ailleurs, les deux frères aînés de Jacques Augustin et ses deux sœurs<sup>1411</sup> sont tous

---

<sup>1401</sup> AMH, Fonds Marine, AA, Registre 10, § 52.

<sup>1402</sup> *Ibidem*, f° 53 r°.

<sup>1403</sup> *Ibidem*, Registre 12, f° 134 v° et 135 r°.

<sup>1404</sup> *Ibidem*, f° 135 v°.

<sup>1405</sup> *Ibidem*, Registre 13, f° 130.

<sup>1406</sup> *Ibidem*, Registre 15, f° 4.

<sup>1407</sup> AMH, Fonds Marine, BB 1, Registre 1, f° 76.

<sup>1408</sup> *Ibidem*, Registre 2, f° 26.

<sup>1409</sup> *Ibidem*, f° 31.

<sup>1410</sup> Né en 1678 et décédé en 1751. Voir les tableaux généalogiques des familles Gaillard et Pinel en annexes.

<sup>1411</sup> Pierre Louis, Nicolas François, Félicité Françoise et Félicité Hélène.

décédés avant d'atteindre l'âge adulte puisque notre héros est qualifié de « *fil unique* » dans l'acte d'inhumation de son père<sup>1412</sup>. Il fut donc le seul survivant et héritier de la charge d'officier royal de son père qui était parvenu, au terme d'une vie de travail, à fixer sa famille au Havre et la faire accepter par les notabilités locales.

### **Une carrière d'officier de la marine royale à l'épreuve de la Révolution**

Comme pour son père Pierre, les archives communales sont muettes quant à notre héros durant les vingt premières années de sa carrière dans la marine royale, mais ce silence est heureusement pallié par les archives de la Marine au Havre. Simple « *Commis de la Marine* », donc, en février 1771, il reçut du roi le 1<sup>er</sup> mai 1775, à l'âge de 25 ans, un brevet d'écrivain de la Marine et des classes<sup>1413</sup>. Moins de deux ans plus tard, Jacques Augustin Gaillard bénéficia d'un ordre du roi pour lui octroyer une pension de retraite à vie d'un montant de 200 livres en dédommagement de la suppression du corps des écrivains de la Marine décidée par l'ordonnance royale du 27 septembre 1776 visant à réorganiser l'administration de la Marine. Il touchera cette pension à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1777<sup>1414</sup>, date à laquelle il fut par ailleurs nommé commis au bureau du Magasin général<sup>1415</sup> avec 700 livres d'appointements annuels, sous les ordres d'un certain Jean Pierre Conquédo, garde-magasin de la Marine<sup>1416</sup>, appointé pour sa part à 1 800 livres annuelles.

Cinq ans plus tard, précisément le 22 avril 1782, le roi accorda à « *Jacques Augustin Gaillard, ancien Écrivain de la Marine et des Classes* », la commission de garde-magasin de la Marine « *à la place du Sieur Jean Pierre Conquédo* » qui vient de mourir, soufflant la charge à son fils qui venait tout juste d'être nommé commis<sup>1417</sup> et qui ne lui pardonnera jamais, cherchant à lui nuire douze ans plus tard à la faveur des troubles révolutionnaires. Cette promotion sera confirmée par l'amiral de France dès le 24 avril<sup>1418</sup>. Ses nouvelles fonctions consistaient en la responsabilité de toute la logistique à terre de la flotte de guerre au port du Havre, à savoir l'approvisionnement en vivres, armes, munitions et agrès, auquel il faut ajouter la construction et la réparation navales. Il accéda ainsi à la quatrième place dans la hiérarchie de l'administration de la Marine au port et arsenal du Havre, après le commissaire général ordonnateur<sup>1419</sup>, le

---

<sup>1412</sup> AMH, GG 277. BMI, SF, 1771.

<sup>1413</sup> AMH, Fonds Marine. AA, Registre 16, f° 36 v°.

<sup>1414</sup> *Ibidem*, Registre 13, f° 130.

<sup>1415</sup> *Ibidem*, Registre 16, f° 52-56.

<sup>1416</sup> Né en 1724, fils d'un chirurgien major de la Marine, il exerça cette fonction de 1745 à sa mort en 1782. Voir « L'Arsenal de la Marine du Havre » in Christiane MAUBANT et Franck DUBOC, dir., *Navalis : Cinq siècles de construction navale au Havre*, Le Havre, Ville du Havre, 1986, p. 109-110.

<sup>1417</sup> « L'Arsenal de la Marine du Havre », *op. cit.*, p. 109-110.

<sup>1418</sup> AMH, Fonds Marine, AA, Registre 16, f° 108 v°.

<sup>1419</sup> *Ibidem*, f° 56. C'est Jean Louis Roch Mistral qui exerce cette fonction ; nous en reparlerons en étudiant les écrits de

commissaire ordinaire et le contrôleur. Cette commission fut à nouveau confirmée, par le ministre de la Marine cette fois, le 22 juin 1782<sup>1420</sup>. On le voit, outre une excellente opportunité professionnelle qui permettait à Gaillard d'accéder aux plus hautes responsabilités dans l'administration de la Marine au Havre, cette promotion était aussi l'occasion de presque tripler ses appointements annuels, passant de 700 à 1 800 livres. Ces enjeux ne seront vraisemblablement pas pour rien dans ses ennuis avec Conquedo fils en 1794.

Il faut attendre le début des années 1790 pour retrouver sa trace. En 1792, les rôles de la contribution mobilière le désignent en effet comme « *Garde-Magasin de la Marine, demeurant dans les cazernes de la République* ». Il était alors célibataire et ne possédait aucun bien mobilier<sup>1421</sup>. Le fonds des archives de la Marine permet à nouveau d'éclairer cet épisode plutôt trouble de sa carrière. En réalité, à la date du 1<sup>er</sup> octobre 1792, à l'occasion d'une nouvelle réorganisation de la Marine, Gaillard se trouvait exercer de fait les fonctions de sous-chef d'administration<sup>1422</sup> qu'il cumulait avec celles de garde-magasin. Il reçut un double brevet pour régulariser sa situation le 1<sup>er</sup> janvier 1793<sup>1423</sup>, et sa nomination aux deux fonctions sera confirmée par le ministre de la Marine le 4 février 1793<sup>1424</sup>. En juin de la même année, à l'occasion d'une énième réorganisation de l'administration, Gaillard écrit au ministre pour demander « *à être compris comme Garde-Magasin* », ce que dernier confirma par l'envoi d'un brevet de cet emploi et l'annonce d'un traitement annuel de 2 800 livres le 29 juillet 1793<sup>1425</sup>. Le 2 août suivant, un nouveau brevet de sous-chef d'administration et de garde-magasin lui fut expédié<sup>1426</sup>.

Par ailleurs, un curieux document dont nous verrons ultérieurement qu'il en est fort probablement l'auteur, contient vers sa fin une « *Liste des Intendants, Préfets et autres Chefs de Marine du Port et de l'Arsenal du Havre* »<sup>1427</sup>, où l'on voit que Gaillard fut amené à exercer la fonction de « *Chef Principal provisoire* » du 23 au 29 janvier 1794. Cette information est confirmée par les archives de la Marine. En effet, le Représentant du peuple Siblot donne le 4 pluviôse An II (23 janvier 1794) « *ordre au Citoyen Jacques Augustin Gaillard, Sous-Chef des Bureaux Civils au Havre, de remplir provisoirement les fonctions de Chef Principal des Bureaux Civils, à la place du Citoyen La Barre* » destitué par le Comité de Salut public<sup>1428</sup>. À ce moment précis, au bout de 23

---

J. A. Gaillard.

<sup>1420</sup> AMH, Fonds Marine, BB 1. Registre 4, f° 3.

<sup>1421</sup> AMH, FR, G 46 : Contribution mobilière. Déclaration de J. A. Gaillard datée du 4 décembre 1792. À noter que ses appointements se montent à 1 623 livres 6 sols et 8 deniers par an pour un loyer annuel de 180 livres, ce qui lui confère une aisance relative.

<sup>1422</sup> AMH, Fonds Marine, BB 1. Registre 4, f° 3.

<sup>1423</sup> AMH, Fonds Marine, AA, Registre 23, f° 13 v°.

<sup>1424</sup> *Ibidem*, Registre 22, f° 94.

<sup>1425</sup> *Ibidem*, Registre 22, f° 135.

<sup>1426</sup> *Ibidem*, Registre 23, f° 33.

<sup>1427</sup> BMH, Ms 559, p. 112.

<sup>1428</sup> AMH, Fonds Marine, AA, Registre 23, f° 56.

ans de carrière et à l'âge de 44 ans, Gaillard, qui a bénéficié de ce mouvement d'ascension sociale qui caractérise le monde portuaire havrais à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, aurait pu se croire enfin arrivé au sommet et profiter des troubles liés à la Terreur jacobine pour s'installer. Il n'en était rien. Dès le 10 pluviôse de l'An II (soit le 29 janvier 1794), il manifesta par écrit son refus de prendre les fonctions de chef principal des bureaux civils de la Marine alléguant « *son peu de talent et sa mauvaise santé qui l'en rendent incapable* »<sup>1429</sup>. Le Représentant du Peuple Siblot nomma alors à sa place un certain Poupel. Ce qui, soit dit en passant, confirme mot pour mot et dans le moindre détail la « *Liste* » en question et tendrait à prouver que ce manuscrit intitulé *Précis chronologique des principaux événements arrivés au Havre de Grace depuis sa fondation* est bien de Gaillard. Qui d'autre que lui se serait souvenu en des termes aussi précis d'un intérim aussi court dans une période aussi troublée et aussi fertile en événements ? Mais nous reviendrons sur ces aspects lorsque nous étudierons son œuvre écrite. Car, entre-temps, les événements se précipitèrent. En effet, dès le 9 pluviôse An II (28 janvier 1794), soit à la veille d'écrire son refus poli d'accepter la promotion proposée, Gaillard fit l'objet d'une dénonciation pour incivisme devant la municipalité jacobine :

« Une députation de la Société Populaire est venue déclarer au Représentant du Peuple [Siblot] au nom de ladite Société que le Citoïen Gaillard Garde-Magasin de la Marine et appelé pour remplir provisoirement les fonctions de Principal chef, n'avait jamais eu sa confiance [...] »

Cette information est confirmée et complétée par les archives de la Marine. À la date du 27 pluviôse An II (15 février 1794)<sup>1430</sup> fut annoncée la destitution de Jacques Augustin Gaillard, garde-magasin de la Marine, par le Représentant du Peuple Siblot, et son remplacement par Jean Pierre Conquédo fils qui avait été son rival malheureux à ce poste douze ans plus tôt. Cette destitution se basait sur l'arrêté du Conseil général de la Commune du Havre-Marat et sur une délibération de la Société Populaire, tous deux datés du 9 pluviôse An II (28 janvier 1794) :

« Le Citoïen Gaillard s'est rendu coupable de plusieurs faits d'incivisme en cherchant à apitoyer le peuple sur la mort de Capet par la lecture qu'il a faite dans plusieurs maisons sur la mort de ce tyran et en cherchant à déprécier le crédit national par des propos tendant à empêcher les citoyens de traiter avec la République, dont il a osé mettre en doute la solvabilité. [...] Cet homme incivique et dangereux est indigne d'occuper aucune des fonctions publiques. »

En foi de quoi, il fut destitué, arrêté et remplacé provisoirement par Conquédo, lequel en l'occurrence apposa sa signature en tant que représentant auprès de la Marine du secrétaire de mairie. Tout semble indiquer que ce Jean Pierre Conquédo sut habilement jouer d'un probable

---

<sup>1429</sup> *Ibidem*, f° 57.

<sup>1430</sup> *Ibidem*, f° 60 v°.

sentiment monarchiste de Jacques Augustin Gaillard affiché imprudemment, pour prendre une revanche professionnelle et pécuniaire vieille de douze ans.

Gaillard fut bel et bien mis en état d'arrestation ce même 27 pluviôse (15 février 1794) comme le confirme une décision du Conseil général de la commune<sup>1431</sup>. Il figure alors parmi les 56 citoyens havrais qui furent incarcérés au Havre puis à Nointot, près de Bolbec, car suspectés de sympathies royalistes. Lesquels ne furent libérés qu'après la chute de Robespierre et des Jacobins<sup>1432</sup> et l'installation d'une municipalité modérée le 6 octobre 1794. Mais il fallut attendre le 8 décembre suivant pour que le nouveau Représentant du Peuple, Sautereau, prenne à l'égard de Jacques Augustin Gaillard un premier arrêté d'élargissement<sup>1433</sup>, puis le 9 décembre pour un second arrêté afin de le réhabiliter dans ses fonctions et aux yeux de ses concitoyens :

« Le Citoïen Gaillard, ancien Garde-magasin de la Marine destitué de ses fonctions par le Représentant du Peuple Siblot qui l'avait aussi fait incarcérer, présente au Conseil Général [de la commune] l'arrêté du Représentant du Peuple Sautereau en date du 19 de ce mois<sup>1434</sup>, lequel d'après les renseignements avantageux qui lui sont parvenus sur le compte de ce citoïen, et voulant réparer autant qu'il est en lui l'injustice commise à son égard, déclare que le dit citoïen Gaillard n'a point cessé de mériter la confiance et qu'il est toujours digne d'occuper toutes fonctions publiques. »<sup>1435</sup>

Cet épisode douloureux qui le toucha dans sa chair, qui attenta à sa liberté et qui jeta probablement une ombre sur sa probité et sa bonne réputation, contribua vraisemblablement à lui faire désirer une situation politique stable sous un pouvoir central fort, et donc à discréditer dans son esprit le régime républicain démocratique. Nous en verrons les effets dans ses écrits sous la Restauration des Bourbons.

### **Un notable sous la Restauration**

Sa carrière ne fut donc pas brisée par la Révolution même s'il en souffrit amèrement. La meilleure preuve en est que trois ans plus tard, son acte de mariage le désignait comme « *Sous-Commissaire de la Marine et Garde-Magasin de la Marine en ce port* »<sup>1436</sup>, ce qui le plaçait officiellement à la seconde place de la hiérarchie de cette administration au Havre. Cet échelon gravi faisait par conséquent de lui un notable à part entière. L'élite négociante locale ne s'y trompa d'ailleurs pas puisqu'il eut la bonne fortune d'épouser Anne Françoise Gentais<sup>1437</sup>, l'aînée

<sup>1431</sup> AMH, FR, D1.8 . Délibérations du Conseil Général de la Commune. 6 vendémiaire – 29 frimaire An II ; séance du 23 frimaire An II (13 décembre 1794), f° 175 v°.

<sup>1432</sup> Voir le rôle de Levée parmi les Jacobins du Havre ; quelles ont pu être leurs relations après un tel événement ?

<sup>1433</sup> AMH, FR, I2.201.

<sup>1434</sup> de frimaire.

<sup>1435</sup> AMH, FR, D1.8 . Délibérations du Conseil Général de la Commune. 6 vendémiaire – 29 frimaire An II ; séance du 23 frimaire An II (13 décembre 1794), f° 175 v°.

<sup>1436</sup> AMH, FR, E 29, M, LH, An V.

<sup>1437</sup> Le 3 ventôse An V, soit le 21 février 1797 ; elle est née en 1765 et décédée au Havre le 27 décembre 1824.

des deux filles de Charles François Gentais<sup>1438</sup>, assureur maritime et banquier, l'une des plus belles fortunes de la place du Havre et l'un des notables négociants les plus en vue. Ce dernier fut par ailleurs le secrétaire et trésorier des Représentants du Commerce du Havre<sup>1439</sup> pendant des années, et il avança même sur ses propres fonds les dépenses de construction de la Bourse du Commerce du Havre<sup>1440</sup>. Les témoins des mariés étaient les cousins de l'époux Louis Augustin Pinel et Jacques Robert Colombel, négociants, et pour l'épouse Étienne Augustin Gentais et Claude Feuillet, respectivement assesseur du Juge de Paix et négociant et visiteur de la Douane.

S'agit-il d'une stratégie matrimoniale délibérée visant à conforter une ascension sociale réelle mais tumultueuse depuis la Révolution ? Cet aspect reste difficile à discerner faute de documents probants et aussi faute de descendance.

Il reste un détail troublant à examiner. Bien qu'étant un personnage en vue dans la ville, ce ne fut pas le maire qui maria Jacques Augustin Gaillard et Anne Françoise Gentais mais un simple officier public du nom de Charles Hervé Nicolas Le Thuillier<sup>1441</sup>, futur responsable de la bibliothèque publique du Havre qui sera créée trois ans plus tard, en 1800. Cette coïncidence n'est probablement pas fortuite et peut éclairer notre étude sur le réseau intellectuel de Gaillard. Car c'est le même Le Thuillier qui accueillit Gaillard comme collaborateur bénévole et probablement comme lecteur dès lors qu'il fut admis à la retraite en laissant manifestement des regrets tant il semble avoir été reconnu pour sa compétence professionnelle :

« Tous ceux qui ont su apprécier le mérite de Monsieur Gaillard ont été frappés de la sagesse de ses vues dans l'administration de la Marine, ils ont reconnu les vertus de l'honnête homme, l'aptitude qu'il apportait à remplir de la manière la plus scrupuleuse les fonctions dont il était chargé. »

Ainsi parle Alexandre Eyriès qui savait de quoi il parlait en la matière pour avoir été un témoin privilégié et sur lequel nous aurons amplement l'occasion de revenir ultérieurement<sup>1442</sup>. Une retraite, donc, qui dut sonner au plus tard en 1815<sup>1443</sup>, année qui le vit alors s'investir pour la première fois dans la vie publique et politique de sa cité. Il fut en effet nommé conseiller municipal sur ordonnance du roi Louis XVIII du 30 décembre 1814, confirmé le 1<sup>er</sup> mars puis installé le 11 mars 1815<sup>1444</sup>. Il y siégera jusqu'à sa mort le 7 juin 1825 et y côtoiera Guillaume

<sup>1438</sup> Né en 1736, il est le fils aîné de Charles Gentais ; l'un de ses deux frères, Jean-Baptiste Joseph (1736-1783) fut son associé, et le second, Étienne Augustin, était homme de loi.

<sup>1439</sup> Organisation professionnelle qui précéda la création de la Chambre de Commerce en 1800.

<sup>1440</sup> Initiative qui fut à l'origine d'un long imbroglio juridique entre les héritiers directs (Gaillard et Feuillet) et l'État jusqu'en 1819. AMH, FM, F2.2.1. Chambre de Commerce, 1794-1819.

<sup>1441</sup> Né au Havre le 3 septembre 1765, paroisse de Saint-François (AMH, GG 271) et décédé à Ingouville le 9 janvier 1846 (AMH, TD,D, Ingouville, 1843-1852).

<sup>1442</sup> BMH, Ms 863, f° 3.

<sup>1443</sup> Le recensement de 1815 est muet à son égard mais ceux de 1820 et 1823 le présentent comme « *propriétaire* » (AMH, FM, F1.8 et 9, section G, n°71).

<sup>1444</sup> AMH, FM, D1.3, Délibérations du Conseil municipal, 1815-1818.

Antoine Sery<sup>1445</sup> en tant que maire jusqu'en 1821, puis comme simple conseiller municipal. Son cousin germain Louis Augustin Pinel n'entrera au Conseil que le 24 juin 1825 mais ce ne sera pas pour le remplacer.

En 1822, Jacques Augustin Gaillard figurait parmi les témoins du fils de son cousin Louis Augustin Pinel, Paul Augustin, lors de son mariage<sup>1446</sup> avec Charlotte Cornélie Faure, fille de l'imprimeur Guillaume Stanislas Faure. Le voilà en compagnie du conseiller d'État Louis Joseph Faure, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, symbole vivant de la réussite d'une ascension sociale somme toute assez spectaculaire compte tenu des circonstances sociales et politiques dans lesquelles elle s'était déroulée. Et pour couronner le tout, Gaillard fut fait Chevalier de la Légion d'honneur peu de temps avant son décès<sup>1447</sup>.

## 5.2. Œuvres écrites : histoire, mémoire, négoce et politique

Membre de la Société Libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine Inférieure au moins de 1810 à sa mort<sup>1448</sup>, Jacques Augustin Gaillard a laissé, nous dit Alexandre Eyriès qui l'avait bien connu, le souvenir d'un érudit fort curieux des traces écrites et monumentales de la mémoire havraise :

« Monsieur Gaillard, mettait un zèle infatigable à constater les faits qui pouvaient honorer la Ville du Havre, il prenait non seulement des notes sur les divers monuments qui se trouvaient dans la ville, mais il les dessinait, aussi a-t-il laissé de précieux manuscrits qui auraient pu servir à remplir plusieurs pages de l'Histoire de notre ville, mais comme ceux laissés par l'honorable Monsieur A. Sery, maire du Havre, on n'a pu les retrouver. »<sup>1449</sup>

### Un « Antiquaire » des Lumières

Alexandre Eyriès aurait pu écrire notre introduction : tout est dit ou presque. Presque tout d'abord parce qu'il n'a pas mentionné que Gaillard collectionnait aussi les antiquités dans un cabinet de curiosités comme le montre la lettre qu'il écrivit au maire Sery en 1820 pour lui annoncer qu'il souhaitait faire don du buste de l'abbé Dicquemare<sup>1450</sup> qu'il possédait :

---

<sup>1445</sup> Autre passeur de mémoire. Le parallèle est opéré par A. Eyriès dans le Ms 863.

<sup>1446</sup> AMH, FM, E 54, 29 avril 1822.

<sup>1447</sup> d'après A. Eyriès (BMH, Ms 863), mais les Archives Nationales où sont conservés les dossiers de titulaires n'ont aucune trace d'un quelconque dossier à son nom.

<sup>1448</sup> Édouard FRÈRE, *Manuel du Bibliographe Normand*, Rouen, Le Brument, 1858-1860 ; et *Bulletin de la Société Libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure*, 1810 (ADSM, U 3850-3).

<sup>1449</sup> BMH, Ms 863, 1854.

<sup>1450</sup> Jacques François Dicquemare, abbé naturaliste et érudit havrais (1733-1789). Ce buste est conservé aux Musées Historiques du Havre.

« [...] à la Bibliothèque publique de notre ville où il figurera bien mieux que dans mon obscur cabinet [...]. Il pourra d'ailleurs servir de pendant à son ami et concitoyen Bernardin de Saint-Pierre. Ces deux enfans du Havre seront peut-être le noyau d'une nombreuse suite de bustes, mais ils seront sûrement une Source d'Émulation et d'Encouragement. »<sup>1451</sup>

Premier enseignement : on y dénote nettement un souci de conservation de la mémoire havraise dans le but d'édifier les jeunes générations. Second enseignement : cet unique document est d'autant plus précieux qu'il témoigne de ce que Jacques Augustin Gaillard était un érudit suffisamment passionné par l'histoire et les sciences naturelles pour posséder chez lui un cabinet de curiosités, tel un antiquaire du siècle précédent. Presque, ensuite, car une grande partie de ses écrits n'étaient non pas disparus mais dispersés et rendus anonymes. Rassemblés et authentifiés, ils offrent un tableau saisissant de l'originalité de l'œuvre écrite et dessinée de Jacques Augustin Gaillard.

Mais il convient auparavant de tenter de dresser un portrait intellectuel de Jacques Augustin Gaillard à partir des rares traces conservées dans les archives. Tout d'abord, soulignons que la correspondance de Marie Le Masson Le Golft conservée à la Bibliothèque municipale de Rouen comporte deux lettres<sup>1452</sup> échangées entre janvier et juillet 1814<sup>1453</sup> à propos de dessins destinés au Collège du Havre. Il est à noter que ces deux personnages sont très proches tant sur le plan social que sur le plan culturel : Il sont en effet de la même génération et issus du même milieu social, pratiquent une sociabilité érudite voisine au sein de sociétés savantes, possèdent un cabinet de curiosités et ont des goûts communs comme l'histoire, la mémoire, le témoignage, et les sciences naturelles.

Familialement et sociologiquement proche de son cousin germain Louis Augustin Pinel<sup>1454</sup>, il semble l'avoir été aussi sur le plan intellectuel et culturel. Ainsi lorsque Pinel publia en 1824 ses *Essais historiques, archéologiques et physiques sur Le Havre*<sup>1455</sup>, Gaillard lui fit parvenir une note manuscrite intitulée *Observations pour Monsieur Pinel sur ses Essais*<sup>1456</sup> qui, bien loin de rechercher la polémique, vient compléter certaines de ses informations. Par ailleurs, les *Documents sur Le Havre* rassemblés par Joseph Morlent mais provenant très souvent d'Alexandre Eyriès, et conservés à la Bibliothèque municipale, comprennent une note manuscrite de vingt pages<sup>1457</sup> dans laquelle Jacques Augustin Gaillard complète les données exposées par Pinel sur l'histoire du Cap

---

<sup>1451</sup> AMH, FR, R2.6.7. Musée des Beaux-Arts. Dons d'œuvres par divers particuliers, 1820-1870. Lettre de J. A. Gaillard datée du 5 juillet 1820, suivie de la réponse positive de Sery, maire, dès le 7 juillet. Les majuscules sont de Gaillard.

<sup>1452</sup> BMR, Ms G 16-2, chemise VI : Correspondance.

<sup>1453</sup> Marie Le Masson Le Golft (1749-1826) réside alors à Rouen ; elle figure parmi les passeurs de mémoire havraise et est la fille d'un capitaine de la marine marchande du Havre.

<sup>1454</sup> Autre passeur de la mémoire havraise ; voir le chapitre qui lui est consacré dans cette étude.

<sup>1455</sup> BMH, N 1424.

<sup>1456</sup> Reliée avec les *Essais*, BMH, N1 424.

<sup>1457</sup> BMH, Ms 451, pièce n°11, p. 14.

de la Hève et de ses feux dans son chapitre des *Essais* consacré à Saint-Denis-Chef-de-Caux<sup>1458</sup>.

Cette note était précédée d'une autre, anonyme :

« Monsieur Gaillard (Jacques Augustin), Commissaire de Marine en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur [...], a fait un recueil de notes sur Le Havre, il est resté entre les mains de ses héritiers qui rendraient un grand service aux diverses personnes qui s'occupent de recherches sur les divers faits historiques du Havre, de donner à la bibliothèque de la Ville, ce recueil qui ne peut leur être d'aucune utilité, et qui serait reçu avec reconnaissance ; en attendant, voici copie d'une note qu'il m'a remise sur l'ouvrage de Monsieur Pinel, page 10. »

On le voit, les travaux de Gaillard étaient de notoriété publique dans le cénacle des historiens havrais, et leur disparition unanimement regrettée dans ces mêmes cercles, ce qui sous entend qu'ils revêtaient à leurs yeux un caractère sérieux et bien informé. La note anonyme précédemment citée, qui évoque un don à la Bibliothèque municipale, a probablement été le fait d'un homme familier de cet établissement. Ce ne peut être Joseph Morlent qui, bien qu'au Havre dès 1822, ne travaillera à la Bibliothèque que plus de vingt ans après la mort de Gaillard. Cependant, une lettre du bibliothécaire Le Thuillier au maire du Havre, à la veille de prendre sa retraite<sup>1459</sup>, évoque Gaillard sous un angle particulièrement intéressant :

« Le bibliothécaire n'ayant point eu pendant longtemps d'adjoint en titre [...], feu Monsieur Gaillard de la Marine, ami du bibliothécaire, le remplaçait, avec l'autorisation de Monsieur le Maire, lorsqu'il était malade ou absent. »

Le Thuillier explique ainsi que son ami Jacques Augustin Gaillard occupait sa retraite à travailler bénévolement dans la bibliothèque publique, et ce jusqu'à son décès huit ans auparavant. Outre que ce fait laisse à penser que la note sur Gaillard évoquée ci-dessus est vraisemblablement de la main du bibliothécaire, ce dernier contribue à dresser un portrait fait d'érudition et d'humilité de Gaillard. Mais ce personnage mérite qu'on s'y arrête quelque peu, ne serait-ce pour le lien d'amitié qui l'unissait à Gaillard et qui peut contribuer à éclairer sa personnalité.

Charles Hervé Nicolas Le Thuillier<sup>1460</sup> était le fils du capitaine de la marine marchande Jean Nicolas Le Thuillier et de Jeanne Éléonore Laneuville. À l'âge de 25 ans, il fut élu comme officier public dans la municipalité du Havre le 3 février 1790<sup>1461</sup>. En tant que tel, il dressa l'inventaire des matières et ustensiles de la Manufacture de Tabac en 1791 avant les adjudications<sup>1462</sup>, et procédera

---

<sup>1458</sup> C'est là l'ancien nom de la commune de Sainte-Adresse, le Chef de Caux étant celui de l'actuel cap de La Hève.

<sup>1459</sup> AMH, FM, R2.2.1, datée vraisemblablement de 1833 d'après le contexte documentaire.

<sup>1460</sup> Né le 3 septembre 1765 à Saint-François (AMH, GG 271).

<sup>1461</sup> Cité par Marie Le Masson Le Golft dans ses *Annales depuis 1778*, *op. cit.*, p. 188.

<sup>1462</sup> AMH, FR, F2.62 ; auxquelles participeront comme acquéreurs J.-B. D. Lesueur et L. A. Pinel.

même au mariage de Jacques Augustin Gaillard en 1797<sup>1463</sup>. Toujours officier public en janvier 1799, puisque l'on retrouve son nom à ce titre dans les registres d'état civil, il fut nommé bibliothécaire de la bibliothèque publique alors en projet le 3 floréal An VII (22 avril 1799)<sup>1464</sup>, puis confirmé à ce poste un an plus tard lors de l'ouverture publique de cet établissement<sup>1465</sup>. Il resta en fonctions jusqu'à son départ à la retraite à l'âge de 68 ans le 8 mars 1833<sup>1466</sup> et mourut à Ingouville en 1846<sup>1467</sup>. Ce fils de capitaine, devenu officier public communal pendant la Révolution, fut donc le fondateur de la bibliothèque municipale et son premier bibliothécaire pendant un tiers de siècle. De quinze ans plus jeune que Gaillard, il dut néanmoins partager avec ce dernier le goût du service public et celui de l'érudition partagée avec le plus grand nombre.

Officier supérieur de l'administration de la Marine ayant à force de travail et de mérites personnels atteint les plus hauts degrés de la hiérarchie militaire dans le port et l'arsenal du Havre au début de la Révolution, les documents et témoignages épars laissés par ses contemporains dressent de Jacques Augustin Gaillard un portrait plutôt flatteur : modeste, simple, érudit, passionné d'histoire et de sciences naturelles, membre actif d'une société savante, il a occupé une grande partie de sa retraite à s'occuper du bien public au Conseil municipal et à la bibliothèque, et à effectuer des recherches historiques sur la ville du Havre. Recherches dont les résultats étaient vantés des quelques initiés qui, comme Alexandre Eyriès ou Charles Hervé Le Thuillier, furent unanimes, nous l'avons vu, à regretter leur disparition totale, si néfaste pour l'histoire et la mémoire havraises tant Gaillard avait puisé aux meilleures sources.

### ***La Biographie de la Ville du Havre de Grace***

Il ne fait aucun doute que Gaillard ait eu l'intention de publier un ouvrage d'histoire sur Le Havre. Tout d'abord, notre héros est familiarisé avec l'écriture scientifique et les arcanes de la publication puisque, grâce à Alexandre Eyriès, la Bibliothèque municipale conserve<sup>1468</sup> les quatre brochures imprimées de Gaillard jointes à une longue notice biographique datée de 1854. Celle-ci était destinée, nous l'avons vu, à paraître sous forme d'article dans le *Journal de l'Arrondissement du Havre*, comme le confirme par ailleurs Charles Vesque dans sa notice<sup>1469</sup> consacrée à notre homme en 1867 puisqu'il précise que cet article est sa seule source d'information. Ces quatre

---

<sup>1463</sup> AMH, FR, E 29.

<sup>1464</sup> AMH, FR, R 22.

<sup>1465</sup> Le 1<sup>er</sup> floréal An VIII (21 avril 1800). AMH, FR, D1.5, Délibération du 26 germinal An VIII (f° 36 et 37) ; et AMH, FM, R2.2.1, Bibliothèque, Règlements, police, 1800-1869.

<sup>1466</sup> AMH, FM, R2.2.1 ; Il recrutera un autre passeur de la mémoire havraise, Guillaume Florentin Liberge comme concierge en 1829, puis comme aide-bibliothécaire en 1833.

<sup>1467</sup> Le 9 janvier 1846 (AMH, TD, D, Ingouville).

<sup>1468</sup> Sous la cote Ms 863.

<sup>1469</sup> Charles VESQUE, *Notices sur quelques enfants du Havre qui ont illustré leur pays soit par leurs actes, soit par leurs écrits ou des nouveaux noms à donner aux rues du Havre*, Le Havre, Albert Mignot, 1867, p. 44.

brochures traitent de métrologie et d'arithmétique :

- *Concordance des dates du calendrier grégorien avec celles du calendrier républicain, et réciproquement, depuis l'abolition de l'ère vulgaire en France jusqu'à son rétablissement*<sup>1470</sup>.
- *Tables de réduction des anciennes mesures en nouvelles, et des nouvelles en anciennes, avec divers documents relatifs au système métrique, décrété les 1<sup>er</sup> août 1793 et 18 germinal an III*<sup>1471</sup>.
- *Tables de réduction des mesures pour les bois de chauffage*<sup>1472</sup>.
- *Traité abrégé et méthodique du calcul des nombres décimaux*<sup>1473</sup>.

Continuons avec Alexandre Eyriès :

« Notre compatriote a laissé manuscrit un gros volume, qu'il avait intitulé *Biographie de la Ville du Havre de Grace*. Il m'a été impossible jusqu'à présent 1854, malgré toutes mes recherches, de parvenir à avoir le moindre indice sur cet intéressant manuscrit fait par un homme placé, comme Monsieur Gaillard l'était à même de pouvoir se procurer des renseignements de la plus grande exactitude, tant près de l'administration de la Marine, que par ses liens de parenté avec les premières et anciennes familles havraises ; j'ai eu l'heureuse chance de pouvoir prendre connaissance et examiner à loisir un volume [de] forme oblongue [qui portait...] sur la première page, comme titre *Planches, gravures, dessins, destinés pour la Biographie sur la Ville du Havre de Grace. Armoiries de la ville, pour servir de vignette au titre de l'ouvrage, si c'est possible* ».

S'ensuit la liste complète des trente dessins, majoritairement réalisés par Gaillard, sur laquelle nous reviendrons plus tard. Étant données la proximité entre Alexandre Eyriès et Jacques Augustin Gaillard, comme nous le verrons pour ses biographies havraises, et la fiabilité des informations recueillies par celui-là, ces quelques lignes lèvent les doutes éventuels quant au projet d'édition d'un ouvrage historique portant ce titre sur Le Havre.

Par ailleurs, la consultation du *Bulletin de la Société Libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure* pour l'année 1810, montre que Jacques Augustin Gaillard, qui en était membre au moins depuis 1806<sup>1474</sup>, avait fait part à la Société d'un projet de publication d'un *Mémoire sur l'origine, la construction, l'établissement, l'administration et le commerce du Havre*. Non seulement il s'avère que le mémoire en question est « *resté manuscrit* », mais en outre que

---

<sup>1470</sup> Imprimé au Havre chez S. Faure, 24 p. in-4°, s. d. mais semble dater de 1806.

<sup>1471</sup> Imprimé au Havre chez S. Faure, 34 p., in-4°, en l'An VII (1799-1800).

<sup>1472</sup> Publié en même temps que le précédent, 8 p., in-4°.

<sup>1473</sup> Imprimé au Havre chez Le Picquier, 18 p., in-4°. Ces 4 écrits ont été aussi référencés par A. LECHEVALIER dans la *Bio-bibliographie de l'Arrondissement du Havre*, *op. cit.*, p. 81-82 ; et par É. FRÈRE dans son *Manuel du Bibliographe Normand*, *op. cit.*, tome 2, p. 3.

<sup>1474</sup> BMH, Ms 863, *Concordance des dates du calendrier Grégorien [...]*, *op. cit.*, p. 1. L'auteur se présente comme « *Garde-Magasin de la Marine au Havre et Membre de la Société d'Émulation de Rouen* ». Cette dernière fut fondée en 1797.

« l'abondance des matières et les circonstances du tems ne lui [ont] pas permis d'exécuter cette année ce projet »<sup>1475</sup>. Promis pour l'année suivante, ni le *Bulletin* lui-même<sup>1476</sup>, ni les archives de la Société d'Émulation<sup>1477</sup> n'en ont conservé la trace. Il n'a par conséquent jamais été publié par ce canal. Néanmoins, nous avons la preuve que dès 1810, Gaillard projetait de publier un *Mémoire historique sur le Havre* mais qu'il semblait déjà un peu débordé par l'ampleur du sujet et surtout très gêné par le contexte politique, économique et militaire. Son attente des jours meilleurs a dû durer au moins cinq ans, jusqu'à la seconde Restauration de Louis XVIII et la certitude d'une certaine stabilisation de la situation politique et militaire. À présent que nous voilà convaincu de l'existence d'un « gros manuscrit » écrit et illustré par Gaillard, prêt à être publié, se pose alors le problème suivant : comment trouver un document considéré comme disparu depuis 180 ans ?

### **Les biographies havraises de Gaillard, une collaboration avec les frères Eyriès et Michaud**

Le fonds des manuscrits de la Bibliothèque municipale conserve, parmi les papiers donnés par Joseph Morlent, bibliothécaire décédé en 1861, un ensemble de vingt-cinq notes manuscrites<sup>1478</sup> sur feuilles doubles volantes, numérotées de la « 1<sup>ère</sup> notte » à la « 25<sup>e</sup> notte » et dont les 19<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> sont lacunaires. D'un format de 19 centimètres sur 30, faisant entre une demie et six pages, ces notes sont chacune consacrées à la biographie d'un Havrais<sup>1479</sup>. Anonymes mais manifestement pas de la main de Joseph Morlent, ces notices biographiques semblent en effet à maints égards, nous y reviendrons, avoir été rédigées avant 1822, date de son arrivée au Havre. Une comparaison fine avec une lettre autographe de Gaillard datée de 1820 démontre sans l'ombre d'un doute qu'elles sont de sa main. De plus, toutes les notes sont paraphées en haut et à gauche, sous leur numéro, d'un « Vu » accolé d'un « G »... comme Gaillard qui pourrait fort être l'indice d'un ultime contrôle de l'auteur avant une probable publication. Si ces notices sont donc incontestablement de sa main, Gaillard peut-il en être l'auteur et de quand datent ces écrits ?

Les papiers Eyriès conservés aux Archives municipales du Havre<sup>1480</sup> contiennent un document de trois pages, non daté et rédigé par Alexandre Eyriès, qui présente, sous le titre évocateur de *Notes sur diverses célébrités du Hâvre d'après Monsieur Jacques Augustin Gaillard*, une liste alphabétique et numériques des 64 notices biographiques<sup>1481</sup> dont il a été l'auteur. Nous n'avons aucune raison de douter de cette source compte tenu de la haute opinion qu'a exprimée

---

<sup>1475</sup> *Op. cit.*, p. 19

<sup>1476</sup> BMR, U 3850-3.

<sup>1477</sup> ADSM, Fonds de la Société d'Émulation. 3 J 168 et 179 à 181.

<sup>1478</sup> BMH, Ms 453.

<sup>1479</sup> Voir annexe sur les biographies et les biographes havrais de 1792 à 1830.

<sup>1480</sup> AMH, Papiers Eyriès, non cotés.

<sup>1481</sup> Numérotées de 1 à 65, il n'y en a en fait que 64 en raison d'une erreur de copie (absence de n°63).

Alexandre Eyriès à plusieurs reprises sur la qualité du travail de son ami Gaillard. C'est donc certainement la copie d'un original de celui-ci. Ces 64 notices recourent 21 des 23 notices du Manuscrit 453 conservé à la Bibliothèque municipale du Havre et évoqué précédemment. Seules deux donc manquent à l'appel : l'une concernant un certain Guillaume Balthazar Cousin de Grainville qui ne semble être havrais que par sa naissance, et l'autre portant sur le commissaire ordonnateur de la Marine Mistral<sup>1482</sup>. La faible proportion de manquants montre qu'il n'y a donc pas de contradiction majeure entre ces sources et nous pouvons affirmer que Jacques Augustin Gaillard fut bien l'auteur au total de 66 notices biographiques havraises. Par ailleurs, nous avons retrouvé une lettre de Gaillard adressée au comte Jacques François Bégouen-Demeaux<sup>1483</sup>, non datée, mais que le contexte documentaire situe dans les deux premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette lettre sollicitait certains renseignements complémentaires pour une notice biographique qui aurait été insérée dans une *Biographie des hommes célèbres du Havre*<sup>1484</sup>. Ce que confirme la notice n°65 figurant dans la liste donnée par Alexandre Eyriès, qui est effectivement consacrée à Jacques François Bégouen-Demeaux. C'est encore Alexandre Eyriès qui va nous mettre sur la piste d'un argument supplémentaire pour accréditer l'hypothèse de la paternité des fiches biographiques à Gaillard. Bien que ne figurant pas sur la liste copiée par Alexandre Eyriès, nous avons vu que Gaillard avait rédigé une notice très détaillée sur le commissaire de la Marine Jean Louis Roch Mistral<sup>1485</sup> qui exerça ces fonctions au Havre de 1762 à 1787, puis celles d'intendant du Département maritime de Normandie, au Havre toujours, de 1787 à 1792. L'auteur des fiches rend un hommage appuyé à cet homme en des termes qui laissent entendre qu'il l'a connu et apprécié personnellement<sup>1486</sup>. Tout indique en effet des relations humaines vécues franches et cordiales. Or seul un membre de l'administration de la Marine qui l'a fréquenté longtemps sur le plan professionnel aurait pu s'exprimer ainsi, bien au-delà des compliments convenus. Or non seulement Gaillard l'a côtoyé plus de trente ans - puisqu'il était déjà le supérieur hiérarchique de son père dès 1762 - mais Alexandre Eyriès, évoquant Mistral incidemment dans une notice inachevée sur le capitaine Favre<sup>1487</sup>, précise :

« Monsieur Mistral, dont le nom avait été donné à une des rues aboutissantes au quai nord du Bassin du Commerce, et ce par une décision du Conseil Municipal, sur la proposition faite par Monsieur Gaillard (Jacques Augustin), ancien Commissaire de la Marine, alors un de ses membres. »<sup>1488</sup>

<sup>1482</sup> Jean Louis Roch Mistral, né à Marseille en 1720 et décédé au Havre en 1792.

<sup>1483</sup> Négociant et homme politique havrais (1743-1831).

<sup>1484</sup> ADSM, Fonds Bégouen-Demeaux, carton 3, liasse 1, pièce n°2.

<sup>1485</sup> BMH, Ms 453, 23<sup>e</sup> note (4 pages pleines).

<sup>1486</sup> Par exemple à la p.1 : « [...] on sortait toujours satisfait de son audience [...] ».

<sup>1487</sup> qui s'illustra aux côtés de son père durant la Guerre d'Amérique ; AMH, Papiers Eyriès, non cotés.

<sup>1488</sup> Dans sa séance du 14 mai 1822 pour les rues et places de la nouvelle enceinte. Il est aussi question de Lamblardie, Scudéry, Mannevillette, Anfray, Sery, Dubocage, Bégouen, Bernardin de Saint-Pierre, Dicquemare et enfin

Cette exceptionnelle proximité entre des deux hommes confirme ainsi s'il en était encore besoin que Jacques Augustin Gaillard est bien l'auteur des 25 notices biographiques retrouvées anonymement dans les papiers Morlent. S'il est donc acquis que Jacques Augustin Gaillard fut l'auteur de 66 notices biographiques havraises, il reste néanmoins à considérer l'époque à laquelle ces fiches ont été rédigées et surtout si elles ont pu faire partie d'un projet général d'histoire de la ville, ou bien s'il s'agissait d'un projet distinct comme le laisserait supposer les deux intitulés connus jusqu'à présent, à savoir d'un côté une *Biographie de la Ville du Havre de Grace* et de l'autre une *Biographie des hommes célèbres du Havre*.

Revenons à la 25<sup>e</sup> Note qui semble clore l'ensemble cohérent de fiches individuelles décrit plus haut<sup>1489</sup>. Elle porte le curieux titre suivant : « *Personnages célèbres natifs du Havre de Grace qui pouvant mourir avant la terminaison de la Biographie Universelle y entreraient alors.* » Suit une liste de personnages contemporains encore vivants à la date précise de 1812 comme le montrent les notices concernant Guillaume Balthazar Cousin de Grainville : « [...] *il est maintenant (1812) évêque de Cahors où il demeure.* » ; ou encore Charles Alexandre Lesueur : « *Il demeure présentement (1812) à Paris [...]* ». Bien d'autres indices parsemant les 23 fiches individuelles, mais qu'il serait trop fastidieux d'énumérer ici, convergent tous vers une date de rédaction en l'année 1812.

Quant à la *Biographie Universelle* évoquée dans le titre, des mentions marginales de la même écriture portées en tête des première, deuxième et neuvième notes font clairement référence à la « *Biographie Michaud* ». D'autre part, les sixième et septième notes sont toutes deux suivies d'un addendum intitulé « *Supplément et Correction pour l'article Dubocage [...]* ». Ce terme d'« *article* » indique sans ambiguïté possible un projet éditorial de biographies havraises sous cette forme et non dans un ouvrage historique d'ensemble. Cependant, la 25<sup>e</sup> Note porte en page quatre, c'est-à-dire à l'extrême fin du travail, un petit paragraphe tout à fait éclairant :

« Nota : Si dans les recherches que Monsieur Eyriès a faites ou fera par la suite pour la confection de son grand ouvrage, il trouvait quelque citoyen du Havre, mort, ou vivant, qui se fût distingué, autre cependant que ceux dont je lui ai fait passer des notices, je le prierais de les comprendre dans un projet de biographie particulière pour Le Havre de Grace.

G. »

Il s'avère par conséquent que ces notices biographiques ont bel et bien été rédigées par

---

Madame de La Fayette. (AMH, FM, D1.5).

<sup>1489</sup> BMH, Ms 453.

Jacques Augustin Gaillard mais avec un objectif double. D'une part, collaborer avec un certain Eyriès qui les publiait dans une *Biographie Universelle* d'un certain Michaud, et d'autre part les intégrer dans son projet de *Biographie particulière pour Le Havre de Grace*.

Tâchons d'en savoir plus sur cet Eyriès à qui s'adresse cette note ainsi que sur cette *Biographie Universelle* de Michaud. C'est Gaillard lui-même qui va nous mettre sur la voie. La même 25<sup>e</sup> note comporte en effet un article sur un certain Jean-Baptiste Benoît Eyriès, fils de Jacques Joseph, né à Marseille en 1767, et demeurant actuellement<sup>1490</sup> « à Paris pour raison d'État » :

« Il a coopéré encore à la rédaction de beaucoup d'articles de la *Biographie Universelle* qu'il a fournis [...]. Leur marque est désignée par les lettres J. B. B. E. ou E. S. ».

Or ce Jean-Baptiste Benoît Eyriès, capitaine de vaisseau, géographe, explorateur et érudit<sup>1491</sup> renommé au Havre, était le fils du lieutenant de vaisseau et commandant du port du Havre depuis 1772, Jacques Joseph Eyriès<sup>1492</sup>. Il était aussi le frère d'Alexandre Joseph Eyriès, négociant puis maire de Gravelle dans les années 1838-1844<sup>1493</sup>, cet Alexandre Eyriès qui écrivit sur Gaillard et qui légua ses papiers familiaux à la Bibliothèque municipale du Havre. N'oublions pas non plus le troisième frère, Prosper Alexandre<sup>1494</sup>, négociant et qui fut adjoint au maire du Havre au début du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où Gaillard était conseiller municipal<sup>1495</sup>.

Jacques Augustin Gaillard avait plus d'une affinité avec cette famille Eyriès qui avait ses entrées dans l'élite négociante, maritime et politique havraise. Il travailla en effet dans l'administration de la Marine sous les ordres de Jacques Joseph puisque celui-ci exerça les fonctions de lieutenant de Port dès 1778, puis, après un séjour au Sénégal, devint sous-directeur du port du Havre de 1786 jusqu'en mars 1793 avant d'être affecté à Cherbourg où il sera destitué et arrêté pendant la Terreur, comme Gaillard le fut au Havre<sup>1496</sup>. Des affinités sociologiques puisqu'ils sont également alliés aux meilleures familles négociantes du Havre<sup>1497</sup>, qu'ils sont originaires du sud de la France et qu'ils ne sont Havrais que depuis une ou deux générations.

Revenons à Jean-Baptiste Benoît. Son frère Alexandre a donné à la Bibliothèque de la Ville un recueil d'articles fournis par son frère à la *Biographie Universelle* de Michaud de 1812 à 1846<sup>1498</sup>,

---

<sup>1490</sup> En 1812 ; p. 2.

<sup>1491</sup> Né à Marseille en 1767 et mort à Gravelle en 1746.

<sup>1492</sup> Né à Marseille en 1733, au Havre depuis 1768, décédé à Paris en 1798.

<sup>1493</sup> Né au Havre en 1778, décédé dans la même ville en 1862.

<sup>1494</sup> Né au Havre en 1773, décédé à Paris en 1853. Voir tableau généalogique de la famille Eyriès n°1 en annexe.

<sup>1495</sup> de 1815 à 1825.

<sup>1496</sup> AMH, Papiers Eyriès, 1763-1856, non cotés.

<sup>1497</sup> Voir tableau généalogique de la famille Eyriès n°1 en annexe.

<sup>1498</sup> BMH, Ms 449.

intitulé précisément : *Biographie Universelle ancienne et moderne des Frères Michaud. Relevé des divers articles signés E...S. fournis du volume V.1812 au volume LXXVII.1846 par Jean-Baptiste Benoît Eyriès*. D'où il appert qu'en 34 années de collaboration, ce dernier a publié 979 notices et en avait encore 54 prêtes à l'être au moment de son décès. Sur ce total impressionnant de 1033 notices, on compte seulement sept Havrais, tous figurant par ailleurs soit dans les fiches biographiques de Gaillard<sup>1499</sup>, soit dans la liste dressée par Alexandre Eyriès. Il apparaît clairement par conséquent que non seulement Gaillard a bien collaboré avec Jean-Baptiste Benoît Eyriès, pour lui fournir des fiches destinées à la *Biographie Universelle* de Michaud, mais en outre qu'ils n'étaient en aucun cas en concurrence sur le plan intellectuel, ni éditorial, celui-là n'ayant jamais songé à écrire sur l'histoire du Havre.

Quelques mots rapides sur cette *Biographie Universelle* de Michaud. Il s'agit d'une gigantesque entreprise éditoriale initiée par les frères Louis Gabriel<sup>1500</sup> et Joseph François<sup>1501</sup> Michaud dont le premier volume est paru à Paris en 1811 et le 85<sup>e</sup> et dernier en 1862<sup>1502</sup> sous ce titre programme dont on a trouvé un écho chez Jérôme Balthazar Levée : *Biographie universelle ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. Ouvrage entièrement rédigé par une société de gens de lettres et de savants*. Une société dont Jean-Baptiste Benoît Eyriès faisait bien partie dès le début de l'entreprise puisque vérification faite sur pièces, nous y trouvons bien sa production signée « J. B. B. E. » ou « E...S ». D'ailleurs, en 1855 et 1856, c'est au tour d'Alexandre Eyriès d'être interrogé par un certain M. de La Roquette qui souhaite réaliser les biographies de son père le capitaine Jacques Joseph et de son frère le géographe Jean-Baptiste Benoît afin de les publier dans une nouvelle édition de la *Biographie Universelle*<sup>1503</sup>.

Par conséquent, il apparaît à présent clairement que Gaillard a ainsi collaboré au projet d'articles biographiques publiés par Jean-Baptiste Benoît Eyriès dans la *Biographie Universelle* tout en utilisant les mêmes matériaux dans un vaste projet personnel d'histoire du Havre qu'il comptait éditer sous le titre de *Biographie de la Ville du Havre de Grace* illustré par ses propres dessins et gravures de monuments havrais. Notons aussi au passage que trois de ses notices<sup>1504</sup> portent la mention « *extrait de l'abbé Anfray* ». Gaillard connaissait donc l'œuvre biographique de

---

<sup>1499</sup> Dicquemare, Boissaye Dubocage père et fils, Dubocage de Bléville, père et fils, Duval (Pierre) et Duval (Pierre Jean).

<sup>1500</sup> Né en 1772 à Bourg-en-Bresse, décédé en 1858.

<sup>1501</sup> Né en 1769 à Bourg-en-Bresse, décédé en 1839.

<sup>1502</sup> BMH, 35837.

<sup>1503</sup> AMH, Papiers Eyriès, non cotés. Lettres des 1<sup>er</sup> et 14 septembre 1855, puis du 12 janvier 1856.

<sup>1504</sup> 1<sup>ère</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> notes, biographies respectivement de l'abbé Clémence, de l'hydrographe d'Après de Mannevillette et de l'abbé Daniel.

Guillaume Anfray<sup>1505</sup>, publiée durant son exil en Angleterre de 1792 à 1802, et il s'en est inspiré ouvertement pour rédiger ses fiches.

Enfin, le rapprochement des fiches biographiques de Gaillard avec les 39 notices qui figurent dans le second registre des *Archives du Havre*<sup>1506</sup> montre que 19 des 23 personnages y figurent bel et bien et que leur vie est décrite dans des termes très voisins, jusqu'à un degré de détail troublant. Les notices consacrées aux Dubocage de Bléville père et fils peuvent être quasiment qualifiées de copies intégrales. Comparées à celles figurant dans la *Biographie Universelle* de Michaud signées Jean-Baptiste Benoît Eyriès, on peut constater que les variantes sont infimes. Nous tendons par conséquent à penser que les fiches de Gaillard ont été communiquées, comme nous l'avons vu, à ce dernier, corrigées puis publiées par Michaud, et enfin copiées à partir de la version publiée dans le registre *Archives du Havre*.

### **Une Histoire du Havre ?**

Jacques Augustin Gaillard avait donc bel et bien rédigé, au point d'en envisager la publication dès 1810, un ouvrage portant sur l'histoire du Havre dont nous connaissons le titre, *Biographie de la Ville du Havre de Grace*, et le programme puisqu'il devait porter d'après ses propres dires « sur l'origine, la construction, l'établissement, d'administration et le commerce du Havre ». Nous en connaissons par ailleurs quelques éléments, à savoir un ensemble de 66 notices biographiques de Havrais s'étant illustrés à divers titres depuis les origines de la ville jusqu'à son époque ; et une trentaine de planches, gravures et dessins représentant les étapes successives de l'accroissement de la ville et de son port depuis la crique originelle en 1500 jusqu'en 1816, ainsi que les « principaux monuments de la ville » bâtis depuis 1520 jusqu'à « la nouvelle salle de spectacle commencée en 1817 »<sup>1507</sup> qui sont de la main de l'auteur. Nous savons enfin que cet ouvrage était réputé fort bien renseigné par les accointances professionnelles, politiques et familiales de Gaillard qui lui ont ouvert les archives municipales, de la Marine et des négociants.

La Bibliothèque municipale du Havre conserve un manuscrit anonyme intitulé *Précis chronologique des principaux événements arrivés au Havre de Grace depuis sa fondation*<sup>1508</sup>, et constitué d'un fort cahier de 24 centimètres sur 20 comprenant 72 feuillets (soit 144 pages) couverts d'une écriture serrée. La chronologie porte de l'année 1516 à juillet 1824. Relié en velin, il porte au dos un pièce de titre rapportée mentionnant : « *Manuscrit inédit sur Le Havre* ». La

---

<sup>1505</sup> L'abbé Guillaume Anfray figure parmi les passeurs de la mémoire havraise ; il a écrit ses biographies de 1792 à 1802.

<sup>1506</sup> AMH, FM, D3.3, rédigé entre 1830 et 1843. Voir les tableaux statistiques sur les biographies et biographes havrais en annexe.

<sup>1507</sup> BMH, Ms 863, *Notice sur Jacques Augustin Gaillard* par Alexandre Eyriès, 1854.

<sup>1508</sup> BMH, Ms 559.

première page de couverture porte une étiquette collée sur laquelle ont été tracés à la plume ces quelques mots : « *Ce manuscrit a été acheté par Costey à la vente faite à la mort du Général Rouelle* ». La page de garde porte en effet le cachet du libraire éditeur havrais Eugène Costey, à côté duquel se trouve une seconde étiquette en forme d'amande portant un ex-libris qu'un extrait de catalogue de vente ancien mais non daté, et collé à côté, identifie comme étant celui d'un certain Lormier<sup>1509</sup>.

Intéressons-nous à présent au contenu de ce curieux document. Une courte introduction présente au lecteur ce qui préexista sur le site du Havre avant sa fondation, puis l'auteur passe en revue en quelques pages les avantages du Havre et l'étendue de son commerce à l'heure où il écrit, c'est-à-dire dans le courant de l'année 1814 puisqu'il évoque la récente Restauration de Louis XVIII le 30 mai. Il s'agit là en fait d'un plaidoyer pour faire à nouveau du Havre le grand port de commerce international qu'il fut avant la Révolution et le blocus maritime anglais.

S'ensuit du folio 9 au folio 63, donc sur la majeure partie du manuscrit, le *Précis chronologique* annoncé dans le titre général. Et c'est bien d'un précis chronologique qu'il s'agit puisque l'ensemble est présenté strictement dans cet ordre, de la fondation de la ville et du port en 1516 jusqu'à la visite au Havre de la Duchesse de Berry en juillet 1824. Ce corpus est complété par plusieurs annexes qui se succèdent dans cet ordre :

- Une *Liste des Curés de Saint Michel d'Ingouville, qui l'étaient de droit des églises de Notre-Dame et de Saint François, du Havre de Grace* ; celle-ci court des origines au curé Olivier nommé le 6 septembre 1823 ;
- Une *Liste des Gouverneurs du Havre de Grace depuis sa fondation* ;
- Une *Liste des Intendants, Préfets et autres Chefs de Marine qui ont successivement administré le Port et l'Arsenal du Hâvre, à compter de son établissement*, liste mise à jour jusqu'au 11 août 1824 et qui cite Jacques Augustin Gaillard dans des termes que nous étudierons ultérieurement.
- Une *Liste nominative des personnes qui ont rempli depuis 1790, au Havre, les fonctions de Maire, ou de Président de l'Administration Municipale, et époque de leur installation*, dont le plus récent est André Bégouen-Demeaux installé le 14 août 1821.
- Une *Table des époques auxquelles les édifices ont été bâtis, les événements arrivés, tenant lieu de celle des matières*. Il s'agit bien d'une table détaillée des matières, classées par ordre alphabétique des mots-clefs renvoyant au classement chronologique du corpus. Instrument de recherche très abouti, la dite table inclut la

---

<sup>1509</sup> Nous reviendrons ultérieurement sur ces éléments.

date de 1824.

L'ensemble se clôt par une liste des fontaines de la ville, manifestement postérieure et d'une autre main. Tout ceci nous conduit à affirmer que cet ensemble constitue sans conteste un ouvrage intellectuellement achevé qui remplit son objet de précis chronologique. Le document est strictement anonyme et n'est jamais rédigé à la première personne. Il ne comporte aucun indice direct qui permettrait de l'attribuer avec certitude à un auteur précis, une recherche que ses propriétaires successifs n'ont pu manquer de faire.

Ce document ne figurant dans aucune des bibliographies normandes et havraises publiées depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, son entrée dans les collections municipales n'étant ni datée, ni circonstanciée, et aucun chercheur ou historien n'ayant jamais fait allusion à son existence, il nous faut nous livrer à une critique externe et interne du manuscrit afin d'en extraire le maximum d'information. L'étude de ses propriétaires successifs, dans un premier temps, à partir des quelques indices existants, peut amener non seulement à en savoir plus sur le manuscrit lui-même, mais aussi à expliquer pourquoi il a échappé à près de deux siècles d'érudition locale.

Grâce à Costey, donc, nous savons que son premier propriétaire fut le général baron Rouelle puisqu'il en fit lui-même l'acquisition à la vente publique qui se tint lors de la liquidation de sa succession. Nous ne retracerons pas ici le curriculum vitae de Rouelle que nous avons par ailleurs fort largement évoqué pour ses liens avec un autre passeur de la mémoire havraise étudié précédemment, Jérôme Balthazar Levée. Qu'il nous suffise de dire que Pierre Michel Rouelle décéda sans descendance au Havre le 13 février 1833 à son domicile de la rue de Paris, soit seulement neuf ans après l'achèvement du *Précis chronologique*. Sa veuve, Louise Antoinette Sézille, se remaria avec le docteur Pierre Jacques Alexandre Deverre en 1839<sup>1510</sup> mais elle décéda peu de temps après, le 11 juin 1842, sans descendance. La vente publique visant à liquider la succession du général Rouelle se déroula au n°32 de la rue d'Orléans le 28 mars 1843<sup>1511</sup>. Malheureusement les annonces légales de cet événement sont exceptionnellement succinctes et ne nous disent rien, ni de la teneur de la vente, ni de l'étude notariale chargée de la liquidation. Quoiqu'il en soit, tout porte à croire qu'Eugène Costey dut acquérir le manuscrit précisément ce jour de 1843. Son ex-libris très simple et sans raison sociale - « *Eugène Costey. Havre* » - va dans le sens d'une acquisition avant qu'il ne se soit établi au Havre comme imprimeur et éditeur. En effet, né au Havre 20 ans plus tôt, en 1823, Eugène Edmond Costey<sup>1512</sup> ne fondera son imprimerie en

---

<sup>1510</sup> AMH, 5Mi42, le 28 août. Âgé de 46 ans, veuf lui-même depuis 1838, il demeurait rue d'Estimauville tandis que sa nouvelle épouse habitait au n°32 de la rue d'Orléans.

<sup>1511</sup> AMH, *Journal du Havre Commercial et Politique*, annonces légales n°5040, 5042 et 5044, parues respectivement les 22, 24 et 27 mars 1843.

<sup>1512</sup> AMH, FM, E 23, le 4 décembre. Fils de Gabriel Costey, relieur de livres ; il décéda au Havre en 1904.

association avec son frère Isidore Gabriel qu'en 1857<sup>1513</sup>, affaire qu'il diversifiera en reliure, librairie et édition jusqu'à ce qu'il s'en sépare en 1898, quelques années avant son décès<sup>1514</sup>.

À une date inconnue, le manuscrit fut cédé à un certain « C. Lormier » qui a laissé sa marque de bibliophile à côté de l'ex-libris de Costey. Né en 1825 à Rouen, Marie Charles Lormier fut officier d'Académie, avocat dans cette ville et figura parmi les membres fondateurs de la Société des Bibliophiles Normands ainsi que de la Société de l'Histoire de Normandie. Il fut par ailleurs membre de l'Académie de Rouen et de la Commission des Antiquités du département<sup>1515</sup>. Décédé en 1900<sup>1516</sup>, soit quatre ans avant Costey, Charles Lormier a fait l'acquisition de ce manuscrit exceptionnel directement auprès de lui, sans que nous puissions avancer de date précise. Ce document n'est donc revenu au Havre qu'après le décès de Lormier en 1900, vraisemblablement à l'occasion d'une nouvelle vente publique, pour entrer dans les collections de la Bibliothèque municipale du Havre dans l'anonymat le plus complet. Tous les témoins qui auraient pu en effet contribuer à son authentification (Eyriès, Pinel, Rouelle, Levée, voire Morlent) étaient disparus depuis au moins un demi-siècle.

Sur le plan de la critique interne du manuscrit, et plus particulièrement sur l'analyse de l'écriture, il est clairement établi qu'il a été rédigé d'une seule main, et que seules quelques pages éparses portent la trace d'une seconde main.

La comparaison fine avec des documents autographes de tous les érudits havrais de ces années 1816-1824, qu'il s'agisse des frères Eyriès, de Pinel, de Sery, de Lesueur ou encore de Le Masson Le Golf, n'est absolument pas probante, et encore moins avec Jacques Augustin Gaillard. Augustin Prosper Legros<sup>1517</sup> a bien publié en 1826 un ouvrage au titre fort voisin<sup>1518</sup> mais il n'y a rien de commun entre les deux ouvrages et ça n'est indiscutablement pas son écriture comme l'a montré la comparaison sur pièces effectuée avec un de ses manuscrits autographes conservés à la Bibliothèque du Havre<sup>1519</sup>.

Le manuscrit peut-il être de la main du général Rouelle ? En effet, le document ayant fait partie de sa bibliothèque et lui étant tout à fait contemporain, ce dernier aurait pu, sinon le rédiger, du moins le copier. La comparaison des écritures ne peut malheureusement se faire que

---

<sup>1513</sup> Né au Havre en 1822 ; leur association durera jusqu'en 1867, date à laquelle Eugène poursuivra seul.

<sup>1514</sup> Jean LEGOY, *Les Havrais et le livre : Libraires et éditeurs havrais des origines à nos jours*, Le Havre, Éditions La Galerie, 1993 ; et AMH, 517W7, Fonds Legoy, Imprimeurs ; A. LECHEVALIER, *Biobibliographie de l'arrondissement du Havre*, 1903, p. 47 ; et enfin A. LECHEVALIER, *Bibliographie méthodique*, 1901, notices n°2177 et suivantes.

<sup>1515</sup> *Dictionnaire bibliographique de la Seine-Inférieure*, Paris, Pierre Jouve, 1892 ; et *Annuaire Général de Rouen*, 1882-1902.

<sup>1516</sup> Le 6 juin ; N. N. OURSEL, *Nouvelle Bibliographie Normande*, Paris, E. Dumont, Rouen, Lestringant, 1912 (2<sup>nd</sup> Supplément).

<sup>1517</sup> Augustin Prosper Legros (1791-1832), autre passeur de la mémoire havraise.

<sup>1518</sup> *Précis historique sur la ville du Havre depuis François 1<sup>er</sup> jusqu'à Charles X* (BMH, N 1351).

<sup>1519</sup> BMH, Ms 359.

sur sa seule signature<sup>1520</sup> dont les Archives municipales conservent un série dans les registres de délibérations du Conseil municipal du Havre puisqu'il fut conseiller de 1819 à son décès en 1833<sup>1521</sup> ; de même, il signa naturellement son propre acte de mariage au Havre en 1818<sup>1522</sup>. Son écriture est si caractéristique que cet unique témoin permet malgré tout de constater que les deux pages manifestement interpolées<sup>1523</sup> ainsi que l'ultime folio présentant une liste des fontaines du Havre<sup>1524</sup>, sont incontestablement de sa main. Nous savons que Rouelle et Jérôme Balthazar Levée<sup>1525</sup> furent très liés et collaborèrent étroitement à une *Biographie ou Galerie historique des hommes célèbres du Havre* publiée en 1823 et augmentée en 1828. Se pourrait-il que Levée fût le copiste, voire l'auteur de ce manuscrit ?

La comparaison avec deux lettres autographes et contemporaines de Levée<sup>1526</sup> ne laisse que peu de place au doute. La ressemblance est très forte tant dans l'aspect général que dans les moindres détails, avec la réserve cependant que Levée semble avoir une écriture capable de varier sensiblement selon le contexte de rédaction et l'époque. Nous n'observons en tout cas aucune incompatibilité, grave ou légère, et l'hypothèse que l'écriture du manuscrit puisse être attribuable à Levée semble valide.

Vraisemblablement copié de sa main, ce document peut-il pour autant avoir été composé par Levée ? La question mérite d'être posée car une critique interne du manuscrit nous permet de dresser un portrait de l'auteur, qui bien que passablement flou, ne peut en aucun cas coïncider avec Levée. En effet, l'auteur est à l'évidence un fin connaisseur des affaires de la Marine au Havre, très lié aux grandes familles de l'élite négociante et maritime ; manifestement membre du Conseil municipal après la Restauration et témoin oculaire des événements qui ont affecté la ville au moins depuis les premiers jours de la Révolution, suffisamment proche du pouvoir local pour puiser ses informations aux meilleures sources archivistiques de la Marine, de la commune et de l'Église du Havre comme le démontrent leur extrême précision et leur exactitude<sup>1527</sup>, ce personnage peut en effet difficilement ressembler à Levée, ne serait-ce que parce que ce professeur de rhétorique et officier d'Université, ne résida au Havre que de sa naissance en 1769 à 1794, date à laquelle il quitta sa ville pour n'y plus revenir puisqu'il fit carrière successivement à Bruges, Caen et Paris. D'autre part, s'il travailla bien dans la Marine au Havre, nous savons que cette expérience ne dura que deux années et encore n'y fut-il que simple commis aux écritures, au

<sup>1520</sup> Faute de documents autographes conservés.

<sup>1521</sup> AMH, FM, D1.4.

<sup>1522</sup> AMH, FM, E 51.

<sup>1523</sup> Les pages 64 et 65 et la 1<sup>ère</sup> ligne de la p. 66, auxquelles il faut ajouter un billet collé sur la p. 66 venant compléter la p. 65, pour les années 1793 à 1796.

<sup>1524</sup> p. 145, après la table des matières.

<sup>1525</sup> Voir la partie consacrée à ce passeur de la mémoire havrais (1769-1828).

<sup>1526</sup> AMH, FM, R2.3.5 ; datées de 1823 et 1828.

<sup>1527</sup> Contrôlées par des vérifications factuelles dans les archives.

bas de l'échelle hiérarchique. Nous savons enfin qu'il était le fils d'un charpentier de marine originaire de Basse-Normandie<sup>1528</sup>. Il n'a donc certes pas le profil requis et il nous faut écarter résolument l'hypothèse qu'il pût être l'auteur de ce manuscrit.

Si ce ne peut être Jérôme Balthazar Levée, se pourrait-il que ce soit le général Rouelle lui-même bien qu'il n'ait tenu la plume que pour quelques pages ? Pas plus que Levée, il ne présente le profil requis. Rouelle a en effet fait carrière dans l'armée de terre et a participé à tant de campagnes militaires de la République à l'Empire qu'il s'est absenté du Havre de 1792 à 1816 tandis que l'auteur anonyme fut manifestement un témoin oculaire au moins depuis 1810-1812. Certes Rouelle fut bien membre du Conseil municipal de 1819 à 1833<sup>1529</sup> mais notre auteur le précéda de toute évidence dès 1815. Par ailleurs, nous avons vu que la part prise par Rouelle était très marginale par rapport à l'ensemble de l'ouvrage. Une lecture attentive permet de voir que la majeure partie de sa contribution à l'ensemble a consisté en fait à corriger un accident probablement subi par le manuscrit. En effet, les pages 63 et 64 s'avèrent à l'examen constituer un seul et unique feuillet apocryphe car il est monté sur un onglet qui n'est que la base coupée de la feuille originale. Celle-ci a donc dû être déchirée ou abîmée par accident et le nouveau propriétaire, Rouelle en l'occurrence, a recollé une feuille vierge sur laquelle il a recopié textuellement l'originale. Mais comme son écriture est plus volumineuse que celle de l'auteur, il a été obligé de déborder sur un billet rapporté et sur le haut de la page 65.

Enfin, le reste de sa contribution consiste essentiellement en la liste des fontaines du Havre dressée après la table des matières et qui vient donc en plus de l'ouvrage original, et quelques compléments de dates dans les listes en fin d'ouvrage, toutes postérieures à juillet 1824. Le général Rouelle s'est donc contenté de veiller à restaurer les parties abîmées et à actualiser certaines informations contemporaines durant les quelques années qu'il en fut propriétaire.

Les conseillers municipaux nommés par Louis XVIII sur l'ordonnance du 27 février 1815, installés lors de la séance du 11 mars 1815<sup>1530</sup> et encore en fonctions en juillet 1824 ne sont pas très nombreux. Il s'agit de Jean-Baptiste Dubusc, François Augustin Lahure, Pierre Feray, Simon Longer, Charles Le Duey, Le Maître, Pierre Stanislas Bachelet, Isabelle et... Jacques Augustin Gaillard<sup>1531</sup>. Tous sauf un sont des négociants, très au fait des enjeux et des intérêts du commerce maritime et de la marine marchande, certes, mais ignorants de l'histoire particulière de la Marine royale au Havre, de ses lieux, de ses hommes, de ses grands et petits événements, de ses heurs et de ses malheurs avec un tel luxe de détails sur plus de cinquante années. Un seul homme parmi

---

<sup>1528</sup> Voir biographie détaillée dans la partie qui lui est consacrée.

<sup>1529</sup> Voir sa biographie détaillée dans la partie consacrée à Jérôme Balthazar Levée.

<sup>1530</sup> AMH, FM D1.3 à 6.

<sup>1531</sup> AMH, FM, D1.2 à 6.

ceux-ci présente ce profil : Jacques Augustin Gaillard. En effet, tout dans son itinéraire professionnel et dans sa biographie le désigne comme tel, de son père fonctionnaire de la Marine au Havre depuis 1734 à sa propre carrière, en passant par ses alliances familiales et sa parenté avec l'élite négociante et maritime havraise<sup>1532</sup>. Il fut en outre, nous le savons, conseiller municipal pendant dix ans, de 1815 à son décès en 1825. De plus, la date même de son décès, précisément le 8 juin 1825 après quelques mois de maladie et d'absence au Conseil municipal coïncide étroitement avec la date ultime portée sur le *Précis chronologique*, fin juillet 1824.

Outre les innombrables indices qui abondent dans le sens de cette authentification, l'un des plus significatifs nous semble être la « *Liste des Intendants, Préfets et autres Chefs de Marine du Port et de l'Arsenal du Havre* »<sup>1533</sup> dans laquelle le nom de Gaillard figure comme « *Chef principal provisoire* » du 23 au 29 janvier 1794. Cet épisode tout à fait exact et précis, comme nous l'avons démontré dans la partie biographique de cette étude, ne pouvait être connu avec précision trois décennies plus tard que par l'intéressé lui-même ou par des membres de l'état-major de la Marine au Havre.

Enfin une comparaison fine des dates d'édification des 22 monuments havrais rapportées dans le *Précis Chronologique*, avec les planches et dessins de Gaillard destinés à illustrer son projet de *Biographie de la ville du Havre de Grace*<sup>1534</sup>, tous précisément légendés et datés de 1520 à 1817, montre non seulement que toutes les dates et les descriptions coïncident très exactement, mais en outre que pas une seule de ces planches ne trouverait à s'intégrer harmonieusement dans ce système qui paraît réellement conçu pour cet objet.

Pour toutes ces raisons, il nous apparaît clairement que ce *Précis chronologique* a été vraisemblablement conçu par Jacques Augustin Gaillard pour faire partie de son vaste projet de *Biographie de la Ville du Havre de Grace*, complété par les plans et illustrations, par les 66 notices biographiques de célébrités havraises, et probablement par une liste exhaustive des installations portuaires qui a malheureusement disparu. En effet, à la date de 1681<sup>1535</sup>, évoquant « *les nombreuses constructions* » exécutées au port du Havre, l'auteur précise : « *On pourra en juger la liste qu'on trouvera à la fin de cet ouvrage* ». Or cette liste n'y figure pas. Nous y voyons l'indice que ce *Précis chronologique* est un élément et / ou un avant-projet d'un ouvrage plus ambitieux.

Quoiqu'il en soit, l'énigme du manuscrit s'épaissit au fur et à mesure qu'elle s'éclaircit. Nous venons en effet de démontrer que seul Jacques Augustin Gaillard a pu en être l'auteur et que le copiste fut vraisemblablement Jérôme Balthazar Levée. Mais comment le manuscrit perdu de

---

<sup>1532</sup> Les Pinel, Ancel, Gentais, Lacorne, Eyriès, Faure et Pimont ; voir les tableaux généalogiques en annexes.

<sup>1533</sup> BMH, Ms 559, p. 112.

<sup>1534</sup> Tels que rapportés par Alexandre Eyriès. Voir BMH, Ms 863.

<sup>1535</sup> BMH, Ms 559, p. 22, année 1861, 2<sup>e</sup> §.

Gaillard a-t-il pu être copié par Levée puis se retrouver anonymement dans la bibliothèque de Rouelle à l'insu des frères Eyriès ou du bibliothécaire Le Thuillier, tous intimes ou intellectuellement proches de l'auteur ? Le général Rouelle a probablement servi de lien entre les deux hommes. Nous savons d'autre part que Levée a brièvement travaillé dans l'administration de la Marine l'année où Gaillard en fut nommé responsable provisoire<sup>1536</sup>. Nous savons enfin que Levée connaissait d'assez près et Gaillard, et ses travaux historiques, puisque évoquant son nom en 1828, soit trois ans seulement après sa mort, il déplore que sa grande modestie ait empêché qu'il lui consacre une notice biographique que Gaillard avait à ses yeux méritée car il était « *connu de chacun de nous pour son zèle infatigable à constater les monumens [sic] et les faits qui peuvent honorer notre ville* »<sup>1537</sup>. Mais aucune intimité entre les deux hommes ne peut être démontrée. Peut-être pourrions-nous y voir alors le banal résultat d'un échange de services bien compris provenant d'une simple convergence d'intérêts entre Gaillard, Rouelle et Levée dans une période difficile ? Jérôme Balthazar Levée, ancien jacobin passionné pendant la Révolution, n'a pas laissé que de bons souvenirs, nous l'avons vu, dans la mémoire de ses compatriotes havrais. Après avoir profité de l'Empire, en ce sens qu'il a pu effectuer une carrière professorale et universitaire reconnue, le voilà mis à l'index sous la Restauration. Il multiplie alors les protestations d'allégeance et de loyauté aux Bourbons depuis cette date, tout en se rapprochant de sa ville natale, malheureusement administrée par ses anciens adversaires politiques. C'est ainsi que le 14 février 1825, Levée rend hommage à la Ville du Havre d'une *Ode* qu'il a composée sur la mort de Louis XVIII et l'avènement de Charles X<sup>1538</sup>, une ode qui vient après une *Biographie ou Galerie havraise* sans nuances à un moment où Rouelle et Gaillard sont membres du Conseil municipal. Rouelle lui-même, ancien général et baron d'Empire, simple fils de menuisier, s'est réconcilié avec le nouveau régime à l'occasion d'une visite princière au Havre en 1817, avant de faire un mariage de notable en 1819. En 1823, Gaillard et Rouelle font partie du Conseil qui accepte l'hommage de la première édition de la *Biographie* de Levée et nous connaissons les intérêts communs qui liaient Rouelle et Levée<sup>1539</sup>. Éprouvant le besoin de soumettre son projet de publication qui traîne depuis une quinzaine d'années maintenant, et mettant en valeur les services qu'il a pu ou qu'il serait en mesure de lui rendre comme Conseiller municipal influent, peut-être Gaillard a-t-il confié son manuscrit à Levée, résidant alors à Paris, dans le but de le publier dans le courant de l'été 1824, avec ses plans et dessins de monuments, ne conservant par-devers lui que la liste et la description de ceux-ci. Cela expliquerait l'achèvement de la rédaction le 30 juillet 1824,

---

<sup>1536</sup> En 1793-1794, voir partie consacrée à Jérôme Balthazar Levée.

<sup>1537</sup> Levée, *op. cit.*, 1828, 2<sup>e</sup> éd., 2<sup>e</sup> partie, p. 3-5.

<sup>1538</sup> AMH, FM, D1.6, f° 43, séance du Conseil municipal du 14 février 1825.

<sup>1539</sup> Voir étude consacrée à Levée.

au moment précis de la fin de la visite de la Duchesse de Berry au Havre, mais à la veille de la mort du roi Louis XVIII le 16 septembre suivant, un événement que Gaillard n'aurait pas manqué d'évoquer. Levée met en ordre ses notes, fait une copie susceptible d'être enfin publiée mais Gaillard tombe malade<sup>1540</sup> au bout de six mois et suit son épouse dans la tombe début juin 1825. Faute d'héritier direct, Levée conserve donc de fait par devers lui l'ensemble copié mais le projet tombe à l'eau et reste en l'état. Lui-même travaille entre autres à une réédition augmentée de sa *Biographie havraise* et nous le savons financièrement aux abois, faute de ressources. Le manuscrit reste donc à Paris et échappe à la vigilance des héritiers et amis érudits havrais qui en attendaient beaucoup (Pinel, Eyriès). En 1828, soit seulement trois ans plus tard, Levée meurt à son tour brusquement et dans la misère. Rouelle étant son ami proche qui a financé ses publications, sa veuve lui remet le manuscrit de Gaillard, seul à avoir survécu parmi l'ensemble de ses papiers, mais rendu anonyme. Peut-être Rouelle lui-même en ignore-t-il la provenance...

Revenu au Havre, le manuscrit reste dans la bibliothèque de Rouelle jusqu'à sa mort, puis toujours anonyme, sera vendu à Costey lors de la liquidation de sa succession en 1833, toujours dans l'anonymat et, surtout, toujours à l'insu des rares personnes connaissant son existence. Tout cela n'est naturellement que conjectures car rien ne vient étayer ce scénario. Mais il est le seul qui soit plausible et qui permettrait d'expliquer comment et pourquoi l'ouvrage perdu de Gaillard a pu être copié par Levée et a pu échapper pendant toutes ces années à tous les érudits havrais qui connaissaient de très près la qualité des informations de première main de Gaillard, et par conséquent le grand intérêt de son travail d'historien et de mémorialiste havrais.

Un élément supplémentaire vient perturber ce bel échafaudage. L'année du décès de Gaillard, en 1825, l'imprimeur et éditeur havrais Guillaume Stanislas Faure innova en intégrant dans son traditionnel *Almanach du Havre*, une « *Notice sur la Ville du Havre* »<sup>1541</sup> qui s'avère en fait être une histoire de la ville des origines à 1825, présentée sous une forme chronologique. Faute de place<sup>1542</sup>, cette « *Notice* » historique s'acheva pour cette première partie sur l'année 1541 et se poursuivit en 1826<sup>1543</sup> jusqu'au siège du Havre en 1563, promettant « *la suite l'année prochaine* ». Mais le feuillet s'interrompit brusquement sans explication cette année là. Le corps du texte montre clairement qu'il n'y a pas de confusion entre l'éditeur et l'auteur resté anonyme. D'autre part, tous deux étaient d'accord pour un programme de publication complet sur plusieurs années comme le montre une note de l'éditeur portée à la fin du premier épisode :

---

<sup>1540</sup> Il se fait excuser aux séances du Conseil municipal pour cette raison à partir de février 1825 (AMH, FM, D1.6). Il est en effet âgé de 75 ans.

<sup>1541</sup> AMH, ANN1825, p. 39-58.

<sup>1542</sup> Cette publication pratique annuelle ne comporte de 144 pages dans un format de 11,5 x 8 cm.

<sup>1543</sup> AMH, ANN1826, p. 39-60

« N.B. Ce qui précède est extrait d'une histoire du Havre, manuscrite, que l'auteur m'a communiquée. Je regrette que les bornes de cet *Almanach* me forcent de finir par l'année 1541 ; car les suivantes renferment beaucoup de détails extrêmement intéressans, et rendent compte de l'augmentation progressive de la prospérité de cette ville [...].

L'éditeur. »

Dernier enseignement de cette note éditoriale, le propos de l'auteur est moins de narrer l'histoire de la ville à proprement parler que de « rendre compte de l'augmentation progressive de [sa] prospérité », en insistant par conséquent sur l'histoire de son développement portuaire et de son commerce maritime. L'argument de la *Notice*, son procédé (anonymat, discrétion de l'auteur), la volonté de faire partager ces connaissances avec le plus grand nombre, le style littéraire, le contexte chronologique tant pour le lancement du projet que pour son interruption brutale, tout paraît converger vers une attribution à Jacques Augustin Gaillard, et ce d'autant plus que l'éditeur Faure mentionne que ce texte est « extrait d'une histoire du Havre, manuscrite, communiquée par l'auteur ». Outre une proximité sociologique et intellectuelle avec la dynastie d'imprimeurs et éditeurs havrais Faure<sup>1544</sup>, notons au passage que Gaillard est apparenté à Guillaume Stanislas Faure puisqu'on le retrouve comme témoin du mariage de son filleul Paul Augustin Pinel, fils de son cousin germain Louis Augustin Pinel, avec Charlotte Cornélie Faure, fille de Guillaume Stanislas, quelques trois années auparavant<sup>1545</sup>.

Voici un autre indice d'une proximité entre Gaillard et les Faure. Dans son *Précis chronologique*, celui-ci s'attarde curieusement sur la date du 4 novembre 1752<sup>1546</sup> parce que c'est exactement ce jour-là que Pierre Joseph Denis Guillaume Faure<sup>1547</sup> obtint la permission d'imprimer son *Almanach*. « Sa publication, ajoute-t-il, fut toujours continuée sans interruption et sera aussi du plus grand intérêt pour son utilité et son contenu. Son fils Stanislas qui lui a succédé continue cet intéressant ouvrage. » Cette abondance de détails individuels étonne dans un texte plutôt impersonnel consacré au développement de la ville et de son port. Guillaume Stanislas ayant succédé à son père en 1818 et étant décédé en 1826, cette partie du texte a forcément été rédigée entre 1820 et 1824, date à laquelle Gaillard avait peut-être déjà en tête ce projet de publication dans les *Almanachs*. En tout cas, ce rapprochement est troublant, et ce d'autant plus qu'en dehors de quelques menues erreurs de datation qui peuvent être dues à une remise en forme d'extraits pour entrer dans ce cadre inédit, il n'y a aucune contradiction flagrante entre le *Précis chronologique* de Gaillard et la « Notice sur la Ville du Havre » de l'*Almanach*.

---

<sup>1544</sup> Jean LEGOY, *Les Havrais et le livre : Libraires et éditeurs havrais des origines à nos jours*, Le Havre, Éditions La Galerne, 1993 ; AMH, dossier biographique sur la famille Faure ; AMH, Fichier Legoy, 517 W 7, Imprimeurs.

<sup>1545</sup> AMH, FM, E 55, le 23 avril 1822. Voir arbre généalogique en annexe.

<sup>1546</sup> BMH, Ms 559, p. 39 et 40.

<sup>1547</sup> Fils de l'imprimeur Pierre Faure (1726-1818).

Enfin, l'*Almanach* de 1826 comporte<sup>1548</sup>, à la fin du second épisode de l'histoire du Havre, une « *Liste nominative des personnes qui ont rempli depuis 1790, au Havre, les fonctions de Maire ou de Président de l'Administration municipale, et époque de leur installation* » qui est une copie intégrale et mot pour mot de celle qui figure à la fin du manuscrit de Gaillard<sup>1549</sup>. Ce fait est d'autant plus troublant que cette liste anticipe largement sur le développement de l'histoire de la ville puisque ce second épisode ne s'achève que sur l'année 1563.

Qui d'autre que Gaillard eût pu rédiger cette « *Notice de la Ville du Havre* » qui suppose un long travail de recherche et de mise en forme préalable et une bonne connaissance des sources ? L'auteur cite en effet longuement les *Mémoires sur la fondation et origine de la ville du Havre de Grace* de Guillaume de Marceilles<sup>1550</sup> qui ne seront publiées qu'en 1847 par Joseph Morlent, et il fait d'autre part référence à deux reprises à « *un ancien manuscrit* » anonyme<sup>1551</sup> que seul un érudit rompu à l'histoire locale pouvait connaître. Jean-Baptiste Denis Lesueur est décédé en 1819, les frères Eyriès n'ont laissé aucune trace d'une histoire manuscrite rédigée et constituée dans leurs papiers et le baron Rouelle n'a pas le profil adéquat, nous l'avons vu, puisque nous avons davantage affaire à un curieux qu'à un érudit et que le *Précis chronologique* n'est pas de sa main. Louis Augustin Pinel aurait pu être cet auteur mais il publie ses *Essais archéologiques, historiques et physiques sur Le Havre* précisément en 1824 chez Faure, et nous savons qu'il s'intéresse davantage à la géologie et à l'archéologie qu'à l'histoire de la ville à proprement parler<sup>1552</sup>. D'autre part, dans son cas précis, une interruption brutale en 1826 ne s'expliquerait pas puisqu'il est actif au moins jusqu'en 1831 et ne décède qu'en 1833. Même le décès de Guillaume Stanislas Faure en 1826 ne peut être une explication suffisante puisque l'affaire familiale est aussitôt reprise sans autre modification pour les *Almanachs* par son fils Stanislas Joseph.

Il ne reste alors plus qu'Augustin Prosper Legros et Joseph Morlent. Le premier publie une *Description du Havre* en 1825<sup>1553</sup> ainsi qu'une histoire du Havre en 1826<sup>1554</sup>. Mais dans ce dernier cas, il s'agit d'« *Annales* » conçues, selon la préface, pour être « *utile[s] aux habitants du Havre et aux étrangers qui, chaque année, y viennent avec tant d'empressement* » en donnant « *le plus brièvement possible les annales de la ville de François I<sup>er</sup>*. » Toutes brèves qu'elles soient (40 pages), ces annales havraises ont un programme éditorial très proche de celui des *Almanachs* de 1825 et

---

<sup>1548</sup> *Op. cit.*, p. 59 et 60.

<sup>1549</sup> BMH, Ms 559, p. 114.

<sup>1550</sup> *Almanach*, 1825, p. 46 et 47.

<sup>1551</sup> *Almanach*, 1825, p. 52 : « *Un manuscrit que j'ai sous les yeux assure [...]* » ; et *Almanach*, 1826, p. 47 : « *Un ancien manuscrit indique les noms de quelques uns de ces navires [...]* ».

<sup>1552</sup> Voir partie consacrée à Louis Augustin Pinel dans cette étude.

<sup>1553</sup> *Description du Havre ou Recherches morales et politiques sur les habitants, le port et les principaux établissemens de cette ville, avec une notice sur les personnages célèbres qui y sont nés*, Paris, Fournier-Favreux, 1826.

<sup>1554</sup> *Précis historique sur la Ville du Havre depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à Charles X*, Le Havre, Imprimerie du Commerce A ; Thouret, 1825 (BMH, N 1351).

1826. Si l'auteur avait été le même, il aurait vraisemblablement repris le même texte. Or les différences sont considérables, non seulement quant au texte lui-même mais aussi quant à son style littéraire. Celui de Legros est en effet bien plus pesant. Par ailleurs, la comparaison dans le traitement d'événements identiques ne laisse à ce sujet aucun doute. De plus, Legros s'égaré fréquemment dans la grande histoire de France, cherchant probablement par ce moyen à valoriser sa petite patrie aux yeux des visiteurs étrangers. Enfin, les édifices remarquables ne font pas du tout l'objet de descriptions contrairement aux *Almanachs* qui intégreraient sans problème les planches, dessins et gravures de Gaillard. Legros, simple compilateur, ne peut donc absolument pas être l'auteur de cette *Notice sur la Ville du Havre* parue dans les *Almanachs du Havre* de 1825 et 1826.

Quant à Joseph Morlent<sup>1555</sup>, bien qu'arrivé au Havre en 1822 seulement, il s'est attelé dès l'année suivante à un projet d'ouvrage sur Le Havre qu'il publie en 1825<sup>1556</sup>. Certes cette monographie décrit largement le commerce maritime européen et au long cours, la ville et le port, les communes environnantes, ou encore la flore locale. Mais 177 pages, soit près d'un tiers de l'ouvrage, sont consacrées à l'histoire de la ville des origines à juillet 1824, date de la visite de la Duchesse de Berry au Havre. Il présente d'ailleurs lui-même son ouvrage ainsi : « *C'est l'histoire à peu près complète du Havre, depuis sa fondation jusqu'à ce jour [...]* »<sup>1557</sup>. Cette date de juillet 1824 est exactement la même que celle du *Précis chronologique* de Gaillard. Simple coïncidence ? À la fin du second volume se trouve un « *Appendice* » de quelques pages<sup>1558</sup> qui se présente sous une forme chronologique et qui semble ajouté à la dernière minute et tout à fait artificiellement. Il se trouve par ailleurs que cet « *Appendice* » multiplie les emprunts textuels au *Précis chronologique* de Gaillard. C'est ainsi que l'explication des armoiries de la ville hors chronologie est exactement semblable au mot près (sur huit lignes). D'autre part, les lignes consacrées à la fondation de l'Hôpital en 1554, à la prise d'Harfleur par les Havrais ligueurs en 1589 ou encore à la construction de la nouvelle porte du Perrey en 1610, le sont tout autant. Certaines parties (la défense d'Harfleur contre la Fronde en 1648, la fondation du Séminaire Saint-Charles en 1660, etc...) semblent légèrement remaniées pour entrer dans un cadre plus restreint mais les mots employés sont les mêmes. D'autres sont plus sévèrement résumées (1665, l'achat du Gouvernement du Havre par le duc de Saint Aignan ; 1686, le privilège royal attribué aux pauvres de l'hôpital pour la fabrication de l'étoupe) mais coïncident dans les grandes lignes. Le traitement de certains détails nous paraît significatif. Ainsi, Gaillard s'étend longuement sur l'affaire des

---

<sup>1555</sup> Voir la partie consacrée à cet autre passeur de la mémoire havraise.

<sup>1556</sup> *Le Havre ancien et moderne et ses environs [...]*, Le Havre, Chapelle, Paris, Pillet Aîné, 1825, 2 volumes en un, 300 + 274 p.

<sup>1557</sup> J. MORLENT, *op. cit.*, « *Avertissement de l'auteur* », tome 1, p. III.

<sup>1558</sup> J. MORLENT, *op. cit.*, tome 2, p. 267-270.

malversations qui a élaboussé les autorités municipales en 1686 en donnant deux chiffres précis : des charges s'élevant à 36 068 livres, 14 sols et 6 deniers contre des recettes d'octroi à 49 000 livres. Morlent rapporte la même affaire en parlant de « 36 068 francs, 14 sols et 6 deniers » et de « 49 000 francs ». La même confusion se répète pour les 300 000 livres, prix d'achat pour la charge de gouverneur de la ville en 1665. De même, et nous nous arrêterons là, Gaillard, en technicien de la marine et sur la foi des documents d'archives qu'il avait sous les yeux, donne une description technique très précise du Pont Tournant qui fut bâti en 1690 pour remplacer le Pont aux Chaînes. Morlent reprend textuellement les douze lignes en ne portant que de menues modifications pour remplacer un terme que manifestement il ne comprend pas et dont il modifie du même coup le sens original<sup>1559</sup>. Nous pourrions ainsi multiplier à l'envi les exemples démontrant que, à l'évidence, Morlent a littéralement plagié le *Précis chronologique* sans pour autant citer sa source et en s'arrêtant inexplicablement à la date de 1791. En outre, au début de son ouvrage<sup>1560</sup>, Joseph Morlent exprime publiquement sa reconnaissance aux quelques personnes « *qui ont bien voulu m'aider dans mes recherches* », parmi lesquelles le général baron Rouelle. Or en quoi ce dernier aurait-il pu être d'une quelconque aide à Morlent dans ses recherches si ce n'est en lui communiquant le *Précis chronologique*<sup>1561</sup> ? Or tout indique que ces références à Rouelle et au travail de Gaillard ont été ajoutées in-extremis avant de mettre l'ouvrage sous presse, ne serait-ce que parce que cet « *Appendice* », tant par son nom que par sa forme et son emplacement, démontre une absence totale de lien intellectuel avec le corps de l'ouvrage. Les archives indiquent que c'est en septembre 1824 que Morlent, puis son éditeur havrais Chapelle, soumièrent le manuscrit de l'ouvrage à la municipalité<sup>1562</sup> mais elles sont malheureusement muettes sur une date plus précise de publication que la simple mention de l'année 1825.

Que conclure de cette énième énigme autour du manuscrit Gaillard ? Morlent ne peut à l'évidence être ni l'auteur ni le copiste du document. Par contre, il en a eu manifestement connaissance par l'intermédiaire de Rouelle peu de temps avant de mettre sous presse, sans que l'on puisse savoir si c'était encore du vivant de Gaillard lui-même<sup>1563</sup>, et il a recopié sans vergogne tout ce qui pouvait l'être sans avoir matériellement le temps d'en intégrer les données au corps du texte. L'arrêt brusque de sa chronologie 33 ans trop tôt en 1791 alors que son propre ouvrage recouvrait exactement la même période que celui de Gaillard, tendrait à indiquer que Rouelle ne possédait alors peut-être qu'une copie partielle, ce qui n'est pas incompatible avec l'hypothèse

<sup>1559</sup> J. MORLENT, *op. cit.*, Tome 3, p. 268 et BMH, Ms 559, p. 27 : « *potence* » remplacée par « *poteau* ».

<sup>1560</sup> J. MORLENT, *op. cit.*, « *Avertissement de l'auteur* », Tome 1, p. III.

<sup>1561</sup> Et non pas comme conseiller municipal.

<sup>1562</sup> AMH, Série continue de copies de lettres du maire. D2.28, mars 1824 - septembre 1825. Lettre du maire à J. Morlent datée du 13 septembre 1824 et répondant à un courrier du 2 courant (p. 269-270) ; et lettre du maire à Mr Chapelle, libraire au Havre, datée du 15 septembre 1824.

<sup>1563</sup> Décédé, faut-il le rappeler, en juin 1825 sans descendance. C'était en tout cas manifestement à son insu.

d'une copie par Jérôme Balthazar Levée à Paris. On le voit, le conditionnel est de rigueur dans cette affaire.

L'auteur ne peut par conséquent être que Jacques Augustin Gaillard pour toutes ces raisons. Nous aurions ainsi retrouvé une faible partie de sa *Biographie de la Ville du Havre de Grace*. Bien faible en vérité puisque Guillaume Stanislas Faure prend bien soin d'expliquer qu'il s'agit d'extraits du manuscrit, qui plus est calibrés pour une parution en feuillets annuels répartis sur plusieurs années et malheureusement interrompue brusquement au bout de deux livraisons.

Cette découverte remet-elle en question l'hypothèse exposée plus haut ? En dépit des apparences, elle aurait plutôt tendance à la renforcer. Gaillard a fort bien pu confier la copie effectuée par Levée à celui-ci et / ou à Rouelles pour envisager une publication complète auprès d'un éditeur parisien en usant des réseaux de son intermédiaire, tandis qu'il conservait l'original par précaution et pour tenter une publication en feuillets dans les *Almanachs* du Havre. Les deux projets ne sont pas incompatibles, loin s'en faut, ne serait-ce qu'en tenant compte des audiences escomptées, nationale et parisienne dans le premier cas, un large public cultivé havrais dans le second.

Les décès successifs de Gaillard en juin 1825 et de Guillaume Stanislas Faure en mai 1826 joints à l'absence d'héritier direct pour Gaillard<sup>1564</sup> constituent suffisamment de raisons non seulement pour interrompre les différents projets de publication, mais aussi pour égarer les manuscrits, d'autant plus si l'auteur pêche par excès de modestie en tenant absolument à garder l'anonymat, comme ce semble être le cas de Gaillard.

On peut donc affirmer que Jacques Augustin Gaillard fut bien l'auteur d'un vaste projet d'histoire de la ville du Havre depuis ses origines jusqu'à son époque auquel étaient adjoints un *Précis chronologique* pourvu d'un index alphabétique des matières et d'annexes thématiques – Listes des Curés, des Gouverneurs, des administrateurs de la Marine et des Maires du Havre – ainsi que de trente illustrations dans le texte comprenant des plans, des gravures et des dessins dont une majeure partie était de sa main, et enfin d'un corpus de 66 notices biographiques de personnages célèbres depuis les origines de la cité. Maintes fois ajourné depuis au moins 1810, ce projet a été affiné et complété jusqu'en 1824, date à laquelle Gaillard semble tenter de le publier à Paris par l'intermédiaire de Jérôme Balthazar Levée et de Rouelles. C'est en 1825 qu'il commence à réaliser une publication en feuillets dans les *Almanachs du Havre* de Guillaume Stanislas Faure. Les décès successifs des principaux protagonistes – son épouse fin 1824, lui-même en juin 1825 et l'éditeur en mai 1826 – ajoutés à l'absence d'héritier direct pour prendre la relève du défi

---

<sup>1564</sup> Son épouse, Anne Françoise Gentais, était décédée le 27 décembre 1824 et le couple n'avait pas de descendance.

paternel et à la dispersion matérielle de ses travaux et documents, ont malheureusement fait sombrer dans l'oubli une œuvre originale et forte dans l'historiographie havraise contemporaine en dépit des efforts de ses amis érudits comme Alexandre Eyriès et Charles Hervé Le Thuillier qui, trente ans après sa mort, déploraient encore la perte inestimable de son œuvre.

Originale, cette œuvre reconstituée en partie l'est indubitablement par l'ampleur de son projet, par la quantité d'informations soigneusement classées mises à la disposition des curieux, aussi et surtout par la qualité et la précision de ces informations méticuleusement vérifiées, recoupées aux meilleures sources et enfin mises en perspective sur le long terme. Certes, si les méthodes sont scientifiques, si l'auteur évite systématiquement le travers habituel de la compilation des anciens sans réflexion aucune, l'histoire ainsi produite n'est pas un exposé scientifique. Le discours politique s'inscrit en effet sans détour dans un contexte d'acquiescement enthousiaste à la dynastie des Bourbons, et ce d'autant plus que Gaillard a souffert dans sa chair des excès de la Révolution. Mais s'il est un autre message qui domine tant le préambule que le corpus du *Précis chronologique*, c'est bien celui du reproche adressé par l'élite négociante et maritime havraise à l'endroit du pouvoir central de négliger périodiquement les intérêts du grand commerce maritime international, voire d'en contrecarrer le développement par ignorance des réalités. « *Assurez la liberté de navigation sur les mers et laissez-nous commercer en paix* », tel aurait pu être le mot d'ordre auquel Gaillard semble avoir adhéré sans doute parce que cette revendication faisait partie intégrante depuis toujours de l'identité havraise, du moins telle qu'elle était ressentie par l'élite locale. Les notions de mémoire et d'identité de la ville sont donc délibérément et étroitement imbriquées avec l'histoire de la Marine, du port et du commerce maritime. La mémoire est une composante nécessaire de l'identité, et cette identité ne peut-être que maritime et... négociante. Remarquons néanmoins que si cette identité havraise se doit d'être toujours farouchement loyale envers la monarchie ou le pouvoir central et par essence anglophobe, elle ne fait plus référence nécessairement à un catholicisme militant et encore moins à une opinion anti-protestante

Cette histoire maritime et commerciale du Havre n'est cependant en aucun cas une commande institutionnelle dans le but de l'employer comme argument dans un combat politique ou économique. Non, c'est clairement l'ouvrage d'un homme seul, qui, voyant évoluer et disparaître peu à peu l'ancien monde en ce premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, a voulu témoigner pour les générations futures. Mais c'est aussi le combat d'un homme qui, constatant la scandaleuse (à ses yeux du moins) négligence vis-à-vis d'un port pour lequel il a œuvré toute sa vie, conjugue mémoire, histoire et identité locale pour affirmer haut et fort ses atouts exceptionnels et sa spécificité, et pour tenter ainsi de renverser la situation dans la nouvelle donne politique nationale

et internationale des années 1820 et dans le cadre d'une monarchie rénovée que nombre de négociants havrais espéraient installée à jamais sur un trône plus solide que jamais.

## 6. Louis Augustin Pinel, le pionnier de l'archéologie havraise

### 6.1. Un notable des Lumières, homme de loi et négociant

#### Les origines familiales et sociales

Louis Augustin Pinel naquit au Havre le 28 décembre 1752 et fut baptisé à l'église Saint-François le lendemain<sup>1565</sup>. Fils de Jean François Augustin Pinel, « *Capitaine des navires marchands en ce port du Havre de Grace* » et de son épouse Marie Anne Charlotte Pimont mariés dans la même paroisse cinq ans plus tôt<sup>1566</sup>, ses parrain et marraine furent son grand-père maternel Louis Pimont, capitaine de la marine marchande à Honfleur, et sa tante paternelle Catherine Pinel<sup>1567</sup>. Son grand-père paternel, Pierre Pinel<sup>1568</sup>, fut aussi capitaine de navire et exerça les charges de marguillier de la paroisse de Saint-François et de capitaine quartierier de la milice bourgeoise de la ville. La famille fait partie de la bourgeoisie havraise depuis au moins trois générations puisque l'arrière-grand-père Jean Pinel<sup>1569</sup> est déjà signalé comme tel dans les archives de la ville.

D'autre part, par le mariage de son grand-père Pierre Pinel, Louis Augustin est apparenté à une ancienne famille bourgeoise du Havre, les Énouf-dit-Marais<sup>1570</sup>. Deux de ses tantes paternelles restèrent célibataires<sup>1571</sup> et un de ses oncles<sup>1572</sup> fut prêtre à l'église Notre-Dame. Son second oncle paternel, Nicolas Pinel<sup>1573</sup>, était bien connu dans la cité par les fonctions qu'il y exerçait. En effet, avocat au Parlement de Rouen, il assuma durant sa carrière les charges prestigieuses de Lieutenant particulier civil et de Lieutenant criminel de l'Amirauté, de maire échevin, de président du Grenier à Sel et Traités, d'administrateur de l'Hôpital et enfin de marguillier des églises Notre-Dame et Saint-François. Il s'allia par mariage avec une ancienne famille de notables, les Desmarets, mais sa descendance ne lui survécut pas. Ses trois autres tantes paternelles contractèrent des alliances avec des familles de l'élite négociante havraise. C'est ainsi que Marie

---

<sup>1565</sup> AMH, GG 558, BMI, SF, 1752.

<sup>1566</sup> AMH, GG 553, BMI.SF, 1747. Le mariage a été célébré le 18 décembre.

<sup>1567</sup> Née au Havre en 1712, décédée dans la même ville en 1766.

<sup>1568</sup> Né au Havre en 1678, décédé dans la même ville en 1751.

<sup>1569</sup> Décédé au Havre avant 1704.

<sup>1570</sup> Avec Hélène Énouf-dit-Marais, fille de Pierre, bourgeois du Havre, et Marguerite Ancel, le 19 janvier 1704 à Ingouville.

<sup>1571</sup> Catherine (1712-1789) et Marie Jeanne Pinel (1716-1788).

<sup>1572</sup> Pierre Pinel, né au Havre en 1708, décédé dans la même ville en 1789.

<sup>1573</sup> Né au Havre en 1720, décédé dans la même ville en 1788.

Marguerite Hélène Pinel<sup>1574</sup> épousa en 1745 Claude Gode, fils de Pierre et d'Angélique Thérèse Décultot. Marie Anne<sup>1575</sup> se maria en 1735 avec Charles François Vimont, lui-même issu d'une famille de marchands. Quant à Françoise Pinel<sup>1576</sup>, elle épousa en 1742 un certain Pierre Gaillard<sup>1577</sup>, fils et successeur d'un écrivain de la marine royale originaire de Frontignan (Languedoc) et travaillant dans l'administration du port du Havre. De cette union naquit en 1750 Jacques Augustin Gaillard. Louis Augustin Pinel et Jacques Augustin Gaillard sont par conséquent non seulement des cousins germains mais également de la même génération puisqu'ils n'ont que deux ans d'écart.

Revenons au père de notre héros, Jean François Augustin Pinel. Né en 1717 et décédé en 1770, ce capitaine de navires marchands se lança aussi dans le négoce maritime, sans doute avec quelque apparence de réussite puisqu'il parvint à contracter des alliances matrimoniales avantageuses pour ses filles dans ce milieu, de même qu'il prépara de belles situations à ses fils. C'est ainsi que sa fille aînée, Marie Anne<sup>1578</sup>, épousa en 1788 le négociant Jacques Robert Colombel, lui-même issu d'une alliance des familles des négociants Colombel et Leclerc. Les fils nés de ce mariage, Alexandre, Marc Hilaire et Anthime, seront tous trois négociants au Havre dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, et la fille, Marie Anne, épousera un membre de la famille des négociants O'Reilly. La seconde fille de Jean François Augustin Pinel<sup>1579</sup> épousa elle aussi un négociant, Emmanuel Ambroise Guérard, à la veille de la Révolution. Enfin, le frère de notre héros, Pierre Louis Cyprien, resta célibataire et fit au Havre une belle carrière d'officier des Traités et des Fermes du roi avant la Révolution, puis de contrôleur des douanes par la suite.

On le voit, la famille de Louis Augustin Pinel est en pleine ascension sociale de la marine marchande vers le monde du négoce et de la robe dans ces années de prospérité et d'expansion économique dont bénéficia Le Havre à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais c'est encore Louis Augustin qui incarnera le mieux les hautes ambitions de son clan par sa brillante carrière et ses alliances.

### **Une position sociale assurée dans l'élite de la ville**

C'est à l'âge de 37 ans, précisément le 2 juin 1789, que Louis Augustin Pinel convola en justes noces<sup>1580</sup> en la paroisse de Notre-Dame du Havre. L'acte de mariage le désigne comme conseiller, avocat et procureur du roi au Bailliage du Havre. Il épousa ce jour-là Victoire Sophie

---

<sup>1574</sup> Née au Havre en 1723, décédée dans la même ville en 1795.

<sup>1575</sup> Née au Havre en 1715, décédée dans la même ville en 1760.

<sup>1576</sup> Née au Havre en 1712, décédée dans la même ville en 1803.

<sup>1577</sup> Né à Frontignan (arrondissement de Montpellier, département de l'Hérault) en 1698, décédé au Havre en 1771.

<sup>1578</sup> Née vers 1764.

<sup>1579</sup> Née au Havre en 1769, décédée dans la même ville en 1808.

<sup>1580</sup> AMH, GG 157, BMI, ND, 1789.

Émelie Eyriès, de 20 ans sa cadette<sup>1581</sup>, fille du capitaine de navire et négociant Hugues Eyriès<sup>1582</sup> et de Marie Jeanne Le Couvreur, elle-même issue d'une ancienne famille havraise de marchands et de négociants. Cette alliance dut paraître prestigieuse aux yeux de la famille de la mariée puisque leur fille aînée avait épousé en 1781 l'exemple même de la réussite sociale havraise, le négociant anobli devenu subdélégué de l'Intendance, Jean-Baptiste Georges Oursel.

Les deux filles nées de l'union de Louis Augustin, Virginie Émelie et Jeanne Caroline<sup>1583</sup>, resteront célibataires. En revanche, son fils unique, prénommé Paul Augustin, épousera en 1822 Julie Charlotte Cornélie Faure<sup>1584</sup>, fille de Guillaume Stanislas Faure. Ce notable est connu comme imprimeur au Havre mais aussi et surtout comme ancien député et sous-préfet de la ville<sup>1585</sup> rallié à Louis XVIII lors de la Première Restauration, ce qui lui valut probablement son anoblissement au rang d'écuyer et sa nomination comme chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur. Le témoin de la mariée est son oncle paternel Louis Joseph Faure<sup>1586</sup>, conseiller d'État et officier de la Légion d'honneur. Guillaume Stanislas et Louis Joseph Faure sont tous deux fils du négociant et conventionnel Pierre Joseph Denis Guillaume Faure<sup>1587</sup> qui, en tant qu'imprimeur, éditeur et libraire, créa le premier *Almanach* puis le premier journal du Havre, avant de devenir avocat, juge et enfin homme politique<sup>1588</sup>.

Cette alliance avec la dynastie Faure, au moment précis où la restauration monarchique tend à se stabiliser, montre que Louis Augustin Pinel, alors devenu juge de paix depuis 1811, avait plutôt réussi à traverser sans encombres la tourmente révolutionnaire et même poursuivi l'ascension sociale commencée trois générations plus tôt. Il est l'héritier et l'acteur d'un réseau familial installé aux plus hautes places de l'élite politique et économique havraise, unissant dans sa personne les mondes de la marine, du négoce et des talents.

L'importance de son patrimoine révélée par les archives fiscales de la période révolutionnaire montre en effet que Pinel figure parmi les plus gros contribuables havrais. Dans sa déclaration pour l'Emprunt forcé de l'An II faite le 29 frimaire (soit le 19 décembre 1793), il dit posséder, outre la maison familiale de la rue Saint-Michel, une maison sur le petit quai Notre-Dame, une autre rue Saint-Jacques, les deux tiers d'une maison rue d'Albanie et la moitié

---

<sup>1581</sup> Née au Havre en 1772, décédée dans la même ville en 1818.

<sup>1582</sup> Né à La Ciotat (département des Bouches-du-Rhône) en 1732, mort au Havre en 1784.

<sup>1583</sup> Nées respectivement en 1792 et 1793.

<sup>1584</sup> AMH, FM, E 55, NMD, LH, 1822. Ils étaient tous deux nés en 1794.

<sup>1585</sup> Né en 1765, décédé en 1826, il succéda à son père comme imprimeur et éditeur, fut sous-préfet de 1802 à 1810, député de 1810 à 1815, et se rallia à Louis XVIII en 1814. Il fut aussi Frère de la loge maçonnique *L'Aménité* de 1799 à sa mort (Éric SAUNIER, fichier « *Orient* » tiré de sa thèse publiée sous le titre *Révolution et sociabilité en Normandie*, Rouen, 1998.).

<sup>1586</sup> Né en 1760, décédé en 1837, frère du précédent.

<sup>1587</sup> Né en 1726, décédé en 1818.

<sup>1588</sup> en exerçant la charge de maire échevin en 1784 avant d'être élu député à la Convention.

d'une autre rue Fontaine dans le quartier Saint-François, le tout pour une valeur de 2 225 livres. À ses propriétés en ville, il faut ajouter une petite ferme sur la Côte d'Ingouville et une autre à Rolleville ; à Saint-Jouin, un cabaret, une petite maison et trois fermes pour la valeur totale de 5 200 livres ; et enfin des terres agricoles à Cuverville pour 1 135 livres<sup>1589</sup>. À ces 8 560 livres de biens fonciers, il convient d'ajouter 1 500 livres de rentes diverses, ce qui porte sa fortune personnelle déclarée officiellement en 1793 à plus de 10 000 livres, et le place ainsi parmi les premiers notables de la ville. Notons au passage que ce document<sup>1590</sup> nous apprend que Pinel faisait partie des actionnaires de la Manufacture de Tabac de Montivilliers fondée en 1791 par son cousin Nicolas Augustin Gode et par Jean-Baptiste Denis Lesueur<sup>1591</sup>. Comme eux, Pinel semble avoir beaucoup perdu dans cet échec industriel dû aux guerres maritimes révolutionnaires déclarées contre l'Angleterre et la Hollande en cette même année 1793.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul lien que notre héros entretint avec ce Lesueur puisque son propre oncle Nicolas exerça la charge de Lieutenant civil et criminel de l'Amirauté dès 1778<sup>1592</sup>, c'est-à-dire au moment même où celui-ci y succédait à son père comme greffier en chef. Par ailleurs, Pinel et Lesueur firent tous deux partie des Frères qui réveillèrent la loge maçonnique conservatrice et monarchiste de *La Fidélité* en 1795<sup>1593</sup>. Contrairement à Lesueur, il ne semble pas avoir été franc-maçon avant cette date ni s'être beaucoup attardé dans la loge, ce qui reste cependant difficile à déterminer faute de traces substantielles. Ce fait dénote néanmoins une proximité sur le plan de la sensibilité politique. Il est vrai qu'ils étaient tous deux des officiers royaux et qu'ils eurent en commun d'avoir été dessaisis de leurs charges vénales par la Révolution. Enfin, dernier point commun, Lesueur et Pinel étaient de la même génération puisqu'ils n'avaient que deux ans d'écart et qu'ils firent tous deux leurs études au Collège du Havre<sup>1594</sup> où ils se sont nécessairement fréquentés et où, selon Anthiaume, Pinel fit « *d'excellentes études* » après lesquelles « *il fut, n'ayant pas encore vingt ans accomplis, reçu avocat avec dispense d'âge, et nommé procureur du roi au bailliage du Havre* »<sup>1595</sup>. Le même auteur nous apprend qu'en 1790, après la disparition de sa charge, il exerça les fonctions de commissaire du roi au Tribunal du district de Montivilliers qui siégeait alors au Havre. Par ailleurs, en février de la même année, il échoua à l'élection à la charge de procureur de la commune contre Costé, puis à celle de substitut du procureur contre Olivier. En 1793, dans les déclarations fiscales citées plus haut, il se déclara

<sup>1589</sup> Toutes ces localités sont situées dans l'arrière-pays du Havre.

<sup>1590</sup> AMH, FR, G 118, Emprunt forcé de l'An II. Déclaration n°40.

<sup>1591</sup> Autre passeur de la mémoire havraise.

<sup>1592</sup> Marie LE MASSON LE GOLFT, *Annales depuis 1778*, éditées par Philippe Manneville, Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 1999, p. 24.

<sup>1593</sup> Éric SAUNIER, fichier « *Orient* », *op. cit.* Notons au passage que son frère Cyprien Pinel fut membre de la loge *L'Aménité* de 1791 à 1795, celle-là même que fréquentera Guillaume Stanislas Faure à partir de 1799.

<sup>1594</sup> A. ANTHIAUME, *Le Collège du Havre*, Le Havre, 1905, p. 361.

<sup>1595</sup> *Ibidem.* Donc dès 1772.

lui-même membre du Bureau de Paix et de Conciliation. Mis en disponibilité sous la Terreur, il ne fut rétabli qu'en 1811 dans ses fonctions juridiques comme Juge de paix, ce qu'il restera jusqu'à son décès en 1833.

Curieusement, ce personnage aux talents multiples et à la fortune plus que confortable, ne semble s'être intéressé à la vie politique locale que très épisodiquement, contrairement à son oncle Nicolas Pinel ou aux Faure par exemple. C'est ainsi qu'en 1789, Pinel, alors encore procureur du roi, participa à l'assemblée des officiers royaux du Bailliage du Havre pour la rédaction de leur procès-verbal et de leur cahier de doléances en vue des États Généraux du royaume, réunion qui se tint le 4 mars dans la chambre du Conseil de ville. Il y fut élu député avec Glier, Lieutenant civil et criminel de police, pour les représenter à l'assemblée générale du Tiers État de Caudebec qui eut lieu peu de temps après<sup>1596</sup>. Un an plus tard, le 16 mai 1790, il fut à nouveau élu député<sup>1597</sup> mais cette fois pour une représentation politique de la section Notre-Dame en compagnie des négociants Rhoner, Grégoire, Delahaye l'aîné et Guillaume Antoine Sery<sup>1598</sup>. En 1790 toujours, il se présenta bien aux élections municipales parmi les 14 candidats mais il échoua faute de suffrages en nombre suffisant. C'est Pierre Duval qui sera élu maire et l'on retrouve parmi ses rivaux Pierre Faure. Enfin, c'est le 1<sup>er</sup> mai 1821, écrit l'abbé Anthiaume, que « *les grands services qu'il rendit à sa ville natale lui valurent la croix de Chevalier de la Légion d'honneur* »<sup>1599</sup>.

Il faut attendre la date du 24 juin 1825 pour voir Louis Augustin Pinel faire son entrée dans le Conseil municipal de la ville sur ordonnance royale<sup>1600</sup>. Il occupera cette place de simple conseiller avec une assiduité remarquable jusqu'au 19 mars 1831, dernière séance où l'on constate sa présence physique<sup>1601</sup>. Considérant qu'il n'a ni démissionné, ni été radié du Conseil, cet absentéisme est vraisemblablement à imputer sur le compte de son état de santé – il est alors âgé de 79 ans – et ce d'autant plus que son remplacement n'est pas à l'ordre du jour avant son décès à Sainte-Adresse le 16 janvier 1833 dans sa 81<sup>e</sup> année.

Si Louis Augustin Pinel a incontestablement hérité du fruit de l'effort d'ascension sociale poursuivi par sa famille sur trois générations dans le grand négoce maritime et la bourgeoisie robine, il n'est cependant pas qu'un héritier. En effet, notre héros a su aussi construire une carrière d'avocat et de procureur du roi. Certes, cette ascension fut malmenée par la Révolution mais Pinel possédait suffisamment de biens fonciers et immobiliers pour survivre à la crise

---

<sup>1596</sup> AMH, AA 47, pièce n°67.

<sup>1597</sup> Marie LE MASSON LE GOLFT, *op. cit.*, p. 202 (p. 412 du ms original).

<sup>1598</sup> Futur maire du Havre de 1800 à 1821 et figurant parmi nos passeurs de la mémoire havraise pour son *Spicilège* tenu de 1779 à 1836 et dans lequel il évoquera entre autres choses la famille et les poésies de Pinel.

<sup>1599</sup> ANTHIAUME, *op. cit.* Les éléments biographiques concernant Pinel et rapportés par cet auteur sont tous confirmés par les autres biographes.

<sup>1600</sup> AMH, FM, D1.6.

<sup>1601</sup> AMH, FM, D1.8.

révolutionnaire et aux guerres napoléoniennes sans avoir à risquer sa fortune dans des spéculations commerciales dangereuses. Ceci lui permit de figurer en bonne place parmi les notables de la fin de l'Empire puis du nouveau régime instauré par la Restauration des Bourbons. Déjà au rang des élites du Havre avant la Révolution, il y figurait encore de 1811 à sa mort en 1833. Sujet brillant et travailleur, Pinel se tint longtemps en retrait de la vie publique havraise pour n'y apparaître que dans les fonctions d'un modeste conseiller municipal durant les huit dernières années de sa longue vie. Une fin de vie qu'il consacra à mettre en ordre et à publier ses travaux sur l'histoire de sa petite patrie.

## 6.2. Œuvres écrites : un pionnier de l'archéologie havraise

### Un homme des Lumières, poète méconnu

Si ses biographes et bibliographes successifs vantent souvent son intelligence et sa culture, ils ne mentionnent de Louis Augustin Pinel qu'une seule œuvre écrite sur le thème de l'histoire du Havre sans que jamais aucun d'entre eux n'évoque un quelconque goût pour la poésie. Or, dans un curieux ouvrage manuscrit composé par Guillaume Antoine Sery<sup>1602</sup> de 1779 à 1836 sous le titre *Spicilège ou Farrago*, nous avons trouvé la copie minutieuse de quatre poèmes attribués à un certain « *Pinel fils* » et précisément datés des années 1781 et 1782<sup>1603</sup>. Si ces poèmes sont cités, c'est parce qu'ils ont défrayé la chronique locale à leur époque ; ils ont en effet été composés en réaction à des événements havrais exactement contemporains et ils s'insèrent dans une sorte de petite chronique tenue au quotidien. Sery précise même pour le premier d'entre eux que ce Pinel est « *le fils de Mr Nicolas Pinel, Avocat au Havre* ». Si la parenté avec l'avocat est bien établie par l'auteur, c'est son degré qui est erroné. En effet, son seul et unique fils se prénommaient Florentin et il mourut à l'âge de six ans en 1767. D'autre part, ses deux filles sont elles aussi décédées très jeunes laissant Nicolas Pinel sans descendance. En fait, seuls deux Pinel peuvent incarner ce « *Pinel fils* » et ce sont ses deux neveux Louis Augustin et Cyprien. Les biographes de Louis Augustin lui ont fréquemment attribué son oncle Nicolas en guise de père, vraisemblablement parce qu'il était beaucoup plus connu sur la place et que les charges d'avocat et de procureur du roi se transmettaient alors souvent de père en fils. Ces poèmes peuvent par conséquent être rendus sans hésitation à Louis Augustin, alors jeune avocat et procureur du roi au Bailliage du Havre âgé d'une trentaine d'années.

Le premier d'entre eux s'intitule *Stances sur un trait de bienfaisance de Son Altesse*

---

<sup>1602</sup> Négociant et homme politique, né au Havre en 1751 et décédé dans cette ville en 1836, il est de la même génération que Pinel et Gaillard. Voir la partie qui lui est consacrée.

<sup>1603</sup> SERY, *Spicilège*, f° 66 à 71.

*Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé pendant son séjour au Havre le 11 juillet 1781.* Il y déplore en dix strophes de quatre vers chacune l'accident qui survint dans la foule qui acclamait le prince de Condé et le duc de Bourbon lors de leur visite au Havre les 10 et 11 juillet 1781, et y célèbre le geste généreux de réparation du prince royal à l'égard des victimes<sup>1604</sup>. Dans un style quelque peu grandiloquent, il chante les vertus de ce grand seigneur et l'honneur qui fut ainsi fait au Havre. Le second poème célèbre les libéralités à l'égard des familles de marins havrais en mer ou morts en service dont fit preuve le commissaire ordonnateur de la Marine au Havre Mistral à l'occasion de la naissance du dauphin de France le 22 octobre 1781 et des réjouissances qui y furent alors organisées en son honneur. Intitulé *Stances à Mr Mistral*, il se compose de quatre strophes de quatre vers chacune. Les troisième et quatrième poèmes furent écrits en 1782. Cette année-là, précise Sery,

« un missionnaire, ex-jésuite, prêchoit à N. D. du Havre la station du Caresme, et étoit fort suivi. Un comédien nommé Patrat attiroit aussi beaucoup de monde à la Salle de Spectacle. M. Pinel fit à ce sujet les vers suivants [intitulés] *Parallele de Patrat acteur, et du père d'Ervillers ex-jésuite et predicateur du Caresme en 1782 au Havre.*

Ce premier poème de 33 vers opère donc une comparaison entre ces deux personnages<sup>1605</sup>. Tout à fait dans l'esprit des Lumières et en s'y référant explicitement, Pinel fait l'éloge du comédien et du théâtre qu'il oppose au fanatisme du prédicateur. Les mots sont durs et sans détour et le poète n'hésite pas à taxer la foule qui a déserté la salle de spectacle pour l'église de « *sots bornés* » et de « *peuple imbecille* ». L'ensemble est tourné avec talent et verve, et c'est sans doute la raison pour laquelle Sery, contemporain et vraisemblablement témoin de l'évènement, précise ensuite : « *On fut scandalisé des vers en faveur de Patrat et contre le Père d'Ervillers ; Pinel fit également ceux-ci* ». Suivent alors les *Stances au Père d'Ervillers* où, en sept strophes de quatre vers chacune, Pinel fait en quelque sorte amende honorable et vante les vertus du prédicateur et de la religion, dernier rempart contre la « *Philosophie* ».

Notre héros, par ailleurs personnage en vue et titulaire d'une charge judiciaire, dut dès lors se trouver en butte à un scandale d'importance, probablement accusé d'impiété voire même de libertinage ou de matérialisme, et sans doute fut-il contraint de se rétracter publiquement sous la pression des autorités locales laïques et religieuses. Ces quatre poèmes inédits<sup>1606</sup> donnent ainsi

<sup>1604</sup> Un soldat de la garde princière pressé par la foule en liesse fit partir malencontreusement un coup de fusil qui tua un homme et en blessa un autre. Le prince indemnisa les victimes par une pension de 400 livres jusqu'au dernier enfant survivant.

<sup>1605</sup> Joseph Patrat (1733-1801) était un célèbre acteur et dramaturge français. Niklaus Albrecht Joseph de Diesbach d'Ervillers (1732-1798) était un aristocrate suisse originaire de Berne, en Suisse, et converti au catholicisme. Jésuite et aumônier de la cour royale de Turin puis d'Autriche, il fut également un prêcheur renommé.

<sup>1606</sup> La BMR conserve dans les papiers légués en 1826 par Marie Le Masson Le Golfé une « *épître en vers de Pinel* » (Ms 64).

quelques indices sur le personnage de Louis Augustin Pinel, indices qui seront confirmés par la découverte récente dans une collection privée<sup>1607</sup> d'une comédie écrite de sa propre main quelques années auparavant, en 1776.

### **Le Barbier d'Ingouville ou le retour du Barbier de Séville, 1776<sup>1608</sup>**

La page de titre du manuscrit indique que cette comédie en prose et en trois actes fut composée par « M<sup>r</sup> L. P. » sans plus de précision. Les lignes ajoutées à la fin du troisième et dernier acte, au folio 64, apportent quelques éléments de réponse :

« Approbation : Je n'ai rien trouvé dans la présente pièce qui puisse en empêcher la représentation. Le Havre, le 31 8<sup>bre</sup> 1776. Signé Pinel, P<sup>eur</sup> du Roy. »

L'écriture de cette « *approbation* » étant semblable en tous points à celle du reste du manuscrit, il n'y a guère de doute sur l'identité du copiste. L'étude comparée de cette même écriture avec celle de documents autographes bien identifiés, nombreux dans les archives de la Ville, ne laisse à nouveau aucun doute : l'auteur et le copiste de cette comédie ne font qu'un et il s'agit à l'évidence de Louis Augustin Pinel. Né, nous l'avons dit, en 1752 et nommé procureur du roi dès l'âge de 20 ans, il n'en a que 24 en 1776, ce qui peut aisément expliquer ce jeune et joyeux clin d'œil final où, parodiant son rôle de procureur, nous le voyons s'accorder gravement une approbation officielle qui, bien que toute fictive dans ce cas précis, eût été néanmoins indispensable à toute représentation publique<sup>1609</sup>. Nous savions par deux de ses poèmes composés en 1782 que Pinel était fort épris de théâtre et imprégné de l'esprit des Lumières. Mais quelle n'est pas notre surprise de le voir ici, six années plus tôt, se référer explicitement au *Barbier de Séville* de Beaumarchais, comédie ô combien emblématique de cet esprit soit disant si peu représenté pour lors au Havre. Une référence doublement affichée par le choix du titre et du sous-titre de sa propre comédie, puis réaffirmée dès la première réplique du premier acte. Il ouvre en effet sa pièce en faisant dire au personnage du docteur Quinquina :

---

<sup>1607</sup> Ce document unique provient de la collection Denis Lefèvre-Toussaint héritière de l'ancienne collection Toussaint. Nous remercions encore M. Lefèvre-Toussaint de nous avoir y donné accès et d'avoir permis la publication du *Barbier d'Ingouville*. Il est depuis 2011 entré dans les collections de la BMH (sans cote à ce jour).

<sup>1608</sup> Voir pour plus de précisions à ce sujet Hervé et Brendan CHABANNES, « Le Barbier d'Ingouville ou Le Retour du Barbier de Séville : Une Comédie en prose et trois actes écrite par Louis Augustin Pinel en 1776 », transcription intégrale et présentation commentée du manuscrit original in *Bulletin de liaison du Centre Havrais de Recherche Historique*, n°85, novembre 2010, p. 20-28 (présentation et 1<sup>er</sup> acte) ; n°86, avril 2011, p. 7-13 (2<sup>e</sup> acte) ; n°87, novembre 2011, p. 9-18 (3<sup>e</sup> acte). Une publication savante en collaboration avec Bénédicte OBITZ, docteure de l'Université d'Orléans et spécialiste de Beaumarchais, est en préparation aux Publications des Universités de Rouen et du Havre pour la fin 2013.

<sup>1609</sup> L'approbation du procureur du roi était bien sûr une forme de censure visant à contrôler le théâtre, notamment quant au respect des bonnes mœurs.

« Tout est bien fermé... J'ai eu bon nez d'aller hier à cette comédie. Le médecin de Séville apprendra à vivre à celui d'Ingouville ».

Le ton est donné : tout le propos de Pinel reposera désormais sur la référence constante à la célèbre œuvre de Beaumarchais. Ce dernier trait mérite quelque attention ne serait-ce que pour caractériser sa culture personnelle, et ce d'autant plus que notre jeune procureur dramaturge amateur a eu la bonté de dater son œuvre, soit précisément le 31 octobre 1776. Quels rapports personnels entretenait-il en effet à cette époque d'une part avec l'inventeur du célèbre personnage de Figaro, et de l'autre avec la comédie du *Barbier de Séville* elle-même ?

Pierre Augustin Caron de Beaumarchais (1732-1799) est un personnage aujourd'hui bien connu sous toutes ses facettes y compris les plus obscures sur lesquelles nombre de chercheurs se sont penchés pour faire la lumière. Il fut en effet tour à tour horloger, musicien, auteur dramatique, éditeur, courtisan, agent secret, homme d'affaires et trafiquant d'armes avec les colonies anglaises d'Amérique alors en pleine rébellion contre leur métropole<sup>1610</sup>. C'est précisément cette comédie du *Barbier de Séville* qui lança la carrière d'auteur dramatique de Beaumarchais. Reçue à la Comédie Française en 1773, elle y fut créée en février 1775 et lui ouvrit en peu de temps une longue série de succès théâtraux au point d'organiser une tournée à travers le royaume. Celle-ci fit-elle étape au Havre ? Difficile à dire, et ce d'autant plus que cette ville avait alors, nous le savons, une réputation d'inculture solidement établie. Cependant, dans un article<sup>1611</sup> évoquant le voyage incognito qu'effectua Beaumarchais au Havre en 1776 pour mettre au point ses armements maritimes en faveur des Insurgents américains, l'archiviste et historien havrais Philippe Barrey cite un témoignage contemporain de Pinel bien intéressant pour notre propos :

« Je crois bien que le voyage de M. de Beaumarchais a fait plus de mal que de bien. Il est connu de beaucoup de monde et il s'est fait connaître de toute la ville par la représentation de ses comédies, où il a été faire répéter les acteurs pour qu'ils jouassent mieux. Tout cela a rendu inutile la précaution qu'il avait prise de se cacher sous le nom de Durand ».

Nous avons donc ainsi la certitude non seulement que la tournée passa bien dans cette ville d'inculture imperméable aux belles lettres mais en outre que Beaumarchais présida en personne aux répétitions et aux représentations du *Barbier de Séville* au théâtre du Havre entre la fin de l'année 1775 et le mois de mai 1776. Pinel, en tant que procureur du roi doublé d'un amateur

<sup>1610</sup> Informations tirées notamment de Jean GOLDZINK, « Le Barbier de Séville : Le comique selon les Lumières », site Internet : <http://beaumarchais.free.fr> ; il comprend aussi une biographie de Beaumarchais.

<sup>1611</sup> Philippe BARREY, « Beaumarchais et ses armements havrais », in *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 2<sup>e</sup> trim. 1918, p. 219-241. Le témoignage cité figure p. 228. Les armateurs concernés étaient les compagnies Delahaye-Le Bouis et Eyriès & Le Couvreur. Il est intéressant de noter que ces derniers s'allieront par mariage avec L. A. Pinel en 1789 en la personne d'une demoiselle Eyriès.

éclairé, n'a pu manquer de s'asseoir aux premières loges pour y assister, vraisemblablement jusqu'à s'en imprégner. Ajoutons que sa qualité professionnelle, l'autorité et les obligations qui en découlent et sa position sociale élevée dans le petit monde de l'élite négociante et maritime havraise l'auront inévitablement conduit à fréquenter de près Beaumarchais durant ses deux séjours au Havre. N'était-ce pas là pour un jeune homme épris de belles lettres, de théâtre et pétri de l'esprit des Lumières vivant dans un désert culturel une aventure littéraire et artistique exaltante ? Pour tout dire, nous aurions même tendance à le prendre au mot lorsqu'il fait dire au docteur Quinquina qu'il a vu la pièce la veille au soir.

Si la relation que l'on peut faire entre le *Barbier de Séville* et le *Barbier d'Ingouville* est évidente, tant du point de vue du genre que de l'intrigue et des personnages mis en scène, il ne s'agit cependant pas d'une simple réécriture. Pinel a l'esprit, comme l'indique le titre de la pièce, d'adapter la pièce au contexte de la région havraise. Au lieu d'une Espagne onirique, du Prado à Madrid et des ruelles de Séville, Pinel met en scène Ingouville, les portes de la ville, la foire de Bolbec... À la place d'un soldat ivre qui rend visite à Bartholo, c'est un matelot qui se rend chez Quinquina, dont le nom provient ironiquement du médecin de Beaumarchais<sup>1612</sup>. Ce caractère parodique de la pièce participe enfin de la dimension satirique de l'œuvre. Pinel, dans cette comédie de mœurs, s'attache en effet à décrire les travers de la petite société havraise qu'il observe de ses yeux de procureur du roi. En témoignent les allusions fréquentes à la sphère du commerce maritime. Dans le premier acte, Rasibus explique en effet dans une longue réplique à son maître avoir voulu se faire « *capitaine géreur* » :

« Il n'est que ce métier pour faire fortune, vous pouvez en avoir entendu parler. Mais je voulus aller trop vite. Je voulus commencer par où les autres finissent ; je ne m'appliquais pas comme mes camarades à gagner la confiance pour pouvoir en abuser ensuite. »

Ces phrases se révèlent particulièrement savoureuses de la part d'un auteur dont la famille était de longue date impliquée dans le commerce maritime et montrent le regard sans complaisance que porte Pinel sur la bourgeoisie havraise. Il évoquera aussi la traite négrière à plusieurs reprises. L'« *esclavage* » de Caroline (acte II, scène 2) dont Guatimalo souhaite la délivrer est ainsi comparé au commerce triangulaire dans la septième scène lorsqu'il déclare en présence de Caroline et de Quinquina :

« Mon capitaine, vous avez de fort jolies pièces. Vous êtes assorti pour faire la plus belle traite. Je

---

<sup>1612</sup> Le quinquina est une plante médicinale connue pour ses vertus antipaludiques depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Ce terme apparaît dans le *Barbier* de Beaumarchais (acte I, scène 3) qui fait de ce médicament une des « *sottises du siècle* » avec la « *liberté de penser* », « *l'électricité* », le « *tolérantisme* »... On ne peut s'empêcher de penser qu'ainsi Pinel fait de son personnage de conservateur une des plaies de son siècle.

veux m'embarquer avec vous. »

De même, dans la quatrième scène, Quinquina avait déclaré à Caroline au sujet du mariage :

« Le notaire va venir. Il n'écouterà pas vos raisons. Vous n'avez que cela à lui donner et moi je le paye. Vous voyez que je fais encore des sacrifices pour vous posséder. »

Ainsi Pinel a-t-il appuyé sa verve sur le talent de dramaturge de Beaumarchais. Loin de le recopier, le jeune auteur s'est emparé de l'œuvre ; et le rire lucide qui émerge de l'observation de la bourgeoisie marchande en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle va jusqu'à l'insolence : ne fait-il pas dire au comte qu'ayant hérité, il est désormais « *en état d'être volé* » ? Nous tendons donc à voir à travers ces vers et cette comédie un homme imprégné de l'esprit des Lumières, doté d'une vaste culture et d'une forte intelligence, catholique et tolérant, soucieux de modération et de loyauté quant à la famille royale, ennemi du scandale et goûtant fort peu la célébrité sous quelque forme que ce soit. Toutes choses que confirme son appartenance à la loge maçonnique conservatrice et monarchiste dont le nom évocateur de la *Fidélité* est emblématique de ce notable intellectuel porteur de valeurs et d'une culture caractéristiques de la fin du Siècle des Lumières.

### **L'archéologue érudit**

Toutes les biographies et bibliographies relatives à Pinel signalent qu'il fut membre de la Société des Antiquaires de Normandie au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, l'*Annuaire statistique du Département de la Seine-Inférieure pour l'année 1823* consacre une longue notice<sup>1613</sup> aux travaux de la Commission Départementale des Antiquités depuis sa constitution par le gouvernement en 1818 et depuis sa réorganisation par l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1821. Spécialement chargée de la recherche et de l'étude des antiquités du département, elle s'appuie sur les institutions patrimoniales officielles, sur les sociétés savantes et sur les érudits locaux. Dans cet esprit, il a paru « *utile* » au préfet « *de désigner dans chaque arrondissement des commissaires-inspecteurs des antiquités, choisis parmi les personnes les plus distinguées par leur instruction et leur goût pour les études historiques* ». Pour l'arrondissement du Havre, le préfet désigne « *MM. le Marquis de Mirville, membre du Conseil général, maire de Gommerville [...], et Pinel, juge de paix au Havre* »<sup>1614</sup>, alors que celui-ci ne fait pas partie de la Commission elle-même. Le seul fait de figurer parmi les neuf commissaires-inspecteurs désignés pour couvrir l'ensemble

<sup>1613</sup> AMH, ANN1823, p. 552-571 ; et Auguste LE PRÉVOST, *Notice sur la Commission des Antiquités du Département de la Seine-Inférieure*, extraite du même *Annuaire* et tirée à part chez Périaux, Rouen, 1823.

<sup>1614</sup> AMH, ANN1823, *op. cit.*, p. 20.

du département suffit à démontrer non seulement à quel point Pinel était alors reconnu pour son érudition et son expertise en matière de recherche historique, mais aussi qu'il s'inscrivait pleinement et de notoriété publique dans la quête de traces pour la mémoire normande, et ce un an seulement avant la publication de son ouvrage.

C'est donc en 1824 que Pinel publia ses *Essais archéologiques, historiques et physiques sur les environs du Havre* chez Stanislas Faure<sup>1615</sup>. Notons au passage que l'apparent souci de discrétion de notre héros se trouve confirmé puisque cet ouvrage ne porte pas d'autre nom d'auteur que « M. P... ». Cependant ses biographes et bibliographes havrais sont unanimes à le lui attribuer, en particulier ceux qui furent ses contemporains et surtout ses proches tels qu'Alexandre Eyriès<sup>1616</sup>. En effet, le seul exemplaire connu de cet ouvrage<sup>1617</sup> porte une annotation manuscrite de sa main complétant l'initiale P par le nom de Louis Augustin Pinel. Il est en outre relié avec trois notes manuscrites apportant des compléments sur quelques points précis et toutes mentionnant explicitement Pinel. La première est signée par Alexandre Eyriès et datée de 1838, et les deux autres sont attribuables à son cousin germain Jacques Augustin Gaillard tant par l'écriture que par les éléments figurant au dos de cette feuille déjà écrite sur une face et réemployée<sup>1618</sup>. Par ailleurs, un ensemble de pièces manuscrites d'Alexandre Eyriès conservés dans les papiers de l'ancien bibliothécaire et historien du Havre Joseph Morlent<sup>1619</sup> contient une copie d'*Extraits* du même ouvrage attribué une nouvelle fois à Pinel, ainsi qu'une nouvelle notice de Gaillard à son propos. Joseph Morlent utilisera les travaux de Pinel en les citant lorsqu'il écrira son ouvrage intitulé *Le Havre et son arrondissement* en 1840<sup>1620</sup>. De plus, Jérôme Balthazar Levée lui consacre une notice biographique dans l'édition de 1828 de sa *Galerie historique des hommes célèbres du Havre*<sup>1621</sup>, c'est-à-dire de son vivant, et lui attribue sans hésiter la paternité de cet ouvrage. Enfin, la Bibliothèque municipale du Havre conserve une copie manuscrite incomplète de l'ouvrage de Pinel, comprenant 80 feuillets, réalisée par l'encore étudiant et futur archéologue amateur Amandus Ferdinand Roessler en 1861<sup>1622</sup>. De son propre aveu, cette copie a été faite « dans les

---

<sup>1615</sup> Il s'agit en fait de Guillaume Stanislas Faure qui succéda à son père en 1818 et exerça jusqu'à son décès en 1826 ; rappelons que L. A. Pinel et G. S. Faure sont apparentés par le mariage en 1822 de leurs enfants Paul Augustin Pinel et Julie Charlotte Cornélie Faure.

<sup>1616</sup> Alexandre Eyriès, officier de marine puis négociant, maire de Graville dans les années 1840 et érudit notoire (1778-1862), frère de l'explorateur et géographe Jean-Baptiste Benoît (1767-1846) et du négociant et maire adjoint du Havre Prosper (1773-1853), sont d'une famille homonyme mais distincte de la belle famille de Pinel.

<sup>1617</sup> BMH, N 1424.

<sup>1618</sup> On y trouve en effet la liste des effets confiés par le professeur de mathématiques de la Marine Pelhaste « au Citoyen Gaillard » avant son départ pour Lorient en 1803 ; il y présente également ses « respects à Mme Gaillard ».

<sup>1619</sup> qui compte parmi les passeurs de la mémoire havraise (1793-1861).

<sup>1620</sup> BMH, Ms 734, p. 2 du chapitre consacré à Ingouville.

<sup>1621</sup> *Biographie ou Galerie historique des hommes célèbres du Havre*, op. cit. dans les sources primaires et secondaires, p. 73-74 du *Supplément* (BMH, N 1387).

<sup>1622</sup> BMH, Ms 717, vol. XVI de l'*Histoire de la vie d'Amandus F. Roessler contée par lui-même*, fasc. 14, 1861. Voir dans cette étude la partie consacrée aux frères Roessler.

livres à la Bibliothèque publique du Havre » et dut lui servir de source pour ses propres écrits. Ces éléments concordants ne laissent donc aucun doute sur la paternité de Pinel sur cet ouvrage.

### **Les Essais archéologiques, historiques et physiques**

Les *Essais archéologiques, historiques et physiques sur les environs du Havre* se présentent sous la forme d'un volume imprimé de 64 pages au format in-octavo, dont le titre reflète fidèlement le programme de l'ouvrage. Après cinq pages qui détaillent ses intentions et sur lesquelles nous reviendrons, l'auteur porte un regard critique sur les historiens de la fondation du Havre qui l'ont précédé en confrontant méthodiquement leurs affirmations aux archives écrites et aux vestiges archéologiques, pointant leurs incohérences et soumettant leurs thèses à un feu roulant de critiques. Pinel s'inscrit donc bel et bien dans une démarche historique véritablement scientifique en ce qu'elle est confrontée aux preuves matérielles des faits annoncés et qu'il y a une réelle volonté de s'extraire du mythe et du merveilleux. La région havraise est ainsi explorée méthodiquement en étudiant successivement la ville du Havre de Grace, le Chef de Caux (ou Pointe de Caux), Saint-Denis Chef de Caux (ou Sainte-Adresse), La Petite Eure (ou Les Neiges), Harfleur et Gravelle. Il s'intéresse et s'appuie tout autant sur l'archéologie que sur la géologie pour élucider les mystères du peuplement de l'estuaire de la Seine aux rivages si changeants. Le tout est pourvu d'un appareil de notes érudites et circonstanciées auxquelles s'ajoute un tableau des prix des marchandises et denrées à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il n'en cite d'ailleurs pas la source, se contentant de préciser qu'il s'agit d'un registre daté de 1482 à 1491. Cependant, nous connaissons l'origine de ce document par la copie qu'en a faite Guillaume Antoine Sery dans son *Spicilège*<sup>1623</sup>, lequel stipule que ces données lui ont été communiquées par Pinel et qu'elles proviennent des archives des comptes de la ville d'Harfleur.

Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une histoire factuelle du Havre stricto sensu mais plutôt d'une étude historique, archéologique et géologique visant à éclaircir les circonstances et les conditions des origines du peuplement du site du Havre et de son arrière-pays, antérieurement et au moment de la fondation de la ville et du port en 1516. Sa démarche consiste à repérer les zones de peuplement et d'activité portuaire marchande et militaire dans les archives administratives et les anciennes chroniques et à étudier les vestiges de construction encore visibles sur le terrain. Pour ces raisons, ce document méthodique et méticuleux présente à nos yeux le grand intérêt de donner un état détaillé de la rive nord de l'estuaire de la Seine avant l'agrandissement de la ville et du port et surtout avant l'industrialisation du site et son complet bouleversement.

---

<sup>1623</sup> SERY, *op. cit.*

Les intentions qu'affiche l'auteur dès son introduction sont riches d'enseignement quant à l'esprit qui préside à ses travaux. En particulier, il définit sa propre conception de l'histoire et de son rôle en évoquant clairement la problématique de la mémoire et de l'identité locale. C'est en effet par ces lignes qu'il introduit son ouvrage :

**« Il n'est point sur la terre, je ne dirai pas de ville, mais même de village qui ne cherche à ennoblir son existence par quelques traditions qui l'offrent comme le théâtre d'événements peu ordinaires ; si l'histoire n'en a point fait le lieu de naissance de quelque héros, [...] alors ce sera par le modeste récit de faits miraculeux [...] que ses habitans se recommanderont à l'attention des étrangers, et voudront sortir de cette nullité humiliante qui blesse l'amour propre dans ses plus tendres affections, l'amour de la patrie. C'est à ce sentiment inné que l'on doit tant de chroniques mensongères [...]. **Quoi que ce sentiment d'affection qui m'attache au sol où j'ai vécu, m'inspire le désir de communiquer aux autres quelque intérêt pour ma patrie, je me garderai bien de vouloir l'exciter autrement que par des faits avérés, puisés dans l'histoire ; j'écarterai tout ce qui paraîtra improbable et extraordinaire ; le merveilleux est presque toujours le mensonge, parce que la vérité des temps antiques comme la vérité des temps modernes, en offrant toujours des hommes avec leurs passions, a toujours offert les mêmes résultats ; ce qui ne peut point exister, n'exista jamais.** »<sup>1624</sup>**

L'auteur brosse ensuite en quelques lignes le cadre géographique qui vit naître et grandir Le Havre. Évoquant les ombres des villes et des ports disparus longtemps avant sa fondation, il précise le rôle qu'il attribue à la science historique :

« Si les traces de ces villes sont effacées comme celles des hommes [...], la science réclame leurs anciens ressouvenirs, pour lier le passé avec les temps modernes, et restituer à l'histoire les pages que l'ignorance arracha de ses fastes. »<sup>1625</sup>

Tout n'est-il pas dit en ces quelques lignes ? Le besoin d'identité lié à un lieu et à une histoire ; le besoin de mémoire et de profondeur historique ; le lien social créé par la mémoire et la tradition ; l'attachement sensible et affectif au lieu qui vous a vu grandir... Mais cette mémoire et cette identité, sentiments louables et nécessaires aux individus comme aux communautés, doivent reposer sur une histoire scientifique, sur des faits avérés et vérifiés, loin des défaillances et des passions humaines, loin du mythe, du merveilleux, en un mot de l'irrationnel. Nous reconnaissons dans ce texte écrit sur ses vieux jours par un homme chargé de l'expérience d'une longue vie, les traits du jeune Pinel déclamant des stances qui défendent le théâtre et l'art contre le fanatisme religieux ou se faisant l'avocat de l'emblématique *Barbier de Séville* du grand Beaumarchais. L'homme est posé, réfléchi, nuancé, ennemi des extrêmes et des passions irrationnelles. L'histoire est indispensable à l'humanité et son étude doit être soumise à la raison par le truchement de la science pour plus d'efficacité dans la recherche et l'établissement de la vérité. Cette opinion est

<sup>1624</sup> *Essais, op. cit.*, p. 3 et 4. C'est nous qui soulignons.

<sup>1625</sup> *Ibid.*, p. 4 et 5.

confortée par sa conclusion dans laquelle on voit poindre à nouveau sa conception du rôle de l'historien et de témoin de son époque, mais pas seulement :

« Il n'appartiendra qu'à la postérité de nos arrières-neveux, d'apprécier nos systèmes, nos commentaires et nos critiques. Bornons-nous à décrire ce que nous voyons et ce qui s'est passé depuis quelques siècles seulement [...].

Grâces soient rendues à ces pieux cénobites qui [...] nous ont conservé et transmis les chefs-d'œuvre littéraires de l'antiquité, et des observations parmi lesquelles on peut démêler des vérités [...]; on doit recourir avec confiance aux compilations de ces moines [...] parce qu'ils ne pouvaient avoir l'intention ni la maladresse d'induire en erreur leurs contemporains, sur des faits purement historiques ; la postérité en dira-t-elle autant de nous ? »<sup>1626</sup>

N'est-ce pas là en effet un bel hommage rendu aux passeurs de la mémoire ?

### 6.3. Un homme adapté à la nouvelle donne sociale et culturelle du début du XIX<sup>e</sup> siècle

Né en 1752, formé et mûri intellectuellement à l'apogée du Siècle des Lumières, Louis Augustin Pinel écrit ses *Essais* sous la Restauration. Il aura donc vécu une rupture culturelle avec la Révolution. Son œuvre historique s'inscrit-elle dans son siècle ? Et dans quel siècle ? Le XVIII<sup>e</sup> ou le XIX<sup>e</sup> ? Les larges extraits cités ci-dessus nous permettent en tout état de cause d'affirmer que notre héros fut un pur produit du Siècle des Lumières. Selon Philippe Tétart<sup>1627</sup> en effet,

« l'histoire de ce siècle est une passerelle entre une conception encore figée dans l'art de « narrer l'histoire » et une approche résolument progressiste du « faire de l'histoire » qui annonce les bouleversements du XIX<sup>e</sup> siècle ».

Temps d'ouverture au monde et de laïcisation des esprits dont l'évolution est aiguillonnée par les Encyclopédistes<sup>1628</sup>, le XVIII<sup>e</sup> siècle fait cohabiter les anciens cadres mentaux hérités du Moyen Âge avec de nouvelles valeurs et de nouveaux modes de vie qui procèdent de la désacralisation du religieux et d'une réhabilitation de l'Homme et de son existence terrestre. Ce phénomène nous paraît parfaitement illustré par l'épisode des deux poèmes composés par Pinel en 1782 dans lesquels il compare et oppose le fanatisme du prédicateur devant une foule « imbécille » et le rôle supérieur dévolu au Théâtre, à ses yeux bien plus utile au progrès de l'humanité. Le scandale qui s'ensuivit et la rétractation publique et poétique à laquelle il dut se résoudre ne sont-ils pas un exemple vivant de la persistance de cet ancien cadre mental évoqué par Philippe Tétart ?

---

<sup>1626</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>1627</sup> Philippe TÉTART, *Petite histoire des historiens*, Paris, A. Colin, 1998, coll. Synthèse, série Histoire, p. 44.

<sup>1628</sup> Une aventure intellectuelle qui dure de 1752 à 1772, soit exactement durant les vingt premières années de la vie de Pinel.

Cette évolution mentale et intellectuelle modifie peu à peu le ton et les perspectives de l'histoire pour amener à l'avènement du concept de « *providence raisonnée* »<sup>1629</sup> et au rejet des croyances, de la crédulité et du providentialisme chrétien. L'idéal du bonheur terrestre se substitue peu à peu au salut et influe par conséquent sur la réflexion historique par la confiance qu'il induit dans la primauté de la raison et de l'expérience et par la foi qui se fait jour en une humanité en constant perfectionnement. Ce concept de providence laïcisée né de la rencontre de l'histoire et de la philosophie fait de l'histoire une science humaine pourvue d'un rôle philosophique et social.

Clairement inscrit dans ce mouvement, Pinel s'écarte de la tradition historique littéraire érudite qui consistait à faire de l'histoire-récit sans s'interroger sur son sens. Cependant, notre auteur ne compte pas non plus parmi ces historiens pour lesquels l'histoire revêt un trait « *symptomatique de l'affleurement d'une pensée pré-révolutionnaire aspirant à l'éradication des soumissions religieuses et politiques* »<sup>1630</sup>. Il en est même très loin si l'on en juge par son parcours social et politique. En fait, Pinel semble plutôt se situer à mi-chemin entre ces deux tendances, en modéré qu'il paraît être. L'approche philosophique qu'il expose dans le préambule à ses *Essais* montre bien qu'il est convaincu que l'histoire est susceptible de contribuer à l'enrichissement intellectuel et moral de l'humanité, s'inscrivant ainsi dans un mouvement de savants-penseurs qui voient l'histoire comme un sujet social et politique qui permet de comprendre le monde, puis d'influencer l'avenir de l'humanité :

« [Cette histoire philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle] se fait contre les « antiquaires » car son but n'est pas de compiler les événements ni d'accumuler des documents, mais de chercher des explications rationnelles aux événements du présent, de proposer une réflexion sur le futur, d'offrir aux hommes de maîtriser leur destin en les guidant à travers la connaissance (au sens plein) du passé. »<sup>1631</sup>

Selon Philippe Tétart, au lendemain de la Révolution, dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, « *les passions littéraires et politiques l'emportent sur les prétentions scientifiques* »<sup>1632</sup>. En effet, l'histoire devient un genre très prisé mais dominé par le « génie » littéraire des historiens romantiques qui s'attaquent en même temps à la question de la Révolution et à celle des origines de la société moderne dans une démarche qui répond à une attente de vulgarisation chez les élites. Mais cette vulgarisation est d'essence littéraire et s'opère au détriment de la démarche scientifique et rationnelle en recourant à la poésie, à l'intuition et à l'imagination. Les figures les plus célèbres

---

<sup>1629</sup> Philippe TÉTART, *op. cit.* auquel nous empruntons de même les quelques lignes suivantes.

<sup>1630</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>1631</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>1632</sup> *Ibid.*, p. 50.

de ce mouvement sont François René de Chateaubriand<sup>1633</sup> et Augustin Thierry<sup>1634</sup> en France, et Walter Scott en Écosse<sup>1635</sup>. L'autre mouvement historique se veut le partisan d'une histoire politisée, que ce soit au profit du courant libéral<sup>1636</sup> ou du courant républicain<sup>1637</sup>, mais le recours à la littérature et le combat politique prennent tout autant le pas sur la démarche scientifique. Il faudra attendre la seconde moitié du siècle avec les historiens français Numa Denis Fustel de Coulanges ou allemand Léopold Von Ranke<sup>1638</sup> pour retrouver cette démarche faite d'impartialité, de méthode et de soumission au document.

Louis Augustin Pinel est-il pour autant un homme du XVIII<sup>e</sup> siècle égaré au début du XIX<sup>e</sup>, en complet décalage culturel et intellectuel avec son temps ? Sa désignation comme commissaire-enquêteur au sein de la Commission départementale des Antiquités par le préfet du département de la Seine-Inférieure en décembre 1821 montre bien au contraire qu'il s'inscrit tout à fait dans la politique culturelle et patrimoniale du gouvernement et du Conseil général, de même que ses préoccupations scientifiques rejoignent exactement celles de la communauté scientifique contemporaine représentée par l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. C'est en effet sur les rapports de cette dernière que le gouvernement avait décidé de créer une Commission nationale des Antiquités. Rappelons à ce propos que les écrits de Pinel reflètent très nettement ses préoccupations archéologiques puisque celles-ci constituent l'essentiel de ses *Essais archéologiques, historiques et physiques sur les environs du Havre*. Par ailleurs, dans ces mêmes *Essais*, évoquant les fouilles qu'il a menées dans et autour de la chapelle de Notre-Dame des Neiges<sup>1639</sup>, Pinel mentionne une date précise, 1790, qui nous montre bien que son vif intérêt pour cette nouvelle science annexe de l'histoire n'est certes pas un effet de la mode savante et érudite alors en vogue au moment de la publication de son ouvrage en 1824<sup>1640</sup>. Tous ces faits sont donc en cohérence avec le portrait intellectuel d'un homme tout à fait adapté à son époque, et ce d'autant plus que Pinel s'est lui-même positionné sans ambiguïté par rapport à une histoire soumise à une imagination littéraire trop fertile qui ne peut que perdre de vue l'observation scientifique et

---

<sup>1633</sup> 1768-1848.

<sup>1634</sup> 1795-1856.

<sup>1635</sup> 1771-1832. Voir Philippe TÉTART, *op. cit.*, p. 50. Nous verrons très bientôt ce que Pinel pense de cet auteur quand il touche à l'histoire.

<sup>1636</sup> C'est-à-dire partisans d'une monarchie parlementaire, comme Louis Adolphe Thiers (1797-1877) ou François Guizot (1787-1874).

<sup>1637</sup> Parmi lesquels Lamartine (1790-1869), Edgar Quinet (1803-1875) et Louis Blanc (1811-1882) ; mais ce courant est actif à partir de 1830, et surtout 1848, tandis que les Libéraux le sont dès 1814-1823, avec l'*Histoire de la Révolution* de Thiers.

<sup>1638</sup> Numa Denis Fustel de Coulanges (1830-1889) et Léopold Von Ranke (1795-1886) furent dans leurs pays respectifs comme en Europe les hérauts de la science historique. Voir à cet égard les notices biographiques très complètes qui leur sont consacrées dans l'encyclopédie en ligne *Wikipedia* : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Numa\\_Denis\\_Fustel\\_de\\_Coulanges](http://fr.wikipedia.org/wiki/Numa_Denis_Fustel_de_Coulanges) ; et [http://fr.wikipedia.org/wiki/Leopold\\_von\\_Ranke](http://fr.wikipedia.org/wiki/Leopold_von_Ranke) .

<sup>1639</sup> *Essais*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>1640</sup> Guy VERRON, « Le goût de l'histoire et le développement des recherches érudites en Normandie au début du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Recueil d'études offert à Gabriel Désert, Cahier des Annales de Normandie*, n°24, 1992, p. 33-42.

rationnelle. C'est ainsi que dans ses *Essais*<sup>1641</sup>, il écrit à propos de la difficulté d'écrire l'histoire de l'ancienne ville de Leure faute de traces écrites et archéologiques tangibles :

« Que dire de plus de cette ville de l'Eure, de son antiquité, [...] quand le brouillard le plus épais couvre ses ruines et ne laisse apercevoir [...] que des chimères que l'imagination peut embellir [...]. Un antiquaire tel que celui de Walter Scott<sup>1642</sup>, qui apercevait un camp romain et son pretorium dans un repaire de mandians, eût sans doute découvert dans une motte isolée, nommée de tems immémorial la Butte aux Sarrasins<sup>1643</sup>, le lieu de l'entrevue du roi Lothaire avec le duc Richard, après le traité de paix qu'ils signèrent et qui fut suivi de la conversion des Normands. [...] Il n'eût pas manqué d'appuyer cette découverte d'une citation du moine de Jumièges, dans son *Histoire des Normands* [...]. »

L'ironie est patente. Contrairement à Augustin Thierry qui voyait en Walter Scott un grand auteur d'histoire digne d'admiration<sup>1644</sup>, Pinel le remet indirectement à sa place d'excellent romancier, lui déniait par là-même, à lui comme à son « *antiquaire* », une quelconque compétence scientifique en matière d'histoire.

Enfin, Pinel ne sombre pas non plus dans le travers de la passion politique car, bien qu'il ait souffert de la Révolution et qu'il soit monarchiste, cela n'affecte en rien sa lecture de l'histoire. Ne conclut-il pas son préambule par cette phrase :

« Étranger à ces utiles et précieuses discussions<sup>1645</sup>, je ne parcourrai que des débris et des ruines ; j'abandonne le présent, je ne cherche que ce qui n'est plus. »

Certes, on pourrait lui objecter que dans la mesure où le sujet d'étude qu'il se choisit librement n'est pas immédiatement contemporain, comme le serait une histoire des événements révolutionnaires, il est naturellement peu sujet à polémique. Mais la proposition peut s'inverser : qui nous dit qu'il ne s'est pas lancé dans ce travail précisément pour échapper à une science historique devenue l'objet de passions littéraires et un enjeu politique tant national que local ?

Ainsi donc, Louis Augustin Pinel fut un citoyen privilégié du Havre, héritier de trois générations qui avaient travaillé à leur ascension sociale en misant sur le négoce maritime havrais en pleine expansion au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Né au milieu du siècle, notre bourgeois de robe est un pur produit des Lumières qui saura parfaitement s'adapter sur tous les plans aux bouleversements sociaux, politiques, économiques et culturels des périodes révolutionnaire et

---

<sup>1641</sup> *Essais, op. cit.*, p. 20. L'orthographe originale est strictement respectée.

<sup>1642</sup> Pinel cite *L'Antiquaire*, roman historique publié en anglais pour la première fois en 1816 ; la première traduction française parut en 1835. Pinel a donc lu le texte original.

<sup>1643</sup> Lieu-dit de la plaine de l'Eure aujourd'hui disparu sous la zone industrialo-portuaire.

<sup>1644</sup> Selon Augustin Thierry, Walter Scott était « *le plus grand maître qu'il y ait jamais eu en matière de divination historique* ». Cité in *Journal de la France et des Français : Chronologie politique, culturelle et religieuse de Clovis à 2000*, Paris, Gallimard, 2001, année 1825, encart intitulé « Le récit historique », p. 1438-1439.

<sup>1645</sup> Pinel fait allusion aux discussions sur les événements contemporains et l'avenir du Havre.

napoléonienne. Véritable pionnier de l'archéologie havraise et vraisemblablement un des premiers adeptes de l'histoire véritablement scientifique détachée tant de l'histoire-récit de l'Ancien Régime que des passions littéraires romantiques et politiques de la Restauration, Pinel ne travailla au passage de la mémoire havraise qu'au soir de sa vie en l'associant délibérément dans ses motivations à la quête de l'identité locale, une identité clairement maritime et négociante mais où ne pointent plus les dimensions anglophobes, ultra-catholiques et anti-protestantes. La qualité de son travail fait regretter à l'historien du Havre que ses papiers personnels aient disparu, et suggère la réédition d'un texte qui n'existe plus qu'en un seul exemplaire dans les collections publiques. Il dresse en effet un tableau archéologique de la région havraise d'une rare précision et d'une grande fiabilité juste à la veille des grands bouleversements de l'ère industrielle.

## **7. Le poids de l'identité traditionnelle havraise au lendemain de la Révolution chez Augustin Prosper Legros et Jean-Baptiste Lecomte**

### **7.1. Augustin Prosper Legros : « Rien compris, tout oublié ! »**

Augustin Prosper Legros est né au Havre le 5 avril 1791<sup>1646</sup> du second mariage en 1780 de son père Marin Legros (1757-1815) avec Aimée Victoire Rose Deschamps née en 1758. La première épouse de ce dernier se nommait Jeanne Catherine Acher (1749-1779), était la fille d'un maître plâtrier et était décédée sans lui donner d'enfant<sup>1647</sup>. Ces actes nous apprennent que Marin Legros est natif de Montivilliers et qu'il exerce au Havre la profession de marchand mercier depuis 1771. Sa seconde épouse y tient quant à elle un commerce de draperie<sup>1648</sup>. Parmi les témoins de cette union, on remarque un marchand boucher, un horloger, ainsi qu'un certain Jean-Baptiste Lemonnier, premier huissier au Bailliage du Havre et cousin de l'épousée.

Augustin Prosper est le sixième enfant d'une fratrie de huit enfants, tous devenus adultes. Nous ignorons tout de ses deux soeurs<sup>1649</sup> mais les professions exercées par ses cinq frères sont assez significatives de l'ascension sociale de cette famille de la bourgeoisie urbaine moyenne<sup>1650</sup>. Marin Antoine, né en 1782, est successivement recensé comme commis de négociant au Havre, puis comme négociant à l'île Bourbon à partir de 1815 ; Armand Désiré, né en 1784, commence sa

---

<sup>1646</sup> AMH, GG 159, BMI, ND, 1791. Baptême le lendemain 6 avril. Il se prénomme bien Augustin et non Auguste comme il est parfois écrit chez les biobibliographes.

<sup>1647</sup> Premier mariage au Havre ND le 11 mars 1777 (AMH, GG 145) ; décédée le 29 mai 1779.

<sup>1648</sup> AMH, GG 148, BMI, ND, 1780, le 4 mars.

<sup>1649</sup> Aimée Catherine (née en 1781) et Marie Flore (née en 1795) sont vivantes en 1818.

<sup>1650</sup> AMH, FM, F1.4, 5, 6 bis, 7, 8, 9, 12 et 13. Recensements de la population respectivement en 1804, 1808, 1815, 1818, 1820, 1823, 1828 et 1831.

carrière au Havre comme son frère aîné et la poursuit comme garçon drapier à Rouen, commis et enfin rentier dans sa ville natale ; Stanislas Alexandre, né en 1788, n'est jamais mentionné, probablement parce qu'il demeure dans une autre ville ; Louis Auguste, né en 1789, débute comme employé d'administration, poursuit comme secrétaire de marine avant de s'établir comme arpenteur-géomètre ; enfin, Benjamin Victor commence comme chirurgien puis est mentionné comme médecin et enfin docteur en médecine. Et lorsque le père de famille Marin meurt en 1815, il exerce toujours la profession de marchand mercier<sup>1651</sup>.

Qu'en est-il d'Augustin Prosper ? Nous ignorons tout de sa formation intellectuelle mais il est fort probable qu'il fréquenta le Collège du Havre. Il ne dut pas briller particulièrement sans quoi l'abbé Anthiaume n'eût pas manqué d'en tirer gloire pour l'établissement qu'il chérissait tant. Quoi qu'il en soit, il s'agit vraisemblablement d'une formation classique puisqu'on le retrouve dans la profession de clerc de notaire au recensement de 1818<sup>1652</sup>, commis – probablement aux écritures – en 1823, aide-géomètre en 1828<sup>1653</sup>, secrétaire du colonel de la Garde nationale en 1831, et enfin « *propriétaire* » à sa mort en 1832<sup>1654</sup>. La correspondance qu'il échange avec le maire du Havre en mai 1825 à l'occasion du don qu'il fait à la Ville d'un exemplaire de la *Carte topographique et statistique de l'arrondissement du Havre* qu'il vient de réaliser, montre qu'il exerce à cette époque la profession d'arpenteur<sup>1655</sup>.

On le voit, une destinée somme toute assez brève au sein d'une famille de la moyenne bourgeoisie urbaine malgré tout plutôt bénéficiaire des retombées sociales des bouleversements révolutionnaires. Augustin Prosper semble avoir cherché à s'extraire de sa condition en prenant la plume et en recourant à la littérature avec plus ou moins de réussite. C'est en tout cas ce que le lecteur pourrait comprendre à travers le commentaire que fait de ses écrits Jérôme Balthazar Levée dans sa notice biographique sur Legros, parue de son vivant en 1828<sup>1656</sup> :

« Legros (Augustin-Prosper) [...] annonça de bonne heure beaucoup de goût pour l'étude. M. Legros a déjà donné plusieurs garanties honorables de son talent. Il a publié la *Description du Havre* [...], parue en 1825. Il contient des recherches morales et historiques sur les habitants, le port et les principaux établissements de cette ville, avec une notice sur les personnages célèbres qui y sont nés [...]. Quand il peint le caractère et les habitudes de ses compatriotes, et particulièrement de la classe des négociants, il s'exprime avec autant de sagesse que d'impartialité, surtout en parlant de l'influence salutaire que le goût du commerce, en se répandant chez beaucoup d'hommes, a produit sur la destinée des nations. Cette partie de son ouvrage se fait lire avec intérêt. Il en est de même du

<sup>1651</sup> AMH, FM, E 80. Décès, Le Havre, 1815 (le 6 janvier).

<sup>1652</sup> AMH, FM, F1.7. Il avait été signalé comme aspirant en 1815, probablement lors de son service militaire dans la marine.

<sup>1653</sup> Il devait vraisemblablement assister son frère Louis Auguste, le géomètre.

<sup>1654</sup> AMH, FM, E 97.1. Acte de décès du 6 juin 1832 ; il est mort la veille dans sa 42<sup>e</sup> année.

<sup>1655</sup> AMH, FM, R2.3.5. Lettres des 27 mai et 4 juin 1825.

<sup>1656</sup> Dans sa *Biographie ou Galerie historique des Hommes célèbres du Havre*, Paris, Le Havre, 1828, p. 71-73. C'est nous qui soulignons.

chapitre VI, sur les marins et les pêcheurs. [...]. **L'habitude d'écrire rendra son style encore plus sévère, sans qu'il perde rien de son amabilité.**

Le second ouvrage de M. Legros est intitulé : *Précis historique sur la ville du Havre, depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à Charles X* [...], 1826. C'est un abrégé des annales de notre ville, utile aux habitants du Havre et aux étrangers.[...]. **Si l'auteur attache quelque prix à nos conseils, il n'hésitera pas de marcher avec assurance dans la carrière que M. Morlent parcourt en même temps que lui** ; il en sera récompensé par l'affection de ses concitoyens, et doit compter sur des succès. »

Voici une bien étrange notice biographique où le biographe imprime publiquement les conseils d'un ancien pour l'encourager à se lancer dans une carrière littéraire havraise en prenant d'ailleurs pour exemple un Joseph Morlent, jeune douanier arrivé dans la ville six ans auparavant et déjà auteur de plusieurs ouvrages à succès<sup>1657</sup>. Nous voyons clairement un Levée de trente ans son aîné tapoter paternellement sur l'épaule de Legros et prendre un ton professoral pour lui dire : « Tu peux mieux faire, travaille ! » Pour être tout à fait juste il nous faut cependant convenir avec Charles Vesque<sup>1658</sup> que Legros est en fait le premier « *littérateur* » havrais à être parvenu à publier une histoire de la ville depuis celle de Jacques Olivier Pleuvry composée en 1765 et 1769 et rééditée jusqu'en pleine Révolution en 1796<sup>1659</sup>. La belle tentative de *Biographie de la ville du Havre de Grâce* de Jacques Augustin Gaillard, qui était d'une toute autre ampleur que les œuvres de Legros comme nous le verrons, venait d'échouer bien près du but puisque ce dernier était décédé en 1825 sans parvenir à la publier. Seul un avant-goût de son travail put être imprimé et diffusé dans les *Almanachs* de Stanislas Faure, et encore cela fut-il aussi interrompu<sup>1660</sup>. Quant à Louis Augustin Pinel, il fit bien paraître un ouvrage en 1824 mais ses *Essais archéologiques, historiques et physiques sur la région du Havre* n'étaient pas, comme le montre ce titre explicite, à proprement parler un livre traitant spécifiquement de l'histoire de la ville. Les ouvrages de Levée sont des galeries de portraits ou biographies havraises, et Morlent, s'il touche à l'histoire, n'a pas encore composé et d'ailleurs ne composera pas d'ouvrage à proprement parler historique. Legros est donc à sa façon un pionnier puisqu'il faudra en effet attendre les années 1860 à 1880 avec l'œuvre historique d'Alexis Guislain Lemâle et surtout la magistrale *Histoire de la Ville du Havre et de son ancien gouvernement* de Borély. Mais si ce mérite lui revient incontestablement, quelle histoire écrit-il et à qui la destine-t-il ? Et quelle place prend-elle dans son œuvre ?

Legros a laissé beaucoup de ses papiers à la Bibliothèque municipale du Havre, papiers qui laissent entrevoir une œuvre littéraire variée touchant au théâtre et à la fiction romanesque<sup>1661</sup> ; à

---

<sup>1657</sup> Voir partie consacrée à J. Morlent.

<sup>1658</sup> Charles VESQUE, *Notice sur quelques enfants du Havre* [...], Le Havre, Albert Mignot, 1867, p. 50-51, notice sur la « Rue de la Caserne ».

<sup>1659</sup> Voir partie consacrée à Jacques Olivier Pleuvry.

<sup>1660</sup> Et ses papiers furent dispersés et presque totalement perdus. Voir partie consacrée à J. A. Gaillard.

<sup>1661</sup> BMH, Ms 280, 288 à 310, 485 et 747.

la poésie<sup>1662</sup> ; aux écrits du for privé notamment avec des journaux intimes brossant au jour le jour son portrait et ses états d'âme sur les plans « *physique* », « *moral* » et « *intellectuel* »<sup>1663</sup> ; au journal de voyage<sup>1664</sup> ; à la biographie dont une consacrée à Jérôme Balthazar Levée, indice supplémentaire d'une proximité avec cet auteur<sup>1665</sup> ; et enfin au genre du guide touristique et *pittoresque* si couru à l'époque, genre dans lequel excellait depuis 1822 Joseph Morlent<sup>1666</sup>. Soulignons en particulier son *Manuel de l'étranger au Havre, dans les environs et sur les deux rives de la Seine* fort de 128 feuillets soit 256 pages et daté de 1829<sup>1667</sup>. Celui-ci présente une courte histoire du Havre, une galerie de « *biographies des hommes célèbres du Havre* » puis les édifices, monuments, rues et places, quais et entrepôts de la ville et du port sans oublier les cimetières, les bains publics, le parc aux huîtres et même les cercles littéraires. Puis il vagabonde vers Ingouville, l'hôpital, Sanvic, Sainte-Adresse et les phares de la Hève, les rives de la Seine, L'Eure, Gravelle, Harfleur, Orcher, Honfleur ; et enfin remonte la vallée de la Seine de châteaux en abbayes, de villes en villages jusqu'à Rouen. Toutes ces notices présentent des annotations datées d'entre décembre 1829 et décembre 1830. Nous nous trouvons manifestement devant un projet de guide touristique quasiment prêt à être imprimé. Le Manuscrit 359 intitulé *Le Havre*, fort de 12 feuillets soit 24 pages, se présente comme une notice historique sur Le Havre. Une datation assez fine peut être établie par un certain nombre d'informations livrées, dont le fait que Charles X règne encore<sup>1668</sup> et qu'il signale le décès de Jérôme Balthazar Levée le 12 septembre 1828<sup>1669</sup>. Ce texte a donc été rédigé entre ces deux dates. Comparaison faite, il s'agit exactement de l'ébauche de la notice historique destinée à s'insérer dans le projet précédent.

Ce projet d'ouvrage est en fait une déclinaison plus « régionale » de la *Description du Havre* qu'il avait fait paraître à Paris en 1825<sup>1670</sup>. Son sous-titre est un véritable programme : « *Recherches morales et historiques sur les habitants, le port et les principaux établissements de cette ville, avec une notice sur les personnages célèbres qui y sont nés* », qui montre bien que son objet est Le Havre. Son propos ne sort de la ville qu'à la page 222 et ne dépasse Orcher pour partir vers Rouen que dans les cinq toutes dernières pages. Une préface relativement insipide souligne l'intérêt de la description d'« *un port de mer devenu la plus importante place commerciale de France* » et insiste sur la prouesse littéraire que représente un ouvrage de cette nature. Son

<sup>1662</sup> BMH, Ms 984.

<sup>1663</sup> BMH, Ms 311 à 313 rédigés de 1812 à 1826.

<sup>1664</sup> BMH, Ms 372 à 374, entre Le Havre et Paris.

<sup>1665</sup> BMH, Ms 340 (Martin Luther) et Ms 377 (Jérôme Balthazar Levée) ; ce dernier manuscrit a malheureusement disparu depuis plusieurs années. Il ne nous est donc pas possible de connaître la nature exacte de leurs relations.

<sup>1666</sup> BMH, Ms 375 et 376.

<sup>1667</sup> BMH, Ms 375.

<sup>1668</sup> Charles X abdiquera le 2 août 1830.

<sup>1669</sup> BMH, Ms 359, f° 9 v°.

<sup>1670</sup> Chez Fournier-Favreux, 259 p. Il est curieusement signé « *A. P. L..... du Havre* » (BMH, N 1386).

chapitre consacré à son histoire ne comporte que quelques pages, se contentant de souligner le rôle de sentinelle maritime du port du Havre contre les Anglais et bien sûr de place de commerce maritime international. Son chapitre consacré aux hommes célèbres suggère qu'il s'est inspiré de l'abbé Pleuvry, quoiqu'il qualifiât le style de ce dernier de « médiocre » ; de Michel Joseph II Dubocage de Bléville qui selon son expression « *écrivit de forts bons mémoires historiques sur Le Havre [...]. La diction en est pure, et ils sont remplis de détails instructifs* »<sup>1671</sup> ; et des biographies de l'abbé Guillaume Anfray qu'il porte aux nues. Et d'ajouter ces mots :

« Il faut consulter la *Biographie ou Galerie historique des hommes célèbres du Havre*, par M<sup>r</sup> J. B. Levée, un volume in-8°, Paris, 1823. Cet ouvrage, composé par un patriote très instruit, est écrit avec un sincère attachement au pays natal ; il mérite d'être lu par tout homme de goût »<sup>1672</sup>.

Les « *contemporains remarquables et qui honorent Le Havre* » énumérés dans son chapitre V se résument à Casimir Delavigne et Ancelot auxquels s'ajoute un seul personnage :

« Je ne dois point omettre au nombre des contemporains qui honorent Le Havre, M<sup>r</sup> Levée, auquel la France doit plusieurs traductions d'auteurs latins, faites avec un rare mérite, et quelques ouvrages littéraires très estimables »<sup>1673</sup>.

Cette réciprocité entre Legros et Levée par publications interposées de 1825 à 1829 serait-elle l'indice d'une proximité intellectuelle remontant à l'université ? Levée n'écrit-il pas en 1828 que Legros « *annonça de bonne heure beaucoup de goût pour l'étude* » ? La lecture du chapitre XIX consacré au Collège du Havre montre à l'évidence que Legros y fit ses études primaires. En effet, dès le second paragraphe, il passe de la narration descriptive à la relation de souvenirs à la première personne : « *Combien de souvenirs aimables ce nom de collègue rappelle ! [...] Alors un charme inexprimable s'étendait sur toutes nos pensées, sur toutes nos actions [...]* »<sup>1674</sup>. Et de continuer ainsi durant trois pages. Compte tenu de son profil, nous l'avons dit, il dut logiquement poursuivre dès 1807 des études littéraires au Lycée puis à l'Université de Caen. Or Levée, nous le savons, fut muté comme professeur de rhétorique au Lycée et à la faculté de lettres de Caen en 1810 et y exerça jusqu'à sa mise en retraite forcée en 1814. Il est donc fort probable que Legros fût soit un élève, soit plus vraisemblablement un étudiant du professeur Levée dans ces années-là, ce qui expliquerait en outre l'admiration sans borne qu'il exprime vis-à-vis de l'exceptionnel traducteur du *Théâtre des Latins*. Mais tout cela n'est que conjectures et rien ne

<sup>1671</sup> A. P. Legros, *Description du Havre*, p. 22.

<sup>1672</sup> A. P. Legros, *op. cit.*, p. 23-24.

<sup>1673</sup> A. P. Legros, *Ibidem*, p. 27. J. B. Levée a effectivement traduit intégralement le *Théâtre des Latins* ainsi que l'oeuvre complète de Cicéron, traductions qui sont encore de nos jours prisées et publiées. Il fut aussi dramaturge, mais avec un bien moindre succès d'estime.

<sup>1674</sup> A. P. Legros, *Description du Havre*, p. 98-100.

vient étayer cette hypothèse de façon probante comme dans le cas des relations complexes entre le général Rouelle et Levée<sup>1675</sup>.

Revenons à la *Description du Havre* qui emprunte les mêmes sentiers que le manuscrit de 1829 quoiqu'en plus détaillé et en y ajoutant des anecdotes historiques sur des événements maritimes, des bombardements de la ville, la fête traditionnelle dite de la Scie d'Harfleur, les entrées royales, la foire Saint-Michel, etc. Ce texte, pour finir, sera amplement repris par Alexis Guislain Lemâle et Charles Gustave Roessler dans le monumental *Havre d'Autrefois* qu'ils publieront en 1883, comme un témoignage des mœurs et de l'état de la cité soixante ans plus tôt, sous la Restauration<sup>1676</sup>.

En 1826, Legros publie un ouvrage dédié à l'histoire de la ville sous le titre *Précis historique sur la ville du Havre depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à Charles X*<sup>1677</sup>. Avant de considérer son programme, son ton et son propos, il ne semble pas inutile de reprendre ici intégralement sa préface tant elle est différente de la chose insignifiante de sa *Description du Havre* ». La voici<sup>1678</sup> :

« Le public sera peut-être surpris de voir publier ce nouvel écrit, quand déjà plusieurs ouvrages recommandables ont paru sur Le Havre. Sans prétendre m'ériger en censeur des productions des devanciers, je ferai observer toutefois qu'aucune d'elles ne remplit le but de celle-ci. En donnant le plus brièvement possible les annales de la ville de François I<sup>er</sup>, je me suis flatté d'être utile aux habitants du Havre et aux étrangers qui, chaque année, y viennent avec tant d'empressement.

Cet opuscule ne renferme point de recherches géologiques ni statistiques ; parce que pour intéresser, elles ont besoin d'heureux développemens.

Si le plan tracé eût permis de parler des personnages célèbres nés au Havre, avec quel plaisir j'eusse énuméré leurs titres de gloire dans la littérature, dans les sciences, dans les arts ! J'aurais redit les fictions romanesques des Scudéri, les spirituels écrits de Madame de Lafayette, les sublimes études de Bernardin de Saint-Pierre, les admirables *Messéniennes* de M. Casimir Delavigne, et les belles poésies de M. Ancelot ; sans cependant oublier les estimables travaux du savant bénédictin Letournois, de l'habile hydrographe d'Après de Manneville, du laborieux naturaliste Dicquemare, des historiens Dubocage de Bléville, Pleuvri et M. Levée ; du sculpteur Beauvallet et du bienfaisant abbé Anfray. En rappelant des noms inscrits honorablement dans les fastes français, un noble orgueil se fût emparé de moi ; je me serais félicité d'avoir à entretenir mes lecteurs des sujets d'illustration qu'une cité, jeune encore, offre à la patrie.

Le Havre appelle vivement l'attention des nationaux et des étrangers. Son heureuse situation à l'embouchure d'un fleuve constamment navigable, ses faciles relations avec la métropole et les villes maritimes du globe, semblent tendre à en faire une des cités les plus commerçantes de la terre. Que de graves érudits jettent un regard dédaigneux sur ces annales, et leur préfèrent celles de villes dont la création remonte à une haute antiquité, on conçoit que l'amour de la science puisse égayer à ce point ; mais les hommes véritablement patriotes ne croient point indigne de leurs méditations l'histoire d'un port de mer moderne, qui, par les accroissements progressifs de son commerce, exerce une puissante influence sur les prospérités de notre pays. »

---

<sup>1675</sup> Pour tout cela, voir la partie consacrée à Levée.

<sup>1676</sup> *Le Havre d'Autrefois*, notices intitulées « *La rue de Paris en 1822* », « *La jetée du Nord en 1825* », « *Le théâtre et la place Louis XVI en 1823* », et enfin « *La Chaussée d'Ingouville en 1822* ».

<sup>1677</sup> Au Havre chez A. Thouret, Imp. du Commerce, VIII + 40 p. (BMH, N 1351). Cet exemplaire montre un envoi manuscrit en 2<sup>e</sup> page de couverture adressé à Jean-Baptiste Eyriès.

<sup>1678</sup> *Précis historique sur la ville du Havre depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à Charles X*, *op. cit.*, p. V-VIII.

Tout son programme est là : tout mettre en œuvre pour persuader aux Havrais et à ses visiteurs français et étrangers, Anglais surtout, que Le Havre porte une identité bien spécifique fondée certes sur le commerce maritime et son apport à la prospérité du royaume, mais également sur son histoire qui l'a toujours vue dressée comme une sentinelle au péril de la mer chargée de protéger la France de l'intérieur et surtout sa capitale contre... les Anglais.

Le corps du *Précis historique* est organisé chronologiquement *règne par règne*. Il s'inscrit donc dans la tradition historiographique havraise initiée en 1594 par Guillaume de Marceilles et confortée par l'atelier Laignel / Le Véziel / Gasquerel / Biot, sous la forme d'*Annales*. Legros ne prétend nullement écrire l'histoire de la ville, il emploie bel et bien ce terme d'*Annales*. Une lecture attentive du texte montre que pour la période des origines au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'est directement inspiré, en les abrégant, des *Antiquitez du Havre de Grace*. Il ne mentionne cependant aucune source explicitement, quelle qu'elle soit, et l'allusion qu'il y fait dans sa préface suggère comme dans sa *Description du Hâvre* qu'il a largement puisé dans Dubocage de Bléville et Pleuvry. Il ne semble pas connaître Guillaume de Marceilles, mais il est vrai que Joseph Morlent ne fera sortir ce texte de l'ombre que 21 ans plus tard et 15 ans après la mort de Legros.

Plusieurs traits dominent dans ces *Annales* écrites pour convaincre, et donc peu adeptes de la nuance et sans doute adaptées au goût d'un temps revenu à l'absolutisme royal d'un Charles X<sup>1679</sup> frère de Louis XVI. Le premier trait dominant et traversant tout l'ouvrage, c'est un panégyrique de la monarchie française et du lien sacré qui existe entre les rois et Le Havre, ville royale. Louis XIV est toujours le Bien-Aimé<sup>1680</sup> et Louis XVI est fatalement « *infortuné* »<sup>1681</sup>. Le second trait se caractérise par les nombreuses incidentes partisans anti-protestantes qui ponctuent la relation de l'histoire havraise de commentaires péjoratifs pour les « *calvinistes* », « *religionnaires* » ou « *sectaires* » qui ont la trahison facile et qui profanent le lien sacré évoqué plus haut<sup>1682</sup>. Remarquons que ce sont là des termes anciens, relevant d'un univers mental bien antérieur à la loi de tolérance édictée par Louis XVI en 1787. Cette ancienneté ou plus exactement cette permanence de la tradition catholique dans l'exécration fait corps avec la Ligue pour qualifier le gouverneur ligueur Brancas de Villars passé à Henri IV avec armes, bagages et Le Havre en 1594 : « *En 1596, écrit-il, le déloyal Villars [fut] assassiné par les Espagnols pour avoir trahi le parti de la ligue* »<sup>1683</sup>.

La Révolution de 1789 est ainsi qualifiée<sup>1684</sup> « *d'une des plus épouvantables révolutions qui se*

<sup>1679</sup> Il est monté sur le trône l'année précédente pour succéder à son autre frère Louis XVIII.

<sup>1680</sup> *Précis historique, op. cit.*, p. 19 : « *Pendant le siècle à jamais célèbre de Louis XIV [...]* ».

<sup>1681</sup> *Ibidem*, p. 25.

<sup>1682</sup> *Ibid.*, p. 12 et 15-16.

<sup>1683</sup> *Ibid.*, p. 17. Brancas de Villars fut exécuté par les Espagnols au siège de Doullens (Picardie) en 1595 et non en 1596.

<sup>1684</sup> *Ibid.*, p. 27-28.

soient fait sentir sur la terre » et de « temps de troubles et de délire ». Le jugement sur l'Empire est plus nuancé, sans doute parce qu'il représenta un pouvoir fort favorable au commerce mais l'état de guerre permanent avec l'Angleterre fit que « les dix années de l'empire de Napoléon, si mémorables pour l'armée française, se composèrent de jours calamiteux pour Le Havre »<sup>1685</sup>. Cet avis réservé sur l'Empire, toujours préférable à l'anarchie des années révolutionnaires, était assez partagé au Havre<sup>1686</sup> ; et il prend probablement sa source chez Legros dans sa proximité avec Levée, ami très proche et même d'enfance du général et baron d'Empire Pierre Michel Rouelle sur lequel, curieusement, l'auteur ne tarit pas d'éloges, le qualifiant d'« émule de la valeur », « toujours intrépide et courageux qui aujourd'hui jouit de l'estime de ses compatriotes »<sup>1687</sup>. Rappelons ici que Levée fut précisément soupçonné par ses concitoyens d'avoir publié en 1828 une seconde édition de ses *Biographies havraises* uniquement pour valoriser Rouelle, et ce sur les fonds de ce dernier. Nous avons eu l'occasion de démontrer à quel point ces soupçons étaient justifiés, et que les enjeux de ce travail historique allaient au-delà du partage des connaissances<sup>1688</sup>. Nous en avons semble-t-il un écho ici, deux ans avant la publication en question ; mais le projet devait être en train de se former.

Comme certains témoins oculaires qui ont pris la plume à cette époque, et nous pensons explicitement à Jacques Augustin Gaillard, Legros exprime dans son *Précis historique* les joies immenses suscitées par la Restauration de Louis XVIII puis par l'avènement de Charles X. Il y a là vraisemblablement une part de conviction politique mais n'écartons pas l'hypothèse d'un calcul pour se conformer à l'esprit politique du retour à l'absolutisme royal, celui dont les libéraux disaient qu'il n'avait « rien compris et tout oublié » :

« Il serait impossible d'exprimer l'enthousiasme que fit naître, au Havre, la publication de l'avènement de Louis XVIII au trône, et de la déchéance de Napoléon »<sup>1689</sup>.

Un Louis XVIII qualifié d'« immortel auteur de la Charte »<sup>1690</sup>. Il conclut son ouvrage par cette appréciation sur le règne de Charles X :

« Charles X voit se réaliser les flatteuses espérances conçues sous celui de Louis XVIII. Le Havre n'a jamais été plus florissant ; les doux fruits de la paix y sont recueillis par toutes les classes. Les nations de la terre y échangent leurs produits avec les nôtres ; elles arrivent sur notre sol comme dans une autre patrie, et contribuent à y répandre la prospérité et l'abondance [...].

C'est ainsi que, par la haute protection du Gouvernement et le zèle des administrateurs, des

---

<sup>1685</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>1686</sup> Voir à cet égard les passeurs de la mémoire Jean-Baptiste Denis Lesueur et Pierre Philippe Urbain Thomas.

<sup>1687</sup> *Précis historique, op. cit.*, p. 28-29.

<sup>1688</sup> Voir partie consacrée à Levée et Rouelle. Ce dernier survivra d'une année à Legros.

<sup>1689</sup> *Précis historique, op. cit.*, p. 32.

<sup>1690</sup> *Ibid.*, p. 33.

améliorations successives s'opèrent au Havre. Tout fait présager à cette cité une brillante ère de prospérités. Puisse la continuation d'une bienfaisante paix rendre permanent cet heureux état de choses ! »<sup>1691</sup>.

Il apparaît par conséquent clairement que ce texte est destiné tant aux Havrais qu'aux visiteurs et étrangers pour affirmer haut et fort une identité urbaine et portuaire singulière faite de maritime, tant pour la guerre que pour le commerce, de négoce, de catholicisme bien trempé, d'anti-protestantisme et de fidélité sacrée due au roi (ou au pouvoir central impérial). C'est aussi la manifestation d'une affirmation du Havre comme sentinelle postée au péril de la mer pour défendre Paris, le royaume et le roi contre le péril anglais et pour enrichir la nation. Ce qui est remarquable dans l'œuvre d'Augustin Prosper Legros, c'est cet effort pour faire le pont par-dessus les formidables bouleversements révolutionnaires et ancrer la mémoire et l'identité havraises dans une tradition remontant à plus d'un siècle, appuyée sur les travaux d'Anfray et de Levée mais aussi et surtout sur ceux de Pleuvry, Dubocage de Bléville et les *Antiquitez du Havre de Grace* dont d'ailleurs la copie la plus récente date de... 1821<sup>1692</sup>.

## ***7.2. Jean-Baptiste Lecomte (1819-1880), l'héritier de Jean-Baptiste de Clieu : de l'histoire ecclésiastique à l'identité urbaine***

L'abbé Lecomte n'a curieusement inspiré à notre connaissance aucune notice biographique alors qu'il fit au Havre et à Rouen une carrière ecclésiastique remarquable et qu'il se fit largement connaître comme érudit au plan régional. Notons d'emblée que Lecomte partage quelques points communs avec son grand prédécesseur l'abbé Jean-Baptiste de Clieu (1629-1719), curé du Havre de 1669 à sa mort, des points communs qui pour être apparemment anecdotiques ont peut-être joué un rôle non négligeable dans l'affirmation de sa double vocation d'ecclésiastique et d'érudit.

Il naquit en effet le 12 janvier 1819 à Derchigny, aujourd'hui commune de Derchigny-Grandcourt, dans l'arrondissement de Dieppe<sup>1693</sup>, et ancien fief nominal de la famille De Clieu. Coïncidence, exactement un siècle plus tôt mourait au Havre Jean-Baptiste de Clieu, 150 ans plus tôt il entra en possession de sa cure havraise, et enfin il naissait à Dieppe 190 ans auparavant. Les De Clieu possédaient avant la Révolution un château dans ce village de Derchigny et Mathieu IV, le neveu de l'abbé de Clieu qui fut Intendant de la Marine au Havre dans

---

<sup>1691</sup> *Ibid.*, p. 34-35.

<sup>1692</sup> Voir à cet égard l'atelier Laignel et Compagnie.

<sup>1693</sup> Médiathèque municipale Jean-Renoir de Dieppe, archives de l'état civil, registres des naissances de l'année 1819. Nous remercions Madame E. Gueho, responsable des Fonds Ancien et Local, pour ces informations.

la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, porta personnellement ce nom de Derchigny<sup>1694</sup>. En outre, bien que nous ignorions tout des circonstances qui présidèrent au choix de son unique nom de baptême – chose bien inhabituelle, soulignons-le – nous ne pouvons nous empêcher de faire rétrospectivement le rapprochement avec celui de l'abbé de Clieu. Ce qui pourrait expliquer cette proximité entre la cure de Derchigny, ses seigneurs et Jean-Baptiste de Clieu, c'est que la cure de la paroisse Saint-Mathieu – principal nom de baptême usité par les De Clieu - , après avoir longtemps appartenu au roi, passa à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle sous la dépendance des seigneurs du lieu qui en conservèrent la jouissance jusqu'en 1790<sup>1695</sup>. Il semble vraisemblable qu'en 1819, sous la Restauration, certains réflexes vieux d'une génération aient repris le dessus et que Jean-Baptiste Lecomte, probablement éduqué par le curé de la paroisse pour être destiné à l'état ecclésiastique, ait été nourri très jeune par la littérature théologique de De Clieu. Le contexte s'y prêtait d'autant plus que l'Église cherchait dans ces années post-révolutionnaires à reconquérir les âmes tout comme De Clieu luttait à son époque pour la Contre-Réforme catholique. Ces aspects militants et traditionnalistes, pour ne pas dire réactionnaires, sont fréquents et très apparents dans son ouvrage consacré notamment à Jean-Baptiste de Clieu qu'il publia en 1851 sous le titre *Messire de Clieu, les églises et le clergé du Havre* comme nous l'avons vu lorsque nous avons étudié ce dernier.

Quoi qu'il en soit, l'acte de naissance de Jean-Baptiste Lecomte précise seulement qu'il est « *le fils de Jean Jacques Le Comte et de Marie Victoire Lagnel, propriétaires dans cette commune* » sans même qu'y soit portée la mention légale relative à la légitimité de cette naissance. Nous ignorons également tout ou presque de son enfance, de sa jeunesse et de sa formation intellectuelle si ce n'est qu'il se passionna très tôt pour l'histoire et l'archéologie puisqu'il effectua ses premières fouilles dans les environs de son village dès 1830 alors qu'il n'était âgé que de onze ans<sup>1696</sup>. Il fit probablement ses études à Rouen puis fut ordonné prêtre le 10 juin 1843<sup>1697</sup>. Nommé vicaire à l'église Saint-François du Havre en 1849, il y restera jusqu'en 1863, date à laquelle il sera muté à Rouen pour assurer la fonction d'aumônier du Lycée. Il y finira sa carrière comme professeur de morale à la faculté de théologie et achèvera sa vie dans cette ville le 20 décembre 1880<sup>1698</sup>.

L'abbé Lecomte, nous l'avons signalé, montra très tôt sa passion pour l'histoire et l'archéologie, et il collabora à plusieurs reprises avec l'abbé Cochet qui était son aîné de quelques

---

<sup>1694</sup> Voir partie consacrée à Jean-Baptiste de Clieu.

<sup>1695</sup> Information donnée par la mairie de Derchigny-Graincourt.

<sup>1696</sup> David RAILLOT, *Promenade historique à Derchigny-Graincourt ou l'histoire d'un village haut-normand*, Derchigny-Graincourt, D. Raillot, 2002, p. 191.

<sup>1697</sup> D. Raillot, *op. cit.*, p. 191.

<sup>1698</sup> Philippe MANNEVILLE, « L'abbé Lecomte et les journaux normands », in *Bulletin de liaison du Centre Havrais de Recherche Historique*, n°83, novembre 2009, p. 21-24 ; et A. LECHEVALIER, *Bio-bibliographie des écrivains de l'arrondissement du Havre*, SHED, 1902-1903, p. 110.

années seulement. Né en effet en 1812 à Sanvic, commune suburbaine aujourd'hui intégrée au Havre, cet archéologue renommé avait été ordonné prêtre en 1836 après des études théologiques au grand séminaire de Rouen. Nommé vicaire au Havre la même année, puis à Dieppe en 1840, et enfin aumônier du Collège royal de Rouen en 1842, il publia ses études monumentales sur les *Églises de l'arrondissement du Havre* en 1844-1846 puis de Dieppe en 1845-1850. Sa *Galerie dieppoise, Hommes célèbres de cette ville* publiée dans cette ville en 1862 comprenait notamment une biographie de Jean-Baptiste de Clieu signée par Lecomte. Nous ne détaillerons pas plus avant les travaux et la bibliographie scientifiques de ce savant abbé archéologue<sup>1699</sup> puisqu'il ne se consacra jamais à l'histoire du Havre à proprement parler et qu'il ne figure pas parmi nos passeurs de la mémoire havraise. Cependant, il n'est pas sans intérêt de constater la proximité intellectuelle, sociale, générationnelle et même géographique de ces deux ecclésiastiques érudits qui semblent avoir fréquenté les mêmes établissements et partagé les mêmes passions. Rappelons enfin que l'abbé Cochet et Joseph Morlent étaient suffisamment proches pour que ce dernier osât le qualifier de « *bon ami* » dans une lettre adressée au maire du Havre en 1856 à propos de fouilles archéologiques qu'il menait alors et qui donnèrent lieu par la suite à un enrichissement notable des collections du musée-bibliothèque<sup>1700</sup>.

Revenons à l'abbé Lecomte devenu Havrais en 1849 et lancé sur les traces de Jean-Baptiste de Clieu. Le Centre Havrais de Recherche Historique conserve depuis la dernière guerre un recueil de *Mélanges* qui provient précisément de Lecomte et qui devait se trouver auparavant dans les archives de la paroisse Saint-François<sup>1701</sup>. Repéré et décrit récemment par l'historien Philippe Manneville, il apparaît qu'il s'agit d'un porte-feuilles constitué par l'intéressé pour collecter et conserver par devers lui les 169 articles parus dans la presse locale<sup>1702</sup>, soit de son propre fait soit écrits par d'autres à propos de sa production, durant les quatorze années de son séjour havrais, d'avril 1849 à mai 1862. 115 de ces articles sont de sa main, un nombre somme toute considérable dont la plupart fut publiée dans la presse havraise. Parmi ceux-ci, 98 sont signés et font apparaître, selon le sujet abordé, son statut, son état ou son appartenance à une société savante. Il ressort de ceci une première information, à savoir que Lecomte était membre de la Société Havraise d'Études Diverses, nous y reviendrons, mais aussi de la très sélective Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure (à compter du 30 août 1860), de la Société des Antiquaires de

<sup>1699</sup> Voir à cet égard le *Dictionnaire biographique illustré de la Seine-Inférieure*, Paris, Flammarion, Néauber & C<sup>ie</sup>, vers 1909, p. 216-218 ; sa nécrologie par Charles Gustave Roessler qui le côtoya à la SHED et à la Commission départementale des Antiquités in *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, années 1874-1875, p. 420-425 ; sa biographie détaillée in N. N. Oursel, *Nouvelle biographie normande*, Paris, Picard, 1886, p. 198-201, et in A. Lechevalier, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, SHED, 1901, p. 69.

<sup>1700</sup> AMH, FM, R2.6.2.

<sup>1701</sup> Philippe MANNEVILLE, « L'abbé Lecomte et les journaux normands », in *Bulletin de liaison du Centre Havrais de Recherche Historique*, n°83, novembre 2009, p. 21.

<sup>1702</sup> Au Havre, à Graville, Dieppe, Honfleur, Bayeux, Bolbec, Fécamp et Rouen.

Normandie et enfin de la Société Française d'Archéologie. Parmi les articles concernant l'abbé Lecomte, il en est une vingtaine qui ont trait à la parution en 1851 de son ouvrage *Messire de Clieu, les églises et le clergé du Havre* dont de très longs qui durent être répartis sur plusieurs livraisons. Ces articles furent rédigés soit par l'abbé Cochet dans la presse havraise, gravillaise et dieppoise, soit par Joseph Morlent dans sa propre *Revue du Havre*. Les articles de la main même de Lecomte peuvent être répartis, toujours selon Philippe Manneville, en six catégories :

- 1°. des extraits de ses ouvrages, à commencer par *Messire de Clieu, les églises et le clergé du Havre*, et singulièrement son « *Discours historique préliminaire* » sur lequel nous reviendrons ;
- 2°. des articles sur les conciles de la province ecclésiastique de Rouen au cours du Moyen Âge ;
- 3°. des articles concernant l'abbé Cochet, son père<sup>1703</sup>, mais aussi et surtout ses fouilles archéologiques dans la région ;
- 4°. des articles à caractère historique ou archéologique à propos de l'Église mais aussi d'épisodes de l'histoire havraise, de personnages illustres, d'édifices : l'église Notre-Dame, la Tour François I<sup>er</sup>, le frère Constance et l'adduction d'eau potable, le bombardement de la ville en 1694, le passage d'un ambassadeur siamois au Havre en 1684, la procession du Saint-Sacrement en 1696, l'abbé Dubois pendant la Terreur, un tremblement de terre, etc...
- 5°. des notes d'actualité religieuse havraise ;
- 6°. des notes d'actualité religieuse régionale.

L'analyse de cet exceptionnel document démontre l'extraordinaire production écrite de Lecomte dans la presse locale durant ses années havraises, souligne son impact sur le lectorat de cette même presse, indique ses points d'intérêt, montre qu'il attache beaucoup d'importance à la diffusion la plus large possible des connaissances historiques locales et enfin confirme sa proximité, au moins sur le plan intellectuel avec son confrère l'abbé Cochet et avec Joseph Morlent, le polygraphe et historiographe du Havre.

Lecomte fut un membre assidu de la Société Havraise d'Études Diverses durant deux décennies, de 1858 à 1878 ; membre résident durant son vicariat à Saint-François de 1858 à 1863 puis membre correspondant en raison de son installation à Rouen cette année-là. Il y publia plusieurs contributions relatives à l'histoire havraise de 1858 à 1862 et continuera à y prononcer des conférences jusqu'en 1867<sup>1704</sup>. Mais son oeuvre maîtresse parut dès 1851 sous le titre complexe

---

<sup>1703</sup> Le père de Désiré Benoît Cochet était gardien d'une batterie côtière au Havre et fut décoré de la Légion d'honneur en 1851.

<sup>1704</sup> *Société Havraise d'Études Diverses : Commémoration du Centenaire de sa fondation, 1833-1933*, Le Havre, Imp. du

de *Messire de Clieu, les églises et le clergé du Havre (1516-1851)*. Imprimé à Dieppe, chez Émile Delevoye, le livre, est-il précisé en page de titre, « se vend au profit de l'Église de Saint-Vincent-de-Paul, au Havre chez tous les libraires, à Paris [... et] à Rouen ». L'auteur se présente comme vicaire de Saint-François, membre de la Société des Antiquaires de Normandie et de la « Société Française, de Caen » qui désigne sans doute la Société Française d'Archéologie. Une lettre à l'abbé Beaupel, curé de Saint-Vincent-de-Paul, est placée en exergue. Lecomte lui annonce que les profits de la vente de cet ouvrage viendront abonder le trésor de la toute nouvelle paroisse pour contribuer à bâtir cette nouvelle église. Une annonce qui se fait en des termes explicites, se plaçant d'emblée dans la tradition et dans le passage de la mémoire et l'écriture de l'histoire pour bâtir l'avenir du Havre :

« Ne ferais-je qu'ajouter quelques pierres à Saint-Vincent-de-Paul que je me tiendrais très-heureux ; j'aurais atteint un double but, les églises du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1705</sup> vivraient avec leurs mémoires et leurs traditions dans la postérité, et leur histoire<sup>1706</sup> aurait ajouté quelques deniers aux généreuses souscriptions et aux pieuses libéralités de nos concitoyens pour l'achèvement de l'église romane du XIX<sup>e</sup> siècle. [...] ».

S'ensuit un avant-propos qui éclaire à la fois la genèse de son projet, sa réalisation, ses sources, sa méthode et les raisons du choix d'un plan quelque peu complexe. Nous l'écoutons car tout est dit<sup>1707</sup> :

« Je ne ferai point de préface, mais je dois quelques explications dans un avant-propos. En 1848, M<sup>r</sup> l'abbé Bénard, alors curé de Saint-François<sup>1708</sup>, me remit un volume dépareillé des oeuvres de J.-B. de Clieu, curé du Hâvre en 1669. Je venais alors de publier la biographie du célèbre capitaine De Clieu, mon compatriote, qui eut l'honneur d'implanter le café aux Antilles, vers 1720, et qui se distingua au bombardement du Hâvre, en 1759<sup>1709</sup>. Je reçus avec reconnaissance et parcourus avec intérêt ce livre, écrit en latin et intitulé *Novi Orbis Apocalypsis Systhema*, j'y remarquai des détails curieux et des anecdotes inédites, concernant l'histoire de notre ville. Je savais que mon pays avait donné au Hâvre un curé du nom de De Clieu, mais j'ignorais qu'il fût auteur [...] ».

Cette première partie confirme l'étroite filiation spirituelle - et presque féodale, serions-nous tenté d'écrire - entre Jean-Baptiste de Clieu et Jean-Baptiste Lecomte. En revanche, ses propos contredisent notre hypothèse exprimée plus haut comme quoi l'abbé Lecomte eût pu

---

Havre-Éclair, 1933, p. 422-423 et 435.

<sup>1705</sup> Il évoque bien sûr les églises et paroisses havraises de Notre-Dame et de Saint-François ainsi que celle de Saint-Michel d'Ingouville.

<sup>1706</sup> C'est Lecomte qui souligne.

<sup>1707</sup> J.-B. Lecomte, *op. cit.*, p. 3-4.

<sup>1708</sup> Jean-Baptiste Bénard (1794-1873), ancien curé de Saint-François, devient curé de Notre-Dame précisément en 1848 (AMH, Fonds Legoy, 517 W 9, Hommes d'église, fiche Bénard ; et Fonds Notre-Dame, 4 Z, *Souvenirs divers* de l'abbé Bénard, 1831-1868.

<sup>1709</sup> Gabriel de Clieu (1687-1774), sujet en effet de son article intitulé « Le Capitaine de Clieu ou Le Premier pied de café aux Antilles », in *Revue de Rouen*, 1848, p. 720-730.

être imprégné dès son plus jeune âge de la théologie oratorienne de l'ancien curé du Havre.

Poursuivons :

« Je fis aussitôt des recherches, et j'eus la satisfaction de découvrir à la bibliothèque publique de la ville deux beaux exemplaires en 8 volumes de l'*Apocalypsis*. Ces livres n'avaient pas été feuilletés dans ce siècle. Ils me furent obligeamment prêtés pour faire mes recherches ; j'ai étudié l'ouvrage et j'en ai extrait tous les documents se rattachant soit à la vie ou à la famille de l'auteur, soit aux églises et à la ville du Hâvre-de-Grâce [...] ».

Une remarque en incidente. Le choix dans le titre de l'ouvrage et dans ce passage de donner à la ville son nom ancien antérieur à la Révolution n'est sans doute pas anodin ; il symbolise vraisemblablement à ses yeux le retour ou le maintien de l'antique tradition. Laissons-le poursuivre son raisonnement :

« L'ensemble des faits m'a paru mériter une notice, et j'ai esquissé la vie de messire De Clieu, comme curé et comme auteur. J'ai pensé que ce travail, tout imparfait qu'il fût, intéresserait mes concitoyens. Le dépouillement des archives du Trésor<sup>1710</sup>, pour les cinquante années du ministère pastoral du savant curé, m'avait conduit à retrouver des noms et des événements tout-à-fait oubliés. Je résolus d'agrandir mon plan et de donner avec la notice sur messire De Clieu l'histoire aussi complète que possible des églises et du clergé du Hâvre [...]. »

Voilà donc pourquoi la première partie de son ouvrage si disparate comporte en premier lieu une *Notice sur Messire De Clieu* forte de 62 pages, puis est suivie d'une *Monographie des églises de Notre-Dame et de Saint-François du Hâvre* qui occupe les cinq sixièmes de l'ouvrage<sup>1711</sup>.

« J'ai pu réaliser cette idée et j'offre au public le premier livre traitant amplement des faits ecclésiologiques de la cité. Puisse-t-il être favorablement accueilli par ceux qui aiment les saintes traditions, les pieux souvenirs de la famille et l'honneur de leur pays. Ce recueil de notes chronologiques laisse bien à désirer, mais ce sont de précieux matériaux pour élaborer un jour, sur une plus grande échelle, l'histoire ecclésiastique de la ville du Hâvre-de-Grâce [...] ».

Lecomte évoque ici clairement la nécessité du passage de la mémoire et de l'écriture de l'histoire. Certes, c'est bien davantage l'histoire ecclésiastique que l'histoire urbaine qui le meut mais elle est largement sous-jacente et la ville du Havre n'est jamais bien loin comme nous l'allons voir :

« En attendant, je m'estime heureux de publier ce livre et je le présente aux habitants de cette ville comme un témoignage de haute estime et de bien sincère affection. Je dois des remerciements à MM. les curés du Hâvre, qui m'ont ouvert avec bienveillance les chartriers des églises, à l'administration municipale, qui me facilita l'entrée du greffe et de l'état-civil en 1848, à M. l'abbé Cochet et à M. l'abbé Malais, enfants de la cité, qui ont bien voulu mettre à mon service leurs souvenirs et leur concours le plus empressé, à M. Albert Delarbre, qui a bien voulu m'aider dans mes recherches et me

<sup>1710</sup> Autrement dit les archives de l'administration de la paroisse de Notre-Dame.

<sup>1711</sup> J.-B. Lecomte, *op. cit.*, respectivement p. 5-66 et p. 67-295.

communiquer des papiers de famille où j'ai puisé d'utiles renseignements. Je n'étais pas enfant du Havre, j'étais étranger à son histoire et à ses traditions, et ma bien juste reconnaissance est acquise aux personnes qui m'ont éclairé de leurs souvenirs ».

Histoire, traditions, souvenirs revivifiés par les archives communales, paroissiales et familiales, et par les témoignages écrits des hommes de jadis, à commencer par ceux laissés dans son oeuvre théologique, tel un jeu de piste, par l'austère Jean-Baptiste de Clieu. Notons au passage la mention de la famille Delarbre, ancienne famille de notables armateurs et négociants établie au Havre au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui était notamment apparentée aux Sery et qui avait compté parmi les siens plusieurs magistrats municipaux du Havre et de Sainte-Adresse. Ce n'est pas la première irruption d'Albert Delarbre dans le champ de la mémoire écrite havraise par le truchement de ses « *papiers de famille* » puisqu'il avait déjà été signalé comme le propriétaire du manuscrit original des *Observations faites de ce qui s'est passé dans l'hôtel de ville* de Charles Jérôme Tesnier, son ancêtre, manuscrit qu'il avait communiqué à son cousin Guillaume Antoine Sery dans les années 1820-1830 et qui était encore en sa possession en 1865 selon Alphonse Martin<sup>1712</sup>. Tous les ingrédients du passage de la mémoire havraise sont réunis par delà les presque deux siècles qui séparent les « *compatriotes* » de Derchigny tels deux maillons d'une chaîne unie en l'occurrence par leur condition d'ecclésiastiques. Et c'est bien Lecomte qui permet enfin en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle de transmettre le témoignage en latin de De Clieu dont personne ne connaissait plus l'existence et dont la compréhension, il faut bien le dire, devenait de plus en plus problématique, pour ne pas dire véritablement confidentielle, aux yeux des nouvelles générations.

Nous ne nous attarderons pas sur la *Notice sur Messire De Clieu* qui fait l'objet d'une analyse détaillée dans la partie consacrée à ce passeur de la mémoire havraise, afin de nous concentrer sur sa *Monographie des églises de Notre-Dame et de Saint-François du Havre*. Ce qui frappe tout d'abord, c'est la présence d'un *Discours historique préliminaire* fort d'une douzaine de pages très denses<sup>1713</sup>, un discours que l'abbé Lecomte prit soin de publier concomitamment dans le *Journal de Gravelle* paru les 18 et 22 mai 1851<sup>1714</sup>. Ce simple fait ne fait que souligner à quel point l'auteur y attachait d'importance :

« Je vais écrire l'histoire des églises et du clergé de la ville du Havre-de-Grâce [...]. [Nées avec la ville, celles-ci] ont conservé leurs archives et leurs traditions ; mais ces archives [...] finissent par s'altérer et se détruire, ces traditions jadis religieusement conservées, s'effacent et se perdent au sein d'une population mixte, qui ne fait guère que passer sur notre sol, et qui, tout absorbée dans les intérêts commerciaux, demeure étrangère et indifférente aux gloires de la patrie »<sup>1715</sup>.

<sup>1712</sup> Voir parties consacrées à Charles Jérôme Tesnier et à Guillaume Antoine Sery.

<sup>1713</sup> J.-B. Lecomte, *op. cit.*, p. 69-80.

<sup>1714</sup> Philippe MANNEVILLE, « L'abbé Lecomte et les journaux normands », in *Bulletin de liaison du Centre Havrais de Recherche Historique*, n°83, novembre 2009, p. 23, § 1.

<sup>1715</sup> J.-B. Lecomte, *op. cit.*, p. 69.

On ne saurait mieux dire pour situer les enjeux. La mémoire écrite se perd, la mémoire orale est fragile et les traditions anciennes s'effacent dans une population sans cesse mouvante et renouvelée qui n'a aucune racine havraise et qui se désintéresse de la question. Autrement dit, l'antique identité havraise façonnée par plus de trois siècles de traditions, par les usages, par la pratique religieuse et par les écrits de nos prédécesseurs est sur le point de se dissoudre, de véritablement disparaître et les vraies valeurs morales s'effacent avec elle. C'est un combat identitaire aux fortes résonnances politiques. L'abbé Pleuvry, historien havrais et ecclésiastique antérieur à la Révolution auquel il eût pu se raccrocher, ne s'est guère préoccupé de la mémoire religieuse du Havre et pour cause puisqu'il ne vivait pas dans une époque de lutte. Il lui faut donc revenir à une église de combat et qui mieux que l'abbé de Clieu et ses écrits pouvait répondre à son appel. Il faut donc mobiliser cet ancien soldat du Christ pour revenir à la société perdue dont il rêve, une société faite de morale rigoriste, de traditions, d'omnipotence religieuse et ecclésiastique. Fort de ces convictions et sûr de son allié, Lecomte s'est attelé à la tâche sur la base des archives paroissiales.

La première caractéristique identitaire havraise qu'il énonce avec force, c'est l'importance fondamentale du rôle joué par la religion catholique dès les origines de la ville au point d'affirmer qu' « *il est bien peu de villes où la religion fut en honneur autant qu'au Hâvre-de-Grâce* »<sup>1716</sup>. Et de reprendre à son compte la légende colportée depuis... l'abbé de Clieu sur l'existence d'une chapelle Notre-Dame de Grâce bien antérieure à la fondation du port et de la ville, chapelle qui leur aurait laissé son nom. Lecomte s'inscrit ici clairement dans l'héritage idéologique de De Clieu en cherchant à développer le culte marial et en donnant de la consistance et de l'écho à la légende d'une ville et d'un port bâtis au péril de la mer sous la protection de la Vierge Marie, quoi qu'en dise par ailleurs l'étymologie.

Vient logiquement ensuite l'évocation des troubles pendant les guerres de religion, une « *époque de désastreuse mémoire* » pendant laquelle « *l'hérésie de Calvin ravage les villes et les campagnes* » ; « *l'église naissante du Hâvre-de-Grâce aura ses jours d'épreuves et de persécutions ; elle sera visitée par la tribulation, déchirée par les sectaires, ravagée par le fer et le feu des ennemis de la France* »<sup>1717</sup>. Ces morceaux choisis montrent au moins une chose, c'est que la science de « *l'ecclésiologie* » pratiquée et vantée par l'abbé Lecomte est une science farouchement anti-protestante qui n'hésite pas à recourir aux virulentes accusations de trahison à la religion, à Dieu, au roi et la France, tous arguments déjà développés par son modèle De Clieu durant ses

---

<sup>1716</sup> *Ibidem*, p. 71.

<sup>1717</sup> *Ibidem*, p. 72.

cinquante ans de sacerdoce et qui ne visent qu'à exclure les « *religionnaires* » de la communauté des habitants et à construire et préserver l'identité urbaine havraise sans eux.

Puis c'est la célébration du retour à la paix qui permet en priorité de bâtir ces « *temples saints qui nous protègent* », les églises de Notre-Dame, bien sûr, et de Saint-François, patron du fondateur du Havre. Couvents, monastères, hôpital, communauté de prêtres ou séminaire de Saint-Charles, tous ces « *pieux établissements* » se préoccupent de la population. Et « *corporations, confréries, charités, pieuses associations de toutes sortes, voilà le lien qui unissait fraternellement tous les Hâvrais de ce siècle* »<sup>1718</sup>. En un mot comme en mille, il ne peut exister au Havre de société urbaine et de communauté d'habitants que par les institutions encadrées par l'Église catholique et inspirées par la religion catholique. Cette dimension est dans son esprit essentielle, intrinsèque à l'identité havraise. Cette véritable réponse politique aux trois révolutions de 1789, 1830 et 1848 est suivie d'un discours empreint de nostalgie et de religiosité pour une société havraise d'Ancien Régime pétrie de dévotion et d'obéissance. Le constat affligé que dresse le bon abbé Lecomte sur l'état de déliquescence morale de la société havraise ressemble à s'y méprendre à celui que faisait l'abbé de Clieu en arrivant au Havre en 1669. la célébration de la mémoire des ecclésiastiques et des églises havraises doit permettre de revenir à ce paradis perdu depuis la grande Révolution, paradis délicieusement anti-protestant et ultra-catholique. Et si Le Havre a une identité maritime, c'est certes pour son rôle essentiel dans le commerce ou la guerre sur mer mais aussi pour l'envoi de nombreux missionnaires à travers le monde.

On le voit, cette histoire ecclésiastique havraise est également un prétexte à une propagande catholique réactionnaire qui tente de résister à une évolution du monde, du pays et de la ville poussant vers la laïcisation de la société. Lecomte essaie donc d'actionner le levier de l'ancienne identité urbaine ultra-catholique et royaliste qui reste dans les anciens écrits et dans la « *mémoire des vieillards* » pour convaincre cette ville à la population si mouvante et aux traditions sans cesse renouvelées, cette ville devenue à ses yeux quasiment amnésique, de se remémorer les temps heureux d'avant la Révolution. Il est curieux de voir à quel point le discours a évolué lorsque l'on compare celui du *Précis historique* de Legros écrit en 1825, sûr de ses opinions réactionnaires dans un contexte de restauration en force de l'absolutisme royal, et celui de cet ouvrage au discours presque pathétique publié au lendemain de la Révolution de 1848, à l'image de cette conclusion en forme de question vitale<sup>1719</sup> :

« Aujourd'hui, que les événements et les choses se succèdent avec une incroyable rapidité, que la vie du plus grand nombre se trouve absorbée dans les prévisions de l'avenir, j'ai cru être utile à mon

---

<sup>1718</sup> *Ibidem*, p. 74-75.

<sup>1719</sup> *Ibidem*, p. 80.

pays en rappelant les gloires de son passé et les vies de dévouement et de foi de ses plus illustres citoyens. Les anciens proposaient les vertus de leurs grands hommes à l'admiration de la postérité, pourquoi les chrétiens ne célébreraient-ils pas les noms bénis des martyrs<sup>1720</sup> et des confesseurs ? »

Cet homme sent poindre la fin d'une époque mais il sent également que ses efforts sont vains. Il a beau agiter une mémoire et surtout une certaine identité propres à la ville, celles-ci ne parlent manifestement plus aux Havrais qu'indifférent depuis belle lurette en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle la haine de l'Anglais et du Parpaillot. De surcroît, Le Havre n'a plus de fonctions portuaires militaires depuis déjà une génération<sup>1721</sup>. Le négoce maritime est devenu l'unique objet du port et la ville s'industrialise à marche forcée. La sentinelle catholique fidèle à son roi, au péril de la mer, luttant contre l'Anglais et le maudit Huguenot n'est plus qu'une icône pâlie, désuète, abandonnée au fond du temple poussiéreux et un peu moisi de l'abbé Lecomte.

Quelques années s'écoulèrent avant que Lecomte ne revînt à l'histoire du Havre, et ce par l'intermédiaire de conférences et d'articles donnés à la Société Havraise d'Études Diverses à laquelle il adhéra en 1857 ou 1858. Cette apparente hésitation est peut-être due à l'atmosphère quelque peu satanique qui devait entourer cette société savante polymathique fondée en 1833 par un groupe d'hommes fortement teinté de franc-maçonnerie. Quoi qu'il en soit, le *Recueil des Publications* de ces années-là donne la première partie d'un morceau d'histoire du prieuré de Graville et dont la suite paraîtra en 1859<sup>1722</sup>. On trouve dans ce dernier recueil deux autres contributions, l'une concernant l'église Saint-Martin d'Harfleur<sup>1723</sup> et l'autre faisant porter son objet sur le havre qui existait avant Le Havre, autrement dit sur l'antique ville portuaire de Leure<sup>1724</sup>. Ce dernier article est à nouveau précédé d'un *Discours préliminaire* beaucoup plus méthodologique cette fois qu'idéologique. Lecomte n'a peut-être pas fait le deuil de ses idées politiques mais il semble avoir momentanément<sup>1725</sup> abandonné, dans cette enceinte tout du moins, toute volonté de pratiquer l'« *ecclésiologie* » :

---

<sup>1720</sup> Il s'agit bien entendu des ecclésiastiques « *martyrs* » de la grande Révolution.

<sup>1721</sup> C'est en 1822 que les appareils militaires et les bureaux de la marine furent transférés intégralement et définitivement à Cherbourg.

<sup>1722</sup> J.-B. Lecomte, « L'archevêque Eudes Rigault à Graville », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1857-1858, p. 405-415 ; puis « L'archevêque Eudes Rigault à Montivilliers », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1859, p. 163-175.

<sup>1723</sup> J.-B. Lecomte, « Monographie d'une verrière de l'église Saint-Martin d'Harfleur », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1859, p. 187-191.

<sup>1724</sup> J.-B. Lecomte, « L'ancien Havre : Étude historique (première partie) », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1859, p. 25-44.

<sup>1725</sup> Voir à cet égard Monique REMY-WATTÉ, « Premiers préhistoriens havrais dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n°69, 2011, p. 235-256 et plus spécialement p. 242-249, pour le rôle réactionnaire joué par l'abbé Jean-Baptiste Lecomte dans la controverse qui agita la Société Havraise d'Études Diverses dans ces années-là sur la question de la préhistoire de l'Humanité avec des protagonistes comme Isidore Maire, l'abbé Cochet ou Gustave Lennier... C'est singulièrement son *Mémoire sur le Déluge* écrit et diffusé en 1862 qui fut à l'origine d'une belle polémique, notamment lors de la séance du 22 mai 1863.

« Je me suis tracé dès le premier jour un programme de recherches et d'études historiques sur Le Havre<sup>1726</sup>, sur ses origines, sur les gloires et splendeurs de son passé. Notre ville ne compte qu'un peu plus de trois siècles d'existence, mais elle a été le théâtre d'événements mémorables, et, en présence de la perspective brillante de son immense avenir, on se sent pressé de recueillir et de consigner au grand livre de l'histoire les documents et les actes relatifs à sa fondation, à ses développements, à sa marine, à son commerce, à ses monuments et à ses institutions. Ici [...] le champ à explorer est très vaste et ce serait une oeuvre utile et méritoire d'exhumer les fastes de la cité de la poussière de nos archives<sup>1727</sup> et de recomposer les annales du Hâvre-de-Grâce »<sup>1728</sup>.

S'ensuit une rapide analyse critique des sources de l'histoire havraise et son intention d'exploiter pour ses recherches les archives publiques et privées. Et de conclure ainsi ce *Discours préliminaire* :

« J'accepte, pour mon compte, cette part de travail et ma collaboration dans l'honorable Société Havraise d'Études Diverses sera purement historique et archéologique. J'ai pris, il y a longtemps, pour devise cette devise de Manutius<sup>1729</sup> : *Turpe est in patria peregrinari et esse hospitem in iis rebus quae ad patriam pertinent* ».

Une devise latine que nous pourrions traduire ainsi : « *Il serait vil de vivre en étranger dans un pays sans s'intéresser à ses affaires* »<sup>1730</sup>. En d'autres termes, bien qu'étant un « *horsain* » qui n'est pas par conséquent « *né natif* » du Havre, selon l'expression locale consacrée, Lecomte estime qu'il est fondé à s'intéresser à l'histoire de la ville où il vit et demeure.

Il publiera la fin de son étude historique sur l'antique ville de Leure trois ans plus tard, en 1862<sup>1731</sup>, en reprenant abondamment les travaux de Louis Augustin Pinel et les *Antiquitez du Havre de Grace* de Jean Laignel par la copie de François Le Véziel et la version de l'abbé Pierre Biot. À cet égard, nous savons que la copie du manuscrit des *Extraits en forme de remarques compilées par M. Biot, prêtre de la paroisse de Saint-François, touchant la ville du Havre de Grace* exécutée sur l'original en 1732, au lendemain de la mort de l'abbé annaliste en 1731, s'est successivement retrouvée entre les mains d'Anne Louise Osmond<sup>1732</sup> puis de sa nièce Suzanne Antoinette Sophie Pégot-dit-Gaye (1778-1840) qui en fit vraisemblablement don à l'abbé

<sup>1726</sup> Notons au passage que l'appellation fortement marquée de « *Hâvre-de-Grâce* » a momentanément disparu au profit du nom communément admis de la ville. Cela ne durera pas...

<sup>1727</sup> Au-delà du poncif des archives et de la poussière, force est de reconnaître qu'elles sont en effet conservées à l'époque dans des conditions fort discutables...

<sup>1728</sup> J.-B. Lecomte, « L'ancien Havre : Étude historique », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1859, p. 25-27.

<sup>1729</sup> Manutius : patronyme latinisé de la célèbre lignée d'imprimeurs et humanistes italiens de la Renaissance, les Manuzio, actifs du milieu du XV<sup>e</sup> à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1730</sup> Tous nos remerciements à Brendan Chabannes pour cette version latine.

<sup>1731</sup> J.-B. Lecomte, « L'ancien Havre : Étude historique (deuxième partie) », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1862, p. 141-150.

<sup>1732</sup> Née en 1755, elle est la fille de Guillaume Jean-Baptiste Osmond (1728-1788) et petite-fille de Jean-Baptiste Osmond (1693-av. 1753), tous deux sergents de l'Amirauté du Havre. Son père fut aussi sergent du Grenier à sel et huissier au Bailliage. Pour ce développement, voir la partie consacrée aux *Antiquitez du Havre de Grace* et en particulier à l'abbé Pierre Biot.

Jean-Baptiste Bénard, curé de la paroisse de Notre-Dame, entre 1836 et 1840. Une note manuscrite autographe de l'abbé Lecomte glissée dans le manuscrit montre que celui-ci l'a eu sous les yeux vers 1859-1860. Il semble même se l'être tout bonnement approprié puisque, lorsque Alexis Guislain Lemâle en mentionne l'existence dans son ouvrage *Le Havre sous les ducs de Saint-Aignan* paru en 1860, il en parle comme si Lecomte en était le légitime propriétaire. C'est vraisemblablement le décès de ce dernier en 1880 qui conduira ce précieux manuscrit dans la collection de Victor Armand Toussaint dont il ne sortira plus qu'en 2009 pour rejoindre les collections publiques de la Bibliothèque municipale du Havre.

Peu à peu, en effet, son oeuvre historique aura recours à ces « *anciens mémoires [qui] manquent absolument de critique et [qui] sont remplis de lacunes regrettables ; [qui sont] plutôt des notes souvent inexactes que des mémoires* », un jugement pour le moins lapidaire qu'il annonçait dans son *Discours préliminaire* publié en 1859<sup>1733</sup>.

C'est en 1862 que Lecomte publia une très sérieuse étude historique, archéologique et architecturale sur la vieille tour d'artillerie dite Tour François I<sup>er</sup> qui fera qualifier son auteur de « *sérieux antiquaire* » par le rapporteur des travaux de la Société Havraise d'Études Diverses<sup>1734</sup>. Cette tour, qui était le dernier vestige contemporain, peu ou prou, de la fondation du Havre, venait d'être démolie de fond en comble pour permettre l'agrandissement de la ville et de l'avant-port, et l'auteur en l'occurrence n'a guère hésité à recourir au témoignage des anciennes annales et aux « *mémoires manuscrits sur Le Havre et ses antiquités* ». Sont ainsi cités Guillaume de Marceilles, l'abbé Pierre Biot, François Le Véziel, le manuscrit des *Antiquitez du Havre de Grace* - dont nous savons qu'il est notamment l'oeuvre collective de Jean Laignel, Jean Laignel de L'Ormerie et Jean Gasquerel - , Jacques Olivier Pleuvry ainsi que les manuscrits de François Toussaint Bonvoisin et la *Relation de l'arrivée du roi [Louis XV] au Havre de Grace* en 1749 dont nous n'ignorons plus qu'il est de la main de Michel Joseph II Dubocage de Bléville. Et de conclure ainsi son exposé très argumenté :

« Adieu encore, vieille Tour de François I<sup>er</sup>, les Havrais ne te verront plus, mais ils garderont ton souvenir, ils rediront longtemps les épisodes tirés de ton histoire, ils montreront, avec émotion, à leurs petits-enfants la place que tu occupais, et quand on parlera des origines du Havre et de son royal fondateur, on n'en séparera jamais l'existence de la Tour, monument cher à la cité, témoin disparu des jours glorieux de son passé et des évènements mémorables inscrits religieusement au livre des annales »<sup>1735</sup>.

---

<sup>1733</sup> J.-B. Lecomte, « L'ancien Havre : Étude historique », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1859, p. 26.

<sup>1734</sup> J.-B. Lecomte, « Notice sur la Grosse Tour du Havre dite depuis la Tour François I<sup>er</sup> », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1860-1861, publié en 1862, p. 349-379. La conférence avait été prononcée le 25 octobre 1861 (p. 376).

<sup>1735</sup> J.-B. Lecomte, « Notice sur la Grosse Tour du Havre dite depuis la Tour François I<sup>er</sup> », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1860-1861, p. 378.

Aux yeux de l'abbé Lecomte, cette tour incarnait, symbolisait même à l'évidence l'antique identité havraise qu'il n'a de cesse de regretter. Il n'est pas le seul à être dans cet état d'esprit et nous avons de la part de très jeunes gens exactement contemporains de cet événement un témoignage qui va dans le même sens. C'est en effet l'affaire de la démolition de la Tour François I<sup>er</sup> en 1861 qui semble bien avoir précipité les frères Amandus Ferdinand et Charles Gustave Roessler, alors jeunes collégiens âgés seulement d'une quinzaine d'années, du simple intérêt pour les ruines, antiquités et monuments vers l'archéologie et l'histoire de leur ville natale. Ils se jetèrent dès lors dans une véritable quête historique et mémorielle qui leur fit visiter la bibliothèque publique, compulsent nombre d'ouvrages d'histoire - dont les sources citées par Lecomte - et rencontrer divers savants et érudits. Plusieurs lettres de leur compagnon d'excursion Legambier et adressées à Amandus<sup>1736</sup>, montrent ainsi qu'ils connaissent « l'abbé antiquaire » comme ils appellent Lecomte, et qu'ils parviennent à obtenir de lui un entretien pour parler histoire et archéologie havraises avec lui. C'est d'ailleurs à cette occasion que Legambier réalise le croquis « *d'une des salles de l'abbé Lecomte* » et nous ne résistons pas au plaisir de redonner ici la description qu'il fit ce jour-là de cet atelier d'érudite et archéologue :

« Il a cinq ou six chambres tellement encombrées que pour marcher, il faut passer entre un guéridon rempli de coquillages, d'animaux empaillés, de haches gauloises, des bouquins sur le Havre, des meules romaines, d'armes asiatiques, des tableaux de l'école vénitienne, des sculptures représentant des fenêtres d'église, d'instruments chinois. [...]. Dans une autre salle, une bibliothèque pleine et un secrétaire rempli de livres. Par terre, des monceaux de manuscrits qui ne tiennent les uns sur les autres que par un miracle d'équilibre. Enfin, c'est un fouillis, un embrouillamini incompréhensible. Il a 6 chambres, mais elles sont pleines à déborder. Il faut marcher sur des fossiles, sur des livres, etc. Comme il me l'a dit, pour que tout soit en ordre, il me faudrait une douzaine de chambres »<sup>1737</sup>.

Après son départ définitif pour Rouen en 1863, Lecomte prononça encore une conférence, qui ne fut pas publiée, sur l'identification des squelettes trouvés en 1865 dans les fouilles des ruines de la chapelle Sainte-Élisabeth sise dans l'ancienne citadelle, une démarche tout à la fois d'archéologue et d'historien basée notamment sur les archives<sup>1738</sup>. Ses travaux sur l'ancienne ville portuaire de Leure, antérieure au Havre, et sur la Tour François I<sup>er</sup> montrent, quoi qu'il en soit, une telle évolution non seulement dans la méthode mais aussi et surtout dans l'approche de l'histoire urbaine, que l'on se surprend à regretter que l'abbé Lecomte ait dû quitter la ville pour s'établir à Rouen. Tout se passe comme si notre auteur s'était peu à peu laissé gagner par cette identité spécifiquement havraise, non pas cette antique identité traditionnelle idéalisée et figée

---

<sup>1736</sup> BMH, Ms 714, f°221 puis 232 à 242, du 24 octobre au 22 novembre 1861.

<sup>1737</sup> BMH, Ms 714, Lettre de Le Gambier à A. F. Roessler, non datée. D'après le contexte du journal, rédigée entre les 26 et 28 novembre 1861. Nous serons amené à la citer de nouveau dans la partie consacrée aux frères Roessler.

<sup>1738</sup> J.-B. Lecomte, *Recueil des Publications de la SHED*, 1864-1865, p. LXIX-LXX.

dans un temps à jamais révolu mais une identité en mouvement. Lecomte le ressentait d'ailleurs douloureusement dans son ouvrage sur *Messire de Clieu* : de tout temps, la ville portuaire n'a cessé d'évoluer, de changer, de subir destructions et reconstructions, de s'étendre vers l'ouest, le nord et la plaine orientale ; et de tout temps elle a accueilli des populations nouvelles attirées par sa prospérité et les opportunités ainsi offertes. Il peut exister une identité havraise sans qu'il y ait de « vrais Havrais » et l'abbé Lecomte en est l'illustration flagrante.

**Les Passeurs**  
**de la Mémoire havraise**  
*Histoire, mémoire et identité au*  
*Havre*  
*du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*

**Hervé Chabannes**

**Volume II**

**Thèse de Doctorat d'Histoire moderne**  
**préparée sous la direction du Professeur Éric**  
**Wauters**

**UFR de Lettres et Sciences Humaines**  
**Université du Havre**

**Soutenance le 31 mai 2013**

**Jury : Michel Cassan (PU, rapporteur), Vincent Milliot (PU,**  
**rapporteur), Rosemary H. Sweet (PU), Éric Wauters (PU),**  
**Clarisse Coulomb (MCF) et Éric Saunier (MCF).**



# TROISIÈME PARTIE : UN CAS PARTICULIER DANS LE PROCESSUS D'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE HAVRAISE : MÉMOIRE INDIVIDUELLE, MÉMOIRE COLLECTIVE ET ÉLABORATION DE L'HISTOIRE DE LA CITÉ DU XVI<sup>e</sup> AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

## I. LES ARCHÉOLOGUES DE LA MÉMOIRE ÉCRITE HAVRAISE, 1587-1850

### 1. De Guillaume Morel à Guillaume Antoine Sery ou de la mémoire individuelle à la mémoire collective

Les Archives municipales du Havre ont acquis en 2003 un épais manuscrit intitulé *Registre de différentes œuvres en vers et en prose de M. Morel et autres*<sup>1739</sup>. Relié et couvert en parchemin, au format de 33 centimètres sur 21 et fort de 455 pages, il porte sur la première page de couverture cette mention manuscrite : « *Registre curieux appartenant à M<sup>r</sup> Sery, maire du Havre* ». Au dos, à nouveau la mention de « *Registre curieux* ». Sur la seconde page de couverture : « *Ex libris A<sup>ne</sup> Sery. 1779* » ; et sur la quatrième page de couverture, d'une écriture beaucoup plus ancienne et en majuscules : « *Registre de différentes œuvres en vers et en prose de M<sup>r</sup> M<sup>el</sup> et autres* ». Le mot « *M<sup>el</sup>* » est annoté en marge de la main de Sery : « *Morel* ». La première page est entièrement couverte d'une écriture caractéristique du XVII<sup>e</sup> siècle :

« Quelques œuvres et discours en vers et en prose prononcés en public, et Lettres pour les affaires de la Communauté du Havre et en son particulier à plusieurs personnes de qualité.

De Mons<sup>r</sup> Guille Morel, vivant en 1647 et eschevin de la ville du Havre en 1658 et encore en 1669. Il est de Guille Morel, syndic et eschevin, lequel est un fils de Morel, capitaine et aussy eschevin, fils aussy de Guille Morel, capitaine et eschevin, et fils de Guillaume Morel, l'un des premiers eschevins de cette ville.

Il y a aussi quelques lettres et œuvres de ses amis. »<sup>1740</sup>

Une autre main a ajouté à la suite : « *Tout ce qui est de luy dans la suite de ce Registre est*

<sup>1739</sup> AMH, document non coté.

<sup>1740</sup> « *Guille* » : abréviation couramment usitée pour *Guillaume*.

marqué de son nom ». Enfin Sery a précisé de son écriture aisément reconnaissable : « *Le dit Livre ou Registre a été acquis en 1779 par A. Sery fils, négociant au Havre, et a été continué par lui* ». Le même a dressé une « *Table des [matières] traitées en ce volume* » aux pages 454 et 455 mais il s'est découragé à la page 74<sup>1741</sup>.

L'étude fine de ce document<sup>1742</sup> montre que la matière en a été rassemblée entre 1647 et 1692 par Guillaume Morel (1621-1696) qui fut en effet échevin du Havre à deux reprises et qui était lui-même issu d'une longue dynastie de capitaines-marchands, armateurs à la pêche de la morue et échevins remontant aux premières années du Havre comme les Désert, Mennessier et Desvaux dont nous avons étudié les papiers<sup>1743</sup>.

Que renferme donc ce volume ? Le titre laissé par Guillaume Morel lui-même est explicite et correspond à la réalité. C'est en effet un recueil personnel de pièces diverses provenant pour une part de son activité littéraire et poétique au sein de l'Académie des Anonymes fondée vers 1682<sup>1744</sup> et patronnée au Havre par le duc de Saint-Aignan, gouverneur de la ville<sup>1745</sup>, pour versifier sur la gloire de Louis XIV. Ce sont donc bien des « *œuvres et discours en vers et en prose prononcés en public* ». Pour la seconde part, il s'agit effectivement de « *lettres pour les affaires de la Communauté du Havre* », autrement dit pour le Corps de ville dont il fut membre et à deux reprises le premier d'entre eux. Guillaume Morel a tout bonnement par devers lui ses documents d'archives qui lui étaient les plus précieux, comme poète d'une part et comme échevin de l'autre.

S'il est indubitablement question de préservation de sa propre mémoire administrative et artistique, si en d'autres termes nous sommes bien en présence d'un extraordinaire document relevant du for privé, son étude détaillée montre en revanche que nous ne pouvons aucunement parler de passage de la mémoire. Aucun document contenu dans son volumineux registre ne prétend en effet témoigner d'un événement quelconque pour les générations futures. Autrement dit, si le registre des archives de Guillaume Morel est incontestablement un extraordinaire objet d'histoire, il ne peut aucunement prétendre à la construction de celle-ci et encore moins à la passation de la mémoire collective havraise. Comme toute pièce d'archives, nous sommes en présence de la matière brute de l'histoire havraise. Et c'est sans doute ce qui séduisit le jeune

---

<sup>1741</sup> Précisons que la pagination est aussi de sa main.

<sup>1742</sup> Voir Louis LAURENT-CERNIÈRES, « Extrait du manuscrit de Morel, échevin havrais au XVII<sup>e</sup> siècle », in *Recueil des Publications* de la SHED, 1923, p. 97-107 ; et « Trois nouveaux extraits du manuscrit Morel, échevin havrais au XVII<sup>e</sup> siècle », in *Recueil des Publications* de la SHED, 1924, p. 136-144.

<sup>1743</sup> Voir partie consacrée à cet atelier du passage de la mémoire havraise au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1744</sup> A. LECHEVALIER, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, SHED, 1901, p.97, notice n°1338. L'Académie publia un *Parallèle poétique de Louis Le Grand* en 1686, au Havre, chez J. Gruchet sur les fonds du duc de Saint-Aignan (BMH, R 1894).

<sup>1745</sup> Il s'agit de François Honorat de Beauvilliers, comte puis duc de Saint-Aignan (1607-1687), gouverneur du Havre de 1664 à sa mort. Voir François BLUCHE, *Dictionnaire du Grand Siècle*, Fayard, 1990. Voir aussi Alexis Guislain LEMALE, *Notice biographique sur le duc François de Saint-Aignan*, 1875, p. 80-84 ; et Louis LAURENT-CERNIÈRES, « L'Académie des Anonymes » in journal *Le Havre-Eclair*, 5 avril 1923.

négociant et futur maire Guillaume Antoine Sery lorsqu'il acquit le registre de Morel en 1779. Il s'en inspira aussitôt pour ouvrir à son tour un volumineux registre et y noter pour mémoire tout ce qui put susciter sa curiosité tout au long de sa vie, jusqu'à son décès en 1836. Ce mimétisme, non absolu il est vrai, à un siècle et demi de distance, ne manque pas de nous surprendre. Cependant la démarche nous semble distincte : préservation de ses documents d'archives les plus chers dans le cas de Morel, entreprise de collecte de curiosités pour charmer ses loisirs pour Sery<sup>1746</sup>. Et c'est bien cette notion de « *mélange* » rappelée à deux reprises de façon redondante par le titre de son registre *Spicilège ou Farrago* et ce goût des choses curieuses qui lui fit acquérir le registre de Morel en 1779 allant jusqu'à le réintituler « *Registre curieux* ». Mais ce goût du curieux et de l'anecdote pour charmer ses loisirs - l'*otium* opposé au *neg-otium* du négociant - poussera finalement Guillaume Antoine Sery à faire œuvre de mémoire avec une volonté affichée et exprimée de la partager avec autrui. Il le fera à titre privé dans un égodocument finalement ouvert à tous, et il fera dans la sphère publique, en tant que maire du Havre, en intervenant tant sur les archives que sur le récit historique.

## 2. Guillaume Antoine Sery et son *Spicilège*

### 2.1. Guillaume Antoine Sery

Mais qui est Guillaume Antoine Sery et d'où parle-t-il ? Ce personnage est aujourd'hui bien connu grâce aux récents travaux d'Estelle Peltier à l'Université du Havre. Il s'agit de son mémoire de Master 1 présenté sous le titre *Guillaume Antoine Sery, maire du Havre sous l'Empire, redécouvert à travers ses écrits privés*<sup>1747</sup>, une étude précisément fondée sur le *Spicilège ou Farrago* de ce dernier. Ce travail a été élargi et approfondi en Master 2 par un second mémoire<sup>1748</sup> intitulé *Guillaume Antoine Sery, maire du Havre (1800-1821) : Gouverner une ville maritime sous le premier Empire*. Étant donné la qualité de ces études et compte tenu du fait que nous avons communiqué à Estelle Peltier les résultats de notre enquête biographique sur Sery, il nous semble superflu de refaire ici le chemin que celle-ci a si bien parcouru avant nous et nous reprendrons nombre de ses conclusions.

Guillaume Antoine Sery est en effet le prototype du notable havrais dont la famille s'est hissée socialement tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui a su profiter des bouleversements

---

<sup>1746</sup> AMH, BAGF5900, *Spicilège ou Farrago*, G. A. Sery, p. 633.

<sup>1747</sup> Soutenu en 2009 sous la direction d'Éric Saunier et auquel nous nous référons davantage pour la partie II concernant l'homme et pour la partie III concernant son profil culturel et sa perception de l'histoire de sa ville.

<sup>1748</sup> Soutenu en 2010 sous la direction d'Éric Wauters.

révolutionnaires et de l'avènement de l'Empire pour accéder au premier rang. Né en 1751 et décédé en 1836, il est le fils du capitaine de navire et bourgeois du Havre Claude Antoine Sery (1719-1803), petit-fils de Jacques Sery (1663-1741), marchand linge puis capitaine de navire, et enfin arrière-petit-fils de Jacques, linge. La famille semble originaire de Bornambusc, dans le Pays de Caux, et s'est installée au Havre vers 1677-1678, trois générations plus tôt. Une habile politique matrimoniale menée par ces trois générations successives a permis aux Sery de s'allier avec d'anciennes familles de bourgeois notables liés à l'échevinat et membres de l'élite marchande et maritime havraise. Ainsi avec les Diacre et Isambourg par son grand-père ; avec les Brocques, Décultot, Hacquet, Le Véziel, Rouzée, Tesnier, Laignel<sup>1749</sup> par sa mère Marie Catherine Brocques (1724-av. 1774) ; avec les capitaines marchands Morchoisne par son père ; et enfin avec la dynastie de négociants Chareau par sa propre épouse Marie Adélaïde, fille de Claude Jacques Chareau (1727-1799) et de Marie Anne Le Couteulx. Les Le Couteulx sont une grande famille de manieurs d'argent (banque, assurance, négoce, commerce maritime) active à Paris et à Rouen principalement. Ses beaux-frères Chareau sont négociants (Claude et Louis Benjamin) ou avocat au parlement (Guillaume). Son frère Jacques Augustin Sery (1755-1828) était officier de marine et sera lieutenant de port au Havre ; sa sœur Marguerite Pauline Geneviève épousera en 1793 Jean-Baptiste Paul Beaulieu, officier de marine. Enfin sa sœur aînée Marie Catherine (née en 1750) épousera en premières noces en 1774 Jean-Baptiste Benjamin Delarbre, négociant, et leur fils homonyme sera aussi négociant ; et en secondes noces en 1789 Pierre Augustin Barabé, négociant<sup>1750</sup>. Ces deux familles Delarbre et Barabé sont des noms bien connus dans l'élite négociante et maritime havraise dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas tout, Guillaume Antoine Sery a lui-même esquissé sa propre généalogie dans son *Spicilège*<sup>1751</sup>. Bien que très sommaire et incomplète, celle-ci remonte sur sept générations, et dans les notices sur d'autres familles, il insiste sur le cousinage qui les relie et que notre étude n'a pas fait apparaître. Il en est ainsi des familles Brocques et Diacre, déjà repérées, mais aussi des Millot, Toussaint et Pinel<sup>1752</sup>, toutes trois connues pour leur place éminente dans la cité du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle au premier tiers du XIX<sup>e</sup>.

Guillaume Antoine Sery se lance dans la carrière de négociant sur les traces de son père en 1779, l'année même où il épouse Marie Adélaïde Chareau et, coïncidence, où il acquiert le manuscrit de Morel et commence son *Spicilège*. Sa carrière politique municipale commence sous la

---

<sup>1749</sup> Charles Jérôme Tesnier, François Le Véziel, Jean Laignel et Jean Laignel de L'Ormerie sont d'autres passeurs de la mémoire havraise.

<sup>1750</sup> Selon nos recherches personnelles dans les actes paroissiaux du Havre (ND et SF) et d'Ingouville de 1650 à la Révolution (AMH, série GG dans le FA, série E dans les FR et FM) et AMH, dossier biographique Sery, B16. Voir en annexe l'arbre généalogique élargi de la famille Sery et ses connexions.

<sup>1751</sup> AMH, BAGF5900, *Recherches sur quelques familles du Havre*, p. 20, 22, 30, 34 et 230.

<sup>1752</sup> Trois familles impliquées dans le passage de la mémoire havraise.

Révolution. Il est en effet élu comme notable dans la municipalité le 3 février 1790, puis député à la section de Notre-Dame le 16 mai suivant pour l'assemblée primaire du canton, aux côtés des négociants Rhoner, Grégoire, Delahaye l'aîné et du procureur du roi Pinel<sup>1753</sup>. Arrêté comme suspect sous la Terreur en janvier 1794, il sera emprisonné à Nointot, près de Bolbec, avec une cinquantaine d'autres notables havrais, et ce jusqu'en avril<sup>1754</sup>. Six mois plus tard, le 16 vendémiaire An III (7 octobre 1794), Sery est élu membre du nouveau bureau municipal sous le contrôle du Représentant du Peuple Sautereau, et membre du Bureau d'Instruction publique. Il prête serment le 23 vendémiaire<sup>1755</sup>. Vice président de l'administration municipale en décembre 1799, il est nommé maire par le Premier Consul Bonaparte<sup>1756</sup> le 10 juillet 1800 et le restera jusqu'au 14 août 1821. Parallèlement, de 1803 à 1825, il fut membre de la Chambre de Commerce qu'il présida de 1804 à 1821<sup>1757</sup>, et fut aussi administrateur de l'hôpital de 1797 à 1832<sup>1758</sup>. Son rôle politique de premier plan dans la ville du Havre est sanctionné par l'Empereur par sa nomination au rang de chevalier de la Légion d'honneur le 28 mai 1810<sup>1759</sup> et, lorsqu'il meurt le 15 mars 1836, le rédacteur du *Journal du Havre* le comble d'éloges pour son dévouement à sa ville et au bien public des Havrais<sup>1760</sup>.

Cet homme, fruit d'une belle ascension sociale opérée par ses aïeux pour passer de l'état de marchand lingeur dans l'intérieur du Pays de Caux au monde commercial et maritime d'un grand port international et finir par gouverner cette ville pendant une génération, était foncièrement attaché à sa ville natale et à son histoire ainsi que l'a démontré Estelle Peltier<sup>1761</sup>. Cette dernière a démontré également que Sery, bien que pur produit d'une culture négociante et maritime, avait « émergé comme un homme cultivé qui voue une passion aux belles lettres, à la culture classique et au latin », un fait qu'elle qualifie de « surprenant parce que ce négociant havrais semble se rapprocher de l'élite des talents »<sup>1762</sup>. La chose est-elle si surprenante en soi ? Le peu que nous sachions de sa formation intellectuelle montre qu'il a fait ses études primaires au Collège du Havre<sup>1763</sup> où l'on cultivait précisément les belles lettres et la culture latine destinées aux carrières

<sup>1753</sup> *Annales depuis 1778* de Marie LE MASSON LE GOLFT, publiées par Philippe MANNEVILLE, Société de l'Histoire de Normandie, 1999, p. 188 et 202.

<sup>1754</sup> A. E. BORÉLY, *Histoire de la ville du Havre*, deuxième partie, 1789-1815, tome 2, p. 155-158.

<sup>1755</sup> AMH, FR, D1.8. Délibérations du Conseil général de la commune, 6 vendémiaire - 29 frimaire An III ; les 16 et 23 vendémiaire (f° 23 v° à 25 r° et f° 40).

<sup>1756</sup> Borély, *op.cit.*, p. 450.

<sup>1757</sup> Borély, *op.cit.*, p. 546 ; et A. ANTHIAUME, *Le Collège du Havre (1579-1865)*, Le Havre, Imp. du Havre-Éclair, 1905, tome 1, p. 379.

<sup>1758</sup> Alphonse MARTIN, *Histoire de l'Hôpital du Havre*, p. 183.

<sup>1759</sup> AN, LH 251O/4, dossier G. A. Sery.

<sup>1760</sup> *Journal du Havre* du 16 mars 1836. (AMH, dossier biographique Sery, B16).

<sup>1761</sup> Estelle PELTIER, *Guillaume Antoine Sery, maire du Havre sous l'Empire, redécouvert à travers ses écrits privés*, Mémoire de Master 1 d'Histoire moderne, Université du Havre, 2009.

<sup>1762</sup> Estelle PELTIER, *Guillaume Antoine Sery, maire du Havre (1800-1821) : Gouverner une ville maritime sous le premier Empire*, Mémoire Master 2 d'Histoire moderne, Université du Havre, 2010.

<sup>1763</sup> A. Anthiaume, *op. cit.*, tome 1, p. 377-379. L'abbé Anthiaume a travaillé sur les archives du collège aujourd'hui

ecclésiastiques et juridiques. L'abbé Anthiaume qui relate ces faits précise même que Sery « se faisait gloire d'avoir fait ses humanités au collège » de la ville et resta toujours « l'un des plus chers protecteurs de notre établissement scolaire ». Nous savions, et Estelle Peltier le rappelle avec force, que Sery avait accordé beaucoup d'attention à la Bibliothèque municipale dirigée par son ami Charles Hervé Nicolas Le Thuillier mais cette anecdote supplémentaire nous semble révélatrice de son goût pour les belles lettres au point d'avoir envisagé de quitter le négoce pour se faire bibliothécaire en 1795, à l'âge de 44 ans :

« Le commerce étant en souffrance au Havre pendant la période révolutionnaire, Sery avait sollicité, mais sans l'obtenir, la place de commissaire à la bibliothèque de la Ville, le 16 pluviôse An III (4 février 1795) »<sup>1764</sup>.

Enfin une légère allusion dans la table des matières de son *Spicilège* ne manque pas d'intérêt dans le cas présent, toute laconique fût-elle : « p. 132 : Traduction en vers latin du récit de *Théramène, pièce qui nous fut donnée, pour devoir en Seconde, au Collège de Rouen, en 1769* » où, ajoute-t-il, il eut M<sup>r</sup> Berthelot comme professeur de latin et de français. Cet épisode de l'histoire athénienne et de la guerre du Péloponnèse situé en 404 avant notre ère ayant été rapporté par Xénophon dans ses *Helléniques*<sup>1765</sup>, et l'absence de référence à la langue grecque aidant, nous comprenons que le devoir en question consistait vraisemblablement à convertir en vers latins un texte français en prose. Vous conviendrez que l'exercice en question nécessite une certaine maîtrise des deux langues. Nous remarquons également au passage que cet épisode se situe en 1769, alors qu'il est âgé de 18 ans, et que nous ne retrouverons sa trace que dix ans plus tard. Ses études secondaires une fois achevées au début des années 1770, son père l'a probablement envoyé se perfectionner dans les langues, les techniques, les us et coutumes, les monnaies, les poids et mesures et la géographie, notamment maritime, chez l'un de ses correspondants français ou étrangers comme cela se pratiquait beaucoup dans ce milieu dénué d'école spécialisée.

## 2.2. Le *Spicilège* ou *Farrago* de Sery

Revenons à son registre confectionné à la façon de Guillaume Morel un siècle plus tôt. Le latiniste cultivé se perçoit dès le titre étrange qu'il a choisi : *Spicilège* ou *Farrago*. Le terme inusité de « *spicilège* » est un mot relativement récent puisque étrangement quasi contemporain de Guillaume Morel. Sa première apparition date en effet de 1697<sup>1766</sup> et provient du latin

---

disparues.

<sup>1764</sup> Anthiaume, *op. cit.*, p. 379.

<sup>1765</sup> XÉNOPHON, *Helléniques*, Livre II, chapitre III, § 15-46.

<sup>1766</sup> Dictionnaire de langue française *Le Petit Robert*.

« *spicilegium* » signifiant *glanage*, de « *spicum* » : *l'épi* et de « *lagere* » : *recueillir, récolter*. Ce terme, somme toute quelque peu précieux, revêt alors un sens didactique et désigne le titre donné à certains recueils d'actes, de documents, de notes, d'essais, etc..., ce qui est en effet présentement le cas. Quant au terme « *farrago* », ce mot latin désigne un mélange de divers grains qu'on laisse croître en herbe pour la donner aux bestiaux. Ce sens est classique en prose et en poésie. Au sens plus figuré, « *farrago* » exprime la *compilation*, le *fatras*, la *macédoine*, le *pot-pourri* mais aussi parallèlement une chose de peu de valeur, une *bagatelle*. Ce second sens est post-classique en poésie<sup>1767</sup>. Ce double titre n'est pas redondant pour autant. Il est plutôt le signe d'une double intention : primo, faire un *spicilège*, autrement dit un recueil, une collecte de documents divers dignes de mémoire mais sous la forme d'un *glanage* au gré de ses errances intellectuelles et non de manière méthodique ; et secundo, que cette compilation en forme de *fatras*, que ce *mélange* n'a de valeur qu'à ses propres yeux avec toutefois une forte connotation érudite, classique, poétique, en un mot son jardin secret où cultiver les belles lettres bien qu'étant un négociant. Il n'oublie d'ailleurs pas, nous l'avons vu, de préciser qu'il a entrepris cette tâche pour son plaisir comme il l'écrit en fin de volume : « *Et je renvoye mon lecteur au second volume, que j'entreprends également pour charmer mes loisirs. Sery* »<sup>1768</sup>. Cette petite phrase est grandement signifiante. Primo, en effet, il s'adresse à un lecteur éventuel alors qu'une première impression pourrait laisser croire que c'est là un égodocument tourné vers lui même et destiné exclusivement à son usage personnel intime et privé à la façon de son modèle initial, le registre de Guillaume Morel. Cette adresse au lecteur est répétée dès la première page, sur un feuillet qu'il a ajouté à la reliure<sup>1769</sup> :

« En suivant ce recueil on ne peut se dissimuler qu'il ne contienne en masse, tant en latin qu'en français, des passages ou extraits interressans et instructifs ; cependant on pourra y remarquer, particulièrement dans la langue française, des objets qui peuvent être plus agréables à **beaucoup de lecteurs**, soit comme **historiques**, ou plus piquants pour les anecdotes connues ; c'est ce qu'indique cette table qui ne doit point empêcher **de parcourir, même en détail, l'ensemble du travail** : semblable indication se trouve **au 2<sup>d</sup> volume**. »

Tout se passe donc comme si Sery avait fait évoluer son projet : de *Spicilège ou Farrago* intime de prime abord, il l'ouvre ensuite à la curiosité non pas d'un seul mais de « *beaucoup de lecteurs* ». Et cette volonté de partage et de transmission voisine explicitement avec la mention d' « *objets historiques* ». Voilà bien plus qu'une coïncidence, et ces simples propos dépassent la simple intention archivistique de Guillaume Morel.

Secundo, Sery évoque à deux reprises l'existence d'un second volume, existence qui est

<sup>1767</sup> Félix GAFFIOT et Pierre FLOBERT, *Le Gaffiot de poche : Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 2001 (nouvelle édition revue et augmentée).

<sup>1768</sup> AMH, BAG5900, *Spicilège ou Farrago*, p. 633. C'est nous qui soulignons.

<sup>1769</sup> C'est à nouveau nous qui soulignons.

confirmée par le donateur de ce manuscrit aux Archives municipales en 1982<sup>1770</sup> :

« Il fut acheté dans une vente publique aux enchères à Louviers vers 1970. L'acheteur plus tard me le proposa [...]. Il existait un second volume, acheté par une autre personne. Plus tard, j'ai voulu retrouver cet acheteur par le commissaire priseur, mais celui-ci était décédé ».

Peut-être ce second volume rejoindra-t-il un jour le premier dans le conservatoire de la mémoire havraise ? Nous ne pouvons que le souhaiter.

Tertio, Sery évoque le projet de « *charmer ses loisirs* » en écrivant son *Spicilège*. Quoi de plus contraire, intrinsèquement parlant, à la culture négociante que la notion de loisirs ? « *otium* », le *loisir* pour le latiniste qu'est Sery, n'est-il pas précisément opposé au « *neg-otium* », le *négoce* ? Ou plus exactement, le « *negotium* », « *occupation, affaire* » n'est-il pas étymologiquement la contraction de « *nihī neg otium (est)* » : « *je n'ai pas le loisir de* » ?<sup>1771</sup>

Sery est donc bien non pas dans une contradiction mais dans une double culture, à la fois cultivant les belles lettres, la littérature grecque et latine et les références antiques, maniant tout aussi aisément le texte historique grec que la versification latine, et de l'autre expert en son métier de négociant et d'homme politique, menant non sans habileté sa barque sur les eaux tumultueuses de son époque.

Son projet, et l'évolution effective de celui-ci dans le temps, se précise dans les pages suivantes. Sur le haut de la page 1, qui fut la première à l'origine et qui se trouva reléguée à la neuvième place par la suite car, écrit-il, « *il étoit resté quelques pages non remplies, ce qui a été fait postérieurement* », Sery a porté le premier titre, daté explicitement de 1779 : « *Farrago ou recueil par Guillaume Antoine Sery, négociant au Havre, et commencé en 1779* ». La notion de *spicilège* ne lui est donc venue que par la suite, ce qui nous semble avoir un sens et confirmer notre première impression : de *Farrago* intime, compilation qui n'a de valeur que pour le compilateur, Sery est peu à peu passé au *Spicilège* plus précieux et exprimant davantage la méthode du glanage et le didactique, donc l'ouverture progressive à autrui, aux « *lecteurs* », auxquels il s'adresse à nouveau en marge plus bas dans la page. Sur les septième et huitième pages précédant la page 1 primitive, Sery a en effet ajouté une sorte de préface qui vise à interpeller directement le lecteur, sous le titre *Spicilège ou Farrago*. Malheureusement non datée, elle est cependant bien postérieure à la page 1 intitulée *Farrago* puisque la date de 1779 est évoquée au passé. Ce texte, riche d'informations sur la genèse de son projet et sur son évolution, mérite d'être longuement cité :

---

<sup>1770</sup> AMH, lettre de M. Yvon Longuemare aux AMH, datée d'Elbeuf le 6 septembre 1982 (AMH, dossier biographique Sery, B16).

<sup>1771</sup> Alain REY, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1992, article « *Négoce* », p. 1314.

« Spicilège ou Farrago.

Ce recueil, commencé dès l'année 1779, n'était d'abord qu'un mince cahier dans lequel, pour aider **ma mémoire**<sup>1772</sup>, je recueillois certaines sentences, maximes, pensées, anecdotes ou pièces, soit en vers ou en prose, **que me rappelloient mes souvenirs** ou que je puisois dans mes lectures ; et mon seul but étoit de les fixer en cet espèce de **spicilège**, que je pourrois parcourir à l'occasion, pour m'amuser et me distraire par cette variété.

Ce cahier a bientôt été rempli ; et par suite de ces goûts comme de mon loisir, j'ay étendu ce recueil qui pourroit être sans fin, puisque, pour une semblable compilation, la matière ne manque jamais<sup>1773</sup>. J'y ai joint aussi **des particularités historiques, soit générales, locales ou personnelles à certaines familles ou individus**, suivant que l'occasion ou les circonstances m'en fournissoient la rencontre et le sujet. Ainsi dans l'ensemble de ce recueil, **fruit de ce que m'ont fourni mes souvenirs et de recherches dans un grand nombre de volumes**, on y voit des choses curieuses, d'autres peut-être indifférentes ; **des traits historiques intéressans ou amusans** ; d'autres frivoles ou simples ; mais aussi on pourra y remarquer, surtout vers le milieu et la fin, **des pièces sérieuses, intéressantes, précieuses même, dont quelques unes sont peu connues et qu'on trouveroit difficilement ailleurs**. [...]

Dans la forme de ce recueil, qui n'est qu'une **compilation**, je n'ai pu suivre **aucun ordre ni méthode**, et l'on y voit tout pêle-mêle : des passages de la Bible, et à la suite des sentences d'auteurs payens ; des maximes morales, et des traits de plaisanterie ou de critique ; de la littérature et des chansons, des ana, des bons-mots ; des vers et de la prose, du latin et du français ; surtout beaucoup de vers latins, parce qu'ils renferment, dans une expression concise, une sentence ou pensée alors plus facile à retenir. Souvent **l'ordre chronologique n'y est pas établi**, de sorte qu'après une anecdote ou historiette appartenant au 18 ou 19<sup>e</sup> siècle, suivent des traits relatifs à des tems plus antérieurs.[...] »

S'ensuivent la méthode de pagination et quelques explications sur l'organisation destinées au lecteur pour qu'il soit autonome dans sa découverte de ce fatras poétique, avec deux « *épigraphes* » à son intention.

Toujours pour accompagner son ami lecteur dans son *Farrago*, Sery a dressé une table des matières forte de quarante pages :

« Il a été dit, au commencement de ce recueil, qu'il étoit comme impossible d'y joindre une table des matières puisque tous les sujets y étoient confondus sans choix, et sans dates ou époques. J'ay tâché cependant d'y mettre quelque ordre et d'y suppléer, en rédigeant une table qui présente, page par page, tout ce qui y est contenu. Alors en parcourant cette table, infiniment moins étendue que le volume, on pourra s'arrêter à ce qui pourra frapper ou plaire, et on en trouvera le sujet plus étendu, à la page indiquée à la marge ».

Notons au passage, mais nous l'avions évoqué précédemment, que Sery avait commencé le même travail sur le registre de Guillaume Morel mais qu'il y avait renoncé à la page 74. Il faut dire que si ces deux manuscrits ont en commun d'être des *spicilèges*, celui de Sery se présente nettement moins, il faut l'avouer, avec l'apparence d'un casse-tête chinois. L'autre différence, nous y venons, c'est que Sery a consigné, et parfois longuement, nombre d'anecdotes, de textes ou de récits intéressant directement l'histoire de sa ville :

---

<sup>1772</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>1773</sup> Ce recueil compte en effet en tout et pour tout 783 pages.

- Une note sur les *Travaux du Havre* en cours depuis 1784 et jusqu'en 1831 (2 pages, p. 40-41). Il s'agit des agrandissements du port et de la ville dans le cadre du plan Lamandé, pour la réalisation desquels Sery s'est beaucoup investi en ses qualités de maire et de membre éminent de la Chambre de Commerce.
- Le récit de la visite au Havre du prince de Condé et du duc de Bourbon les 10 et 11 juillet 1781, suivi des *Stances sur un trait de bienfaisance de son Altesse Monseigneur le prince de Condé par Pinel*<sup>1774</sup> (3 pages, p. 66-68) ;
- *Stances à Mistral par Pinel fils, à l'occasion de la naissance du Dauphin le 22 octobre 1781*<sup>1775</sup> (1 page, p. 69).
- *Parallèle de Patrat acteur, et du père d'Ervillers ex-jésuite et prédicateur du carême en 1782 au Havre*, toujours par « Pinel fils » (1 page, p. 71).
- Notice biographique sur Bernardin de Saint Pierre et localisation de sa maison natale (1 page, p. 125).
- *Recherche curieuse sur Saint-Denis Chef-de-Caux dit Sainte-Adresse* (1 page, p. 146).
- Le récit de la découverte des débris de la statue de Louis XIV en 1808 dans les caves de l'ancien hôtel de ville<sup>1776</sup> et les recherches en archives (1683) effectuées par lui même (4 pages, p. 151-154). À cette occasion, il évoque les échevins J. Brocques « *de la famille de ma mère Catherine Brocques* » et Guillaume Morel qui était l'auteur de l'inscription de la statue « *ainsi que d'un recueil que je possède* ». (p.153)
- Un « *extrait des registres de l'état civil de la paroisse Notre-Dame du Havre* » concernant le mariage en 1723 de Robert Hacquet et Marie Brocques. Pour l'époux, il le dit « *descendant de Robert et Polidamas Hacquet dont parle l'ancienne histoire du Havre, et en ce livre p. 182* ». Il connaît donc l'existence et l'intérêt des manuscrits de l'histoire du Havre plus connus sous le titre des *Antiquitez du Havre de Grace*<sup>1777</sup>. Il évoque aussi l'ancienne famille Gongeas (1 page, p. 154).
- *Notes concernant diverses familles du Havre*, dont Foäche et Désert (1 page, p. 175).
- *Notice sur Le Havre*. Il s'agit d'un récit condensé de l'histoire de la ville de 1516 à 1782 avec des additions marginales datées de 1804 à 1828 (5 pages, p. 181 à 185). Sa source est très probablement les manuscrits des *Antiquitez du Havre de Grace* bien qu'il n'en parle pas. Sery a placé en exergue à cette esquisse d'histoire de la ville cette maxime de Ciceron tant en latin qu'en français : « *Ne pas chercher à connaître ce qui s'est passé avant*

<sup>1774</sup> Il s'agit du passeur de la mémoire Louis Augustin Pinel (1752-1833), contemporain de Sery.

<sup>1775</sup> Jean Louis Roch Mistral (1720-1792), Intendant de la Marine au Havre de 1762 à sa mort. Il s'agit encore de L. A. Pinel.

<sup>1776</sup> Le Logis du Roi abandonné en 1790 pour l'ancien hôtel du lieutenant du roi.

<sup>1777</sup> Voir partie consacrée à Jean Laignel et ces manuscrits.

son existence, c'est rester toujours enfant ». Nous pouvons penser que cette maxime illustre très exactement son rapport à l'histoire et à la mémoire et donne à celles-ci de ce fait un poids considérable dans son fonctionnement intellectuel et dans sa culture. Elle nous confirme que tout brouillon fût-il, Sery est un véritable passeur de la mémoire havraise.

- Un texte sur l'origine de la fête de la Scie à Harfleur, vraisemblablement inspiré de la brochure imprimée à la même époque par Charles Gaspard Toustain de Richebourg<sup>1778</sup> qu'il connaît et fréquente (2 pages, p. 198-199).

- La suite de la *Notice historique sur Le Havre* relatant la période 1786-1814 puis revenant sur la période de 1718 à 1825 (5 pages, p. 212-216). Cette dernière partie est, comparaison faite, la copie fidèle des principaux événements consignés à l'époque par un témoin oculaire, Charles Jérôme Tesnier. Guillaume Antoine Sery a donc eu accès à son Journal dans les années 1820<sup>1779</sup>. La chose pourrait paraître étonnante car nous savons que ce texte resta très confidentiel pendant plusieurs dizaines d'années. N'oublions pas, cependant, qu'il était conservé dans la famille Delarbre et qu'une sœur de Guillaume Antoine Sery épousa un Delarbre en premières noces et que son propre neveu eut donc pour patronyme Jean-Baptiste Benjamin Delarbre né en 1775 et décédé après 1828. Les Delarbre / De L'Arbre décrits comme donateurs du manuscrit trente ans après la mort de Sery, sont par conséquent vraisemblablement les fils et petits-fils de son neveu. Dans ces conditions, il est plus que probable qu'un de ces Delarbre, connaissant le goût de Sery pour l'histoire havraise, lui aura communiqué le manuscrit de Tesnier.

- Les *Particularités de quelques familles du Havre*, qui évoquent échevins, bourgeois et notables depuis le XVII<sup>e</sup> siècle dont les Brocques, Foäche, Morel, Le Prévost, Dubocage de Bléville, Rebut-Duheautre, Le Chibelier, Baudry, Eustache, Duval d'Eprèmesnil, Lestorey de Boulogne, Pinel, ainsi qu'un certain nombre de professeurs du Collège : Rouzée, Trupel, Taveau, Pajolle, Nollent, etc... (3 pages, p. 230-232)<sup>1780</sup>.

- La suite de la *Notice sur Le Havre*, portant essentiellement sur les cérémonies de bénédiction de cloches qui se sont déroulées entre 1774 et 1777 (2 pages, p. 256-257).

- Des recherches sur quelques familles nobles de la région havraise comme les Houdetot,

---

<sup>1778</sup> Charles Gaspard de TOUSTAIN-RICHEBOURG, *Scie d'Harfleur : Extrait d'une Réponse du Colonel-Vicomte de Toustain-Richebourg, Otage et Volontaire Royal, l'un des Historiens et des Académiciens de Normandie, à la question de plusieurs de ses concitoyens du Havre et d'Harfleur*. [suivi de] *La Scie d'Harfleur*, Le Havre, Stanislas Faure, 1824-1825. Charles Gaspard de Toustain-Richebourg (1746-1836).

<sup>1779</sup> Charles Jérôme Tesnier (1695-1747) a tenu un journal de 1617 à 1625 connu sous le titre *Observations faites de ce qui s'est passé dans l'hôtel de ville* (BMH, Ms 705). Voir partie consacrée à ce passeur de la mémoire havraise.

<sup>1780</sup> Nicolas Rouzée (1664-1703), Antoine Nollent (1688-1766), Philippe Thomas Taveau (1744-1798) et Jacques Trupel (1755-1805) furent successivement et respectivement régents du collège du Havre de 1697 à 1703, de 1716 à 1745, de 1770 à 1791 et de 1782 à 1791 (Anthiaume, *Le Collège du Havre, op. cit.*, 1905).

Bailleul et Toustain de Richebourg (11 pages, p. 327-337).

- Le discours de Casimir Delavigne pour l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle du Havre, le 24 août 1823, salle dont il avait lancé le chantier suite à l'incendie de la précédente en 1817 suivi aussitôt par ses propres *Observations sur ce discours* qu'il juge à l'évidence pas assez politique à son goût (11 pages, p. 487-496).

- Une notice sur le Lazaret du Hoc (2 pages, p. 544-545).

- Des « *Bouts-rimés que l'on prétend avoir été faits sur le bombardement du Havre en 1694* » (3 pages, p. 546-548) et qui proviennent des manuscrits des *Antiquitez du Havre de Grace*.

- La liste des fontaines du Havre en 1826 (1 page, p. 600).

- Ses *Diverses recherches sur quelques familles de la ville du Havre ou des environs, et sur l'origine de diverses propriétés en la dite ville* : Il s'agit d'un cahier de 43 pages daté de 1821 passant en revue toutes les familles qui comptent sur la place. C'est une précieuse mine d'informations, non dénuée d'erreurs ou d'approximations certes, mais donnant quantité d'éléments patrimoniaux à propos de familles sur lesquelles nous ne possédons aujourd'hui quasiment aucune information.

- Et enfin une liste alphabétique des propriétés qui précise en outre « *leur origine dans les familles actuelles* ». Datée également de 1821, cette liste s'attire le même commentaire que précédemment (24 pages, p. 53-76).

Il apparaît donc clairement que le projet de Sery a effectivement évolué au fur et à mesure des années. Primitivement uniquement destiné à son usage personnel, la richesse de sa matière a dû le lui faire ouvrir à des yeux et oreilles amicaux qui l'ont à leur tour convaincu d'en proposer un partage plus large mais qui n'a vraisemblablement pas dépassé le cercle familial et amical sans quoi nous en eussions perçu l'écho dans les écrits de ses contemporains comme Jacques Augustin Gaillard, Louis Augustin Pinel, Marie Le Masson Le Golft, Jérôme Balthazar Levée, Augustin Prosper Legros ou encore Alexandre Eyriès, tous friands de ce genre de littérature. Cette remarque est particulièrement pertinente à l'égard de Gaillard, généralement bien informé et bien introduit dans les élites de la ville et qui entretenait des relations apparemment cordiales avec Sery. Il est néanmoins fort vraisemblable que Sery lui ait montré privément son *Spicilège* avec la consigne de respecter sa vie privée. La mort de Gaillard en 1825, soit onze ans avant Sery, aura contribué à maintenir le silence sur la diffusion de ce document original.

Par ailleurs, contrairement à son modèle initial Guillaume Morel, Sery a, par son *Spicilège ou Farrago*, incontestablement fait œuvre de collecte de la mémoire collective havraise. Il a amassé

des morceaux d'histoire brute, les a compilés puis conservés au milieu de la matière philosophique, poétique ou littéraire qu'il affectionnait tant. Et, alors que cette compilation n'était qu'à titre personnel à ses débuts, il a peu à peu ouvert son petit musée archéologique de l'écrit et a proposé à ses visiteurs un guide pour ne pas s'y égarer. Il y a ici, sous une forme originale, une véritable volonté de passer la mémoire havraise et de contribuer à la construction de l'histoire de la ville. Ce faisant, il participe à l'élaboration d'une identité havraise maritime et négociante. Une mémoire, une histoire et une identité qui passent pour l'essentiel, remarquons-le, par l'histoire des grandes familles formant l'oligarchie havraise depuis la fondation de la cité portuaire. Mais ce n'est pas là sa seule contribution en la matière. Nous étions dans sa sphère privée mais Sery y a aussi œuvré d'une façon tout aussi originale dans la sphère publique, en sa qualité de maire de la ville. C'est lui en effet qui a pris l'initiative de continuer le cartulaire municipal intitulé *Archives du Havre*<sup>1781</sup> ouvert en 1587 et réutilisé dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est entre 1806 et 1810 qu'il se livre à ce nouveau travail de compilation pour constituer cette fois un musée archéologique public de la mémoire écrite.

Celui-ci fit d'ailleurs école puisque non seulement ses successeurs André Bégouen-Demeaux et Adrien François Le Maistre prolongèrent son action à l'aide de deux nouveaux registres jusqu'en 1844, mais le Havrais Alexandre Eyriès, maire de Gravelle, fit de même entre 1845 et 1850 en faisant lui aussi appel à Joseph Morlent.

### **3. Les *Archives du Havre*, du cartulaire communal au mémorial municipal : archéologie de la mémoire écrite municipale de 1587 à 1818**

Les Archives municipales du Havre conservent un magnifique et monumental volume<sup>1782</sup> relié en pleine peau et gravé à l'or fin portant ce titre dans une calligraphie gothique soignée : *Registre concernant les affaires de la ville Française de Grace*. Si la reliure semble dater des premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce titre semble bien remonter au XVI<sup>e</sup>. Les 23 premières pages sont en effet numérotées et présentent, toujours en lettre gothiques, l'ordonnance et règlement fait par le gouverneur du Havre « *touchant l'ordre qu'il convient de tenir tant en l'hôtel commun qu'en l'administration générale des affaires de cette ville* ». Datée du 23 décembre 1587, manifestement calligraphiée avant la séance du Corps de ville, son paragraphe final a été ajouté et signé en séance le jour même. Parmi la quinzaine de signatures originales des échevins, certaines

---

<sup>1781</sup> AMH, II 23.

<sup>1782</sup> AMH, II 23. Ce registre vient de subir une restauration bienvenue.

sont contredatées par les signataires en 1610, 1621, 1624, 1637, 1641 et 1642.

Nous sommes bel et bien en présence du document original qui participa sous le règne de Henri III de la refondation des institutions municipales havraises en 1587 sous la férule d'André Brancas de Villars qui était pour lors le maître de la ville au nom de la Ligue catholique. Il en sera confirmé gouverneur royal par Henri IV en 1594 avant de mourir sous le fer espagnol au siège de Doullens l'année suivante. Cette analyse est confirmée par la description qu'en firent successivement Louis Stanislas Aimon Borély qui fut archiviste communal de 1877 à 1887<sup>1783</sup>, Philippe Barrey dans son *Inventaire sommaire des archives municipales du Havre antérieures à 1790* publié en 1928<sup>1784</sup>, et enfin par l'érudit local Ernest Dumont dans son *Manuel du bibliographe havrais* en 1887-1888<sup>1785</sup>. Considéré à l'époque comme la véritable « constitution » municipale, élaborée sur le modèle de la ville de Dieppe, ce texte fondamental a donc été contresigné jusqu'en 1642, autrement dit pendant près de soixante années, par les échevins successifs pour manifester leur adhésion et leur loyauté à son égard. C'est dire l'importance de ce document dans la mémoire municipale havraise d'Ancien Régime.

Les pages suivantes présentent des copies, non calligraphiées, des privilèges accordés à Dieppe de 1463 à 1526, ainsi que des chartes octroyées à la ville du Havre par les rois en 1520, 1547, 1559, 1566, 1575, 1594, 1610, 1612, 1623 et 1644. Ces copies datent des premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle comme le montrent les transcriptions datées et authentifiées de plusieurs arrêts du Conseil du roi des années 1663 et 1664. Celles-ci sont en effet systématiquement suivies de la mention : « *Transcrit de l'original en parchemin remis en la liasse des chartres, aux archives, ce 9<sup>e</sup> octobre 1704* ». Les autres dates de transcriptions sont les 2 et 9 décembre 1707 et enfin le 28 avril 1718<sup>1786</sup>.

Toutes ces copies et transcriptions de documents probatoires sont de la même écriture. Le volume a donc servi de *cartulaire*, autrement dit l'on a rassemblé des copies des documents probatoires les plus importants dans un seul registre pour en faciliter la consultation et l'emploi et pour préserver les chartes originales conservées quant à elles dans le *chartrier*. D'où le titre : *Archives du Havre* porté au dos de la reliure. Cet usage a perduré de 1587 à 1718 puis s'est perdu. Et un nouvel usage mémoriel lui fût conféré un siècle plus tard. En effet, la seconde partie du volume, de la page 284 à la fin, s'ouvre sur une « *table de ce qui est contenu cy devant* », autrement dit décrivant ce que nous venons de présenter. Après la table, rédigée d'une écriture familière, vient cette précision : « *Tout ce qui suit a été inscrit par les soins de M<sup>r</sup> Guillaume Antoine Sery,*

---

<sup>1783</sup> Dans son *Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement*, tome I, p. 308, chez Lepelletier, Le Havre, 1880-1881.

<sup>1784</sup> p. 449.

<sup>1785</sup> BMH, Ms 754.

<sup>1786</sup> AMH, II 23, p. 215, 225, 238, 275 et 284.

*maire de cette ville, en janvier 1806* »<sup>1787</sup>. Nous reconnaissons au passage le sens de la précision de la datation conçu chez Sery, ici comme dans son *spicilège* privé, pour permettre au lecteur présent et à venir de comprendre rapidement de quoi il retourne dans un document multiforme.

Après une étude minutieuse des 524 pages du volume, force est de constater la précision de sa remarque. Toutes les mentions marginales – commentaires, corrections, actualisations, augmentations – portées soit au crayon soit à la plume du début à la fin du volume sont bel et bien de sa main y compris la table des matières conçue à la façon de celles qu'il a élaborées pour le manuscrit de Guillaume Morel et pour son propre *Spicilège*. Mais, étant maire, il a naturellement eu recours à un scribe pour effectuer les copies elles-mêmes, vraisemblablement un employé communal, quoique nous le verrons, plusieurs textes et pas des moindres, soient entièrement de sa main.

C'est donc Sery, maire, qui prend l'initiative de continuer le *cartulaire* municipal ouvert en 1587 et inusité depuis près d'un siècle pour le transformer en *mémorial* écrit collectif puisqu'on y trouve toutes sortes de documents, notes et notices à caractère historique consignés ici pour mémoire :

- Un *État des longueur et largeur du bassin du Havre construit en 1669* avec les hauteurs d'eau (2 pages, p. 287-288), entièrement de sa main.
- Toutes les notes marginales à caractère historique rédigées en 1806 et accompagnant le mémoire de Vauban sur les précautions à prendre au Havre contre les bombardements anglais. Certaines notes leur sont même légèrement antérieures puisqu'elles sont précisément datées de 1800, à un moment où le maire du Havre savait ce que pouvait signifier pour la ville et le port un bombardement naval (26 pages, p. 289-314).
- le règlement sur la police du port du Havre, rédigé par le duc de Saint-Aignan en 1672.
- le *Mémoire sur l'origine de la ville du Havre* rédigé vers 1730 par François Le Véziel, bourgeois du Havre. Nous évoquons par ailleurs longuement cet auteur qui figure parmi les passeurs de la mémoire havraise et son texte original qui continue si heureusement les *Antiquitez du Havre de Grace* rédigées par Jean Laignel en 1711<sup>1788</sup>. Toutes les annotations en marge sont de la main de Sery ; il s'agit pour lui systématiquement de continuer l'ouvrage en mettant à jour des informations sur des lieux ou des édifices qui sont déjà vieilles de près d'un siècle, dans une ville qui a été

---

<sup>1787</sup> *Ibidem*, p. 287.

<sup>1788</sup> Voir partie consacrée à J. Laignel, J. Gasquerel, F. Le Véziel et les *Antiquitez*.

bouleversée par la Révolution et les premiers travaux militaires, urbains et portuaires exécutés depuis 1787 dans le cadre du plan Lamandé. Il fait donc en l'occurrence œuvre de mémoire et d'histoire : ses notes sont précises, exactes et donc précieuses pour saisir cette évolution. Ajoutons qu'il fait soigneusement copier les magnifiques plans délavés réalisés par Le Véziel sur le modèle de ceux de Jean Laignel de L'Ormerie et de Jean Gasquerel. Il ne dit cependant rien de sa source et nous ne pouvons que le regretter mais l'original ayant depuis cette date disparu corps et biens, son travail de sauvegarde s'est révélé plus que judicieux.

- Ces longs mémoires sont interrompus par une exceptionnelle *Notice sur l'hôpital du Havre, extraite du manuscrit de 1712* accompagnée d'un plan de situation à Ingouville tiré des archives de l'hôpital<sup>1789</sup>. Cette copie est signée « *Martin Foache fils, adjoint, 1814* », ce qui montre s'il était encore nécessaire qu'il s'agit bien là d'une démarche véritablement municipale. Enfin, les mémoires de Le Véziel comprennent aussi une *Liste de MM. les Curés du Havre, avec l'année de leur prise de possession et le temps qu'ils y ont resté*, liste mise à jour jusqu'en 1826, date du décès en chaire de l'abbé Pâris.

- Un mémoire sur les différents projets proposés pour l'amélioration et l'agrandissement du port du Havre. Il s'agit des projets successifs des ingénieurs Dubois, Légier, De Cessart, Lamandé ainsi que de l'Académie des Sciences depuis 1779 jusqu'à celui approuvé en 1787. Il est suivi des *Raisons qui ont déterminé l'exécution des parties par lesquelles on a commencé* (27 pages, p. 425 à 451).

- Une *Note indicative du prix des différents ouvrages et diverses matières en ce pays, en 1484, à Harfleur*, provenant, est-il précisé, des « *comptes rendus déposés à la Chambre des Comptes à Rouen* » (1 page, p. 452). Une note marginale de sa main explique : « *Cette note a été communiquée par M. Pinel, Juge de Paix, à M. Sery Maire* ». Nous ajouterons qu'elle est entièrement de sa main. Après les indices évoqués dans son *Spicilège*, nous avons donc ici la preuve d'une collaboration entre Sery et Louis Augustin Pinel sur cette collecte, ce recueil des traces écrites de la mémoire locale. Cette collaboration, si ténue soit elle, entre Pinel, l'auteur des *Essais archéologiques, physiques et historiques sur Le Havre* publiés en 1824, premier archéologue havrais, membre de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure depuis 1818 et homme de son milieu, de sa sensibilité et de sa culture, avec un Sery de

---

<sup>1789</sup> AMH, Fonds Hôpital, A1 où l'on retrouve l'original en effet daté de 1712. Voir partie consacrée aux *Antiquitez*. Cette notice occupe les pages 373 à 376 dans un ensemble qui va de la page 314 à la page 424.

plus en plus archéologue de la mémoire écrite havraise, cette collaboration, disions-nous, est intéressante pour situer culturellement Sery maire de la ville.

- Une note assez détaillée sur les salles de spectacle du Havre dont on sait, depuis les travaux d'Estelle Peltier<sup>1790</sup>, à quel point Sery y attachait d'importance en dépit des nombreux incendies dont elles furent victimes. (4 pages, p. 453-457).

Alors que les quatre premières pages de cette dernière note, datées en marge par ces mots « *Note faite en 1818* », sont de sa propre main, l'écriture change à la page 457, en mai 1818, pour ne plus varier jusqu'à la fin du volume. Qui a pris le relais de Sery ? Comment cela s'est-il passé ? Est-ce un simple changement de scribe ? Cette dernière hypothèse est douteuse car la fin du registre ne comporte pas davantage de notes marginales de la main de Sery. Tout se passe comme si en 1818, il avait cessé de s'en préoccuper. C'est la « *Table générale des matières* » dressée en fin de volume<sup>1791</sup> qui va nous donner la clef à la façon de Sery. La mention qui la clôt précise en effet : « *Fin de la Table des matières du Tome 1<sup>er</sup> des Archives du Havre continuées depuis 1818 par ordre de M. A. Le Maistre, Maire du Havre* »<sup>1792</sup>.

D'où il appert que Guillaume Antoine Sery, maire, avait ordonné et veillé personnellement à ce que ce mémorial communal soit tenu à jour, et ce pendant 12 ans, de 1806 à 1818, en dépit ou en raison des événements traversés par Le Havre pendant la Révolution, le Consulat, l'Empire et les deux Restaurations de 1814 et 1815. Interrompu en 1818 par Sery lui-même puis par ses deux successeurs au poste de maire, André Bégouen-Demeaux de 1821 à 1830 et Michel Delaroche en 1830-1831, c'est Adrien François Le Maistre<sup>1793</sup>, maire du Havre de 1832 à 1853, qui prendra le relais en renouant le fil chronologique précisément à l'année 1818 où il s'était rompu. Et cette tradition sera perpétuée dans les deux volumes suivants dont tout indique, comme nous le verrons, qu'ils ont été rédigés vers 1843-1844, quelques années seulement après le décès de Sery en 1836. Le travail de collecte mémorielle et historique de ce dernier a permis de revenir aux archives de la ville, matière brute de l'écriture de l'histoire, et de contribuer à en préserver des témoignages anciens et précieux remontant aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il s'est donc attaché à la préservation du passé, nonobstant, il faut le souligner, un oubli total de la période révolutionnaire très vraisemblablement volontaire car relevant d'un choix idéologique assumé. Il a aussi incité l'administration communale à conserver la mémoire sinon présente du moins contemporaine, comme le montre le choix des noms données aux rues et places de la nouvelle

---

<sup>1790</sup> Voir ses travaux sur Sery en bibliographie.

<sup>1791</sup> AMH, II 23, p. 520 à 524.

<sup>1792</sup> *Ibidem*, p. 524.

<sup>1793</sup> Parfois orthographié Le Maistre ou Lemaître.

enceinte de la ville en 1822. Certes Sery n'est plus maire depuis l'année précédente mais il est encore membre du Conseil municipal et préside la Chambre de Commerce. Le rôle de Sery y est en effet particulièrement souligné dans ce choix<sup>1794</sup> par le nouveau maire lui-même : « *Vu le travail qu'avait préparé à ce sujet M. Sery, ancien maire, et auquel M. le Maire actuel a annoncé n'avoir fait que quelques légers changements [...]* »<sup>1795</sup>. Il s'avère en outre que les critères de choix préconisés dans son rapport par Sery sont intégralement repris à son compte par la nouvelle municipalité qui les a fait siens :

« Considérant enfin que dans le choix des noms à donner, il convient de préférer ceux qui se rattachent à certaines localités ou qui doivent servir à perpétuer le souvenir de personnages dont les uns nés en cette ville ont acquis de la célébrité, et dont d'autres ont des droits à la reconnaissance de ses habitants »<sup>1796</sup>.

Le choix de chaque nom d'une nouvelle voie est ainsi systématiquement et soigneusement motivé. C'est ainsi que l'on y retrouve les personnalités havraises recensées et célébrées par Pleuvry, Gaillard ou Marie Le Masson Le Golf et qui le seront ultérieurement par Morlent, Levée ou encore Legros :

- Les Scudéry, frère et sœur.
- D'Après de Mannevillette.
- Anfray.
- Les Dubocage (de Bléville), père et fils.
- Mistral<sup>1797</sup>.
- La Mailleraye (ancien gouverneur).
- Bernardin de Saint-Pierre.
- Dicquemare.
- Madame de La Fayette.
- François I<sup>er</sup>, qualifié de « *fondateur du port et de la ville* ».

Deux noms ont été ajoutés, ceux de Bégouen<sup>1798</sup>, pour lors maire en exercice, et enfin de Sery en tant qu'ancien maire.

Ainsi, pour la première fois dans son histoire<sup>1799</sup> et sous l'égide de Sery, la Ville du Havre

---

<sup>1794</sup> AMH, FM, D1.5, Délibérations du Conseil municipal, 19 novembre 1821 au 13 novembre 1823, séance du 14 mai 1822, dénomination des rues et places de la nouvelle enceinte (f° 34-37).

<sup>1795</sup> *Ibidem*, f° 34.

<sup>1796</sup> *Ibidem*, f° 34.

<sup>1797</sup> Commissaire de la marine au Havre de 1762 à sa mort en 1792, célébré par son ancien collègue et ami Jacques Augustin Gaillard qui suggéra son nom. Ce dernier était membre de la même municipalité.

<sup>1798</sup> André Bégouen-Demeaux, maire de 1821 à 1830.

<sup>1799</sup> Voir Hervé CHABANNES, dir. scient., *Dictionnaire historique des rues du Havre*, Rouen, Éditions PTC / des Falaises, 2011.

donne des noms de personnes aux rues du Havre, et ce dans une réelle volonté partagée de transmettre et perpétuer la mémoire et l'identité de la cité. Et c'est délibérément une mémoire liée à l'identité maritime et commerciale ainsi qu'à la fidélité au pouvoir central qui est présentée au Havrais présents et à venir.

#### **4. François Adrien Le Maistre, l'héritage havrais de Sery et Joseph Morlent l'historiographe**

Adrien François Le Maistre, contrairement à Sery, n'a pas connu la Révolution, tout du moins à l'âge adulte, mais il présente un profil très proche de celui de son prédécesseur. Né en effet au Havre en 1783<sup>1800</sup>, ce négociant est le fils de Jean François (1743- ap. 1805), capitaine de navire, petit-fils d'Adrien Louis (1698-1750), capitaine de navire, arrière-petit-fils de Jacques (né en 1643), bourgeois du Havre, négociant, administrateur de l'hôpital et échevin, et enfin arrière-arrière-petit-fils de Jean Le Maistre connu comme négociant. Ses grands-oncles paternels Jacques (1675-1749) et Jean-Baptiste (né 1690) sont négociants et capitaines de navire, et il est étroitement apparenté à ce niveau-là aux familles de négociants et marchands Rouzée, Bachelet et Houssaye. Son trisaïeul Jacques avait contracté en 1672 une alliance avec les échevins et négociants Morisse, et son bisaïeul avec la dynastie des Oursel, liée aux Le Chibelier et Fortin, tous échevins et bourgeois de robe. Son père avait contracté un premier mariage en 1771 avec Louise Françoise Lebourgeois (1742-1774), fille du négociant bien en vue Philippe Lebourgeois qui avait épousé une fille de son collègue Lecoq. Sa demi-sœur née de ce mariage, Françoise Marguerite Le Maistre (née en 1774) épousa le négociant Joseph Édouard Dorey et eut deux fils qui auront par la suite un rôle à jouer dans la mémoire havraise. L'aîné Jules François Dorey (1801-1865), receveur municipal, fera en effet don de son manuscrit des *Mémoires* de Guillaume de Marceilles à la bibliothèque municipale en 1847, ce qui incitera le bibliothécaire Joseph Morlent à le publier aussitôt<sup>1801</sup>. Le puîné Jean-Baptiste Dorey (1801-1883) exerça tout d'abord la profession de négociant avant d'être nommé archiviste communal lors de la réorganisation de ce service en 1853<sup>1802</sup>. Il est bon de noter ici que les Dorey furent notaires au Havre de père en fils depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Après le décès de sa première épouse, Jean François Le Maistre reprit femme en 1782 en la personne de Catherine Marguerite Oursel (1752- ap. 1805), fille de son oncle maternel George

---

<sup>1800</sup> AMH, GG 51, BMI, ND, 1783, le 17 juin. Et pour le reste AMH, tables décennales NMD et BMI, ND, SF, Saint-Michel d'Ingouville, 1700-1792.

<sup>1801</sup> Voir partie consacrée à Guillaume de Marceilles.

<sup>1802</sup> L'affaire des « vieux papiers », sur laquelle nous reviendrons ultérieurement, fut notamment provoquée par sa compétence très relative. Il sera mis à la retraite en 1876 et remplacé par Borély en 1877.

Oursel. Bref, cette double alliance avec les Oursel se fit au prix d'un mariage consanguin avec sa cousine germaine. Son cousin germain et beau-frère Jean-Baptiste Georges Oursel (1737-1817) était écuyer, conseiller du roi et subdélégué de l'Intendance de Normandie. Ce dernier avait épousé en 1781 Marie Madeleine Jeanne Eyriès (née en 1763), fille du capitaine négociant et armateur Hugues Eyriès et de Marie Jeanne Le Couvreur, elle-même fille et sœur d'armateurs et négociants havrais. La deuxième fille de ces derniers, Victoire Sophie Émelie Eyriès épousera Louis Augustin Pinel (1752-1833). Les enfants Oursel, cousins germains d'Adrien François Le Maistre, seront les négociants bien connus Jean-Baptiste Alexandre (né 1786), Raoul Édouard (né en 1795, il épousera une demoiselle Acher) ainsi que l'avocat et homme politique Césaire Augustin Oursel (1789-1862).

Revenons à Adrien François Le Maistre qui, seul survivant de sa fratrie, épousera en 1805 Marguerite Louise Alexandrine Laeut (1786-1852), issue elle-même de l'union d'Étienne Laeut (décédé en 1793), négociant et armateur, et de Marie Anne Marguerite Houssaye, fille du négociant Jacques Laurent Houssaye<sup>1803</sup>. L'oncle paternel de sa femme, Jean-Baptiste Laeut, était également armateur et négociant. Ce mariage resta sans descendance. Un dernier document permet de positionner la famille Le Maistre une génération avant la naissance d'Adrien François. La composition du conseil de famille qui devait décider en 1750 de la tutelle des enfants mineurs de son grand-père Adrien Louis décédé<sup>1804</sup> montre que ce dernier et son grand-oncle paternel Louis Jean-Baptiste étaient bourgeois du Havre<sup>1805</sup> et que leur cousinage compte un procureur du roi (Jean Frontault), trois prêtres (Lourdel, Rouzée et Oursel), trois négociants (Laisné, Morisse et de Longuemare), un marchand (Preudhomme), un avocat (Lourdel), un administrateur de l'hôpital (Baril) et deux capitaines quartier de la garde bourgeoise (Le Maistre et Oursel).

On le voit, l'étude généalogique détaillée de la famille Le Maistre et de ses branches collatérales permet de positionner avec précision le futur maire qui présidera aux destinées du Havre entre les deux révolutions et qui prendra la relève dans la constitution du mémorial municipal. Ajoutons enfin qu'il décédera en 1853 à Berne, et que son corps sera rapatrié en grandes pompes pour être inhumé dans sa ville<sup>1806</sup>.

Peu de choses ont été écrites sur le parcours d'Adrien François Le Maistre. Nous savons par Anthiaume<sup>1807</sup> que tout comme Sery une génération plus tôt, il avait fait de brillantes études primaires au Collège du Havre et qu'il était « associé d'une des premières maisons de commerce de

---

<sup>1803</sup> AMH, FM, E 38, Mariages An XIV, le 7 nivôse (28 décembre 1805).

<sup>1804</sup> ADSM, Bailliage du Havre, 17 BP 143, acte de tutelle des enfants Le Maistre, 16 novembre 1750.

<sup>1805</sup> Voir aussi AMH, BB 85 (1707) et BB 88 (1721).

<sup>1806</sup> Il semble qu'il y séjournait pour sa cure. Il est mort le 12 juillet 1853. AMH, transcription de l'acte de décès dressé par le pasteur de la paroisse catholique de la République de Berne en date du 16 juillet 1853 (n°712).

<sup>1807</sup> Anthiaume, *Le collège du Havre*, p. 349.

notre ville »<sup>1808</sup>. Il fut adjoint au maire de 1829 à 1831, maire du 25 décembre 1831 au 21 mars 1848 puis de nouveau du 28 septembre 1849 au 13 janvier 1853, et enfin député de 1830 à 1834. Il fut aussi membre de la Chambre de Commerce de 1820 à 1826, de 1830 à 1848 puis en 1850-1851, et il la présida en 1832<sup>1809</sup>.

Issus du même milieu, proches par leurs idées conservatrices, semblables sur les plans sociologique et idéologique en de nombreux points, contemporains bien qu'une grande génération les séparât mais vraisemblablement unis par des connaissances communes, proches aussi par un cousinage par les Rouzée, il ne fait guère de doute à l'œil de l'observateur que Sery et Le Maistre ont eu l'occasion de se croiser et très probablement de s'apprécier et d'échanger des vues sur la mémoire collective. Peut-être même ont-ils communié autour de bons repas et du *Spicilège* de Sery et que ces échanges ont suscité l'envie chez Le Maistre de devenir un maillon dans la longue chaîne de la mémoire qu'avait reforgée son aîné ? Nous ne le saurons sans doute jamais.

Quoiqu'il en soit, Le Maistre est nommé maire le 25 décembre 1831 et il prend officiellement ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 1832 ; quant à Sery, il décédera le 15 mars 1836. Rien n'indique quand Le Maistre a pris la décision de poursuivre ce programme mais il est probable que ce fût du vivant de son prédécesseur. Par ailleurs, nous ignorons à qui fit appel Le Maistre, à quel érudit havrais il eut recours, pour effectuer une collecte susceptible d'achever le premier volume et d'en remplir ensuite deux autres puisque nous avons la connaissance d'un ensemble cohérent de trois registres conservés aux Archives municipales du Havre<sup>1810</sup>. Ils portent en effet tous les trois le même titre générique *Archives du Havre*, les tomes sont soigneusement numérotés et ils opèrent des renvois de l'un à l'autre. Un simple coup d'œil suffit à se convaincre que la fin du premier volume postérieure à 1818 et les deux suivants font partie d'un tout cohérent et structuré.

C'est une lettre de Joseph Morlent au maire François Adrien Le Maistre, datée du 26 mars 1842, qui va nous mettre sur la voie<sup>1811</sup> :

« Monsieur le Maire,

Vous eûtes la bonté de me faire, il y a quelques années, **la proposition de me charger de la continuation de l'histoire manuscrite du Havre, conservée à la mairie**. Mes occupations ne me permirent pas alors de donner mes soins à l'exécution de cette proposition. Aujourd'hui, les mêmes circonstances n'existant pas, je serais d'autant mieux en mesure de reprendre ce travail et de le conduire à bien que, depuis cette époque, **j'ai recueilli d'immenses matériaux relatifs à ce travail** : je possède manuscrits tous les éléments de ce précieux ouvrage, tels que combats, bombardements, tempêtes, naufrages, incendies, guerres maritimes, armements en course, travaux publics, mouvements du port, etc... En moins de huit mois ce travail pourrait être exécuté et traité avec tout le soin qu'il exige.

<sup>1808</sup> H. Brindeau, article nécrologique sur Adrien François Le Maistre, in *Journal du Havre* du 12 juillet 1853.

<sup>1809</sup> *Ibidem*.

<sup>1810</sup> AMH, II 23 pour le premier, déjà connu, et FM, D3.3 pour les deux autres.

<sup>1811</sup> AMH, FC, D3.2.4 bis. C'est nous qui soulignons.

Si votre résolution n'a point changé, je me mettrai immédiatement à l'œuvre, me regardant très honoré de ce témoignage de votre haute confiance. [...]

Morlent ».

S'agit-il pour autant du registre que nous connaissons et auquel Sery avait redonné sens et impulsion ? Voici le brouillon de la lettre que Le Maistre lui a envoyée en réponse ; elle est adressée à « *M. Morlent, Homme de Lettres* » et datée du 4 mai 1842<sup>1812</sup> :

« Monsieur,

Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 mars dernier, vous avez l'obligeance de me proposer **de continuer l'histoire manuscrite du Havre conservée à la mairie**.

J'accepte avec reconnaissance, Monsieur, votre proposition, et pour vous mettre à même d'exécuter ce travail, **je vous remets le volume intitulé *Archives du Havre*** [...] ».

Et d'achever cette missive sur la nécessité de conserver ce dernier volume avec soin et sur la consigne de reprendre la collecte des faits historiques à compter de l'année 1818. Dès le lendemain 5 mai, Morlent accuse réception par lettre du « *Manuscrit in folio intitulé Archives du Havre* ». Il « [s'] oblige à le conserver en bon état et à en faire la remise à la Mairie aussitôt [qu'il aura] complété les annotations et additions » que le maire lui a confiées<sup>1813</sup>.

Il n'y a plus aucun doute. Non seulement c'est bien le maire François Adrien Le Maistre qui a pris personnellement et ès qualités l'initiative de continuer la collecte initiée par son prédécesseur Guillaume Antoine Sery, mais il a fait appel pour ce faire à l'homme de lettres, éditeur, imprimeur, fondateur et directeur de journal Joseph Morlent, et ce déjà « *quelques années* » auparavant sans malheureusement que l'on puisse en avoir une idée plus précise. L'on peut néanmoins imaginer avec une certaine vraisemblance que ce premier appel du maire dut avoir lieu entre 1835 et 1840, ce qui n'est pas incompatible avec le fait que Sery encore vivant ait pu inciter Le Maistre à poursuivre l'œuvre entreprise. Quoiqu'il en soit, ce relais s'est manifestement effectué et il est tout aussi manifeste que Le Maistre et Morlent évoquent bel et bien le volume intitulé *Archives du Havre* ouvert solennellement comme *cartulaire* par la municipalité havraise plus de deux siècles et demi plus tôt.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce personnage central des lettres havraises qu'est Joseph Morlent pour le rôle important qu'il joua dans le passage de la mémoire havraise durant quarante années, de 1822 à sa mort en 1861. Reprenons le fil des événements : Morlent dispose chez lui du registre *Archives du Havre* extrait des archives de la commune, à charge pour lui de compléter la collecte des événements havrais dignes de mémoire depuis 1818, date à laquelle Sery s'est interrompu, jusqu'à un passé récent, probablement antérieur à l'année 1831, date de prise de

---

<sup>1812</sup> *Ibidem.*

<sup>1813</sup> *Ibidem.*

fonction de Le Maistre. Il estimait alors que huit mois de travail sur la base de ses propres documents suffiraient à cette tâche ; non seulement cela lui demandera en fin de compte le double de temps mais en outre, il lui faudra aller consulter de nombreux dépôts d'archives au Havre et à Rouen. Ce n'est en effet que le 22 juillet 1843 qu'il put expédier une longue lettre au maire pour accompagner la remise officielle du résultat de ses travaux<sup>1814</sup>. Nous en donnons de larges extraits tant ce véritable mémoire est riche d'informations sur sa méthode, ses sources, ses résultats, les registres achevés, les choix effectués qui sont longuement et finement argumentés :

« Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous remettre le volume des *Archives du Havre*, dont vous avez bien voulu me confier la continuation.

En entreprenant cette tâche, j'étais loin de me douter du long travail et des immenses recherches qu'exigeait son consciencieux accomplissement ; aussi, après examen, je fus sur le point d'y renoncer, tant elle me semblait offrir de difficultés<sup>1815</sup>. Le vif désir de faire une chose qui fût utile, en même temps qu'elle vous était agréable, m'a soutenu dans ce labeur, et je me suis mis à l'œuvre.

Ce volume, précieux sous plus d'un rapport, en raison des renseignements qu'il contient et dont on peut tirer avantage pour l'histoire de notre ville, présente cependant des lacunes si considérables qu'il est à regretter qu'on ait pris si peu de soin à les remplir, à l'aide de documents dont le temps a peut être aujourd'hui effacé la trace ; mais qui, si l'on était assez heureux pour les retrouver, ajouteraient un très grands prix à ces intéressantes annales [...]. »

Morlent est bien sûr très sévère sur le travail de collecte mené par Sery de 1806 à 1818 car il est effectivement très incomplet. Cependant, les lacunes relevées, bien réelles, proviennent du fait qu'il ignore que cette collecte n'était pas systématique et qu'elle était faite par un maire en exercice qui ne pouvait matériellement y consacrer une année de son temps. Il valide néanmoins l'intérêt historique et mémoriel de ce travail et poursuit par cet exposé qui donne une idée assez précise de son programme et de ses méthodes de recherches :

« Permettez-moi, Monsieur le Maire, de vous donner ici un léger aperçu [sic] de l'importance de ces lacunes.

Je dirai d'abord que les *Archives* d'une cité commerciale et maritime doivent contenir en première ligne :

1°. Une notice, remontant aussi haut que possible, sur les différentes phases de son commerce, afin que l'on puisse en suivre, d'après des renseignements exacts et bien posés, les progrès ou la décadence. Ces groupes de chiffres d'importations et d'exportations deviennent un jour de l'histoire, et leur utilité est d'autant plus incontestable, qu'il arrive souvent qu'on a besoin de s'en servir et de les consulter pour établir des points de comparaison qui, dans des questions de positivisme, ne doivent pas reposer sur des données hypothétiques.

Cette lacune est complète dans les *Archives* : J'ai essayé, sinon de la combler, du moins de la rendre moins saillante, en présentant, à dater de 1818, un aperçu [sic] décennal du mouvement du port et des opérations commerciales de la place du Havre. Il ne serait peut-être pas impossible de se procurer quelques documents de cette nature qui remontassent presque à l'époque de la fondation de

<sup>1814</sup> AMH, FC, D3.2.4 bis. Il ne semble pas avoir été rémunéré pour ce faire.

<sup>1815</sup> N'oublions pas que J. Morlent, parallèlement à ce travail, dirige un journal et une imprimerie qui lui appartiennent, et qu'il mène d'importants projets éditoriaux.

la ville ; il ne s'agirait sans doute que d'avoir le loisir de bien chercher<sup>1816</sup>.

2°. L'état successif des revenus d'une ville n'est pas une chose moins digne d'appréciation et d'intérêt. Sous ce point de vue, la lacune des *Archives* est complète, et je n'ai pas tenté de la combler : un travail de ce genre n'est œuvre praticable qu'autant qu'on peut en puiser les éléments à des sources certaines. Ces sources, je ne les ai pas encore découvertes assez amplement pour que j'aie pu établir un tableau financier, tel que je l'ai conçu et que je le comprends. Cependant, avec le secours de quelques laborieuses investigations, il me paraît démontrer que le but pourrait être atteint d'une manière satisfaisante.

3°. La population de la ville à différentes époques. L'influence que les guerres maritimes, dont Le Havre a eu tant à souffrir, ont pu exercer sur ces mouvemens annuels est chose curieuse à la fois et bonne à connaître et à noter. Nos renseignemens sont encore sur ce point d'une insuffisance déplorable. Cependant, il ne faut pas désespérer de pouvoir un jour établir cet intéressant chapitre qui trouvera place, avec d'autres pièces, dans un appendice dont j'aurai bientôt occasion de parler.

4°. Peu de villes ont subi autant de modifications et de transfigurations que la nôtre ; quoique son existence ne date que de trois siècles. Quelques souverains, s'écartant des vues libérales et primitives de son fondateur, ont trouvé d'abord son enceinte trop vaste et l'ont restreinte et resserrée dans de plus étroites limites, sans prévisions pour son avenir. D'autres l'ont jugée, dans ces temps modernes, trop peu étendue et se sont étudiés à lui donner une extension et un développement proportionnés à son importance commerciale<sup>1817</sup>. Ceux-là étaient dans la bonne voie. De là, des projets sans nombre et sans terme, des travaux commencés, abandonnés, repris ; de nouvelles enceintes décidées, exécutées, puis tardivement jugées insuffisantes ; de là encore de nouveaux projets, nouvelles études. L'historique de ces mille propositions ne laisse pas d'être intéressant. Il était ébauché dans les *Archives de la ville* : je l'ai continué, le plus succinctement possible, à l'aide des excellentes études d'un fonctionnaire qui nous a laissé sur cette partie de précieux et incomplets documents [...] ».

Ce « fonctionnaire n'est autre que Pierre François Frissard (1787-1854) qui fut ingénieur en chef du port du Havre de 1828 à 1838 et qui publia en 1837 une belle et complète *Histoire du port du Havre* et dont nous aurons l'occasion de reparler en temps utile<sup>1818</sup>. Il convient en outre de préciser ici qu'à chaque fois que Morlent évoque les « *Archives* » ou « *Archives de la ville* », il fait référence au registre intitulé *Archives du Havre* qu'il a sous les yeux et non aux archives communales à proprement parler qu'il ne semble pas avoir fréquentées. À sa décharge, elles étaient pour lors dans un état de désordre et d'abandon absolus et souffraient de l'absence d'un archiviste. Celui-ci ne sera en effet recruté que dix ans plus tard sur injonction préfectorale en date de l'année 1844.

Poursuivons notre lecture :

« Le volume d'*Archives* que possède la mairie contient une espèce d'histoire du Havre, qui a la prétention de dater de la fondation de cette ville, et qui s'arrête en 1735. Dans ce récit trop abrégé, écrit par un bourgeois du Havre, M. François Levéziel, (c'est une compilation) j'ai remarqué une foule d'omissions capitales et de données incomplètes, à côté d'utiles indications et de pièces historiques d'une grande valeur. »

---

<sup>1816</sup> Petite phrase qui fait un bel écho dans l'esprit de tout chercheur, notamment confronté à l'univers polymorphe des archives.

<sup>1817</sup> Ceci écrit au moment où Le Havre se lance à la conquête de la plaine et de la côte pour agrandir la ville et le port, et faire la place à l'industrie naissante.

<sup>1818</sup> Voir partie consacrée à ce personnage.

Joseph Morlent se trompe ou il a lu trop vite. Le récit de l'histoire du Havre signé Le Véziel ne prétend aucunement « *dater de la fondation de cette ville* » et il apparaît clairement qu'il a été rédigé vers 1711 et continué jusqu'en 1735. Par ailleurs, son jugement sévère est d'autant plus injustifié qu'il a lui-même exposé ci-dessus les immenses lacunes dont souffrait le volume qu'il avait sous les yeux et que nous n'ignorons pas que les archives municipales étaient alors désordonnées et par conséquent inutilisables. Nous savons aujourd'hui, et nous l'avons démontré, que ce récit figure parmi une constellation d'autres du même genre, tous datés du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, et que sa précision et sa fiabilité lui valurent d'être considéré pendant un siècle comme une histoire complète et digne de foi. Nous ajouterons que Jean Laignel, Jean Laignel de L'Ormerie, Jean Gasquerel, François Le Véziel et l'abbé Pierre Biot avaient quant à eux, beaucoup travaillé sur la foi des archives. Mais n'écartons pas l'hypothèse que Morlent n'ait exagéré que pour mieux convaincre le maire de faire appel à lui pour d'autres tâches :

« J'ai été assez heureux pour établir dans son intégralité, et d'après une notice, écrite au moment même où l'événement venait d'avoir lieu, le Siège du Havre et la reprise de la ville sur les Anglais par le connétable et les maréchaux de Charles IX. Cette pièce, entre autres mérites, a celui de faire suffisamment connaître la physionomie de la ville, vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, son étendue, ses fortifications et ses moyens de défenses [...]. »

Il est à noter qu'un autre passeur de la mémoire havraise contemporain de ces faits publiera vingt ans plus tard la « *notice écrite au moment même où l'événement venait d'avoir lieu* » à laquelle Morlent fait ici allusion. Il s'agit de l'avocat, érudit, bibliophile et collectionneur Victor Armand Toussaint<sup>1819</sup>, ancien membre de la Société Havraise d'Études Diverses. Il fera cette publication précisément en 1862<sup>1820</sup> sous le titre *Pièces historiques relatives au Siège du Havre par Charles IX, en 1563*<sup>1821</sup>. Parmi ces pièces, il n'est pas inutile de remarquer une *Lettre de Charles IX sur le siège du Havre* dont Victor Toussaint précise en note que sa source est « *extraite des notes et manuscrit de feu J. Morlent, bibliothécaire au Havre* »<sup>1822</sup>. Enfin, nous savons par une lettre de ce même Victor Toussaint adressée au maire François Adrien Le Maistre le 3 mai 1842, donc exactement au moment où Morlent lui proposait ses services, que l'avocat avait pu emprunter le même volume des *Archives du Havre* et qu'il y avait pris copie des chartes et privilèges de la ville<sup>1823</sup>. Ajoutons que par la même lettre, Toussaint alertait le maire sur la grave perte de mémoire occasionnée par le manque de soin donné aux archives communales, alerte qui n'empêchera pas

---

<sup>1819</sup> Victor Armand Toussaint (1813-1899) fait partie des passeurs de la mémoire havraise. Il est apparenté aux Millot sur lesquels nous reviendrons.

<sup>1820</sup> Soit un an après la mort de J. Morlent.

<sup>1821</sup> Au Havre, chez Costey Frères, tiré à 110 exemplaires.

<sup>1822</sup> V. Toussaint, *op. cit.*, p. 81.

<sup>1823</sup> AMH, FC, D3.2.4 bis.

d'éclater l'affaire des « vieux papiers » 34 ans plus tard.

Reprenons le mémoire de Morlent. Évoquant le tragique épisode de l'assassinat des trois frères Raulin par le gouverneur ligueur du Havre en 1599, il évoque des recherches fructueuses « dans cette mine féconde et trop peu fouillée qu'on appelle les Archives de la Seine-Inférieure » ; mais elles n'ont pas été menées par lui-même, ses renseignements portés dans le volume sont de seconde main :

« J'ai dit que les mémoires de Levéziel s'arrêtent en 1735 : de cette date à l'an 1755, il existe une interruption qu'il ne serait pas facile de faire cesser mais à cette même année 1755 commence, pour finir en 1759, la narration de M<sup>r</sup> Millot<sup>1824</sup>, à cette époque échevin de notre ville, lequel a joué un rôle actif dans les affaires du bombardement. Ce *mémoire d'échevinage* renferme en outre une foule d'observations d'un grand intérêt sur tout ce qui s'est passé dans le cours de ces quatre années. Ce sont là de véritables archives, écrites par un homme bien placé pour tout voir. Si les successeurs de M. Millot eussent ainsi consciencieusement continué son œuvre, ils m'eussent laissé peu de choses à faire et ils auraient bien mérité de la postérité [...]. »

Morlent exprime ici on ne peut plus clairement tout l'intérêt des travaux des passeurs de la mémoire havraise pour écrire l'histoire de la ville ou constituer un mémorial municipal. Il est vrai que ce *Mémoire d'échevinage* est une précieuse source historique dont on se prend à regretter, avec Morlent, que l'exercice n'eût pas duré plus de quatre ans. Il ne semble cependant pas connaître son *Mémoire de marguillage*, certes moins passionnant mais tout de même intéressant pour la mémoire havraise. Notons au passage que l'échevin François Millot (1711-1789) était le trisaïeul en ligne directe de Victor Toussaint<sup>1825</sup> et que ce dernier était dépositaire des papiers Millot dont les *Mémoires d'échevinage*. Frissard en publia d'ailleurs des extraits dans son *Histoire du port du Havre* déjà citée.

« De 1759, toujours des solutions de continuité, de regrettables lacunes ; les personnes qui ont consigné dans nos *Archives* quelques mémoires et quelques faits isolés ont sauté à pieds joints sur la révolution de 1789 pour arriver, presque sans transition, à l'année 1818. On se demande naturellement ce qu'est devenu Le Havre pendant ces trente années d'effervescence et de régénération politique, et s'il a été, durant plus d'un quart de siècle, rayé de la liste des villes et ports de France [...]. »

L'ironie de Morlent est patente, surtout de la part d'un homme qui a intellectuellement et physiquement contribué à la révolution de 1830 avec Édouard Corbière<sup>1826</sup>, et nous avons alors

---

<sup>1824</sup> Voir la partie consacrée à François Millot, passeur de la mémoire havraise, et son *Mémoire d'échevinage*.

<sup>1825</sup> in *Généalogie des familles Acher et Toussaint*, cahier rédigé vers 1908-1914 par Marcel Victor Toussaint, fils de Victor Armand Toussaint, et qui provient des archives de la famille Toussaint. Nous remercions ici vivement M<sup>r</sup> Denis Lefèvre-Toussaint pour nous avoir communiqué ce document.

<sup>1826</sup> Hervé CHABANNES et Olivier PRINGARD, *Deux siècles de franc-maçonnerie au Havre et en Normandie : Dictionnaire biographique des marins francs-maçons du Havre et de Normandie (1738-1940) : Gens de mer et métiers du monde maritime : Essai de prosopographie normande*, Le Havre, 2010, 2<sup>e</sup> édition rev. et augm., article *Corbière*.

fait la même remarque. Il continue ainsi sur ce sujet :

« C'est principalement sur cette étonnante lacune historique qu'ont dû se diriger à la fois, et mon attention et mes recherches. *Le Moniteur* est venu à mon aide ; j'ai puisé en outre dans quelques bibliothèques particulières et je suis parvenu, non pas à faire un travail suivi, mais à renouer quelques lambeaux épars et à les consigner dans l'appendice : ce ne sont que des jalons, des points de reconnaissance ; en fouillant un peu profondément des registres de la mairie, on fera disparaître l'obscurité qui règne encore en partie sur les évènements dont Le Havre fut le théâtre, à l'époque de la première révolution, et durant les guerres maritimes du Consulat et de l'Empire [...]. »

Cette lacune archivistique et historiographique havraise est précisément l'élément détonnateur qui déclenchera l'affaire des « vieux papiers » en 1876. Les archives révolutionnaires havraises formaient alors et forment encore de nos jours un corpus remarquable par sa cohérence et son aspect très complet sont tout à fait susceptibles de permettre d'écrire l'histoire de cette période tourmentée dans laquelle Le Havre joua nécessairement un rôle majeur du fait de sa position et de son importance. Ce sont précisément ces archives qui étaient déposées en vrac et sans précaution dans les combles de l'ancien hôtel de ville où elles restèrent jusqu'à leur déménagement en 1859 directement dans ceux du nouvel hôtel de ville récemment bâti. Et c'est bel et bien la volonté de les détruire qui provoqua la fameuse affaire des « vieux papiers » en 1876. Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur cette affaire, son déroulement et ses enjeux mais force est de constater avec Morlent que cette mise à l'écart de la mémoire communale révolutionnaire n'était vraisemblablement pas un effet du hasard et encore moins le résultat d'une simple négligence administrative. Poursuivons avec les propositions de ce dernier :

« Une table provisoire et mobile des matières consignées dans le volume supplémentaire, dont je parlerai bientôt, vous fera connaître, Monsieur le Maire, la valeur de la moisson historique que j'ai commencée [...] ».

Morlent évoque pour la première fois la nécessité où il s'est trouvé d'ouvrir et de remplir un second volume, pourvu d'une table, mais il parle de « *moisson historique commencée* ». Après 16 mois de travail acharné, il a achevé le premier volume et en a réalisé un second ; malgré cela, l'œuvre n'est pas achevée, il faudra y revenir.

Après avoir évoqué un « *travail remarquable fait par des hommes d'intelligence* » sur les fontaines de la ville, il poursuivit ainsi : « [...] *Ce mémoire est resté à l'état de manuscrit. Il importait de consigner dans les Archives d'une ville un savant travail élaboré pour elle [...]* ». Il a donc demandé à des contemporains de dresser un état de l'adduction d'eau potable au Havre pour l'intégrer dans le volume, créant ainsi un nouvel objet d'histoire. Il a procédé de même, dit-il, concernant une *Topographie médicale du Havre*. On le voit, Joseph Morlent élargit la palette de sa

« *moisson historique* » jusqu'à y intégrer des documents, inédits précise-t-il, qui deviendront des pièces historiques, témoins de leur temps. Il conçoit son œuvre non seulement comme celle d'une collecte d'éléments du temps passé mais il pose aussi des jalons du temps présent qui seront dans l'avenir des témoignages du passé. La fonction de passeur de la mémoire joue donc à plein, et ce d'autant plus qu'il laisse derrière lui, de sa propre initiative, des documents dont la perception véritablement historique ne devait pas être évidente pour tous ses interlocuteurs sans doute plus axés sur des éléments politiques liés à des événements particuliers. Sa démarche a ceci d'intéressant qu'elle est à la croisée de l'Histoire et de l'archivistique sans relever expressément ni de l'une ni de l'autre puisqu'il en vient à créer volontairement les pièces d'archives dont il sait qu'elles feront l'histoire de demain.

« Au premier volume des *Archives*, j'ai dû ajouter un second tome, convenablement disposé pour recevoir la suite des notes insérées dans ce premier volume et qui s'arrêtent après les événements politiques de l'année 1830.

Un appendice à ces deux tomes termine le second volume. Là se trouve, non seulement ce qui a été omis à sa date dans le premier, mais encore un nombre de pages blanches suffisant, j'ai lieu de le croire, pour insérer les documents dont le hasard ou de nouvelles fructueuses recherches amèneront successivement la découverte [...]. »

Le premier volume s'achève donc sur la période de 1818 à 1830, ce que confirme la lecture de celui-ci, et le second volume comprend en effet une relation des faits et événements de 1830 à 1836<sup>1827</sup>, suivie d'un « *Appendice aux tomes 1 et 2 de ces Archives* » qui permet à Morlent de compléter tant bien que mal les lacunes qu'il a repérées<sup>1828</sup>. Le tout est suivi d'une table chronologique détaillée écrite de la main même de Morlent<sup>1829</sup>. Ce registre d'un format de 41 centimètres sur 28 est en outre remarquable par ses plats en bois sculpté recouverts de cuir repoussé brun clair et ornée de clous de cuivre disposés aux angles afin de protéger les reliefs de l'usure. Au recto, un médaillon central représentant deux hommes et deux femmes en costumes du XVI<sup>e</sup> siècle et dessinant un paysage : une ville, un clocher et un pont à cinq arches enjambant une rivière. Les allégories de la Musique, de l'Architecture, de la Peinture et de la Sculpture l'encadrent. Sur le dos, un décor d'entrelacs et au centre, gravée et dorée, la mention « *Archives du Havre. 2* ». Au verso, l'on trouve le même décor allégorique qu'au recto mais il est additionné d'un écusson ouvragé aux armes de la Ville du Havre et portant en lettres d'or la mention « *Mairie du Havre* ». Le titre sur la page de garde est le suivant :

#### *Archives de la Ville du Havre*

<sup>1827</sup> AMH, FM, D3.3, registre 2, p. 3 à 124.

<sup>1828</sup> *Ibidem*, p. 125 à 524.

<sup>1829</sup> *Ibidem*, p. 525 à 533.

*Tome second.*

1843

et il devient sur le deuxième page :

*Archives du Havre*

*Tome Second*

Voici ce qu'en dit Morlent au maire :

« Avant de parler de ce qu'il reste à faire, je dois dire un mot de la reliure de ce volume. Elle est tout-à-fait de son époque, 1843, puisque c'est à peu près de cette année que date la découverte d'un procédé qui permet de donner au cuir le relief d'un bois sculpté, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les figures frappées sur le plat du livre [...]. »

Certes, tout cela est fort moderne et intéressant nous direz vous, mais quel est le rapport avec l'histoire et la mémoire ? Voici sa réponse :

« C'est une particularité qui, au premier aperçu [sic], semble assez insignifiante ; mais qui aura son mérite, lorsque le temps aura donné quelque valeur aux matières contenues dans ce volume [...]. »

Le temps lui a en effet donné raison puisque cette remarquable reliure a fait l'objet d'une belle restauration patrimoniale en 2010. Laissons-le achever son raisonnement :

« L'histoire que nous faisons chaque jour ne nous semble pas de l'histoire d'abord ; il faut pour qu'elle soit jugée telle que les siècles l'aient marquée de leur sceau indestructible.

Nous ne voulons pas dire, cependant, que nous ayons écrit dans ces *Archives*, l'histoire du Havre ; loin de nous cette prétention. Nos archives n'en sont que l'élément : elles énoncent les faits, les précisent, les datent, les enregistrent ; c'est à l'historien de les lier ensemble, de les classer, d'en tirer telles inductions et telles conséquences qu'il lui convient ou que son génie lui suggère. Aussi remarquerez-vous que j'ai eu soin de m'abstenir de toute réflexion, de toute discussion critique des faits ou des actes que j'ai inscrits. Je n'avais à remplir que les devoirs de copiste, de classificateur ; là a dû se borner et s'est effectivement bornée ma tâche [...]. »

Voilà son rôle magnifiquement décrit et clairement conçu. Il n'est certes pas historien, n'a pas la prétention de l'être ni d'écrire l'histoire. Le rôle que la collectivité havraise lui a donné par la voix de son maire est donc bel et bien de collecter la matière brute de l'histoire de la cité pour la transmettre à la postérité qui écrira cette histoire. On pourrait croire que ce faisant il remplit un rôle d'archiviste. Cependant, il n'archive pas et il ne conserve pas. Il n'intervient que sur les

archives définitives et les transforme par l'arbitraire de sa sélection subjective en documents historiques, oubliant ou ignorant le lien de causalité, plus exactement le lien organique qui préexiste entre le document d'archives et son contexte de production. Il constitue en fait une collection d'archives ignorant par là toute la contradiction intrinsèque qu'il y a entre ces deux termes surtout depuis que la corporation des archivistes en ce qu'elle a de meilleur au plan national, en particulier grâce à l'action des archivistes de l'État que sont Joseph Noël De Wailly et Jules Michelet tous deux actifs dans les années 1830 à 1852, le corps des archivistes paléographes issus de l'École des Chartes a défini le principe fondamental de conservation, de classement et de description des archives : le principe dit du respect des fonds. En effet, la loi du 10 mai 1838 avait rendu obligatoire dans chaque département les frais de garde des archives et l'entretien d'un archiviste. Par ailleurs, l'action d'un Guizot, historien et ministre de l'instruction publique, et du Comité Historique qu'il a créé pour le charger de la publication d'une *Collection de documents historiques sur l'histoire de France* nécessitant le recours aux archives locales, ont eu pour conséquence un renouveau contemporain des études historiques et, par ricochet, le développement d'un mouvement de classement des archives. Parmi les nombreux textes réglementaires, il en est un, la circulaire du 24 avril 1841, qui pose le principe du respect des fonds comme la base de tout classement d'archives. Ce principe consiste à interdire la réunion de documents de provenances différentes même si l'objet en est identique. C'est aussi en 1841 qu'un rapport au roi fournit un état des lieux des archives locales, et en 1842 qu'est publiée une instruction particulière posant un cadre de classement réglementaire et obligatoire s'imposant à toutes les communes<sup>1830</sup>.

Certes, Morlent n'est pas archiviste, n'a jamais été formé en archivistique et ce n'est pas le sens de la mission qui lui a été confiée. Mais restituer le contexte général en la matière n'est pas inutile pour mesurer son décalage avec la pratique municipale havraise en 1842-1844. Et cet écart ne sera comblé par Le Maistre qu'en 1853 avec la création d'un service d'archives constitué qui n'avait plus eu d'existence officielle depuis un bon siècle. Encore nommera-t-il à sa tête son cousin Jean-Baptiste Dorey rapidement dépassé par les événements, toutes erreurs de jugements qui éclateront au grand jour, en 1876, nous l'avons vu, avec l'affaire des « vieux papiers ». Et lorsqu'il faudra désigner un responsable, mais pas coupable, à l'opposition et à la presse déchaînées, une commission ad-hoc dédouanera Dorey pour accabler... le pauvre J. Morlent qui n'en pouvait mais, mort et enterré qu'il était depuis 15 ans...

Revenons à ce dernier en 1843 qui va indiquer au maire ce qu'il reste à faire pour rendre sa

---

<sup>1830</sup> En 1843 pour les Archives départementales. Voir notre cours universitaire *Histoire d'archives*, partie 1 « *Histoire d'archives, archives et histoire* », § VI, « *La Monarchie de Juillet* », 2008-2012.

tâche complète :

« Ce sera d'abord de reprendre l'œuvre où je l'ai laissée, 1830, et de suivre l'inscription des faits sur les pages blanches qui commencent le deuxième volume, d'ajouter à l'appendice les faits omis jusqu'à épuisement des pages blanches qui le terminent. Le deuxième volume ainsi complété, les *Archives du Havre* seront au courant<sup>1831</sup> et pourront donner lieu à recommencer un troisième volume, et ainsi successivement.

Mais je dois dire que ce deuxième volume ne peut être continué et mis à jour que si M. le Maire donne les ordres nécessaires pour que le continuateur puisse se procurer, dans les papiers et registres de la Mairie, tout ce dont il aura besoin pour mener à bien cette entreprise [...]. »

Il ne s'agit évidemment pas d'archives anciennes, définitives ou historiques qui sont inaccessibles, mais des archives courantes, immédiatement contemporaines, d'où la demande qui suit et qui veut vraisemblablement tendre à officialiser cette fonction devenue très prenante et surtout nécessaire aux yeux du maire :

« Afin d'éviter le déplacement de titres, déplacement qui souvent occasionne des égarements et pertes de pièces, il serait bon qu'une place dans les bureaux de la Mairie fût temporairement accordée à l'écrivain qui recevrait de M. le Secrétaire les documens dont il aurait besoin et qui les lui remettrait, après en avoir fait usage [...]. »

Et de détailler ensuite en argumentant « *les points sur lesquels doivent se porter les nouvelles recherches* » : voirie urbaine, éclairage au gaz, établissements d'enseignement, Musée-Bibliothèque, expositions de peinture, eau potable, entrepôts, abattoirs, édifices publics, maires du Havre, « *biographies des hommes célèbres et utiles, nés au Havre* ». Son long argumentaire à ce propos évoque l'exemplarité, la nécessaire neutralité, l'importance de la mémoire pour constituer, dit-il, « *un véritable nobiliaire du peuple* » recensant les « *hommes qui se sont fait un nom, par leurs ouvrages, par de nobles et belles actions, par des services réels rendus au pays, par d'utiles découvertes dans les arts, dans les sciences [...]* ». Et d'ajouter toute l'importance de l'iconographie d'une ville, pour la comprendre, aux fins d'en suggérer la possibilité dans les volumes à venir. Après quelques phrases sur l'utilité de recourir aux Archives du Département, il passe à la conclusion, concluant sur le bonheur qu'il a eu à réaliser ce travail.

Faute de réaction officielle du maire à cet envoi accompagné des deux volumes achevés conformément aux termes de sa mission, Morlent réécrit à ce dernier un mois plus tard<sup>1832</sup> pour lui faire savoir que son adjoint Taveau lui a bien transmis oralement son accord pour qu'il poursuive ainsi le travail engagé mais une lettre de mission lui semble pour le moins nécessaire ne serait-ce que pour accéder aux archives communales et départementales et pour pouvoir travailler au

---

<sup>1831</sup> Comprendre : *seront à jour*.

<sup>1832</sup> AMH, FC, D3.2.4 bis. Lettre du 28 août 1843.

bureau qui lui est accordé dans la mairie, sans compter les divers frais occasionnés comme les déplacements à Rouen. Enfin, un accord sur les bases qu'il a posées supposant « *plus d'une année de travail de quatre à cinq heures par jour* », qu'en est-il de ses défraiements ? Et d'ajouter ces mots importants en qu'ils qualifient enfin la mission que le maire lui assigne :

« Je suis prêt à entrer aujourd'hui même dans les fonctions **d'historiographe** de la ville du Havre : je serai même heureux et fier de ce titre, et j'accomplirai consciencieusement toutes les obligations qu'il impose, dans les sphères de mes connaissances. Mais je ne puis entreprendre cette œuvre si captivante et si considérable sans votre invitation écrite.

Cette invitation, je la sollicite encore pour m'en autoriser dans mes recherches : elle me servira d'introduction près des personnes qui seraient enclines à penser que les documents que je sollicite sont pour mon usage particulier, puisqu'il est de notoriété que depuis 22 ans que j'habite Le Havre, je me suis toujours spécialement occupé de l'histoire de cette ville. »

Passons rapidement sur ce risque que Morlent évoque d'une certaine confusion des genres qui lui sera en effet reprochée de manière posthume lors de l'affaire des « vieux papiers ». Nous voulons surtout retenir ici la confirmation écrite de sa propre main que l'histoire de la ville a toujours intéressé Morlent, une pièce à verser à son dossier lorsque l'on reparlera de ses travaux éditoriaux. Enfin, en écho à l'accord oral que lui a signifié à deux reprises l'adjoint Taveau, il manifeste sa satisfaction et affiche hautement sa fierté d'« *entrer dans les fonctions d'historiographe de la ville du Havre* » et c'est bien là l'essentiel à nos yeux. En outre, c'est également le signe que Le Maistre a franchi un cap en passant d'un aimable amateurisme à la façon de Sery à un travail historiographique et mémoriel organisé et méthodique avec un but précis à atteindre dans le cadre et dans l'intérêt de l'activité municipale.

Et le maire va répondre dès le 30 août<sup>1833</sup> à son attente en le remerciant pour le travail réalisé « *qui sera consulté par les personnes qui voudront connaître l'histoire du Havre* », ce qui signifie que dans son esprit, ces volumes sont bel et bien destinés à transmettre la mémoire havraise ici et maintenant et pour la postérité. Il lui donne en outre son accord sans réserve pour le programme restant à réaliser ainsi que pour les moyens demandés par Morlent. Celui-ci aura donc son bureau en mairie pour une pleine année de travail sur les archives. Le voici par conséquent *historiographe* officiel de la Ville du Havre.

Treize mois plus tard, précisément le 27 septembre 1844, Morlent fait parvenir une nouvelle lettre à Le Maistre, maire du Havre<sup>1834</sup> :

« Monsieur le Maire,  
J'ai l'honneur de vous remettre, terminé jusqu'à cette année 1844, le travail que vous avez bien

---

<sup>1833</sup> *Ibidem*, brouillon d'une lettre du maire datée du 30 août 1843.

<sup>1834</sup> *Ibidem*.

voulu me confier relativement à la continuation de l'ancien registre des *Archives de la ville du Havre*.

Cet ouvrage, ainsi que vous le remarquerez, m'a conduit plus loin que je l'avais cru, lorsque je m'en suis chargé. Non seulement le second volume que j'ai fait confectionner et relier à mes frais sans prétendre, sous ce rapport à aucun remboursement, a nécessité l'emploi d'un troisième volume dont il ne serait peut être pas juste que je supportasse encore la dépense qui sera, comme pour le premier, de cinquante francs, lorsque j'y aurai fait appliquer, si vous le désirez, une reliure du même genre.

J'ai tenu à l'engagement que j'ai contracté de faire des recherches à la Bibliothèque royale de Paris<sup>1835</sup> afin de dresser le catalogue des plans et vues relatifs au Havre que renferme le grand dépôt des connaissances humaines. Le résultat des mes investigations est consigné au deuxième volume.

J'ai exploré et compulsé avec le concours éclairé de M. l'abbé Cochet les archives départementales déposées à la cathédrale et à la préfecture de Rouen, et mention des pièces et titres qui concernent Le Havre est fait sur le même deuxième volume. »

D'où il appert, primo, qu'il y a donc bien un troisième volume. Cependant le maire dut trouver la reliure proposée par son historiographe un brin trop onéreuse, peu pratique voire ostentatoire ou de mauvais goût ; toujours est-il qu'il est couvert de façon très ordinaire en pleine toile sur une simple âme de bois. Quoi qu'il en soit, ce troisième volume couvre effectivement la période de 1836 à 1844 et s'intitule à la façon du précédent sur la page de garde :

*Archives de la Ville du Havre*

*Tome troisième*

1844

et sur la deuxième page :

*Archives du Havre*

*Tome troisième*

Secundo, Morlent a effectivement élargi sa collecte vers la Bibliothèque royale et les Archives départementales pour compléter utilement sa collection patrimoniale écrite, et ce en collaboration avec le célèbre abbé Cochet (1812-1875) dont nous avons déjà croisé la route lors de ses travaux avec l'abbé Jean-Baptiste Lecomte et qui était pour lors membre des deux Commissions départementales des Antiquités et des Archives. Joseph Morlent le citera par ailleurs et à plusieurs reprises comme étant son « *bon ami* »<sup>1836</sup>. Pour être tout-à-fait juste et précis quant à ses sources archivistiques, il convient également de préciser que les *Notes sur Le Havre* de Morlent qui sont aujourd'hui encore conservées à la Bibliothèque municipale<sup>1837</sup> et datées de 1843 et 1844 ont été également pour partie le fruit de la consultation des archives communales havraises

<sup>1835</sup> L'actuelle Bibliothèque nationale de France.

<sup>1836</sup> AMH, FM, R2.6.2. Voir la partie consacrée à l'abbé Lecomte.

<sup>1837</sup> BMH, Ms 509 : trois volumes, plusieurs centaines de pages.

remontant aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. C'est notre historiographe lui même qui l'écrit puisque les deuxième et troisième volumes de ses notes sont intitulés de sa propre main : *Notes sur Le Havre extraites des archives de la ville*, tandis que le premier regroupe des *Notes sur Le Havre pendant la Révolution à partir d'archives publiques*, par conséquent non d'origine havraise.

Voici pour finir l'intéressante conclusion de son ultime lettre sur ce sujet :

« Enfin, monsieur le Maire, en faisant continuer ces registres, vous laisserez à la postérité un long et honorable souvenir de votre administration éclairée et les hommes d'intelligence vous sauront gré de ce que vous avez bien voulu faire en faveur d'une ville qui vous devra non seulement la reconnaissance pour l'avoir dotée de tant de monuments et d'institutions [ ?], mais encore pour avoir sauvé ses annales de l'oubli, en réparant celui de vos prédécesseurs ».

« *Sauvé ses annales de l'oubli* » : tout est dit ou presque. Guillaume Antoine Sery y avait tendu dans la mesure de ses moyens en prenant exemple sur le livre de Guillaume Morel conçu et réalisé un siècle auparavant et en s'inspirant de son propre *Spicilège* qu'il aura tenu quasiment toute sa vie, de 1779 à sa mort en 1836. C'est donc tout naturellement que ce descendant de vieilles familles de notables havrais fut tenté de reprendre le cartulaire municipal si précieux ouvert en 1587, utilisé en référence à la constitution communale qu'il contenait jusqu'en 1647, réemployé comme cartulaire dans les années 1700 à 1720, pour en faire un mémorial municipal, le recueil de la mémoire écrite de la ville, soigneusement consignée pour la postérité après en avoir fait l'archéologie. Et c'est son héritier « spirituel » également maire et descendant de familles de notables de vieille souche havraise, François Adrien Le Maistre, qui reprit le flambeau et permit à son *historiographe* Joseph Morlent d'achever ce travail par la réalisation de deux volumes supplémentaires, conservant et passant ainsi aux Havrais la mémoire de leur ville de ses origines à l'année 1844.

Il n'y eut pas de quatrième volume, l'aventure en resta là au Havre mais elle suscitera des idées semblables dans une commune limitrophe qui savait son temps compté dans le grand mouvement d'expansion de sa terrible voisine. Nous avons nommé la commune de Gravelle, son maire havrais et érudit féru d'histoire Alexandre Eyriès et un homme de lettres devenu historiographe : Joseph Morlent.

## **5. Alexandre Eyriès et Joseph Morlent l'historiographe : la mémoire havraise passe par Gravelle**

En 1887-1888, l'érudit local Ernest Dumont signale dans son remarquable *Manuel du*

*bibliographe havrais*<sup>1838</sup> l'existence d'un volume manuscrit source d'histoire intitulé *Archives de Gravelle L'Eure*. Ce faisant, il n'en dit rien de plus et renvoie à l'article consacré à Alexandre Eyriès... qui n'eut en fait jamais d'existence. La recherche dans les archives de l'ancienne commune de Gravelle-Leure, réunie au Havre en 1852, a permis de mettre la main sur une liasse ainsi ainsi décrite : « *Archives de Gravelle-Leure : partage des archives, répertoire, inventaire, correspondance - 1845-1853* »<sup>1839</sup>. On y trouve un *Inventaire des archives, papiers et autres objets existant dans les bureaux de la mairie de Gravelle-Leure, rue Hélène, actuellement réunie au Havre, dressé en 1853 par la Ville du Havre pour la « Section de Gravelle-Leure »*.

En deux mots, la commune de Gravelle annexa en 1832 le village de Leure (ou L'Heure / L'Eure)<sup>1840</sup> pour faciliter l'urbanisation et l'industrialisation de ces terrains dans le cadre de l'expansion urbaine et de l'extension de la zone industrialo-portuaire du Havre. Le même phénomène continu exigeant toujours plus d'espace et une certaine cohérence administrative et territoriale fit qu'en 1852, tandis que François Adrien Le Maistre était maire, l'État décida de réunir au Havre la partie basse de la commune de Sanvic et la totalité de la commune d'Ingouville (à l'ouest et au nord de la ville) ainsi qu'une grande portion de la commune de Gravelle-Leure correspondant à la zone industrialo-portuaire et englobant l'ancienne commune de Leure<sup>1841</sup>. Gravelle se regroupa alors au pied de l'abbaye de Sainte-Honorine et prit logiquement le nom de Gravelle-Sainte-Honorine. D'où ce partage du mobilier et des archives, ces dernières surtout devant être redistribuées selon une logique territoriale et de bonne administration. Ce sont donc les archives de la « *Section de Gravelle-Leure* » réunie au Havre qui devaient rejoindre le dépôt communal havrais alors que celui-ci était pour lors en désordre et qu'il ne disposait toujours pas d'archiviste attitré<sup>1842</sup>. On comprend dès lors que se posaient aux maires concernés certes des problèmes liés notamment à l'archivage de la mémoire administrative et juridique des territoires concernés, mais aussi une vraie problématique quant à la mémoire historique et à l'identité communales. La question ne semble pas s'être posée, ou tout du moins il n'en reste aucune trace, pour l'ancienne commune d'Ingouville pourtant antérieure au Havre. Ses archives ont été soit détruites, soit silencieusement intégrées au fonds communal du Havre dans l'ignorance du principe du respect des fonds pourtant proclamé 11 ans auparavant<sup>1843</sup>.

---

<sup>1838</sup> Malheureusement resté largement inachevé et jamais édité (BMH, Ms 754).

<sup>1839</sup> AMH, Fonds Gravelle, D1.1.6.

<sup>1840</sup> Et prit ainsi le nom de Gravelle-Leure. Ce sont aujourd'hui des quartiers du Havre.

<sup>1841</sup> Voir AMH, Fonds Gravelle, D1.1.2 et surtout D1.1.4 concernant la réunion de la commune de Leure à celle de Gravelle par ordonnance royale du 18 juillet 1831.

<sup>1842</sup> Jean-Baptiste Dorey ne sera recruté, sans formation au métier, que l'année suivante 1853.

<sup>1843</sup> Voir *Fonds de l'ancienne commune d'Ingouville, 1785-1907 : Répertoire numérique*, Le Havre, Archives municipales du Havre, 2006. Séries B à K classées et publiées en 1993 par Virginie CALTOT ; séries L à R et index général par Hervé CHABANNES ; et *Fonds Gravelle : Archives des anciennes communes de Leure, Gravelle, Gravelle-Leure et Gravelle-Sainte-Honorine (1672-1920)*, Le Havre, Archives municipales du Havre, 2007, inventaire analytique

La commune de Gravelle, quant à elle, s'est manifestement posé cette double question et y a répondu à sa façon. C'est ainsi que cet inventaire des archives dressé en 1853 et que nous avons cité, le fut pour régler le problème de la gestion de la mémoire administrative et juridique puisqu'elles furent toutes versées aux Archives du Havre. Mais une mention dans ce même inventaire montre que le maire s'est aussi posé le problème de la mémoire historique et qu'il l'a résolu à sa façon. La liasse n° 111 indique en effet : « *Livre archives dressé par J. Morlent et un Registre contenant le détail des archives classées par lui* »<sup>1844</sup>. Ce grand livre des *Archives de Gravelle-Leure* semble donc bien avoir été réalisé par Joseph Morlent, à la demande du maire, peu de temps avant la réunion au Havre de cette partie de la commune, et ce en même temps qu'un inventaire des archives. L'*historiographe* du Havre des années 1842 à 1844 serait-il donc devenu celui de Gravelle-Leure avant l'annexion. L'affaire est d'autant plus havraise que si l'on en croit ce document d'archives rédigé - l'écriture en témoigne - par Morlent, le « *livre d'archives* » a été intégré dès 1853 dans les archives havraises.

Et c'est bel et bien dans ces mêmes archives communales que nous retrouvons un gros volume manuscrit fort de 488 pages et d'un format de 41 centimètres par 28, relié en pleine peau sur une âme de bois sculptée en bas-relief recto et verso<sup>1845</sup>. Au recto, un décor orné de rinceaux encadre un médaillon central aux armes de la communes de Gravelle, ponctué de six putti : deux au-dessus, deux au-dessous et un sur chaque côté. L'encadrement est brun, vert et les rinceaux sont dorés. Au verso, des rinceaux dorés sur fond vert sombre encadrent une double allégorie de la Littérature et des Arts. Sur le dos, présentant un décor végétal en bas-relief et une tête humaine, cette mention en lettres gravées à l'or fin : « *Archives de Gravelle-L'Eure* ». La page de garde indique « *Registre Archives* » et la page de titre précise : « *Registre – Archives de Gravelle-L'Eure* » ; et plus bas : « *Commencé sous l'administration de M. Alexandre Eyriès, Maire. 1845* ».

Une main pour l'instant anonyme mais que nous saurons bientôt être celle de Vincent Lequesne, Secrétaire en chef de la mairie, a ajouté en 1850 ces précisions :

- « - De 1845 au 12 avril 1848. M. Eyriès, maire, nommé par ordonnance royale du 15 mars 1838.
- Du 12 avril 1848 au 28 février 1850, Vidal Louis, Maire.
- Du 28 février 1850 au ... [sic], Lecompte Onézime, Maire. »

À la fin du registre, à la suite de la « *Table des articles contenus dans ce volume* »<sup>1846</sup>, l'on

---

élaboré par Lucien LECAUDÉ en collaboration avec Marcel DODARD vers 1955-1962 et repris, actualisé et mis en forme par Hervé CHABANNES.

<sup>1844</sup> AMH, Fonds Gravelle, D1.1.6.

<sup>1845</sup> Il est conservé depuis 2004 sous la cote AMH, FM, D3.3, avec les volumes n° 2 et 3 des *Archives du Havre*.

<sup>1846</sup> *Archives de Gravelle-L'Eure, op. cit.*, p. 475-487.

peut lire deux mentions du plus grand intérêt<sup>1847</sup>. Voici la première, de l'écriture de Morlent :

« Ce livre, contenant quatre-cent-quatre-vingt-huit pages, a été rédigé et écrit par J. Morlent, archiviste de la Ville du Havre, d'après l'invitation qui lui en a été faite par M. Alexandre Eyriès, Maire de la Commune de Gravelle-L'Eure. 1845-1846.

Morlent ».

Aussitôt après, d'une autre écriture :

« Continué par V. Lequesne, Secrétaire en Chef de la Mairie de Gravelle-L'Eure. 1847, 1848, 1849, 1850.

V. Lequesne ».

Voici donc un registre mémorial destiné à opérer une nouvelle « *moisson historique* » au service cette fois de la commune de Gravelle-Leure, conçu, organisé, rédigé et relié par Joseph Morlent sur le même modèle que ceux qu'il avait déjà réalisés pour le compte de la Ville du Havre, allant jusqu'à proposer une reliure coûteuse et prestigieuse dans le même style que le deuxième volume havrais, sans doute avec les mêmes solides arguments. Il appert en outre que ce travail a été réalisé en 1845 et 1846 par Morlent devenu « *archiviste de la Ville du Havre* » après en avoir été l'historiographe. Nous savons en effet que le goût de l'archive lui était venu au cours de la réalisation des volumes havrais de 1842 à 1844 et qu'il avait dans son rapport signalé le grand désordre des archives du Havre. Un désordre qui avait entre autres choses eu pour conséquence l'inconcevable « *lacune historique* » relative aux trente années de la période révolutionnaire. Nous savons également qu'à la suite de l'alerte lancée en 1842 par Victor Toussaint dans un contexte de protection et de mise en valeur des archives locales et communales par les autorités centrales et du département, la Commission des Archives de la Seine-Inférieure<sup>1848</sup> adressa en 1844 une vive recommandation à la Ville du Havre pour l'inciter à constituer un véritable service d'archives communales pourvu d'un poste d'archiviste sur le modèle de la ville de Rouen. Ainsi, espérait-elle, « *les greniers de l'hôtel de ville laisseront voir les trésors qu'ils renferment et que des mains subalternes et jalouses tiennent si obscurément cachées sous ses combles* »<sup>1849</sup>. C'est donc ainsi que nous apprenons, car il n'y en a curieusement aucune trace dans les archives havraises, que Joseph Morlent fut de fait le premier archiviste officiellement en poste, et ce dès 1845. Un rapport sur les archives datant de 1876, en pleine affaire des « vieux papiers », et remis par une commission d'enquête interne à la Ville<sup>1850</sup> nous informe par ailleurs que Morlent avait été officiellement

---

<sup>1847</sup> *Ibidem*, p. 488.

<sup>1848</sup> Dont était membre, rappelons-le, le Havrais et ami de Morlent, l'abbé Cochet.

<sup>1849</sup> AMH, FC, D3.2.4bis.

<sup>1850</sup> AMH, FC, D3.1.5. Rapport de la commission municipale du 14 juin 1876.

chargé à une date imprécise de dresser l'inventaire des archives de la commune conformément à l'arrêté préfectoral du 6 novembre 1843 pris en application de la circulaire ministérielle du 16 juin 1842. Nous savons à présent que ce le fut dès 1845 ; toutefois il apparaît qu'il employa ces deux années non seulement à réaliser le registre des *Archives de Gravelle-L'Eure* à la demande de son maire mais encore à classer les archives de cette commune. Il est vrai qu'elles entrèrent sept ans plus tard dans le patrimoine havrais, mais l'on comprend mieux dans ces conditions pourquoi la commission notera en 1876 que les autorités départementales s'impatientaient de ne pas recevoir l'inventaire archivistique en question. 1847, c'est la date à laquelle V. Lequesne<sup>1851</sup> prit le relais de Morlent sur la rédaction du registre. Nous en connaissons la cause puisque c'est également cette année-là que ce dernier fut nommé bibliothécaire à la Bibliothèque municipale du Havre.

Revenons au registre *Archives de Gravelle-L'Eure* initié, conçu et rédigé par J. Morlent à la demande du maire Alexandre Eyriès, un personnage sur lequel nous reviendrons ultérieurement pour le rôle moteur qu'il joua dans cette affaire. L'esprit de Morlent plane sur l'ensemble du volume du début à la fin, sur sa structure, sur son contenu comme, nous l'avons vu, sur sa prestigieuse reliure. Sa plume n'a cependant noirci que les 35 premières pages, et les documents copiés le plus récemment datent de mars et mai 1846<sup>1852</sup>. On y trouve :

- L'état de l'administration civile de la commune en 1845 puis en 1848 (p. 5 et 6).
- Les armoiries de Gravelle (p. 7-8).
- Un état des sources d'archives relatives au marquisat et au prieuré de Gravelle, conservées aux Archives départementales et à l'archevêché de Rouen (p. 9-10).
- Une histoire de la ville intitulée *Notes historiques sur la commune de Gravelle* (p. 11-19) ; il s'agit là d'une enquête synthétique fort sérieuse et fort documentée sur une commune à laquelle aucun historien, antiquaire ou érudit ne s'était intéressé jusqu'à ce jour. C'est bien Morlent qui démontre l'intérêt d'une histoire très locale et mettant aussi en valeur le patrimoine bâti (château, prieuré et abbaye) et d'éventuels monuments historiques. Faisant l'histoire de Gravelle-Leure, il fait par conséquent l'histoire de Leure qui précéda Le Havre à l'embouchure de la Seine. La lecture de ce texte montre que dans l'esprit de Morlent, et vraisemblablement dans celui d'Alexandre Eyriès, s'intéresser à l'histoire de Gravelle et de Leure, c'était évidemment contribuer à écrire l'histoire du Havre avant Le Havre, ce qu'avait déjà démontré Louis Augustin Pinel dans ses *Essais archéologiques, physiques et historiques sur Le Havre* publiés en 1824.
- Des copies de pièces d'archives probatoires trouvées dans différents services d'archives au

---

<sup>1851</sup> Dont nous ignorons tout par ailleurs.

<sup>1852</sup> *Archives de Gravelle-L'Eure*, p. 29-30 et 31-35. Ce sont des copies certifiées conformes de documents juridiques, c'est pourquoi elles sont datées.

Havre et à Rouen et datant des XIV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Le travail de V. Lequesne, poursuivi sur l'ordre des maires successifs, semble répondre à un programme défini à l'avance par Morlent selon une méthode de travail qu'il avait expérimentée et mise au point lors de la réalisation des deux nouveaux volumes havrais. Il est d'ailleurs peu probable que Lequesne, Secrétaire en Chef des services municipaux, eût trouvé le temps de faire ce travail dans lequel nous reconnaissons le style de Morlent. Pratiquement tous les documents consignés par la suite sont strictement contemporains et concourent à brosser un portrait précis et détaillé de la commune, sous tous ses aspects, depuis le milieu des années 1820 jusqu'en 1845 : bureau de bienfaisance, jardin des plantes, cabinet d'histoire naturelle, statistiques fiscales, budgets communaux, superficie de la commune, circonscription électorale, pollutions industrielles (fonte des graisses, goudrons, incendies), maladies épidémiques (dont le choléra), éclairage à l'huile et au gaz, château d'eau et distribution d'eau potable, délibérations municipales, biens communaux, noms des rues, chemins et places publiques, état civil, digues, églises et abbaye, paroisses, cimetières, bassin et canal Vauban, spéculations foncières, inondations, visites royales et princières, industrialisation, etc.

Comme pour les registres havrais, l'ensemble est suivi d'une iconographie choisie bien que restée embryonnaire (il n'y a que quatre vues). On le voit, ce n'est en aucun cas une chronique municipale mais bien plutôt un recueil de pièces historiques, de travaux de recherche, de sources historiques et archivistiques, de documents administratifs concourant à reconstituer la mémoire des siècles passés et à conserver la trace du présent. Alexandre Eyriès et Joseph Morlent ont donc œuvré pour Gravelle dans le droit fil qui vient de Sery en passant par Le Maistre.

Ce personnage d'Alexandre Eyriès, artisan du passage de la mémoire collective de Gravelle, de Leure et du Havre, ne nous est certes pas inconnu puisque nous l'avons rencontré à de nombreuses reprises, singulièrement pour son rôle essentiel auprès de Jacques Augustin Gaillard. Quelques précisions complémentaires s'imposent ici. Né au Havre en 1778<sup>1853</sup>, troisième fils du capitaine du port Jacques Joseph Eyriès, il avait pour frère aîné Jean-Baptiste Benoît qui était, nous l'avons vu, renommé comme géographe et qui avait collaboré avec le même Gaillard<sup>1854</sup> à la célèbre *Biographie universelle* des Frères Michaud. Son second frère, Prosper Alexandre, s'illustra comme négociant et exerça la charge d'adjoint au maire du Havre dans les années 1820. Quant à Alexandre Joseph, il fit une longue carrière de négociant maritime en association avec Prosper, et ce dès 1814 comme le montre un registre matricule de l'Inscription maritime<sup>1855</sup>. Il y est alors en

<sup>1853</sup> Le 27 novembre. AMH, GG 146, ND, BMI, 1778.

<sup>1854</sup> Voir partie consacrée à J. A. Gaillard.

<sup>1855</sup> ADSM, Inscription maritime, 6 P 5-65, matricule n°426-2403. Nous remercions ici Jean-Pierre Ledru pour nous

effet inscrit comme matelot, demeure chez sa mère à Graville et jouit d'un congé illimité du ministre au moins dès 1806 et jusqu'à « *sa renonciation de matelot pour exercer la profession de négociant* » le 10 juin 1814. Nommé membre du « *juré commercial* » du Tribunal de Commerce du Havre en 1815<sup>1856</sup>, notable de Graville durant près de 30 ans, Alexandre Joseph Eyriès fut nommé au poste de maire en 1838 ; il sera reconduit de la même façon en 1840 et en 1843<sup>1857</sup>. C'est à cette date qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur par ordonnance royale du 30 avril 1843<sup>1858</sup>. Selon Charles Vesque qui l'a bien connu de son vivant, ce sont « *les événements de 1848 [qui] obligèrent A. Eyriès à donner sa démission des fonctions qu'il exerçait depuis* ». Le même auteur précise que « *c'est au dévouement d'Eyriès que cette partie du Havre<sup>1859</sup> possède le Débarcadère du chemin de fer, la Caserne des Douanes, l'église Sainte-Marie, etc* »<sup>1860</sup>. C'est en effet lui qui œuvra à l'urbanisation des 92 rues du quartier neuf de Sainte-Marie dès son avènement à la mairie, quartier qui deviendra en 1852 un des poumons de la nouvelle ville, en particulier par la présence de la gare ferroviaire mise en service en 1847 aux confins des communes de Graville-Leure, d'Ingouville et des fortifications du Havre qui seront démolies pour céder la place aux grands boulevards, à la sous-préfecture, au palais de justice, à la caserne au début des années 1860. C'est à ce moment-là qu'il mourut, précisément en 1862, un an exactement après son ami Morlent, lequel lui avait consacré plusieurs articles dans la presse havraise dans les années 1845 à 1851<sup>1861</sup>.

Alexandre Eyriès était connu comme étant un homme profondément épris de sa ville, Le Havre, et qui a beaucoup œuvré pour son épanouissement et sa prospérité. Selon Charles Vesque<sup>1862</sup> :

« [II] consacra alors [après 1848] ses loisirs à l'Histoire du Havre et de Graville. Les manuscrits qu'il a laissés à sa mort (1862), sont précieux pour les chroniqueurs havrais qui y trouvent des renseignements inédits ».

Des chroniqueurs parmi lesquels Charles Vesque se compte manifestement, et ce d'autant plus qu'il écrit ces mots en 1867. Force est de regretter que ces précieux manuscrits aient disparu.

---

avoir communiqué ces précieuses informations.

<sup>1856</sup> BMH, Ms 452.

<sup>1857</sup> AMH, Papiers Eyriès, lettres du 4 septembre 1840 et du 18 septembre 1843 portant nomination.

<sup>1858</sup> AMH, Fonds Graville, FM, K3.1.2. Décorations récompenses : Légion d'honneur, liste des membres, 1836-1852 ; et AMH, Papiers Eyriès, non cotés, liasse 2, nomination d'A. J. Eyriès (1843).

<sup>1859</sup> Le quartier Sainte-Marie et de la gare ferroviaire, partie de Graville-Leure annexée au Havre en 1852. Il en fut l'urbaniste avec le lotisseur Lefebvre en 1838-1840.

<sup>1860</sup> Charles VESQUE, *Notices sur quelques Enfants du Havre qui ont illustré leur pays [...] ou des Nouveaux Noms à donner aux Rues du Havre*, Le Havre, Albert Mignot, 1867, notice « *Rue du Corridor* », p. 11.

<sup>1861</sup> AMH, Papiers Eyriès. À cette date, A. J. Eyriès est correspondant du Muséum d'Histoire naturelle de Paris grâce à la collaboration avec le naturaliste Charles Alexandre Lesueur pour lors aux États-Unis. Voir Hervé CHABANNES, *Le rêve brisé de Jean-Baptiste Denis Lesueur : Un bourgeois havrais des Lumières dans la tourmente révolutionnaire (1750-1819)*, Luneray, Éditions Bertout, 2004.

<sup>1862</sup> Charles Vesque, *Notices sur quelques Enfants du Havre. op. cit.*

Seuls subsistent à la Bibliothèque municipale ceux de son frère Jean-Baptiste Benoît qu'il avait donnés après sa mort en 1846. Les rares papiers connus de cette famille Eyriès sont conservés aux Archives municipales mais ils concernent pour l'essentiel la vie et la carrière de Jacques Joseph ainsi que quelques notices biographiques destinées à la *Biographie universelle* des frères Michaud<sup>1863</sup>. On y trouve aussi quelques indices d'une étroite collaboration avec Jacques Augustin Gaillard, dans la rédaction de sa *Biographie de la ville du Havre de Grace*, collaboration sur laquelle nous nous sommes longuement étendu dans la partie qui lui est consacrée. C'est donc cet homme féru de sciences et d'histoire locale qui demanda à Joseph Morlent, qu'il semble avoir bien connu, de concevoir et rédiger un magnifique volume de l'histoire de Gravelle, un véritable mémoriel de faits et de documents qui soit en capacité de passer la mémoire de sa ville pour contribuer à écrire l'histoire passée et à venir d'un Havre toujours grandissant. Et cette initiative prise en 1845, achevée en 1846, est exactement concomitante avec l'inventaire des archives sur le modèle des initiatives semblables prises antérieurement par la Ville du Havre. Au centre des ces affaires de mémoire, d'archives et d'histoire, un acteur essentiel : Joseph Morlent. Il est temps de se pencher sur ce personnage et sur le reste de son œuvre si diverse.

## II. JOSEPH MORLENT, LE DERNIER PASSEUR DE LA MÉMOIRE HAVRAISE

Nous avons vu le rôle important pour ne pas dire le rôle clef que joua Joseph Morlent dans ce travail d'archéologie de la mémoire écrite du Havre et de Gravelle initiée par Guillaume Antoine Sery. Cependant, si important soit-il, son rôle ne s'est pas borné à cela, loin s'en faut. Homme infatigable et imaginaire, nombre de ses entreprises touchèrent à l'histoire et à la mémoire de la petite patrie qu'il n'avait peut-être pas choisie stricto sensu mais qu'il a quoi qu'il en soit adoptée avec un enthousiasme certain.

### 1. Origines familiales

Car Joseph Morlent n'était pas Havrais, ni de près ni de loin. Il n'avait aucune attache avec cette ville ni même avec cette région, et c'est le hasard des affectations professionnelles qui l'y avait amené. Il est né en effet précisément à Beaune, en Bourgogne, le 24 février 1793<sup>1864</sup>, issu du

---

<sup>1863</sup> Sur le capitaine Favre, son père et ses frères.

<sup>1864</sup> Archives municipales de Beaune (Côte-d'Or), acte de naissance du 24 février 1793.

mariage de Claude, tailleur d'habits, et de Gabrielle Jouard demeurant tous deux place Neuve. Les témoins de cette union sont son grand-père paternel Joseph Morlent, également tailleur d'habits dans cette ville, et sa grande-tante maternelle y demeurant également<sup>1865</sup>. Étrangement, Joseph Morlent ne fit l'objet d'aucune notice biographique dans la ville où il passa la plus grande partie de sa vie mais c'est en revanche à Beaune, dans sa ville natale, que parut en 1891 une notice intitulée *Joseph Morlent : né à Beaune, bibliothécaire de la ville du Havre (1793-1861)*<sup>1866</sup>. Son auteur Louis Fournier entretint avec le bibliothécaire d'alors Jules Bailliard une correspondance<sup>1867</sup> assez fournie qui permet de comprendre que les informations havraises publiées furent en fait réunies par Bailliard avec l'aide de Charles Vesque, rédacteur au *Courrier du Havre* :

« Ancien collaborateur en journalisme de Morlent qui a guidé ses premiers pas dans ses remarquables travaux sur l'histoire du Havre, très au courant de la chronique havraise, M. Charles Vesque a beaucoup connu Morlent et il a eu l'obligeance d'extraire de ses dossiers ce qui pouvait nous être utile<sup>1868</sup>. »

Cette incidente permet de mettre en évidence l'influence qu'eut Morlent, par le biais du journalisme et de l'écriture historique havraise, sur Charles Vesque<sup>1869</sup> qui débuta sa carrière en 1852 et qui fut en effet l'auteur d'une *Notice sur la citadelle du Havre* en 1865<sup>1870</sup>, d'une *Histoire des Théâtres du Havre* en 1875<sup>1871</sup> ainsi que d'une monumentale *Histoire des rues du Havre* en 1876 pour ne citer que ses oeuvres les plus marquantes.

Revenons sur cette biographie dont l'auteur nous dit qu'elle s'appuie aussi sur le témoignage de sa parentèle. Ses parents s'étaient mariés à Beaune, paroisse Saint-Nicolas, le 8 octobre 1791. Sa mère, fille d'un aubergiste d'Autun, mourra le 8 mars 1835, et son père le 29 février 1848. Il avait deux frères, Jean-Baptiste et Claude, et deux soeurs, Anne et Adèle. Ses neveux Jules et Édouard Morlent, fils de son frère Jean-Baptiste, sont fabricants de porcelaine à Bayeux, dans le Calvados, en 1891. Joseph Morlent était donc issu d'une famille vivant de l'artisanat et du petit commerce urbain en Bourgogne. Destiné, nous dit-on, à la carrière administrative rendue plus accessible depuis la Révolution, le jeune Morlent poursuivit des études générales au collège de Beaune. Entré dans le service des douanes le 1<sup>er</sup> février 1812, à l'âge de 19 ans, comme commis de direction, il fut aussitôt muté sur la frontière espagnole, à Saint-Gaudens

<sup>1865</sup> Notons à cette occasion que la graphie du patronyme n'est pas stabilisée. Si son père signe effectivement Morlent, l'acte est au nom de Morlant / Morelant.

<sup>1866</sup> Publiée à Beaune chez Henri Lambert fils, 1891 (BMH, R 1143).

<sup>1867</sup> BMH, Ms 1214, Correspondance adressée à Louis Fournier (1891-1894), 41 f.

<sup>1868</sup> Louis Fournier, *op. cit.*, p. 8.

<sup>1869</sup> Sur Charles Vesque (1830-1899), voir J. PRESTON-BEECHER, *Charles Vesque, historien havrais : Sa vie et ses oeuvres*, Le Havre, Imp. du *Journal du Havre*, 1922 ; voir aussi Hervé CHABANNES, dir. scient., *Dictionnaire historique des rues du Havre*, Rouen, Éditions des Falaises, 2011, p. 14-15.

<sup>1870</sup> Publiée chez Albert Mignot, au Havre, 54 p.

<sup>1871</sup> Publiée chez Labottière, au Havre, 604 p.

(Haute-Garonne). Le 1<sup>er</sup> octobre 1813, le voici promu receveur à la direction des douanes de Rotterdam, dans cette Hollande occupée par la France, mais il n'y resta guère puisqu'on le retrouve en Bretagne dès le 1<sup>er</sup> janvier 1814 comme aide-visiteur à Redon (Ille-et-Vilaine). À peine deux ans plus tard, le voici visiteur des douanes au Pouliguen (Loire-Atlantique) où il ne restera qu'un petit mois puisqu'il sera muté dès le 1<sup>er</sup> janvier 1816 à Guérande dans le même département.

Cette étape guérandaïse, à proximité de Nantes, fut importante pour lui car il mit à profit ses quatre années de séjour dans cette localité pour se marier, devenir père, publier son premier opus et fréquenter sa première société savante. C'est en effet à Nantes qu'il épousa le 20 octobre 1817 Estelle Gautier, fille d'Alexandre Pierre et de Louise Ringard<sup>1872</sup>. L'on ne sait rien de la famille de son épouse hormis que l'un des témoins présenté comme son cousin est professeur de musique. Les trois autres témoins de leur mariage montrent par leur position sociale que Joseph Morlent s'est élevé significativement par rapport à son milieu d'origine. L'on trouve en effet un « *propriétaire* », un « *rentier* » et un hobereau breton qui fleure bon la Restauration, François Gabriel Ursin Blanchard de La Musse, « *ancien conseiller au parlement de Bretagne* », vraisemblablement un ancien bourgeois de robe enrichi et anobli à la veille de la Révolution. Une fille prénommée Nély Marie Louise naquit de cette union le 21 septembre 1818 mais elle ne dut guère vivre plus de trois années car l'on perd sa trace dès 1822.

C'est en 1819 que Morlent publia son *Précis historique, statistique et minéralogique sur Guérande, Le Croisic et leurs environs, précédé d'un Abrégé de l'histoire de Bretagne jusqu'à la réunion de cette contrée au royaume de France*<sup>1873</sup>, ouvrage qui dut faciliter son admission simultanée au sein de la Société Académique de Nantes<sup>1874</sup>. L'on retrouve dès cette première publication le goût de Morlent pour l'histoire locale associé à l'exploitation de statistiques économiques et démographiques provenant de la pratique de son métier de douanier.

Mais cette tentative d'implantation nantaise ne dura guère tant il est vrai que la profession de douanier exigeait alors des mutations incessantes au gré des nécessités administratives, principalement bien sûr dans les zones portuaires et tout au long des frontières maritimes et terrestres du pays. Dès le 1<sup>er</sup> mars 1820, le voici muté comme receveur à Port-Bail, dans la Manche, face aux îles anglo-normandes. Le jeune couple y demeura environ deux années avant de subir une nouvelle mutation, au Havre cette fois, en 1822<sup>1875</sup>. Nous ne connaissons pas la date précise de leur arrivée mais ils durent s'y établir dès le début de l'année puisqu'une seconde fille leur naquit au Havre le 28 mars 1822 ; Morlent est d'ailleurs mentionné sur l'acte d'état civil

---

<sup>1872</sup> Archives municipales de Nantes, 1 E 433, acte n°68 du 20 octobre 1817.

<sup>1873</sup> Publié à Nantes, Imp. Mellinet-Malassis, 1819, in-8° de IX + 180 p. et table. Voir A. Lechevalier, *Bio-bibliographie de l'Arrondissement du Havre*, 1901, p. 141, notice n°5380.

<sup>1874</sup> L. Fournier, *op. cit.*

<sup>1875</sup> *ibidem*.

comme vérificateur des douanes et ils demeurent rue Royale<sup>1876</sup>. Estelle Léonie sera leur seul et unique enfant.

## 2. Premiers travaux havrais : histoire, identité normande, tourisme, et goût du pittoresque

Sitôt établi dans cette ville dont il ne connaissait rien ni personne, sans aucun appui ni réseau<sup>1877</sup>, Joseph Morlent fonda une « *publication périodique* » qui parut de juillet à octobre 1822 sous le titre *L'Abeille du Havre et de la Seine-Inférieure* et qui rapportait les faits de la vie havraise, les spectacles, les nouveautés littéraires et artistiques. Mais pas uniquement car dès cette époque, en effet, Morlent publia des articles portant sur l'histoire de la ville. Ce que confirment ses biographes lorsqu'ils écrivent :

« Les travaux historiques sont les études préférées de J. Morlent et son grand désir est de donner à ses concitoyens une histoire de leur pays. Il y travaille depuis son arrivée parmi eux, employant à la tâche qu'il s'est donnée, tous les instants de loisir que lui laisse son administration »<sup>1878</sup>.

L'homme semble donc être un passionné de lettres et féru d'histoire, et dès son établissement au Havre, il forma le projet de partager avec ses habitants et nouveaux concitoyens leur propre histoire. Et c'est ce qu'il réalisera en effet en publiant dès 1825 un gros ouvrage intitulé *Le Havre ancien et moderne et ses environs*, en deux volumes formant un ensemble conséquent de 574 pages abondamment et soigneusement illustré. Mis en vente simultanément au Havre chez l'éditeur Chapelle et à Paris chez Pillet Aîné, ce gros livre est sous-titré : « *Description statistique de son port ; État de son commerce ; Tableau de ses relations avec l'Ancien et le Nouveau-Monde ; Biographie de ses hommes célèbres ; Flore complète ; Notices sur Montivilliers, Lillebonne, Harfleur, Gravelle, Sanvic, Honfleur, etc.* ». Morlent inaugura dès 1825 une formule qui fera florès tout au long de sa carrière : un ouvrage complet sur la ville, le port et la région qui embrasse tout à la fois son histoire, sa géographie, son économie, sa démographie, ses hommes célèbres dans les sciences, les arts et les lettres, ses monuments, et enfin son avenir. Il s'agit d'une véritable encyclopédie locale ancrée dans l'histoire et la mémoire et se projetant dans l'avenir, et s'adressant délibérément aux Havrais et aux visiteurs, donnant aux uns l'envie de redécouvrir le patrimoine et les atouts de

<sup>1876</sup> AMH, FM, E 22, N, Le Havre, 1822. Il n'est plus nulle part question de leur première fille qui a dû mourir en bas âge.

<sup>1877</sup> Il n'a par exemple jamais été membre d'une quelconque loge maçonnique havraise.

<sup>1878</sup> L. Fournier, *op. cit.*, p. 17.

leur cité, montrant aux seconds tout l'attrait d'une visite touristique. Certains de ses ouvrages deviendront ainsi de véritables guides touristiques très complets mais toujours ancrés dans l'histoire comme il se pratique encore aujourd'hui chez certains éditeurs. Le fait de publier et de vendre son premier ouvrage et tous les suivants sur ce même modèle et simultanément au Havre et à Paris est bien le signe d'une volonté délibérée de toucher ces deux publics fort différents dans leurs caractéristiques et dans leurs attentes.

La dimension historique est importante et supposait de sa part un immense travail de collecte des sources bien en amont, dès 1822 nous l'avons vu. Un aspect que confirme son biographe sur la base de témoignages de gens qui l'ont fréquenté à cette époque :

« Pour la rédaction de ces deux volumes, Morlent a consulté les quelques publications anciennes, les mémoires de Guillaume de Marceilles, Le Véziel, Lesueur, etc., et remonté autant qu'il a pu aux sources originales en fouillant les documents manuscrits laissés par les générations passées »<sup>1879</sup>.

Parmi ces sources sont ainsi clairement identifiés l'oeuvre de François Le Véziel et le manuscrit dont tout le monde croyait qu'il était de la main de Jean-Baptiste Denis Lesueur, et par conséquent toute la veine des *Antiquitez du Havre de Grace* initiées par Jean Laignel en 1711, reprises et continuées jusqu'en 1735, ainsi que les *Mémoires sur l'origine et fondation du Havre* par Guillaume de Marceilles. Il est remarquable de constater qu'il ait pu accéder à toute cette mémoire écrite, si tôt et si vite, alors qu'il n'était somme toute à cette époque qu'un « horsain »<sup>1880</sup> et un simple fonctionnaire de passage. Il a très vraisemblablement eu aussi accès aux papiers et aux travaux de Jacques Augustin Gaillard comme nous l'avons démontré dans la partie qui lui est consacrée, singulièrement dans l'affaire du plagiat de son *Précis chronologique du Havre depuis François I<sup>er</sup>*. Composé entre 1810 et 1824, ce dernier devait être intégré dans un plus vaste projet de publication sous le titre générique de *Biographie de la ville du Havre de Grace*, un projet qui fut interrompu par la mort de l'auteur en 1825<sup>1881</sup>. Nous ne sommes d'ailleurs pas loin de penser qu'il est fort possible que ce soit Gaillard qui lui donna accès aux sources en bibliothèque, en archives et dans les documents privés comme il paraît bien l'avoir fait pour ses propres écrits. Mais dans son *Avertissement* placé en exergue de son ouvrage, si Morlent évoque bien l'aide « dans [ses] recherches » de plusieurs personnes, il ne nomme aucunement Gaillard<sup>1882</sup>. En revanche, il cite nommément « le général baron Rouelle » dont nous savons par ailleurs qu'il eut en sa possession le

---

<sup>1879</sup> *Ibidem*, p. 17-18.

<sup>1880</sup> *Horsain* : terme cauchois désignant un étranger à la communauté des habitants d'un village, d'un bourg ou d'une ville, autrement dit un individu qui n'est pas « né natif » de la dite communauté.

<sup>1881</sup> Voir partie consacrée à Gaillard. Voir aussi Joseph Morlent, *Le Havre ancien et moderne et ses environs, Appendice*, tome 2, p. 267-270.

<sup>1882</sup> J. Morlent, *Le Havre ancien et moderne et ses environs*, p. III et IV. Les personnes citées sont Lamonerie, Mallet d'Honfleur, son éditeur Chapelle et le docteur Desjardins. Aucune d'entre elles n'est réputée érudite au Havre.

*Précis chronologique*<sup>1883</sup> de Gaillard de la mort de ce dernier en 1825 à son propre décès en 1833. Il serait donc probablement plus exact de penser que c'est Rouelle qui servit d'intermédiaire à Morlent auprès des conservateurs de la mémoire havraise. N'oublions pas qu'il avait joué le même rôle en 1823 et qu'il renouvellera l'opération en 1828 pour son ami Jérôme Balthazar Levée<sup>1884</sup>. Concernant enfin l'ancienneté de ses recherches, elles remontent bel et bien à l'année de son établissement au Havre puisque Morlent ouvre son *Avertissement* au lecteur par ces quelques mots : « *L'ouvrage que je donne au public est le fruit de trois années de recherches* »<sup>1885</sup>.

Quoi qu'il en soit, ce premier et précoce ouvrage rencontra selon son biographe un grand succès au point qu'il fit l'objet de deux tirages dont nous ignorons toutefois la quantité. Autre indice de sa réussite et de son intégration subséquente dans la bonne société havraise, Morlent sera admis en audience auprès du roi Louis-Philippe I<sup>er</sup> lors de sa visite au Havre en 1831 et il lui offrira solennellement un exemplaire de son ouvrage<sup>1886</sup>. La chose est d'autant plus remarquable que l'année précédente, Morlent avait saisi l'opportunité de l'avènement de ce nouveau roi libéral sur le trône de France au lendemain des journées révolutionnaires de juillet 1830 pour lui envoyer aussitôt un « *rapport* », en réalité un lettre ouverte, visant à dénoncer les abus et prévarications en usage dans les douanes royales<sup>1887</sup>. Il n'eut pas même le temps d'envoyer sa seconde lettre qui devait dénoncer la triste situation des retraités et des veuves de douaniers : il fut en effet révoqué sur le champ. Par conséquent, le fait de retrouver en 1831 le mauvais sujet limogé l'année précédente en train d'offrir son ouvrage en hommage au roi dans une audience au Havre n'est assurément en soi pas banal et cela en dit long sur ses capacités personnelles d'entregent. Peut-être son nouvel ami le général baron Rouelle, fort bien en cour, y fut-il pour quelque chose ? Nous l'ignorons.

Entretemps, comme nous l'annoncions précédemment, Morlent publia en 1826 et en 1827 deux guides touristiques sous les titres respectifs *Voyage historique et pittoresque sur la Seine du Havre à Rouen, par les bateaux à vapeur*, et *Guide du voyageur au Havre*. Il rééditera le premier chez Édouard Frère, à Rouen, en 1836<sup>1888</sup>, et le second à trois reprises sous le même titre en 1834, 1835 et 1836<sup>1889</sup>. Ce dernier fit enfin l'objet d'une quatrième édition revue, corrigée et augmentée

---

<sup>1883</sup> BMH, Ms 559.

<sup>1884</sup> Voir partie consacrée à J. B. Levée où il est longuement question de Pierre Michel Rouelle.

<sup>1885</sup> J. Morlent, *Le Havre ancien et moderne et ses environs*, p. III.

<sup>1886</sup> L. Fournier, *op. cit.*, p. 19-20.

<sup>1887</sup> Publiée au Havre chez Stanislas Faure et à Paris chez Boulland sous le titre *Au Roi, sur l'administration des douanes. Première lettre, par J. Morlent, commis aux expéditions à la douane du Havre*. In-8° de 16 p. imprimé en septembre 1830.

<sup>1888</sup> Réimprimé en fac-similé par les Éditions de Fontenelle, à Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Maritime), en 1991.

<sup>1889</sup> Par ses propres moyens au Havre, chez « J. Morlent, imprimeur-libraire ». Il fit aussi l'objet en 1837 d'une publication en langue anglaise.

qui parut en 1860 chez Costey Frères sous le titre *Guide du touriste au Havre et dans ses environs*<sup>1890</sup>. Tous ces guides, jusques et y compris le dernier d'entre eux, présentaient systématiquement une notice conséquente avec de fréquentes références historiques au cours des descriptions urbaines et monumentales. Il en fut de même d'un énième guide touristique publié en 1833 sous le titre *Souvenirs pittoresques du Havre et de ses environs* simultanément au Havre dans sa propre maison d'édition et à Paris chez Guérin & Compagnie<sup>1891</sup>. On le voit, Morlent joua habilement de la vogue de la littérature « *pittoresque* » destinée au tourisme naissant que pratiquaient des personnages aisés et cultivés. Provenant de Rouen, de Paris ou d'autres contrées françaises, voire d'Angleterre, friands de paysages et de monuments, en quête d'un fort dépaysement, ces premiers touristes étaient en fait en quête d'une identité régionale forte comme le souligne François Guillet dans sa thèse. Ce dernier démontre en effet que la naissance du tourisme d'élite, tout d'abord anglais puis national, contribua fortement à la genèse et à l'épanouissement d'une identité régionale en Normandie au cours de cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, singulièrement dans ces années 1820 à 1850<sup>1892</sup>. Joseph Morlent se situe précisément à cette croisée des chemins, entre histoire, mémoire, identité normande, patrimoine bâti, patrimoine naturel et valorisation de la mémoire écrite. Il y travaille dès son arrivée au Havre en 1822, non sans y avoir oeuvré auparavant dans une autre province à forte identité, la Bretagne, et il poursuivra la tâche qu'il s'est ainsi assignée quasiment jusqu'à sa mort en 1861.

### 3. Joseph Morlent éditeur, imprimeur, journaliste et libraire

Mais si Morlent faisait de cette mémoire et de cette identité normande et havraise la matière première de ses travaux, il convient néanmoins de ne pas perdre de vue deux paramètres importants. Le premier est qu'il n'était en rien ni Normand ni Havrais, et le second est que ses travaux changèrent littéralement d'enjeu en cette année 1830. Car l'audience royale ne modifia bien entendu en rien sa situation personnelle : Morlent, jeune fonctionnaire qui promettait et qui n'avait eu de cesse de progresser dans la carrière au sein de l'administration des douanes, était purement et simplement révoqué sans appel pour faute grave. La fonction publique lui était désormais fermée, il était père de famille, il lui incombait de réagir. L'amour des belles lettres ; le goût de l'édition ; ses talents d'auteur à succès ; son expérience de direction de journal : *L'Abeille du Havre* en 1822 qui se poursuivit à Rouen avec Édouard Corbière<sup>1893</sup> sous le titre *La Nacelle*

---

<sup>1890</sup> A. Lechevalier, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, p. 19, notices n°168 et 169.

<sup>1891</sup> *Ibidem*, p. 17, notice n°144.

<sup>1892</sup> François GUILLET, *Naissance de la Normandie : Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, Caen, Annales de Normandie, 2000 (2<sup>e</sup> partie).

<sup>1893</sup> Édouard Corbière (1793-1875). Voir à ce sujet Hervé CHABANNES et Olivier PRINGARD, *Dictionnaire des marins*

jusqu'en 1823 ; son expérience de rédacteur de presse dans *Le Navigateur du Havre* au moins de 1829 à 1836<sup>1894</sup> ; tout cela le poussait naturellement vers les métiers d'éditeur et d'imprimeur. Cependant très encadrés et surveillés, difficiles d'accès, soumis à enquêtes et autorisations de toutes sortes, ces métiers ne lui furent ouverts qu'au terme d'un véritable parcours du combattant particulièrement ardu eu égard à son passif, sans compter que sa collaboration avec un adversaire politique du régime de l'envergure d'Édouard Corbière ne dut probablement pas peu contribuer à lui compliquer la tâche si l'on en juge par les demandes réitérées de renseignements sur Morlent envoyées par le préfet au maire du Havre<sup>1895</sup>. Ce ne fut donc qu'en mars 1833 qu'il obtint enfin son brevet de libraire<sup>1896</sup> et qu'en décembre de la même année celui d'imprimeur-lithographe<sup>1897</sup>. Titulaire de ces deux brevets, il était enfin libre de s'établir comme éditeur.

C'est à ces titres qu'il lança dès janvier 1833, avant même la réception de ses brevets, un journal apolitique intitulé *Le Dimanche* qui comptait parmi ses rédacteurs des intellectuels havrais connus comme Léon Buquet<sup>1898</sup>, R. Viau ou l'abbé Cochet. Nous avons par ailleurs évoqué la stature d'homme de science de ce dernier pour son étroite collaboration avec Morlent sur les registres d'archives et en matière d'archéologie. Ce journal ou plus exactement cet hebdomadaire changea de titre en juillet 1833 pour devenir *La Revue du Havre* puis *La Revue du Havre illustrée* de 1848 à 1857. Il traitait de sciences, de culture, de marine, de commerce, d'agriculture, d'horticulture, de littérature, des beaux-arts et bien entendu d'histoire<sup>1899</sup>. Morlent sera aussi l'imprimeur à ses débuts, en 1839, sans toutefois le diriger, du quotidien de son ami Léon Buquet fondé sous le titre *Le Courrier du Havre*<sup>1900</sup>. Précisons que Morlent fit partie de l'équipe fondatrice de ce journal avec le même Buquet et avec un certain Labutte que nous retrouvons parmi les rédacteurs du « *recueil commercial, scientifique et littéraire par une réunion d'hommes de lettres* » fondé en 1838 sous le titre... *Archives du Havre* et poursuivi jusqu'en 1840 et 1841 sous le nouveau titre *Archives du Havre et de la Normandie*. Parmi cette société d'hommes de lettres, nous

---

*francs-maçons du Havre et de Normandie, 1738-1940 : Gens de mer et métiers du monde maritime : Essai de prosopographie normande*, Le Havre, Au Vent de la Bouée, 2010, 2<sup>e</sup> éd. rev. et augm., notice sur Édouard Corbière, p. 209-218 et tout particulièrement p. 213. Concernant *La Nacelle*, voir Joann ÉLART, « Vers une nouvelle presse culturelle en province sous la Restauration : *La Nacelle, Journal Commercial et Littéraire de la Seine-Inférieure* (1822-1823) », in Catriona SETH et Éric WAUTERS, dir., *Un siècle de journalisme culturel en Normandie et dans d'autres provinces (1785-1885)*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2011, p. 109-146.

<sup>1894</sup> A. Lechevalier, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, Journaux et revues, p. 141-142, notices n° 1925 et 1927.

<sup>1895</sup> AMH, Série continue des copies de lettres du maire, registre n°36, lettres du 15 mars (f° 80), du 26 avril (f° 107) et du 13 décembre 1833 (f° 237).

<sup>1896</sup> ADSM, Fonds Moderne, sous-série 2 T, Imprimerie, librairie, presse, 2 T 9, dossier de libraire de J. Morlent (1833, 1854).

<sup>1897</sup> ADSM, Fonds Moderne, *Ibidem*, 2 T 4, dossier d'imprimeur de J. Morlent (1833-1839).

<sup>1898</sup> Léon Buquet (1808-1840) est connu aussi comme poète.

<sup>1899</sup> A. Lechevalier, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, Journaux et revues, p. 142, notices n°1929, 1930 et 1931.

<sup>1900</sup> *Ibidem*, notice n°1935.

retrouvons des noms bien connus comme Frissard, Victor Toussaint, Édouard Corbière, Viau et l'abbé Cochet. Nous reviendrons ultérieurement sur ce Labutte car son chemin et celui de Morlent se croiseront à nouveau sous peu.

#### 4. Joseph Morlent auteur dramatique et romancier historique

Outre des périodiques, son imprimerie-librairie permettait à Morlent d'éditer et de vendre ses ouvrages personnels ainsi que ceux d'autres auteurs parmi lesquels son ami et collaborateur Léon Buquet. Parmi sa production personnelle, il convient de citer son oeuvre dramatique et romanesque, singulièrement parce qu'elle se déroule la plupart du temps sur une toile de fond historique havraise. C'est ainsi qu'il écrivit et fit représenter dès 1824 une pièce de théâtre intitulée *François I<sup>er</sup> à Graville*. Son drame historique *Zanetto ou les trois Raullin*, achevé en 1840, trouve son inspiration dans une oeuvre de l'écrivain havrais contemporain Alfred Touroude basée elle-même sur un épisode havrais des guerres de religion<sup>1901</sup>. Ses deux romans historiques, *L'Ermite de Sainte-Adresse* et *Èva de Vitanval*, parurent quelques semaines seulement avant sa mort en 1861. Force est cependant de constater que son oeuvre dramatique et romanesque n'a guère franchi les siècles et qu'elle fut rapidement oubliée. Nous remarquons toutefois que le point commun à toute sa production littéraire tourne bel et bien autour de l'histoire du Havre, et ce durant quarante années, de son établissement au Havre en 1822 à son décès.

Il en fut de même pour son plus important projet éditorial réalisé en partie dans les années 1840-1841 sous le double titre générique *Keepsake normand* et *Normandie pittoresque*. Initié et dirigé par Joseph Morlent, il consistait ni plus ni moins en la publication d'une description illustrée et monumentale de la Normandie touchant ainsi à sa géographie, à son histoire, à son archéologie ainsi qu'à l'histoire de l'art. Dans ce but, il rassembla autour de lui une équipe de collaborateurs parmi lesquels les fidèles R. Viau, Léon Buquet, l'abbé Cochet et Labutte.

Le choix du terme anglais « *keepsake* » semble à première vue bien intrigant mais la consultation du dictionnaire de la langue française dans son édition de 1876 montre qu'il est alors admis sans difficulté et immédiatement compréhensible dans son sens de livre qui se donne en cadeau, et qui renferme des pièces de vers et des fragments de prose, entremêlés de gravures<sup>1902</sup>. En d'autres termes, sur le plan strictement formel, il s'agit ni plus ni moins d'un mélange ou plutôt d'un spicilège ou farrago mais considéré comme un bel objet digne d'être offert en cadeau.

---

<sup>1901</sup> À savoir l'assassinat des trois frères Raullin en 1599 dans l'hôtel de ville par le gouverneur du roi. L'épisode est relaté par Jean Laignel dans ses *Antiquitez du Havre de Grace*. Alfred Édouard Touroude (1839-1875) est connu comme auteur dramatique. Il a aussi publié *Les écrivains havrais : Études biographiques et littéraires*, Le Havre, libr. E. Touroude, 1865.

<sup>1902</sup> Étymologiquement, il est formé sur l'anglais « *keep* » qui signifie « *garder* », et sur « *sake* », l'« *objet* ».

Le second titre de *Normandie pittoresque* rappelle quant à lui les guides touristiques qu'il a écrits les années précédentes et l'engouement pour ce tourisme cultivé, raffiné et presque anglomanique si l'on en juge par le premier titre. Mais ce qui est surtout frappant, c'est que le projet de Morlent est exactement le précurseur de la *Normandie monumentale et pittoresque* qui sera mené à bien par Alexis Guislain Lemâle (1833-1901), héritier de la dynastie des papetiers, libraires et imprimeurs établie au Havre depuis la Révolution. Le père de ce dernier, Claude Alphonse dit Alphonse Lemâle (1797-1870) était de la même génération que Morlent et c'est lui qui avait étendu en 1825 à l'imprimerie et à la librairie les activités de l'entreprise familiale auparavant centrées sur la simple papéterie-carrière<sup>1903</sup>. C'est ainsi que ce dernier avait été l'éditeur des guides touristiques et « *pittoresques* » de Morlent précisément en 1841. Précisons en outre, et nous y reviendrons en temps utile, qu'Alexis Guislain Lemâle se fera connaître en 1881-1883 par son monumental ouvrage intitulé *Le Havre d'Autrefois* qui relève déjà du même concept, en collaboration avec Charles Gustave Roessler. À l'image de Morlent un demi-siècle plus tôt, Lemâle se fera un nom non seulement comme imprimeur et éditeur d'ouvrages d'histoire locale, mais aussi comme historien. Nul doute, bien que n'en ayons pas la preuve formelle, qu'il y ait eu là des liens étroits. Né en 1833, Alexis Guislain Lemâle historien publia en effet coup sur coup deux ouvrages d'histoire havraise dans la même année 1860 tandis que Morlent était encore en vie : *Le Havre sous le gouvernement du duc de Saint-Aignan (1719-1776)* et les *Notices biographiques sur les ducs de Saint-Aignan, gouverneurs du Havre*, tous deux sur la base des archives de la famille ducale. Lemâle n'a pas pu ne pas avoir eu connaissance du projet de *Normandie pittoresque* de Morlent tout comme il n'a pu ignorer que son projet éditorial avait avorté faute de moyens financiers, probablement, humains sans doute, et techniques enfin pour la reproduction des illustrations. Ce qui était techniquement possible de réaliser à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne l'était certes pas cinquante ans auparavant. Car le projet de Morlent a bel et bien échoué. Son ambition de décrire l'ensemble du patrimoine naturel, monumental et historique normand s'est finalement limitée à l'arrondissement du Havre qu'il connaissait le mieux et pour lequel il lui était plus aisé de s'associer des chercheurs compétents et de confiance. Nous verrons aussi que la concurrence acharnée de Guilmeth dut jouer dans cette affaire un rôle décisif.

La partie havraise de sa *Normandie pittoresque ou Keepsake normand* est connue sous deux versions qui ne diffèrent que par le sous-titre, tantôt *Le Havre et son arrondissement*<sup>1904</sup> et tantôt *Le Havre et ses environs*<sup>1905</sup>. Son propos d'introduction est particulièrement intéressant en ce qu'il

---

<sup>1903</sup> Lucie GOUJARD, Annette HAUDIQUET, Caroline JOUBERT et Diederick BAKHUÏS, dir., *Voyages pittoresques : Normandie, 1820-2009*, Caen, Rouen, Le Havre, Milan, Silvana Editoriale, 2009, p. 302-306, et surtout la contribution de Lucie Goujard « L'établissement Lemâle au Havre », p. 318-319.

<sup>1904</sup> Publiée par J. Morlent en 1840, réimprimée en fac-similé par les Éditions du Bastion en 2004.

<sup>1905</sup> Publiée par J. Morlent en 1840, sous une magnifique couverture de cuir noir repoussé qui évoque les futurs registres

associe très étroitement l'identité nationale, l'histoire et la mémoire écrite. Puis il évoque dans le même mouvement le rôle de la Normandie qui « *des premières, [...] s'est montrée à la tête de la réaction contre l'oubli du passé*<sup>1906</sup> ». La quête de la mémoire et de l'identité provinciales concourt, affirme-t-il, à l'identité nationale. Et si Morlent ne cite que rarement ou très allusivement ses sources, il précise toutefois que son livre est en quelque sorte une compilation qui doit tout aux autres. Et d'ajouter qu'une « *ville du commerce entre toutes les villes* » comme Le Havre peut tout à fait et légitimement s'intéresser au passé commun, national, provincial et local<sup>1907</sup>. Enfin, il expose sa conception très singulière mais certes non anachronique, de l'histoire, une vision littéraire et romantique qui explique sans doute pourquoi il put sans difficultés l'écrire sous la forme de tragédies, de romans ou de guides touristiques et pittoresques. Écoutons-le. Après avoir évoqué la quête des documents et des monuments menée par la Société des Antiquaires qui a placé la Normandie « *à l'avant-garde, admirée de la France et de l'Europe* »<sup>1908</sup>, il enchaîne ainsi :

« Et pourtant, une chose manque à tous ces ouvrages, une chose que le siècle réclame. L'histoire pour nous n'est plus seulement un chant de triomphe ou de douleur, comme au temps où Hérodote chantait Salamine et Platées ; ce n'est plus un tribunal comme l'avaient faite Tacite et Montesquieu ; ce n'est plus la chaire d'où Hume et Voltaire prêchaient aux nations leur philosophie : c'est bien tout cela, mais c'est autre chose encore ; **c'est un drame. Il faut qu'elle nous fasse battre le coeur, qu'elle nous saisisse, qu'elle nous transporte, qu'elle nous secoue du ciel à l'enfer, des dévouements héroïques aux lâches assassinats.** C'est un drame, vous dis-je, et, comme le drame moderne, force lui est de revêtir les costumes des hommes qu'elle rappelle sur le théâtre, de frapper nos sens comme notre esprit, d'évoquer d'un coup de baguette tous les âges passés, avec leurs croyances, leurs monuments, leur langage, leur vie réelle enfin, et de nous transporter, surpris, émerveillés, sur cette scène improvisée, comme le chœur dans la tragédie antique, vivant à la fois de notre vie et de celle des personnages du drame, prenant part à toutes leurs émotions et dominant nos sensations, doublées de la force de notre jugement<sup>1909</sup> ».

Et d'ajouter qu'après avoir déroulé « *le tableau de notre histoire* »<sup>1910</sup>, il allait essayer « *de résumer [la] statistique industrielle et morale* » du Havre et de son arrondissement. En effet, conclut-il, « *c'est bien l'histoire aussi, car c'est l'homme révélé par les chiffres* ». Le romantisme, la dramaturgie et la statistique.

En exergue aux deux ouvrages, Morlent a pris soin de publier la lettre que lui a adressée le 16 juillet 1840 l'écrivain et critique dramatique Jules Janin :

« À Monsieur J. Morlent  
Monsieur,

---

*Archives du Havre* réalisés par Morlent pour la Ville du Havre.

<sup>1906</sup> J. Morlent, *Le Havre et son arrondissement*, 1840, réimpression 2004, p. II et III.

<sup>1907</sup> *Ibidem*, p. IV.

<sup>1908</sup> *Ibidem*, p. II et III.

<sup>1909</sup> *Ibidem*, p. III. C'est nous qui soulignons.

<sup>1910</sup> *Ibidem*, p. IV.

J'ai bien des actions de grâces à vous rendre pour le beau livre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser ; je viens de le lire, et il est impossible de mieux comprendre un plus beau pays que le vôtre. C'était d'ailleurs une si belle histoire à écrire ! Vous l'avez écrite en historien, en poète et en artiste. J'emporte votre livre, et je vous assure qu'il sera placé dans ma bibliothèque sur les premiers rayons, comme un souvenir de l'hospitalité du Havre, si remplie de bon goût et d'esprit. Croyez bien, etc.

J. Janin »

Très célèbre, fort prolifique mais aussi très controversé, Jules Janin a manifestement séjourné au Havre où Joseph Morlent semble lui avoir fait les honneurs de l'hospitalité locale, et il est reparti avec un de ses ouvrages et la promesse d'en parrainer la publication pour en accroître le renom et peut-être aussi les ventes. N'oublions pas que Morlent avait alors en tête un projet ambitieux concernant toute la Normandie et susceptible d'intéresser non seulement les érudits culturels de la province mais aussi parisiens et pourquoi pas anglais. Jules Janin est certes un auteur dramatique mais il est aussi et surtout un critique littéraire redouté et très lu de même qu'un journaliste. Un aspect polygraphe qui ne devait pas déplaire à son hôte Morlent qui présentait un profil comparable. Jules Janin s'inscrivait aussi dans le mouvement romantique et il était également sur le point d'écrire deux guides touristiques « *pittoresques* » de Paris qui seront publiés en 1842 et 1843. C'est aussi en 1843 que Janin fera paraître un ouvrage intitulé *La Normandie* et sous-titré « *Normandie historique, pittoresque et monumentale* » concomitamment avec la visite de la reine Victoria d'Angleterre rendue à Louis-Philippe au château d'Eu afin de sceller la première entente cordiale. Cet ouvrage est qualifié de « *livre d'histoire narrative et descriptive appartenant à l'école romantique* »<sup>1911</sup>. Par ailleurs, Joseph Morlent et Jules Janin ont entretenu des liens et une correspondance assidus au moins jusqu'en 1844, principalement à propos du lancement d'une campagne nationale de souscription pour l'érection d'un monument commémoratif au célèbre poète et dramaturge havrais Casimir Delavigne (1793-1843) qui venait de mourir à Lyon<sup>1912</sup>. L'étude de la même correspondance montre d'ailleurs que Morlent entretenait également auparavant des liens avec le même Casimir Delavigne ainsi qu'avec le poète havrais Jacques Ancelot<sup>1913</sup>, tous deux étant exactement de la même génération que lui<sup>1914</sup>.

Voici enfin ce que précise le biographe de Morlent à l'égard de sa conception de l'histoire :

« En histoire, nous devons reconnaître qu'il appartenait à l'école de Jules Janin qui se laissait

---

<sup>1911</sup> Voir le Catalogue des œuvres de Jules Janin (1804-1874) publié en ligne par la Bibliothèque municipale de Saint-Étienne (Loire), sa ville natale. Il sera admis à l'Académie française en 1870.

<sup>1912</sup> Le 11 décembre 1843. La statue en question ne sera érigée qu'en 1852 et elle existe toujours.

<sup>1913</sup> Jacques Arsène Poycarpe Ancelot (1794-1854),

<sup>1914</sup> Louis FOURNIER, *Lettres inédites de Casimir Delavigne, Ancelot, Jules Janin à Joseph Morlent, bibliothécaire de la Ville du Havre*, Beaune, Imp. Arthur Batault, 1897, p. 58-59, notamment une lettre de J. Janin à J. Morlent datée du 28 juillet 1844.

entraîner par la narration et sacrifiait parfois l'exactitude au pittoresque »<sup>1915</sup>.

Tout est dit, et non sans une certaine élégance. Et c'est là sans doute la raison pour laquelle Morlent semble n'avoir fait qu'un passage éclair au sein de l'Institut Historique de France. Morlent lui-même, en effet, arbore fièrement sa qualité de membre de cet Institut par une mention portée très visiblement à côté de la date de 1837 sur le frontispice d'un curieux exemplaire du *Havre et son arrondissement* conservé par la Bibliothèque municipale du Havre<sup>1916</sup>. Laquelle mention disparaîtra trois ans plus tard du nouveau frontispice redessiné pour être imprimé lors de l'unique édition de cet ouvrage en 1840. Ce bref passage de Morlent dans cet Institut Historique qui avait été fondé à Paris en décembre 1833 pour mener une réflexion sur la méthode et les buts de l'Histoire et faire de celle-ci une véritable science autonome, nous semble significatif d'un désaccord conceptuel sur l'Histoire mais il est trop peu documenté pour que nous nous y puissions nous y attarder davantage ici. En revanche, nous évoquerons plus longuement la genèse, le rôle, les méthodes et surtout l'impact de l'Institut Historique sur l'écriture de l'histoire havraise dans les années 1840 à 1860 lorsque nous étudierons l'action de Pierre François Frissard, qui en sera le président une dizaine d'années plus tard, puis d'Alexis Guislain Lemâle et enfin de Jules Amédée Bailliard.

Deux mots enfin sur ce frontispice dont la composition n'est pas insignifiante. On y retrouve les éléments structurants de l'identité havraise déjà présents dans les anciennes armes de la ville au siècle précédent : les allégories à l'antique de la Seine et de l'Océan encadrant un portrait en buste du roi fondateur François I<sup>er</sup> et surmontant les symboles du commerce maritime et de la prospérité. Morlent y a ajouté une dimension culturelle avec les bustes de Bernardin de Saint-Pierre et de Casimir Delavigne. Chose curieuse, alors que la version provisoire de 1837 mettait l'accent sur l'industrie mise en parallèle avec le commerce maritime, la version définitive leur substitua l'agriculture et la ruralité incarnées par les noms des bourgs de l'intérieur de l'arrondissement du Havre : Bolbec, Fécamp, Criquetot, Goderville, Ingouville, Lillebonne, Montivilliers et Saint-Romain de Colbosc.

#### **4. Labutte, fidèle compagnon de route de Morlent**

Il importe à présent de s'attarder quelque peu sur le personnage de Labutte que nous avons croisé à plusieurs reprises dans les entreprises journalistiques ou éditoriales de Morlent. Ce

<sup>1915</sup> Louis FOURNIER, *Joseph Morlent : né à Beaune, bibliothécaire de la ville du Havre (1793-1861)*, op. cit., p. 42.

<sup>1916</sup> BMH, R 441. Nous remercions Dominique Rouet, conservateur chargé des collections patrimoniales, de nous avoir signalé ce document apparemment unique en son genre.

patronyme de Labutte est en fait le pseudonyme d'un avocat du barreau de Pont-L'Évêque (Calvados) puis d'Yvetot (Seine-Maritime) qui naquit sous la véritable identité de Thomas Augustin Michel le 3<sup>e</sup> jour complémentaire de l'An IX, soit le 20 septembre 1801, à Honfleur dans le Calvados, place de la Grande Fontaine où demeuraient son père Jean Isaac Michel, marchand épicier, et sa mère Agathe née Brumant<sup>1917</sup>.

Passionné d'histoire et d'érudition locales, Michel dit Labutte fonda au début de l'année 1835 *Le Spectateur, Journal de Honfleur*, puis fit paraître en 1841 une *Esquisse historique sur Honfleur et l'arrondissement de Pont-L'Évêque* « dans laquelle, sur bien des points, l'imagination de l'écrivain [a] suppléé aux données historiques qui, sans doute, faisaient défaut aux sources où puisait l'auteur »<sup>1918</sup>. C'est précisément ce qu'avait reproché directement à Labutte un des passeurs de la mémoire havraise<sup>1919</sup>, auteur par ailleurs d'une histoire de Honfleur. En effet, Pierre Philippe Urbain Thomas, natif du Havre en 1776, avait publié l'année précédente une *Histoire de la ville de Honfleur*<sup>1920</sup>. Quant à Victor Toussaint, il n'hésite pas à le qualifier « d'historien d'imagination » pour un défaut semblable relevé dans son récit de l'épisode de l'assassinat des trois frères Raullin à l'hôtel de ville en 1599<sup>1921</sup>. Cette relation, précise encore V. Toussaint, figure « dans une notice publiée par M. Morlent, dans la Normandie pittoresque, et réimprimée sous le titre d'Esquisses historiques sur Le Havre ». En effet, dès cette année 1841, il n'est plus question de *Normandie pittoresque* car Morlent dut céder son affaire d'imprimeur-lithographe et éditeur-libraire à un certain Lamy<sup>1922</sup> ; et Augustin Michel dit Labutte repartit seul avec l'objectif de réaliser pour son propre compte l'idée de Morlent :

« Quant au livre en lui-même, il n'est que le fragment d'un travail plus vaste dont nous poursuivons l'exécution depuis longtemps et que nous publierons quelque jour sous le titre d'*Études historiques sur la Normandie*. Déjà nous en avons détaché et publié, sous un titre spécial, la partie qui a pour objet Honfleur et son arrondissement.

Encouragé par la bienveillance avec laquelle cette première tentative a été accueillie, nous avons cédé facilement [...] aux conseils que nous avons reçus de publier aussi séparément la partie des Études où se trouvaient retracées les annales si palpitantes de la ville de François I<sup>er</sup> ».<sup>1923</sup>

---

<sup>1917</sup> Archives municipales de Honfleur. Nous remercions Pierre Jan, archiviste, pour sa sympathique collaboration. Il est à noter que nul ne s'était penché sur cette affaire de pseudonyme auparavant et que son véritable état civil était resté jusqu'alors méconnu.

<sup>1918</sup> « Nécrologie de M. A. Labutte », in *Le Journal de Honfleur*, 23 avril 1881. Il était mort à Paris le 11 avril précédent. Archives municipales de Honfleur. Nous remercions Pierre Jan, archiviste, pour ces informations.

<sup>1919</sup> In *Souvenirs d'un Vieillard*, BMH, Ms 351.

<sup>1920</sup> Chez Dupray, à Honfleur, 1840, 420 p. (BM Honfleur, n°348). Voir partie consacrée à Pierre Philippe Urbain Thomas (1776-1854).

<sup>1921</sup> Victor TOUSSAINT, *Les trois hôtels de ville du Havre : Notice historique*, Le Havre, Costey Frères, 1859, p. 16.

<sup>1922</sup> Georges-D. QUOIST, « L'imprimerie au Havre de 1670 à 1870 », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1903, p. 119-212. Voir tout particulièrement le chap. IV consacré à l'Imprimerie Joseph Morlent, p. 184-188.

<sup>1923</sup> Augustin LABUTTE, *Esquisse historique sur Le Havre*, 1841, réimpression en fac-similé à Paris, Le Livre d'Histoire (Coll. Monographies des villes et villages de France), 2007, Introduction, p. VII.

Morlent chargea donc Labutte de travailler sur Honfleur qu'il connaissait bien ainsi que sur Le Havre. Cette partie de la *Normandie pittoresque* fut publiée par deux fois en 1840 sous des titres voisins puis le projet s'effondra avec l'imprimerie Morlent pour tenter de renaître sous un titre générique différent sous la signature de Labutte. Ce dernier écrira en effet en 1851, tandis qu'il sera avocat à Yvetot, des *Études historiques de la ville d'Yvetot et de ses environs* ainsi qu'une *Esquisse historique sur l'histoire de la conquête et de l'établissement des Normands en Neustrie*. Nous avons également connaissance d'une *Histoire pittoresque de la Normandie, ornée de vues et de costumes du pays* dont le premier volume sur les dix que devait compter l'ensemble du projet éditorial (huit de textes et deux de planches) parut à Paris chez Jules Bréauté en 1833<sup>1924</sup>. Ce dernier point laisse à penser que la paternité de l'idée de la *Normandie pittoresque* dût plutôt revenir à Labutte qu'à Morlent. Mais contrairement à ce qui a été avancé par divers bibliographes et biographes normands comme A. Lechevalier<sup>1925</sup>, N. N. Oursel<sup>1926</sup>, Édouard Frère<sup>1927</sup> ou encore le *Dictionnaire biographique de la Seine-Inférieure*<sup>1928</sup>, Thomas Augustin Michel dit Labutte ne naquit, ne demeura, ni ne fut avocat au Havre, ville avec laquelle il n'eut aucun lien apparent hormis ses collaborations journalistiques et éditoriales avec Joseph Morlent<sup>1929</sup>.

## 5. La terrible concurrence de Guilmeth

Alexandre Auguste Guillemette est né à Brionne (Eure) le 2 septembre 1807<sup>1930</sup> d'un père vétérinaire. Il fit ses études primaires au petit séminaire d'Écouis, secondaires au collège de Bernay et universitaires à Rouen. Diplômé en 1828, il se lança dans une carrière d'enseignant à Rouen, puis à Amiens, Dieppe et enfin dans des pensionnats privés de Paris<sup>1931</sup>. Farouche partisan de la monarchie absolue et des Bourbons, Guillemette prit rapidement le pseudonyme de Guilmeth plus conforme à ses prétentions d'Ancien Régime et il vécut très mal la révolution de 1830, les tentatives de rétablissement de la République ainsi que l'avènement d'une monarchie constitutionnelle représentée par la branche des Orléans. Finalement revenu politiquement vers

<sup>1924</sup> « Nécrologie de M. A. Labutte », in *Le Journal de Honfleur*, 23 avril 1881 ; et A. Lechevalier, *Bio-bibliographie des écrivains de l'arrondissement du Havre*, p. 100, notice Labutte, n° 4672.

<sup>1925</sup> A. Lechevalier, *Bio-bibliographie des écrivains de l'arrondissement du Havre*, p. 100, notice Labutte, n°4672.

<sup>1926</sup> N. N. Oursel, *Nouvelle biographie normande*, Paris, A. Picard, 1886-1888, tome 2, p. 8.

<sup>1927</sup> Édouard Frère, *Manuel du bibliographe normand*, Rouen, A. Le Brument, 1858-1860, p. 128.

<sup>1928</sup> *Dictionnaire biographique illustré de la Seine-Inférieure*, Rouen, vers 1909, p. 582.

<sup>1929</sup> Il n'y a aucune trace de sa présence au Havre ni dans l'état civil, ni dans les recensements de population et encore moins dans les annuaires et almanachs d'adresses du Havre et de sa région.

<sup>1930</sup> Archives départementales de l'Eure, état civil de Brionne, acte de naissance qui donne bien Guillemette comme patronyme, rédigé le 7 septembre 1807.

<sup>1931</sup> Voir *Notice biographique et littéraire sur Alexandre-Auguste Guilmeth, de Brionne, par B.C., son ancien secrétaire*, Paris, Firmin Didot Frères, Fils & C<sup>ie</sup>, 1860. Nous remercions vivement Madame Éliane Carouge, directrice des Archives départementales pour ces informations.

Louis-Philippe, la révolution de 1848 et l'avènement de la Seconde République furent vécues comme un véritable drame personnel ainsi que le montre la brochure publiée peu après sa mort par son ancien secrétaire, véritable hagiographie du grand homme. Guillemette / Guilmeth consacra sa vie à un gigantesque projet éditorial qui consistait à écrire et publier « *une description géographique, historique, monumentale et statistique de tous les chefs-lieux de canton des cinq départements formant l'ancienne province de Normandie* » sous le titre générique d'*Histoire cantonale de la Normandie*<sup>1932</sup>. Il débuta par l'arrondissement de Pont-Audemer en 1832, s'occupa du département de l'Eure en 1834, revint sur les villes de Brionne et de Verneuil la même année, puis sur Évreux, Gaillon, Les Andelys et Écouis en 1835 pour s'intéresser ensuite au Havre, à Yvetot, Neufchâtel, Dieppe et Rouen de 1836 à 1842<sup>1933</sup>. C'est en 1836 qu'il publia une *Histoire de la ville et des environs du Havre, comprenant les cantons du Havre, d'Ingouville, de Montivilliers, de Criquetot L'Esneval et de Fécamp*, rééditée en 1842. Il poursuivra ainsi publiant et republiant à l'infini des parties plus ou moins achevées d'un tout à jamais inachevé ainsi que le déplore le bibliographe Édouard Frère en 1858<sup>1934</sup> :

« Aucun des départements ne peut être considéré comme complet ; rien n'est paru des départements de la Manche et de l'Orne. Les parties publiées renferment des documents utiles à consulter, mais elles ont été si souvent remaniées qu'il est très difficile d'en donner une indication complète et exacte »

Un commentaire qui mit littéralement en fureur le biographe et ancien secrétaire de Guillemette / Guilmeth en 1860<sup>1935</sup>. Ce dernier explique en effet à quel point le travail de son « *maître* » fut systématiquement pillé sans jamais avoir été cité et en étant tout à la fois dénigré par tout ce que la Normandie compte d'archivistes, de journalistes, d'érudits, citant abondamment dans ce florilège de la malhonnêteté et de la piraterie des gens comme l'abbé Cochet pour l'ensemble de son œuvre archéologique ou encore Joseph Morlent pour sa *Normandie pittoresque* publiée avec Léon Buquet et Thomas Augustin Michel dit Labutte. Ce dernier est d'ailleurs nommément accusé de plagiat pour ses ouvrages intitulés *Histoire du Havre* et *Études sur l'arrondissement d'Yvetot*<sup>1936</sup>.

L'excès du ton, les mots très durs employés, la systématisation de la persécution de Guilmeth/Guillemette par toutes les institutions et tous les spécialistes de tous les départements et

---

<sup>1932</sup> Édouard Frère, *Manuel du Bibliographe Normand*, 1858, p. 54-56.

<sup>1933</sup> *Description géographique, historique, monumentale et statistique des arrondissements du Havre, d'Yvetot, de Neufchâtel, et d'une partie des arrondissements de Dieppe et de Rouen*, Rouen, Imp. Berdalle de Lapommeraye, 1836-1842, 6 vol. Le tome 1 est consacré au Havre.

<sup>1934</sup> Édouard Frère, *op. cit.*, p. 56.

<sup>1935</sup> *Notice biographique...*, *op. cit.*, p. 7-10, 21 et 23,

<sup>1936</sup> *Ibidem*, p. 8, note n°2.

le pillage généralisé de son œuvre immense et immortelle par tous les érudits locaux, tout cela ne peut que discréditer le discours de cet ancien secrétaire. Un siècle et demi plus tard, force est de constater que cet auteur est aujourd'hui totalement méconnu et que son œuvre écrite n'est qu'une mauvaise compilation de documents brassés en trop grosse quantité et dans un temps trop court. Son hagiographe affirme que ce qui motivait Guillemette « *c'était l'amour de la science, l'amour du pays, l'amour des antiques et glorieuses traditions de la terre natale !* »<sup>1937</sup>. L'identité normande y jouait donc certainement un rôle, de même qu'un positionnement politique très réactionnaire, plus réactionnaire encore que celui d'Augustin Prosper Legros, mais il devait aussi s'y trouver quelque sens de l'opportunité éditoriale susceptible de lui permettre de faire fortune. Ce terme revient trop souvent en défense pour ne pas être suspect et le chercheur contemporain ne peut manquer d'éprouver des doutes à propos d'un homme dont on nous dit<sup>1938</sup> que, bien qu'il ne disposât que d'une « *très médiocre fortune, peu de crédit et peu d'appui* », il parvint en vingt ans à :

« 1°. parcourir ou visiter plus de six mille communes, villages et hameaux, tant en Normandie qu'en Picardie et en Artois, y pratiquant ou faisant pratiquer sur divers points des fouilles archéologiques, et y compulsant, outre les archives départementales proprement dites, celles des mairies, des églises, des notariats, des châteaux ;

2°. il copia, soit en entier, soit en extraits, tant par lui-même que par ses nombreux employés, plus de deux cent cinquante mille documents curieux ou inédits, tels que chartes, contrats, diplômes, mémoires, notices et généalogies ;

3°. il peupla d'objets du plus haut prix le musée d'antiquités de la ville d'Amiens, dont il avait été, dès 1830 [...], l'un des premiers et principaux fondateurs, et dota d'un chiffre considérable de livres rares, soit imprimés, soit manuscrits, les bibliothèques publiques de Rouen, d'Évreux, de Lisieux, de Caen et de Bayeux ainsi que celles de la Société des Antiquaires de Normandie, de la Société Libre de l'Eure, de l'Académie Ebroïcienne, etc., etc. ;

4°. il composa, édita et publia à ses frais, c'est-à-dire avec les seules ressources de son modeste patrimoine et de quelques souscriptions, trente-deux corps d'ouvrages différents, depuis le format du plus grand in-4° jusqu'à celui de l'in-8° ordinaire : collection inappréciable, enrichie de portraits, de costumes, de fac-simile, de cartes, de vues, de plans et de dessins de toute sorte et de toute nature<sup>1939</sup>, le tout plusieurs fois réédité, et formant en reliure douze magnifiques volumes dont quelques-uns s'élevèrent à près de 500, 600 et 700 pages<sup>1940</sup>. »

Et d'ajouter que près de 200 œuvres achevées et prêtes attendaient d'être imprimées au moment du décès de cet infatigable polygraphe. Les chiffres sont impressionnants, difficiles à croire pour un homme seul et d'une « *fortune très médiocre* » qui dut travailler toute sa vie comme professeur, et qui plus est en se déplaçant de ville en ville durant toute sa carrière et ne bénéficiant pas même d'une retraite studieuse puisque le sort voulut qu'il décédât à l'âge de 53

---

<sup>1937</sup> *Ibidem*, p. 5.

<sup>1938</sup> *Ibidem*, p. 6-7.

<sup>1939</sup> Une note précise « *Tous les dessins publiés par Guillemeth sont ou coloriés à la main, ou imprimés sur papier de Chine* ».

<sup>1940</sup> Une note donne les titres des ouvrages qui ont atteint cette pagination et ajoute pour faire bonne mesure : « *La totalité des tirages est d'environ trente cinq mille exemplaires* ».

ans seulement. Il s'en dégage en outre une étrange impression d'organisation industrielle pourvue « *de nombreux employés* » toute entière tournée vers la production d'ouvrages en série rapidement réalisés, vraisemblablement dans le but de doubler les « *archivistes* », « *journalistes* » et « *érudits* » qui lui firent tant de mal.

Quoi qu'il en soit, Alexandre Auguste Guillemette dit Guilmeth n'eut jamais aucune attache avec Le Havre et il publia ses ouvrages pour la seule raison qu'il s'efforçait de quadriller le territoire et qu'il avait bien compris que des travaux semblables étaient en cours avec Legros en 1825-1826<sup>1941</sup> mais surtout avec Joseph Morlent dès 1822. Le grand projet de *Normandie pittoresque* de ce dernier associant le Honfleurais puis Yvetotais Labutte ainsi que Buquet, Viau et d'autres membres de la Société littéraire fondée en 1834 représentait vraisemblablement une concurrence redoutable aux yeux de Guilmeth, et c'est pourquoi il dut s'y précipiter pour le prendre de vitesse. Nous en voulons pour indice l'insistance mauvaise avec laquelle le collaborateur de Guilmeth – probablement son assistant qui était associé aux décisions stratégiques – dénigre les travaux de Morlent, Buquet, Labutte et Viau. Nous ne pouvons par ailleurs nous empêcher de penser que cette féroce concurrence de Guilmeth dut être pour quelque chose dans l'échec dès 1840 du projet de publication de *Normandie pittoresque* de Morlent tout d'abord, puis de Labutte.

## 6. Joseph Morlent et le monde littéraire havrais

Pour en revenir à Joseph Morlent, et à la période « littéraire » de sa vie, il n'est pas inutile de relever que son positionnement dans les milieux intellectuels havrais se renforce d'une participation active à la sociabilité culturelle de la cité. C'est ainsi que Morlent figure parmi les membres de la Société d'Émulation Littéraire du Havre fondée en 1833 et autorisée en avril 1834<sup>1942</sup>. Totalement consacrée aux lettres havraises et à la création littéraire à proprement parler, cette société n'en présente pas moins dans ses statuts un article 20 qui demande « *l'autorisation de faire dans les bibliothèques de la ville les recherches nécessaires à l'histoire de Normandie* ». Et d'ajouter aussitôt dans le même article : « *Les personnes qui possèdent des manuscrits ou des livres rares et curieux sont invitées à permettre que la Société en prenne compte* ». Cette société littéraire compte donc aborder la question de l'histoire de la Normandie. Étant spécifiquement havraise, il y a fort à parier qu'en fait ces manuscrits intéresseront naturellement l'histoire de la ville. L'histoire est donc un genre littéraire, certes pas une science, mais la mémoire historique préoccupe manifestement cette association intellectuelle havraise dans ces années 1833 et 1834.

---

<sup>1941</sup> Mort en 1832, la menace était donc écartée.

<sup>1942</sup> AMH, FM, R2.1.6, Société d'Émulation Littéraire du Havre, 1833-1834.

Quels sont les 21 membres fondateurs de cette société en 1834 ? Passons sur les sept membres correspondants dispersés à Paris, Marseille, Strasbourg, Colmar ou la Guadeloupe ; l'un d'entre eux est un avocat, ancien élève de l'École des Chartes et membre de plusieurs sociétés littéraires, et un autre rédacteur de *La France Départementale*<sup>1943</sup>. Le président de la Société d'Émulation Littéraire du Havre est un certain Pierre Michel Étienne Bourlet-Delavallée décrit comme un membre de l'Académie d'Évreux et « *gradué des facultés de droit et de lettres* ». Nous le connaissons par ailleurs comme poète, membre de la Société Havraise d'Études Diverses au moment de sa mort en 1843 et fondateur du Cercle Pratique d'Horticulture et de Botanique de l'Arrondissement du Havre<sup>1944</sup>. Il y a là le directeur « *de l'École protestante d'enseignement mutuel et simultané* » également professeur de langue allemande, trois médecins membres du Cercle Médical du Havre, un professeur « *de langues, d'astronomie, etc.* », et enfin Morlent qui est dit « *membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires et directeur de la Revue du Havre* ». Hormis Bourlet-Delavallée, et encore ce dernier est-il très jeune âgé qu'il est de seulement 21 ans, cette société ne semble guère avoir rassemblé l'élite sociale et culturelle de la ville et encore moins avoir passé le cap de sa troisième année d'existence, vraisemblablement vidée de sa substance par sa rivale la Société Havraise d'Études Diverses.

Ce n'est pas le cas de la Société des Amis des Arts. Cette ancienne loge maçonnique avait été fondée en 1828 à Ingouville. Considérée comme irrégulière par le Grand Orient de France, elle avait pris le nom de *L'Olivier Écossais* sous la gouverne du Suprême Conseil de France en 1830<sup>1945</sup>. Refondée en 1839 comme simple société savante et littéraire puis réorganisée en 1847, la Société des Amis des Arts fut très liée dès sa fondation aux autorités civiles et à l'élite politique et économique de la cité<sup>1946</sup>. Le maire Adrien François Le Maistre en était en effet le président, Victor Toussaint, l'avocat et érudit déjà rencontré à moult reprises, vice-président, et le conseil d'administration vers 1841-1845 comprenait des noms bien connus sur la place du Havre comme négociants (Masquelier, Pelot, Wanner), comme courtiers (Millet-Saint-Pierre<sup>1947</sup>, Dennis), comme notaire (Manchon), comme assureur (Valls), comme médecins (Langevin et Lecadre que nous

<sup>1943</sup> *La France Départementale, revue de province* parut de 1834 à 1840. Elle figure parmi les titres de la presse littéraire romantique et fantastique. Voir Ada Myriam SCANU, « Romantisme et fantastique dans la presse littéraire française », Université de Bologne (Italie), Séminaire d'Histoire des idées « *La Révolution romantique* », 2004 (publié en ligne sur le site officiel de l'université).

<sup>1944</sup> AMH, dossier biographique à son nom. Il est effectivement né en 1810.

<sup>1945</sup> Voir à ce sujet Hervé CHABANNES et Olivier PRINGARD, *Dictionnaire des marins francs-maçons du Havre et de Normandie, 1738-1940 : Gens de mer et métiers du monde maritime : Essai de prosopographie normande*, Le Havre, Au Vent de la Bouée, 2010, 2<sup>e</sup> éd. rev. et augm., p. 301-303.

<sup>1946</sup> AMH, FM, R2.1.9-10.

<sup>1947</sup> Jean-Baptiste Millet dit Millet-Saint-Pierre (1797-1872) est un personnage politique de premier plan à l'époque, membre de la loge *L'Olivier Écossais* et de la SHED. Voir à ce sujet Hervé CHABANNES et Olivier PRINGARD, *Dictionnaire des marins francs-maçons du Havre et de Normandie, op. cit.*, p. 353-357. Lecadre était également francs-maçon, membre de la loge *L'Aménité* (*ibidem*, p. 167).

connaissons par ailleurs), comme receveur des douanes (Clerget) ou des finances (d'Houdetot). La liste des membres énumère nombre d'autres hommes comptant sur la place du Havre, et nous n'en donnerons ici qu'un rapide aperçu, avocats, hommes politiques, négociants, architectes pêle-mêle : Langer, Lacorne, Oursel, Cor, Reilly, Hérault, Delaroche père et fils, Latham, Expert, Duroselle, Fossart du Thil, Balthazard, Saglio, Michel, Bertin, Maraine, Toussaint fils, Homberg (les trois), Dorey, Ancel père et fils, Demondésir, Viel, Varnier frères, Delessert, Quesnel, Lahure, Duboullay, Massieu, Bonvoisin, etc. Parmi ces presque cent cinquante noms, Morlent, imprimeur, qui, s'il est parvenu à en faire partie, semble relégué en fin de liste, probablement parce que tard arrivé.

Enfin, et curieusement serait-on tenté d'écrire, Morlent n'appartint jamais à la Société Havraise d'Études Diverses comme le montre la liste alphabétique de ses membres depuis sa fondation jusqu'en 1932<sup>1948</sup>, ni même à une quelconque loge maçonnique havraise<sup>1949</sup> sans que n'en percevions d'ailleurs les raisons. Morlent se trouve par conséquent dans ces années-là dans une position plutôt marginale. Son intégration ne s'est pas faite et son réseau de sociabilité reste à bâtir sans toutefois qu'il s'en donne apparemment les véritables moyens.

## 7. Joseph Morlent, le « bibliothécaire archiviste » et archéologue

Rendu plus libre par l'abandon de ses métiers de libraire, d'imprimeur et d'éditeur en 1841 bien qu'ayant conservé ses fonctions de directeur de la *Revue du Havre*, Morlent répondit positivement en 1842, nous l'avons vu, à une ancienne demande du maire Adrien François Le Maistre, et finit par consacrer plusieurs années à la collecte de documents anciens et contemporains, véritable archéologie de la mémoire écrite havraise, pour continuer ce que nous avons appelé le mémorial de la cité depuis ses origines. En parallèle, il fut également missionné pour dresser un inventaire des archives communales du Havre tout d'abord puis de Graville-Leure, cette dernière mission le conduisant à réaliser un second mémorial, gravillais cette fois-ci, à la demande de son maire Alexandre Eyriès. Mais ce n'est pas tout. Le 26 décembre 1844, notre « *historiographe* », posa sa candidature au poste d'adjoint au bibliothécaire de la Ville<sup>1950</sup> :

« Monsieur le Maire<sup>1951</sup>,

La translation de la bibliothèque publique au musée<sup>1952</sup>, sa réorganisation vivement désirée par

---

<sup>1948</sup> In SHED, *Commémoration du Centenaire de sa fondation, 1833-1933*, Le Havre, Imp. du Havre-Éclair, 1933, p. 65-80.

<sup>1949</sup> Olivier PRINGARD, *République et franc-maçonnerie au Havre, 1815-1945*, Luneray, Éditions Bertout, 2002.

<sup>1950</sup> AMH, FM, R2.2.1. Bibliothèque : règlements, police, 1800-1869.

<sup>1951</sup> Il s'agit alors d'Adrien François Le Maistre.

<sup>1952</sup> Il s'agit du nouveau Musée-Bibliothèque construit sur l'impulsion décisive de Charles Alexandre Lesueur (1778-1846), fils de Jean-Baptiste Denis Lesueur, l'un des passeurs de la mémoire havraise. Lesueur fils est rentré

l'universalité des personnes qui la fréquentent ou qui ont le désir de la fréquenter ; son ouverture le soir au moins deux fois par semaine qui vous sera demandée, toutes ces considérations rendront indispensables une augmentation du personnel et l'adjonction d'un sous-bibliothécaire au titulaire actuel<sup>1953</sup>. Je sais mieux que qui que ce soit que les ressources de la Ville ne lui permettent pas en ce moment de grever son budget du traitement de ce sous-bibliothécaire ; aussi en me proposant franchement pour l'obtention [sic] de cet emploi, ai-je plutôt en vue le bien-être et la bonne tenue de cet établissement augmenté de tant de richesses littéraires sous votre administration que mon intérêt personnel, et la proposition suivante tend à vous le prouver.

Avec le vif désir de remplir immédiatement les nouvelles fonctions qui me seront confiées, je ne réclame aucun traitement tant que vivra M. Thuillier, bibliothécaire en retraite<sup>1954</sup>. À son décès, la Ville m'accordera son traitement de retraite, 600 francs, et la survivance du bibliothécaire actuel **avec le titre, le seul auquel je tiens, de bibliothécaire archiviste, car je me propose en outre de tenir, sans rétribution aucune, au courant les livres d'archives<sup>1955</sup> que j'ai entrepris et terminés par vos ordres.**

Je ne peux pas, Monsieur le Maire, pouvoir mieux vous prouver mon dévouement à une ville que j'affectionne et que j'aime autant que ma ville natale, et ma reconnaissance pour la haute bienveillance dont vous m'avez toujours honoré.

Je compte avoir l'honneur de vous réitérer verbalement aujourd'hui ma prière à la mairie ; mais j'ai cru convenable auparavant de vous adresser, signé de moi, l'engagement que je contracte. [...].

Morlent ».

La première démarche de Morlent vers des responsabilités de bibliothécaire remonte donc à ce jour du 26 décembre 1844. Il est important de relever qu'il revendique aussi haut et fort le titre de « *bibliothécaire archiviste* » qu'il le faisait peu de temps auparavant pour celui d'« *historiographe* ». Cependant, il n'y a là nulle contradiction et dans son esprit comme dans celui de cette époque, ces deux aspects seraient plutôt complémentaires. Tout aussi importante pour notre propos la véritable déclaration d'amour de Morlent pour Le Havre qu'il « *affectionne et aime* » - notez le redoublement - « *autant que sa ville natale* ». À n'en point douter, Morlent a fait sienne l'identité havraise, il est devenu un véritable Havrais voulant oeuvrer pour sa petite patrie.

C'est le 1<sup>er</sup> janvier 1846 qu'il est officiellement nommé aide-bibliothécaire municipal<sup>1956</sup>, et c'est l'année suivante 1847 qu'il reçoit le don d'un manuscrit des *Mémoires de la fondation et origine de la Ville Française de Grace* de Guillaume de Marceilles des mains de Jules Dorey. Friand d'antiquités et d'histoire, Morlent ne balance pas longtemps et prend aussitôt l'initiative de publier ce texte fondateur pour l'identité et la mémoire havraises, ce qu'il fait, chose remarquable, sous sa propre responsabilité éditoriale alors qu'il n'a plus pignon sur rue ès qualités depuis plusieurs

---

des États-Unis au Havre en 1837 et sa collection d'histoire naturelle et d'ethnologie formera le premier fonds public du nouveau musée dont il sera le premier conservateur jusqu'à son décès deux ans plus tard. Au moment où Morlent écrit cette lettre, la bibliothèque municipale se trouve encore dans l'ancien Prétoire, actuel Muséum d'Histoire naturelle.

<sup>1953</sup> Il s'agit de Bonaventure Joubin qui a succédé à Le Thuillier.

<sup>1954</sup> Il s'agit de Charles Hervé Nicolas Le Thuillier que nous avons évoqué pour sa proximité avec Jacques Augustin Gaillard qui fut aussi bénévole à la bibliothèque publique dans les années 1820. Voir partie consacrée à ce dernier.

<sup>1955</sup> C'est J. Morlent qui souligne mais les caractères gras sont de notre fait. Il veut dire qu'il augmentera le mémorial intitulé *Archives du Havre* au fil du temps de façon à ce qu'il n'y ait plus de retard à rattraper.

<sup>1956</sup> Et non en 1847 comme il est dit généralement. AMH, FM, R2.2.1. Bibliothèque : réglemens, police, 1800-1869. Lettre de J. Morlent au maire relative à ses nouvelles fonctions et datée du 18 juin 1846 ; et note manuscrite datée de 1861 au moment de sa mort.

années<sup>1957</sup>. Cependant force est de constater que notre « *historiographe* » s'est quelque peu précipité, notamment lorsqu'il précise en sous-titre « *publiés pour la premières fois d'après un manuscrit authentique, et accompagnés de notes recueillies aux Archives du Havre* ». Certes, c'est bien là la toute première publication de ce texte et nous comprenons aisément les motivations de sa précipitation. Nous avons cependant démontré par ailleurs que pour ancien qu'il soit, ce document ne peut en aucun cas être considéré comme le manuscrit autographe et authentique de Guillaume de Marceilles car sa rédaction est postérieure d'au moins plusieurs années au décès de ce dernier. Par ailleurs, ces « *notes recueillies aux Archives du Havre* » sont bien peu éclairantes et son « *Esquisse biographique* » de l'auteur n'évite ni les erreurs ni les approximations<sup>1958</sup>. Morlent a eu néanmoins le mérite de rendre aux Havrais un texte fondateur que l'on ne connaissait plus que par ouï-dire et qu'il a fait imprimer à ses frais à 250 exemplaires<sup>1959</sup>.

L'introduction à l'« *Esquisse biographique* » présente notamment quelques phrases de Morlent qui caractérisent assez bien sa conception de l'histoire et la valeur qu'il accorde en la matière au témoignage historique<sup>1960</sup> :

« Les *Mémoires Historiques*, écrits par un témoin oculaires, impartial autant qu'il est possible que le soit un homme de conscience honnête et d'un jugement sain, ont quelque chose de plus naïf et de plus saisissant que l'histoire même, dont ils ne sont, qu'on nous passe le mot, que la matière première, l'élément constitutif. On croit avec l'auteur des « *Mémoires* » ; on doute avec l'historien. On croit, parce que celui-là vous dit : « J'ai vu ». On doute avec celui-ci, car souvent il asservit la vérité au joug d'un système immuable et d'une opinion arrêtée : « Mon siège est fait ». Ce mot, d'un historien vulgaire, aurait dû tuer l'histoire ; mais il ne s'agit pas ici de lui faire son procès. Nous avons à parler le plus succinctement possible d'un tout petit livre, manuscrit ignoré, quoique document précieux, légué à sa ville natale par un presque contemporain de sa fondation, sous le titre de « *Mémoires de Maistre de Marceilles* », le premier procureur du roi qu'ait eu la ville Françoise de Grâce, aujourd'hui Le Havre tout simplement. »

Morlent accorde ainsi plus de crédit à une parole ancienne qu'à un historien contemporain qui lui paraît déformer la vérité voire la transformer au gré de ses envies, de ses opinions ou de ses intérêts du moment. Certes, c'est sans doute là le reflet d'un certain réalisme quant à l'écriture historique contemporaine, singulièrement à l'égard des événements révolutionnaires. Cependant, au lieu de rester dans le constat amer, il eût pu invoquer la nécessité d'inscrire cette recherche historique dans une démarche scientifique et impartiale basée sur les sources. Il ne formule aucunement ce simple souhait. Nous sommes dans le sentiment, l'émotion, l'absence de recul,

---

<sup>1957</sup> *Mémoires de la fondation et origine de la Ville Françoise de Grace*, Le Havre, Éditions Joseph Morlent, 1847, 48 p.

<sup>1958</sup> Voir partie consacrée à Guillaume de Marceilles. Voir aussi la réédition de ce manuscrit par Jean-Baptiste Gastinne, Dominique Rouet et nous-même programmée aux Éditions L'Écho des Vagues, à Rouen, fin 2012.

<sup>1959</sup> Louis FOURNIER, *Joseph Morlent [...], op. cit.*, p. 52.

<sup>1960</sup> *Mémoires de la fondation et origine de la Ville Françoise de Grace*, Le Havre, Éditions Joseph Morlent, 1847, p. 1. Les majuscules sont de J. Morlent ; il a par ailleurs mis en italiques les termes sur lesquels il voulait faire porter son insistance.

d'analyse et de mise en perspective, dans le droit fil de la vision qu'il avait développée auparavant en 1825 et en 1840 et qu'il avait inscrite dans l'héritage de la pensée de son maître et ami Jules Janin. Nous sommes bien dans le passage de la mémoire mais pas encore dans l'histoire à proprement parler.

Nous avons donc vu que Morlent est nommé aide-bibliothécaire au 1<sup>er</sup> janvier 1846 conformément à ses vœux exprimés dans sa lettre au maire Adrien François Le Maistre le 26 décembre 1844. Il est aussitôt, et conformément à leur accord, chargé du transfert de la bibliothèque de l'ancien Prétoire où elle se trouve pour lors vers le tout nouveau Musée-Bibliothèque initié par Charles Alexandre Lesueur. Il est fort vraisemblable d'ailleurs que ce délai écoulé d'une année entière soit précisément lié aux nécessités de l'achèvement du chantier de construction de ce bâtiment neuf qui n'ouvre qu'en 1845. Une nouvelle lettre<sup>1961</sup> de Morlent au maire, datée du 18 juin 1846, donne d'intéressantes indications sur la mission de ce dernier, ses méthodes et sa mentalité :

« Monsieur le Maire,

Par suite de la proposition que vous m'avez fait l'honneur de me faire verbalement relativement à la translation et au classement de la Bibliothèque publique du Havre dans le nouveau local qu'elle doit occuper au musée, je me suis rendu à Rouen, où pendant deux jours j'ai examiné avec la plus [illisible] attention et grâce à l'obligeance du sous-bibliothécaire la riche bibliothèque de ce chef-lieu de notre département.

Ce voyage et cet examen minutieux m'ont été profitables au delà de toute expression pour ce que nous aurions à faire dans l'intérêt du bon ordre et de la bonne tenue de la bibliothèque du Havre. Je crois maintenant pouvoir répondre à votre confiance et j'ai la presque certitude d'accomplir la tâche longue et difficile du déplacement, de la mise en état et du remplacement des livres qui composent notre bibliothèque, à la satisfaction de toutes les personnes qui auront le plus de rapports avec cet établissement [...] ».

Et de poursuivre par le chiffrage du coût de l'opération et l'évaluation de la durée de la fermeture de la bibliothèque, le temps que l'opération complète se fasse selon les détails techniques qu'il donne au maire. Pour faire simple, six mois seront nécessaires et il préconise de s'y mettre aussitôt pour une réouverture publique au 1<sup>er</sup> janvier 1847. Il reste cependant une question importante dans cette affaire : qu'en est-il du bibliothécaire en titre et en fonctions dans une affaire d'importance qui devrait logiquement le concerner au premier chef ? L'aide-bibliothécaire Morlent anticipe la question :

« Il demeurerait entendu, si cette proposition [...] était agréée par vous 1° que le bibliothécaire actuel ne se prêterait en aucune manière de la translation ni du classement ; car s'il ne convient pas qu'il soit sous mes ordres, il importe au succès de mon travail que je ne sois pas sous les siens ; cette mesure est de rigueur. 2° Que le garde de la bibliothèque le sieur Liberge resterait à ma disposition, et

---

<sup>1961</sup> AMH, FM, R2.2.1. Bibliothèque : règlements, police, 1800-1869.

sera tenu de m'obéir dans ce qui concerne le service comme il obéit en ce moment au bibliothécaire. [...]. »

La réponse du maire ne tarda guère puisque comme le montre la mention manuscrite portée en marge de cette lettre, il donna son accord sans réserve à Morlent dès le lendemain. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les jours du bibliothécaire en titre Joubin sont véritablement comptés à partir de cette fatale journée, et que le vrai patron de la bibliothèque municipale sera de fait et dorénavant Morlent.

Avant de poursuivre avec ce dernier, nous venons de croiser le chemin d'un certain Liberge qui n'est pas inintéressant et qui va travailler durant plusieurs années avec Morlent. Cela mérite un petit approfondissement. La Bibliothèque municipale du Havre conserve en effet un fort manuscrit de 1290 pages intitulé *Notes et observations météorologiques faites au Havre depuis 1820 par Liberge, gardien de la bibliothèque publique de la Ville du Havre*<sup>1962</sup>. Ce volume relié en carton comprend tout d'abord quelques pages placées sous le titre de *Notes météorologiques* qui portent sur la période de 1820 à 1834. Une seconde partie intitulée *Observations météorologiques faites au Havre depuis 1835 jusqu'à 1854* se montre beaucoup plus dense puisque pendant vingt années, l'observation se fait quasiment quotidienne. Hormis cependant une courte note en 1837 portant en une dizaine de lignes sur le prix des denrées agricoles, l'on ne trouve dans ce volume strictement aucune référence à la ville elle-même, aux évènements contemporains, à des naufrages ou accidents quelconques et moins encore à la vie de l'auteur. Même les évènements politiques touchant aux révolutions de 1830 et de 1848 n'y trouvent pas leur place. Rien non plus sur les buts de ce travail quotidien et sur l'usage qu'en fera l'auteur ou tout autre personnage. Cependant le même Liberge a laissé à la postérité un autre document<sup>1963</sup> dont l'objet est plus proche de nos recherches. Intitulé *Éphémérides havraises* et attribué à « G. F. Liberge, employé à la Bibliothèque du Havre », ce petit ouvrage imprimé fort de 44 pages est sous-titré *Combats et bombardements, tempêtes, naufrages et incendies de 1796 à 1839* mais il s'interrompt en fait à la date du 29 janvier 1836. Les 35 premières pages font essentiellement le récit de combats navals qui se déroulèrent dans les parages du Havre durant les guerres révolutionnaires et napoléoniennes contre l'Angleterre de 1796 à 1810. Puis, faute de guerre, le fil du récit se fait moins dense et n'évoque plus que les tempêtes, naufrages et incendies survenus au Havre en 1814, 1816, 1824, 1828, 1832, 1833 et enfin 1836<sup>1964</sup>. Ni récit historique, ni témoignage, ni mémoires – l'auteur ne se raconte pas - , ni annales, ces *Éphémérides* paraissent être des récits reconstitués sur la foi de journaux et

---

<sup>1962</sup> BMH, Ms 513.

<sup>1963</sup> BMH, R 1615.

<sup>1964</sup> BMH, R 1615, p. 37-44. Précisément les 5 février 1814, 7 septembre 1816, 1<sup>er</sup> août 1824, 20 décembre 1828, 21 mai 1832, 14 février et 25 décembre 1833 et enfin le 29 janvier 1836.

d'archives. Ils dénotent néanmoins un incontestable souci de mémoire lié à la ville et au port du Havre, à son caractère maritime et à sa lutte acharnée contre l'ennemi anglais, tous éléments constitutifs de l'identité havraise telle qu'elle apparaît dans les écrits de longue date. Il y a aussi une volonté manifeste de partager cette mémoire, si maigre fût-elle, puisqu'il y a publication par voie d'impression<sup>1965</sup>. Selon Victor Toussaint qui a possédé cet exemplaire dans sa collection avant d'en faire don à la bibliothèque municipale, il s'agit là des épreuves avant impression, par définition en unique exemplaire, et la publication ne s'est finalement pas faite. Une mention de sa main donne en effet cette précision sur la première page : « *Cet ouvrage n'a pas été continué et n'a pas été mis en vente. Ces feuilles ont été données par l'auteur. V. Toussaint.* » Ce fait et la présomption qu'il pourrait bien s'agir d'un récit reconstitué sur la base de journaux sont confirmés par le monumental ouvrage de Charles Gustave Roessler et Alexis Guislain Lemâle intitulé *Le Havre d'Autrefois* qui, en 1881-1883, en publie quelques extraits précédés de ces mots<sup>1966</sup> :

« Un employé de la bibliothèque du Havre, M<sup>r</sup> G.-F. Liberge, a pris la peine d'extraire des journaux de ce temps des notes pour une brochure d'*Éphémérides havraises*, relatant les combats et bombardements, tempêtes, naufrages et incendies de 1796 à 1839. L'ouvrage existe en épreuves dans la collection de M<sup>r</sup> V. Toussaint, mais n'a pas été terminé ni en vente ».

À cette date, Victor Toussaint est encore vivant<sup>1967</sup> et le document est encore au sein de sa collection dans laquelle il a dû vraisemblablement entrer dès 1839. Il ne rejoindra les collections de la Bibliothèque municipale que vers 1900, après le décès de son propriétaire.

Une volonté manifeste, par conséquent, de passer la mémoire de ces événements havrais dont notre auteur dut être contemporain mais une mémoire défaillante qui dut s'appuyer sur la presse locale de l'époque pour être reconstituée. L'auteur était donc probablement soit trop jeune, soit éloigné de la ville soit encore occupé à d'autres tâches. L'histoire de la Bibliothèque municipale relatée en 1933 par le bibliothécaire Paul Logié sur la foi des archives de l'établissement<sup>1968</sup> mentionne ce concierge Liberge qui fut embauché à ce poste par son lointain prédécesseur Charles Hervé Le Thuillier<sup>1969</sup> qui le qualifiait d'« *homme de devoir [...] dont l'intelligence est bien précieuse pour la bibliothèque* ». Voici ce qu'ajoute Paul Logié :

---

<sup>1965</sup> Les *Éphémérides havraises* ont été imprimées à Ingouville chez Lepetit en 1839 selon A. Lechevalier in *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, SHED, 1901, p. 116.

<sup>1966</sup> Charles Gustave ROESSLER et Alexis Guislain LEMALE, *Le Havre d'Autrefois*, Le Havre, Imp. A. G. Lemâle, 1881-1883, chap. *Plans et vues*, p. 44-45.

<sup>1967</sup> Né en 1813, il décèdera en 1899.

<sup>1968</sup> Paul LOGIÉ, *La Bibliothèque du Havre : ses origines, son développement, son organisation et sa composition actuelles*, Le Havre, Imp. Micaux Frères, 1934 (tiré-à-part extrait du *Recueil des Publications de la SHED*, 2<sup>e</sup> sem. 1933), p. 29.

<sup>1969</sup> Charles Hervé Nicolas Le Thuillier est le premier bibliothécaire public du Havre, de 1800 à sa retraite en 1833. Il décèdera en 1846. Bonaventure Joubin lui succèdera de 1833 à 1840.

« [Son travail] consistait à entretenir les salles et à donner les livres demandés par les lecteurs ; il savait très bien lire et écrire, ce qu'il prouva d'ailleurs en publiant un petit recueil intitulé : *Éphémérides havraises* et en notant, jour par jour, ses observations météorologiques [...]. Il connaissait parfaitement les détails de son service et, selon Le Thuillier, il devait être difficile à remplacer. Les appointements de 500 francs que la Ville lui donnait ne lui suffisaient pas, car il avait à sa charge sa femme et trois enfants en bas âge. [...] Liberge resta au service de la Bibliothèque jusqu'à sa mort, en 1863 ; son traitement était à cette date de 860 francs ».

Est-il possible d'en savoir plus long sur ce G.-F. Liberge ? Son acte de décès au Havre le 20 janvier 1863<sup>1970</sup> indique que Liberge portait les prénoms de Guillaume Florentin et qu'était par ailleurs titulaire de la médaille de Sainte-Hélène ; c'était donc un ancien combattant des guerres napoléoniennes, ce qui peut expliquer primo l'objet de ses *Éphémérides*, et secundo qu'il n'ait pas eu le loisir d'en prendre note à l'époque, ce qui l'a vraisemblablement contraint à recourir aux journaux contemporains des événements relatés. Autre information : il demeurait au n°33 de la rue de la Communauté, dans le quartier Notre-Dame. Son fils, Léon Alexandre est alors âgé de 40 ans et exerce la profession de peintre en bâtiment. Lui-même est natif d'Ingouville en pleine Révolution, le 7 octobre 1791<sup>1971</sup>, fils naturel de feu Marie Charlotte Liberge. Enfin, il est deux fois veuf, en premières noces de Caroline Esther Chambrelan, et en secondes noces de Marie Victoire Douche qu'il avait épousée en 1831. Lors de son premier mariage qui eut lieu en 1819 au Havre<sup>1972</sup>, Liberge exerçait la profession de jardinier. Les témoins, parents et amis, sont marchand de chevaux (son beau-frère), boulanger, cabaretier et serrurier ; l'épouse est âgée d'à peine plus de quinze ans et sa mère est veuve. Lorsque cette dernière meurt encore jeune en 1829, elle est fileuse tandis que Liberge exerce le métier de « *concierge de la bibliothèque publique du Havre* » ; ils demeurent alors à Sanvic<sup>1973</sup>. Lors de son second mariage en 1831, il a la même profession que précédemment et les témoins, parents et amis des époux, sont propriétaire, chef de bureau des Ponts et Chaussées, commis et fabricant de cartes à jouer (ces deux derniers étant cousins de l'épouse) ; il demeure à Ingouville<sup>1974</sup>. Un dernier document permet de caractériser le milieu social de Liberge et de mieux comprendre l'espèce d'étonnement des élites culturelles lorsqu'elles constatent que ce dernier sait écrire et qu'il a même failli publier. Son propre acte de baptême à Ingouville en 1791 précise en effet non seulement que c'est un enfant naturel né d'une fille mère mais encore que ni son parrain, simple journalier, ni sa marraine, épouse d'un autre journalier, ne savent signer<sup>1975</sup>.

Liberge a donc combattu très jeune dans les années napoléoniennes. De jardinier au

---

<sup>1970</sup> AMH, D, Le Havre, 1863, déclaration le 21 janvier.

<sup>1971</sup> Il a donc le même âge que J. Morlent.

<sup>1972</sup> AMH, FM, E 42, M, Le Havre, 1819 (le 30 novembre).

<sup>1973</sup> AMH, Fonds Sanvic, E 18, NMD, 1828-1829. Elle est décédée le 30 janvier, déclaration faite le 1<sup>er</sup> février 1829.

<sup>1974</sup> AMH, FM, E 64, M, Le Havre, 1831 (le 28 décembre).

<sup>1975</sup> AMH, FM, E 424, BMI, Saint-Michel d'Ingouville, 1791 (le 7 octobre),

début de sa carrière, il devient concierge de la bibliothèque municipale au moins de janvier 1829 à 1831. En février et mars 1833, un échange de correspondance entre le maire du Havre et le bibliothécaire en exercice Le Thuillier et portant sur les décisions à prendre en prévision de son départ à la retraite indique que c'est à cet instant précis que Joubin, alors aide-bibliothécaire, fut désigné pour lui succéder, et que Liberge vit ses fonctions de simple concierge évoluer partiellement vers celles de « *garçon de salle* » officiellement affecté au traitement des ouvrages et au service des lecteurs avec un salaire quelque peu accru<sup>1976</sup>. En juin 1846, le voici placé sous les ordres de Joseph Morlent, le nouvel aide-bibliothécaire tout-puissant chargé du déménagement des collections du Prétoire vers le Musée-Bibliothèque ainsi que de la reprise complète du classement et du catalogue. Il continuera à assister ce dernier jusqu'à sa propre retraite qui dut intervenir peu avant l'année 1859 puisqu'il ne figure plus parmi le personnel actif de la bibliothèque à cette date<sup>1977</sup>.

Mais revenons à Joseph Morlent qui est nommé bibliothécaire de la Ville en remplacement de son prédécesseur Joubin décédé, par arrêté du maire Adrien François Le Maistre du 31 octobre 1850<sup>1978</sup>. Il exercera cette fonction avec passion durant onze années jusqu'à son propre décès le 7 septembre 1861. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces fonctions qui n'intéressent que d'assez loin notre propos<sup>1979</sup>. Sa prise de fonctions et son exercice de 1846 à 1861 correspondent toutefois exactement à la construction du nouveau musée-bibliothèque en lieu et place de l'ancien Logis du Roi, hôtel de ville historique, et ce n'est certes pas l'effet du hasard si Morlent fut aussi le créateur du musée archéologique, de la collection numismatique et enfin d'une collection de manuscrits autographes<sup>1980</sup>. Un rapport<sup>1981</sup> émanant de Joseph Morlent et adressé au maire le 1<sup>er</sup> janvier 1857 pour faire le bilan de onze années d'activité en tant que bibliothécaire, cite explicitement Victor Toussaint, Charles Vesque et l'abbé Cochet parmi les donateurs au profit des collections publiques. Il permet en outre de se rendre compte que Morlent lui-même a offert livres, monnaies, médailles et objets archéologiques provenant de sa collection personnelle. Il explique qu'il forme également le projet de constituer une collection iconographique spécifiquement havraise rassemblant cartes, plans, dessins et estampes depuis les origines de la ville non seulement pour garder la trace des différents états de la ville depuis sa fondation mais également en raison des grands travaux de restructuration urbaine en cours et à venir. Concernant le musée

---

<sup>1976</sup> AMH, FM, R2.2.1. Bibliothèque : réglemens, police, 1800-1869. Lettres de Le Thuillier (non datées) et du maire du 8 mars 1833.

<sup>1977</sup> AMH, FM, K2.1. État du personnel de la bibliothèque en 1859.

<sup>1978</sup> Et non pas en 1851 comme il a été souvent écrit. AMH, FM, R2.2.1. Bibliothèque : réglemens, police, 1800-1869.

<sup>1979</sup> Voir à cet égard Paul LOGIÉ, *La Bibliothèque du Havre [...]*, op. cit., p. 34-40, pour le rôle qu'y joua J. Morlent.

<sup>1980</sup> *Ibidem*, p. 39.

<sup>1981</sup> AMH, FM, R2.6.2. Musée des Beaux-Arts : numismatique, achats, 1829-1883 ; Rapport du bibliothécaire de la Ville à M<sup>r</sup> le Maire du Havre, 1<sup>er</sup> janvier 1857.

archéologique, Morlent rappelle au maire que sa création ne date que de deux années, qu'il n'est encore qu'embryonnaire et enfin qu'il « *est principalement destiné à offrir un asile aux débris gallo-romains et moyen-âge [sic] recueillis en Normandie et dans l'arrondissement du Havre [...]* ». Et de détailler le rôle joué par l'archéologue sanvicais l'abbé Cochet dans l'accroissement de cette collection, de même que celui du Musée départemental de Rouen. Ajoutons à cet égard qu'une lettre de Morlent adressée au maire en 1856 et évoquant ces questions qualifie l'abbé Cochet de « *mon savant ami* »<sup>1982</sup>.

## 8. Le dernier passeur de la mémoire havraise

Parallèlement à ce travail de bibliothécaire et de conservateur du musée archéologique, Joseph Morlent poursuit son activité littéraire sous la forme, nous l'avons vu, de romans historiques. Il publie par ailleurs en 1853 une *Petite géographie historique, statistique, commerciale, agricole et industrielle du Département de la Seine-Inférieure*, renouant ainsi avec ses amours de jeunesse douanière. Enfin, un ouvrage sur la Nouvelle-Calédonie, fraîchement colonisée, connaîtra un certain succès avec neuf éditions successives<sup>1983</sup>.

Lorsqu'il meurt en fonctions en 1861<sup>1984</sup>, tout ce que Le Havre compte de littérateurs, de poètes, de journalistes est là pour conduire son corps en grandes pompes jusqu'à sa dernière demeure au cimetière Sainte-Marie. Son biographe précise que c'est l'administration municipale qui prit en charge les frais d'obsèques<sup>1985</sup>. Célébré par ses pairs, recherché pour ses talents et son réseau par la Ville pour collecter et organiser sa mémoire collective, ses archives, sa bibliothèque, ses traces archéologiques, dévoué à ces causes, Morlent sera bien malgré lui en première ligne quinze ans plus tard lors de l'affaire dite des « vieux papiers » et du scandale de la vente, de la dispersion et de la destruction des archives historiques havraises. Il sera en effet courageusement mis en accusation par ses successeurs pour ses approximations et son amateurisme. Mais si la critique bien que discutable ne semble pas totalement infondée – nous y reviendrons en temps utile – , c'était néanmoins oublier un peu rapidement la responsabilité municipale directe dans cette affaire et surtout l'évolution du regard des élites culturelles havraises sur la mémoire et le patrimoine de la ville dans un contexte de refondation et d'extension urbaine réalisées au prix de ses fortifications, de son ancien hôtel de ville (le Logis du roi) et même du symbole de son antique

---

<sup>1982</sup> AMH, FM, R2.6.2. Musée des Beaux-Arts : numismatique, achats, 1829-1883 ; Lettre du 26 septembre 1856.

<sup>1983</sup> *Les Robinsons français ou la Nouvelle-Calédonie*, Tours, Imp. Mame. Cité par Louis Fournier, *Joseph Morlent [...], op. cit.*

<sup>1984</sup> AMH, acte de décès de J. Morlent en date du 7 septembre 1861.

<sup>1985</sup> Louis FOURNIER, *Joseph Morlent [...], op. cit.*, p. 40-41.

identité, la Tour François I<sup>er</sup>. Ce qui devint insupportable aux érudits havrais de 1876 laissait véritablement tout le monde indifférent en 1822, et sans les travaux de publication de Joseph Morlent, de Labutte mais aussi de Pinel en 1824, et sans l'action des maires Sery et Le Maistre pour Le Havre ou Eyriès pour Gravelle-Leure, qui sait si le scandale eût éclaté ? Rien n'est moins sûr. Depuis les années 1820, Le Havre, ses dirigeants et ses habitants sont résolument tournés vers un avenir fait de commerce maritime, de prospérité, d'industrie, de progrès technique, de sciences et de modernité. L'échec de certains projets éditoriaux de Morlent comme la *Normandie pittoresque* est vraisemblablement pour partie la conséquence de ce relatif désintérêt général pour le passé et il faudra attendre la décennie 1880 pour voir paraître simultanément en 1881-1883 le grand mémorial du patrimoine écrit et figuré havrais – *Le Havre d'Autrefois* - auquel avait rêvé Morlent et que réalisèrent Lemâle et Roessler, et la grande histoire du Havre en cinq volumes qu'écrivira le professeur d'histoire et archiviste Borély de 1880 à 1885.

Une histoire urbaine totale que l'écrivain havrais Alfred Touroude appelait de ses vœux dès 1865 en faisant explicitement référence aux travaux du polygraphe Joseph Morlent. Après avoir en effet évoqué son oeuvre écrite dont *Le Havre ancien et moderne* qui contient, précise-t-il, « *d'excellentes notes historiques* » et d'autres publications dont l'intérêt est à ses yeux plus discutabile, il poursuit ainsi :

« Les publications les plus importantes de Morlent furent la *Normandie pittoresque* et *Le Havre et son Arrondissement*, ouvrages faits sous sa direction par une société de Normands. Morlent a tenté, comme bien d'autres, l'histoire du Havre, et l'histoire du Havre reste encore à faire, tant il est vrai que pour être historien, il ne suffit pas de chroniquer et de compiler. [...]

Il serait à désirer que la bibliothèque du Havre adjoignît à la collection des ouvrages de Morlent, ses manuscrits et ses notes, qui sont surtout très curieuses.

En compulsant ces notes, en fouillant nos archives, en étudiant Marceilles, Nipiville<sup>1986</sup>, Dubocage, Pleuvry, Frissard et Morlent, on aurait tous les matériaux d'une véritable histoire du Havre. Marceilles, Nipiville et Biot contiennent des documents sur les commencements du Havre. Dubocage nous apprend quel était le commerce au temps passé. Pleuvry n'est bon que pour ce qui est de l'Église et de l'autorité, mais il est à peu près exact sur ces deux ordres de faits. Frissard contient tout ce qui est indispensable à l'histoire du port, et Morlent complète presque ces diverses sources ; mais il ne faut pas qu'on ait à feuilleter des ouvrages ; **Le Havre a droit à une histoire complète, raisonnée, impartiale, et nous espérons toujours un historien havrais**, un historien qui verra les administrations sans oublier les administrés, qui parlera des églises sans se taire sur les maisons, qui dira le sort des privilégiés sans cacher le sort du peuple, un historien enfin, ce qu'en bon langage on nomme un historien. **C'est l'honneur de nos chroniqueurs d'avoir préparé les matériaux ; l'avenir garde la gloire à celui qui construira l'édifice** »<sup>1987</sup>.

Peu important les jugements sur tel ou tel, Alfred Touroude exprime fortement et

<sup>1986</sup> Adrien Godefroy de Nipiville (1610-1680), ingénieur militaire, qui écrivit en 1667 un rapport dressant l'état de la ville et de ses fortifications (BMH, Ms 361). Il n'y a en l'occurrence aucun travail d'histoire.

<sup>1987</sup> Alfred TOUROUDE, *Les écrivains havrais : Études biographiques et littéraires*, Le Havre, Librairie de E. Touroude, 1865, p. 267-268. C'est nous qui soulignons.

clairement qu'en 1865, quatre ans seulement après la mort de Morlent, l'intelligentsia havraise aspirait fortement à autre chose. Le temps des passeurs de la mémoire est révolu, il faut enfin qu'un historien digne de ce nom écrive l'histoire de la ville et de ses habitants. Et c'est à Borély que reviendra la lourde tâche et l'honneur de « *construire l'édifice* ». Et si ce même Borély put poursuivre l'oeuvre commune, c'est bien parce que tout natif de Montpellier qu'il fût, il fit sa vie au Havre en qualité de professeur d'histoire dès 1844 et durant vingt ans avant de revenir y prendre sa retraite en 1874 et de se voir proposer le poste d'archiviste communal en 1877<sup>1988</sup>. Il fréquenta assidûment la Société Havraise d'Études Diverses dès son établissement au Havre et y assumait des responsabilités au sein du conseil d'administration : secrétaire de 1845 à 1848 puis à nouveau de 1859 à 1861, archiviste en 1873, trésorier en 1874 et enfin vice-président de 1884 à 1886<sup>1989</sup>. Et lorsqu'il entreprit de publier les trois forts volumes de sa monumentale *Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement* en 1880, il obtint sans coup férir le vote par le Conseil municipal d'une souscription communale pour cent exemplaires, et ce avec d'autant plus de facilités que les conseillers municipaux ne pouvaient que constater que « *le grand ouvrage auquel [Borély] travaille depuis longtemps [...] sera certainement un monument historique élevé en l'honneur de notre cité* »<sup>1990</sup>. Il en sera de même pour sa continuation en deux autres gros volumes en 1884<sup>1991</sup>.

### III. DE MORLENT À BORÉLY, DE LA MÉMOIRE À L'HISTOIRE SCIENTIFIQUE (1860-1885)

#### 1. Frissard, Oursel et le rôle de l'histoire locale dans les débuts de la Société Havraise d'Études Diverses

L'ingénieur des Ponts et Chaussées Pierre François Frissard est relativement bien identifié grâce à la notice biographique publiée par le docteur Lecadre, qui le connaissait bien, peu après sa mort en 1854<sup>1992</sup>. Né en 1787, il n'arriva au Havre qu'en 1828 pour y diriger les grands travaux d'extension du port, avec déjà derrière lui une carrière longue de 21 années. Il sera en effet

---

<sup>1988</sup> *Le Courrier du Havre*, 2 février 1887, article nécrologique paru sous le titre « Mort de M. Borély ».

<sup>1989</sup> « Liste des membres et Tableau des membres du Bureau de la Société Havraise d'Études Diverses de 1833 à 1932 » in *Commémoration du Centenaire de sa fondation, 1833-1933*, Le Havre, SHED, 1932, p. 60-80. Borély la réintègre en 1882.

<sup>1990</sup> AMH, FC, D1.50. Délibérations du Conseil municipal, séance du 2 juin 1880, f° 267-269.

<sup>1991</sup> AMH, FC, D1.59. Délibérations du Conseil municipal, séance du 12 mars 1884, f° 253-254.

<sup>1992</sup> A. LECADRE, « Notice biographique sur Frissard », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1854, p. 368-377. Adolphe Aimé Lecadre (1803-1883), médecin des épidémies et entre autres président de la Société Havraise d'Études Diverses.

l'artisan de la réalisation du plan Lamandé décidé par Louis XVI en 1787. Il ne restera que dix ans dans cette ville, poursuivant sa carrière sous d'autres cieux pour finir ensuite sa vie à Paris, mais ces dix ans furent déterminants non seulement pour la ville et le port dont l'agrandissement fut enfin achevé après un demi-siècle de travaux et de tergiversations, mais aussi pour l'histoire havraise. En effet, non seulement son rôle professionnel fit de Frissard le principal artisan de cette rénovation, de cette nouvelle ville et de ce nouveau port du Havre, mais il trouva en outre le temps et l'énergie d'écrire une véritable somme sur l'histoire du port du Havre depuis les origines. Certes, sa fonction le mettait à même de retrouver et rassembler les documents d'archives nécessaires à l'écriture de cette histoire, une histoire technique somme toute indispensable au chantier pharaonique qu'il tâchait de mener à bien ; cependant, nul ne l'obligea à la rédiger et encore moins à la publier dès 1837.

C'est que, nous explique Lecadre<sup>1993</sup>, Frissard goûtait « *la culture des lettres et surtout des sciences historiques, auxquelles il avait voué un culte tout particulier* ». Dès 1824, « *il avait publié un résumé des Événements les plus remarquables de l'Histoire de France, de 1788 à 1818, précédé d'un coup d'œil rapide sur l'origine des impôts, la création des rentes sur l'état et la fondation du crédit public* ». Il se distinguera après son séjour au Havre, dans une controverse historique avec Lamartine<sup>1994</sup> à propos de son *Histoire des Girondins* et sera élu président de l'Institut Historique de France en 1847 après en avoir été membre durant 10 ans<sup>1995</sup>. Cet Institut avait été fondé à Paris en décembre 1833 mais il ne fut inauguré et constitué définitivement qu'en avril 1834. Les membres fondateurs étaient des historiens parmi lesquels Jean Jacques Ampère<sup>1996</sup> ou encore l'historien et archiviste Jules Michelet<sup>1997</sup>. Initié par Joseph François Michaud (1769-1839), de l'Académie française, le frère du directeur de la *Biographie Universelle*, l'Institut Historique de France se donnait pour mission une réflexion sur la méthode et les buts de l'Histoire. Il a contribué significativement à faire de celle-ci une véritable science autonome et son rôle fut déterminant dans l'essor de l'histoire nationale sous le haut patronage de Napoléon III. Cette société aussi bien scientifique qu'historique publiait le *Journal de l'Institut Historique* qui prendra le nom d'*Investigateur* de 1841 à 1882. L'Institut lui-même deviendra en 1872 la Société des Études Historiques<sup>1998</sup>. Enfin, rappelons que Joseph Morlent en avait été membre très brièvement, au

---

<sup>1993</sup> A. Lecadre, *op. cit.*, p. 375.

<sup>1994</sup> Alphonse de Lamartine (1790-1869), poète, écrivain, homme politique bien connu mais aussi historien.

<sup>1995</sup> A. Lecadre, *op. cit.*, p. 377.

<sup>1996</sup> Jean Jacques Ampère (1800-1864), historien, écrivain et voyageur ; il fut professeur au Collège de France, conservateur de la bibliothèque Mazarine, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (1842) et de l'Académie française (1848). Il était l'un des fils du célèbre physicien André Marie Ampère.

<sup>1997</sup> Jules Michelet (1798-1874) était aussi archiviste aux Archives centrales de l'État.

<sup>1998</sup> Paul DESLANDRES, « Les débuts de l'Institut Historique (1834-1846) », in *Revue des Études Historiques*, juillet-septembre 1922.

moins en 1837 mais guère au-delà de l'année 1839<sup>1999</sup>.

Au Havre, Frissard fit partie des membres fondateurs de la Société Havraise d'Études Diverses en 1833 et en fut même élu son premier président le 18 novembre de la même année<sup>2000</sup>. Parallèlement, Frissard paracheva son intégration, si temporaire fut-elle, dans la cité en entrant dans le conseil municipal le 9 novembre 1831 et en y siégeant jusqu'à son départ définitif sept ans plus tard, sous les municipalités de Michel Delaroche et de François Adrien Le Maistre. C'est ce dernier qui fera, quelques années plus tard, compléter le mémorial intitulé *Archives du Havre* par Joseph Morlent dont nous savons qu'il y intégra des conférences de Frissard<sup>2001</sup>. Il côtoya aussi dans le conseil municipal<sup>2002</sup> le général baron Pierre Michel Rouelle, ami de Jérôme Balthazar Levée (décédé en 1828), jusqu'à sa propre mort en 1833, Rouelle qui conservait le *Précis Chronologique* de Jacques Augustin Gaillard (décédé en 1825) ; l'ancien maire Guillaume Antoine Sery, jusqu'à son décès en 1836 ; et Louis Augustin Pinel (mort en 1833) dont il reprendra les *Essais archéologiques, historiques et physiques* dans sa propre *Histoire du Port*<sup>2003</sup> ; et enfin Césaire Oursel qui écrivit aussi un article sur ce thème en 1837<sup>2004</sup> et que reprit Frissard.

Frissard resta président de la Société Havraise d'Études Diverses précisément jusqu'en cette année 1837 ; l'année suivante, il en deviendra le vice-président et cédera la présidence au même Césaire Oursel. C'est toujours en cette année 1837, date de la publication de sa monumentale *Histoire du Port*, que Frissard fit également paraître de longs extraits des *Mémoires d'échevinage* de François Millot à lui communiqués par Victor Toussaint<sup>2005</sup>, ainsi que, simultanément, un discours sur l'histoire locale, véritable petit manifeste en la matière. Bien que prononcés en public par le secrétaire de la Société Havraise d'Études Diverses, ces mots sont ceux du président, sans doute en accord avec son vice-président<sup>2006</sup> :

« Histoire – Antiquités.

Il est un sujet qui ne pouvait échapper longtemps à l'attention d'une société telle que la nôtre : c'est l'histoire du pays et de la ville que nous habitons. L'un des services les plus réels que puissent rendre les différentes sociétés savantes ou littéraires qui se trouvent en France, c'est de coordonner et de mettre en évidence les documents historiques qui se rapportent aux localités où elles résident et qui sont ensevelis dans la poussière des bibliothèques ou dans les archives confuses des administrations civiles et militaires. L'histoire d'un pays ou d'une ville importante comprend plusieurs points de vue qu'une même personne pourrait difficilement embrasser. Difficilement aussi

<sup>1999</sup> Voir partie consacrée à Joseph Morlent.

<sup>2000</sup> A. Lecadre, *op.cit.*, p. 377 ; et « Notes sur les présidents décédés » in *Commémoration du Centenaire de la fondation de la SHED, 1833-1933*, Le Havre, SHED, 1933, p. 89-90.

<sup>2001</sup> AMH, FM, D3.3, *Archives du Havre*, tome 2<sup>nd</sup>, p.141 à 160. Copie en 1844 de la conférence de 1837 à la SHED.

<sup>2002</sup> AMH, FM, D1. 7, 8, 9 et 10. Délibérations du Conseil municipal, 1828-1838.

<sup>2003</sup> Parus en 1824. Voir P. F. Frissard, *Histoire du Port du Havre*, p. 7.

<sup>2004</sup> In *Recueil des Publications de la SHED, 1837*, p. 13-17.

<sup>2005</sup> Dont le père Gaspard Augustin Toussaint était alors membre du conseil municipal. Voir à ce sujet la partie consacrée aux Millot-Toussaint.

<sup>2006</sup> In *Recueil des Publications de la SHED, 1837*, p. 11-12.

tous les genres de documents pourraient être accessibles à une même personne. Une société [savante] se trouve beaucoup mieux placée pour faire une œuvre complète ; elle peut réaliser les avantages que procure le principe d'association ».

S'ensuivent les conférences de Césaire Oursel et de Frissard, le premier sur l'état de l'estuaire avant la fondation du Havre, et le second sur son *Histoire du port du Havre* qui vient tout juste de paraître. C'est le texte de cette dernière conférence qui sera copié par Joseph Morlent dans les *Archives du Havre* en 1844<sup>2007</sup> pour alimenter la mémoire collective.

Deux mots s'imposent ici sur Césaire Augustin Oursel (1789-1862). Président du tribunal de Première Instance, descendant d'une des plus anciennes familles de notables et bourgeois de robe de la ville, Oursel fait partie comme Frissard des membres fondateurs de la Société Havraise d'Études Diverses dont il sera vice-président aux côtés de ce dernier de 1835 à 1837 puis qu'il présidera de 1838 à 1841. Membre du conseil municipal, il s'intéresse en curieux à l'histoire locale et publie plusieurs articles en 1834<sup>2008</sup>, 1836<sup>2009</sup>, 1837 et 1840<sup>2010</sup>. Avocat de formation, futur maire de Sanvic, il était le neveu de Louis Augustin Pinel par les Eyriès et cousin du maire Adrien Le Maistre ainsi que de Jules Dorey, qui offrira le manuscrit des *Mémoires* de Guillaume de Marceilles à la ville en 1847, et de Jean-Baptiste Dorey qui sera l'archiviste de l'affaire dite des « *vieux papiers* » en 1876<sup>2011</sup>. On retrouve également Césaire Oursel comme président de la Société des Amis des Arts en 1839 et 1840, société dont Joseph Morlent fut membre fondateur en 1834<sup>2012</sup>.

On le voit, Frissard le « horsain » s'est associé avec Oursel l'héritier pour poser les bases d'une recherche collective en matière d'histoire locale en général et d'histoire urbaine en particulier, afin de participer au mouvement général d'écriture de l'histoire nationale dans laquelle Le Havre a joué et joue encore un rôle important. Les immenses travaux du port ont permis d'exhumer archives et documents, de les mettre en ordre et de fournir cette gigantesque matière à Frissard l'amateur qui ne demandait que ça. En 1837, l'histoire du port, largement écrite sur la base des archives de l'État, est achevée. Place à présent à l'histoire de la ville, toujours en attente en dépit des quelques travaux de Legros en 1825-1826<sup>2013</sup>. Mais la chose est difficile et l'impulsion formidable donnée par Frissard en cette année 1837 s'éteindra dès l'année suivante avec sa mutation en des contrées éloignées. Certes il donnera encore en 1853 une *Notice sur le vieux*

---

<sup>2007</sup> Voir partie consacrée à Joseph Morlent.

<sup>2008</sup> Description d'une trouvaille de pièces espagnoles du début du XVI<sup>e</sup> siècle dans une ancienne maison du Havre (sans titre, in *Recueil des Publications de la SHED*, 1834, p. 60-61).

<sup>2009</sup> « Historique des eaux actuelles du Havre », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1836, p. 26-28.

<sup>2010</sup> « Histoire de Lillebonne », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1840, p. 9-17.

<sup>2011</sup> NMD, Graville, E 187, mariage d'A.C. Oursel, 15 avril 1820, et son baptême in AMH, GG 157, BMI, ND, 1789, le 29 novembre.

<sup>2012</sup> FM, R2.1.9. Voir partie consacrée à Joseph Morlent.

<sup>2013</sup> Décédé en 1832, il ne peut les suivre dans ce projet.

Havre<sup>2014</sup> mais il s'agit en fait de la copie intégrale et littérale de la première partie de son *Histoire du Port du Havre* publiée en 1837 et intitulée « *De l'origine du port du Havre jusqu'en 1778* ».

L'intention affichée par Frissard dans l'avant-propos de son *Histoire du Port du Havre* est claire<sup>2015</sup> :

« Je n'ai pas la prétention de présenter une histoire de la ville du Havre, mais seulement de son port. Je donnerai les plans détaillés des projets d'ensemble, et ceux des ouvrages exécutés [...] ».

Et de s'adresser à ses jeunes collègues ingénieurs pour partager avec eux

« l'expérience [...] acquise pendant dix années de travaux, exécutés au port du Havre [...] et leur donner le moyen de faire mieux en leur épargnant des recherches ou des expériences déjà faites ; ils pourront ainsi faire des progrès plus rapides, et rendre plus de services à leur pays. ».

Et c'est tout, son avant-propos s'achève sur ces mots. Force est de constater que cet ouvrage se présente en fait comme un ensemble de données techniques collationnées chronologiquement de façon à permettre au corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées de comprendre les tenants et aboutissants des travaux effectués dans le port depuis trois siècles pour son amélioration et son extension constantes ; il ne s'agit donc guère à proprement parler d'une histoire du port<sup>2016</sup>. Nous aurions même tendance à penser que son ouvrage est à son tour devenu un élément de cette histoire.

Quoi qu'il en soit, si cet ouvrage peut être qualifié d'historique, il ne s'agit ni d'histoire, ni de mémoire et encore moins de mémoire havraise, tous sujets dont il ne se soucie guère. Ses dix ans de présence au Havre au cours d'une carrière déjà longue, sa présence au conseil municipal, sans doute plus technique que politique, et sa participation à la création d'une Société Havraise d'Études Diverses disciple d'une idée de jeune science historique portée par l'Institut Historique de Michaud n'ont pas suffi à faire de Frissard un havrais porteur d'une identité spécifique. Il n'en reste pas moins que son œuvre et son action laisseront une trace durable dans la vie intellectuelle et l'historiographie havraises et qu'aujourd'hui encore, près d'un siècle et demi plus tard, son *Histoire du port du Havre* reste incontournable sur le sujet.

---

<sup>2014</sup> In *L'Investigateur*, le journal de l'Institut Historique, 1853, tome III, 2<sup>e</sup> série, 229<sup>e</sup> livraison, décembre 1853, p. 339 à 345 et 357-375.

<sup>2015</sup> Frissard, *Histoire du port du Havre*, p. 2.

<sup>2016</sup> Il est constitué d'un descriptif technique précédé d'une partie historique, et d'un atlas des plans dressés des origines à 1828.

## 2. Eugène Delamare (1829-1887) et sa mystérieuse *Biographie des Célébrités Havraises*

L'effervescence historique qui paraît toucher Le Havre dans le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle semble avoir atteint toutes les couches de la population. C'est ainsi qu'en 1867, au détour d'une notice concernant l'abbé Clémence (né au Havre en 1717) et les rues de la ville, le journaliste et historien Charles Vesque écrit ces quelques mots<sup>2017</sup> :

« [...] Un de nos concitoyens, Monsieur **E. Delamare**, qui avait entrepris, il y a quelques années, une **Biographie** intéressante des **Célébrités Havraises**, disait avec juste raison, à propos de l'abbé Clémence [...] »

Qui peut être ce Delamare qui avait un projet apparemment bien avancé de *Biographie des Célébrités Havraises* au milieu des années 1860, voire même probablement quelque temps auparavant ? C'est Léon Braquehais qui nous apporte quelques éléments de réponse en 1886 dans ses *Nouvelles biographies havraises* s'intéressant aux « *écrivains contemporains du Havre et de l'arrondissement* »<sup>2018</sup> :

« Delamare (Noël-Eugène), né au Tilleul le 22 décembre 1829, membre de la Société Havraise d'Études Diverses depuis 1881, a collaboré à l'*Écho du Havre* de 1855 à 1858, et à la *Biographie Normande* par Th. Lebreton, ouvrage publié à Rouen 1859. »

Premier enseignement : Eugène Delamare est encore vivant lorsque Braquehais écrit cette très (trop) courte notice en 1886. La chose est confirmée par la *Bio-Bibliographie des écrivains de l'arrondissement du Havre* d'A. Lechevalier publiée seize ans plus tard, en 1902, qui donne les mêmes éléments tout en ajoutant l'information que Delamare est décédé au Havre précisément le 27 septembre 1887<sup>2019</sup>. Second enseignement : il ne mentionne nullement l'existence d'une publication de cet ouvrage. Aucune somme bibliographique, qu'elle fût normande ou havraise, n'évoque ce projet d'ouvrage avec autant de précision que Charles Vesque. Ajoutons enfin que ce dernier survivra une bonne douzaine d'années à Delamare mais, sans qu'il ne cesse pourtant jamais d'écrire, il ne reviendra plus sur ce sujet jusques et y compris au moment du décès de Delamare, vingt ans plus tard, en 1887. Par ailleurs, nulle collection publique ou privée n'en conserve la moindre trace. Ce manuscrit a donc apparemment disparu corps et biens.

Quelques recherches dans les archives permettent néanmoins de situer Delamare dans la

---

<sup>2017</sup> Charles VESQUE, *Notice sur quelques enfants du Havre...*, Le Havre, Albert Mignot, 1867, p. 25, notice sur la *Rue du Canon*. C'est nous qui soulignons.

<sup>2018</sup> Léon BRAQUEHAIS, *Nouvelles biographies havraises*, Le Havre, T. Leclerc, 1886, p. 13.

<sup>2019</sup> A. Lechevalier, *op.cit.*, p. 50. Le *Manuel du Bibliographe normand* d'Édouard Frère ne dit rien de plus et N. N. Oursel reste muette.

société havraise de son temps. Son acte de naissance confirme en effet et la date, 1829, et le lieu, Le Tilleul, évoqués par Léon Braquehais<sup>2020</sup>. Son père, Noël Juste Delamare, marchand, et sa mère Joséphine Virginie Cléron s'étaient mariés le 29 janvier précédent. Les témoins de sa naissance sont un cultivateur et un menuisier. C'est à peu près tout. Toutefois, la liste des membres résidents de la Société Havraise d'Études Diverses publiée en 1884 le mentionne bien parmi ses membres ; elle indique qu'il exerce le métier de « *principal clerc d'avoué* » et qu'il demeure au n° 34 de la rue de La Mailleraye au Havre<sup>2021</sup>. L'examen des publications annuelles de cette société savante montre qu'il y a adhéré en 1881 et qu'il n'y est resté que jusqu'en 1885<sup>2022</sup>. Le volume commémoratif du centenaire de la société n'en fait aucunement mention lorsqu'il dresse la liste des membres actifs ayant prononcé et publié des conférences depuis la fondation<sup>2023</sup>. Les *Annuaire*s et *Almanachs* des adresses du Havre le signalent bien comme clerc dans l'étude de Maître L. Platel en 1881 et en 1883 mais il est introuvable aussi bien avant qu'après ces dates<sup>2024</sup>. Quant aux recensements de population, ils n'en font mention, dans les mêmes termes, qu'en 1881 et 1886<sup>2025</sup>. Son acte de décès au Havre, enfin, confirme effectivement la date du 27 septembre 1887 ; il est alors toujours « *principal clerc d'avoué* », célibataire et il est décédé à l'hôpital<sup>2026</sup>, vraisemblablement dans la misère en dépit de sa profession.

Nous savons déjà qu'en dépit de sa profession très prenante de clerc d'avoué, il collabora au journal *L'Écho du Havre* de 1855 à 1858, mais Braquehais avait ajouté un détail intéressant, à savoir qu'il avait également collaboré « à la *Biographie Normande par Th. Lebreton, ouvrage publié à Rouen 1859* ».

Né d'un père journalier et d'une mère blanchisseuse, Théodore Éloi Lebreton (1803-1883) est bien repéré dans l'histoire culturelle rouennaise et normande comme un ouvrier indienneur autodidacte devenu poète, chansonnier, homme politique (en 1848), bibliothécaire et... bibliographe<sup>2027</sup>. C'est en effet en 1857 qu'il fit paraître chez A. Lebrument à Rouen le premier volume de sa *Bibliographie normande : Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les personnages célèbres nés en Normandie et sur ceux qui se sont seulement distingués par leurs actions*

---

<sup>2020</sup> Archives communales du Tilleul, NMD, année 1829 (le 22 décembre). Le Tilleul est aujourd'hui une commune de l'arrondissement du Havre, canton de Criquetot-L'Esneval, située près d'Étretat.

<sup>2021</sup> *Recueil des Publications de la SHED*, 1881-1883, p. 515.

<sup>2022</sup> *Recueil des Publications de la SHED*, 1884, publié en 1885.

<sup>2023</sup> *SHED, Commémoration du Centenaire de sa fondation, 1883-1933*, Le Havre, SHED, 1933.

<sup>2024</sup> AMH, ANN1881 et ANN1883.

<sup>2025</sup> AMH, FC, F1, année 1881, p.2600, n°2 rue de La Mailleraye ; et année 1886 au n°58 de la même rue.

<sup>2026</sup> AMH, D, Le Havre, acte n°2878 dressé le 28 septembre 1887.

<sup>2027</sup> Édouard FRÈRE, *Manuel du Bibliographe normand*, Rouen, A. Le Brument, 1858-1860, vol. 2, p. 178. Les deux hommes se connaissaient fort bien. Lebreton fut nommé bibliothécaire en 1840. Voir aussi l'article qui lui est consacré dans l'encyclopédie libre en ligne *Wikipédia* : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9odore-%C3%89loi\\_Lebreton](http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9odore-%C3%89loi_Lebreton) . Il est aussi possible d'y consulter ses ouvrages bio-bibliographiques numérisés par Google.

ou leurs écrits. Sous-titrée *Dictionnaire biographique et bibliographique normand*, cette somme est en fait une compilation des manuels bibliographiques antérieurs qui ne retient que les personnalités de Haute et Basse-Normandie. Les deuxième et troisième volumes parurent respectivement en 1858 et en 1861. Au moment de la publication de ce monumental ouvrage, qui fut élaboré grâce à un réseau de collaborateurs sur lequel nous reviendrons, Lebreton se présente comme sous-bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Rouen et membre correspondant de la Société Libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure ainsi que de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Caen. Sa *Biographie rouennaise : Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les personnages célèbres nés à Rouen* paraîtra exactement sur le même modèle et chez le même éditeur en 1865. Sa préface<sup>2028</sup>, quasiment identique à son précédent ouvrage, donne la liste des domaines professionnels représentatifs de la ville de Rouen qu'il a recherchés et répertoriés dans son dictionnaire : sciences, lettres, arts, ecclésiastiques, magistrats, jurisconsultes, guerriers, marins navigateurs, négociants et industriels. Détail utile : il annonce avoir publié nombre de ces notices dans les colonnes du *Journal de Rouen* depuis 1853. Non seulement Édouard Frère confirme la chose mais il signale des notices publiées dès la fin des années 1840. Ce dernier fait d'ailleurs partie des collaborateurs et contributeurs que Lebreton remercie au début du premier volume, une liste qui s'achève sur ces mots : « [...] et E. Delamare, du Havre, pour les utiles renseignements qu'ils nous ont fournis et pour les notes précieuses qu'ils ont bien voulu mettre à notre disposition ; [...] »<sup>2029</sup>. Enfin, parmi les contributeurs congratulés à la fin du troisième volume, nous relevons les noms de deux personnages connus : l'abbé archéologue Désiré Benoît Cochet et le directeur des Archives départementales de la Seine-Inférieure Charles de Robillard de Beaurepaire.

Eugène Delamare a donc bel et bien collaboré, apparemment dès le milieu des années 1850, avec Théodore Lebreton qui présente un profil sociologique et culturel très proche du sien. Ajoutons que le peu que nous connaissons du projet éditorial de Delamare s'inscrit bien dans cette dynamique sans compter qu'il est exactement contemporain de la *Biographie rouennaise* de Lebreton. Il paraît par conséquent plus que probable que Delamare nourrissait alors l'espoir de l'imiter avec une *Biographie havraise* ainsi que le signalait en 1867 un Charles Vesque pour lequel il ne semblait guère y avoir de doute à cet égard. Malheureusement, l'on peut aisément conjecturer que le marché éditorial havrais contemporain ne permettait aucunement ce genre d'expérience et il est hautement probable que son projet ne put jamais trouver d'éditeur faute d'acheteurs potentiels en nombre suffisant pour rendre l'affaire profitable ou tout simplement

---

<sup>2028</sup> *Op. cit.*, vol. 1, 1857, p. 5-7.

<sup>2029</sup> *Op. cit.*, vol. 1, 1857, p. VII.

viable.

Célibataire et vraisemblablement sans héritier, sa mort apparemment solitaire et misérable a dû provoquer ipso facto la dispersion voire plus certainement la destruction de ses papiers personnels dont sa *Biographie des Célébrités Havraises* vraisemblablement toujours inachevée. Nous ignorerons par conséquent tout de son propos précis et de son choix de personnalités. Il reste cependant remarquable que ce « horsain » natif du Tilleul, probablement établi au Havre dès le milieu des années 1850 ait jugé utile et intéressant de réaliser des biographies spécifiquement havraises, un genre littéraire somme toute très lié à l'identité, à la mémoire et à l'histoire de la ville...

### 3. Les Roessler et la Tour François I<sup>er</sup> : la fin d'un symbole identitaire havrais

Le rôle joué par Charles Gustave Roessler dans le passage de la mémoire havraise en 1880-1883 avec le monumental ouvrage *Le Havre d'Autrefois* publié avec et par Alexis Guislain Lemâle trouve ses racines à l'époque de la fin de la vie de Joseph Morlent, à la fin des années 1850 et au début de la décennie suivante, et ce grâce notamment à son frère aîné Amandus Ferdinand qui l'entraîna très jeune dans ses aventures archéologiques.

Les frères Roessler sont les fils d'Amandus Ehregott Roessler, un tailleur prussien né à Greiffenberg (Silésie) en 1818 et installé au Havre en 1844 avec sa jeune épouse anglaise Rebecca Mary Prevost, née à Londres en 1822. Ils s'étaient mariés l'été de cette même année à Saint-James de Westminster, à Londres. Elle est vraisemblablement la descendante de huguenots normands émigrés lors de la Révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, et pourrait être de rite anglican compte tenu de sa paroisse de mariage. L'époux est plus vraisemblablement protestant, religion très majoritaire en Prusse et en Allemagne du Nord<sup>2030</sup>. Nous ignorons les raisons de l'établissement de ce tailleur d'habits de la Silésie prussienne au Havre en passant par Londres. Un projet d'émigration aux États-Unis ? Certes, Le Havre en était une des routes obligées mais guère plus que Hambourg, Bristol et Liverpool pour un Prussien résidant en Angleterre. Rien n'est donc moins sûr. Les Roessler ne figurent en effet pas sur les listes d'émigrants allemands pour l'Amérique dressées dans les années 1841 à 1849 par les autorités communales d'Ingouville<sup>2031</sup>. Il y demeure en effet au 25 rue Corneille et il est précisé qu'il est « *bien connu* »<sup>2032</sup>, autrement dit

---

<sup>2030</sup> AMH, D, LH, 1884. Acte de décès d'Amandus Ehregott Roessler le 4 juillet 1884. Ils s'étaient mariés le 8 juillet 1844.

<sup>2031</sup> AMH, Fonds Ingouville, I2.1.15.

<sup>2032</sup> AMH, Fonds Ingouville, I2.1.16.

honorablement connu et politiquement neutre.

Le couple aura plusieurs enfants : Amandus Ferdinand, né en 1845<sup>2033</sup> ; Charles Gustave né en 1847<sup>2034</sup> ; Herman Frédéric en 1849<sup>2035</sup> ; Emma Augustine en 1850<sup>2036</sup> ; Paul Ernest en 1851<sup>2037</sup> et enfin Olivia Christina en 1855<sup>2038</sup>. Cette dernière épousera en 1879 un employé de commerce havrais du nom de Paul Aristide Armand Durand, et sera en fin de compte la seule à faire souche au Havre<sup>2039</sup>. Les sorts d'Emma Augustine et de Herman Frédéric nous sont inconnus mais ils sont pour notre étude d'un intérêt plus que marginal. Vont nous intéresser prioritairement Amandus Ferdinand et Charles Gustave, secondairement Paul Ernest. En effet, Amandus Ferdinand, l'aîné de la fratrie, a laissé derrière lui un journal personnel commencé lorsqu'il était au Collège du Havre, précisément à la date du 6 juin 1859. Constitué de 11 forts cahiers manuscrits, ce journal fut trouvé par hasard dans une poubelle londonienne durant l'été 1981 et fut acquis par la Bibliothèque municipale du Havre en 1983<sup>2040</sup>. La lecture attentive de ce long journal personnel fait apparaître un jeune auteur de 14 ans intelligent, brillant même, fort cultivé, trilingue et porteur des trois cultures française, anglaise et allemande. Des cultures très vivantes puisqu'il relate les visites faites tantôt à sa famille maternelle à Londres et tantôt à sa famille paternelle en Prusse, surtout à Berlin ; les jeunes frères, Paul Ernest et surtout Charles Gustave qui est le puîné et qui n'a que deux ans d'écart, suivent ses traces. Tous trois sont passionnés de sciences en général, d'histoire et d'archéologie en particulier.

*L'Histoire de ma vie* d'Amandus Roessler dénote en effet un goût affirmé pour la géographie, la botanique, la géologie, la paléontologie, les langues et cultures allemande et anglaise. Commencée comme un journal personnel mais non pas intime, cette *Histoire de ma vie* relève clairement du genre des écrits du for privé. Cependant sa lecture montre qu'il le partage fréquemment avec son ami et compagnon d'aventures Alfred Jules Legambier et au moins son frère Charles Gustave<sup>2041</sup> ; de même ces deux derniers tiennent aussi chacun par devers eux des *Histoires de [leur] vie*<sup>2042</sup>. Certaines allusions et sa fréquente présence durant les excursions semblent indiquer que le père de famille pouvait par moment être admis dans ce cercle intime très

---

<sup>2033</sup> AMH, N, Le Havre, 1845, le 14 mars.

<sup>2034</sup> AMH, N, Le Havre, 1847, le 24 janvier.

<sup>2035</sup> AMH, N, Le Havre, 1849, le 21 février.

<sup>2036</sup> AMH, N, Le Havre, 1850, le 19 février.

<sup>2037</sup> AMH, N, Le Havre, 1851, le 16 septembre.

<sup>2038</sup> AMH, N, Le Havre, 1855, le 17 avril.

<sup>2039</sup> AMH, M, Le Havre, 1879, le 14 août.

<sup>2040</sup> BMH, Ms 710 à 720, 1129 f. Voir à ce sujet Pierrette PORTRON et Mireille LÉPINAY, « Un Allemand se promène en Normandie : Exposition du 5 novembre au 6 décembre », Le Havre, BMH, 1987, n° spécial de *Papyrus* ; Dominique ROUET, *Regards sur la ville : Photographies d'Édouard Fortin, Journal d'Amandus Roessler : Exposition du 11 octobre au 31 décembre 2008*, Le Havre, BMH, 2008 ; et site officiel de la BMH : <http://www.ville-lehavre.fr/AFRoessler/fonds.php>, introduction intitulée *Journal d'Amandus Roessler (1859-1867)*.

<sup>2041</sup> Que toute la famille appelle Gustave.

<sup>2042</sup> BMH, Ms 719, f° 114 (25 janvier 1860).

restreint. Car ce journal personnel prend rapidement l'allure d'un carnet d'excursion, voire d'expéditions, très circonstancié et bien éloigné de ce qu'on attendrait a priori de jeunes collégiens en maraude dans la ville, ses faubourgs et ses environs. Tenu très régulièrement de 1859 à 1862, plus épisodiquement de 1862 à 1867, la période la plus féconde et la plus intéressante de cette *Histoire* pour notre étude tourne autour des années 1860 et 1861, au moment même où la ville du Havre change radicalement de visage avec la démolition des fortifications, dont l'emblématique Tour François I<sup>er</sup>, et la construction de la nouvelle ville sur l'impulsion de Napoléon III qualifié alors par les autorités municipales de « *refondateur du Havre* ».

Emblématique Tour François I<sup>er</sup> car celle-ci semble avoir focalisé l'attention de nos archéologues en herbe qui relatent et décrivent moult expéditions dans ses entrailles, en dressent des plans, en copient les inscriptions murales<sup>2043</sup>. Or il se trouve qu'elle symbolisait encore cette antique identité havraise telle qu'elle fut fondée par Guillaume de Marceilles : la sentinelle bâtie au péril de la mer et du fleuve pour protéger le royaume et l'enrichir. Contemporains des derniers jours de ce symbole monumental, Amandus Roessler s'efforce de la comprendre, de la décrire, de la dépeindre même puisque ce journal est abondamment illustré de dessins de sa main, puis de conter son agonie et sa fin sous les coups de boutoir de la modernité en octobre 1861<sup>2044</sup>.

Tout semble en effet indiquer que c'est l'affaire de la démolition de la Tour François I<sup>er</sup> qui a précipité Amandus et Gustave Roessler du simple intérêt pour les ruines, antiquités et monuments vers l'archéologie et l'histoire de leur ville natale. Autour de cet événement et vraisemblablement dès son annonce officielle dans le but d'agrandir l'avant-port, les frères Roessler se jettent dans une véritable quête historique et mémorielle qui leur fera visiter la bibliothèque publique, compulser nombre d'ouvrages d'histoire et rencontrer savants et érudits. Dès juillet et août 1861, indice curieux, la correspondance quotidienne échangée entre Amandus et son ami Legambier est systématiquement datée de la fondation de la ville<sup>2045</sup>. Ainsi, la lettre du 10 juillet 1861 relatant le résultat de ses recherches en bibliothèque dans les ouvrages de Morlent, Pleuvry, l'abbé Cochet et... Guillaume de Marceilles est-elle datée du « *10 juillet an 345 de la fondation du Havre* ». Plusieurs lettres, toujours de Legambier et adressées à Amandus<sup>2046</sup>, montrent qu'ils connaissent « l'abbé antiquaire » Jean-Baptiste Lecomte et qu'ils parviennent à obtenir un entretien pour parler histoire et archéologie havraises avec lui. Le Gambier lui envoie le dessin « *d'une des salles de l'abbé Lecomte* » avec une remarquable description de l'atelier de cet érudit et archéologue que nous connaissons par ailleurs<sup>2047</sup>. Par ailleurs, les références à Joseph

<sup>2043</sup> BMH, Ms 715 ; le manuscrit lui est presque entièrement dévolu.

<sup>2044</sup> BMH, Ms 716, p. 76 et suiv. (18 oct. 1861 et jours suivants).

<sup>2045</sup> BMH, Ms 714, f° 63.

<sup>2046</sup> BMH, Ms 714, f° 221 puis 232 à 242, du 24 octobre au 22 novembre 1861.

<sup>2047</sup> BMH, Ms 714, Lettre de Le Gambier à A. F. Roessler, non datée. D'après le contexte du journal, rédigée entre les 26

Morlent sont fréquentes pour ses ouvrages *La Normandie pittoresque*<sup>2048</sup> et *Le Havre et son arrondissement*<sup>2049</sup>. À ce sujet, Amandus rapporte une amusante et intéressante anecdote :

« Je m'achetai moyennant 3<sup>F</sup>50 un ouvrage intitulé *Guide du Touriste au Havre et aux environs* par J. Morlent pour servir de complément l'*Histoire de ma vie* et que je nommai tome I<sup>er</sup>. Le tome 2 est un volume avec ce titre : *Le Havre et son Arrondissement par une Société de Savants sous la direction de Mr Joseph Morlent*. Je l'avais déjà depuis longtemps et je l'avais gratté à un épicier gobsek<sup>2050</sup> s'il en fût, qui faisait des cornets de ce précieux ouvrage. Ce qu'il me donna n'est donc qu'une partie de cet ouvrage, et ne roule que sur Le Havre seulement<sup>2051</sup>. »

Le 2 novembre 1861, Amandus signale que le jour-même eut lieu « *la vente du mobilier de Mr Morlent* ». Son frère Gustave a ainsi acquis douze vues anciennes du Havre et des environs pour les lui offrir<sup>2052</sup>. Rappelons-nous que Joseph Morlent en fort mauvaise santé depuis quelques temps déjà, était décédé le 7 septembre précédent et qu'il avait eu droit à des obsèques municipales en grandes pompes. Nos collégiens connaissaient donc fort vraisemblablement de vue le vieux bibliothécaire mais ils ne semblent guère avoir eu le temps de le rencontrer sans quoi Amandus n'eût certes pas manqué de consigner le fait.

Toujours étudiant l'histoire de la Tour François I<sup>er</sup>, l'on voit nos trois archéologues en herbe consulter les *Mémoires de la fondation et origine du Havre de Grace* de Guillaume de Marceilles, publiées par Joseph Morlent en 1847, ainsi que l'*Histoire du Havre* de Pleuvry<sup>2053</sup>. Peu de temps après, ils rendent visite à « *Mr Blanchet* »<sup>2054</sup>, érudit, bibliophile, ami du peintre Benjamin Benoît Bonvoisin<sup>2055</sup> et fondateur de la belle bibliothèque patrimoniale de Montivilliers. La dite bibliothèque fut constituée à la même époque sur sa collection personnelle qui comprenait entre autres trois manuscrits des *Antiquitez du Havre de Grace* dont l'original de Jean Laignel, les papiers de François Toussaint Bonvoisin dont une copie confirmée de l'*Histoire du Havre* de l'abbé Pleuvry, les *Feuilles civiques* de l'abbé Anfray et un exemplaire de l'ouvrage de Dubocage de Bléville. Enfin, un autre cahier<sup>2056</sup> s'ouvre à la date du 12 août 1861 sur ces mots : « *Ici commence un cahier de notes copiées dans des livres à la Bibliothèque publique du Havre. Ces notes sont destinées à servir à l'intelligence de l'Histoire de ma vie* ». S'ensuivent les références consultées qu'Amandus Roessler a soigneusement notées :

---

et 28 novembre 1861. Pour cette description, voir la partie consacrée à Jean-Baptiste Lecomte.

<sup>2048</sup> BMH, Ms 714, f° 238, novembre 1861.

<sup>2049</sup> BMH, Ms 714, f° 280 à 282, juin 1862.

<sup>2050</sup> « *Gobsek* » : sic pour *gobe-sec, ivrogne*.

<sup>2051</sup> BMH, Ms 716, p. 41-42, 21 août 1861.

<sup>2052</sup> BMH, Ms 716, p. 110, 2 novembre 1861.

<sup>2053</sup> BMH, Ms 716, p. 76, le 12 octobre 1861 soit six jours avant le coup d'envoi de la démolition de la Tour François I<sup>er</sup>.

<sup>2054</sup> BMH, Ms 716, p. 111, 3 novembre 1861.

<sup>2055</sup> Fils de François Toussaint Bonvoisin qui figure parmi les passeurs de la mémoire havraise et qui fut l'ami de l'abbé Guillaume Anfray.

<sup>2056</sup> BMH, Ms 717, p. 11, 12 août 1861.

- Joseph Morlent :
  - *Le Havre et son Arrondissement.*
  - *La Normandie pittoresque.*
  - *Guide du touriste au Havre et aux environs.*
- Janvrain<sup>2057</sup> : *Promenade dans quatre châteaux des environs du Havre* (186...) [sic].
- Pinel : *Essais historiques et archéologiques sur Le Havre* (1824).
- Un « *manuscrit écrit sous Louis XV par un auteur inconnu* ». Il s'agit sans doute là d'une des variantes des *Antiquitez du Havre de Grace*, probablement le Manuscrit Dumont provenant de la collection du même nom et conservé dans la Bibliothèque municipale de Montivilliers.
- Pleuvry : « *édition 1769* ».
- Les « *Notes de J. Morlent qui se trouvent à la fin de la Normandie pittoresque.* »

Amandus Roessler passe ensuite en revue les monuments de la région auxquels il s'intéresse en précisant les textes préalablement cités qui y font référence :

- Le camp romain de Sandouville,
- Le château de Colleville, à Colmoulins,
- La Butte aux Sarrazins,
- La prison des Princes (ces deux dernières avaient aussi motivé la visite à l' « *abbé antiquaire* » Lecomte),
- Les souterrains reliant les châteaux de Gravelle et de Frileuse,
- Les organaux du château de Gravelle,
- Une chapelle ruinée sise à Gravelle,
- La chapelle des Neiges,
- Le port et le château de Leure<sup>2058</sup>,
- Les pierres tombales de Leure,
- La Tour François I<sup>er</sup>,
- Épouville,
- Sanvic,
- Des extraits de *Sur la jetée de Santallier*<sup>2059</sup>,
- Des extraits du *Voyage sur la Seine de Rouen au Havre.*

<sup>2057</sup> Janvrain est un instituteur havrais déjà cité par ailleurs pour cet ouvrage et que nos jeunes enquêteurs ont déjà rencontré.

<sup>2058</sup> À noter que c'est là l'orthographe adoptée par A. F. Roessler, contrairement aux habitudes de son époque portées sur Lheure/L'Heure/L'Eure.

<sup>2059</sup> Félix SANTALLIER, *Sur la jetée : Le pilote de l'étranger au Havre*, Le Havre, Imp. Théodule Marais, 1857, 1858 et 1861. Louis Benoît Félix Santallier (1830-1885), journaliste et directeur de journal havrais.

- Des articles de journaux à propos de la démolition de la Tour François I<sup>er</sup> (sept. et oct.1861).

Le même cahier comprend le début de la copie intégrale des *Essais archéologiques, historiques et physiques sur les environs du Havre* publiés en 1824 par Louis Augustin Pinel<sup>2060</sup>, ouvrage alors de référence en archéologie havraise en dépit des quatre décennies écoulées. Suivent des extraits de différents auteurs sur les antiquités et monuments historiques du département de la Seine-Inférieure dont l'abbé Cochet.

Son embauche dès l'âge de 16 ans, en 1861, comme commis de négoce dans la maison A. Dupasquier & Fils puis chez G. Rosenlecher contrarient dès 1862 cette passion naissante pour l'archéologie et l'histoire. Il quittera le Havre rapidement par la suite pour faire une belle carrière de négociant successivement à Hambourg, Londres et enfin à Amsterdam, où il s'éteindra vraisemblablement peu après l'année 1910<sup>2061</sup>.

Amandus Ferdinand Roessler a certes incontestablement fait œuvre de mémoire et d'histoire en s'inspirant des grands érudits contemporains comme Blanchet, Lecomte et surtout Morlent. Son œuvre de jeunesse est restée confidentielle, certes, et n'était destinée qu'à un usage personnel et à un cercle d'intimes. Parmi ceux-ci, Paul Ernest, le frère cadet, qui sera membre correspondant de la Société Havraise d'Études Diverses de 1877 à 1879 et qui fera une carrière d'archéologue en Allemagne tout comme Amandus fut membre correspondant de la même société savante havraise de 1870 à 1878 ainsi que des Sociétés d'Archéologie de Hambourg et de Londres<sup>2062</sup>.

Mais c'est surtout son frère puîné Charles Gustave qui va hériter de ce goût pour l'histoire et l'archéologie locale. Employé de commerce puis négociant sur la place du Havre jusqu'au début des années 1880, il se fera remarquer dès 1865 lors d'un *Concours pour la composition littéraire en prose* organisé par la Société Havraise d'Études Diverses avec un mémoire intitulé *Monuments archéologiques de l'Arrondissement du Havre*. Le rapporteur en fut d'ailleurs Jules Bailliard<sup>2063</sup>. Ce succès lui vaudra d'être admis dans la même société savante au titre de membre résident dès l'année suivante 1866<sup>2064</sup> et son travail amélioré sera publié en 1867 sous le titre *Tableau archéologique de l'arrondissement du Havre, par classes de monuments et par époques successives*<sup>2065</sup>.

De nombreuses publications suivront dans ce domaine<sup>2066</sup> lui apportant notoriété et notabilité

<sup>2060</sup> L.A. Pinel (1752-1833). Voir partie consacrée à ce passeur de la mémoire havraise. BMH, Ms 717, p. 27 à 42.

<sup>2061</sup> BMH, Ms 720, f° 52 à 66. A. F. Roessler fréquente son journal jusqu'en 1867 et il ne reprendra la plume qu'en 1901, puis 1904-1905 et enfin décembre 1910.

<sup>2062</sup> AMH, dossier biographique Roessler ; et *Centenaire de la SHED, 1833-1933*.

<sup>2063</sup> Que nous connaissons par ailleurs. In *Recueil des Publications de la SHED*, 1865, p. 631-634.

<sup>2064</sup> In *Commémoration du centenaire de la SHED, 1833-1933*, année 1866.

<sup>2065</sup> Publié par la SHED en 1866 puis à Paris chez Didion, à Rouen chez Lebrument et au Havre chez Lepelletier en 1867. Voir A. LECHEVALIER, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, 1902, notice n°266.

<sup>2066</sup> Léon BRAQUEHAIS, *Nouvelles biographies havraises : Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les*

consacrées par son admission au sein de la loge maçonnique *L'Olivier Écossais* dès 1868<sup>2067</sup> et au sein de la Commission Départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure en 1876. C'est à ce titre qu'il sera envoyé, comme nous le verrons à la fin de ce chapitre, par le préfet et le Directeur des Archives départementales pour évaluer puis servir de médiateur entre la Ville du Havre et les acheteurs dans la lamentable affaire des « vieux papiers » qui mit en danger une grande partie des archives historiques havraises en 1876. C'est lui qui fit prendre conscience au maire et à la municipalité de l'erreur commise, qui suggéra de nommer Borély au poste d'archiviste communal en remplacement du pauvre Dorey ; c'est encore lui qui servit de médiateur entre Jules Bailliard, bibliothécaire, et les Chardey père et fils pour restituer à la Ville les archives historiques qu'ils avaient acquises à l'encan comme le montre le document intitulé *Nomenclature des papiers donnés par R. Chardey à la Ville du Havre pour ses archives – 21 juin 1877*. À la fin de ses 98 pages d'inventaire figurent en effet ces quelques mots<sup>2068</sup> :

« Suivant la mention qui nous en avait été confiée, nous avons reçu de M<sup>r</sup> R. Chardey les documents historiques ci-dessus inventoriés et nous les avons remis, après vérification détaillée à Monsieur J. Bailliard, bibliothécaire de la Ville du Havre, qui en a fait le contrôle d'accord avec nous.

Havre, le 21 juin 1877.

Ch. Roessler ».

C'est ce même Charles Gustave Roessler qui collaborera avec Alexis Guislain Lemâle pour publier en 1883 le monumental ouvrage *Le Havre d'Autrefois*, exactement contemporain de la grande *Histoire de la Ville du Havre et de son ancien gouvernement* de Borély. On le voit, les liens sont étroits entre Bailliard, Borély, Lemâle et Roessler. Et ce dernier est bien l'héritier de son frère Amandus Ferdinand qui lui a communiqué le virus de l'histoire, de l'archéologie et de la mémoire havraises contracté durant l'été et l'automne 1861 au moment des travaux de démolition de la vieille Tour François I<sup>er</sup>, antique symbole de l'identité havraise. C'est en juillet-août 1861 que débute la quête mémorielle et historique des frères Roessler (avec l'ami Le Gambier) ; c'est le 7 septembre 1861 que meurt Joseph Morlent, le dernier passeur de la mémoire havraise ; c'est le 18 octobre que commence la destruction de la Tour François I<sup>er</sup> pour s'achever début novembre ; et enfin c'est le 2 novembre 1861 que furent dispersés et vendus publiquement les papiers de Joseph Morlent, papiers dont Charles Gustave fit l'acquisition de douze vues anciennes du Havre formant ainsi l'embryon de collection patrimoniale qui devait aboutir vingt-deux ans plus tard à la publication du *Havre d'Autrefois* magnifiquement illustré. Toutes ces coïncidences signent

---

*écrivains contemporains du Havre et de l'arrondissement*, Le Havre, Imp. T. Leclerc, 1886 ; et N. N. OURSEL, *Nouvelle biographie normande*, Paris, Alphonse Picard, 1886-1888, p. 432.

<sup>2067</sup> Olivier PRINGARD, *République et Franc-maçonnerie au Havre, 1815-1945*, Éditions Bertout, Luneray, 2002, p. 562 (probablement jusqu'en 1878).

<sup>2068</sup> AMH, non coté. Le document est contresigné par J. Chardey et R. Chardey.

étrangement la fin d'une époque, la fin d'un symbole identitaire havrais<sup>2069</sup>.

## 4. De Morlent à Borély, de la mémoire à l'histoire : Jules Amédée Bailliard, Charles Gustave Roessler et Alexis Guislain Lemâle

### 4.1. Jules Amédée Bailliard

Jules Amédée Bailliard naquit au Havre le 21 décembre 1835<sup>2070</sup>. Nous ignorons la profession de son père à ce moment-là mais lors de son propre mariage<sup>2071</sup> dans la même ville vingt-cinq ans plus tard, son père Pierre Louis Modeste Joseph est dit propriétaire. Jules Bailliard épousa ce jour-là Marie Blanche Derel, sans profession, née au Havre en 1843, et fille de Pierre Michel Derel, propriétaire. Parmi les quatre témoins de cette union, trois étaient des amis : un marchand de meubles, un marchand de nouveautés et un avocat ; le quatrième était un cousin de Bailliard pour lors commerçant à Neufchâtel-en-Bray. L'ami avocat n'est autre qu'un certain Aldrick Isidore Caumont, intellectuel havrais au parcours intéressant dont nous croiserons à nouveau la route un peu plus tard. Ultime information pour préciser le niveau social de sa belle-famille. L'acte de décès de feu sa belle-mère, Rosalie Arsène Gouel, quelque cinq ans auparavant, indique que celle-ci était une fille naturelle native d'Épouville et que son beau-père Derel était alors marchand de vins<sup>2072</sup>.

Nous suivrons dorénavant son seul véritable biographe qui fut aussi son dévoué collaborateur à la Bibliothèque municipale du Havre, Léon Braquehais, et dont nous savons qu'il fut lui-même l'auteur de *Nouvelles Biographies havraises* consacrées aux écrivains de son temps<sup>2073</sup>. Il s'agit par conséquent d'une biographie détaillée, méticuleuse mais fort bienveillante<sup>2074</sup>. Jules Bailliard fit ses études au Collège du Havre où il obtint les deux baccalauréats ès-lettres et ès-sciences. Il partit alors pour la Faculté de Droit de Paris où il soutint en 1857 sa thèse de licence. Il revint s'inscrire au barreau du Havre où il fit nécessairement la connaissance de Victor

---

<sup>2069</sup> Charles Gustave Roessler disparaît du Havre en 1886 à la suite d'une condamnation à un an de prison pour escroquerie et faillite frauduleuse par le Tribunal Correctionnel du Pont-L'Évêque. Voir le *Courrier du Havre* du 2 mai 1884 pour la faillite et celui du 6 août 1886 pour sa condamnation.

<sup>2070</sup> AMH, 5Mi39. L'acte figure dans les tables décennales mais est lacunaire dans le registre dont la fin a été déchirée. Il n'a jamais porté le prénom d'Adolphe contrairement à ce qu'affirment certains biographes comme Léon Braquehais.

<sup>2071</sup> AMH, M, Le Havre, 1860 (le 7 février).

<sup>2072</sup> AMH, D, Le Havre, 1855 (le 5 avril).

<sup>2073</sup> Publiées au Havre chez T. Leclerc en 1886.

<sup>2074</sup> Léon BRAQUEHAIS, « Notice biographique et bibliographique sur M. Jules Bailliard, bibliothécaire de la Ville du Havre », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1895, p. 308-325, avec un portrait signé de son propre fils Fergus Bailliard p. 308.

Armand Toussaint que nous connaissons bien par ailleurs pour son rôle éminent dans l'érudition havraise ; il en était en effet alors le bâtonnier<sup>2075</sup>. Pendant son stage professionnel, indique Braquehais, « *il remplit les fonctions de secrétaire du jurisconsulte Aldrick Caumont, auteur d'un Dictionnaire universel de droit maritime et pour lequel M. Bailliard fut un précieux collaborateur* ». Né en 1825 et décédé en 1884, Aldrick Caumont est l'auteur de nombreux ouvrages juridiques et philosophiques et, membre de la Société Havraise d'Études Diverses durant de longues années, il y publia nombre d'articles. Nous avons vu qu'un lien d'amitié les liait au point que Caumont fut l'un des témoins de son mariage. D'autre part, Braquehais nous apprend que lorsqu'il était à Paris, Bailliard avait entretenu des liens étroits avec l'abbé Auguste Latouche de La Gobrinère (1783-1878), un professeur de rhétorique et de philosophie, prédicateur et hébraïsant d'une grande notoriété à cette époque.

Un début de surdité obligea Bailliard à quitter le barreau et il se lança dans le journalisme. De 1863 à 1869, précise Braquehais, il fut rédacteur au *Courrier du Havre* et au journal *Le Havre*. Le fait est confirmé par les archives puisque lors de la naissance de sa fille Marie Télésie Noémie en 1866, la profession indiquée par l'acte d'état civil est « *avocat et rédacteur politique au journal Le Courrier du Havre* ». Remarquons également qu'à cette occasion les témoins de cette naissance sont Aldrick Caumont et Jules Louis Théodore Granson, « *directeur de la poste aux lettres* » du Havre<sup>2076</sup> dont nous savons qu'il était aussi membre de la Société Havraise d'Études Diverses<sup>2077</sup>. Entre ses articles politiques, Bailliard rédigeait des « *chroniques scientifiques, artistiques, industrielles, maritimes, bibliographiques, [et] traduisait les journaux étrangers* »<sup>2078</sup>. Et d'ajouter une dimension clairement littéraire à son œuvre journalistique :

« Les vieux Havrais n'ont pas oublié le style imagé de ses intéressantes chroniques, sa série d'articles sur le département de la Seine-Maritime, dont il fut l'un des promoteurs, l'Exposition [maritime internationale], en 1868, ce qui lui mérita les éloges d'Alexandre Dumas père ».

Pour faire bonne mesure au sujet de la Seine-Maritime, les hommes politiques havrais se battirent tout au long de ce XIX<sup>e</sup> siècle pour une partition du département de la Seine-Inférieure et la création d'un nouveau département dit de la Seine-Maritime dont Le Havre aurait bien entendu été le chef-lieu. Ce combat politique fut particulièrement intense dans ces décennies 1860 à 1890, et parmi les tenants du Havre préfecture d'un nouveau département indépendant de Rouen figuraient Félix Faure, Bailliard et un certain Meurdra qui précéda ce dernier aux fonctions de

---

<sup>2075</sup> Voir partie consacrée aux Millot / Toussaint.

<sup>2076</sup> AMH, N, Le Havre, 1866 (le 6 décembre).

<sup>2077</sup> AMH, Fonds Legoy, 517W7, Fonctionnaires, fiche Granson.

<sup>2078</sup> L. Braquehais, *art. cit.*, p. 311.

bibliothécaire de la ville en succédant à Joseph Morlent<sup>2079</sup>.

Nommé membre résident de la Société Havraise d'Études Diverses en 1859, il publia aussitôt dans son *Recueil* annuel des travaux un *Dictionnaire de Géographie historique de l'arrondissement du Havre* dont il précisait d'emblée qu'il s'agissait d'une commande du ministre de l'Instruction publique<sup>2080</sup>. Dans sa préface, Bailliard explique en effet que l'idée de cet ouvrage est venue de Léopold Delisle, du Comité des Travaux Historiques, dans le cadre de l'élaboration d'un dictionnaire de la France reposant sur le travail volontaire des individus et des sociétés savantes. Piloté effectivement par le Ministère de l'Instruction publique, ce travail est supervisé et centralisé dans chacun des 86 départements français par les directeurs des Archives départementales qui ont les ressources et les contacts locaux. La Société Havraise d'Études Diverses ayant décidé de collaborer, Bailliard se chargea de ce travail. Remarquons au passage que l'esprit qui présidait à l'élaboration de ce projet à l'échelle de la France ressemblait peu ou prou à celui que promouvaient Pierre François Frissard et Césaire Oursel<sup>2081</sup> lors de la création de la même Société Havraise d'Études Diverses en 1833 et singulièrement en 1837 avec l'appui de l'Institut Historique. Le Comité des Travaux Historiques avait été créé quant à lui en 1834 pour « *diriger les recherches et les publications de documents inédits à l'aide de fonds votés au budget de l'État* » sur l'initiative du ministre et historien François Guizot<sup>2082</sup> qui avait déjà soutenu la création de l'Institut Historique. Son but affiché était une « *publication générale de tous les matériaux importants et encore inédit sur l'histoire de notre patrie* »<sup>2083</sup>.

On le voit, Bailliard et la Société Havraise d'Études Diverses de cette fin des années 1850 étaient tout à fait fidèles à la volonté imprimée par les fondateurs comme Frissard une génération auparavant, et ils s'inscrivaient pleinement dans l'essor de la recherche historique et de la publication des sources de l'histoire de France impulsée par le ministre et historien Guizot depuis 1834. Cette politique fut poursuivie sous le Second Empire par l'un de ses fidèles, Gustave Rouland (1806-1878), natif d'Yvetot et député de Dieppe, qui favorisa en tant que ministre de l'Instruction publique<sup>2084</sup> les sociétés savantes oeuvrant tout particulièrement en sciences, en philologie, en archéologie et en histoire. En 1859, l'intérim du ministère de l'Instruction publique fut assuré par le ministre de la Guerre Jean-Baptiste Philibert Vaillant (1790-1872), maréchal de France. La politique impulsée au moment de la parution du *Dictionnaire* de Bailliard était bel et bien dans

---

<sup>2079</sup> AMH, FC, R2.6.5. Bibliothèque : bibliothécaires, 1869-1895. Meurdra fut bibliothécaire de 1861 à 1869.

<sup>2080</sup> In *Recueil des Publications de la SHED*, 1859, p. 49-137.

<sup>2081</sup> Voir partie consacrée à P. F. Frissard. Il quitte Le Havre en 1838 mais ne décèdera qu'en 1854, non sans avoir publié sur Le Havre l'année précédente.

<sup>2082</sup> François Guizot (1787-1874) fut ministre de l'Instruction publique du 11 octobre 1832 au 10 novembre 1834.

<sup>2083</sup> Rapport du 31 décembre 1833 cité par l'encyclopédie en ligne *Wikipédia* à l'article « Comité des Travaux Historiques et Scientifiques ».

<sup>2084</sup> *Ibidem*, article Gustave Rouland. Il fut à ce ministère d'août 1856 à août 1857 puis d'octobre 1860 à juin 1863.

l'exacte continuité de celle de Guizot et de Rouland.

Que trouve-t-on dans ce *Dictionnaire de Géographie historique* ? En voici l'argument selon Jules Bailliard lui-même :

« L'introduction contient la description physique de l'arrondissement du Havre et la mention des anciennes circonscriptions auxquelles répond son territoire.

Le dictionnaire lui-même offre, dans une seule série alphabétique, 1° les noms fournis par la géographie physique : vallées, grottes, bois, cours d'eau, caps, bancs de sable, rochers, etc... ; 2° les noms de lieux habités, communes et dépendances de communes, tels que villages, hameaux, écarts, fermes, moulins, etc... ; 3° les noms se rapportant à la géographie historique, noms de peuple et d'anciennes circonscriptions religieuses, politiques et administratives, camps, vieux chemins, châteaux, fiefs, abbayes, prieurés, chapelles, hôpitaux, léproseries, etc... [ ...].

Chaque nom est suivi d'une indication propre à en faire connaître la nature et la situation. Pour une commune, on indique simplement le canton auquel elle appartient, pour une dépendance de commune, la commune dont elle dépend, en faisant précéder cette indication d'une note abrégée qui fasse bien distinguer les différentes espèces de lieux et d'établissements dont il s'agit.

On trouve à la suite du nom d'une localité la mention des circonscriptions administratives, judiciaires, militaires et religieuses auxquelles elle appartenait, comme élections, vicomtés, gouvernements et doyennés, lorsque le siège de la circonscription est placé en dehors des limites actuelles de l'arrondissement de telle sorte qu'elle ne peut faire la matière d'un article spécial dans le dictionnaire [...].

On cite, à la suite de chaque nom moderne, les noms anciens qui lui correspondent, en indiquant autant que possible la source d'où chaque texte est tiré, et l'an ou le siècle auquel il remonte. Les sources où l'auteur a puisé et les témoignages sur lesquels il s'appuie ont été réunis dans un tableau spécial.

Le dictionnaire se termine par un index comprenant : 1° les noms anciens cités dans le dictionnaire [...]; 2° les noms anciens dont l'équivalent moderne n'est pas connu, mais qu'on place dans l'arrondissement [...]. »<sup>2085</sup>

Le Havre, qui est placé au cœur de ce dispositif bénéficie d'une notice exceptionnellement longue<sup>2086</sup> et d'une grande précision. Pour ce qui concerne cette ville comme pour les communes ou anciennes paroisses suburbaines, le *Tableau des Sources et Témoignages*<sup>2087</sup> cite certes la *Description géographique et historique de la haute Normandie* de Dom Toussaint Duplessis (1740) mais aussi les *Essais archéologiques, historiques et physiques sur Le Havre* de Louis Augustin Pinel, *l'Histoire du Havre* de l'abbé Jacques Olivier Pleuvry et les *Mémoires de la fondation et origine de la ville Française de Grace* de Guillaume de Marceilles.

Le *Dictionnaire de Géographie historique* havrais de Bailliard fut intégré dans le vaste *Dictionnaire topographique du département de la Seine-Inférieure* publié sous la direction du directeur des Archives départementales Charles de Robillard de Beaurepaire<sup>2088</sup> semble-t-il entre

---

<sup>2085</sup> Jules BAILLIARD, « Dictionnaire de géographie historique de l'arrondissement du Havre », préface p. 49-51, in *Recueil des Publications de la SHED*, 1859.

<sup>2086</sup> Jules Bailliard, *op. cit.*, p. 84-88.

<sup>2087</sup> *Ibidem*, p. 135-137.

<sup>2088</sup> Charles de Robillard de Beaurepaire (1828-1908), archiviste-paléographe, fut à la direction des Archives départementales de la Seine-Inférieure de 1851 à 1905.

1861 et 1877<sup>2089</sup>, lui-même intégré dans une collection nationale dont la réalisation se poursuivra pour certains départements jusqu'à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Membre fondateur de la Société des Bibliophiles Normands en 1863 et de la Société de l'Histoire de la Normandie, ce dernier œuvra beaucoup à l'histoire de la Normandie et à la publication de ses sources de concert avec Léopold Delisle<sup>2090</sup> cité par Bailliard comme étant à l'origine de l'idée d'un *Dictionnaire géographique et historique de la France*. Cela montre bien, par conséquent que Jules Bailliard collabora dès la fin des années 1850 avec les plus hautes instances du pays en matière de recherche historique et qui plus est dans ce qui était considéré à l'époque comme les méthodes les plus en pointe sur le plan historiographique. Havrais, il choisit alors de valoriser la géographie historique de sa ville et de son arrondissement et son travail achevé très tôt dut sembler particulièrement exemplaire et novateur aux yeux du ministre de l'Instruction publique Rouland, de Léopold Delisle, de Charles de Robillard de Beaurepaire et du Comité des Travaux Historiques, puisque Bailliard fut invité dans la même année 1859 à le présenter au Congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne et qu'il fut couronné au Comité des Travaux Historiques. Une distinction dont l'écho fit une telle réputation à la Société Havraise d'Études Diverses que Braquehais va jusqu'à affirmer qu'elle joua un rôle déterminant dans la reconnaissance d'utilité publique dont bénéficia cette dernière peu de temps après<sup>2091</sup>.

En 1860 et 1861, Bailliard, toujours rédacteur politique du journal, prononça plusieurs cours publics gratuits sur le droit naturel ou l'esthétique sous le patronage de la Société Havraise d'Études Diverses et de la commune. En 1862, sa plume de secrétaire des séances de cette société suscitait la satisfaction unanime, et il publia en outre plusieurs articles dans le *Recueil des Publications*. C'est dans les années 1870 qu'il s'intéressa à l'archéologie au point de mener directement plusieurs chantiers à Gonfreville-L'Orcher, Honfleur et Lillebonne, des fouilles qui furent consciencieusement menées et publiées dans le cadre de la Société Havraise d'Études Diverses<sup>2092</sup> et dont les trouvailles furent remises notamment au musée du Havre. En 1869, l'année même où il était élu secrétaire général de la Société Havraise d'Études Diverses, selon Braquehais, il fut nommé à la tête de la Bibliothèque municipale du Havre<sup>2093</sup>. Le fait est confirmé par les

---

<sup>2089</sup> Bien que l'édition originale, difficile à dater, soit aujourd'hui totalement introuvable y compris aux ADSM, à la BNF et dans les bibliothèques patrimoniales normandes. Elle fut rééditée en 1982-1984 par la BNF sous la direction de Jean Laporte.

<sup>2090</sup> Léopold Delisle (1826-1910), historien, archiviste-paléographe et administrateur général de la Bibliothèque nationale de 1874 à 1905, consacra une partie de ses études à l'histoire normande. C'est ainsi que la Société Parisienne de l'Histoire de la Normandie publie ses travaux depuis plusieurs décennies sous le titre des *Cahiers Léopold Delisle*.

<sup>2091</sup> Braquehais, *art. cit.*, p. 311.

<sup>2092</sup> Jules BAILLIARD, « Notes sur quelques antiquités de Gonfreville L'Orcher et de Honfleur », in *Recueil des Publications de la SHED*, 1870-1871, p. 447-448 (avec des dessins).

<sup>2093</sup> Braquehais, *art. cit.*, p. 314.

archives qui conservent son dossier personnel<sup>2094</sup>. Il fut en effet nommé bibliothécaire par arrêté du maire le 9 juin 1869 et il prit ses fonctions le 15 ; ce dernier le qualifie d' « *homme de lettres* ». Huit années après la mort de Joseph Morlent, Jules Bailliard, « *homme de lettres* » féru d'histoire locale et d'archéologie, rédacteur politique dans la presse havraise, prit la direction de la bibliothèque de la ville. Il y a plus d'un point commun entre les deux hommes, et il est plutôt difficile d'imaginer qu'ils ne se connaissaient pas, et ce d'autant plus que Bailliard est revenu travailler dans sa ville natale dès 1858, soit trois ans avant la mort en fonctions de son prédécesseur. À cet égard, Braquehais nous livre en creux l'indice d'une probable hostilité entre les deux hommes, à moins que le trop grand désir du disciple de magnifier le maître l'ait aveuglé au point de faire quasiment disparaître Morlent. En effet, voici ce que nous annonce Braquehais dès qu'il aborde les nouvelles responsabilités de Bailliard à la tête de la Bibliothèque<sup>2095</sup>.

« En 1869, [...] l'Administration municipale d'alors, se plaisant à reconnaître **les nombreux services qu'il rendait à l'histoire locale**, accomplit un acte de justice en le nommant conservateur de la bibliothèque [...] dont il fut le **véritable organisateur** [...] ».

Première remarque qui conforte notre analyse : Braquehais, qui fut, rappelons-le, son adjoint pendant plusieurs années<sup>2096</sup>, établit une relation très claire de causalité entre la nomination de Bailliard et ses travaux d'érudition havraise. Seconde remarque, Bailliard est consacré comme le « *véritable organisateur* » de la Bibliothèque, ce qui laisse véritablement peu de place à ses prédécesseurs, à commencer par Joseph Morlent.

Poursuivons :

« À son entrée en fonctions, le catalogue rédigé par M. Joubin, bibliothécaire, en 1837, c'est-à-dire 32 ans auparavant, était devenu tout-à-fait insuffisant. Le premier soin de M. Bailliard fut de le refaire [...] ».

Or nous n'ignorons pas que Joseph Morlent fut engagé par le maire en 1846 précisément pour organiser le transfert de la bibliothèque de l'ancien Prétoire au niveau Musée-Bibliothèque dont la construction avait été initiée par Charles Alexandre Lesueur<sup>2097</sup>. Nous savons qu'à cette occasion, Morlent s'était chargé de refondre totalement le catalogue après un « stage » d'observation à la Bibliothèque de Rouen, une refonte qui devait durer six mois dans l'objectif d'une réouverture au public en janvier 1847<sup>2098</sup>. Non seulement Morlent avait été embauché mais il

<sup>2094</sup> AMH, FC, R2.6.5. Bibliothèque ; bibliothécaires, 1869-1895.

<sup>2095</sup> C'est nous qui soulignons. Braquehais, *art. cit.*, p. 314.

<sup>2096</sup> Léon Alexandre Braquehais est né en 1862, un an après la mort de J. Morlent. Il décédera en 1901 non sans avoir publié sur l'histoire locale, notamment de Bléville. Il fut sous-bibliothécaire de 1881 jusque vers 1898 ou 1899.

<sup>2097</sup> Voir partie consacrée à Joseph Morlent.

<sup>2098</sup> Avec l'aide de Guillaume Florent Liberge.

avait même succédé à Joubin en 1850, chose qui ne serait en aucun cas produite s'il n'avait donné satisfaction, de surcroît avec ses méthodes bien peu « administratives ». Il faut bien avouer que cet oubli de la part de Braquehais ne manque pas de nous intriguer. Après l'affirmation par Braquehais que son mentor fut un « véritable organisateur », une note en bas de page précise<sup>2099</sup> :

« [...] Parmi les anciens bibliothécaires de la Ville, nous devons citer Joubin, Morlent, et Beuron<sup>2100</sup>, qui avaient exercé auparavant, pendant plusieurs années, les fonctions de sous-bibliothécaire ».

C'est le seul passage où le nom de Morlent sera écrit noir sur blanc. Cet étrange silence l'est d'autant plus que Bailliard suivit d'une certaine façon les traces de Morlent en devenant conservateur du musée archéologique. Mais à nouveau, la présentation des faits par le biographe interroge l'historien :

« Ce fut en 1872, sur la proposition de notre illustre maître l'abbé Cochet, que M. Jules Siegfried chargea M. Bailliard d'organiser au Musée une galerie spéciale destinée aux antiquités locales et le nomma conservateur de cette collection archéologique »<sup>2101</sup>.

Nous savons en effet sur la foi d'archives que c'est précisément Morlent qui créa le musée archéologique près la bibliothèque dans les années 1850 sur la base d'objets tirés de ses propres fouilles et de ses propres collections ainsi entre autres qu'en provenance de celles de son ami... l'abbé Cochet<sup>2102</sup>.

L'affaire est d'autant plus étrange que primo la biographie de Morlent était parue quelques années plus tôt seulement, en 1891, à l'initiative d'un de ses compatriotes de sa ville natale de Beaune, et ce, comme nous l'avons vu, en étroite collaboration avec Jules Bailliard en personne ; et que secundo Joseph Morlent avait eu droit en 1861 à des funérailles en grandes pompes et aux frais de la commune tout comme il en fut de Bailliard à son tour en 1895. Certes l'étoile de Morlent avait sans doute quelque peu pâli en 1876 à l'occasion de l'affaire dite des « vieux papiers », lorsque son rôle d'archiviste, mais non de bibliothécaire ou de conservateur des collections archéologiques, avait été mis en cause dans des circonstances fort discutables<sup>2103</sup>. Braquehais, adjoint de Bailliard, aurait-il écrit cette longue et plus que bienveillante biographie

---

<sup>2099</sup> Braquehais, *art. cit.*, p. 314, note n° 2.

<sup>2100</sup> Beuron fut sous-bibliothécaire de 1856 à 1861 et succéda à Morlent de 1861 à sa propre mort en 1868. Son successeur d'août 1868 à juin 1869 fut Meurdra (AMH, FC, R2.6.5.) Voir aussi Paul Logié, *La Bibliothèque du Havre : ses origines, son développement, son organisation et sa composition actuelles*, Le Havre, Imp. Micaux Frères, 1934. Publié aussi in *Recueil des Publications de la SHED*, 2<sup>e</sup> semestre 1933.

<sup>2101</sup> Braquehais, *art. cit.*, p. 315.

<sup>2102</sup> Voir partie consacrée à Joseph Morlent.

<sup>2103</sup> Voir partie consacrée à Joseph Morlent et ce que nous rapportons de l'affaire dite des « vieux papiers » en fin de chapitre.

pour légitimer sa propre position d'héritier de ce dernier et justifier ainsi sa prétention personnelle à la succession de Bailliard au poste de bibliothécaire ? Si tel était le cas, il dut être déçu puisque les archives indiquent que le choix du successeur de Bailliard se porta sur un certain Albert Bléry<sup>2104</sup>. Bailliard ou Braquehais jugeaient-ils la mémoire de Morlent trop encombrante ? Auquel cas ce dut plutôt concerner Bailliard lui-même car Braquehais étant né en 1862, soit un an après le décès de Morlent, n'avait non seulement pu le connaître mais en outre il a probablement pris ses fonctions à la bibliothèque au mieux au début des années 1880, soit trente ans après sa disparition. Cette question, nous semble-t-il, n'est pas si anecdotique qu'il y paraît au premier coup d'œil car Bailliard a véritablement marché dans les traces de Morlent tout en s'en distinguant par son écriture de l'histoire plus méthodique, plus scientifique, plus conforme au goût du temps : Morlent n'était qu'un « antiquaire », Bailliard se voulait historien. Cependant la mémoire et l'identité havraises ne semblent pas avoir disparu chez ce dernier qui, comme le rapporte Braquehais, avait écrit dans le *Résumé analytique des travaux* de la Société Havraise d'Études Diverses pour l'année 1865, quatre ans avant sa nomination à la bibliothèque : « *La terre natale, quand on ignore les scènes dont elle a été le théâtre, n'est que le pays ; avec les souvenirs des générations passées c'est la patrie* »<sup>2105</sup>.

L'historien Bailliard reprit ses « conférences », ou plutôt ses cours publics gratuits, cette fois pour la Ligue de l'Enseignement, sur des sujets aussi divers que le druidisme, les romanciers anglais, le costume en France, la géographie du département et... l'histoire de la Normandie. Le congrès scientifique de l'Association française pour l'Avancement des Sciences qui se tint au Havre en 1877 lui donna l'occasion de publier une *Notice historique et géographique sur le Havre*<sup>2106</sup>. Quant à sa *Notice sur Cauville*, elle est qualifiée par son biographe de « modèle d'histoire locale »<sup>2107</sup>. Ses articles publiés notamment dans la revue *La Normandie littéraire, archéologique, historique*<sup>2108</sup>, ses fouilles et la conservation du musée archéologique du Havre le firent nommer en 1887 membre de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure. Il s'agissait vraisemblablement de pourvoir au remplacement d'un autre Havrais qu'il devait fréquenter de près, Charles Gustave Roessler, également archéologue et co-auteur avec Alexis Guislain Lemâle du *Havre d'Autrefois* publié par abonnement de 1881 à 1883. Roessler venait en effet de faire l'objet d'une condamnation pour la faillite de sa maison de négoce et escroquerie, ce qui l'avait contraint

<sup>2104</sup> AMH, FC, R2.6.5. Albert Bléry fut bibliothécaire de 1895 à 1898 ; Braquehais fut son adjoint pendant toute cette période (Paul Logié, *op. cit.*).

<sup>2105</sup> Braquehais, *art. cit.*, p. 315.

<sup>2106</sup> Imp. au Havre chez A. Brindeau, 1877, in. 16 de 47 p. avec carte (anonyme).

<sup>2107</sup> Braquehais, *art. cit.*, p. 315.

<sup>2108</sup> En avril 1888 à propos d'étoffes égyptiennes d'époque ptolémaïque offertes au Musée du Havre par Gaston Maspéro.

à quitter la ville<sup>2109</sup>. Rappelons que ce membre de la Commission des Antiquités avait joué un rôle décisif dans l'affaire des « vieux papiers » en 1876 de même que Borély, professeur d'histoire et historien devenu du coup archiviste de la Ville de 1877 à 1887. Bailliard consacra son discours de réception à la Commission des Antiquités à la *Collection archéologique du Havre* et il fournit plusieurs articles à son bulletin annuel comme *L'archéologie au Havre et dans ses environs, en 1889* qui portait principalement sur les fouilles menées par Albert Naef dans le chœur de l'église Sainte-Honorine de Gravelle.

En 1893, Charles de Robillard de Beaurepaire, toujours directeur des Archives départementales, lui proposa d'être le secrétaire de rédaction, autrement dit le responsable de la coordination des textes, du projet de publication de *La Normandie Monumentale et Pittoresque* pour le département de la Seine-Inférieure. Parmi les contributeurs dans ce département se trouvaient Jules Adeline, Brianchon, Jules Bailliard, Charles de Robillard de Beaurepaire, Ernest Dumont, Charles Le Goffic, Albert Naef, l'abbé Tougard, Jacques Lestrambe et... Léon Braquehais<sup>2110</sup>. Quant à l'introduction historique, elle fut confiée à Armand Dayot, Inspecteur des Beaux-Arts. De « *conception romantique, archéologique et pittoresque*, selon Lucie Goujard<sup>2111</sup>, *l'ouvrage intervient comme l'aboutissement d'une longue histoire locale en faveur de la connaissance archéologique, de l'extrême richesse patrimoniale normande et de sa sauvegarde* ». Ce gigantesque projet éditorial s'appuyait alors sur les sociétés savantes et les érudits locaux pour couvrir les cinq départements de Haute et Basse Normandie<sup>2112</sup>. Dirigé et édité par Alexis Guislain Lemâle, privé des précieux services de Charles Gustave Roessler qui avait mené avec lui l'édition du *Havre d'Autrefois* et qui connaissait bien l'abbé Cochet, ce monument est l'aboutissement et la réalisation à un demi-siècle de distance de la *Normandie pittoresque* de Joseph Morlent, ce qui renforce davantage encore la filiation intellectuelle entre ce dernier et Jules Bailliard. Celui-ci, selon Braquehais, en rédigea 30 notices<sup>2113</sup>. Et de souligner le caractère encyclopédique de ses connaissances puisqu'il s'intéressait de son propre aveu à la botanique, à la philologie, à la pédagogie, à l'ethnologie ainsi qu'à la poésie.

C'est lui aussi qui dressa le catalogue des manuscrits de la bibliothèque en 1885-1886 dans le cadre du recensement national et de leur publication. Les décès successifs de cinq de ses sept enfants et singulièrement de son fils Fergus, un jeune sculpteur de talent en qui il avait placé tous

<sup>2109</sup> AMH, 517 W 8, Négociants, fiche Roessler ; et *Le Courrier du Havre* des 2 mai 1884 et 6 août 1886. Voir aussi partie consacrée aux frères Amandus Ferdinand et Charles Gustave Roessler.

<sup>2110</sup> Braquehais, *art. cit.*, p. 317.

<sup>2111</sup> Lucie GOUJARD, « Normandie monumentale : Un objet d'exception, le chef-d'œuvre photographique de Lemâle » in L. GOUJARD, A. HAUDIQUET, C. JOUBERT et D. BAKHUŸS, *Voyages pittoresques : Normandie, 1820-2009*, Milan, Silvana Editoriale, 2009, p. 302-307.

<sup>2112</sup> 5 volumes de très grand format, plus de 3 000 pages, près de 1 000 photographies, 120 collaborateurs, sept ans de travail (1892-1899). L. Goujard, *op. cit.*, p. 302.

<sup>2113</sup> Braquehais, *art. cit.*, p. 317.

ses espoirs, le terrassèrent d'une attaque d'apoplexie dans sa bibliothèque à l'âge de 60 ans. Son faire-part de décès daté du 15 mai 1895<sup>2114</sup> indique que le maire et le conseil municipal lui rendirent un hommage public en évoquant cette « *perte sensible [...] pour la science et l'érudition* »<sup>2115</sup>.

La longue bibliographie dressée par son biographe et collaborateur Léon Braquehais donne deux informations complémentaires intéressantes : primo, nombre des notices de Jules Bailliard parues dans la *Normandie Monumentale et Pittoresque* l'ont été sous le pseudonyme de Jacques Lestrambe ; et secundo Alexis Guislain Lemâle connaissait d'autant mieux Bailliard qu'il était membre du Comité d'inspection et d'achats près la Bibliothèque municipale<sup>2116</sup>.

Enfin, et ce n'est pas anodin pour notre quête, le chapitre consacré à l'arrondissement du Havre comprend une notice signée par Léon Braquehais, laquelle, sous le titre *Notre-Dame du Havre*, cite explicitement et longuement les *Mémoires de la fondation et origine et de la ville du Havre de Grace* de Guillaume de Marceilles, et fait également référence à l'abbé Cochet et à son ouvrage sur les *Églises de l'Arrondissement du Havre*<sup>2117</sup>.

#### **4.2. Charles Gustave Roessler et Alexis Guislain Lemâle : histoire et patrimoine**

Quelques mots sur cet Alexis Guislain Lemâle que nous avons rapidement évoqué avec Joseph Morlent à propos de la *Normandie pittoresque*. Il avait fait paraître en effet en 1860<sup>2118</sup>, au moment même où Morlent, qui fut lui aussi imprimeur, était bibliothécaire de la ville, une « *Étude historique d'après les documents conservés dans les archives de l'hôtel-de-ville du Havre, dans celles de l'ancienne Intendance à Rouen et aux Archives de l'Empire à Paris* » qui porte le titre suivant : *Le Havre sous le gouvernement du duc de Saint-Aignan (1719-1776)*. Sa préface est particulièrement éclairante sur sa conception de l'histoire et sur ses buts et méthodes. Il commence ainsi :

« Suivant le point de vue auquel ils ont été écrits, les ouvrages historiques s'adressent à deux classes différentes de lecteurs : - les uns sont destinés à être lus par les personnes qui, sachant combien l'étude sérieuse et approfondie de l'histoire contribue au développement de l'intelligence, viennent demander à cette science les grands enseignements qu'elle tient en réserve pour ses adeptes ; - les autres sont composés pour les gens qui cherchent dans un livre un sujet de distraction facile, et qui referment ce livre pour ne plus le rouvrir, dès qu'il s'en échappe le moindre parfum d'érudition.

C'est à cette dernière classe de lecteurs que paraissent d'adresser les quelques ouvrages publiés jusqu'ici sur l'histoire de Havre. Leurs auteurs semblent s'être efforcés, avant tout, de rendre

<sup>2114</sup> AMH, FC, R2.6.5 ; et AMH, D, Le Havre, 1895 (le 15 mai).

<sup>2115</sup> Braquehais, *art. cit.*, p. 321.

<sup>2116</sup> *Ibidem*, p. 324, notes n°1 et 2.

<sup>2117</sup> *La Normandie Monumentale et Pittoresque : Édifices publics, églises, châteaux, manoirs, etc : Seine-Inférieure*, Le Havre, Lemâle & Cie, 1893, p. 382-385 (AMH, BAGF0483).

<sup>2118</sup> Né en 1833, il n'a que 27 ans. L'ouvrage est sorti des presses de l'imprimerie de son père Alphonse Lemâle.

intéressant, pour le plus grand nombre, le sujet qu'ils avaient entrepris de traiter. Afin d'atteindre ce résultat, ils ont soigneusement écarté tout ce qui pouvait du plus loin ressembler à de la pédanterie scientifique, et ils ont réuni avec une patience de bénédictins, les anecdotes et les légendes transmises par la tradition, ou conservées par un petit nombre d'anciens manuscrits [...] ».

Nul doute que Lemâle classe son ouvrage dans la première catégorie et qu'il range dans la seconde les Legros, Guilmeth, Labutte et bien sûr Morlent sans compter Pleuvry. Remarquons que dans son esprit, l'érudition renvoie à la science historique et non aux « antiquaires ». Et de continuer ainsi :

« Cependant auprès de ces ouvrages, n'y a-t-il pas place pour des travaux d'un autre genre ? L'histoire anecdotique de la ville du Havre a été écrite à plusieurs reprises déjà ; ne reste-t-il pas à écrire une histoire conçue sur un plan tout différent, destiné à consacrer le souvenir de l'ancienne organisation administrative de la commune, de ses luttes intérieures, de ses relations avec le pouvoir central, puisée enfin à des sources plus sérieuses que des traditions altérées ou des manuscrits incomplets ? Cette histoire ainsi comprise, c'est uniquement dans les dépôts d'archives que l'on peut espérer la trouver, c'est d'après les documents authentiques qui y sont conservés qu'elle devra être rédigée ».

Il faut tourner la page, passer l'étape du passage de la mémoire écrite à celle de l'écriture de l'histoire sur la foi des archives, preuves tangibles et authentiques des faits en partant de l'organisation administrative communale. Il est curieux de voir que Lemâle évoque dans son titre le « *gouvernement* » du duc de Saint-Aignan tout comme Borély vingt ans plus tard intitulera son ouvrage *Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement*. Ces deux-là sont sur la même longueur d'onde, et c'est d'ailleurs en 1859 que ce même Borély publie sa biographie des officiers havrais de la marine royale Jacques et Nicolas Dumé d'Aplemont sur la base de documents inédits. Laissons-le poursuivre son raisonnement :

« Depuis quelques années, poursuit-il, on s'est beaucoup occupé de l'histoire particulière des principales villes de France ; dans un grand nombre de localités, les archives municipales ont été compulsées avec soin, et ces recherches ont produit des ouvrages du plus haut intérêt. Le gouvernement semble avoir voulu se mettre à la tête de ce mouvement scientifique. Dans l'importante publication des *Documents sur l'Histoire de France*, une place a été réservée aux communes : la division de cette collection intitulée *Recueil des monuments inédits de l'Histoire du Tiers État*, est destinée à contenir les documents disséminés dans les dépôts publics sur l'histoire des municipalités [...]. Le choix que fit le gouvernement de M. Augustin Thierry pour dresser le plan de cette publication et en diriger l'exécution prouve assez toute l'importance qu'il y attachait ; et les quelques volumes publiés jusqu'ici permettent d'entrevoir les services que cet immense recueil est appelé à rendre à la science ».

Soutenu par Guizot qui lui confie la direction de grandes publications de documents historiques, Augustin Thierry a également été chargé de publier ces documents inédits. Guizot et Augustin Thierry sont deux acteurs essentiels dont nous avons déjà croisé le chemin en 1837

avec Pierre François Frissard, la Société Havraise d'Études Diverses et l'Institut Historique, et en 1859 avec Jules Bailliard et son *Dictionnaire de Géographie historique* qui s'inscrit en pionnier dans un grand mouvement de publication. Lemâle comme Bailliard au même moment s'inscrivent pleinement dans cette perspective historiographique avec la conviction de la nécessité d'écrire l'histoire de la ville pour participer à l'écriture d'une histoire nationale et populaire, une analyse corroborée par la mention de l'appartenance de Lemâle à l'Institut Historique de France comme membre correspondant, au moins en 1886<sup>2119</sup> :

« Il semblerait, au premier abord, que les recherches qui ont pour objet l'étude des anciennes institutions municipales, doivent fournir partout des résultats analogues : il n'en est pas ainsi. Chaque commune était en possession de chartes ou de règlements particuliers qui lui octroyaient une organisation spéciale ; les magistratures urbaines étaient toutes revêtues d'un caractère différent, et l'action administrative de l'autorité centrale s'exerçait sur elles dans les limites tantôt très restreintes, tantôt très étendues. L'histoire particulière des communes n'offre donc pas seulement un intérêt local ; elle fournit à l'histoire générale de précieux renseignements, et jette un grand jour sur l'étude de nos institutions politiques et administratives. [...].

Il en est des histoires locales comme des mémoires historiques ; elles complètent d'une manière aussi instructive qu'intéressante la grande histoire officielle : là où celle-ci, en traçant le tableau d'une époque, n'a pu accuser que les principales lignes, elles nous font apercevoir les détails et nous permettent d'apprécier, d'une manière plus directe, les conséquences des grands événements politiques, et l'influence des mesures administratives sur le sort de la classe la plus nombreuse de la population, sur le sort du peuple. [...] L'histoire du Havre ne serait certainement pas du nombre de celles qui apporteraient à l'histoire générale le moindre tribut de renseignements précieux. Notre ville ne date pas encore de trois siècles et demi ; et, pendant ce court espace de temps, que d'événements se sont succédé ! ».

S'ensuit un rapide panorama de l'histoire de la ville de sa fondation jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, afin de broser à grands traits la toile de fond de son étude centrée sur le XVIII<sup>e</sup> siècle. Et voici de quelle façon Lemâle conclut ce portrait :

« Certes il a fallu à nos pères une persévérance infatigable, une foi vive dans l'avenir, pour traverser sans se décourager trois siècles et demi d'épreuves, et amener notre cité à ce point de prospérité où nous la voyons aujourd'hui. La génération moderne n'a-t-elle pas, du reste, hérité de ces qualités fécondes en heureux résultats ? Ne l'avons-nous pas vue, aidée comme ses devancières par cette force d'expansion, par cette surabondance de vie dont nous admirons les effets à chaque page de l'histoire du Havre [...] ? ».

Lemâle sort de l'histoire pour prendre position comme enfant de la cité, héritier de ses ancêtres et, il faut bien le dire, passeur de cette mémoire havraise, et d'une identité faite de persévérance et d'énergie dans sa mission de sentinelle contre l'Anglais et au péril de la mer, et d'enrichissement du pays par le commerce maritime. Et ce n'est certes pas par hasard qu'il s'associera avec Charles Gustave Roessler pour collecter et publier un véritable mémorial havrais

---

<sup>2119</sup> N. N. Oursel, *Nouvelle Biographie Normande*, 1886, p. 122. Il est aussi membre des Académies de Rouen et de Caen.

dans *Le Havre d'Autrefois*, au moment précis où Borély publiera l'histoire de la ville tant souhaitée et tant attendue. Et dans sa *Liste des principaux ouvrages à consulter sur l'histoire du Havre*<sup>2120</sup> qu'il propose à la fin de son livre intitulé *Le Havre sous le gouvernement du duc de Saint-Aignan*, il évoque successivement Guillaume de Marceilles, L'abbé de Clieu, les manuscrits des *Antiquitez du Havre de Grace* des Le Véziel, Gasquerel, Biot, Laignel de L'Omerie et Laignel<sup>2121</sup>, Dubocage de Bléville, Millot, Pleuvry, Pinel, Le Masson Le Golft, Morlent, Legros, Frissard, Labutte, et enfin Lecomte.

Ainsi Jules Bailliard, Havrais héritier de l'histoire et de la mémoire havraises, peut-il être considéré d'une certaine façon comme celui qui fit le pont entre l'antiquaire et mémorialiste Joseph Morlent et l'historien Louis Stanislas Aimon Borély (1814-1887). Il fut aussi celui qui initia les édiles du Havre et les Havrais à l'histoire locale par ses articles, ses cours publics, son *Dictionnaire de Géographie historique* conçu en précurseur dans le cadre de la grande quête historique des années 1830 à 1860 sous la houlette de Guizot, et enfin sa participation conséquente à la *Normandie Monumentale et Pittoresque* héritière des utopies éditoriales et culturelles de Joseph Morlent et de sa Société d'Hommes de Lettres. C'est lui enfin qui fit sortir les manuscrits de la mémoire havraise des ombres de la bibliothèque municipale pour les pousser vers l'histoire. Mais plus encore que Bailliard, ou plus exactement avec Bailliard et complémentirement, Alexis Guislain Lemâle amorça la synthèse historique entre les sources, les manuscrits, les mémoires, les chroniques, les histoires, les récits pour aller vers le grand mémorial havrais du *Havre d'Autrefois* en 1881-1883 puis la *Normandie Monumentale et Pittoresque* de 1893 avant de mourir dans la première année du XX<sup>e</sup> siècle.

#### **4.3. Le Havre perd la mémoire : l'affaire des « vieux papiers »**

C'est en avril 1876 qu'éclata au Havre un scandale qui défraya la chronique en son temps et qui en dit long sur le statut des archives historiques communales et la considération qu'avaient pour elles les élites havraises contemporaines. Mais si cette « affaire des vieux papiers » éclata au grand jour cette année-là, c'est qu'elle fut bien entendu le fruit d'une longue situation d'incurie. Pour mieux en comprendre les tenants et aboutissants, il est par conséquent nécessaire de revenir plus d'un tiers de siècle en arrière.

En effet, dès 1842, une lettre adressée au maire du Havre par Victor Toussaint, avocat, historien local, érudit et collectionneur bien connu, l'avertissait en ces termes : « *On m'a assuré qu'en 1790, toutes les pièces jugées inutiles par l'administration de l'époque furent entassées dans les*

---

<sup>2120</sup> Antérieure à la Révolution, précise-t-il en note. Cette liste est placée en p. 453-460.

<sup>2121</sup> Dont il avait compris qu'il y avait un prototype unique (p. 456).

*greniers de l'hôtel de ville actuel* »<sup>2122</sup>. Il achevait sa missive en suggérant un classement et un sauvetage sur le modèle de ce qui venait d'être réalisé à Rouen. Parallèlement à cette alerte, le maire Adrien Le Maistre confia la même année à Joseph Morlent la mission de continuer la « *moisson historique* » qu'avait initiée son prédécesseur Guillaume Antoine Sery dans un grand volume prestigieux ouvert en 1587 et intitulé *Archives du Havre*<sup>2123</sup>. Il s'agissait, nous le savons, de collecter et de consigner faits et documents anciens et contemporains susceptibles de contribuer à sauvegarder la mémoire collective pour permettre l'écriture à venir de l'histoire de la ville. Cette mission dura de 1842 à 1844 et s'acheva par la rédaction de deux autres gros volumes<sup>2124</sup>. En juillet 1843, Joseph Morlent, qui se voulait alors « *l'historiographe de la ville du Havre* », signala non seulement le désordre absolu des archives anciennes de la Ville mais aussi la complète disparition des archives de la période révolutionnaire ainsi que de la mémoire écrite de cette période<sup>2125</sup>. La Commission des Archives de la Seine-Inférieure, qui siégeait aux Archives départementales, fut probablement alertée concomitamment, peut-être par Toussaint lui-même, car nous retrouvons la trace de la vive recommandation qu'elle adressa en 1844 à la Ville du Havre pour la création d'un service d'archives communales pourvu d'un poste d'archiviste sur le modèle de celui de la Ville de Rouen. Ainsi, espérait-elle, « *les greniers de l'hôtel de ville laisseront voir les trésors qu'ils renferment et que des mains subalternes et jalouses tiennent si obscurément cachées sous ses combles* »<sup>2126</sup>. On le voit, les autorités de l'État chargées de la conservation des archives publiques dans le département furent très tôt informées de la situation catastrophique des archives anciennes du Havre qui aboutira 32 ans plus tard à l'affaire dite des « vieux papiers ».

Il fallut attendre 1847 pour que la municipalité havraise réagisse enfin à ces pressions en demandant à Morlent de dresser l'inventaire des archives conformément à l'arrêté préfectoral du 6 novembre 1843 pris en application de la circulaire ministérielle du 16 juin 1842. Cet inventaire sera réclamé en vain à plusieurs reprises par le préfet mais il ne sera produit par Morlent qu'en 1851 pour être finalement rejeté par les autorités car jugé non conforme aux prescriptions réglementaires<sup>2127</sup>. Rappelons à toutes fins utiles que ce dernier n'était pas archiviste, qu'il n'avait pas été formé à ce métier et à ses techniques et enfin qu'il devait au même moment exercer ses nouvelles responsabilités quant à la bibliothèque municipale. Une nouvelle et instante réclamation du préfet en mars 1853 sera suivie en août de la constitution officielle d'un service d'archives

---

<sup>2122</sup> AMH, FC, D3.2.4 bis. Il s'agit de l'ancien Hôtel dit de Beauvoir qui fut bâti par le lieutenant du gouverneur royal, désaffecté à la Révolution, et réutilisé par la municipalité comme hôtel de ville de 1790 à 1859. Remplacé par un nouvel édifice plus vaste et plus fonctionnel, il fut démoli en 1865.

<sup>2123</sup> AMH, II 23.

<sup>2124</sup> AMH, FM, D3.3.

<sup>2125</sup> AMH, FC, D3.2.4 bis ; il rend un long et passionnant rapport.

<sup>2126</sup> AMH, FC, D3.2.4 bis.

<sup>2127</sup> AMH, FC, D3.1.5, rapport de la commission municipale du 14 juin 1876.

municipales et de la nomination d'un archiviste, Jean-Baptiste Dorey. Il avait donc fallu près d'une décennie pour que la municipalité havraise se décidât enfin à obtempérer aux injonctions préfectorales. Ajoutons que cette date de 1853 peut être véritablement considérée comme historique car il n'y avait plus eu de service communal d'archives constitué au Havre depuis près d'un siècle et la confusion totale qui régnait dans les archives avait déjà été amèrement constatée en 1768, époque à laquelle la Ville se heurta aux pires difficultés simplement pour démontrer, preuves à l'appui, qu'elle était bel et bien propriétaire de son propre hôtel de ville<sup>2128</sup>.

Quoi qu'il en soit, dès 1854 ou 1855, la commission spéciale chargée par le conseil municipal d'évaluer les progrès en la matière, pouvait écrire dans son rapport<sup>2129</sup> : « *Au chaos qui existait pour les documents anciens a succédé un ordre régulier* ». Force est de constater que ces propos optimistes n'ont manifestement pas pris en compte la masse formidable des archives anciennes déposées en vrac dans les combles de l'hôtel de ville dont Dorey ne pouvait ignorer l'existence. Néanmoins, il convient de préciser pour sa défense que ce dernier était seul et qu'il manquait cruellement de place et de moyens tant pour traiter les archives anciennes et historiques que pour faire face à l'afflux quotidien de documents contemporains produits par une commune en pleine croissance, afflux considérablement gonflé par la réunion des communes de Graille-Leure et d'Ingouville au Havre en 1852<sup>2130</sup>.

Nous avons laissé l'archiviste Dorey se débattre avec le désordre des archives et le manque de moyens, attendant sans doute avec espoir d'emménager dans le nouvel hôtel de ville en construction dès 1855 pour bénéficier de davantage d'espace. Son espoir dut être fort déçu dès son arrivée dans ce nouveau bâtiment ultra moderne en 1859. En effet, non seulement les locaux d'archivage étaient toujours placés dans les combles mais encore l'espace dévolu aux archives avait dû être fort mal évalué puisque l'afflux des archives contemporaines de la décennie 1849-1859 suffit à lui seul à saturer définitivement le dépôt. En outre, aussi absurde que cela puisse paraître, cette situation chaotique n'empêcha pas les services communaux de prendre la peine de déménager la masse formidable des « vieux papiers » entassés dans les combles de l'ancien hôtel de ville pour les entasser de nouveau et mieux les oublier dans les combles du nouveau bâtiment.

Vingt années s'écoulèrent ainsi. Tout commença par une simple action de routine comme

---

<sup>2128</sup> Il s'agissait alors de l'ancien Hôtel du Chillou acquis par la commune au XVI<sup>e</sup> siècle mais les documents probatoires avaient disparu (AMH, BB 69, Délibérations, 1766-1768, 20 avril 1768).

<sup>2129</sup> Cité par le journal *Le Petit Havre* du 22 septembre 1928.

<sup>2130</sup> L'annexion des communes suburbaines peuplées et industrielles de Graille-Leure et Ingouville en 1852 et l'arrivée de leurs archives dans le fonds de la commune du Havre cette année-là durent jouer un rôle non négligeable dans cette décision. Il convient d'ajouter pour être tout à fait précis que l'ancienne commune de Leure / L'Heure avait elle-même été absorbée par Graille en 1832 et qu'elle a laissé son nom à un quartier du Havre.

l'activité administrative en recèle tant : il s'agissait d'éliminer des archives de la commune qui ne méritaient pas d'être conservées ni pour la mémoire administrative, ni pour la mémoire juridique et moins encore pour la mémoire historique. Et c'est ce dernier critère relevant lui aussi de l'expertise de l'archiviste, en principe formé également à l'histoire, qui posera problème. Mais suivons le fil des évènements.

Le 24 avril 1876, le directeur de l'Octroi et l'architecte des propriétés communales adressent conjointement au conseil municipal une « *demande d'autorisation de vente de vieux papiers* » ainsi libellée<sup>2131</sup> :

« Il existe une assez grande quantité de vieux papiers inutiles à conserver dans l'hôtel de ville, savoir :

1°. Archives de l'Octroi, pour lesquelles les délais sont expirés.

2°. Vieux papiers et registres de toute espèce provenant de divers services municipaux déposés dans le grenier nord de la mairie.

Il serait donc utile de procéder à une vente par commissaire priseur de tous ces vieux papiers en question. »

Interviennent donc le directeur de l'Octroi pour des archives de comptabilité publique légalement éliminables, et l'architecte communal qui pour sa part ne donne aucun détail sur les archives concernées et emploie - à dessein ? - une formulation on ne peut plus vague. Il n'argumente pas sa demande d'autorisation mais on devine confusément qu'il intervient ès qualités dans cette affaire uniquement parce qu'il craint, sans doute légitimement, que la masse de « *vieux papiers* » - non évaluée, il faut le remarquer - ne compromette la solidité des planchers. L'avis ou l'expertise de l'archiviste ne sont par conséquent aucunement mentionnés, ils n'ont pas été officiellement sollicités et le personnage n'est pas même évoqué. Est-il même au courant de cette démarche ? Et ce d'autant plus que cette dernière paraît singulièrement précipitée puisqu'une annotation au crayon dans la marge de cette note indique qu'elle sera soumise à l'approbation du conseil municipal en « *séance du 26 avril* », soit dès le surlendemain.

Aussitôt dit, aussitôt fait. La Ville annonce peu après par voie de presse que la vente aux enchères et au poids « *d'environ dix tonnes de vieux papiers, parchemins et cartons* » aura lieu le 23 mai suivant dans les greniers de l'hôtel de ville.

Le scandale éclate trois semaines plus tard lorsque le journal *Le Havre*<sup>2132</sup> daté des 11 et 12 juin 1876 publie un article au vitriol intitulé « *Un acte de vandalisme* » et qui accuse la municipalité d'avoir sciemment, avec l'aval de l'archiviste et du conseil municipal, vendu à l'encan parmi une masse de papiers bons à pilonner « *des documents du plus grand intérêt historique, des*

---

<sup>2131</sup> AMH, FC, D3.1.5.

<sup>2132</sup> Le journal *Le Havre* était l'organe des conservateurs pour lors dans l'opposition municipale.

*pièces qui, dans toute ville civilisée, se gardent précieusement pour servir à l'histoire locale* » ; et de citer en effet des documents datant de l'époque révolutionnaire, voire même largement antérieurs à la Révolution.

Et l'article de reprendre :

« Il nous paraît incroyable qu'un pareil acte de vandalisme ait pu se passer. Le premier, l'unique coupable serait l'archiviste. Mais quel défaut de contrôle et de surveillance ! Dans toutes les villes, on collectionne avec un soin pieux tous les documents du passé. Le Havre, dont l'histoire est relativement récente, devait se montrer plus jaloux qu'aucune autre cité, de garder ses vieux manuscrits. [...] »

Et d'appeler à une enquête, à une vérification par l'administration « *d'un fait qui, s'il était vrai, serait tout simplement un acte de monstrueux vandalisme.* »

Le lendemain 13 juin, la polémique est relancée par le *Courrier du Havre* qui, sans aller jusqu'à employer le terme de vandalisme, évoque un réel scandale et exige des réponses claires de la part de la municipalité dans ce bradage de « *vieux papiers* » qui « *étaient des originaux précieux de nos archives havraises* » remontant au XVII<sup>e</sup> siècle :

« Malheureusement, il n'est pas sans précédent. Il y a quelques années, un de nos amis a acheté à un brocanteur, sur le marché Louis-Philippe, un lot d'autres vieux papiers<sup>2133</sup> qui n'étaient autres que la correspondance de la marine au Havre ; et cette correspondance contenait nombre de curieux autographes. »

Le 14 juin, une note interne à la Ville<sup>2134</sup>, non signée mais adressée au conseil municipal réuni le jour même, affirme que l'on ne peut « *reconnaître jusqu'à quel point sont fondées ces assertions peut-être exagérées, dont les journaux nous ont refusé de nous faire connaître la source* » ; néanmoins, elle innocente explicitement l'archiviste Dorey en faisant porter, avec une belle élégance, toute la responsabilité de la situation sur feu Joseph Morlent, décédé, il faut le rappeler, quinze ans auparavant. Et effectivement, le maire Jules Masurier ouvre la séance du conseil de ce jour<sup>2135</sup> par une intervention personnelle qui reprend exactement les termes de cette note et explique que c'est Morlent, alors missionné par la Ville, qui avait opéré ce tri et cet entassement de « *vieux papiers* » inutiles dans les greniers de l'hôtel de ville. Nous savons, et il n'était pas bien difficile de le savoir pour qui le souhaitait vraiment, que cette situation était bien antérieure à Morlent et que ce dernier n'avait été chargé que de dresser un état des lieux de l'existant et de proposer un plan d'action mais en aucun cas de la mise en œuvre effective de ce dernier.

---

<sup>2133</sup> Souligné par l'auteur de l'article.

<sup>2134</sup> AMH, FC, D3.1.5.

<sup>2135</sup> Dont les travaux furent publiés in extenso dans le *Journal du Havre* du 22 juin 1876.

L'explication est donc un peu courte et ne vise qu'à protéger l'archiviste Dorey qui pourtant eût fait un excellent fusible dans cette affaire. D'autres paramètres nous échappent donc manifestement. Quoi qu'il en soit, lors de cette séance du conseil, Chardey, l'un des conseillers municipaux qui se trouve aussi être l'un des acheteurs de vieux papiers avec son père le collectionneur Rémi Chardey, rappelle les faits pour ses collègues et démontre la présence indubitable dans cette vente de nombreuses pièces historiques qui n'auraient à l'évidence pas dû être dispersées. Il y a donc un fondement réel aux accusations de la presse. Le conseil décide de constituer une commission d'enquête composée de MM. Fauvel, Faure et G. Brindeau.

Face aux prétendues incertitudes affichées par le maire avec, il faut bien le dire, un certain dédain pour les informations de la presse, le journal *Le Havre* réagit dès le lendemain 15 juin en publiant un nouvel et très long article sous le titre « *Ce qu'on trouve dans un tas de vieux papiers* » dans lequel il évalue la quantité vendue à « *dix mille kilogrammes* » dont les neuf dixièmes semblent en effet n'avoir été que des archives légalement et légitimement destinées au pilon. Il reste cependant « *de visu* » un dixième, soit tout de même une tonne, qui

« se compose presque en totalité de documents de la plus grande valeur [...]. Fort heureusement, les trois-quarts de ces richesses sont tombées entre les mains d'amateurs éclairés, qui sauront bien les traiter selon leurs mérites et chez lesquels on pourra toujours les retrouver. C'est miracle qu'ils aient ainsi échappé au pilon du fabricant de papier. »

Et d'indiquer que la veille ont été retrouvés « *chez un bouquiniste un certain nombre de registres contenant les originaux des listes d'engagements des volontaires havrais en [17]92* », puis de publier in-extenso et sur une pleine page des documents datés de 1751 et 1752, avant de conclure :

« Mis en goût par cette première découverte, dont nos lecteurs ont pu apprécier l'intérêt, nous avons continué nos investigations, et nous dirons demain les pièces éminemment curieuses qui nous sont tombées sous les yeux. Cette première citation suffit amplement à établir la gravité de la négligence qui laisse de pareils souvenirs historiques s'éparpiller aux quatre vents, et les expose même à une destruction complète. Le Conseil municipal, dans sa réunion d'hier, s'est ému de ce scandale, et a nommé une commission pour faire, à ce sujet, l'enquête que nous avons demandée. [...] Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de ces Messieurs les premières pièces du procès. Nous ne voulons pas savoir s'il y a des coupables mais nous croyons avoir démontré qu'il y a faute grave. »

Le lendemain 16 juin, comme promis à ses lecteurs, le journal *Le Havre* publie sous le même titre ironique que la veille une nouvelle pleine page qui donne à lire aux Havrais, toujours intégralement, des documents municipaux de la période révolutionnaire (1792-1797) puis évoque pêle-mêle des lettres autographes du duc de Saint-Aignan, gouverneur du Havre, datées de 1752 à 1754, des archives de police, de la Société des Régates pour 1851 et une liasse de budgets

communaux de Graille-Leure des années 1824 à 1836.

Le 17 juin, sous le titre « *Vieux papiers* », le *Courrier du Havre* publie la lettre datée de la veille d'un certain D. Bourdet appelant toutes les personnes qui sont entrées en possession de ces documents à les rendre à la Ville du Havre gratuitement ou contre remboursement des sommes versées pour leur acquisition. Il conclut ainsi son appel : « *N'eut-ce pas été le devoir de tout Havrais aimant un peu sa cité ?* » Et la rédaction du journal de relayer cet appel en précisant qu' « *aucune offre de restitution – même à conditions – ne paraît pas encore avoir été faite à l'administration municipale* ».

Le 19 juin, le brigadier-chef Baleux rend son rapport d'enquête au commissaire central de police<sup>2136</sup> à propos de « *la vente de vieux papiers faite à l'hôtel de ville* ». En voici les résultats rapidement résumés :

- 1°. Decayeux, fabricant de coffres, a acheté plusieurs lots qu'il a revendus immédiatement aux sieurs Barbey et Lemoine.
- 2°. Lhéronnelle, rue de la Halle, a expédié la majeure partie de son achat à Paris et a conservé quelques pièces pour M. Chardey fils, conseiller municipal.
- 3°. Barbey et Lemoine, constitués en société, en ont envoyé à Paris 5 800 kg après tri. Parmi ces pièces retenues, le brigadier a fait un inventaire sommaire et noté ce qui pouvait avoir à ses yeux un quelconque intérêt historique : journaux du Havre, de Rouen et de Paris datant de la I<sup>ère</sup> République, registres de la Garde nationale durant la Révolution, parchemins des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, archives paroissiales de Saint-François en 1753 et « *beaucoup de notes de police concernant des individus qui existent encore aujourd'hui (etc.)* ».
- 4°. Lebas, rue Augustin-Normand, a tout revendu à Barbey et Lemoine, de même que Cousin, rue du Perrey.
- 5°. Un certain Danel, rue de la Corderie, en a racheté de plusieurs acheteurs. Ce qu'il avait de plus intéressant, écrit le brigadier, a été « *trié par M. Rolin, propriétaire rue de Mexico* ». Il lui reste des documents dont il dresse la liste et dont il considère qu'ils sont absolument sans valeur : des registres de fonds publics et de la recette des droits sanitaires de la fin de la période révolutionnaire, « *une grande quantité de registres pour la reconnaissance des navires* » de 1848, un registre de l'intendance sanitaire du Lazaret du Hoc de 1831, un registre d'enregistrement des passeports de 1824 et « *quatre ou cinq livrets ayant appartenu à des filles soumises* » (sans date).
- 6°. Le sieur Lévy, rue Saint-Jacques, a acheté un lot de 100 kg de livres d'octroi qu'il a

---

<sup>2136</sup> AMH, FC, D3.1.5. Il avait été réclamé par le maire.

expédié à Paris.

7°. Paul Marie, rue d'Albanie, a acheté huit lots pour un poids de 750 kg « *qu'il a cédés à MM. Chardey père et fils. Ces papiers dont il n'a pu me donner la désignation [sic] ont suivant lui un grand intérêt* »<sup>2137</sup>.

8°. Alphonse Martin<sup>2138</sup>, « *clerc d'avoué, fils de Martin, homme de peine* » à l'hôtel de ville, « *a acheté plusieurs livres reliés en parchemin établissant les rapports de la Ville à l'église Notre-Dame* ».

Le 21 juin, le journal *Le Havre* publie un nouvel article intitulé cette fois « *Encore les Archives* » qui vise à démontrer une fois pour toutes que ces « *vieux papiers* » contenaient non pas quelques pièces d'archives égarées, disparates ou isolées « *mais un ensemble d'archives*<sup>2139</sup> *municipales relatives à la période révolutionnaire* », notamment la totalité de la comptabilité communale de 1789 à 1798, accompagnée de « *correspondances et documents manuscrits ou imprimés, d'une valeur incalculable pour une ville qui ne possède que peu ou pas d'histoire* ». Et d'ajouter :

« Les pièces comptables d'une municipalité [...] présentent toujours un intérêt historique<sup>2140</sup> considérable, car c'est là qu'on peut trouver la trace de tous les faits grands et petits qui se sont produits dans la cité [...]. Il y avait peut-être là de quoi éclaircir plus d'un point resté obscur de notre histoire locale. »

Et de citer les documents que le rédacteur a, dit-il, « *sous les yeux* » : un état estimatif de toutes les maisons du Havre, par quartier, avec les noms de leurs propriétaires en 1795, un état détaillé des notables de l'arrondissement à la même époque, des lettres du gouverneur Sarlabos datant de 1571, des parchemins portant la signature du cardinal-duc de Richelieu, etc... Il publie par ailleurs intégralement l'état des dépenses consécutives au bombardement de la ville en 1759 ainsi qu'une lettre du maire de Leure en l'An II. Il poursuit son enquête, dit-il, afin de comprendre « *les raisons de la présence ignorée de ces documents dans un tas de papiers mis au rebut dans les greniers de la Ville* ». Voici l'hypothèse avancée :

« Ces papiers, entassés pêle-mêle dans des sacs, ont été transportés tels quel dans le nouvel hôtel de ville, lors de la démolition de l'ancien. Bien avant cette époque, et avant même la création du poste

---

<sup>2137</sup> Chardey père n'est autre que le célèbre collectionneur Rémi Valdemar Chardey (1813-1900). Il se faisait appeler Victor. Notons qu'il n'est fait nulle part mention de V. Toussaint parmi ces acheteurs alors que c'était l'un des plus fameux collectionneurs de la place.

<sup>2138</sup> Il est précisé qu'il travaille chez l'avoué Coeuré. C'est le futur historien et érudit local âgé de 22 ans à cette époque. La naissance d'une vocation, peut-être...

<sup>2139</sup> Souligné par l'auteur de l'article.

<sup>2140</sup> Même remarque.

d'archiviste de la Ville, M. Morlent avait été chargé d'opérer un premier triage dans les documents de la municipalité. Les papiers en question lui avaient-ils échappé, ou bien n'avait-il pas eu le temps de les examiner ? C'est ce que nous ne saurions dire. »

On le voit, la responsabilité de Morlent est à nouveau mise en avant, un peu facilement sans doute car une tonne de documents historiques reste quand même visible et l'on a peine à croire que la chose ait pu échapper au regard d'autres fonctionnaires durant quinze ans. Le rédacteur de l'article poursuit en affirmant qu'il n'y a guère de hasard quant au fait que la majorité des archives « *cachées* » et vouées de facto à la destruction lente faute de conditions de conservation adéquates aient été précisément des archives révolutionnaires. Elles furent, dit-il, par réaction politique depuis la Restauration et dans la plupart des communes de France, délibérément soumises à ce traitement dans le but de faire disparaître toute trace de cette période. Et de conclure ainsi son long développement :

« Il est infiniment probable que les archives havraises dont l'existence a été si singulièrement révélée ont subi le sort commun et ont été cachées comme pièces honteuses par quelques uns de nos aïeux bien pensants<sup>2141</sup>. Mais cette explication n'est pas une excuse et l'administration républicaine actuelle<sup>2142</sup> devra doublement regretter d'avoir manqué une si belle occasion d'exhumer de précieux souvenirs. »

Le 22 juin, la Ville du Havre fait paraître dans tous les journaux<sup>2143</sup> un avis informant la population qu' « *un certain nombre de documents présentant un intérêt historique ont été compris, par erreur, dans les lots adjugés* » ; elle demande aux personnes en possession de ces pièces de se manifester et de lui faire « *connaître les conditions auxquelles elles seraient disposées à les restituer aux archives* », sans oublier bien entendu de faire appel « *à la bonne volonté et au patriotisme de ses concitoyens* ». Le jour même, le journal *Le Havre*, tout en ironisant sur les termes employés effectivement sujets à discussion, se félicite d'avoir été entendu par les pouvoirs municipaux. Le *Journal du Havre*<sup>2144</sup>, quant à lui, engage une polémique avec le précédent, brocardant son goût de l'archive, contestant le terme de scandale, qualifiant la chose de « *petite affaire* », et avançant le coût disproportionné qu'aurait représenté l'inventaire de ces dix tonnes de vieux papiers. Il remet aussi en cause avec véhémence l'intérêt historique véritable de la quasi-totalité des documents retrouvés, notamment ceux publiés par son rival.

---

<sup>2141</sup> Cette hypothèse n'est pas sans fondement, loin s'en faut, et les historiens de la Révolution sont aujourd'hui unanimes pour reconnaître que le fonds des archives révolutionnaires du Havre est d'une exceptionnelle richesse informative. C'est à cette affaire des « vieux papiers » et à ces journalistes, mais aussi aux archivistes qui se sont succédés depuis lors, notamment Borély et Philippe Barrey, que nous le devons.

<sup>2142</sup> De la Ville. C'était là la première municipalité républicaine élue au suffrage universel (masculin) depuis précisément la Révolution.

<sup>2143</sup> Dont le *Journal du Havre*.

<sup>2144</sup> Le *Journal du Havre* était de tendance républicaine comme la municipalité en place. L'article est signé Amédée Marteau.

Le lendemain 23 juin, *Le Havre* réplique dans un article intitulé « *La question des vieux papiers* ». Celui-ci, après un début très polémique, prend ensuite un tour plus intellectuel sous la forme d'une dissertation sur le thème des rapports entre la mémoire, l'histoire et les archives. On apprend ainsi que Borély avait publié en 1857 une brochure intitulée *Les Archives du Havre*. Pour lors professeur d'histoire au Collège du Havre, il avait été « *officiellement chargé de rechercher, dans nos archives, les documents qui pourraient se rapporter à cette époque [du gouvernement du cardinal Mazarin], et particulièrement tout ce qui aurait trait à l'incarcération au Havre des princes de Condé, de Conti et de Longueville* » et à la présence de Mazarin dans la ville<sup>2145</sup>. Or, rapporte le journaliste, il avait alors constaté la disparition de pièces historiques, « *lacune considérable [...] qui, ainsi que l'auteur de la brochure l'a démontré jusqu'à l'évidence, n'a pu être occasionnée par un accident fortuit.* » Et d'ajouter un peu plus bas :

« La brochure de 1857, que nous venons de citer, fournit plus d'une preuve de cette importance exceptionnelle reconnue par l'ancien gouvernement à notre ville, et elle témoigne en même temps des richesses réelles que renferme notre dépôt d'archives pour quiconque sait reconnaître et apprécier leur valeur. »

Il nous livre enfin une information capitale : l'affaire des vieux papiers, dit-il, a ému jusqu'à l'administration préfectorale qui a envoyé un fonctionnaire pour constater « *de visu [...] la gravité de l'erreur commise* ». Ce fonctionnaire ne peut être qu'un homme de métier dûment mandaté par les autorités de l'État pour contrôler l'état des archives publiques havraises...

Ce même 23 juin, le maire Jules Masurier reçoit une lettre de Charles Roessler, négociant et archéologue originaire du Havre, membre de la Commission Départementale des Antiquités, qui nous apprend que le fonctionnaire envoyé par le préfet n'est autre que Charles de Robillard de Beurepaire, archiviste-paléographe et directeur des Archives départementales de la Seine-Inférieure avec autorité sur les archives communales. Et s'il est au courant, c'est qu'il l'a accompagné dans cette visite d'inspection et d'évaluation au titre d'expert<sup>2146</sup>. Qu'écrivit Roessler ? Il confirme point par point les propos du journaliste du *Havre* et ceux de Borély rapportés par le même quant à l'importance historique des documents, quant aux problèmes de conservation et à la nécessité de conserver la mémoire de la cité quelle que soit la période considérée ; il suggère que la Ville du Havre mette tout en œuvre pour rentrer au maximum en possession des documents historiques dispersés<sup>2147</sup>, pour les réintégrer dans les fonds et pour faire en sorte que

---

<sup>2145</sup> Il en avait été en effet chargé par le Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France qui était placé sous la direction du ministre de l'Instruction publique et qui publiait alors la collection des correspondances de Catherine de Médicis, des princes de Lorraine, de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV, etc. (*Le Havre*, 23 juin 1876). Cette brochure est aujourd'hui conservée à la BMH sous la cote N 2803.

<sup>2146</sup> AMH, FC, D3.1.5.

<sup>2147</sup> « *Plusieurs lots, écrit-il, ont été détruits à Rouen, et peut-être aussi à Paris, sans examen préalable.* »

les archives municipales soient enfin collectées, triées, conservées, inventoriées et communiquées au public selon les normes légales en vigueur sans cesse rappelées en vain par l'autorité préfectorale depuis 1841. En un mot, que la fonction d'archiviste n'est pas un loisir d'érudit ni une sinécure mais un métier à part entière qui nécessite une formation en archivistique ainsi qu'en histoire et en paléographie. Chacun sait que ce n'est pas le cas de l'archiviste Dorey en place depuis 1853 puisqu'il était auparavant receveur municipal<sup>2148</sup>, tout comme ça ne l'était pas pour Morlent. En un mot comme en cent, la bonne volonté ne suffit pas en la matière, c'est un métier à part entière. Une note marginale de l'adjoint au maire Rolland-Banès montre clairement que le message est passé, tout au moins en grande partie. Le rôle de Charles Roessler fut donc en l'espèce tout à fait crucial.

Le 22 juin, au même moment donc, et un mois seulement après la fameuse vente à l'encan, le maire du Havre écrit personnellement aux trois principaux acquéreurs havrais des pièces considérées comme historiques pour leur demander de procéder à la « *restitution* » des documents. Si les réactions sont très rapides, puisqu'ils réagissent dès le lendemain ou le surlendemain, le registre des réponses est néanmoins fort variable :

1°. Le fils de Rémi Chardey, dont nous savons qu'il est alors membre du conseil municipal, répond dès le 23<sup>2149</sup> pour confirmer le fait qu'il a acquis chez des brocanteurs, et non lors de la vente aux enchères à l'hôtel de ville, divers lots de vieux papiers « *pour satisfaire [son] goût de collectionneur* ». Et d'ajouter, avec une ironie à peine voilée :

« Je vous rassure sur le sort des documents qui s'y trouvent et qui concernent l'histoire locale : je tiens autant que vous, à ce qu'ils soient préservés du sort qui les menaçait d'être mis au pilon, et je ferai pour cela tout ce que me prescrira mon devoir d'enfant du Havre ».

Par ailleurs, il dit avoir appris « *indirectement* » la formation d'une commission d'enquête votée par le conseil municipal et affirme tranquillement qu'il attendra d'en connaître le résultat « *avant de prendre une décision* ». Enfin, il rappelle qu'il a acquis ces papiers légalement et non par des moyens illicites comme le sous-entend l'expression de « *restitution* » employée par le maire, terme il est vrai on ne peut plus maladroit en ces circonstances. Dans un post-scriptum, il ajoute que toutes les pièces estampillées « *Archives du Havre* » étaient pliées de façon à ce que ce signe de propriété ne soit pas apparent ; « *c'est donc, écrit-il, l'effet d'une erreur ou d'une méprise involontaire dont il serait injuste de faire supporter les conséquences à monsieur l'archiviste ou de l'en rendre responsable.* » Il s'engage par conséquent à les rendre sur le champ contre un simple reçu pour être « *réintégrées aux archives* ». Et d'en dresser la liste : 14 feuilles budgets de Graille-Leure

---

<sup>2148</sup> Sans compter, chacun y pense mais personne ne l'écrit, qu'étant né en 1800, il est âgé de 76 ans...

<sup>2149</sup> AMH, FC, D3.1.5.

(1823-1836), un ancien répertoire des archives du Havre, 45 pièces originales des délibérations du conseil municipal de Gravelle-Leure (1837-1840), une liste des notables du département (An IX), et enfin 9 feuillets qualifiés de « *pièces administratives sans importance* ».

2°. M. Rolin réagit<sup>2150</sup> quant à lui très vivement au malheureux mot de « *restitution* » et donne sèchement une fin de non-recevoir :

« M<sup>r</sup> le Maire,

Vous me faites l'honneur de m'écrire au sujet de documents historiques que j'ai acquis ces derniers temps, et qui proviendraient d'une vente publique de vieux papiers faite par votre administration : déjà vous aviez jugé convenable de m'envoyer à ce sujet M<sup>r</sup> le Commissaire central. Je regrette vivement que le mot de « *restitution* » qui a été prononcé et publié à cette occasion me mette dans l'impossibilité de répondre à votre lettre autrement que par un simple accusé de réception. »

3°. Il en va tout autrement du jeune Alphonse Martin, jeune clerc d'avoué dont le père était employé par la Ville du Havre comme simple homme de peine, ne serait-ce que parce que sa position personnelle était beaucoup moins forte pour résister aux pressions du maire. Néanmoins, sa réaction est fort intéressante, surtout dans le cas d'un homme qui se fera connaître par la suite comme l'un des plus prolifiques historiens amateurs et érudits du Havre. Il répond donc par l'envoi d'une lettre circonstanciée, nuancée et argumentée à laquelle il joint un inventaire détaillé des documents, soigneusement triés, identifiés, datés et analysés. Ce qui est, il faut l'avouer, un travail d'une importance considérable quand on a, comme lui, acheté directement aux enchères 100 kg de vieux papiers. Il introduit sa lettre par une formule qui nous confirme qu'il a été bien été l'objet de pressions municipales puisqu'il annonce d'emblée que « *déjà M<sup>r</sup> Fleury<sup>2151</sup> m'avait fait part de l'intention de l'administration à cet égard* », démarche à la suite de laquelle il s'était « *empressé de lui remettre 5 documents ou parchemins, et notamment 2 chartes de Louis XIV [...] et un registre de la confrérie de Notre-Dame [...]* ». Il se déclare ensuite « *tout disposé à entrer dans les vues de l'administration en rétrocédant les pièces et documents qui peuvent être utiles aux archives.* » Remarquons au passage qu'il évite subtilement d'employer le terme qui fâche, façon habile de marquer son territoire et d'entrer tout de même en négociation sur l'indemnisation par la Ville des coûts engagés quant à l'acquisition et le transport de ce quintal d'archives jusqu'à son domicile de Sanvic<sup>2152</sup> et retour à la mairie du Havre, et enfin tout le temps passé « *au triage et au classement de ces pièces* ». Son inventaire détaillé joint à la lettre montre en effet près de 2000 pièces historiques et 45 kg de vrac à éliminer qu'il a classés en quatre catégories. La première comprend

<sup>2150</sup> Le 24 juin. AMH, FC, D3.1.5.

<sup>2151</sup> AMH, FC, D3.1.5. M. Fleury est alors le secrétaire général de la mairie du Havre, autrement dit le chef des services municipaux placé directement sous l'autorité du maire.

<sup>2152</sup> A. Martin déclare demeurer au n°28 de la rue de la Ferme à Sanvic, commune suburbaine aujourd'hui rattachée au Havre.

les documents originaux qui lui paraissent, selon ses propres termes, de la plus grande importance au point de vue historique, à savoir 895 pièces datant du milieu du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle et dont les trois quarts sont de la période révolutionnaire. La seconde comprend les registres des anciennes confréries religieuses du Havre, à savoir quatre de celle de Notre-Dame (1600-1720), onze de celle du Saint-Sacrement (1702-1791), neuf de celle de Saint-Sébastien (1702-1783), un de celle de Saint-Sauveur (1777), un de celle de l'Annonciation (1754-1791) ainsi que des comptes de la fabrique de Saint-François de 1700 à 1743<sup>2153</sup>. À l'égard de ces archives paroissiales, Alphonse Martin demande à ce qu'il puisse ne retourner ces pièces à la Ville qu'au bout d'un délai d'un mois ou deux « *parce que, écrit-il, je m'occupe en ce moment d'une histoire de ces confréries et je serais bien aise d'y prendre les renseignements qui me sont nécessaires* ». Ces registres seront échangés quelques mois plus tard, dans la même année 1876, auprès de la fabrique de l'église Notre-Dame contre cinq registres authentiques de délibérations du conseil de la ville sous l'Ancien Régime<sup>2154</sup>. La troisième catégorie regroupe les documents qu'Alphonse Martin qualifie lui-même d'importance secondaire, à savoir 1100 pièces, principalement de la correspondance du maire liée au contrôle de la population et des voyageurs depuis le Premier Empire jusqu'aux années 1850. Il accompagne l'inventaire de cette partie par cette mention fort judicieuse sous la plume d'un jeune homme de 22 ans, tout apprenti historien fût-il :

« NB. Ces pièces peuvent à la rigueur ne pas être considérées comme archives<sup>2155</sup>, mais elles contiennent des renseignements assez curieux sur l'histoire de la ville du Havre pendant le 19<sup>e</sup> siècle, notamment sur la politique de l'Empire, la Restauration, les fêtes données par la Ville, députation au roy [sic] ou à l'Empereur. Ce serait regrettable s'ils étaient détruits ».

La quatrième et dernière catégorie regroupe les « *pièces inutiles* » dont il précise « *qu'il serait bon de les brûler dans l'intérêt des familles* », à savoir « *environ 20 kg de vieux passeports pour indigents et autres* », 25 kg de lettres adressées au maire du Havre qui sont « *pour la plupart des renseignements demandés et fournis sur des habitants* », 115 mandats d'arrêt des Ans VI et VII, et enfin « *20 à 30 anciens registres de logeurs* ». Nous pourrions ajouter à cet égard que si l'archiviste ou l'historien venaient à tomber aujourd'hui sur ces 45 kg de « *pièces inutiles* » qui furent certainement détruites par la suite, ils commenceraient par crier victoire en découvrant de telles sources historiques et qu'ils seraient beaucoup plus circonspects quant à leur éventuelle

---

<sup>2153</sup> Les registres relatifs à la période de 1750 à 1789 furent retrouvés en 1948 lors de la restauration de l'église Saint-François. Leur étude fut publiée assez confidentiellement la même année par leur inventeur Marcel Léger (AMH, REL069).

<sup>2154</sup> AMH, FC, D3.2.12. ces registres de confréries religieuses sont aujourd'hui à nouveau conservés dans les Archives municipales du Havre à la suite d'un dépôt par la même fabrique Notre-Dame vers 1994 ; ils sont conservés sous la cote 4 Z. Par ailleurs, nous ignorons pourquoi et comment des registres de délibérations du Conseil de ville se trouvaient alors illégalement en possession de la paroisse Notre-Dame.

<sup>2155</sup> Au sens de document administratif ou de preuve juridique.

destruction ; ceci pour souligner que non seulement le regard de l'historien a évolué considérablement mais aussi bien sûr ceux de l'archiviste et de l'amateur d'histoire locale. Pour en revenir au jeune Alphonse Martin, qui dut être bien marri d'avoir à rendre ce véritable trésor à ses légitimes propriétaires, il met tous ces documents immédiatement à la disposition de la Ville à la condition bien entendu que l'on débâte du dédommagement des frais qu'il a engagés et des peines qu'il s'est données pour trier, classer et inventorier ce fatras municipal.

Les 25 et 26 juin, le journal *Le Havre* relance la polémique avec le *Journal du Havre* qui avait affiché quelques jours plus tôt son plus profond mépris pour toutes ces archives inutiles et coûteuses. Et il le fait d'une manière élégante en publiant intégralement un dossier provenant de ces « *vieux papiers* » tant décriés et dédaignés, dossier composé de documents directement relatifs à la fondation et aux origines mêmes de son rival en 1812-1814. Le coup porté dut être très sévère...

Début juillet 1876, la commission d'enquête municipale délègue un émissaire, malheureusement resté anonyme, pour rendre visite et s'entretenir avec MM. Chardey, Rolin et Martin. Ses *Notes sur quelques visites faites aux acquéreurs des vieux papiers*<sup>2156</sup>, prises sur le vif, sont particulièrement éclairantes :\*

1°. Le 2 juillet, visite à M. Chardey père qui a déclaré :

« [...] qu'il n'avait pas l'intention de conserver les vieux papiers, que seulement il désirait les classer, les analyser ; que c'était un plaisir pour lui de s'occuper d'archéologie, de vieux livres, de vieux papiers, et qu'en présence de son infirmité<sup>2157</sup>, il trouvait là le moyen de passer agréablement ses loisirs [...] ».

Il les rendra donc :

« [...] mais à une condition essentielle : c'est qu'ils soient mieux conservés qu'ils ne l'ont été par les archivistes qui se sont succédés depuis 25 à 20 ans [sic], et antérieurement par un M<sup>r</sup> Morlent qui, avant le déménagement de l'ancien hôtel de ville [...] avait puisé à pleines mains dans les papiers pour son Histoire du Havre ».

Cette dernière accusation vis-à-vis de Joseph Morlent est nouvelle bien que nous ignorions ce qui autorise Chardey père à la formuler ici. Il fait vraisemblablement allusion à la composition des trois registres *Archives du Havre* trente ans auparavant mais nous nous rappelons que Morlent lui-même avait insisté auprès du maire pour obtenir de

---

<sup>2156</sup> AMH, FC, D3.1.5.

<sup>2157</sup> M. Chardey père étant sourd, une de ses filles a servi d'interprète lors de l'entretien. Le père et le fils Chardey figurent tous deux parmi les acquéreurs.

lui une lettre de mission afin précisément d'éviter ce type d'accusation de mélange des genres. Quant à l'archiviste Dorey, Chardey père adresse à la Ville les mêmes reproches que Charles Roessler de la Commission des Antiquités ou Charles de Robillard de Beaurepaire, directeur des Archives départementales : il faut quelqu'un de plus jeune<sup>2158</sup>, qui soit formé à l'archivistique et à la paléographie et qui soit en conséquence mieux payé pour son expertise reconnue. Un vrai professionnel, « *en rangeant les archives, se serait aperçu qu'il manquait beaucoup de pièces de l'époque révolutionnaire et il les eût recherchées avec soin* ». Cette analyse clairvoyante donne, quoi qu'on en pense par ailleurs, quelque crédit à ses accusations contre Morlent...

2°. La visite à M. Rolin, le 8 juillet, montre que ce dernier n'a acquis que huit pièces de comptabilité datant de la municipalité jacobine, en 1793 et 1794 :

« M<sup>r</sup> Rolin ne demande pas mieux que de remettre la Ville en possession de ces registres ; et en compensation, il croit devoir recommander au conseil municipal un jeune homme [...] qu'il désirerait voir entrer à une école des beaux arts ».

Voilà donc pourquoi ce M. Rolin faisait monter les enchères, si nous osons dire. Mais observons à sa décharge qu'il n'y a là nulle vénalité...

3°. Visite à M. Martin fils, le 8 juillet<sup>2159</sup> : si elles ne nous livrent guère plus d'informations quant aux documents achetés par le jeune Alphonse Martin, certaines de ses déclarations ne manquent cependant pas de nous interpeller. Elles évoquent en effet un nouveau fait relatif à Joseph Morlent qui rejoint le témoignage de Chardey père : « *M<sup>r</sup> Martin m'a dit que lors de la vente faite chez M<sup>r</sup> Morlent après sa mort, il a été vendu une grande quantité de papiers de la Ville* ». Arrêtons-nous un court instant sur cette affirmation. Joseph Morlent est décédé en 1861<sup>2160</sup> alors que notre témoin n'était âgé que de sept ans. Ce simple fait jette un doute sur son témoignage. Néanmoins, nous savons fort bien par le témoignage d'un autre enfant, le jeune Amandus Ferdinand essler pour lors âgé de seize ans et frère aîné de Charles Gustave essler, que ce dernier lui avait offert une douzaine de vues anciennes du Havre et de ses environs<sup>2161</sup> lors de « *la vente du mobilier de M<sup>r</sup> Morlent* » qui

---

<sup>2158</sup> Incidemment, nous apprenons que l'adjoint de Dorey, non identifié, est un ancien ouvrier âgé de 65 ans et qu'il a été placé à ce poste depuis quelques temps seulement.

<sup>2159</sup> Au début de sa notice relative à cette visite, l'enquêteur précise que si Alphonse Martin a acquis 100 kg de « vieux papiers », les Chardey père et fils « *doivent en avoir de 7 à 800 kg* » et M. Rolin 12 kg. Ce dernier possède donc bien davantage que les huit pièces annoncées qui ne le sont que parce qu'elles sont qualifiées d'historiques.

<sup>2160</sup> Le 7 septembre précisément.

<sup>2161</sup> BMH, Ms 716, p. 110, 2 novembre 1861.

eut lieu quelques temps après son décès, précisément le 2 novembre 1861. Rien n'indique cependant qu'il y ait eu des papiers publics mis en vente à cette occasion. En outre, devenu témoin et acteur de premier plan dans cette affaire, Charles Gustave Roessler n'eût pas manqué d'évoquer le fait. Une autre vente a-t-elle pu avoir lieu ? Dans la mesure où nous savons que Morlent était un grand collectionneur, il est fort possible en effet qu'une seconde vente de papiers ait été organisée au moment de la liquidation de sa succession par sa fille et unique héritière Léonie à la fin de l'année 1863. Néanmoins, d'une part, cela ne vieillit notre témoin Alphonse Martin que de deux ans et ne modifie par conséquent en rien la question de la crédibilité de son témoignage ; d'autre part, aucun élément ne vient corroborer cette hypothèse, ni dans la correspondance de Léonie Morlent ni dans la presse havraise<sup>2162</sup>. L'on ne peut bien sûr pas écarter que la chose ait pu avoir lieu quand même, plus discrètement, ne serait-ce que parce que sa fille n'avait apparemment hérité que de dettes alors qu'elle était elle-même dans une situation financière personnelle désastreuse. Bien qu'à l'évidence beaucoup trop jeune à l'époque des faits, l'amateur d'histoire locale et le collectionneur qu'était Alphonse Martin a fort bien pu en avoir eu vent des années plus tard en fréquentant ce milieu. On le voit, la probabilité pour que la vente de papiers publics provenant des archives communales ait vraiment eu lieu est très faible et la question reste entière faute de certitude absolue : Martin est-il un témoin digne de foi ou se contente-t-il de rapporter des bruits, des rumeurs entendues autour de lui ? Poursuivons notre entretien :

« Il a ajouté que le commissaire priseur et son commis greffier étaient surpris de faire cette vente sans examen préalable de l'archiviste (et l'archiviste foulait aux pieds ces papiers 4 fois par jour). Il m'a dit enfin que le commissaire priseur encourageait les acheteurs en disant : voilà des pièces qui, à elles seules, valent 3 francs pièce, et que nous vendons entre 17 et 18 centimes le kilogramme<sup>2163</sup>. »

Quoi qu'il en soit, ces témoignages démontrent une chose, c'est que le désordre et la négligence régnaient dans les archives de la Ville au moins depuis ces années 1841-1842...

Le 10 juillet 1876, la commission d'enquête composée de MM. Fauvel, Brindeau et Faure,

---

<sup>2162</sup> Une lettre de Léonie Morlent au maire du Havre datée du 28 janvier 1864 évoque en détail les difficultés surgies de la liquidation de cette succession entre septembre et la fin de l'année 1863. Il n'y est fait nulle mention d'une quelconque vente publique de papiers (AMH, FM, R2.2.1).

<sup>2163</sup> Et l'enquêteur d'annoter ici en marge : « *Ne serait-il pas bon d'appeler le commissaire priseur devant la commission ?* »

rend son rapport qui sera adopté par le conseil municipal à une large majorité deux jours plus tard<sup>2164</sup>. Que dit ce rapport ? Que le coupable de ces impérities est... Joseph Morlent. Ses mauvaises méthodes de travail, explique-t-on, ont été reproduites par Dorey et son aide qui ignoraient tout des dix tonnes de vieux papiers entreposées dans les combles de l'ancien hôtel de ville puis soigneusement déménagées par les services communaux dans ceux du nouveau bâtiment en 1859 alors que nul n'ignore que Dorey était en fonctions depuis 1853. Pour l'observateur, il apparaît clairement que si Morlent a bel et bien une part de responsabilité dans ce chaos, comment expliquer que l'archiviste en titre, l'architecte des bâtiments communaux, les secrétaires généraux, les services de l'État chargés du contrôle des archives publiques dans le département, les municipalités qui se sont succédés depuis ces années 1840 ont pu laisser perdurer et prospérer une telle gabegie pendant près de quarante années ? À l'évidence, leur responsabilité s'impose, incontournable, et surtout tellement inavouable que même les incontestables fautes professionnelles de l'archiviste qui furent constatées par les enquêteurs durent être officiellement attribuées à l'aide-archiviste, un pauvre homme quasiment qualifié de demeuré pour le dédouaner malgré tout<sup>2165</sup>. L'incompétence de l'archiviste saute aux yeux, ce que n'aura pas manqué de souligner dans son rapport le directeur des Archives départementales tout comme le laissait entendre Roessler dans son courrier au maire. La meilleure preuve de tout cela, c'est que Borély, justement évoqué dès juin 1876 dans cette optique, fut nommé archiviste de la Ville dès le début de l'été 1877 soit un an tout juste après l'affaire. Celle-ci n'était d'ailleurs pas achevée, Rémi Chardey se faisant sans cesse davantage prier et ne rendant ses « *vieux papiers* » qu'au compte-gouttes.

Le 3 août 1877, Chardey propose en effet d'échanger la valeur des 600 kg de « *vieux papiers* » sur les 7 à 800 qu'il possède encore contre... des « *plantes et arbustes vivaces de pleine terre* » pris dans les pépinières de la Ville<sup>2166</sup> ! Suite à la démarche semble-t-il énergique que mène auprès de lui le nouvel archiviste Borély, les « *vieux papiers* » sont pesés, le prix de la vente est directement versé dans les caisses du Bureau de Bienfaisance pour le compte et à la demande de Rémi Chardey et les documents sont dûment rendus aux Archives le 12 septembre 1877. Mais l'affaire n'est pas finie pour autant car voici ce qu'écrit Chardey à propos des documents restés en sa possession :

---

<sup>2164</sup> Délibérations du conseil municipal du Havre, séance du 12 juillet 1876 ; le rapport lui est annexé. AMH, FC, D3.1.5.

<sup>2165</sup> La commission a en effet établi que l'archiviste avait, peu avant la vente aux enchères, subrepticement joint au stock de « *vieux papiers* » des documents historiques dûment inventoriés et estampillés « *Archives du Havre* ». Mais la faute a été attribuée à son aide (p. 6 du rapport).

<sup>2166</sup> AMH, FC, D3.1.5.

« Il y a beaucoup de déchets, saleté, poussière, papiers moisissés et pourris qu'il a fallu jeter ; d'autres ont servi pour allumer le feu cet hiver, emballer une partie des livres que j'ai vendus à Paris ; enfin, j'ai gardé pour moi quelques affiches, de vieux journaux et plusieurs passeports ayant des signatures historiques, que je tiens à garder. Cela ne fait pas d'importance comme poids, ni comme documents historiques pour la Ville <sup>2167</sup>».

Cela faisait si peu d'importance, en effet, qu'après son décès en 1900, la collection de Chardey fut vendue à... la Ville du Havre pour la Bibliothèque municipale. Parmi ses 7000 pièces révolutionnaires (volumes, brochures, journaux et pamphlets de 1789, 1830, 1848 et la guerre de 1870), une grande partie concernant la Révolution de 1789 provenait bien sûr... des Archives municipales du Havre<sup>2168</sup>. Sorties de leur contexte archivistique, ayant de ce fait perdu une grande partie de leur valeur probatoire sur le plan historique, elles avaient en outre, par le traitement que leur avait infligé Chardey, subi les pires outrages attentatoires à leur bonne conservation.

Particulièrement instructive sur la question de la gestion des archives historiques et contemporaines dans une grande ville moderne comme Le Havre en plein Siècle de l'Histoire alors que les injonctions, règlements et cadres de classement des archives publiques en général, et communales en particulier, se multipliaient dans le but d'améliorer sans cesse la collecte et la conservation depuis le début des années 1840, la Ville du Havre tergiversa sans cesse, et ce quelles qu'aient été les tendances politiques des municipalités qui se succédèrent pendant ces trois ou quatre décennies, et il fallut attendre qu'un scandale éclatât au vu et au su de toute la la cité et même de tout le département pour qu'elle adoptât enfin les mesures responsables que les citoyens étaient en droit d'attendre d'elles. Encore faut-il ajouter que le nouvel archiviste Borély alertera le maire en vain, année après année et durant dix ans, dans ses rapports<sup>2169</sup> sur la sécurité des archives que le choix du chauffage au gaz et la position des radiateurs dans les combles les exposaient en permanence non seulement au risque de destruction par incendie mais aussi à des conditions de conservation absolument désastreuses. On le voit, la sauvegarde de sa mémoire administrative, juridique et historique dont ses propres archives sont la matière première n'intéresse guère la Ville du Havre en ces années 1876-1877. Et pourtant, c'est grâce, si l'on peut dire, à ce scandale qu'un historien put enfin pénétrer et intervenir dans la mémoire brute de la cité havraise et c'est sur cet héritage qui faillit totalement disparaître que Borély fonda la première histoire du Havre scientifique publiée quelques années plus tard.

---

<sup>2167</sup> AMH, FC, D3.1.5. Lettre de R. Chardey au maire datée du 3 août 1877.

<sup>2168</sup> AMH, dossier biographique Chardey, cote B3. Voir aussi deux articles de LAURENT-CERNIÈRES, « Papa Chardey » in *Le Havre-Éclair* du 15 janvier 1925, et « Quelques affiches historiques » in *Le Havre-Éclair* du 12 mars 1925. Chardey était commissionnaire entrepositaire à son propre compte depuis 1838 (AMH, FM, F2.1, Liste des commerçants notables appelés aux élections du Tribunal de Commerce du Havre, 1863-1868).

<sup>2169</sup> En 1878, 1879, 1883 et probablement jusqu'à sa mort en fonctions en 1887 (AMH, FC, D3.2.12).

#### 4.4. Le Havre trouve enfin son histoire : Louis Stanislas Aimon Borély

Et c'est Borély qui fit la synthèse à la façon d'un Michelet en publiant de 1880 à 1883 son *Histoire de la Ville du Havre et de son ancien gouvernement*. Né à Montpellier en 1814<sup>2170</sup>, ce professeur d'histoire fut affecté au Havre en 1847 et y resta jusqu'en 1864. Il s'y maria et y commença des recherches historiques. Muté successivement à Lannion, Morlaix, Haguenau, Verdun puis Dieppe, il revint au Havre en 1876 pour y prendre sa retraite. Secrétaire puis vice-président de la Société Havraise d'Études Diverses, il fut nommé archiviste de la Ville du Havre en 1877 à la suite de cette affaire des « vieux papiers » en remplacement de Jean-Baptiste Dorey. Les trois premiers volumes de son *Histoire du Havre* furent suivis en 1884-1885 par une deuxième partie en deux volumes sous-titrée *De 1789 à 1815, suivie d'un Mémorial des principaux incidents qui se sont produits au sein de la cité depuis 1815 jusqu'à nos jours*<sup>2171</sup>. Son ouvrage reçut à n'en point douter l'assentiment des autorités communales puisque le conseil municipal lui accorda tout d'abord en 1880<sup>2172</sup> pour la première partie, puis en 1884<sup>2173</sup> pour la seconde, la souscription pour cent exemplaires de chaque, trop heureux tout d'abord de voir enfin aboutir « une histoire complète du Havre » puis ravi enfin de cet « ouvrage si justement apprécié et si intéressant ».

La préface que donna Borély à son œuvre<sup>2174</sup> est intéressante à plus d'un titre car elle s'interroge sur l'histoire elle-même, l'histoire-témoignage et l'histoire comme science historique. Véritable manifeste de l'école historique positiviste, le propos de Borély s'attarde longuement sur l'écriture de l'histoire urbaine, son apport à la science historique, et enfin singulièrement sur l'histoire du Havre :

« L'histoire des provinces, l'histoire des villes, les bibliographies, une foule de monographies et de recherches concernant le passé, forment un vaste ensemble d'études qu'il faut considérer, les unes comme la préparation, les autres comme le complément obligé de l'histoire générale »<sup>2175</sup>.

Après avoir évoqué d'une façon générale l'attachement à sa ville natale puis tout l'intérêt de l'écriture d'une histoire de ville, Borély pose enfin la question :

« Le passé de la ville du Havre pourrait-il réellement fournir matière à une histoire d'un intérêt aussi

---

<sup>2170</sup> Éléments tirés de sa nécrologie parue dans le *Courrier du Havre* du 2 février 1887.

<sup>2171</sup> Rééditée aux Éditions Culture et Civilisation, à Bruxelles, en 1976.

<sup>2172</sup> AMH, FC, D1.50, registre de délibérations du Conseil municipal, séance du 2 juin 1880, f° 267-269.

<sup>2173</sup> AMH, FC, D1.59, registre de délibérations du Conseil municipal, séance du 12 mars 1884, f° 253-254.

<sup>2174</sup> Borély, *Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement*, tome I, p. I-XXVII ; elle est précisément datée du 1<sup>er</sup> juin 1880.

<sup>2175</sup> Borély, *op. cit.*, p. V.

considérable et aussi saisissant ? On peut dire que jusqu'ici le doute a été général, même au sein de la cité »<sup>2176</sup>.

Même en ce début des années 1880, les citoyens, ceux qui comptent vraisemblablement, ne semblent manifestement guère convaincus de la nécessité d'écrire l'histoire de leur cité. Et de s'interroger<sup>2177</sup> :

« Comment justifier l'oubli, à peu près complet, dans lequel est tombé le passé, relativement récent, d'une ville qui ne compte guère plus de trois siècles d'existence et qui est éclose, un beau jour, du sein des flots, en pleine lumière des temps modernes ? Le Havre ne s'est pas trouvé, dès son origine, dans les mêmes conditions que la plupart des autres villes. Tout y a été livré aux fortunes les plus diverses : alternatives fréquentes de prospérité et de ruine, nulle stabilité dans la population ; tantôt la ville est très peuplée, tantôt elle est presque déserte ; un tiers des maisons reste inhabité pendant quarante-cinq ans et il devient difficile d'établir à qui appartiennent ces propriétés ainsi abandonnées ; ses plus anciennes familles disparaissent à la suite de la réforme et des guerres de religion ; sa population maritime est constamment absorbée par les guerres ou les expéditions lointaines ; ses enfants vont courir le monde et trouvent la mort dans les aventures les plus diverses, ou restent enchaînés par les vicissitudes de la Fortune dans les établissements coloniaux, dans la Floride, dans l'Acadie, au Canada, aux Antilles.

Dans cette population qui s'élève actuellement à près de cent mille âmes, parmi les familles tant soit peu en vue, il serait peut-être difficile d'en trouver une douzaine dont l'existence au Havre remonte à plus d'un siècle et demi.

Comment les traditions et les souvenirs auraient-ils pu se fixer au sein d'une population si mobile et tant de fois renouvelée, et est-il après tout fort étonnant que ce passé, si souvent glorieux, n'ayant pas rencontré un historien, se soit ainsi envolé sur les ailes du temps et de l'oubli ! »

Tout est dit : Le Havre est une ville cosmopolite à la population mouvante et elle-même sans cesse en mouvement au gré des aléas de l'histoire et de la conjecture nationale et internationale. Les gens vont et viennent et sont le plus souvent des déracinés. Comment dans de telles conditions conserver la mémoire, la transmettre à la postérité, écrire une histoire ? Et Borély de poser la question de l'identité qui est sous-jacente : « *Faute d'avoir son histoire écrite une ville est souvent condamnée à s'ignorer elle-même [...]* »<sup>2178</sup>.

Et de faire le lien avec la politique nationale de collecte et de publication des sources de l'histoire nationale que nous avons évoqué avec Frissard, Oursel, Lemâle, Bailliard et la Société Havraise d'Études Diverses dont il est vice-président, ne l'oublions pas<sup>2179</sup> :

« Dans une époque où une si vive impulsion a été imprimée aux études historiques, beaucoup de villes ont profité de cette disposition des esprits pour provoquer à la rédaction de leur histoire : Le Havre est encore à attendre la sienne.

Il existe pourtant quelques anciens écrits, qui semblent tenir plus la chronique que de l'histoire, mais qui n'embrassent qu'un très petit nombre d'années, et qui d'ailleurs pour ces époques mêmes,

---

<sup>2176</sup> *Ibidem*, p. VIII-IX.

<sup>2177</sup> *Ibidem*, p. X.

<sup>2178</sup> *Ibidem*, p. VIII-IX.

<sup>2179</sup> *Ibidem*, p. XI-XII.

sont à tous les points de vue très insuffisants. Tels sont, en première ligne, les mémoires de De Marceilles, puis ceux de Le Véziel qui a reproduit le premier ; la petite histoire de l'abbé Pleuvry, reproduction à peu près textuelle, sans même les citer, de Le Véziel et de De Marceilles ; le manuscrit de Lesueur qui reproduit ses devanciers, mais en les citant et en ajoutant à leur récit quelques aperçus et quelques faits nouveaux ».

Le jugement est sévère, bien dans l'esprit de l'histoire positiviste, qui juge ces témoignages et chroniques d'un autre temps avec un regard scientifique omnipotent sans y regarder de plus près ni étudier leur contexte de rédaction ou leurs enjeux propres. Sans compter que ces auteurs n'ont jamais prétendu écrire l'histoire de leur ville. Quant au « *manuscrit Lesueur* », nous avons démontré par ailleurs que Jean-Baptiste Denis Lesueur n'en avait été que le propriétaire temporaire dans les premières années du siècle de Borély et qu'il avait été rédigé un siècle auparavant. Le simple fait que l'historien et archiviste qu'était Borély n'ait pas remarqué ce détail pourtant évident, démontre une attention fort lointaine à l'égard de ces misérables « *chroniques* ». Ce mépris et ce jugement à l'emporte-pièce seront repris et répétés d'historien en historien durant un siècle, nous l'avons vu, jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2180</sup>.

Borély poursuit son état des lieux des travaux historiques havrais selon des considérations qui valent d'être étudiées de près<sup>2181</sup> :

« Il y a eu quelques études partielles, des monographies qui ne sont pas toujours sans valeur ; telle et surtout l'*Histoire des rues du Havre* par M. Charles Vesque, ouvrage qui, s'il renferme quelques erreurs traditionnelles, a au moins, entre autres mérites, celui qu'il faut priser beaucoup, d'être le produit d'un vif amour du pays. On sent que l'auteur se complait à recueillir tous les faits qui, dans sa pensée, font revivre en partie son vieux Havre et qu'il voudrait tirer de l'oubli tous les souvenirs qui peuvent honorer sa ville et intéresser son histoire ».

Autrement dit, Charles Vesque est un excellent passeur de mémoire havraise mais pas un historien, ce qui n'enlève rien au mérite de sa monographie plutôt bien bâtie dans l'ensemble et qui remplit un vide dans l'historiographie havraise contemporaine. Car Charles Vesque est un exact contemporain de Borély<sup>2182</sup>. Né au Havre en 1830 et décédé dans la même ville en 1899, il fit toute sa carrière comme rédacteur au *Courrier du Havre* dès 1852 et publia une *Histoire des Théâtres au Havre* en 1875<sup>2183</sup>. Son *Histoire des rues*, forte de trois volumes et de plus de 900 pages, est en germe dès le milieu des années 1860 comme on peut le voir à travers la brochure publiée à cette époque sous le titre *Notices sur quelques Enfants du Havre qui ont illustré leur pays soit par*

---

<sup>2180</sup> Philippe MANNEVILLE, « Historiens et Histoires du Havre et des Havrais », extr. du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1979, p. 1-9.

<sup>2181</sup> Borély, *op. cit.*, p. XI-XII.

<sup>2182</sup> Voir à cet égard notre « Présentation historique » du *Dictionnaire historique des rues du Havre* publié en 2011 à Rouen chez PTC / Éditions des Falaises, p. 14-33.

<sup>2183</sup> Publiée chez Labottière, au Havre, 604 p.

leurs actes, soit par leurs écrits, ou des Nouveaux Noms à donner aux rues du Havre<sup>2184</sup>. Rédigée à partir de 1874, elle est publiée en 1876<sup>2185</sup> et rencontre apparemment un grand succès local. L'aspect mémoriel des travaux de Charles Vesque est renforcé par la publication, près de 20 ans plus tard, d'une autre brochure<sup>2186</sup> intitulée *Les Havrais oubliés, 1800 à 1890 : Dévouements, Bienfaisances, Bravoures, Vieux Domestiques, Sauveteurs, Soldats, Marins, Douaniers, Sapeur-Pompier, etc...* Borély connaît donc Charles Vesque ainsi que ses travaux parus au moment même où il revient s'établir dans la ville natale de son épouse.

Plus intéressant encore, il évoque Alexis Guislain Lemâle, également contemporain comme nous l'avons vu, pour sa collaboration avec Roessler et surtout Jules Bailliard de même et surtout pour ses propres travaux historiques<sup>2187</sup> :

« Mais le meilleur travail qui ait été publié sur le passé de notre ville est l'*Histoire du Havre sous le gouvernement des ducs de Saint-Aignan*, par M. Alexis Lemâle ; c'est le seul ouvrage qui se soit sérieusement inspiré des sources historiques, le seul qui, à vrai dire, par le fond comme la forme, mérite le nom d'histoire. Malheureusement cette œuvre excellente n'embrasse qu'une période de l'histoire locale ».

Borély se trompe légèrement. Nous l'avons vu, Lemâle avait fait paraître en 1860 un ouvrage intitulé *Le Havre sous le gouvernement du Duc H. de Saint-Aignan* et non « des ducs », mais la confusion provient du fait qu'il l'avait fait suivre aussitôt d'un second ouvrage publié la même année sous le titre *Notices biographiques sur les ducs de Saint-Aignan (François et Hippolyte), gouverneurs du Havre*<sup>2188</sup>. Ce détail est négligeable car ce qui importe en l'espèce, c'est la parenté culturelle et scientifique ainsi que la communauté de vue entre Lemâle et Borély que nous avons pressenties et qui surgissent à la lumière. Nous savons les rôles joués par Frissard d'abord puis par Bailliard ensuite dans ce processus de passage de la mémoire à l'histoire littéraire puis de l'histoire littéraire à l'histoire scientifique mais nous allons voir que Borély va reconnaître très indirectement celui de Joseph Morlent dont il ne prononce pourtant pas le nom. Voici ce qu'il écrit à la fin de sa préface pour souligner toute l'importance de l'écriture de l'histoire du Havre pour donner à apprendre aux jeunes générations et former des citoyens responsables. Devenant soudain enthousiaste et très littéraire, voire lyrique, pour vanter les mérites de ce qu'est devenu sa petite patrie, il poursuit ainsi<sup>2189</sup> :

---

<sup>2184</sup> Publiée chez Albert Mignot, Le Havre, en 1867 (74 p.).

<sup>2185</sup> Chez J. Brenier, au Havre, 3 volumes, 911 p.

<sup>2186</sup> Imp. du Commerce, Le Havre, 1894-1895, 65 p.

<sup>2187</sup> Borély, *op. cit.*, p. XI.

<sup>2188</sup> Au Havre, chez Alphonse Lemâle, 1860, 179 p.

<sup>2189</sup> Borély, *op. cit.*, p. XXV-XXVII.

« Parlant de l'histoire du Havre, qu'il n'avait fait qu'entrevoir de loin, pour ainsi dire, mais dont tout révélait l'importance, Jules Janin écrivait, il y a bien des années déjà : « *C'est là une des plus belles histoires de ville qui se puissent écrire et elle a bien sa place à part dans notre histoire générale* ».

Elle n'y a pas seulement sa place, elle s'y rattache encore étroitement et est propre à en éclairer plus d'une époque et plus d'un grand événement. Depuis le temps où Jules Janin formulait cette opinion, des études particulières, de nombreux documents retrouvés tant en France qu'à l'étranger, les ressources mieux appréciées qu'offrent les archives locales devaient encourager à tenter cette grande et difficile entreprise. Nous avons cru pouvoir en faire l'essai [...].

Enfin, après plusieurs années de pénibles recherches et de grands labeurs, nous livrons à la publicité et nous offrons à nos citoyens cette œuvre considérable, bien sans doute que très imparfaite encore ; trois fois heureux si elle ne leur paraît pas tout-à-fait indigne de la noble ville dont elle est appelée à faire revivre le passé ! »

Ainsi Borély se réclame-t-il de l'héritage de Jules Janin, certes pionnier de l'histoire locale mais amateur et promoteur de « pittoresque » dont le style fit florès dans les années 1820 à 1850 et dont le plus fervent disciple et ami au Havre fut Joseph Morlent. La boucle est bouclée : Morlent est bel et bien le dernier véritable passeur de la mémoire havraise dont l'œuvre a permis le passage de la mémoire à l'histoire littéraire à la façon de Jules Janin ; et dont le grand mémorial communal intitulé *Archives du Havre* a permis au Havre de retrouver sa mémoire archivistique et de mieux la préserver avec un Borély, de conserver et transmettre la mémoire patrimoniale vers *Le Havre d'Autrefois* et la *Normandie Monumentale et Pittoresque* de Lemâle et Bailliard, et enfin de faire converger les passeurs de la mémoire havraise vers Bailliard, Lemâle et enfin Borély pour aboutir à la publication de la première véritable histoire de la ville. Le rôle de Morlent, dans cette transmission, fut décisif, certes, mais c'est Lemâle qui posa le premier véritable jalon. Et l'affaire des « vieux papiers », véritable électrochoc pour la mémoire havraise, fut l'élément déclencheur qui permit de réconcilier enfin les élites havraises avec leurs archives, avec leur mémoire et avec leur histoire.

Quelles que soient les populations en mouvement, le ciment entre les pierres était bien une identité havraise bien spécifique et répercutée, renforcée de génération en génération. Bien constituée dès les origines comme on peut le percevoir à la lecture de Guillaume de Marceilles, elle se maintient avec les mêmes grandes caractéristiques durant trois siècles dans les écrits, jusqu'à Borély. Une ville, un port, une sentinelle postée au péril du fleuve et de la mer et chargée par le pouvoir central de la double mission sacrée de faire rempart sur mer aux agressions anglaises, de protéger la Seine et Paris, et de commercer avec la terre entière afin de contribuer à la prospérité économique du royaume. Longtemps anti-protestante et catholique, ces éléments d'identité se sont considérablement atténués après la Révolution en dépit de quelques résurgences en plein XIX<sup>e</sup> siècle chez Legros ou Lecomte. Le caractère militaire, s'il s'est estompé avec le départ du port militaire pour Cherbourg en 1822, est resté bien présent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement durant la guerre contre la Prusse, puis au XX<sup>e</sup> siècle quand le Havre a

recouvert naturellement son rôle stratégique de port militaire durant les deux guerres mondiales.

# QUATRIÈME PARTIE : HISTOIRE, MÉMOIRE ET IDENTITÉ D'UNE VILLE PORTUAIRE

## I. CULTURE SAVANTE, CULTURE HAVRAISE ET ÉCRITURE DE L'HISTOIRE URBAINE

### 1. Le Havre, ville d'inculture ?

L'inculture havraise est décrite par tous les observateurs contemporains comme étant étroitement liée à l'absence d'une élite cultivée et de « *littérateurs* », de « *culture des lettres* » ou encore de « *Belles-Lettres* »<sup>2190</sup>. La culture des salons, des académies, du temps des loisirs (*otium* en latin) s'opposerait à sa négation, le *neg-otium*, le négoce. Les premiers seraient éclairés et les seconds hors des Lumières. Cette vision de l'histoire culturelle fut dominante jusqu'aux travaux de Daniel Roche selon qui « *l'exclusion des académies ne signifie pas inculture* »<sup>2191</sup>. La conséquence de cette nouvelle approche est que toutes les activités intellectuelles de l'éducation et de l'apprentissage à la vie professionnelle en passant par tous les types de sociabilité, pourront être considérées comme l'expression d'une culture autre que celle communément admise.

Les travaux universitaires menés par Éric Tuncq<sup>2192</sup> et par Séverine Marie<sup>2193</sup> tendent à converger pour démontrer l'existence d'une culture spécifique à l'élite négociante et maritime havraise. L'étude de Séverine Marie, particulièrement axée sur le livre et la pratique de la lecture au Havre et à Dieppe au XVIII<sup>e</sup> siècle, a ainsi montré que les négociants havrais avaient adopté au cours du siècle un comportement spécifique à cet égard, avec un attrait tout particulier pour la littérature de voyage, l'histoire et la géographie, délaissant les belles-lettres, l'antiquité et la théologie. Notons au passage que son corpus de 220 Havrais comprend quatre passeurs de la mémoire havraise<sup>2194</sup> et le père d'un cinquième personnage<sup>2195</sup>. Cette attitude, précise Séverine Marie, est bien différente de celle des Dieppois à la même époque dont l'organisation sociale fait

---

<sup>2190</sup> Description empruntée à Éric TUNCQ, *Voyage en pays négociant : Le Havre au siècle des Lumières : Gens de culture ou gens de commerce ?*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Rouen, 1992, p. 3-4.

<sup>2191</sup> In *Les Français et l'Ancien Régime : Culture et société*, Paris, A. Colin, 1984, tome 2, p. 253.

<sup>2192</sup> Éric TUNCQ, *op. cit.*

<sup>2193</sup> Séverine MARIE, *Les sociétés portuaires et le livre au XVIII<sup>e</sup> siècle : Le Havre et Dieppe*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université du Havre, 2000.

<sup>2194</sup> Jean-Baptiste de Clieu, Jean Gasquerel, Michel Joseph II Dubocage de Bléville et François Millot.

<sup>2195</sup> Jean François Augustin Pinel, père de Louis Augustin Pinel.

la part belle à une élite majoritairement aristocratique tandis que Le Havre se distingue par une ploutocratie négociante roturière très liée aux milieux maritimes. Tous ces éléments, conclut-elle, contribuent à forger une identité culturelle havraise, spécifique à une population cosmopolite et voyageuse.

Pour Éric Tuncq, qui s'est intéressé spécialement à la culture des négociants havrais à la même époque, la pratique du métier lui-même nécessite une maîtrise des techniques de la comptabilité ; des notions précises de géographie au moins européenne, sinon américaine, africaine voire asiatique ; la maîtrise courante d'une ou plusieurs langues étrangères et des codes culturels inhérents à la communication dans ces langues ; et une culture générale suffisante pour entretenir une sociabilité utile aux affaires. Tout cela suppose une formation, un apprentissage, en bref une culture spécifique que l'éducation classique suffit de moins en moins à pourvoir tout au long du siècle puisqu'elle était basée pour l'essentiel sur le latin, la rhétorique et la philosophie. Idéale pour les ecclésiastiques et les juristes, cette éducation est de plus en plus inadaptée aux besoins spécifiques du négoce qui exigent davantage de mathématiques, de langues vivantes et de géographie. C'est pourquoi, explique Éric Tuncq<sup>2196</sup>, cette culture négociante si spécifique au Havre sera progressivement transmise par le truchement d'une éducation particulière fondée certes sur les humanités classiques mais aussi sur un système original construit peu à peu au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle : précepteurs particuliers et programmes à la carte pour les plus fortunés, et apprentissage dans des maisons de commerce françaises (paternelles ou clientes) et étrangères pour les langues vivantes et les techniques professionnelles. La culture humaniste classique, conclut-il, est ainsi progressivement « *désacralisée au profit d'une culture du réel, tournée vers le monde des vivants* »<sup>2197</sup>. Ce changement est particulièrement visible chez les jeunes générations entre 1760 et 1789 qui font coexister les deux cultures, générations qui joueront un rôle actif pendant la Révolution. Car, précise encore Éric Tuncq, « *la cohésion culturelle du négoce est plus grande qu'il n'y paraît* »<sup>2198</sup> et les deux cultures peuvent cohabiter sans heurt dans un même groupe et chez un même individu.

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de tout ceci ? Nous constatons qu'il existe bel et bien une culture négociante cohérente et spécifique à ce groupe social d'une part ; et de l'autre, que Le Havre affiche une composition sociale dominée exclusivement par une ploutocratie négociante et que ses structures de sociabilité tendent à diffuser ce modèle culturel vers le bas de la société havraise<sup>2199</sup>. Un modèle culturel qui, tant par les structures et le contenu de l'éducation

---

<sup>2196</sup> Éric TUNCQ, *op. cit.*, p. 114.

<sup>2197</sup> *Ibidem*, p. 256.

<sup>2198</sup> *Ibidem*, p. 257.

<sup>2199</sup> Par la franc-maçonnerie notamment. Voir à ce sujet Éric TUNCQ et surtout Éric SAUNIER pour sa thèse *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : 6 000 francs-maçons de 1740 à 1830*,

que par les lectures et les lieux de sociabilité, sort manifestement de la norme communément admise au sein des élites provinciales et parisiennes pour qui l'accusation de manque de culture fait nécessairement référence à la culture savante des humanités classiques fondées sur le latin, les belles-lettres, la philosophie et les beaux-arts. La réputation du Havre comme étant une ville d'inculture semble donc largement infondée et faussée, une analyse partagée par Édouard Delobette, historien du négoce maritime havrais de l'époque moderne dans un article récent<sup>2200</sup>.

Une analyse également largement partagée dès 1765 par l'abbé Pleuvry qui, nous l'avons vu, réagissait dans son chapitre consacré aux *Personnes célèbres de la ville du Havre*<sup>2201</sup> à cette réputation bâtie par le célèbre et redoutable Piganiol de la Force. Nous ne pouvons que donner à nouveau son argumentaire, si utile ici :

« Il ne faut pas s'attendre à voir paraître dans une ville où l'on est occupé principalement du commerce, une quantité de Littérateurs, comme dans quelques autres cantons de la Province de Normandie. C'est pour n'avoir pas fait cette attention, que Piganiol de La Force<sup>2202</sup> a avancé qu'il n'y avait pas de ville en France où l'on cultivât moins les lettres qu'au Havre de Grâce. Ce reproche serait sanglant, s'il pouvait être pris dans toute l'étendue des termes. Il est vrai qu'il n'y a point de palinod au Havre comme à Rouen, à Caen et à Dieppe, ni aucun exercice public de littérature, puisqu'on n'y enseigne que les humanités, et que cet enseignement n'est, à proprement parler, qu'une simple école. Il est vrai que les Habitants n'ayant aucune occasion d'écrire et de disputer, se livrent à la dissipation des sociétés et aux agréments de leur ville. Mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'on y méprise les lettres ; on trouve dans beaucoup de maisons de très bonnes bibliothèques, et les esprits y sont très disposés aux belles connaissances. C'est à celle de la Marine que s'attache le plus grand nombre des Citoyens, qui y réussissent fort bien ; et quelques uns ont fait des livres de pilotage qui sont lus partout avec utilité. Plusieurs cependant se sont appliqués à d'autres sciences, et nous allons commencer par deux personnes bien connues des Gens de Lettres, Monsieur et Mademoiselle de Scudéri. [...] »

Une génération plus tard, précisément en 1786, le ministre de la Marine est saisi d'une demande des officiers du Bailliage du Havre visant à adjoindre à l'administration municipale la juridiction consulaire pour lors à l'étude. Le ministre décide alors d'ordonner une enquête pour vérifier la valeur des assertions et arguments présentés par les dits officiers dans un mémoire, et singulièrement celui-ci affirmant que « *la classe des négocians est très peu étendue* ». Ce à quoi réplique le rapport d'enquête de l'administration de la Marine<sup>2203</sup> :

« Cette observation est si futile, elle est tant éloignée de la vraisemblance, qu'il est inutile de la

---

Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 1998.

<sup>2200</sup> In « Les centres de gravité économique en Europe et leurs incidences portuaires : le modèle havrais à l'époque moderne », publié par John BARZMAN dans *Environnements portuaires*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2003, p. 151-161 (dans sa conclusion p. 161).

<sup>2201</sup> Pleuvry, *op. cit.*, éditions de 1769 et 1796, p. 174-175. L'idée est déjà présente dans celle de 1765 mais elle est exprimée avec moins de force. Voir partie consacrée à Jacques Olivier Pleuvry (1717-1788).

<sup>2202</sup> Jean Aimar Piganiol de La Force (1673-1753), littérateur, géographe et historiographe royal.

<sup>2203</sup> AMH, Fonds Marine, Commerce maritime et pêches, 1786 ; lettre du ministre du 30 novembre et rapport du 21 décembre 1786.

discuter. Quiconque connoît Le Havre, sa population, son commerce, sera bientôt désabusé. En effet, qu'on fasse abstraction de l'état-major de la place, de l'administration de la Marine, des officiers du Bailliage et de l'Amirauté, que restera-t-il au Havre ? Des négociants, des marchands, des marins et quelques gens vivant noblement. Cette seule réflexion suffit pour apprécier le mérite de la requête des officiers du Bailliage [...] ».

Ce témoignage officiel contemporain est clair, net et précis, et il corrobore celui de l'abbé Pleuvry : la population havraise dépend très majoritairement de l'activité maritime et portuaire et des marines de guerre et de commerce. En dépit des dénégations de l'abbé Pleuvry, cette réputation d'inculture considérée comme le fruit logique d'une activité maritime et commerçante a été répétée et renforcée à l'envi par nombre d'écrivains et de voyageurs tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles jusqu'à être relayée par un historien contemporain, et non des moindres, qui dans son *Histoire du Havre et de l'estuaire de la Seine*<sup>2204</sup> s'attarde complaisamment sur « *la médiocrité de la vie culturelle havraise* » durant l'époque moderne. Certes, force est de constater l'absence d'université, d'académie, de parlement, d'évêché ou d'archevêché ou d'une de ces grandes abbayes qui firent la réputation culturelle de la Normandie décrite par François Guillet. Une noblesse d'épée et de robe et des ecclésiastiques en fort petit nombre durant tout l'Ancien Régime, la présence d'une seule librairie, d'un notaire et de quelques médecins dans une ville unanimement décrite<sup>2205</sup> comme une cité de négociants, d'armateurs, de matelots, d'ouvriers des chantiers navals sans compter les pêcheurs et les artisans, tout cela fait des négociants quasiment l'unique élite urbaine. Cependant, comment dans ces conditions, et l'abbé Pleuvry nous y invite, comment n'y aurait-il pas eu de développement d'une culture spécifique ? C'est Marie Le Masson Le Golfst qui va répondre à cette question dans son *Coup d'oeil sur l'état ancien et présent du Havre* composé quelques années auparavant, précisément en 1778 comme nous l'avons vu lorsque nous avons étudié son rôle de passeur de la mémoire havraise.

Elle consacre en effet son 53<sup>e</sup> *Tableau* à la navigation et au commerce, tout comme avant elle l'échevin et négociant Michel Joseph II Dubocage de Bléville en 1753 et Jacques Olivier Pleuvry en 1765 et 1769 avaient consacré de nombreuses pages à cet aspect important de la vie de la cité portuaire. Laissons-lui la parole<sup>2206</sup> :

« - Voyez ce tableau. [...] C'est à l'aspect de cette peinture que je vais vous entretenir de la navigation et du commerce.

- Je vous avoue, Mademoiselle, que j'ai conçu de ces deux objets, surtout du dernier, des idées un peu différentes de celles que vous vous en faites, et que vous avez cherché à m'inculquer.

- C'est que vous les connaissez mal.

<sup>2204</sup> André CORVISIER, dir., *Histoire du Havre et de l'estuaire de la Seine*, Toulouse, Privat, 1987 (2<sup>e</sup> éd.), p. 127-129.

<sup>2205</sup> Une description confirmée par les recherches récentes menées par les Universités de Rouen et du Havre.

<sup>2206</sup> M. Le Masson Le Golfst, *op. cit.*, p. 352-357. L'auteure a adopté la forme d'un dialogue pédagogique avec un jeune collégien du Havre.

- Personne n'ignore qu'en général un marchand est un homme borné et avide, qu'un homme de mer est un bourru qui ne sait que fumer et boire.
- C'est à moi que vous contez cela. Vous devez donc vous faire une très haute idée d'une partie de vos concitoyens, et n'en avez-vous pas vu ?
- Je sçais, Mademoiselle, que cela peut avoir beaucoup d'exceptions.
- Comment, Monsieur, après ce que je vous ai déjà fait connoître à l'aspect d'une ville devenue florissante par le commerce, après avoir pu remarquer la douceur de caractère de nos concitoyens, vous revenez à vos anciens préjugés ?
- Je conviens de bonne foi que j'ay été surpris de trouver dans un port de mer des moeurs si douces, une conversation si solide. J'avoüe encore que l'importance des travaux de M. d'Après<sup>2207</sup> et de plusieurs autres que vous m'avez dévoilés m'ont fait changer de façon de penser.
- Il y paroît bien.
- Ceux que vous voyez, Mademoiselle, sont des hommes de choix, mais avoüez aussy...
- Je n'avoüerai certainement pas ce que vous dites.
- Que le plus grand nombre...
- Que désireriez-vous de ce plus grand nombre ?
- Des Lumières ?
- Hé bien, mon ami, apprenez donc à voir, non comme au collège, non comme à dix-sept ans. Considérez dans ce tableau les mâts de ces vaisseaux qui s'élèvent et forment une forêt au milieu de notre cité. Voyez l'empressement de toutes les nations, dont les pavillons flottent avec grâce sur leurs poupes. Distinguez sur les quais, sous les tentes, dans les magasins, les productions de chaqu'une des parties du monde. Regardez autour de la Romaine<sup>2208</sup>, ces rouliers qui de toutes nos provinces de France apportent ici les marchandises les plus précieuses. Promenez vos regards sur l'embouchure de ce grand fleuve qui unissant ses eaux à la mer sert au transport des denrées les plus pesantes. Tout cela ne vous parle-t-il pas en faveur du navigateur et du négociant ?
- Oui, je suis étonné à la vue de ce remuement, de cet étalage de richesses, mais l'intérêt seul en est l'objet. À quoi servent ces spéculations ? Il n'y a que deux hommes qui produisent, l'agriculteur et l'ouvrier. Voilà, Mademoiselle, des principes certains. [...]
- Il est d'autres principes sur lesquels sont fondés la politique des États, l'intérêt des Nations, la balance entre les puissances de l'Europe, et le bien-être de la société. [...] C'est le commerce. Toute l'Europe et même le monde entier chérit le commerce. Il ne crée rien mais il lie, il ranime tout, procure l'aisance, l'abondance en versant les richesses de l'agriculture et de l'industrie où était la disette. Vous voyez le commerçant circuler avec les fleuves, passer les déserts, grimper les montagnes, parcourir les villes, ou tranquille chez soi lier avec toute la terre une correspondance nécessaire, que vous admirerez dès qu'elle vous sera connue. Ses spéculations, ses projets, ses moyens d'exécution exigent des talents. Sans être titré, le négociant joüe donc parmi les hommes un rôle important. Ce n'est donc point, comme vous l'avez cru, un homme borné. Et quant à l'avidité, elle n'est pas toujours le seul motif qui l'anime. L'émulation naît entre les hommes de même état, le commerçant se fait gloire d'embrasser de plus grands objets que son voisin, de spéculer plus juste, d'avoir un crédit plus étendu, etc.
- Vraiment tout cela est bien beau, mais le commerce n'est-il pas déshonoré par la mauvaise foi de [certains d'entre eux] ?
- Le Militaire serait-il déshonoré quand il se trouveroit quelques lâches ? Les Lettres seroient-elles déshonorées par quelques écrivains impies, ou ennemis de l'autorité ?
- Et les navigateurs sont donc aussi des gens d'importance ?
- De quel air dites-vous cela ? Sans doute, et de la plus grande. Considérez combien il faut d'heureuses dispositions, de talents pour faire un capitaine capable de remplir son état avec distinction.
- Oh ! Pour un capitaine, je le crois.
- Pour bien juger, il faudroit pouvoir le considérer sous différents points de vue, et d'abord comme

---

<sup>2207</sup> Jean-Baptiste Nicolas d'Après de Mannevillette, célèbre navigateur, cartographe et hydrographe havrais du Siècle des Lumières. Très proche de Jean Le Masson, père de Marie Le Masson Le Golft, il fut un des précepteurs de cette dernière avec l'abbé naturaliste Jacques François Dicquemare. Il décèdera en 1780, deux ans après le composition de ce texte.

<sup>2208</sup> *La Romaine* : il s'agit du bâtiment de la douane portuaire royale.

pilote. Quelles connoissances cela n'exige-t-il pas ? Pourroit-il d'ailleurs ignorer entièrement la construction du vaisseau qu'il monte, le mécanisme du gréement et de la voilure et l'art si difficile de l'arrimage sur lesquels les savans se sont exercés ? Il doit être bon manoeuvrier, et en cela même la théorie doit éclairer la pratique qui ne s'acquiert que par de longs travaux.

- C'est un accord toujours nécessaire.

- Ce n'est que par une application continuelle de la géométrie et de l'astronomie à la marine, qu'il peut aller chercher en terre éloignée, avec la sécurité que procurent les nouvelles méthodes. La navigation ayant pour fin principale le commerce, vous comprenez que le navigateur doit avoir des talens, des connoissances équivalentes à ceux du négociant.

- Et l'art de commander, le comptez-vous pour peu ? Croyez-vous qu'il soit donné à tous de se faire aimer, obéir, respecter ? Où cela est-il plus nécessaire que sur un navire à mille lieues de toute terre ? De là ces ordonnances terribles de la Marine, ces formules si expressives qu'on emploie. Ajoutez à tout ceci la nécessité et le droit de défendre un dépôt précieux d'hommes et de marchandises contre les attaques des ennemis de l'État, et des pirates. Le capitaine d'un vaisseau marchand est donc un homme titré, chargé de l'honneur du pavillon de sa nation, non seulement par son serment et le titre qui le constitue capitaine, mais souvent encore par une commission particulière. De quelle trempe, dites-moi je vous prie, doit être un homme qui remplit bien toutes ces parties ? Qui sait allier à une vie dure, environnée de mille dangers, la sagacité du géomètre, l'industrie du commerçant, la fermeté, le courage, les talens du militaire, et plus encore la noblesse françoise si délicate sur le choix d'un état n'a jamais dédaigné celui de marin. Cessez donc, mon ami, de regarder un navigateur comme un homme ordinaire. Sans lui nous ne connoîtrions ny la terre, ny les peuples qui l'habitent. Il sert également la Religion et la Société.

- Vous m'en donnez une haute idée.

- Et ce matelot ? Cet homme également robuste et agile, qu'on ne peut former s'il n'est jeune, qui fait un si bon et si fréquent emploi de la mécanique usuelle, qui affronte les dangers, les intempéries. Soldat intrépide et susceptible des plus grandes choses, même par honneur lorsqu'il sent qu'il est bien commandé ; cet homme qui au premier signal abandonne sa maison, sa femme, ses enfants pour voler à la défense de l'État ; qui a les pieds sur un gouffre horrible, sur une mine épouvantable, mal logé, mal nourri, presque sans espoir de récompense, se précipite sur l'ennemi, qu'en direz-vous ? Est-ce là un homme méprisable ? [...] Navigateurs et commerçants, voilà, mon ami, les hommes qui composent la plus grande partie de nos concitoyens, ceux au milieu desquels vous devez vivre. Ils méritent toute votre estime, plus encore par leur heureux naturel, que par l'importance de leurs travaux. Efforcez-vous s'il est possible de leur être utile un jour, puisque vous vous destinez à parcourir la pénible carrière des sciences.

- Vous m'ébranlez, Mademoiselle, la Marine, et même la marine commerçante me paroît digne. »

Marie Le Masson Le Golft, fille, petite-fille, soeur, nièce et petite-nièce de marins, de capitaines et de marchands havrais et dieppois, formée aux belles lettres, aux sciences nautiques et aux sciences naturelles, élève du célèbre hydrographe Jean-Baptiste d'Après de Manneville et du scientifique et érudit abbé Dicquemare, n'est-elle pas une magnifique avocate de la cause de la culture maritime et négociante spécifique au Havre ? Et cela ne l'a pas empêchée de briller dans les meilleurs cénacles scientifiques et académiques de la capitale, de France et même d'Europe. Comment, après ce vibrant et sensible plaidoyer, continuer à soutenir que Le Havre était ou aurait été une ville d'inculture ?

Ce souci de former les Havrais dans la culture négociante indispensable à l'économie maritime locale se retrouve en pleine Révolution. En effet, vers 1792, dans le faubourg manufacturier d'Ingouville, un certain Lefebvre de Saint-Martin proposa à l'administration communale l'ouverture de cours d'instruction publique organisés « *en son particulier* » selon le

plan en huit classes que voici<sup>2209</sup> :

- « - 8<sup>e</sup> Classe : *La lecture par principes étymologiques.*
- 7<sup>e</sup> Classe : *L'écriture avec ses principes, l'arithmétique et l'orthographe.*
- 6<sup>e</sup> Classe : *Les changes étrangers et les livres de comptes à parties doubles et simples.*
- 5<sup>e</sup> Classe : *L'ordre qu'il faut tenir dans les écritures quand on gère aux Colonies.*
- 4<sup>e</sup> Classe : *Le dessin en figures, paysages et perspective.*
- 3<sup>e</sup> Classe : *Les éléments de géométrie.*
- 2<sup>e</sup> Classe : *Les éléments de la fortification militaire et de campagne.*
- 1<sup>ère</sup> Classe : *L'ordre d'architecture et le lavis pour les plans. »*

Le cas est certes ici quelque peu particulier car la Révolution est au combat et ce professeur souhaite manifestement former des techniciens, des géomètres, des architectes, des ingénieurs et des administrateurs susceptibles d'être mobilisés pour sauver la patrie en danger, mais l'objectif de fond est bien le même : donner une culture technique, scientifique, arithmétique ou administrative qui puisse subvenir aux besoins de la cité portuaire.

Enfin, près d'un siècle plus tard, vers 1874, un auteur havrais, malheureusement resté anonyme en dépit de tous nos efforts, a positivement fait un sort à la réputation de ville d'inculture qui colle toujours à la peau du Havre, et ce à l'occasion de la publication par ses soins d'un guide touristique local<sup>2210</sup> :

« Au moment d'abandonner Le Havre pour admirer les sites qui bordent le fleuve que nous allons parcourir, je tiens beaucoup, cher lecteur, à vous montrer sous son vrai jour l'esprit public de la cité et les sentiments qui animent sa population. J'y tiens d'autant plus, que les gens de l'intérieur ont la funeste habitude de croire qu'ici, dans ce « Coton-Place », comme ils qualifient Le Havre, on ne parle que coton, café, thé, etc., et que, pour le reste, on est fort en arrière et quasis [sic] sauvages ! Pauvres petits écrivassiers qui, ayant acquis un peu de l'art d'aligner des phrases, se figurent dépasser les autres de cent coudées. Qu'ils assistent donc aux séances du Tribunal de Commerce, où la justice est rendue par les négociants ; qu'ils se transportent également aux délibérations de leur Chambre ; qu'ils lisent les rapports, les demandes faites à l'État pour des améliorations générales, et ils verront si les travaux de ces « marchands d'épices », comme on leur fait l'honneur de les appeler, sont dignes d'être vantés. Mais vous ne savez donc pas, pauvres scribes, que la plupart des négociants du Havre ont été élevés dans les plus grands lycées ; que beaucoup ont suivi des cours spéciaux dont ils sont sortis triomphants. Vous ne savez donc pas que s'ils prenaient la peine de croiser la plume avec vous, ces hommes des premiers âges, vous seriez vite terrassés ? Non, vous ne le savez pas, mais il vous est facile de l'apprendre et de cesser de fausser les idées du voyageur qui, confiant, s'en rapporte à votre récit. Vous lui direz également, à ce voyageur, que Le Havre est peut-être l'unique ville où les prompts et nombreux secours, la charité et les oeuvres de bienfaisance soient établis avec autant d'urbanité et sur une aussi vaste échelle. La Chambre de Commerce s'impose, bien volontairement et de tout coeur, des charges vraiment extraordinaires de sa part.

<sup>2209</sup> AMH, Fonds Ingouville, R1.3, vers 1792.

<sup>2210</sup> *Promenade du Havre à Rouen : Description Anecdotique et Pittoresque des rives de la Seine*, Le Havre, Imp. Eugène Costey, s. d. [vers 1874], p. 51-54.

Puis, encore, dans cette atmosphère commerciale, des poètes, des littérateurs, des artistes, des guerriers ont cependant pris naissance. C'est M<sup>elle</sup> de Scudéry, victime des calomnies de Boileau ; M<sup>me</sup> de Lafayette, l'auteur de *La Princesse de Clèves* ; Bernardin de Saint-Pierre, le chantre de *Paul et Virginie* ; Casimir Delavigne, l'auteur des *Messéniennes* et de *L'École des Vieillards* ; le poète Ancelot ; le lieutenant-général Rouelles<sup>2211</sup> ; les naturalistes Dicquemare et Lesueur<sup>2212</sup> ; le célèbre comédien Frédérick Lemaître, etc.

Nous ne citons là que les gloires bien établies, bien irrécusables ; car nous ne voulons pas laisser planer sur Le Havre l'accusation d'être une ville stérile. Mais combien auxquels nous n'avons pas donné place dans cette liste, parce qu'ils n'ont pas remporté de victoires, ont cependant gagné noblement leurs éperons de chevalier. »

Tout est dit. Et cela sonne comme la réponse cinglante des Havrais à quelques siècles de mépris des tenants de la culture officielle, de la culture des belles lettres. Même assénée en 1874, et dans un guide destiné aux touristes qui plus est, cette réponse en forme de couperet aurait tout à fait pu être écrite, *mutatis mutandis*, dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle comme l'a montré Marie Le Masson Le Golft en 1778, ou encore dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, sous la plume d'un Joseph Morlent par exemple.

## 2. La culture havraise et l'écriture des histoires urbaines

### 2.1. Histoires urbaines et écrits du for privé

Le Groupe de Recherches sur le thème des *écrits du for privé* de la fin du Moyen Âge à 1914 oeuvrant dans le cadre du CNRS et piloté par les professeurs Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, définit son champ d'action en précisant que ceux-ci, dénommés aussi *égodocuments* regroupent

« les livres de raison, livres de famille, les diaires, les mémoires, les autobiographies, les journaux de toute nature (personnel ou intime, de voyage, de campagne, de prison...) et, d'une manière générale, tous les textes produits hors institution et témoignant d'une prise de parole personnelle d'un individu, sur lui-même, les siens, sa communauté. [...] Les annales ou chroniques urbaines [...] peuvent être également rapprochées de ce type d'écriture, mais bien étudiées par ailleurs, elles n'entrent pas dans notre champ d'observation »<sup>2213</sup>.

---

<sup>2211</sup> Pierre Michel Rouelle, et non *Rouelles*, était général et baron d'Empire.

<sup>2212</sup> Il s'agit bien sûr de Charles Alexandre Lesueur (1778-1846), fils de Jean-Baptiste Denis Lesueur.

<sup>2213</sup> Groupe de Recherches n°2649, ANR-CNRS. Voir son site Internet publié à cette adresse : <http://www.ecritsduforprive.fr/presentation.htm> (visite en déc. 2011, dernière mise à jour datée de 2009). Voir aussi à cet égard les actes du colloque de Limoges, en 2010, publiés sous la dir. de Michel CASSAN, *Écritures de familles, écritures de soi (France-Italie, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2010 (Coll. Histoire).

Le lien est donc bien établi scientifiquement entre les écrits du for privé et les annales ou chroniques urbaines « *qui peuvent présenter des points communs* ».

Ce rapprochement est également établi par Claire Dolan qui évoque un entremêlement fréquent de l'écriture du for privé et de l'écriture sur la ville dans laquelle les auteurs vivent et écrivent. C'est d'ailleurs là tout le sujet de la journée d'études qu'elle avait organisée en 2007 sur le thème : « *Écrire sur soi, écrire sur la ville, en France, entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>2214</sup> ». Un premier exemple fut exposé ce jour-là par l'historien québécois Mathieu Fraser avec le livre de raison du procureur Palarin à Toulouse au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2215</sup>. Plus significatifs furent les exemples analysés par François-Joseph Ruggiu pour le XVIII<sup>e</sup> siècle en comparant des auteurs du Mans, d'Abbeville, de Chartres et de Valence<sup>2216</sup>. Ces auteurs, explique-t-il, ont tous écrit dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; ils ont « *à des degrés divers, raconté l'histoire de leur ville, tout en développant l'histoire de leur famille ou en déroulant l'histoire de leur vie* ». Et François-Joseph Ruggiu d'ajouter que ces textes « *ont été considérés à ce titre par les érudits du XIX<sup>e</sup> siècle, qui les ont publiés, puis par les chercheurs du XX<sup>e</sup> siècle, comme des sources primaires importantes de l'histoire locale.* » Pour l'auteur, il existe des interactions étroites entre l'écriture pour soi et « *l'écriture du public et du collectif* ». Il importe par ailleurs de constater que les quatre auteurs choisis n'ont été publiés qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, un cas de figure que l'on retrouve abondamment au Havre. Enfin, la contribution de Pascal Bastien montre que si « *la littérature de témoignage et l'écriture du for privé constituent deux catégories distinctes de l'écriture des gens ordinaires du XVIII<sup>e</sup> siècle, [...] il est souvent difficile d'inscrire un document sous un genre particulier* », singulièrement en ce qui concerne « *les auteurs de journaux d'évènements* »<sup>2217</sup>.

D'où nous pouvons déduire par rapprochement que le fait que nombre d'écrits havrais relèvent à la fois du domaine du for privé et de la sphère publique n'est pas si exotique que cela, et qu'il n'est pas non plus extraordinaire que la plupart de ces textes n'aient pas été publiés du vivant de leurs auteurs. La situation havraise, en ce sens, ne semble pas si atypique qu'on s'y serait attendu.

---

<sup>2214</sup> Journée d'études organisée le 12 avril 2007 par l'Université Laval de Québec (Canada). Seuls les résumés des communications ont été publiés en ligne sur le site Internet du Groupe de Recherche sur les Pouvoirs et les Sociétés de l'Occident médiéval et moderne (GREPSOMM), Université Laval : <http://www.grepsomm.uqam.ca/activites.asp?type=colloque> .

<sup>2215</sup> Mathieu FRASER, « Le livre de raison du procureur Palarin, au XVI<sup>e</sup> siècle », Université Laval, Québec, GREPSOMM, même adresse.

<sup>2216</sup> François-Joseph RUGGIU, « Discours annalistiques, discours de soi : La ville dans les écrits du for privé français du XVIII<sup>e</sup> siècle ». Le professeur Ruggiu exerce à l'Université de Bordeaux III Montaigne.

<sup>2217</sup> Pascal BASTIEN, « Mes Loisirs, ou Écrire Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle : Le projet et les démarches de S.-P. Hardy (1753-1789) ». P. Bastien est membre du Département d'Histoire de l'Université Laval de Québec.

## 2.2. Historiographie des histoires urbaines

Concentrons-nous à présent sur les histoires urbaines dont l'historiographie a évolué significativement depuis la soutenance de notre Master 2 en 2004. D'une part, Myriam Yardéni a remis au goût du jour précisément en 2004 sa réflexion sur les rapports entre les histoires de villes, les histoires de provinces et l'identité française en l'intégrant à un ouvrage entièrement consacré à la problématique de la construction de l'identité nationale française. Onze ans après sa première publication, elle n'ôte strictement rien à ses thèses que nous évoquons largement par ailleurs<sup>2218</sup>.

Plus significatifs car directement en lien avec notre recherche sont les travaux en cours sur l'écriture de l'histoire des villes en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles menés par Clarisse Coulomb, maître de conférences en Histoire moderne à l'Université Grenoble II Pierre-Mendès-France. Notons au passage que cette dernière figure aussi parmi les membres du Groupe de recherches sur les écrits du for privé évoqué plus haut. À ce titre, Clarisse Coulomb a mené la publication d'un dossier complet faisant le point sur le thème « *Écrire l'histoire de la ville dans l'Europe moderne* »<sup>2219</sup>. C'est en outre elle qui a écrit la longue préface historiographique ainsi qu'un article sur lequel nous reviendrons. Les cinq autres contributions éclairent le sujet sur le plan européen, en Allemagne et en Angleterre principalement, ainsi qu'au plan français.

Dans son introduction<sup>2220</sup>, Clarisse Coulomb brosse tout d'abord à grands traits un tableau de l'histoire des histoires de villes, rappelant toute l'importance de ce genre littéraire durant l'Antiquité gréco-romaine puis au Moyen Âge. Revivifié par le mouvement des libertés communales au XII<sup>e</sup> siècle, il renaquit primitivement à Gênes pour s'étendre peu à peu à l'ensemble de la péninsule italienne au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. C'est à cette date qu'il atteignit les villes allemandes pour poursuivre jusqu'à Gand et Londres au siècle suivant puis se généraliser en Angleterre, en Espagne et en France au XVI<sup>e</sup> siècle. Un essor dû à deux facteurs principaux : l'urbanisation croissante de l'Europe, certes, mais aussi un fort regain de patriotisme citadin en réaction à la mise en place progressive d'États centralisés venant heurter les franchises communales. Le développement rapide de la culture de l'imprimé et de la politisation des élites

---

<sup>2218</sup> Myriam YARDÉNI, *Enquête sur l'identité de la « Nation France » : de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ-Vallon, 2004, chap. II paru sous le titre « Histoire de villes, histoires de provinces et la naissance d'une identité française au XVI<sup>e</sup> siècle », p. 22-42. Publié comme article sous ce même titre dans le *Journal des Savants*, janvier-juin 1993, p. 111-134.

<sup>2219</sup> Publié en revue *Histoire Urbaine*, n°28, août 2010. Cette revue est éditée par la Société Française d'Histoire Urbaine, Université de Marne-la-Vallée (Val-de-Marne).

<sup>2220</sup> Clarisse COULOMB, « Des villes de papier : Écrire l'histoire de la ville dans l'Europe moderne », in *op. cit.* p. 5-16. l'auteure nous apprend à la p. 9 (note n°38) **qu'elle « prépare un ouvrage exhaustif » sur la question de la conscience historique et de l'identité dans les histoires urbaines**. Cet ouvrage est toujours en préparation à l'heure où nous rédigeons ces lignes, en octobre 2012.

généralisa le phénomène à l'ensemble de l'Europe jusqu'aux plus petites villes dans les années 1800. Cependant, ajoute-t-elle, une grande partie des histoires urbaines n'a jamais fait l'objet de publication imprimée et « *dort dans les bibliothèques et archives* »<sup>2221</sup>. Bien qu'étant une ville neuve née précisément au début du XVI<sup>e</sup> siècle, voire même *a fortiori*, nous pouvons émettre une première remarque que Le Havre s'inscrit a priori pleinement dans ce mouvement culturel général.

L'auteure définit ensuite les trois axes historiographiques d'une histoire des histoires urbaines. Le premier axe est centré sur l'étude de l'histoire de la ville comme renouvellement de l'histoire sociale. Elle admet<sup>2222</sup> que « *le discours historique a été peu étudié dans le cadre de cette histoire des représentations urbaines* » en dépit des travaux de Philippe Guignet sur les villes du nord de la France et de ceux de Daniel Roche sur les académies provinciales d'où elle tire cette intéressante citation<sup>2223</sup> : « *Le poids de l'histoire locale dans les travaux académiques [de province] traduit un fort sentiment régionaliste jaloux de son originalité face à la prééminence parisienne.* » Et d'évoquer des histoires de villes écrites par les élites urbaines et preuves de la domination d'une classe sociale dans la société urbaine<sup>2224</sup>. Une vision corroborée par les travaux anglais menés notamment par Rosemary H. Sweet et publiés dans son étude qui porte sur l'ensemble des histoires de villes provinciales anglaises publiées entre 1700 et 1820 et sur laquelle nous reviendrons ultérieurement. Quoi qu'il en soit, force est de constater que ce travail n'a été fait que de façon très partielle en France. Secundo, il apparaît que l'écriture de l'histoire urbaine semble généralement plutôt le fait de la classe sociale urbaine dominante qui cherche ainsi à conforter son pouvoir dans la cité : aristocratie d'épée et de robe, cette dernière étant très investie dans la direction des affaires municipales, et clergé supérieur.

Le deuxième axe historiographique est « *l'urbanité comme perception propre de soi par les citadins* », autrement dit l'étude du lien entre mémoire personnelle, mémoire familiale, mémoire collective et mémoire urbaine. Pour l'exprimer encore autrement, l'étude des rapports entre mémoire, identité et écriture de l'histoire de la ville<sup>2225</sup>. Et de citer les travaux menés en Allemagne par l'école dite de Fribourg, par des médiévistes français sur l'Allemagne princière ou encore par un Allemand sur une histoire de Marseille datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Clarisse Coulomb observe cependant ce champ de recherche est encore largement en friche chez les modernistes français<sup>2226</sup>.

---

<sup>2221</sup> Clarisse COULOMB, *op. cit.*, p. 7.

<sup>2222</sup> *Ibidem*, p. 8.

<sup>2223</sup> *Ibidem*, p. 9, notes n°21 et 23.

<sup>2224</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>2225</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>2226</sup> *Ibidem*, p. 12.

Enfin, le troisième axe consiste en l'étude de ce phénomène historique sous l'angle de « *l'histoire intellectuelle et de la sociologie des savoirs* »<sup>2227</sup>. Une « *troisième voie [qui] place au centre l'objet-livre, son auteur et le public. [...] Les historiens du livre ont indiqué le poids de l'histoire dans les publications, et en particulier la fortune du genre des histoires locales au siècle des Lumières* »<sup>2228</sup>.

La contribution de Gregor Rohmann<sup>2229</sup> portant sur les chroniques urbaines et registres de famille dans les villes allemandes du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle montre que ceux-ci sont très majoritairement élaborés dans le cadre du conseil de ville ou de l'administration communale. En effet, il existe très tôt des récits officiels destinés à conserver la mémoire des événements au sein du conseil de ville afin de mieux gérer les affaires communales, récits opérés par des conseillers ou des greffiers de l'administration municipale appointés à cet effet. Mais certains des conseillers ou d'autres membres des élites urbaines se mirent aussi, dès le XV<sup>e</sup> siècle, à rédiger des mémoires historiques<sup>2230</sup> :

« Ces mémoires n'étaient en général pas destinés à un public extérieur, mais à l'usage de l'auteur et de ses descendants, qui en poursuivaient la rédaction. De nombreuses copies et continuations de chroniques laissent cependant subodorer des échanges au sein des couches dirigeantes de la ville. »

Un phénomène à première vue comparable à celui des *Antiquitez du Havre de Grace* de Jean Laignel à l'importante réserve près que, dans ce las havrais, tout s'est passé totalement en dehors des « *couches dirigeantes de la ville* » puisque l'échevin Michel Joseph II Dubocage de Bléville ignore tout en 1753 de ce qu'il copie et utilise à des fins privées. Le cas cité par G. Rohmann de véritables histoires officielles rédigées par des historiographes municipaux, n'existe aucunement au Havre. Certes la ville est beaucoup plus jeune puisque fondée dans les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, certes encore Joseph Morlent est allé, nous le savons, jusqu'à réclamer le titre d'historiographe de la ville en 1840, cependant, même en tenant compte de ces considérations, le cartulaire communal intitulé *Archives du Havre*, ouvert en 1587 et transformé en mémorial municipal au début du XIX<sup>e</sup> siècle ne peut en aucun cas être qualifié de chronique ou d'histoire officielle.

Revenons à la situation allemande. G. Rohmann met ensuite l'accent sur les interactions

---

<sup>2227</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>2228</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>2229</sup> Gregor ROHMANN, « Chroniques urbaines et registres de famille dans les villes allemandes du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle : Comparaison entre Augsbourg et Hambourg », in *op. cit.*, p. 17-44. Gregor Rohmann appartient à l'Université de Francfort-sur-le-Main.

<sup>2230</sup> *Ibidem*, p. 21.

entre chronique urbaine et culture familiale au sein des élites oligarchiques car, écrit-il<sup>2231</sup>, « *l'histoire du groupe de parenté a toujours été reliée à l'histoire de la ville, et inversement, celle-ci était toujours l'histoire des familles qui la dirigeaient.* » Il en est de même dans le cas de la proximité entre livre de famille et chronique urbaine : « *C'est le père de famille, le maître de maison, qui écrivait le livre de famille pour ses enfants et leurs descendants. Par son autorité, il était garant de l'histoire et, ainsi, de l'identité de sa famille*<sup>2232</sup>. » Le lien est donc à nouveau établi entre mémoire, histoire et identité, et ce d'autant plus que l'auteur précise bien que cette forme est commune à nombre de pays d'Europe occidentale et centrale à la même époque. « *En écrivant la mémoire commune dans le livre de famille, poursuit-il, [le père de famille] devenait le fondateur de sa maison* »<sup>2233</sup>. Le livre de famille gardait la mémoire des faits, des possessions, des successions, des fondations mémorielles, des alliances matrimoniales et liens de parenté pour conforter la position sociale et politique. Pour l'auteur, ce n'est donc aucunement une forme privée d'écriture puisque cette pratique renvoie à un positionnement dans la sphère publique avec des enjeux sociaux et politiques, et ajouterions-nous, économiques. Cette situation perdure jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et conduit logiquement à la même opération quant aux affaires municipales.

Et de poursuivre sur la question des histoires urbaines dont les premières à avoir été écrites pour être publiées et imprimées l'ont été dans le courant du XVI<sup>e</sup> voire au XVII<sup>e</sup> siècle, en citant notamment le cas de Hambourg en 1696. En revanche, et ce n'est pas indifférent pour notre problématique, ces histoires urbaines ne sont plus écrites par les élites natives de la cité mais par des savants originaires d'autres villes et indépendants des classes dirigeantes économiques et politiques, et ce jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2234</sup>. Une remarque de l'auteur mettant en exergue le caractère commerçant et maritime de Hambourg<sup>2235</sup> permet, toutes proportions gardées et avec toute la prudence qui sied dans ces circonstances, d'opérer une lointaine comparaison avec Le Havre. Prudence car les époques et les circonstances sont très différentes mais le rapprochement peut, *mutatis mutandis*, s'avérer utile :

« Contrairement aux villes d'Empire d'Allemagne du sud, comme Augsbourg, l'historiographie urbaine n'était donc pas ancrée à Hambourg parmi les classes dirigeantes économiques et politiques. Le Conseil municipal ne manifesta lui aussi qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, et seulement lors de conflits politiques précis, un intérêt plus net pour la fixation par écrit de la mémoire des faits. Comme Robert Stein l'a montré au sujet du Brabant, aux yeux des Hambourgeois, ce n'était pas leur ville qui formait leur horizon, mais le lien d'origine et la dynastie des seigneurs urbains, ou bien une vaste région

---

<sup>2231</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>2232</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>2233</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>2234</sup> *Ibidem*, p. 39.

<sup>2235</sup> *Ibidem*, p. 39-40.

englobant les territoires de la Mer du Nord et de la Baltique, voire de la Saxe. Car les marchands qui exerçaient un rôle culturel et politique dominant en ville se déplaçaient quotidiennement dans cette zone d'influence, au sein de réseaux multilatéraux qui allaient bien au-delà du microcosme de leur ville natale, tant sur le plan de la parenté, que sur celui des affaires et de la politique. Logiquement, il revenait plutôt à ceux qui étaient restés à la maison de prendre la plume [...]. »

L'absence d'histoire urbaine havraise durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle pourtant fertile en évènements de toutes sortes, et la composition d'une chronique au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles par des représentants des classes urbaines moyennes et sédentaires seraient-elles un lointain écho à une situation hambourgeoise somme toute pas si différente que cela (quoique sur une échelle sans commune mesure) ? La question mérite d'être posée sans que l'on puisse y répondre véritablement dans l'état actuel des sources. Et ce d'autant plus que G. Rohmann indique qu'il a encore pour projet de mener une « *observation plus fine de l'origine sociale et de la position des auteurs* »<sup>2236</sup>, un élément déterminant qui manque systématiquement dans les rares études sur le sujet et qui ne permet guère de comparaison à l'heure actuelle.

La contribution de Marie Perny est consacrée toute entière à une oeuvre singulière, les annales manuscrites de la ville de Toulouse rédigées de 1295 à 1787 pour et par les capitouls, autrement dit les échevins<sup>2237</sup>. L'auteure introduit son sujet par un intéressant point sur l'historiographie urbaine toulousaine, cité remontant comme chacun sait à une antiquité bien plus haute que la toute jeune ville que nous étudions. Une *Histoire tolosaine* fut en effet publiée en 1557 par un certain Antoine Noguier, historiographe officiel de la ville, sur une commande des capitouls<sup>2238</sup>. Dans l'argument présenté en préface, l'auteur de cette histoire de ville discourt sur le but de son ouvrage en établissant un rapport direct entre mémoire collective et gouvernement. Il conçoit ainsi son rôle d'historiographe de la ville de Toulouse : 1°. ériger les faits et gestes des magistrats municipaux en « *exempla* » ; 2°. faire revivre le passé de la ville pour que sa mémoire « *édifie les temps présents et futurs* ». Le rôle de la mémoire s'inscrit dans l'action politique<sup>2239</sup>.

Une situation radicalement différente de celle du Havre où Guillaume de Marceilles, exact contemporain de cet Antoine Noguier, certes représentait les intérêts juridiques du roi dans une ville royale mais n'a néanmoins jamais été magistrat de la ville<sup>2240</sup> et encore moins historiographe officiel. Le mot ne sera prononcé, nous l'avons vu, qu'en 1840 par Joseph Morlent sans être d'ailleurs pour autant suivi d'effet car il n'a jamais été entériné par le Conseil municipal.

---

<sup>2236</sup> *Ibidem*, p. 42.

<sup>2237</sup> Marie PERNY, « Les annales manuscrites de Toulouse : Une mémoire urbaine monumentale », in *op. cit.*, p. 45-64. L'auteure appartient à l'Université Paris VIII.

<sup>2238</sup> *Ibidem*, p. 45. Elle fut rééditée dès 1559.

<sup>2239</sup> *Ibidem*, p. 45.

<sup>2240</sup> Mais son père Jean de Marceilles le fut dans les années 1530 à 1550.

Cette *Histoire tolosaine* est la deuxième du genre puisqu'elle a succédé à une première oeuvre publiée en 1517 et rééditée en 1555. Elle sera suivie en 1623 d'une *Histoire des comtes de Toulouse* publiée par un parlementaire local, ainsi que des *Annales de la ville de Toulouse* écrites par un capitoul et publiées de 1687 à 1701 par un autre capitoul<sup>2241</sup>. Marie Perny présente ensuite le coeur de son sujet, à savoir l'existence par ailleurs des *Annales manuscrites de la ville de Toulouse* contenant 452 chroniques annuelles rédigées sans discontinuer de 1295 à 1787 pour et par les capitouls. Nous sommes là en présence, écrit-elle, d'un phénomène d'élaboration de la mémoire municipale en rapport avec le gouvernement de la ville ; un processus de construction de la mémoire et de l'identité communales dans une confrontation permanente avec l'ingérence grandissante du pouvoir central<sup>2242</sup>. Centrée sur la période du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, sa problématique se définit ainsi : la mémoire urbaine est comprise non pas « *comme un inventaire factuel de souvenirs figés contenus dans les histoires et chroniques* » mais « *comme une mémoire réflexive et consciente d'elle-même dont les stratégies de construction et les rapports qu'elle entretient avec l'identité de la ville sont à interroger* »<sup>2243</sup>. Et de poursuivre ainsi :

« Loin d'être le ressassement stérile de faits définitivement passés, la mémoire est au coeur de la vie de la ville et elle peut être considérée, sous ses différents aspects, comme un miroir tendu dans le reflet duquel la politique urbaine se contemple et s'élabore. »

L'historien Pierre Nora cité par l'auteure insiste sur « *cette dimension essentiellement politique de la mémoire* »<sup>2244</sup>. C'est, écrit encore l'auteure, « *un discours en action sur un passé qui donne de l'épaisseur au présent de la ville et à son avenir* »<sup>2245</sup> :

« Pour mieux définir la mémoire urbaine et comprendre les liens étroits qui l'unissent à l'identité de la ville, il faut nous pencher sur son contenu : quels sont les épisodes de l'histoire de la ville, passée ou présente, qui sont choisis pour être conservés, et quelle image de la ville montrent ces épisodes ainsi que le discours fabriqué sur eux ? D'autre part, il faut réfléchir au statut de cette mémoire : comment est-elle construite et dans quel but ?<sup>2246</sup> »

Des questions essentielles qu'il importe d'aborder dans ce cadre précis. Cette analyse comparée des discours, pour intéressante qu'elle soit, ne nous semble guère faisable dans notre

---

<sup>2241</sup> Marie PERNY, *op. cit.*, p. 45-46.

<sup>2242</sup> *Ibidem*, p. 46-47.

<sup>2243</sup> *Ibidem*, p. 47.

<sup>2244</sup> In *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, p. 16.

<sup>2245</sup> Marie PERNY, *op. cit.*, p. 47.

<sup>2246</sup> *Ibidem*, p. 47.

cas. L'auteure en effet concentre sa recherche sur une source unique bien identifiée, provenant d'un locuteur unique et officiel et le discours étudié est centré sur la période du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle dans une ville fort ancienne, chef-lieu de province et siège d'un antique pouvoir politique. Il en est à l'évidence tout autrement lorsque l'on a affaire à une multiplicité de sources, de genres et d'auteurs de toutes origines sur plus de trois siècles dans une jeune ville secondaire, éloignée de tout pouvoir politique et qui a précisément ce même âge. Cette situation singulière du Havre sera davantage soulignée par l'étude que voici portant sur Bourges.

La contribution d'Hilary J. Bernstein étudie en effet les modalités d'écriture et de publication de son *Histoire de Bourges* par Gaspard Thaumassière en 1689<sup>2247</sup>. Ce dernier est un avocat et échevin de la ville. Il écrit l'histoire de sa ville conjointement avec celle du Berry dont elle est la capitale, ce qui se pratique communément et tout à fait logiquement à l'époque pour les capitales provinciales comme le montrent par ailleurs les exemples connus de Rouen et de Caen. Ce ne peut être à l'évidence le cas du Havre. Et l'auteure de cette étude d'écrire :

« Dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les élites urbaines (avocats, officiers moyens, chanoines et religieux) avaient cherché à identifier les caractéristiques les plus importantes du passé civique ou provincial, et, ce faisant, à formuler une identité historique locale<sup>2248</sup> ».

Elle ajoute que ces historiens « *faisaient partie des corps municipaux, royaux ou ecclésiastiques* ». Ils embrassaient par conséquent les intérêts royaux. On le voit, Hilary Bernstein établit fermement à son tour le lien étroit qui existe entre l'écriture de l'histoire et l'identité historique collective locale, à la réserve importante près que les contours précis de l'identité urbaine en question ne sont guère plus définis à Bourges qu'à Toulouse. Nous ignorons tout en effet de la nature de cette identité, des éléments qui la composent et éventuellement de son évolution dans le temps et au gré des événements. Il est pour le moins difficile dans ces circonstances d'opérer la moindre comparaison avec l'objet de notre étude.

L'auteure étudie ensuite les réseaux sociaux qui permirent à cet historien d'accéder aux sources et aux documents. Force est à nouveau de constater que le profil de l'historien berruyer est fort éloigné de celui de son exact contemporain havrais Jean Laignel, marchand mercier fils d'un simple maître boulanger. Échevin, conseiller de l'archevêque et du chapitre de Bourges, capitale provinciale faut-il le rappeler, professeur agrégé de l'université, bailli du cloître de la

---

<sup>2247</sup> Hilary J. BERNSTEIN, « Réseaux savants et choix documentaires de l'histoire locale française : Écrire l'histoire de Bourges dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle », in *op. cit.*, p. 65-84. L'auteure appartient à l'Université de Californie.

<sup>2248</sup> *Ibidem*, p. 66.

cathédrale, d'un marquisat et d'une seigneurie secondaire et enfin avocat du roi, Thaumassière bénéficie en effet naturellement d'un réseau personnel et professionnel d'informateurs et de savants contributeurs susceptibles de coopérer activement à la composition et à la publication d'une histoire urbaine très informée, certes, mais aussi à notre sens potentiellement très contrôlée et fortement sélective selon les intérêts de son entourage. Il va de soi qu'une impression dans ces conditions s'impose tout naturellement, la vente étant quasi pré-existante contrairement au Havre où les choses devaient nécessairement être moins simples et surtout beaucoup plus risquées au moins sur le plan économique. Dans ce contexte, il apparaît en effet indispensable de procéder comme le fait Hilary Bernstein à une analyse fine du point de vue subjectif du produit final en fonction des événements relatés ou non tout en effectuant une comparaison avec ses propres réseaux d'informateurs. Cette analyse du discours de l'historien local, pour pertinente qu'elle soit, est autrement plus délicate à mener et à manier sur notre corpus havrais totalement atypique comme nous le soulignons déjà à propos de la contribution précédente. Néanmoins, il n'est pas inutile de constater primo une convergence des analyses historiques, et secundo une réelle différence quant au statut social de l'historien local et subséquemment quant au statut de sa parole. Le profil de l'historien de Bourges rejoint celui de Toulouse tout comme celui qui ressort des analyses générales relatives tant à la France qu'à l'Allemagne ou encore les Pays-Bas. Un constat, par conséquent, qui conforte nos premières impressions : le profil sociologique ou socio-professionnel de l'écrivain havrais issu généralement des classes moyennes inférieures urbaines semble, pour le moment et pour autant qu'on puisse en juger étant donné la faiblesse des données en la matière, plutôt atypique.

L'apport de l'historiographie anglaise sera-t-il décisif ? Travaillant depuis plus de quinze ans dans son pays sur ce domaine de l'écriture des histoires urbaines<sup>2249</sup>, Rosemary H. Sweet propose une synthèse portant sur les histoires des villes provinciales anglaises au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2250</sup> qui, explique-t-elle, ont longtemps été méprisées et rarement étudiées pour elles-mêmes :

---

<sup>2249</sup> Rosemary H. Sweet est titulaire d'une chaire d'Histoire urbaine à l'Université de Leicester, Grande-Bretagne. Elle a publié en 1997 un ouvrage sur ce thème intitulé *The Writing of Urban Histories in Eighteenth-Century England* [L'écriture des histoires urbaines dans l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle], Oxford, Clarendon Press, 1997. Dans un récent article publié en France, elle s'est également intéressée à l'analyse des changements d'attitude envers la conservation d'archives urbaines dans les villes anglaises au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, observant un mouvement vers une préservation plus systématique et une conscience plus nette de leur importance en tant que documents historiques. Voir Rosemary H. SWEET, « Borough Archives and the Preservation of the Past in Eighteenth-Century Towns [Les archives communales et la sauvegarde du passé dans les villes du XVIII<sup>e</sup> siècle] », in Jean-Philippe GENET et François-Joseph RUGGIU, éd., *Du papier à l'archive, du privé au public : France et îles Britanniques, deux mémoires*, actes du colloque franco-britannique de Londres et d'Oxford, 18-20 septembre 2004 organisé par le GDR 2136 (CNRS) France-îles Britanniques, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 129-148.

<sup>2250</sup> Rosemary H. SWEET, « The Private and Uninteresting history of a single Town ? Les histoires des villes provinciales dans l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle », in *op. cit.*, p. 84-103., trad. par Clarisse Coulomb.

« Prises ensemble, elles montrent à l'évidence la force de la conscience historique dans l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle et, en particulier, son importance dans la construction des identités locales et urbaines. Elles sont aussi un témoignage de la culture provinciale durant cette période. Elles donnent des aperçus importants sur les identités culturelles contrastées des villes et sur les usages par lesquels le passé était utilisé à la fois par la culture politique et par la fierté civique<sup>2251</sup> ».

À l'issue d'un travail portant sur l'ensemble des villes anglaises, le lien entre mémoire collective, histoire et identité urbaines est clairement énoncé. La pratique de l'écriture de l'histoire remonte à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle mais surtout au XVII<sup>e</sup> siècle. La conscience urbaine s'exprimait alors sous la forme de chroniques et de descriptions topographiques. R. H. Sweet attribue à l'urbanisation et au développement de la culture de l'imprimé l'essor qu'elle qualifie de spectaculaire des histoires de villes au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2252</sup>. Toute ville, quelle que soit son importance mais voulant prétendre à un certain rang, se devait de disposer d'une histoire imprimée : « *Le sens du passé était fondamental dans la formation de l'identité civique et revêtait une signification tant pour les habitants que pour les visiteurs* »<sup>2253</sup>. Y compris des villes neuves et commerçantes comme Birmingham, ou encore portuaires comme Liverpool. La publication d'un tel ouvrage était, ajoute-t-elle, « *un acte de fierté civique ou de mémoire commune* » mais elle servait aussi à promouvoir l'honneur et la réputation de la ville, sans compter les enjeux relatifs au maintien de ses droits et privilèges particuliers<sup>2254</sup>.

L'auteure relève l'existence de plusieurs genres<sup>2255</sup> : les *Antiquités*, histoire érudite et savante composée pour un public « *étroit et élitiste* » ; les *Chroniques*, événements collectés et listes de magistrats compilées annuellement ; les *Histoires*, élogieuses, valorisantes, attachées au passé et au présent, destinées à un public élargi, pour asseoir la réputation de la ville ; enfin, les *guides, manuels, tours* et autres itinéraires pourvus de notices historiques plus ou moins élaborées mais quasiment systématiques. Et de détailler ces quatre facettes de la conscience historique urbaine. Dans un premier temps, l'auteure établit un lien entre chroniques, archives et politiques urbaines. Les archives urbaines étaient pour lors composées principalement des listes de magistrats tant pour leur rôle d'aide-mémoire que parce qu'elles étaient « *une représentation tangible de la continuité et de la permanence de l'autorité du corps civique* »<sup>2256</sup>. On y trouve aussi les recueils de chartes (de droits et privilèges particuliers) et de donations. Tout cela forme la base des

---

<sup>2251</sup> *Ibidem*, p. 84.

<sup>2252</sup> *Ibidem*, p. 86.

<sup>2253</sup> *Ibidem*, p. 86.

<sup>2254</sup> *Ibidem*, p. 86.

<sup>2255</sup> *Ibidem*, p. 87.

<sup>2256</sup> *Ibidem*, p. 87.

archives urbaines constituées à partir du XVI<sup>e</sup> siècle dans la plupart des grandes villes anglaises de province. Ces chroniques liées aux archives se prolongent jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle dans de nombreuses villes. Elles sont rédigées par les élites urbaines et diffusées dans ces mêmes élites membres des municipalités<sup>2257</sup>, une situation, nous l'avons vu, sensiblement différente de celle du Havre à la même époque. Il arrive que des chroniques urbaines soient publiées, dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, par les chroniqueurs eux-mêmes qui exercent souvent la profession d'imprimeur<sup>2258</sup>. Enfin ces chroniques deviennent peu à peu des parties des histoires urbaines. Chroniques ou histoires, beaucoup d'entre elles furent composées dans un mouvement de résistance des pouvoirs urbains locaux à la volonté de contrôle du pouvoir central qui s'intensifie au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La plupart des chroniques urbaines, affirme l'auteure, sont soit sur l'initiative, soit activement soutenues par les municipalités, toujours « *un acte conscient de commémoration municipale* ». L'ouvrage articulait « *les traditions d'identité et de fierté civiques qui soutenaient la légitimité de l'administration municipale qui, dans les générations précédentes, avait été célébrée au travers du rituel civique et des cérémonies* ». Toutes choses qui tendent « *à renforcer la légitimité découlant d'un gouvernement doté de chartes, d'un droit normatif et d'ancienneté* »<sup>2259</sup>. Ce qui est vrai des chroniques ne l'est pas nécessairement des histoires urbaines du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles sont bien rédigées par et pour les élites urbaines mais elles peuvent s'avérer en opposition à la municipalité en place. Ceci étant, « *la plupart d'entre elles ne pouvaient se permettre d'être trop partisans, car les auteurs risquaient de s'aliéner des acheteurs potentiels* ».<sup>2260</sup> Enfin, ces derniers effectuent aussi un choix, une sélection dans l'exposé ou non de certains faits historiques<sup>2261</sup>, chose qui n'est somme toute guère surprenante surtout dans le cas d'histoires suscitées, facilitées ou autorisées. Dans le cas des Antiquités, le mouvement antiquaire semble avoir beaucoup influencé l'écriture des histoires urbaines au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les antiquaires ont étudié généralement leur propre ville, mûs, explique R. H. Sweet, « *par une curiosité d'érudits mais aussi par le patriotisme et la fierté civique* »<sup>2262</sup>. Alliant l'étude de l'histoire, des antiquités et des monuments, leurs textes sont souvent austères, difficiles à lire, compilant extraits de chartes et autres documents. C'est pourquoi leurs oeuvres furent largement tournées en ridicule ou brocardées pour leur pédanterie et leur chauvinisme<sup>2263</sup>. Le discrédit jeté sur ce genre ajouté à la nécessité qui se faisait jour de rendre ces connaissances accessibles au plus grand nombre de citoyens ainsi qu'aux visiteurs

---

<sup>2257</sup> *Ibidem*, p. 88. R. H. Sweet cite les exemples notables des villes de Great Yarmouth, Ipswich, Bristol, York...

<sup>2258</sup> *Ibidem*, p. 89. R. H. Sweet cite les exemples notables des villes de Norwich et Exeter...

<sup>2259</sup> *Ibidem*, p. 92.

<sup>2260</sup> *Ibidem*, p. 92.

<sup>2261</sup> *Ibidem*, p. 93.

<sup>2262</sup> *Ibidem*, p. 94.

<sup>2263</sup> *Ibidem*, p. 98.

étrangers<sup>2264</sup> firent apparaître de nouvelles histoires urbaines dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sommaires au début, plus complets par la suite, ces ouvrages se composent d'un aperçu historique, topographique et d'un état présent de la localité, notamment en termes d'économie locale. En Angleterre, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'éloge de la cité et de sa place dans la nation passe nécessairement par l'éloge de ses capacités commerciales et industrielles. Une façon de voir qui semble tout à fait comparable avec les histoires du Havre de la même époque, premières d'ailleurs à avoir été publiées, de l'échevin et négociant Dubocage de Bléville (en 1753) et de l'abbé érudit Pleuvry (en 1765, 1769 puis 1796) qui n'hésitent pas à présenter et commenter des statistiques du commerce maritime havrais immédiatement contemporain. Et « *la richesse générée par le commerce et les manufactures procurait des ressources financières pour le patronage des arts et de la littérature* », et par conséquent à polir les moeurs des citoyens<sup>2265</sup>.

Sa conclusion n'est pas sans intérêt pour notre problématique :

« Ces histoires sont les preuves que, dans une période durant laquelle les différences locales furent érodées par des communications plus rapides et par l'essor de la culture imprimée, l'identité locale, bâtie sur un sens du passé partagé, était encore un élément puissant dans l'identité collective des classes éduquées de la société urbaine »<sup>2266</sup>.

L'absence de prosopographie des auteurs met cependant un sérieux bémol à l'intérêt de cette contribution, prosopographie qui eût permis d'esquisser des comparaisons avec un corpus d'auteurs havrais apparemment atypique et marginal dans la France des Lumières et de la République des Lettres mais qui eût pu partager un certain nombre de pratiques culturelles avec ses homologues anglais, singulièrement des villes portuaires et commerçantes. L'autre silence dont nous ne savons s'il est dû à une absence totale ou au désintérêt du chercheur, concerne le genre des biographies locales, ce genre fort prisé et pratiqué tant en France en général qu'au Havre en particulier à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et jusque dans la première moitié du XIX<sup>e</sup>.

La contribution d'Anne Béroujon porte sur la fixation de la mémoire de l'exercice du pouvoir urbain sur les monuments et édifices de la ville par le truchement de l'élaboration du programme épigraphique des consuls de Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2267</sup>. Bien que passablement en marge de notre champ de recherche, il n'est néanmoins pas inintéressant de remarquer au passage que la municipalité ou consulat de la ville de Lyon a soutenu et financé généreusement entre 1643 et

<sup>2264</sup> En raison de l'essor des transports et du tourisme intérieur.

<sup>2265</sup> Rosemary H. SWEET, *op. cit.*, p. 101.

<sup>2266</sup> *Ibidem*, p. 103.

<sup>2267</sup> Anne BÉROUJON, « Les marbres le diront à la postérité : Claude-François Ménestrier et l'écriture du pouvoir au XVII<sup>e</sup> siècle », in *op. cit.*, p. 105-122. L'auteure appartient à l'Université Pierre-Mendès-France Grenoble II.

1669 pas moins de onze projets d'histoires de la ville dont huit émanaient de jésuites<sup>2268</sup>. Tous ces projets n'ont pas vu le jour mais la démarche politique des consuls lyonnais se situe dans un contexte certain de repli des franchises communales face aux assauts répétés de l'absolutisme royal. La volonté de passer une mémoire communale et consulaire à la postérité s'impose d'autant mieux qu'elle se double d'un programme épigraphique de grande ampleur.

La dernière contribution est signée à nouveau par Clarisse Coulomb<sup>2269</sup> et porte sur l'étude comparée de ce qu'elle nomme les « *para-textes* », à savoir les textes des auteurs et préfaciers à propos des textes eux-mêmes, en affirmant que pour ce faire « *les histoires des villes constituent un beau corpus* »<sup>2270</sup>. Et d'en préciser les deux raisons :

« 1° parce qu'il s'agit d'une littérature secondaire, sans chef d'oeuvre, mais appréciée tout au long de la période, et qui concerne toutes les villes de France, même les plus petites [...] ; 2° parce que leur succès grandissant a entraîné des rééditions, des abrégés et autres réemplois, mais présentés de manière fort différente en fonction des époques »<sup>2271</sup>.

La forme de présentation des histoires urbaines se modifie entre le XVII<sup>e</sup> siècle et la Révolution. En effet, note Clarisse Coulomb, l'écriture de l'histoire passe de l'état de « *chronique du temps présent, ou du passé proche, basée sur des témoignages* » à celui de « *science du passé, fondée sur l'étude des sources. Elle est aussi passée du domaine des belles-lettres au rang de science, la recherche du beau style cédant la place à celle des monuments* »<sup>2272</sup>. Une évolution dans laquelle le *De re diplomatica* de Dom Mabillon publié en 1681 a joué un rôle considérable<sup>2273</sup>. Et Clarisse Coulomb d'exposer sa problématique qui rejoint son projet d'ouvrage<sup>2274</sup> :

« L'historien, placé entre le pouvoir, ne serait-ce que pour avoir accès aux sources, et le public, pour financer des éditions coûteuses, offre un observatoire privilégié pour saisir la situation de l'homme de lettres dans l'espace public, entre dépendance et autonomie. L'historien de la ville n'est-il qu'un historiographe civique, dont la plume est au service des autorités urbaines dans la défense des privilèges attaqués par le pouvoir royal, ou bien le rédacteur singulier d'une oeuvre littéraire ? »

---

<sup>2268</sup> *Ibidem*, p. 108.

<sup>2269</sup> Clarisse COULOMB, « L'historien de la ville et l'espace public », in *op. cit.*, p. 123-145.

<sup>2270</sup> *Ibidem*, p. 125. Son étude est basée sur les histoires de la ville de Rouen publiées respectivement par F. Farin en 1668 et N. Servin en 1775.

<sup>2271</sup> *Ibidem*, p. 125-126.

<sup>2272</sup> *Ibidem*, p. 126.

<sup>2273</sup> Jean Mabillon (1632-1707), bénédictin et érudit inventeur de la diplomatique, science annexe de l'histoire consistant en la critique interne et externe des chartes et diplômes médiévaux, et promoteur du recours aux archives originales pour établir les faits historiques. Son ouvrage cité, *De la diplomatique* en français, fut fondateur à cet égard.

<sup>2274</sup> Clarisse COULOMB, *op. cit.*, p. 126, note n°15 : « *Cet article s'insère dans l'étude, actuellement en cours, de l'ensemble des histoires de villes françaises, manuscrites ou publiées, de 1610 à 1820* ».

C'est donc bien davantage à une histoire du monde culturel urbain provincial des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles à travers le prisme des histoires urbaines que se livre Clarisse Coulomb plutôt qu'à une étude fine des mécanismes de la construction des identités urbaines locales par le truchement des histoires de villes mais aussi des chroniques, témoignages et autres genres comme nous tentons de le réaliser pour Le Havre. Deux champs de recherche voisins, contigus, complémentaires mais bien distincts. C'est ainsi que l'étude présentée dans cet article porte sur un ensemble de 106 histoires urbaines publiées, sachant que le corpus global de son projet d'ouvrage porte sur l'ensemble, non quantifié, des histoires de villes manuscrites ou publiées de 1610 à 1820. Nous n'ignorons pas, pour avoir réalisé ce travail de repérage et d'identification des sources uniquement au Havre, que le corpus publié ne représente dans ce cas précis qu'un dixième de l'ensemble et qu'un recensement qui se voudrait exhaustif à l'échelle nationale nécessiterait la mobilisation de nombreux collaborateurs pour un maillage efficace de tout le territoire.

L'étude des « *para-textes* » revêt selon Clarisse Coulomb trois aspects différents : la présentation de l'auteur, la justification de la publication et la désignation du destinataire, aspects variant selon les trois périodes qu'elle a identifiées, l'âge classique (1610-1679), les pré-Lumières (1680-1749) et enfin les Lumières (1750-1792)<sup>2275</sup>. Il va de soi que ces aspects intéressent notre propos, ne serait-ce que pour positionner la situation culturelle havraise sur une échelle nationale. Concernant l'âge classique, Clarisse Coulomb note que le recours à l'anonymat est une pratique plutôt rare ; que les auteurs appartiennent « *à un corps respectable, clergé et justice principalement, mais aussi bourgeoisie des talents*<sup>2276</sup> » ; que l'historien est généralement soucieux de légitimer son oeuvre, notamment en insistant « *sur sa naissance dans la cité ou du moins sa longue résidence et ses attaches familiales*<sup>2277</sup> » ; enfin qu'il n'est qu'un amateur se consacrant à l'étude dans ses heures perdues. La plupart des textes est dédiée à des patrons : maires, autorités urbaines, pouvoir royal, grande maison noble. De plus, la dédicace est l'indice d'un lien financier, « *principalement par le biais du paiement de l'épître dédicatoire*<sup>2278</sup> ». À partir des années 1680, la proportion d'ouvrages anonymes s'accroît spectaculairement pour atteindre près de la moitié des histoires urbaines publiées. En revanche, le nombre de dédicaces diminue sensiblement. Les auteurs affirment toujours leur appartenance à un corps respectable mais l'on observe une proportion écrasante d'ecclésiastiques.

---

<sup>2275</sup> *Ibidem*, p. 127.

<sup>2276</sup> *Ibidem*, p. 127.

<sup>2277</sup> *Ibidem*, p. 128.

<sup>2278</sup> *Ibidem*, p. 129. Nous n'avons jamais, pour notre part, trouvé d'indices probants allant en ce sens dans les archives publiques et privées havraises.

Ceci étant, une remarque s'impose ici. Pour des raisons largement connues par ailleurs, cette évolution vers une présence massive d'ecclésiastiques dans les milieux culturels, littéraires et scientifiques au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est guère surprenante mais l'analyse mériterait d'être affinée par le biais d'une prosopographie des auteurs. Qu'y a-t-il de commun en effet entre le clergé havrais qui prend la plume, généralement roturier, souvent de peu de fortune<sup>2279</sup>, parfois issu de la misère du Tiers-État<sup>2280</sup>, et le haut clergé issu de l'aristocratie ou frayant avec elle et les élites provinciales dans les milieux de pouvoir, résidant dans les palais épiscopaux, archiépiscopaux voire à la cour ? Force est de constater que dans une ville de troisième ordre comme Le Havre, dépourvue d'institutions parlementaires, d'université, d'académie, d'évêché ou d'archevêché, de grand monastère, l'absence d'élite culturelle au sens classique du terme n'a guère empêché l'écllosion d'une littérature mémorielle et historique. L'auteur, nous dit-on, est plus « *professionnel* » et se réclame de réseaux d'érudits. L'absence de « *professionnel* » et la faiblesse apparente de l'érudition havraise n'ont pas empêché les Laignel, Laignel de L'Ormerie, Le Véziel, Gasquerel et Biot de travailler en réseau et quasiment dans une sorte d'atelier d'écriture de l'histoire dans les années 1690 à 1738.

Durant les Lumières, « *moins d'un quart des histoires est publié sous le régime de l'anonymat* » ; une proportion à peu près équivalente d'auteurs se proclame académicien et l'on constate « *l'irruption sur la scène éditoriale de nouveaux groupes : les militaires, les professeurs et les femmes* »<sup>2281</sup>. Notons pour ce qui concerne Le Havre que Michel Joseph II Dubocage de Bléville se proclame en effet en 1753 plus volontiers membre de l'Académie de Rouen qu'ancien échevin ou négociant. Quant à Marie Le Masson Le Golf, seule et unique femme du corpus des passeurs de la mémoire havraise, elle est tout à la fois professeure et membre de nombreuses académies françaises et étrangères, ce qu'elle met volontiers en avant non par vanité mais pour avancer les preuves de la large reconnaissance de son crédit scientifique, chose ô combien nécessaire dans son siècle compte tenu de son sexe. Son père Jean Le Masson, comme nombre de navigateurs, était un officier de la marine royale de même que Jacques Augustin Gaillard. Seul Jean-Baptiste Le Tellier a effectivement fait carrière dans l'infanterie royale avant de devenir maire d'Harfleur.

Concernant les « *discours de publication* », le plus intéressant pour notre propos, l'enquête menée par Clarisse Coulomb montre à quel point, dès l'âge classique et jusqu'à la Révolution, les historiographes se sont donné pour mission d'exalter leur ville : « *La fierté identitaire de la ville est fondée sur l'originalité de son histoire : ses origines mythiques, ses grands hommes et son service à la*

---

<sup>2279</sup> Nous pensons aux abbés Anfray et Dicquemare...

<sup>2280</sup> L'abbé Pleuvry et l'intellectuel détroqué Jérôme Balthazar Levée en sont de parfaits exemples ainsi que l'abbé Porée...

<sup>2281</sup> Clarisse COULOMB, *op. cit.*, p. 131.

*gloire de Dieu et du roi qui ont valu à la ville des franchises et libertés* »<sup>2282</sup>. Dans un climat de compétition générale entre les cités, il s'agit de faire valoir sa petite patrie en rivalisant de signes d'allégeance envoyés au roi. C'est ainsi que pendant les Lumières, les histoires urbaines françaises s'écrivent en proclamant la quête de la vérité, l'utilité publique, le recours aux sources vraies que sont les archives et surtout la glorification royale, non d'ailleurs sans arrière-pensées politiques impulsées par les autorités urbaines<sup>2283</sup>.

L'absence d'analyse des textes eux-mêmes, que Clarisse Coulomb se promet d'effectuer à l'avenir<sup>2284</sup>, ne permet malheureusement pas de réaliser une première et rapide comparaison avec les éléments livrés par R. H. Sweet sur l'Angleterre ou par G. Rohmann sur l'Allemagne, en particulier pour ce qui concerne les cités commerçantes et maritimes de ces deux pays. Cela nous eût permis de mieux positionner l'écriture havraise au sein d'un phénomène culturel étendu à l'Europe mais nul doute que cette direction de recherche progressera sous la houlette de cette équipe dynamique dans les prochaines années. Par ailleurs, la caractérisation sociologique des auteurs a somme toute été fort peu étudiée, en tout cas dans le détail et sous la forme plus probante d'une prosopographie, sans compter que l'accent mis en général sur les histoires urbaines publiées, une très faible partie, nous le savons, des textes rédigés, laisse dans l'ombre l'immense masse de textes et d'auteurs qui ont fait oeuvre d'histoire ou de passage de la mémoire locale sans pour autant avoir pu, su ou voulu bénéficier des réseaux, appuis et moyens permettant seuls d'avoir accès à l'impression et à la diffusion. D'où, nous semble-t-il, une probable déformation du regard sur le rapport à l'autorité, d'une part, et de l'autre l'oubli de la plus grande partie du corpus des auteurs et des textes.

### **2.3. Position du Havre dans le mouvement culturel général de l'écriture des histoires urbaines**

Quoi qu'il en soit, nous avons tiré profit de ces passionnantes études qui, dans le cas de la France, nous ont livré un échantillon suffisamment large d'histoires urbaines rédigées et imprimées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pour pouvoir esquisser un tableau chronologique comparatif à l'échelle du pays et y insérer la production normande ainsi que la production havraise. En dépit des limites énoncées plus avant, cette frise chronologique, qui ne prétend aucunement à l'exhaustivité, permet de positionner Le Havre dans le contexte régional et national.

---

<sup>2282</sup> *Ibidem*, p. 134.

<sup>2283</sup> *Ibidem*, p. 134-137.

<sup>2284</sup> *Ibidem*, p. 145.

En effet, s'il n'est guère possible de déterminer aujourd'hui si Le Havre présente un profil culturel conforme à l'évolution générale ou des caractères atypiques malgré la présence de quelques indices convergents, ce tableau devrait au moins permettre de répondre à la question de la chronologie. Cette ville neuve née au début de la Renaissance française, d'importance moyenne sur les plans politique et démographique, hautement stratégique sur les plans géopolitique et économique, cette ville dont la réputation d'inculture a collé à la peau tel le fameux sparadrap du capitaine Haddock tout au long de l'époque moderne et même jusqu'en plein XIX<sup>e</sup> siècle, voire au XX<sup>e</sup>, cette ville donc est-elle en phase ou en décalage dans ce mouvement général d'écriture des histoires urbaines ?

Pour construire ce tableau chronologique comparatif qui porte sur une longue période courant de l'an 1500 aux années 1850-1860<sup>2285</sup>, nous nous sommes appuyé bien entendu sur les travaux déjà évoqués de Clarisse Coulomb pour son étude d'ensemble sur la période 1610-1792, sur ceux de Marie Perny pour Toulouse, d'Hilary J. Bernstein pour Bourges et d'Anne Bérouton pour Lyon, auxquels nous avons ajouté les études antérieures de François-Joseph Ruggiu pour les villes du Mans, d'Abbeville, de Chartres et de Valence, de Pascal Bastien pour Paris, de Claire Dolan et Myriam Yardéni<sup>2286</sup>, ainsi que sur les données que nous avons recueillies sur Paris et Pontoise dans l'enquête menée sur Noël Taillepied et Gilles Corrozet. Concernant la Normandie, il convient bien sûr de citer la thèse incontournable de François Guillet<sup>2287</sup> qui évoque Rouen, Caen, Dieppe, Le Havre<sup>2288</sup>, Alençon, Falaise, Argentan et Laigle, ainsi que nos propres recherches sur Argentan menées sur les indications de Monique Watté. Les données concernant Le Havre et Harfleur proviennent naturellement de nos propres recherches.

Que peut-on en dire ? Ce tableau situe sur une frise chronologique les 107 histoires urbaines ainsi recensées en excluant pour notre part les autres récits, témoignages, mélanges, ou journaux divers susceptibles néanmoins d'avoir passé la mémoire havraise. Une précision s'impose d'emblée : l'absence totale de données nationales postérieures à la Révolution s'explique tout simplement parce qu'elles n'existent pas encore et qu'elles sont en cours de collecte par Clarisse Coulomb dont l'étude générale portera jusqu'à 1820.

107 histoires urbaines, donc, pour 48 villes françaises dont 19 villes normandes et 29 villes hors de Normandie. Cette distorsion de l'échantillon est vraisemblablement due à la précocité de l'écriture des histoires locales dans cette province comme l'a justement relevé François Guillet dans ses travaux. Parmi les 29 autres villes de France, Paris, bien sûr, et beaucoup de capitales

---

<sup>2285</sup> Voir ce tableau en annexe.

<sup>2286</sup> Tous ces auteurs sont largement cités dans cette partie et se retrouvent en bibliographie.

<sup>2287</sup> François GUILLET, *Naissance de la Normandie : Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, Caen, Annales de Normandie, 2000, p. 186 et suivantes.

<sup>2288</sup> Pour le seul texte de Pleuvry cependant...

provinciales de l'Ancien Régime comme Toulouse, Bordeaux, Lyon, Marseille, Amiens, Montpellier, Clermont-Ferrand, Bourges, Orléans, Rennes, Lille, auxquelles il convient d'ajouter les métropoles normandes de Rouen et de Caen ; beaucoup d'autres cités importantes comme Chartres, Arles, Nîmes, La Rochelle, Aix-en-Provence, Chalon-sur-Saône, Villefranche, Abbeville, Calais et les normandes Pontoise<sup>2289</sup>, Alençon, Argentan<sup>2290</sup>, Dieppe et Cherbourg. Nous avons cru utile de signaler par la couleur bleue les cités maritimes portuaires susceptibles d'être comparées au Havre par leur situation géographique et socio-économique similaire.

Pour la précocité, Le Havre se place en neuvième position, juste derrière de grandes métropoles comme Toulouse dès 1515-1517 – étrange coïncidence, 1517 est aussi la date de fondation du Havre - , Paris successivement en 1532 (non publiée), 1550, 1561 et 1586, Lyon en 1573, Bordeaux en 1574 ou encore la prestigieuse ville de Nîmes, au moins sur le plan des antiquités, en 1560. Les deux capitales normandes ne précèdent Le Havre que de quelques années puisque deux histoires de Rouen sont publiées coup sur coup en 1587 et 1589 et qu'une histoire de Caen paraît en 1588, mais c'est Pontoise, capitale de second ordre, qui les précède toutes dès 1587. Certes les *Mémoires de la fondation et origines de la ville du Havre de Grace* de Guillaume de Marceilles n'ont pas été publiés avant 1847 mais nous avons montré que tout indique que seuls les décès subits et successifs de l'auteur et de son protecteur le gouverneur Brancas de Villars, respectivement en 1594 et 1595, ont empêché une impression dès 1594 car le projet en était selon toute apparence bien avancé et plus que probable. Nous avons montré aussi que ce sont bel et bien les exemples donnés par les histoires de Rouen et de Caen, et indirectement de Pontoise, qui ont poussé Guillaume de Marceilles à écrire celle du jeune Havre de Grace encore dans son premier siècle<sup>2291</sup>.

L'on observe par ailleurs que les villes françaises qui ont construit leur mémoire et leur histoire sont davantage terriennes que maritimes, et que parmi les ports de mer, Le Havre se situe chronologiquement en deuxième position, juste après Bordeaux en 1574 mais bien avant Marseille (1615, 1696, etc), La Rochelle (1630, juste après le Grand Siègle), Harfleur (1675), Rochefort (1733), Calais (1766), Cherbourg (1760) ou Dieppe (1785).

---

<sup>2289</sup> Une mention spéciale pour Pontoise, capitale du Vexin français, qui fit partie du gouvernement de Normandie durant la période moderne. Voir partie consacrée à Guillaume de Marceilles.

<sup>2290</sup> Sur les indications de Monique Watté que nous remercions vivement pour cela. Un certain Charles HÉREMBERT DU PATY (1604 ou 1605 – 1695), avocat et docteur ès lois, composa vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle un poème en latin intitulé *Descriptions curieuses et Anecdotes historiques sur la ville d'Argentan* dont la tradition semble s'être perpétuée jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle sous la forme de déclamations scolaires. Cette information est confirmée par Victor des DIGUÈRES in « Rapport annuel sur les travaux de la Société », dans le *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, tome 3, 1884, p. 47 ; et par Louis Joseph CHRÉTIEN dans ses *Essais historiques sur les Antiquités d'Argentan*, Falaise, 1834. Nous sommes néanmoins réservé sur son caractère d'histoire urbaine.

<sup>2291</sup> Voir partie consacrée à Guillaume de Marceilles.

Hormis quelques récits, témoignages, journaux personnels et livres de famille<sup>2292</sup>, force est de constater que Le Havre est totalement absent du XVII<sup>e</sup> siècle, un siècle pendant lequel s'épanouissent cependant nombre d'histoires urbaines françaises. En revanche, le relais est repris dès le tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles avec l'atelier d'écriture des *Antiquitez du Havre de Grace* et Le Havre restera dorénavant très présent dans le domaine de l'écriture historique jusques et y compris pendant la Révolution. Enfin, nous remarquons que si de fait Le Havre ne dispose de véritable histoire urbaine publiée qu'à compter de 1753 avec Dubocage de Bléville et surtout de 1765 avec le texte de l'abbé Pleuvry, de beaucoup le plus abouti, la chose n'est finalement pas si tardive puisque c'est dans ces deux décennies que des villes comme La Rochelle, Amiens, Calais, Lille ou encore Cherbourg publièrent leur première histoire urbaine. Ajoutons que nos travaux ont démontré que l'histoire du Havre de Pleuvry était achevée et prête à la publication dès 1737 et que seuls l'extrême jeunesse de son auteur, son dénuement, son manque de protecteur et de réseau personnel ainsi que la rivalité de l'échevin Dubocage de Bléville le contraignirent à attendre presque trente années pour réaliser son projet<sup>2293</sup>. Enfin, et sauf erreur de notre part, l'histoire de Rennes composée en 1724 est restée quant à elle à l'état de manuscrit au moins jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Un état manuscrit qui à Rennes comme au Havre n'a guère mis obstacle à sa publication dans la cité puisqu'il est avéré que ce texte a largement circulé pendant des lustres sous la forme de nombreuses copies. C'est aussi le cas bien précis des *Antiquitez du Havre de Grace* achevées en 1711 et qui furent amplement copiées, diffusées puis continuées et augmentées dès l'année 1712 et ce jusqu'en 1821.

Il appert par conséquent à la lumière de ce tableau et de cette mise en perspective sur les plans provincial et national qu'en dépit d'une réputation d'inculture et d'incapacité à se livrer à l'étude et aux belles-lettres solidement établie dans les cercles bien pensants des élites culturelles du pays, la cité havraise, quoique ville neuve toute entière tournée vers la guerre, l'exploration et le commerce sur mer, n'a aucunement à rougir ni devant les capitales provinciales normandes que sont Caen et surtout Rouen, ni devant la plupart des capitales provinciales et métropoles françaises. Quant aux autres anciennes cités normandes comme Alençon, Argentan, Dieppe, Falaise, Laigle, Bayeux et même Harfleur, elles lui seront toutes postérieures. Il ressort de tout ceci que non seulement Le Havre paraît se distinguer par les caractéristiques sociologiques très particulières des écrivains ainsi que par les liens très distendus qu'ils entretenaient avec les autorités urbaines, mais en outre que cette ville neuve, instruite par les exemples réussis de Rouen et de Caen et par le modèle désastreux de son aïeule Harfleur, a souhaité très précocément

---

<sup>2292</sup> Nous pensons aux Désert / Mennessier (1617-1702), Bailleul (1665-1685), à Nicolas II Dubocage (1690-1694) ainsi qu'à Jean-Baptiste de Clieu (1692-1701) ou encore Guillaume Morel (1647-1692).

<sup>2293</sup> Voir partie consacrée à l'abbé Jacques Olivier Pleuvry (1717-1788).

sauvegarder sa mémoire et écrire sa jeune histoire. Et cela, Le Havre le doit à un procureur du roi probablement né lui-même avec cette ville neuve du XVI<sup>e</sup> siècle, pur produit de l'urbanisme de la Renaissance.

### 3. Genre biographique et cultures havraises

#### 3.1. Quelques chiffres sur le genre particulier de la biographie

Deux tableaux statistiques portant sur les biographies de personnalités havraises qui figurent dans le corpus de sources primaires. L'exercice de la biographie est un des genres auxquels ont recouru les passeurs de la mémoire havraise du milieu du XVIII<sup>e</sup> au premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Il nous a paru intéressant de mesurer le nombre de personnalités qui firent l'objet de biographies de même que leur fréquence, le nombre de notices réalisées, leur répartition par auteurs et par sources, et enfin leur répartition par thèmes, le tout visant à caractériser les grandes tendances de ce genre au Havre à l'époque considérée et à prendre la mesure de la contribution de ce genre au rapport mémoire / identité au Havre.

#### Sources primaires exploitées dans les tableaux :

- **Jacques Olivier PLEUVRY** : *Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre de Grace*, publiée en 1765, 1769 et 1796.
- **Marie LE MASSON LE GOLFT** : *Coup d'oeil sur l'état ancien et présent du Havre, 1778* (5<sup>e</sup> Entretien, p. 185-242).
- **Charles Pierre PORÉE** : *Personnes distinguées en divers genres parmi les habitants du Havre dont la mémoire doit être précieuse à leurs citoyens*, en 1792-1797.
- **Guillaume ANFRAY** : *Galerie havraise ou Feuilles civiques*, en 1792-1802.
- **Jean-Baptiste Denis LESUEUR** : 5 fiches biographiques que Jean-Baptiste Denis Lesueur projetait d'insérer dans une Histoire du Havre elle-même intégrée dans son *Essai sur les rives maritimes de la cy-devant Province de Normandie* jamais publié (1811-1813).
- **Jacques Augustin GAILLARD** : 23 fiches biographiques composées vers 1812 pour les publier dans la *Biographie universelle* de Michaud auxquelles il faut ajouter la *Liste des biographies écrites par Jacques Augustin Gaillard* (au plus tard

1824), copiée par Alexandre Eyriès en 1854 sur le document original et intégrée dans une notice biographique sur l'auteur.

- **Jérôme Balthazar LEVÉE** : 1<sup>ère</sup> édition de la *Biographie ou Galerie historique des Hommes célèbres du Havre* de Levée, publiée en 1823 et suivie en 1828 d'une 2<sup>ème</sup> édition revue et augmentée.
- **Joseph MORLENT** : *Le Havre ancien et moderne et ses environs : Description statistique de son port ; [...] ; Biographie de ses hommes célèbres [...]*, publié en 1825 (chap. XXX).
- **Augustin Prosper LEGROS** : *Description du Havre ou Recherches morales et politiques sur les habitants, le port et les principaux établissements de cette ville, avec une Notice sur les personnages célèbres qui y sont nés*, publiée en 1825.
- **ARCHIVES T.2** : Mémorial municipal intitulé *Archives du Havre* comprenant trois registres initiés par le maire Sery et continués par ses successeurs Bégouen-Demeaux, Delaroche et Le Maître en ayant recours à la plume de J. Morlent ; le tome 2 comprend des *Biographies havraises* et est daté de 1843-1845.

.../...

**TABLEAU 1 : Nombre de personnalités havraises biographiées et de notices biographiques, réparti par auteurs.**

**Nota** : Les passeurs de la mémoire havraise sujets eux-mêmes à des biographies figurent sur un fonds grisé. Les patronymes donnés en 1822 par Sery et le conseil municipal aux nouvelles rues du Havre figurent en bleu.

| PERSONNALITÉS<br>ET<br>QUALITÉS  | PLEUVRY   | LE MASSON<br>LE GOLFT | PORÉE     | ANFRAY    | LESUEUR   | GAILLARD  | LEVÉE     | MORLENT | LEGROS | ARCHIVES<br>T.2 |
|--|-----------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------|--------|-----------------|
|  | 1765-1796 | 1778                  | 1792-1797 | 1792-1802 | 1812-1816 | 1812-1824 | 1823-1828 | 1825    | 1825   | 1843-1845       |
| Jacques François<br>Arsène ANCELOT<br>Poète  |           |                       |           |           |           | X         | X         | X       | X      |                 |
| Guillaume ANFRAY<br>Abbé, naturaliste  |           |                       |           |           | X         | X         | X         |         | X      |                 |
| Jean-Baptiste Nicolas<br>d'APRÈS DE<br>MANNEVILLETTE<br>Hydrographe et<br>navigateur |           | X                     | X         | X         | X         | X         | X         | X       | X      | X               |
| Jean Julien AVOINE<br>Évêque   |           |                       |           |           |           |           | X         |         |        |                 |
| Jacques Augustin<br>BASTILLE<br>Curé   |           |                       |           | X         |           |           | X         |         |        |                 |

| PERSONNALITÉS<br>ET<br>QUALITÉS                                  | PLEUVRY<br>1765-1796 | LE MASSON<br>LE GOLFT<br>1778 | PORÉE<br>1792-1797 | ANFRAY<br>1792-1802 | LESUEUR<br>1812-1816 | GAILLARD<br>1812-1824 | LEVÉE<br>1823-1828 | MORLENT<br>1825 | LEGROS<br>1825 | ARCHIVES<br>T.2<br>1843-1845 |
|--|----------------------|-------------------------------|--------------------|---------------------|----------------------|-----------------------|--------------------|-----------------|----------------|------------------------------|
| Pierre Nicolas<br>BEAUVALLLET<br>Sculpteur                       |                      |                               |                    |                     |                      | X                     | X                  | X               | X              |                              |
| André<br>BÉGOUEN-DEMEAU<br>X<br>Maire                            |                      |                               |                    |                     |                      |                       | X                  |                 |                |                              |
| X Jacques François<br>BÉGOUEN-DEMEAU<br>X<br>Conseiller d'État   |                      |                               |                    |                     |                      | X                     |                    |                 |                |                              |
| <b>Pierre</b><br>BIOTBEUZELIN<br>Prêtre et chroniqueur<br>Prêtre |                      |                               | X                  | X                   |                      |                       | X                  |                 |                |                              |
| Jacques Pierre<br>Antoine BLANCHE<br>Poète                       |                      |                               |                    |                     |                      | X                     | X                  | X               |                |                              |
| Georges BOISSAYE<br>DUBOCAGE fils<br>Hydrographe                 |                      |                               |                    |                     |                      | X                     | X                  |                 |                | X                            |
| Georges BOISSAYE<br>DUBOCAGE père<br>Hydrographe                 |                      |                               |                    |                     |                      | X                     | X                  |                 |                | X                            |

| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>                       | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
|--|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Benjamin Benoît<br>BONVOISIN<br>Peintre                        |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          |                         |                        |                                       |
| Louis Toussaint<br>BONVOISIN<br>Poète                          |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| Victor Henri<br>BONVOISIN<br>Graveur                           |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| François Mathieu<br>BOURSY<br>Négociant, haut<br>fonctionnaire |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| Jean Charles Amand<br>BOURSY<br>Haut fonctionnaire             |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| Jean Édouard<br>BRUNEAUX<br>Poète, littérateur                 |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          | X                       |                        |                                       |
| Giraud Denis<br>BRUZENT<br>Curé                                |                              |  |                            | X                           |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
|  |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |

| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>                        | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
|---|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Charles Pascal<br>BUQUET<br>Professeur de français              |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| François CASSÉ<br>Prêtre missionnaire                           |                              | X                                      |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| Jean-Baptiste Charles<br>Dieudonné CHOPIN<br>Avocat, poète      |                              |  | X                          |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| Guillaume Joseph<br>CLÉMENCE<br>Abbé, fontainier de la<br>ville |                              | X                                      | X                          | X                           |                              | X                             | X                          | X                       |                        | X                                     |
| Nicolas Joseph<br>CONSTANCE<br>Moine                            |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        | X                                     |
| Michel Joseph<br>CORDIER<br>Ingénieur des Ponts &<br>Chaussées  |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        | X                                     |
| Nicolas CORDIER<br>Hydrographe                                  |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          | X                       |                        |                                       |
| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>                        | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |

|   |                             |                                       |                           |                            |                             |                              |                           |                        |                       |                                      |
|---|-----------------------------|---------------------------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|---------------------------|------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| Guillaume Balthazar<br>COUSIN DE<br>GRAINVILLE<br>Évêque                            |                             |                                       |                           |                            |                             | X                            | X                         |                        |                       |                                      |
| XJean François-Xavier<br>COUSIN DE<br>GRAINVILLE<br>Abbé, littérateur               |                             | X                                     |                           |                            |                             | X                            | X                         | X                      |                       | X                                    |
| <b>Gabriel<br/>DANIELDACHEUX</b><br>Abbé et historien<br>Marin, sauveteur en<br>mer |                             |                                       |                           | X                          |                             | X                            | X                         |                        |                       | X                                    |
| Jean-Baptiste<br>DEGAULLE<br>Hydrographe  |                             |                                       |                           |                            | X                           | X                            |                           |                        |                       |                                      |
| Anaclet DEHAURE<br>Moine  |                             |                                       |                           |                            |                             |                              | X                         |                        |                       | X                                    |
| Jean François Casimir<br>DELAVIGNE<br>Poète   |                             |                                       |                           |                            |                             | X                            | X                         | X                      | X                     | X                                    |
| Antoine<br>DELAVOÏPIÈRE<br>Capitaine de navire                                      |                             |                                       |                           |                            |                             |                              | X                         |                        |                       |                                      |
| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>  | <b>PLEUVRY</b><br>1765-1796 | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT</b><br>1778 | <b>PORÉE</b><br>1792-1797 | <b>ANFRAY</b><br>1792-1802 | <b>LESUEUR</b><br>1812-1816 | <b>GAILLARD</b><br>1812-1824 | <b>LEVÉE</b><br>1823-1828 | <b>MORLENT</b><br>1825 | <b>LEGROS</b><br>1825 | <b>ARCHIVES<br/>T.2</b><br>1843-1845 |
| Jacques François  |                             | X                                     | X                         | X                          |                             | X                            | X                         | X                      | X                     |                                      |

|   |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
|---|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| DICQUEMARE<br>Abbé, naturaliste   |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
| Édouard DUBOC<br>?  |                              |  |                            |                             |                              | X                             |                            |                         |                        |                                       |
| Michel Joseph<br>DUBOCAGE DE<br>BLÉVILLE fils<br>Négociant, littérateur,<br>historien                       |                              | X                                      | X                          | X                           |                              | X                             | X                          | X                       | X                      | X                                     |
| Michel Joseph<br>DUBOCAGE DE<br>BLÉVILLE père<br>Négociant, capitaine<br>de vaisseau,<br>explorateur        |                              | X                                      | X                          | X                           |                              | X                             | X                          | X                       | X                      | X                                     |
| Nicolas DUCHEMIN<br>Architecte  |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| Jacques Augustin<br>DUTOIT<br>Donateur terrain<br>hôpital   |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>  | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
| Jacques DUVAL<br>D'ÉPRÉMESNIL fils<br>Avocat, conseiller au<br>Parlement de Paris,<br>député de la Noblesse |                              | X                                      |                            |                             |                              | X                             |                            |                         |                        | X                                     |

|  |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
|--|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Jacques DUVAL<br>D'ÉPRÉMESNIL père<br>Directeur de la<br>Compagnie des Indes<br>à Pondichéry, savant<br>et poète |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        | X                                     |
| Nicolas François<br>Augustin DUVAL<br>Marin canonnier,<br>vice-amiral  |                              |  |                            | X                           | X                            | X                             | X                          |                         |                        | X                                     |
| Pierre DUVAL<br>Ecclésiastique, recteur<br>d'université  |                              |  |                            |                             |                              | X                             |                            |                         |                        |                                       |
| Pierre Jean DUVAL<br>Négociant, maire  |                              |  |                            |                             | X                            | X                             | X                          |                         |                        |                                       |
| Pierre Joseph<br>ÉROUARD<br>Architecte   |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>   | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
| Jacques Joseph<br>EYRIÈS<br>Capitaine de vaisseau,<br>commandant du port<br>du Havre                             |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |

|   |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
|---|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Jean-Baptiste Benoît<br>EYRIÈS<br>Géographe et<br>biographe   |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          |                         |                        |                                       |
| Guillaume Stanislas<br>FAURE<br>Imprimeur-libraire,<br>sous-préfet                                    |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          | X                       |                        |                                       |
| Louis Joseph FAURE<br>Imprimeur-libraire,<br>conseiller d'État,<br>député                             |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          | X                       |                        |                                       |
| Pierre Joseph Denis<br>Guillaume FAURE<br>Imprimeur-libraire,<br>avocat, juge, député,<br>littérateur |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          | X                       |                        |                                       |
| Favelly FAUVEL<br>?   |                              |  |                            |                             |                              | X                             |                            |                         |                        |                                       |
| <b>XXFERRANDPERSONNALITÉS<br/>?<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>   | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
| <b>Guillaume Armand<br/>FOUQUET DE<br/>FLAMMARSFAVRE</b>  |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        | X                                     |

|   |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
|---|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Procureur général,<br>avocat, érudit<br>Capitaine de vaisseau                                     |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
| FRANÇOIS I <sup>er</sup><br>Fondateur du Havre  |                              |  |                            | X                           |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
| Étienne FRÉROT<br>Organiste   |                              |  |                            | X                           |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
| Jacques Augustin<br>GAILLARD<br>Garde-Magasin de la<br>Marine, conseiller<br>municipal, historien |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          |                         |                        |                                       |
| Charles Guillaume<br>GAMOT<br>Négociant, banquier,<br>conseiller municipal                        |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          |                         |                        |                                       |
| Jean GARET<br>Moine, érudit   | X                            | X                                      | X                          | X                           |                              | X                             | X                          |                         |                        | X                                     |
| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>  | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
| N. GERVAIS<br>Naturaliste   |                              |  |                            | X                           |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
| Marie GLIER<br>Magistrat, lieutenant<br>général du bailliage<br>du Havre                          |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |

|  |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
|--|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Adrien GODEFROY<br>DE NIPVILLE<br>Capitaine du port  |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        | X                                     |
| XDaniel GIGOT<br>Diacre  |                              |  |                            | X                           |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
| Jean Nicolas<br>GRISELGRENIER<br>DE CAUVILLE<br>Prêtre, professeur au<br>Collège<br>Échevin, négociant |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| L. A. HAMON<br>Poète   |                              |  |                            |                             |                              | X                             |                            | X                       |                        |                                       |
| Guillaume Nicolas<br>HANTIER<br>Abbé, peintre,<br>dessinateur,<br>cartographe                          | X                            | X                                      |                            |                             |                              | X                             | X                          | X                       |                        | X                                     |
| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>   | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
| Pierre François<br>Armand HAUMONT<br>Sculpteur   |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          |                         |                        |                                       |
| Marie Madeleine<br>PIOCHE DE LA<br>VERGNE, marquise de<br>LA FAYETTE                                   | X                            | X                                      | X                          |                             |                              | X                             | X                          | X                       | X                      | X                                     |

|  |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
|--|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Littérateur  |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
| Jean Patrice Gaspard<br>LAIGNEL<br>Capitaine de vaisseau,<br>explorateur |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| Jean-Baptiste Jacques<br>LAIGNEL<br>Avocat, poète                        |                              | X                                      |                            | X                           |                              | X                             | X                          | X                       |                        | X                                     |
| Michel LAÎNÉ<br>Sculpteur  |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| F. LAMBERT<br>Prêtre   |                              | X                                      |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| Jacques Élie<br>LAMBLARDIE<br>Ingénieur du port                          |                              |  |                            |                             |                              | X                             |                            |                         |                        |                                       |
| Isaac LARREY<br>Historien  |                              |  |                            |                             |                              | X                             |                            |                         |                        |                                       |
| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>                                 | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
| Michel Bernard<br>LE MARCHANT<br>Prêtre                                  |                              |  |                            | X                           |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| Pierre Thomas<br>LE MARSIS<br>Abbé                                       |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          |                         |                        |                                       |
| Marie LE MASSON LE   |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          | X                       |                        |                                       |

|  |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
|--|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| GOLFT<br>Naturaliste,<br>littérateur, historienne  |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
| Salomon<br>LE PRÉVOST<br>Horloger, littérateur   |                              |  |                            |                             |                              | X                             |                            |                         |                        |                                       |
| Nicolas<br>LE TOURNOIS<br>Moine, érudit  | X                            | X                                      | X                          | X                           |                              | X                             | X                          |                         | X                      | X                                     |
| Jacques LE CORDIER<br>Hydrographe  |                              | X                                      |                            |                             |                              | X                             |                            |                         |                        | X                                     |
| Samson<br>LE CORDIER<br>Hydrographe, prêtre  |                              | X                                      |                            |                             |                              | X                             |                            |                         |                        | X                                     |
| Jacques Stanislas<br>LECORNU<br>Poète  |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          |                         |                        |                                       |
| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>   | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
| Prosper Augustin<br>LEGROS<br>Commis de négociant,<br>arpenteur-géomètre,<br>littérateur |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| François LEMONNIER<br>Abbé   |                              |  |                            | X                           |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |

|  |  |  |  |  |   |   |   |   |  |   |
|--|--|--|--|--|---|---|---|---|--|---|
| Charles Alexandre<br>LESUEUR<br>Dessinateur<br>naturaliste,<br>explorateur                       |  |  |  |  | X | X | X |   |  | X |
| Jean-Baptiste Denis<br>LESUEUR<br>Officier de l'Amirauté,<br>négociant, armateur,<br>littérateur |  |  |  |  |   | X | X | X |  |   |
| Jacques<br>LE THUILLIER<br>Officier de marine,<br>administrateur en<br>préfecture                |  |  |  |  |   |   | X |   |  |   |
|  |  |  |  |  |   |   |   |   |  |   |

| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>                                      | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
|---|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Jérôme Balthazar<br>LEVÉE<br>Professeur de lettres,<br>latiniste, littérateur |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          |                         |                        | X                                     |
| G. LEVILLAIN<br>Poète   |                              |  |                            |                             |                              | X                             |                            |                         |                        |                                       |
| Pierre Joseph<br>Hyacinthe LIOT<br>Poète                                      |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| Jacques Benjamin<br>LONGER<br>Évêque  |                              |  |                            |                             |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |
| Jean Antoine<br>MAHIEU<br>Curé  |                              |  |                            | X                           |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
| Guillaume Jean Louis<br>de MARCEILLES<br>Pocureur du roi,<br>mémorialiste     |                              |  |                            |                             |                              | X                             | X                          | X                       |                        | X                                     |
| Adrien MAUDUIT<br>Poète   |                              |  | X                          | X                           |                              |                               | X                          |                         |                        |                                       |

| PERSONNALITÉS<br>ET<br>QUALITÉS  | PLEUVRY<br>1765-1796 | LE MASSON<br>LE GOLFT<br>1778 | PORÉE<br>1792-1797 | ANFRAY<br>1792-1802 | LESUEUR<br>1812-1816 | GAILLARD<br>1812-1824 | LEVÉE<br>1823-1828 | MORLENT<br>1825 | LEGROS<br>1825 | ARCHIVES<br>T.2<br>1843-1845 |
|--|----------------------|-------------------------------|--------------------|---------------------|----------------------|-----------------------|--------------------|-----------------|----------------|------------------------------|
| Jean Louis Roch<br>MISTRAL<br>Commissaire de la<br>Marine  |                      |                               |                    |                     |                      | X                     |                    |                 |                |                              |
| XXFrançois Michel<br>PETIT<br>Prêtre et curé   |                      |                               |                    |                     |                      |                       | X                  |                 |                |                              |
| <b>Louis Augustin</b><br><b>PINELPIERREVAL</b><br>Procureur du roi, juge<br>de paix, historien,<br>archéologue<br>Officier militaire,<br>poète |                      |                               |                    |                     |                      | X                     | X                  |                 |                | X                            |
| Jacques Olivier<br>PLEUVRY<br>Abbé, historien  |                      | X                             |                    | X                   |                      | X                     | X                  | X               | X              | X                            |
| Mugline<br>PONDURAND<br>Propriétaire, poète  |                      |                               |                    |                     |                      | X                     |                    |                 |                |                              |
| Charles Pierre PORÉE<br>Abbé, professeur et<br>précepteur  |                      |                               |                    | X                   |                      |                       | X                  |                 |                |                              |

| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>   | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
|--|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Pierre Louis POTIER<br>Prêtre  |                              |  |                            | <b>X</b>                    |                              |                               | <b>X</b>                   |                         |                        |                                       |
| Pierre Charles<br>Toussaint POUYER<br>Administrateur de la<br>Marine, préfet<br>maritime |                              |  |                            |                             |                              |                               | <b>X</b>                   |                         |                        | <b>X</b>                              |
| Jean-Baptiste Louis<br>PROISY DE<br>GONDREVILLE<br>Abbé                                  |                              |  |                            |                             |                              |                               | <b>X</b>                   |                         |                        |                                       |
| Stanislas Frédéric<br>PROISY DE<br>GONDREVILLE<br>?                                      |                              |  |                            |                             |                              |                               | <b>X</b>                   |                         |                        |                                       |
| Romain François<br>Bernard QUERTIER<br>Prêtre  |                              |  |                            |                             |                              |                               | <b>X</b>                   |                         |                        |                                       |
| Robert RAULIN<br>Avocat, écuyer  |                              |  |                            |                             |                              |                               | <b>X</b>                   |                         |                        |                                       |
| Pierre Michel<br>ROUELLE<br>Général, baron<br>d'Empire, conseiller                       |                              |  |                            |                             |                              | <b>X</b>                      | <b>X</b>                   | <b>X</b>                |                        | <b>X</b>                              |

| municipal   |                      |                               |                    |                     |                      |                       |                    |                 |                |                              |
|---|----------------------|-------------------------------|--------------------|---------------------|----------------------|-----------------------|--------------------|-----------------|----------------|------------------------------|
| PERSONNALITÉS<br>ET<br>QUALITÉS   | PLEUVRY<br>1765-1796 | LE MASSON<br>LE GOLFT<br>1778 | PORÉE<br>1792-1797 | ANFRAY<br>1792-1802 | LESUEUR<br>1812-1816 | GAILLARD<br>1812-1824 | LEVÉE<br>1823-1828 | MORLENT<br>1825 | LEGROS<br>1825 | ARCHIVES<br>T.2<br>1843-1845 |
| François Alexandre<br>ROUDEL<br>Soldat, charpentier,<br>poète                       |                      |                               |                    |                     |                      |                       | X                  |                 |                |                              |
| Jean Guillaume Isaac<br>SAFFRAY<br>Prêtre   |                      |                               |                    | X                   |                      |                       | X                  |                 |                |                              |
| Sainte HONORINE   |                      |                               |                    | X                   |                      |                       |                    |                 |                |                              |
| Jacques Henri<br>Bernardin de<br>SAINT-PIERRE<br>Officier de marine,<br>littérateur |                      |                               |                    |                     |                      | X                     | X                  | X               | X              | X                            |
| Georges de SCUDÉRY<br>Lieutenant du roi,<br>poète                                   | X                    | X                             | X                  |                     |                      | X                     | X                  |                 | X              | X                            |
| Madeleine de<br>SCUDÉRY<br>Poète  | X                    | X                             | X                  |                     |                      | X                     | X                  | X               | X              | X                            |
| Guillaume Antoine<br>SERY<br>Négociant, maire,<br>président de la<br>Chambre de     |                      |                               |                    |                     |                      |                       | X                  |                 |                | X                            |

| <b>Commerce</b>  |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
|--|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>   | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
| Louis Augustin<br>Onésiphore TAVEAU<br>Chirurgien-dentiste                             |                              |  |                            |                             |                              |                               | <b>X</b>                   |                         |                        |                                       |
| Louis Daniel TAVEAU<br>Prêtre et curé, érudit  |                              |  |                            |                             |                              |                               | <b>X</b>                   |                         |                        |                                       |
| Philippe Thomas<br>TAVEAU<br>Prêtre, professeur au<br>Collège du Havre,<br>littérateur |                              |  |                            | <b>X</b>                    |                              |                               | <b>X</b>                   |                         |                        | <b>X</b>                              |
| Jérôme François<br>TOUGARD<br>Avocat, juge,<br>littérateur                             |                              |  |                            |                             |                              |                               | <b>X</b>                   |                         |                        |                                       |
| Charles Gaspard<br>TOUSTAIN DE<br>RICHEBOURG<br>Officier supérieur,<br>littérateur     |                              |  |                            |                             |                              | <b>X</b>                      |                            | <b>X</b>                |                        |                                       |
| Jacques TRUPEL<br>Prêtre, professeur au<br>Collège du Havre,<br>littérateur            |                              |  |                            |                             |                              |                               | <b>X</b>                   |                         |                        |                                       |

| <b>PERSONNALITÉS<br/>ET<br/>QUALITÉS</b>   | <b>PLEUVRY<br/>1765-1796</b> | <b>LE MASSON<br/>LE GOLFT<br/>1778</b> | <b>PORÉE<br/>1792-1797</b> | <b>ANFRAY<br/>1792-1802</b> | <b>LESUEUR<br/>1812-1816</b> | <b>GAILLARD<br/>1812-1824</b> | <b>LEVÉE<br/>1823-1828</b> | <b>MORLENT<br/>1825</b> | <b>LEGROS<br/>1825</b> | <b>ARCHIVES<br/>T.2<br/>1843-1845</b> |
|--|------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Michel Dominique<br>Bernard YVON<br>Soldat |                              |  |                            |                             |                              | <b>X</b>                      | <b>X</b>                   |                         |                        | <b>X</b>                              |
| <b>TOTAL</b>                               |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |
| <b>125 personnalités</b>                   | <b>6 notices</b>             | <b>19 notices</b>                      | <b>13 notices</b>          | <b>27 notices</b>           | <b>6 notices</b>             | <b>64 notices</b>             | <b>98 notices</b>          | <b>28 notices</b>       | <b>14 notices</b>      | <b>37 notices</b>                     |
|  |                              |  |                            |                             |                              |                               |                            |                         |                        |                                       |

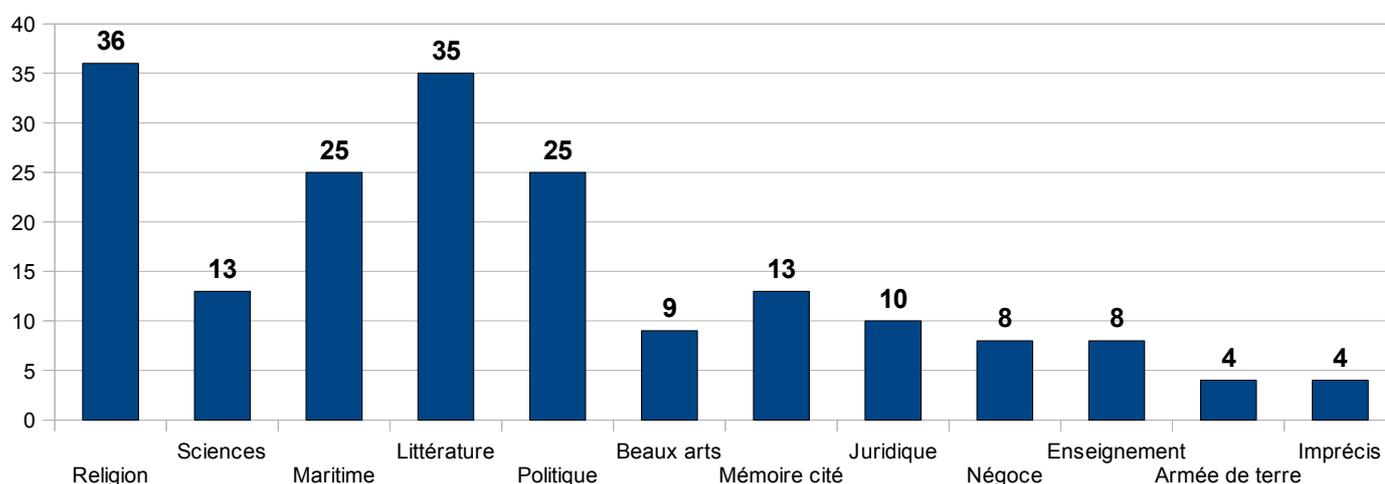
### 3.2. Pratique de la littérature biographique et culture havraise

Sur la base de ce tableau croisant les biographes et les « biographiés » et recensant les qualités de ces derniers, autrement dit les caractéristiques, traits dominants, fonctions ou activités mises en avant dans les biographies, et qui les justifient en quelque sorte, il est possible d'esquisser un profil de cet échantillon de population havraise dont la vie et les oeuvres ont été considérées comme exemplaires par leurs concitoyens depuis les années 1760 jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec un fort tropisme de la Révolution à 1825. Nous avons dégagé des caractères dominants et opéré quelques regroupements visant à en faciliter la lecture et l'interprétation, caractères au nombre de 12 :

- Religion,
- Sciences,
- Monde maritime et portuaire,
- Littérature,
- Vie de la cité, administration, fonctions politiques,
- Beaux-arts : peinture, dessin, sculpture, architecture,
- Histoire, chronique, mémoire de la ville, archéologie,
- Fonctions juridiques,
- Négoce maritime,
- Enseignement,
- Fonctions militaires (autres que navales).

#### Schéma n°1

##### Caractérisation des biographiés



L'on remarque vite que nombre d'individus « biographiés » présentent plusieurs de ces caractères : l'un peut être présenté pour ses qualités de prêtre ou de curé tout en faisant état de ses talents de dessinateur, de savant en langues anciennes ou encore de naturaliste ; tel autre sera célébré pour son métier d'avocat puis de juge de même que pour ses talents de poète, de littérateur ou d'historien, et ainsi de suite. L'intérêt pour nous n'est donc pas de chercher à présenter ici un hypothétique profil type du « biographié » qui serait à nos yeux d'un bien faible apport, mais davantage de comprendre ce qui est affiché par les biographes comme étant admirable et exemplaire, considérant qu'ils auront davantage tendance à rechercher le consensus communément admis par leurs concitoyens. En d'autres termes, cette recherche d'assentiment pourrait nous mettre sur la piste de traits culturels largement partagés par l'élite havraise sur la période considérée et indiquer ainsi au chercheur quelques éléments identitaires de cette dernière.

Les 125 personnages « biographiés » présentent majoritairement des caractéristiques multiples, ce qui porte à 190 le nombre de ces dernières qui se répartissent ainsi, par ordre décroissant :

- Les références à l'état de religieux et à l'exercice de fonctions ecclésiastiques (moine, prêtre, abbé, curé, évêque, etc.) arrivent en tête au nombre de 36, soit une proportion de 18,9 % de l'ensemble. Compte tenu de l'importance de la fonction sociale du clergé dans la vie quotidienne contemporaine ainsi que des facilités que permettait alors ce statut pour se consacrer à l'étude, à la littérature, à l'érudition et aux sciences, à commencer par la théologie et l'histoire religieuse, cette proportion nous apparaît d'emblée comme singulièrement faible en dépit de sa (courte) primauté. Il eût été intéressant d'opérer une comparaison terme à terme avec d'autres villes, singulièrement avec des villes portuaires maritimes de façon à situer Le Havre. Malheureusement, cette prosopographie des auteurs n'ayant jamais été réalisée par ailleurs, la chose n'est à ce jour guère possible.
- Ce qui prime aussitôt après est incontestablement tout ce qui a rapport au livre, à la littérature avec un attachement particulier à la poésie. Ce dernier trait nous paraît d'ailleurs plutôt en conformité avec les pratiques culturelles contemporaines comme le montre avec éclat le *Spicilège* de Sery ou les écrits de Pinel. Nous avons également joint à cette catégorie les professions du livre, de l'écriture et de la lecture que sont les imprimeurs-libraires. Le « littérateur », terme pour lors consacré à cet état, écrit sur tous les sujets,

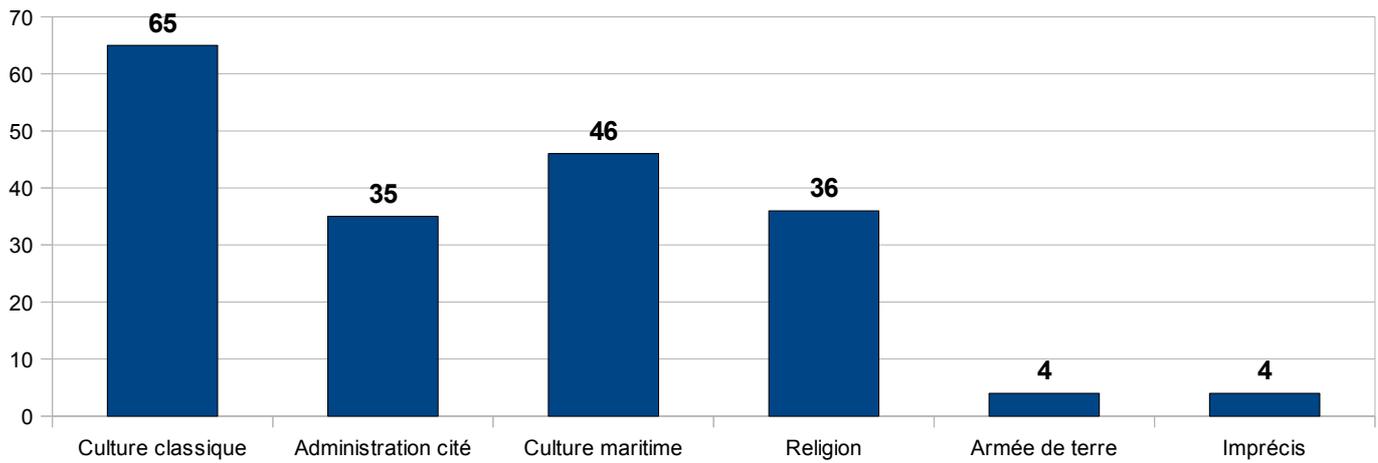
qu'ils soient religieux ou profanes, techniques ou poétiques, politiques, juridiques ou historiques. Nous constatons toutefois fort peu de références explicites à la fiction romanesque, avec les exceptions notables et omniprésentes de la marquise de La Fayette et de Bernardin de Saint-Pierre. 35 références donc et une proportion de 18,4 % qui constitue objectivement plutôt une surprise puisque ce trait culturel fait quasiment jeu égal avec la pratique religieuse. Si l'on y ajoute ce qui a trait à l'écriture de l'histoire en général et à la mémoire de la ville en particulier (6,8 %), les références aux beaux-arts (peinture, dessin, sculpture) et à l'architecture (pour 4,7 %) et enfin tout ce qui a trait à l'enseignement classique soit au collège du Havre soit en université (4,2 %), la préoccupation vis-à-vis de la culture classique atteint une proportion de 34,1 % et dépasse ainsi le tiers de l'ensemble des caractéristiques. Un résultat qui, pour une ville à la réputation d'inculture aussi solidement établie à cette époque, ne laisse pas de surprendre.

- Viennent ensuite les références au monde maritime rassemblant tout ce qui a trait à la navigation, aux explorations, aux marines de guerre et de commerce, à la science hydrographique et cartographique ainsi qu'aux travaux portuaires. 25 occurrences, soit une proportion de 13,2 %. Si l'on y ajoute les 6,8 % des occurrences scientifiques dominées par la géographie et les sciences naturelles, ainsi que celles spécifiquement liées au négoce maritime (4,8 %), nous constatons que la culture technique spécifiquement attachée au monde maritime, qu'il soit guerrier ou commerçant, d'une grande ville portuaire représente à lui seul le quart (24,9 %) des références.
- La fonction politique au sens de l'administration de la cité et tout ce qui s'y rapporte représente une proportion de 13,2 %. Si l'on y ajoute les 5,3 % attachés aux fonctions juridiques et judiciaires qui concourent au vivre ensemble dans la ville, l'on atteint le chiffre de 18,5 %, soit un sixième de l'ensemble.
- Il reste deux caractéristiques très faiblement représentées : l'une comprend les quatre données trop imprécises pour être exploitables (2,1 %) et l'autre, dans la même proportion mais beaucoup plus significative, a trait au militaire hors marine. Il s'agit de soldats ou d'officiers, d'infanterie le plus souvent, dont la faible représentation montre en creux à quel point les énergies havraises se tournent spontanément et massivement vers la mer tant en temps de paix

qu'en temps de guerre.

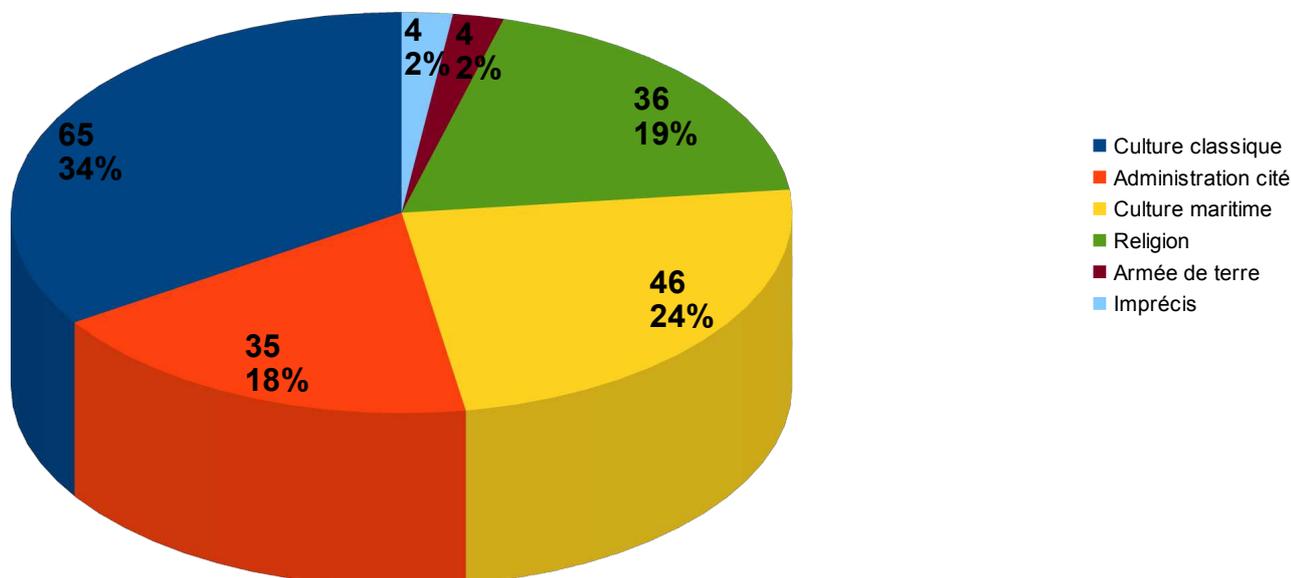
### Schéma n°3

Rapport culture classique/maritime en valeurs absolues



## Schéma n°4

Rapport culture classique/maritime en proportions



Simple reflet des grandes tendances de la culture des élites dominantes havraises durant le petit siècle qui court des années 1760 aux années 1840, l'étude et la caractérisation des qualités et fonctions qui attirent l'attention des dites élites à l'égard des hommes illustres des générations antérieures voire même de leurs contemporains (comme Bégouen-Demeaux et Sery) montrent que si la culture maritime technique et négociante se taille sans surprise une part très confortable, il n'en est pas de même des caractéristiques religieuses qui restent très en-deçà de ce que l'on aurait attendu. Inversement, les pratiques et goûts culturels classiques réunis autour de la littérature, quels que soient les genres littéraires pratiqués, des beaux-arts et de l'enseignement, se présentent dans une proportion bien supérieure à notre attente. Nous y voyons l'indice que les choses ne sont pas aussi tranchées que nous eussions pu le supposer de prime abord et que les deux cultures, classique et technique, peuvent naturellement cohabiter chez un même individu comme le soulignait déjà Éric Tuncq et comme le montrent brillamment quoique fort différemment les exemples particuliers de Michel Joseph II Dubocage de Bléville et de Guillaume Antoine Sery, et a fortiori dans une classe sociale toute entière, fût-elle au pouvoir dans la ville comme l'est la bourgeoisie oligarchique négociante havraise.

Une observation « de terrain » qui induit nécessairement d'élargir notre champ en

posant la question : qu'est-ce que la culture ? Une question complexe sur le plan historiographique si l'on en croit Philippe Salvadori<sup>2294</sup> :

« Depuis une quarantaine d'années, et les travaux pionniers de Lucien Febvre et Robert Mandrou pour la France, l'étude historique de la culture a profondément changé dans ses approches et ses objets. On parlait d'une situation claire. Parler de la culture, c'était évoquer les lettres et les arts, et en leur sein d'abord les artistes majeurs autour desquels s'ordonnaient mineurs et marginaux. D'une certaine façon, cette façon d'écrire l'histoire renvoyait à celle de Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV* qui, l'un des premiers, avait voulu, au-delà de l'histoire politique, faire le tableau des progrès de la civilisation. Il y avait une hiérarchie des productions de l'esprit, que l'historien devait replacer dans une longue perspective. [...]

Cette situation a évolué pour deux séries de raisons. D'une part, entre l'artiste et son oeuvre, les analystes ont fait surgir le public. [...]. D'autre part et surtout, les sciences humaines [...] ont donné à *culture* un sens beaucoup plus étendu. La culture devient l'ensemble des représentations mentales communes à un groupe humain, et par extension l'ensemble des productions propres à ce même groupe ».

Si le débat entre culture populaire et culture des élites paraît aujourd'hui dépassé, il a apparemment occulté une autre question : celle de la diversité des élites, et partant, de leurs cultures, résultantes d'une combinaison de facteurs sociaux, économiques et mentaux. Dans la France que l'on veut classique depuis Voltaire, il y avait une culture dominante plutôt baroque jusques et y compris dans la province française et il n'est point besoin de rappeler ici la diversité des « cultures provinciales » mais tous les indices et les faits détectés dans le cas précis du Havre démontrent qu'il y aurait danger à faire des canons parisiens contemporains les critères d'évaluation de la culture. Au Havre, à l'évidence, s'épanouit une forme de culture « mixte » - mais la culture n'est-elle pas toujours hybride ? - dont se dessinent déjà quelques caractéristiques : primo, la maritimité, avec tout ce qu'elle suppose de savoirs - mais sans le négoce précisément parce qu'il est pour les hommes de ce temps quasi antinomique de la culture - , et secundo, le goût de l'histoire. Ce sont là vraisemblablement les éléments constitutifs de la mauvaise réputation de la culture havraise au temps des Lumières. Histoire et philosophie sont effectivement presque synonymes pour Voltaire comme d'ailleurs pour d'autres intellectuels contemporains. Son *Siècle de Louis XIV* publié en 1751 et évoqué plus haut sous la plume de Philippe Salvadori est en effet une réflexion à la fois historique et philosophique qui conduit à une nouvelle conception de l'histoire que Voltaire systématisera quelques années plus tard, en 1756, dans son *Essai sur les moeurs et l'esprit des Nations*. Et c'est au nom de cette autre et nouvelle conception de l'histoire que Voltaire brocarde volontiers les annales anciennes qu'il qualifie de recueils de faits sans reconstruction intellectuelle. Force est de constater que les oeuvres publiées,

---

<sup>2294</sup> Philippe SALVADORI, *La vie culturelle en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Gap, Paris, Éditions Ophrys, 1999 (Coll. Synthèse Histoire), introduction, p. 1.

qu'elles fussent imprimées ou non, des passeurs de la mémoire havraise devaient entrer dans cette catégorie aux yeux des visiteurs et des curieux porteurs de cette culture des Lumières<sup>2295</sup>.

## II. MÉMOIRE ET IDENTITÉ COLLECTIVES, IDENTITÉ MARITIME ET IDENTITÉ(S) HAVRAISE(S)

### 1. Identité maritime et identité havraise

C'est Alain Cabantous, historien du fait maritime, qui s'est le premier interrogé sur les identités maritimes en France du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle dans un ouvrage publié voici plus d'une quinzaine d'années et devenu depuis un classique<sup>2296</sup>. Dans son premier chapitre subtilement intitulé *Les pièges de l'identité*, Alain Cabantous s'interroge sur l'identité comme objet d'histoire<sup>2297</sup> :

« L'approche de l'identité sociale collective repose sur deux ensembles de facteurs essentiels. Le premier concerne le sentiment d'appartenance qui unit des individus à un groupe à travers un certain nombre de traits susceptibles de manifester que l'on se situe dans un cadre collectif d'intérêts ou d'un destin partagés par d'autres.

Cette notion d'appartenance se fonde sur des données subjectives – les indicateurs – élaborées par les membres eux-mêmes ou construites à travers le regard porté sur le groupe par la société environnante. Elle dépend aussi de référents apparemment plus objectifs, matériels, historiques, culturels ou sociaux. En ce sens, la langue, la religion, le travail, le territoire semblent fondamentaux dans l'édification de l'identité collective. Loin d'être limitative, cette liste contient, certainement, les principes essentiels. Peut-être faudrait-il y adjoindre l'évènement qui ne se confond pas avec l'histoire dans la mesure où il était l'identité de deux manières : il unit ceux qui en furent les acteurs et ceux qui, par commémoration l'inscrivent dans l'histoire du groupe ; il exclut ceux qui, pour toutes sortes de raisons, ne peuvent le partager. Ainsi nous sommes conduits à évoquer le second élément fondateur : celui de la confrontation. L'identité ne peut se construire que par référence ou par opposition. Et, en ce sens, elle est dynamique et contradictoire. Dynamique car le groupe se définit par rapport à un autre ensemble social, soit par une conduite de défense, face à une menace, un changement, renforçant alors ses liens de solidarité ou ses particularités ; soit par un comportement offensif qui révèle à l'autre sa capacité d'action. Simultanément, ces mouvements de réaction découvrent la forte contradiction de la recherche identitaire.

<sup>2295</sup> Discussion avec Éric Wauters le 12 juin 2012. Voir à cet égard Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI, dir. *Histoire culturelle de la France*, Paris, Seuil, 1997-1998, et tout particulièrement le volume 2 intitulé *De la Renaissance à l'aube des Lumières* et dirigé par Alain CROIX et Jean QUÉNIART, ainsi que le volume 3 intitulé *Lumières et liberté : Les dix-huitième et dix-neuvième siècles*, par Antoine de BAECQUE et Françoise MÉLONIO.

<sup>2296</sup> Alain CABANTOUS, *Les citoyens du large : Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions Aubier, 1995, (coll. Historique).

<sup>2297</sup> Alain Cabantous, *op. cit.*, p. 14-15.

Nécessairement appuyée sur un territoire, sur une histoire, l'identité ne doit pas y rester fixée sous peine de dépérir, pourtant une appartenance sécurisante lui est nécessaire »<sup>2298</sup>.

Concernant plus spécifiquement l'identité maritime, paramètre ô combien important lorsque l'on s'attache à cerner l'identité d'une ville éminemment et intrinsèquement maritime comme l'est Le Havre, voici ce qu'il ajoute<sup>2299</sup> :

« S'agissant de l'histoire sociale et culturelle des populations navigantes, il convient de tenir compte de trois réalités [...]. La mer, par ses exigences, ses rythmes, reste pour qui la côtoie, un espace inévitable dont la pregnance se manifeste nettement dans les comportements communautaires et individuels. On ne saurait nier l'importance de ce milieu dans la construction identitaire de tous ceux qui vivent au contact de l'océan ».

Focalisant sa recherche sur les gens de mer, Alain Cabantous s'est intéressé, même brièvement, aux histoires des villes portuaires<sup>2300</sup> :

« Au commencement étaient les gens de mer. Ainsi pourrait-on synthétiser le sens de l'idée générale qui ouvre bien des histoires de villes portuaires, écrites aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La tentation du déterminisme géographique était telle que le contact entre l'homme, la terre et l'eau ne pouvait que susciter une implantation maritime métamorphosée avec le temps en une société portuaire ».

Et de citer les exemples des ports normands de Dieppe, Veules, Granville et Saint-Valery-en-Caux ou encore Saint-Malo, Dunkerque, Le Crotoy et Marseille, puis de poursuivre ainsi :

« Chaque site portuaire digne de ce nom aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles confirme ainsi les pêcheurs comme ce corps qui a fondé la ville et entretient encore les plus anciennes familles. Cette écriture de l'histoire, revendiquée au nom de la seule topographie, est le plus souvent l'oeuvre de polygraphes locaux au service d'institutions (magistrats, chambres de commerce puis préfectures) ».

Force est de constater que ce n'est absolument pas le cas pour Le Havre. Certes, c'est bel et bien son caractère maritime et sa position géographique qui présidèrent à sa naissance – comment en faire abstraction ? - mais primo nous sommes en présence du cas particulier d'une fondation royale dûment datée et non populaire ; secundo, le monde de la pêche, pour important qu'il soit dans le premier siècle de la cité, ne vient qu'au second rang et n'intervient jamais dans l'écriture de son histoire dont il est quasiment absent ; tertio, enfin,

---

<sup>2298</sup> Alain Cabantous, *op. cit.*, mentionne en notes, p. 197-198, l'abondante bibliographie produite sur les questions d'identité en général et d'identité collective en particulier, singulièrement J.-W. Lapiere et Caude Lévi-Strauss.

<sup>2299</sup> Alain Cabantous, *op. cit.*, p. 18.

<sup>2300</sup> *Ibidem*, p. 161-162.

l'écriture de l'histoire havraise n'est en aucun le fait de « *polygraphes locaux* », et encore moins de gens au service de qui que ce soit. Au Havre, ce ne sont pas les marins qui ont « *construit la mémoire de leur cité* », en tout cas pas de façon déterminante, et le résultat est une histoire urbaine avant que d'être maritime quoi qu'elle soit fortement imprégnée de maritimité et qu'il faille nuancer cette affirmation avec les écrits très maritimes du capitaine Jean Le Masson, de sa fille Marie Le Masson Le Golf ou encore du commissaire de la marine Jacques Augustin Gaillard.

## 2. Mémoire individuelle, mémoire collective et construction d'une identité collective

Ces propos sur le rôle de la mémoire sont renforcés par la réflexion théorique de l'historien Jacques Le Goff sur l'histoire, son écriture et l'histoire de l'histoire dans ses rapports avec la mémoire. En effet, dans son ouvrage intitulé *Histoire et mémoire*<sup>2301</sup>, il procède à l'étude de ce qu'il nomme la « *mémoire sociale* » considérée selon ses propres termes comme « *une des approches fondamentales des problèmes du temps et de l'histoire* ». Il en aborde successivement les diverses phases : la « *mémoire ethnique (oralité)* », « *l'essor de la mémoire, de l'oralité à l'écriture* », « *la mémoire médiévale, entre oral et écrit* », « *le progrès de la mémoire écrite du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours* » et enfin ce qu'il nomme « *les débordements actuels de la mémoire* »<sup>2302</sup>. Et de conclure ainsi ce chapitre consacré à la mémoire : « *La mémoire est un élément essentiel de ce qu'on appelle désormais l'identité individuelle ou collective* ». Cette dernière « *est non seulement une conquête, c'est un instrument et un objectif de puissance* »<sup>2303</sup>.

Le colloque qui s'est tenu en 2004 à Yvetot (Seine-Maritime) sur le thème « *Mémoires et histoires* » apporte par ailleurs des éclairages intéressants sur ce thème. L'introduction aux actes publiés du dit colloque rédigée par Johann Michel<sup>2304</sup> donne une définition des différents types de mémoire selon les travaux les plus récents des neuro-sciences, types parmi lesquels se trouve la mémoire à long terme qui se partage en une mémoire *implicite* ou sensori-motrice et une mémoire « *déclarative* », dite encore *explicite* ou, plus intéressant, « *auto-biographique* ». Cette dernière comprend un aspect « *sémantique* » se rapportant aux

---

<sup>2301</sup> Jacques LE GOFF, « Histoire et mémoire », Paris, Gallimard, 1988 (2<sup>e</sup> éd.), coll. Folio/Histoire, p. 109.

<sup>2302</sup> *Ibidem*, p. 149-162.

<sup>2303</sup> *Ibidem*, p. 174.

<sup>2304</sup> Johann MICHEL, dir., *Mémoires et histoires : Des identités personnelles aux politiques de reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

souvenirs, faits et connaissances générales, et un aspect « *épisodique* » se référant aux évènements. La mémoire déclarative, écrit l'auteur<sup>2305</sup>, gère les souvenirs apparaissant généralement sous forme d'images, d'où l'enchevêtrement de la mémoire et de l'imagination qui préoccupait déjà les Grecs de l'Antiquité car cela jette un doute sur la véracité des faits rapportés. D'où la nécessité de confronter les mémoires individuelles entre elles pour bâtir un récit public des remémorations facilitant le passage des images privées à la parole publique par le biais de narrations orales ou écrites, la construction d'histoires personnelles qui participent de l'identité personnelle. Et, ajoute-t-il, « *la mémoire la plus personnelle est ainsi connectée sur l'histoire collective* »<sup>2306</sup>. Dans sa contribution personnelle<sup>2307</sup>, il pousse l'analyse plus loin en affirmant que la mémoire collective est non seulement la somme des mémoires individuelles mais aussi la mise en scène des évènements qui ont affecté le cours de l'histoire des groupes concernés dans une culture commune : fêtes, rites, célébrations publiques donnant du sens et contribuant à structurer cette mémoire historiquement, culturellement et socialement<sup>2308</sup>. La mémoire collective déclarative participe de l'identité collective :

« [Elle] est l'objet de luttes symboliques, et parfois physiques, entre clans, entre partis, entre nations... Aussi est-ce la raison pour laquelle le pouvoir politique et la société dans son ensemble chargent quelques individus du soin de reconstruire les souvenirs passés, mythiques ou supposés réels, de manière à produire une "mémoire collective officielle". Ce travail est effectué par des professionnels de la mémoire (bardes, scribes, archivistes, historiens...) de façon à homogénéiser les traces du passé en fonction des préoccupations du présent et dans le but de maintenir la cohésion du groupe et de construire une identité collective, quelle qu'en soit l'échelle »<sup>2309</sup>.

Une légère réserve cependant : toute pertinente que soit l'analyse de Johann Michel, il nous est néanmoins difficile d'admettre l'archiviste parmi ces « *professionnels de la mémoire* » car il a avant tout une fonction de conservation des archives, mémoire brute administrative et juridique. Ce sont les historiens qui utilisent cette matière brute pour la transformer en histoire.

François Ploux, historien des campagnes françaises et des cultures rurales, s'est intéressé dans une récente et originale synthèse<sup>2310</sup> à l'écriture de l'histoire locale et aux

---

<sup>2305</sup> *Ibidem*, p. 9-11.

<sup>2306</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>2307</sup> Johann MICHEL, « Esquisse d'une socio-phénoménologie historique de la mémoire collective », in *op. cit.*, p. 85-104.

<sup>2308</sup> *Ibidem*, p. 89.

<sup>2309</sup> *Ibidem*, p. 91-92.

<sup>2310</sup> François PLOUX, *Une mémoire de papier : Les historiens de village et le culte des petites patries rurales à l'époque contemporaine (1830-1930)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011 (coll. Histoire).

rappports qu'elle entretient avec la mémoire et l'identité communales dans les villages de France sur le siècle qui court de 1830 à 1930. C'est ainsi qu'il annonce sa problématique centrale dès les premières lignes de son introduction :

« Comment un certain niveau de conscience communale a-t-il pu subsister jusqu'à nos jours alors que depuis deux cents ans au moins, les campagnes françaises ont connu une série de mutations dont il est admis qu'elles ont [...] contribué à l'affaiblissement des attaches locales, à la dilution des solidarités territoriales ? Comment expliquer que le sentiment d'appartenance à la commune ait survécu à la révolution des transports et des communications, au désenclavement des campagnes, à l'élargissement de l'horizon social des ruraux, à la disparition des coutumes locales, etc ?

Les manuels de socio-histoire ne nous apprennent-ils pas que l'avènement de l'État moderne et d'une citoyenneté *stato-nationale* a provoqué le dépérissement des solidarités intermédiaires, la désagrégation des groupes primaires d'appartenance, le délaissement des attaches territoriales au profit d'affiliations plus larges ?

Pour qui douterait de ce que l'intégration des villages à l'État-nation n'a pas entraîné la dissolution des identités communales, il n'est qu'à considérer l'histoire des circonscriptions municipales [...] »<sup>2311</sup>.

La problématique est posée et argumentée dans les pages suivantes : l'écriture des histoires locales villageoises a-t-elle significativement contribué durant ce siècle à passer la mémoire locale et ainsi à maintenir les fortes identités villageoises dont la permanence remarquable depuis tant de siècles est démontrée ? Étudiant les textes publiés, et uniquement ceux-ci pour des raisons qu'il explique, et s'intéressant aux auteurs, à leur « *trajectoire sociale* », à « *leur positionnement dans l'espace social* », à leur formation intellectuelle, à « *leurs intentions et motivations* », notamment à travers l'examen des para-textes (préfaces, avant-propos, etc), l'auteur démontre que « *l'histoire de la monographie de village ne démarre véritablement qu'à l'aube des années 1830* »<sup>2312</sup>. Il ne fera aucune incursion ni comparaison avec les histoires urbaines ni antérieures ni contemporaines mais évoquera la quête d'identité locale ou provinciale propre aux lendemains de la Révolution en citant notamment les travaux de François Guillet sur la Normandie avec son armada d'antiquaires, d'archéologues et d'érudits locaux<sup>2313</sup>. Poursuivant sa démonstration tout au long de ce siècle, il conclura son enquête en affirmant d'une part que les rapports entretenus entre les habitants et le territoire communal constituent bel et bien « *un élément essentiel de l'identité collective* » qui plus est renforcé par les « *quêtes et processions [religieuses qui] étaient l'occasion d'une prise de possession symbolique du territoire par la collectivité villageoise* »<sup>2314</sup> ; et d'autre part, que le lien est en

---

<sup>2311</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>2312</sup> *Ibidem*, p. 17-19.

<sup>2313</sup> *Ibidem*, p. 24-25.

<sup>2314</sup> *Ibidem*, p. 179.

effet très fort entre mémoire, identité collective et écriture de l'histoire locale<sup>2315</sup>. Cependant, force est de constater que ce propos centré sur le village et la vie rurale majoritairement non pas au début du XIX<sup>e</sup> siècle mais davantage dans les années 1870 à 1930, reste très loin de notre propre problématique.

Néanmoins, ces propos sur les relations entre mémoire individuelle, mémoire collective et construction d'une identité collective sont confortés en ce qui concerne la communauté de ville du Havre par les travaux de l'historien Jean-Baptiste Gastinne, à la réserve notable près que cette dernière n'a jamais jugé bon de faire appel à un « *professionnel de la mémoire* » pour la fixer par écrit. Sauf peut-être dans le cas particulier de Joseph Morlent dans les années 1840, ceux qui s'en sont saisi l'ont fait spontanément, sans commande, sans ordre de la part des autorités municipales – encore qu'il faille nuancer la démarche de Guillaume de Marceilles – mais bel et bien dans une quête de l'identité havraise.

### 3. La construction d'une mémoire et d'une identité collectives havraises

Dans le bilan historiographique des vingt dernières années qu'il dressait lors du colloque qui s'est tenu à Rennes en février 2010 sur le thème du pouvoir municipal de la fin du Moyen Âge à 1789, Guy Saupin évoquait alors l'existence et le rôle de « *relais institutionnels et sociaux* » en direction des habitants pour appuyer le pouvoir d'organisation de la vie communautaire exercé par les corps de ville<sup>2316</sup> :

« Ces structures d'encadrement de base jouaient un rôle essentiel **car c'était le lieu de formation et de renouvellement permanent de l'identité urbaine**, la matrice de l'esprit communautaire du civisme urbain, l'instance du loyalisme et du respect des autorités, donc du maintien de l'ordre urbain ».

Ces trois grands types de relais dans les villes françaises d'Ancien Régime sont, précise encore l'auteur, les paroisses, la milice bourgeoise et les confréries de métiers, « *ce qui multipliait [...] les possibilités d'identification civique et de construction des liens sociaux* ».

---

<sup>2315</sup> *Ibidem*, p. 191.

<sup>2316</sup> Guy SAUPIN, « Le pouvoir municipal en France à l'époque moderne : Bilan historiographique des vingt dernières années », in HAMON Philippe et LAURENT Catherine, dir., *Le pouvoir municipal de la fin du Moyen Âge à 1789*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2012, p. 15-54. Il s'agit des actes du colloque organisé par les Archives municipales de Rennes en collaboration avec le Centre de Recherches historiques de l'Ouest (CEHIO-UMR 6258) de Rennes, le Centre de Recherches en Histoire internationale et atlantique (CRHIA-EA 1163) de Nantes et le Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC-EA 4451) de Brest. Toutes les citations figurent en pages 23 et 24. C'est nous qui soulignons.

communautaires ». Et de poursuivre ainsi :

« Ces relais fournissent un cadre d'analyse essentiel pour avancer **dans la compréhension de la formation de l'identité communautaire pour le grand nombre, au-delà des productions littéraires érudites dont l'écho social ne dépasse guère l'oligarchie en place**. S'intéresser à ces relais, c'est justement comprendre comment les acteurs relevant d'un niveau social médian sont aussi des médiateurs culturels articulant le discours civique humaniste et religieux avec les solutions aux problèmes très concrets posés par les comportements d'une majorité d'habitants n'ayant aucune chance d'accéder à une quelconque responsabilité publique, si minime soit-elle. Des approches inventives sur l'évolution du fonctionnement des fabriques paroissiales, des rassemblements élémentaires de miliciens autour de leurs sergents, des capacités de renouvellement et d'intégration des jurandes [...] ont apporté de précieuses indications **sur la fabrication concrète d'une identité urbaine** dans laquelle le social (individus, familles et corps) et le culturel, y compris le religieux, s'interpénètrent dans une symbiose en redéfinition permanente ».

Cet apport historiographique essentiel venu d'un spécialiste de l'histoire sociale du politique dans les villes françaises de l'Ancien Régime à l'époque moderne trouve un écho non négligeable dans la thèse de doctorat d'Histoire de Jean-Baptiste Gastinne, soutenue en 2008<sup>2317</sup>, qui vient alimenter significativement notre réflexion sur Le Havre.

Évoquant en effet dès son introduction générale la notion d'identité urbaine qui, écrit-il<sup>2318</sup>, « *peut s'appuyer sur les deux puissants ressorts identitaires que sont le sentiment d'appartenance à la communauté et le sentiment d'altérité qui sépare le citoyen de l'étranger* », l'auteur pose d'emblée la question de l'identité de la population urbaine construite, fortifiée par une cohésion sociale assurée par les institutions civiques elles-mêmes<sup>2319</sup>. Par ailleurs, affirme-t-il, dès janvier 1531, « *Le Havre est élevé par le roi au rang de première entrée dans notre royaume*' ». Et de poursuivre ainsi :

« Les deux principales fonctions dévolues à la nouvelle cité correspondent aux deux usages traditionnels de la frontière. La Ville Française est à la fois un obstacle dressé devant l'ennemi et porte ouverte sur l'océan. Elle ouvre autant qu'elle ferme. Elle rapproche autant qu'elle sépare. Elle réunit tous les caractères d'une ville-front : interface terre/mer, ville frontière du royaume, front pionnier servant de base aux missions d'exploration et aux expéditions militaires ou commerciales. [...] Ainsi l'officier présent dans la ville doit-il y croiser le soldat, l'aventurier, le marin et le marchand, sans oublier l'ouvrier de la construction navale<sup>2320</sup>. [...] L'identité collective de la nouvelle population urbaine vient d'abord du territoire qu'elle occupe en un site où la terre rejoint l'eau et où les deux éléments se mêlent pour composer un paysage de marécages et de bandes de galets »<sup>2321</sup>.

---

<sup>2317</sup> Jean-Baptiste GASTINNE, *Le Havre du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : Genèse d'une ville et d'une population urbaine*, thèse de doctorat d'Histoire sous la dir. de Jean-Pierre Bardet, Université de Paris IV Sorbonne, 2008. Nous tenons à remercier ici vivement l'auteur de nous avoir autorisé à consulter librement son travail.

<sup>2318</sup> *Ibidem*, p. 3.

<sup>2319</sup> *Ibidem*, p. 8.

<sup>2320</sup> *Ibidem*, p. 96.

<sup>2321</sup> *Ibidem*, p. 96-97.

Un lieu posé sur l'estuaire, aux confins de la terre, du fleuve et de la mer qui, comme on le disait du Mont-Saint-Michel ou de Saint-Malo, se trouva placé « au péril de la mer », mais également un lieu exposé aux ennemis, aux attaques et invasions, anglaises en l'occurrence puisque cette situation perdure alors depuis quelques siècles. Or comme le précise Alain Cabantous<sup>2322</sup>, l'identité maritime provient du travail de même que de la confrontation au danger, au risque, à la violence, à l'absence, à l'isolement et au besoin de sécurité.

Une identité havraise forte forgée dès les origines de la ville, donc, car un lieu exposé aux dangers de la mer et du fleuve ainsi qu'aux invasions anglaises ; car une « porte océane » ouverte sur le monde tant pour la pêche et surtout le commerce, temps d'échange, que pour les expéditions militaires ou de découverte ; car une des clefs, un rempart du royaume posté sur la frontière maritime pour verrouiller l'axe de la Seine et protéger Rouen et Paris<sup>2323</sup> ; car enfin c'est un lieu régi par le particularisme des usages locaux liés à sa situation géopolitique et économique de même qu'à la faveur royale dont la ville dépend directement et entièrement. Au point que l'identité havraise se fonde dès les origines par sa propre toponymie avec l'identité nationale et le roi fondateur François I<sup>er</sup> : *la Ville Française et Havre de Grace*<sup>2324</sup>. Ce nom donné en hommage à son fondateur est aussi une affirmation de son identité maritime et portuaire (*Havre*) ainsi que son identité française face aux prétentions de la dynastie anglaise (*Française*). Les armoiries de la ville, octroyées par François I<sup>er</sup> – fleurs de lys et salamandre – ne rappellent-elles pas à dessein le rôle militaire et aquatique / maritime de cette nouvelle ville portuaire dans une fidélité à la monarchie et à la personne royale puisque ce sont ses armes personnelles qu'a données le roi fondateur à sa bonne ville du Havre<sup>2325</sup>. Il en est de même pour le choix des dédicaces des églises : Notre-Dame et Saint-François<sup>2326</sup>. Sainte Marie est en effet la protectrice de la monarchie et par conséquent le symbole de la fidélité au roi ; et saint François de Paul est le patron particulier de François I<sup>er</sup>. Notons en outre que ce culte de la Vierge Marie a toujours été affirmé par les chroniqueurs et historiens du Havre comme ayant précédé la fondation de la ville, et que Jean-Baptiste de Clieu, curé du Havre de 1669 à 1719, oratorien notoire, en sera le prosélyte acharné durant les cinquante années de son ministère et tout particulièrement à l'occasion du grand bombardement de la ville et du port par une puissante flotte anglo-hollandaise en 1694<sup>2327</sup>. Par ailleurs, Jean-Baptiste Gastinne ajoute cette précision qui

---

<sup>2322</sup> Alain CABANTOUS, *op. cit.*, p. 193.

<sup>2323</sup> Jean-Baptiste GASTINNE, *op. cit.*, p. 100 et 107.

<sup>2324</sup> *Ibidem*, p. 108.

<sup>2325</sup> *Ibidem*, p. 109-110.

<sup>2326</sup> *Ibidem*, p. 110.

<sup>2327</sup> Pour ces aspects de la question, voir partie consacrée à Jean-Baptiste de Clieu (1629-1719).

vient conforter cette analyse : « *Toute la toponymie havraise résonne comme un hymne national et royal* »<sup>2328</sup>. L'historien évoque en fait l'odonymie délibérément choisie par François I<sup>er</sup> pour rappeler l'omniprésence et l'omnipotence royales dans cette ville qui est sa propre création : rue Royale, Dauphine, Saint-François, etc...

C'est pourquoi la livraison du Havre, ville fidèle entre toutes à la royauté à laquelle ses habitants doivent tout, à l'ennemi par excellence, l'Anglais, par le parti huguenot en 1562 sonne non seulement comme une terrible trahison mais également comme un blasphème, deux fautes littéralement impardonnables qui laisseront des traces profondes et durables dans l'identité collective<sup>2329</sup> et qui iront jusqu'à faire remettre en cause son statut de ville close en 1563. En effet, fondée pour servir de sentinelle et de rempart contre les prétentions anglaises, elle devint subitement une grave menace pour le royaume lui-même<sup>2330</sup>. L'allégeance des bourgeois catholiques réunis en une députation à la tête de laquelle se trouvait le procureur du roi Guillaume de Marceilles permit de sauver in-extremis les archives communales et le statut de ville close du Havre qui dut subir dès lors une véritable refondation conduite d'une main de fer successivement sous l'autorité de Charles IX et de Henri III, de 1563 à la fin du siècle<sup>2331</sup>. Cette véritable reprise en main catholique sur la ville, dans laquelle Guillaume de Marceilles joua un rôle-clef, se fit contre les protestants et aboutit à un nouveau gouvernement urbain fidèle au roi<sup>2332</sup> :

« L'affirmation de l'identité catholique de la ville est un moyen pour le nouveau gouvernement municipal de faire face au danger et de renouer l'alliance avec la monarchie »<sup>2333</sup>.

Dès lors, les termes de catholique et de protestant devinrent équivalents respectivement de « fidélité au roi » et de « rebelle ». La tentative avortée de coup de force menée contre Le Havre en 1569 par 56 protestants habitants de la ville et de ses environs n'était évidemment guère de nature à modifier les états d'esprit<sup>2334</sup>.

Jean-Baptiste Gastinne souligne le rôle important joué par la paroisse Notre-Dame et les confréries religieuses dans la reconquête et l'encadrement des esprits<sup>2335</sup> sur le long terme, ainsi que la reprise en main royale et catholique de la ville sous l'influence des Ligueurs par les gouverneurs successifs du Havre : les ducs de Joyeuse et d'Épernon à partir

---

<sup>2328</sup> Jean-Baptiste GASTINNE, *op. cit.*, p. 112.

<sup>2329</sup> *Ibidem*, p. 128.

<sup>2330</sup> *Ibidem*, p. 161.

<sup>2331</sup> *Ibidem*, p. 163.

<sup>2332</sup> *Ibidem*, p. 180-183.

<sup>2333</sup> *Ibidem*, p. 194. Il s'agit bien entendu du danger de sédition et de trahison huguenots, qui étaient bien présents, et d'une reprise de la ville par les Anglais.

<sup>2334</sup> *Ibidem*, p. 198.

<sup>2335</sup> *Ibidem*, p. 213 et 233.

de 1584 et enfin André Brancas de Villars en 1587<sup>2336</sup>. C'est précisément cette année-là qu'un nouveau règlement fut octroyé par ce dernier aux Havrais, véritable constitution urbaine qui fut le « *fruit d'un accord entre Villars et le Corps de ville* »<sup>2337</sup>. Son enjeu principal est aussi et surtout la constitution d'une communauté de ville qui soit exclusivement catholique, enjeu pour lequel il est clairement décidé l'expulsion des protestants et étrangers ainsi que l'exigence de la catholicité attestée de tout impétrant aspirant à être reçu en bourgeoisie<sup>2338</sup>. Avant d'aller plus loin, il n'est pas inutile de remarquer que c'est précisément ce nouveau règlement de 1587 qui va refonder la mémoire administrative de la ville puisque c'est une copie originale de ce document qui figure dans le registre intitulé *Archives du Havre*<sup>2339</sup> et qui dut être contresignée par les nouveaux échevins jusqu'à la fin des années 1640. C'est ce même registre qui se transformera en cartulaire au XVII<sup>e</sup> siècle puis en mémorial communal au début du XIX<sup>e</sup> siècle sur l'initiative du maire Guillaume Antoine Sery (1800-1821) et sous la plume de Joseph Morlent dans les années 1840<sup>2340</sup>. C'est d'ailleurs pour oeuvrer à ce mémorial en trois volumes que ce dernier demanda à être employé par la Ville comme « *historiographe* ».

Revenons à l'histoire de cette reprise en main catholique dans laquelle le rôle des paroisses fut essentiel comme le démontre Jean-Baptiste Gastinne. Il mentionne en effet l'usage du calendrier liturgique de l'église havraise comme un outil de construction de la mémoire collective et donc de l'identité urbaine :

« [Le calendrier liturgique permet] de forger au sein de la communauté d'habitants une culture civique dont les protestants se trouvent automatiquement exclus. Dans un calendrier liturgique et civique très chargé, deux nouvelles fêtes présentent un intérêt particulier car elles se rapportent directement à l'histoire encore relativement courte de la Ville Française. Le jour de la saint Maur, la communauté urbaine commémore [la Male Marée] du 15 janvier 1525<sup>2341</sup> [...]. L'autre événement historique classé par la ville dans la mémoire collective [est] la reprise du Havre par l'armée royale le 28 juillet 1563 »<sup>2342</sup>.

Ces fêtes donnent bien entendu lieu à des processions célébrant collectivement la connaissance d'un passé commun dont la ritualisation facilite la transmission et donc la construction d'une identité collective. Mais de quelle identité s'agit-il ? Ou plus exactement quelle identité les autorités civiles et religieuses de la ville ont-elles choisi de

---

<sup>2336</sup> *Ibidem*, p. 221.

<sup>2337</sup> *Ibidem*, p. 222.

<sup>2338</sup> *Ibidem*, p. 245.

<sup>2339</sup> AMH, II 23.

<sup>2340</sup> Voir à cet égard notre partie intitulée « *Les archéologues de la mémoire havraise* ».

<sup>2341</sup> Il s'agit de l'anéantissement de la toute jeune cité par un raz-de-marée ; un élément clair d'identité maritime commune selon l'analyse d'Alain Cabantous.

<sup>2342</sup> Jean-Baptiste GASTINNE, *op. cit.*, p. 265-266.

privilégier ? « *Les deux évènements historiques retenus dans le calendrier civique [sont ici] envisagés comme un catalyseur susceptible de favoriser une réaction identitaire* » qui se construit a contrario des protestants. En effet, poursuit Jean-Baptiste Gastinne :

« Les protestants du Havre se trouvent exclus de la première commémoration qui se réfère à une époque où leur communauté n'existait pas. Quant à la seconde, non seulement elle les exclut mais en plus elle les ramène sans cesse à leur trahison et les désigne à la vindicte populaire comme éternels fauteurs de troubles. Dans la Ville Française, la procession du 28 juillet qui fait perpétuel souvenir de la première guerre de religion est un des moyens privilégiés pour construire une identité collective dans l'opposition radicale au protestantisme. [...] L'identité havraise s'ancrait dans le temps et dans l'espace sur une histoire urbaine et un territoire civique tous deux interdits aux protestants »<sup>2343</sup>.

Ces processions ne tomberont en désuétude qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, encore qu'il faille la césure de la Révolution et la tentative de déchristianisation pour que la pratique s'interrompe, certes, mais surtout pour que le sens en soit définitivement perdu. L'abbé Lecomte, cité par Jean-Baptiste Gastinne<sup>2344</sup>, signale en 1850 que la fête traditionnelle anti-protestante du 28 juillet, même sans messe ni procession religieuse, est encore l'occasion de réjouissances populaires et que la perpétuation génération après génération du sentiment anglophobe et anti-huguenot dans la ville sentinelle ne pouvait qu'être utile au rôle de rempart du royaume de la ville du Havre en renforçant l'efficacité et le dévouement<sup>2345</sup>. J.-B. Gastinne ajoute que l'oeuvre de Guillaume de Marceilles, qu'il qualifie d' « *historien officiel de la Ligue [catholique] havraise* », montre que l'histoire est en marche et que la communauté d'habitants se retourne sur son passé et « *trie, utilise ou substitue* » ce qui lui convient comme il a été montré pour les processions<sup>2346</sup>. Et de conclure ainsi :

« L'oeuvre de Guillaume de Marceilles inscrit durablement la ville nouvelle dans une double fidélité au roi et à la Sainte Église catholique [...]. Force est de constater que le premier historien du Havre a parfaitement atteint son objectif avoué de construire une mémoire collective et de la transmettre à la postérité »<sup>2347</sup>.

Nous ne pouvons que rejoindre ici l'analyse de cet historien qui fait autorité sur cette période de l'histoire du Havre. Non seulement Guillaume de Marceilles est le fondateur de l'histoire havraise mais il a aussi fondé sa mémoire, une mémoire singulière reprenant les éléments clefs liés à son identité collective maritime et orientée délibérément dans un

---

<sup>2343</sup> *Ibidem*, p. 266.

<sup>2344</sup> *Ibidem*, p. 282.

<sup>2345</sup> *Ibidem*, p. 283.

<sup>2346</sup> *Ibidem*, p. 283.

<sup>2347</sup> *Ibidem*, p. 284. Voir aussi la contribution de cet historien à la publication des *Mémoires de l'origine et fondation de la ville du Havre de Grace* de Guillaume de Marceilles à paraître fin 2012 à Rouen aux Éditions de L'Écho des Vagues, en collaboration avec Dominique Rouet et nous-même.

sentiment anti-protestant qui perdurera fort longtemps à travers les écrits des passeurs de la mémoire havraise : au XVII<sup>e</sup> siècle avec un Bailleul, au XVIII<sup>e</sup> avec Michel Joseph II Dubocage de Bléville, Jacques Olivier Pleuvry, Marie Le Masson Le Golf, et jusqu'au XIX<sup>e</sup> avec l'abbé Jean-Baptiste Lecomte déjà cité mais aussi et surtout Augustin Prosper Legros qui pourtant écrivent entre 1825 et 1860. Quant au sentiment anglophobe, de la nécessité duquel est tant convaincu l'abbé Lecomte, il sera pregnant tant que Le Havre subira de plein fouet les effets de l'état de belligérance avec l'Angleterre, c'est-à-dire tout au long de son histoire jusqu'aux années 1820, au gré des trêves et traités mais aussi des rivalités et partenariats commerciaux, avec des points d'acmé bien connus comme les grands bombardements destructeurs de 1694 et de 1759 ainsi que la Guerre d'Indépendance américaine des années 1778 à 1783 ou encore le blocus du port pendant les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, de 1794 à 1815. L'apaisement viendra dans les années 1820, renforcé par le départ du port militaire pour Cherbourg en 1822, désarmant de fait les esprits pour ne plus les tourner que vers les échanges commerciaux et les expéditions de découverte.

Mais revenons au XVII<sup>e</sup> siècle qui ne fera que renforcer ces éléments identitaires. En effet, ce siècle est caractérisé par une communauté urbaine unie par une forte identité collective faite de fidélité au roi et de catholicisme fervent sous la bannière de la Vierge Marie. De plus la ville portuaire devient une véritable base navale contre l'Anglais et une place commerciale, tout d'abord sous le règne de Henri IV puis sous Louis XIII et Richelieu, gouverneur du Havre. La fidélité au roi ne se démentira plus, y compris pendant la Fronde, durant la minorité de Louis XIV, de 1649 à 1652<sup>2348</sup>. De ce fait, la ville se peuple peu à peu d'individus de tous horizons et de toutes origines venus au Havre pour des raisons militaires mais aussi maritimes (pêche de la morue, commerce) ou économiques. Dès lors se pose aux autorités urbaines non seulement le problème du contrôle de cette nouvelle population mais aussi celui des esprits, et nous avons vu le rôle joué par le catholicisme militant et les agents oratoriens de la Contre-Réforme comme les abbés Bourdon et de Clieu, curés du Havre sous le règne de Louis XIV, pour construire une identité catholique dans la fidélité au roi. La nécessité pour le gouvernement municipal, responsable devant le roi de la défense de la ville, de pouvoir disposer d'un corps social capable de réagir collectivement et efficacement à une agression anglaise et/ou protestante l'a conduit à vouloir élaborer une communauté urbaine soigneusement encadrée<sup>2349</sup>. Nous avons vu le rôle et l'existence depuis 1587 du gouverneur dans ce dispositif : « *gardien de la paix civile et de la concorde urbaine*<sup>2350</sup> »,

<sup>2348</sup> *Ibidem*, p. 286-287.

<sup>2349</sup> *Ibidem*, p. 394-395.

<sup>2350</sup> *Ibidem*, p. 395.

« *premier représentant du roi dans la ville [et] principal intercesseur des autorités urbaines auprès du roi*<sup>2351</sup> ».

Mais il y a un autre élément de contrôle et d'unification du corps social qui est aussi susceptible de contribuer significativement à la construction d'une identité havraise selon les axes que nous avons énumérés auparavant avec Jean-Baptiste Gastinne. Il s'agit tout simplement du Corps de ville dont ce dernier a démontré qu'issu d'une oligarchie catholique et contraint de défendre la ville dans la garde bourgeoise, il était de fait « *l'unique acteur de la politique municipale* » et surtout le « *seul metteur en scène d'une identité citadine unanimement partagée [...]* »<sup>2352</sup>. Après avoir démontré successivement d'une part l'originalité du Corps de ville havrais composé à près de 62 % par « les acteurs du monde maritime » (capitaines de navires, constructeurs de navires, drapiers, marchands et négociants) durant la période moderne<sup>2353</sup>, et d'autre part l'enchevêtrement des alliances matrimoniales unissant les familles d'échevins et visant à l'endogamie<sup>2354</sup>, Jean-Baptiste Gastinne parvient à ce constat :

« Clef de voûte de l'urbanité, le pouvoir municipal qu'ils se transmettent par cooptation ne leur donne pas seulement honneurs et distinctions, il les oblige à incarner et à défendre au mieux l'identité de leur ville en les amenant à partager une culture politique commune faite de solidarité et de continuité avec l'oeuvre de leurs prédécesseurs »<sup>2355</sup>.

Un constat très proche de celui dressé par Gregor Rohmann quant au Corps de ville d'Augsbourg dans son rapport à la construction et à la pérennisation de l'identité urbaine<sup>2356</sup> :

« À Augsbourg, les élites de la ville pouvaient [...], dès le XV<sup>e</sup> siècle, se référer à l'histoire de leur ville, en la considérant comme un réservoir de traditions. Qu'ils aient abondamment recours à ce procédé s'explique par plusieurs raisons. La structure sociale des élites des villes d'Empire et leur proximité culturelle avec la noblesse foncière favorisèrent l'adoption d'une conception patrilinéaire de la parenté, voire de l'héritage, au moins pour percevoir sa place dans l'histoire. Cette conception agnatique était corrélée à une vision de la ville comme lieu d'existence d'une élite dirigeante à tendance endogame. Une telle vision nourrissait, à son tour, un intérêt accru pour l'histoire de la ville, comme le prouve l'étroite interaction existant entre chroniques familiales et chroniques de la ville dans les écrits domestiques des citadins ».

---

<sup>2351</sup> *Ibidem*, p. 401.

<sup>2352</sup> *Ibidem*, p. 416.

<sup>2353</sup> *ibidem*, p. 409. Repérée sur la longue période de 1571 à 1789. De 1749 à 1789, seule période où l'on dispose de la mention des fonctions de tous les échevins, le négoce fournit au Corps de ville les deux tiers de ses membres contre un tiers aux spécialistes du droit selon l'étude de J.-B. Gastinne.

<sup>2354</sup> *Ibidem*, p. 417-421.

<sup>2355</sup> *Ibidem*, p. 421.

<sup>2356</sup> Gregor ROHMANN, « Chroniques urbaines et livres de famille : Les villes allemandes du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle : Comparaison entre Augsbourg et Hambourg », in Clarisse COULOMB, dir. *Des villes de papier : Écrire l'histoire de la ville dans l'Europe moderne*, Histoire Urbaine n°28, août 2010, p. 40.

Par ailleurs, pour pallier le problème de l'arrivée d'un nombre important de « horsains », « *l'identité havraise, écrit Jean-Baptiste Gastinne, [est] renforcée par la définition d'une sorte de code de la citoyenneté qui fixe les règles d'une immigration choisie à défaut d'être parfaitement contrôlée* ». Le droit de citoyenneté havraise est donc fondé « *sur un strict droit du sol hérité de la fondation urbaine* » qui prend en compte l'ancienneté de la présence, la naissance et l'obligation de résidence<sup>2357</sup> :

« [Il y a une] volonté du gouvernement municipal de contrôler la formation de la population urbaine afin de parvenir à la "fabrication" d'une communauté de citoyens. Depuis l'époque des guerres de religion, l'institution d'un droit général de bourgeoisie imposé à tous les habitants de la ville, natifs ou non, a été le principal moyen utilisé par le Corps de ville pour façonner une communauté urbaine qui réponde à la fois à l'idéal unitaire hérité de la période ligueuse et aux intérêts économiques et militaires de la monarchie de manière à regagner la considération du roi »<sup>2358</sup>.

Ces bourgeois et habitants sont unis par un lien de solidarité entre eux et sont également tenus par un lien de loyauté à l'égard du roi dont dépend totalement le sort de la communauté urbaine<sup>2359</sup> ; un double lien renforcé par le lien spirituel à Dieu et aux autres paroissiens, toutes choses qui avec les sentiments anglophobe et anti-protestants fondent, nous l'avons vu, une identité havraise soigneusement entretenue par les élites urbaines et les autorités civiles, religieuses et royales.

Dans ce contexte, et si l'on opère la comparaison avec les situations allemande et anglaise, il est plus que surprenant que les *Antiquitez du Havre de Grace*, une histoire urbaine précisément écrite au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, aient été composées par un maître cordonnier, un maître mercier, un pilote et capitaine de navire, un petit abbé sonneur de cloches et un avocat de troisième ordre<sup>2360</sup>. Non pas que ces personnages n'aient été membres réguliers de la communauté urbaine, soit bourgeois, soit habitants, ainsi que des structures paroissiales, bons citoyens et bons catholiques dûment accrédités, mais aucun d'entre eux n'a jamais figuré de près ou de loin dans le Corps de ville hormis Jean Gasquerel qui fut à peine deux ans durant administrateur de l'Hôpital mais qui mourut trop précocément pour devenir membre de la municipalité. Encore faut-il préciser que bien qu'avocat de son état, il n'était pas, et loin s'en faut, un homme de premier plan dans la ville. L'originalité havraise est précisément là, et elle se répètera ultérieurement : hormis dans les cas de Guillaume de Marceilles et de Dubocage de Bléville<sup>2361</sup>, aucun des auteurs des

---

<sup>2357</sup> *Ibidem*, p. 451.

<sup>2358</sup> *Ibidem*, p. 519.

<sup>2359</sup> *Ibidem*, p. 569-570. Les bourgeois natifs sont admis d'office selon certaines conditions dont la catholicité ; les étrangers doivent en outre prêter un double serment de fidélité au roi et à la ville.

<sup>2360</sup> Voir partie consacrée à cet atelier d'écriture de l'histoire.

<sup>2361</sup> Et encore n'était-il plus en fonctions à ce moment-là, 1753.

histoires urbaines havraises ne fut ni membre du Corps de ville, ni lié d'une façon quelconque au pouvoir municipal. Ce trait est *a contrario* largement dominant dans toutes les études générales ou particulières en Europe, et singulièrement en France en premier lieu, et en Angleterre et en Allemagne en second lieu comme l'ont montré les études que nous avons citées précédemment publiées en 2010 sous la direction de Clarisse Coulomb et dont la principale et première limite consiste en l'absence de prosopographie des auteurs. Une prosopographie qu'appelle de ses vœux Gregor Rohmann dans sa conclusion et dont nous ferons la nôtre<sup>2362</sup> :

« Des études comparatives menées dans d'autres villes [...] pourraient ici apporter des clefs nouvelles de compréhension. Au regard des conclusions ici proposées, une observation plus fine de l'origine sociale et de la position des auteurs, tout comme du public des chroniques urbaines et familiales, serait également opportune [...] ».

---

<sup>2362</sup> Gregor ROHMANN, « Chroniques urbaines et livres de famille : Les villes allemandes du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle : Comparaison entre Augsbourg et Hambourg », in Clarisse COULOMB, dir. *Des villes de papier : Écrire l'histoire de la ville dans l'Europe moderne, Histoire Urbaine*, n°28, août 2010, p. 42.

# CONCLUSION GÉNÉRALE

*Les Passeurs de la mémoire havraise*, ainsi avons-nous intitulé cette étude voyant en ce titre une véritable proposition de thèse. Au fur et à mesure de nos découvertes, de la lecture et de l'analyse détaillée des textes et des *para-textes* présentés et étudiés ici, il est apparu en effet des liens, des parentés, des intérêts communs ou convergents, des communautés de pensée ou d'opinion entre tel ou tel passeur de la mémoire havraise. Dès lors que nous en avons eu connaissance, nous avons poussé l'enquête au plus loin qu'il était possible et nous les avons méthodiquement identifiés et explicités dans nos études sur les textes et les auteurs dans les deuxième et troisième parties de ce travail. Il est arrivé également à moult reprises que nous ayons détecté plus que tout cela, de véritables *filiations intellectuelles* liant oeuvres et individus dans le temps et l'espace, constituant ainsi un passage de la mémoire havraise.

Qu'entendons-nous par ce terme de *filiation* ? Il s'agit de liens intellectuels qui vont bien au-delà de la simple référence faite par un auteur à un texte antérieur lui ayant servi de source pour composer son propre ouvrage. Nous qualifions en effet de *filiation intellectuelle* tout lien puissant de même nature réunissant des auteurs ou des textes, quel que soit le temps écoulé entre leurs périodes d'écriture, et les faisant communier soit dans les buts poursuivis, soit dans la défense ou illustration d'un certain modèle d'identité urbaine locale, soit encore dans la forme écrite, soit enfin dans la présence concomitante de plusieurs de ces éléments ; et ce lien intellectuel doit nécessairement générer de nouveaux textes, résultats directs de cette influence ou de cet enchaînement d'influences. C'est donc bien dans le sens figuré d'une « *liaison de choses résultant l'une de l'autre, s'engendrant l'une de l'autre* », d'une « *succession de choses issues les unes des autres* »<sup>2363</sup> que nous employons ici le terme de filiation.

Ceci étant posé, les difficultés surgissent lorsque, dans le but de synthétiser et de mieux appréhender tout à la fois le foisonnement et la complexité de ces liens, pour ne pas dire leur véritable enchevêtrement, l'on se prend à tenter de figurer, de représenter schématiquement ce phénomène des filiations intellectuelles, par définition immatériel. Il s'agit en effet non seulement de le visualiser dans l'absolu mais également de l'inscrire avec précision dans sa dimension temporelle portant sur les 350 premières années d'existence de la cité. Faute de modèle, en effet, il nous fallut défricher et imaginer les outils de représentation qui soient les plus explicites possibles. C'est ainsi que nous avons tout

---

<sup>2363</sup> Définitions issues respectivement du *Dictionnaire Larousse*, édition 2001, et du *Petit Robert*, édition 1987.

d'abord pris soin de positionner tous les textes sur une frise chronologique détaillée selon sa période de composition et/ou de publication<sup>2364</sup>. Précisons en outre que cette chronologie est, si l'on peut dire, à double lecture. Nous avons en effet choisi d'y faire figurer non seulement une chronologie basée sur les grandes dates de l'histoire de France depuis les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup>, mais également de raisonner à l'échelle de cette jeune cité du Havre en y précisant les premier (1517-1616), deuxième (1617-1716), troisième (1717-1816) et quatrième (1817-1916) siècles de sa jeune existence, l'idée étant de faire sentir l'écoulement d'un temps spécifiquement havrais un peu à la façon dont les jeunes frères Roessler et leur ami Legambier dataient, en 1861, leur correspondance à compter de l'an I<sup>er</sup> de la fondation de la ville.

Reportons-nous à la frise chronologique ainsi élaborée dont nous allons présenter une analyse rapide. Première constatation, le premier texte mémoriel - les *Mémoires* de Guillaume de Marceilles - est le fruit de plusieurs dizaines d'années de mémoire orale familiale et urbaine mais il n'est composé qu'à l'extrême fin du premier siècle havrais. Il faudra attendre la fin du deuxième siècle pour voir apparaître le premier texte à caractère véritablement historique, le tout dans un relatif silence historiographique seulement brisé par la parution d'une brève histoire de son aïeule et rivale : les *Antiquitez de la ville d'Harfleur* rédigées par l'échevin François de La Motte et publiées en 1676. Et c'est bien seulement à l'extrême fin du deuxième siècle havrais, autrement dit dans ce tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qui marque la douloureuse fin de règne du roi Louis XIV, qu'explose soudainement l'écriture mémorielle havraise. On y remarque pêle-mêle le genre des histoires avec l'extraordinaire floraison des différentes versions et continuations issues du manuscrit des *Antiquitez du Havre de Grace* qui occupera largement ce troisième siècle havrais ; mais également le récit ecclésiastique avec Jean-Baptiste de Clieu, les livres de famille et de raison avec les Désert-Menessier et les Dubocage ou enfin le journal professionnel avec Charles Jérôme Tesnier.

Seconde constatation, la belle floraison de textes initiée pour lors ne fera désormais que s'amplifier tout au long du troisième siècle havrais pour déborder largement sur le quatrième, autrement dit non seulement pendant tout le Siècle des Lumières mais encore durant la crise révolutionnaire, qui pourtant frappa durement la cité, le Premier Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, la Deuxième République et jusqu'à la fin du Second Empire. Une densité remarquable, inattendue au début de cette enquête, mais aussi et surtout une forte contemporanéité des textes et des auteurs, circonstance qui ne pouvait manquer, on s'en doute, de provoquer des rencontres, des échanges et donc des influences

---

<sup>2364</sup> Voir la frise chronologique des auteurs et des textes renvoyée en annexe.

intellectuelles.

Enfin, quelques questions nous taraudent : quels sont les textes et auteurs les plus influents ? Quels sont ceux qui restent méconnus ou à l'écart des échanges ? Qui donne et qui reçoit ? Les relations s'équilibrent-elles ? Nous avons donc repris notre frise chronologique précédente et, sur cette base, nous avons figuré par un jeu de flèches chacune des relations de *filiation intellectuelle* telles que nous les avons précédemment définies et telles que nous les avons détectées lors des enquêtes sur les textes et les auteurs rapportées ci-dessus<sup>2365</sup>. Force est de constater que ce travail de visualisation tend nettement à confirmer ce que nous avons déjà perçu auparavant, à savoir le rôle central, fondamental et fondateur des *Mémoires* de Guillaume de Marceilles qui non seulement viennent irriguer, au-delà du désert historiographique du XVII<sup>e</sup> siècle, la floraison du troisième siècle havrais par le truchement du foisonnement des manuscrits des *Antiquitez du Havre de Grace*, mais également les Pleuvry, Le Masson, Le Masson Le Golf, Anfray, Porée et Bonvoisin qui à leur tour, forts de cette influence, rayonneront sur leur époque. Plus fort encore, le texte de Guillaume de Marceilles viendra influencer directement, à deux siècles et demi voire à trois siècles de distance, des auteurs comme Morlent, Lecomte, Lemâle, Roessler ou encore Borély.

Les *Antiquitez du Havre de Grace* de l'atelier d'écriture de l'histoire Laignel & Compagnie occupent par ailleurs et dans la continuité du précédent un très large espace au cours du troisième siècle havrais et irriguent quant à elles peu ou prou tout ce qui s'écrit alors en matière d'histoire et de mémoire havraise jusqu'au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Rappelons que nous avons désigné de ce nom d'atelier d'écriture un ensemble de textes composés puis continués et augmentés quasi simultanément, selon le même plan et dans le même esprit par plusieurs auteurs de la même génération, auteurs qui entretenaient entre eux des liens familiaux, sociaux, spirituels, culturels et intellectuels suffisamment puissants et étroits pour que l'on puisse véritablement parler d'oeuvre collective. Enfin, à l'instar des *Mémoires* de Guillaume de Marceilles, cet ensemble de textes viendra influencer directement quasiment tous les érudits de la ville jusqu'à la fin du quatrième siècle havrais : Gaillard, Sery, Legros, Lecomte, Lemâle, Roessler et Borély.

Remarquons au passage qu'aucun des textes cités jusqu'à présent n'a fait l'objet d'une

---

<sup>2365</sup> Voir les 14 frises chronologiques des filiations intellectuelles entre auteurs et textes renvoyées en annexes. Notre souhait de les voir figurer sur un unique document synthétique tel que celui que nous avons réalisé à main levée n'a malheureusement pas pu être exaucé en raison du trop grand nombre d'informations qu'il aurait inévitablement comporté. En effet, l'enchevêtrement inextricable des flèches l'aurait rendu aussi illisible que le prototype de base fait à main levée et aucune solution satisfaisante n'a pu être mise en oeuvre en dépit des prodigieux efforts d'imagination déployés par Brendan Chabannes et André Fabbri. Je les remercie vivement pour tout cela.

quelconque impression et que leur publication est restée entièrement sous forme manuscrite. À cet égard, nous avons mis en évidence dans notre première partie, en nous appuyant sur les travaux de François Guillet<sup>2366</sup>, l'existence en Normandie depuis le XVI<sup>e</sup> siècle d'un marché de lecteurs potentiels basé sur un public lettré composé d'officiers de robe, de membres du haut clergé et de nobles et étroitement associé à la présence d'académies provinciales prestigieuses et d'importantes structures d'enseignement comme l'Université de Caen ou les nombreux collèges et établissements religieux. Nous avons alors souligné, entre autres conséquences, l'existence d'un marché local du livre imprimé. En permettant la production d'ouvrages reflétant une conscience historique aiguë, ce marché régional contribuait manifestement à maintenir une identité régionale.

Certes non pas « *ville d'inculture* » mais du fait de sa sociologie à large dominante roturière, maritime et négociante, ville de culture *ad hoc* bien peu éprise de belles lettres et d'antiquités classiques, Le Havre présente, nous l'avons vu, un profil culturel qui pour être atypique n'en néglige par pour autant le savoir et les connaissances avec une nette prédilection non seulement pour les sciences nautiques, la cartographie et la géographie mais également pour l'histoire ainsi que le montre la précocité havraise dans le mouvement national de l'écriture des histoires urbaines alors que la ville, fait remarquable, n'a pas achevé son premier siècle d'existence. Une singularité culturelle illustrée par ce simple fait : le premier imprimeur à s'établir dans cette ville ne le fit qu'en 1669 ou 1670 selon les sources, et encore « *son installation [...] n'eut pas lieu sans encombre* »<sup>2367</sup>. En effet, selon Charles de Beaurepaire :

« Les gardes de l'art d'imprimeurs-libraires de Rouen, s'autorisant d'un arrêt du Conseil du Roi du 6 octobre 1667, firent saisir [ses presses, caractères de fonte et autres ustensiles] sous prétexte que Gruchet n'appartenait pas à leur communauté (4 octobre 1669) [... bien que] l'établissement projeté [ait] été réclamé par M. de La Vaissière, lieutenant du roi au Havre, et par les échevins de cette ville, qui regrettaient, pour bien des actes de leur administration, d'être dans la nécessité de recourir à des imprimeurs de Rouen ou d'ailleurs »<sup>2368</sup>.

On le voit. Le recours à l'imprimerie était strictement réglementé depuis l'édit de 1626, réservé à un usage officiel dûment contrôlé et en outre onéreux. Des gens simples

---

<sup>2366</sup> François Guillet, *Naissance de la Normandie : Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, Caen, Annales de Normandie, 2000.

<sup>2367</sup> Georges-D. Quoist, « L'imprimerie au Havre de 1670 à 1870 », in *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 2<sup>e</sup> trim. 1903, p. 119-212, plus particulièrement p. 123-124. Il s'appelait Jacques Gruchet, exerçait la profession de marchand mercier et était le gendre de l'imprimeur rouennais Louis Maurry.

<sup>2368</sup> *Ibidem*.

comme nos écrivains havrais considéraient vraisemblablement que ce moyen de diffusion leur était de fait interdit, à tout le moins que leur position sociale inférieure ne leur en donnait pas l'accès faute de légitimité culturelle ou politique surtout dans le cadre d'initiatives privées non soutenues par les autorités locales. Nous en voulons pour indice la magnifique tentative de calligraphie à l'imitation quasi parfaite de l'imprimerie réalisée dans les années 1730 pour le Manuscrit Lesueur des *Antiquitez du Havre de Grace* qui appartenait alors au notariat du Havre. De même, le premier texte havrais à caractère historique à avoir été imprimé l'a été sur l'initiative et sur les fonds de Michel Joseph II Dubocage de Bléville, ancien maire-échevin et un des plus importants négociants sur la voie de l'anoblissement, autrement dit l'un des membres éminents de l'oligarchie havraise.

Quant à l'ouvrage de l'abbé Pleuvry, également imprimé mais à Paris et probablement avec l'appui de son réseau culturel, il peut être véritablement qualifié de *foyer intermédiaire* en ce sens qu'après avoir subi lui-même l'influence intellectuelle des *Mémoires* de Guillaume de Marceilles et des *Antiquitez* de Jean Laignel et de Jean Laignel de L'Ormerie, il semble bien avoir exercé à son tour une influence durable tant sur Dubocage de Bléville que sur Bonvoisin, Legros, Lesueur, Lemâle, Borély, et surtout sur Marie Le Masson Le Golft qui sera elle-même, une génération plus tard, un second *foyer intermédiaire*. Un rôle qui, comme le montrent les frises chronologiques renvoyées en annexe, fut également celui des *Remarques* de l'abbé Biot au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui sera tenu au tournant des troisième et quatrième siècles havrais respectivement par Anfray, Levée et Pinel lequel, avec Gaillard, transmettra la mémoire à la génération suivante. Ce dernier pourrait d'ailleurs passer, si l'on ne se fiait qu'aux apparences, davantage pour un simple *réceptacle* que pour un *porteur* mais nous savons à la suite de notre enquête biographique que c'est uniquement son décès soudain et quelque peu prématuré qui contraria ses projets de publication, et que seule l'absence totale d'héritier empêcha son travail inachevé de rencontrer le monde érudit havrais contemporain.

Notre schéma reflète assez fidèlement la position et le rôle de véritable *porteur* de la mémoire collective que tint Joseph Morlent dans l'érudition havraise durant les quelques quarante années de son séjour au Havre, de 1822 à sa mort en 1861. Imprimeur, éditeur, bibliothécaire, archiviste, archéologue, romancier, dramaturge, journaliste, écrivain et historiographe, nous avons vu qu'il contribua fortement, dans ses différentes fonctions, à inventorier et à rassembler la documentation historique et patrimoniale havraise qu'il transmet ensuite à ses successeurs Vesque, Lemâle, Roessler et Borély. Il agit donc comme une sorte de *carrefour*, de *zone d'échange* ou encore de *noeud* qui reçoit, collecte, transforme et restitue.

Enfin, et notamment parce que notre étude en s'achevant sur eux les a placés bien artificiellement au bout de la chaîne de transmission, voici le tandem formé par Lemâle et Roessler ainsi que Borély vers lesquels tout converge. Cela démontre que ni les uns ni l'autre, en dépit de leurs jugements parfois bien sentis et peu amènes voire méprisants ou dédaigneux à l'égard de certains de leurs prédécesseurs, n'ont négligé les apports des générations antérieures et qu'ils ont parfaitement intégré leurs influences intellectuelles, quelles qu'elles soient, ce qui, disons-le tout net, n'allait tout bonnement pas de soi dans le siècle de l'Histoire et de la science positiviste.

Imaginons à présent de représenter différemment cet ensemble très complexe de relations et de filiations afin de modifier radicalement notre point de vue. En fait, il nous a semblé utile de voir s'il était possible de détecter des ensembles cohérents faisant système à l'image d'une constellation au sein de laquelle les objets interagiraient de multiples façons. Plaçons subséquemment nos textes et nos auteurs sur un cercle tout en conservant une dimension chronologique représentée par un code de quatre couleurs attribuées respectivement au premier, au deuxième, au troisième et enfin au quatrième siècle havrais<sup>2369</sup>. Symbolisons enfin par un jeu de flèches colorées les influences intellectuelles telles qu'énoncées précédemment tout en simplifiant toutefois la lecture du schéma par le regroupement des nombreux manuscrits des *Antiquitez du Havre de Grace* en un ensemble unique. Force nous est dès lors de constater que ce nouveau point de vue figurant les phénomènes observés autrement que sur un plan linéaire et strictement chronologique, n'en confirme pas moins de façon éclatante les enseignements du précédent exercice. En amenuisant la dimension de la profondeur chronologique, il met en effet en exergue ce que l'on peut qualifier de véritables *systèmes d'influences intellectuelles* comprenant des *noyaux émetteurs*, des *émetteurs-récepteurs*, des *planètes isolées*, des *satellites*, des *carrefours* de diverses tailles et des *points de convergence*. C'est par conséquent tout un système de transmission de la mémoire écrite locale qui se fait ainsi jour, soulignant avec force ses caractères diachronique, intergénérationnel et essentiellement collectif depuis les origines. Comment ne pas saisir ainsi que tous ces auteurs ont communiqué dans une identité urbaine havraise spécifique à travers les siècles et les accidents de l'histoire ? C'est en effet là à nos

---

<sup>2369</sup> Voir en annexe ce schéma en forme de constellation. Nous avons imaginé primitivement de les placer sur un quadruple cercle concentrique dont le centre aurait représenté la date de la fondation du Havre, 1517, et dont les quatre orbites auraient figuré successivement, dans un mouvement du centre vers la périphérie, le premier, le deuxième, le troisième puis enfin le quatrième siècle havrais. Sa transcription informatique a malheureusement été impossible à rendre sans se trouver confrontée à un enchevêtrement illisible, et ce en dépit des efforts déployés en ce sens par Brendan Chabannes et André Fabbri que je remercie à nouveau vivement pour ce travail.

yeux les signes d'une remarquable continuité et d'une belle cohésion culturelles qui s'inscrivent pleinement dans une toute aussi remarquable permanence à travers les siècles et les générations surtout lorsque l'on considère que le passage de la mémoire havraise ne fut jamais - ou alors très rarement et en tout cas pas de manière significative - initié, organisé, pensé, structuré et encadré par les autorités municipales. Une singularité notable si l'on en juge par l'usage qui en est fait en parallèle dans nombre de cités françaises ou européennes, si notable qu'elle semble bel et bien constituer un trait identitaire havrais dominant.

Démonstration a donc été faite des liens en tous genres et tout particulièrement intellectuels qui unissent au fil des siècles les auteurs et les textes. Nous avons également défini l'identité et la mémoire collectives havraises avec notamment l'appui des travaux de Jean-Baptiste Gastinne. L'heure est par conséquent venue de procéder à la synthèse des éléments collectés par l'analyse faite de chacun des textes et des « *para-textes* » - pour reprendre l'expression et le concept de Clarisse Coulomb<sup>2370</sup> - laissés par tous les passeurs de la mémoire havraise afin d'en proposer non seulement une périodisation sur le long terme, du début du XVI<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais également une caractérisation détaillée au gré des événements et du temps qui passe. Cette synthèse a donc pour ambition de définir autant que faire se peut les différentes phases que l'on peut dégager en fonction des formes revêtues par l'identité collective originelle et reflétées par ces textes, quel que soit leur genre, au gré des aléas de l'histoire de la ville.

Une remarque liminaire d'ordre général s'impose. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les passeurs de la mémoire havraise se contentent apparemment d'être de simples porteurs d'une identité qu'ils transmettent dans un cercle plus ou moins restreint à leur entourage, à la famille ou au lignage insérés dans une société urbaine dans laquelle ils jouent un rôle non négligeable. Nul doute alors que ce passage de la mémoire a un impact sur l'élite urbaine havraise de cette époque même s'il est difficile d'en prendre la mesure. Nous pensons à cet égard explicitement aux Désert / Mennessier, à Bailleul, à Nicolas Dubocage voire même à Tesnier dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Hormis cette période bien particulière, et encore faudrait-il préciser que nous n'en connaissons que ce que le peu de sources rescapées a daigné nous livrer, la plupart des passeurs de la mémoire havraise sont manifestement bien conscients de faire à la fois oeuvre de passage et de contribuer à sa construction génération après génération.

***La première phase*** détectée est plutôt singulière puisqu'elle est en réalité une phase

---

<sup>2370</sup> Clarisse COULOMB, « L'historien de la ville et l'espace public », in *Histoire urbaine*, n°28, août 2010, p. 123-145.

de non-écriture que l'on pourrait même qualifier en quelque sorte de *pré-histoire* du Havre, fondée sur la mémoire et la tradition orales et déjà encline au mythe. Cette phase est donc celle de la « *fondation et origine* » comme l'exprime justement Guillaume de Marceilles qui en est le héraut et le porteur. Située de la fondation en 1517 au siège de 1562-1563, c'est la *Ville Française et Havre de Grace*, la *Franciscopolis* de la cour ou encore le *Hable Neuf* des autochtones : le port nouveau surgi des marais de l'estuaire par la volonté du grand roi François I<sup>er</sup>, bâti, peuplé et fortifié au péril de la mer selon les principes les plus modernes des urbanistes italiens pour faire pièce aux prétentions anglaises, pour protéger la vallée de la Seine, Rouen et Paris, pour approvisionner et enrichir le roi et son royaume, pour mener outre mer de grandes expéditions navales de découverte ou de colonisation, et enfin pour profiter des nouvelles routes maritimes transatlantiques pleines de promesses et de richesses potentielles. Une ville forcément catholique, fidèle à ses rois François I<sup>er</sup> (1515-1547), Henri II (1547-1559), François II (1559-1560) et Charles IX (1560-1574) et rendant chaque jour grâces à Notre-Dame de Grâce et à saint François de Paule. Une ville qui croit en son avenir et qui croît en surface, même si son peuplement n'est guère aisé, et ses premiers habitants, à commencer par la famille de Marceilles, venus du Pays de Caux, du reste de la Normandie, d'Anjou ou encore de beaucoup plus loin, ont sans doute la conscience aigüe d'être des pionniers repoussant chaque jour la frontière entre terre, fleuve et mer, entre le possible et l'impossible. La Male Marée elle-même, ce raz-de-marée meurtrier qui emporta la jeune ville et noya une centaine d'habitants en 1525, ne put freiner cet élan ; elle est de surcroît devenue, nous l'avons vu avec Alain Cabantous et Jean-Baptiste Gastinne, un ferment de cohésion sociale et un élément fondamental voire fondateur de cette identité maritime havraise. Les premières fissures apparaissent dès les années 1530 avec les premiers prêches publics protestants qui vont tendre à fracturer cette cohésion sociale fortement ancrée dans une religion catholique teintée d'identité maritime. La décision du roi Henri II d'abandonner définitivement le projet alors bien avancé d'extension de l'enceinte urbaine loin vers l'est, projet qui avait été ordonné en 1544 par son propre père François I<sup>er</sup> considéré également comme le véritable père de la ville, et de replier les défenses sur Saint-François en abandonnant les nouveaux quartiers des Barres et de Percanville, cette décision mit un coup d'arrêt au projet du roi fondateur. Et le second roi François, en lequel les pionniers havrais avaient apparemment mis beaucoup d'espoir, ne régna malheureusement que 17 mois, et ce dans un moment de profonde discorde qui allait dégénérer en guerre civile et religieuse. Une identité collective qui s'est donc forgée dans le danger et l'adversité face à une nature hostile et à un ennemi anglais menaçant, à force de travail acharné, et dans un sentiment fortement et unanimement partagé de fidélité au grand roi fondateur et de religiosité allant jusqu'à

reprendre les dévotions particulières de ce dernier. N'oublions pas non plus que François I<sup>er</sup> prit l'exceptionnelle décision en 1541 de « saisir » tout le territoire de la ville « en sa main » de façon à ce qu'elle ne dépende plus que du pouvoir royal. La Ville Française, ville française, ville royale, havre et port neufs placés sous la protection de Notre-Dame et de saint François, a aussi forgé son identité en opposition à sa rivale et aïeule Harfleur dont l'amnésie a manifestement contribué à précipiter le déclin autant que l'envasement de son port.

**La seconde phase**, qui court de 1562 à 1594, est marquée par une période de crise aigüe et de rupture suivie par un formidable effort de refondation. 1562, nous le savons, c'est en effet la date de la prise de la ville par un parti insurgé de Havrais huguenots, l'expulsion *manu militari* de leurs concitoyens catholiques puis la signature du traité de Hampton Court entre les insurgés protestants et la reine Élisabeth I<sup>ère</sup> d'Angleterre. La ville n'a pas été surprise par des étrangers, des « horsains » ou encore des mercenaires mais par des Havrais membres de la communauté d'habitants, parfaits bourgeois, contre d'autres membres de la même communauté. Qu'est-ce que cela peut signifier pour les Havrais ? Fracture dans la communauté, éclatement du consensus identitaire dans le culte marial et royal, rupture religieuse, vandalisation et pillage des églises Notre-Dame et Saint-François, hauts lieux du culte mémoriel des origines depuis près de deux générations, abandon de la fidélité due légitimement au roi bienfaiteur et protecteur, et allégeance contre nature à la reine d'Angleterre. En d'autres termes, blasphème et trahison au sein même de la communauté des bourgeois et habitants de cette ville qui a tout reçu de ses rois pour protéger le royaume de ces mêmes Anglais. La reprise du Havre sur le corps expéditionnaire anglais à grand renfort de canons et d'oraisons ne se fit pas attendre, et les bourgeois catholiques de la ville durent faire amende honorable auprès du jeune roi Charles IX dès la fin juillet 1563, une députation menée, nous l'avons vu, par Guillaume de Marceilles qui parvint ainsi à sauver la mémoire de la cité que les Anglais avaient dérobée sous la forme de ses archives, ainsi que son statut de ville close, autrement dit son existence même en tant que ville, et *a fortiori* de ville royale. Ces bases une fois restaurées, le roi, l'église catholique, le Corps de ville et Guillaume de Marceilles mirent tout en oeuvre pour reconstruire l'identité havraise antérieure à la crise, chose qui sera pleinement réalisée non pas à l'avènement du roi huguenot Henri IV en 1589 mais lors de sa conversion au catholicisme et de son sacre en 1594. Nous l'avons évoqué, ces 32 années furent des années de reprise en main pour retrouver la cohésion sociale et l'identité collective largement partagée antérieurement aux guerres de religion. Et parce que plusieurs nouvelles tentatives de coup de force contre la ville par des Huguenots furent déjouées dans les années 1560 et 1570, cela se fit au prix de l'exclusion et de la stigmatisation

des Havrais protestants de la communauté d'habitants par le biais de la liturgie collective ainsi que le souligne Jean-Baptiste Gastinne. En outre, l'oeuvre de Guillaume de Marceilles, commencée dans la toute fin des années 1580 et achevée au début de 1594, quelques jours ou semaines seulement avant sa mort, spécialement dédicacée au gouverneur ligueur du Havre André Brancas de Villars et vraisemblablement destinée à la publication, se veut un acte de refondation et de reconstruction de la mémoire et de l'identité collectives havraises, ce qu'elle parviendra à être pendant tout le siècle qui suivra et même au-delà. Enfin le grand registre des *Archives du Havre* ouvert sur le règlement régissant le Corps de ville octroyé en 1587 aux Havrais par le même gouverneur André Brancas de Villars servit explicitement de mémoire collective communale au moins jusque dans le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle comme le montrent les signatures des nouveaux échevins portées jusque vers 1647 pour attester de leur prise de connaissance de leurs conditions d'exercice. Il servira de cartulaire jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et reprendra du service comme mémorial à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle et jusque dans les années 1845-1850.

**La troisième phase** repérée est donc une phase de consolidation, d'affirmation et d'approfondissement de l'identité havraise antérieure aux guerres de religion à laquelle les rois Henri IV (1589-1610), Louis XIII (1610-1643) et Louis XIV (1643-1715) consacreront leurs efforts. Tout comme ses prédécesseurs, Henri IV visita sa bonne ville du Havre à deux reprises et Louis XIII y fit aussi un séjour. Cette identité havraise continua à être farouchement anti-protestante comme le montre la grande joie exprimée par le chroniqueur Bailleul à l'annonce de la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 ; et la véritable ambiance de kermesse et de ferveur religieuse mêlées dont il témoigne lorsque la population catholique se porta en masse jusqu'au prêche protestant de Sanvic pour le démonter du sol au grenier dans la journée et pour en offrir les matériaux à l'Hôpital Saint-Jean-Baptiste, le démontre amplement. Le livre de famille de Robert Désert et des Mennessier, tenu sur trois générations de 1647 à 1702, atteste aussi entre les lignes de cette forte empreinte catholique omniprésente, du rapport direct au pouvoir royal et de cette forte identité maritime. Une lecture attentive de Manuscrit de Guillaume Morel laisse filtrer une impression semblable même si, il faut bien l'avouer, ces genres ne sont guère prolixes en la matière. Le rôle de Jean-Baptiste de Clieu, curé des églises du Havre et docteur en Sorbonne, oratorien convaincu, fut manifestement une des chevilles ouvrières de ce dispositif de contrôle de l'esprit public havrais, des ecclésiastiques comme des laïcs, durant les cinquante années que dura son ministère, de 1669 à sa mort en 1719. Nous en voulons pour preuve la lettre de mission que lui fit parvenir dès 1671 son prédécesseur Michel Bourdon devenu entretemps évêque de Limoges et oratorien comme lui : il s'agit d'un rappel du dogme oratorien

consacrant la toute-puissance de l'église catholique, la nécessité de mener encore et toujours la Contre-Réforme et de la lutte contre le protestantisme et enfin tous les moyens de gouverner les esprits et l'opinion publics. Détail troublant, la dite brochure fut retrouvée par nos soins dans le registre de Guillaume Morel pour lors maire échevin du Havre<sup>2371</sup> et très proche du duc de Saint-Aignan, gouverneur de la ville pour le roi, comme le montrent ses lettres copiées par ses soins dans le même registre ainsi que leur appartenance commune à l'Académie des Anonymes où ils versifiaient de concert. Ce simple détail permet de souligner l'évidence d'une union sacrée du pouvoir royal, des autorités ecclésiastiques et du Corps de ville dans ce but commun.

**La quatrième phase** correspond à la période de crise et de difficultés qui marquera la fin du règne du Roi-Soleil et la régence de Philippe d'Orléans, de 1690 environ à 1720. Le royaume traversa une période marquée par des guerres interminables, un climat et des récoltes désastreux, des disettes et même de véritables famines, des révoltes militaires et des émeutes frumentaires, des épidémies, de peste notamment, et les spéculations dangereuses du système de Law qui provoquèrent de nombreuses faillites personnelles. Le Havre n'échappa pas bien entendu à cette série de catastrophes se traduisant avant tout pour le peuple par une effrayante surmortalité. Leurs échos venaient en effet battre fréquemment ses murailles sans compter que l'état de guerre permanent contre l'Europe, en particulier l'Angleterre, les Pays-Bas et l'empire espagnol ruinaient le commerce maritime et envoyait la jeunesse havraise à la mort en mer. Les *Antiquitez du Havre de Grace* composées entre 1690 et 1711 par d'humbles bourgeois non membres du Corps de ville, montrent bien le désenchantement havrais après l'époque heureuse de Louis XIII, du cardinal de Richelieu et de Colbert jusque dans les années 1670-1680 et se réfèrent à l'âge d'or ou supposé tel des règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Certes l'absolue fidélité havraise pendant la Fronde durant la minorité de Louis XIV avait été bien récompensée mais force fut à ces auteurs de constater qu'en 68 ans de règne, le grand roi n'avait jamais honoré leur ville de sa présence. L'inquiétude et le doute se lisent entre les lignes. Au point que le curé Jean-Baptiste de Clieu se sentit obligé de placer ostensiblement la ville et le port du Havre sous la protection expresse de Notre-Dame durant le grand bombardement de 1694 et d'improviser une grande procession pour revivifier la ferveur des Havrais fort découragés. Le même Jean-Baptiste de Clieu jugea en outre nécessaire de relater et d'amplifier l'évènement dans son oeuvre théologique et liturgique publiée entre 1694 et 1701 : la Vierge Marie avait sauvé Le Havre des vandales et hérétiques protestants anglais et hollandais coalisés après lui avoir épargné

---

<sup>2371</sup> Lettre envoyée au Curé du Havre par son prédécesseur (Michel Bourdon), imprimée à Limoges en 1671 (AMH, Registre Morel, non coté). Voir aussi la partie consacrée à Jean-Baptiste de Clieu.

la famine. Le doute des Havrais sur leur propre capacité à jouer leur rôle de sentinelle du royaume nous semble bel et bien exprimé entre les lignes ; mais le doute plane également sur la capacité du roi lui-même à venir au secours de son royaume et de ses sujets. La crise de foi et la crise d'identité menacent clairement... Véritable hymne à la bourgeoisie municipale havraise, les *Observations* de Charles Jérôme Tesnier relatives à « *ce qu'il s'est passé à l'hôtel de ville* » de 1717 à 1728 (précis et suivi seulement jusqu'en 1724) décrivent en effet une ville fidèle au roi qui doit son existence à la monarchie, et une ville qui ne peut être, compte tenu de son histoire et son identité, que catholique, dont la religion imprègne chaque acte public de la municipalité. Elles montrent aussi un auteur qui n'éprouve guère de doute. Il n'en est pas de même de Nicolas Dubocage qui prend la plume dans son livre de famille pour relater en détail la grande révolte du régiment caserné dans la citadelle du Havre en 1719. Et s'il se garde bien d'émettre le moindre jugement sur la terrible punition qui frappa par la suite les soldats mutinés, il ne cache rien des causes de la mutinerie. Le doute n'est certes pas clairement exprimé – le pourrait-il d'ailleurs ? - mais on le sent très présent dans l'esprit public havrais. On le voit, l'identité collective havraise traditionnelle est maintenue d'une main de fer par les autorités royales, religieuses et civiles mais cela n'empêche pas l'existence manifeste de doutes qui semblent se faire jour sur la capacité du pouvoir royal à garantir la paix et la prospérité. Concomitamment, on pourrait voir une autre explication à ce doute généralisé et à ce malaise. Nos témoins et nos chroniqueurs semblent bien en effet exprimer en filigrane le passage, vécu précisément à cette époque, d'une société urbaine d'ordres à la forte cohésion sociale à une société de classes dominée par les marchands. Les passeurs des années 1690 à 1720 seraient donc les derniers témoins de cette cohésion sociale traditionnelle reposant sur les traits identitaires définis à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et consolidés au XVII<sup>e</sup>.

**La cinquième phase**, de 1720 à 1792, pourrait être qualifiée de phase de retour à la confiance. L'épanouissement des écritures mémorielles et des histoires urbaines tout au long de cette période dénote non seulement une sortie de crise mais en outre une dynamique havraise sur les plans économique, technique, politique et culturel. L'oeuvre commune des Dubocage de Bléville père et fils chante la fidélité au roi et la vitalité du négoce maritime, la prospérité du royaume et Le Havre, ville royale et port de commerce et de guerre, tout particulièrement à l'occasion de la visite tant espérée d'un monarque en la personne de Louis XV en 1749. Membre du Corps de ville, important négociant de la place, Michel Joseph II se fera le chantre de cette visite ô combien capitale pour Le Havre, et il en sera d'ailleurs à titre personnel l'un des premiers bénéficiaires par son propre anoblissement. Jacques Olivier Pleuvry énumèrera sur un ton quelque peu différent les caractères de

l'identité havraise pour les louer, en insistant davantage sur les aspects religieux. François Millot insistera pour sa part sur la dimension municipale et institutionnelle, par son *Mémoire d'échevinage*, et sur la dimension de la pratique religieuse par son *Mémoire de marguillage*. François Toussaint Bonvoisin prendra la plume vers la fin du siècle pour penser la continuité depuis Guillaume de Marceilles jusqu'à sa propre époque en passant par les écrits de Pleuvry. L'atelier d'écriture de Jean Le Masson et de sa fille Marie Le Masson Le Golft ajoutera avec force la dimension maritime et celle de la navigation et tendra à vouloir faire passer cette mémoire et cette identité collectives aux jeunes générations havraises dès le collège. Le *Spicilège* de Guillaume Antoine Sery fait la part belle aux dynasties commerçantes du Havre et à l'ancienneté de la présence de ces familles dans la ville, montrant par là qu'il se fait le porte-parole d'une mémoire collective largement partagée depuis près de trois siècles entre anciennes familles qui ont pratiqué et le pouvoir municipal et une certaine endogamie pour pouvoir le conserver et rester entre soi. Il partagera ce message beaucoup plus largement en tant que maire dans les années 1806 à 1810 lorsqu'il reprendra l'ancien cartulaire des *Archives du Havre* ouvert en 1587 à l'occasion de l'octroi du règlement municipal qui allait refonder l'identité collective catholique de la ville vers la fin des guerres de religion. Jean-Baptiste Le Tellier et Jacques Trupel, le militaire et l'ecclésiastique, célèbreront à leur tour l'identité havraise en compagnie de l'abbé Dicquemare lors de la visite au Havre du roi Louis XVI en 1786. Ce dernier, dont l'intérêt passionné pour la chose maritime était fort connu et apprécié par tous les gens de mer, ne pouvait que venir renforcer indissolublement le lien déjà très fort entre sa personne, la royauté et sa bonne ville du Havre. Une identité maritime et négociante très forte, donc, toujours avec une importante dimension guerrière dirigée contre l'Anglais avant toute autre nation (Hollandais et Espagnols par exemple) car nombreuses sont les occasions de conflits sur mer tout au long de ce XVIII<sup>e</sup> siècle. Le Havre se veut plus que jamais l'avant-poste, la ville-frontière et la ville-front défendant le royaume catholique contre ses ennemis. Port de guerre armant des expéditions navales ou la guerre de course contre l'Angleterre, port de commerce ou encore port d'armement de nombreuses expéditions scientifiques, d'exploration ou de découverte, Le Havre est également le port fluvial de Rouen et de Paris et un des principaux points d'entrée des denrées coloniales dans le royaume. En revanche, le sentiment anti-protestant s'estompe peu à peu au cours du siècle pour perdre très nettement de sa virulence à la veille de la Révolution. Certes toujours sous-jacent, il s'exprime beaucoup plus discrètement, plus rarement et de manière plus feutrée dans les écrits de nos passeurs de la mémoire ainsi que le montrent les écrits de Marie Le Masson Le Golft. C'est que la menace potentielle que représente la présence protestante au Havre s'est nettement

amenuisée au fil des décennies. Il faut dire que nombre d'entre eux sont des capitaines et négociants étrangers que l'on côtoie quotidiennement dans les maisons de négoce, sur le port, dans les cafés et dans les loges maçonniques. Et c'est Louis XVI le bien-aimé qui autorisera par ordonnance en 1787 les protestants regnicoles à bénéficier d'un état civil pour la première fois depuis un siècle.

*La sixième phase* va se concentrer logiquement sur cette période de bouleversement politique et social que seront la Révolution et ses suites jusqu'en 1820. Et c'est précisément ce dernier trait relatif aux protestants qui va tendre logiquement à s'effacer complètement durant l'époque révolutionnaire. Quant au sentiment anglophobe, les guerres incessantes, les bombardements périodiques de la ville par la flotte britannique dans les années 1800 à 1810 et surtout le terrible blocus du port avec son corollaire de crise économique, de misère, de chômage et d'émigration, tout cela ne pourra que concourir à le renforcer durablement et significativement si tant est qu'il en ait eu besoin. Cependant et fort paradoxalement, les plus conservateurs de nos auteurs qui prennent la plume pour chanter Le Havre et son antique identité collective durant la Révolution seront contraints par les événements de le faire depuis... l'Angleterre. En effet, les abbés Anfray, Le Marsis et Porée y trouvèrent refuge dès 1792 en compagnie de la plupart des membres du clergé réfractaire havrais et ils resteront ainsi en exil une dizaine d'années. Plusieurs d'entre eux durent s'éloigner davantage, comme l'abbé Porée qui mourut à Leipzig en 1800, et d'autres finirent leurs jours outre Manche, mais les abbés Anfray et Le Marsis purent en fin de compte rentrer dans leur cher Havre en 1802 pour y mourir de leur belle mort quelque temps plus tard. Le paradoxe est aussi bien présent quant à la question de la fidélité au roi. Bien présente jusqu'en 1792, les événements politiques rendent par la suite cette opinion suspecte puis clandestine jusqu'à l'avènement de Napoléon I<sup>er</sup>. Ce nouveau monarque, bien qu'il fût regardé dans les premiers temps de son règne comme un usurpateur, n'en était pas moins le dépositaire d'un pouvoir central fort et ses deux visites au Havre successivement en 1802 et en 1810 laissèrent une excellente impression comme le montrent sans ambiguïté aucune les écrits de Jean-Baptiste Denis Lesueur. Quant au travail de collecte mémorielle de Sery dans le cartulaire de 1587, il s'opéra de 1806 à 1810 alors qu'il était maire du Havre en fonctions, nommé par Bonaparte en 1800 et périodiquement renouvelé en cette qualité par le pouvoir central jusqu'en... 1820. Nous le savons, c'est pendant cette période de crise et de profond bouleversement social, religieux et politique que se perdirent quasiment l'usage et surtout le véritable sens des célébrations religieuses instaurées au lendemain de la catastrophe de la Male Marée en 1525 puis du siège du Havre en 1563 pour reconstruire une identité collective havraise et une cohésion sociale fortes fondées sur le péril de la mer et la haine des rebelles

protestants, fêtes liturgiques qui avaient perduré sans faillir jusqu'à la Révolution. Mais tous les auteurs témoignent et passent une mémoire révélant une forte identité maritime et négociante, avec la conscience tout aussi forte d'être la ville sentinelle loyale au pouvoir central quel qu'il fût, royal, républicain ou impérial, essentielle à sa défense, à sa préservation et à son approvisionnement. Un Lesueur, quoique croyant et catholique pratiquant, sera néanmoins dans une vision de la société nettement plus laïcisée que celle d'un Toussaint Bonvoisin qui fait preuve d'une grande dévotion et d'un attachement extrême à la personne du roi.

*La septième phase* débute dans les années 1820. C'est à partir de cette décennie que l'identité havraise commence à évoluer plus significativement, et ce pour plusieurs raisons. Cette recherche d'une nouvelle identité repose en effet sur plusieurs tendances et forces contradictoires. Les deux restaurations successives de Louis XVIII en 1814 et en 1815, entrecoupées par l'épopée des Cent Jours, provoquèrent dans les esprits de nombreux conflits d'intérêts et de loyauté. Le retour à la monarchie absolue de Charles X (1824-1830), ensuite, et le changement dynastique postérieur à la Révolution de 1830 avec l'avènement de Louis-Philippe I<sup>er</sup> ne furent pas sans susciter des réactions identiques. Les choses s'étaient en effet singulièrement compliquées, sans compter la Révolution de 1848, la proclamation de la République puis l'avènement du Second Empire en 1852. Difficile sans doute de s'identifier à un système politique aussi instable et contradictoire alors même que les élites havraises n'eurent qu'à se louer des décisions prises par chacun de ces pouvoirs successifs tant sur le plan politique qu'économique. Par ailleurs, la forte tradition catholique ancrée dans les restes de l'antique identité havraise antérieure à la grande Révolution se heurta dès 1820 à la réalité de forts mouvements de population. Le blocus britannique avait en effet fait fuir près d'un tiers de la population havraise et ce durant vingt ans, de 1794 à 1815. Le retour à la paix, la modernisation et l'agrandissement du port, l'extension de la ville enfin achevée (commencée avec l'adoption du plan Lamandé en 1787), la forte reprise des échanges maritimes attirèrent alors une nombreuse et nouvelle population qui n'avait guère à voir avec ceux qui étaient partis autrefois. Plus cosmopolite en effet était cette nouvelle population car elle ne provenait pas seulement de Haute et Basse Normandie, de Picardie, de Bretagne ou du bassin parisien comme jadis mais drainait aussi nombre de travailleurs venus de régions françaises plus lointaines et de plus en plus d'étrangers : Allemands, Prussiens, Suisses, Belges, etc.. Un multiculturalisme qui se traduisit notamment par une forte implantation protestante de toutes obédiences durant ces trois ou quatre décennies. Si l'on ajoute à cela l'industrialisation des faubourgs d'Ingouville, de Sanvic, de Leure et de Graville, et leur réunion totale ou partielle selon les cas à la commune du Havre en 1852,

que peut-il rester de l'identité havraise primitive ? Car c'est bien le « *refondateur de la nouvelle ville du Havre* » qu'accueillent les autorités municipales en la personne de Napoléon III dans une référence évidente à François I<sup>er</sup>. Les textes mémoriels ou historiques de nos auteurs havrais – Guillaume Antoine Sery, Jacques Augustin Gaillard, Jérôme Balthazar Levée, Augustin Prosper Legros et Louis Augustin Pinel - dénotent une forte tendance dans les années 1810 à 1830 à une quête des racines par delà le choc révolutionnaire afin de renouer avec la mémoire et l'identité collectives de jadis : un Havre sentinelle guerrière et commerçante, toujours fidèle au pouvoir central royal et catholique. Peu de haine exprimée sans fard à l'égard des protestants si ce n'est sous la plume d'un Legros que l'on pourrait en l'occurrence qualifier de réactionnaire. C'est Joseph Morlent qui va servir de passerelle avec la nouvelle génération d'auteurs, dont il est d'ailleurs, des années 1830 à 1860. Étranger lui-même à la ville, il s'y établit en 1822 au moment même où Le Havre perd son port de guerre au profit de Cherbourg. Il mènera un travail de collecte mémorielle, de publication, d'écriture littéraire, de bibliothécaire, d'archéologue, d'archiviste et d'historiographe pour les villes de Gravelle et du Havre jusqu'à sa mort en 1861. Passeur de cette mémoire collective vers des auteurs comme Jules Bailliard, Charles Vesque, Alexis Guislain Lemâle, Labutte, les frères Roessler, il sera aussi le facilitateur de l'écriture d'une histoire raisonnée et scientifique de la ville par Borély au début des années 1880. Hormis Frissard et Guilmeth qui sont étrangers à cette mémoire collective, les auteurs en question nous montrent une identité havraise en pleine mutation. Des éléments ont disparu comme la sentinelle guerrière armée de ses certitudes anglophobes, anti-protestantes et catholiques. Seul l'abbé Lecomte, pourtant Dieppois d'origine, restera ancré fermement sur ces anciennes convictions clairement exprimées dans ses écrits des années 1850. Il évoluera cependant significativement dans la décennie suivante vers l'opinion commune. Restent la dimension négociante et surtout cette profonde identité maritime chère à Alain Cabantous. Car Le Havre est plus que jamais un havre qui vit par et pour la mer, une porte océane. La ville est sur la mer et le fleuve, la mer et le port sont dans la ville et Le Havre est toujours le port de Paris, directement lié au pouvoir central, quel qu'il soit.

Cette quête d'identité collective serait-elle plus criante en période de crise ? Pour le dire autrement, les périodes de crise provoqueraient-elles plus ou moins mécaniquement un réflexe identitaire passant par un besoin d'écrire ou de réécrire l'histoire de la ville ? Cette hypothèse est certes fort séduisante et l'analyse des faits lui donne apparemment un certain crédit lorsque l'on considère successivement la production mémorielle contemporaine des guerres de religion, le silence assourdissant portant sur l'ensemble du XVII<sup>e</sup> siècle, les travaux de plume contemporains de la difficile fin du règne de Louis XIV ou encore de la

tourmente révolutionnaire. Si un premier regard, donc, semble effectivement corroborer cette analyse, deux raisons essentielles nous font rester prudent à cet égard. La première est la spectaculaire floraison de textes tout au long du beau XVIII<sup>e</sup> siècle havrais qui nous renvoie à l'évidence un message contraire. La seconde est tout simplement corrélée au problème de la conservation des sources dans une cité qui a subi autant d'outrages et de destructions au cours de sa jeune existence. Nombre d'entre elles – et nous l'avons souligné en temps utile – sont en effet aujourd'hui inaccessibles ou introuvables sauf parfois sous forme d'extraits très lacunaires et de ce fait difficilement exploitables ; d'autres ont vraisemblablement existé puis disparu à notre insu complet et sans laisser la moindre trace au fil des siècles car conservées dans des papiers privés ; et enfin le grand silence du XVII<sup>e</sup> siècle ne serait-il tout bonnement pas le résultat de la disparition des sources, dans une proportion d'ailleurs que nous sommes bien incapable de quantifier ? On le voit, en tirer un modèle serait bien hasardeux dans ces conditions.

Une question demeure pendante : les textes havrais s'inscrivent-ils dans l'échelle et la typologie nationales et régionales ? Dans notre introduction générale à cette étude, au paragraphe intitulé « *Histoires urbaines et histoire nationale* », nous citons Claire Dolan, professeure à l'Université Laval de Québec, qui avait fait paraître en 1992 un article intitulé « *L'identité urbaine et les histoires locales publiées du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle en France* »<sup>2372</sup>. Cette contribution proposait alors une typologie des histoires urbaines scindée en deux groupes principaux : le genre des « *Annales* » et celui des « *Histoires et Antiquités* ». L'auteure s'était basée pour cela sur l'étude générale de 189 histoires urbaines composées et imprimées dans la période considérée, parmi lesquelles l'on ne comptait d'ailleurs qu'un seul texte havrais, celui de l'abbé Pleuvry. De plus, et nous la citons à nouveau à cet égard<sup>2373</sup>, l'analyse de 24 de ces textes lui faisait conclure que les histoires locales « *ne soutiennent pas quant à elles une identité urbaine claire* ». Et d'ajouter aussitôt que « *seules, parmi elles, les Antiquités mettent en place une véritable spécificité de la ville par rapport à ses voisines* ». Cette étude du cas havrais démontre que la typologie de Claire Dolan n'est guère opérante ni pertinente, et ce pour plusieurs raisons. Primo, en effet, force est de constater que le texte fondateur des *Mémoires sur la fondation et origine de la ville du Havre de Grace* de Guillaume de Marceilles n'appartient à aucun de ces genres, à la réserve, il faut bien le reconnaître, que le cas du Havre est quelque peu original en tant que ville neuve créée ex-nihilo par la volonté royale sur le territoire du royaume en ce début du XVI<sup>e</sup> siècle. Secundo, le texte des

<sup>2372</sup> Dans le *Canadian Journal of History / Annales Canadiennes d'Histoire*, publié par les Presses de l'Université du Saskatchewan, tome XXVII, août 1992, p. 227-292.

<sup>2373</sup> C. Dolan, *article cité*, p. 282.

*Antiquitez du Havre de Grace*, également non imprimé et produit par ce que nous avons appelé par facilité l'atelier Laignel & Compagnie, relève clairement pour son contenu des deux genres à la fois. Cela est si vrai que ses nombreuses copies, continuations et variantes hésitent sans cesse à le dénommer dans leurs titres mêmes : *Antiquitez du Havre de Grace* pour les Manuscrits Laignel, Laignel de L'Ormerie, Dumont, Dorion et Lescan ; *Mémoire sur Le Havre de Grace* pour les Manuscrits Gasquerel ; *Histoire du Havre de Grace* pour les Manuscrits Lesueur, Dubocage de Bléville, Ville du Havre et Marine ; *Origines de la ville du Havre de Grace* pour les Manuscrits Le Véziel, où l'on perçoit nettement, soit dit en passant, la référence au texte de Guillaume de Marceilles ; *Remarques compilées sur la ville du Havre de Grace* pour les variantes de l'abbé Biot ainsi que le Manuscrit Duchemin qui rassemble quant à lui sous une même reliure les *Antiquitez* et les *Mémoires* de Guillaume de Marceilles ; et enfin deux sont tout simplement dépourvus de titre alors qu'ils sont complets et parfaitement achevés, comme si leurs copistes avaient éprouvé quelque hésitation devant leur genre : nous voulons parler des Manuscrits Le Masson et Dicquemare. Et tertio, enfin, fonder cette typologie uniquement sur les textes imprimés en négligeant ceux restés à l'état manuscrit revient à privilégier une forme particulière et extrêmement minoritaire de publication, le plus souvent liée et contrôlée par le biais de la censure, dans ces XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, par les autorités urbaines, royales ou religieuses. C'est donc inévitablement privilégier un regard dûment autorisé et c'est surtout se priver de l'ensemble de la production mémorielle et historique d'une cité qui, nous l'avons montré, est susceptible de dépasser très largement le cadre officiel. Un positionnement historiographique qui peut changer du tout au tout les conclusions d'une enquête. Par exemple, comme le démontre clairement le cas du Havre, pourtant ville moderne de fondation royale, nous l'avons dit, la construction ou la préservation de l'identité urbaine « *pour soi* » par le truchement d'un « *système de production historique* » local a bel et bien « *du sens* » au rebours de l'affirmation de Claire Dolan<sup>2374</sup>. Car l'originalité historiographique apparente de la ville du Havre qui ressort de cette étude selon plusieurs caractéristiques fortes telles que la proportion des textes non imprimés, l'aspect inattendu des catégories socio-professionnelles des auteurs et enfin l'absence fréquente et sur la longue durée de liens entre d'une part les auteurs et / ou les textes, et d'autre part les tenants du pouvoir local, qu'il soit municipal ou royal, n'est peut-être, tout ou partie, que la simple conséquence de l'originalité de la démarche historiographique. Dans la mesure, en effet, où nous sommes en présence d'un champ de recherches encore largement en friche, les comparaisons terme à terme ne paraissent guère possibles en l'état actuel des choses, singulièrement en ce qui concerne les monographies

---

<sup>2374</sup> C. Dolan, *article cité*, p. 292.

urbaines prenant en compte des textes non imprimés et / ou sur un corpus complet de textes portant sur trois à quatre siècles d'histoire. Cet exemple havrais vient ainsi démontrer l'impérieuse nécessité pour le chercheur de pénétrer intimement l'histoire sociale, culturelle, intellectuelle et mentale de la ou des villes objets de son étude car seule en effet cette connaissance intime lui permettra de savoir lire entre les lignes tant il est vrai qu'en matière d'identité et de mémoire locales, les auteurs n'éprouvèrent que fort rarement la nécessité de mettre les points sur les i puisque, généralement natifs de la même cité et porteurs de la même identité, ils se comprenaient à demi-mot avec leur lectorat.

Quoi qu'il en soit, nous observons que ce travail de longue haleine sur les sources de l'histoire du Havre a permis depuis quelques années de donner à connaître au public un certain nombre de manuscrits comme la *Biographie du Havre de Grace* de Jacques Augustin Gaillard, restée inachevée, anonyme et dispersée depuis près de deux siècles, les *Antiquitez du Havre de Grace* de l'atelier d'écriture Laignel & Compagnie totalement oubliées malgré leurs trois cents ans d'âge, le témoignage de Bailleul, ou encore de réaliser une réédition de niveau universitaire des *Mémoires de la fondation et origine de la ville Française du Havre de Grace* de Guillaume de Marceilles<sup>2375</sup>. Notre travail de recherche de longue haleine a par ailleurs été à l'origine de la redécouverte dans le fonds patrimonial de la Bibliothèque municipale Condorcet de Montivilliers d'une part des manuscrits de François Toussaint Bonvoisin lesquels, rédigés durant la Révolution et uniques en leur genre, ont fait depuis peu l'objet d'une étude et d'une publication en ligne par Éric Saunier<sup>2376</sup> ; et d'autre part de l'oeuvre mémorielle, scientifique et littéraire de Pierre Philippe Urbain Thomas dont une partie seulement des *Souvenirs d'un Vieillard* vient d'être publiée par les soins du même Éric Saunier<sup>2377</sup>.

Nous oeuvrons à présent à deux projets qui s'inscrivent dans le cadre du Grand Réseau de Recherche animé depuis l'Université du Havre par Sonia Anton sur le thème de la *Géocritique littéraire havraise*. Il s'agit, avec l'aide des presses universitaires haut-normandes, de mener à bien la publication savante des manuscrits inédits et tout à fait originaux d'une part de la comédie intitulée *Le Barbier d'Ingouville ou le Retour du Barbier de Séville* et composée en 1776 par Louis Augustin Pinel en s'inspirant librement de la pièce du grand

---

<sup>2375</sup> Parution en décembre 2012 aux Éditions L'Écho des Vagues, Rouen, en collaboration avec Jean-Baptiste GASTINNE et Dominique ROUET, préface d'Éric WAUTERS, dessins d'Yves BOISTELLE.

<sup>2376</sup> Éric SAUNIER, « *Le Précis de la Révolution relativement à Louis XVI : Respec du aux Rois et aux Puissances* » (1792-1803), <http://precis-revolution-esaunier.fr>.

<sup>2377</sup> Florent CLATOT et Éric SAUNIER, « *Les Souvenirs coloniaux : Un témoignage inédit* », in *Gouverner l'Île Bourbon au temps de l'esclavage (1817-1824) : Regards croisés*, dossier coordonné par Prosper Ève et Éric Saunier, extr. des *Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie*, n°3, novembre 2012, p. 68-232.

Beaumarchais<sup>2378</sup> ; et d'autre part, du *Coup d'oeil sur l'état ancien et présent du Havre en 1778* de Marie Le Masson Le Golft, un document exceptionnel pour l'histoire urbaine, sociale, monumentale, littéraire et intellectuelle du Havre ainsi que pour l'histoire de l'éducation, de la pédagogie et des sciences au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## SOURCES ARCHIVISTIQUES

### Sources d'archives classées par auteurs

#### 1. Guillaume ANFRAY

##### AMH

BB 28. Délibérations et Causes ordinaires. 1708-1709. Réception en bourgeoisie de son père (1708).

CC 50. Terrier du Havre. Minutes des déclarations. N° 301 à 399. 1757-1762.

Fonds Legoy. 517W9. Hommes d'église.

FR.D<sup>2</sup>.3. Renouveau partiel de la Municipalité. 1790.

---

<sup>2378</sup> Dès la fin 2013 en collaboration avec Bénédicte OBITZ, spécialiste de Beaumarchais, et sous la direction scientifique de Sonia ANTON.

FR.K8. Renouveau partiel de la Municipalité. Instructions du Directoire du Département. 1790.

FR.R29. Muséum. Thermidor-fructidor an II, évoquant le cabinet d'histoire naturelle de l'abbé Anfray.

GG 99.BMI. ND. 1731.

Tables M. Le Havre et Communes annexées. 1533-1792.

## **2. Mémoires ou Antiquités de la Ville du Havre**

### **AMH**

BB 69. Délibérations. 24 décembre 1766-10 mai 1768, f° 74-76. Délibération du 30 octobre 1767 évoquant un « *Manuscrit intitulé Mémoires ou Antiquités de la Ville du Havre* ».

### **BMH**

Ms 529. Pièces relatives à la famille Dubocage de Bléville. Extrait d'anciens Mémoires manuscrits intitulés *Histoire de la Ville Française de Grace*. 1753.

## **3. Antiquitez de la Ville Française du Havre de Grace**

### **AMH**

SERY (Guillaume Antoine).- *Spicilège ou Farrago*, p. 546-548, (non coté).

DELIE.- *Histoire du Havre, poème sur le siège du Havre*.- Extr. du *Recueil des Publications de la S.H.E.D.*, 1848-1850, p.11.

## **4. Antiquitez de la Ville Française du Havre de Grace, manuscrit de 1712 continué par l'abbé François Augustin DORION en 1749 et 1759.**

### **AMH**

GG 158.BMS.ND. 1790.

GG 79.BMS.ND. 1711-1712.

GG 486.BMI. St Nicolas de l'Eure. Acte de bénédiction de la Chapelle du Lazaret du Hoc. 29 juillet 1759.

TD.BMI.ND. 1700-1726

**5. Antiquitez de la Ville Française et Havre de Grace BMH, ms 356, 357 et 358.**

**AMH**

Fonds Legoy. 517 W 6. Avocats. Laurent Edouard Toutain-Mazeville.

Fonds Legoy. 517 W 7. Médecins-pharmaciens. Louis Augustin Taveau.

517 W 6. Professeurs. Philippe Thomas Taveau.

517 W 9. Hommes d'église. Louis Daniel Taveau.

**6. Archives de Graville-L'Eure**

**AMH**

Fonds Graville. D1.1.6. Archives de Graville-L'Eure : Partage des archives, répertoire, inventaire, correspondance. 1845-1853.

Fonds Graville. M<sup>2</sup>.1.5. Abbaye et Château de Graville. Correspondance concernant des documents fac-similés offerts à M. Eyriès, par M. de Saint-Genis. 1845-1850.

Fonds Graville. N<sup>1</sup>.1.2, 5 et 6. Disjonction Graville-L'Eure. Erection en commune de la partie disjointe sous la dénomination de Graville-Sainte-Honorine. 1843-1851.

**7. Archives du Havre, Vol. I**

**AMH**

« *Journal du Havre* ». Juillet 1853.

BB 85. Causes et délibérations. 1707.

BB 88. Causes et délibérations. 1721.

Dossier biographique Le Maistre. B9.

FM.E38.M.LH. An XIV.

FM.F<sup>2</sup>.2.3. Adrien Le Maistre, Consul d'Autriche en 1831.

Fonds Legoy. 517 W 7. Maires.

Fonds Legoy. 517 W 8. Négociants.

GG 117.BMI.ND. 1749.

GG 51.BMI.ND. 1783.

TD. BMI. ND. 1668-1700 et 1771-1781.

TD.M.LH et Communes annexées. 1533-1792.

TD.NMD. LH. 1792-1852.

## **8. Pierre BIOT**

### **AMH**

- ANFRAY (Guillaume).- *Feuilles civiques*.- Winchester et Winton : Robbins et Jacob, 1792-1802. Une notice sur l'abbé Biot.
- BB 21. Causes ordinaires et délibérations. 1698-1699. Conduite des horloges de la ville.
- BB 43. Délibérations et causes ordinaires. 1730-1733. Conduite des horloges de la Ville.
- BB 50. Délibérations et Causes ordinaires. 1747-1749. Conduite des horloges de la Ville.
- CC 109. Sels de franchise. 1693-1776.
- CC 131. Comptes recettes et dépenses de la Ville. 1715.
- FM.D<sup>3</sup>.3. *Archives du Havre*. Tome 2, p. 482 in *Notice biographique sur G. de Marceilles*.
- Fonds Legoy. 517 W 9. Hommes d'église.
- GG 37.BMI.ND. 1657-1662.
- GG 7.M.ND. 1652-1662 (28 nov. 1655).
- TD.BMI.ND et SF. 1590-1732.

### **ADSM**

- 17 F 8. Fonds Georges Priem. PRIEM (Georges).- *Une nouvelle version du manuscrit de l'abbé BIOT : « Remarques sur la Ville du Havre de Grace »*.- Manuscrit non publié..  
Texte manuscrit de la conférence de la S.H.E.D. du 15 octobre 1960.
- LECOMTE (J.-B.).- *L'ancien Havre – Extr. du Recueil des Publications de la S.H.E.D.*, 1859, p. 40-41.

## **9. Louise CHAUSSÉ, épouse Martin Pierre FOACHE**

### **AMH**

- BEGOUEN-DEMEAUX (Laurent).- *Inventaire des Papiers Bégouën- Demeaux [...]*.-Paris : L. Bégouën-Demeaux, 1987.
- BEGOUEN-DEMEAUX (Maurice).- *Mémorial d'une famille du Havre*.- Le Havre : Imp. Etaix ; Paris : Ed. Larose, 1948-1958.
- FM.F<sup>1</sup>.9. Recensement population 1819. Section G, n° 92.
- Fonds Legoy. 517 W 8. Négociants.
- FR.E38 ; F<sup>2</sup>.58,76,81,82 et 89, F<sup>6</sup>.3, I<sup>2</sup>.152 et 199 ; qui restent à explorer.
- FR.G97. Contribution patriotique. Registre des déclarations n° 481. 1789-1790.
- FR.K11. Nomination des électeurs au département. 1791.

## 10. Jean-Baptiste de CLIEU

### AMH

- BB 26. Causes ordinaires et délibérations. 1705.
- BB 28. Délibérations et Causes ordinaires. 1708-1709.
- BEAUNAY-COTELLE (Catherine de) – *Hommage au Chevalier Gabriel de Clieu : La fabuleuse histoire du café au siècle des explorateurs dieppois.*- Derchigny-Graincourt : Association de Clieu, 1995.
- CC 48. Terrier du Havre. Minutes des déclarations n<sup>os</sup> 101 à 200. 1757-1762 (n<sup>o</sup> 110).
- Dossier biographique. B3.
- Fonds Hôpital. E2. Délibérations du Bureau de l'Hôpital général du Havre. 1714-1718.
- Fonds Legoy. 517 W 9. Hommes d'Eglise.
- GG 249.BMI.SF. 1743.
- GG 337.BMI. St Michel d'Ingouville. 1702.
- GG 382.BMI. Saint-Michel d'Ingouville. 1748.
- GG 390.BMI. Saint-Michel d'Ingouville. 1756.
- GG 80.BMI.ND. 1712-1713.
- GG 87.BMI. ND.1719.
- HERVIEU (Jean-Paul).- *Les Normands aux Antilles : Etude de quelques personnages (administrateurs, militaires, religieux).*- Extr. de *La Normandie et l'Outre-Mer*, p. 79-82. (PER 132).
- In Registre Morel (non coté).- *Lettre envoyée au Sieur Curé du Havre [M. de Clieu] par son prédécesseur [M. Bourdon].*- Limoges : s. n. (imp., 35 p.), 1671.

### ADSM

- Archives notariales. 2 E 70/490 – Inventaire après décès du 6 mai 1719.

## 11. DUBOCAGE (de BLÉVILLE)

### AMH

- 517 W 8. Fonds Legoy.
- AA 31. Impression de la *Relation du Voyage du Roi Louis XV*. 1750-1859
- BB 122. Lettres de noblesse. 1749-1886.
- BB 3. Causes de l'hôtel de ville. 1639-1642. Réception en bourgeoisie de Nicolas

Dubocage. 1641.

BB 44. Causes et délibérations. 1734.

BB 46. Délibérations et Causes ordinaires. 1738-1740.

BB 50. Délibérations et Causes ordinaires. 1747-1749.

BB 64. Causes de police. 1772-1774.

BB 8. Plumitif. 2 janvier-26 juin 1681.

BB 90. Elections. 1736-1742.

BB 91. Elections. 1743-1750.

BB18. Causes ordinaires et délibérations. 1694-1695.

CC 119. Comptes des octrois rendus par Nicolas Du Mesnil. 1698-1703.

CC 234. Missions officielles. 1707-1763.

CC 58. Terrier du Havre. Minutes des déclarations n° 1000 à 1098. 1757-1762 (n° 1057, 1058, 1096 et 1114).

CC 59. Terrier du Havre. Minutes des déclarations n° 1100 à 1199. 1757-1762 (n° 1149, 1117, 1119 et 1143).

DD 23. Concessions particulières. 1730-1745.

Dossier biographique. B4.

FF 17. Règlements, ordonnances et Causes de police. 1702.

FF 48. Causes de police. 1747-1749.

FF 62. Causes de police. 1778-1780.

FM.D<sup>3</sup>.3. *Archives du Havre*, tome 2, p. 457-460.

GG 133.BMI.ND. 1765.

GG 136.BMI. ND. 1768.

GG 136.BMI.ND. 1768.

GG 140.BMI.ND. 1772.

GG 144.BMI.ND. 1776.

GG 180.B.SF. 1634-1645.

GG 217.BMI.SF. 1710-1711.

GG 224.BMI.SF. 1717.

GG 224.BMI.SF. 1717.

GG 233.BMI. SF. 1727.

GG 234.BMI. SF. 1728.

GG 235.BMI. SF. 1729.

GG 237.BMI. SF. 1731.

GG 242.BMI.SF. 1736.

GG 245.BMI.SF. 1739.  
GG 245.BMI.SF. 1739.  
GG 246.BMI.SF. 1740.  
GG 248.BMI.SF. 1742.  
GG 249.BMI.SF. 1743.  
GG 250.BMI.SF. 1744.  
GG 251.BMI. SF. 1745.  
GG 253.BMI.SF. 1747.  
GG 254.BMI.SF. 1748.  
GG 255.BMI.SF. 1749.  
GG 257.BMI. SF. 1751.  
GG 258.BMI.SF. 1752.  
GG 259.BMI.SF. 1756.  
GG 260.BMI.SF. 1754.  
GG 262.BMI.SF. 1756.  
GG 271.BMI.SF. 1765.  
GG 275.BMI.SF. 1769.  
GG 280.BMI.SF. 1774.  
GG 281.BMI.SF. 1775.  
GG 283.BMI.SF. 1777.  
GG 285.BMI.SF. 1779.  
GG 287.BMI.SF. 1781.  
GG 289.BMI. SF. 1783.  
GG 339.BMI. Saint-Michel d'Ingouville. 1705.  
GG 339.BMI.Ingouville. 1705.  
GG 378.BMI. Saint-Michel d'Ingouville. 1745  
GG 40.BMI.ND. 1669.  
GG 46.BMI.ND. 1676.  
GG 73.BMI.ND. 1705-1706.  
GG 78.BMI.ND. 1710-1711.  
SERY (Guillaume Antoine).- *Spicilège ou Farrago*.- Informations sur la famille et la  
généalogie p. 232 et p. 8 et 29 du cahier intitulé *Recherches sur des familles du Havre*  
(non coté).  
TD.BMI.ND et SF. 1590-1792.

### **BMH**

- Ms 454 (f° 5 et 6), Ms 453 (f° 7 et 9). Biographies de Michel Joseph Dubocage de Bléville, père et fils in Papiers Morlent, extraites de la *Bibliographie Universelle* de Michaud.
- Ms 527. Recueil de mémoires provenant de la bibliothèque de Dubocage de Bléville.
- Ms 529. *Pièces relatives à la famille Dubocage de Bléville*. XVIII<sup>ème</sup> siècle, 41 f.
- Ms 530. *Journal du départ de Mouy en Chine pour revenir en France, de M. Michel Dubocage, lieutenant de vaisseau commandant la frégate La Découverte*, 1712. 85 f. XVIII<sup>ème</sup> siècle, 375 f., rel.

### **ADSM**

- Archives notariales 2 E 70/614. Inventaire après décès de Marie Madeleine Jacqueline GUERREAU, Veuve Dubocage de Bléville. 4 décembre 1769.

## **12. Robert DÉSSERT, Jacques et François MENNESSIER**

### **AMH**

- BB 21. Causes ordinaires et délibérations. 1698-1699.
- BB 30. Causes ordres et délibérations. 1653.
- BB 6. Règlements et Délibérations. 1652-1659.
- BB 80. Elections. 1657-1663.
- BB 81. Elections. 1669-1682.
- BB 82. Elections. 1684-1692.
- CC 119. Comptes des octrois. 1698-1703.
- CC 2. Aides. 1617-1786.
- CC 47. Terrier du Havre. Minutes des déclarations n° 376 et 417. 1757-1762.
- CC 52. Terrier du Havre. Minutes des déclarations n° 452. 1757-1762.
- CC 56. Terrier du Havre. Minutes des déclarations n° 860. 1757-1762.
- CC 87. Ferme des octrois. 1694.
- DD 66. Prétoire. 1690-1756.
- FF1. Causes. 1651-1652.
- GG 41. BMI.ND. 1670.
- GG 45.BMI. ND. 1674.
- GG 514. Communautés religieuses. 1680-1784.
- GG 52. BMI.ND. 1681.
- GG 57. BMI.ND. 1687.

GG 62.BMI.ND. 1693.

GG 83.BMI.ND. 1715.

GG 84.BMI.ND. 1716.

GG 85.BMI.ND. 1717.

GG 86.BMI.ND. 1718.

GG 88.BMI.ND. 1720.

GG 91.BMI.ND. 1723.

SERY (G. A.)- *Spicilège ou Farrago*. Robert Désert est cité p. 175 et p. 9, 11 et 37 du cahier intitulé *Recherches sur des familles havraises* (non coté).

TD.BMI. Bléville. 1546-1658.

TD.BMI. Gravelle. 1546-1700.

TD.BMI. Ingouville. 1550-1620.

TD.BMI.ND et SF. 1533-1792.

### **BMH**

Ms 362. *Le Havre de Grace au XVII<sup>ème</sup> siècle, documents tirés des archives Lemasson, de Montivilliers*. 29 f. copie d'originaux en 1883.

Ms 363. *Documents relatifs à l'histoire du Havre au XVII<sup>ème</sup> siècle, tirés des archives Lemasson, de Montivilliers. Filiation de Jacques Devaulx, pilote royal, et Mennessier, échevin*. 25 f. copie d'originaux en 1883.

### **AMM**

Archives de l'état civil de la Commune de Montivilliers. NMD 1830, 1876, 1832, 1831, 1833, 1908, 1834, 1912, 1836, 1896.

## **13. Jean GASQUEREL**

### **AMH**

BB 45. Délibérations et Causes ordinaires. 1736-1738.

BB 65. Causes de police. 1774-1774.

BB 85. Elections. 1703-1710.

BB 87. Elections. 1714-1721.

Fonds Hôpital. Série E : Administration. Carton 2. Registre des délibérations du Bureau de l'Hôpital Général. 1718-1723.

GG 115.BMI.ND. 1747.

GG 43.BMI.ND. 1672.  
GG 546. Nominations d'administrateurs à l'Hôpital Général. 1717-1719.  
GG 74.BMI.ND.1707.  
GG 87.BMI. ND. 1719.  
GG 99.BMI.ND. 1731.  
TD.BI. ND et SF. 1533-1792.

### ADSM

Archives notariales. 2 E 70/490. Inventaire après décès. 11 sept. 1719.

## 14. Jean LAIGNEL DE L'ORMERIE

### AMH

BB 23. Délibérations et Causes ordinaires. 1701.  
BB 28. Délibérations et Causes ordinaires. 1708-1709.  
BB 30. Causes et délibérations. 1711-1712.  
BB 40. Délibérations et Causes ordinaires. 1725-1726.  
BB 41. Délibérations et Causes ordinaires. 1726-1729.  
BB 85. Elections. 1707-1710.  
CC 11. Taxe du 10<sup>ème</sup> Denier. 1717.  
CC 12. Taxe du 10<sup>ème</sup> Denier. 1734.  
CC 47. Terrier du Havre. Minutes des déclarations n° 2 à 99.1757-1762.  
DD 87. Entretien et réparation des bâtiments et des édifices de la Ville. 1714-1786.  
FF 13. Causes de police. 1693.  
GG 132.BMI.ND. 1764.  
GG 139.BMI.ND. 1771.  
GG 147.BMI.ND. 1779.  
GG 149.BMI.ND. 1781.  
GG 244.BMI.SF. 1738.  
GG 246.BMI.SF. 1740.  
GG 249.BMI.SF. 1743.  
GG 250.BMI.SF. 1744.  
GG 251.BMI.SF. 1745.  
GG 259.BMI.SF. 1753.  
GG 263.BMI.SF. 1757.

GG 61.BMI.ND. 1693.

HH 32. Marchands, merciers. 1726-1760.

TD.MBI.ND et SF. 1533-1792.

### **15. Augustin Prosper LEGROS**

#### **AMH**

FM. E.80.D.LH. 1815.

FM.E 97-1.D.LH. 1832.

FM.F1.4, 5, 6 bis, 7, 8, 9, 12 et 13. Recensements de population du Havre. 1804-1831.

Fonds Legoy. 517 W 7. Historiens.

GG 145.BMI.ND. 1777.

GG 148.BMI.ND. 1780.

GG 149.BMI.ND. 1781.

GG 150.BMI.ND. 1782.

GG 152.BMI.ND. 1784.

GG 156.BMI.ND. 1788.

GG 157.BMI.ND. 1789.

GG 159.BMI.ND. 1791.

TD.BMI.ND et SF. 1750-1792.

TD.NMD.LH. 1792-1832.

#### **BMH**

Ms 280. *Premières années de la vie d'un jeune artiste : Charles Fendrick*. 102 f.

Ms 288 à 310. Œuvres théâtrales et littéraires.

Ms 311. *Tableau de la vie – 1814*. 16 f. Cahier.

Ms 312. *Tableau de la vie – avril 1826*. 102 f. Cahier.

Ms 313. *Mémorial analytique*. 1812. 38 f.

Ces trois derniers documents sont des recueils de pensées et réflexions sur le cours de sa vie. Intéressants pour une histoire des mentalités, ils sortent de notre cadre car ce ne sont ni des journaux, ni des mémoires ; il n'y a pas de passage de mémoire.

Ms 340. *Vie de Martin Luther*. 16 f.

Ms 372 et un autre exemplaire coté ms 373. *Voyage de P.L. [Prosper Legros] à Paris en passant par Rouen, etc., et son retour par les mêmes villes, le 10 mai 1811*. 13 f.

Ms 374. *Fragments de Souvenirs d'un voyage à Paris, fait en 1811*. 10 f.

Ms 376. *Incursion sur les rives de la Seine depuis Le Havre jusqu'à Rouen*. 6 f. incomplet.

Ms 377. *Biographie de Levée (Jérôme Balthazar)*. 4 f. (malheureusement disparu).

Ms 485 et 747. *Paul* (théâtre) et fragment de *Paul*.

La plupart de ces documents sont peu utiles pour notre recherche mais sont susceptibles dans leurs détails ou dans leur style et leurs sujets, d'éclairer notre étude sur Legros.

## **16. Pierre Thomas LE MARSIS**

### **AMH**

BB 57 – Délibérations et Causes ordinaires. 1759-1762. Réception en bourgeoisie de Pierre Le Marsis en 1762.

BB 63 – Causes de police. 1770-1772.

Dossier biographique. B9.

FM. E79. D.LH. 1814.

Fonds Legoy. 517 W 9. Hommes d'églises.

GG 133. BMI. ND. 1765.

GG 268. BMI. SF. 1762.

GG 270. BMI. SF. 1764.

GG 272. BMI. SF. 1766.

GG 273. BMI. SF. 1767.

GG 275. BMI. SF. 1769.

GG 276. BMI. SF. 1770.

GG 278. BMI. SF. 1772.

GG 297. BMI. SF. 1790.

TD. BMI. ND et SF. 1668-1792.

### **BMH**

Ms 455. Papiers Morlent. *Notice sur l'abbé Pierre Thomas LE MARSIS*.

## **17. Marie LE MASSON LE GOLFT**

### **AMH**

Dossier biographique. B9.

Fonds Legoy. 517 W 6. Ecrivains, poètes

FR.R3. Instruction. Collège du Havre. 1792-An III.

GG 542. Instruction publique : pièces diverses. 1753-1788. Hommage fait à la ville par M<sup>lle</sup> Le Masson Le Golft, de son ouvrage sur la ville (1784, 1788).

OURSSEL (N.N.)- *Une Havraise oubliée : Marie Le Masson Le Golft (1749-1826)*.-Evreux : Imp. de l'Eure, 1908.

### **BMR**

Ms 64. Fragments d'œuvres de Marie Le Masson Le Golft, dont quelques correspondances, etc., et une épître en vers de Pinel, du Havre (legs, 1826).

## **18. Jean-Baptiste Denis LESUEUR**

### **ADSM**

Acte de vente des biens immobiliers issus de la succession de Jean-Baptiste Denis Lesueur par suite d'une décision de justice, dressé par Maître Carré, notaire au Havre, le 27 juillet 1821 ; Archives notariales, 2<sup>E</sup> 66/8.

### **AMH**

Registres des Actes paroissiaux de Notre-Dame et de Saint-François, 1671, 1675, 1686, 1721, 1725, 1737, 1745, 1750, 1766, 1772, 1778 ; Fonds Ancien, série GG, registres 42, 46, 57, 89, 93, 106, 113, 118, 134, 146 et 278.

Registres des Actes d'état civil du Havre, 1794 et 1795 ; Fonds Révolutionnaire, série E, registre 1 à 6, 23 à 25 et 36.

Acte de décès au Havre, 1832 ; Fonds Moderne, série E, registre 97.

Registres des Actes d'état civil du Havre, 1794 et 1795 ; Fonds Révolutionnaire, série E, registres 1 à 6, 23 à 25 et 36.

Registres des Actes paroissiaux de Bléville, 1787-1793 ; Fonds Ancien, série GG, registre 6.

Acte de décès au Havre, 1819 ; Fonds Moderne, série E, registre 84.

Terrier du Havre, 1757 ; Fonds Ancien, série CC, liasse 41.

Terrier du Havre, 1759-1762 ; Fonds Ancien, série CC, liasses 42 à 44.

Causes de police, 1754 ; Fonds Ancien, série FF, registre 51.

Recensement des propriétés, 1791 ; Fonds Révolutionnaire, série G, liasses 1 à 14.

Certificats de résidence, 1793 ; Fonds Révolutionnaire, série I, sous-série I 2, liasse 71.

Contributions mobilières, 1792 ; Fonds Révolutionnaire, série G, liasse 18.

Contributions patriotiques, 1789-1790 ; Fonds Révolutionnaire, série G, liasses 96 et 97.

Dons patriotiques, 1789 ; Fonds Révolutionnaire, série G, liasse 94.

Emprunt forcé, An II ; Fonds Révolutionnaire, série G, liasse 114.

Emprunt forcé, An IV ; Fonds Révolutionnaire, série G, liasse 124.

Emprunt forcé, An VII ; Fonds Révolutionnaire, série G, liasse 135.

Emprunt forcé, An IX ; Fonds Révolutionnaire, série G, liasse 136.

Déclarations de revenus, An II ; Fonds Révolutionnaire, série G, liasse 116.

Contributions foncières, 1791-1797 ; Fonds Révolutionnaire, série G, liasses 61 à 66.

Certificats de résidence, 1793 ; Fonds Révolutionnaire, série I, sous-série I 2, liasses 70 et 71.

Recensements de population, 1793 et An II ; Fonds Révolutionnaire, série F, sous-série F 1, liasses 26 et 37.

Recensements de population, An IV ; Fonds Révolutionnaire, série F, sous-série F 1, liasse 51.

Recensements de population, An VIII ; Fonds Révolutionnaire, série F, sous-série F 1, liasses 66 et 83.

Recensements de population, An IX ; Fonds Moderne, série F, sous-série F 1, carton 2, liasse 9.

Recensements de population, An X ; Fonds Moderne, série F, sous-série F 1, carton 3, liasses 2 et 9.

Recensements de population, 1804 ; Fonds Moderne, série F, sous-série F 1, carton 4, liasses 1, 5 et 9.

Recensements de population, 1808 ; Fonds Moderne, série F, sous-série F 1, carton 5, liasse 2.

Recensements de population, 1815 ; Fonds Moderne, série F, sous-série F 1, carton 6, liasse 2 et carton 7, liasse 1.

Recensements de population, 1818 ; Fonds Moderne, série F, sous-série F 1, carton 7, liasse 2.

Recensements de population, 1820 ; Fonds Moderne, série F, sous-série F 1, carton 8.

Détail général des rues et des noms de chaque propriétaire de la Ville du Havre, 1809 ; Fonds Moderne, série O, sous-série O 1, carton 4, liasse 3.

*Feuilles d'ADSM :*

- *Acte de vente des biens immobiliers issus de la succession de Jean-Baptiste Denis Lesueur par suite d'une décision de justice, dressé par Maître Carré, notaire au Havre, le 27 juillet 1821 ; Archives notariales, 2<sup>E</sup> 66 / 8. Annonces Judiciaires, Commerciales et Maritimes n° 191, 206, 215, 227, 256 et 265, année 1821 ; PER 051.*

Causes ordinaires et Délibérations de l'Hostel commun de la Ville du Havre, 1694, 1749 et

1757 ; Fonds Ancien, série BB, registres 18, 55, 91 et 94.

Personnel de la Ville, 1635-1785 ; Fonds Ancien, série BB, registre 99.

Paquebots du Roi, 1786-1790 ; Fonds Marine, non coté.

Phares de La Hève, 1763-1779 ; Fonds Ancien, série EE, registre 99.

Projet de décret sur la police de la navigation et des ports de commerce, s. d. [ca fin 1789-début 1790] ; Fonds Marine, non coté.

Elections au Tribunal de Commerce, 1791 ; Fonds Révolutionnaire, série K, liasse 33.

Correspondance du maire du Havre, 1790-1795 ; Série continue des copies de lettres, D 2, registres 2 à 6.

Arrêté de nomination des membres du Tribunal de Commerce, 6 octobre 1794 ; Fonds Révolutionnaire, série F, sous-série F 2, liasse 2.

Délibérations du Conseil général de la commune du Havre, 1792-1794 ; Fonds Révolutionnaire, série D, sous-série D 1, registres 2 à 8.

Vente par adjudication des tabacs nationaux, 1791-1792 ; Fonds Révolutionnaire, série F, sous-série F 2, liasses 64, 66 et 71.

Rôles de déclarations des détenteurs et fabricants de tabacs, An VII ; Fonds Révolutionnaire, série F, sous-série F 2, liasse 78.

Enquête nationale de 1793, dont affiche de promotion de la Manufacture de tabacs de Montivilliers ; Fonds Révolutionnaire, série F, sous-série F 2, liasse 7.

Voyage de Bonaparte au Havre : Liste des associés des Compagnies d'Assurances du Havre, 1802 ; Fonds Moderne, série K, sous-série K 3, carton 1, liasse 2.

Tribunal de Commerce, 1790-An IV ; Fonds Révolutionnaire, série F, sous-série F 2, liasse 2.

Police d'assurances du courtier Benoist, 1820 ; 97 W 4.

Police d'assurances du courtier Gentaïs, 1793 ; 339 W 8.

Canalisation de la Seine, 1801-1870 ; Fonds Moderne, série O, sous-série O 3, carton 3, liasse 7.

Correspondance du maire du Havre, 21 janvier 1801-19 février 1802 ; Série continue des copies de lettres D 2, registre 12 (folios 46-52).

Fonds de la Fabrique Notre-Dame du Havre ; 42 W :

Charité Saint-Sébastien., 1713-1776 ; 42 W 62 à 70.

Confrérie de l'Annonciation de Notre Dame, 1754-1794 ; 42 W 71.

Société du Saint-Nom de Marie, 1779-1790 ; 42 W 72.

Confrérie Notre-Dame du Mont-Carmel, 1795-1803 ; 42 W 73.

Plumitif du Greffe de l'Hostel commun de la Ville Française de Grace, Causes et

Délibérations, 1627-1789. Fonds Ancien, série BB, registres 2, 3, 7 à 10 et 14 à 68.

Garde bourgeoise, 1671-1789 ; Fonds Ancien, série EE, liasses 13 à 18.

Lettres au Ministre de la Marine, 1816 ; Fonds Marine, 6 P 9, registre 32 (lettre n°53), 38 (lettre n°295), 221 bis (lettre n°382), 289 (lettres n°38, 40, 47, 57).

Sociétés secrètes, clubs, cercles, 1809-1852. Fonds Moderne, série I, sous-série I 2, carton 10.

Chambre de lecture, 1790-1793. Fonds Révolutionnaire, série I, sous-série I 2, liasse 219.

### **AMM**

Enquête nationale de l'An V ; série F, sous-série F II, liasse 37.

Enquête nationale de l'An VI ; série F, sous-série F II, liasse 37.

### **AN**

Inventaire après décès de Jean-Baptiste Denis Lesueur, dressé par Maître Noël, notaire à Paris, les 6 novembre 1819, 19 février et 1<sup>er</sup> mars 1820, enregistré au Tribunal de la Seine le 10 août 1820 ; Minutier central des notaires de Paris, ÉTUDES LXI / 753.

### **BMH**

Manuscrits Jean-Baptiste Denis Lesueur, 1806-1807 ; Ms 864.

### **BNF**

Fonds Maçonnique ; archives du Grand Orient de France, Loge la *Fidélité* du Havre, FM<sup>2</sup> 243.

### **MHNH**

Pièces n° 01.018, 01.020, 57.051 et 64.055-1.

Pièces n°01.001 à 01.006.

Livre d'Assurances, 1794-1796 ; pièce n°01.012.

Article paru dans les *Annales politiques, morales et littéraires* n°670 du 16 octobre 1817 ; pièce n°45.348.

Correspondance échangée entre Jean-Baptiste Denis Lesueur et son fils Charles Alexandre, 1815-1817 ; Pièces n°45.031-1 et 2, 45.090, 45.091.

*Mémoire sur les moyens du Gouvernement actuel de contraindre l'Angleterre à la paix*, Jean-Baptiste Denis Lesueur, 1800 ; pièce n°01.024.

## **19. Jean-Baptiste LE TELLIER**

### **AMH**

AA 32. Voyage de Louis XVI au Havre. 1786.

BB 72. Relation du Voyage de Louis XVI au Havre. 1786.

DUMONT (Ernest).- *L'ancien hôtel de ville de Harfleur*.- Extr. de *l'Almanach illustré du Courrier du Havre*, 1888, p. 43-45.

Fonds Legoy. 517 W 1. Harfleur.

GAUDILLOT (J. M.).- op. sur le même thème cité en bibliographie générale.

GG 121. BMI. ND. 1753.

GG 99. BMI. ND. 1731.

LE MASSON LE GOLFT (Marie).- *Annales depuis 1778 [...] / publiées par Philippe Manneville*.- Rouen : Société de l'Histoire de Normandie, 1999 ; à la date du 14 septembre 1787, p. 152.

*Lettre de Mme Mahieu, mère de Mme Bégouën-Demeaux qui a reçu le roi chez elle en 1786.*

Cette lettre a été publiée dans le *Journal de Normandie* le 8 juillet 1786. Cité in BEGOUEN-DEMEAUX (Maurice).- *Mémorial d'une famille du Havre*.- Paris, 1951, tome 2, p. 96.

POULET (Edgar).- *Voyage de Louis XVI au Havre en 1786*.- Extr. du *Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre*, n° 13, 1933.

TD. BMI. ND et SF. 1690-1792.

TOUSTAIN-RICHEBOURG (de).- *Scie d'Harfleur*.- Le Havre : S. Faure, 1824.

### **ADSM**

Archives civiles. Série C. C 2239. Milice 1734-1779.

Archives civiles. Série C. C 194. Administration municipale d'Harfleur.

Archives civiles. Série C. C 868. *Antiquités de la Ville d'Harfleur*.

Archives communales d'Harfleur. BB 49 et 50. Délibérations de l'Hôtel commun de la Ville. 1769-1786.

1 M 440. Ordre de St Louis. 1815-1832.

### **Ordre de St Louis**

Site Internet de l'Ordre de St Louis : histoire, sources et archives en lignes. Dictionnaire de 3000 décorés de 1815 à 1832 : <http://www.saint-louis.info>

Site Internet mettant en ligne les 3099 décorés de l'Ordre de St Louis d'après HOZIER (Jean-François Louis d'). - *Ordre Royal et Militaire de St Louis : recueil de tous les membres*.- Paris, 1817. <http://home.tiscali.be/fdde/genealogie/SaintLouis.html>

### **SHAT**

Archives de la Guerre. Série Xq : Ordres et décorations. Xq 105 et Xq 106. Contrôle

général des pensions de St Louis et Mérite militaire, 1693-1762.

Fonds des Pensions du Trésor Royal. 1 YS 8994. Dossier de pension de Jean-Baptiste Le Tellier ; 1779.

GUENOT (Hervé).- *Musées et lycées parisiens (1780-1830)*.- Extr. de *Dix-Huitième Siècle*, n° 18, 1986, p. 249-267.

### **GGHSM**

Microfilm n° 1236605. BMS. St Martin d'Harfleur. 1747-1792.

Microfilm n° 1460895-1. *Catalogue généalogique des familles nobles et bourgeoises de Rouen et environs*, par Louis DELL'AVERITA, tomes 12 à 15, Pecquet à W.

R. BS 341.3. ND. Harfleur. 1793-1876.

R. BS. 341.2. Liste ND. Harfleur. 1681-1792.

R.M. 361. Liste M. Heuqueville (76). 1546-1832.

Tables M. Canton de Montivilliers. XVI<sup>e</sup> siècle-1833.

## **20. François LE VÉZIEL.**

### **AMH**

42 W 56 à 60. Charité Notre-Dame. 1703-1731.

42 W 61. Charité St Sébastien. 1702.

42 W 62. Charité St Sébastien. 1713.

42 W. Fonds Notre-Dame.

BB 11. Causes. 1683. (Corporation des Cordonniers).

BB 12. Causes ordinaires 1683. Legs de Jean Le Véziel, prêtre choriste à Notre-Dame.

BB 15. Causes ordinaires 1685-1686. Legs de François Le Véziel à l'Hôpital.

CC 53. Terrier du Havre. Minutes des déclarations n° 500 à 599. 1757-1762 (n° 574).

CC 60. Terrier du Havre. Minutes des déclarations. n° 1200 à 1326. 1757-1762 (n° 1279).

*Factum pour Maistres François Le Vesiel et Jean Lambert, prestres, anciens choristes de l'Eglise paroissiale de Nostre Dame du Havre de Grace, Contre Maistre Jean-Baptiste de Clieu, curé, intimé, en la présence des Echevins de la dite ville.*- Imp., 26 p., s. l., s. d. [1675].

FF 26. Causes de police. 1714.

Fonds Legoy. 517 W 9. Hommes d'église.

GG 219. BMI. SF. 1712-1713.

GG 39. BMI. ND. 1668.

GG 45. BMI. ND. 1674.

GG 50. BMI. ND. 1679.

GG 534. Donation au Collège du Havre par l'abbé François Le Véziel. 1665.

GG 544. Hôpital général : Revenus, charges, comptes du receveur. 1685-1774. Supplique d'Adrien Le Véziel pour que l'Hôpital convertisse en rente un legs de son oncle François décédé. 1685.

GG 55. BMI. ND. 1684.

GG 65. BMI. ND. 1697-1698.

GG 69. BMI. ND. 1702.

GG 7. M. ND. 1652-1662.

HH 39. Cordonniers. 1683-1790. François Le Véziel, Garde de la Corporation de 1707 à 1712, Maître de 1718 à 1723.

Liste BMI. Gravelle. 1546-1700. (C 2038).

PRIEM (Georges).- *Le vieux Havre d'après le manuscrit de François Le Véziel, bourgeois natif de cette ville.*- Extr. du *Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre*, n° 21, 1963, p. 3-19.

TD. BMI. 1533-1792. ND et SF.

## **21. Guillaume Florentin LIBERGE**

### **AMH**

FM. E 42. M. LH. 1810.

FM. E 424. BMS. Saint-Michel d'Ingouville. 1791.

FM. E64. M. LH. 1831.

FM. K<sup>2</sup>.1. Bâtiments communaux. Nominations de personnel, PV, arrêtés. An VIII-1852

FM. R<sup>2</sup>. 2.1. Bibliothèque : règlements, police. 1800-1869.

Fonds Sanvic. E18. NMD. 1828-1829.

LOGIE (Paul).- *La bibliothèque du Havre : ses origines, son développement, son organisation et sa composition actuelles.*- Le Havre : Micaux Frères, 1934.

TD. LH. NMD. 1792-1872.

## **22. Guillaume Jean Louis de MARCEILLES**

### **AMH**

5 Mi 1, 13 et 147. BMS. ND. 1551-1644.

5 Mi 133. BMI. Gravelle. 1682-1760.

AA 8. Consultation des habitants du Havre lors de la suppression de la Prévôté de l'Eure.  
1532.

BB 69. Délibérations. 1766-1768.

BB 69. Terrier du Havre. Minutes des déclarations n° 201 à 300. 1757-1762 (n° 213).

BLANADET, Marcellin.- *Guillaume de Marceilles, premier Historien de la Ville du Havre.*-  
Extr. du *Recueil des Publications de la S.H.E.D.*, 1895, 2<sup>ème</sup> trim., p. 135-142.

DD 54. Hôtel de Ville. 1539-1767. Liasse évoquant successivement Jehan de Marceilles,  
Receveur de la terre de Graville (1544-1545), Guillaume (1577), Pierre (1607) et les  
« *Mémoires* » (1767).

Dossier biographique. B 10.

DUMONT (Ernest).- *L'abbaye de Montivilliers.* – Extr. du *Recueil des Publications de la*  
*S.H.E.D.*, 1874-1875, p. 349-391 (p. 366 : Guillemette de la Platière, abbesse de 1540 à  
1560).

FM. D<sup>3</sup>.3. Registre *Archives du Havre*, Tome 2, p. 482, notice sur « *Jean Louis de Maseille*  
*[sic]* ». 1843.

Fonds Legoy. 517 W 7. Historiens.

GG 1. BMI. ND. 1583-1628.

GG 14. BMI. ND. 1595-1599.

GG 180. BMI. SF. 1634-1645.

SERY (G. A.).- *Spicilège ou Farrago*, cahier intitulé *Recherches sur quelques familles du*  
*Havre*, f° 28, Philippe de Marceilles.

TD. BMI. ND et SF. 1533-1792.

### ADSM

F 936. Manuscrit de La Galissonnière. Recherche de Noblesse. Election de Montivilliers,  
1667 et 1670.

2 E 70/132, Tabellionage du Havre, procuration donnée le 30 août 1613 par Pierre et  
Nicolas de Marceilles à Jacques de Marceilles pour retrouver des documents familiaux  
probatoires datant de 1422 et 1432 chez des notaires d'Angers et de Beaufort-en-Vallée  
(Maine-et-Loire).

2 E 70/315, Tabellionage du Havre, contrat de mariage d'Antoine II de Marceilles, sieur  
de Villeprey, et de Suzanne de Raullin, passé le 17 octobre 1668.

### ADML

Fonds ancien, E 556, Titres féodaux, Châtellenie de Fontaine-Milon, 1561-1565 ; et E 573,

*ibidem*, 1533.

Fonds ancien, E 579, Titres féodaux, Seigneurie de Fontaine-Milon, fief de Fougeré, 1582-1765 ; et E 580, *ibidem*, 1548-1775.

### **ADG**

Fonds ancien, série G, clergé séculier, propriétés et seigneuries foncières à Bordeaux, paroisse Saint-Pierre de Bordeaux : G 2617, registre 1499-1595, reconnaissance pour une maison sise rue Marceille, anciennement rue Bonaventure, et confrontant à une maison qui a appartenu à Hunault et Pierre de Marceille (26 mai 1573, f°72) ; G 2639, registre 1396-1696, reconnaissance pour un emplacement contigu à l'hôtel et l'autre moitié de la muraille de Humaud de Marseille (5 avril 1516) ; G 2652, registre 1384-1724, rue Marseille, enquête : déposition de Pierre Maignon, maître maçon, âgé de 98 ans qui parle d'un immeuble sis « *en la ruhe de Bonneventure, à présent appelée ruhe Marseille* », et déposition d'Étienne de Marseille qui mentionne une maison ayant jadis appartenu « *à ceux qui portent le nom de Marseille* » (3-5 janvier 1584).

### **ADO**

Fonds des abbayes et prieurés. Série H ;

Titres de familles. Sous-série 1 E.

Titres féodaux. Sous-série 2 E.

DURAND de SAINT-FRONT (Jean).- *Armorial du « Pays-Bas Normand »*. – Extr. du *Pays-Bas-Normand*, n° 4 / 1965, p. 121.

### **BNF**

Cabinet des Titres. Dossiers bleus, vol. 430. Dossier 1136, famille de Marceilles.

BNF, Ms fr. 32264

### **GGHSM**

Banque de données. Mariages Arrondissement du Havre.

Liste M. Saint-Martin d'Harfleur. 1637.

Liste M. Canton de Montivilliers. XVI<sup>ème</sup> s.-1833.

Tables M. Saint-Laurent-de-Brévedent. 1669-1832.

## 22. François MILLOT

### AMH

BB 37. Causes et délibérations. 1721-1722.

BB 44. Causes et délibérations. 1735.

BB 47. Causes et délibérations. 1743.

BB 94. Elections. 1755-1763.

Fonds Legoy. 517 W 6. Avocats.

Fonds Legoy. 517 W 8. Négociants.

GG 111. BMI. ND. 1743.

GG 112. BMI. ND. 1744.

GG 114. BMI. ND. 1746.

GG 117. BMI. ND. 1749.

GG 118. BMI. ND. 1750.

GG 120. BMI. ND. 1752.

GG 121. BMI. ND. 1753.

GG 122. BMI. ND. 1754.

GG 123. BMI. ND. 1755.

GG 128. BMI. ND. 1760.

GG 133. BMI. ND. 1765.

GG 140. BMI. ND. 1772.

GG 150. BMI. ND. 1782.

GG 156. BMI. ND. 1788.

GG 157. BMI. ND. 1789.

GG 546. Proposition de candidats au poste d'administrateur de l'Hôpital général du Havre. 1747-1764.

GG 84. BMI. ND. 1716.

GG 96. BMI. ND. 1728.

TD. BMI. ND et SF. 1533-1792.

### BMH

Ms 734. MORLENT (Joseph).- *Le Havre et son arrondissement [...]*.- Le Havre, 1840. (p. 120).

### ADSM

Archives notariales. 2 E 70/661 : François Millot, 31 mars 1789.

Archives notariales. 2 E 70/670 : Pierre François Millot, 26 janvier 1793.

Archives notariales. 2 E 70/672 : Pierre Paul Millot, 17 décembre 1794.

### **BMR**

Paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers de Rouen. Registre paroissial n°112. 1711.

Paroisse Saint-Michel de Rouen. Registre paroissial n°473. 1743.

## **23. Guillaume MOREL**

### **AMH**

Nombreuses cotes à explorer se rapportant aux fonctions d'Echevin, de Procureur du roi, de Procureur-Syndic, de Receveur du Franc-salé, de 1<sup>er</sup> échevin, de Trésorier du Lieu de Santé, de même qu'au scandale des malversations liées aux affaires communes de la ville (police, port et hôpital) :

AA 27. Voyages royaux. 1544-1681, dont voyage projeté de Louis XIV, 1679.

BB 10. Plumitif. 1682.

BB 15. Causes. 1685-1686.

BB 2. Plumitif de la Commune. 1627-1628.

BB 5. Causes et délibérations. 1650.

BB 6. Règlements et délibérations 1652-1659.

BB 80. Elections. 1657-1663.

BB 81. Elections. 1669-1682.

BB 82. Elections. 1684-1692.

BB 85. Elections. 1703-1710.

BB 9. Plumitif. 1681.

CC 11. Taxe du 10<sup>ème</sup> Denier. 1717.

CC 112. Comptes et octrois du receveur des deniers communs. 1625.

CC 114. Comptes des deniers patrimoniaux aumônés aux églises. 1627-1628.

CC 116. Compte des recettes et dépenses des deniers communs et d'octroi. 1666-1668.

CC 12. Taxe du 10<sup>ème</sup> Denier. 1734.

CC 211. Situation financière de la ville. 1661-1789.

CC 212. Situation financière de la ville. 1685-1700.

CC 213. Idem. 1686-1690.

CC 214. Idem. 1691-1692.

- CC 50. Terrier du Havre. Minutes déclarations n° 301 à 399. 1757-1762.  
 CC 53. Terrier du Havre. Minutes des déclarations. N° 500 à 599. 1757-1762.  
 CC 59. Terrier du Havre. Minutes des déclarations. N° 1100 à 1199. 1757-1672.  
 CC 66. Octrois. 1600-1625.  
 GG 114. Comptes des recettes et dépenses des deniers communs. 1629.  
 GG 514. Communautés religieuses. 1680-1784.  
 GG 515. Ursulines. 1635-1774.

### **BMH**

Recueil de poésies de l'Académie des Anonymes du Havre créée par le Duc de Saint-Aignan, Gouverneur de la Ville, et dont faisait partie Guillaume Morel. 4 fascicules regroupés et publiés au Havre chez Jacques Gruchet en 1686. (R 1894).

SERY (G. A.).- *Spicilege ou Farrago*. Cite le Registre de Morel p. 153 et p. 230-232.

LAURENT-CERNIERES (Louis).- *Extraits du Manuscrit de Morel, échevin havrais au XVII<sup>ème</sup> siècle*. – Extr. du *Recueil des Publications de la S.H.E.D.*, 1923, p. 97-107.

LAURENT-CERNIERES (Louis).- *Trois nouveaux extraits du « Manuscrit de Morel », échevin havrais au XVII<sup>ème</sup> siècle*. – Extrait du *Recueil des Publications de la S.H.E.D.*, 1924, p. 136-144.

LAURENT-CERNIERES (Louis).- « *L'Académie des Anonymes* ».- Extr. du *Journal Havre-Eclair* du 5 avril 1923.

Ms 362 et 363. Archives Désert-Menessier-Lemasson.

### **AN**

E 1835. Arrêt du Conseil du Roi du 5 novembre 1686. Récapitulation des deniers levés entre 1659 et 1685 par les échevins de la ville du Havre, abus et malversations de la police du port et de la ville. Voir aussi AMH, 1 Mi 288-289 (copie).

## **24. Joseph MORLENT**

### **BMH**

Ms 450 à 455. *Manuscrits de Joseph Morlent, ancien bibliothécaire de la Ville du Havre* :

Ms 450. *Mémoires et variétés sur Le Havre*. 140 f., cahiers. Comprend 13 documents historiques de 1686 à 1848. La pièce n°1 concerne directement Guillaume Morel en 1686.

Ms 451. *Documents relatifs à l'histoire du Havre et de ses environs : Le Hoc*,

*Harfleur, Chef de Caux, Honfleur*. 194 f., cahiers. Comprend 20 documents historiques de 1724 à 1859.

La pièce n°11 est un extrait des *Essais archéologiques [...]* de Louis Augustin Pinel et cite Jacques Augustin Gaillard.

La pièce n°18 est une copie manuscrite d'une brochure de Jean-Baptiste Denis Lesueur que l'on croyait définitivement perdue par ailleurs.

La pièce n°20 est une copie manuscrite d'un extrait du *Mémoire d'échevinage* de François Millot tel qu'il fut présenté par Pierre François Frissard à la Société Havraise d'Etudes Diverses en 1837.

Ms 452. *Correspondance, notes et papiers divers*. Comprend 110 pièces dont des documents originaux tirés des archives du Havre et de Gravelle, des papiers d'Alexandre Eyriès, un document lié à l'activité de corsaire de Jean-Baptiste Denis Lesueur, etc., de 1778 à 1850.

Ms 453, 454 et 455. *Notes biographiques* qui contiennent notamment de précieuses informations sur Jérôme Balthazar Levée et Pierre Thomas Le Marsis, ainsi qu'un ensemble cohérent dont notre étude montrera qu'il fut rédigé par Jacques Augustin Gaillard.

Ms 509. *Notes sur Le Havre*, écrites par Joseph Morlent en 1844. Il s'agit de trois volumes reliés de notes relevées à partir de documents d'archives municipales et complétées par des copies, pour la période du XVI<sup>ème</sup> siècle à 1789. Le troisième volume montre que Morlent connaissait l'existence des trois registres *Archives du Havre* et qu'il s'en est directement inspiré pour honorer la commande d'Alexandre Eyriès pour sa commune de Gravelle.

### AMH

Acte de décès de Joseph Morlent le 7 septembre 1861.

Dossier biographique. B 12.

FM. E 22. N. Le Havre. 1822.

FM. F1.9. Recensement de population, 1823, n° H122.

FM. R2.2.1. Bibliothèque : Personnel, règlements, police, 1800-1869. Comprend sa nomination en 1851, sa correspondance en tant que bibliothécaire municipal de cette date à son décès en 1861, ainsi que la correspondance de sa fille unique Léonie avec le maire après son décès.

*Journal du Havre*, 7 et 8 septembre 1861 (nécrologie).

Série continue des copies de lettres du maire : Registres D2.28 (mars 1824-septembre 1825) et D2.29 (septembre 1825-janvier 1827) qui contiennent une correspondance à propos de son ouvrage *Le Havre ancien et moderne* publié en 1825.

TD. NMD. LH. 1822-1862.

### **AMB**

Acte de naissance de Joseph Morlent le 24 février 1793 à Beaune (Côte d'Or).

### **AMN**

1 E 433 et 2 Mi 263. Acte de mariage de Joseph Morlent le 20 octobre 1817 à Nantes (Loire-Inférieure).

### **ADSM**

Fonds Moderne. Sous-série 2 T : Imprimerie, librairie, presse.

2 T 4. Dossier personnel d'imprimeur lithographe. 1833-1839.

2 T 9. Dossier personnel de libraire. 1833, 1854.

## **25. OFFICIERS MUNICIPAUX**

### **AMH**

AA 32. Voyage de Louis XVI. 1786.

BB 72. Délibérations de la communauté de la Ville. 1785-1790.

BB 122. Lettres de noblesse. 1749-1786.

## **26. Jacques Olivier PLEUVRY**

### **AMH**

BB 44. Délibérations et Causes ordinaires (bourses d'études). 1733-1736.

BB 46. Délibérations et Causes ordinaires (bourses d'études). 1736-1740.

BB 69. Délibérations. 1766-1768. Donne des informations à propos de l'utilisation de l'ouvrage de Pleuvry dans un procès soutenu par la Ville contre le Gouverneur en 1767.

BB 70. Délibérations et Causes ordinaires. 1768-1777. Don de 50 ouvrages à la Ville

par Pleuvry.

EE 2. Milice provinciale. 1774-1775. L'ouvrage de Pleuvry y est évoqué pour appuyer des revendications politiques auprès du pouvoir central.

FM. D3.3. *Archives du Havre*, tome 2, p. 470. Notice biographique sur Jacques Olivier Pleuvry.

Fonds Legoy. 517 W 7. Historiens.

GG 542. Instruction publique, pièces diverses. 1753-1788. Contient une lettre de Pleuvry du 6 septembre 1765 concernant son ouvrage.

GG 85. BMI. ND. 1717.

TD. BMI. ND et SF. 1533-1792.

### **BMH**

Ms 391, pièce n° 230. Lettre autographe. 1769.

## **27. Charles Pierre PORÉE**

### **AMH**

Fonds Legoy. 517 W 9. Hommes d'église.

GG 122. BMI. ND. 1754.

GG 123. BMI. ND. 1755.

GG 124. BMI. ND. 1756.

GG 125. BMI. ND. 1757.

GG 127. BMI. ND. 1759.

GG 130. BMI. ND. 1762.

GG 133. BMI. ND. 1765.

GG 135. BMI. ND. 1767.

GG 137. BMI. ND. 1769.

GG 153. BMI. ND. 1785.

GG 90. BMI. ND. 1722.

GG 95. BMI. ND. 1727.

HH 40. Savetiers carleurs. 1705-1768.

TD. BMI. ND et SF. 1533-1792.

### **BMH**

Ms 351. THOMAS (Pierre Philippe Urbain).- *Souvenirs d'un Vieillard*, f° 7 : L'abbé

Porée évoqué comme l'un de ses professeurs au Collège du Havre.

### ADSM

Fonds Bégouen-Demeaux. Carton 5, liasse 1, dossier V. Cours manuscrits de l'abbé Porée, précepteur des enfants Bégouen-Demeaux pendant la Révolution, d'abord en Angleterre, puis en Allemagne (géographie, histoire sainte, mathématiques, trigonométrie, poésie latine) ; et passeport délivré en 1796 pour Hambourg et Brême.

Fonds Bégouen-Demeaux. Carton 5, liasse 1, dossier V. Correspondance entre Charles Pierre Porée et MM. Marzy et Dufou, négociants, en Allemagne en 1798 et 1799.

Fonds Bégouen-Demeaux. Carton 5, liasse 1, dossier V. Correspondance et notice sur Benjamin Bonvoisin, ancien élève et biographe de Charles Pierre Porée (1911).

Fonds Bégouen-Demeaux. Carton 5, liasse 1, dossier V. *Observations adressées à MM. Les Administrateurs du Département de la Seine-Inférieure, par les propriétaires d'un Terrain [sic] assis au Marais d'Ingouville, et faisant actuellement partie de la nouvelle enceinte de la Ville du Havre*, 1792. Source du travail de Porée, utilisée par les négociants havrais pour la défense de leurs intérêts en recourant à l'histoire. Ce document existe aussi dans les Papiers Morlent (BMH. Ms 450, pièce n°3).

Fonds Bégouen-Demeaux. Carton 5, liasse 2, dossier II, chemise V :

9 lettres de l'abbé Porée sous le pseudonyme de *M. Pieters* à la famille Bégouen-Demeaux, 1797.

Un portefeuille de l'abbé Porée.

3 fiches sur ses autres élèves en exil.

*Hommage rendu à M. C. P. Porée, Prêtre du Havre, par un de ses anciens élèves* par Louis Toussaint BONVOISIN.

## **28. Guillaume Antoine SERY**

### AMH

5 Mi 40. D. LH. 1836.

BB 33. Délibérations et Causes ordinaires. 1715.

BRISSON (Charles).- *Le curieux « Spicilège » du Havrais G.-A. Sery*.- Extr. du *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, tome XXXI, 1976-1977, année 1977, p. 173-176.

CC 48. Terrier du Havre. Minutes des déclarations. N° 101 à 200. 1757-1762 (n° 118).

CC 50. Terrier du Havre. Minutes des déclarations. N° 301 à 399. 1757-1762 (n° 369).

CC 54. Terrier du Havre. Minutes des déclarations. N° 600 à 699. 1757-1762 (n° 654 et 695).

Dossier biographique. B 16.

FF 22. Causes de police. 1708-1709.

FF 35. Causes de police. 1725-1728.

Fichier des rues du Havre. Rues Sery au Havre et à Sanvic.

FM. D3.3. *Archives du Havre*, tome 2, p. 511. Notice biographique sur Guillaume Antoine Sery.

FM. E 50. M. LH. 1817.

FM. E 93/2. D. LH. 1828.

FM. F1.9. Recensement de population 1823, section J, n° 69.

FM. F2.11.1. Mémoire de Sery sur le commerce, la marine et l'industrie au Havre avant et après la Révolution. 1804-1818.

Fonds Legoy. 517 W 7. Maires.

FR. D1.8. Délibérations du Conseil Général de la Commune. 6 vendémiaire-19 frimaire An III. Sery élu membre du Bureau municipal le 16 vendémiaire An III.

FR. D2.6. Municipalité de l'An III.

FR. D3.32. Correspondance de Millot et Sery. Session du Conseil du Département. 1791.

FR. D3.34. Correspondance de Sery, député près de la Convention. 1792.

FR. E 17. M. LH. 1793.

FR. E 33. D. LH. 1793.

FR. E 69. D. LH. An XII.

FR. E 81. D. LH. 1816.

FR. F2. 35-37. Complètent le précédent à propos des bois de chauffage et des charbons à importer. 1791-An VII.

FR. F4.148. Prix du pain. 1789-An IV.

FR. F4.187. Huiles et suifs. Ans II-V. Toutes ces pièces concernent le rôle de Sery dans l'approvisionnement du Havre durant la crise révolutionnaire.

FR. F4.59-60. Approvisionnement du Havre. 1792-An VI.

FR. I4.1. Maison d'arrêt. Demande de construction et d'affectation de nouvelles maisons d'arrêt. 1790-An V. Sery pilote ce projet pour le compte de la municipalité.

FR. K11. Nomination des électeurs au Département. 1791.

FR. R22. Bibliothèque communale. Ans II-VII. Sery sollicite la place de Commissaire à la bibliothèque.

FR.D3.33. Correspondance de Millot et Sery, députés, au Conseil du Département. 1792.

GG 117. BMI. ND. 1749.

GG 119. BMI. ND. 1751.

GG 147. BMI. ND. 1779.

GG 149. BMI. ND. 1781.

GG 150. BMI. ND. 1782.

GG 153. BMI. ND. 1785.

GG 153. BMI. ND. 1785.

GG 335. BMI. Saint-Michel d'Ingouville. 1701-1702.

GG 407. BMI. Saint-Michel d'Ingouville. 1774.

GG 412. BMI. Saint-Michel d'Ingouville. 1779.

GG 414. BMI. Saint-Michel d'Ingouville. 1781.

SERY (Guillaume Antoine).- *Spicilège ou Farrago*. Sery y donne lui-même des éléments sur sa propre généalogie et sur sa parenté avec les familles Brocques, Diacre et Pinel, p. 230 et dans le cahier supplémentaire intitulé *Recherches sur quelques familles du Havre*, p. 22 et 30.

TD. BMI. ND et SF. 1533-1792.

TD. NMD. LH. 1792-1842.

### **BMH**

Ms 391, pièce n° 236. 5 lettres autographes de Sery concernant la gestion de la bibliothèque municipale, Sery étant maire et Le Thuillier bibliothécaire. 1813-1821.

### **AN**

Dossier Légion d'Honneur n° 27738. 1810-1836.

## **29. Charles Jérôme TESNIER**

### **AMH**

BB 15. Causes. 1685-1686.

BB 22. Causes ordinaires, assemblées générales et délibérations. 1700.  
BB 24. Règlements et Causes ordinaires. 1702.  
BB 26. Causes ordinaires et délibérations. 1705.  
BB 30. Causes ordinaires et délibérations. 1711-1712.  
BB 31. Causes ordinaires et délibérations. 1713.  
BB 44. Causes ordinaires et délibérations. 1733-1736.  
BB 67. Causes ordinaires et délibérations. 1781-1786.  
BB 82. Elections. 1684-1692.  
BB 85. Elections. 1703-1710.  
BB 87. Elections. 1714-1721.  
BB 89. Elections. 1729-1735.  
BB 91. Elections. 1743-1750.  
BB 94. Elections. 1755-1763.  
BB 99. Personnel de la Ville. 1635-1785.  
CC 119. Comptes des recettes et dépenses. 1698-1703.  
CC 120. Comptes des recettes et dépenses. 1704.  
CC 128. Compte de Charles Tesnier, Commis à la recette des deniers communs,  
d'octroi et tarif de la Ville, des recettes et dépenses de l'année 1712.  
FF 64. Causes de police. 1781-1783.  
GG 100. BMI. ND. 1732.  
GG 101. BMI. ND. 1733.  
GG 102. BMI. ND. 1734.  
GG 104. BMI. ND. 1736.  
GG 105. BMI. ND. 1737.  
GG 107. BMI. ND. 1739.  
GG 115. BMI. ND. 1747.  
GG 123. BMI. ND. 1755.  
GG 60. BMI. ND. 1692.  
GG 61. BMI. ND. 1693.  
GG 62. BMI. ND. 1694.  
GG 65. BMI. ND. 1697.  
GG 66. BMI. ND. 1698.  
GG 68. BMI. ND. 1701.  
GG 95. BMI. ND. 1727.  
GG 99. BMI. ND. 1731.

TD. BMI. ND et SF. 1533-1792.

### **30. Pierre Philippe Urbain THOMAS**

#### **AMH**

BB 44. Délibérations et causes ordinaires. 1733-1736.

BB 55. Délibérations et causes ordinaires. 1756-1758.

Extraits de ses conférences données à la Société Havraise d'Études Diverses et reprenant ses anecdotes historiques tirées du ms 352 (BMH), publiées dans les *Recueils* en 1836 (p. 18-22), 1842-1843 (p. 49-53), 1844-1845 (p. 12-14 et p. 49) et 1848-1850 (p. 10-11).

Fonds Legoy. 517 W 7. Historiens.

FR. E 66. D. An IX. LH.

GG 125. BMI. ND. 1757.

GG 131. BMI. ND. 1763.

GG 134. BMI. ND. 1766.

GG 135. BMI. ND. 1767.

GG 136. BMI. ND. 1768.

GG 139. BMI. ND. 1771.

GG 143. BMI. ND. 1775.

GG 144. BMI. ND. 1776.

GG 158. BMI. ND. 1790.

GG 96. BMI. ND. 1728.

TD. BMI. ND et SF. 1533-1792.

TD. NMD. LH. 1792-1862.

#### **BMH**

Ms 212 à 216. *Mélanges de sciences et de littérature*. 5 volumes épais de , respectivement, 640, 574, 450, 510 et 512 f. et visant à rassembler toute son œuvre écrite, publiée ou non, pour la postérité. Outre cet aspect général, seul le ms 212 (vol. 1) offre un réel intérêt pour notre travail puisque Thomas a pris soin d'y consigner sa propre biographie extrêmement détaillée.

Les ms 284 à 286, 320, 321 et 381 à 383 sont très éloignés de nos préoccupations. A noter cependant qu'il a écrit une *Histoire de la ville d'Honfleur* (ms 381 et 382).

**AMHonf**

Article nécrologique et biographique sur Thomas dans *L'Echo Honfleurais* des 15 et 22 janvier 1854.

**BMR**

Ms U1286(a). Représentations théâtrales au Collège du Havre. 1790.

**31. Jacques TRUPEL**

**AMH**

BB 96. Elections. 1779-1788.

Fonds Legoy. 517 W 6. Professeurs de collèges et lycées.

FR. H2.145. Projet d'installation d'une Ecole de Mathématiques dans la classe de Trupel. 1791-An VII.

FR. I2.214. Prêtres insermentés. Mandats d'arrêt. An IV.

FR. R1.Collège. 1790-An VI.

FR. R22.Bibliothèque communale. Ans II-VII.

FR. R36.Théâtre. 1792-An II.

GG 122. BMI. ND. 1754.

GG 123. BMI. ND. 1755.

GG 144. BMI. ND. 1776.

TD. BMI. ND et SF. 1533-1792.

**BMH**

NM 232. *Discours et serment prononcés par M. l'abbé Trupel, 2<sup>ème</sup> professeur du Collège de cette ville.*- Le Havre : Payen, 1791. 8 p.

N 1407. *Fête civique célébrée dans la première maison d'éducation du Havre-de-Marat, Primidi du mois de Frimaire (21 novembre 1793).*- Le Havre : s. n. , 1793. 19 p.

Ms 351. THOMAS (Pierre Philippe Urbain).- *Souvenirs d'enfance et de jeunesse in Souvenirs d'un Vieillard.* Nombreuses informations biographiques et affectives sur Trupel qui compta parmi ses professeurs au Collège.

**AMG**

Acte de décès de Trupel le 21 ventôse An XIII (18 mars 1805).

## **32. Jacques Augustin GAILLARD**

### **AMH**

ANN 1800-1900. *Almanachs du Havre et Annuaires du Commerce du Havre* pour tout le XIX<sup>ème</sup> siècle.

BB 52. Délibérations et causes ordinaires. 1751-1753.

CC 60. Terrier du Havre. Minutes des déclarations. N° 1200 à 1326. 1757-1762.

Dossier biographique famille Eyriès. B 5.

Dossier biographique famille Faure. B 5.

FM. D1.2-6. Délibérations du Conseil municipal. 1814-1826.

FM. D3.3. *Archives du Havre*, tome 2.

FM. E23. N. LH. 1823.

FM. E51. M. LH. 1818.

FM. E54. M. LH. 1821.

FM. E55. M. LH. 1822.

FM. E89. D. LH. 1824.

FM. F1. 7-9. Recensements de population. 1818-1823.

FM. F2.2.1. Chambre de Commerce. Réclamations des héritiers de Gentais, ancien Secrétaire des Représentants du Commerce, pour des avances qu'il a faites. 1794-1819.

FM. K3.2.3. Visite du duc d'Angoulême au Havre. 1817.

FM. K3.2.6. Visite de la duchesse de Berry au Havre. 1824.

FM. R2.2.1. Bibliothèque : Règlements, police. 1800-1869.

Fonds Legoy. 517 W 7. Fonctionnaires.

Fonds Legoy. 517 W 7. Imprimeurs.

Fonds Marine. Série AA. Actes du pouvoir souverain. Registres n° 10, 12, 13, 15, 16, 22 et 23. 1734-1793.

Fonds Marine. Sous-série BB 1. Correspondance générale du port du Havre. Registres n° 1, 2, 3 et 4. 1756-1790.

FR. D1.5 et 8. Délibérations du Conseil Général de la Commune. Ans II et III.

FR. D1.5. Délibération du Conseil Général de la Commune du 26 Germinal An VIII, f°36 et 37.

FR. E29. M. LH. An V.

FR. F2.62. Inventaire des matières et ustensiles de la Manufacture royale de tabac. 1791.

FR. G46. Contribution mobilière. Déclarations de capacité et de faculté, n° G 22. 1792.  
FR. G97. Contribution patriotique. Registre des déclarations. 1789-1790.  
FR. I2.106. Elargissement des détenus. Ans II et III.  
FR. I2.201-202. Arrestation de suspects. Ans II et III.  
FR. R22. Bibliothèque publique. 1799.  
GG 271. BMI. SF. 1765.  
GG 277. BMI. SF. 1771.  
HIS 018. MORLENT, Joseph.- *Le Havre et son Arrondissement par une société d'artistes et d'hommes de lettres sous la direction de M. J. Morlent, Membre de l'Institut historique, auteur du Havre ancien et moderne.*- Le Havre : J. Morlent, 1840.  
Papiers Eyriès. Non cotés. 1 carton. 1763-1856.  
PER 071. *Journal du Havre commercial et politique* . 1842-1845.  
Série continue de copies de lettres du maire. D2.23.  
Société Libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.-  
*Table générale du Bulletin publié par la Société, de 1797 à 1899.*- Rouen : E. Cagniard, 1900.  
TD NMD. Ingouville. 1843-1852.

### **BMH**

Ms 454. *Papiers Morlent sur Le Havre* (biographies).  
Ms 449. *Recueil d'articles fournis par J.-B. B. Eyriès à la « Bibliographie Universelle » de Michaud.* 1812-1846.  
Ms 531. *Mémoires, traductions, notes, notices, publications, rapports manuscrits de J.-B. B. Eyriès.*  
Ms 444, pièce n°1. *Notice nécrologique sur J.-B. B. Eyriès.*  
Ms 359. Papiers Legros. *Le Havre.*  
N 1351. LEGROS (Augustin Prosper).- *Précis historique sur la ville du Havre, depuis François Ier jusqu'à Charles X.*- Le Havre : Imp. du Commerce, A. Thouret, 1826.  
Ms 863. GAILLARD (Jacques Augustin).- *Tables de réduction des anciennes mesures en nouvelles et des nouvelles en anciennes.*- Le Havre : S. Faure, An VII.  
Ms 863. GAILLARD (Jacques Augustin).- *Concordance des dates du calendrier grégorien avec celles du calendrier républicain.*- Le Havre : S. Faure, s. d. [ca 1806].  
Ms 863. GAILLARD (Jacques Augustin).- *Tables de réduction des mesures pour les bois de chauffage.*- Le Havre : Le Picquier, s. d.  
Ms 863. GAILLARD (Jacques Augustin).- *Traité abrégé et méthodique du calcul des*

*nombres décimaux.*- Le Havre : Le Picquier, s. d.

### **BMR**

U 3850-3. *Bulletin de la Société Libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure*. 1810-1811.

### **ADSM**

Fonds de la Société Libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure. 3 J 168, 179-181.

Fonds Bégouen-Demeaux. Carton 3, liasse 1, pièce n°2. Notices biographiques sur Jacques François Bégouen-Demeaux.

Fonds Bégouen-Demeaux. Carton 5. Le Havre et l'histoire locale : Lettre des époux Gaillard et Gentais concernant leur héritage et les procès en cours. 1816 (aussi AMH. 1 Mi 547).

Fonds Bégouen-Demeaux. Carton 3, liasse 2.

### **AN**

Archives de la Légion d'Honneur. Base de données des Légionnaires LEONORE en ligne sur le site [www.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore) .

## **33. Jérôme Balthazar LEVÉE**

### **AMH**

Fonds Legoy. 517 W 6. Universitaires.

Fonds Legoy. 517 W 6. Ecrivains et poètes.

GG 137. BMI. ND. 1769.

GG 131. BMI. ND. 1763.

GG 133. BMI. ND. 1765.

GG 134. BMI. ND. 1766.

GG 139. BMI. ND. 1771.

FM. E77. D. LH. 1812.

FM. E36. M. LH. An XII.

TD. BMI. ND et SF. 1731-1792.

TD. NMD. LH. 1792-1832.

BB 70. Délibérations. 1768-1770.

BB 72. Délibérations. 1785-1790.

GG 537. Bourses. 1724-1781.

FM. D1.17.3. Minutes des Délibérations du Conseil municipal. 1823.

FM. D1.6. Délibérations du Conseil municipal. 1825.

FR. D1.8. Délibérations du Conseil Général de la Commune. 6 vendémiaire-29 frimaire An III (27 septembre-19 décembre 1794).

Série continue de copies de lettres du maire. D2. 27 (1822-1824), 31 (1827-1828) et 32 (1828-1829).

FM. D3.3. *Archives du Havre*, tome 2. Contient une notice biographique sur Levée, p. 483.

FM. D1.2.5. Délibérations du Conseil municipal. 1821-1823.

FM. R2.3.5. Bibliothèque municipale. Dons de particuliers et achats. 1822-1868.

FM. D1.3.7. Délibérations du Conseil municipal. 1828-1830.

FM. D1.17.8. Minutes des Délibérations du Conseil municipal. 1828.

FR. D3.1.14. Administration municipale. Correspondance diverse. 1789-An VII.

### **BMH**

Ms 391, pièce n° 176. Deux lettres autographes de Levée, l'une datée du 7 février 1791 au Havre et adressée à la municipalité, l'autre datée de Paris le 28 février 1818 et adressée à un souscripteur anonyme de sa « *Traduction complète de Plaute* ».

Ms 377. LEGROS (Augustin Prosper).- *Notice biographique sur Jérôme Balthazar Levée*. S. d. 4 f. (manquant).

LEVEE (Jérôme Balthazar) et LEMONNIER (Abbé).- *Théâtre complet des Latins*.- Paris : Chassériau, 1820-1823 (en 15 vol.).

Ms 455. MORLENT (Joseph).- *Notice biographique sur Jérôme Balthazar Levée*. Copie de l'article de la *Biographie Universelle* de Michaud.

Ms 351. THOMAS (Pierre Philippe Urbain).- *Souvenirs d'enfance et de jeunesse in Souvenirs d'un Vieillard*. Nombreuses informations biographiques sur Levée qu'il côtoya dans les bureaux de la Marine au Havre.

Ms 359. Papiers Legros. *Le Havre*.

### **ADP**

V2 E/11592. Acte de décès de Levée à Paris le 13 septembre 1828.

### **34. Pierre Michel ROUELLE**

#### **AMH**

- 5 Mi 38. Décès du Général Rouelle le 13 février 1833.  
Dossier biographique de Pierre Michel Rouelle. B 13.  
Fichier historique des rues du Havre, rue du Général Rouelle.  
FM. D1.3, 4 et 9. Délibérations du Conseil municipal. 1815-1821 et 1833-1835.  
FM. E46. M. LH. 1818.  
FM. E74. D. LH. 1809.  
FM. F1.7-9. Recensements de population. 1818-1823.  
FM. K3.2.3. Visite du duc d'Angoulême au Havre. 1817.  
FM. K3.2.6. Visite de la duchesse de Berry au Havre. 1824.  
FM. K3.4.11. Légion d'Honneur. Déclaration de décès du Général Rouelle. 1833.  
GG 138. BMI. ND. 1770.  
*Journal du Havre* du 14 février 1833.  
Série continue de copies de lettres du maire. D2. 24. 1817-1818.  
TD. BMI. ND et SF. 1533-1792.  
TD. NMD. LH. 1792-1842.

#### **BMH**

- R 271. ROUELLE (Pierre Michel, Général).- *Rapport sur la défense du fort de Sagonte et de la ville de Murviedro, suivi d'une « Note historique sur Sagonte »*.- Paris : Valade, 1814. 32 p., in-4°.
- R 271 bis. ROUELLE (Pierre Michel, Général).- *Rapport sur la défense du fort de Sagonte et de la ville de Murviedro, suivi d'une « Note historique sur Sagonte »*.- Mâcon : Imp. de Moiroux, 1814. 44 p., in-4°.

### **35. Louis Augustin PINEL**

#### **AMH**

- AA 47. Etats généraux de 1789. Cahiers particuliers des communautés, collèges et corporations. Nomination de députés pour la rédaction du cahier du Bailliage.  
ANN 1823. *Annuaire statistique du Département de la Seine-Inférieure pour l'année 1823, publié par ordre de M. le Préfet*.- Rouen : P. Périaux père, 1823, article *Antiquités*, p. 552-571.  
FM. D1.6-8. Délibérations du Conseil municipal. 1825-1833.

- FM. D3.3. *Archives du Havre*, tome 2. Contient une notice biographique sur Pinel, p. 488.
- FM. F1.7-9. Recensements de population. 1818-1823.
- Fonds Legoy. 517 W 6. Ecrivains-poètes.
- FR. G 118. Emprunt forcé de l'An II. Section D (n°70). 1793.
- FR. G 36. Contributions mobilières. Section D (n°70). 1793.
- FR. G 5, 6, 9, 10, 12 et 13. Recensement des propriétés. Sections D (n° 221), E (n° 28), F (n°111), G (n°17), H (n°127) et J (n° 66).
- FR. G 97. Contribution patriotique. Registre des déclarations, n° 140, 172 et 505. 1789-1790.
- FR. K6. Election. 3<sup>ème</sup> section. 1790.
- GG 157. BMI. ND. 1789.
- GG 160. BMI. ND. 1792.
- GG 258. BMI. SF. 1786.
- LE PRÉVOST (Auguste).- *Notice sur les travaux de la Commission d'Antiquités du Département de la Seine-Inférieure.*- Extr. de l'*Annuaire statistique du Département de la Seine-Inférieure pour l'année 1823, publié par ordre de M. le Préfet.*- Rouen : P. Périaux père, 1823.
- SERY (Guillaume Antoine).- *Spicilège ou Farrago*. Non coté. Comprend 4 poèmes de Pinel (p. 66-71) et une généalogie de Pinel dans le cahier supplémentaire intitulé *Diverses recherches sur quelques familles de la ville du Havre* (p. 19 et 20).
- TD. BMI. ND et SF. 1533-1792.
- TD. NMD. LH. 1792-1842.

### **BMH**

- Ms 451, pièce n° 11. Papiers Morlent. Extrait des *Essais archéologiques, historiques et physiques sur les environs du Havre* sur Saint-Denis-Chef-de-Caux, comprenant une note de Jacques Augustin Gaillard de 21 p. Manuscrit signé par Alexandre Eyriès.
- Ms 734. MORLENT, Joseph.- *Le Havre et son Arrondissement.*- Le Havre, 1840.
- Ms 717. Papiers Amandus Roessler, vol. XVI. *Recueil de notes et d'extraits d'articles de presse, d'ouvrages visant à l'histoire du Havre, 1861*. Comprend une copie manuscrite incomplète des *Essais* de Pinel, p. 27-42.
- Ms 863. EYRIES (Alexandre).- *Notice sur Jacques Augustin Gaillard*, 1854.

### **BMR**

Ms 64. Papiers Marie Le Masson Le Golft légués en 1826 comprenant « *une épître en vers de Pinel, du Havre* ».

### **ADSM**

2 E 70/617. Archives notariales. Inventaire après du 16 juillet 1770 de Jean François Augustin Pinel.

C 356. Capitation de 1772. Le Havre.

C 1.691. Ensaisinement. 1780.

C 1.695. Table alphabétique des ensaisinements. 1775.

## **Sources d'archives générales**

### **Sociabilité religieuse : charités et confréries**

#### **AMH**

##### Fonds de la Fabrique Notre-Dame. 4Z :

Confrérie et Charité du Saint-Sacrement. 4 Z 1-8. Registres d'état des membres de 1702 à 1873, liste des Maîtres de 1697 à 1787, des Trésoriers de 1717 à 1787 et des Capitaines de 1744 à 1787.

Charité Notre-Dame. 4 Z 54-60. Registres d'état des membres de 1600 à 1731.

Charité Saint-Sébastien, Saint-Clair, Saint-Crépin, Saint-Crépinien, Saint-Nicolas et Sainte-Barbe. 4 Z 61-70. Registres d'état des membres de 1702 à 1776.

Confrérie de l'Annonciation. 4 Z 71. Registres d'état des membres de 1754 à 1794.

Société du Saint-Nom de Marie. 4 Z 72. Registres d'état des membres de 1779 à 1790.

##### GG 528 :

Charité Notre-Dame de Sainte-Adresse. Registres d'état des membres de 1706 et 1736.

Charité de Saint-Sauveur, des Anges Gardiens, Saint-Pierre, Saint-Clément et Sainte-Anne. Registres d'état des membres de 1777.

### **BMH**

Charité Saint-Sébastien, Saint-Clair, Saint-Crépin, Saint-Crépinien, Saint-Nicolas et Sainte-Barbe. Ms 742. Registre d'état des membres de 1767.

### **Les familles notables liées au négoce maritime**

#### **ADSM**

Fonds Richard. 179 J. Nombreuses fiches biographiques individuelles et familiales rassemblées par l'universitaire contemporain Robert Richard et concernant Le Havre aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en particulier les cotes 179 J 12, 21 à 38 (familles catholiques) et 179 J 39 à 59 (familles protestantes).

### **Les charges publiques à l'Hôpital**

#### **AMH**

GG 546. Hôpital général. Propositions pour l'élection des administrateurs et du receveur. 1694-1788. Un lieu de sociabilité bourgeoise et philanthropique lié à l'échevinat.

Fonds de l'Hôpital du Havre. En particulier la série E, administration : registres de délibérations du bureau de l'Hôpital de 1680 à l'An II.

Fonds Legoy. 517 W 1-9. Nombreuses fiches biographiques individuelles et familiales rassemblées par les historiens contemporains havrais Gaston et Jean Legoy et concernant Le Havre du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

# BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

## Instruments de recherche et catalogues

- OMONT (H.).- *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France.*- Paris : Plan, Nourrit & C<sup>ie</sup>, 1886-1904<sup>2379</sup>. Plus particulièrement le volume 1 pour Rouen (p. 1-620), le volume 2 pour Rouen (p. 1-270), Dieppe, Eu, Fécamp, Elbeuf, Montivilliers et Le Havre ; et le volume 43 pour Rouen (p. 68-226).

- Bibliothèque Municipale du Havre.- *Catalogue des Manuscrits conservés à la Bibliothèque Armand-Salacrou : Extraits des Tomes II, XLI, et LVII du Catalogue général des Manuscrits de France et liste complémentaire à partir du n° 600.*- Le Havre : B.M.H., 2003. (AMH, INV250).

- Bibliothèque Municipale du Havre.- Fichiers manuels descriptifs de la Réserve (cote R), du Fonds Normand (cotes N et NM) et du Fonds Chardey (cote CH).

- BARREY (Philippe) et PRÉTEUX (Louis).- *Inventaire sommaire des Archives Municipales antérieures à 1790.*- Le Havre : Ville du Havre, 1928.

- BARREY (Philippe) et PRÉTEUX (Louis).- *Inventaire sommaire des Archives Municipales de la période Révolutionnaire.*- Le Havre : Ville du Havre, 1930.

- PRÉTEUX (Louis).- *Répertoire numérique des Archives Communales : Fonds moderne : 1800-1870.*- Le Havre : Ville du Havre, 1934.

- BURCKARD (François), dir.- *Guide des Archives de la Seine-Maritime : Généralités, archives antérieures à 1790.*- Rouen : Archives Départementales, 1990.

- HOHL (Claude), dir.- *Guide des Archives de la Seine-Maritime : Séries F et J, archives postérieures à 1790, sources complémentaires.*- Rouen : Archives Départementales, 1993.

---

<sup>2379</sup> BMH, C 42 / 1, 2 et 43.

- LE CACHEUX (Paul), BLANCHET (François).- *Ville d'Harfleur : Répertoire numérique des Archives communales antérieures à 1790 conservées aux Archives Départementales de la Seine-Inférieure.*- Rouen : Imp. Lecerf, 1947.

- Bibliothèque Municipale de Montivilliers.- *Répertoire numérique des Archives anciennes de la Commune de Montivilliers : 1371-1907.*- Montivilliers : Ville de Montivilliers, 2003.

- Bibliothèque Municipale de Montivilliers.- *Répertoire numérique des Archives modernes de la Commune de Montivilliers : 1789-1954.*- Montivilliers : Ville de Montivilliers, 2003.

- MANNEVILLE (Philippe).- *Inventaire thématique sélectif des Archives Municipales du Havre antérieures à 1790 et de la période révolutionnaire d'après les Inventaires sommaires.*- Le Havre : Philippe Manneville, 2002.

- MANNEVILLE (Philippe).- *Inventaire sommaire des archives municipales du Havre antérieures à 1790 : Index chronologique.*- Le Havre : Philippe Manneville, 2002.

- Société Havraise d'Études Diverses.- *Catalogue de la Bibliothèque.*- Le Havre : S.H.E.D., 2003.

- AUBRY (Pierre).- *Requêtes pour réceptions en bourgeoisie : 1627-1789.*- Le Havre : Groupement Généalogique du Havre et de la Seine-Maritime, 2001.

AUBRY (Pierre).- *Rôle et dénombrement des habitants de la Ville du Havre fait par ordre de Mgr le Contrôleur Général pendant l'année 1723.*- Le Havre : Groupement Généalogique du Havre et de la Seine-Maritime, 2000.

- AUBRY (Pierre).- *Archives Municipales du Havre : Ordonnance du 18.12.1627 : déclaration des propriétaires de maisons.*- Le Havre : Groupement Généalogique du Havre et de la

Seine-Maritime, 2000.

- AUBRY (Pierre).- *Le Havre : Suppression de la Prévôté de l'Heure en 1532 : Consultation des habitants.*- Le Havre : Groupement Généalogique du Havre et de la Seine-Maritime, 2001.

- AUBRY (Pierre).- *Le Havre : Permissions données de s'établir en cette ville du 3 octobre 1760 au 16 avril 1788.*- Le Havre : Groupement Généalogique du Havre et de la Seine-Maritime, 2001.

- AUBRY (Pierre).- *Le Havre : Taxe du 10<sup>e</sup> Denier : Etat des maisons des quatre quartiers de la ville avec la valeur indicative du loyer pour être remis au Directeur du Dixième sur l'ordonnance de l'Intendant (Indexation sur les propriétaires).*- Le Havre : Groupement Généalogique du Havre et de la Seine-Maritime, 2000.

- AUBRY (Pierre).- *Le Havre : Taxe du 10<sup>e</sup> Denier sur les maisons pour l'année 1717.*- Le Havre : Groupement Généalogique du Havre et de la Seine-Maritime, 2001.

- AUBRY (Pierre).- *Archives Municipales : Terrier du Havre : Déclarations de biens fonds, 1759-1762.*- Le Havre : Groupement Généalogique du Havre et de la Seine-Maritime, 2004.

- BÉGOUEN-DEMEAUX (Laurent).- *Inventaire des Papiers Bégouën-Demeaux : Histoire locale (Le Havre, Rouen, Paris, Saint-Domingue), Familles, Fonctions publiques, Politique, Affaires, Commerce maritime et colonial (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s.).*- Paris : Laurent Bégouën-Demeaux, 1987.

- MAIRE (Docteur).- *Catalogue raisonné des œuvres des membres de la Société Havraise d'Études Diverses depuis sa fondation, en 1833, jusqu'à la fin de 1858 (25 ans).*- Extr. du *Recueil des Publications de la S.H.E.D.*, 1859, p. 363-399.

## **Biobibliographies françaises et normandes**

- ARNAULT (Antoine Vincent), JAY (A.), JOUY (E.) et NORVINS (J.).- *Biographie nouvelle des Contemporains, ou Dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la Révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs actions, leurs écrits, leurs erreurs ou leurs crimes, soit en France, soit dans les pays étrangers [...]*.- Paris : Dufour & C<sup>ie</sup>, Ledentu, 1827.

- BOURQUELOT (Félix), MAURY (Alfred).- *Dictionnaire biographique de la littérature française contemporaine : 1827-1849*.- Paris : Delaroque Aîné, 1854.

- *Dictionnaire biographique de la Seine-Inférieure*.- Paris : Jouve, 1892.- (Les Dictionnaires Départementaux).

- *Dictionnaire biographique illustré : Seine-Inférieure*.- Paris : E. Flammarion, Néauber & C<sup>ie</sup>, [ca 1909].- (Dictionnaires biographiques illustrés départementaux).

- FRÈRE (Édouard).- *Manuel du Bibliographe Normand ou Dictionnaire bibliographique et historique*.- Rouen : A. Le Brument, 1858-1860.

- GUILBERT (Philippe Jacques Étienne Vincent).- *Mémoires biographiques et littéraires, par ordre alphabétique, sur les hommes qui se sont fait remarquer dans le Département de la Seine-Inférieure par leurs écrits, leurs actions, leurs talents*.- Rouen : F. Mari, 1812.

- MICHAUD (Frères) et alii.- *Bibliographie universelle ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes : ouvrage entièrement neuf rédigé par une Société de gens de lettres et de savants*.- Paris : Michaud Frères, 1811-1862 (85 vol.).

- MICHAUD (Louis Gabriel).- *Biographie des Hommes vivants*.- Paris : Louis Gabriel Michaud, 1815.

- OURSEL (N. N.).- *Nouvelle Bibliographie Normande*.- Paris : Alphonse Picard, 1886-1912.

- QUÉRARD (J.-M.).- *La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique [...]*.- Paris : Firmin-Didot, 1834.

- SIX (Georges).- *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814)*.- Paris : Georges Saffroy, 1934.

- THIÈME (Hugo).- *Bibliographie de la littérature française de 1800 à 1930*.- Paris : E. Droz, 1933.

## **Biobibliographies havraises**

- ANFRAY (Guillaume, abbé).- *Feuilles civiques*.- Winchester et Winton : Robbins et Jacob, 1792-1802.

- ANTHIAUME (A., abbé).- *Le Collège du Havre : Contribution à l'histoire de l'enseignement secondaire en France et particulièrement au Havre (1579-1865)*.- Le Havre : Imp. du Havre-Eclair, 1905.

- BLANADET (Marcellin).- *Nouvelle Table de Marbre à placer à l'Hôtel de Ville pour les Illustrations havraises : Réponse à l'étude critique de M. Léon Braquehais*.- Le Havre : Bourdignon Fils, 1893.

- BRAQUEHAIS (Léon).- *Étude critique sur le tableau des illustrations havraises*.- Extr. du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 4<sup>e</sup> trim. 1892, p. 339-349.

- BRAQUEHAIS (Léon).- *Nouvelles biographies havraises : Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les écrivains contemporains du Havre et de l'arrondissement*.- Le Havre : T. Leclerc, 1886.

- DUMONT (Ernest).- *Manuel du Bibliographe Havrais ou Catalogue [...] de tous les ouvrages ayant trait au Havre [...], des œuvres des écrivains nés dans l'arrondissement du Havre ou qui y ont séjourné et publié leurs travaux, avec des notes biographiques sur ces personnages et l'indication des vues, cartes, plans et principaux documents manuscrits concernant les mêmes localités*.- Le Havre, 1887-1888. Manuscrit, 251 f. (BMH. Ms 754).

- LE GOFFIC (Charles).- *Morceaux choisis des Écrivains Havrais*.- Le Havre : Imp. du Commerce, 1894.
  
- LE MASSON LE GOLFT (Marie).- *Annales depuis 1778* / Manuscrit édité, présenté et annoté par Philippe MANNEVILLE.- Rouen : Société de l'Histoire de Normandie, 1999.
  
- LECHEVALIER (A.).- *Bibliographie méthodique de l'Arrondissement du Havre*.- Le Havre : H. Micaux, 1901.
  
- LECHEVALIER (A.).- *Biobibliographie des Ecrivains de l'Arrondissement du Havre*.- Le Havre : H. Micaux, 1902-1903.
  
- LECOMTE (Jean-Baptiste, abbé).- *Messire de Clieu, les Églises et le Clergé de la Ville du Havre de Grace (1516-1851)*.- Dieppe : Delavoye, 1851.
  
- LEGROS (Augustin Prosper).- *Description du Havre ou Recherches morales et politiques sur les habitans, le port et les principaux établissemens de cette ville, avec une notice sur les personages célèbres qui y sont nés*.- Paris ; Fournier-Favreux, 1825.
  
- LEGROS (Augustin Prosper).- *Précis historique sur la Ville du Havre depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à Charles X*.- Le Havre : Imp. du Commerce A. Thouret, 1826.
  
- LEVÉE (Jérôme Balthazar).- *Biographie ou Galerie Historique des Hommes célèbres du Havre*.- Paris : A. Chassériau ; Le Havre : Mongré & Chapelle, 1823.
  
- LEVÉE (Jérôme Balthazar).- *Biographie ou Galerie Historique des Hommes célèbres du Havre qui se sont fait un nom par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus, etc., etc., depuis la fondation de cette ville par François I<sup>er</sup>, en 1516*.- Paris : C. J. Trouvé ; Le Havre : Chapelle, 1828 (2<sup>e</sup> éd. rev. et augm.).
  
- MARTIN (Alphonse).- *Histoire de l'Hôpital général du Havre et du Pré-de-Santé de Saint-Roch*.- Paris : Dumoulin ; Fécamp : L. Durand, 1879.
  
- MORLENT (Joseph).- *Le Havre ancien et moderne et ses environs [...]*.- Le Havre : Chapelle ; Paris : Pillet Aîné, 1825.

- TOUROUDE (Alfred).- *Les écrivains havrais : Études biographiques et littéraires.*- Le Havre : E. Touroude, 1865.

- VESQUE (Charles).- *Histoire des rues du Havre : Origines, faits historiques, légendes, anecdotes, biographies, etc. .*- Le Havre : J. Brenier & C<sup>ie</sup>, 1876-1878.

- VESQUE (Charles).- *Notices sur quelques enfants du Havre qui ont illustré leur pays soit par leurs actes, soit par leurs écrits, ou des Nouveaux Noms à donner aux Rues du Havre.*- Le Havre : Mignot, 1867.

## **Outils de travail - Usuels**

- BÉLY (Lucien), dir.- *Dictionnaire de l'Ancien Régime.*- Paris : Presses Universitaires de France, 1996.

- BLUCHE (François), dir. .- *Dictionnaire du Grand Siècle.*- Paris : Fayard, 1990.

- BURGUIÈRE (André), dir.- *Dictionnaire des Sciences historiques.*- Paris : Presses Universitaires de France, 1986.

- CHALINE (Jean-Pierre).- *Les bourgeois de Rouen : Une élite urbaine au XIX<sup>e</sup> siècle.*- Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1982.

- CHALINE (Jean-Pierre).- *Sociabilité et érudition : Les sociétés savantes en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle.*- Paris : C. T. H. S., 1995.

- CHAUSSINAND-NOGARET (Guy), dir.- *Histoire des élites en France du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : L'honneur, le mérite, l'argent.*- Paris : Tallandier, 1991.

- *Concordance des calendriers grégorien et républicain.*- Paris : Librairie Historique Clavreuil, 1983 (3<sup>e</sup> éd.).

- CORVISIER (André).- *Précis d'histoire moderne.*- Paris : Presses Universitaires de France, 1992 (4<sup>e</sup> éd.).

- DELON (Michel), dir.- *Dictionnaire européen des Lumières*.- Paris : Presses Universitaires de France, 1997.

- *Encyclopaedia Universalis*.

- GAFFIOT (Félix), FLOBERT (Pierre).- *Le Gaffiot de poche : Dictionnaire latin-français*.- Paris : Hachette, 2001.

- *Grand usuel Larousse : Dictionnaire encyclopédique*.- Paris : Larousse-Bordas, 1997.- (Coll. In Extenso).

- IZARNY-GARGAS (Louis d'), LARTIGUE (Jean-Jacques) et VAULCHIER (Jean de).- *Nouveau nobiliaire de France : Recueil de preuves de noblesse : Notices de 30.000 familles nobles d'Ancien Régime (origines, armes, preuves de noblesse et sources archivistiques)*.- Versailles : Mémoire et Documents, 1997-1998.

- *Journal de la France et des Français : Chronologie politique, culturelle et religieuse de Clovis à 2000*.- Paris : Gallimard, 2001.

- MOURRE (Michel).- *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*.- Paris : Bordas, 1994.

- QUÉNIART (Jean).- *Cultures et sociétés urbaines dans la France de l'ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle*.- Paris : Klincksieck, 1978.

- QUÉNIART (Jean).- *Les Français et l'écrit : XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*.- Paris : Hachette, 1998.

- RIOUX (Jean-Pierre), SIRINELLI (Jean-François), dir.- *Histoire culturelle de la France*.- Paris : Seuil, 1997-1998.

- ROCHE (Daniel).- *Les Républicains des Lettres : Gens de culture et Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle*.- Paris : Fayard, 1988.

- SALVADORI (Philippe).- *La vie culturelle en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*.- Gap, Paris : Ophrys, 1999.- (Synthèse Histoire).

- SAUNIER (Eric).- *Réaction politique et lieux de sociabilité en l'an III : L'exemple de la franc-maçonnerie.*- Extr. de *Le tournant de l'an III : Réaction et Terreur blanche dans la France révolutionnaire.*- Paris : C.T.H.S., 1997.\*

## **Historiographie, histoire de l'histoire**

### **Historiographie française**

- BARRET-KRIEGEL (Blandine).- *Les historiens et la monarchie.*- Paris : Presses Universitaires de France, 1988.- (Les Chemins de l'Histoire).

- BASLEZ (Marie-françoise).- *Les sources littéraires de l'histoire grecque.*- Paris : Armand Colin, 2003.- (Coll. U).

- BERCE (Yves-Marie), CONTAMINE (Philippe), dir.- *Histoires de France, Historiens de la France : Actes du colloque international de Reims, 14-15 mai 1993.*- Paris : Société de l'Histoire de France, Honoré Champion, 1994.

- BIZIÈRE (Jean-Maurice), VAYSSIÈRE (Pierre).- *Histoire et historiens : Antiquité, Moyen Âge, France moderne et contemporaine.*- Paris : Hachette Supérieur, 1995.- (Carré Histoire).

- BOURDE (Guy), MARTIN (Hervé).- *Les écoles historiques.*- Paris : Seuil, 1983.- (Points Histoire).

- BRIOT (Frédéric).- *Usage du monde, usage de soi : Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime.*- Paris : Seuil, 1994.- (Coll. La Couleur de la Vie).

- CADIOU (François), COULOMB (Clarisse), LEMONDE (Anne) et SANTAMARIA (Yves).- *Comment se fait l'histoire : Pratiques et enjeux.*- Paris : La Découverte, 2005 (Guides / Repères).

- CAIRE-JABINET (Marie-Paule).- *Introduction à l'historiographie.*- Paris : Nathan Université, 1994.- (Coll. 128 ; Histoire).

- CAIRE-JABINET (Marie-Paule).- *L'histoire en France du Moyen Âge à nos jours : Introduction à l'historiographie.*- Paris : Flammarion, 2002.- (Champs Université).
- CARBONELL (Charles-Olivier).- *L'historiographie.*- Paris : Presses Universitaires de France, 1995 (5<sup>e</sup> éd.).- (Que Sais-Je ? N°1956).
- CASSAN (Michel), dir.- *Écritures de familles, écritures de soi (France-Italie, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) : Actes du colloque de Limoges, 2010.*- Limoges : Presses Universitaires de Limoges, 2011.- (Histoire ; Trajectoires).
- DUCHET (Michèle).- *Anthropologie et histoire au Siècle des Lumières.*- Paris : Albin Michel, 1995 (2<sup>e</sup> éd.).- (Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité).
- CROIX (Alain), dir.- *Guide de l'histoire locale : Faisons notre histoire !*- Paris : Seuil, 1990.
- CROIX (Alain).- *L'histoire locale : pourquoi et comment ?*.- Extr. des *Mémoires du Kreiz Breizh*, n°XV, mars 2008, p. 36-41.
- GIRAUT DE COURSAC (Paul et Pierrette).- *Histoire, historiens et mémorialistes.*- S.l. : F. X. de Guibert, 1998.
- GOULÉMOT (Jean-Marie).- *Le règne de l'histoire : Discours historique et révolutions, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.*- Paris : Albin Michel, 1996.- (Coll. Bibliothèque A. Michel ; Idées).
- *Historiographie de la France.*- Site Internet de la Bibliothèque Nationale de France : <http://gallica.bnf.fr/themes/HIS.htm> .
- LAMARRIGUE (Anne-Marie).- *Bernard Gui (1261-1331) : Un historien et sa méthode.*- Paris : Honoré Champion, 2000.
- LEFEBVRE (Georges).- *La naissance de l'historiographie moderne.*- Paris : Flammarion, 1971.- (Nouvelle Bibliothèque Scientifique).
- LE GOFF (Jacques).- *Histoire et mémoire.*- Paris : Gallimard.- (Folio / Histoire), 1988.

- MARROU (Henri-Irénée).- *L'histoire et ses méthodes.*- in *Encyclopédie de la Pléiade* / Sous la dir. de Charles SAMARAN.- Paris : Gallimard, 1986 (2<sup>e</sup> éd.).
  
- MOUYSSSET (Sylvie).- *Papiers de famille : Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle).*- Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2007.- (Histoire).
  
- NORA (Pierre).- *Entre Mémoire et Histoire.*- Extr. de *Les Lieux de mémoire* / Sous la dir. de Pierre NORA.- Paris : Gallimard, 1997.- (Coll. Quarto).- Tome 1, p. 23-43.
  
- PIQUÉ (Nicolas).- *L'Histoire / Textes choisis et présentés par Nicolas Piqué.*- Paris : Flammarion, 1998.- (Corpus).
  
- ROCHE (Daniel).- *Le Siècle des Lumières en province : Académies et académiciens provinciaux.*- Paris, La Haye : Éd. Mouton et Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1978.
  
- SALES (Véronique), dir.- *Les Historiens.*- Paris : Armand Colin, 2003.
  
- TÉTART (Philippe).- *Petite histoire des historiens.*- Paris : Armand Colin, 1998.- (Coll. Synthèse ; série Histoire).
  
- THEIS (Laurent).- *Guizot et les institutions de mémoire : Un historien au pouvoir.*- Extr. de *Les lieux de mémoire* / Sous la dir. de Pierre NORA.- Paris : Gallimard, 1997, tome 1, p. 1575-1597.
  
- VALLON-SCHONEVELD (Marie), dir.- *L'histoire et les historiens au XVI<sup>e</sup> siècle : Actes du VIII<sup>e</sup> Colloque du Puy-en-Velay.*- Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001.
  
- WINTERMEYER (Rolf), dir., et BOUILLOT (Corinne), collab.- *Moi public et moi privé dans les mémoires et les écrits autobiographiques du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours.*- Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008. [Actes du colloque de Rouen de 2006].

- YARDÉNI (Myriam).- *Repenser l'histoire de l'historiographie huguenote des guerres de religion à la Révolution française*.- Paris : Honoré Champion, 2000.

## **Historiographie normande**

- ALIX (Frédéric, abbé).- *Notes sur un historien du XVIII<sup>e</sup> siècle : Michel Béziers. Ses rapports avec l'abbé Expilly*.- Rouen : Léon Gy, 1911.

- BERCÉ (Françoise).- *Arcisse de Caumont et les sociétés savantes*.- Extr. de *Les lieux de mémoire* / Sous la dir. de Pierre NORA.- Paris : Gallimard, 1997, tome 1, p. 1545-1573.

- CAUVET (Jules).- *Charles de Bourguéville, Sieur de Bras, historien normand de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*.- S.l. : Imp. Impériale, 1868.

- GUILLET (François).- *Naissance de la Normandie : Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*.- Caen : Annales de Normandie, 2000.

- MAREC (Yannick).- *La Révolution dans l'historiographie haut-normande des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*.- Extr. de *La Révolution en Haute-Normandie : 1789-1802*.- Rouen : Comité d'Histoire de la Révolution Française et Éd. du P'tit Normand, 1988, tome 2, p. 385-412.

- RÉGNIER (Louis).- *Les historiens de Gisors : Robert Denyau, ses continuateurs et ses copistes [...]*.- Pontoise : Société Historique du Vexin, 1912.

- RUPPE (Jean-Claude).- *Le « Pays bas-normand » et ses historiens : Introduction à l'histoire du Bocage ornais*.- Extr. du *Pays bas-normand* , 86<sup>ème</sup> année, n°212, avril 1993, p. 1-52.

- VERRON (Noël).- *Le goût de l'histoire et le développement des recherches érudites en Normandie au début du XIX<sup>e</sup> siècle*.- Extr. du *Recueil d'études offert à Gabriel Désert* publié dans le *Cahier des Annales de Normandie* n°24, 1992, p. 33-42.

## **Historiographie havraise**

- CHABANNES (Hervé).- *Les manuscrits retrouvés de Jacques Augustin Gaillard : Une histoire du Havre et des Havrais écrite de 1810 à 1824*.- Rouen : Éd. PTC, 2006.

- CHABANNES (Hervé) et ROUET (Dominique).- *Jean Laignel. Antiquitez du Havre de Grace : Une Histoire inédite écrite en 1711.*- Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2011.

- CHABANNES (Hervé), GASTINNE (Jean-Baptiste) et ROUET (Dominique).- *Guillaume de Marceilles et ses Mémoires de la fondation et origines de la ville Française du Havre de Grace (1517-1594).*- Rouen : Éd. L'Écho des Vagues et Publications des Universités de Rouen et du Havre, à paraître fin 2012.

- FRISSARD (Pierre François), OURSEL (Césaire) et COURNAULT.- [*Déclarations d'intention de la Société Havraise d'Études Diverses en matière d'histoire locale*].- Extr. du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1837, p. 11-23.

- MANNEVILLE (Philippe).- *Historiens et Histoires du Havre et des Havrais.*- Extr. du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1979, p. 1-9.

- LEGOY (Jean).- *Le peuple du Havre et son histoire : Réflexions d'un chercheur.*- Extr. des *Études Normandes* n°3/1991, p. 62-68.

## **Histoire urbaine, mémoire et identité**

- BERNSTEIN (Hilary J).- *Réseaux savants et choix documentaires de l'histoire locale française : Écrire l'histoire de Bourges dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.*- Extr. de *Histoire Urbaine*, n°28, 2<sup>e</sup> trim. 2010, p. 65-84.

- BÉROUJON (Anne).- « *Lesmarbres le diront à la postérité* » : *Claude-François Ménestrier et l'écriture du pouvoir au XVII<sup>e</sup> siècle.*- Extr. de *Histoire Urbaine*, n°28, 2<sup>e</sup> trim. 2010, p. 105-122.

- COULOMB (Clarisse).- *L'historien de la ville et l'espace public.*- Extr. de *Histoire Urbaine*, n°28, 2<sup>e</sup> trim. 2010, p. 123-145.

- DOLAN (Claire).- *L'identité urbaine et les histoires locales publiées du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle en*

France.- Extr. du *Canadian Journal of History / Annales Canadiennes d'Histoire*, tome XXVII, août 1992, p. 277-298.- Saskatoon (Canada) : Presses de l'Université du Saskatchewan, 1992.

- DOLAN (Claire).- *Écrire sur soi, écrire sur la ville, en France, entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle.*- Actes de la Journée d'étude du 12 avril 2007, publiés en ligne sur le site du Groupe de Recherche sur les pouvoirs et les sociétés de l'Occident médiéval et moderne (GREPSOMM), Université Laval, Québec, : <http://www.grepsomm.uqam.ca/activites.asp?type=colloque> .

- DOLAN (Claire).- *Des villes de papier : Écrire l'histoire de la ville dans l'Europe moderne.*- Extr. de *Histoire Urbaine*, n°28, 2<sup>e</sup> trim. 2010, p. 5-16.

- GASNIER (Thierry).- *Le local : Une et indivisible.*- In *Lieux de mémoire* / Sous la dir. de Pierre NORA.- Paris : Gallimard, 1997, tome 3, p. 3423-3477.

- HAMON (Philippe) et LAURENT (Catherine), dir.- *Le pouvoir municipal de la fin du Moyen Âge à 1789.*- Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.- (Histoire).- [Actes du colloque de Rennes en février 2010].

- MICHEL (Johann), dir.- *Mémoires et histoires : Des identités personnelles aux politiques de reconnaissance.*- Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005.- (Histoire).- [Actes du colloque d'Yvetot en 2004].

- PERNY (Marie).- *Les annales manuscrites de Toulouse : Une mémoire urbaine monumentale.*- Extr. de *Histoire Urbaine*, n°28, 2<sup>e</sup> trim. 2010, p. 45-64.

- PLOUX (François).- *Une mémoire de papier : Les historiens de village et le culte des petites patries rurales à l'époque contemporaine (1830-1930).*- Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2011 (Histoire).

- ROHMANN (Gregor).- *Chroniques urbaines et registres de famille dans les villes allemandes du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle.*- Extr. de *Histoire Urbaine*, n°28, 2<sup>e</sup> trim. 2010, p. 17-44.

- RUGGIU (François-Joseph).- *Les écrits du for privé de la fin du Moyen Âge à 1914.*- Définition du champ de recherches du Groupe de recherche n°2649, ANR-CNRS sur les écrits du for privé et de leurs liens avec l'écriture des annales et chroniques urbaines:

<http://www.ecritsduforprive.fr/presentation.htm> .

- SWEET (Rosemary H.), trad. Clarisse COULOMB.- “The private and uninteresting history of a single town” : les histoires des villes provinciales dans l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle”.- Extr. de *Histoire Urbaine*, n°28, 2<sup>e</sup> trim. 2010, p. 84-103.

- SWEET (Rosemary H.), « Borough Archives and the Preservation of the Past in Eighteenth-Century Towns [Les archives communales et la sauvegarde du passé dans les villes du XVIII<sup>e</sup> siècle] », in Jean-Philippe GENET et François-Joseph RUGGIU, éd., *Du papier à l'archive, du privé au public : France et îles Britanniques, deux mémoires*, actes du colloque franco-britannique de Londres et d'Oxford, 18-20 septembre 2004 organisé par le GDR 2136 (CNRS) France-îles Britanniques, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 129-148.

- TONNERRE (Noël-Yves), dir.- *Chroniqueurs et historiens de la Bretagne du Moyen Âge au milieu du XX<sup>e</sup> siècle*.- Rennes : Presses Universitaires de Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 2001.- (Histoire).

- YARDÉNI (Myriam).- *Histoires de villes, histoires de provinces et naissance d'une identité française au XVI<sup>e</sup> siècle*.- Extr. du *Journal des Savants*, janvier-juin 1993, p. 111-134.

- YARDÉNI (Myriam).- *Enquêtes sur l'identité de la « Nation France » : de la Renaissance aux Lumières*.- Seyssel : Éditions Champ-Vallon, 2004.

## **Histoire locale**

### **Histoire de Normandie**

- AGULHON (Maurice), dir.- *La sociabilité en Normandie*.- Rouen : Association de Recherche sur la Sociabilité, Musées Départementaux de la Seine-Maritime, 1983.

- BEAUCOUSIN (A.).- *Registre des fiefs et arrière-fiefs du bailliage de Caux en 1503*.- Rouen : Lestringant, 1891.

- BEAUREPAIRE (Charles de), LAPORTE (Jean), dir.- *Dictionnaire topographique du Département de la Seine-Maritime comprenant les noms de lieux anciens et modernes, élaboré au XIX<sup>e</sup> siècle par Charles de Beaurepaire, archiviste de Seine-Inférieure, revu, complété, entièrement refondu et publié par Dom Jean Laporte O.S.B. et plusieurs moines de l'abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle.*- Paris : Bibliothèque Nationale, 1982-1984.
  
- BOÛARD (Michel de).- *Documents de l'histoire de Normandie.*- Toulouse : Privat, 1972.
  
- DUPLESSIS (Dom Michel Toussaint Chrétien).- *Description géographique et historique de la Haute-Normandie.*- Paris : Nyon Fils, 1740.
  
- GOUJARD (Philippe).- *La Normandie aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles face à l'absolutisme.*- Rennes : Ouest-France, 2002.- (Université).
  
- HOUËL (Charles Juste).- *Annales des Cauchois depuis les temps celtiques jusqu'à 1830.*- Paris : Imp. Claye, Taillefer & C<sup>ie</sup>, 1847.
  
- *La Révolution en Haute-Normandie : 1789-1802.*- Rouen : Comité d'Histoire de la Révolution Française et Éd. du P'tit Normand, 1988.
  
- LE BOZEC (Christine).- *La Normandie au XVIII<sup>e</sup> siècle : Croissance, Lumières et Révolution.*- Rennes : Ouest-France, 2002.- (Université).
  
- LEMÉNOREL (Alain), dir.- *Nouvelle histoire de la Normandie.*- Toulouse : Éditions Privat, 2004.
  
- NOËL DE LA MORINIÈRE (S. B. J).- *Second Essai sur le Département de la Seine-Inférieure, contenant les Districts de Montivilliers, Yvetot et Rouen : Ouvrage historique, topographique et pittoresque [...].*- Rouen : Imp. des Arts, 1795.
  
- NORTIER (Michel).- *Les sources de l'histoire de la Normandie au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.*- Paris : Société Parisienne d'Histoire et d'Archéologie Normandes, 1961-1982.
  
- OUIIN-LACROIX (Charles).- *Histoire des anciennes corporations d'arts et de métiers et des*

*confréries religieuses de la capitale de la Normandie.*- Rouen : Lecoinge Frères, 1850.

- SCHRAMM (Claudine).- *Charitons d'hier et d'aujourd'hui : Les confréries de charité haut-normandes du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours.*- Extr. du Bulletin annuel de l'association *Montivilliers Hier Aujourd'hui Demain*, n°9, décembre 1997, p. 5-16.

## **Histoire du Havre**

- BAROT (Sylvie).- *La bourgeoisie et les réceptions en bourgeoisie au Havre sous l'Ancien Régime.*- Le Havre : Archives Municipales du Havre, 1995 (conférence non publiée).

- BORÉLY (A.-E.).- *Histoire de la Ville du Havre et de son ancien gouvernement.*- Le Havre : Le Pelletier, 1880-1881.

- BORÉLY (A.-E.).- *Histoire de la Ville du Havre : Deuxième partie, de 1789 à 1815, suivie d'un Mémorial des principaux incidents qui se sont produits au sein de la cité depuis 1815 jusqu'à nos jours.*- Le Havre : Le Pelletier, 1884-1885.

- BRAQUEHAIS (Léon).- *Histoire de Bléville.*- Le Havre : Le Pelletier, 1884.

- CABANTOUS (Alain).- *Dix mille marins face à l'océan : Les populations maritimes de Dunkerque au Havre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (vers 1660-1794) : Étude sociale.*- Paris : Publisud, 1991.

- CABANTOUS (Alain).- *Religion et monde maritime au Havre dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.*- Extr. des *Annales de Normandie*, n°1/1983, p. 3-20.

- CABANTOUS (Alain).- *Les citoyens du large : Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles).*- Paris : Aubier, 1995.- (Coll. Historique).

- CHABANNES (Hervé).- *Le rêve brisé de Jean-Baptiste Denis Lesueur : Un bourgeois havrais des Lumières dans la tourmente révolutionnaire (1750-1819).*- Luneray : Éd. Bertout, 2004.

- CHABANNES (Hervé), dir.- *Dictionnaire historique des rues du Havre.*- Rouen : Éd. PTC / des Falaises et Archives municipales du Havre, 2011.

- CHABANNES (Hervé) et PRINGARD (Olivier).- *Dictionnaire des marins franc-maçons du Havre et de Normandie, 1738-1940 : Gens de mer et métiers du monde maritime : Essai de prosopographie normande.*- Le Havre : Au Vent de la Bouée, 2010.
- COCHET (Désiré Benoît, abbé).- *Les églises de l'arrondissement du Havre.*- Brionne : G. Montfort, 1977 (fac-similé de l'édition originale de 1844-1846).
- *Commémoration du IV<sup>e</sup> Centenaire de la Fondation du Havre : 1517-1917.*- Le Havre : Société Havraise d'Études Diverses, 1917.
- CORVISIER (André), dir. - *Histoire du Havre et de l'estuaire de la Seine.*- Toulouse : Privat, 1987 (2<sup>e</sup> éd.).
- DARSEL (Joachim).- *L'Amirauté en Normandie : IV<sup>e</sup> partie, Amirauté du Havre-Harfleur.*- Extr. des *Annales de Normandie*, n°1/1971, p. 3-32.
- DELOBETTE (Édouard).- *Les centres de gravité économique en Europe et leurs incidences portuaires : Le modèle havrais à l'époque moderne.*- In *Environnements portuaires / Textes réunis et publiés par Anne-Lise PIETRI-LEVY, John BARZMAN et Éric BARRÉ.*- Rouen, Le Havre : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2003, p. 151-161.
- DELOBETTE (Édouard).- *Les mutations du commerce maritime du Havre : 1680-1763.*- Extr. des *Annales de Normandie*, n°1/2003.
- DELOBETTE (Édouard).- *D'Isigny à Saint-Domingue : François Millot « l'Américain », négociant-échevin du Havre au XVIII<sup>e</sup> siècle.*- in DÉSIÉ-DIT-GOSSET (Gilles), GARNIER (Bernard), HUGON (Alain), MAZIANE (Leïla), RIDEL (Élisabeth).- *Des galères méditerranéennes aux rivages normands : Recueil d'études en hommage à André ZYSBERG.*- *Cahier des Annales de Normandie*, n°36, Caen, 2011, p. 137-151.
- FRISSARD (Pierre François).- *Histoire du Port du Havre.*- Le Havre : Alphonse Lemale, 1837.
- GASTINNE (Jean-Baptiste).- *La fondation du Havre, un enjeu national.*- Extr. des *Cahiers Havrais de Recherche Historique* n°61, 2003, p. 95-119.

- GASTINNE (Jean-Baptiste).- *Le Havre : Un rêve de la Renaissance.*- in *2017 et plus : Revue culturelle du Havre*, n°1, mai 2011, p. 19-29.
- GAUDILLOT (J. M.).- *Le voyage de Louis XVI en Normandie : 21-29 juin 1786.*- Caen : Caron & C<sup>ie</sup>, 1967.
- HÉRUBEL (Marcel-A.).- *Les origines des ports de la Seine maritime.*- Paris : Société d'Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales, 1930.- (Académie de Marine, tome X, 1930, 2<sup>e</sup> partie).
- LA MOTTE (François de).- *Antiquités de la Ville d'Harfleur* / Edition commentée par Émile LESENS.- Rouen : Imp. E. Cagniard, 1888.
- LARDIN (Philippe).- *Entre tradition et modernité : Les premières années du Havre (1517-1541).*- Rouen : Publications de l'Université de Rouen, 2003.
- LECOMTE (Jean-Baptiste, abbé).- *L'ancien Havre.*- Extr. du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1859 et 1860.
- LECOMTE (Jean-Baptiste, abbé).- *Messire de Clieu, les Eglises et le Clergé du Havre de Grâce : 1516-1851.*- Rouen : Le Brument-Fleury, 1851.
- LEGOY (Jean).- *Le peuple du Havre et son histoire.*- Le Havre : Éd. de l'Estuaire, 1979-2000.
- LEGOY (Jean).- *Les Havrais et le livre : Libraires et éditeurs havrais des origines à nos jours.*- Le Havre : Éd. de la Galerne, 1993.
- LEMALE (Alexis Guislain).- *Le Havre sous le Gouvernement du Duc H. de Saint-Aignan (1719-1776) : Étude historique d'après les documents conservés dans les archives de l'hôtel de ville du Havre, dans celles de l'ancienne Intendance à Rouen et aux Archives de l'Empire à Paris.*- Le Havre : Alphonse Lemale, 1860.
- MANNEVILLE (Philippe).- *De l'humble hôtel-Dieu au Centre Hospitalier ou Regards sur quatre siècles de vie hospitalière au Havre.*- Le Havre : Centre Hospitalier du Havre, 1994.

- MANNEVILLE (Philippe).- *Le Havre au temps des Scudéry*.- in *Les trois Scudéry : Actes du Colloque du Havre, octobre 1991* / Sous la dir. d'A. NIDERST.- Paris : Klincksieck, 1993.
  
- MARTIN (Alphonse).- *Description historique et topographique de la ville Française et du Havre de Grâce : 1515-1541*.- Brionne : Le Portulan, 1970 (fac-similé de l'édition originale).
  
- MARTIN (Alphonse).- *Histoire de l'Hôpital général du Havre et du Pré-de-Santé de Saint-Roch*.- Fécamp : L. Durand, 1879.
  
- MARTIN (Alphonse).- *Les origines du Havre : Histoire de Leure et d'Ingouville*.- Fécamp : L. Durand, 1882-1883.
  
- *Mémoire pour les Propriétaires et les Habitants de L'Heure contre Madame de Melmont Dame d'Orcher (1662)*.- Extr. du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1873, p. 419-470.
  
- MERVAL (Stéphano de).- *Documents relatifs à la fondation du Havre*.- Rouen : Société de l'Histoire de Normandie, 1875.
  
- QUIN (L. Charles).- *Le Havre avant l'histoire et l'antique ville de L'Eure*.- Le Havre : Le Pelletier, 1876.
  
- QUOIST (Georges-D).- *L'imprimerie au Havre de 1670 à 1870*.- Extr. du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses*, 1903, p. 119-212.
  
- ROESSLER (Charles), LEMALE (Alexis Guislain).- *Le Havre d'Autrefois : Reproduction d'anciens tableaux, dessins, gravures et antiquités se rattachant à l'histoire de cette ville*.- Le Havre : Imp. du Commerce, 1883.
  
- SAUNIER (Éric).- *Le cheminement des libertés urbaines à l'époque moderne : Les Havrais face à l'État absolutiste (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>)*.- In *Communes et libertés communales du Moyen Âge à nos jours : Actes du Colloque de Montivilliers, 16 novembre 2002* / Textes réunis par Jean-Claude BRUBION.- Montivilliers : Association Montivilliers Hier Aujourd'hui Demain, n° spécial, 2003, p. 53-62.

- SAUNIER (Éric).- *Mobilité et relations sociales dans une ville portuaire au XVIII<sup>e</sup> siècle : L'exemple de l'élite havraise.*- In *Environnements portuaires / Textes réunis et publiés par Anne-Lise PIETRI-LEVY, John BARZMAN et Éric BARRÉ.*- Rouen, Le Havre : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2003, p. 37-47.

- SELLE (Blandine), SAUNIER (Éric).- *Le monde des talents au Havre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.*- In *Environnements portuaires / Textes réunis et publiés par Anne-Lise PIETRI-LEVY, John BARZMAN et Éric BARRÉ.*- Rouen, Le Havre : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2003, p. 49-58.

- TOUSSAINT (Victor).- *Pièces historiques relatives au siège du Havre par Charles IX, en 1563, précédées d'une Notice.*- Le Havre : Costey Frères, 1862.

## **Diplomatique et codicologie**

- GIRY (A.).- *Manuel de diplomatique : Diplômes et chartes, chronologie technique, éléments critiques et parties constitutives de la teneur des chartes, les chancelleries, les actes privés.*- Paris : Hachette, 1894.

- SAMARAN (Charles).- *L'Histoire et ses méthodes.*- Paris : Gallimard, 1986 (2<sup>e</sup> éd.).- (Encyclopédie de la Pléiade).

- GUYOTJEANNIN (Olivier), PYCKE (Jacques) et TOCK (Benoît-Michel).- *Diplomatique médiévale.*- Liège (Belgique) : Brépols, 1993.- (L'Atelier du Médiéviste : n°2).

- LANGLOIS (Charles Victor), SEIGNOBOS (Charles).- *Introduction aux études historiques.*- Paris : Éd. Kimé, 1992 (réimpression de l'édition originale de 1898).

- GUYOTJEANNIN (Olivier).- *Bibliographie de diplomatique médiévale.*- extr. du site Internet de l'École des Chartes, base THELEME (Techniques pour l'historien en ligne ; études, manuels, exercices) : <http://theleme.enc.sorbonne.fr> .

## Travaux universitaires

- CHABANNES (Hervé).- *Le rêve brisé de Jean-Baptiste Denis Lesueur : Un bourgeois havrais des Lumières dans la tourmente révolutionnaire (1750-1819)*.- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université du Havre, 2003.
  
- CLATOT (Florent).- « *Souvenirs d'un Vieillard* » : *Édition commentée du manuscrit de Pierre Philippe Urbain Thomas (1776-1854). Partie III : De Rochefort à Bourbon (1809-1825)*.- Mémoire de Master 1 Recherche : Université du Havre, 2008.
  
- DELDICQUE (Mathieu).- *Entre Moyen Âge et Renaissance ? La commande artistique de l'amiral Louis Malet de Gravelle (v. 1440-1516)*.- Thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, Paris, École nationale des Chartes, 2012.
  
- DELOBETTE (Édouard).- *Ces « Messieurs du Havre » : Négociants, commissionnaires et armateurs de 1680 à 1830*.- Thèse de Doctorat d'Histoire moderne : Université de Caen, 2005.
  
- DESCHAMPS (Rodolphe).- « *Souvenirs d'un Vieillard* » : *Édition commentée du manuscrit de Pierre Philippe Urbain Thomas (1776-1854). Partie II : « Souvenirs bretons » et « Souvenirs zélandais » (1801-1809)*.- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université du Havre, 2005.
  
- DURAND (Christophe).- *Les Volontaires Nationaux inscrits au Havre (juillet 1791-mars 1793)*.- Maîtrise d'Histoire moderne : Université du Havre, 1998.
  
- GASTINNE (Jean-Baptiste).- *Le Havre du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : Genèse d'une ville et d'une population urbaine*.- Thèse de Doctorat d'Histoire moderne : Université de Paris-IV Sorbonne, 2008.
  
- GUILLET (François).- *Naissance de la Normandie : Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*.- Caen : Annales de Normandie, 2000 [Thèse de doctorat d'histoire : Université de Caen].
  
- LE CAIN (Bérangère).- *Le port d'Harfleur au Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) : Les aspects militaires d'un port médiéval*.- Mémoire de Maîtrise d'Histoire médiévale : Université de

Paris-IV Sorbonne, 1993.

LÉCUREUR (Bernard).- *L'Hôpital du Havre de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle, miroir des relations commerciales et humaines entre une ville et son arrière-pays*.- Mémoire de D.E.A. d'Histoire : Université de Caen, 1997.

- LEMOAL (Stéphane).- *Recherches biographiques sur le Havrais Pierre Faure (1726-1818)*.- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université de Rouen, 1991.

- LONGUEMARE (Frédéric).- « *Souvenirs d'un Vieillard* » : *Édition commentée du manuscrit de Pierre Philippe Urbain Thomas (1776-1854). Partie I : « Souvenirs d'enfance » (1783-1796) et « Souvenirs d'Égypte » (1798-1801)*.- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université du Havre, 2006.

- MARIE (Séverine).- *Les sociétés portuaires et le livre au XVIII<sup>e</sup> siècle : Le Havre et Dieppe*.- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université du Havre, 2000.

- MARIN (Laure).- *L'abbé Dicquemare, un homme d'église naturaliste (1733-1789)*.- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université du Havre, 1999.

- MOREL (Valérie).- *Jean-Baptiste Eyriès : Portrait d'un érudit havrais (1767-1846)*.- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université du Havre, 1998.

- PELTIER (Estelle).- *Guillaume Antoine Sery, maire du Havre sous l'Empire, redécouvert à travers ses écrits privés*.- Mémoire de Master 1 Recherche : Université du Havre, 2009.

- PONSOT (Armelle).- *Les Jacobins au Havre (10 août 1792-9 thermidor an II)*.- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université de Rouen, 1983.

- QUERTIER (Céline).- *Le Havre et son peuple, 1694-1720 : Conjoncture de crise et mutations sociales*.- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université du Havre, 2000.

- RABAUD (Fabienne).- *Recherches sur la Confrérie du Saint-Sacrement et la sociabilité au Havre dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*.- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université de Rouen, s.d.

- RAGOT (Sylvain).- *Les capitaines de navire havrais de 1751 à 1792 : L'évolution d'une élite maritime.*- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université du Havre, 2003.
  
- RESSE (Laurent).- *L'Hôpital du Havre de l'Ancien Régime à la France thermidorienne.*- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université de Rouen, 1989.
  
- SAUNIER (Éric).- *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : 6000 francs-maçons de 1740 à 1830 .* - Rouen, Le Havre : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 1998 [Thèse d'histoire : Université de Rouen].
  
- SAUNIER (Éric).- *Le Havre, une société portuaire au XVIII<sup>e</sup> siècle (1715-1840).*- Séminaire d'Histoire moderne dans le cadre du D.E.A., UFR Lettres et Sciences humaines, Université du Havre, année universitaire 2004-2005.
  
- SAUNIER (Éric).- *Les trois premiers siècles de l'histoire du Have, de la fondation (1517) à la Révolution de 1848.*- Unité Libre n°902 proposée par l'UFR Lettres et Sciences humaines, Université du Havre, année universitaire 2011-2012.
  
- SELLE (Blandine).- *Les talents au Havre de 1770 à 1800.*- Maîtrise d'Histoire moderne : Université du Havre, 2001.
  
- THÉOLOGIEN (Anne-Sophie).- *Charité et philanthropie au Havre : 1750-1815.*- Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université du Havre, 2000.
  
- TUNCQ (Éric).- *Voyage en pays négociant : Le Havre au Siècle des Lumières : Gens de culture ou gens de commerce ? .* - Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne : Université de Rouen, 1992.

# ANNEXES

## Dictionnaire biographique abrégé des acteurs du passage de la mémoire havraise

### **ANFRAY Guillaume (1731-1807)**

Abbé savant originaire de La Poterie, près du cap d'Antifer, mais né et décédé au Havre. Connu comme dessinateur et pour avoir refondé sur ses propres deniers l'école de la Miséricorde destinée aux orphelins. Membre du Conseil général de la commune au début de la Révolution, il se voit contraint de s'expatrier comme prêtre réfractaire en compagnie des abbés Le Marsis\* et Porée\*. Auteur durant son exil en Angleterre de biographies havraises intitulées *Galerie Havraise* ou *Feuilles Civiques* publiées à Winchester en 1792-1802 et diffusées au Havre grâce à François Toussaint Bonvoisin\*. Rentre dans sa ville natale en 1802.

### **BAILLEUL Guillaume (v. 1628 – v. 1678-80)**

Marchand drapier et bourgeois du Havre, capitaine quartenier de la garde bourgeoise en 1660, trésorier de l'église Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu vers 1651-1652 et conseiller échevin. Il serait l'auteur de *Notes* relatant les évènements survenus au Havre et en Normandie de 1665 à 1685 et transcrites par l'abbé Dicquemare\* dans les années 1760.

### **BAILLIARD Jules Amédée (1835-1895)**

Jules Amédée Bailliard est né au Havre le 21 décembre 1835 et son père est dit propriétaire. Il fait ses études au Collège du Havre où il obtient les deux baccalauréats ès-lettres et ès-sciences. Il part alors pour la Faculté de Droit de Paris où il soutient en 1857 sa thèse de licence. Il revient s'inscrire au barreau du Havre où il fait la connaissance de Victor Armand Toussaint\*. Pendant son stage professionnel, il remplit les fonctions de secrétaire du jurisconsulte Aldrick Caumont\*, auteur d'un *Dictionnaire universel de droit maritime* auquel il collabore. Ce même Caumont sera l'un des témoins de son mariage. Un début de surdité oblige Bailliard à quitter le barreau et il se lance dans le journalisme. De 1863 à 1869, il est rédacteur au *Courrier du Havre* et au journal *Le Havre*. Nommé membre résident de la

Société Havraise d'Études Diverses en 1859, il publie aussitôt dans son *Recueil* annuel des travaux un *Dictionnaire de Géographie historique de l'arrondissement du Havre*. En 1860 et 1861, Bailliard, toujours rédacteur politique du journal, prononce plusieurs cours publics gratuits. En 1869, l'année même où il est élu secrétaire général de la Société Havraise d'Études Diverses, il est nommé à la tête de la Bibliothèque municipale du Havre. Ses articles, ses fouilles et la conservation du musée archéologiques du Havre le font nommer en 1887 membre de la Commission départementale des Antiquités afin de pourvoir au remplacement de Charles Gustave Roessler\*. En 1893, le directeur des Archives départementales, lui propose d'être le secrétaire de rédaction de *La Normandie Monumentale et Pittoresque* pour le département de la Seine-Inférieure dirigée et éditée par Alexis Guislain Lemâle\*. Il meurt le 15 mai 1895 d'une attaque d'apoplexie. Notons enfin qu'il a eu sous ses ordres l'aide-bibliothécaire Léon Braquehais\* et que celui-ci fut son biographe. Écrivait aussi sous le pseudonyme de Jacques Lestrambe.

### **BÉGOUEN-DEMEAUX André (1778-1866)**

Négociant. Intervient dans le processus de collecte mémorielle havraise par le biais du registre *Archives du Havre* en tant que maire du Havre de 1821 à 1830. Famille liée à Bonvoisin\*, Anfray\* et Porée\*.

### **BIOT Pierre (1661-1731)**

Né et décédé au Havre. Prêtre choriste à l'église Saint-François et maître des horloges de la Ville. Auteur des *Extraits en forme de remarques compilées par M. Biot, prêtre de la paroisse Saint-François, touchant la ville du Havre de Grace* composés entre 1727 et 1731 et constituant une variante des *Antiquitez du Havre de Grace* de Laignel\*, Laignel de L'Ormerie\*, Gasquerel\* et Le Véziel\*.

### **BLANCHET Charles**

Érudit, bibliophile, collectionneur et ami du peintre Benjamin Benoît Bonvoisin, fils de François Toussaint\*, il fonda la belle bibliothèque municipale de Montivilliers en lui faisant don de sa collection personnelle dans laquelle figuraient nombre d'anciens ouvrages et manuscrits havrais. Il la dirigea de 1850 à 1890.

### **BONVOISIN François Toussaint (1741-1815)**

François Toussaint fut successivement marchand mercier, quincaillier puis enfin négociant, tout d'abord au Havre avant de s'installer à Montivilliers en 1802. Il était lui-même le fils de Jacques, bourgeois du Havre et marchand mercier, originaire de Boulogne-sur-Mer et installé au Havre depuis la fin des années 1730. Père de Louis Toussaint (poète et professeur de langues, 1785-1825), Benjamin Benoît (peintre et sculpteur, 1788-1860), Armand (vers 1790 - vers 1814) et Henri (graveur, 1795-1827). Ses papiers conservés à la Bibliothèque de Montivilliers montrent qu'il est l'auteur du *Précis de la Révolution française*, un journal 4094 pages tenu de 1792 à 1803, pour suivre et consigner avec précision les événements de la Révolution au Havre et en France ; et des *Fragments de l'histoire du Havre tirés de l'Histoire, Antiquités et Description de la dit ville par Monsieur l'abbé Pleuvry, citoyen du dit lieu, né le 30 décembre 1717, ouvrage imprimé en 1765*.

### **BORELY Louis Stanislas Aimon (1814-1887)**

Né à Montpellier en 1814, ce professeur d'histoire fut muté au Havre en 1847 et y resta jusqu'en 1864. Il s'y maria et y commença des recherches historiques. Muté successivement à Lannion, Morlaix, Haguenau, Verdun puis Dieppe, il revint au Havre en 1876 pour y prendre sa retraite. Secrétaire puis vice-président de la Société Havraise d'Études Diverses, il fut nommé archiviste de la Ville du Havre en 1877 à la suite de l'affaire des « vieux papiers » en remplacement de Jean-Baptiste Dorey\*. Les trois premiers volumes de son *Histoire de la Ville du Havre et de son ancien gouvernement* furent suivis en 1884-1885 par une deuxième partie en deux volumes sous titrée *De 1789 à 1815, suivie d'un Mémorial des principaux incidents qui se sont produits au sein de la cité depuis 1815 jusqu'à nos jours*. Décédé en fonctions au Havre en 1887.

### **BRAQUEHAIS Léon Alexandre (1862-1901)**

Alexandre Léon Braquehais est né en 1862. Il décédera en 1901 non sans avoir publié sur l'histoire locale, notamment de Bléville. Il fut sous-bibliothécaire de 1881 jusque vers 1898 ou 1899. Biographe de Jules Amédée Bailliard\*, il fut aussi son dévoué collaborateur à la Bibliothèque municipale du Havre. Il est enfin l'auteur de *Nouvelles Biographies havraises* consacrées aux écrivains de son temps et publiées au Havre chez T. Leclerc en 1886.

### **CHARDEY Rémi Valdemar, dit Victor (1813-1900)**

Né au Havre le 23 septembre 1813. Commissionnaire entrepositaire sous la raison sociale Chardey & C<sup>ie</sup> depuis 1838. Collectionneur de documents anciens et de vieux journaux. Protagoniste de l'affaire des « vieux papiers » en 1876-1877. Revend sa collection à la Bibliothèque municipale du Havre en 1899. Décédé au Havre en janvier 1900.

### **CLIEU Jean-Baptiste de (1629-1719)**

Né à Dieppe dans une famille de hobereaux originaire de Derchigny, près de Dieppe, en 1629, et bien représentée à l'échevinage de Dieppe comme dans l'état-major de la Marine en Normandie, ce prêtre diplômé de la faculté de théologie de la Sorbonne et membre de l'ordre des oratoriens fut pourvu de la cure des églises du Havre en 1669, cure qu'il dirigea d'une main de fer durant 50 ans jusqu'à son décès en fonctions au Havre en 1719. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages théologiques et liturgiques publiés au Havre chez la Veuve Jacques Gruchet : *Retraite de dix jours. Par un prestre du Séminaire de Nostre Dame et de Saint Charles du Havre de Grace* (1687) ; ou chez Simon Terrier : *Apocalypsis Novi Orbis Systhema* (1694-1701 et *Canticum Cantorum, primum et antiquissimum Christiani Orbis Systhema* (1704 et 1709).

### **COCHET Désiré Benoît (1812-1875)**

Fils d'un artilleur de la marine né à Sanvic, commune suburbaine du Havre, le 7 mars 1812, et décédé à Rouen le 1<sup>er</sup> juin 1875. Ordonné prêtre à Rouen en 1836, nommé vicaire au Havre la même année, puis à Dieppe en 1840 et enfin aumônier du collège royal de Rouen en 1842. Ecclésiastique promoteur de l'archéologie gallo-romaine, franque et mérovingienne, spécialiste des édifices religieux normands sur lesquels il a publié nombre d'ouvrages de référence dont *Les églises de l'arrondissement du Havre*. Membre de la Société Havraise d'Études Diverses. Proche de Joseph Morlent\* et de l'abbé Jean-Baptiste Lecomte\*.

### **DELAMARE Noël Eugène (1829-1887)**

Né au Tilleul, près d'Étretat, dans une famille de marchands le 22 décembre 1829, ce clerc d'avoué établi au Havre a collaboré à *L'Écho du Havre* de 1855 à 1858, et à la *Biographie Normande* de Th. Lebreton publiée à Rouen en 1859. Membre de la Société Havraise d'Études Diverses en 1881. Décédé le 27 septembre 1887 au Havre. Auteur de biographies sous le titre de *Célébrités havraises* dans les années 1860, jamais publiées.

### **DÉSERT Robert (1571-1641)**

Échevin, armateur à la pêche de la morue, descendant d'une famille issue de l'élite bourgeoise havraise depuis les origines de la ville, il a initié en 1617 un *Livre de raison ou Livre de famille*, qui sera tenu par ses soins jusqu'à sa mort en 1641. Repris et continué par son gendre François Mennessier\* (1610-1674) puis par son petit-fils Jacques Mennessier\* (1649-1702).

### **DICQUEMARE Jacques François (1733-1789)**

Abbé naturaliste et érudit havrais qui fut l'ami de Jean Le Masson\* et le précepteur de Marie Le Masson Le Golft\*. Celle-ci hérita à sa mort de ses documents scientifiques et de ses papiers d'érudit qu'elle déposa à la Bibliothèque municipale de Rouen. Il était aussi très proche de l'abbé Anfray\*. Copiste des *Notes de Bailleul\* du Havre* ainsi que d'un manuscrit intitulé *Histoire du Havre de Grâce* vers 1767-1768 ; ce savant en a réutilisé les plans dans son *Mémoire à la Direction des Fortifications de Haute-Normandie* en 1768.

### **DOREY Jean-Baptiste (1801-1883)**

Fils du négociant Joseph Édouard Dorey et héritier d'une longue lignée de notaires havrais de père en fils depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup>. Ancien négociant, cousin du maire Adrien François Le Maistre\*, de Césaire Oursel\* et de Louis Augustin Pinel\*, frère puîné de Jules François Dorey\*. Il sera le premier archiviste communal en titre mis à la tête d'un service constitué de 1853 à 1876. L'affaire dite des « vieux papiers » mettra fin à ses fonctions. Son successeur sera Borély\*.

### **DOREY Jules François (1801-1865)**

Fils du négociant Joseph Édouard Dorey et héritier d'une longue lignée de notaires havrais de père en fils depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup>. Ancien négociant, cousin du maire Adrien François Le Maistre\*, de Césaire Oursel\* et de Louis Augustin Pinel\*, frère aîné de Jean-Baptiste Dorey\*. Receveur municipal, il offrit en 1847 à la Ville du Havre le plus ancien manuscrit connu des *Mémoires de la fondation et origine de la ville du Havre de Grace* de Guillaume de Marceilles\* aujourd'hui encore conservé à la Bibliothèque municipale. Joseph Morlent\*, bibliothécaire, le publia aussitôt.

### **DORION François Augustin (1711-1790)**

Prêtre à Notre-Dame du Havre et chapelain des Ursulines. Né le 26 mai 1711 au Havre dans une humble famille et décédé dans cette ville le 6 avril 1790. Copiste d'un manuscrit intitulé *Antiquitez de la Ville Françoise du Havre de Grace* augmenté de trois relations à propos du voyage du roi Louis XV au Havre en 1749 et du bombardement de la ville en 1759.

### **DUBOCAGE Nicolas II (1636-1711)**

Le plus ancien représentant de cette famille à avoir été repéré au Havre et le fondateur de cette véritable dynastie est un certain Nicolas I<sup>er</sup> Dubocage identifié comme « *chirurgien major en la ville et citadelle de ceste ville* » au moment où, en 1641, il demanda à être reçu en bourgeoisie. Il y était arrivé en 1637 par le hasard des affectations militaires, avec son épouse Charlotte, née Chédrué, et son fils aîné Nicolas II qui était né l'année précédente. Il était donc membre de l'état-major de la citadelle royale. Nicolas II Dubocage a mené une carrière de capitaine de la marine marchande et il fut reçu en bourgeoisie comme son père. C'est lui qui inaugura un gros livre de raison intitulé *Recueil de Règlements et Ordonnances et autres choses curieuses* qui sera continué par son fils Michel Joseph I<sup>er</sup> Dubocage puis par son petit-fils Michel Joseph II Dubocage de Bléville, de 1690 à 1752.

### **DUBOCAGE de BLÉVILLE Michel Joseph I<sup>er</sup> (1676-1727)**

En épousant en 1705 Marie Jeanne Boissaye Dubocage, l'unique fils survivant de Nicolas II, le capitaine de frégate Michel Joseph né en 1676, prit pied dans la ploutocratie maritime havraise. Son épouse était en effet l'une des filles de l'ingénieur hydrographe du roi Georges I<sup>er</sup> Boissaye Dubocage (1626-1696) qui fit notamment percer le canal Vauban sur l'ordre de Colbert en 1667 et qui œuvra à l'amélioration des conditions nautiques du port du Havre. Elle était en outre la sœur de Georges II Boissaye Dubocage (1661-1717), également ingénieur et professeur d'hydrographie au port du Havre, et de Louis, écrivain de la marine (décédé en 1739). Quant aux sœurs de son épouse, l'une s'était alliée à l'antique dynastie havraise de capitaines marchands Feret ; et l'autre avec un certain Charles Damaize, conseiller du roi, procureur royal au bailliage d'Harfleur puis maire perpétuel de cette ville. La mère de son épouse était issue de l'ancienne famille havraise Périer qui avait fourni depuis les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle et qui donnera jusqu'au premier tiers du XIX<sup>e</sup> nombre de capitaines marchands, d'officiers de port et d'officiers généraux de la marine

royale dans les ports du Havre, de Dunkerque ou de Toulon. Tous ou presque étaient alors des roturiers anoblis ou sur le chemin de l'anoblissement. Ses exploits de corsaire, d'officier de marine, de navigateur ou encore de négociant, dont un extraordinaire tour du monde passant par la Chine et le Pérou de 1707 à 1716, furent à l'origine de son formidable enrichissement qui lui permit d'acquérir le fief et vavassorie de Gainneville le 14 avril 1718, et celui de Bléville le 26 janvier 1719. Il prit aussitôt le nom de ce dernier bien que n'étant pas noble. Lors de son décès en 1727, Michel Joseph I<sup>er</sup> sera qualifié de conseiller du roi et président du Grenier à Sel, un office fort lucratif relevant du fisc royal qu'il transmettra à son fils. Il était aussi marguillier de l'église Saint-François et avait été trésorier de la paroisse au moins en 1707. Il continua le *Recueil de Règlements et Ordonnances et autres choses curieuses* transmis par son père Nicolas II Dubocage.

### **DUBOCAGE de BLÉVILLE Michel Joseph II (1707-1756)**

L'unique rejeton de cette union prestigieuse naquit en 1707 sous le nom de Michel Joseph II et, parvenu à l'âge adulte après des études dans des collèges de Rouen et de Paris, il poursuivit l'ascension sociale de la famille. Il épousa en 1729 la fille du commissaire ordonnateur de la marine au Havre Jean Philippe Guerreau. Il obtint l'anoblissement au rang d'écuyer pour services rendus à la couronne et explicitement sur la réputation de son père, en décembre 1753. L'acte fut dûment enregistré en la Cour des Aides de Normandie en 1754. Devenu l'un des négociants et armateurs les plus importants sur la place, associé à des collègues ou financiers rouennais et parisiens grâce à l'action de son père dès 1722, il s'imposa de fait comme un rouage incontournable de l'économie maritime havraise. Ce qui se traduisit logiquement dans l'organisation sociale havraise. Il obtint en effet dès 1734 la charge de président du Grenier à Sel qu'occupait son père, et il conserva cet office jusqu'à sa propre mort. Par ailleurs, sur le plan politique, Michel Joseph II fut élu à trois reprises maire échevin par ses pairs de 1736 à 1747 et resta membre du Conseil de ville jusqu'en 1751. Il représenta enfin la Ville dans le conseil d'administration de l'Hôpital de 1749 à 1751. Il mourut soudainement en 1756 à l'âge de 49 ans. Il continua jusqu'en 1752 le *Recueil de Règlements et Ordonnances et autres choses curieuses* transmis par son grand-père Nicolas II puis continué par son père Michel Joseph I<sup>er</sup> depuis 1690, lequel *Recueil* contient deux récits de sa main de la visite de Louis XV au Havre en 1749. Il les publia, le premier en 1749 à Rouen sous le titre *Relation du voyage du Roi au Havre : Extrait d'une lettre écrite à un particulier* ; et le second à Paris en 1753 sous le titre *Relation de l'arrivée du Roi au Havre de Grace, le 19 septembre 1749 et des fêtes qui se sont données à cette occasion*. C'est également en

1753 qu'il publia au Havre chez P. J. D. G. Faure son *Mémoire sur le port, la navigation et le commerce du Havre de Grace ; et sur quelques singularités de l'histoire naturelle des environs*, un ouvrage qui fut source de contentieux avec l'abbé Pleuvry\*.

### **DUCHEMIN Louis Charles (1738-1784)**

Petit-fils de l'avocat Martin Duchemin (1666-1750), bourgeois du Havre, fils de Louis Gabriel Duchemin (1708-1766), avocat au Parlement de Normandie, lieutenant général de police au Havre, échevin de 1750 à 1764, Louis Charles Duchemin est né au Havre le 12 septembre 1738 et décédé dans cette ville le 11 septembre 1784. Administrateur de l'Hôpital, conseiller du roi, assesseur puis conseiller au Bailliage du Havre, avocat au Parlement de Paris dans les années 1760. Propriétaire en 1778 d'un manuscrit regroupant les *Mémoires de la fondation et origine de la ville du Havre de Grace* de Guillaume de Marceilles, des éléments d'histoire sur « *les places du Pays de Caux et del'embouchure de la Seine célèbres dans l'Histoire* » et une *Histoire et Antiquitez de la ville du Havre de Grace*. Beau-frère de Jean-Baptiste Le Tellier\*.

### **DUMONT Ernest Charles (1847-1919)**

Libraire et écrivain, auteur d'un *Manuel du bibliographe havrais* commencé en 1887-1888 et resté inachevé. En 1893, il fait partie de l'équipe rédactionnelle de *La Normandie Monumentale et Pittoresque* pour le département de la Seine-Inférieure dirigée par Jules Bailliard\* et éditée par Alexis Guislain Lemâle\*, en compagnie notamment de Charles Le Goffic, Albert Naef, l'abbé Tougard et Léon Braquehais\*.

### **EYRIÈS Alexandre Joseph (1778-1862)**

Alexandre Joseph Eyriès est né au Havre en 1778 et décédé dans la même ville en 1862. Il était le fils du lieutenant de vaisseau et commandant du port du Havre depuis 1772, Jacques Joseph Eyriès, né à Marseille en 1733, établi au Havre depuis 1768, décédé à Paris en 1798. Il était le frère du géographe et explorateur renommé Jean-Baptiste Benoît Eyriès (1767-1846) qui collabora très activement à la *Biographie Universelle* des frères Michaud, et de Prosper Alexandre (1773-1853), négociant qui fut également adjoint au Maire du Havre au début du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où Gaillard\* était conseiller municipal. Négociant puis maire de Gravelle-Leure de 1838 à 1844, il écrivit sur son ami Jacques Augustin Gaillard\* et légua ses papiers familiaux à la Bibliothèque du Havre. Connu pour son érudition, il mandata en 1844 Joseph Morlent\* pour rassembler la mémoire écrite de sa commune dans un beau registre

intitulé *Archives de Gravelle-Leure* sur le modèle de que le même Morlent avait réalisé pour la Ville du Havre peu de temps auparavant.

### **FRISSARD Pierre François (1787-1854)**

L'ingénieur des Ponts et Chaussées Pierre François Frissard est né en 1787 mais il n'arriva au Havre qu'en 1828 pour y diriger les grands travaux d'extension du port, avec déjà derrière lui une carrière longue de 21 années. Il sera l'artisan de la réalisation de plan Lamandé décidé par Louis XVI en 1787. Il ne restera que dix ans dans cette ville, poursuivant sa carrière sous d'autres cieux en finissant sa vie à Paris, mais ces dix ans furent déterminants non seulement pour la ville et le port dont l'agrandissement fut enfin achevé après un demi-siècle de travaux et de tergiversations, mais aussi pour l'histoire havraise car il publia en 1837 une véritable somme intitulée *Histoire du port du Havre*. Il sera élu président de l'Institut Historique de France en 1847 après en avoir été membre durant 10 ans. Au Havre, Frissard fut le président fondateur de la Société Havraise d'Études Diverses en 1833. Parallèlement, il entra dans le conseil municipal en 1831 et y siégea jusqu'en 1838, sous les municipalités de Michel Delaroche et d'Adrien François Le Maistre\*. Il y côtoya aussi Pierre Michel Rouelle\*, l'ancien maire Guillaume Antoine Sery\*, Louis Augustin Pinel\* et enfin Césaire Oursel\*. Frissard resta président de la Société Havraise d'Études Diverses jusqu'en 1837. Il en cédera la présidence à Césaire Oursel\* en 1838. C'est également en 1837 que Frissard fit paraître de longs extraits des *Mémoires d'échevinage* de François Millot\* à lui communiqués par Victor Toussaint\*.

### **GAILLARD Jacques Augustin (1750-1825)**

Fils d'un écrivain de la marine originaire de Frontignan (Hérault) muté au port du Havre dans les années 1730 et qui y avait fait souche par une alliance avec la famille de capitaines marchands et avocats Pinel\*, Gaillard fut également un officier d'administration de la marine royale au Havre. Tout d'abord simple écrivain, il fut rapidement promu au grade de garde-magasin jusqu'à être commissaire adjoint en fin de carrière. Conseiller municipal de la Restauration à sa mort, Gaillard est un érudit qui s'intéresse à l'histoire de sa ville natale. Il forme le projet de l'écrire et semble l'avoir bel et bien rédigée pour paraître sous le titre *Biographie de la Ville du Havre de Grace*. Mais non seulement il mourut avant l'aboutissement de son vaste projet, mais en outre une grande partie de ses papiers disparut. Membre de la Société d'Émulation de la Seine-Inférieure, son érudition était reconnue au

Havre où il employa sa retraite à écrire et à travailler bénévolement dans la bibliothèque communale. Cousin germain de Louis Augustin Pinel\*, ami de Marie Le Masson Le Golft\* et d'Alexandre Eyriès\*.

### **GASQUEREL Jean (1672-1719)**

Avocat et administrateur de l'Hôpital, bourgeois du Havre, marguillier à Saint-François. Fils d'un probable avocat du même nom dans la même ville, il y est né le 15 août 1672 et décédé le 22 août 1719. Continueur, illustrateur et diffuseur des manuscrits Laignel\* des *Antiquitez du Havre de Grace* sous les titres *Mémoire sur Le Havre de Grace* (1712), *Histoire de la Ville Françoisise et Havre de Grace*, (1712) et *Histoire du Havre de Grace* (1712).

### **GUILLEMETTE Alexandre Auguste, dit GUILMETH (1807-1860)**

Voir GUILMETH.

### **GUILMETH Alexandre Auguste (1807-1860)**

Alexandre Auguste Guillemette est né à Brionne (Eure) le 2 septembre 1807 d'un père vétérinaire. Il fit ses études primaires au petit séminaire d'Écouis, secondaires au collège de Bernay et universitaires à Rouen. Diplômé en 1828, il se lança dans une carrière d'enseignant à Rouen, puis à Amiens, Dieppe et enfin dans des pensionnats privés de Paris. Guillemette prit le pseudonyme de Guilmeth et consacra sa vie à un gigantesque projet éditorial qui consistait à écrire et publier « *une description géographique, historique, monumentale et statistique de tous les chefs-lieux de canton des cinq départements formant l'ancienne province de Normandie* » sous le titre générique d'*Histoire cantonale de la Normandie*. Il débuta par l'arrondissement de Pont-Audemer en 1832, s'occupa du département de l'Eure en 1834, revint sur les villes de Brionne et de Verneuil la même année, Évreux et Gaillon, Les Andelys et Écouis en 1835 pour s'intéresser au Havre, à Yvetot, Neufchâtel, Dieppe et Rouen de 1836 à 1842. C'est en 1836 qu'il publia une *Histoire de la ville et des environs du Havre, comprenant les cantons du Havre, d'Ingouville, de Montivilliers, de Criquetot L'Esneval et de Fécamp*, rééditée en 1842. Adversaire et concurrent résolu de l'abbé Cochet\* pour l'ensemble de son œuvre archéologique, de Joseph Morlent\* et de Thomas Augustin Michel dit Labutte\*. Un polygraphe si prolifique que selon son biographe et collaborateur, près de 200 œuvres achevées et prêtes attendaient d'être imprimées au moment du décès de Guilmeth.

### **LABUTTE Thomas Augustin (1801-1881)**

Avocat du barreau de Pont-L'Évêque (Calvados) puis d'Yvetot (Seine-Maritime) qui naquit sous le véritable état civil de Thomas Augustin Michel le 3<sup>e</sup> jour complémentaire de l'An IX, soit le 20 septembre 1801, à Honfleur dans le Calvados, où demeuraient son père Jean Isaac Michel, marchand épicier, et sa mère Agathe née Brumant. Passionné d'histoire et d'érudition locales, Augustin Thomas MICHEL dit Labutte fonda au début de l'année 1835 *Le Spectateur, Journal de Honfleur*, puis fit paraître en 1840 une *Esquisse historique sur Honfleur et l'arrondissement de Pont-L'Évêque*. Il collabora étroitement avec Joseph Morlent\* sur son projet de *Normandie pittoresque*. Labutte publiera en 1851, alors qu'il est avocat à Yvetot, des *Études historiques de la ville d'Yvetot et de ses environs* ainsi qu'une *Esquisse historique sur l'histoire de la conquête et de l'établissement des Normands en Neustrie*. Nous avons également connaissance d'une *Histoire pittoresque de la Normandie*, ornée de vues et de costumes du pays dont le premier volume sur les dix que devait compter l'ensemble du projet éditorial parut à Paris chez Jules Bréauté en 1833. Thomas Augustin Michel dit Labutte ne naquit, ne demeura, ni ne fut avocat au Havre, ville avec laquelle il n'eut aucun lien apparent hormis ses collaborations journalistiques et éditoriales avec Joseph Morlent.

### **LAIGNEL Jean (1668-1738)**

Maître mercier et bourgeois du Havre né dans cette ville le 28 octobre 1668, fils du boulanger Jean Laignel (1634-1674), et y décédé le 10 septembre 1738. Marguillier à Saint-François. Père de Jean Laignel de L'Ormerie\* (1693-1757). Auteur du manuscrit original des *Antiquitez du Havre de Grace* composé de la fin des années 1690 à 1711 et repris et continué par son fils, Gasquerel\*, Le Véziel\* et l'abbé Biot\*..

### **LAIGNEL DE L'ORMERIE Jean (1693-1757)**

Fils du mercier Jean Laignel\*, né au Havre le 9 août 1693 et décédé dans cette ville le 14 janvier 1757. Capitaine de navire et pilote du port depuis 1717. Auteur d'une continuation du manuscrit de son père sous le titre *Antiquitez du Havre de Grace et des lieues [sic] adjacents, recherchez avec soin de plusieurs personnes curieuses*, 1712-1735.

### **LA MOTTE François de (? -1711)**

Échevin de la ville d'Harfleur dont nous savons peu de choses si ce n'est qu'il est décédé en 1711 et qu'il est l'auteur des *Antiquités de la Ville d'Harfleur* publiées au Havre chez Jacques Gruchet en 1676.

### **LECOMTE Jean-Baptiste (1819-1880)**

Né à Derchigny, près de Dieppe, le 12 janvier 1819. Son père y est propriétaire. Ordonné prêtre en 1843, nommé vicaire à l'église Saint-François du Havre en 1849, il y restera jusqu'en 1863, date à laquelle il est muté à Rouen pour être aumônier du lycée. Il y finira sa carrière comme professeur de morale à la faculté de théologie et mourra dans cette ville le 20 décembre 1880. Passionné d'histoire et d'archéologie, collaborateur de l'abbé Cochet\* et assez proche de Joseph Morlent\*. Membre de la Société Havraise d'Études Diverses de 1858 à 1878, il y fait paraître de nombreux articles. Également membre de la Société des Antiquaires de Normandie en 1859, de la Commission départementale des Antiquités en 1860 et de la Société Française d'Archéologie en 1861. C'est aussi en 1861 qu'il fait la connaissance des jeunes frères Amandus Ferdinand\* et Charles Gustave Roessler\*. Grand admirateur de l'abbé Jean-Baptiste de Clieu\*, originaire de Derchigny dont les De Clieu furent autrefois les seigneurs, il publie en 1851 un ouvrage intitulé *Messire de Clieu, les églises et le clergé du Havre de Grâce (1516-1851)*.

### **LEGROS Augustin Prosper (1791-1832)**

Un personnage dont le profil est proche - il est arpenteur-géomètre - et de la même génération que celui de Morlent\*. Ses écrits mémoriels puisent dans la même veine que ce dernier mais le but est différent. Comme Anfray\*, il veut renouer avec la vieille tradition catholique et monarchiste du Havre. Il a laissé des journaux intimes, des poésies, des pensées, du théâtre et quelques biographies dont une romancée. Natif du Havre et attaché à sa ville, il a publié à Paris en 1825 une *Description du Havre ou Recherches morales et historiques sur les habitans, le port et les principaux établissemens de cette ville, avec une notice sur les personnages célèbres qui y sont nés* ; puis au Havre l'an suivant un *Précis historique sur la Ville du Havre depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à Charles X*. Ses notes personnelles montrent qu'il avait formé en 1829 un troisième projet de publication comprenant des notices historiques sur la ville, le port, les édifices, les communes environnantes, ainsi que des biographies de Havrais sous le titre de *Manuel de l'étranger au Havre et dans les environs et sur les rives de la*

*Seine depuis cette ville jusqu'à Rouen.*

### **LE MAISTRE Adrien François (1783-1853)**

Né au Havre le 16 juin 1783. Négociant et homme politique. Consul d'Autriche en 1829-1831. Adjoint au maire du Havre en 1828-1832, maire de 1832 à 1848 et de 1849 à 1852. Membre de la Chambre de Commerce de 1820 à 1826, de 1830 à 1832, de 1833 à 1848 et en 1850-1851; président de cette même Chambre de février à août 1832. Élu député du Havre en 1834. Décédé à Berne (Suisse) le 12 juillet 1853. C'est lui qui, en tant que maire, prit le relais de son prédécesseur Guillaume Antoine Sery\* et confia à Joseph Morlent\* de 1840 à 1844 la rédaction du mémorial municipal intitulé *Archives du Havre* qui inspira aussitôt Alexandre Eyriès\*, maire de Gravelle-Leure.

### **LEMALE Alexis Guislain (1833-1901)**

Alexis Guislain Lemâle est l'héritier de la dynastie des papetiers, libraires et imprimeurs établie au Havre depuis la Révolution. Son père Claude Alphond dit Alphonse Lemâle (1797-1870) avait étendu en 1825 à l'imprimerie et à la librairie les activités de l'entreprise familiale auparavant centrées sur la simple papéterie-carterie. C'est ainsi que ce dernier avait été l'éditeur des guides touristiques et « *pittoresques* » de Morlent\* en 1841. Alexis Guislain Lemâle se fera connaître en 1881-1883 par son monumental ouvrage intitulé *Le Havre d'Autrefois* en collaboration avec Charles Gustave Roessler\*. Lemâle se fera un nom non seulement comme imprimeur et comme éditeur d'ouvrages d'histoire locale, mais aussi comme historien. Il publie en effet coup sur coup deux ouvrages d'histoire havraise dans la même année 1860 : *Le Havre sous le gouvernement du duc de Saint-Aignan (1719-1776)* et les *Notices biographiques sur les ducs de Saint-Aignan, gouverneurs du Havre*, tous deux sur la base des archives de la famille ducale.

### **LE MARSIS Pierre Thomas (1766-1814)**

L'abbé Le Marsis (parfois Le Marcis) est né au Havre en 1766. Fils d'un maître boulanger, né lui-même dans une famille de laboureurs de Saint-Jouin, et d'une paysanne de La Cerlangue. Son père avait été reçu bourgeois du Havre en 1762 tandis qu'il n'était encore que garçon boulanger, et ce sur le parrainage du notable armateur Jean Guérard. Reçu prêtre en 1790, choriste à l'église Saint-François dès la fin de l'année 1789, il refusa de prêter le serment civique et dut s'exiler en 1792 en Angleterre aux côtés des abbés Porée\* et Anfray\*.

rentrèrent d'exil ensemble en 1802. Il publia au Havre en 1814 un opuscule intitulé *Légende et Panégyrique de saint François d'Assise* dans lequel se mêlent des notes historiques havraises.

### **LE MASSON Jean (1711-1765)**

Capitaine de navire né à Dieppe et décédé au Havre. Auteur d'un manuscrit non publié et resté à l'état d'ébauche que l'on pourrait qualifier d'*Annales maritimes*, (1516-1765), composé en 1763-1765 et réutilisé en 1778 par sa fille Marie Le Masson Le Golft\* dans son *Coup d'œil sur l'état ancien et présent du Havre*.

### **LE MASSON LE GOLFT Marie (1749-1826)**

Marie Le Masson Le Golft, née Le Masson, fut élevée et éduquée par le savant abbé naturaliste Jacques François Dicquemare\* (1733-1789) et par le navigateur et hydrographe Jean-Baptiste d'Après de Mannevillette (1707-1780), tous deux Havrais et amis de son père Jean Le Masson\* (1711-1765), capitaine de la marine marchande, qui lui laissa une ébauche d'*Annales maritimes havraises* portant principalement sur le XVIII<sup>e</sup> siècle. Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen et de nombreuses sociétés savantes et littéraires de France voire même d'Europe (Espagne), professeuse de dessin, d'histoire et de géographie dans un pensionnat à Paris de 1790 à 1797 puis à Rouen en 1797-1799, elle publie de nombreux articles consacrés aux sciences naturelles de 1776 à 1810 ainsi que plusieurs ouvrages : l'*Entretien sur Le Havre*, en 1781 ; la *Balance de la Nature* en 1784 ; l'*Esquisse d'un tableau du genre humain* sous-titré *Où l'on aperçoit d'un seul coup d'œil les religions et les mœurs des différents peuples, les climats sous lesquels ils habitent et les principales variétés de forme et de couleur de chacun d'eux*, un ouvrage qui fit date dans les milieux scientifiques à sa parution en 1786 ; et en 1788 ses 12 *Lettres sur l'éducation*, écrites depuis 1784 et rassemblées en un volume. Elle lègue à sa mort à la Bibliothèque de Rouen un volumineux manuscrit intitulé *Histoire du Havre* composé de deux parties distinctes bien que formant un ensemble logique et cohérent : la première partie s'intitule *Coup d'œil sur l'état ancien et présent du Havre*, 1778. Ce manuscrit est la version parfaitement achevée d'un ouvrage destiné à la publication et dont seule la dixième partie a pu l'être en 1781 dans son *Entretien sur Le Havre*. La seconde partie s'intitule *Annales depuis 1778*. Il s'agit en fait d'une chronique de tous les faits de la vie publique, politique, économique, maritime, religieuse, sociale ou militaire rédigée au plus près de l'évènement, presque au jour le jour de 1778 à

1790.

### **LESCAN Yves (1718-1795)**

Né à Brest en 1718, établi au Havre vers 1747, bourgeois en 1767. Pilote en 1751 et capitaine de navire en 1767. Copiste et continuateur en 1776 d'un manuscrit des *Antiquitez de la ville Françoise du Havre de Grace*.

### **LESUEUR Jean-Baptiste Denis (1750-1819)**

Lesueur s'est beaucoup intéressé à l'histoire du Havre, mais aussi à celles des villes normandes et de la Normandie en général dans de vastes projets liés à la valorisation de la navigation intérieure et du commerce maritime au long cours. Greffier en chef de l'amirauté du Havre, professionnel de l'écriture, il a écrit toute sa vie force mémoires adressés aux autorités sur de nombreux sujets d'intérêt général dont les retombées devaient être favorables au Havre. Il fut aussi armateur à la pêche de la morue, au commerce notamment colonial, négociant, propriétaire de plantations aux Antilles, assureur maritime et directeur d'une manufacture de tabac. Hormis son *Mémoire historique inédit sur l'origine du port du Havre, suivi de celui sur l'importance de la construction des digues et épis pour sa conservation, et la sûreté de la navigation à l'embouchure de la Seine*, il a peu écrit spécifiquement sur l'histoire du Havre mais avait projeté sous le titre *Essai sur les rives maritimes de la cy-devant province de Normandie* un vaste ouvrage plus conforme à son goût indubitable pour l'histoire. Il comprenait également une série de biographies havraises dont il ne subsiste que cinq fiches. Ce projet d'ouvrage, rédigé entre 1811 et 1813, resta inachevé et ne fut jamais publié.

### **LE TELLIER Jean-Baptiste (1718-1804)**

Né à Rouen le 8 février 1718 et décédé à Harfleur le 26 juin 1804, Le Tellier est le fils d'un maître tapissier rouennais apparenté à la dynastie de négociants, armateurs et échevins du Havre, les Eustache. Son père Michel Jean-Baptiste André (1688-1766) fut par la suite officier des gardes-côtes à Harfleur et enfin reçu en bourgeoisie au Havre en 1753. Le Tellier a fait quant à lui une carrière militaire comme officier dans l'infanterie royale. Il l'a achevée en 1763 avec le grade de capitaine dans le régiment d'Austrasie et le titre de chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. Son mariage en 1767 avec une demoiselle Levavasseur, fille d'un conseiller du roi pour l'élection de Montivilliers, l'apparente avec la dynastie de

notables havrais des Taveau ainsi qu'avec les Duchemin parmi lesquels le conseiller du roi et assesseur au bailliage du Havre Louis Charles Duchemin\* (1708-1766). Son fils aîné Jean-Baptiste Jacques Le Tellier (1767-1841) s'illustrera comme ingénieur du port du Havre de 1824 à 1828, prédécesseur de Frissard\*. Notable d'Harfleur dès 1765, Le Tellier en sera élu maire échevin de 1777 à 1785 puis de 1789 à 1790. C'est ainsi et en référence avec son lointain prédécesseur François de La Motte\* qu'il publia en 1786 ses *Recherches historiques sur la Ville d'Harfleur*. Il fit aussi imprimer à Paris en 1787 un *Voyage de Louis XVI dans sa province de Normandie*.

### **LE THUILLIER Charles Hervé Nicolas (1765-1846)**

Charles Hervé Nicolas Le Thuillier est né le 3 septembre 1765 à Saint-François. Il était le fils du capitaine de la marine marchande Jean Nicolas Le Thuillier et de Jeanne Eléonore Laneuville. A l'âge de 25 ans, il fut élu comme officier public dans la municipalité du Havre le 3 février 1790. En tant que tel, il dressa l'inventaire des matières et ustensiles de la Manufacture de tabac en 1791 avant les adjudications et procédera même au mariage de son ami Jacques Augustin Gaillard\* en 1797. Toujours officier public en janvier 1799, puisque l'on retrouve son nom à ce titre dans les registres d'état civil, il fut nommé bibliothécaire en charge de la bibliothèque publique alors en projet le 3 floréal an VII (22 avril 1799), puis confirmé à ce poste un an plus tard lors de l'ouverture publique de cet établissement. Il resta en fonctions jusqu'à son départ à la retraite à l'âge de 68 ans le 8 mars 1833 et eut sous ses ordres Guillaume Florentin Liberge\*. Il décéda à Ingouville en 1846.

### **LEVÉE Jérôme Balthazar (1769-1828)**

Né dans la misère d'un père menuisier de marine originaire de Basse-Normandie, orphelin très tôt, cet élève brillant dut à ses talents intellectuels de devenir boursier de la Ville du Havre, une bourse qui, à l'image de Pleuvry\* un demi-siècle plus tôt, devait le destiner à la prêtrise. La Révolution qui éclata juste avant qu'il ne prononce ses vœux définitifs en décida autrement car elle lui permit de réaliser son rêve le plus cher : jeter son froc aux orties. Commis de négociant, professeur à son compte puis au Collège du Havre, ce farouche jacobin se fit particulièrement remarquer pour ses pièces de théâtre de propagande révolutionnaire pour lesquelles il organisait des tournées dans les campagnes cauchoises. La chute de la municipalité jacobine le contraignit à s'éloigner durablement du Havre où il était devenu indésirable. Après un court engagement dans la marine de la République, il fit

carrière comme professeur de littérature à Liège et à Caen. Il publia dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle sa traduction de l'intégralité du Théâtre des Latins et se fit une spécialité de Plaute. Membre de nombreuses sociétés savantes et littéraires. La restauration lui fut fatale et il finit sa vie à Paris dans une profonde misère. Ce fut dans ces dernières années qu'il parvint à publier en 1823 au Havre et à Paris, grâce à l'entregent de son ami Pierre Michel Rouelle\*, sa *Biographie ou Galerie historique des hommes célèbres du Havre qui se sont fait un nom par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus, etc., etc., depuis la fondation de cette ville par François I<sup>er</sup>, en 1516, jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle*. Une 2<sup>e</sup> édition revue, corrigée et augmentée d'un *Supplément* comprenant une *Notice géographique sur Le Havre*, un *Supplément à la Biographie des Hommes célèbres du Havre* et une *Biographie des Hommes célèbres du Havre, nés depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle* parut au Havre en 1828.

### **LE VÉZIEL François (1668-1738)**

Maître cordonnier et bourgeois du Havre né dans cette ville le 17 janvier 1668 et y décédé le 2 mars 1738. Fils et petit-fils de maîtres cordonniers bourgeois de la ville. Marguillier à Saint-François. Auteur du manuscrit intitulé *Origines de la Ville du Havre de Grace recherchées de différents auteurs curieux, recueillis par François Le Véziel, ancien bourgeois natif de la dite ville, 1712-1735*. qui n'est autre qu'une variante continuée des *Antiquitez du Havre de Grace* de Laignel\*, Laignel de L'Ormerie\*, Gasquerel\* et Biot\*.

### **LIBERGE Guillaume Florentin (1791-1863)**

Né à Ingouville le 7 octobre 1791, fils naturel de feu Marie Charlotte Liberge. Liberge a combattu très jeune dans les années napoléoniennes. Jardinier au début de sa carrière en 1819, il est recruté comme concierge de la bibliothèque municipale par Charles Hervé Le Thuillier\* en 1829 et il le restera au moins jusqu'en 1831. En 1833, il vit ses fonctions évoluer partiellement vers celles de « *garçon de salle* » officiellement affecté au traitement des ouvrages et au service des lecteurs. En juin 1846, le voici placé sous les ordres de Joseph Morlent\*. Il assistera ce dernier jusqu'à sa propre retraite qui dut intervenir peu avant l'année 1859. Il est décédé au Havre le 20 janvier 1863. Il a laissé inachevées des *Éphémérides havraises* sous-titrées *Combats et bombardements, tempêtes, naufrages et incendies de 1796 à 1839*, ainsi que des *Notes et observations météorologiques faites au Havre depuis 1820 à 1855*.

### **MARCEILLES Guillaume Jean Louis de (v. 1517-1594)**

Né au Havre vers 1517, en même temps que la ville du Havre, Guillaume de Marceilles est de la première génération havraise. Son père Jean, employé comme agent fiscal pour les terres de la seigneurie de Gravelle, s'y était en effet établi vers 1516 et avait épousé la soeur de son prédécesseur et d'un officier du roi au bailliage de Montivilliers. Il devint un des premiers bourgeois et échevins de la nouvelle ville. Guillaume fut quant à lui le premier procureur du roi dans la nouvelle circonscription havraise créée en 1556. Son fils Pierre lui succéda dans cette charge. Toute la famille bénéficia de la protection des gouverneurs royaux du Havre. Il rédigea dans ses derniers jours un petit ouvrage qu'il avait apparemment l'intention de faire imprimer et qu'il avait pris soin de dédicacer au gouverneur et ligueur André Brancas de Villars. Intitulé *Mémoires sur la fondation et origine de la Ville Française de Grace*, il ne s'agit aucunement des mémoires de l'auteur mais de celles de la ville. Il fait explicitement référence dans son propos préliminaire aux histoires urbaines portant sur Caen et Rouen publiées en 1587 et 1588, et déplore l'exemple affligeant de l'ancienne ville d'Harfleur qui a totalement perdu sa mémoire. C'est le fondateur de la mémoire écrite du Havre.

### **MENNESSIER François (1610-1674)**

Gendre de l'échevin et armateur Robert Désert\* (1571-1641) et père de Jacques Mennessier\* (1649-1702). Avocat et échevin du Havre. Il a repris et continué le *Livre de raison ou Livre de famille* initié en 1617 par son beau-père Robert Désert. Son fils Jacques (1649-1702) le poursuivra jusqu'en 1702.

### **MENNESSIER Jacques (1649-1702)**

Petit-fils de l'échevin et armateur Robert Désert\* (1571-1641) et fils de l'avocat et échevin François II Mennessier\* (1610-1674). Avocat et échevin du Havre comme son grand-père François I<sup>er</sup> Mennessier et son père. Il a repris et continué jusqu'à sa mort en 1702 le *Livre de raison ou Livre de famille* initié en 1617 par son beau-père Robert Désert et poursuivi par son père.

### **MICHEL Augustin Thomas, dit LABUTTE**

Voir LABUTTE.

### **MILLOT François (1711-1789)**

Échevin et négociant du Havre né à Rouen en 1711 dans une famille de marchands originaire de Décize en Bourgogne mais installée depuis deux générations en Haute et Basse Normandie ainsi qu'à Saint-Domingue. Le commerce colonial avec cette île fit s'établir au Havre une partie de cette famille dont François Millot qui y fit souche en 1742 après avoir séjourné six années à Saint-Domingue. Allié aux Anceume et plus indirectement aux Dubocage de Bléville\*, mais surtout à la dynastie des Toussaint\*, François Millot laissa à la postérité, outre un livre de raison, ses *Mémoire d'échevinage et détails du bombardement du Havre en 1759* et *Mémoire de marguillage de Notre Dame commencé en 1756*.

### **MOREL Guillaume (1619-1692)**

Guillaume Morel est issu d'une dynastie de notables armateurs à la pêche de la morue et échevins du Havre. Condamné en tant que maire échevin par le Conseil du Roi en 1686 au bannissement du Havre à l'issue de l'affaire des malversations dont furent victimes la Ville et le Port. Il fut un membre actif et éminent de l'Académie littéraire et poétique dite des Anonymes patronnée par le gouverneur du Havre duc de Saint-Aignan. Le volume porte un ex-libris de Guillaume Antoine Sery\* ainsi que la mention de son acquisition en 1779 et de sa continuation par celui-ci. Son œuvre est un mélange de poésies, de textes en prose et de lettres personnelles ou administratives liées à ses fonctions échevinales : *Registre de différentes œuvres en vers et en prose de M<sup>r</sup> Morel et autres, sous-titré Quelques œuvres et discours en vers et en prose prononcés en public, et lettres pour les affaires de la Communauté du Havre et en son particulier à plusieurs personnes de qualité. De Mons<sup>r</sup> Guille Morel, vivant en 1647 et Eschevin de la Ville du Havre en 1658, et encore en 1669*.

### **MORLENT Joseph (1793-1861)**

Morlent est un jeune douanier natif de Beaune qui s'établit au Havre en 1822 après un séjour de quatre années à Nantes et Guérande où il avait écrit une histoire de la ville sous le titre *Précis sur Guérande*. Limogé des douanes royales en 1830 pour des raisons politiques, il avait entretemps fondé son journal, son imprimerie puis sa maison d'édition. Il collabore longtemps avec Édouard Corbière dans son journal et lance parallèlement une revue culturelle intitulée *La Revue du Havre*, dans l'écriture de nombreux guides touristiques havrais visant les Rouennais, Parisiens et Anglais, et mettant fortement l'accent sur le pittoresque à la manière de Jules Janin dont il était un ami et probablement un admirateur :

*Le Havre ancien et moderne et ses environs : Description statistique de son port ; état de son commerce ; tableau de ses relations avec l'Ancien et le Nouveau-Monde ; biographie de ses hommes célèbres ; Flore complète ; notices sur Montivilliers, Lillebonne, Harfleur, Gravelle, Sanvic, Honfleur, etc...*(Le Havre, Paris, 1825) ; *Voyage historique et pittoresque sur la Seine du Havre à Rouen par les bateaux à vapeur* (Le Havre, 1826. 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée en 1827, 3<sup>e</sup> augmentée à Rouen en 1829, 4<sup>e</sup> en 1836, 5<sup>e</sup> en 1841, 6<sup>e</sup> en 1844. 4 éditions anglaises en 1837, 1839, 1841 et 1843) ; *Guide du Voyageur au Havre* (Le Havre, 1827. 2<sup>e</sup> édition sur ses propres presses en 1834 et 1835) ; *Le Havre et son arrondissement par une Société d'artistes et d'hommes de lettres sous la direction de M. J. Morlent, Auteur du Hâvre ancien et moderne* (Le Havre, 1840). Membre fondateur de la Société d'Émulation littéraire du Havre en 1833-1840, membre de la Société des Amis des Arts du Havre. Dans les années 1840, il est embauché successivement comme archiviste de la Ville du Havre puis comme historiographe, un titre qu'il revendique haut et fort. Il est nommé bibliothécaire adjoint en 1847 puis en chef dans les années 1850, et s'occupe activement du musée archéologique qui vient d'être fondé. Son œuvre littéraire comprend en outre : une tentative avortée (un seul volume paru, sur Le Havre) de description de la Normandie monumentale et pittoresque ; quelques pièces de théâtre sur un propos historique local qui furent représentées : *François I<sup>er</sup> à Gravelle* (1824), opéra-comique, *Zanetto ou les Trois Raulin*, drame en quatre actes (1840), *Le Tuteur Buffard*, comédie en vers et en trois actes ; et enfin plusieurs romans historiques à la façon de Walter Scott et inspirés de l'histoire locale : *Eva de Vitanval*, *Jérôme ou le Novice du prieuré* et *Les Mystères du château de Gravelle*. Avant son établissement au Havre, il avait publié un premier roman intitulé *Le Robinson français ou la Nouvelle-Calédonie*. Il est enfin le collecteur de la mémoire havraise sur l'initiative du maire Adrien François Le Maistre\*, mémoire collective qu'il rassemble de 1840 à 1844 dans un grand mémorial en trois volumes intitulés *Archives du Havre*. Le maire de Gravelle-Leure, Alexandre Eyriès\*, lui confie la même tâche en 1844. Il en naîtra un mémorial intitulé *Archives de Gravelle-L'Eure*.

### **OURSSEL Césaire Augustin (1789-1862)**

Président du Tribunal de Première Instance, descendant d'une des plus anciennes familles de notables et bourgeois de robe de la ville, Oursel fait partie comme Frissard\* des membres fondateurs de la Société Havraise d'Études Diverses dont il sera vice-président aux côtés de ce dernier de 1835 à 1837 puis qu'il présidera de 1838 à 1841. Membre du conseil municipal, il s'intéresse en curieux à l'histoire locale et publie plusieurs articles en 1834, 1836, 1837 et 1840. Avocat de formation, maire de Sanvic, il était le neveu de Louis Augustin Pinel\* et

cousin du maire Adrien Le Maistre\* ainsi que de Jules Dorey\*, qui offrira le manuscrit des *Mémoires* de Guillaume de Marceilles à la ville en 1847, et de Jean-Baptiste Dorey\* qui sera l'archiviste de l'affaire dite des « *vieux papiers* » en 1876. On retrouve également Césaire Oursel comme président de la Société des Amis des Arts en 1839 et 1840, société dont Joseph Morlent\* fut membre fondateur en 1834.

### **PINEL Louis Augustin (1752-1833)**

Fils d'un capitaine de la marine marchande et neveu d'un procureur du roi dont il a hérité la charge, avocat puis juge de paix après la Révolution, Pinel est un pur produit du Siècle des Lumières né avec l'Encyclopédie et qui a un goût certain pour la littérature comme le montrent ses poésies restées à l'état manuscrit célébrant les vertus prépondérantes du théâtre sur la prédication (vers 1781-1782) ou encore sa comédie en trois actes intitulée *Le Barbier d'Ingouville ou Le retour du Barbier de Séville* (1776) directement et librement inspirée de l'œuvre de Beaumarchais. Membre de la Commission départementale des Antiquités dès sa création en 1818, notamment pour ses compétences en archéologie qu'il pratique depuis la fin des années 1780, il publie en 1824 un ouvrage intitulé *Essais archéologiques, historiques et physiques sur les environs du Havre* et qui fera date au Havre pour sa dimension archéologique. Cousin germain de Jacques Augustin Gaillard\*. Conseiller municipal de la Restauration à sa mort.

### **PLEUVRY Jacques Olivier (1717-1788)**

Plevry est un pauvre orphelin natif du Havre qui bénéficia de par ses capacités intellectuelles d'une bourse municipale pour étudier la théologie dans un grand collège normand de Paris. Ordonné prêtre, il fut aussitôt engagé dans l'équipe de rédaction du père Henri Griffet (1698-1771) qui était en train de préparer une nouvelle édition revue et corrigée de *l'Histoire de France* du père jésuite Gabriel Daniel, qui paraîtra de 1755 à 1760. Il ne publia qu'en 1765 la première édition de son *Histoire, Antiquités et Description de la Ville et du Port du Havre de Grace, avec un Traité de son Commerce, et une Notice des Lieux circonvoisins de cette Place* alors qu'elle était prête depuis 1737. Sa jeunesse, sa pauvreté, sa condition d'orphelin ne lui avaient guère permis à cette époque d'envisager la possibilité d'une impression sans compter que, selon son propre témoignage, le puissant Michel Joseph II Dubocage de Bléville\* semble bien avoir plagié très tôt son ouvrage. Une 2<sup>e</sup> édition revue, corrigée et augmentée parut à Paris dès 1769 puis une 3<sup>e</sup>, posthume cette fois, au

Havre en 1796. Il publia également à la fin de sa vie, probablement à Paris à la mi-1787, des *Tables chronologiques des principales époques et des plus mémorables évènements de l'histoire universelle, tant sacrée que profane, depuis le commencement du monde jusqu'au temps présent*. Il passa l'essentiel de sa vie à Paris et y mourut en 1788 mais ses racines sont indubitablement havraises.

### **PORÉE Charles Pierre (1757-1800)**

L'abbé Porée est né au Havre et décédé en exil à Leipzig, en Saxe, en 1800. Professeur au collège du Havre à la veille de la Révolution et collègue de Jacques Trupel\*, il y eut comme élève un certain Pierre Philippe Urbain Thomas\*. Prêtre réfractaire, il s'exila en Angleterre avec les abbés Anfray\* et Le Marsis\*. Il rédigea à cette occasion ses *Mémoires sur Le Havre* vers 1792-1797. Il s'agit en effet d'un ouvrage d'histoire havraise destiné aux enfants Bégouen-Demeaux\* et Bonvoisin\* dont il fut le précepteur particulier lors de leur exil pendant la Révolution, en Angleterre tout d'abord puis en Allemagne. Son second manuscrit constitué de biographies havraises et intitulé *Personnes distinguées en divers genres parmi les habitans du Havre dont la mémoire doit être précieuse à leurs concitoyens*, constitue la suite du précédent.

### **ROESSLER Amandus Ferdinand (1845-ap. 1910)**

Les frères Roessler sont les fils d'Amandus Ehregott Roessler, un tailleur prussien né à Greiffenberg (Silésie) en 1818 et installé au Havre en 1844 avec sa jeune épouse anglaise. Amandus Ferdinand, l'aîné de la fratrie, a laissé derrière lui un journal personnel intitulé *L'Histoire de ma vie* et commencé lorsqu'il était au Collège du Havre, précisément à la date du 6 juin 1859 et tenu jusqu'en 1867. Ses jeunes frères, Paul Ernest et surtout Charles Gustave\* suivent ses traces de même que son ami Alfred Jules Legambier. Tous trois sont passionnés de sciences en général, d'histoire et d'archéologie en particulier ; ils connaissent le bibliothécaire Blanchet\* et l'abbé Lecomte\*. Son embauche dès l'âge de 16 ans, en 1861, comme commis de négoce dans la maison A. Dupasquier & Fils puis chez G. Rosenlecher contrarient dès 1862 cette passion naissante pour l'archéologie et l'histoire. Il quittera le Havre rapidement par la suite pour faire une belle carrière de négociant successivement à Hambourg, Londres et enfin à Amsterdam, où il s'éteindra vraisemblablement peu après l'année 1910.

### **ROESSLER Charles Gustave (1847-ap. 1886)**

Frère puîné d'Amandus Ferdinand Roessler\*. Employé de commerce puis négociant sur la place du Havre jusqu'au début des années 1880, il se fera remarquer dès 1865 lors d'un *Concours pour la composition littéraire en prose* organisé par la Société Havraise d'Études Diverses avec un mémoire intitulé *Monuments archéologiques de l'Arrondissement du Havre*. Le rapporteur en fut Jules Bailliard\*. Ce succès lui vaudra d'être admis dans la même société savante au titre de membre résident dès l'année suivante 1866 et son travail amélioré sera publié en 1867 sous le titre *Tableau archéologique de l'arrondissement du Havre, par classes de monuments et par époques successives*. De nombreuses publications suivront dans ce domaine lui apportant notoriété et notabilité consacrées par son admission au sein de la Commission Départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure en 1876. C'est à ce titre qu'il sera envoyé par le préfet et le directeur des Archives départementales pour évaluer puis servir de médiateur entre la Ville du Havre et les acheteurs dans l'affaire des « vieux papiers » qui mit en danger une grande partie des archives historiques havraises en 1876. C'est lui qui fit prendre conscience au maire et à la municipalité de l'erreur commise, qui suggéra de nommer Borély\* au poste d'archiviste communal en remplacement de Jean-Baptiste Dorey\* ; c'est encore lui qui servit de médiateur entre Jules Bailliard\*, bibliothécaire, et les Chardey\* père et fils pour restituer à la Ville les archives historiques qu'ils avaient acquises. Il collaborera avec Alexis Guislain Lemâle\* pour publier en 1883 le monumental ouvrage *Le Havre d'Autrefois*, exactement contemporain de la grande *Histoire de la Ville du Havre et de son ancien gouvernement* de Borély. Charles Gustave Roessler disparaît du Havre en 1886 à la suite d'une condamnation à un an de prison pour escroquerie et faillite frauduleuse par le Tribunal Correctionnel du Pont-L'Évêque.

### **ROUELLE Pierre Michel (1770-1833)**

Pierre Michel Rouelle naquit au Havre en 1770 d'un père menuisier natif de Basse-Normandie, et d'une mère native d'Hattenville, près de Fauville-en-Caux, venus s'installer au Havre peu avant sa naissance pour travailler sur les chantiers de construction navale. Il s'engagea comme volontaire pour défendre la République à l'âge de 22 ans alors qu'il était commis de négociant, tout comme son ami Levée\*. De 1792 à 1795, il servit dans l'armée du Nord en Hollande, puis de 1795 à 1799 dans l'armée d'Italie. En 1799, on le retrouve dans l'armée de l'Ouest contre les Chouans, puis dans l'armée des Grisons (Suisse) jusqu'en 1802. De 1802 à 1805, il fut au Camp de Boulogne qui préparait alors l'invasion de l'Angleterre, puis rejoignit la Grande Armée en 1805 où il se fit remarquer pour sa bravoure

par l'Empereur lui-même lors de la bataille d'Austerlitz. De 1808 à 1814, enfin, il servit comme officier supérieur en Espagne. Durant toutes ces années, il cumula les distinctions et les grades pour accéder aux grades de général et maréchal de camp et à la dignité de baron à la veille de la Restauration. Il ne rentra en France que le 8 juin 1814, après la première Restauration, et fut nommé Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et Commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur par Louis XVIII. Nommé commandant militaire du département de la Saône-et-Loire en août 1814, il conserva son commandement pendant et après les Cent-Jours. Rentré en héros au Havre le 3 août 1815, il profita de sa notoriété pour s'y ménager une position de notable en vue. En 1818, Pierre Michel Rouelle épousa la fille du négociant Pierre Sézille. Il fut nommé membre du Conseil municipal en 1819 et y côtoya André Bégouen-Demeaux\* et Adrien François Le Maistre\*. Il mourut le 13 février 1833 et Alexandre Eyriès\*, son ami et maire de Gravelle-Leure, donna en 1838 son nom à la rue du hameau de Tourneville où se trouvait sa propriété de campagne.

### **SERY Guillaume Antoine (1751-1836)**

Issu d'une longue lignée de marchands et de capitaines de navires de commerce, Sery était un négociant qui fut nommé maire du Havre de 1800 à 1821 puis président de la Chambre de Commerce. Manifestement formé aux belles lettres, il y eut recours privément toute sa vie. Son *Spicilège ou Farrago*, composé de 1779 à 1836 et fort de 633 p., s'est directement inspiré du manuscrit de Guillaume Morel\* que G. A. Sery a par ailleurs acquis en 1779 et continué. Un genre littéraire mêlant poésies, maximes, pensées, proverbes, citations, vers, témoignages, morceaux d'histoire havraise, généalogies familiales et havraises, langues latine et française. Il fut également à l'origine de la rédaction d'un monumental mémorial de la ville du Havre qui fut constitué de 1806 à 1846 et qui rassemble sous le titre *Archives du Havre* un ancien cartulaire municipal ouvert en 1587 et tenu jusqu'aux années 1720 ainsi que des témoignages écrits.

### **TESNIER Charles Jérôme (1695-1747)**

Issu d'une famille de petits officiers municipaux originaire de Beaugency, dans l'Orléanais, qui est titulaire de charges de commis aux octrois ou de clercs-sergents de 1686 à 1782, Charles Jérôme Tesnier, deuxième du nom, exerça la première fonction de 1713 à 1717 et la seconde de 1717 à 1747. Apparenté aux familles de Guillaume Antoine Sery\*, Jean

Gasquerel\*, Jean Laignel\* et Jean Laignel de L'Ormerie\*. Il laisse un journal professionnel intitulé *Observations faites de ce qui s'est passé dans l'hotel de ville* portant sur les années 1717 à 1728 ; ce dernier est cependant plus exhaustif sur la période de 1718 à 1724.

### **THOMAS Pierre Philippe Urbain (1776-1854)**

Destiné à entrer dans les ordres à la veille de la Révolution, ce fils de capitaine de la marine marchande suivit une formation littéraire et ecclésiastique assez poussée avant d'y renoncer en 1791 devant les prémices de la politique de déchristianisation menée par les révolutionnaires. Il avait connu comme professeurs au collège les abbés Le Marsis\*, Trupel\* et Porée\*. Il s'engagea alors dans la marine où il retrouva le jeune Levée\* ainsi que Gaillard\*. Il suivit une belle carrière d'officier d'administration jusqu'à devenir commissaire de la Marine à Rochefort puis à l'île Maurice. Il fut auparavant officier supérieur de l'intendance maritime durant les guerres napoléoniennes en France, en Egypte et dans l'Océan indien. Spécialiste de la statistique économique, il fut mis en retraite à la Restauration, une retraite fort studieuse qu'il passa tantôt à Paris, tantôt à Rouen, tantôt au Havre, pour finir sa vie comme archiviste à Honfleur. Il fut dès lors membre de nombreuses sociétés savantes économiques, statistiques et littéraires parmi lesquelles la jeune Société Havraise d'Études Diverses. Thomas a laissé une importante œuvre écrite tant technique, publiée, que littéraire restée à l'état de manuscrits, parmi laquelle un roman de science fiction sur le thème de Honfleur en 1900. Il a aussi publié en 1840 une *Histoire de Honfleur*. Ses principaux manuscrits concernant Le Havre sont relatifs à ses *Souvenirs d'un Vieillard* (822 p.) écrits vers 1836-1837 dont le chapitre intitulé *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse* concerne directement l'histoire et la mémoire havraises pour la période de 1783 à 1796. Il a également laissé un *Keepsake : Anecdotes du Siècle dernier, recueillies par M. Didyme, de plusieurs Sociétés scientifiques et littéraires* (Honfleur, 1842-1845).

### **TOUSSAINT Victor Armand (1813-1899)**

Descendant direct et héritier de François Millot\*, Victor Toussaint est né au Havre le 21 novembre 1813, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de négociants havrais qui exercèrent en outre de nombreuses charges municipales. Il fit son droit à Caen, devint avocat en 1834 et fit en 1859 une alliance matrimoniale avec la puissante famille Acher, elle-même alliée aux Lescan\*. Douze fois élu bâtonnier au barreau du Havre, adjoint au maire, membre de l'élite politique, économique et culturelle havraise, Toussaint est aussi connu pour ses publications

patrimoniales et historiques de même que pour sa fabuleuse collection de documents relatifs à l'histoire du Havre dont les collections Dominique Toussaint et Denis Lefèvre-Toussaint seront à leur tour les héritières. Victor Toussaint collabora notablement dans ce domaine avec Frissard\* dans les années 1837-1838 de même qu'avec Charles Gustave Roessler\* et Alexis Gislain Lemâle\* pour *Le Havre d'Autrefois* publié en 1883.

### **TOUTAIN Laurent Girault Édouard, dit TOUTAIN-MAZEVILLE (1813-1895)**

Né au Havre le 15 novembre 1813, fils de Laurent Charles Toutain (né en 1775 à Montivilliers), juge à la cour spéciale départementale, chef d'état-major de la 15<sup>e</sup> division militaire au Havre durant l'Empire puis établi dans cette ville comme armateur et négociant. Avocat et maire de Gonfreville L'Orcher. Décédé dans cette dernière ville le 15 octobre 1895. Donateur du Manuscrit Le Masson\* des *Antiquitez du Havre de Grace* à la Bibliothèque municipale.

### **TRUPEL Jacques (1755-1805)**

Né au Havre le 8 juin 1755, Jacques Trupel est le fils de Jacques, scieur de long, natif de Saint-Jean de la Neuville, près de Fauville-en-Caux, établi au Havre en 1734 vraisemblablement pour travailler sur les chantiers navals. Il fit ses études au collège du Havre et fut ordonné prêtre en 1779. Nommé professeur auxiliaire dans ce même collège dès 1780 sous la direction de Philippe Thomas Taveau, il y a connu les abbés Le Marsis\* et Porée\*. Il a également fréquenté les abbés Anfray\* et Dicquemare\*. Promu second régent en 1782 puis principal régent en 1790. Il est donc en poste lorsque Marie Le Masson Le Golf\* offre son ouvrage au collège en 1781. Il fut aussi le professeur de Pierre Philippe Urbain Thomas\* et de Jérôme Balthazar Levée\* ainsi que son supérieur lorsque ce dernier fut professeur à son tour en 1791. Prêtre insermenté et jacobin durant la Révolution, il eut ainsi un nouveau point commun avec Levée. L'abbé Trupel a laissé un témoignage intitulé *Lettre à M... sur le passage de Sa Majesté Louis XVI d'Honfleur au Havre, et son séjour en cette ville* et publié au Havre en 1786.

### **VESQUE Charles (1830-1899)**

Né au Havre en 1830 et décédé dans la même ville en 1899, il fit toute sa carrière comme rédacteur au *Courrier du Havre* dès 1852 et publia une *Histoire des Théâtres au Havre* en 1875.

Son *Histoire des rues* est en germe dès le milieu des années 1860 comme on peut le voir à travers la brochure publiée à cette époque sous le titre *Notices sur quelques Enfants du Havre qui ont illustré leur pays soit par leurs actes, soit par leurs écrits, ou des Nouveaux Noms à donner aux rues du Havre*. Rédigée à partir de 1874, elle est publiée en 1876 et rencontre apparemment un grand succès local. L'aspect mémoriel des travaux de Charles Vesque est renforcé par la publication, près de vingt ans plus tard, d'une autre brochure intitulée *Les Havrais oubliés, 1800 à 1890 : Dévouements, Bienfaisances, Bravoures, Vieux Domestiques, Sauveteurs, Soldats, Marins, Douaniers, Sapeur-Pompier, etc...* Il a bien connu Victor Armand Toussaint\* et Jules Bailliard\* et fut un proche collaborateur de Joseph Morlent\*.

## **Généalogies familiales (documents numériques joints sur cédérom)**

**Tableau généalogique de la famille ANFRAY**

**Tableau généalogique de la famille BAILLEUL**

**Tableau généalogique de la famille BIOT**

**Tableau généalogique de la famille BONVOISIN**

**Tableau généalogique de la famille de CLIEU**

**Tableau généalogique de la famille DÉSSERT / MENNESSIER**

**Tableau généalogique de la famille DOREY**

**Tableau généalogique de la famille DORION**

**Tableau généalogique de la famille DUBOCAGE DE BLÉVILLE**

**Tableau généalogique de la famille DUCHEMIN**

**Tableau généalogique de la famille EYRIÈS (n°1)**

**Tableau généalogique de la famille EYRIÈS (n°2)**

**Tableau généalogique de la famille FAURE**

**Tableau généalogique de la famille GAILLARD**

**Tableau généalogique de la famille GASQUEREL**

**Tableau généalogique de la famille LAIGNEL**

**Tableau généalogique de la famille LEGROS**

**Tableau généalogique de la famille LE MAISTRE**

**Tableau généalogique de la famille LEMALE**

**Tableau généalogique de la famille LE MARSIS**

**Tableau généalogique de la famille LE MASSON / LE GOLFT**

**Tableau généalogique de la famille LESCAN**

**Tableau généalogique de la famille LESUEUR**

**Tableau généalogique de la famille LE TELLIER**

**Tableau généalogique de la famille LEVÉE**

**Tableau généalogique de la famille LE VÉZIEL**

**Tableau généalogique de la famille de MARCEILLES**

**Tableau généalogique de la famille MILLOT**

**Tableau généalogique de la famille MOREL**

**Tableau généalogique de la famille OURSEL**

**Tableau généalogique de la famille PINEL**

**Tableau généalogique de la famille PLEUVRY**

**Tableau généalogique de la famille PORÉE**

**Tableau généalogique de la famille ROESSLER**

**Tableau généalogique de la famille ROUELLE**

**Tableau généalogique de la famille SERY**

**Tableau généalogique de la famille TESNIER**

**Tableau généalogique de la famille THOMAS**

**Tableau généalogique de la famille TOUSSAINT**

**Tableau généalogique de la famille TOUTAIN-MAZEVILLE**

**Tableau généalogique de la famille TRUPEL**

**Liste alphabétique des patronymes mentionnés dans les tableaux  
généalogiques**

**Tableau chronologique comparatif des dates de  
composition et/ou de publication des histoires  
urbaines en France, en Normandie et au  
Havre, 1500-1860 (documents numériques joints sur  
cédérom)**

## **Manuscrits des *Antiquitez du Havre de Grace***

(documents numériques joints sur cédérom)

Tableau comparatif des manuscrits des *Antiquitez du Havre de Grace*

(1711-1821)

Généalogie des manuscrits des *Antiquitez du Havre de Grace*

(1711-1821)

## **Filiations intellectuelles au Havre de 1517 à 1885**

(documents numériques joints sur cédérom)

Frise chronologique des textes de 1517 à 1885

14 frises chronologiques des filiations intellectuelles de 1517 à 1885

Schéma particulier des filiations intellectuelles des *Mémoires de Guillaume de Marceilles*

Constellation des filiations intellectuelles havraises de 1517 à 1885

## INDEX GÉNÉRAL

|   |   |
|---|---|
| Académie de l'Industrie Française.....                          | 329   |
| Académie de Littérature, Sciences et Arts de Rochefort.....     | 330   |
| Académie de Littérature, Sciences et Arts de Toulon.....        | 330   |
| Académie des Anonymes.....                                      | 411   |
| Académie des Sciences.....                                      | 329   |
| Académie des Sciences Lettres et Arts d'Évreux.....             | 468   |
| Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Rouen.....     | 178, 185  |
| Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Caen.....      | 486   |
| Académie des Sciences, des Arts et Belles Lettres de Rouen..... | 244   |
| Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres.....         | 384   |
| ACHER (Famille).....  | 213, 214, 429   |
| ACHER (Jean-Baptiste Auguste).....                              | 214   |
| ADELINE (Jules).....  | 502   |
| AIGUILLON (Famille d').....                                     | 88  |
| AMELIN (Nicolas).....   | 142, 196  |
| AMPÈRE (Jean Jacques).....                                      | 480   |
| ANCEAUME (Famille).....   | 202   |
| ANCEL (Charles Daniel).....                                     | 204   |
| ANCELOT (Jacques François Arsène Polycarpe).....                | 281, 390, 392, 462, 537, 559  |
| ANDRIEL (Pierre).....   | 311   |
| ANFRAY (Famille).....   | 256, 710  |
| ANFRAY (Guillaume, abbé).....                                   | 42, 56, 190, 220, 227, 233, 240, 244, 247, 250, 256, 263, 269, 282, 296, 322, 353, 390, 392, 427, 491, 552, 557, 559, 601, 603, 612, 618, 683 |
| ANJOU (René d', roi de Naples et de Sicile).....                | 88  |
| ANTHIAUME (Albert, abbé).....                                   | 276   |
| APRÈS DE MANNEVILLETTE (Jean-Baptiste Nicolas d').....          | 217, 219, 226, 265, 322, 392, 427, 534, 559   |
| Archives Départementales de la Seine-Inférieure.....            | 493, 498, 502, 507, 516   |
| Archives du Havre et de la Normandie, journal.....              | 458   |
| Archives du Havre, journal.....                                 | 16, 458   |
| Archives municipales du Havre.....                              | 507, 524  |
| Association des Amis du Vieux Havre.....                        | 25  |
| Association Française pour l'Avancement des Sciences.....       | 501   |
| Association Normande.....                                       | 330   |
| AUMONT (Famille).....   | 39  |
| AUMONT (Louis Constant).....                                    | 38  |
| BACHELET (Famille).....   | 428   |
| BAILLEUL (Famille).....   | 156, 421, 710   |
| BAILLEUL (Guillaume, bourgeois).....                            | 129   |
| BAILLEUL (Guillaume).....                                       | 125, 128, 232, 595, 605, 608, 683   |
| BAILLEUL (Jacques Charles).....                                 | 38  |
| BAILLEUL (Nicolas).....   | 129, 156  |
| BAILLIARD (Fergus).....   | 495, 503  |
| BAILLIARD (Jules Amédée).....                                   | 451, 462, 493, 494, 614, 683  |
| BAIN (Jehan).....   | 36  |
| BARABÉ (Famille).....   | 413   |
| BARBEY (Denis).....   | 105   |

|  |  |
|--|--|
| BARREY (Philippe).....   | 423  |
| BASTARD (Benoîte de).....  | 87   |
| BASTARD (Famille de).....  | 87   |
| BASTARD DE MARCEILLES (Guillaume II de).....   | 88   |
| BASTARD DE MARCEILLES (Guillaume III de).....  | 87   |
| BASTARD DU FOUGEROUX (Louis de).....   | 87   |
| BASTARD-FUSSY (Jeannot de).....  | 87   |
| BATARNAY (Marie du BOUCHAGE DE).....   | 104  |
| BAUDRY (Famille).....  | 204, 420                                   |
| BAUDRY (Joseph Paul).....  | 204  |
| BEAULIEU (Jean-Baptiste Paul).....   | 413  |
| BEAUMARCHAIS (Pierre Augustin CARON de).....   | 376  |
| BEAUREPAIRE (Charles de), voir ROBILLARD DE BEAUREPAIRE.....   | 486  |
| BEAUVALLET (Pierre Nicolas).....   | 392, 560                                   |
| BEAUVILLIERS (Paul de).....  | 162  |
| BÉGOUEN-DEMEAUX (André).....   | 45, 287, 290, 355, 422, 426, 427, 560, 684 |
| BÉGOUEN-DEMEAUX (Famille).....   | 40, 41, 42, 56, 250, 263, 290, 645         |
| BÉGOUEN-DEMEAUX (Jacques François).....  | 177, 263, 349, 560                         |
| BELLET (J.).....   | 149, 233                                   |
| BÉNARD (Jean-Baptiste, abbé).....  | 153, 399, 405                              |
| BENOIST (Jacques Adrien).....  | 300, 301, 307                              |
| BERRY (Jean).....  | 124  |
| BERRY (Louis).....   | 123  |
| BERTHELOT.....   | 415  |
| BÉRULLE (Pierre de, cardinal).....   | 132  |
| BÉSUQUET (Nicolas).....  | 242  |
| BEURON.....  | 500  |
| Bibliothèque municipale de Honfleur.....   | 333  |
| Bibliothèque municipale de Montivilliers.....  | 491  |
| Bibliothèque municipale du Havre.....  | 344, 345, 470, 495, 499                    |
| BIOT (Famille).....  | 710  |
| BIOT (Pierre, abbé). 45, 116, 143, 152, 157, 158, 253, 265, 266, 405, 434, 478, 506, 552, 560, 603, 621, 684 |  |
| BLANADET (Marcellin).....  | 79   |
| BLANCHE (Jacques Pierre Antoine).....  | 560  |
| BLANCHET (Charles).....  | 42, 247, 258, 490, 684                     |
| BLÉRY (Albert).....  | 501  |
| BOISSAYE DUBOCAGE (Georges Ier).....   | 175, 187, 560                              |
| BOISSAYE DUBOCAGE (Georges II).....  | 141, 155, 176, 185, 235, 560               |
| BONVOISIN (Armand Frédéric).....   | 248  |
| BONVOISIN (Benjamin Benoît).....   | 248, 258, 469, 491, 561, 645               |
| BONVOISIN (Famille).....   | 248, 710                                   |
| BONVOISIN (François Toussaint)... 42, 56, 199, 247, 258, 263, 406, 491, 601, 603, 611, 613, 685              |  |
| BONVOISIN (Louis Toussaint).....   | 248, 263, 561, 645                         |
| BONVOISIN (Victor Henri).....  | 249, 561                                   |
| BORÉLY (Louis Stanislas Aimon) 213, 423, 479, 493, 502, 504, 506, 515, 523, 524, 601, 603, 614, 685          |  |
| BOUER DE MARCEILLES (N.).....  | 88   |
| BOURBON (Charles Ier de, archevêque).....  | 112  |
| BOURBON (François de).....   | 111  |

|  |  |
|--|--|
| BOURBON (Henri de, duc de MONTPENSIER).....  | 106  |
| BOURDON (Michel, abbé).....  | 133, 608, 622  |
| BOURGUEVILLE DE BRAS (Charles de).....   | 21, 110  |
| BOURLET-DELAVALLEE (Pierre Michel Étienne).....  | 468  |
| BOURSY (François Mathieu).....   | 561  |
| BOURSY (Jean Charles Amand).....   | 561  |
| BRANCAS DE VILLARS (André).....  | 107, 109, 114, 423, 593  |
| BRANCAS DE VILLARS (Georges).....  | 107  |
| BRAQUEHAIS (Léon Alexandre).....   | 259, 484, 495, 499, 501, 502, 503, 685                                   |
| BRIANCHON.....   | 502  |
| BROCQUES (Famille).....  | 155, 163, 413, 419, 420  |
| BRUNEAUX (Jean Édouard).....   | 561  |
| BRUZENT (Giraud Denis).....  | 561  |
| BUNEL (Charles Joseph).....  | 249  |
| BUQUET (Charles Pascal).....   | 562  |
| BUQUET (Léon).....   | 457, 458, 466  |
| BUSCHE.....  | 332  |
| CANTELOU (Pierre Alexandre de).....  | 293  |
| CASSÉ (François).....  | 226, 562   |
| CAUMONT (Aldrick Isidore).....   | 494, 495   |
| Centre Havrais de Recherche Historique.....  | 25   |
| Cercle Littéraire de Lyon.....   | 279  |
| Cercle Médical du Havre.....   | 468  |
| Cercle Pratique d'Horticulture et de Botanique de l'Arrondissement du Havre.....             | 468  |
| CÉSAR (Jules).....   | 145  |
| CHARDEY (Rémi Valdemar dit Victor).....  | 493, 511, 513, 516, 520, 523, 686  |
| CHAREAU (Famille).....   | 413  |
| CHATEAUBRIAND (François René de).....  | 384  |
| CHAUSSÉ (Florentin Georges).....   | 202  |
| CHAUSSÉ (Louis Antoine).....   | 202  |
| CHAUSSÉ (Louise, épouse Martin Pierre FOACHE).....   | 40, 621  |
| CHOPIN (Jean-Baptiste Charles Dieudonné).....  | 265, 562   |
| CIEU DE DERCHIGNY (Mathieu de).....  | 183  |
| CLÉMENCE (Guillaume Joseph, abbé).....   | 226, 229, 253, 265, 562  |
| CLIEU (Famille de).....  | 129, 710   |
| CLIEU (Gabriel de).....  | 130, 399   |
| CLIEU (Jean-Baptiste de, abbé).....  | 46, 129, 172, 395, 401, 506, 530, 591, 600, 608, 609, 622, 635, 686      |
| CLIEU (Mathieu de, abbé).....  | 130, 131   |
| CLIEU DE DERCHIGNY (Mathieu de).....   | 130, 135, 187  |
| COCHET (Désiré Benoît, abbé).....  | 35, 215, 396, 397, 400, 442, 457, 458, 465, 477, 486, 490, 500, 503, 686 |
| COLLEVILLE (A.).....   | 298  |
| COLOMBEL (Famille).....  | 369  |
| COLOMBEL (Jacques Robert).....   | 342  |
| COMBART (Adrien).....  | 32   |
| Comité des Travaux Historiques.....  | 496, 498   |
| Comité Historique.....   | 439  |
| Commission Départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure...16, 25, 379, 397, 502, 516 |  |
| Communauté ecclésiastique de Notre-Dame du Havre de Grace.....                               | 133  |
| Compagnie de Jésus.....  | 132, 193, 256  |

|   |  |
|---|--|
| Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.....                   | 132  |
| Compagnie du Saint-Sacrement.....                             | 132  |
| COMPOINCT DE HEUQUEVILLE (Jean Joseph).....                   | 242  |
| CONQUÉDO (Jean Pierre, fils).....                             | 340  |
| CONQUÉDO (Jean Pierre).....                                   | 338  |
| CONSTANCE (Nicolas Joseph, abbé).....                         | 562  |
| CORBIÈRE (Édouard).....                                       | 457, 458                                   |
| CORDIER (Michel Joseph).....                                  | 562  |
| CORDIER (Nicolas).....  | 562  |
| CORROZET (Gilles).....  | 113  |
| COSTEY (Eugène).....  | 354, 356                                   |
| COSTEY (Isidore Gabriel).....                                 | 356  |
| COURADIN (Jean-Baptiste).....                                 | 203  |
| COUSIN DE GRAINVILLE (Guillaume Balthazar).....               | 349, 350, 563                              |
| COUSIN DE GRAINVILLE (Jean François-Xavier).....              | 226, 563                                   |
| DALENSON (Pierre Ier, sieur de MIRVILLE).....                 | 80   |
| DALENSON (Pierre II, sieur de MIRVILLE).....                  | 80   |
| DAMAIZE (Charles).....  | 176  |
| DANIEL (Gabriel, abbé).....                                   | 188, 192, 193, 197, 563                    |
| DAYOT (Armand).....   | 502  |
| DE GAULLE (Jean-Baptiste).....                                | 318, 563                                   |
| DE VAULX, voir DESVAUX.....                                   | 122  |
| DE WAILLY (Joseph Noël).....                                  | 439  |
| DEBUFRESNIL (Famille).....                                    | 175  |
| DECAEN (Famille).....   | 292  |
| DECAEN (Melon).....   | 287  |
| DÉCULTOT (Famille).....                                       | 154, 157, 369, 413                         |
| DEHAURE (Anaclet).....  | 563  |
| DELABRIÈRE.....   | 151  |
| DELAFRAYE (Jacques Achille).....                              | 202  |
| DELAMARE (Noël Eugène).....                                   | 60, 484, 686                               |
| DELARBRE (Albert).....  | 171, 400                                   |
| DELARBRE (Famille).....                                       | 172, 400, 413, 420                         |
| DELARBRE (Jean-Baptiste Benjamin).....                        | 420  |
| DELARBRE (Julien).....  | 171  |
| DELAROCHE.....  | 469  |
| DELAROCHE (Michel).....                                       | 45, 426, 481                               |
| DELAVIGNE (Casimir).....                                      | 217, 281, 390, 392, 421, 461, 537, 563     |
| DELAVOÏPIÈRE (Antoine).....                                   | 563  |
| DELISLE (Léopold).....  | 496, 498                                   |
| DÉMARE (Anne).....  | 273  |
| DERCHIGNY (Mathieu de CLIEU de, voir CLIEU DE DERCHIGNY)..... | 187  |
| DES VAULX, voir DESVAUX.....                                  | 122  |
| DESCHAMPS (Famille).....                                      | 155  |
| DÉSERT (Famille).....   | 118, 419, 600, 710                         |
| DÉSERT (Robert).....  | 47, 117, 122, 124, 411, 605, 608, 625, 687 |
| DESMARQUETS (Charles).....                                    | 22   |
| DESVAUX (Famille).....  | 122, 411                                   |
| DESVAUX (Jacques).....  | 118, 331                                   |
| DESVAUX (Pierre).....   | 124  |
| DEVERRE (Pierre Jacques Alexandre).....                       | 355  |

|   |   |
|---|---|
| DIACRE (Famille).....   | 413   |
| DICQUEMARE (Jacques François, abbé)....                       | 125, 147, 203, 219, 226, 232, 236, 243, 244, 253, 257, 265, 322, 344, 392, 427, 537, 552, 564, 611, 687   |
| DOREY.....  | 233, 234  |
| DOREY (Famille).....  | 428, 710  |
| DOREY (Jean-Baptiste, notaire).....                           | 203   |
| DOREY (Jean-Baptiste).....                                    | 428, 482, 493, 508, 522, 524, 687   |
| DOREY (Jules François).....                                   | 78, 108, 428, 471, 482, 687   |
| DORION (Famille).....   | 710   |
| DORION (François Augustin, abbé).....                         | 151, 619, 688   |
| DU ROCHER PUEL.....   | 33  |
| DU VIVIER (Jean).....   | 162, 172  |
| DUBOC (Édouard).....  | 564   |
| DUBOC-DELESSERT (Guillaume).....                              | 287   |
| DUBOCAGE (Nicolas Ier).....                                   | 175, 688  |
| DUBOCAGE (Nicolas II).....                                    | 46, 120, 137, 175, 180, 605, 610  |
| DUBOCAGE DE BLÉVILLE (Étienne Joseph).....                    | 183   |
| DUBOCAGE DE BLÉVILLE (Famille).....                           | 420, 600, 619, 622, 710   |
| DUBOCAGE DE BLÉVILLE (Michel Joseph Ier).....                 | 46, 175, 180, 226, 265, 427, 564, 610   |
| DUBOCAGE DE BLÉVILLE (Michel Joseph II)....                   | 46, 78, 141, 144, 151, 158, 160, 174, 184, 192, 194, 202, 204, 209, 226, 237, 238, 253, 265, 322, 325, 390, 392, 406, 427, 478, 491, 506, 530, 541, 549, 552, 556, 564, 595, 603, 610 |
| DUCHEMIN (Famille).....                                       | 242, 710  |
| DUCHEMIN (Louis Charles).....                                 | 109, 152, 242, 690  |
| DUCHEMIN (Louis Gabriel).....                                 | 242   |
| DUCHEMIN (Nicolas).....                                       | 564   |
| DUMAS (Alexandre, père).....                                  | 496   |
| DUMONT (Ernest).....  | 151, 259, 423, 444, 491, 502, 690   |
| DUPLEIX (Scipion).....  | 145   |
| DUPLESSIS (Toussaint, abbé).....                              | 144, 158, 498   |
| DUPORTAL (Jean).....  | 34  |
| DUTOIT (Jacques Augustin).....                                | 564   |
| DUVAL (Nicolas François Augustin).....                        | 322, 565  |
| DUVAL (Pierre Jean).....                                      | 322, 372, 565   |
| DUVAL (Pierre).....   | 565   |
| DUVAL D'ÉPRÉMESNIL (Famille).....                             | 420   |
| DUVAL D'ÉPRÉMESNIL (Jacques Ier).....                         | 565   |
| DUVAL D'ÉPRÉMESNIL (Jacques II).....                          | 226, 564  |
| ÉNOUF-DIT-MARAIS (Famille).....                               | 338, 368  |
| ÉROUARD (Pierre Joseph).....                                  | 565   |
| ERVILLERS (Niklaus Albrecht Joseph de DIESBACH d', abbé)..... | 374, 419  |
| EUSTACHE (Denis François).....                                | 202   |
| EUSTACHE (Famille).....                                       | 128, 202, 241, 420  |
| EUSTACHE (Simon).....   | 124   |
| EYRIÈS (Alexandre).....                                       | 45, 54, 56, 59, 60, 281, 314, 336, 343, 347, 349, 351, 367, 379, 422, 444, 445, 470, 690  |
| EYRIÈS (Dominique Lazare).....                                | 249   |
| EYRIÈS (Famille n°1).....                                     | 710   |
| EYRIÈS (Famille n°2).....                                     | 249, 376, 482, 710  |
| EYRIÈS (Hugues).....  | 249, 370, 429   |
| EYRIÈS (Jacques Joseph).....                                  | 299, 351, 448, 565  |

|   |   |
|---|---|
| EYRIÈS (Jean-Baptiste Benoît).....  | 38, 281, 351, 566   |
| EYRIÈS (Prosper Alexandre).....   | 351, 448  |
| FARIN (François).....   | 21  |
| FAURE (Famille).....  | 343, 362, 710   |
| FAURE (Félix).....  | 496   |
| FAURE (Guillaume Stanislas).....  | 343, 361, 362, 366, 370, 566  |
| FAURE (Louis Joseph).....   | 370, 566  |
| FAURE (Pierre Joseph Denis Guillaume).....  | 362, 370, 566   |
| FAURE (Stanislas Joseph).....   | 364   |
| FAURE (Stanislas).....  | 37, 322, 363, 379   |
| FAUVEL (Favelly).....   | 566   |
| FERET (Jean).....   | 176   |
| FEUILLET (Claude).....  | 342   |
| FOACHE (Famille).....   | 419, 420  |
| FOACHE (Martin).....  | 123, 425  |
| FONDIMARE (Charles Claude Augustin de).....   | 121   |
| FONDIMARE (Famille de).....   | 121   |
| FONDIMARE (Jacques Sébastien de).....   | 121, 124  |
| FORFAIT (Alexandre Laurent).....  | 307, 318  |
| FORTIN (Famille).....   | 428   |
| FOUQUET DE FLAMMARS (Guillaume Armand).....   | 567   |
| FOURNIER (Louis).....   | 451   |
| FRÈRE (Édouard).....  | 465, 486  |
| FRÉRON (Élie).....  | 191   |
| FRÉROT (Étienne).....   | 260, 567  |
| FRISSARD (Pierre François)....  | 52, 60, 211, 213, 214, 216, 217, 242, 433, 458, 462, 478, 496, 505, 506, 614, 691 |
| FUSTEL DE COULANGES (Numa Denis).....   | 15, 384   |
| GAILLARD (Famille).....   | 336, 710  |
| GAILLARD (Jacques Augustin).58, 60, 78, 160, 183, 221, 275, 281, 288, 335, 369, 379, 388, 393, 427, 448, 450, 454, 481, 552, 557, 567, 586, 601, 603, 614, 651, 691 |   |
| GAILLARD (Pierre).....  | 336, 369  |
| GALLON (Colonel).....   | 35  |
| GAMOT (Charles Guillaume).....  | 567   |
| GAMOT (Charles).....  | 326   |
| GARET (Jean).....   | 226, 265, 567   |
| GASQUEREL (Famille).....  | 157, 163, 710   |
| GASQUEREL (Jean)43, 116, 124, 138, 147, 156, 157, 163, 225, 406, 425, 434, 506, 530, 552, 626, 692  |   |
| GENTAIS (Charles François).....   | 342   |
| GENTAIS (Étienne Augustin).....   | 342   |
| GENTAIS (Famille).....  | 342   |
| GERVAIS (N.).....   | 567   |
| GIGOT (Daniel).....   | 568   |
| GIRARD (Jean).....  | 204   |
| GLIER (Marie).....  | 372, 567  |
| GODE (Famille).....   | 369   |
| GODE (Nicolas Augustin).....  | 306, 371  |
| GODEFROY DE NIPIVILLE (Adrien).....   | 32, 145, 325, 478, 568  |
| GONGEAS (Famille).....  | 419   |
| GOURDON DE L'ÉGLISIÈRE.....   | 34  |

|  |                              |
|--|------------------------------|
| GRAINVILLE, voir COUSIN DE GRAINVILLE.....                       | 226                          |
| GRANSON (Jules Louis Théodore).....                              | 495                          |
| GRIFFET (Henri, abbé).....                                       | 192, 193                     |
| GRISEL (Nicolas, abbé).....                                      | 568                          |
| GRUCHET (Jacques).....   | 37, 602                      |
| GUÉRARD (Emmanuel Ambroise).....                                 | 369                          |
| GUÉRARD (Jean).....  | 268                          |
| GUÉRARD (Pierre Nicolas).....                                    | 249                          |
| GUERREAU (Famille).....  | 177                          |
| GUERREAU (Jean Philippe).....                                    | 177                          |
| GUILBERT (Philippe Jacques Étienne Vincent).....                 | 282                          |
| GUILLEMETTE (Alexandre Auguste), voir GUILMETH.....              | 467                          |
| GUILMETH (Alexandre Auguste GUILLEMETTE dit).....                | 61, 464, 504, 614, 692       |
| GUIZOT (François).....   | 439, 496, 505                |
| HACQUET (Famille).....   | 156, 413                     |
| HACQUET (Polydamas).....   | 419                          |
| HACQUET (Robert).....  | 102, 419                     |
| HAMON (L. A.).....   | 568                          |
| HANTIER (Guillaume Nicolas).....                                 | 226, 568                     |
| HAUMONT (Pierre François Armand).....                            | 568                          |
| HELLARD (Famille).....   | 164                          |
| HELLARD (François Salomon).....                                  | 249                          |
| HÉLOT (Paul).....  | 153                          |
| HOLKER (Famille).....  | 178                          |
| HOUDETOT (Césaire François Adolphe d').....                      | 31, 469                      |
| HOUDETOT (Famille d').....                                       | 421                          |
| HOUSSAYE (Famille).....  | 155, 428, 429                |
| Institut Historique de France.....                               | 462, 480, 496, 505           |
| ISAMBOURG (Famille).....   | 413                          |
| JANIN (Jules).....   | 461, 472, 528                |
| JANVRAIN.....  | 491                          |
| JOREL DE PARMENTIER (Adrien Lucien).....                         | 202                          |
| JOUBIN (Bonaventure).....  | 470, 473, 476, 500           |
| Journal de Verdun, gazette.....                                  | 185                          |
| JOYEUSE (Anne de).....   | 104                          |
| KIEN.....  | 307                          |
| L'Abeille du Havre, journal.....                                 | 457                          |
| L'Année Littéraire, gazette.....                                 | 191                          |
| L'Écho du Havre, journal.....                                    | 485                          |
| L'Écho Honfleurais, journal.....                                 | 328, 333                     |
| L'Investigateur, journal.....                                    | 481                          |
| LA FAYETTE (Marie Madeleine PIOCHE DE LA VERGNE DE).....         | 226, 265, 392, 427, 537, 569 |
| La France Départementale, journal.....                           | 468                          |
| LA MAILLERAYE (Charles de MOUY DE).....                          | 98, 105, 427                 |
| LA MOTTE (François de).....                                      | 37, 245, 246, 600, 694       |
| La Nacelle, journal.....   | 457                          |
| La Normandie littéraire, archéologique, historique, journal..... | 502                          |
| LA PLATIÈRE (Guillemette de, abbesse).....                       | 105                          |
| La Revue du Havre illustrée, journal.....                        | 457                          |
| La Revue du Havre, journal.....                                  | 457                          |

|   |   |
|---|---|
| LA ROQUETTE (de).....                             | 352   |
| LA VAISSIÈRE (M. de).....                         | 602   |
| LABBÉ (abbé).....                                 | 269   |
| LABUTTE (Thomas Augustin MICHEL dit).....         | 61, 216, 332, 458, 463, 466, 504, 506, 614, 693   |
| LAEUT (Étienne).....                              | 429   |
| LAEUT (Famille).....                              | 429   |
| LAEUT (Jean-Baptiste).....                        | 429   |
| LAIGNEL (Famille).....                            | 163, 710  |
| LAIGNEL (Jean-Baptiste Gaspard).....              | 569   |
| LAIGNEL (Jean-Baptiste Jacques).....              | 226, 569  |
| LAIGNEL (Jean).....                               | 116, 138, 147, 154, 156, 157, 163, 196, 216, 217, 223, 242, 246, 324, 392, 406, 413, 419, 424, 434, 454, 491, 506, 541, 545, 552, 601, 603, 693 |
| LAIGNEL DE L'ORMERIE (Jean).....                  | 44, 116, 138, 147, 155, 158, 163, 246, 406, 425, 434, 506, 552, 603, 627, 693   |
| LAÎNÉ (David).....                                | 204   |
| LAÎNÉ (Michel).....                               | 569   |
| LAIR (Pierre Noël Aimé).....                      | 323   |
| LAMBERT (F.).....                                 | 226, 569  |
| LAMBERT (François Armand).....                    | 287   |
| LAMBLARDIE (Jacques Élie).....                    | 569   |
| LARREY (Isaac).....                               | 569   |
| LATOCHE DE LA GOBRINIÈRE (Auguste, abbé).....     | 495   |
| LE CAT.....                                       | 178   |
| LE CHARTIER (Famille).....                        | 248   |
| LE CHARTIER DE LA JUGANNIÈRE (François).....      | 248   |
| LE CHIBELIER (Famille).....                       | 420, 428  |
| LE CORDIER (Jacques).....                         | 226, 570  |
| LE CORDIER (Samson).....                          | 226, 570  |
| Le Courrier du Havre, journal.....                | 458, 495, 527   |
| LE COUTEULX (Famille).....                        | 203, 413  |
| LE COUVREUR (Charles).....                        | 306   |
| LE COUVREUR (Famille).....                        | 249, 326, 370, 376, 429   |
| LE COUVREUR (Philippe Nicolas).....               | 249, 326  |
| Le Dimanche, journal.....                         | 457   |
| LE FORCONNAY (Guillaume Louis).....               | 248   |
| LE FRANÇOIS (Jacques Marie).....                  | 248   |
| LE FRANÇOIS (Jean).....                           | 124   |
| LE GALLOIS (Famille).....                         | 98  |
| LE GALLOIS DE BEAUJEU (Charles Nicolas).....      | 124   |
| LE GOFFIC (Charles).....                          | 79, 502   |
| LE GOLFT (Joseph Antoine).....                    | 235   |
| LE GOLFT (Joseph).....                            | 235   |
| Le Havre, journal.....                            | 495, 510  |
| Le Journal de l'Institut Historique, journal..... | 481   |
| Le Journal de Rouen, journal.....                 | 486   |
| Le Journal du Havre, journal.....                 | 515   |
| LE LIÈVRE (Sébastien).....                        | 161, 173  |
| LE MAISTRE (Adrien François).....                 | 45, 212, 287, 422, 426, 428, 434, 444, 468, 481, 482, 507, 695  |
| LE MAISTRE (Adrien Louis).....                    | 428   |
| LE MAISTRE (Famille).....                         | 428, 711  |

|  |   |
|--|---|
| LE MAISTRE (Jacques).....  | 428   |
| LE MAISTRE (Jean François).....  | 428   |
| LE MAISTRE (Jean).....   | 428   |
| LE MARCHANT (Michel Bernard).....  | 569   |
| LE MARCIS (Pierre Thomas), voir LE MARSIS.....   | 268   |
| LE MARSIS (Famille).....   | 711   |
| LE MARSIS (Jacques Philippe).....  | 268   |
| LE MARSIS (Pierre Thomas, abbé).....   | 48, 240, 268, 570, 612, 629, 695  |
| LE MARSIS (Pierre).....  | 268   |
| LE MASSON (Famille).....   | 711   |
| LE MASSON (Jean Luc Joseph).....   | 235   |
| LE MASSON (Jean).....  | 48, 149, 160, 219, 233, 324, 552, 586, 601, 611, 696  |
| LE MASSON LE GOLFT (Famille).....  | 711   |
| LE MASSON LE GOLFT (Marie). 49, 125, 149, 160, 191, 219, 239, 240, 243, 253, 257, 267, 324, 344, 375, 506, 533, 552, 557, 570, 586, 595, 601, 603, 611, 629, 696 |   |
| Le Mercure de France, gazette.....   | 181   |
| Le Navigateur du Havre, journal.....   | 457   |
| LE NEUF DE TOURNEVILLE (Famille).....  | 97  |
| LE NEUF DE TOURNEVILLE (Jacques, sieur d'OFFRAINVILLE).....  | 97  |
| LE PRÉVOST (Étienne).....  | 326   |
| LE PRÉVOST (Famille).....  | 326, 420  |
| LE PRÉVOST (Famille).....  | 190   |
| LE PRÉVOST (Jean-Baptiste Nicolas).....  | 326   |
| LE PRÉVOST (Salomon).....  | 570   |
| LE PRÉVOST-TOURNION.....   | 242   |
| LE SABLE (abbé).....   | 257   |
| LE SAGE (Pierre Marin Nicolas).....  | 248   |
| Le Spectateur, Journal de Honfleur, journal.....   | 463   |
| LE TELLIER (Famille).....  | 241   |
| LE TELLIER (Jean-Baptiste Jacques).....  | 242   |
| LE TELLIER (Jean-Baptiste).....  | 44, 50, 147, 152, 241, 552, 611, 633, 697, 711  |
| LE TELLIER (Michel Jean-Baptiste André).....   | 241   |
| LE THUILLIER (Charles Hervé Nicolas).....  | 342, 345, 346, 367, 415, 470, 475, 476, 647, 698  |
| LE THUILLIER (Jacques).....  | 571   |
| LE THUILLIER (Jean Nicolas).....   | 346   |
| LE TOURNOIS (Nicolas).....   | 226, 265, 392, 570  |
| LE TRÉSOR (Pierre).....  | 201   |
| LE VAVASSEUR (Jean).....   | 242   |
| LE VERDIER (P.).....   | 171   |
| LE VÉZIEL (Adrien).....  | 157   |
| LE VÉZIEL (Famille).....   | 711   |
| LE VÉZIEL (François, abbé).....  | 138, 157, 635   |
| LE VÉZIEL (François, bourgeois).....   | 44, 72, 73, 116, 138, 148, 154, 157, 158, 218, 392, 405, 413, 424, 433, 434, 454, 506, 526, 552, 635, 699 |
| LEBOURGEOIS (Famille).....   | 428   |
| LEBRETON (Théodore Éloi).....  | 486   |
| LECADRE (Adolphe Aimé).....  | 469, 480  |
| LECHEVALIER (A.).....  | 26  |
| LECLERC (Famille).....   | 200, 369  |
| LECLERC (Louis Nicolas Joachim).....   | 201   |
| LECLERC (Louis Paul).....  | 200   |

|  |   |
|--|---|
| LECOMTE (Jean-Baptiste, abbé)...               | 46, 130, 139, 153, 160, 171, 250, 261, 269, 386, 394, 490, 506, 594, 595, 601, 614, 694   |
| LECORNU (Jacques Stanislas).....               | 570   |
| LEFEBVRE DE SAINT-MARTIN.....                  | 535   |
| LEFÈVRE-TOUSSAINT (Denis).....                 | 42, 51, 52, 108, 200, 213   |
| LEGAMBIER (Alfred Jules).....                  | 406, 489  |
| LEGROS (Augustin Prosper)..                    | 47, 256, 291, 357, 364, 386, 403, 466, 467, 504, 506, 558, 570, 595, 601, 603, 614, 628, 694  |
| LEGROS (Famille).....                          | 386, 711  |
| LEMAÎTRE (Frédéric).....                       | 537   |
| LEMALE (Alexis Guislain).....                  | 26, 58, 117, 153, 160, 212, 391, 405, 459, 462, 474, 487, 493, 502, 503, 527, 601, 603, 614, 695  |
| LEMALE (Claude Alphond dit Alphonse).....      | 459   |
| LEMALE (Famille).....                          | 711   |
| LEMASSON (Angèle Marie Marguerite).....        | 121   |
| LEMASSON (Blanche Aimée Élisabeth).....        | 121   |
| LEMASSON (Famille).....                        | 121   |
| LEMONNIER (François).....                      | 571   |
| LEQUESNE (Vincent).....                        | 45, 445   |
| LESCAN (Famille).....                          | 214, 711  |
| LESCAN (Yves).....                             | 152, 697  |
| LESENS (Émile).....                            | 37, 245   |
| LESTOREY DE BOULOGNE (Famille).....            | 201, 420  |
| LESTOREY DE BOULOGNE (Pierre Jacques).....     | 203, 204  |
| LESTRAMBE (Jacques).....                       | 502   |
| LESTRAMBE (Jacques), voir aussi BAILLIARD..... | 503   |
| LESUEUR (Charles Alexandre).....               | 215, 220, 310, 312, 350, 449, 470, 537, 571   |
| LESUEUR (Denis Balthazar).....                 | 293   |
| LESUEUR (Famille).....                         | 220, 711  |
| LESUEUR (Jean Charles).....                    | 292   |
| LESUEUR (Jean-Baptiste Denis)....              | 43, 49, 149, 160, 204, 243, 292, 314, 371, 454, 557, 571, 603, 612, 630, 697  |
| LEVÉE (Famille).....                           | 711   |
| LEVÉE (Gilles François Jacques).....           | 272   |
| LEVÉE (Jérôme Balthazar).....                  | 59, 78, 239, 240, 254, 261, 271, 314, 328, 341, 355, 357, 367, 380, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 455, 481, 552, 558, 572, 603, 614, 653, 698 |
| LEVILLAIN (G.).....                            | 572   |
| LEVILLAIN (Stanislas).....                     | 220   |
| LIBERGE (Famille).....                         | 475   |
| LIBERGE (Guillaume Florentin).....             | 50, 215, 346, 473, 475, 500, 636, 699   |
| Ligue de l'Enseignement.....                   | 501   |
| LIOT (Pierre Joseph Hyacinthe).....            | 572   |
| LISLE (Arnoult de).....                        | 106   |
| Loge maçonnique L'Olivier Écossais.....        | 468   |
| Loge maçonnique L'Aménité.....                 | 370   |
| Loge maçonnique La Fidélité.....               | 301   |
| Loge maçonnique Les Amis des Arts.....         | 468   |
| LONGER (Jacques Benjamin).....                 | 572   |
| LONGUEMARE (Famille de).....                   | 202, 429  |
| LORMIER (Marie Charles).....                   | 356   |
| LOURDEL (Famille).....                         | 429   |

|   |   |
|---|---|
| Lycée du Palais Royal.....                      | 244   |
| MABILLON (Jean, abbé).....                      | 550   |
| MAHIEU (Jean Antoine).....                      | 572   |
| MAILLÉ (Jean de).....                           | 89  |
| MAILLÉ-BRÉZÉ (Famille de).....                  | 89  |
| MALAIS (abbé).....                              | 400   |
| MALET DE GRAVILLE (Louis, amiral).....          | 88  |
| MARAINÉ (Famille).....                          | 203   |
| MARC (Famille).....                             | 98  |
| MARCEILLES (Alexandre de).....                  | 81  |
| MARCEILLES (Arnaud Guillaume de).....           | 91  |
| MARCEILLES (Balthazar de, abbé).....            | 105   |
| MARCEILLES (Charles de).....                    | 81  |
| MARCEILLES (Corbeyran de).....                  | 105   |
| MARCEILLES (Étienne de).....                    | 98, 105   |
| MARCEILLES (Famille de).....                    | 711   |
| MARCEILLES (François de).....                   | 81  |
| MARCEILLES (Georges de).....                    | 81, 106   |
| MARCEILLES (Guillaume Jean Louis de).....       | 51, 78, 142, 145, 152, 196, 197, 216, 223, 253, 324, 363, 392, 405, 428, 454, 471, 478, 489, 490, 498, 503, 506, 526, 543, 555, 572, 592, 594, 600, 601, 603, 606, 607, 636, 700, 713 |
| MARCEILLES (Jacques de).....                    | 84, 105   |
| MARCEILLES (Jean Alexandre de).....             | 106   |
| MARCEILLES (Jean de).....                       | 92, 637   |
| MARCEILLES (Nicolas de, abbé).....              | 105   |
| MARCEILLES (Nicolas de).....                    | 97  |
| MARCEILLES (Philippe de).....                   | 81, 106   |
| MARCEILLES (Pierre de).....                     | 102, 105, 637   |
| MARCEILLES (Robert de).....                     | 106   |
| MARCEILLES D'APLEMONT (Pierre de).....          | 80, 84, 107   |
| MARCEILLES DE FONTAINE-MILON (Jean de).....     | 85, 86  |
| MARCEILLES DE FONTAINE-MILON (Pierre de).....   | 84, 89  |
| MARCEILLES DE LA CHASTELIÈRE (François de)..... | 81  |
| MARCEILLES DE LA COUR-FORTIN (Famille de).....  | 81, 83  |
| MARCEILLES DE LA COUR-FORTIN (Gabriel de).....  | 81  |
| MARCEILLES DE LA COUR-FORTIN (Jean de).....     | 81  |
| MARCEILLES DE LA COUR-FORTIN (Nicolas de).....  | 84  |
| MARCEILLES DE LA FEUGÈRE (Guillaume de).....    | 84  |
| MARCEILLES DE LÉCHINÉ (Marie Anne de).....      | 86  |
| MARCEILLES DE MILON (Famille de).....           | 86  |
| MARCEILLES DE MILON (Louis de).....             | 86  |
| MARCEILLES DE PONT-MORIN (Pierre).....          | 82  |
| MARCEILLES DE VERDELLE (Jean de).....           | 89  |
| MARCEILLES DE VILLEPREY (Antoine Ier de).....   | 106   |
| MARCEILLES DE VILLEPREY (Antoine II de).....    | 106   |
| MARCELHA.....                                   | 90  |
| MARCELLIN (Ammien).....                         | 145   |
| MARCEUL, voir MARCEILLES.....                   | 81  |
| MARCILLE.....                                   | 90  |
| MARSEILLES, voir MARCEILLES.....                | 79  |
| MARSELHAS.....                                  | 92  |

|   |  |
|---|--|
| MARSEUL, voir MARCEILLES.....                       | 81   |
| MARTIN (Alphonse).....                              | 38, 115, 119, 171, 215, 513, 517, 521  |
| MARTIN (Georges).....                               | 106  |
| MARTONNE (Famille de).....                          | 156  |
| MARTONNE (Jean de).....                             | 124  |
| MARYE (Étienne).....                                | 93, 99   |
| MARYE (Guillaume).....                              | 93, 99   |
| MASSEILLES (Famille de), voir MARCEILLES.....       | 81   |
| MASURIER (Jules).....                               | 511  |
| MAUDUIT (Adrien).....                               | 265, 572   |
| MAURRY (Louis).....                                 | 602  |
| MÉNAGER (Étienne).....                              | 249  |
| MENNESSIER (Famille).....                           | 118, 600, 605, 608, 710  |
| MENNESSIER (François).....                          | 47, 119, 411, 625, 700   |
| MENNESSIER (Jacques).....                           | 47, 117, 124, 625, 700   |
| MENNESSIER DE COQUEREAUVILLE (François).....        | 124  |
| MERVAL (Stéphano de).....                           | 108  |
| MEURDRA.....  | 496, 500   |
| MÉZERAY (François Eudes de).....                    | 145  |
| MICHAUD (Joseph François).....                      | 281, 352, 481  |
| MICHAUD (Louis Gabriel).....                        | 282, 352   |
| MICHELET (Jules).....                               | 439, 481   |
| MILLET-SAINT-PIERRE (Jean-Baptiste).....            | 469  |
| MILLOT (Famille).....                               | 200, 214, 711  |
| MILLOT (François, dit le Gros).....                 | 200, 201   |
| MILLOT (François).....                              | 51, 60, 148, 199, 201, 211, 413, 435, 482, 506, 530, 611, 639, 701   |
| MILLOT (Gaspard François).....                      | 201  |
| MILLOT (Pierre François).....                       | 207  |
| MILLOT (Pierre Paul).....                           | 148, 205, 207, 214, 216, 640   |
| MILLOT (Pierre).....                                | 201  |
| MIRVILLE (Marquis de).....                          | 379  |
| MISTRAL (Jean Louis Roch).....                      | 349, 374, 419, 427, 573  |
| MONTÉGUY DE LA MONTAGNE (Jean-Baptiste).....        | 33   |
| MORCHOISNE (Famille).....                           | 413  |
| MOREL (Famille).....                                | 294, 420, 711  |
| MOREL (Guillaume François).....                     | 293  |
| MOREL (Guillaume).....                              | 52, 133, 410, 411, 413, 418, 419, 608, 609, 640, 701   |
| MORLENT (Famille).....                              | 452  |
| MORLENT (Joseph).....                               | 17, 45, 51, 52, 53, 56, 78, 108, 212, 215, 217, 218, 269, 324, 330, 345, 348, 363, 364, 379, 388, 389, 396, 397, 428, 430, 444, 445, 450, 466, 467, 481, 482, 487, 490, 499, 503, 506, 507, 511, 514, 520, 521, 522, 528, 541, 558, 593, 601, 603, 614, 641, 701 |
| MORTEMART (Louis de ROCHECHOUART, duc de).....      | 162  |
| MOULLIN (Jean-Baptiste Antoine).....                | 300, 301, 305, 312   |
| MOUY (Charles de), voir LA MAILLERAYE.....          | 98   |
| Musée archéologique du Havre.....                   | 476, 500   |
| Musée de Monsieur.....                              | 244  |
| Musée-Bibliothèque du Havre.....                    | 476, 500   |
| Muséum d'Histoire naturelle du Havre.....           | 220  |
| NAEF (Albert).....                                  | 502  |
| NOËL DE LA MORINIÈRE (Simon Barthélemy Joseph)..... | 319  |
| NOLLENT (Antoine, abbé).....                        | 420  |

|  |  |
|--|--|
| NORMAND (Jacques Augustin).....                  | 214  |
| O'REILLY (Famille).....                          | 369  |
| ODOLANT-DESNOS (Pierre Joseph).....              | 22   |
| OLIER (Jean Jacques, abbé).....                  | 132  |
| OSMOND (Anne Louise).....                        | 153, 405   |
| OURSSEL (Césaire Augustin).....                  | 62, 429, 469, 481, 482, 496, 702   |
| OURSSEL (Famille).....                           | 249, 428, 429, 711   |
| OURSSEL (Jean-Baptiste Georges).....             | 249, 370, 429  |
| PAJOL (Pierre Claude).....                       | 311  |
| PAJOLLE (abbé).....                              | 420  |
| PAPILLON (Famille).....                          | 287  |
| PATRAT (Joseph).....                             | 374, 419   |
| PÉGOT-DIT-GAYE (Suzanne Antoinette Sophie).....  | 153, 405   |
| PELHASTE (Michel).....                           | 379  |
| PÉRIER (Famille).....                            | 176  |
| PÉRON (François).....                            | 313  |
| PETIT (François Michel).....                     | 573  |
| PIETERS, voir PORÉE (Charles Pierre, abbé).....  | 250  |
| PIGANIOL DE LA FORCE (Jean Aimar).....           | 189, 195, 532  |
| PILÂTRE DE ROZIER (François).....                | 244, 257   |
| PIMONT (Famille).....                            | 368  |
| PINEL (Famille).....                             | 336, 420, 711  |
| PINEL (Jean François Augustin).....              | 368, 369   |
| PINEL (Louis Augustin).....                      | 16, 59, 221, 249, 296, 306, 338, 342, 343, 345, 362, 368, 388, 405, 413, 414, 419, 425, 429, 448, 481, 482, 491, 498, 506, 530, 573, 603, 614, 655, 703                          |
| PINEL (Nicolas).....                             | 369, 371, 374  |
| PINEL (Paul Augustin).....                       | 343, 362, 370  |
| PINEL (Pierre Louis Cyprien).....                | 369  |
| PLAINPEL (Famille).....                          | 156, 256   |
| PLAINPEL DE HEUQUEVILLE (Jean-Baptiste).....     | 295  |
| PLAINPEL DE HEUQUEVILLE (Joseph Louis).....      | 298  |
| PLAINPEL DE PRÉBOIS (Charles).....               | 204  |
| PLEUVRI, voir PLEUVRY.....                       | 189  |
| PLEUVRY (Famille).....                           | 189, 711   |
| PLEUVRY (Jacques Olivier, abbé).....             | 55, 78, 143, 144, 160, 187, 189, 217, 226, 227, 252, 253, 322, 325, 388, 390, 392, 406, 478, 490, 491, 498, 506, 526, 532, 549, 552, 556, 557, 573, 595, 601, 603, 610, 643, 703 |
| PONDURAND (Mugline).....                         | 573  |
| PORÉE (Charles Pierre, abbé).....                | 56, 230, 240, 247, 250, 255, 258, 262, 269, 288, 552, 557, 573, 601, 612, 644, 704   |
| PORÉE (Famille).....                             | 262, 711   |
| POTIER (Pierre Louis).....                       | 574  |
| POUSSÉ (Antoine de, abbé).....                   | 132  |
| POUYER (Pierre Charles Toussaint).....           | 574  |
| PRIEM (Georges).....                             | 34, 153  |
| PROISY DE GONDREVILLE (Jean-Baptiste Louis)..... | 574  |
| PROISY DE GONDREVILLE (Stanislas Frédéric).....  | 574  |
| QUERTIER (Romain François Bernard).....          | 574  |
| RAISIN-DUPERRON (Famille).....                   | 256  |
| RAISIN-DUPERRON (Jean Josse Didier).....         | 306  |
| RAULIN (Robert).....                             | 574  |

|   |   |
|---|---|
| RAULLIN (Suzanne de).....   | 106   |
| RAULLIN DU MESNIL-DURDENT (Jean de).....  | 106   |
| REBUT-DUHEAUTRE.....  | 162   |
| REBUT-DUHEAUTRE (Famille).....  | 420   |
| RIBERT (Famille).....   | 248   |
| RIBERT (Pierre Charles).....  | 248   |
| RICHELIEU (Famille de).....   | 88  |
| ROBILLARD DE BEAUREPAIRE (Charles de).....  | 486, 498, 502, 516  |
| ROBINET (Germain).....  | 204   |
| ROESSLER (Amandus Ferdinand).....   | 62, 160, 380, 406, 487, 494, 521, 704   |
| ROESSLER (Charles Gustave) 26, 35, 54, 58, 62, 117, 212, 391, 396, 406, 459, 474, 487, 502, 516, 521, 601, 614, 705 |   |
| ROESSLER (Famille).....   | 712   |
| ROESSLER (Paul Ernest).....   | 62, 488   |
| ROLLAND-BANÈS.....  | 516   |
| ROUELLE (Famille).....  | 712   |
| ROUELLE (Pierre Michel).....  | 59, 274, 280, 284, 290, 355, 357, 358, 365, 393, 455, 481, 537, 574, 655, 705   |
| ROULAND (Gustave).....  | 497   |
| ROUTEL (François Alexandre).....  | 575   |
| ROUZÉE (Famille).....   | 155, 163, 413, 428, 429   |
| ROUZÉE (Nicolas, abbé).....   | 420   |
| SAFFRAY (Jean Guillaume Isaac).....   | 575   |
| SAINT-LÉGER (Famille de).....   | 128   |
| SAINT-PIERRE (Bernardin de).....  | 38, 217, 344, 392, 419, 427, 537, 575   |
| SANTALLIER (Félix).....   | 492   |
| SARLABOS (Corbeyran de CARDAILLAC DE).....  | 105   |
| SCHWARTZEN KIRSHEN.....   | 245   |
| SCOTT (Walter).....   | 384, 385  |
| SCUDÉRY (Georges de).....   | 195, 226, 265, 392, 427, 532, 575   |
| SCUDÉRY (Madeleine de).....   | 195, 226, 265, 392, 427, 532, 537, 575  |
| Séminaire de Saint-Charles.....   | 133   |
| SERRES (Jean de).....   | 145   |
| SERVIN (Nicolas).....   | 21  |
| SERY (Claude Antoine).....  | 413   |
| SERY (Famille).....   | 154, 163, 413, 712  |
| SERY (Guillaume Antoine)....  | 45, 53, 56, 78, 148, 154, 155, 160, 163, 172, 296, 343, 372, 373, 380, 400, 410, 412, 431, 443, 481, 575, 593, 601, 611, 612, 614, 645, 706 |
| SERY (Jacques Augustin).....  | 413   |
| SERY (Jacques).....   | 413   |
| SÉZILLE (Famille).....  | 355   |
| SÉZILLE (Pierre).....   | 287   |
| SGANZIN.....  | 307   |
| SICARD (François).....  | 34  |
| Société Académique de Falaise.....  | 330   |
| Société d'Archéologie de Hambourg.....  | 492   |
| Société d'Archéologie de Londres.....   | 492   |
| Société d'Émulation Littéraire du Havre.....  | 329, 467  |
| Société de l'Histoire de Normandie.....   | 498   |
| Société de l'Oratoire de Jésus.....   | 132   |
| Société des Amis des Arts du Havre.....   | 215, 468, 482   |

|   |  |
|---|--|
| Société des Antiquaires de Normandie.....   | 378, 397, 460  |
| Société des Bibliophiles Normands.....  | 498  |
| Société des Méthodes d'Enseignement de Paris.....   | 329  |
| Société Française d'Archéologie.....  | 397  |
| Société Française de Statistique Universelle.....   | 329  |
| Société Grammaticale de Paris.....  | 279  |
| Société Havraise d'Études Diverses.....   | 16, 25, 31, 38, 211, 216, 289, 330, 397, 403, 468, 480, 492, 493, 495, 498, 505, 524 |
| Société Libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure. .                       | 25, 329, 343, 348, 486   |
| Société Philotechnique de l'Île Bourbon.....  | 330  |
| Société Royale Académique des Sciences de Paris.....  | 279  |
| SURIRAY (Jacques Simon Armand).....   | 323  |
| TAILLEPIED (Noël).....  | 21, 110, 112, 145  |
| TAVEAU (Famille).....   | 242  |
| TAVEAU (Louis Augustin Onésiphore).....   | 576  |
| TAVEAU (Louis Daniel).....  | 576  |
| TAVEAU (Philippe Thomas, abbé).....   | 228, 238, 240, 269, 420, 576   |
| TERRIER (Simon).....  | 136  |
| TESNIER (Charles Jérôme III).....   | 161  |
| TESNIER (Charles Jérôme père).....  | 160  |
| TESNIER (Charles Jérôme)....  | 57, 135, 154, 155, 160, 204, 208, 400, 413, 420, 600, 605, 610, 647, 706             |
| TESNIER (Christophe).....   | 160, 164   |
| TESNIER (Famille).....  | 712  |
| TESNIER (Pierre Nicolas).....   | 161  |
| TESNIER (Sylvain).....  | 160  |
| THIERRY (Augustin).....   | 384, 385, 505  |
| THIEULLENT (Famille).....   | 295  |
| THIEULLENT (Marie Marguerite LAGENET, veuve).....   | 295, 298, 306  |
| THIEULLENT (Robert Jean-Baptiste).....  | 295  |
| THOLMER (Pierre).....   | 248  |
| THOMAS (Famille).....   | 326, 712   |
| THOMAS (Marc Antoine).....  | 326  |
| THOMAS (Pierre Antoine).....  | 249, 326   |
| THOMAS (Pierre Philippe Urbain).....  | 57, 240, 249, 263, 277, 288, 325, 463, 649, 707                                      |
| THURNINGER.....   | 307  |
| TOUGARD (A., abbé).....   | 153, 502   |
| TOUGARD (Jérôme François).....  | 576  |
| TOUROUDE (Alfred).....  | 79, 458, 478   |
| TOUSSAINT (Charles Théodore).....   | 214  |
| TOUSSAINT (Dominique).....  | 42, 51, 108, 148, 152, 200   |
| TOUSSAINT (Famille).....  | 200, 213, 712  |
| TOUSSAINT (Gaspard Augustin).....   | 214, 215   |
| TOUSSAINT (Louis Alexandre).....  | 214  |
| TOUSSAINT (Marcel Victor).....  | 213, 215, 216, 435, 469  |
| TOUSSAINT (Victor Armand) 52, 108, 109, 153, 211, 405, 413, 434, 458, 463, 469, 474, 477, 495, 507, 707 |  |
| TOUSSAINT (Vincent Bernard Augustin).....   | 203  |
| TOUSSAINT (Vincent).....  | 203  |
| TOUSTAIN DE DRUMARE (Gilles).....   | 124  |

|  |   |
|--|---|
| TOUSTAIN DE DRUMARE (Guillaume).....                         | 123   |
| TOUSTAIN DE LA MARGUERITE (Nicolas).....                     | 123   |
| TOUSTAIN DE RICHEBOURG (Charles Gaspard).....                | 37, 420, 576  |
| TOUSTAIN DE RICHEBOURG (Famille).....                        | 421   |
| TOUSTAIN DU CASTILLON (Nicolas).....                         | 123   |
| TOUTAIN-MAZEVILLE (Famille TOUTAIN dite).....                | 712   |
| TOUTAIN-MAZEVILLE (Laurent Girault Édouard TOUTAIN dit)..... | 708   |
| TRUPEL (Famille).....  | 239, 712  |
| TRUPEL (Jacques, abbé).....                                  | 58, 228, 236, 238, 274, 289, 420, 576, 611, 650, 708                |
| VAILLANT (Jean-Baptiste Philibert).....                      | 497   |
| VAINNES (Marin de).....                                      | 105   |
| VALLAYNES (Jacques de).....                                  | 84  |
| VALLÉRANE (Angélique de).....                                | 106   |
| VESQUE (Charles).....  | 79, 218, 270, 336, 347, 388, 449, 451, 477, 484, 527, 603, 614, 708 |
| VIAU (R.).....   | 457, 458, 467   |
| VIEILLARD (Daniel Alexandre).....                            | 295   |
| VIEILLARD (Famille).....                                     | 294, 298, 306   |
| VIEILLARD (Grégoire François).....                           | 295, 300  |
| VIEILLARD (Pierre Augustin, fils).....                       | 301   |
| VIEILLARD (Pierre Augustin).....                             | 294   |
| VIEILLARD (Pierre Paul Claude).....                          | 46, 294   |
| VIEILLARD (Pierre Paul).....                                 | 153   |
| VIGER (Thomas Charles).....                                  | 248   |
| VIGNEROT (Jean de).....                                      | 88  |
| VIMONT (Famille).....  | 369   |
| VIRIEU-BEAUVOIR (Xavier de).....                             | 228   |
| VIVIERS (Jean des), voir DU VIVIER.....                      | 162   |
| VOLTAIRE (François-Marie AROUET, dit).....                   | 583   |
| VON RANKE (Léopold).....                                     | 15, 384   |
| WARWICK (Comte de).....                                      | 103   |
| YVON (Michel Dominique Bernard).....                         | 577   |

## Table des matières

|  |     |
|--|-----|
| REMERCIEMENTS.....   | 5   |
| LISTE ALPHABÉTIQUE DES ABRÉVIATIONS USITÉES.....   | 6   |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE.....   | 8   |
| PREMIÈRE PARTIE : LA RECONSTITUTION D'UNE HISTORIOGRAPHIE HAVRAISE                         |     |
| .....  | 19  |
| I. L'HISTORIOGRAPHIE NORMANDE.....   | 19  |
| 1. L'historiographie normande, la mémoire et l'identité provinciale.....                   | 19  |
| 1.1. La construction d'un savoir historique.....   | 19  |
| 1.2. Les histoires urbaines et provinciales et l'identité normande.....                    | 20  |
| 2. Le désert historiographique havrais.....  | 22  |
| II. RECONSTITUER L'HISTORIOGRAPHIE HAVRAISE.....   | 25  |
| 1. Le repérage des textes.....   | 25  |
| 2. L'authentification des textes : à la recherche des auteurs.....                         | 26  |
| 3. L'exploitation des sources secondaires.....   | 27  |
| III. LES PASSEURS DE LA MÉMOIRE HAVRAISE : UNE RICHESSE MÉCONNUE.....                      | 30  |
| 1. Les textes : état des lieux.....  | 30  |
| 1.1. Les textes écartés.....   | 31  |
| 1.2. Les textes retenus.....   | 41  |
| 2. Essai de typologie des formes rencontrées.....  | 64  |
| 3. État statistique et chronologique des sources.....                                      | 66  |
| DEUXIÈME PARTIE : ÉCRIRE L'HISTOIRE D'UNE VILLE NEUVE : LES HOMMES ET                      |     |
| LES TEXTES.....  | 72  |
| I. UNE MÉMOIRE FONDATRICE : GUILLAUME DE MARCEILLES, 1517-1594.....                        | 78  |
| 1. Des origines familiales lointaines et obscures.....                                     | 78  |
| 2. Une forte position sociale à Graville et au Havre.....                                  | 92  |
| 3. Une mémoire fondatrice.....   | 108 |
| II. LE XVII <sup>e</sup> SIÈCLE : DES ÉCRITS DU FOR PRIVÉ À LA MÉMOIRE URBAINE.....        | 117 |
| 1. Le livre de raison de la famille d'échevins et armateurs Désert-Menessier.....          | 117 |
| 2. Les annales havraises de Bailleul sous Louis XIV.....                                   | 125 |
| 3. De la théologie à la mémoire urbaine du Havre chez l'abbé de Clieu.....                 | 129 |
| 3.1. Des origines dieppoises et aristocratiques.....                                       | 129 |
| 3.2. Formation intellectuelle et idéologique.....  | 130 |
| 3.3. Son impact sur la mémoire et l'identité urbaines havraises.....                       | 135 |
| III. DE LA CHRONIQUE ET DES ANNALES À L'HISTOIRE URBAINE : LA                              |     |
| FLORAISON DU SIÈCLE DES LUMIÈRES.....  | 141 |
| 1. L'atelier de fabrication de l'histoire havraise Laignel & Compagnie.....                | 141 |
| 1.1. Une source exceptionnelle et méconnue.....  | 141 |
| 1.2. Généalogie des manuscrits.....  | 147 |
| 1.3. Un atelier d'écriture original.....   | 154 |
| 2. Charles Jérôme Tesnier et ses annales municipales de 1717 à 1728.....                   | 160 |
| 3. Dubocage et Pleuvry : les premières publications, enjeux et rivalités.....              | 174 |
| 3.1. De Nicolas Dubocage à Michel Joseph II Dubocage de Bléville : trois                   |     |
| générations de passeurs de la mémoire maritime et négociante havraise (1636-1756)          |     |
| .....  | 174 |
| 3.2. Jacques Olivier Pleuvry : le premier auteur d'une véritable histoire publiée du       |     |
| Havre.....   | 189 |
| 4. De la mémoire personnelle et familiale à l'écriture de l'histoire urbaine : la fabrique |     |
| Millot-Toussaint (1727-1867).....  | 199 |
| 4.1. François Millot (1711-1789), l'échevin et mémorialiste du Havre.....                  | 199 |

|   |            |
|---|------------|
| 4.2. Victor Armand Toussaint, le passeur de la mémoire havraise.....  | 211        |
| 5. L'atelier familial Le Masson Le Golft : des annales maritimes havraises à l'écriture de l'histoire, l'éducation et la pédagogie.....   | 219        |
| 5.1. Marie Le Masson Le Golft, une intellectuelle havraise bien connue.....   | 219        |
| 5.2. Le Coup d'oeil sur l'état ancien et présent du Havre, une Histoire du Havre méconnue.....  | 221        |
| 5.3. L'histoire au jour le jour : les Annales depuis 1778.....  | 231        |
| 5.4. La question des sources : les annales de Jean Le Masson.....   | 231        |
| 6. Jacques Trupel et Jean-Baptiste Le Tellier : la mémoire havraise et l'amnésie harfleuraise.....  | 236        |
| 6.1. L'abbé Jacques Trupel (1755-1805) et l'identité urbaine du Havre.....  | 236        |
| 6.2. Jean-Baptiste Le Tellier (1718-1804), entre amnésie harfleuraise et mémoire havraise.....  | 241        |
| <b>IV. PRÉSERVER L'IDENTITÉ HAVRAISE TRADITIONNELLE MALGRÉ LES BOULEVERSEMENTS RÉVOLUTIONNAIRES (1794-1851).....</b>  | <b>247</b> |
| 1. L'atelier Bonvoisin, Anfray & Porée durant la Révolution.....  | 247        |
| 1.1. François Toussaint Bonvoisin (1741-1815) et ses travaux mémoriels.....   | 247        |
| 1.2. L'abbé Guillaume Anfray (1731-1807) et sa Galerie havraise.....  | 256        |
| 1.3. Charles Pierre Porée (1757-1800) et son Mémoire sur Le Havre.....  | 262        |
| 1.4. L'abbé Pierre Thomas Le Marsis (1766-1814).....  | 268        |
| 2. Les biographies havraises de Jérôme Balthazar Levée .....  | 271        |
| 2.1. Un petit clerc défroqué, jacobin repent et professeur d'université.....  | 271        |
| 2.2. Œuvres écrites : biographies havraises et restauration monarchique.....  | 279        |
| 3. Jean-Baptiste Denis Lesueur et l'identité normande et maritime du Havre.....   | 292        |
| 3.1. Des origines à la Révolution : une ascension sociale préparée de longue date.....  | 292        |
| 3.2. De la Révolution à sa mort : un bourgeois des Lumières incapable de s'adapter aux évènements.....  | 302        |
| 3.3. Les écrits de Jean-Baptiste Denis Lesueur.....   | 314        |
| 4. Les souvenirs havrais de Pierre Philippe Urbain Thomas.....  | 325        |
| 5. La Biographie de la ville du Havre selon Jacques Augustin Gaillard.....  | 335        |
| 5.1. Du horsain humble fonctionnaire de la Marine au notable havrais.....   | 335        |
| 5.2. Œuvres écrites : histoire, mémoire, négoce et politique.....   | 343        |
| 6. Louis Augustin Pinel, le pionnier de l'archéologie havraise.....   | 368        |
| 6.1. Un notable des Lumières, homme de loi et négociant.....  | 368        |
| 6.2. Œuvres écrites : un pionnier de l'archéologie havraise.....  | 373        |
| 6.3. Un homme adapté à la nouvelle donne sociale et culturelle du début du XIXe siècle.....   | 382        |
| 7. Le poids de l'identité traditionnelle havraise au lendemain de la Révolution chez Augustin Prosper Legros et Jean-Baptiste Lecomte.....  | 386        |
| 7.1. Augustin Prosper Legros : « Rien compris, tout oublié ! ».....   | 386        |
| 7.2. Jean-Baptiste Lecomte (1819-1880), l'héritier de Jean-Baptiste de Clieu : de l'histoire ecclésiastique à l'identité urbaine.....   | 394        |
| <b>TROISIÈME PARTIE : UN CAS PARTICULIER DANS LE PROCESSUS D'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE HAVRAISE : MÉMOIRE INDIVIDUELLE, MÉMOIRE COLLECTIVE ET ÉLABORATION DE L'HISTOIRE DE LA CITÉ DU XVIe AU XIXe SIÈCLE.....</b> | <b>410</b> |
| <b>I. LES ARCHÉOLOGUES DE LA MÉMOIRE ÉCRITE HAVRAISE, 1587-1850.....</b>  | <b>410</b> |
| 1. De Guillaume Morel à Guillaume Antoine Sery ou de la mémoire individuelle à la mémoire collective.....   | 410        |
| 2. Guillaume Antoine Sery et son Spicilège.....   | 412        |
| 2.1. Guillaume Antoine Sery.....  | 412        |
| 2.2. Le Spicilège ou Farrago de Sery.....   | 415        |

|  |     |
|--|-----|
| 3. Les Archives du Havre, du cartulaire communal au mémorial municipal : archéologie de la mémoire écrite municipale de 1587 à 1818..... | 422 |
| 4. François Adrien Le Maistre, l'héritage havrais de Sery et Joseph Morlent l'historiographe.....  | 428 |
| 5. Alexandre Eyriès et Joseph Morlent l'historiographe : la mémoire havraise passe par Graville.....                                     | 444 |
| II. JOSEPH MORLENT, LE DERNIER PASSEUR DE LA MÉMOIRE HAVRAISE.....   | 450 |
| 1. Origines familiales.....  | 451 |
| 2. Premiers travaux havrais : histoire, identité normande, tourisme, et goût du pittoresque.....   | 453 |
| 3. Joseph Morlent éditeur, imprimeur, journaliste et libraire.....   | 456 |
| 4. Joseph Morlent auteur dramatique et romancier historique.....   | 458 |
| 4. Labutte, fidèle compagnon de route de Morlent.....  | 463 |
| 5. La terrible concurrence de Guilmeth.....  | 464 |
| 6. Joseph Morlent et le monde littéraire havrais.....  | 467 |
| 7. Joseph Morlent, le « bibliothécaire archiviste » et archéologue.....  | 469 |
| 8. Le dernier passeur de la mémoire havraise.....  | 477 |
| III. DE MORLENT À BORÉLY, DE LA MÉMOIRE À L'HISTOIRE SCIENTIFIQUE (1860-1885).....   | 480 |
| 1. Frissard, Oursel et le rôle de l'histoire locale dans les débuts de la Société Havraise d'Études Diverses.....                        | 480 |
| 2. Eugène Delamare (1829-1887) et sa mystérieuse Biographie des Célébrités Havraises.....  | 484 |
| 3. Les Roessler et la Tour François Ier : la fin d'un symbole identitaire havrais.....   | 487 |
| 4. De Morlent à Borély, de la mémoire à l'histoire : Jules Amédée Bailliard, Charles Gustave Roessler et Alexis Guislain Lemâle.....     | 494 |
| 4.1. Jules Amédée Bailliard.....   | 494 |
| 4.2. Charles Gustave Roessler et Alexis Guislain Lemâle : histoire et patrimoine.....  | 503 |
| 4.3. Le Havre perd la mémoire : l'affaire des « vieux papiers ».....   | 507 |
| 4.4. Le Havre trouve enfin son histoire : Louis Stanislas Aimon Borély.....  | 524 |
| QUATRIÈME PARTIE : HISTOIRE, MÉMOIRE ET IDENTITÉ D'UNE VILLE PORTUAIRE.....  | 530 |
| I. CULTURE SAVANTE, CULTURE HAVRAISE ET ÉCRITURE DE L'HISTOIRE URBAINE.....  | 530 |
| 1. Le Havre, ville d'inculture ?.....  | 530 |
| 2. La culture havraise et l'écriture des histoires urbaines.....   | 537 |
| 2.1. Histoires urbaines et écrits du for privé.....  | 537 |
| 2.2. Historiographie des histoires urbaines.....   | 539 |
| 2.3. Position du Havre dans le mouvement culturel général de l'écriture des histoires urbaines.....                                      | 553 |
| 3. Genre biographique et cultures havraises.....   | 557 |
| 3.1. Quelques chiffres sur le genre particulier de la biographie.....  | 557 |
| 3.2. Pratique de la littérature biographique et culture havraise.....  | 578 |
| II. MÉMOIRE ET IDENTITÉ COLLECTIVES, IDENTITÉ MARITIME ET IDENTITÉ(S) HAVRAISE(S).....   | 584 |
| 1. Identité maritime et identité havraise.....   | 584 |
| 2. Mémoire individuelle, mémoire collective et construction d'une identité collective.....   | 586 |
| 3. La construction d'une mémoire et d'une identité collectives havraises.....  | 589 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE.....   | 599 |
| SOURCES ARCHIVISTIQUES.....  | 618 |
| Sources d'archives classées par auteurs.....   | 618 |

|   |            |
|---|------------|
| Sources d'archives générales.....   | 657        |
| <b>BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....</b>  | <b>659</b> |
| Instruments de recherche et catalogues.....   | 659        |
| Biobibliographies françaises et normandes.....                                      | 662        |
| Biobibliographies havraises.....  | 663        |
| Outils de travail - Usuels.....   | 665        |
| Historiographie, histoire de l'histoire.....  | 667        |
| Historiographie française.....  | 667        |
| Historiographie normande.....   | 670        |
| Historiographie havraise.....   | 670        |
| Histoire urbaine, mémoire et identité.....  | 671        |
| Histoire locale.....  | 673        |
| Histoire de Normandie.....  | 673        |
| Histoire du Havre.....  | 675        |
| Diplomatique et codicologie.....  | 679        |
| Travaux universitaires.....   | 680        |
| <b>ANNEXES.....</b>   | <b>683</b> |
| Dictionnaire biographique abrégé des acteurs du passage de la mémoire havraise..... | 683        |
| ANFRAY Guillaume (1731-1807).....   | 683        |
| BAILLEUL Guillaume (v. 1628 – v. 1678-80).....                                      | 683        |
| BAILLIARD Jules Amédée (1835-1895).....   | 683        |
| BÉGOUEN-DEMEAUX André (1778-1866).....  | 684        |
| BIOT Pierre (1661-1731).....  | 684        |
| BLANCHET Charles.....   | 684        |
| BONVOISIN François Toussaint (1741-1815).....                                       | 685        |
| BORÉLY Louis Stanislas Aimon (1814-1887).....                                       | 685        |
| BRAQUEHAIS Léon Alexandre (1862-1901).....  | 685        |
| CHARDEY Rémi Valdemar, dit Victor (1813-1900).....                                  | 686        |
| CLIEU Jean-Baptiste de (1629-1719).....   | 686        |
| COCHET Désiré Benoît (1812-1875).....   | 686        |
| DELAMARE Noël Eugène (1829-1887).....   | 686        |
| DÉSERT Robert (1571-1641).....  | 687        |
| DICQUEMARE Jacques François (1733-1789).....  | 687        |
| DOREY Jean-Baptiste (1801-1883).....  | 687        |
| DOREY Jules François (1801-1865).....   | 687        |
| DORION François Augustin (1711-1790).....   | 688        |
| DUBOCAGE Nicolas II (1636-1711).....  | 688        |
| DUBOCAGE de BLÉVILLE Michel Joseph Ier (1676-1727).....                             | 688        |
| DUBOCAGE de BLÉVILLE Michel Joseph II (1707-1756).....                              | 689        |
| DUCHEMIN Louis Charles (1738-1784).....   | 690        |
| DUMONT Ernest Charles (1847-1919).....  | 690        |
| EYRIÈS Alexandre Joseph (1778-1862).....  | 690        |
| FRISSARD Pierre François (1787-1854).....   | 691        |
| GAILLARD Jacques Augustin (1750-1825).....  | 691        |
| GASQUEREL Jean (1672-1719).....   | 692        |
| GUILLEMETTE Alexandre Auguste, dit GUILMETH (1807-1860).....                        | 692        |
| GUILMETH Alexandre Auguste (1807-1860).....   | 692        |
| LABUTTE Thomas Augustin (1801-1881).....  | 693        |
| LAIGNEL Jean (1668-1738).....   | 693        |
| LAIGNEL DE L'ORMERIE Jean (1693-1757).....  | 693        |
| LA MOTTE François de (? -1711).....   | 694        |

|   |     |
|---|-----|
| LECOMTE Jean-Baptiste (1819-1880).....                                  | 694 |
| LEGROS Augustin Prosper (1791-1832).....                                | 694 |
| LE MAISTRE Adrien François (1783-1853).....                             | 695 |
| LEMALE Alexis Guislain (1833-1901).....                                 | 695 |
| LE MARSIS Pierre Thomas (1766-1814).....                                | 695 |
| LE MASSON Jean (1711-1765).....   | 696 |
| LE MASSON LE GOLFT Marie (1749-1826).....                               | 696 |
| LESCAN Yves (1718-1795).....  | 697 |
| LESUEUR Jean-Baptiste Denis (1750-1819).....                            | 697 |
| LE TELLIER Jean-Baptiste (1718-1804).....                               | 697 |
| LE THUILLIER Charles Hervé Nicolas (1765-1846).....                     | 698 |
| LEVÉE Jérôme Balthazar (1769-1828).....                                 | 698 |
| LE VÉZIEL François (1668-1738).....                                     | 699 |
| LIBERGE Guillaume Florentin (1791-1863).....                            | 699 |
| MARCEILLES Guillaume Jean Louis de (v. 1517-1594).....                  | 700 |
| MENNESSIER François (1610-1674).....                                    | 700 |
| MENNESSIER Jacques (1649-1702).....                                     | 700 |
| MICHEL Augustin Thomas, dit LABUTTE.....                                | 700 |
| MILLOT François (1711-1789).....  | 701 |
| MOREL Guillaume (1619-1692).....  | 701 |
| MORLENT Joseph (1793-1861).....   | 701 |
| OURSEL Césaire Augustin (1789-1862).....                                | 702 |
| PINEL Louis Augustin (1752-1833).....                                   | 703 |
| PLEUVRY Jacques Olivier (1717-1788).....                                | 703 |
| PORÉE Charles Pierre (1757-1800).....                                   | 704 |
| ROESSLER Amandus Ferdinand (1845-ap. 1910).....                         | 704 |
| ROESSLER Charles Gustave (1847-ap. 1886).....                           | 705 |
| ROUELLE Pierre Michel (1770-1833).....                                  | 705 |
| SERY Guillaume Antoine (1751-1836).....                                 | 706 |
| TESNIER Charles Jérôme (1695-1747).....                                 | 706 |
| THOMAS Pierre Philippe Urbain (1776-1854).....                          | 707 |
| TOUSSAINT Victor Armand (1813-1899).....                                | 707 |
| TOUTAIN Laurent Girault Édouard, dit TOUTAIN-MAZEVILLE (1813-1895)..... | 708 |
| TRUPEL Jacques (1755-1805).....   | 708 |
| VESQUE Charles (1830-1899).....   | 708 |
| Généalogies familiales (documents numériques joints sur cédérom).....   | 710 |
| Tableau généalogique de la famille ANFRAY.....                          | 710 |
| Tableau généalogique de la famille BAILLEUL.....                        | 710 |
| Tableau généalogique de la famille BIOT.....                            | 710 |
| Tableau généalogique de la famille BONVOISIN.....                       | 710 |
| Tableau généalogique de la famille de CLIEU.....                        | 710 |
| Tableau généalogique de la famille DÉSSERT / MENNESSIER.....            | 710 |
| Tableau généalogique de la famille DOREY.....                           | 710 |
| Tableau généalogique de la famille DORION.....                          | 710 |
| Tableau généalogique de la famille DUBOCAGE DE BLÉVILLE.....            | 710 |
| Tableau généalogique de la famille DUCHEMIN.....                        | 710 |
| Tableau généalogique de la famille EYRIÈS (n°1).....                    | 710 |
| Tableau généalogique de la famille EYRIÈS (n°2).....                    | 710 |
| Tableau généalogique de la famille FAURE.....                           | 710 |
| Tableau généalogique de la famille GAILLARD.....                        | 710 |
| Tableau généalogique de la famille GASQUEREL.....                       | 710 |

|   |     |
|---|-----|
| Tableau généalogique de la famille LAIGNEL.....   | 710 |
| Tableau généalogique de la famille LEGROS.....  | 711 |
| Tableau généalogique de la famille LE MAISTRE.....  | 711 |
| Tableau généalogique de la famille LEMALE.....  | 711 |
| Tableau généalogique de la famille LE MARSIS.....   | 711 |
| Tableau généalogique de la famille LE MASSON / LE GOLFT.....  | 711 |
| Tableau généalogique de la famille LESCAN.....  | 711 |
| Tableau généalogique de la famille LESUEUR.....   | 711 |
| Tableau généalogique de la famille LE TELLIER.....  | 711 |
| Tableau généalogique de la famille LEVÉE.....   | 711 |
| Tableau généalogique de la famille LE VÉZIEL.....   | 711 |
| Tableau généalogique de la famille de MARCEILLES.....   | 711 |
| Tableau généalogique de la famille MILLOT.....  | 711 |
| Tableau généalogique de la famille MOREL.....   | 711 |
| Tableau généalogique de la famille OURSEL.....  | 711 |
| Tableau généalogique de la famille PINEL.....   | 711 |
| Tableau généalogique de la famille PLEUVRY.....   | 711 |
| Tableau généalogique de la famille PORÉE.....   | 711 |
| Tableau généalogique de la famille ROESSLER.....  | 712 |
| Tableau généalogique de la famille ROUELLE.....   | 712 |
| Tableau généalogique de la famille SERY.....  | 712 |
| Tableau généalogique de la famille TESNIER.....   | 712 |
| Tableau généalogique de la famille THOMAS.....  | 712 |
| Tableau généalogique de la famille TOUSSAINT.....   | 712 |
| Tableau généalogique de la famille TOUTAIN-MAZEVILLE.....   | 712 |
| Tableau généalogique de la famille TRUPEL.....  | 712 |
| Liste alphabétique des patronymes mentionnés dans les tableaux généalogiques.....   | 712 |
| Tableau chronologique comparatif des dates de composition et/ou de publication des<br>histoires urbaines en France, en Normandie et au Havre, 1500-1860 (documents<br>numériques joints sur cédérom)..... | 712 |
| Manuscrits des Antiquitez du Havre de Grace (documents numériques joints sur cédérom)<br>.....  | 713 |
| Tableau comparatif des manuscrits des Antiquitez du Havre de Grace (1711-1821)....  | 713 |
| Généalogie des manuscrits des Antiquitez du Havre de Grace (1711-1821).....   | 713 |
| Filiations intellectuelles au Havre de 1517 à 1885 (documents numériques joints sur<br>cédérom).....  | 713 |
| Frise chronologique des textes de 1517 à 1885.....  | 713 |
| 14 frises chronologiques des filiations intellectuelles de 1517 à 1885.....   | 713 |
| Schéma particulier des filiations intellectuelles des Mémoires de Guillaume de<br>Marceilles.....   | 713 |
| Constellation des filiations intellectuelles havraises de 1517 à 1885.....  | 713 |